BIBLIOTHÈQUE
THÉOLOGIQUE
DU XIX^e SIÈCLE

PATROLOGIE

BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE

DU XIX^e SIÈCLE

Rédigée par les principaux Docteurs des Universités catholiques

ENCYCLOPÉDIE, APOLOGÉTIQUE
INTRODUCTION A L'ANCIEN ET AU NOUVEAU TESTAMENT
ARCHÉOLOGIE BIBLIQUE, HISTOIRE DE L'ÉGLISE, PATROLOGIE, DOGME
HISTOIRE DES DOGMES, DROIT CANON, LITURGIE, PASTORALE
MORALE, PÉDAGOGIE, CATÉCHÉTIQUE ET HOMILÉTIQUE
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE THÉOLOGIQUE

TRADUCTION DE L'ABBÉ P. BÉLET

TOME I

PATROLOGIE

PAR LE Dr ALZOG
Professeur de Théologie à l'Université de Fribourg

ALMA COLLEGE
208.091
LIBRARY
AL 99
Alma, California

PARIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS
VICTOR PALMÉ
Editeur des Bollandistes, Directeur général
25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN

BRUXELLES
G. LEBROCQUY
Direct. de la succursale de Belgique et Hollande
5, PLACE DE LOUVAIN

1877

7

205.6.11
AL 44

BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE

DU XIX^e SIÈCLE.

PATROLOGIE.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

PENDANT LA PÉRIODE DES PÈRES.

§ 1^er. Notion et objet de l'histoire de la littérature chrétienne.

Les renseignements que les anciens auteurs ecclésiastiques nous ont transmis sur la littérature chrétienne se bornent à de courtes notices et à l'énumération des ouvrages. Les matières qu'ils traitaient dans leurs écrits se renfermaient le plus souvent dans un cadre restreint et ne tendaient qu'à un but particulier : il s'agissait ou de concourir à quelque recueil de canons ecclésiastiques, ou de coordonner ce qu'on appelait alors des *chaînes* dogmatiques et exégétiques. C'est au dix-septième siècle seulement, et grâce aux travaux de Dupin et de Cave, l'un catholique, l'autre anglican, que l'histoire de la littérature chrétienne s'est constituée à l'état de science proprement dite. Lorsque, à la suite de ces travaux, on a crée, en faveur de la littérature des premiers âges du christianisme, ce

qu'on a appelé la *Patrologie,* cette science ne présentait encore que des notions fort vagues et ses limites étaient loin d'être fixées. Comme la *Patrologie* ne renfermait que la biographie et l'énumération des écrits de l'auteur, on fut obligé de la compléter par la *Patristique,* qui s'occupait de la partie dogmatique et morale. La *Patrologie,* dans le principe, ne traitait pas seulement des Pères de l'Eglise, mais encore des écrivains ecclésiastiques, et même des hérétiques ; et quant à la tâche assignée à la *Patristique,* elle se trouvait remplie en grande partie déjà par les preuves traditionnelles employées dans le dogme et dans la morale. Nous échapperons à ces inconvénients en comprenant sous le titre d'*Histoire de l'ancienne littérature chrétienne* les matières qui rentrent à la fois dans la *Patrologie* et dans la *Patristique.*

Notre travail comprendra l'histoire de la littérature chrétienne dans ses origines, dans ses progrès, dans son apogée et dans sa décadence pendant la première époque gréco-romaine. Dans ce développement de la littérature chrétienne nous distinguerons quatre périodes : la PREMIÈRE comprendra l'origine de la littérature chrétienne ou le temps des apôtres ; la SECONDE, le progrès et le perfectionnement de cette littérature (littérature apologétique) ; la TROISIÈME, l'apogée de la littérature patristique, depuis le premier concile œcuménique de Nicée jusqu'à la mort du pape Léon le Grand (325-461) ; la QUATRIÈME, la décadence de la littérature des Pères dans l'empire romain jusqu'à la restauration sous une forme nouvelle de la littérature chrétienne chez les peuples germains et romains.

§ 2. Les Pères de l'Eglise, les écrivains ecclésiastiques et les docteurs de l'Eglise.

C'était en Orient une coutume admirablement justifiée, et qui existait aussi jusqu'à un certain point en Occident, d'exprimer les rapports des maîtres et des élèves par les dénominations de pères et de fils ou enfants. On sait qu'Alexandre le Grand donnait le surnom de père à son précepteur Aristote. Cette locution est aussi employée dans l'Ecriture sainte. Elisée appelle Elie son père, et les disciples

du prophète prennent le titre de fils [1]. Dans un sens plus rigoureux, on appelait *Pères de l'Eglise* les écrivains dogmatiques qui, en dehors du corps des évêques, légitimes successeurs des apôtres, passaient pour les témoins de la doctrine transmise par l'antiquité ecclésiastique, qui est indubitablement le plus sûr garant de la doctrine primitive de l'Eglise. Pour conférer le titre de Pères de l'Eglise, on exigeait les conditions suivantes : l'antiquité, l'orthodoxie de la doctrine, la sainteté de la vie et l'approbation de l'Eglise, expresse ou tacite [2], soit qu'on établisse la doctrine de l'Eglise par le témoignage de leurs écrits, ou que les conciles leur accordent ce titre dans quelques circonstances particulières. Dans l'Eglise latine, la série des Pères s'arrêtait au pape saint Grégoire le Grand (mort en 604), et dans l'Eglise grecque, à saint Jean Damascène (mort après 754), parce qu'ils sont les derniers et les principaux représentants de la science antique en Orient et en Occident.

L'Eglise se montrait très-difficile pour la collation de ce titre d'honneur; elle l'a refusé à plusieurs écrivains célèbres qui avaient rendu à l'Eglise de signalés services, tels que Tertullien, Origène, Lactance, Eusèbe, évêque de Césarée, Théodoret, évêque de Cyr, etc., uniquement parce que, malgré leur valeur littéraire et leur piété, ces auteurs n'ont pas constamment et partout expliqué et défendu la doctrine chrétienne selon l'esprit de l'Eglise. On ne leur a donné que le titre d'auteurs ecclésiastiques, *scriptores ecclesiastici*, et on ne les a traités que comme de savants témoins.

Plus tard, les écrivains qui joignirent aux qualités des Pères de l'Eglise l'éminence de la science et se signalèrent dans les luttes de l'orthodoxie, furent appelés docteurs de l'Eglise, *doctores Ecclesiæ*. Il fallait donc, pour jouir de ce titre, réunir les conditions suivantes : une science éminente, une doctrine orthodoxe, la sainteté de la vie et la déclaration expresse de l'Eglise. — Ici, l'*antiquité* est remplacée par la supériorité du savoir, *eminens eruditio*.

Cette distinction entre les Pères et les docteurs de l'Eglise se trouve déjà dans les actes du cinquième concile œcumé-

[1] *IV Rois*, II, 12; *ibid.*, vers. 3-5. Cf. *Ps.* XXXIII, 12; *Prov.*, IV, 10; *Matth.*, XII, 27; surtout *Gal.*, IV, 19; *I Cor.*, IV, 14. — [2] Fessler, *Institut. Patrologiæ*, t. I, p. 26-29.

nique, et fut sanctionnée par un décret de Boniface VIII, de 1298, où ce pape donne surtout le nom de « grands docteurs de l'Eglise » aux quatre Pères latins : saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire, et ordonne qu'ils recevront dans l'Eglise un culte particulier, « afin que, dit-il, ils se sentent d'autant plus honorés par l'Eglise qu'ils ont eux-mêmes donné à l'Eglise plus de lustre que les autres : » *ut ab ea (Ecclesia) tanto propensius honorari se sentiant, quanto ipsam præ cæteris excellentius illustrarunt.*

Outre les quatre noms que nous venons de citer, on comptait parmi les docteurs, tacitement ou expressément reconnus, les auteurs grecs suivants : saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome et saint Jean Damascène; et parmi les Latins : saint Léon le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Bernard depuis 1830, saint Hilaire depuis 1852, et saint Alphonse de Liguori depuis 1871. Il en est d'autres qui ne sont appelés docteurs et traités comme tels que dans l'office liturgique; ce sont : saint Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne; saint Isidore, évêque de Séville; saint Pierre Damien depuis 1828; saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, etc. On récite le *Credo* à la messe de leur fête, et l'introït commence par ces mots : *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus, et implevit eum Dominus spiritu sapientiæ et intellectus.*

§ 3. De l'autorité des Pères dans l'Eglise catholique.

Ainsi, l'Eglise catholique décernait le titre vénérable de Pères à ceux de ses maîtres qu'elle considérait comme les propagateurs et les apologistes véritables de sa doctrine. Elle voyait en eux les organes dont Jésus-Christ et l'Esprit saint s'étaient servis pour perpétuer leur action au sein de l'Eglise : *Ut in eis timeas non ipsos, sed illum qui ea sibi utilia vasa formavit et sancta templa construxit,* dit saint Augustin. C'est pourquoi le premier concile œcuménique de Nicée (325) disait que, selon le témoignage des Pères, le Fils de Dieu devait être appelé « consubstantiel au Père, » bien que cette expression ne fût pas dans l'Ecriture[1]. Le deuxième de Constantinople (381) obligeait les hérétiques macédoniens à déclarer fran-

[1] Comp. Athanas., *Epist. ad Afros,* n. 6.

chement : *Num vellent necne stare judicio Patrum qui floruerint antequam nascerentur illæ hæreses de quibus agebatur*[1]. Le troisième concile œcuménique d'Ephèse (431) exigeait qu'on établît la vraie doctrine en citant les maximes des Pères et en déclarant qu'il fallait croire *quod sacra sibi consentiens Patrum tenuisset antiquitas*[2]. Le concile de Chalcédoine, en 451, insistait sur l'obligation « d'être fidèle à la croyance des saints Pères et de se servir d'eux comme de témoins pour défendre sa foi : » *Ut sanctorum Patrum fidem servemus, iisque utamur testibus ad nostræ fidei firmitatem.* Le cinquième concile, tenu à Constantinople en 553, faisait cette solennelle profession de foi : « Nous confessons que nous embrassons et prêchons la foi qui a été donnée dans l'origine aux saints apôtres par notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, qui a été annoncée par eux dans l'univers entier, qui a été professée et expliquée par les saints Pères : » *Confitemur nos fidem tenere et prædicare ab initio donatam a magno Deo et Salvatore nostro Jesu Christo sanctis apostolis, et ab illis in universo mundo prædicatam, quam et sancti Patres confessi sunt et explanarunt.* En 680, le sixième concile œcuménique de Constantinople énonçait la même doctrine lorsqu'il disait : *Sanctorum et probabilium Patrum inoffense recto tramite iter consecutum, iisque consonanter definiens confitetur rectam fidem.* Enfin, le dernier concile œcuménique, célébré à Trente au seizième siècle, emploie souvent l'une pour l'autre et dans un sens identique les expressions de « doctrine de l'Eglise, » et de « consentement unanime des saints Pères. »

Ce consentement unanime doit se prendre dans le sens que lui donne saint Vincent de Lérins, dans son fameux *Commonitorium :* « Ce que tous ou plusieurs auront confirmé dans un seul et même sens, manifestement, fréquemment, persévéramment, ou ce qu'ils auront reçu, embrassé, transmis par une sorte de consentement tacite des maîtres, tout cela, nous le tenons pour indubitable, pour certain et définitif : » *Quidquid vel omnes, vel plures uno eodem sensu manifeste, frequenter, perseveranter, vel quodam consentiente magistrorum concilio, accipiendo, tenendo, tradendo firmaverint, id pro indubitato, certo, ratoque habeatur* (Common., cap. XXXIX),

[1] Socrate et Sozomène, *Hist. eccles.*, ad an. 381. — [2] *Concil. Eph.*, actio I ; Hard., *Coll. concil.*, t. I.

conformément à ces deux caractères qu'il assigne à la vraie tradition, l'universalité et la durée : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est.* Il montre dans le même ouvrage, ch. XLII, par les actes du troisième concile œcuménique d'Ephèse, comment la preuve traditionnelle doit être présentée.

Voici comment saint Augustin lui-même a développé cette preuve contre Julien, sectateur de Pélage, liv. I, n. 7 : « Voyez, lui disait-il, dans quelle assemblée je vous ai introduit. Voilà Ambroise de Milan, que votre maître Pélage a comblé de tant de louanges ; voilà Jean de Constantinople, voilà Basile et tous les autres, dont l'accord si unanime devrait vous toucher. Vous voyez réunis des hommes de tous les temps et de tous les pays, de l'Orient et de l'Occident, et ils n'arrivent point en un lieu où les hommes soient forcés d'aborder, mais à un livre qui puisse aller à tous les hommes. — Quant à celui qui s'éloigne du consentement unanime des Pères, celui-là s'éloigne de l'Eglise : » *Hic est Mediolanensis Ambrosius, quem magister tuus Pelagius tanta prædicatione laudavit. Hic est Constantinopolitanus Joannes, hic est Basilius, hic sunt et cæteri, quorum te movere deberet tanta consensio. Hos itaque de aliis atque aliis temporibus atque regionibus ab Oriente et Occidente congregatos vides, non in locum quo navigare cogantur homines, sed in librum qui navigare possit ad homines. — Qui (vero) ab unanimi Patrum consensu discedit, ab universa Ecclesia recedit.* (Cont. Jul., l. II, n. 37.)

Les Pères de l'Eglise forment donc comme le fleuve de la vie divine dont la source est en Jésus-Christ ; ce sont eux qui, avec l'enseignement verbal du ministère infaillible qui réside dans l'Eglise, perpétuent par leurs écrits, d'une manière ininterrompue, le dépôt de la doctrine chrétienne ; en sorte que leurs ouvrages constituent une partie de la tradition écrite[1] (παράδοσις ἐκκλησιαστική).

« Il faut savoir, dit Bossuet, distinguer les conjectures des Pères d'avec leurs dogmes, et leurs sentiments particuliers d'avec leur consentement unanime. Après qu'on aura trouvé

[1] On trouvera de longues explications sur l'importance des saints Pères dans Melchior Canus, *De locis theologicis*, lib. VIII ; Noël Alex., *Dissert.*, 16 ; Perrone, *Prælect. theol.*, in tract. *De locis theol.*, part. I, sect. 2, et dans son grand ouvrage, tome IX.

dans leur consentement universel ce qui doit passer pour constant, et ce qu'ils auront donné pour dogme certain, on pourra le tenir pour tel, par la seule autorité de la religion [1]. » (*Préf. de l'Apoc.*, t. II, p. 319.) C'est à cause de cette importance des Pères, et par conséquent de l'ancienne littérature chrétienne considérée comme deuxième source de la foi, que la première période, la période patristique, mérite d'être traitée avec plus de soins et de détails dans l'étude de la théologie catholique. Dans la seconde et dans la troisième période, au contraire, l'histoire littéraire du christianisme peut se rattacher plus facilement à l'histoire ecclésiastique. Une remarque importante qu'il convient de faire sur les écrits des saints Pères, car elle est d'une haute valeur, c'est qu'ils touchent de près aux mille incidents de la vie pratique; la plupart sont le fruit ou d'une expérience personnelle ou des nécessités de la vie journalière ; il s'agissait ou de réfuter des hérétiques, ou d'abolir un abus, ou d'insister sur le sérieux de la vie chrétienne, ou enfin de pousser à quelque grande résolution ; tandis que les auteurs des époques suivantes n'ont souvent pris la plume que pour consigner leurs propres réflexions ou pour établir quelque théorie scientifique.

§ 4. Des rapports de l'histoire littéraire du christianisme avec les autres branches de la théologie.

De toutes les branches de la théologie, c'est la dogmatique qui a le plus de rapport avec l'histoire littéraire du christianisme, obligée qu'elle est de prouver l'origine chrétienne de chaque dogme particulier par la Bible en même temps que par la tradition, c'est-à-dire par les écrits des Pères. Une démonstration basée sur les Pères sera d'autant plus victorieuse qu'elle s'appuiera davantage sur l'histoire de la littérature chrétienne traitée scientifiquement, c'est-à-dire, 1. qu'elle n'invoquera à son secours que des ouvrages authentiques, et 2. qu'elle n'assoiera pas sa preuve dogmatique sur des textes isolés, mais sur tout l'ensemble de la doctrine répandue dans les ouvrages des Pères.

L'histoire ecclésiastique trouvera dans l'histoire littéraire

[1] Addition du traducteur.

du christianisme scientifiquement élaborée, ses sources vraies et authentiques, comme aussi le secret d'interpréter les plus remarquables phénomènes de la science chrétienne. A ceux qui s'occuperont de morale, d'exégèse, de droit ecclésiastique et de pastorale, l'histoire de la littérature chrétienne fera connaître les hommes qui se sont particulièrement adonnés à ces diverses branches. Elle fournira aussi, pour le côté pratique de la vie chrétienne, d'excellents modèles à imiter; car les biographies des plus éminents auteurs du christianisme, notamment celles des écrivains des deux premiers siècles, sont de véritables vies de saints.

Représentants de la tradition chrétienne et de la vie ascétique, les saints Pères ont une valeur à la fois théorique et pratique qui intéresse toutes les époques.

§ 5. Les règles de la critique.

Jamais la critique n'a eu plus d'occasions de s'exercer que sur le terrain qui nous occupe. N'a-t-on pas vu naître, dès les premiers temps de l'ère chrétienne, à côté des Evangiles et des Actes des apôtres par saint Luc, des évangiles et des actes apocryphes? et dans le second et le troisième siècles, une pieuse fraude n'a-t-elle pas attribué aux apôtres jusqu'à quatre-vingt-cinq canons et huit livres de constitutions?

Il importe donc de rechercher avec soin si les documents qu'on a sous les yeux sont ou authentiques et intacts *(authentica, genuina, integra)*, ou apocryphes et supposés *(spuria)*, ou douteux et incertains *(dubia)*; s'ils n'ont pas été falsifiés par des additions ou des retranchements *(corrupta interpolatione sive mutilatione)*. Les règles qu'a établies la critique pour résoudre ces questions reposent sur des raisons intrinsèques et sur des raisons extrinsèques. Les premières se tirent principalement des renseignements fournis sur l'auteur et sur ses écrits par l'époque où il a vécu ou par les époques suivantes; les secondes sont fondées sur l'examen de la doctrine et des sentiments de l'auteur, sur son style, sur son siècle, sur son école et sa nationalité, sur le caractère et sur les institutions de son époque [1].

[1] Fessler, *Institut. Patrol.*, t. I; Héfelé, *Revue de Tubingue*, 1842, p. 437.

Il faut établir aussi la crédibilité des témoins et peser la valeur des témoignages contraires.

§ 6. Editions des écrivains ecclésiastiques. — Leurs collections.

Dès les premiers temps de l'imprimerie, des libraires à la fois entreprenants et doués d'un vaste savoir, Robert et Henri Estienne à Paris, Aldus Manutius à Venise, Froben, Oporin, etc., à Bâle, s'appliquèrent d'abord à reproduire les saintes Ecritures, les classiques grecs et romains, puis les Œuvres des saints Pères. Le célèbre humaniste Désiré Erasme (mort en 1536) prit une part active à l'édition des saints Pères qui fut publiée à Bâle dans le commencement du seizième siècle. Ce fut donc à Bâle que parurent les premières éditions de la plupart des saints Pères : elles étaient loin d'atteindre à la perfection, car elles étaient incomplètes[1] et la correction laissait à désirer.

Ces éditions furent reléguées au second rang par les travaux des bénédictins réformés de Saint-Maur, des oratoriens (Gallandi), des jésuites (Pétau, Corder, Rader, Gretser, Fronton-le-Duc, Garnier, Chifflet, Sirmond, Hardouin), et des dominicains (Combéfis et Lequien). Grâce aux ressources que ces religieux trouvèrent dans leurs ordres, au zèle persévérant qu'ils déployèrent sur ce terrain, et qui se continue de nos jours, ils surpassèrent tous leurs devanciers. Les excellentes éditions publiées par leurs soins contiennent : 1. la biographie détaillée des saints Pères; 2. une indication de leurs ouvrages plus complète, disposée souvent par ordre chronologique et signalant les écrits apocryphes; 3. le résumé de leur doctrine; 4. l'explication de certains passages difficiles; 5. des tables mieux soignées, car elles sont à la fois alphabétiques et méthodiques : ce sont les seules à consulter pour les travaux scientifiques. La plupart des éditions originales parurent à Paris et furent réimprimées à Venise.

[1] On sait que les premières impressions sorties des célèbres ateliers de Mayence, Strasbourg, Rome, Paris, Venise, Augsbourg et Bâle furent appelés *Incunables*. La plupart des bibliographes terminent à l'an 1500 l'époque des *Incunables;* quelques-uns cependant l'étendent jusqu'en 1520, et même jusqu'en 1536. — Voir sur les *Incunables* l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber.

Cf. Herbst, *Services rendus à la science par les bénédictins de Saint-Maur et les oratoriens* (*Theol. Quart.-Schrift*, 1833-1835). Ces éditions, toutefois, ont encore bien des défauts; les ouvrages y sont incomplets, et la critique qui a présidé à l'établissement du texte laisse à désirer. (Cf. Ang. Maï, *Nova biblioth. Patr.*, t. I, p. XVII, et Valarsi dans la préface de son édition des *Œuvres de saint Jérôme*.)

Outre ces éditions des saints Pères, on a encore publié les collections suivantes :

1. *Maxima bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*, etc. Lugd., 1677, 27 vol. in-fol. Le premier volume contient la table des ouvrages réimprimés (les ouvrages grecs ne contiennent que la traduction latine), et un *index generalis materiarum*. Cette collection s'étend jusqu'au quinzième siècle, et ne renferme que des auteurs d'ouvrages peu volumineux. On doit au bénédictin Le Nourry un *Apparatus ad Biblioth. maxim.*, Lugd., 1703-1715, en 2 vol., avec de longues et savantes dissertations sur les Pères des quatre premiers siècles.

2. *Bibliotheca veterum Patrum, antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum*, de l'oratorien André Gallandi. Venet., 1765, 14 vol. in-fol. Cette collection ne renferme également que des œuvres peu étendues ; on y trouve surtout des apologies et un recueil des plus anciennes épigraphes apocryphes. Les ouvrages grecs sont reproduits dans le texte original, avec accompagnement d'une traduction latine, d'excellentes dissertations, de plusieurs corrections de texte, d'explications de passages obscurs et difficiles.

3. J.-S. Assemani *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* (recueil de morceaux syriaques, arabes, persans, turcs, hébreux et arméniens). Romæ, 1719, 4 vol. in-fol.

4. La plus complète collection des auteurs latins et grecs a paru dans le *Cursus completus Patrologiæ*, éd. Migne, Paris, 1843 et suiv. Les Latins commencent à Tertullien et finissent au pape Innocent III, 217 volumes in-4°. Les tomes 218-221 contiennent les tables générales et les tables spéciales. Les Grecs, depuis les Pères apostoliques jusqu'à Photius, occupent 104 volumes de la première série; la seconde série s'étend jusqu'au quinzième siècle (de Photius à Bessarion, 890-1453), tomes 105-162, Paris, 1862-1867. La traduction latine mise en regard n'est guère qu'une réimpression des excellents travaux

des bénédictins, dont les tomes et les pages sont indiqués; cependant les éditions nouvelles y sont aussi signalées, et on y trouve des corrections de texte, des dissertations et des éclaircissements[1].

Cette collection des Pères grecs et latins renferme aussi la plupart des morceaux détachés ou des ouvrages récemment découverts appartenant à divers auteurs ecclésiastiques, et reproduits par le théologien anglican Grabe, dans le *Spicilegium sanctorum Patrum et hæreticorum,* dans les *Reliquiæ sacræ* des deuxième et troisième siècles, de Routh, ainsi que dans les trois collections suivantes du célèbre bibliothécaire du Vatican, Angelo Maï : *Scriptorum veterum nova collectio,* Romæ, 1825-1838, 10 vol. in-4°; *Spicilegium romanum,* Romæ, 1839-1844, 10 vol. in-8°; *Nova Patrum bibliotheca,* Romæ, 1852 et seq., 7 vol. in-4°, et enfin dans le *Spicilegium Solesmense,* du bénédictin français Dom Pitra, Parisiis, 1852 et seq.,

[1] Comme la collection grecque, à partir de Photius, manque de tables générales et spéciales, nous donnons ici, d'après le P. Gams, la liste des historiens ecclésiastiques grecs depuis Photius jusqu'à Bessarion (890-1453), tels qu'ils figurent dans la seconde série de la *Patrologie grecque* de Migne (t. CV-CLXIII, Paris, 1862-1867), soit parce que cette seconde série est encore peu connue, soit parce que ces historiens ne sont pas d'un facile accès.

Tome CV, Paris, 1862, Nicetæ Paphlagonis, qui et David, Nicetæ Byzantini *Opera, S. Josephi Hymnographi, Theognosti monachi,* Anonymi *Vita S. Nicolaï Studitæ* (ann. 890-900). — Tome CVI, Andreæ, Cæsareæ archiepiscopi, et Arethæ, discip. ejus et successoris, *Op. omnia.* Acced. Josephi Christiani, Nicephori philos. Christ., Joannis Geometræ, Cosmæ Vestitoris, Leonis Patricii, Athanasii, Corinth. episc., *Scripta vel fragmenta. Opusc. scripturistica, liturgica, moralia incertæ ætatis.* Paris, 1863 (ann. 900-915). — Tome CVII, Leonis Sapientis (mort en 971), *Opera omnia,* nunc primum in unum corpus collecta. — Tome CVIII, Theophanis *Chronographia;* Leonis grammatici, auct. inc. *Vita Leonis Armeni, Anastasii bibliothecarii historiarum sui temporis quæ supers.* (990-940). — Tome CIX, *Historiæ byzantinæ scriptores post Theophanem,* ex edit. Combefisii; acc. Jos. Genesii *Historia* de rebus constantinopolitanis (ann. 813-948). — Tome CX, *Chronicon* Georgii monachi cogn. Hamartoli (ann. 914). — Tome CXI, Nicolaï, Constant. archiep. *Epistolæ* (acc. Basilii Neopatrensis metrop., Basilii Minimi, Gregorii, Cæsaræ presb., *Opusc., vita S. Clementis Bulgarorum episcopi;* Moyses Syrus, Theodor. Daphnopata, Nicephorus pr. Constantinop , enfin Eutychii Alexandrini patriarchæ *Annales ad annos usque Hejiræ islamiticæ* (ann. 925-956). — Tomes CXII, CXIII, Paris, 1864, Constantini Porphyrogeniti (mort en 859) *Scripta,* nunc primum in unum collecta, 2 vol. — Tomes CXIV-CXVI, Symeonis Logothetæ, cognom. Metaphrastæ, *Opera omnia, ascetica, parænetica, canonica, historica,* 3 vol. — Tome CXVIII. *Leonis diaconi historiæ,* lib. X (ann. 959-975), e recens. Carol. Ben.

4 vol. Le *Spicilegium Liberianum*, de Fr. Liverani, Florent., 1865, n'a pas encore été utilisé dans les collections de Migne.

5. *Auctuarium novum græco-latinæ Patrum bibliothecæ*, Paris, 1648, puis *Auctuarium novissimum bibliothecæ græcorum Patrum*, Paris, 1672, ensemble 4 vol. in-fol., par le dominicain Combéfis.

6. *Collectio nova Patrum et scriptorum græcorum*, Paris, 1706, 2 vol. in-fol., par le bénédictin Montfaucon.

7. *Spicilegium veterum aliquot scriptorum*, par le bénédictin L. d'Achéry, Parisiis, 1655-1677, 13 vol. in-4°. *Nova edit.*, Paris., 1783, 3 vol. in-fol.

8. *Veterum Analecta*, de Mabillon, Parisiis, 1675 et seq., 4 vol. in-8°; editio 2ª, 1723, in-fol. Le même, et Mich. Germain : *Museum Italicum*, ed. 2ª, Parisiis, 1724, 25 vol. in-4°.

9. Petr. Coustant, ord. S. Bened., *Epistolæ rom. Pontificum ab anno Christi* 67 *ad annum* 440. Parisiis, 1721 in-fol. Edit.

Hase. Menologium Basilii — jussu ed. — Acc. Hyppolyti Thebani, Georgidis monachi, etc., *Scripta.* — Tomes CXVIII, CXIX, Œcumenii *Opera omnia*, juxta edit. parisiensem anni 1631, 2 vol. — Tome CXX, Joannis Xiphilini, Symeonis junioris *Opera.* Acc. Joannis Euchaitæ, Theodori Sconii, etc., *Scripta.* — Tomes CXXI, CXXII, Gregorii Cedreni mon. (vers. 1057), *Compendium historiarum ab O. C.* jusqu'en 1057; Joannis Scylitzæ Curapalatæ, Michaelis Pselli (mort vers 1110), *Opera*, t. II. — Tomes CXXIII-CXXVI, Theophylacti, Bulgar. archiep. (mort en 1107). *Of. quæ reperiri pot. omnia.* Accedit Mariæ Bern. de Rubeis *Dissertatio* (Venet., 4 vol. in-folio., 1754). — Tome CXXVII, Nicephori *Historiarum* lib. IV. Constantini Manassis *Chronicon;* Nicolaï, etc., quæ supersunt. — Tome CXXVIII-CXXXI. Euthymii Zigabeni (mort après 1118) *Opera omnia* (ed C. F. Matthæi. Lips., 1792, 3 vol.). — Tome CXXXII, Theophanes, *Homiliæ in Evangelia dominicalia et festa totius anni*, ex editione Francisci Scorsi. — Tome CXXXIII. Cinnami (vers. 1183) *Historiarum* lib. VII (ann. 1118-1176) ex editione du Cangii; acced. Arsenii, Lucæ Chrysobergæ, etc., quæ supersunt. Par., 1865. — Tomes CXXXV, CXXXVI, Zonaræ (mort vers 1130) *Opera omnia.* Accedunt Eustathii Thessalonicensis *Scripta.* — Tomes CXXXVII, CXXXVIII, Theodori Balsamonis (mort en 1205), patriarchæ Antioch., *Opera omnia*, acc. Joannis Zonaræ et Aristeni *Comment. in canon. sanct. apost.*, etc. — Tomes CXXXIX, CXL, Nicetæ *Opera omnia.* Præmittunt. Joelis, Isidori Nicetæ Maroniensis, Joannis Citri, Marci Alexandrini *Scripta*, quæ supersunt. — Tome CXLI, J. Vecci (mort vers 1285), *Op. omnia*, quibus nunc primum accensetur *Refutatio libri Photii de processione Spiritus sancti*, editore et interprete Dr J. Hergenrœther, etc. — Tome CXLII, Nicephori Blemmidæ (vers 1255) *Opera omnia;* præmitt. Gregorii Cyprii, Athanasii *Scripta varii argumenti.* — Tomes CXLIII, CXLVI, Ephræmus Chronographus, Theoleptus Philadelphiens. metrop., Georgii Pachymeræ *Hist. Mich. Palæologi* (ann. 113-1332) et *Andronici Palæologi*, etc.; Theod. Metochita, Matthæus Blastares. — Tomes CXLV-CXLVII, Nicephori

Schænemann, Gotting., 1796, in-8°, continué par Thiel. Lips., 1867, sur les manuscrits laissés par Coustant.

10. Des éditions portatives d'anciens auteurs ecclésiastiques, reproduites d'après les meilleures éditions, ont été données par Oberthur, *Opera Patrum græcorum,* græc. et lat., Wirceb., 1777-1792, 21 vol. in-8° (Justin, Clément d'Alexandrie, Origène); par Richter, *Opera Patrum latinorum,* ibid., 1780-1791 (Cyprien, Arnobe, Firmin Materne, Lactance, Hilaire, Optat de Milève); insérés de nos jours dans la *Bibliotheca Patrum græcorum* (selecta), Lips., 1826 et seq., par Gersdorff, *Bibliotheca Patrum latinorum,* Lips., 1826 et seq. Deux ouvrages qui témoignent de l'intérêt que les protestants eux-mêmes attachent à la littérature patristique. *Sanctorum Patrum opuscula selecta,* ed. Hurter, Soc. Jes., Œniponte, 1868 et suiv., 24 vol. in-16. On fonde de grandes espérances sur la publication du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum,* par l'Aca-

Callisti *Historiæ,* lib. XVIII. Præmitt. *Syntagm. Matthæi Blastaris contin.,* et Theoduli monachi *Orat. et Epistolæ* (1332-1335). — 4 alii Callistus, Nicephorus monachus, Maximus Planudes. — Tomes CXLVIII, CXLIX, Nicephori Gregoræ *Byzantinæ historiæ,* lib. XXXVII (ann. 1340); *Scripta alia* Niceph. Nilus Cabasilas, Theodor. Meliteniota, Georg. Lapitha (ann. 1349). — Tomes CL, CLI, Gregorii Palmæ *Opera omnia,* acced. Gregorii Sinaitæ, Constantini Armenopuli, Marcarii Chrysocephali, Joannis Calecæ, Theophanis Nicœni, Nicolai Cabasilæ, Gregorii Acindyni, Barlaami de Seminaria, quæ supersunt (ann. 1345-1350). — Tome CLII, Paris., 1866, Manuelis Calecæ *Opera,* acc. Joannis Cyparissiotæ, Matthæi Cantacuzeni (eximperatoris, mort vers 1380) *Opera omnia,* accedit Joann. Palæologi, etc., *Scripta.* — Tome CLV, Symeonis Thessalonic. archiep. *Opera omnia.* — Tome CLVI, Manuelis II Palæologi (mort en 1425) *Opera omnia,* acced. Georgii Phranzæ (mort après 1477) *Chronicon;* 1259-1477). — Tome CLVII, Georgii Codini *Opera omnia.* Accedit Ducæ *Historia byzantina, a Joanne Palæologa, anno Christi* 1341 *ad ann.* 1462. — Tome CLVIII, Michaelis Ghycæ (sæc. XII, ant. 15), *Opera omnia.* Accedunt Josephi patriarchæ (mort en 1439 à Florence). Joann. diaconi, etc., *Epistolæ.* — Tome CLIX, Laonici Chalcocondylæ (1470) *Historia de origine atque rebus Turcorum et imperii Græcorum interitu,* lib. X, 1298-1462. Accedunt Josephi Methonensis (vers. 1439) *Scripta,* Leonardi Chiensis, Isidori (de Rievo), *Epistolæ historicæ.* — Tome CLX, Gennadii, qui et Georg. Scholarius (vers 1458), *Opera omnia.* Accedunt Nicolai V, Gregorii Mammæ, Georgii Gemisti Plethonis, Matthæi Camaristæ, Marci Ephesimi, *Opuscula et epistolæ.* — Tome CLXI, Bessarionis (mort en 1472) *Opera omnia,* accedunt virorum doctorum suppellectili litteraria selecta quædam. — Tome CLXII, Michaelis apostolici *Op. supplementa* (série d'auteurs du troisième au seizième siècle, la plupart réimprimés sur la *Nova bibliotheca* du cardinal A. Maï); voir le rapport d'Hergenrœther sur la seconde série de la *Patrologie grecque* dans *Bonner-theolog. Literatur blatt,* 1867, p. (337) 440-447.

démie impériale de Vienne. Trois volumes ont paru depuis 1866 (Sulpice Sévère, Minucius Félix et saint Cyprien).

11. Une traduction allemande des Pères de l'Eglise (et non des auteurs ecclésiastiques) commencée à Kempten en 1831, est parvenue au 37e volume in-8°, et comprend jusqu'à saint Ephrem de Syrie inclusivement. (Sans valeur.)

Déjà précédemment, le protestant Rœsler avait publié, sous le titre de *Bibliothèque des Pères de l'Eglise,* des extraits traduits en allemand. Ce travail, estimable pour son temps, s'étendait jusqu'aux écrivains qui ont vécu pendant la querelle des iconoclastes, au huitième siècle. Lips., 1776-1786, dix parties. Tout récemment Œhler a publié en traduction allemande, avec texte original, un choix des Œuvres des saints Pères sous le titre de : *Bibliothèque des saints Pères.* Lips., 1858, tome I-IV.

La plupart de ces collections et d'autres encore sont indiquées dans le catalogue de J.-G. Dowling, intitulé : *Notitia scriptorum SS. Patrum aliorumque veterum ecclesiasticorum monumentorum, quæ in collectionibus anecdotorum post annum Christi* 1700 *in lucem editis continentur.* Oxoniæ, 1839. (Il y manque le *Spicilége* d'Ang. Maï, sa *Nova Patrum Bibliotheca,* et le *Spicilegium Solesmense* de Dom Pitra.)

§ 7. Travaux entrepris sur l'histoire de la littérature chrétienne.

Les premiers débuts d'une Histoire de la littérature chrétienne, avec de courtes notices biographiques et l'indication des ouvrages des auteurs, se rencontrent :

1. Dans saint Jérôme, natif de Stridon, en Dalmatie (mort en 420) : *De viris illustribus, seu catalogus de scriptoribus ecclesiasticis.* L'ouvrage, divisé en 135 chapitres, contient 135 écrivains ecclésiastiques, commençant par les apôtres Pierre, Jacques le Mineur, etc., et finissant à l'auteur lui-même, saint Jérôme.

Plus tard, sous le même titre ou sous des titres analogues, mais dans le même esprit, cet ouvrage a été successivement continué par Gennade, prêtre de Marseille (vers 490) ; par Isidore, évêque de Séville (636) ; par Ildefonse, archevêque de Tolède (mort en 667); puis, après un long intervalle, par

Honorius, prêtre d'Autun (mort en 1120), et Sigebert de Gemblours (mort en 1112); par Henri de Gand, en Flandres (mort vers 1293); par Pierre, religieux du Mont-Cassin, avec un supplément de Placide; par Tritheim, abbé des bénédictins de Sponheim (entre Trèves et Mayence), et ensuite du couvent des Ecossais de Saint-Jacques, faubourg de Wurzbourg (mort en 1516), et enfin par Le Mire, chanoine de la cathédrale d'Anvers (mort en 1640) jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Au commencement du dix-huitième, saint Jérôme, y compris tous ses continuateurs jusqu'à Le Mire, a été réédité avec des remarques historiques et critiques par le protestant J.-Alb. Fabricius, professeur au gymnase de Hambourg, sous le titre de : *Bibliotheca ecclesiastica*. Hamb., 1718, in-fol.

2. Dans l'Eglise grecque, Photius, patriarche de Constantinople (mort en 891), a rédigé un ouvrage semblable sous le titre de : Μυριοβίβλιον ἢ Βιβλιοθήκη, cité ordinairement sous le nom de *Photii Bibliotheca*. Il a été édité en grec et en latin par Hœschel et Schott, Rothomagi, 1653, in-fol.; en grec, par Emmanuel Becker, Berol., 1824, 2 vol. in-4°; par Migne, série grecque, tomes CIII-CIV. C'est un mélange bigarré de 280 auteurs chrétiens et païens tels qu'on les lisait alors, sans ordre chronologique; ils sont souvent très-bien caractérisés. On y trouve aussi quantité d'extraits d'auteurs dont la plupart des ouvrages sont aujourd'hui perdus.

3. Un ouvrage qui rentre dans le genre de celui de saint Jérôme a été publié au commencement du dix-septième siècle par le cardinal Bellarmin, sous ce titre : *Liber de scriptoribus ecclesiasticis,* depuis les auteurs de l'Ancien Testament jusqu'en 1500, Rome, 1613. Il a été élaboré et complété par son confrère Labbe. On s'en est beaucoup servi et il a eu de nombreuses éditions. Oudin, moine apostat de l'ordre des Prémontrés, l'a complété à son tour dans son *Supplementum de scriptoribus ecclesiasticis a Bellarmino omissis,* ad annum 1460, Parisiis, 1686.

4. Les travaux des bénédictins de Saint-Maur et des autres ordres religieux ayant développé le goût des études patristiques au-delà de toute prévision, les résultats épars des recherches faites par ces savants furent recueillis par N. Le Nourry, bénédictin français, dans son *Apparatus ad Bibliothecam maximam veterum Patrum,* etc., Parisiis, 1703-1715,

2 vol. in-fol. ; — par l'abbé Tricalet, en sa *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise*, Paris, 1757-1762, 9 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme la vie des auteurs, leurs meilleurs écrits, un aperçu de leur doctrine et des sentences ; — en latin sous ce titre : *Tricaletti Bibliotheca manualis Ecclesiæ Patrum*, Bassani, 1783, 9 vol. ; — par Schramm, bénédictin allemand de Banz : *Analysis fidei Operum sanctorum Patrum et scriptorum ecclesiasticorum,* Aug. Vind., 1780-1795, 18 vol. in-8° ; — par un religieux du même monastère, Placide Sprenger : *Thesaurus rei patristicæ, seu dissertationes præstantiores ex* N. Le Nourry, Gallandi, etc., 3 vol. in-4°, Wirceb., 1782-1794 ; — par Lumper, prieur des bénédictins de Saint-Georges, à Villingen : *Historia theologico-critica de vita, scriptis et doctrina sanctorum Patrum aliorumque scriptorum ecclesiasticorum trium primorum sæculorum,* 13 vol. in-8°, Aug. Vind., 1783-1799. Ce travail d'élaboration, souvent traité avec indépendance, est parfaitement exécuté.

Outre ces divers ouvrages, l'histoire de la littérature chrétienne a suscité, comme l'histoire ecclésiastique, des travaux qui se distinguent surtout par leur caractère scientifique.

En France.

5. Ellies Dupin, docteur de Sorbonne et professeur de philosophie au Collége royal, a publié une *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* contenant leur biographie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages, le sommaire de ce qu'ils renferment, un jugement sur leur style et leur doctrine. On trouve à la fin l'indication des conciles, et, pour quelques siècles, le récit des faits qui intéressent particulièrement l'histoire ecclésiastique jusqu'à son temps (il mourut en 1719). Il compléta son œuvre par la *Bibliothèque des auteurs séparés de la communion de l'Eglise romaine des seizième et dix-septième siècles,* continuée jusqu'au dix-neuvième siècle, par l'abbé Gouget, Paris, 1686 et suiv., 3e édit., 1698, 47 vol. in-8° ; Amsterdam, 1693-1715, 19 vol. in-4°. La traduction latine, Paris, 1692 et suiv., 3 vol. in 4°, ne va que jusqu'à saint Augustin et n'est pas exacte. Dupin a fait preuve de talent et de goût, mais il travaillait trop vite et ne portait qu'un médiocre intérêt aux auteurs du moyen âge, dont il

n'avait pas l'intelligence et qui d'ailleurs souriaient peu aux gallicans. L'oratorien Richard Simon, dans sa *Critique de la Bible de M. Dupin* (Paris, 1730, 4 vol. in-4°), a fait une censure outrée des bévues de Dupin sur les anciens auteurs, et particulièrement sur les écrivains de la Bible.

6. Un ouvrage plus complet et plus exact que son devancier, c'est l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* du bénédictin Remy Ceillier, Paris, 1729-1763, 23 volumes in-4°. Ce travail s'étend jusqu'à Innocent III et jusqu'à Guillaume, évêque de Paris (mort en 1244). Les matières sont les mêmes que dans Dupin, avec cette différence, indiquée par l'auteur lui-même, vol. XXIII, p. 11 : « Les analyses des auteurs ecclésiastiques font *l'objet principal* de notre ouvrage. » Sa diction est moins agréable que celle de Dupin. La librairie Vivès en a donné, en 1860, une nouvelle édition en 15 vol. in-4°, enrichie d'additions et de notes nombreuses, mais qui laissent à désirer.

7. Nous devons également mentionner ici l'ouvrage qu'a publié Tillemont sur l'histoire de l'Eglise, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique,* ainsi que l'*Histoire littéraire de la France*[1], par la congrégation des bénédictins, Paris, 1733, 20 vol. in-4°.

8. Caillau a donné une sorte d'aperçu général sous le titre d'*Introductio ad sanctorum Patrum lectiones* (vita, opera, præcipuæ editiones, modus concionandi).

9. D'autres ouvrages destinés à un cercle de lecteurs plus étendu ont paru récemment en France : *Etudes sur les Pères de l'Eglise,* par Charpentier : beaucoup de phrases et peu de fond. — *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle,* par Villemain : beaucoup de rhétorique aussi, avec une plus grande connaissance des détails. *Cours d'éloquence sacrée,* Paris, 1857-1868, par l'abbé Freppel, professeur à la Sorbonne, aujourd'hui évêque d'Angers, 12 vol. Détaillé et attrayant. (Les Pères apostoliques, les apologistes grecs du deuxième siècle : saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, Clément d'Alexandrie, Origène.) Quelques-uns de ces volumes ont eu deux éditions.

[1] La maison Victor Palmé, à Paris, en a publié une nouvelle édition en 16 vol. in-4° sous la direction de M. Paulin Paris, de l'Institut.
(Note du traducteur.)

En Allemagne.

En Allemagne, si l'on excepte les ouvrages de Schramm, Sprenger et Lumper, mentionnés plus haut, les travaux sur la Patrologie ne sont que des compilations de traités particuliers, provoquées par la commission impériale des études de Vienne, tels que :

10. *Patrologia ad usus academicos,* par Wilhelmus Wilhelm; production misérable, Frib. Brisg., 1775, suivie des travaux, également insignifiants, de Tobenz, Vienne, 1779, et de Macaire de Saint-Elie, Gratz, 1781.

11. Winter, dans son *Histoire critique des plus anciens témoins du christianisme,* ou *Patrologie,* Munich, 1784 (sur les trois premiers siècles), a fait un effort vers la critique, mais il est tombé dans l'excès.

12. Les *Institutiones patrologicæ* de Wiest, Ingolst., 1795, sont très-superficielles. La *Bibliographie des Pères de l'Eglise,* de Goldwitzer, Landshut, 1828, et sa *Patrologie unie à la patristique,* Nuremb., 1833-1834, 2 vol., sont sans critique et sans valeur.

13. Les ouvrages suivants ne valent pas beaucoup mieux : *Manuel de patrologie,* par Annegarn, Munster, 1839 ; *Manuel de patrologie,* par Locherer, Mayence, 1839. Par contre, l'*Esquisse de l'histoire de la littérature chrétienne,* jusqu'à la fin du quinzième siècle, par Busse, Munster, 1828, 2 vol., est utile à consulter. La *Patrologia generalis* (1er vol.), et la *Patrologia specialis* (2e vol.), en deux parties, sur les cinq premiers siècles, de Permaneder, est trop superficielle et trop informe, par conséquent peu utile. Quant au nouveau travail du vicaire Magon, *Manuel de patrologie,* Ratisb., 1864, 2 vol., il n'atteste aucune connaissance littéraire et scientifique, et est par conséquent rempli de fautes.

Voici les ouvrages les plus marquants publiés dans ces derniers temps :

14. *Patrologie* ou *Histoire de la littérature chrétienne,* de Mœhler, publiée par Raithmayr, Ratisb., 1840. Malheureusement, il n'a paru qu'un seul volume, sur les trois premiers siècles; — *Institutiones patrologicæ,* par Fessler, Œniponte, 1850-1851, 2 vol., jusqu'à Grégoire le Grand; — *Esprit de la tradition chrétienne, où l'on essaie de présenter, selon leur*

rapport intrinsèque, les œuvres des principaux auteurs, et d'en donner l'intelligence à l'aide de courts extraits, par Deutinger, Ratisb., 1850-1851, 2 vol. (jusqu'à saint Athanase inclusivement).

15. Quant aux travaux particuliers entrepris sur les saints Pères, surtout au point de vue philosophique, nous trouvons chez les protestants : l'*Histoire de la philosophie chrétienne,* de Ritter, Hambourg, 1841, 1er et 2e vol.; chez les catholiques : l'*Histoire de la philosophie de l'ère patristique,* par Stœckl, Wurzb., 1853, 2 vol.; la *Philosophie des Pères de l'Eglise,* par Huber, Munich, 1854. L'un et l'autre s'appuient fréquemment sur Ritter.

Il serait à désirer qu'on nous donnât une introduction à l'étude des auteurs ecclésiastiques qui entrât plus avant dans le cœur du sujet et qui fût véritablement pratique. Ce qu'on trouve à ce sujet dans le *Petit traité de la lecture des Pères,* par le chartreux Noël Bonaventure, *Argonensis,* Paris, 1688 ; en latin : *De optima methodo legendorum Ecclesiæ Patrum,* Taur., 1742, et Aug. Vind., 1756, in-8°, et dans les ouvrages patrologiques de Permaneder et de Fessler, est trop superficiel et trop indigeste.

Parmi les protestants.

Outre les travaux de Fabricius et de Rœsler, déjà mentionnés, nous citerons encore :

1. *Historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum,* jusqu'au quatorzième siècle, par Cave, Lond., 1689; Basil., 1741 et seq.; édit. 3e, Oxon., 1740, 2 vol. in-fol. Les notices qu'elle renferme, tout en n'ayant souvent qu'un caractère extérieur, sont la plupart rédigées avec soin. Ce sont, du reste, les protestants anglicans qui ont montré le plus d'ardeur pour l'ancienne littérature chrétienne, grâce au trente-quatrième article de leur livre de prières. L'ouvrage de Cave a été continué jusqu'au seizième siècle par H. Wharton et Rob. Gerens.

2. *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis,* Lips., 1722, 2 vol. in-fol., jusqu'au quinzième siècle inclusivement, par Casimir Oudin. Cet ouvrage a d'excellentes parties.

3. *Bibliotheca theologica selecta,* par Walch, à laquelle on a

ajouté plus tard : *Bibliotheca patristica,* Ienæ, 1757-1765 et 1770. Editio nova ab J. T. Lebr, Danzio, Ienæ, 1834.

4. *Bibliotheca historico-litteraria Patrum latinorum a Tertulliano ad Gregorium M. et Isidorum Hispalensem,* Lips., 1792-1794, en 2 vol.

5. Bæhr a composé : 1. *les Poètes et les Historiens chrétiens;* 2. *la Théologie chrétienne romaine;* 3. *la Littérature chrétienne et romaine de l'époque carlovingienne,* Carlsr., 1836, 3 vol., *Suppléments* à son *Histoire de la littérature païenne romaine.* Comme philologue, l'auteur se renferme exclusivement dans la partie historique, littéraire et esthétique; il ne s'occupe point de théologie.

6. A cette classe d'écrivains se rattache, au moins partiellement, le théologien suisse et protestant Bœhringer, par son *Histoire de l'Eglise en biographies,* Zurich, 1842, 2 vol., jusqu'au seizième siècle. Une seconde édition en a paru depuis 1861. Il y a là quantité d'excellentes choses gâtées par un rationalisme fanatique et effréné, et par des bévues.

7. Le professeur Ueberweg, à Kœnigsberg, a donné un excellent travail sur la littérature des Pères dans son *Esquisse de l'histoire de la philosophie au temps des Pères et de la scolastique* (Berlin, 1864). La troisième édition est de 1868.

DE L'INFLUENCE DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE SUR LES ORIGINES DE LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

Cf. Mœhler, *Patrologie,* 1er vol., pag. 27-48.

Pour donner une idée exacte des origines et des développements successifs de la littérature chrétienne, il nous semble nécessaire de caractériser, au moins dans ses traits généraux, le génie de la littérature grecque et romaine, son influence sur la littérature chrétienne, puis la différence qui en est résultée entre la littérature chrétienne chez les Grecs et la littérature chrétienne chez les Romains.

§ 8. La langue et la littérature romaine. — La langue et la littérature grecque.

La langue hébraïque n'était guère propre à servir de véhicule à une religion aussi universelle que le christianisme. Comme les langues sémitiques, elle était généralement trop pauvre et marquée d'une empreinte de nationalité trop exclusive. Elle était, de plus, trop allégorique, trop vague, et n'avait jamais été employée aux investigations abstraites de la science. La preuve de cette impropriété a été fournie plus tard par les cabalistes, qui furent obligés de recourir aux images les plus étranges pour donner à leurs pensées une forme trop défectueuse. Dans la suite, il est vrai, le syriaque et surtout l'arabe finirent par se plier aux exigences de la science, mais ce ne fut pas sans une intervention manifeste de la langue grecque : cela est vrai surtout des Arabes mahométans ; c'est la littérature grecque qui leur a donné, à eux et à leur langue, les instruments de la science.

Il était donc très-naturel que les chrétiens se servissent d'abord de la langue grecque, et lui empruntassent le vêtement dont ils avaient besoin pour leurs idées nouvelles. Par la richesse de ses formes et la flexibilité de son génie, cette langue se prêtait admirablement aux besoins multiples de la théologie chrétienne. Le peuple grec, doué à la fois du talent spéculatif et du sens pratique, joignant à un goût très-vif pour le beau dans la nature un amour ardent pour sa nation, avait formé une littérature d'une richesse incomparable ; nous allons y jeter un rapide coup d'œil.

Le dernier écrivain qui ait retracé l'histoire de la littérature grecque, Bernhardy[1], la divise dans les six périodes suivantes : 1. des éléments de la littérature grecque jusqu'à Homère ; 2. depuis Homère (950 ans avant Jésus-Christ) jusqu'aux guerres des Perses, ou littérature des différentes tribus ; 3. depuis les guerres des Perses (490 ans avant Jésus-Christ) jusqu'à Alexandre le Grand, apogée de la littérature attique ; 4. depuis Alexandre le Grand (336-323 avant Jésus-Christ) jusqu'aux empereurs romains ; 5. depuis Auguste jusqu'à Justinien ou à la littérature des sophistes, ou fin de la

[1] *Esquisse de la littérature grecque, avec une revue comparative de la littérature romaine,* 2e édit. Halle, 1852, un vol. (en allemand).

philosophie spéculative et de la littérature païenne chez les Grecs; 6. depuis Justinien (527-566 après Jésus-Christ) jusqu'à la prise de Constantinople (1453), ou littérature byzantine chez les chrétiens.

Dans les différents domaines de cette littérature, le point culminant a été atteint, en philosophie, par Platon et Aristote, en histoire par Hérodote, Thucydide et Xénophon, en éloquence par Démosthène et Isocrate, en poésie par Pindare, Eschyle, Sophocle et Euripide. Tous appartiennent à la troisième période. A partir de là, la littérature perd de son éclat, surtout depuis que, à la suite des conquêtes d'Alexandre, le théâtre des grands succès de l'éloquence eut été transporté d'Athènes à Alexandrie, où la littérature grecque allait encore recevoir des Ptolémées une dernière et énergique impulsion.

On ne saurait nier, toutefois, que la langue hébraïque n'ait eu sur la littérature chrétienne une influence considérable. Plusieurs siècles déjà avant Jésus-Christ, les Juifs, devenus un peuple commerçant, entretenaient de fréquentes relations avec les nations étrangères, surtout avec les Grecs. Or il était naturel qu'ils se ressentissent de leur contact avec la langue et la civilisation grecque. Non-seulement les nombreuses colonies juives qui s'étaient fixées dans des villes grecques ou seulement grécisées, adoptèrent la langue grecque, mais dans leur patrie même, dans l'ancienne et orthodoxe Judée, les Juifs eurent une peine infinie à détourner les dangers que l'hellénisme faisait courir à leur croyance.

Les Juifs et les Syriens qui séjournaient à l'étranger apprirent surtout le grec dans leurs relations extérieures; et ainsi se forma parmi eux un dialecte vulgaire rempli d'hébraïsmes et conservant les propriétés du dialecte alexandrin. Alexandrie était effectivement le siége principal de l'émigration juive. Ce dialecte, appelé *helléniste,* y prévalut aussi dans la littérature, et 284 ans avant Jésus-Christ, l'Ancien Testament y fut traduit en grec, par les Septante, dans cette forme hébraïsante; on écrivit même dans ce dialecte les autres livres de la Bible qui furent composés plus tard, tel que le livre de la *Sagesse* et deux livres des *Machabées*. Plus tard encore, lorsque les deux savants juifs Philon et Flavius Josèphe, celui-là né vers l'an 20 avant Jésus-Christ, celui-ci 37 ans après

Jésus-Christ, écrivirent dans cet idiome, la langue hellénique avait déjà pris une place durable dans la littérature. Les apôtres eux-mêmes et leurs disciples étaient d'autant plus portés à s'en servir que leurs prédications s'adressaient de préférence aux communautés juives hellénisantes des villes où ils pénétraient. C'est là aussi ce qui explique pourquoi dans la suite la littérature grecque chrétienne fut surtout composée dans cet idiome[1], et pourquoi enfin on trouvait si peu de chrétiens grecs qui écrivissent purement le grec. Outre Alexandrie, il y avait encore trois autres centres importants de littérature hellénistique : c'étaient Antioche, capitale de la Syrie et de la Macédoine, puis Pergame et Tarse.

Quand la littérature chrétienne fit son apparition, la période de fécondité était passée chez les Grecs païens. En dehors de la cohue des grammairiens, des rhéteurs et des sophistes, on ne voit plus paraître d'historiens qu'à de rares intervalles, tels que Polybe et Diodore de Sicile; seules, les mathématiques, la géographie et l'astronomie fournissent encore des œuvres sérieuses. A la fin cependant on vit surgir encore, sous l'influence incontestable du christianisme, les philosophes néoplatoniciens, qui, au sixième siècle après Jésus-Christ, disparaissent de l'histoire de la littérature grecque, et avec eux l'érudition païenne.

Après les Grecs, ce sont les Romains, si puissants au point de vue matériel et politique, qui jouent le principal rôle dans le christianisme. La littérature romaine se divise communément en cinq périodes[2] : la première commence à la construction de Rome et s'étend jusqu'à Livius Andronicus, environ l'an 515 de Rome, après l'heureuse issue de la première guerre punique : débuts poétiques insignifiants, maigres chroniques, peu de recueils de lois. La seconde période s'étend depuis l'introduction de la littérature grecque et la naissance d'une littérature romaine d'imitation, jusqu'à Cicéron (an 648

[1] Winer a fait connaître de nos jours les propriétés de cet idiome dans sa *Grammaire de l'idiome du Nouveau Testament,* Leipz., 1852; 6e édit., 1855. Cf. Beelen, *Grammatica græcitatis N. Testam., quam ad G. Wineri librum composuit,* Lov., 1857. *Clavis N. Testam.,* édit. Walh, Lips., 1829. *Lexica,* de Bretschneider, Lips., 1820. Schirlitz, 1822. Wilke et Loch, Ratisbonne, 1858.

[2] Bæhr, *Hist. de la littér. rom.,* 3e édit., 1843, 4 vol.; 1er vol., p. 28-74. Bernhardy, *Esquisse de la littér. rom.,* 4e édit, Braunschw., 1865.

de Rome) ou jusqu'à la mort de Sylla (an 676 de Rome). Ses principaux écrivains sont: Livius Andronicus, Nævius, Ennius, Pacuvius, Attius; parmi les poètes comiques: Plaute, Térence, Cœcilius Statius, L. Afranius, S. Turpilius, Fabius Dossenus, etc., le satirique Lucilius, le poète Lucrèce, Caton le Censeur, etc., outre des annalistes et des orateurs dont les œuvres, comme celles de la plupart des auteurs nommés, ne nous sont point parvenues. La troisième période, surnommée l'âge d'or, comprend le temps qui s'est écoulé depuis Cicéron à la mort d'Auguste (an 16 après Jésus-Christ). Ici, la formation de la langue sur des modèles grecs paraît achevée; malheureusement, la sève nationale et romaine est tarie, et l'on ne voit plus se développer de poésies vraiment patriotiques. En général, et dans toutes les branches de la science, la littérature tourne à la rhétorique et à l'emphase; et comme les Romains ont un goût très-prononcé pour les choses pratiques, ils se portent de préférence vers les sciences d'une application immédiate. Cicéron avouait lui-même que c'était à la philosophie qu'il était redevable de sa gloire et de son talent d'orateur, et que s'il l'avait cultivée, c'était surtout en vue de ce résultat[1].

Les principaux auteurs qui fleurirent dans cette période sont : Varron, Cicéron, J. César (outre Hirtius et Oppius), Cornélius Népos, Virgile, Horace, Ovide, Catulle, Tibulle, Properce, Tite-Live, Salluste, Vitruve, Laberius, P. Syrus, Cornelius Severus, Manilius, Gratius.

Quatrième période, ou âge d'argent. De nos jours, cette période a été prolongée à juste titre jusqu'à la mort de l'empereur Trajan (117 ans après Jésus-Christ), et même jusqu'au règne d'Antonin le Pieux (138 après Jésus-Christ); elle renferme les auteurs suivants : Phèdre, Quinte-Curce, Velleius Paterculus, Valère Maxime, Celse, Scribonius Largus, les deux Sénèques, Perse, Lucain, Asconius Pedianus, Columella (Palladius), Pomponius Méla, Pétrone, Quintilien, les deux Plines, Juvénal, Suétone, Tacite, Fromentin, Flore, Valérius Flaccus, Silius Italicus, Martial, Justin, Aulu-Gelle, Terentianus, Sulpicia. Cependant ces auteurs n'étaient guère qu'un écho des âges précédents. Il est vrai que sous quelques empereurs, tels que Vespasien, Trajan, Adrien, Antonin le Pieux

[1] *Tusculan.*, disp. I, § 6.

et Marc-Aurèle, on fit beaucoup pour la culture des sciences en instituant des bibliothèques et des écoles publiques, au lieu des établissements privés qu'on avait eus jusque-là, en rémunérant les sophistes et les grammairiens; mais on ne parvint pas à leur donner une nouvelle splendeur. Les historiens qui ont suivi Tacite, si l'on excepte Ammien, ne sont que de fades compilateurs, et l'éloquence, après l'extinction de la vie publique, dégénérera comme chez les Grecs en un vain étalage de paroles recherchées et prétentieuses.

La cinquième période s'étend depuis Antonin le Pieux jusqu'à Honorius et à la conquête de Rome par Alaric (410 après Jésus-Christ). Arrivée là, la littérature romaine païenne marche à grand pas vers sa décadence.

§ 9. Des rapports de la littérature païenne avec la littérature chrétienne chez les Grecs et les Romains.

Les langues orientales et les langues celtiques ayant disparu presque complètement de l'empire romain, les deux langues grecque et romaine se présentaient naturellement pour servir de canal à la pensée chrétienne. Mais tandis que le latin n'était parlé que dans le centre et dans le nord de l'Italie, dans la moitié occidentale du nord de l'Afrique, dans l'Espagne et la Gaule, puis dans les régions hautes et moyennes du Danube; non-seulement le grec dominait dans toutes les autres parties de l'empire romain, et, dans plusieurs provinces, existait simultanément avec la langue latine, dans le sud de la Gaule, par exemple; mais c'était lui encore qui défrayait les relations des peuples dans le monde entier : *Græca leguntur in omnibus fere gentibus, latina suis finibus, exiguis sanè continentur,* disait Cicéron en son discours *pro Archia poeta.* A Rome même, la langue grecque conserva la prépondérance dans le commerce journalier et dans la littérature jusqu'au commencement du cinquième siècle, circonstance importante pour la patrologie, car nous verrons des hommes tels que saint Clément, Hermas, Hippolyte, Cassius, etc., écrire en grec dans la capitale même de l'empire romain. Minutius Félix et Tertullien, sur la fin du deuxième siècle, sont les premiers auteurs chrétiens qui aient écrit en latin.

C'est à coup sûr par un dessein providentiel que les deux plus illustres peuples de l'antiquité païenne sont parvenus, avant la prédication de l'Evangile, à élever leur langue à un si haut point de perfection. Pour apprécier ce fait à sa juste valeur, il suffit de jeter les yeux sur un ordre de choses entièrement opposé, sur l'état encore barbare des Germains, à qui il fallut un laps de plusieurs siècles pour former une littérature chrétienne.

La religion chrétienne trouva dans ces deux vieilles langues de quoi contenir toute la plénitude de sa nouvelle doctrine, et c'est là qu'elle devait puiser dans la suite des âges les formes qui répondraient le mieux à ses idées; car les termes les plus nécessaires manquaient encore pour exprimer les doctrines et les idées fondamentales qui sont comme le noyau du christianisme; aussi les païens trouvaient-ils ces doctrines nouvelles et étranges. Le christianisme révéla dans cette circonstance l'énergie vitale dont il était doué en imaginant, pour rendre complètement sa pensée, des expressions nouvelles, telles que τριὰς, οὐσία, ὑπόστατις, πρόσωπον, ὁμοούσιος, θεοτόκος, ἐνανθρώπησις, εὐαγγέλιον, χάρις, μυστήριον, ταπεινοφροσύνη, *trinitas, redemptio, gratia, sacramentum*, etc.

Ce qu'on peut dire de l'idiome helléniste par rapport à la langue grecque, c'est-à-dire qu'il aida à la formation d'une langue sans perdre son caractère, peut se dire aussi du dialecte africain en ce qui concerne la langue latine. Comme les premiers et les plus marquants des auteurs chrétiens qui écrivirent en latin étaient Africains, leur dialecte a marqué de sa vive empreinte les formes de langage adoptées dans l'Eglise occidentale[1].

C'est aussi pour cette raison que le christianisme a le mérite d'avoir puissamment contribué au maintien comme au progrès de la langue et de la littérature ancienne. Le christianisme s'étant servi pour propager ses idées des deux langues grecque et latine, et d'autre part, la pratique de ces deux littératures étant le meilleur auxiliaire de la culture intellectuelle, ces deux langues sont restées constamment en usage. Ajoutez à cela que les chrétiens, en multipliant les copies des classiques païens et en les transmettant aux âges

[1] Léopold, *Des causes de la corruption du latin, surtout dans les saints Pères; Revue de théologie histor.*, de Illgen, 8e vol., p. 12-38.

suivants, en ont empêché un grand nombre de se perdre. Le christianisme a rafraîchi le génie des anciens peuples et lui a communiqué comme une jeunesse nouvelle, car leur littérature déclinait au temps de Jésus-Christ, et, à en juger par l'histoire des autres nations, sa décadence eût été irremédiable. C'est à l'Eglise qu'ils doivent d'avoir pu produire une littérature chrétienne, égale à l'ancienne sous bien des rapports, et supérieure à d'autres égards. Désormais l'histoire de la littérature chrétienne et l'histoire des productions intellectuelles des Grecs et des Romains vont se trouver étroitement liées ensemble, tantôt au détriment, tantôt à l'avantage de la première ; car si la littérature grecque, en se présentant à l'Eglise avec les données de l'ancienne philosophie, l'aidait à résoudre plus promptement les problèmes relatifs à l'origine du monde, à la création et à la destinée de l'homme, si elle excitait les chrétiens à se vouer aux travaux littéraires, il faut avouer aussi qu'elle fut une source de déceptions pour un grand nombre d'esprits qui, fascinés par certains rapports plus apparents que réels entre la philosophie païenne et le christianisme, arrivèrent à les confondre et provoquèrent dans la suite ces vives accusations qui furent dirigées contre le platonisme des Pères. De là naquit l'inévitable besoin de préciser rigoureusement les rapports de la philosophie grecque avec les enseignements du christianisme.

Le christianisme s'appuie sur des faits historiques indubitables, sur des doctrines nettement formulées et garanties par une révélation divine ; il est né dans une époque historique où la fable n'avait aucune part. Sa littérature n'a donc pas commencé, comme tant d'autres, par la poésie, mais par la prose. Ce ne fut qu'après les siècles des persécutions, et lorsque le goût des arts commença à se propager insensiblement parmi les chrétiens, que l'on vit paraître des essais de poésie.

Relativement à la forme de la littérature chrétienne, nous avons déjà expliqué plus haut pourquoi le grec, au lieu de se conserver dans toute sa pureté, dégénéra parmi les chrétiens en un idiome helléniste. Comme cet idiome était la langue même de l'Ancien et du Nouveau Testament, bases de la littérature chrétienne, il exerça naturellement une grande influence sur la traduction latine de la Bible, et cette influence

se fit également sentir dans la littérature latine des chrétiens. Ajoutons que les prédicateurs de l'Evangile étaient beaucoup plus épris de la vérité de la doctrine que des séductions du langage; ils étaient tellement persuadés que la littérature chrétienne devait, pour porter du fruit, être accueillie et goûtée par des hommes spirituels, qu'ils oubliaient les agréments de la diction. Je suis plus occupé d'être compris du peuple que d'éviter les reproches des grammairiens, disait saint Augustin[1]. Le pape saint Grégoire le Grand faisait encore moins de cas de la correction du style : *Ipsam loquendi artem ... servare despexi,* disait-il dans une lettre à Léandre, à propos de son Commentaire sur Job : ... *Non metacismi collisionem fugio, non barbarismi collisionem devito, quia indignum vehementer existimo ut verba cœlestis oraculi restingam sub regulis Donati.* Et dans une lettre à Désiré, évêque de la Gaule, lib. XI, *Epist.* LIV : *Pervenit ad nos, quod sine verecundia memorare non possumus, fraternitatem tuam grammaticam quibusdam exponere ..., quia in uno se ore cum Jovis laudibus Christi laudes non capiunt*[2].

Enfin, la décadence de la littérature païenne, qui depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'au quatrième siècle, où elle eut à subir le mauvais goût des rhéteurs, envahit de plus en plus le fond aussi bien que la forme des ouvrages, puis la decadence des arts et des sciences pendant l'émigration des peuples, paralysèrent le développement de la littérature chrétienne. Cependant dans toutes les périodes de cette littérature, chez les Grecs comme chez les Romains, quelques écrivains se rencontrèrent encore qui surent donner à la vérité chrétienne l'élégante parure de l'antiquité païenne.

Quant au domaine qu'embrassait la littérature chrétienne, nous ferons remarquer que les premiers fidèles, dans l'amour et l'intérêt qu'ils portaient aux vérités révélées, s'occupaient surtout à les répandre par la parole et par l'écriture; de là vient que pendant les trois premiers siècles leur littérature fut exclusivement religieuse. C'est à partir du quatrième siècle seulement que la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'histoire nationale et militaire, l'histoire naturelle, la

[1] Sæpe enim et verba non latina dico, ut vos me intelligatis. Aug., *De doct. christ.*, III, III, VII. Cf. *Enarr. in ps.* CXXIII, 8. — [2] *Op. S. Greg.*, ed. Bened., t. I, p. 6; t. II, p. 1140.

jurisprudence, la médecine et d'autres matières encore, entrent dans le programme scientifique des chrétiens.

Sur le latin et le grec des auteurs ecclésiastiques, consulter : Suicer, *Thesaurus eccles. e Patribus græcis,* Amst., 1728 (1682), 2 vol. in-fol. C. Du Fresne, Dom. du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis,* Lugd., 1688, 2 vol. in-fol. Du même : *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis,* Paris, 1678, 3 vol. in-fol. *Editio auctior studio et opera monach., Bened.,* Paris, 1733 et seq., 6 vol. in-fol., *Cum supplem. monach. ord. S. Bened., P. Carpentarii* (*Glossar. novum ad script. medii ævi,* Par., 1076, 4 vol. in-fol.). Adelungi *Glossar. manuale ad scriptores med. et infim. latin.,* Hal., 1772 et seq., 6 vol. in-8°. Ed. G. Henschel., Par., 1840, 7 vol. in-4°.

Nous indiquerons à leur place respective les glossaires sur le style de chaque auteur en particulier.

§ 10. Différences de la littérature chrétienne chez les Grecs et chez les Romains.

Les mêmes différences que nous avons déjà remarquées dans la littérature païenne chez les Grecs et chez les Romains, reparaissent dans la littérature chrétienne de ces deux peuples. Un fait qui mérite surtout d'être signalé, c'est que, chez les Grecs, la littérature chrétienne, même en exceptant les travaux des apôtres, est presque d'un siècle plus ancienne que la littérature chrétienne des Latins. Dans les travaux des Grecs devenus chrétiens, ce qui domine c'est le génie spéculatif; chez les Latins, au contraire, c'est l'esprit pratique. Les Grecs traitent leurs sujets surtout au point de vue philosophique ; les Latins préfèrent le point de vue oratoire, et cette seule qualité compense largement les brillants avantages de la littérature chrétienne chez les Grecs. Grâce à ce sens profond des choses pratiques, les Latins restèrent davantage sur le terrain de l'orthodoxie et de la réalité, et l'on sait que le christianisme s'appuie beaucoup plus sur la pratique que sur la spéculation.

L'ÈRE PATRISTIQUE.

ÉCRITS DES GRECS, DES ROMAINS ET DES ORIENTAUX.

PREMIÈRE PÉRIODE.

ORIGINE DE LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE JUSQU'A L'AN 150.

LES PÈRES APOSTOLIQUES.

§ 11. Nombre des Pères apostoliques. — Les rares écrits qu'ils ont laissés sont rédigés sous forme de lettres et seulement en grec.

Parmi les Pères apostoliques qui ont été disciples des apôtres on compte : Clément, évêque de Rome; Barnabé; Ignace, évêque d'Antioche; Polycarpe, évêque de Smyrne, l'auteur de la lettre encyclique des fidèles de Smyrne *Sur le martyre de saint Polycarpe;* l'auteur inconnu de l'*Epître à Diognète;* Papias, évêque d'Hiérapolis, et Hermas, l'auteur du *Pasteur,* bien qu'il ait dû écrire à Rome dans le milieu du deuxième siècle.

Tous n'ont laissé qu'un petit nombre de monuments écrits, et en voici sans doute la raison : comme le christianisme ne s'annonçait point pour une production de l'esprit humain, mais pour une révélation divine, et qu'il s'accréditait par des miracles, il réclamait la foi; on n'exigeait point de démonstration, on s'appliquait de toutes ses forces à faire pénétrer dans les habitudes de la vie les grandes vérités du christianisme. Dans les premiers temps de sa propagation, du reste, le christianisme s'adressait surtout à la classe inculte, chez laquelle la recherche scientifique n'était pas un besoin et n'aurait pas trouvé d'écho.

Borné aux simples relations de la vie commune, le mouvement littéraire se révélait sous forme de lettres, où l'on se transmettait les évènements de la vie quotidienne, des conseils

et des exhortations à persévérer dans la foi et dans la charité, des avertissements à fuir les fausses doctrines. Dans cet état de choses, il est à remarquer que la plupart des épîtres émanées des Pères apostoliques offrent, pour le fond comme pour la forme, de grandes analogies avec les épîtres du Nouveau Testament, dont souvent elles ne font guère autre chose que développer la doctrine. Hermas, dans son *Pasteur*, est le seul qui s'écarte de cette forme épistolaire ; du reste, il ne fait point partie des Pères apostoliques.

Nonobstant ces modestes débuts de la littérature chrétienne, il est étonnant, selon la juste remarque de Mœhler, qu'on voie déjà se dessiner dans ses productions les formes diverses que revêtiront plus tard les différentes branches de la théologie. Ce sont, dans l'*Epître à Diognète*, les débuts de l'apologétique chrétienne en face des incroyants *(Demonstratio evangelica)* ; dans les lettres de saint Ignace, les premières assises de la démonstration catholique contre les hérétiques *(Demonstratio catholica)* ; dans les lettres de Barnabé, l'interprétation allégorique des vérités de l'Ancien Testament dans leur rapport avec le Nouveau ; dans les lettres de Clément de Rome, les origines du droit canon ; dans la lettre des fidèles de Smyrne, un essai d'histoire ecclésiastique ; dans l'Ἐξηγήσεις de Papias, les commencements de l'exégèse appliquée au Nouveau Testament, et, un peu plus tard, dans le *Pasteur* d'Hermas, la première tentative d'une morale chrétienne.

L'usage exclusif de la langue grecque dans la littérature chrétienne jusqu'à la fin du deuxième siècle vient, ainsi que nous l'avons montré plus haut, de ce qu'elle était la plus perfectionnée de toutes les langues anciennes, et que c'était elle qui se prêtait le mieux au service de la religion du *Verbe divin* (λόγος) ; c'était aussi la langue la plus propagée et la plus connue de cette époque.

La principale édition des Pères apostoliques, celle qui a servi de modèle à toutes les autres, est due à Cotelier (*societatis Sorbon. theologus*) : *Patrum apostolicorum opera vera et supposititia, una cum Clementis, Ignatii, Polycarpi actis atque martyriis*, Paris, 1672 ; ed. 2ª *auctior* (mais non plus correcte), par l'Arminien Le Clerc. Avec des recherches et des explications nouvelles, dans la *Bibliotheca* de Gallandi et dans Migne, *série grecque*, t. I et II ; ed. Jacobson, Oxon. (1830 et 1840) ; ed. 3ª, 1864 ; ed. Héfelé, Tubing., 1839, ed. 4ª, 1857, ed. 5ª, cura Funkii,

Tubing., 1875, avec les textes grecs récemment retrouvés, comme dans Dressel; ed. Dressel, Lips. (1857) 1863, avec des compléments dans le texte grec, empruntés à la lettre de Barnabé et au *Pasteur* de Hermas. Traduits en allemand par Karker, excepté les lettres de Clément, Ignace, Polycarpe, qui ont été traduites et commentées par Vocher, Tub., 1829-1830. De même que Cotelier et Le Clerc avaient reproduit les opinions du dix-septième siècle sur les Pères apostoliques, Hilgenfeld a exposé celles des écrivains modernes (*les Pères apostoliques*, etc. Halle, 1853, en allem.).

§ 12. Saint Clément de Rome.

Voir les *Prolégomènes* de Cotelier, Gallandi, Jacobson, Héfelé et Dressel. — Consulter sur saint Clément : Iren., *Adv. hæres.*, III, III; Tertul., *De præscript. hæres.*, c. XXXII; Clem. Alexandr., *Stromat.*, IV, XVIII; Origen., *De princip.*, II, III; Euseb., *Hist. eccl.*, III, IV, XV, XVI, XXXIV, XXVIII; Epiph., *Hæres.*, XXVII, c. VI; Hieron., *Catal.*, c. XV; Rufin., *Præf. in Clem. Recogn.*; Optat. Milev., *De schism. Don.*, lib. III, c. III; Aug., *Ep.* LIII *ad Generos*.

Des écrivains fort anciens rapportent que le personnage dont saint Paul a fait l'éloge[1] et qu'il dit avoir travaillé avec lui, est l'auteur d'une lettre aux Corinthiens. Nous ne savons rien de précis sur les détails de sa vie ; on suppose seulement, d'après le passage de saint Paul que nous venons d'indiquer, qu'il était d'origine païenne et natif de Philippes. Il est vrai que Tillemont et d'autres auteurs, s'appuyant sur un passage même de sa lettre (« votre père Jacob, — Abraham, » ch. IV et XXXI), ont prétendu qu'il était d'origine juive ; mais cette opinion ne semble pas admissible. D'après des données plus récentes, basées sur les écritures pseudo-clémentines, Clément aurait été fils d'un sénateur romain. Toutefois, l'antiquité chrétienne atteste unanimement qu'il fut évêque de Rome (de 92 à 101, dit Eusèbe, difficilement depuis 68 à 77), et, selon toute probabilité, le successeur de Lin et d'Anaclet, lesquels, ainsi qu'on le croyait autrefois, dirigeaient l'Eglise romaine du temps de saint Pierre et pendant son absence. D'après des renseignements moins anciens et peu autorisés, rapportés par Siméon le Métaphraste (sur le 24 nov.), Clément aurait été sous Trajan banni de Rome et relégué dans la Chersonèse-

[1] *Phil.*, IV, 3.

Taurique [1], où, après une vie de travaux couronnés des plus beaux résultats, il aurait subi le martyre dans les flots de la mer. On lui attribue les ouvrages suivants :

1. Ouvrages certainement authentiques :

La première Epître aux Corinthiens, Ἐπιστολὴ πρὸς Κορινθίους πρώτη, divisée en cinquante-neuf chapitres [2]. Cette lettre, au témoignage d'Eusèbe et de saint Jérôme, était lue dans les Eglises chrétiennes dès la plus haute antiquité. Les efforts tentés récemment pour affaiblir l'authenticité de cette lettre, démontrée par de si puissants témoignages, et pour l'attribuer au martyr Flavius Clément, de la famille de l'empereur Domitien, sont aussi vains que les doutes élevés précédemment sur son intégrité.

Cette lettre fut écrite à l'occasion des disputes qui avaient éclaté parmi les fidèles de Corinthe, et qui existaient déjà du temps de saint Paul. Les Corinthiens avaient poussé l'audace jusqu'à déposer leurs supérieurs ecclésiastiques et à exiger que Clément, évêque de Rome, approuvât leur conduite. Clément, au nom des fidèles de Rome, leur répondit par la présente lettre et leur adressa de vifs reproches sur ce qui s'était passé. « Soumettez-vous aux prêtres, leur dit-il, et recevez la correction dans un esprit de pénitence ; fléchissez les genoux de vos cœurs, apprenez enfin à obéir et quittez la hardiesse vaine et insolente de vos discours. » Dans le Nouveau Testament, leur dit-il, l'institution de la hiérarchie ecclésiastique n'est pas moins divine que sous l'Ancien ; il leur montre les tristes conséquences des dissensions et des schismes, et, après de sévères réprimandes (ch. XXIX et XLV), il reprend un accent plus affectueux et les exhorte à rétablir la concorde parmi eux. S'il y a quelqu'un parmi vous qui soit généreux, tendre et plein de charité, qu'il parle et qu'il dise : Si je suis cause de la sédition, si je sers à entretenir le schisme et la division, je me retire, je m'en vais où vous voudrez, trop heureux si à ce prix la paix de Jésus-Christ règne entre le troupeau et les chefs qui le dirigent (ch. XXXIV)... Pour nous servir aussi d'exemples profanes, on a vu plusieurs rois et

[1] Aujourd'hui la Crimée. *(Note du traduct.)*

[2] Dans le *Codex Alexandrinus,* la lettre débute ainsi :
Ἡ Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ, ἡ παροικοῦσα (Ῥώμην), τῇ Ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ τῇ παροικούσῃ Κόρινθον.

plusieurs princes qui, dans un temps de peste et de calamité publique, ont eux-mêmes livré leur vie pour sauver celle de leurs sujets. » Le ton un peu âpre qui règne dans certains passages de cette lettre l'a fait appeler par saint Irénée une épître « forte, massive » (ἱκανωτάτη). Photius la qualifie de « simple, énergique, » empreinte du véritable esprit ecclésiastique, » *Biblioth.*, cod. 113. Elle fut sans doute rédigée vers l'an 96, car l'allusion qui y est faite à une persécution violente qui venait d'avoir lieu s'applique mieux à la persécution de Domitien qu'à celle de Néron. Les indications contenues dans les chapitres XL et XLI ne signifient pas absolument que le temple de Jérusalem subsistait encore. Du reste, saint Clément affirme lui-même, au chapitre XLIV, que les successeurs des apôtres avaient déjà institué des prêtres qui, eux-mêmes, « depuis longtemps, » jouissaient d'un crédit universel, μέμαρτυρημένοι πολλοῖς χρόνοις ὑπὸ πάντων. Cette lettre, si souvent mentionnée dès la plus haute antiquité, fut inconnue dans tout le moyen âge et l'était encore au seizième siècle. En 1628, Cyrille-Lucar, patriarche de Constantinople, fit présent à Charles Ier, roi d'Angleterre, d'un très-ancien manuscrit de l'Ancien et du Nouveau Testament, auquel était annexée, avec cette lettre qu'on croyait perdue, la deuxième de saint Clément.

Parmi les lettres de saint Clément, on considère comme douteuses :

1. *La seconde Epître aux Corinthiens,* Ἐπιστολὴ πρὸς Κορινθίους δευτέρα. Cette lettre, composée de douze chapitres, ne commence et ne finit point avec les formules accoutumées du genre épistolaire et ne roule point sur un sujet précis, ce qui a fait supposer que c'était un fragment d'homélie ecclésiastique. Son authenticité était déjà niée par saint Jérôme, Eusèbe et Photius. Gallandi, dans ses *Prolégomènes,* a fait de grands efforts pour l'établir par des raisons intrinsèques et extrinsèques. D'autres, prenant le parti opposé et sacrifiant le titre, d'ailleurs insignifiant : Πρὸς Κορινθίους, ont rappelé ce fait consigné dans saint Epiphane[1], qu'il circulait de son temps des *Lettres encycliques de Clément,* renfermant une doctrine antiébionite, et qu'on lisait dans les communautés chrétiennes. C'est là ce qui a fait

[1] *Hæres.*, lib. XXX, c. XV. Cf. Hieron., *Advers. Jovinian.*, lib. I, c. XII.

croire que notre lettre pouvait bien être une de ces lettres circulaires, d'autant plus qu'elle ne portait pas l'adresse des destinataires. Quant à l'absence d'une conclusion, elle s'explique suffisamment par la brusque interruption du texte.

Après une étude plus attentive de cette question, Hagemann a essayé d'établir que ce fragment servait de lettre d'accompagnement au *Pasteur* de Hermas, avec lequel il présente de nombreuses et grandes analogies[1].

Consulter Hagemann, *Tub. Theol. Quart.-Sch.*, 1861, p. 509-531, et Hilgenfeld, *les Pères apostoliques*, p. 118-121.

2. *Epistolæ II ad virgines, seu de laude virginitatis.* Ces épîtres, en traduction syriaque, ont été découvertes au dix-huitième siècle par Wetstein, et publiées avec une traduction latine. On les trouve aussi dans Gallandi, *Biblioth.*, 1er vol., et dans Migne, série grecque, 1er vol. Beelen en a donné récemment une édition plus correcte, à laquelle on serait tenté de reprocher trop d'appareil critique. Louvain, 1855, in-4°. Elles ont été traduites en allemand par Zingerle, Vienne, 1827. Saint Jérôme et saint Epiphane citent deux témoignages extérieurs en faveur de leur authenticité. Le premier rapporte, *Adversus Jovinianum,* cet ennemi de la virginité, que Clément avait écrit *Ad Eunuchos* deux lettres qui roulaient presque inclusivement sur la pureté virginale. Saint Epiphane, *Adv. hæres.*, XXX, xv, disait, à propos des *Récognitions* des ébionites : Saint Clément réfute les ébionites dans les lettres encycliques qu'on lit à l'église ; on y trouve une croyance et une doctrine tout autre que celles des *Récognitions*. Contrairement à eux, il y enseigne la virginité, fait l'éloge de David, d'Elie, de Samson, etc. Or, tout cela se rapporte parfaitement à nos deux lettres. La première exalte la virginité, dont elle assigne la raison et le but ; la seconde donne des prescriptions et des conseils pour la vie ascétique. Cette recommandation de la virginité se rattache fréquemment aux textes de saint Paul, *I Cor.*, VII, 25 et suiv. Mais comme l'auteur va au-delà, qu'il semble dépeindre la vie religieuse telle qu'elle existait au moyen âge, plusieurs ont cru que Clément avait une origine moins ancienne.

[1] *Visio II*, c. IV ; voir ce qui sera dit plus loin.

3. Ouvrages interpolés.

1. *Epistolæ II decretales,* placées en tête des décrétales du faux Isidore. Pour prouver qu'elles sont apocryphes, il suffit de dire que la première rapporte la mort de saint Pierre à l'année 67 ou 68, tandis que saint Jacques, évêque de Jérusalem, était déjà mort en 62. Quant à des *Epîtres décrétales,* il n'en existait pas avant le pape Sirice (385-398). Ces lettres n'en sont pas moins fort belles; on y trouve de pressantes exhortations à différents membres de la hiérarchie et à des princes chrétiens, des conseils sur diverses pratiques religieuses.

2. — 85 *Canones apostolorum et constitutiones,* διατάξεις, *apostolorum,* libri VIII, gr. ed. Uelzen, Schwerin et Rostock, 1853; gr. ed. de Lagarde, Lips., 1862. Le même a édité un texte syriaque un peu plus court, *Didascalia apost.,* Syr., Lips., 1854. Ces prétendues *Constitutions apostoliques* appartiennent encore moins à Clément de Rome, bien que le *Cano apostolorum* 85 les assigne à un Clément, sans autre indication[1]. Ils sont le plus ancien recueil des prescriptions liturgiques et canoniques, des coutumes religieuses de la fin du deuxième siècle et du commencement du troisième; ils furent probablement compilés par plusieurs auteurs de Syrie jusqu'à l'an 320. (Les livres I-VI forment un corps d'ouvrage complet et sont intitulés Διδασκαλία καθολική. Les matières ne sont pas ordonnées en un tout systématique, et se succèdent dans l'ordre suivant: questions de morale générale (livre I^er^); devoirs et qualités des prêtres (livre II); des veuves, du baptême et de l'ordination (livre III); des martyrs et des jours de fête (V), des hérésies, du célibat, où l'on attribue aux apôtres des règlements particuliers. Au livre VI, tous les apôtres sont réunis en concile pour donner des instructions à leurs successeurs; c'est probablement à cette partie seulement que les auteurs ont voulu rattacher le titre de l'ouvrage, au lieu d'attribuer l'ouvrage tout entier aux apôtres. Les livres VII et VIII, sur le culte divin et les cérémonies à observer dans l'administration des sacrements, ont été ajoutés plus tard. La description de la liturgie des apôtres (célébration de l'Eucharistie) est assurément la partie la plus agréable et la plus

[1] Photius, *Biblioth.,* cod. 112 et 113.

intéressante. Il en faut dire autant des *Canons des apôtres;* les règlements des constitutions y figurent sous forme de canons, qui en sont un extrait.

Voyez les excellents travaux de Drey, intitulés : *Nouvelles recherches sur les constitutions et les canons des apôtres*, Tubingue, 1832, et Bickell, *Histoire du droit ecclésiastique*, Giessen, 1843-1849, t. I, p. 52 et suiv. On trouvera d'autres renseignements dans Haneberg, *Canones sancti Hyppolyti arabice*, Munich, 1870. Ces *Canons* sont identiques en partie pour le texte et totalement pour le fond au huitième livre des *Constitutions apostoliques*.

3. *Homiliæ Clementinæ XX*, ed. Dressel, Gottingue, 1853, et dans Migne, t. II. La vingtième homélie et la fin de la dix-neuvième ont été récemment découvertes à Rome, dans un *Code Ottobon.*, par Dressel; ed. Lagarde, *Clementina*, Berol, 1865.

4. *Recognitiones libri X.* Il n'en existe qu'une traduction latine. On les trouve aussi dans Gersdorf : *Bibliotheca Patrum latinorum*, t. I, et l'*Epitome Clementinorum de actibus, peregrinationibus et prædicationibus sancti Petri ad Jacobum Hierosolym. episcopum*, ed. Dressel, Lips., 1855; ed. 2ª, curante Wiseler, extrait des deux précédents ouvrages.

Ces trois écrits, qui ont été commentés de nos jours à différents point de vue, ne sont que des recensions diverses d'un ouvrage religieux et identique contenant l'histoire de Clément à la recherche de la vraie religion.

Dans la première homélie, saint Clément, qui était issu d'une famille considérable de Rome, raconte ce qui suit : « Dès ma première jeunesse j'ai été tourmenté par des doutes qui avaient envahi mon âme, je ne sais comment : cesserai-je d'exister après ma mort et personne ne se souviendra-t-il plus de moi quand le temps infini aura plongé dans l'oubli toutes les créatures humaines? Tout sera aussi bien que si je n'était pas né. Quand le monde a-t-il été créé et qu'y avait-il avant que le monde fût? S'il est de toute éternité, il durera aussi éternellement. S'il a eu un commencement, il aura aussi une fin. Et qu'y aura-t-il de nouveau après la fin du monde, sinon peut-être le silence de la mort? Ou bien y aura-t-il quelque chose qu'il est maintenant impossible de concevoir? » Tandis que je portais constamment avec moi ces sortes de

pensées, sans savoir d'où elles venaient, j'en étais fort tourmenté, j'en devenais pâle, je maigrissais ..., et ce qu'il y a de plus affreux, c'est que, quand je voulais me débarrasser de ce soin comme d'une chose inutile, cette souffrance se réveillait au fond de moi-même avec une vigueur nouvelle, et j'en éprouvais une grande tristesse ; j'ignorais que cette pensée était un guide excellent qui me conduisait à la vie éternelle, ainsi que l'expérience me l'a montré plus tard ; et alors j'en rendis grâce à Dieu, qui dirige toutes choses, car cette pensée qui me torturait dans le principe m'obligea à m'enquérir des choses et à trouver la paix. Et quand cela fut arrivé, je plaignis le malheur de ces hommes que dans le principe je courais risque d'estimer heureux dans mon ignorance.

» Après avoir vécu dans ces pensées depuis mon enfance, je fréquentai les écoles des philosophes afin d'avoir quelque chose de certain ; mais je ne vis autre chose qu'édifier, puis renverser des doctrines, des luttes et des contre-luttes ; la victoire appartenait tantôt à celui qui démontrait que l'âme est immortelle, tantôt à celui qui disait qu'elle est mortelle. Quand la première thèse l'emportait, je me réjouissais ; quand c'était la seconde, j'étais abattu. Ainsi ballotté de çà et de là par des doctrines contraires, je dus constater que les choses ne paraissent pas telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais telles qu'elles sont exposées par celui-ci ou par celui-là. Mon vertige ne fit que s'accroître et je soupirais du fond de mon âme.

» Incapable d'arriver par ma raison à une conviction ferme et certaine, je songeais déjà à me rendre en Egypte, ce pays des mystères, pour y chercher un magicien et lui demander si, pour une grande somme d'argent, il pourrait m'évoquer un esprit. L'apparition d'un esprit m'aurait donné la preuve sensible de l'immortalité de l'âme et une certitude que j'aurais acquise par une vue personnelle ; nulle démonstration n'aurait pu désormais l'ébranler. Cependant les représentations d'un philosophe avisé m'empêchèrent de chercher la vérité par des moyens illicites, qui n'auraient pu me procurer la paix de l'âme.

» Tandis que j'étais sans cesse agité de ces pensées et d'autres semblables, cette nouvelle retentit sous le règne de l'empereur Tibère avec une précision croissante : Dans la Judée est apparu, investi d'une doctrine divine et de la vertu

des miracles, un prophète, le Fils de Dieu, qui promet la vie éternelle à ceux qui mènent une vie pieuse et sainte, qui quittent le mal et pratiquent le bien, et annonce aux autres des châtiments sans fin. Je me résolus aussitôt, dès que j'aurais mis ordre à mes affaires, de me hâter vers la Judée. Mais quand je me fus enfin embarqué, poussé par des vents contraires, j'arrivai à Alexandrie au lieu d'arriver en Judée. Impatient de trouver quelqu'un qui aurait vu le Fils de Dieu, je fut conduit à un Hébreu de la Judée, Barnabé de nom, qui racontait, et qui m'apprit à moi-même, non dans un discours habile, mais dans un simple récit, ce qu'il avait vu et entendu de la doctrine et des actions du Fils de Dieu, sans se laisser interrompre par les railleries et les injures des philosophes. Et moi, me tournant vers eux, animé d'un zèle invincible, je leur dis : C'est avec raison que Dieu ne vous permet pas de connaître son impénétrable volonté : il a prévu que vous en seriez indignes, » etc.

Barnabé étant parti le lendemain, Clément ne tarda pas à le suivre. A Césarée de Straton, Barnabé le présenta à Pierre, le plus excellent des disciples du grand Prophète, qui l'instruisit aussitôt sur les questions qui l'inquiétaient le plus : si l'âme est immortelle, si le monde a été créé, s'il restera tel qu'il est ou s'il sera transformé en un monde meilleur, ce qui est juste et agréable à Dieu. Le reste, il l'apprendra le lendemain, quand Pierre discutera avec Simon le Magicien. Ce dernier ayant renvoyé la discussion au lendemain, Clément fut instruit avec seize autres personnes. Cette instruction, ici comme plus loin, s'écarte en bien des points de la vraie doctrine chrétienne; cependant Simon y est traité de faux docteur et de charlatan.

Dans la discussion suivante, *Homél.* III, on démontre contre Simon qu'il n'y a pas plusieurs dieux, mais un seul Dieu véritable, qui a créé le monde; que le Fils de Dieu, envoyé par lui, est le vrai prophète sans lequel nul ne peut arriver à la doctrine du salut. Simon, se voyant vaincu, prit la fuite. Viennent ensuite les instructions, les colloques religieux de saint Pierre avec Apion, à Tyr, à Tripolis et autres villes de la Phénicie. Dans le cours de sa mission à Antarade, Pierre présente à Clément, d'une manière inopinée, sa mère Mattidia, gravement éprouvée et en proie à de vives souffrances, qu'il

guérit miraculeusement ; puis à Laodicée les deux frères Faustin et Faustinien, qu'on croyait morts, et enfin leur père Faustus, qui avait disparu sans laisser de traces, *Homél.* IV-XV. Après plusieurs entretiens avec les membres réunis de cette famille, Pierre soutient encore à Laodicée une conférence d'un jour avec Simon le Magicien, *Homél.* XVI-XIX. Après quelques conversations privées, nous arrivons au récit final, *Homél.* XX, où il est dit que Faustus, encore chancelant, sous prétexte de visiter deux amis d'Antioche, s'aboucha avec Simon, qui lui aurait couvert la figure d'un enduit magique, afin qu'il ne fût pas persécuté par les autorités du lieu, car Simon avait excité à Antioche un grand soulèvement contre Pierre. Quand Faustus s'en retourna avec un tel visage, sa femme et ses fils effrayés ne voulurent ni le reconnaître ni le recevoir avant que Pierre leur eût affirmé que c'était leur père Faustus. Sur son aveu et son repentir, Pierre lui promit de lui rendre sa première figure s'il voulait, avec son visage actuel, déclarer devant les Antiochiens ameutés, que Simon avait menti à Pierre, par conséquent qu'ils devaient déposer la colère qu'ils avaient contre celui-ci, car il était le véritable apôtre du grand Prophète envoyé de Dieu pour le salut du monde. S'il parvenait à trouver créance auprès des Antiochiens et à leur faire désirer le retour de Pierre, il lui enverrait un messager ; Pierre se hâterait d'aller à lui et de lui enlever son faux visage. Pierre retourna effectivement à Antioche, et ainsi se termine le roman.

Les *Récognitions,* dont nous n'avons maintenant que la version ou l'élaboration latine de Rufin d'Aquilée et depuis peu une version syriaque, sont pleinement d'accord avec ces doctrines, ces noms, ces lieux et ces évènements, d'après la confrontation faite par Uhlhorn[1]. Quant au titre, il a été probablement choisi conformément à cette explication donnée par Aristote dans son *Art poétique,* que dans un drame il faut appeler récognition, ἀναγνωρισμός, l'entrevue d'amis ou de parents qui ont été longtemps séparés : ce qui indiquerait que Clément a revu ses parents et ses frères.

Malgré l'accord étonnant qui règne entre ces deux ouvrages,

[1] *Les Homélies et les Récognitions* de Clément de Rome, Goettingen, 1854, p. 386.

on y trouve des divergences très-importantes. Quant à la priorité d'origine et de valeur, on l'assigne tantôt au premier, tantôt au second. Aujourd'hui, après de nombreuses hésitations, on l'attribue aux *Homélies*, qui ont ici le sens de κηρύγματα et διαλέξεις[1]. Un titre plus exact encore serait celui-ci : *Extrait des sermons de saint Pierre par Clément.* Le style des *Homélies* est plus précis et plus original ; celui des *Récognitions* plus diffus et plus embarrassé, ainsi qu'il arrive quand on veut imiter les pensées d'autrui. Voici une autre raison plus décisive : dans les *Homélies*, c'est la doctrine qui occupe le premier rang ; dans les *Récognitions*, c'est le récit, bien qu'il ne dût servir que d'enveloppe ; le fond du récit se détache librement des discours, en sorte que les discours intercalés dans les *Homélies* font presque totalement défaut. Cependant l'opinion d'Uhlhorn est que les *Homélies* elles-mêmes ne sont pas tout-à-fait originales, mais qu'elles ont été élaborées sur un canevas qui aurait disparu (vers 150).

En ce qui est de la doctrine, on admet assez généralement qu'elle n'est pas chrétienne dans une foule d'endroits des *Récognitions*, mais qu'elle est plus orthodoxe et plus saine dans les *Homélies*. Non-seulement l'auteur y enseigne un anthropomorphisme grossier, *Hom.* XVII, nie l'éternité des peines pour les damnés, *Hom.* III, ch. VI, place la révélation et les moyens de salut sous la loi mosaïque au même rang que les moyens de salut de la loi nouvelle, mais il est prouvé par de nouvelles recherches qu'en dehors du gnosticisme égyptien (philonien) et syrien (persan), qu'on connaissait déjà, sa doctrine recèle un système gnostique à la fois judaïque, stoïcien et panthéiste, parfaitement accusé. Uhlhorn a dressé dans un tableau une excellente revue de sa théorie des syzygies, et il a prouvé que les formules de l'auteur sont empruntées aux stoïciens.

Relativement au but que se proposait l'inventeur, d'après son système, aujourd'hui parfaitement connu, système qu'on a qualifié de gnosticisme ébionite, il est assez évident qu'il a travaillé au service et pour la diffusion de l'ébionitisme, et qu'il a attribué son factum à Clément de Rome, pour en mieux assurer le succès. Contrairement à une opinion qui était

[1] Voyez *Homélie* I, ch. XX.

autrefois presque universellement admise, Uhlhorn pense que ces fragments proviennent non de Rome, mais de la Syrie orientale, et quant au canevas qui, selon Lehmann[1], a servi pour les trois premiers livres des *Récognitions,* il aurait été composé vers l'an 150, puisqu'on y combat déjà le marcionisme, que les *Homélies* se sont répandues après 160 et les *Récognitions* après 170.

Les ouvrages récents sur ce sujet sont indiqués dans l'excellent travail de Uhlhorn.

On comprend par ce qui précède que les orthodoxes comme les hérétiques aient publié, sous le nom de Clément de Rome, des ouvrages provenant de Rome et d'autres provenant de la Syrie.

Doctrine et style de la première Epître aux Corinthiens.

Cette lettre nous présente un bel exemple de la méthode d'enseignement usité dans les premiers âges du christianisme. Les doctrines et les conseils y sont ordinairement appuyés par des traits historiques ou par de longs passages dont la plupart sont empruntés à l'Ancien Testament confirmé par le Nouveau et par différents points du dogme catholique.

1. Sur l'inspiration des Ecritures divines : « Scrutez avec soin, dit l'auteur, les saintes Ecritures, ce sont les vrais oracles de l'Esprit saint » (ch. XLV).

2. Au chapitre XLII, il énumère successivement les trois personnes de la sainte Trinité : « Dieu, le Seigneur Jésus-Christ et le Saint-Esprit, » et au chapitre XLVI : « N'avons-nous pas un Dieu et un Christ ? L'esprit qui a été répandu sur nous n'est-il pas un esprit de grâce et une vocation en Jésus-Christ ? »

3. Dans l'application qu'il fait à Jésus-Christ du passage de saint Paul aux Hébreux, I, 3; IV, 13, il dit du Christ qu'il est « la splendeur de la majesté divine, » et élevé au-dessus de tous les anges.

4. Il déclare que Jésus-Christ a souffert pour nous, et qu'il possédait la nature humaine dans toute sa plénitude : « C'est pour l'amour de nous, dit-il, que Jésus-Christ Notre-Seigneur

[1] Lehmann, *les Ecritures Clémentines,* Gotha, 1869.

a donné son sang pour nous, sa chair pour notre chair, son âme pour notre âme. » « Jetons donc les yeux sur le sang de Jésus-Christ, et considérons combien il doit être précieux devant Dieu, puisqu'il a été répandu pour notre salut et qu'il a procuré à l'univers la grâce de la pénitence. » De plus, ce n'est point par notre sagesse, par notre piété, ni par aucune œuvre sainte, mais par la vocation et par la grâce de Dieu, que nous sommes justifiés. S'ensuit-il que nous devons renoncer à la charité ? Non. Hâtons-nous plutôt d'embrasser toutes sortes de bonnes œuvres (ch. XXXII et XXXIII).

5. Il inculque les œuvres de la pénitence et la confession des péchés (ch. VII, VIII, LI-LVII) ; « car il est meilleur à l'homme de confesser ses fautes que de tomber dans l'endurcissement du cœur » (ch. LI). « Vous donc qui avez été les fauteurs de la révolte, soumettez-vous aux prêtres et acceptez la correction comme une pénitence » (ch. LVII).

6. Le dogme de la résurrection des corps est confirmé, ainsi que dans saint Paul, par un grand nombre d'exemples puisés dans la nature, et surtout par le prétendu rajeunissement du phénix au bout de cinq siècles (ch. XXIV-XXVI).

7. L'auteur, d'après le but qu'il se proposait, traite surtout de l'Eglise et de la hiérarchie divine. L'Eglise, aux yeux de saint Clément, est le corps unique et indivisible du Christ ; il n'est point permis de le lacérer ni de le désunir [1] ; ceux qui demeurent séparés de lui sont voués à la damnation [2] ; l'Eglise se compose du clergé et des laïques : « Au pontife suprême sont confiés des fonctions particulières ; les prêtres ont reçu une place distincte, et les lévites ont des offices spéciaux à remplir ; le laïque est assujéti aux prescriptions des laïques » (ch. XL). Saint Clément, il est vrai, emploie encore indistinctement les termes d'évêques et de prêtres (*ἐπίσκοποι, πρεσβύτεροι*) ; mais il n'en admet pas moins trois ordres hiérarchiques distincts les uns des autres et comprenant les évêques, les prêtres et les diacres (ch. XLII et XLIV ; cf. ch. XLVII et LVII), qui correspondent aux trois ordres de l'Ancien Testament [3]

[1] Ἵνα τί διέλκομεν καὶ διασπῶμεν τὰ μέλη τοῦ Χριστοῦ, καὶ στασιάζομεν πρὸς τὸ σῶμα ἴδιον, C. XLVI.

[2] Ἄμεινόν ἐστιν ὑμῖν ἐν τῷ ποιμνίῳ τοῦ Χριστοῦ μικροὺς καὶ ἐλλογίμους εὑρεθῆναι ἢ καθ' ὑπεροχὴν δοκοῦντας ἐκριφῆναι ἐλπίδος αὐτοῦ, C. LVII.

[3] Il est vrai qu'à côté de ἡγούμενοι et de προηγούμενοι (ἐπίσκοποι), on trouve

indiqués au chapitre XL. La hiérarchie n'est point d'origine humaine, mais d'origine divine ; il ne saurait donc être permis de déposer les chefs légitimement appelés et accrédités (ch. XXXIX). Ces chefs, au temps de saint Clément, étaient nommés avec le concours des fidèles, συνευδοκησάσης τῆς Ἐκκλησίας πάσης, *consentiente universa Ecclesia* (c. XLIV).

8. Enfin, l'invitation faite par les Corinthiens à l'Eglise de Rome, de mettre un terme à leurs dissensions dans un temps où l'apôtre saint Jean vivait probablement encore, de même que la réponse de l'évêque saint Clément, est une preuve décisive de la primauté de l'évêque de Rome sur toute l'Eglise.

Le style de cette lettre semblait à Photius plein de simplicité et de force, et tout-à-fait dans la manière ecclésiastique (*Biblioth.*, cod. 113).

§ 13. L'Epître catholique de saint Barnabé[1].

Voir les *Prolégomènes* de Cotelier, Gallandi, Jacobson, Héfelé et Dressel.

La lettre catholique de saint Barnabé (Ἐπιστολὴ καθολική), en vingt-deux chapitres, était demeurée jusqu'ici incomplète ; le commencement, c'est-à-dire quatre chapitres et demi, n'existait que dans une traduction latine gravement altérée, lorsque Tischendorf découvrit le texte grec complet dans un manuscrit qui a été reproduit par Dressel, avec des variantes (*Patres apost.*, ed. 2ª, Lips., 1863[2]).

Dès la plus haute antiquité chrétienne, cette lettre avait été attribuée à un personnage souvent mentionné dans les *Actes* et dans les Epîtres de saint Paul[3], à Barnabé, compagnon et

aussi, ch. I et XXII, πρεσβύτεροι ; mais il est difficile que dans ces deux endroits πρεσβύτεροι désigne les chefs de l'Eglise ; il s'applique plutôt à des personnes âgées, par opposition aux jeunes personnes, νέοις, mentionnées dans le contexte. — Sur l'explication du difficile passage qui commence le chapitre XLIV concernant les relations des apôtres et des chefs institués par eux : Καὶ μεταξὺ ἐπινομὴν δεδώκασιν (ἀπόστολοι), consulter Nolte dans la *Revue de théolog. cath.*, par Scheiner, Vienne, 1855, p. 448, et Héfelé, *les Pères apostoliques*.

[1] Clem. Alex., *Strom.*, II, VI, VII, XV, XVII, XX ; V, VIII, X, XVII ; Orig., *Contra Cels.*, I, LXIII ; *De princip.*, III, II ; Euseb., *Hist. eccl.*, III, XXV ; VI, XIV ; Hieron., *Catal.*, c. VI. — [2] Hilgenfeld l'a aussi reproduite avec les variantes dans son *Novum Testamentum extra canonem*, fascic. II. — [3] *Act.*, IX, 27 ; II, 12, 25 ; XIV, 13 ; XV, 2 ; *I Cor.*, IX, 6 : *Galat.*, II, 1, 13 ; *Col.*, IV, 10 ; *Philem.*, 24.

collaborateur de saint Paul, et qualifié aussi du titre d'apôtre. Originaire de Chypre et connu d'abord sous le nom de Joses, il avait reçu des apôtres le surnom de Barnabé *(Fils de la Consolation* ou *du Discours inspiré)*. Comme saint Marc, son cousin et son compagnon, après s'être d'abord séparé de saint Paul, se trouvait de nouveau avec lui en l'an 62[1], on a supposé que Barnabé était déjà mort à cette époque. D'après le calcul de Mazochius, sa mort ne serait arrivée qu'en l'an 76, tandis que, selon les données obscures et incertaines d'actes de martyrs d'une date postérieure *(Acta et passio Barnabæ in Cypro)*, elle aurait eu lieu dès l'an 53, 55 ou 57[2].

Les célébrités scientifiques de l'Eglise au troisième siècle, Clément d'Alexandrie et Origène, n'hésitent pas à attribuer cette lettre au Barnabé dont nous parlons, sans toutefois la placer au même rang que les écrits des apôtres. Eusèbe lui-même et saint Jérôme n'ont pas révoqué en doute son authenticité ; si le premier l'a classée parmi les ἀντιλεγόμενα, et le second parmi les écritures apocryphes, cela signifie simplement qu'elle n'a point d'autorité canonique, qu'elle ne fait pas partie des écritures canoniques du Nouveau Testament. Saint Jérôme avouait lui-même qu'elle contribuait « à l'édification de l'Eglise, » *ad ædificationem Ecclesiæ*. Dans le manuscrit du Sinaï retrouvé par Tischendorf, elle figure, au contraire, après les écritures canoniques.

Si favorables que soient ces témoignages extrinsèques, l'authenticité de notre lettre a été contestée, dans les temps modernes, par des catholiques et par des protestants, notamment par Noël Alexandre et dom Cellier, Hug et Héfelé[3], Reithmayr et Kayser, et l'on a soutenu comme probable qu'elle avait été écrite après coup par un juif christianisant d'Alexandrie, son homonyme. Voici les arguments que l'on invoque : 1. Non-seulement, cette épître n'a pas été insérée au canon du Nouveau Testament, mais elle a été traitée quelquefois d'apocryphe. 2. Dans certain passage, il est dit formellement (ch. XVI) qu'elle a été composée après la ruine du temple de Jérusalem (an 70 après Jésus-Christ), alors que l'apôtre Barnabé était sans doute déjà mort. 3. L'auteur, dans

[1] *Coloss.*, IV, 10 ; cf. *I Pierre*, V, 13 ; *II Tim.*, III, 11. — [2] Cf. Héfelé, *Lettre circulaire de Barnabé*, p. 31-37 (en allemand). — [3] Héfelé, *l'Epître de Barnabé*, nouvellement examinée et commentée. Tub., 1840.

l'explication allégorique de quelques passages de l'Ancien Testament, dont quelques-uns même sont apocryphes, comme au chapitre xxii du IV^e^ livre d'Esdras, a critiqué et tourné en ridicule des institutions juives dignes de respect, tandis que le Barnabé de saint Paul, son compagnon de voyage, s'est au contraire montré trop indulgent envers les judaïsants, *Gal.*, II, 13. 4. Enfin, cette lettre contient un grand nombre d'allégories et de récits fabuleux empruntés à l'histoire naturelle (tels que l'histoire du renard, de la hyène, de la belette), allégories ineptes et par trop étrangères à la simplicité de la diction apostolique.

Mais on peut dire aussi, sans faillir au respect dû aux plus anciens témoignages, que le fond de cette lettre offre de grandes analogies avec l'Epître aux Hébreux ; elle se propose, comme celle-ci, de rattacher définitivement au christianisme les judéo-chrétiens[1], toujours fort entichés de la lettre de l'ancienne loi, en citant et en interprétant les points de l'Ancien Testament qui ont trait à son sujet. Dans ce but, il s'efforce de démontrer que l'Ancien Testament n'était, par son caractère même, qu'une préparation à Jésus-Christ; puis il commente, d'après le système d'interprétation allégorique usité depuis Philon, les textes qu'il allègue à l'appui de sa thèse[2].

Nous avons déjà répondu plus haut aux deux premières objections. Quant aux difficultés qui font l'objet de la troi-

[1] Kayser soutient que la lettre est adressée à des païens christianisants, p. 39–51. C'est aussi le sentiment de Reithmayr, *Introduct. à l'Epître de Barnabé,* dans la traduction des Pères apostoliques de Mayer. — Cependant, on ne comprend guère que si l'auteur se fût adressé à des païens, il fût entré, au sujet du judaïsme, dans des détails que les païens devaient ignorer.

[2] La plus forte allégorie est dans l'explication du nombre 318, au chapitre IX. Ce nombre 318 est rapporté par l'auteur au chapitre XVII, 26, 27, de la Genèse, où il est dit qu'Abraham circoncit 318 personnes de sa maison. « Considérer, dit l'auteur, quelle lumière il avait sur cela : premièrement, il y a 18 et ensuite 300. — 10 se marque par un *iota* et 8 par un *êta,* et ces deux lettres forment le commencement du nom de Jésus ; et parce que sa croix, source de toute grâce, a la figure d'un *tau,* qui sert aussi à exprimer le nombre de 300, c'est pour cela qu'Abraham emploie ce nombre de 300. Ainsi, les deux premières lettres expriment le nom de Jésus, et la troisième sa croix. » Héfelé (*Lettre circul. de Barnabé,* p. 84), après avoir cité l'allégorie outrée dont Barnabé se sert pour expliquer le chiffre 318 (c. IX), en rapporte une autre de Philon plus excessive encore.

sième, il est étrange, dirons-nous d'abord, que les anciens théologiens, tels que Clément d'Alexandrie, Origène, etc., n'en aient point été frappés, ou du moins qu'ils y aient moins insisté que les modernes. Il nous semble, ensuite, que si l'on y regarde de près, si l'on considère le but que l'auteur avait en vue, on sera moins choqué de certaines particularités. Sur la quatrième difficulté, relative aux excès de l'interprétation allégorique, nous dirons : 1. qu'on en voit déjà des exemples dans l'*Epître aux Galates,* IV, 22-26, et dans plusieurs endroits de l'*Epître aux Hébreux* de saint Paul; 2. qu'il faut avoir égard aux lecteurs familiarisés avec l'exégèse allégorique et vague de Philon. On remarque en effet, dès l'introduction, que l'auteur a surtout voulu se placer au point de vue de ces sortes de lecteurs : « Je me propose, dit-il, *comme l'un d'entre vous,* de vous offrir quelques courtes explications » (ch. I); puis il ajoute d'un ton légèrement satirique : « Je ne vous écris avec autant de simplicité que pour me rendre intelligible » (ch. VI). Et ailleurs : « Passons encore à une autre méthode d'enseignement et d'instruction » (ch. XVIII).

Ces différents endroits s'éloignent tellement de la simplicité qui règne dans la préface (ch. I-V) et dans la conclusion (ch. XVIII-XXI), où l'on reconnaît si bien la manière et le cachet de l'auteur, qu'on croit entendre, malgré soi, deux voix entièrement différentes, et que Schenkel a cru à une interpolation des passages intermédiaires, qui font avec le reste un si étonnant contraste[1].

Enfin, nous croyons pouvoir fortifier encore notre opinion par cette remarque, évidemment satirique, qui termine le chapitre IX, où, après avoir interprété le passage suivant d'après la méthode d'interprétation allégorique poussée aux dernières limites : « Abraham circoncit trois cent dix-huit personnes de sa maison, » l'auteur ajoute : « Jamais personne n'a reçu de moi une doctrine plus véritable; je sais du reste que vous en êtes dignes; » et à la fin du chapitre X : « Nous qui avons l'intelligence parfaite des commandements, nous vous prêchons les propres pensées du Seigneur. »

Quant aux récits fabuleux d'histoire naturelle, sur lesquels l'auteur insiste si fort, ils ne passaient point pour tels à cette

[1] Ullmann, *Etudes et critiques,* 1837, p. 652-686.

époque; car ils sont admis comme vrais dans les ouvrages d'histoire naturelle, tels que ceux de Pline et de Clément d'Alexandrie.

On objecte encore contre l'authenticité de cette lettre le passage suivant, où l'auteur dit (ch. v) en parlant des apôtres : « Le Seigneur a choisi des hommes souillés de toutes sortes de péchés, » *elegit Dominus homines omni peccato iniquiores.* Mais saint Paul lui-même a tenu un semblable langage[1]. Une telle expression n'est guère explicable que dans la bouche d'un homme apostolique, qualifié lui-même du titre d'apôtre; un simple chrétien ne se serait point permis de parler de la sorte. On voit par là à quoi se réduisent les doutes élevés contre l'authenticité de cette lettre. Nous dirons de plus que les parties qui sont écrites dans le goût de l'auteur renferment beaucoup de passages dont la beauté rappelle celle des Epîtres des apôtres.

« Je vous salue, mes chers fils et mes chères filles, dans la paix et au nom de Jésus-Christ, qui nous a aimés. Sachant que Dieu par sa miséricorde vous a donné avec abondance ses dons excellents, et que vous avez été assez heureux de recevoir la grâce nécessaire pour marcher dans le bien, je suis comblé de joie, et je ne cesse de me féliciter moi-même dans la ferme espérance que je conçois de mon salut; puisque je vois que l'Esprit saint vous a été donné par Celui même qui est la source féconde de tous les dons. Ainsi, dans la pleine conviction où je suis qu'en vous prêchant l'Evangile, j'ai eu le bonheur de vous faire entrer dans les voies droites du Seigneur, je m'efforce, si je le puis, de vous aimer plus que moi-même, parce que la grandeur de la foi, l'amour et l'espérance de la vie future sont des dons que vous avez reçus de Dieu même. Pensant donc que si je vous faisais part des grâces et des lumières que j'ai reçues, je pourrais me faire un trésor de mérites devant Dieu en m'acquittant envers vous du ministère dont il m'a chargé, je me suis hâté de vous écrire en peu de mots pour vous affermir de plus en plus dans la foi, et vous faire entrer dans l'intelligence des mystères de Jésus-Christ. Dieu a établi trois moyens pour le salut des hommes : l'espérance d'une vie éternelle et bienheureuse, le

[1] *I Cor.*, xv, 19; *I Tim.*, i, 13, 14.

commencement d'une vie sainte, et la consommation de nos travaux dans le ciel; car Dieu nous a fait connaître par ses prophètes qui nous ont précédés ce qui doit arriver un jour. Puis donc qu'il a parlé, cherchons à nous avancer de plus en plus dans la connaissance de ses mystères sublimes; pour moi je vais vous en développer ici un petit nombre, qui vous combleront de joie; ce que je ferai, non en m'érigeant en maître des autres, mais comme étant l'un d'entre vous (ch. 1er).

» Puis donc que les jours sont mauvais et que l'ennemi de notre salut exerce son empire sur le siècle présent, nous devons rechercher avec soin les voies du Seigneur. Or, la crainte et la persévérance sont comme les gardiennes de notre foi; la patience et la continence nous soutiennent dans le combat; si elles nous conservent intacts pendant que nous défendons les intérêts de Dieu, la sagesse, l'intelligence et la science seront notre partage. Or, Dieu nous a fait connaître par tous ses prophètes qu'il ne retire aucune utilité de nos victimes, de nos sacrifices et de nos oblations, lorsqu'il dit : « Qu'ai-je à faire de cette multitude de victimes? » Et il dit dans un autre endroit : « Qu'aucun de vous ne fasse tort à son prochain et n'emploie contre lui aucun faux serment. » Nous devons donc comprendre, selon les lumières que nous avons reçues, quelles sont les vues de miséricorde que Dieu, notre père, a sur nous, puisqu'il nous parle en la personne des Juifs, dans le désir qu'il a, qu'étant comme eux engagés dans l'erreur, nous cherchions les moyens de nous approcher de lui, car c'est à nous-mêmes qu'il dit : « Un cœur brisé de douleur est un sacrifice digne de Dieu, et il ne méprisera pas un cœur contrit et humilié. » Nous devons donc nous avancer de plus en plus dans la connaissance des choses du salut, de peur que l'ennemi ne trouve le moyen d'entrer dans nos cœurs, et qu'il ne nous séduise (ch. II).

III. » Dieu leur dit encore sur cela : « Pourquoi vos jeûnes sont-ils accompagnés de querelles et de procès? le jeûne que je demande, dit le Seigneur, ne consiste point à faire qu'un homme afflige son âme pendant un jour, car quoique vous fassiez comme un cercle de votre tête en baissant le cou, que vous preniez le sac et la cendre, votre jeûne ne sera pas agréable au Seigneur. » — Mais voici ce qu'il ajoute : « Lorsque

vous jeûnerez, rompez les chaînes de l'impiété, déchargez de tous les fardeaux ceux qui sont accablés, renvoyez libres ceux qui sont opprimés sous la servitude, faites part de votre pain à celui qui a faim ; lorsque vous verrez un homme mal vêtu, revêtez-le, et ne méprisez point votre prochain. Alors votre lumière éclatera comme l'aurore, vous recouvrerez bientôt votre santé ; votre justice marchera devant vous et la gloire du Seigneur vous protégera. Alors vous invoquerez le Seigneur et il vous exaucera, vous lui parlerez encore et il vous dira : Me voici ; si vous ôtez la chaîne du milieu de vous, si vous cessez d'étendre la main contre les autres, de dire contre eux des paroles désavantageuses et que vous assistiez le pauvre avec effusion de cœur, » c'est en cela, mes frères, que Dieu a fait éclater ses soins charitables et sa miséricorde, en permettant que le peuple qu'il a acquis à son Fils bien-aimé crût en lui avec simplicité ; et ainsi, il nous l'a montré à tous, afin que nous n'allassions point comme des prosélytes embrasser la foi des Juifs.

IV. » Il est donc à propos que je vous marque avec soin les choses qui peuvent nous servir de remèdes aux maux dont nous sommes menacés : ainsi éloignons-nous de toute injustice, haïssons l'erreur et le mensonge du siècle présent, et n'ayons d'ardeur que pour les biens de l'autre vie ; soyons attentifs à éviter la société des impies et des pécheurs, de peur que nous ne les imitions dans leurs crimes.

» C'est pourquoi ne perdons point de vue les derniers jours ; car tout le temps de notre vie et la foi même ne nous serviraient de rien si nous vivions dans l'iniquité et dans tous les crimes qui règneront alors, comme dit le Fils de Dieu : « Fuyons toute iniquité et haïssons-la. »

» Le Seigneur ne fait acception de personne dans les jugements qu'il porte contre le monde ; chacun recevra selon ses œuvres ; celui qui aura fait le bien en sera récompensé, celui qui aura fait le mal en recevra la punition.

» Sachez encore, quand vous verrez des signes et des prodiges parmi le peuple juif, que le Seigneur l'a rejeté. Prenons donc garde que nous ne soyons peut-être du nombre de ceux dont il est dit : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. »

» C'est pour cela que le Seigneur a bien voulu livrer son

corps à la mort, afin que nous fussions sanctifiés par la rémission de nos péchés, qui s'est faite par l'effusion de son sang. Il a paru dans le monde revêtu d'une chair mortelle et a souffert pour accomplir les promesses qu'il avait faites à nos pères, pour se former un peuple nouveau et lui faire comprendre qu'après être ressuscité il viendrait juger le monde. »

Les derniers chapitres XIX, XX et XXI sont consacrés à décrire les deux voies de la lumière et des ténèbres : l'une présidée par les anges de Dieu, l'autre par les anges de Satan.

XIX. « Voici quelle est la voie de la lumière : si quelqu'un veut arriver au lieu destiné, il n'y peut parvenir que par ses œuvres, et voici les moyens qu'il faut prendre. Vous aimerez Celui qui vous a fait; vous glorifierez Celui qui vous a racheté de la mort; vous serez simple de cœur et riche des dons de l'Esprit; vous ne vous joindrez point à ceux qui marchent dans la voie de la mort; vous détesterez tout ce qui est désagréable aux yeux de Dieu; vous haïrez toute hypocrisie; vous ne violerez point les commandements de Dieu; vous ne vous élèverez point, mais vous serez humble; vous ne vous attribuerez point de gloire; vous ne formerez point de mauvais desseins contre votre prochain; vous ne vous confierez point dans vos propres forces; vous ne commettrez ni fornication, ni adultère, ni aucune autre impudicité; vous ne vous servirez point de la parole que Dieu vous a donnée pour exprimer quelque impureté que ce soit; vous ne vous prévaudrez point en reprenant quelqu'un d'une faute; vous serez doux, paisible, plein de frayeur des paroles que vous avez ouïes, sans douter si elles auront leur effet ou non; vous pardonnerez à votre frère; vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur; vous aimerez le prochain plus que votre propre vie; vous ne ferez point périr un enfant ni avant ni après sa naissance; vous ne lèverez point la main de dessus votre fils ou de dessus votre fille, mais dès les plus tendres années vous les instruirez dans la crainte du Seigneur; vous ne porterez point envie au bien du prochain, et vous ne serez ni avare, ni voleur; votre cœur ne sera point attaché aux grands du siècle, mais vous rechercherez la compagnie des humbles et des justes; vous recevrez comme des biens les accidents qui vous arriveront; vous ne serez double ni de

cœur ni de langue, car la duplicité de la langue est un piége qui conduit à la mort; vous serez soumis au seigneur et aux princes comme à l'image de Dieu, et vous aurez pour eux de la crainte et du respect; vous ne commanderez point avec aigreur à votre esclave, ou à votre servante, qui ont en Dieu la même espérance que vous, de peur que vous ne perdiez la crainte de Dieu, notre maître commun, qui, sans avoir égard aux mérites de personne, est venu chercher ceux dont son esprit avait préparé les cœurs; vous ferez part au prochain de tous les biens que vous possédez, sans vous imaginer que rien vous appartienne en propre, car si vous êtes en société pour les choses incorruptibles, combien plus y devez-vous être pour des biens corruptibles et périssables? Vous ne serez point prompt à parler, car la bouche est un piége de mort; vous serez chaste selon vos forces, et même au-dessus, si cela se peut; évitez d'ouvrir les mains pour recevoir et de les fermer pour ne point donner; vous chérirez comme la prunelle de vos yeux tous ceux qui vous annoncent la parole du Seigneur jour et nuit; vous aurez devant les yeux le jour du jugement tous les jours; vous chercherez à voir les fidèles, et vous vous appliquerez à les consoler par vos discours et par vos visites, mettant tous vos soins à contribuer au salut des âmes, et vous travaillerez de vos mains pour racheter vos péchés. Donnez sans hésiter et sans murmurer à quiconque vous demandera, et vous verrez que Dieu saura bien vous récompenser; vous garderez les biens que vous aurez reçus de sa providence, sans les augmenter ni les diminuer. Que le méchant vous soit toujours en horreur; vous jugerez selon la justice; vous ne mettrez point la division parmi vos frères, mais vous procurerez la paix entre ceux qui sont en contestation; vous confesserez vos péchés, et vous ne vous présenterez point devant Dieu pour le prier avec une conscience impure et souillée. Voilà la voie de la lumière.

XX. » Mais la voie de ténèbres et d'aveuglement est oblique et pleine de malédiction. Car c'est le chemin qui conduit au supplice et à la mort éternelle. Là sont les maux qui perdront les âmes; l'idolâtrie : l'audace, l'esprit d'élévation, l'hypocrisie, la duplicité du cœur, l'adultère, le meurtre, le vol, l'orgueil, l'apostasie, la tromperie, la malice, l'impu-

dence, l'empoisonnement, la magie, l'avarice, le mépris de Dieu.

» Ceux qui marchent dans cette voie persécutent les bons, ils haïssent la vérité; ils aiment le mensonge; ils ne connaissent point la récompense de la vertu; ils ne s'attachent point à faire le bien; ils ne rendent point justice à la veuve et à l'orphelin; ils veillent, non pour marcher dans la crainte de Dieu, mais pour pratiquer le mal. Loin d'eux est la douceur et le patience; ils aiment les choses vaines; ils cherchent leur intérêt; ils n'ont point pitié du pauvre et ne se mettent point en peine de celui qui souffre; ils sont toujours prêts à médire; ils ne connaissent point l'Auteur de leur être; ils sont les meurtriers de leurs propres enfants; ils corrompent et défigurent l'ouvrage de Dieu; ils détournent leur vue des misérables; ils accablent celui qui est affligé; ils sont les défenseurs des riches et des puissants de la terre, les juges injustes des pauvres, et se livrent eux-mêmes à toutes sortes de crimes.

XXI. » Il est donc juste qu'étant instruits des préceptes du Seigneur, tels que nous vous les avons fait voir en parlant de la voie de lumière, nous les observions avec fidélité : car celui qui les aura gardés sera couronné de gloire dans le royaume de Dieu, et celui au contraire qui les aura méprisés périra avec ses œuvres, comme il paraîtra au jour de la résurrection, où chacun recevra selon le bien ou le mal qu'il aura fait. Je vous conjure, vous qui êtes destinés à conduire les autres, de leur faire part de ce que vous trouverez de plus utile dans ce que je vous ai écrit, et de ne les point abandonner, puisque le jour approche auquel tout sera détruit avec le mal. Le Seigneur s'avance, et il tient sa récompense entre ses mains. Je vous conjure encore instamment : établissez parmi vous des règles sages; n'agissez que par les conseils que vous dictera la piété, et bannissez d'entre vous toute hypocrisie. Que Dieu, qui est le souverain Seigneur de l'univers, vous donne la sagesse, la science, l'intelligence, la connaissance de ses mystères et la persévérance dans le bien. Soyez les fidèles disciples de Dieu; examinez les choses qu'il demande de vous, et pratiquez-les, afin que vous soyez sauvés au jour de son jugement; et s'il est utile de se rappeler le souvenir du bien, méditez ce que je vous écris, et

souvenez-vous de moi, afin que, par votre ardeur et votre vigilance, vous vous affermissiez dans la pratique de la vertu. Je vous conjure donc, et vous demande cette grâce; et si votre salut vous est cher, ne méprisez aucune des choses que je vous ai dites; approfondissez-les sans cesse, et observez tous les commandements du Seigneur, car ils sont dignes de louanges. C'est pourquoi, autant que je l'ai pu, je me suis pressé de vous écrire, afin de vous remplir de joie et de consolation. Je vous salue, vous qui êtes des enfants de charité et de paix : que le Seigneur de la gloire et de toute grâce soit avec vous. Ainsi soit-il. »

Principaux passages de saint Barnabé sur la doctrine catholique.

L'auteur, d'après le but qu'il s'est proposé dans sa lettre, s'applique surtout à mettre en relief et à démontrer la foi en la divinité de Jésus-Christ, source unique de notre salut. Il le fait souvent avec une touchante simplicité.

La divinité de Jésus-Christ est proclamée dans une foule de passages pleins de simplicité et d'éloquence. Dans l'explication allégorique du psaume CI, verset 1 (*Matth.*, XXII, 43-45), l'auteur s'écrie : « Voyez comme David l'appelle son *Seigneur* et le Fils de Dieu, à qui tous les peuples doivent obéir et à qui ils sont redevables de tout » (ch. XII). Dans le chapitre V, « le Seigneur est le souverain de l'univers, et le soleil l'œuvre de ses mains, » et au chapitre VII, « c'est le Fils de Dieu, ce maître et ce juge des vivants et des morts. »

Le but de l'incarnation du Fils de Dieu est décrit avec beaucoup de simplicité et de clarté : « En paraissant lui-même, il se proposait de délivrer des ténèbres nos cœurs déjà dévorés par la mort et voués à l'injustice de l'erreur, et d'établir avec nous par sa parole une alliance nouvelle » (ch. X, 4). « Le Seigneur a livré son corps à la destruction, afin que nous fussions sanctifiés par la rémission des péchés ..., par l'effusion de son sang (ch. V) ; afin que ses blessures nous rendissent la vie » (ch. VII).

La justification des fidèles, selon saint Barnabé, est une création nouvelle, une rénovation complète : « En nous régénérant par la rémission des péchés, Jésus-Christ nous a donné

une forme nouvelle, une âme d'enfants ; — en un mot, il a transformé nos esprits ..., car il voulait habiter en nous. La demeure de notre cœur est un temple saint dédié au Seigneur » (ch. VI). « Nous sommes entrés dans l'eau pleins de péchés et d'ordures, et nous en sommes sortis en portant des fruits. »

Il parle aussi de la résurrection et du jugement : « Jésus, dit-il, est apparu dans la chair pour affaiblir la mort et prouver la résurrection des morts ..., pour montrer pendant son séjour sur la terre qu'après la résurrection il fera les fonctions de juge » (ch. V).

La foi doit avoir la charité pour compagne : « C'est dans l'amour du prochain que réside la grandeur de la foi et l'espérance d'une vie sainte et pure » (ch. I). « Chacun recevra selon ses œuvres : s'il a été bon, il sera précédé de sa bonté ; mauvais, la récompense de sa malice le suivra » (ch. IV). « Tous ceux qui me voient et veulent entrer en participation de mon royaume, doivent me conquérir dans la privation et dans les souffrances » (ch. XII).

L'auteur, car c'était là le but essentiel qu'il se proposait, insiste principalement sur l'abolition de l'Ancien Testament par le Nouveau.

Le Nouveau Testament est la transfiguration et le commentaire de l'Ancien. Tout ce qui constitue le fond du christianisme a été préfiguré dans l'ancienne alliance, de même que tout ce qui semblait important aux Juifs se retrouve dans le christianisme sous une forme plus élevée. C'est pourquoi quiconque soupire après la rédemption ne doit pas considérer l'homme, mais Celui qui habite et demeure en lui (c'est-à-dire le lieutenant de Jésus-Christ même), en s'étonnant de n'avoir jamais entendu personne prononcer de telles paroles et ne présumant pas entendre jamais rien de semblable. — Voilà le temple spirituel tel qu'il est édifié au Seigneur (ch. XVI).

Il est visible que l'auteur a imité l'Epître de saint Paul aux Hébreux. Sans doute, il est loin d'atteindre à sa hauteur ; cependant le style ne manque pas de dignité apostolique, et le fond s'accorde parfaitement avec la situation de l'Eglise naissante. L'auteur, convaincu de son insuffisance, invoque plusieurs fois l'indulgence du lecteur.

Comme les Epîtres du Nouveau Testament, la lettre de saint Barnabé renferme une partie dogmatique (ch. I-XVII), et une partie parénétique ou morale, ch. XVIII-XXI. (Cf. Weizsæcker, *Critique de l'Epître de Barnabé, reproduite d'après le manuscrit du Sinaï* (en allemand), Tubing., 1863, programme.)

§ 14. Saint Ignace, évêque d'Antioche (mort entre les années 105 à 117).

Voir les *Prolégomènes* dans Cotelier, Gallandi, Jacobson, Héfelé et Peterman. Zahn, *Ignace d'Antioche*, Gotha, 1873.

Ignace, surnommé Θεοφόρος, était probablement Syrien d'origine; d'après les Actes de son martyre, dont l'authenticité a été de nos jours niée par les uns, avouée par les autres[1], et d'après la chronique d'Eusèbe (ad ann. Christi 101), il était disciple de l'apôtre saint Jean. Consacré évêque d'Antioche par les apôtres, successeur de saint Pierre et d'Evode, il exerça son ministère sous le règne de Domitien avec une vigueur tout apostolique.

Lorsque Trajan, enivré du succès de son expédition contre les Scythes, se mit à persécuter les chrétiens, il ordonna, pendant sa nouvelle expédition contre les Arméniens et pendant son séjour à Antioche, qu'on lui amenât Ignace. Voici le fameux dialogue qui s'engagea dans cette circonstance :

L'empereur : « Qui es-tu, mauvais démon, pour oser non-seulement enfreindre mes ordres, mais encore persuader aux autres d'en faire de même et de périr ainsi misérablement ?

» Personne, répondit Ignace, n'a jamais appelé Théophore

[1] *Martyrium sancti Ignatii*, dans Cotelier, Gallandi, Jacobson, Dressel et Héfelé, éd. 4, p. 244; *Prolégom.*, LXVIII-LXXIV. Sur les Actes du martyre de saint Ignace, publiés pour la première fois par Dressel en son édition des *Pères apostoliques*, d'après un manuscrit (866) du Vatican, voyez Nolte, dans la *Revue* de Vienne, par Scheiner, 1860. Les plus anciens Actes sont en grec; il en existe trois recensions différentes : celle du *Codex Colbertinus*, à Paris, celle de Siméon Métaphraste et celle de Dressel, *Codex Vaticanus*, lesquelles jusqu'à ce jour ont été assez généralement considérées comme authentiques. Cependant, après que Uhlhorn et Hilgenfeld eurent conçu des doutes, Héfelé lui-même commença à suspecter leur authenticité, et enfin Zahn a cru pouvoir, d'après les contradictions qui existent entre ces Actes et les lettres authentiques du saint, conclure avec évidence que c'est un récit fait après coup sur les données de la tradition et arrangé en guise de légende, bien qu'il ait un fond historique.

un mauvais démon, car les démons tremblent devant les serviteurs de Dieu et prennent la fuite. Que si vous me donnez ce nom pour m'être rendu formidable à ces mauvais génies et parce que je leur fais du mal, je me ferai gloire de le porter ; car j'ai reçu de Jésus-Christ, le Roi du ciel, le pouvoir de renverser tous leurs desseins. — Et qui est Théophore? » ajouta l'empereur. Ignace : « Celui qui porte le Christ dans son cœur. — Te semble-t-il donc que nous n'ayons pas aussi dans nos cœurs les dieux qui nous aident à vaincre? — Si vous appelez dieux les démons des nations, repartit Ignace, vous vous trompez. Il n'est qu'un Dieu, qui a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. Il n'est qu'un Jésus-Christ, son Fils unique. Puissé-je parvenir à son royaume ! — Qui nommes-tu là ? reprit aussitôt Trajan. Quoi ! ce Jésus que Ponce-Pilate fit attacher à une croix ? — Dites plutôt, répliqua Ignace, que ce Jésus attacha lui-même à cette croix le péché et son auteur, et qu'il donna dès lors à ceux qui le portent dans le sein le pouvoir de fouler aux pieds toutes les tromperies des démons et toute leur malice.

— Tu portes donc le Crucifié au milieu de toi ? interrompit l'empereur. — Oui, sans doute, répondit Ignace ; car il est écrit : J'habiterai en eux et j'y marcherai. »

Trajan, irrité des reparties vives et pressantes du saint, prononça cette sentence : « Nous ordonnons qu'Ignace, qui se fait gloire de porter en lui le Crucifié, soit mis aux fers et conduit par des soldats en la grande Rome, pour être dévoré par les bêtes et servir d'amusement au peuple. » A ces mots le saint martyr s'écria dans un transport de joie : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez daigné m'honorer d'un parfait amour pour vous, d'être lié des mêmes chaînes de fer que votre apôtre Paul. » En achevant ces paroles, il s'achemina lui-même tout joyeux, pria pour l'Eglise, la recommanda au Seigneur avec larmes, et se mit entre les mains des cruels soldats qui devaient le conduire à Rome pour être la pâture des lions.

Pendant le voyage, Ignace eut déjà beaucoup à souffrir des soldats. « De la Syrie jusqu'à Rome, écrivait-il, je lutte contre des bêtes féroces sur terre et sur mer, attaché jour et nuit à des léopards, je veux dire aux soldats qui me gardent, car les bienfaits reçus ne font que les rendre plus méchants. Par les

sévices qu'ils exercent contre moi, j'avance dans mes épreuves, mais je ne suis pas pour cela justifié » (*Ep. ad Rom.*, cap. v).

Le vaisseau qui le portait aborda plusieurs fois au rivage, et comme la renommée de ses travaux apostoliques et de son courage magnanime s'était répandue au loin, il trouva sur tous les lieux où il mit pied à terre des délégués envoyés par les communautés chrétiennes pour lui témoigner leur sympathie et lui adresser leurs félicitations. Ce fut dans ces circonstances qu'il écrivit de Smyrne ses lettres *aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens et aux Romains;* de Troade, ses lettres *aux Philadelphiens, aux Smyrnéens* et à leur évêque, Polycarpe[1]. Il supplie, en termes onctueux et émouvants, les fidèles de Rome de ne lui point ravir la couronne du martyre en intercédant pour lui auprès de l'empereur : « Je vous écris plein de vie, mais amoureux de mourir. Mon amour est crucifié; ce qui s'agite en moi, ce n'est point le feu de ce monde, mais l'eau de la vie, qui me crie : Viens à mon Père. Je suis le froment de Dieu; que je sois moulu par la dent des lions, afin d'être trouvé en Jésus-Christ un pain sans tache! — Ne m'empêchez point d'aller à la vie, ne veuillez point que je ne meure. Puisque je veux être à Dieu, ne me parlez pas du monde. Laissez-moi jouir de la lumière pure; quand je serai là, alors je serai homme de Dieu. Je ne suis sensible ni à la nourriture corruptible, ni aux plaisirs de cette vie. Je désire le pain de Dieu, le pain céleste, qui est la chair de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. »

Depuis le cinquième siècle, le jour de la mort de saint

[1] Quand Volkmar de Zurich, dans son *Origine de nos Evangiles d'après les nouvelles recherches,* Zurich, 1866, lance contre Tischendorff ce propos burlesque : « Il faudrait donner sur les doigts à ceux qui osent encore invoquer les lettres d'Ignace et qui ne veulent pas savoir que le voyage de ce martyr n'a aucune consistance, même sous le rapport chronologique; quand il ajoute que pas un iota d'Ignace n'est authentique; que toute cette fiction a été imaginée après Polycarpe; » quand il déclare enfin, avec la même assurance, qu'Ignace est mort à l'amphithéâtre d'Antioche, du 13 au 20 décembre 115, par suite d'un tremblement de terre, il faut qu'il se résigne à s'entendre dire par Zahn, un chercheur aussi solide qu'impartial : « Rien de plus comique et de plus désopilant que de le voir, après des objections en partie très-solides, persister à soutenir que le voyage d'Ignace à Rome est une fiction, et, par ce moyen facile, nier l'authenticité de toutes les lettres qui portent son nom. » Voy. *Ignace d'Antioche,* p. 66.

Ignace, martyr, est fixé au 20 décembre; on a présumé, d'après des recherches laborieuses et stériles pour la plupart, qu'il était mort entre les années 105 et 117 [1].

Ignace devint la proie des lions dévorants, et ses principaux ossements furent envoyés à Antioche comme de précieuses reliques.

Le texte de ses lettres, mentionnées déjà par saint Polycarpe, saint Irénée, Origène, Eusèbe, saint Jérôme, etc. [2], a subi, aux cinquième et sixième siècles, de nombreuses interpolations. A partir de cette époque, il en a circulé deux rédactions : l'une plus longue, l'autre plus courte; la première était la plus connue en Occident. En 1644, Usher, évêque anglican d'Armagh, en Irlande, trouva une traduction latine du texte abrégé; en 1646, Isaac Voos, le célèbre philologue de Leyde, découvrit l'original grec de six lettres, et enfin le bénédictin Ruinart exhuma à Florence, en 1689, l'original grec de la septième lettre, la lettre aux Romains.

Dans cet état de choses, on n'aurait plus songé sans doute à

[1] La difficulté d'établir l'année de sa mort provient de l'incertitude des jugements portés sur l'authenticité ou la non authenticité des Actes de son martyre. 1° Si l'on admet avec quelques savants que Trajan était à Antioche quand saint Ignace fut condamné, il devient impossible de bien établir la chronologie des expéditions de Trajan; car l'unique source de son histoire, Dion Cassius, offre ici des lacunes, et nous n'avons à la place que les extraits décousus de Xiphilinus. Les dates, les monnaies qu'on invoque, ne font qu'augmenter les contradictions.

2° D'autres ont fixé l'année de la mort de saint Ignace vers 104, dans le deuxième consulat de Sénécion et de Sura; mais cette date soulève bien des objections. Il en est de même de l'opinion selon laquelle il aurait été condamné la neuvième année du règne de Trajan (la quatrième, d'après la traduction latine), car on ne peut établir la présence de cet empereur en Orient. De là vient que Kraus, après un long examen des Actes « sur le martyre de saint Ignace à Antioche, » en latin, en grec, en syriaque, en copte et en arménien, pense que le saint a été condamné et est mort à Rome en 104; les lois n'auraient pas permis, dit-il, que s'il eût été condamné à Antioche on le déportât à Rome, *Rev. de Tub.* Mais on n'a pas tardé à prouver que cette hypothèse reposait sur une connaissance incomplète de la jurisprudence romaine. On pourrait donc s'en tenir à l'opinion suivante de Zahn : « Il nous reste la tradition estimable de l'Eglise d'Antioche, qui remonte jusqu'au commencement du troisième siècle; selon cette tradition, Ignace aurait été le second évêque de l'Eglise d'Antioche. Au commencement du quatrième siècle, au plus tard, il était également admis que son martyre tombait dans la persécution de Trajan, qui n'a pas commencé dès les premières années de ce prince. »

[2] Polyc., *Epist. ad Philip.*, cap. XIII; Iren., *Adv. hæres.*, V, 18; Euseb., *Hist. eccl.*, III, XXXIV; Orig., *Prolegom. in Cant.*, et *Hom.* VI *in Luc.*; Hieron., *Catal.*, cap. XVI.

suspecter l'authenticité de ce texte abrégé, si la doctrine qu'il contient, notamment celle de la prééminence de l'évêque de Rome dans l'Eglise apostolique, n'eût embarrassé les protestants. De là les nouvelles attaques dont ces lettres ont été l'objet de nos jours. A cette première cause de dissension, il en faut ajouter une seconde. Parmi les lettres de saint Ignace, il en existe trois (les lettres à Polycarpe, aux Ephésiens et aux Romains) dont l'anglais H. Tathamy a découvert dans un couvent d'Egypte une traduction syriaque. Ce texte, plus court encore que les précédents, a été édité par William Cureton, en 1845. Aussitôt après, Bunsen publia : *Les trois lettres authentiques et les quatre lettres non authentiques d'Ignace d'Antioche,* Hamb., 1847 (en allem.), suivies de : *Ignace d'Antioche et son temps,* Hamb., 1847. Parmi les nombreux adversaires de Cureton et de Bunsen, nous citerons surtout Uhlhorn, Héfelé et Denzinger[1] ; ces auteurs ont démontré victorieusement que la nouvelle production en langue syriaque n'était autre chose qu'un extrait du texte grec découvert par Voss et Ruinart, fait dans un but ascétique et moral. Hilgenfeld a reconnu lui-même que ce texte portait des traces évidentes d'abréviations et de réductions, qui enlevaient à ces lettres, surtout à la lettre aux Ephésiens, toute saveur et toute énergie[2]. Que si, malgré cela, Dressel[3] croit trouver une nouvelle objection dans ce fait que les formules de salutation sont conservées dans les lettres syriaques, on peut lui répondre : 1. que l'abréviateur a voulu indiquer la source où il avait puisé son travail, et 2. qu'il ne voulait point sacrifier les idées spirituelles exprimées dans ces longues formules, particulièrement dans les deux Epîtres aux Romains et aux Ephésiens.

La plus longue recension contient encore huit autres lettres souvent attribuées à saint Ignace et qui sont indubitablement

[1] Nous devons citer encore Petermann, professeur à Berlin, *Sancti Ignatii apostol., quæ feruntur, epistolæ* (13) *una cum ejusdem martyris. Collatis ed. græcis versionibusque syriaca, armeniaca, latinis, denuo recensuit notasque criticas adjecit* J. H. Petermann, Lips., 1849. Mœsinger, *Supplementum corporis Ignat.*, a Curetone editi, Œniponte, 1872. — [2] *Les Pères apostol.*, p. 225, 279. Cf. *Dictionnaire encyclopéd. de la théol. cath.*, éd. Gaume. Meræ, *Meletemata ignatiana* (contra Lipsius, etc.), critica de Epistolarum ignatianarum, versione syriaca, commentatio, Hall., 1861. *Tubing. Theol. Quart.-Sch.*, 1863. 2e livr. — [3] *Prolegom.*, p. XXIX.

apocryphes. Cinq sont en grec et trois en latin. Elles sont intitulées : *Ad Mariam cassobolitanam; — ad Tarsenses; — ad Antiochenos; — ad Hieronem diaconum, antiochenum; — ad Philippenses; — ad Joannem apostolum; — ad beatam virginem Mariam.* Le falsificateur en a emprunté les matériaux aux huit lettres authentiques, notamment aux instructions que saint Ignace donne contre les judaïsants et les docètes ; mais il y met de la superfétation et de l'enflure. Il semble aussi qu'il ait utilisé les six premiers livres des Constitutions apostoliques. — Zahn, dans son *Saint Ignace,* p. 144 et suiv., croit avoir découvert que le falsificateur fut le fameux arien Acace.

Par son caractère, saint Ignace rappelle tout-à-fait l'apôtre saint Jean ; amant passionné de Jésus-Christ et porté à la contemplation, il s'est approprié toutes les grandes idées du disciple bien-aimé ; on retrouve chez lui jusqu'à cette formule : « L'amour de l'Eglise vous salue, » c'est-à-dire les fidèles unis entre eux par le lien de l'amour[1], et il donne le nom d'*agape*[2] à la société des fidèles unis par les liens de la charité. Ajoutons qu'il a le premier désigné l'apostolat ou l'épiscopat comme la colonne fondamentale sur laquelle l'Eglise est bâtie. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit le premier aussi qui ait employé l'expression d'*Eglise catholique.* « Partout où paraît l'évêque, dit-il, là doit se trouver aussi le troupeau ; comme aussi là où est Jésus-Christ, là est l'Eglise catholique[3]. » Jésus-Christ est donc représenté et dans l'apostolat et dans l'épiscopat ; et de là vient que, dans toutes ses lettres, saint Ignace rappelle que l'épiscopat est le centre de l'Eglise universelle.

Le style de saint Ignace, à raison de l'abondance accumulée des pensées, est souvent obscur et difficile ; ses périodes sont trop longues et trop compliquées. Cependant sa diction est le plus souvent énergique, et quelquefois, comme dans sa lettre *aux Ephésiens,* elle prend un vol hardi : « Trois miracles éclatants sont demeurés cachés dans les conseils de Dieu : le virginité de Marie, son enfantement et la mort du Seigneur. Comment furent-ils révélés au monde ? Une étoile parut dans le ciel plus brillante que toutes les étoiles ; sa lumière était ineffable et sa nouveauté faisait l'étonnement de

[1] Cf. *Rom.*, c. VII ; *Trall.*, c. XIII ; *Philad.*, c. XI ; *Smyrn.*, c. XII. — [2] *Rom.*, c. I. — [3] *Ad Smyrn.*, c. VIII.

tous. Tous les autres astres, de concert avec le soleil et la lune, lui faisaient cortége, et elle répandait sa lumière sur toutes choses. Pendant que les hommes cherchaient la cause d'une nouveauté si étrange, la magie fut détruite, l'ignorance dissipée, l'ancien empire abattu, Dieu s'étant manifesté dans l'homme pour nous communiquer une vie nouvelle et interminable. On vit s'accomplir alors ce qui avait été préparé en Dieu; tout se releva, parce que tout était menacé de mort. »

L'objet de ces lettres, si on excepte l'Epître aux Romains, écrite dans les circonstances marquées plus haut, puis l'Epître à Polycarpe, où prédomine, comme dans les Epîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, l'esprit pastoral, c'était d'abord de remercier les fidèles de la sympathie qu'ils lui avaient témoignée à Smyrne et à Troade en lui envoyant des délégués, et aussi de les prémunir contre deux hérésies entièrement opposées l'une à l'autre : celle des ébionites, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était qu'un pur homme, et celle des docètes, qui ne voyaient en lui que le côté divin et soutenaient que tout ce qui tombait sous les sens n'était qu'apparence trompeuse [1]. A l'exemple de son maître saint Jean, Ignace évite à dessein de les appeler par leur nom, et se contente de dire : τὰ δὲ ὀνόματα αὐτῶν ὄντα ἄπιστα, οὐκ ἔδοξέ μοι ἐγγράψαι *(ad Smyrn.)*. Le moyen d'éviter l'hérésie qui lui paraît le plus excellent, c'est de rester attaché à l'évêque qui est établi de Dieu et qui représente Jésus-Christ. Il ne faut point disputer avec les hérétiques touchant les Ecritures; car, avec les faux-fuyants perpétuels et les objections sans cesse renaissantes, on n'obtient point le résultat que l'on espère. Si on leur dit que la doctrine qu'ils contestent se trouve dans les saintes Ecritures, ils répondent : « Elle y est, » πρόκειται (*ad Philadelph.*, cap. VIII).

Importance de la doctrine contenue dans les Lettres de saint Ignace.

La valeur de cette doctrine a été reconnue dès la plus haute antiquité. Saint Polycarpe, écrivant aux Philippiens, leur di-

[1] Contrairement à Pearson et à d'autres, qui croient qu'il s'agit de deux hérésies, plusieurs autres pensent qu'il n'est question que d'une seule, celle des docètes judaïsants. Cette opinion ne nous paraît pas fondée. Voyez Héfelé, *les Pères apostoliques*, 4e édit.

sait : « Les lettres d'Ignace, que je vous envoie, ont pour objet la foi et la patience, c'est-à-dire tout ce qui contribue à affermir dans la foi et dans l'amour de Notre-Seigneur. » Eusèbe fait la même déclaration dans son *Histoire ecclésiastique*, livre III, ch. xxxvi : « Ignace, dit-il, pour plus de sécurité, a confirmé par des témoignages écrits et par des lettres la tradition des apôtres et la tradition verbale, » comme le prouve surabondamment la lecture de ses écrits.

1. Ignace s'occupe souvent et d'une manière particulière de la sainte Trinité et de la divinité du Saint-Esprit : « Soyez, dit-il, soumis à l'évêque comme à Jésus-Christ, comme les apôtres étaient soumis à Jésus-Christ, au Père et au Saint-Esprit[1] » (*ad Magn.*, c. xiii ; *ad Eph.*, c. ix).

2. Il établit la divinité et l'humanité réelles de Jesus-Christ, contre les judaïsants, les ébionites et les docètes. Contre les judaïsants, qui tenaient Jésus-Christ pour un pur homme, saint Ignace rappelle cette doctrine apostolique, que ce Jésus-Christ était auprès de son Père même avant la création du monde, *ad Magn.*, c. vi; qu'il est le Verbe éternel, inséparable du Père, qui s'est manifesté par lui dans l'Ancien Testament, ch. viii, qu'il est Dieu même, *Eph.*, ch. xviii, et infiniment élevé au-dessus des prêtres de l'ancienne alliance, car tous les mystères de Dieu lui ont été confiés. Il est la voie par laquelle on va au Père ; c'est par là que sont entrés Abraham, Isaac, Jacob, les prophètes et les apôtres. — Contre les docètes, il enseigne non moins expressément la véritable incarnation du Verbe de Dieu : « Jésus-Christ Notre-Seigneur est un médecin en chair et en esprit ; il est né et a été baptisé, afin que l'eau fût purifiée par ses souffrances, » ch. xviii. Quelques impies (ou incrédules), disent qu'il n'a souffert qu'en apparence, — ce sont eux plutôt qui sont des apparences, — pourquoi porté-je des chaînes, pourquoi désiré-je combattre avec les bêtes? C'est donc en vain que je meurs, et ne mens-je pas contre le Seigneur (*ad Trall.*, c. x)? Il a vraiment souffert comme il s'est vraiment ressuscité lui-même, et non pas, comme quelques-uns le croient, en apparence seulement; ce sont eux qui sont des apparences, αὐτοι τὸ δοκεῖν ὄντες (*ad Smyrn.*, cap. ii). Je sais aussi qu'il a été dans la chair après la

[1] Voy. Mirschl, *la Théologie de saint Ignace,* Passau, 1868, en allemand.

résurrection et je crois qu'il y est encore, car lorsqu'il se présenta à Pierre et à ses compagnons, il dit : Voyez et sentez que je ne suis pas privé d'un corps (*ad Smyrn.*, cap. III).

3. L'Eglise, aux yeux de saint Ignace, fondée sur la foi et maintenue par le lien de la charité, est la société de tous les fidèles qui persévèrent dans une unité inviolable (*Ephes.*, cap. IV ; *Magn.*, cap. VI) ; elle est dirigée par l'évêque, représentant visible de Dieu le Père et de Jésus-Christ. « Qui honore l'évêque est honoré de Dieu ; qui fait quelque chose contre l'évêque est le ministre de Satan » (*Smyrn.*, cap. IX ; cf. *Magn.*, cap. III, etc.). Il voit dans l'évêque de Rome l'héritier de la prééminence de Pierre, de là le nom de προκαθημένη τῆς ἀγάπης, « présidente du lien de la charité[1], » qu'il décerne à l'Eglise.

Quand il traite de la hiérarchie, saint Ignace l'envisage toujours dans la subordination de ses trois degrés : « Obéissez à l'évêque, aux prêtres et aux diacres, qui sont établis selon l'ordre de Dieu » (*Philadelph.*, cap. I). « Que l'évêque préside à la place de Dieu, les prêtres à la place du sénat apostolique, et les diacres comme les dépositaires du ministère de Jésus-Christ » (*ad Magn.*, cap. VI ; cf. *Trall.*, cap. II ; *Smyrn.*, cap. VIII). Sans ces trois choses réunies, il n'y a point d'Eglise ; vous en convenez, je crois » (*Trall.*, cap. III). « J'engage ma vie pour ceux qui sont soumis à l'évêque, aux prêtres et aux diacres » (*Polyc.*, cap. VI). Il n'est pas permis aux prêtres et aux diacres de baptiser à l'insu de l'évêque, de célébrer l'Eucharistie, ni en général d'administrer les sacrements (*Smyrn.*, cap. VIII). Il est nécessaire de ne rien entreprendre sans l'évêque (*Trall.*, cap. II).

4. Saint Ignace voit dans l'Eucharistie le « vrai corps » et le « vrai sang de Jésus-Christ, qui a souffert sur la croix pour nos

[1] Le sens si expressif des mots ἀγάπη et προκαθῆσται ne permet pas de voir dans cette phrase une simple allusion « à l'esprit de bienfaisance qui caractérisait l'Eglise romaine » (Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. IV, c. XIII), et de traduire : « distinguée par la charité. » On lit de même dans l'Epître aux Magnésiens, c. VI : προκαθημένου τοῦ ἐπισκόπου εἰς τόπον Θεοῦ. Du reste le verbe accompagné d'un génitif ne peut avoir d'autre sens que celui que nous lui avons donné ; dans le cas contraire, saint Ignace, selon la remarque de Wocher, aurait dit : ἐν ἀγάπῃ, ou κατὰ τὴν ἀγάπην, il n'aurait pas sans doute employé ce verbe. (Voir des passages semblables dans Héfelé, relativement aux Eglises d'Antioche et de Constantinople.)

péchés ; » les docètes s'en tiennent éloignés, parce qu'ils ne reconnaissent pas qu'elle est la chair de notre Rédempteur Jésus-Christ. Il ajoute que c'est un remède d'immortalité, un gage, ἀντίδοτον, que nous ne mourrons point, mais que nous posséderons la vie éternellement[1]. Réunissant ensemble l'Incarnation et l'Eucharistie, il dit : « Nous avons en Jésus-Christ le renouvellement de la vie éternelle et l'union immédiate avec Dieu. Tous les fidèles reçoivent Jésus-Christ, c'est pourquoi on les nomme Porte-Christ, Χριστοφόροι ou Θεοφόροι, bien qu'ils soient encore voyageurs sur la terre, σύνοδοι. »

5. La conclusion du mariage chrétien doit se faire « selon la volonté et avec l'approbation de l'évêque, » par conséquent au for de l'Eglise, paroles qui, dans la pensée de l'auteur, devaient aussi probablement désigner le caractère sacramentel du mariage[2] (*Polyc.*, cap. v). Saint Ignace, dans le même endroit, exalte aussi l'humble condition des vierges chrétiennes : « Si quelqu'un peut persévérer dans la chasteté pour honorer la chair du Seigneur, qu'il le fasse en toute humilité ; mais celui qui s'enorgueillit est perdu. »

6. Envisageant le martyre à son point de vue le plus élevé, il appelle les témoins du Christ des branches de la croix du Rédempteur (*Trall.*, cap. xi).

7. Sur la foi, notre saint enseigne qu'elle doit opérer dans la charité : « La foi, dit-il, est un feu, et la charité est le chemin qui conduit à Dieu. — La foi commence, la charité consomme » (*Eph.*, cap. ix et xiv).

8. Tout en inspirant une horreur profonde pour l'hérésie, qu'il appelle une plante vénéneuse, une potion empoisonnée, une brute déguisée sous une forme humaine (*Trall.*, cap. vi et xi ; *Smyrn.*, cap. iv ; *Eph.*, cap. vii), saint Ignace n'en recommande pas moins d'user envers les hérétiques d'une sage tolérance, et de leur opposer la douceur, l'humilité et la prière : « Une chose, dit-il, reste encore à faire, c'est de prier pour les égarés ; peut-être pourra-t-on encore les amener à la pénitence, quoiqu'il y ait à cela de très-grandes difficultés » (*Smyrn.*, cap. iv ; *Eph.*, cap. x).

[1] Εὐχαριστίας ἀπέχονται, διὰ τὸ μὴ ὁμολογεῖν, τὴν εὐχαριστίαν σάρκα εἶναι τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ (*Smyrn.*, c. vii). — Ἕνα ἄρτον κλῶντες, ὅς ἐστιν φάρμακον ἀθανασίας, ἀντίδοτον τοῦ μὴ ἀποθανεῖν (*Ephes.*, c. xx).

[2] Πρέπει δὲ τοῖς γαμοῦσι καὶ ταῖς γαμουμέναις, μετὰ γνώμης τοῦ ἐπισκόπου τὴν ἕνωσιν ποιεῖσθαι, ἵνα ὁ γάμος ᾖ κατὰ Θεόν, καὶ μὴ κατ' ἐπιθυμίαν.

§ 15. Saint Polycarpe, évêque de Smyrne (mort en 168).

Voir les *Prolégomènes* dans Cotelier, Gallandi, Jacobson, Héfelé et Dressel, surtout Le Nourry, dans *Apparatus ad Bibl. max. Patrum,* t. I; Hilgenfeld, *Polycarpe de Smyrne,* dans la *Revue de théol. scientif.,* 1874.

Saint Polycarpe était étroitement lié avec saint Ignace, mais nous n'avons également aucun détail précis sur sa famille, sa patrie et le jour de sa naissance. Au témoignage de son disciple saint Irénée, il était disciple de l'apôtre saint Jean et avait été institué évêque de Smyrne par les apôtres eux-mêmes[1]. De sa carrière épiscopale nous savons que, lors de la déportation de saint Ignace, il passa quelques jours avec lui; que dans la suite (162), principalement au sujet de la question de la Pâques, il entreprit le voyage de Rome et en conféra avec le pape Anicet. On croit qu'il y ramena à l'Eglise catholique plusieurs partisans de Valentin et de Marcion, tandis que Marcion lui-même l'aurait qualifié de « premier-né de Satan. » Pendant la persécution de Marc-Aurèle, Polycarpe, à l'instigation de la multitude païenne, fut recherché et destiné à servir de pâture aux bêtes. Mais comme le temps du spectacle était déjà passé, il fut brûlé vivant, ainsi qu'il l'avait prédit à la suite d'une vision. Selon Eusèbe et saint Jérôme, ce serait l'an 167; d'après les nouvelles recherches de Waddington et de Lipsius[2], en 156. Sommé de renoncer à Jésus-Christ et de jurer par la fortune de l'empereur, Polycarpe fit cette réponse magnanime : « Il y a quatre-vingt-six ans que je sers Jésus-Christ mon maître, et jamais il ne m'a fait de mal; comment pourrais-je blasphémer mon Roi et mon Sauveur? »

Suivant saint Irénée, mentionné par Eusèbe[3], saint Polycarpe aurait écrit plusieurs lettres à des communautés voisines et à des particuliers chrétiens : elles ne nous sont point par-

[1] Iren., *Adv. hæres.,* lib. III, c. III; Euseb., *Chron. olymp.,* 219, 3; *Hist. eccl.,* lib. III, c. XXXVI; lib. IV, c. XIV et XV; lib. V, c. XX et XXIV; Hier., *Catal.,* c. XVII. Tertul., *Præscript. hæres.,* cap. XXXII : Smyrneorum Ecclesia Polycarpum ab Joanne conlocatum refert. « Polycarpus, Joannis apostoli discipulus et ab eo Smyrnæ episcopus ordinatus, totius Asiæ princeps fuit. » — [2] Lipsius, *le Martyre de saint Polycarpe, Revue de théol. scientif.,* 1874. — [3] *Hist. eccles.,* XX.

venues. De plus, il envoya à quelques pieux chrétiens de Philippes, qui les lui avaient demandées, les lettres de saint Ignace, avec les éloges rapportés ci-dessus, et par la même occasion sa *Lettre aux Philippiens*, Ἐπιστολὴ πρὸς Φιλιππησίους, partagée en quatorze chapitres. Cette lettre existe encore, et saint Irénée la qualifie « d'excellente; » on peut, à sa lecture, juger du caractère de sa foi et de la manière dont il annonçait la vérité.

Le texte grec manque aux chapitres x, xi, xii et xiv; mais nous en avons, ainsi que du reste, une ancienne traduction latine. L'authenticité des Epîtres de saint Polycarpe, comme celle des lettres de saint Ignace, a été principalement mise en doute à cause de leur portée dogmatique, autrefois par les centuriateurs de Magdebourg, par Dallée, Semler et Rœsler; de nos jours, par Schwegler, Risthl et Hilgenfeld.

Les uns prétendent qu'on y trouve un gnosticisme trop développé pour l'époque; d'autres se fondent sur ses détails chronologiques. Aux auteurs cités, il faut ajouter : Schwegler, Ritschl, Volkmar, Keim et Scholten[1]. Son authenticité est défendue par Pearson, Mosheim, Tillemont, Ittig, Lucke, Mœhler, Héfelé et Uhlhorn[2].

A l'exemple d'Ignace, saint Polycarpe exhorte les Philippiens à devenir « des modèles de la vraie charité » (ch. i), à fuir le verbiage et l'erreur des docètes, — « car quiconque ne reconnaît point que le Christ est venu dans la chair est un antechrist » (ch. vii). Il les invite à marcher en toutes choses selon le précepte du Seigneur, et surtout à persévérer dans l'innocence; « car il est beau de sortir de ce monde exempt de ses convoitises. Les diacres doivent être irrépréhensibles devant le Seigneur, car ils sont les ministres de Dieu en Jésus-Christ, et non les serviteurs des hommes (ch. v); les prêtres doivent témoigner à tous de la compassion et de la miséricorde, ramener les égarés, surveiller les faibles, visiter tous les malades, ne pas négliger les veuves, les orphelins et les pauvres, éviter toute colère et toute impartialité, fuir la

[1] Volkmar, *Origine de nos Evangiles*, p. 4 : « Plus d'un s'est brûlé les doigts en touchant à saint Ignace et à la lettre de saint Polycarpe où il est parlé de lui, » ch. xiii. — Cependant Hilgenfeld maintient que Polycarpe était disciple de l'apôtre saint Jean et du voyant de l'Apocalypse.

[2] Voir l'indication des ouvrages dans Héfelé, *les Pères apostoliques*.

cupidité, éviter la sévérité au tribunal de la pénitence, en se souvenant qu'ils sont eux-mêmes pécheurs » (ch. VI).

Voici en outre les autres points de doctrine qui méritent d'être signalés dans cette épître :

1. Exhortation à « demeurer attaché aux enseignements qui ont été transmis dès l'origine » (ch. VII), suivant ce conseil de saint Paul aux Thessaloniciens (II, II, 14, 15) : *State et tenete traditiones quas didicistis sive per sermonem, sive per epistolam nostram;* sur quoi saint Chrysostome a fait cette remarque : *Hinc perspicuum est quod non omnia tradiderunt* (apostoli) *per litteras.* Il recommande surtout d'obéir aux prêtres et aux diacres comme à Dieu et au Christ (ch. V).

2. Divinité et humanité de Jésus-Christ : « Jésus-Christ, le Fils de Dieu, le grand-prêtre éternel et le roi (ch. XII), est vraiment apparu dans la chair » (ch. VII).

3. Nous avons pour « gage de notre justification, dit Polycarpe, Jésus-Christ, qui a pris nos péchés en son propre corps sur la croix (ch. VIII) ; sa mort expiatoire a été un sacrifice pur et sans tache ; car il n'a commis aucun péché, et nulle imposture n'a jamais été dans sa bouche » (ch. V).

4. Il exhorte les fidèles à la pratique des vertus chrétiennes, puis il ajoute : « Priez pour tous les saints (les chrétiens), ainsi que pour les rois, les potentats et les princes, pour vos persécuteurs et pour les ennemis de la croix, afin que votre fruit se manifeste en tous et que vous soyez parfaits en lui » (ch. XII).

5. Enfin, « celui qui nie la résurrection et le jugement futur est le premier-né de Satan » (ch. VII).

On peut juger de l'époque où cette lettre fut écrite par son début et sa conclusion. Elle fut écrite peu de temps après le départ de saint Ignace pour Rome, car Polycarpe ne connaissait pas encore la fin tragique du saint évêque.

§ 16. Lettre encyclique de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe *(Epistola encyclica Ecclesiæ smyrnensis de martyrio Polycarpi).*

Voir les *Prolégomènes* de Cotelier, Gallandi, Jacobson et Héfelé.

Cette lettre, en vingt-deux chapitres, a été rédigée par un nommé Evareste et insérée presque tout entière dans l'*Histoire*

ecclésiastique d'Eusèbe (liv. IV, ch. xv). Elle était adressée « à toutes les communautés de la sainte Eglise catholique en tous lieux, » car les fidèles de Smyrne étaient persuadés que la chrétienté tout entière, unie par la conformité de la vie et de la charité, s'intéressait vivement au sort de son héroïque évêque Polycarpe. L'auteur dépeint avec une touchante simplicité la persécution qui vient d'éclater, le courage qu'y ont déployé un grand nombre de chrétiens, la chute du Phrygien Quintus, les divers incidents de la captivité de Polycarpe, sa confession généreuse, la constance qu'il a montrée dans la mort, sa prière où respire la confiance et la résignation, et le soin qu'ont mis les chrétiens à recueillir ses ossements. L'authenticité de cette lettre n'a été attaquée que de nos jours, et l'attaque n'a porté d'abord que sur quelques parties. Elle l'a été ensuite pour le tout par Stritz, Schutz et Keim, lequel y trouve « tout un monde de légendes fantastiques; » par Lipsius, à cause de la partie miraculeuse, la vision de saint Polycarpe, sur la mort, ch. III; la voix qui descend du ciel à son entrée dans l'amphithéâtre, ch. IX; la flamme qui enveloppe son corps comme une voile, et même à cause de la colombe qui s'échappe de son corps, » ch. XVI, 6.

Hilgenfeld, au contraire, surtout dans le texte d'Eusèbe, qui est probablement l'original, n'y trouve nullement un monde de légendes fantastiques, et quant au merveilleux, il lui paraît tout-à-fait conforme à la croyance des premiers chrétiens. Aussi le récit tout entier produit-il sur lui l'impression de la pleine vérité historique[1]. Quant au miracle de la colombe, ch. XXII, on peut très-bien supposer que le texte a été modifié dans la suite[2] et admettre sans hésiter que ces paroles de la fin, ch. XXII : Ἐγὼ δὲ πάλιν Πιόνιος ... ἀμην, sont d'une date postérieure.

Pour la lettre même, elle est du plus haut intérêt; c'est un

[1] Voyez *Revue de théol. scientif.*, 1874.

[2] Comme Eusèbe, Rufin et Nicéphore ne disent point qu'une colombe se soit élevée du flanc de saint Polycarpe. Le Moine suppose qu'au lieu de « colombe, » περιστερά, le texte doit porter : ἐπ' ἀριστερᾶ, *a sinistra*, ἐξῆλδε, πλῆθος αἵματος ὥστε κατασβέσαι τὸ πῦρ : *effluxit a sinistra tanta sanguinis copia ut ignem extingueret*. Le docteur Nolte admettait cette version : ἐξῆλδε περὶτερα αἵματος κατὰ πλῆθος : *scintillarum instar sanguinis spargebatur versus multitudinem*, ou, d'après une autre conjecture : περὶ στύρακα. Voy. Héfelé, *les Pères apostoliques*.

véritable monument. Elle offre en même temps quelques points de doctrine caractéristiques, dont nous allons rapporter les principaux :

« L'Eglise de Smyrne à l'Eglise de Dieu qui voyage à Philadelphie et à toutes les communautés de la sainte Eglise catholique, miséricorde, paix et amour de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Frères, nous vous écrivons les merveilles relatives aux saints martyrs et principalement au bienheureux Polycarpe, qui, par son martyre, a mis pour ainsi dire le sceau à la persécution. Presque tout ce qui s'est passé a eu lieu afin que le Seigneur nous attestât du haut du ciel ce qu'est un martyre conforme à l'Evangile. Polycarpe, à l'exemple du Seigneur, aspirait à être immolé, afin que nous devinssions ses imitateurs, et que nous n'eussions pas en vue seulement notre propre salut, mais encore celui du prochain. Car c'est une marque de l'amour fort et véritable, de vouloir sauver non-seulement soi-même mais encore tous ses frères.

» Tous les genres de martyres ont été heureux et pleins de gloire, parce qu'ils sont arrivés selon la volonté de Dieu. Si, en effet, nous avons une véritable conviction religieuse, nous devons reconnaître la puissance de Dieu sur toutes choses. Aussi bien qui n'admirerait leur magnanimité, leur persévérance, leur amour de Dieu? Déchirés à coups de fouet, au point que leurs os étaient découverts et qu'on voyait le dedans du corps jusqu'aux veines et aux artères, ils excitaient la compassion des assistants. Quant à eux, telle était leur constance que nul ne poussa ni un cri ni un soupir, comme s'ils eussent été étrangers à leurs corps ou que Jésus-Christ fût venu les consoler par sa présence. Ceux qui furent condamnés aux bêtes souffrirent longtemps en prison diverses tortures ; le tyran se flattait de pouvoir les contraindre à nier le Christ, mais les ruses de l'enfer furent vaines.

» Celui qui se signala le plus par son courage et qui soutint les autres par son exemple, fut le valeureux Germanicus. Au moment du combat, le proconsul l'exhortait à prendre pitié de sa jeunesse ; lui, sans rien dire, s'élance au-devant des bêtes, afin de sortir plus promptement de ce monde impie. Surpris et irrité de ce courage héroïque, le peuple s'écria tout d'une voix : A bas les athées ! Que l'on cherche Polycarpe !

» Cependant un homme imprudent et téméraire, Quintus, Phrygien de naissance, ternit de ce côté la gloire du nom chrétien. Il s'était de lui-même présenté au proconsul et en avait entraîné d'autres à sa suite ; quand il aperçut les bêtes et entendit leurs rugissements, il pâlit de frayeur et se laissa persuader, aux sollicitations du proconsul, de jurer par la fortune de César et d'offrir des sacrifices. C'est pourquoi, frères, nous n'approuvons pas ceux qui se présentent d'eux-mêmes aux juges, car ainsi n'enseigne pas l'Evangile, *Matth.*, x, 23.

» Quant à l'admirable Polycarpe, il apprit les clameurs du peuple sans s'émouvoir. Son intention était d'abord de rester dans la ville ; mais il céda aux prières d'un grand nombre et se retira dans une petite ferme voisine avec quelques personnes. Là, toute son occupation, nuit et jour, était de prier, suivant sa coutume, pour toutes les Eglises du monde. Trois jours avant qu'il fût arrêté, il eut une vision dans la prière : il lui sembla voir son chevet tout en feu. Il comprit aussitôt le sens mystérieux de ce songe prophétique, et dit à ses compagnons : « Je dois être brûlé vif. » Comme on continuait les poursuites, il passa dans une autre maison de campagne. Ceux qui le cherchaient y arrivèrent aussitôt. Ne le trouvant pas, il arrêtèrent deux domestiques. L'un d'eux, appliqué à la torture, promit de tout découvrir.

» Il se mit à la tête des soldats, qui sortirent en armes comme pour prendre un assassin. Arrivés à la maison vers le soir, ils trouvèrent le saint reposant dans une chambre haute ; il aurait pu se sauver ailleurs, mais il ne le voulut pas et dit : « La volonté de Dieu soit faite ! » Il alla à leur rencontre et leur parla sans rien perdre de son calme. Ses manières affables, son air majestueux, la douceur de ses paroles leur inspirèrent pour sa personne un si profond respect que, surpris et hors d'eux-mêmes, ils ne pouvaient concevoir pour quelle raison les magistrats s'étaient donné tant de mouvement pour prendre un vieillard de cet âge et de ce mérite. Pour lui, il leur fit servir à boire et à manger autant qu'ils voulurent, et les pria de lui permettre de se retirer pendant une heure pour prier librement. Il l'obtint et prolongea sa prière non-seulement une heure, mais deux, avec une si grande ferveur que tous ceux qui l'entendaient en étaient émerveillés et que plusieurs regrettaient d'être venus prendre un si divin vieillard.

» L'heure du départ venue, ils le conduisirent à la ville monté sur un âne. On était au samedi de la semaine sainte. Hérode l'irénarque et son père Nicétas vinrent au-devant et le prirent dans leur charriot. Hérode tâcha, ainsi que son père, de le gagner par de douces paroles, lui disant entre autres : « Quel mal y a-t-il de dire : Seigneur César, de sacrifier et de se sauver? » Polycarpe ne répondit rien d'abord, mais comme ils le pressaient toujours davantage : « Non, dit-il résolûment, je ne ferai point ce que vous me conseillez. » Alors, ils lui dirent des injures et le chassèrent de leur charriot avec tant de précipitation qu'il tomba et se blessa la jambe. Le saint ne s'en émut point, mais comme s'il n'eût rien souffert, il marcha gaiement au milieu des soldats et se laissa conduire à l'amphithéâtre. Le bruit y était si grand qu'on ne pouvait rien entendre.

» Lorsqu'il y entra, une voix descendit du ciel disant : « Courage, Polycarpe ; tiens ferme! » Personne ne vit celui qui parlait ; mais tous les nôtres qui étaient présents entendirent sa voix.

» On le présenta au proconsul, qui lui demanda s'il était Polycarpe ; il répondit que oui. Le proconsul l'exhorta de renier Jesus-Christ, d'avoir pitié de son âge et conclut par ces paroles : « Jure par la fortune de César! Reviens à toi, et dis : A bas les athées! Injurie le Christ! » Polycarpe répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et jamais il ne m'a fait de mal ; comment pourrais-je blasphémer mon Roi et mon Sauveur? »

» Le proconsul répéta avec plus de force : « Jure par la fortune de César! » — « Si vous feignez de ne pas savoir qui je suis, répliqua le saint, je le dirai librement, écoutez-le : Je suis chrétien! Que si vous désirez connaître la doctrine chrétienne, donnez-moi un jour et vous l'apprendrez. » Le proconsul lui dit d'en rendre raison au peuple : « Pour vous, reprit le saint, je veux bien le faire ; car on nous enseigne à rendre aux principautés et aux puissances établies de Dieu l'honneur qui leur est dû et qui ne nous nuit point ; mais pour ceux-là, je ne les crois pas dignes que je me défende devant eux. »

» Le proconsul redoubla de menaces : « J'ai des bêtes, je t'y exposerai si tu ne changes pas. — Faites-les venir ; car

nous ne changeons point de bien en mal; mais il est bon de passer du mal au bien. — Je te ferai consumer par le feu si tu méprises les bêtes et si tu ne changes. — Vous me parlez d'un feu qui brûle une heure et qui ensuite s'éteint, parce que vous ne connaissez point le feu du jugement à venir et du supplice éternel réservé aux impies. Que tardez-vous, du reste. Faites ce qu'il vous plaira. »

» Etonné de tant de hardiesse, le proconsul envoya son héraut crier trois fois au milieu de l'amphithéâtre : « Polycarpe a confessé qu'il était chrétien! » A ces mots toute la multitude des païens et des Juifs, saisis d'une indomptable fureur, s'écrièrent à haute voix : « C'est ici le docteur de l'impiété, le père des chrétiens, le contempteur de nos dieux. C'est lui qui enseigne à tant de gens de ne point sacrifier aux dieux et de ne les point adorer. » Et en criant de la sorte ils demandaient à l'asiarque Philippe de lâcher un lion contre Polycarpe. Philippe répondit que cela ne lui était pas permis, parce que les combats de bêtes étaient achevés. Ils reprirent tous d'une voix et demandèrent que Polycarpe fût brûlé vif, car il fallait bien accomplir sa prophétie.

» Aussitôt dit, aussitôt fait. Tout ce peuple courut en foule prendre du sarment et d'autre bois dans les boutiques et dans les bains ; les Juifs, selon leur coutume, étaient les plus zélés.

» Quand le bûcher fut prêt, les bourreaux se disposèrent à le clouer au poteau qui s'élevait au milieu. Polycarpe leur dit : « Laissez-moi ainsi; Celui qui me donne la force de souffrir le feu m'en donnera aussi pour demeurer ferme sur le bûcher sans la précaution de vos clous. » Ils se contentèrent de lui lier les mains derrière le dos. Polycarpe, tel qu'un noble bélier choisi dans tout le troupeau pour être offert à Dieu en holocauste, leva les yeux au ciel et fit cette prière : « Seigneur Dieu tout-puissant, Père de votre Fils béni et bien-aimé, Jésus-Christ, par qui nous avons reçu la grâce de vous connaître ; Dieu des anges et des puissances, Dieu de toutes les créatures et de toute la nation des justes qui vivent en votre présence, je vous rends grâces de m'avoir fait arriver à ce jour et à cette heure où je dois prendre part, au nombre de vos martyrs, au calice de votre Christ, pour ressusciter à la vie éternelle de l'âme et du corps dans l'in-

corruptibilité du Saint-Esprit. Que je sois aujourd'hui admis en votre présence, comme une victime agréable, ainsi que vous l'avez préparé, prédit et accompli, vous qui êtes le vrai Dieu, incapable de mensonge. C'est pourquoi je vous loue de toutes choses, je vous bénis, je vous glorifie avec le Pontife éternel et céleste, Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, avec qui gloire soit à vous et au Saint-Esprit, et maintenant et dans les siècles futurs. Amen. »

» Quand il eut achevé sa prière, on mit le feu au bûcher. Une grande flamme s'étant élevée, nous vîmes alors un miracle surprenant : le feu s'étendit autour du martyr comme une voûte ou comme une voile de navire enflée par le vent. Il était au milieu, semblable, non à de la chair brûlée, mais à de l'or ou à de l'argent dans la fournaise. Il exhalait en outre une odeur comme d'encens ou de quelque autre parfum précieux.

» Les profanes, voyant que son corps ne pouvait être consumé par la flamme, commandèrent à un de ceux qui, dans les amphithéâtres, donnaient le dernier coup aux bêtes sauvages, de lui plonger son épée dans le sein. Il en sortit aussitôt une si grande abondance de sang que le feu s'éteignit et que tout le peuple s'étonna de voir une telle différence entre les infidèles et les élus. Du nombre de ces derniers fut certainement, de nos jours, le glorieux martyr Polycarpe, docteur apostolique et prophétique, car tout ce qu'il a prédit ou s'est accompli ou s'accomplira un jour.

» Mais l'ennemi des justes, l'envieux démon, lui voyant, après un illustre martyre et une vie toujours sans reproche, sur la tête la couronne d'immortalité et à la main les palmes de la victoire, s'efforça du moins de nous ravir la consolation d'avoir son corps et de communiquer avec ses saintes reliques. Il mit dans l'esprit de Nicétas, père d'Hérode, de prévenir le proconsul de ne pas nous donner son corps, de peur que les chrétiens n'abandonnent le Crucifié pour adorer celui-ci. Ils ignorent, les insensés, que jamais nous ne pourrons abandonner Jésus-Christ, qui est mort pour le salut de tout le monde, ni adorer un autre à sa place. Pour lui, nous l'adorons parce qu'il est le Fils de Dieu; mais les martyrs, nous les aimons, ainsi qu'il convient de le faire, comme les disciples et les imitateurs de leur Maître, à cause de leur

affection invincible pour leur Roi et leur Seigneur. Puissions-nous un jour devenir leurs compagnons et leurs disciples !

» Le centenier, voyant l'empressement des Juifs, fit brûler le corps du saint martyr; puis, nous retirâmes ses os, plus précieux que les pierreries, et nous les mîmes en un lieu convenable. Dieu nous fera la grâce de nous y assembler tous les ans, autant que possible, pour célébrer dans la joie la fête de sa naissance immortelle par le martyre. »

Principales doctrines enseignées dans cette lettre.

1. C'est d'abord le conseil donné aux chrétiens de ne point courir au martyre avec une sorte de jactance : « Nous ne louons point, mes frères, ceux qui se présentent d'eux-mêmes : cela est contraire à la doctrine de l'Evangile » (ch. IV).

2. Le jour de la mort des martyrs est appelé le jour de leur naissance, *natalitia martyrum,* car c'est alors qu'ils naissent pour le ciel (ch. XVIII).

3. Nous rencontrons ici, pour la seconde fois dans la littérature chrétienne, l'expression d'*Eglise catholique*.

4. L'adoration de Jésus-Christ et le culte des saints sont distingués de manière à prévenir toute confusion. « Nous reconnaissons le Christ, nous l'adorons parce qu'il est le Fils de Dieu; les martyrs, au contraire, nous les aimons comme ils le méritent, comme des disciples et des imitateurs de leur Maître, à cause de leur amour invicible pour leur Roi et leur Seigneur; car nous désirons aussi devenir leurs compagnons et leurs condisciples. »

De même que la divinité du Christ, la Trinité est attestée surtout dans la dernière prière de saint Polycarpe.

5. Sur les reliques des martyrs, on lit le passage suivant : « Nous avons ramassé ses os (de saint Polycarpe), plus précieux que les pierreries et plus purs que l'or, et nous les avons renfermés dans un lieu convenable (à l'autel). C'est là que nous nous assemblerons avec grande joie, s'il nous est permis (c'est-à-dire si les persécutions ne nous en empêchent pas), et Dieu nous fera la grâce d'y célébrer le jour natal de son martyre, tant en mémoire de ceux qui ont combattu pour la foi que pour exciter ceux qui ont à soutenir un pareil combat » (ch. XVIII).

§ 17. **Papias, évêque d'Hiéraples** (dans la Petite-Phrygie).

Cf. Hieron., *Catalog.*, cap. XVIII; Gallandii *Prolegomena*, cap. X, et p. 316-319; Halloix, *Vita sancti Papiæ* (illustr. Eccles. orientalis scriptor. sæculi primi vitæ et documenta. Duaci, 1633, in-fol.); Seitz, *Papias*, dans l'*Encyclop. de théol. protest.*, par Herzog.

Papias a été souvent qualifié de disciple de l'Apôtre ou de Jean, prêtre d'Ephèse; l'antiquité chrétienne le mentionne fréquemment.

Saint Irénée l'appelle un disciple de saint Jean et un ami de saint Polycarpe[1]. Selon une parole d'Eusèbe[2], peu justifiée, il aurait mis plus de zèle que de talent à recueillir de la bouche des apôtres et de leurs disciples la tradition verbale, les discours et les actes de Jésus-Christ. « Très-ancien auteur, mais très-petit esprit, » c'est ainsi que Bossuet lui-même le caractérise[3]. Eusèbe l'a jugé tout autrement, mais c'est précisément dans un endroit de son *Histoire ecclésiastique*, liv. III, ch. XXXVI, dont l'authenticité est douteuse.

Papias a consigné le fruit de son travail dans les *Explications des discours du Seigneur*, en cinq livres (Ἐξηγήσεις λογίων κυριακῶν), dont il n'existe plus que des fragments cités dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et dans le traité des *Hérésies* de saint Irénée. Grabe les a recueillis dans son *Spicilegium*, Routh dans ses *Reliquiæ sacræ*, tome I, et Gallandi dans sa *Bibliotheca*. En 1218, si nous en croyons Gallandi, l'Eglise de Nîmes conservait encore l'ouvrage tout entier.

Nous y voyons comment était formé le canon des Ecritures du Nouveau Testament; nous y trouvons des renseignements sur les Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc, et un exemple de la première méthode suivie dans l'interprétation de l'Ecriture. Comme Papias touchait de près à l'ère apostolique, il est singulièrement instructif d'apprendre de sa bouche qu'il préférait la tradition verbale des premiers témoins de Jésus-Christ à la tradition écrite; « car, ajoute-t-il, il me semble que les livres ne fournissent pas le même avantage que la parole vivante : celle-ci se grave plus profondément[4]. »

[1] *Adv. hæres.*, lib V, c. XXXIII. Zahn, dans ses *Etudes et critiques*, 1866, a prouvé que Papias était un disciple de l'apôtre saint Jean. — [2] Euseb., *Hist. eccles.*, III, XXXIX. — [3] Bossuet, *l'Apocal.*, c. XX. *(Addit. du trad.)* — [4] Dans Eusèbe, *loc. cit.*

De là vient qu'il dit au même endroit : « Je recueillerai avec soin pour vous, et je vous expliquerai ce que j'ai appris autrefois des prêtres et ce que j'ai bien retenu dans ma mémoire, afin d'en confirmer la vérité Car je ne me suis pas attaché, comme font la plupart, à ceux qui débitaient beaucoup de paroles, mais à ceux qui enseignaient la vérité; non à ceux qui produisaient ces doctrines étrangères, mais à ceux qui enseignaient des vérités que le Seigneur nous a données pour notre foi et qui naissent de la vérité même. Quand je rencontrais quelqu'un qui avait conversé avec les prêtres, je m'informais avec soin de leurs discours : Qu'a dit André ou Pierre, Philippe ou Thomas, Jacques, Jean ou Matthieu, ou tout autre disciple du Seigneur? Que disent Ariston et le prêtre Jean, disciples du Seigneur[1] ? »

Une chose digne de remarque au point de vue de l'histoire primitive de l'Eglise, c'est que Papias est probablement le premier auteur chrétien qui ait émis l'opinion que, durant mille ans *(millénarisme)*, Jésus-Christ régnerait « dans une Jérusalem terrestre magnifiquement rebâtie, où la gloire de Dieu éclaterait d'une manière admirable, où Jésus-Christ régnerait avec ses martyrs ressuscités[2]. » Cette opinion avait indubitablement sa source dans une fausse intelligence de saint Matthieu, XXIV, XXIX et XXXIV ; de saint Paul, *I Thess.*, V, 2; cf. *II Thess.*, II, 2; et surtout de l'*Apocalypse*, XX, 2-4. Ce sentiment a été embrassé par saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Lactance, etc.; mais leurs idées, beaucoup plus modérées, n'ont rien de commun avec les superfétations judaïques de l'hérétique Cérinthe, suivant ce qu'atteste le prêtre romain Cajus, dans Eusèbe, *Hist. eccles.*, III, XXVIII; VII, XXV.

[1] Outre les nombreuses recherches, anciennes et nouvelles, qui ont été faites sur ce passage reproduit par Eusèbe, nous citerons parmi les modernes : Riggenbach, Seitz, Zahn, Weizsecker, Holzmann, Hilgenfeld et Zirs : *Eclaircissement du passage de Papias*, Darmstadt, 1869; Weissenbach, *Sur le fragment de Papias* dans Eusèbe, Gressen, 1874. Voy. Hilgenfeld, *Introd. au Nouv. Test.*, p. 52.

[2] Cf. Bossuet, *loc. cit. (Cit. du trad.)*

§ 18. L'auteur inconnu de la lettre à Diognète.

Voir les *Prolégomènes* dans Gallandi, ch. XI; Héfelé et Otto, *Epistola ad Diognet.*, ed. 11ª, Lips., 1862; Holenberg, *Lettre à Diognète*, Berlin, 1853; Nolte, *Recension et correction du texte*, dans la *Revue de Scheiner*, Vienne, 1854, t. VI.

Cette lettre remarquable avait été, jusqu'aux temps modernes, classée parmi les écrits de Justin, martyr et apologiste du milieu du deuxième siècle. Tillemont, le premier, a prétendu qu'elle remontait à une époque plus ancienne, puisque l'auteur se qualifie lui-même de disciple des apôtres (ch. XI). De nos jours, Otto et Hoffmann [1] ont encore essayé de défendre l'ancienne opinion en interprétant largement l'expression de « disciple des apôtres, » et en considérant comme une addition postérieure la dernière partie (ch. XI, XII), où se trouve cette expression.

A quoi nous répondons : 1. que le sujet de la lettre n'est pas encore épuisé au chapitre X; 2. que les développements contenus dans les chapitres XI et XII sont au contraire un excellent résumé de l'ensemble et le terminent parfaitement; 3. que le style de la dernière partie concorde de tout point avec ce qui précède, et qu'il serait difficile de coudre à la suite d'un morceau si achevé un lambeau qui s'adaptât à la forme et au fond; 4. que, supposé que l'*amen* ajouté après le chapitre X, dans un seul manuscrit *(Codex Argent.)*, fût authentique, on pourrait prouver, par des passages analogues de saint Paul et de saint Clément de Rome (*Epist. I ad Cor.*, cap. XLIII), que les morceaux de l'Ecriture ne finissent pas toujours par *amen*. De plus, et pour ne citer que ce fait, les opinions de notre auteur sur le judaïsme et le paganisme, analogues à celles de saint Barnabé, diffèrent notablement de celles de saint Justin; car celui-ci trouve dans le judaïsme et le paganisme infiniment plus de coutumes respectables et utiles que le rédacteur de la *Lettre à Diognète*. Enfin, non-seulement le style et le genre d'exposition de notre lettre diffèrent de la manière de saint Justin, mais il y a entre l'un et l'autre un véritable contraste [2].

[1] *Programme du gymnase catholique de Neisse en Silésie*, année 1851. — [2] Voir sur ce sujet les explications détaillées de M. Héfelé dans la *Revue de Tubingue*, p. 460-470, 1864.

On ne saurait voir autre chose qu'une fantaisie oiseuse dans la supposition émise récemment par l'anglais Donaldson, à savoir que cette lettre aurait été fabriquée par des réfugiés de Constantinople en Italie, ou plus tard par Henri Estienne, de Paris, comme un modèle de style et de déclamation. Au neuvième siècle déjà, Photius l'invoquait contre les païens et les Juifs, et parlait de sa valeur, tant pour le fond que pour la forme. On ne fera entrer dans l'esprit de personne qu'une lettre où il est dit que les chrétiens versent leur sang, où le christianisme apparaît comme une religion nouvelle aux yeux des païens et des Juifs, puisse appartenir à une époque où l'Eglise chrétienne était tolérée, ou plutôt favorisée.

L'occasion où elle fut écrite est indiquée dans l'introduction même, qui est un modèle de style : « Puisque vous voulez savoir, illustre Diognète, quelle est la religion des chrétiens, et que vous cherchez avec ardeur à connaître clairement quel est le Dieu en qui ils mettent leur confiance et auquel ils rendent leur culte et leurs adorations, au point de mépriser le monde entier et la vie même; pourquoi ils ne regardent point comme des dieux ces divinités sacriléges que les Grecs adorent, et pourquoi ils refusent de s'assujétir aux pratiques superstitieuses des Juifs; d'où procède cet amour qu'ils ont les uns pour les autres, et pourquoi enfin cette classe d'hommes, cette secte jusque-là inconnue n'a commencé à paraître que de nos jours, puisque vous voulez être instruit de ces vérités sublimes, après avoir donné des éloges à votre zèle, je prie Dieu qu'il délie ma langue pour annoncer ces merveilles, et qu'il ouvre votre cœur, afin que vous puissiez les comprendre. Je le conjure de conduire mes paroles de telle sorte qu'elles opèrent un changement heureux dans votre cœur, et quant à vous, mon cher Diognète, puissiez-vous m'écouter de manière à ne pas devenir un sujet d'affliction pour celui qui vous parle. »

Diognète, un païen illustre (l'auteur l'appelle Κράτιστος), puissamment ébranlé par les résultats du christianisme, avait manifesté à l'auteur le désir de savoir pour quelles raisons les chrétiens avaient déserté le judaïsme et le paganisme, quel pouvait être le Dieu qu'ils adoraient maintenant et à qui ils étaient dévoués au point de souffrir pour lui le martyre, de mettre en lui toute leur espérance et de mépriser le monde.

Que si tout cela vient de la force de leur religion, pourquoi le christianisme n'est-il pas venu plus tôt?

L'auteur inconnu adjure d'abord Diognète de délivrer son esprit de toutes les préventions qui l'ont séduit jusqu'à présent :

« Quand vous aurez écarté, comme un obstacle à la connaissance de ces vérités salutaires, les impressions trompeuses de la coutume et de l'habitude, que vous serez devenu un homme nouveau, semblable à celui qui vient de naître, puisque vous devez entendre un langage qui vous est inconnu, comme vous l'avez avoué vous-même, considérez par la vue de l'esprit autant que par les yeux du corps de quelle nature et de quelle forme sont ces chimères que vous appelez des dieux et que vous regardez comme tels. L'un n'est-il pas formé d'une pierre semblable à celle que l'on foule aux pieds ? l'autre d'un airain qui n'a rien de plus précieux que celui dont on fait des vases pour notre usage ? celui-ci d'un bois sujet à la corruption et à la pourriture ? celui-là d'argent? Et comme il est plus précieux que les autres, vous êtes obligés de lui donner des gardes, de peur que les voleurs ne vous l'enlèvent. Quelques-uns sont d'un fer couvert de rouille, d'autres d'une terre de même nature que celle dont on fait les vases destinés aux usages les plus vils; tous enfin ne sont-ils pas d'une matière à se corrompre et formés par le secours du fer et du feu ?

» Tous ces dieux enfin que l'art a fabriqués, ne sont-ils pas sourds, aveugles, sans âme, privés de tout sentiment, incapables de se mouvoir et tous les jours en proie à la corruption et à la pourriture ? Ce sont cependant là ceux que vous appelez les dieux, et dont vous faites l'objet de votre culte et de votre adoration, pendant que vous leur devenez entièrement semblables en vous dégradant jusqu'au point d'adorer de viles créatures ; et les chrétiens ne vous paraissent dignes de votre aversion que parce qu'ils refusent de reconnaître de tels dieux. Mais vous qui admettez ces divinités monstrueuses, ne les traitez-vous pas avec encore plus de mépris que ne font les chrétiens ? Ne leur faites-vous pas plus d'outrages, et ne les rendez-vous pas plus ridicules lorsqu'on vous voit enfermer pendant la nuit vos dieux d'or et d'argent, et leur donner des gardes durant le jour, de peur qu'on ne les enlève, au lieu

que vous ne prenez aucune de ces précautions à l'égard de ceux qui ne sont que de pierre et de terre ? Les honneurs que vous leur rendez sont plutôt des injures et des outrages ; car s'ils ont quelque sentiment, le sang et la graisse des victimes que vous mettez sur leurs autels doivent être pour eux un spectacle désagréable ; et si, au contraire, ce ne sont que des statues inanimées, vous nous fournissez vous-mêmes des armes pour combattre la grossièreté de votre erreur. Qui de vous pourrait supporter la vue de pareilles offrandes, ou permettre qu'on les lui présentât, à moins qu'il n'y fût contraint : parce que tout homme a de la raison et du sentiment, au lieu que vos dieux de pierre ne les supportent que parce qu'ils sont inanimés et sans vie, comme vous le faites assez voir pas votre conduite à leur égard.

» A présent je vais vous faire voir en quoi les chrétiens diffèrent des Juifs dans le culte qu'ils rendent à Dieu, ce que vous désirez principalement de savoir. Ceux-ci donc n'adorent ni le bois, ni la pierre, et quoiqu'ils fassent profession de ne reconnaître qu'un seul Dieu, le maître et l'arbitre de l'univers, si cependant ils lui rendent un culte semblable à celui dont nous venons de parler, ils sont dans l'erreur ; car si les Grecs font voir leur extravagance et leur folie en offrant le sang des victimes immolées à des dieux sourds et privés de sentiment ; les Juifs, en offrant à Dieu les mêmes choses, dont ils s'imaginent qu'il a besoin, ne lui rendent point des hommages dignes de l'Etre suprême, mais prouvent plutôt toute l'extravagance et la grossièreté de leur culte. Si Dieu, en effet, a fait le ciel, la terre et toutes les créatures, et si c'est lui qui nous donne abondamment toutes les choses nécessaires à la vie, comment se peut-il qu'il ait besoin des biens qu'il accorde à ceux qui s'imaginent eux-mêmes les lui donner. Ceux donc qui, par le sang des animaux et par les holocaustes, croient offrir à Dieu des sacrifices qui lui soient agréables et qui l'honorent, ceux-là me paraissent ne différer en rien de ceux qui rendent ces mêmes hommages à des statues inanimées, qui, étant privées de sentiment, ne peuvent prendre aucun plaisir à ces honneurs. Quelle erreur peut être plus monstrueuse que de s'imaginer pouvoir donner quelque chose à Celui qui, maître absolu de toutes les créatures, tient tout de sa souveraine puissance ? Quant à leurs précautions craintives et

scrupuleuses sur l'usage des viandes, à leurs superstitions sur le sabbat, à l'avantage qu'il prétendent tirer de la circoncision, à leur opinion chimérique sur les jeûnes et les nouvelles lunes, je ne crois pas devoir vous rapporter des choses qui, par leur ridicule, sont indignes de trouver place dans cet écrit.

» Les chrétiens n'ont point de villes qui leur soient particulières, de langue qui leur soit propre, rien enfin dans leur genre de vie ou dans leur extérieur qui porte le moindre caractère de singularité. Ils habitent leur propre patrie, mais comme étrangers. Ils ont tout en commun les uns avec les autres, se regardant tous comme citoyens d'une même ville. Ils souffrent tout de la part de leurs ennemis, comme n'ayant point de demeure fixe sur la terre. Ils trouvent partout leur patrie et partout ils se regardent comme étrangers. Ils épousent des femmes comme les autres ; ils en ont des enfants, mais ils n'en sont point les homicides. Ils prennent leur repas en commun, mais ils n'ont pas leurs femmes en commun. Ils sont revêtus d'un corps de chair, mais ils ne vivent point selon la chair. Ils vivent sur la terre, mais leur patrie est dans le ciel. Ils obéissent fidèlement aux lois qui sont établies, et sont eux-mêmes au-dessus des lois par la pureté et la sagesse de leurs mœurs. Ils aiment tous les hommes également, et le monde entier les persécute ; et pour tout dire enfin, ces hommes admirables sont dans le monde de la manière que l'âme est dans les corps. Elle y est comme répandue dans toutes les parties qui le composent, et les chrétiens sont dispersés dans toutes les villes du monde. Elle est dans le corps sans en tirer son origine, et ils sont dans le monde sans être du monde. L'âme, quoique invisible, habite un corps sensible, où elle est établie en sentinelle, comme dans une forteresse; les chrétiens sont aperçus des yeux pendant qu'ils séjournent dans le monde, mais leur culte et leur religion sont invisibles. La chair, sans avoir reçu aucune injure de la part de l'âme, lui livre une guerre continuelle, parce qu'elle met un frein à ses mouvements licencieux et qu'elle l'empêche de jouir des voluptés. Le monde, sans aucune raison, déteste et persécute les chrétiens, parce qu'ils combattent ses penchants criminels. L'âme aime le corps qui la combat, elle chérit ses membres toujours soulevés contre elle; les chrétiens n'ont que des sentiments d'amour pour ceux qui les accablent de haine.

» La doctrine qu'ils ont reçue n'est pas de la terre. Ce n'est pas un tissu extravagant de mystères nés du caprice et de la fantaisie des hommes. Ce ne sont pas enfin de ces dogmes humains et peu durables, dont ils croient devoir prendre la défense jusqu'à les sceller de leur propre sang ; mais Dieu lui-même, qui est tout-puissant, invisible aux yeux et qui a créé l'univers, épuisant son amour pour ses créatures, a fait descendre du ciel en terre sa vérité, qui n'est autre chose que son Verbe saint et incompréhensible ; il l'a envoyé parmi les hommes, et a voulu qu'il eût dans leur cœur une demeure fixe et permanente, non, comme quelques-uns pourraient faussement se l'imaginer, en députant aux hommes quelque ministre, quelque ambassadeur, quelque prince ou quelques-uns de ces esprits qui veillent à la conduite du monde ou qui président au gouvernement des choses célestes ; mais en leur envoyant Celui-même qui a donné l'être à toutes les créatures, par le ministère duquel il a formé les cieux et donné des bornes à la mer ; Celui-même qui par sa puissance entretient l'harmonie et la concorde parmi tous les éléments ; Celui dont le soleil reçoit la loi pour remplir dans sa course certains espaces durant le jour ; Celui à qui la lune obéit, pour prêter son flambeau à la nuit ; Celui dont les astres reconnaissent la voix, pour suivre la lune dans sa course lumineuse ; Celui qui a arrangé toutes les créatures dans un certain ordre, qui leur a prescrit des bornes et des limites auquel obéissent les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui est renfermé dans leur vaste enceinte, le feu, l'air, les abîmes, tout ce qui est au plus haut des cieux, dans les profondeurs de la terre ou au milieu des airs ; c'est enfin Celui-là même que Dieu a envoyé aux hommes, non, comme on pourrait le croire, pour leur inspirer la terreur ou exercer sur eux un empire tyrannique, mais dans la seule vue de leur ouvrir l'inépuisable sein de sa bonté et de sa clémence, et comme un roi qui veut traiter avec des peuples leur envoie son fils, qui est l'héritier de son trône. Dieu a envoyé son Verbe comme étant Dieu lui-même ; il l'a fait descendre jusqu'à des hommes qui étaient l'objet de sa colère, pour les sauver, pour leur insinuer sa doctrine dans l'esprit et dans le cœur, et non pour les contraindre de s'y soumettre ; car la violence n'est point en Dieu. Il a envoyé son Verbe aux hommes comme le gage le plus précieux de son amour, pour

les rappeler à lui, et non pour les punir; mais un jour il enverra de nouveau ce même Fils pour les juger et leur demander compte de l'usage qu'ils auront fait de tant de grâces; et qui pourra soutenir sa présence?

» Tels sont les chrétiens, ces hommes admirables dont on s'est formé une idée si odieuse. On les expose tous les jours à la rage et à la fureur des bêtes pour les obliger de renoncer à la foi de leur Dieu, et ils triomphent de tous les tourments qu'on met en usage pour vaincre leur fermeté généreuse. Ne voyez-vous pas au contraire que plus vous en immolez à votre haine, plus leur nombre s'augmente? Ces prodiges de constance sont au-dessus de toutes les forces humaines; ce sont des effets merveilleux de la puissance de Dieu et des preuves incontestables qu'il est venu sur la terre. Quel homme en effet pourrait s'élever jusqu'à la connaissance de l'Etre suprême avant qu'il se fût manifesté d'une manière sensible? et la droite raison peut-elle se croire satisfaite par les opinions vaines et ridicules de ces faux sages du monde, dont les uns ont fait un Dieu du feu qui doit un jour les dévorer, les autres ont composé son idée de l'eau, plusieurs enfin de divers éléments auxquels il a donné l'être par sa puissance? Cependant, si quelqu'une de ces opinions pouvait être admise comme véritable, ces savants du siècle pouvaient également avancer de toutes les choses créées qu'elles étaient Dieu même; mais tous ces discours ne sont que des mensonges et des impostures, dont se servaient les philosophes pour séduire et tromper le monde; car aucun homme n'a jamais vu Dieu et ne l'a jamais connu; mais il s'est manifesté lui-même, et s'est manifesté par la foi, à laquelle seule il est donné de le voir.

» Dans son éternité, il a conçu un dessein aussi sublime qu'ineffable, au-dessus de toutes les pensées humaines, et ne l'a communiqué qu'à son Fils.

» Dans ce long espace de siècles qui avait précédé, il nous avait laissé errer au gré de nos désirs et de nos passions, qui nous tenaient plongé dans un abîme profond de désordres et de voluptés monstrueuses, non que Dieu pût se plaire à nous voir ainsi marcher dans les voies de l'iniquité, mais il tolérait nos égarements; et bien loin d'approuver ce temps où régnait le crime et l'injustice, il créait un esprit de justice, afin qu'après nous être convaincus nous-mêmes par une longue et

funeste expérience de l'impuissance et de l'inutilité de nos propres œuvres, que nous étions indignes de la vie, dans ces jours de salut Dieu nous la fit mériter par sa bonté. Lors donc que nous étions parvenus au comble de la malice et de la corruption, que nous ne devions attendre que la mort et les supplices éternels, comme la juste récompense de nos crimes, et qu'enfin on ne pouvait plus douter que nous ne touchassions au temps que Dieu avait marqué dans sa sagesse pour exercer sa bonté envers les hommes et faire éclater sur eux la toute-puissance de sa grâce, comment peut-on concevoir qu'il n'ait écouté en notre faveur que cet amour immense qu'il a pour nous ; qu'après nous avoir rejetés il ne nous ait pas rendus les justes victimes de sa haine et de son courroux, qu'il n'ait pas conservé le souvenir de nos fautes et de nos égarements, mais qu'au contraire il les ait supportés, et que contre les hommes rebelles il n'ait employé d'autres armes que sa douceur et sa patience, jusqu'à nous faire annoncer par ses prophètes qu'il s'était chargé de nos langueurs et de nos péchés ? En effet, il a livré pour nous son propre Fils comme le prix de notre rédemption ; il a livré le Saint pour ceux qui vivaient sans loi au gré de leurs désirs ; Celui qui était sans tache pour les méchants ; le Juste pour les injustes ; Celui qui était incorruptible pour des créatures sujettes à la corruption ; Celui enfin qui par sa nature possédait l'immortalité, pour des hommes mortels.

» O changement heureux ! ô artifice impénétrable des richesses de sa miséricorde, ô bienfait qui surpasse toute attente, que l'iniquité de plusieurs soit comme absorbée et anéantie en la personne d'un seul juste.

» Si donc, mon cher Diognète, vous sentez en vous un désir ardent de vous soumettre au joug de la foi, et que vous ayez le bonheur de l'embrasser, vous devez commencer par connaître Dieu le Père, car il a aimé les hommes.

» Après que vous aurez connu Dieu le Père, l'auteur de tant de bienfaits, quels torrents de délices vont inonder votre cœur ! Alors, quoique esclave d'un corps mortel, vous comprendrez que du haut du ciel Dieu gouverne le monde par des lois invisibles ; les mystères de sa sagesse se dévoileront à vos yeux, vous en parlerez le langage, et vous ne vous sentirez pas moins pénétré d'amour que frappé d'admiration pour ces

chrétiens généreux toujours prêts à sceller de leur propre sang la foi qu'ils ont reçue de Dieu. Bientôt le monde s'avilira à vos yeux; vous en condamnerez l'erreur et l'imposture, dès que vous serez devenu capable de soupirer après cette véritable vie dont on ne jouit que dans le ciel.

» Ce ne sont point de ces opinions chimériques et au-dessus de la raison que j'avance ici; disciple des apôtres, j'ai appris dans leur école à instruire les nations, et je publie les mystères qu'ils m'ont enseignés à ceux qui se sont rendus dignes d'être les disciples de la vérité.

» C'est dans cette vue que Dieu le Père a envoyé son Verbe afin qu'il se manifestât au monde. Ce Verbe, quoique méprisé et rejeté des Juifs, a été prêché par les apôtres et cru par les nations. C'est ce Fils de Dieu qui était dès le commencement, qui dans le temps a paru sur la terre, qui s'engendre continuellement dans le cœur des saints, qui a toujours été et ne cessera jamais d'être le Fils de Dieu; ce Fils qui a fait la richesse de l'Eglise, qui l'a inondée de ses trésors, et par lequel la grâce, répandue dans les justes avec abondance, reçoit chaque jour de nouveaux accroissements.

» C'est de cette grâce que vous apprendrez ce que vous devez savoir, et si vous ne la contristez pas, elle vous instruira dans le temps que lui prescrira sa sagesse, et par le ministère de ceux qu'elle voudra choisir.

» Lorsque vous lirez ces vérités sublimes et que vous les approfondirez avec l'ardeur qui leur est due, vous comprendrez ce que Dieu accorde à ceux qui l'aiment avec un cœur droit et sincère. Vous qui, par l'effusion de sa grâce, êtes devenu ce paradis de délices, et qui, par une heureuse fécondité, avez fait germer en vous cet arbre de vie qui produit toute sorte de fruits. C'est dans ce lieu de délices qu'ont été mis l'arbre de la science et celui de la vie. Le premier est la source de la sagesse et de l'intelligence, et il n'y a que l'esprit d'indépendance et de révolte qui puisse nous priver d'un si grand bien. On ne doit point trouver d'obscurité dans ce que disent les Ecritures, que Dieu en créant le monde avait mis au milieu du paradis terrestre l'arbre de vie, voulant nous apprendre que, par le secours de l'arbre de la science, nous pouvions obtenir la vie dont nos premiers pères avaient été privés par l'imposture et la séduction du serpent, en punition de l'abus

et du mépris qu'ils en firent ; car la vie ne peut subsister sans la science, et la science nous expose au péril lorsqu'elle ne marche point à la lueur de la véritable vie. C'est pour cette raison que ces deux arbres furent plantés l'un auprès de l'autre, et c'est pourquoi l'Apôtre, en parlant de la science qui n'a pour objet que des connaissances humaines et stériles, sans être fondée sur l'amour de la loi, ajoute ces paroles : ... La science enfle, mais la charité édifie.

» Remplissez donc votre cœur de cette science, et cherchez les sources de la vie dans les paroles dictées par la vérité même. Si vous vous attachez à cet arbre, et que vous soyez empressé de vous nourrir de ce qu'il produit, Dieu comblera sans cesse vos désirs, et vous fera recueillir ces fruits, sur lesquels le serpent ne porte point sa dent venimeuse, où l'imposture n'ose étendre la main, et que la malheureuse Eve ne peut corrompre, et, lorsqu'enfin le voile sera entièrement levé de dessus vos yeux, quelle suite de mystères ne découvrirez-vous pas? Une Vierge reconnue pour Mère de Dieu ; un Dieu sauveur donné aux hommes; des apôtres fidèles, ministres de son Evangile, remplis d'intelligence ; cette Pâque mystique du Seigneur substituée à celle qui n'en était que l'ombre, et célébrée avec la pompe qui lui convient ; les saints triomphant dans les transports de leur joie, et puisant l'intelligence de ces mystères dans le sein du Verbe même, par lequel Dieu le Père est glorifié. Que la gloire lui en soit rendue dans tous les siècles. Ainsi-soit-il. »

Quoique l'auteur soit inconnu, sa doctrine et la manière dont il la présente montreraient suffisamment, quand même il ne le dirait pas, qu'il était disciple des apôtres (ch. xi) ; car, à l'exemple des autres Pères apostoliques, il appuie sa démonstration sur des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et surtout sur saint Jean et saint Paul, qu'il commente sans les citer textuellement.

Sa langue, pure et fleurie, prouve, selon la remarque de Photius[1], qu'il était maître de son style ; son récit, admirablement coordonné, est relevé par des transitions habiles et par des antithèses frappantes.

Les condamnations à mort de chrétiens, auxquelles il fait

[1] Photius, *Biblioth.*, cod. 125.

de fréquentes allusions, donnent lieu de présumer que notre lettre a été écrite sous le règne de Trajan (98-117).

Cette lettre est la première apologie chrétienne qui ait été opposée au paganisme et au judaïsme. Indiquons maintenant les ressources qu'elle offre à la patrologie pour la démonstration du dogme catholique.

Vérités importantes contenues dans l'Epître à Diognète.

1. Aucun homme ne possède de lui-même la parfaite connaissance de Dieu ; on ne l'obtient que par la révélation divine du Verbe (ch. v et viii). « Nous ne sommes point parvenus à cette doctrine par la réflexion ou par la recherche d'hommes curieux, car quel est l'homme qui sût ce que c'est que Dieu avant que lui-même fût venu? Ou bien partageriez-vous peut-être les opinions vaines et insensées de ces philosophes qui se contredisent mutuellement, dont quelques-uns soutiennent que Dieu est un feu, d'autres de l'eau, d'autres encore que c'est un des éléments que Dieu a créés? » Du reste, quand les hommes ont dû embrasser la religion divine, la connaissance chez eux a dû marcher de pair avec la conduite ; car il n'y a point de vie sans connaissance, et il n'y a point de connaissance solide sans vie véritable : ce qui suffirait à le prouver, c'est que, dans le paradis, « l'arbre de la science et l'arbre de vie étaient l'un à côté de l'autre » (ch. xii).

2. Divinité de Jésus-Christ. « Jésus-Christ, le fils propre et unique » de Dieu (ἴδιος, μονογενής), le Verbe « immortel » (ἀθάνατος), ch. ix, inaccessible à la raison humaine (ἀπερινόητος), le Fils du Dieu tout-puissant et invisible, est élevé de beaucoup au-dessus des anges (ch. vii, viii) ; c'est lui qui a créé le monde, qui le gouverne et qui un jour le jugera (ch. ix).

3. Incarnation du Fils de Dieu. « Celui qui existe depuis le commencement (de toute éternité) est maintenant apparu ; il s'est montré au monde sous une forme visible et accessible, et a révélé à ses apôtres les mystères de Dieu » (ch. xi). Outre cet enseignement surnaturel, l'incarnation avait encore pour but de nous procurer la rémission de nos péchés par le sacrifice de la croix. Le Fils de Dieu était seul capable d'effacer par un sacrifice expiatoire la dette contractée par l'humanité tout entière, ἐν τίνι δικαιωθῆναι δυνατὸν τοὺς ἀνόμους ἡμᾶς καὶ ἀσεβεῖς, ch. ix.

4. Le chapitre VI traite, avec beaucoup de précision et dans un magnifique langage, de l'essence de la nature humaine, de la dualité des éléments et de l'immortalité de l'âme. « Tout en habitant dans le corps, l'âme n'est point du corps; tout en y étant enfermée, ce n'en est pas moins elle qui maintient l'unité du corps (συνέχει). L'âme, invisible et immortelle, réside dans une tente périssable. L'âme se perfectionne quand elle est mal servie par la nourriture et la boisson; de même que les chrétiens visités par les persécutions se multiplient journellement. » Au chapitre X, l'auteur mentionne les prérogatives que l'homme a reçues de Dieu, de préférence à toutes les autres créatures. « Dieu lui a donné la raison et l'intelligence, λόγον καὶ νοῦν, l'empire sur toutes les créatures; il a donné à son corps une attitude droite, il l'a créé à son image et destiné pour le ciel. »

5. A propos de la justification et de la grâce sanctifiante, l'auteur enseigne qu'elle opère deux choses : elle détruit le péché et confère la sanctification intérieure, parce que le Verbe, saint et incompréhensible, se lève dans le cœur des fidèles, s'y affermit (ch. VII), renaît continuellement dans leurs âmes (ch. XI) et les inonde d'une joie surabondante (ch. VI, τίνος οἴει πληρωθήσεσθαι χαρᾶς). Consolante doctrine, qui arrache à l'auteur cette exclamation : « O changement admirable et mystère incompréhensible (ch. IX)! » Quant aux hommes vicieux qui n'auront pas été justifiés par le Christ, l'auteur leur prédit à la fin du chapitre X un éternel châtiment (πῦρ τὸ αἰώνιον, et non plus seulement πῦρ τὸ πρόσκαιρον).

6. L'Eglise, contrairement aux hérésies qui n'ont ni consistance ni limites, offre seule une règle de conduite sûre et certaine; elle seule conserve la croyance de l'Evangile et la tradition des apôtres, parce qu'elle est seule accompagnée de la grâce (ch. XI). C'est ainsi qu'elle se montre le continuateur de Jésus-Christ, qui est venu au monde « plein de grâce et de vérité. »

7. Le dessein que Dieu avait conçu de toute éternité, mais dont l'accomplissement, plein de sagesse et d'amour, n'a eu lieu que dans la suite des temps, le plan divin de la rédemption de l'humanité, révèle de la façon la plus admirable que Dieu est amour par nature, ὡς τῆς ὑπερβαλλούσης φιλανθρωπίας μία ἀγάπη (ch. IX).

On voit aussi, par le développement de ces différentes doctrines, que l'auteur s'efforçait visiblement d'imiter, en les fondant ensemble, le style et les idées de saint Paul et de saint Jean. Sa conclusion nous en fournit une nouvelle preuve (ch. XII); en disant qu'il faut unir la pratique à la science pour être en mesure de bien comprendre la révélation, il rappelle saint Jean, VII, 17; il fait souvenir de saint Paul lorsqu'il se répand en effusion de joie sur la conversion d'un grand nombre de païens[1].

§ 19. Le « Pasteur » de Hermas (vers 100 ou 150).

Voir les *Prolégomènes* dans Cotelier, t. I, p. 73-74; dans Gallandi, t. I, ch. II; dans Héfelé et Dressel, edit. 2ª. Hilgenfeld, *Hermæ Pastor, græce e codic. Sin. et Lips., Scriptorumque eccles. excerptis collatis versionibus latina utraque et æthiopica*, etc., *restituit, commentario critic. et annot. instruxit*, Lips., 1866. On peut consulter aussi les ouvrages allemands de Gaab, Zahn et Mayer.

Les plus anciens auteurs ecclésiastiques, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, etc., parlent de ce livre remarquable avec un grand respect. Origène dit qu'il est « fort utile, » *valde utilis*, et le « croit même divinement inspiré, » *et, ut puto, divinitus inspirata*, tout en remarquant ailleurs qu'il n'est pas généralement reçu et qu'il est méprisé de quelques-uns. Saint Athanase recommandait la seconde partie (les commandements) pour l'enseignement catéchétique. Eusèbe et saint Jérôme ne le jugent pas favorablement; saint Jérôme assure que de son temps il était à peu près inconnu des Latins[2]. La première rédaction a été faite en grec; mais, de nos jours, si l'on excepte quelques fragments, il n'existe plus qu'en une ancienne traduction latine. Une seconde version latine, plus étendue que la première, a été trouvée par Dressel dans la bibliothèque du Vatican et publiée dans son édition des *Pères apostoliques*. Quant au texte grec récemment produit par le grec Simonides, cet habile falsificateur de

[1] *Rom.*, XI, 30, 36. — [2] Iren., *Adv. hæres.*, lib., IV, c. XX; Clem. Alex., *Strom.*, lib. I, c. XVII et XXIX; lib. I, c. I, IX et XII; Tertull, *De orat.*, c. XII; *De pudic.*, c. X et XX; Orig., *Hom.* VIII *in Num.*, *Hom.* X *in Jos.*, et sæpe; Euseb., *Hist. eccl.*, lib. III, cap. III et XXV; Hieron, *Catal.*, c. X; cf. Gallandi, t. I, p. 51-58.

documents, et édité à Leipsig par Dindorf et Anger, Tischendorf crut d'abord que ce n'était qu'une traduction du latin provenant, sauf les additions de Simonides, du quatorzième siècle. Ce texte a été réimprimé dans l'édition des *Pères apostoliques* de Dressel (Lips., 1857) avec les éclaircissements de Tischendorf. Mais lorsque Tischendorf eut découvert lui-même, dans le *Codex sinaiticus*, l'original grec du premier livre tout entier, et du second livre depuis le chapitre Ier jusqu'au chapitre IV, il modifia son opinion et déclara que le texte de Simonides émanait réellement du texte original, mais qu'il contenait des altérations dues sans doute aux travaux exécutés sur ce livre pendant le moyen âge[1]. En 1860, d'Abbadie en publia une traduction éthiopienne. Nous avons donc du *Pasteur* cinq recensions qui ouvrent un vaste champ à la critique. Hilgenfeld, dans son édition, reprenant tous ces matériaux, les a comparés et passés au creuset de la critique. — Voy. le docteur Nolte dans la *Revue théol. de Vienne*, 1860.

Origène, Eusèbe, saint Jérôme et d'autres écrivains ecclésiastiques présument que l'auteur du *Pasteur* est ce même Hermas dont il est question dans l'Epître de saint Paul aux Romains, XVI, 14; l'auteur lui-même se donne pour un contemporain du pape saint Clément : « Vous ferez deux copies de ce livre, dit-il; vous enverrez l'une à Clément et l'autre à Grapte (une diaconesse); Clément l'enverra à d'autres villes, *car cela rentre dans son ministère*[2]. » Cependant des raisons intrinsèques et extrinsèques nous portent à croire qu'il est dû à la plume d'un jeune Hermas, frère du pape Pie Ier (142-157), vers le milieu du deuxième siècle, comme M. Héfelé[3] a essayé de le démontrer d'après des données fournies par le *Fragmentum de canone Muratorium* et d'après la seconde lettre de Pie Ier à Juste, évêque de Vienne[4]. Suivant cette opinion, le second Hermas, usant d'une pieuse fraude, aurait rédigé son livre sous le nom du premier, ce qui s'accorde assez peu avec l'affection que l'auteur témoigne pour le troisième commandement : « Aime la vérité et que la vérité seule sorte de ta bouche » (*Mandat. III*).

De plus, cet auteur postérieur, en découvrant aussi naïve-

[1] *Gazette universelle*, 1839, p. 1788. — [2] *Vision II*, c. IV. — [3] *Tubing. theol. Quart.-Schrift*, 1839, p. 169-177. — [4] Recension du *Pasteur* de Hermas, par Jachmann. Leipsig, 1838.

ment sa propre imposture, en disant qu'il écrivait pour Clément, évêque de Rome, mort depuis cinquante ans, *Vision II*, ch. IV, aurait enlevé à son livre tout crédit et toute autorité. Gaab, au contraire, prétend « que le contenu de notre *Pasteur* est tout autre que celui du livre attribué au pape Pie Ier, » et il s'est appliqué à sauvegarder la première tradition relative à la paternité du Hermas apostolique, en écartant les nombreuses objections tirées du contenu de l'ouvrage [1]. Après lui, Zahn entreprit, avec de nouveaux matériaux et des raisons encore plus convaincantes, surtout en invoquant la ressemblance qui existe entre la persécution de l'Eglise dépeinte dans le livre avec la persécution de Domitien (depuis 93), de prouver que le *Pasteur* avait été rédigé à la fin du premier siècle, et d'expliquer l'opposition partielle que ce livre a rencontrée en Orient et en Occident. Les quelques détails que nous avons de sa vie nous sont fournis par son livre même. Esclave grec, son premier maître l'emmena à Rome dans la maison « d'une certaine Rhode. » Après son affranchissement, il parvint à la richesse par des entreprises heureuses, sinon toujours loyales (*Précepte* III), et négligea l'éducation des enfants que lui procura un mariage mal assorti. Ceux-ci en vinrent jusqu'à accuser leurs parents chrétiens devant l'autorité païenne, menèrent une vie de désordre et commirent toutes sortes de méfaits. Hermas devint-il prêtre dans la suite, plusieurs en doutent et on ne peut l'établir sûrement d'après ces paroles qui terminent la deuxième vision : « Tu liras ce livre aux prêtres qui gouvernent l'Eglise de cette ville. » Ce fut sur les bords du Tibre et le long de la route de Campanie que lui furent communiquées les visions rapportées dans son livre, avec les exhortations à faire pénitence, à persévérer dans la justice et la sainteté, à montrer dans les périls une foi inébranlable. L'ange de la pénitence lui apparaît d'abord sous la forme d'un berger (livre II, *proœm.*), et lui donne sur la vie morale des conseils qu'il rapporte fidèlement dans son livre. S'il a donné à ces visions le titre de *Pasteur*, Ποιμήν, c'est parce que l'ange s'est révélé à lui sous les dehors d'un berger. Le premier et le deuxième livre offrent de l'analogie avec l'*Apocalypse*, cependant le côté moral y prédo-

[1] Voyez la recension de Jachmann, *le Pasteur de Hermas*, Tubingue, Leipsig, 1838. Gaab, *loc. cit.*, p. 54 et suiv.

mine, surtout vers la fin *(Xe Similit.)*; on pourrait même pour ce motif considérer ce livre comme le premier traité de morale chrétienne. L'auteur exhorte les fidèles tombés dans le relâchement à revenir à des mœurs plus austères, et il invoque à l'appui de ses conseils les révélations qu'il a reçues sur l'imminence de la persécution et sur le prochain avènement de Jésus-Christ pour juger le monde.

Dans les quatre visions qui composent le premier livre, Hermas en prière voit le ciel s'ouvrir et aperçoit une femme, qui commence par lui faire des reproches. Elle lui rappelle, dans la première vision, qu'il l'avait vue quand elle se baignait dans le Tibre et lui avait tendu la main pour l'aider à sortir de l'eau, qu'il avait ouvert son cœur à de coupables désirs; que c'était là un péché de la part d'un homme juste et que Dieu en était irrité, ainsi que de son amour déréglé pour ses enfants, qu'il ne corrigeait point. Elle renouvelle le même reproche dans la seconde vision et l'avertit en outre de réprimer l'intempérance de la langue de sa femme. Elle les exhorte tous à faire pénitence, car le temps accordé aux justes pour expier leurs fautes est fixé. « Tu avertiras donc ceux qui gouvernent l'Eglise de marcher dans les sentiers de la justice, afin que, revêtus d'une gloire éclatante, ils reçoivent l'effet des promesses dans toute leur plénitude. »

Dans la troisième vision, cette femme lui montre une grande tour que l'on bâtit sur les eaux avec des pierres carrées et tout éclatantes de lumière; elle est construite par six jeunes hommes, et plusieurs milliers d'autres apportent des pierres. « Cette tour que tu vois bâtir, c'est moi-même, l'Eglise » (ch. III). Sur la demande réitérée de Hermas, elle lui en explique les diverses parties.

Dans la quatrième vision, Hermas aperçoit un tourbillon de poussière, et dans ce tourbillon une bête énorme qui vomit de sa gueule des sauterelles de feu. Il n'échappe au danger qu'en s'armant de la foi et en s'exposant hardiment à cette bête. « Va, lui dit la femme, raconter aux élus les merveilles que le Seigneur a opérées en ta faveur; dis-leur que cette bête est la figure des tribulations qui doivent leur arriver : Si vous vous disposez à la soutenir, vous pourrez en sortir sains et saufs. » Cette fois, l'Eglise n'apparaît plus comme une matrone, mais comme une fiancée (ch. II), qui explique à

Hermas le sens des quatre couleurs, noire, rouge, jaune et blanche, qu'on voyait sur la tête de la bête.

Le deuxième livre renferme douze commandements *(mandata)*, que l'auteur a également reçus de l'ange de la pénitence. Ces commandements ont pour objet : 1. la croyance en Dieu ; 2. la simplicité, l'innocence, l'aumône ; 3. la fuite du mensonge et la pénitence imposée à Hermas pour expier sa dissimulation ; 4. la chasteté et la fidélité conjugale ; 5. l'égalité d'humeur et la patience ; 6. le bon ange et le mauvais ange ; 7. la crainte de Dieu ; 8. la continence ; 9. la confiance en Dieu ; 10. la tristesse du cœur, sœur du doute et de la colère ; 11. l'esprit du monde et l'esprit de Dieu ; 12. la répression des mauvais désirs et l'accomplissement des préceptes divins.

Le troisième livre contient dix similitudes, dont la plupart, comme les paraboles de l'Evangile, sont rendues sensibles par des comparaisons empruntées à la vigne, à l'ormeau, aux arbres pendant l'hiver et l'été, aux saules, aux rochers, à une tour, etc. Cependant la neuvième et la dixième ne sont point des similitudes ; la neuvième n'est que la répétition plus développée de la vision troisième, où l'achèvement de l'Eglise est figuré par la construction d'une tour. La dixième, après avoir insisté encore sur la nécessité d'accomplir les préceptes divins, contient cet avertissement adressé à Hermas : « Remplis généreusement le ministère que je t'ai confié, annonce à tous les hommes les merveilles de Dieu, et Dieu t'assistera de sa grâce. »

Ces dernières indications, de même que certains indices contenus soit dans l'original grec du manuscrit sinaïtique, à la fin des visions, soit dans la version latine du Vatican, avant la dixième similitude, montrent suffisamment combien l'ancienne division du livre est défectueuse. Mieux vaudrait, comme le manuscrit du Sinaï, insérer dans le premier livre la cinquième vision, où figure l'apparition de l'ange. On étendrait ensuite le second livre jusqu'à la huitième similitude, pour ne commencer le troisième qu'avec la neuvième similitude, qui débute ainsi : « Après que j'eus écrit les préceptes de ce pasteur, messager de la pénitence, il vint à moi, et me dit[1], » etc.

[1] Cf. Dressel, *Patr. apost.; Proleg.*, p. XLI et 443.

L'origine et le but de ce livre ont donné lieu aux opinions les plus hétérogènes. Selon quelques-uns, Thiersch, Hilgenfeld, le *Pasteur* aurait une origine et une tendance judaïques; selon d'autres, une tendance à la fois païenne et chrétienne; selon Dorner et Bauer, « le *Pasteur* serait le précurseur du montanisme; selon Cotelier, Héfelé et d'autres, il en serait l'adversaire, et l'auteur n'aurait pris la forme de révélation qu'afin de combattre plus efficacement les révélations hétérodoxes des prophétesses de Montan. Le *Pasteur,* s'il faut en croire Cotelier, aurait été le boulevard de la foi catholique en face de l'opiniâtreté de Montan, *propugnaculum fidei catholicæ adversus Montani duritiam.* Cependant, comme la polémique de l'auteur n'est pas dirigée contre le rigorisme de Montan touchant le martyre et le jeûne, Hagemann a essayé de donner à son livre une portée plus générale : ce ne serait pas lui seulement, mais encore tous les fidèles déchus, que l'auteur aurait voulu exciter au repentir de leurs fautes et à la pénitence. Pour donner plus de force à sa parole, plus de poids à ses révélations, Hermas les aurait revêtues d'une forme apocalyptique, à la manière des prophéties sibyllines, des prétendues révélations divines des hérétiques Valentin et Marcus, et un peu plus tard des montanistes. Les circonstances extérieures qui auraient donné lieu à cet écrit seraient les évènements de l'époque, et surtout la famine horrible qui avait éclaté sous Antonin le Pieux, la destruction du cirque romain, un violent tremblement de terre, les ravages exercés par un débordement du Tibre. Ce sont là, aux yeux de Hermas, autant de signes avant-coureurs de la dernière et affreuse persécution, qu'il dépeint aussi, et des temps qui précéderont immédiatement la seconde arrivée de Jésus-Christ.

D'autres, tels que Uhlhorn, Gaab et Zahn, ont considéré cet ouvrage comme un reste de ce ministère prophétique qui, au temps des apôtres, n'était attaché à aucune fonction et à aucun état particulier, bien qu'il faille toujours se méfier de toute forme prophétique qui s'écarte de la forme usitée sous l'Ancien et sous le Nouveau Testament.

Malgré cette divergence de sentiments, le *Pasteur,* presque aussi étendu que tous les écrits des Pères apostoliques pris ensemble, n'en demeure pas moins une des plus remarquables productions de la littérature chrétienne au deuxième

siècle, à raison de sa haute antiquité, ou du moins à cause des renseignements nombreux et précis qu'on y trouve sur la croyance, les mœurs et la discipline de l'Eglise romaine. Le côté pratique y prédomine sans doute, et ressort avec beaucoup plus de netteté que l'enseignement dogmatique ; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une exhortation à la pénitence.

Il est encore intéressant par les indications qu'il fournit sur les livres qui composaient le canon du Nouveau Testament. Hermas connaissait les Evangiles selon saint Jean, saint Matthieu et saint Marc, la première Epître de saint Jean et son Apocalypse, les deux Epîtres de saint Pierre, l'Epître de saint Jacques, les Epîtres de saint Paul aux Corinthiens, aux Ephésiens et aux Hébreux. Les dernières et vastes recherches de Hagemann, Gaab et Zahn sont sur bien des points peu favorables à notre livre. Mais on ne peut nier que si la forme en est souvent choquante, il règne dans l'ensemble un esprit vraiment religieux et une grande austérité morale.

Doctrine contenue dans le Pasteur *de Hermas* [1].

1. En théologie, Hermas place en première ligne la doctrine de l'unité de Dieu, qu'il accentue vivement : « Je crois avant tout qu'il existe un Dieu qui a tout créé, tout ordonné et tout tiré du néant. Il renferme tout en lui-même et possède seul l'immensité de l'être ; l'esprit n'est pas plus capable de le comprendre que la parole de le définir » *(Mandat. I)*.

Il enseigne également la pluralité des personnes divines. S'il dit dans la cinquième *Similitude* (ch. VI) que le Père a créé et achevé toutes choses, dans la neuvième *Similitude* (c. XII), il distingue nettement entre le Fils et le Père : « Le Fils subsiste avant toutes les créatures, et quand il s'agit de tirer le monde du néant, il assistait au conseil de son Père. » C'est aussi le parole du Fils qui a fondé l'Eglise, laquelle n'a qu'un esprit, qu'un corps, qu'une couleur. Il l'a rachetée par ses souffrances, et c'est pour cela que Dieu l'a exalté (*Simil. V,* c. VI). Quant au Saint-Esprit, sa distinction d'avec

[1] Cf. Lumper, *Historia critica,* t. I ; Dorner, *de la Personne de Jésus-Christ,* 2e éd.; Kiküm, *Doctrine, dogm. et orthodoxie du* Pasteur, dans le Programme du collége *Augustinianum* de Gaesdonck.

le Père et le Fils n'est pas aussi bien marquée, bien qu'il ne soit pas difficile de la reconnaître. D'après la cinquième *Similitude,* le Saint-Esprit serait associé aux conseils du Père avec le Christ. Mais, lorsque l'auteur dit de « l'esprit saint » *(Mand. X* et *XI)* et de « l'esprit de Dieu, » qu'il opère diversement dans les fidèles, qu'il leur donne la conviction qu'une vertu divine aide l'homme à vaincre le monde, il n'est pas croyable, comme le veut Mœhler et d'autres avec lui, qu'il ait entendu désigner la troisième personne de la sainte Trinité. D'autre part, ces paroles que nous lisons dans la *Similitude V,* c. v : « Le Fils est le Saint-Esprit, » *Filius autem Spiritus sanctus est,* ne tendent pas à confondre ces deux personnes divines, ni à les représenter comme identiques ; ces termes désignent simplement la nature divine du Christ, de même que δοῦλος, serviteur, désigne sa nature humaine. Nous ignorons, du reste, si ce passage est authentique, car il manque dans le manuscrit latin du Vatican et dans le texte grec de Simonides ; peut-être n'est-il qu'une simple glose sur la *Similitude V,* c. vi, ou sur la *Similitude IV,* c. i. Saint Paul lui-même emploie le terme πνεῦμα, « esprit, » dans le même sens (*Hébr.,* ix, 14 ; *Rom.,* i, 4 ; *I Tim.,* iii, 16).

2. Sur la personne du Christ et sur son œuvre, Hermas est exactement conforme aux textes de la Bible relatifs à ce sujet. D'après ce qui été dit plus haut *(Similit. V* et *IX),* le Christ est vraiment Dieu, πνεῦμα τὸ ἅγιον, aussi bien que le Père, et vraiment homme, δοῦλος et σάρξ, comme il est dit avec plus de précision encore dans la *Similitude IX,* c. xii : « Le Fils de Dieu est la pierre et la porte ; la pierre est ancienne, parce que le Fils de Dieu subsiste avant toute créature, et qu'il assistait aux conseils de son Père lors de la création du monde ; la porte est récente, parce qu'on ne l'a vue que dans les derniers temps, afin que ceux qui doivent être sauvés entrent par cette porte dans le royaume de Dieu. » Cette porte, comme on le voit, figure l'avènement de Jésus-Christ en tant qu'homme. Dieu, en paraissant sur la terre, se proposait « de souffrir pour effacer les péchés des hommes, de leur montrer le chemin de la vie en leur donnant la loi qu'il avait reçue de son Père, et de nous encourager par l'exemple d'une vie agréable à Dieu » (*Similit. V,* c. vi).

3. L'Eglise est fondée sur la pierre, Jésus-Christ, le Fils

de Dieu, et l'unique porte du royaume de Dieu, où doivent entrer tous les peuples de la terre (*Simil. IX,* XII). C'est pour l'Eglise que le monde a été créé (*Vis. II,* VI). Elle est une, c'est pourquoi tous ses chefs, évêques, prêtres, docteurs et diacres doivent demeurer unis entre eux, conserver la paix et la pureté de cœur, et ne jamais aspirer aux premières places (*Vis. III,* V et IX ; *Similit. VIII,* VII ; *Mandat. XI);* car lorsqu'un ministre de Dieu devient esclave de la cupidité mauvaise, elle le dévore d'une façon cruelle (*Mandat. XII).*

4. De toutes les questions traitées dans le *Pasteur,* celle de l'*anthropologie* est la plus développée : l'auteur l'examine sous toutes ses faces. Comme toutes les créatures en général, l'homme est sorti des mains de Dieu *pur et parfait,* « afin de régner sur tout ce qui est ici-bas » (*Mandat. XII,* c. IV). Il pouvait par sa seule raison, et sans le secours d'une révélation divine, arriver à la connaissance de Dieu par la contemplation de ses œuvres ; et si les païens sont damnés (*Similitude IV),* c'est parce qu'ils n'auront pas voulu connaître Dieu leur créateur (cf. *Rom.,* I, 19-21). L'auteur ne dit pas expressément que c'est le péché originel qui a ravi à l'homme sa perfection native, mais il le suppose : « Les hommes, dit-il, ne pouvaient pas entrer dans le royaume de Dieu, avant d'avoir déposé dans l'eau baptismale la *mortalité* de leur vie précédente et reçu le sceau des enfants de Dieu » (*Similit. X,* c. XVI).

Hermas rappelle, en différents endroits, que l'homme jouit de la liberté avant comme après sa justification en Jésus-Christ. Après avoir dit (*Mand. VI,* c. IV) qu'il a été donné à l'homme deux anges qui se disputent l'empire sur lui, — l'empire du bien et l'empire du mal, — il exhorte son lecteur à résister au mauvais ange, qui le tente par le mirage des plaisirs mauvais, et à se confier aux avertissements de son bon ange, ainsi qu'à ses bonnes œuvres, et à lui obéir. Ailleurs, il l'exhorte de nouveau à ne pas craindre Dieu, mais seulement le démon. « Si vous craignez Dieu, dit-il, vous dominerez le démon, car il n'a aucun pouvoir. » Le démon peut bien combattre, mais il ne saurait vaincre. « Si vous lui résistez avec foi, il s'enfuira confondu » (*Mand. XII,* c. V). L'homme peut donc dominer ses mauvais désirs et les employer à son service, s'il le veut loyalement, s'il porte le Seigneur dans son

cœur et non pas seulement sur ses lèvres (*Mandat. XII,* c. I et IV). Le dogme de la prédestination, dont l'auteur s'occupe particulièrement dans la *Similitude VIII,* c. VI, ne supprime pas la liberté de l'homme et n'exclut pas son concours. « Sachez, dit-il, que la bonté et la miséricorde de Dieu est grande et digne de respect : aux uns, le Seigneur a accordé la pénitence, parce qu'il a prévu qu'ils auraient le cœur pur et le serviraient de toutes leurs forces. Quant aux autres, dont il a reconnu la duplicité et l'hypocrisie, il leur a fermé tout retour à la pénitence, de peur qu'ils n'insultassent encore à sa loi par d'horribles blasphèmes. »

Mais tout en accordant que l'homme est libre, qu'il déploie librement ses facultés, Hermas n'en reconnaît pas moins la nécessité d'un secours surnaturel, c'est-à-dire d'une grâce qui l'illumine, le sanctifie et le fortifie. C'est Dieu, dit-il, qui est la cause première de notre justification : « La miséricorde s'est répandue sur vous, afin que vous soyez sanctifiés et purifiés de toute malice et perversité » (*Vis. III,* c. IX). « Je n'ai pu échapper à la bête féroce (la persécution) que par la vertu de Dieu et par sa miséricorde spéciale » (*Vis. IV,* c. II). Mais cette grâce qui opère en lui la justice, il faut que l'homme la sollicite : « Cessez de prier uniquement à cause de vos péchés; priez aussi pour obtenir la justice (la sainteté), afin que vous y participiez dans cette maison » (*Vis. III,* c. I). De là cette prière pleine de confiance : « Seigneur, je suis fort dans tous vos commandements, tant que vous êtes avec moi » (*Mand. XII,* c. VI, sub fin.). La foi elle-même, c'est par la grâce que nous l'obtenons : « Vous voyez donc bien que la foi descend d'en haut et vient de Dieu » *(Mandat. IX).* « Quand vous avez appris par la révélation divine qu'il vous avait fait miséricorde et avait renouvelé votre esprit, vous avez déposé vos faiblesses ; votre force s'est accrue et vous avez été fortifiés dans la foi » (*Vis. III,* c. XII). L'ange de la pénitence est aussi envoyé pour affermir dans la foi ceux qui font sincèrement pénitence (*Mandat. XII,* c. VI). La pénitence est un don de la grâce divine : « Le Seigneur a accordé la grâce de la pénitence à ceux dont il a prévu qu'ils le serviraient de tout leur cœur et avec un esprit pur » *(Sim. VIII,* c. VI ; cf. c. XII, et *Sim. IX).*

5. Parmi les sacrements, il n'y a que le baptême qui soit envisagé au point de vue spécial du caractère sacramentel ; la

pénitence et le mariage ne sont considérés que sous leurs rapports pratiques.

Nous avons déjà donné une idée (n° 3) de l'importance et de l'efficacité que Hermas attribue au baptême. Le baptême délivre de la mort et du péché, ouvre l'entrée du royaume des cieux, imprime sur l'homme le sceau et le nom du Fils de Dieu. Les justes eux-mêmes qui sont morts avant l'avènement de Jésus-Christ ne pouvaient entrer en société avec lui que par le baptême. « C'est par l'entremise des apôtres et des docteurs qu'ils ont reçu la vie et qu'ils ont connu le Fils de Dieu ; ils sont descendus morts dans le tombeau, et ils en sont sortis vivants, pour entrer dans la construction de la tour, c'est-à-dire de l'Eglise » (*Simil. IX,* c. XVI).

Mais quand les hommes qui ont été baptisés « oublient les commandements du Dieu vivant, ils tombent dans les plaisirs et les vains amusements, et sont corrompus par l'ange de malice, les uns jusqu'à la mort, les autres jusqu'à l'affaiblissement ; les uns sont voués à une ruine éternelle, les autres ne peuvent revenir à la vie que par la pénitence. Quand ils se sont convertis, ils célèbrent Dieu comme un juge équitable qui les a justement visités et corrigés par les souffrances, autant qu'il était nécessaire » (*Simil. VI,* c. II et III). Une fois les péchés complètement effacés par une vraie pénitence, les pénitents sont de nouveau admis par des vierges (par les esprits purs) dans l'édifice de l'Eglise, comme des membres vivants (*Simil. IX,* c. X-XIII).

Contrairement au rigorisme de quelques maîtres d'alors, qui disaient que le péché ne pouvait être effacé que par le baptême, et qu'après lui il n'y avait plus de pénitence possible, l'ange de la pénitence déclare que « personne, eût-il même été séduit par le démon, ne périra, s'il retourne au Seigneur son Dieu » (*Simil. IX,* c. XXXI) ; les fidèles eux-mêmes reçoivent la rémission des péchés par le pouvoir qu'il m'a transmis. Ils ont donc encore un moyen de faire pénitence ; mais s'ils pèchent de nouveau (d'une manière grossière), la pénitence qu'ils feront ne leur servira plus de rien, car difficilement vivront-ils pour Dieu (*Mandat. IV,* c. III) ; « la pénitence des justes a ses limites (*Vis. II,* c. II). Persévérez donc dans votre résolution, afin que votre semence ne soit point extirpée à jamais » (*Simil. IX,* c. XXIV).

Dans le mariage, il faut garder la chasteté et n'ouvrir son cœur à aucune pensée d'adultère ou de fornication. Le lien matrimonial est indissoluble tant que les deux époux demeurent en vie, même en cas d'adultère. Si la partie coupable ne fait pas pénitence, la partie innocente peut se séparer ; mais elle doit rester dans le célibat, autrement elle romprait elle-même le mariage (*Mandat. IV,* c. I). Quant au mariage après la mort du premier époux, l'auteur enseigne, contrairement à un rigorisme qui perçait à cette époque, que « celui qui le contracte ne pèche point, mais que, s'il reste libre, il acquerra un grand honneur devant Dieu » (*Mandat. IV,* c. IV). De là vient que Tertullien, dans son rigorisme montaniste, appelait le *Pasteur* de Hermas *Pastor mœchorum*[1]. Tandis que saint Paul conseillait seulement aux époux de s'abstenir quelquefois pour vaquer à la prière, Hermas exige d'eux, surtout des plus âgés, qu'ils vivent constamment comme frère et sœur *(Vis. II,* c. II ; voy. *Vis. I,* I, et *Simil. IX* et *XI).* Ce dernier passage, du reste, étant sous forme de figure, ne doit s'entendre qu'au figuré et perd ainsi ce qu'il a de choquant.

6. Ce qui caractérise le *Pasteur,* ce sont les exhortations de plus en plus pressantes à pratiquer les bonnes œuvres, à tendre à la perfection chrétienne. Il recommande avec de grandes instances la prière, le jeûne, l'aumône, en général les œuvres de charité envers le prochain, et le renoncement à soi-même. « Celui qui observe les commandements vivra ; » c'est là une vérité qu'il ne cesse d'inculper avec une sorte d'emphase à propos de chaque vertu. Il faut même poursuivre au-delà de ce qu'exigent les commandements : « Si vous faites plus que ce que les commandements de Dieu demandent de vous, vous arriverez à une dignité plus haute, et vous serez plus honorés devant Dieu qu'auparavant » (*Simil. V,* c. III). La récompense du ciel sera proportionnée aux mérites de la terre. « Ce que vous aurez fait pour le nom du Seigneur, vous le retrouverez dans votre patrie » *(Simil. I).* La plus belle et la plus haute récompense est réservée à ceux qui auront conservé l'innocence, « qui seront restés sans tromperie, comme des enfants, et qui auront subi la mort du martyre pour le nom du Seigneur » (*Simil. IX,* c. XXVIII et XXIX). Par contre, l'auteur insiste avec une grande force sur les dangers des richesses :

[1] *De orat.,* c. XII ; *De pudit.,* c. X et XX.

« Homme insensé et misérable, ne voyez-vous pas que tout cela est une propriété étrangère, que ce sont d'autres qui le possèdent? Au lieu d'acheter des terres, rachetez des âmes de leur infortune; assistez les veuves et les orphelins : c'est pour de tels offices que le Seigneur vous a enrichis » *(Simil. I)*. Quand le pauvre reçoit du riche ce qui lui est nécessaire, il prie le Seigneur pour le riche ; et comme la prière du pauvre en faveur du riche est exaucée, les trésors du riche s'augmentent *(Simil. II)*. Cette manière si agréable à Dieu d'user de ses richesses, est recommandée avec d'autant plus d'empressement que le jour de la venue du Seigneur n'est plus éloigné ; car ce n'est que lorsque les hommes seront détachés du monde et de la vanité de ses richesses, que le royaume de Dieu leur sera accessible (*Simil. IX*, c. XXXI). C'est tout-à-fait à tort que certains écrivains, entre autres Jachmann, ont accusé Hermas d'avoir enseigné une morale judaïsante. Sans doute, à l'exemple d'autres Pères apostoliques, il inculque fortement la nécessité des bonnes œuvres; mais il n'oublie ni la pureté du cœur, ni l'obligation de fuir le péché et d'accomplir les commandements, dans lesquels il fait consister le véritable jeûne, plutôt que dans l'abstinence dans le boire et le manger (*Simil. V*, c. I).

7. Hermas rattache souvent ses prédications de la pénitence à l'idée de la fin prochaine du monde ; nous devons donc dire un mot de sa doctrine sur ce dernier point. A l'exemple de saint Paul, dont il adopte le sentiment exprimé dans la première Epître aux Thessaloniciens (v, 1-6), il croit à l'imminence de la venue de Jésus-Christ : « La fin arrivera dès que la tour sera construite, et elle ne tardera pas à l'être (*Vis. III*, c. VIII, sub fin.); mais elle sera précédée d'une calamité effroyable, figurée par une bête terrible » (cf. *Matth.*, c. XXIV; *II Thess.*, c. II). Hermas est chargé de l'annoncer aux élus, afin qu'ils se tiennent prêts, que, pendant les jours qui leur restent, ils servent Dieu avec un cœur pur et irréprochable *(Vis. IV)*. Quant à ceux qui ont péché, ils doivent faire une pénitence sévère, afin qu'ils deviennent des pierres propres à être employées à la tour que l'ange construit, avant que la tour soit achevée; car dès qu'elle le sera, quiconque n'y sera pas encore placé sera rejeté (*Vis. III*, c. V, et *Simil. IX*, c. XIV et XXVI). Viendra ensuite le jugement de Dieu, suivi immédiate-

ment de la fin du monde : « Voilà que Dieu, qui a créé le monde avec une force invisible et une haute sagesse, qui, dans sa toute-puissance, a fondé sa sainte Eglise et qui l'a bénie, transportera le ciel et les montagnes, aplanira toutes choses devant les élus, afin que tout ce qu'il a promis dans la joie s'accomplisse dans la gloire » (*Vis. I,* c. III). La chair ressuscitera aussi : « Ne croyez pas ceux qui vous disent que ce corps sera anéanti et qu'on peut en abuser pour satisfaire de grossières convoitises; en profanant votre corps, vous profanez en même temps le Saint-Esprit... Tout corps qui sera trouvé pur et sans tache recevra sa récompense » (*Simil. V,* c. VI et VIII). Ceux qui auront subi victorieusement l'épreuve verront Dieu éternellement; ils participeront à la joie et à la magnificence du Christ et des anges (*Simil. VIII,* c. III; *IX,* c. XII et XXIX; *V,* c. II; *Vis. IV,* c. III); mais ceux qui se seront détournés du Dieu vivant et qui auront encouru sa colère seront voués au feu et à la damnation éternels (*VIII,* c. VI et VII; *Simil. IV, VI,* c. II; *VIII,* c. VI).

D'après sa théorie de l'Eglise, figurée par une tour dont les fidèles sont les pierres et Jésus-Christ le fondement, et après ce que l'auteur dit de la pénitence, il est une autre pensée qui domine dans le *Pasteur :* cette pensée, c'est que personne ne peut être véritablement justifié que dans l'Eglise et par l'Eglise. « Personne n'arrive à Dieu sans passer par le Fils » (la Porte de l'Eglise, IX, c. XIII).

Pendant toute la période du moyen âge, on a considéré comme des productions de l'ère apostolique et attribué à Denis, ce membre de l'aréopage dont il est parlé dans les *Actes des apôtres,* XVII, 34, les célèbres ouvrages : *des Noms divins* (Περὶ θείων ὀνομάτων), *de la Hiérarchie céleste* (Περὶ τῆς ἱεραρχίας οὐρανίας κ. τ. λ.), *de la Théologie mystique* (Περὶ μυστικῆς θεολογίας), et d'autres encore. Aujourd'hui, il n'est plus douteux que ces écrits remarquables et dont l'influence a été si grande, datent seulement de la fin du cinquième siècle. Nous en parlerons donc quand nous serons arrivés à cette époque. Au surplus, ils n'ont absolument rien de cette simplicité qui caractérise les Pères apostoliques[1].

[1] Ceci est trop absolu et la démonstration n'est pas péremptoire. Mgr Darboy a écrit des choses remarquables sur les œuvres attribuées à saint Denis. Si elles sont de la fin du cinquième siècle, comment expliquer que saint Grégoire de Nazianze les cite? *(Note de l'édit.)*

DEUXIÈME PÉRIODE.

LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE, DE 150 A 325.

OUVRAGES APOLOGÉTIQUES ET POLÉMIQUES.

§ 20. Progrès de la littérature chrétienne quant au fond et à la forme.

L'ère apostolique ne nous offrait que de rares productions sous forme de lettres. Maintenant le champ de la littérature chrétienne s'agrandit considérablement, soit pour le fond des idées, soit pour la manière dont on les a exprimées. La première impulsion lui vint des attaques que les païens et les juifs dirigèrent contre le christianisme ; la seconde, des hérésies à la fois si nombreuses et si diverses qui déchirèrent le sein même de l'Eglise. Les attaques du dehors furent repoussées par toute une phalange d'apologistes grecs et latins; celles du dedans, par un nombre non moins imposant de polémistes, qui se chargèrent de venger la doctrine catholique. Ce double effort donna naissance à la première université chrétienne de philosophie et de théologie, à l'école catéchétique d'Alexandrie, où l'on cultiva largement, outre les études théologiques, l'exégèse et particulièrement la critique biblique, occupée alors à fixer le nombre des livres canoniques.

Les persécutions, avec leur armée de martyrs, les disputes soulevées autour des doctrines chrétiennes, la question de la Pâque, la manière de traiter ceux qui étaient tombés pendant la persécution, fournirent aussi à l'histoire ecclésiastique de nombreux et intéressants matériaux.

Chez les Latins, dès la fin du deuxième siècle, les deux Africains Minucius Félix et Tertullien prêtèrent leur concours à la littérature chrétienne, et, avant eux déjà, P. Victor et le sénateur Apollonius avaient écrit à Rome sur des questions religieuses.

Cf. Hieron., *Catal.*, c. XXXIV et XLII; Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, c. XXI et XXIV.

CHAPITRE PREMIER.

AUTEURS GRECS.

LES APOLOGISTES GRECS.

Principale édition des apologistes grecs du deuxième siècle (Justin, Tatien, Athénagore, Théophile et Hermias), par le bénédictin Prudence Maran, Paris, 1742, in-fol.; Gallandi, *Biblioth.*, t. I et II; Otto, *Corpus apolog. christ.*, ed. 2ª, Ienæ, 1847 et seq., 9 vol. Reproduit en grande partie avec l'appareil littéraire dans Migne, série grecque, t. VI.

Après la *Lettre à Diognète,* écrite par un des disciples des apôtres, au rapport d'Eusèbe[1] et de saint Jérôme[2], Quadrat, évêque d'Athènes, et Aristide, philosophe athénien, adressèrent à l'empereur Adrien des écrits en faveur du christianisme méconnu et persécuté. Des écrits analogues furent présentés par Méliton, évêque de Sardes, à l'empereur Antonin; par Miltiade et par Apollinaire, évêque d'Hiéraple, en Phrygie, à l'empereur Marc-Aurèle. Ces apologies, à part quelques fragments, sont aujourd'hui perdues; celle de Méliton a été publiée dernièrement en une version syriaque[3] par l'Anglais Cureton, et traduite en allemand par Welte[4]. Comme cette dernière, différente pour le fond comme pour la forme du fragment qui se trouve dans Eusèbe[5], ne renferme que des idées générales sur la confusion que les païens faisaient du vrai Dieu et des créatures, des avertissements à l'empereur de ne se point faire illusion, et de reconnaître, lui et ses fils, le Dieu unique, père de toutes choses, qui n'a point été créé, mais par qui tout subsiste, afin que Dieu le reconnaisse aussi dans l'autre vie, c'est à Justin que nous sommes obligés de demander le premier modèle complet d'une apologie chrétienne[6].

§ 21. **Justin, philosophe et martyr** (mort en 166).

Voir les *Prolégomènes* dans Maran, Gallandi et Otto, vol. I-V. Dans Migne, série grecque, t. VI. Héfelé, dans l'*Encyclopédie de la théol cath.*, éd. Gaume, Paris.

[1] *Hist. eccl.*, V, XXII et XXIV.—[2] *Catal.*, cap. XXXIV et XLII.—[3] Londres, 1855. — [4] *Tub. Quart.-Schr.*, 1862, p. 392-409. — [5] *Hist.*, lib. IV, c. XXIII. — [6] Tous ces fragments ont été réunis par Otto, *Corpus apolog.*, t. IX.

Justin, Grec de nation, naquit d'une famille païenne, à Flavia-Neapolis (l'ancienne Sichem, aujourd'hui Naplouse), vers l'an 100 après Jésus-Christ, et fut élevé dans le paganisme. Poussé vers la philosophie par le désir de s'instruire, ainsi qu'il le raconte dans son *Dialogue avec le juif Tryphon,* ch. II-VIII, il fréquenta successivement l'école d'un stoïcien, d'un péripatéticien et d'un pythagoricien, et crut enfin avoir trouvé dans Platon la science véritable. Un jour qu'il se promenait sur le rivage de la mer, plongé dans ses méditations philosophiques, un vieillard entre en conversation avec lui, lui parle de la nécessité d'une révélation divine, des prophètes de l'Ancien Testament et de Jésus-Christ. Cet entretien le détermina à de nouvelles recherches et fut suivi de sa conversion au christianisme (de 133 à 137). Quoique baptisé, il garda cependant le manteau des philosophes, et, sans être investi, à ce qu'il paraît, d'aucune fonction ecclésiastique, il prit dans ses paroles et dans ses écrits la défense du christianisme contre les païens, les juifs et les hérétiques. On ignore s'il était prêtre : on n'a pas de raison décisive de le nier. Pendant les deux séjours qu'il fit à Rome, où il vit et dépeignit la statue érigée à Simon le Magicien, il combattit contre Crescent le Cynique, qu'il convainquit d'ignorance et d'immoralité, et se consacra à l'enseignement (Tatien fut son disciple) ; à Ephèse, il discuta avec le juif Tryphon. Il termina sa vie, comme il l'avait pressenti, par la mort du martyre, et fut décapité, probablement en l'année 166, sous le préfet Rusticus, avec six autres chrétiens, après avoir fait cette déclaration : « Nous ne désirons rien de plus que de souffrir pour Notre-Seigneur Jésus-Christ ; car cela nous préparera une grande confiance et une grande joie devant le tribunal redoutable de Dieu. »

Selon Eusèbe, *Hist. eccl.,* XIV, XVIII, le nombre de ses écrits était très-considérable ; il n'en reste pas la moitié. On lui attribue plusieurs traités, les uns douteux, les autres apocryphes.

Ouvrages certainement authentiques de saint Justin.

Iren., *Adv. hæres.,* I, XXXI ; Tertul., *Adv. Val.,* c. V ; *Chron. pasc.,* ed. Dindorf, I, 482. Voir son *Martyrologe* (authentique) dans Maran, p. 585. Voir des détails sur lui dans Eusèbe, IV, XVI-XVIII ; saint Jérôme, *Catal.,* c. XXIII ; Photius, *Bibl.,* cod. 125.

1. *Première apologie des chrétiens*, à Antonin le Pieux, à son fils Vérissime (Marc-Aurèle), à son fils adoptif Lucien Vérus, au sénat et au peuple romain, en soixante-huit chapitres. Dans son *Dialogue contre le juif Tryphon*, ch. CXX, Justin déclare lui-même que cet écrit a été réellement remis à son adresse (en 138 ou 139), malgré sa noble hardiesse. Son but est d'amener l'empereur à renoncer à la procédure inique suivie contre les chrétiens et à la remplacer par une procédure régulière ; de démontrer que les chrétiens ne sont point des malfaiteurs, et qu'il n'est pas permis de les mettre à mort uniquement à cause de leur nom. Justin montre combien sont futiles les accusations des païens lorsqu'ils reprochent aux chrétiens d'être des athées et de se livrer à la débauche dans leurs assemblées religieuses. Pour les anéantir, il développe la morale de l'Evangile, et prouve par les mœurs des chrétiens, surtout par leur chasteté, qu'ils vivent conformément à ses préceptes. « Quant à ceux, dit-il, dont la conduite n'est pas trouvée conforme aux enseignements du Christ, ils ne sont pas chrétiens, quoiqu'ils confessent de bouche sa doctrine » (ch. XVI). Après avoir exposé la croyance des chrétiens, Justin montre les vertus qu'ils pratiquent. « Plusieurs personnes des deux sexes qui ont vécu soixante ou soixante-dix ans, et qui dès leur enfance ont été élevées dans le christianisme, sont restées pures, et je me glorifie de pouvoir en montrer de telles dans toutes les conditions humaines. Et que dirai-je de la foule innombrable de ceux qui se sont convertis de l'impureté et se sont élevés jusqu'à ce niveau (ch. XV) ? Dieu nous a avertis de travailler avec patience et douceur à ramener tous les hommes du déshonneur et des mauvais désirs. Nous pouvons prouver que nous l'avons fait sur un grand nombre de ceux qui autrefois vous appartenaient (ch. XVI). Les chrétiens sont également de bons et inoffensifs citoyens, occupés d'abord à payer les tributs et les impôts (ch. XVII). Mais le crime dont ils méritent le moins d'être accusés, c'est celui d'athéisme ; au lieu d'honorer de prétendues divinités, ils adorent le Père de la vérité et de la justice, le Créateur de toutes choses, aussi bien que son Fils et le Saint-Esprit. Cette véritable manière d'adorer Dieu, c'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée ; c'est pour cela qu'il est né et a été crucifié sous Ponce-Pilate. De là cette autre accusation que les païens intentent aux chrétiens,

de placer à côté du Dieu éternel, Père de toutes choses, un homme crucifié ; mais ils ne comprennent point ce mystère » (ch. xiii). Contrairement au christianisme, qui a été annoncé par les prophètes, le paganisme est une œuvre satanique, pleine d'immoralité. Ce sont encore les démons qui, ennemis de tout ce qu'il y a de bon dans l'univers, ont persécuté le Christ et ses sectateurs, y compris même les philosophes païens. Saint Justin conclut en déclarant que, dans le culte des chrétiens, il ne se pratique rien d'injuste ni d'immoral, mais que tout se passe d'une façon pieuse et sainte. Il en appelle précisément aux parties du culte qui réunissent les plus grandes assemblées, comme le baptême solennel des adultes et la célébration de l'Eucharistie.

A cette apologie se trouve annexé un décret d'Adrien sur le traitement des chrétiens devant les tribunaux. Deux autres additions : l'édit douteux de l'empereur Antonin à la communauté d'Asie, et une lettre de Marc-Aurèle sur le miracle de la Légion fulminante, ont été annexées par des copistes postérieurs.

2. *Deuxième apologie en faveur des chrétiens, adressée au sénat romain,* en quinze chapitres. Scaliger et Papebrock estiment que cette apologie servait d'introduction à la première. Suivant eux, elle occupe la première place dans les anciens manuscrits et dans l'édition *princeps*. Tillemont a prouvé que c'était une erreur. Grabe et Boll ont prétendu que cette apologie, n'ayant ni titre ni conclusion, était un appendice ou un fragment de la première, d'autant plus que Justin y fait allusion par trois fois, en se servant de la formule : « comme nous l'avons dit. » Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle se rattache à la première et qu'elle la complète, en ajoutant aux griefs des chrétiens un fait particulier qui venait de se passer à Rome. Trois chrétiens avaient été injustement condamnés à mort par le préfet Rusticus. Justin en prit occasion pour montrer que les chrétiens n'étaient persécutés que parce qu'ils enseignaient la vérité et pratiquaient la vertu ; lui-même ne s'attend à rien autre chose qu'à se voir arracher la vie par ses ennemis et surtout par Crescent, le philosophe cynique. Il répond ensuite à ces questions ironiques des païens : Pourquoi ne vous tuez-vous pas vous-mêmes pour aller vers votre Dieu? Pourquoi Dieu ne vous délivre-t-il pas de vos persécuteurs ?

— La constance des premiers chrétiens, ajoute Justin, prouve qu'ils possèdent la véritable vertu, qu'ils aspirent sérieusement aux biens éternels et que leur vie n'est pas ce que croient les païens. « Pour moi, dit-il, lorsque, étant encore platonicien, je vis conduire les chrétiens à la mort et à tout ce qu'il y a d'affreux, je reconnus qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et dans les plaisirs sensuels » (ch. XII).

Il déclare à la fin, avec la même fermeté généreuse qu'il l'avait fait au commencement de sa première apologie : « Si ce que je vous ai dit vous semble conforme à la vérité et à la raison, protégez-le; si vous n'y voyez qu'un vain bavardage, rejetez-le. Seulement, ne tuez pas des hommes qui n'ont fait aucun mal comme vous tuez des ennemis; car, nous vous le disons d'avance, vous n'échapperez pas au futur jugement de Dieu, si vous persistez dans votre injustice ; mais nous, nous ne cesserons de nous écrier : Que la volonté de Dieu soit faite ! »

3. *Dialogue avec le juif Tryphon,* divisé en cent quarante deux chapitres. Son authenticité, pleinement garantie par des raisons internes et externes, n'a été contestée que de nos jours, mais les arguments qu'on allègue ne semblent pas valables. Il en est de même de ce qu'on dit des interpolations et des lacunes. Ce dialogue est évidemment le résultat d'une conférence que l'auteur eut à Ephèse avec le juif Tryphon, après l'année 139 de Jésus-Christ (cf. ch. I et CXX), et qui dura deux jours entiers. Il y examine le caractère obligatoire des lois cérémoniales usitées chez les juifs, notamment de la circoncision, et démontre qu'elles n'obligent pas tous les hommes, attendu qu'elles n'étaient que locales et temporaires. Les prescriptions de la loi n'ont point d'autre valeur que de contribuer à la justice et à la piété. Elles ne sont que des figures de Jésus-Christ, de ses doctrines, de ses actes et de sa vie. « Pour moi, dit-il, j'ai lu qu'il y aurait une loi nouvelle et parfaite, une alliance plus solide que tout autre alliance, et que tous les hommes qui soupirent après l'héritage du Seigneur seraient tenus d'observer » (ch. XI). Jésus-Christ a consommé l'ancienne alliance, — il l'a supprimée. Examinant ensuite la personne de Jésus-Christ et son caractère messianique, Justin établit que les prophéties de l'Ancien Testament se sont accomplies en lui et par lui, et qu'en adoptant cette doctrine

on n'adopte nullement les divinités fabuleuses du paganisme, puisque l'Ancien Testament lui-même enseigne la pluralité des personnes divines. « Je veux essayer de vous montrer qu'en dehors et au-dessous du Créateur de l'univers, il existe encore un autre Dieu et Seigneur, auquel on donne aussi le nom d'ange » (ch. LVI). Or, c'est précisément cette seconde divinité qui est apparue en Jésus, né de la Vierge et mort sur la croix; car « le Père de l'univers a voulu que son Christ se chargeât, en vue du salut des hommes, de la malédiction de tous » (ch. XCV). Justin déclare, en finissant, que « celui qui ne croit pas au Christ ne croit pas davantage aux prédictions des prophètes qui le publient et l'annoncent à tous les hommes » (ch. CXXXVI).

Ouvrages douteux de saint Justin.

Ces ouvrages, qu'Eusèbe et Photius attribuent à saint Justin, sont :

1. *Le Discours aux Grecs,* comprenant cinq chapitres. Ce petit écrit traite de l'absurdité et de l'immoralité de la mythologie païenne, et invite les Grecs à la remplacer par la religion des chrétiens, si pure et si sainte. Eusèbe attribue à Justin deux autres discours aux Grecs, dont le second aurait été aussi intitulé : Ἔλεγχος; il lui donne la première place. Ainsi s'évanouirait l'objection capitale qu'on élève contre le *Discours,* à savoir qu'il n'y est point question de la « nature des démons, » contrairement à ce que dit Eusèbe. Les autres arguments apportés par Otto contre leur authenticité, n'ont aucun fondement.

2. *Discours moral aux Grecs,* composé de trente-huit chapitres. Cet écrit, dit Eusèbe, « traite longuement la plupart des matières qui font l'objet de nos recherches et de celles des philosophes païens, et il explique la nature des démons[1]. » L'auteur y démontre que la vérité, en ce qui concerne les dieux, ou les démons, comme dit Eusèbe, ne peut se trouver ni chez les poètes, ni chez les philosophes païens, car ils sont souvent en contradiction. Beaucoup plus anciennes sont les sources où les chrétiens puisent leurs doctrines, no-

[1] Il est remarquable que ce passage, où il est parlé d'un écrit de longue haleine, μακρὸν κατατείνας τὸν λόγον, a toujours été jusqu'ici attribué au petit discours en cinq chapitres adressé aux Grecs.

tamment les écrits de Moïse et des prophètes : c'est à eux que les païens ont emprunté tout ce qu'ils ont su de vrai touchant la divinité. L'auteur s'applique surtout à démontrer la doctrine de l'unité divine, qu'il a trouvée dans Orphée, dans la Sibylle, dans Homère, Sophocle, Pythagore et Platon (ch. XIV, XXV). Les Egyptiens et les traducteurs alexandrins de la Bible avaient contribué à propager cette connaissance. Cette idée se concilie parfaitement avec ce que nous savons de la doctrine de Justin sur le λόγος σπερματικός, quoique cette doctrine ne soit pas reproduite ici.

Les arguments contre l'authenticité de ce discours ne sont pas sérieux. On a dit, entre autres choses, que les chapitres V et VII contiennent des inexactitudes sur la philosophie platonicienne, et qu'au chapitre VIII l'auteur attribue à Hermès une pensée de Platon contraire à ce qui est dit au chapitre X de la seconde *Apologie*. M. Héfelé, qui a développé les plus importants de ces arguments, ne les croit pas décisifs [1].

3. Un autre ouvrage, analogue pour le fond, est intitulé : *de la Monarchie*, en six chapitres. Après une remarque sur l'origine de l'idolâtrie, l'auteur essaie de démontrer, avec des textes souvent interpolés [2], que les plus grands poètes et philosophes païens ont enseigné le monothéisme, et qu'ainsi la doctrine de l'unité et de l'immutabilité de Dieu est la seule admissible. Comme il est rapporté dans Eusèbe que, dans cet écrit, Justin a démontré l'unité de Dieu à l'aide des auteurs païens et de la Bible, et qu'on ne trouve ici aucun texte biblique, on en a conclu que ces six chapitres n'étaient qu'un fragment de l'œuvre originale, d'autant plus que l'étendue de l'ouvrage ne répondait pas à l'importance du sujet.

Mais il y a dans la différence du style et dans cette assertion (ch. III) que les dieux des païens ne sont que des hommes à qui on a décerné les honneurs divins, tandis qu'ailleurs Justin les appelle des « démons, » de graves raisons contre son authenticité.

[1] Voir *Diction. encyclop. de la théol. cath.*, éd. Gaume.

[2] Il y avait déjà à cette époque divers ouvrages émanés de juifs alexandrins, où l'on faisait professer l'unité de Dieu au plus grand nombre possible de philosophes et de poètes païens.

Ouvrages perdus de saint Justin.

Ce sont : 1. un traité du *Psautier*, 2. sur *l'Ame*, 3. un *Aperçu sur toutes les Hérésies*, dont il parle lui-même au chapitre XXVI de sa première *Apologie*[1]. Il est possible que le beau fragment sur la résurrection, en dix chapitres, que saint Jean Damascène nous a conservé sous forme de parallèles, soit tiré de cet *Aperçu*[2].

Le récit, élevé en plusieurs endroits, ne dépasse pas, en somme, le ton de la conversation familière. Le style est souvent incorrect et diffus. L'auteur n'a pas mis à profit sa vaste connaissance des classiques païens. Il n'est pas moins vrai que Justin a fait faire à la littérature chrétienne un progrès sensible, étonnant même, soit par l'étendue de ses écrits, soit par les doctrines qu'il y soutient, soit par l'originalité de ses vues.

Doctrines et opinions particulières de saint Justin.

Ceillier dit à ce sujet : « Aucun des Pères de l'Eglise de la première époque n'a montré autant de connaissance, de solidité et de précision[3]. »

1. *Dieu :* « Ce titre n'est pas un vain nom, c'est l'image gravée dans la nature humaine d'un être indéfinissable, » ἄμφυτος δόξα[4].

2. Quand il traite de la sainte Trinité, il est contraint de sortir des limites ordinaires de la discipline de l'arcane : « Quel homme raisonnable oserait dire que nous sommes des athées?... C'est pour enseigner la véritable manière d'honorer Dieu que Jésus-Christ est né, qu'il a été crucifié sous Ponce-

[1] Cf. Iren., lib. IV, cap. XIV.

[2] Sont certainement apocryphes : *Epistola ad Zenam et Serenam; Expositio rectæ confessionis* (après le concile de Nicée); *Responsiones ad orthodoxos* (après le concile de Constantinople); *Quæstiones christianæ ad Græcos*, et *Quæstiones græcæ ad christianos*, où il est déjà parlé des manichéens; *Quorumdam Aristotelis dogmatum confutatio*, ignoré de tous les anciens.

[3] *Hist. génér. des auteurs ecclés.*, nouvelle édition, Paris, 1865, t. I, p. 436. — [4] *II^e Apol.*, c. VI. Ici, de même que dans les chapitres LXI et LXIII de la *I^re Apologie*, il ne cite point les anges à côté de la Trinité, comme au chapitre VI, *I^re Apologie;* d'où l'on peut conclure qu'il n'a pas voulu les égaler aux trois personnes divines.

Pilate; c'est lui qui nous a appris qu'il est le vrai Fils de Dieu. Nous l'honorons en seconde ligne, ἐν δευτέρα χώρᾳ, et l'Esprit prophétique en troisième ligne, » ἐν τρίτῃ τάξει [1]. Saint Justin enseigne également, en termes précis, la distinction personnelle du Verbe et du Père, ἕτερος Θεός [2].

Il est moins explicite sur les relations du Verbe avec le Père avant et après la création du monde [3]; car il semble croire qu'il fut engendré une seconde fois lors de la création [4]. En tout cas, cette seconde génération, trop vaguement caractérisée, ne doit point s'entendre dans le sens du λόγος προφορικός de Philon, expression qui n'est pas, du reste, employée par Justin [5].

Le Verbe s'est fait homme, c'est Jésus-Christ, le Fils de la Vierge [6]; c'est lui qui a supprimé la loi mosaïque et a fait place à une nouvelle loi morale [7], de sorte qu'il est devenu un nouveau législateur [8].

3. La doctrine du λόγος σπερματικός est particulière à saint Justin. Suivant cette doctrine, le monde, avant Jésus-Christ, n'était pas dépourvu de toute connaissance de la vérité, puisque saint Jean enseigne que le Verbe divin a lui dans les ténèbres et y a répandu des semences de vérité. Ces semences sont éparses dans la philosophie des païens et plus encore dans la loi des juifs. C'est le Verbe qui les a répandues [9]. De là cette haute estime que Justin professe pour la philosophie, surtout pour la philosophie platonicienne, sans méconnaître combien elle diffère du christianisme, et combien celui-ci l'emporte sur toute doctrine humaine. Cette connaissance partielle de la vérité divine a rapproché du christianisme, d'une manière pour ainsi dire invisible, les meilleurs d'entre les païens : « Tous les hommes qui vivent avec le Verbe ou en conformité avec le Verbe, sont chrétiens, quoiqu'on les ait pris pour des païens; tels furent chez les Grecs Socrate et Héraclite [10]. »

4. Sur la création, Justin pense que Dieu a d'abord tiré du néant une matière informe, qu'il a ensuite ordonnée, *creatio prima et secunda* [11]. Les hommes sont le dernier ou-

[1] *Ire Apol.*, c. XIII. — [2] *Dial.*, c. LV. — [3] *Dial.*, c. LXI. — [4] *IIe Apol.*, c. VI. — [5] Cf. Schwane, *Hist. des dogm.*, vol. I, p. 94 et suiv. — [6] *Dial.*, c. XLVIII. — [7] Cap. XI et seq. — [8] *Dialog.*, c. XVIII. — [9] *Ire Apol.*, c. X; *Dial.*, c. I et II. — [10] *Ire Apol.*, c. XLVI. — [11] *Cohort.*, c. XXII.

vrage de la création visible [1] et la Providence divine s'exerce par l'intermédiaire des anges [2].

La liberté humaine n'est pas supprimée par la prévision divine, ni anéantie parce que Dieu punit quelquefois le mal aussitôt qu'il est commis. Il supporte en patience la malice des méchants, afin de leur laisser le temps de se convertir et d'assurer la récompense des bons.

5. En anthropologie, Justin est dichotomiste. Sous le nom de troisième principe, « l'esprit, » il entend probablement la vie de la grâce [3]. Il exalte tellement la liberté morale, qu'on a voulu l'accuser de pélagianisme. Quant à l'immortalité de l'âme, elle n'est, selon lui, qu'un don particulier de Dieu, ce n'est point une qualité essentielle de l'âme [4].

6. Sur le péché originel, saint Justin n'a point l'occasion de se prononcer, sinon peut-être dans ce passage, dont le sens est controversé : « Il (Jésus-Christ) s'est assujéti à la naissance et au crucifiement, non parce qu'il y était forcé, mais à cause de la race humaine, vouée depuis Adam à la mort et à la tromperie du serpent, sans parler (παρά) de la dette que chacun contracte en péchant personnellement [5] » (*Dialog.*, c. LXXXVIII).

7. Sur la Rédemption, Justin enseigne que Dieu sauve par Jésus-Christ « tous ceux qui font des actes dignes de malédiction [6]. » Le Christ ou Messie est le « Dieu humilié [7], » et sa mort est le « mystère du salut [8]. On nous a annoncé que le Christ est roi, prêtre, *Dieu,* Seigneur, envoyé, homme, qu'il est né comme un enfant, et que c'est seulement alors qu'il a été assujéti aux souffrances ; qu'il est ensuite retourné au ciel, qu'il reviendra entouré de majesté, et qu'il possède un royaume éternel [9]. » Et ailleurs : « Un seul est frappé, et tous sont guéris ; le juste est déshonoré, et les criminels sont rétablis dans leur honneur. Cet innocent subit ce qu'il ne doit pas, et il acquitte tous les pécheurs de ce qu'ils doivent. Car

[1] *Dialog.*, c. V. — [2] *II^e Apol.*, c. V. — [3] *De resurrect.*, c. X. Cf. Schwane, *Hist. des dogm.*, t. I, p. 412. — [4] *Dial.*, c. VI.

[5] Ἀλλ' ὑπὲρ τοῦ γένους τοῦ τῶν ἀνθρώπων, ὃ ἀπὸ τοῦ Ἀδάμ ὑπὸ θάνατον καὶ πλάνην τὴν τοῦ ὄφεως ἐπεπτώκει, παρὰ τὴν ἰδίαν αἰτιαν ἑκάστου αὐτῶν πονηρευσαμένου. Si, comme on peut le faire, on traduit παρὰ par « à cause, » l'allusion au péché originel disparaît.

[6] *Dial.*, c. XCIV. — [7] *Ibid.*, c. LXVIII. — [8] *Ibid.*, c. LXXIV. — [9] *Ibid.*, c. XXXIV.

qu'est-ce qui pouvait mieux couvrir nos péchés que sa justice? Comment pouvait être mieux expiée la rébellion des serviteurs que par l'obéissance du Fils? L'iniquité de plusieurs est cachée dans un seul juste, et la justice d'un seul fait que plusieurs sont justifiés [1]. »

8. Touchant la nécessité de la grâce, saint Justin s'exprime ainsi : « Si nous avons été créés dans le commencement, cela ne dépendait point de nous. Mais que nous fassions ce qui lui plaît en employant les forces spirituelles qu'il nous donne, c'est ce qu'il nous persuade et nous induit à croire. Et nous croyons de tous les hommes que non-seulement ils ne sont pas empêchés d'embrasser la foi, mais qu'ils y sont conduits. »

9. Avec Papias, saint Justin partage les opinions des millénaires. Voici comment il s'est exprimé dans le *Dialogue* avec Tryphon : « Je vous ai déjà déclaré que je croyais avec plusieurs autres que la chose arriverait en cette manière qui est connue parmi vous, mais qu'il y en avait plusieurs, *de la pure et religieuse doctrine des chrétiens,* qui n'étaient pas de ce sentiment. » Il croyait donc que ce sentiment qu'il partageait avec plusieurs chrétiens, était tenu pour indifférent dans l'Eglise [2].

10. En matière de culte, Justin sortant des étroites limites de la discipline de l'arcane, traite du baptême, du culte et de l'Eucharistie avec plus de détails que tous ses devanciers.

Sur le baptême : « Ceux qui sont persuadés de la vérité de notre doctrine et qui promettent d'y conformer leur vie, nous leur apprenons à prier, à jeûner et à demander à Dieu la rémission de leurs fautes passées. Ensuite, nous les amenons où est l'eau, et ils sont régénérés comme nous l'avons été nous-mêmes; car ils sont lavés dans cette eau au nom du Seigneur Dieu, père de toutes choses, et de notre Sauveur Jésus-Christ et du Saint-Esprit [3]. »

« Les prières achevées, nous nous saluons par le baiser, et on présente à celui qui préside aux frères du pain et une coupe de vin et d'eau. Il les prend, donne louange et gloire au Père par le nom du Fils et du Saint-Esprit, et lui fait une longue action de grâces, que tout le peuple ratifie en

[1] *Epist. ad Diog.* (Cit. du trad.) — [2] Cit. du trad. — [3] *Ire Apol.*, c. LXI; cf. LXII et LXIV.

disant : *Amen*. Ceux que nous nommons diacres distribuent ensuite à chaque assistant le pain, le vin et l'eau consacrés par l'action de grâces, et en portent aux absents. » Cela a lieu le jour du soleil (le dimanche), et après que le lecteur a lu les écrits des prophètes et des apôtres, auxquels le président rattache une exhortation[1]. »

« Nul ne peut participer à cette nourriture (eucharistique), s'il ne croit la vérité de notre doctrine, s'il n'a été lavé pour la rémission des péchés et la régénération, et s'il ne conforme sa vie aux enseignements du Christ. Car nous ne la prenons pas comme un pain commun ni comme un breuvage ordinaire ; mais de même qu'en vertu de la parole de Dieu, Jésus-Christ incarné a pris la chair et le sang pour notre salut ; de même nous savons que cette nourriture qui, suivant le cours ordinaire, deviendrait notre chair et notre sang, étant consacrée par la prière qui vient de lui, est la chair et le sang de Jésus incarné. Car les apôtres, dans les mémoires qu'ils ont rédigés sous le nom d'évangiles, nous ont transmis que Jésus leur avait commandé ainsi, lorsque prenant du pain et rendant grâces, il dit : « Faites ceci en mémoire de moi ; ceci est mon corps, » et que, prenant de même le calice, il rendit grâces et dit : « Ceci est mon sang ; » et que c'était à eux seuls qu'était donné ce pouvoir[2]. »

Saint Justin mettait d'autant plus de zèle à défendre la nouvelle doctrine, qu'il en avait ressenti lui-même les salutaires effets. « Nous aimions autrefois la débauche, aujourd'hui la pureté seule fait toutes nos délices. Nous qui employions les arts magiques, nous nous abandonnons uniquement à la bonté de Dieu. Nous cherchions surtout les moyens de nous enrichir, et nous mettons nos biens en commun pour les partager avec l'indigent. Nous nous haïssions jusqu'à la mort, nous suivions nos coutumes de ne manger qu'avec nos compatriotes ; depuis la venue du Christ, nous vivons familièrement et prions pour nos ennemis. Ceux qui nous persécutent, nous tâchons de les convertir, afin que, vivant selon les préceptes du Christ, ils espèrent du Dieu souverain les mêmes récompenses que nous[3]. » Il disait encore dans le même sens : « La doctrine du Christ a quelque chose qui inspire le respect, et

[1] *Ire Apol.*, c. LXVII. — [2] *Ibid.*, c. LXVI. — [3] *Ire Apol.*, c. XIV.

qui est capable d'ébranler ceux qui ont quitté la droite voie » (*Dial.*, c. VIII) ; « mais nul ne la peut comprendre si Dieu ne lui ouvre l'intelligence » (*Dial.*, c. LXXXI).

Cf. l'abbé Freppel, *Apologistes chrétiens du deuxième siècle*, Ire partie. Saint Justin, 1 vol. in-8°. Semisch, *Justin le Martyr*, Bresl., 1840 ; l'article *Justin* dans l'*Encyclop.* de Ersch et Gruber. Bœhringer, *Hist. de l'Eglise en biographies.*

§ 22. **Tatien l'Assyrien** (vers l'an 170).

Voir les *Prolégomènes* de Maran, Gallandi et Otto (t. VI); l'article ***Tatien*** dans l'*Encyclopédie de la théologie cath.*, édit. Gaume.

Tatien naquit en Assyrie vers l'an 130, et fut élevé dans le paganisme. Il fit de grands voyages, et dans tous les pays qu'il parcourut il chercha à connaître les doctrines religieuses et les mystères qui y étaient répandus. Quoique né barbare, il ne dédaigna point d'étudier la science des Grecs et de se l'approprier. Cependant leur philosophie, leur poésie et leur rhétorique ne le satisfirent point complètement : le culte immoral et absurde des païens, l'ambition et la cupidité des philosophes et des rhéteurs lui inspirèrent même du dégoût. Telles étaient ses dispositions lorsque les saintes Ecritures des chrétiens tombèrent entre ses mains ; il reconnut bientôt qu'elles contenaient la vérité où il aspirait. Disciple à Rome de saint Justin, il travailla dans le même ordre d'idées, ce qui lui attira la haine de Crescent, le philosophe cynique, et l'obligea à quitter la ville, afin de ne point devenir, comme Justin, victime de son ressentiment. Pendant son séjour à Rome, il avait eu pour disciple Rhodon.

Déserteur du christianisme par esprit d'orgueil, il fonda en Mésopotamie, sous le règne de Marc-Aurèle, une secte gnostique qui, tout en adoptant la doctrine des éons, imaginée par Valentin, professait des principes sévères, interdisait le vin et le mariage. Ses sectateurs furent appelés tatianites, encratites, hydroparastates[1].

La plupart de ses nombreux écrits sont perdus, notamment :

[1] Cf. Tat. *Or. adv. Græc.*, c. XVI, XXIX, XXXV, XLII ; Hippolyt., *Philos.*, VIII, c. XVI ; Euseb., *Hist. eccl.*, IV, XVI, XXVIII ; V, XIII ; Iren., *Adv. hær.*, I, XXVIII ; Epiph., *Hær.*, XLVI ; Clem. Alex., *Strom.*, III, p. 463 ; Hieron., *In Amos*, c. II ; *Catal.*, c. XXIX.

1. son *Traité des animaux,* qu'il mentionne lui-même dans son *Discours,* c. xv; 2. un *Recueil de problèmes,* où il explique certains points difficiles des saintes Ecritures[1]; 3. Περὶ τοῦ κατὰ τὸν σωτῆρα καταρτίσμοῦ[2]; 4. l'*Harmonie des Evangiles,* où ses aspirations gnostiques lui ont fait omettre la généalogie du Christ et tout ce qui concerne son origine et sa naissance humaine. Cet ouvrage, malgré son caractère hérétique, n'était pas seulement répandu chez les tatianites, mais encore chez les orthodoxes, et Théodoret, évêque de Cyr, se voyait encore obligé, au cinquième siècle, de le bannir de ses églises et de le remplacer par les vrais Evangiles[3].

Nous avons encore de lui le *Discours contre les Grecs,* en quarante-deux chapitres, écrit vers 170, avant son apostasie. Il y apprécie le paganisme beaucoup plus sévèrement que saint Justin; il n'y voit rien que de démoniaque. Son langage est aussi très-agressif. La tendance de cet écrit est indiquée dans ce passage de la conclusion : « Après avoir connu Dieu et ses œuvres, je suis prêt à vous rendre compte de mes principes, sans pour cela renoncer au culte du vrai Dieu. »

« O Hellènes! s'écrie-t-il dès le début, ne haïssez point les barbares et ne méprisez point leurs doctrines. Nommez-moi, en effet, une seule de vos inventions qui ne vienne point des barbares. » Puis, se moquant des erreurs de leurs philosophes : c'est avec raison, dit-il, que les chrétiens rejettent leurs doctrines et leur idolâtrie. « Je ne veux point adorer ce qui a été créé pour notre usage. Or, puisque c'est pour notre usage que le soleil et la lune ont été créés, comment pourrais-je adorer mes serviteurs » (ch. iv)? Les chrétiens préfèrent honorer Dieu et son Verbe, qui a créé le monde. Le Verbe et le Saint-Esprit ont rendu les hommes immortels; mais les démons les ont séduits, et sont devenus ainsi les fondateurs du paganisme, dont Tatien flagelle impitoyablement les folles extravagances (ch. viii-x). Il n'y a point de destin, et tout homme est libre; c'est pourquoi « mourez au monde en rejetant sa folie, et vivez pour Dieu en vous dépouillant par sa connaissance de votre première nativité » (dans le péché), c. xi. Gardez-vous des guérisons et des prophéties des démons; ce sont des artifices faux et trompeurs (ch. xvii-xx). Aux railleries des Grecs sur

[1] Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, c. xiii. — [2] Clem. Alex., *Strom.*, III, p. 460. — [3] *Hæret. fab.*, lib. I, c. xx.

« la doctrine d'un homme devenu Dieu, » Tatien oppose les absurdités et les platitudes de la mythologie : il dépeint les immoralités du théâtre et les cruautés du cirque, rappelle les querelles des philosophes, les vanteries des rhéteurs (ch. XXI-XXVI), la futilité des formes tant exaltées du style attique, du syllogisme, la contradiction de leurs lois (ch. XXI-XXVIII). « Ouvrez les yeux sur votre folie, avant de songer à celle des autres ; il est vrai, votre langue est cultivée, mais vos opinions sont insensées » (ch. XIV).

« Je ne veux point régner, dit-il, je ne pense pas à m'enrichir ; je repousse les honneurs du commandement ; je hais la fornication ; je ne me mettrai point en mer par motif d'avarice ; je n'aspire point aux couronnes des athlètes ; je suis exempt de la manie de la gloire ; je méprise la mort ; je suis supérieur à toutes les maladies ; la tristesse ne me consume pas l'âme. Esclave, je supporte patiemment la servitude ; libre, je ne me vante pas de ma liberté. L'empereur m'ordonne-t-il de payer le tribut ? je suis prêt. Le maître veut-il que je le serve ? je reconnais mon devoir. L'homme veut être honoré humainement, Dieu seul doit être craint. Si quelqu'un me commandait de le renier, alors seulement je n'obéirais point ; je mourrais plutôt pour n'être ni menteur, ni ingrat..... Pourquoi vouloir me persuader de dissimuler ma profession ? Et toi, qui te vantes de ne pas craindre la mort, pourquoi m'engager à la fuir par des moyens honteux ? »

Tatien fait preuve d'un vrai courage en s'élevant contre les philosophes, car ils étaient tout-puissants à la cour d'un prince qui se piquait de philosophie. « Qu'est-ce que vos philosophes, dit-il, ont de si merveilleux et de si grands ? Ils découvrent négligemment une de leurs épaules, se font venir de grands cheveux, une longue barbe et portent des ongles comme des griffes de bêtes. Ils publient qu'ils n'ont besoin de personne ; cependant il leur faut un corroyeur pour leur besace, un tailleur pour leur habit, un tourneur pour leur bâton, des gens riches et un bon cuisinier pour leur gourmandise. Toi, cynique, pareil à l'animal auquel tu dois ton nom, tu aboies effrontément devant tout le monde, comme si tu n'avais besoin de rien ; cependant si on manque de te donner, tu te venges toi-même, tu charges d'injures les riches et fais de la philosophie un métier. Te déclares-tu partisan de Platon, aussitôt un sophiste

épicurien te résiste en face. Veux-tu suivre Aristote, tu seras en butte aux invectives du disciple de Démocrite. Pythagore, héritier de la doctrine de Phérécyde, assure qu'il a été Euphorbe; mais Aristote combat l'immortalité de l'âme. Et toutefois, divisés ainsi entre vous par tant d'opinions contraires, vous osez nous attaquer, nous qui n'avons pour ainsi dire qu'un esprit et une langue. Tel parmi vous prétend que Dieu est un corps, moi je crois qu'il est incorporel; tel, que l'univers est indissoluble; moi, qu'il se dissoudra un jour; tel, que l'incendie de l'univers arrivera plusieurs fois; moi, qu'il n'arrivera qu'une seule; tel, que les juges des âmes sont Minos et Rhadamanthe; moi, que c'est Dieu même; tel, que l'âme seule est douée d'immortalité; moi, que le corps même y aura part. En quoi donc, ô Hellènes, vous faisons-nous tort? Pourquoi, nous qui suivons la raison de Dieu, nous haïssez-vous comme les plus scélérats des hommes!

» Quant à votre tentative pour allégoriser les dieux, ce n'est autre chose que leur destruction. Après avoir observé tout cela parmi vous, à quoi j'ajoute encore la diversité des lois, au lieu d'une loi unique, je ne pouvais pas servir plus longtemps l'erreur et favoriser l'immoralité: je vous tourne le dos, sans me laisser séduire par l'atticisme du style et la vraisemblance des syllogismes de la philosophie.

» Tandis que je cherchais, des livres barbares (l'Ancien Testament) me tombèrent comme par hasard entre les mains, beaucoup trop anciens et divins pour qu'on puisse les comparer avec la doctrine et les erreurs des Grecs. Ce qui me détermina à leur donner créance, ce fut la simplicité du style, le naturel de la narration, l'explication intelligible de la création du monde, la prévision de l'avenir, l'excellence des doctrines, et l'empire qu'on y voit exercé sur toutes choses. C'est ainsi que mon esprit reçut un enseignement divin, que je reconnus que votre doctrine conduit à la damnation, que celle-ci, au contraire, abolit l'esclavage dans le monde, nous affranchit d'une multitude de maîtres, nous délivre d'une foule innombrables de tyrans, et qu'enfin elle nous apporte un présent que nous avions déjà, il est vrai, mais dont l'erreur nous empêchait de jouir » (ch. XXVIII-XXIX).

Tatien prouve ensuite par l'histoire que la sagesse des chrétiens est beaucoup plus ancienne que celle des Grecs, car

Moïse est antérieur à tous leurs écrivains, y compris Homère (ch. XXXI-XLI). Philosopher chez les chrétiens n'est pas seulement le privilége des riches, les mendiants eux-mêmes y reçoivent gratuitement l'instruction (ch. XXXI).

Ce discours, presque toujours orthodoxe, pronostique cependant les erreurs que Tatien devait professer dans la suite.

Doctrines et opinions particulières de Tatien.

1. C'est au chapitre cinquième de son *Discours* que Tatien parle le plus longuement de Dieu et du Verbe divin; mais, outre qu'il n'est pas toujours clair, on reconnaît visiblement l'influence des idées de Philon sur le λόγος ἐνδιάθετος et προφορικός. « Dieu était au commencement quand rien n'existait encore; et le commencement des choses, comme la foi nous l'a enseigné, c'est la force du Verbe. Le Maître de toutes choses, principe de tout ce qui est, était, avant la création du monde, absolument seul. Mais tous les êtres en puissance, tant visibles qu'invisibles, ayant en lui leur fondement, ils existaient déjà en Dieu, d'une certaine manière, par la vertu du Verbe. Dieu donc, de même que le Verbe qui était en lui, existait dès le commencement. Cependant le Verbe sortit dehors par la volonté du Dieu simple; mais au lieu de se perdre dans le vide (comme une parole humaine), il devint le premier ouvrage du Père. Son incarnation fut non une séparation, mais une participation. » Tatien enseigne positivement l'incarnation du Fils de Dieu, lorsqu'il dit que « Dieu est né sous une forme humaine » (*Orat.*, c. XXI), et lorsqu'il rappelle aux Grecs qui se moquaient de cette doctrine les fables insoutenables de leur théodicée.

2. Sur le monde, Tatien enseigne, contrairement à Platon, « qu'il n'est pas comme Dieu sans commencement, par conséquent qu'il n'a pas la même puissance que Dieu. Il a été créé, et il ne l'a été que par le Créateur de toutes choses » (ch. V).

3. Dans l'anthropologie, Tatien frise souvent le gnosticisme, bien qu'il admette la création de la matière et la liberté de l'homme, et qu'il fasse dériver l'origine du mal de la liberté de la créature : « Nous ne sommes pas nés pour mourir, dit-il, mais nous mourons par notre faute. Le libre arbitre nous a corrompus; libres, nous sommes devenus esclaves; nous avons

été corrompus par notre faute. Rien de mauvais n'a été créé de Dieu; c'est nous-mêmes qui avons produit le péché. Toutefois, ceux qui l'ont commis peuvent le quitter de nouveau » (*Orat.*, c. x). Tatien enseigne que notre ressemblance avec Dieu ne réside pas dans notre âme telle qu'elle est par nature, mais dans le Saint-Esprit, qui la complète en même temps qu'il lui confère l'immortalité, et transforme l'homme de psychique en pneumatique (*Orat.*, c. xiii). Une autre opinion plus étrange encore, c'est que toute la création matérielle est animée par l'âme du monde ou par l'âme des étoiles. « Il y a des âmes dans les astres, dans les anges, dans les plantes, dans les hommes, dans les animaux, et bien que l'âme soit la même en tous, elle a cependant des différences[1] » (ch. xii).

4. A propos de la rémission des péchés, Tatien reconnaît que « celui qui a été vaincu peut vaincre à son tour, en éloignant de lui la cause de la mort, le péché » (c. xx). Nous pouvons l'éloigner par Jésus-Christ, qui nous a enseigné à le faire, et, par sa passion salutaire, nous a rétablis dans la communion du Saint-Esprit (ch. v et xiii).

5. Tatien professe également la résurrection éternelle des corps, et non pas la résurrection temporaire des stoïciens. « Que je sois noyé dans les fleuves, englouti dans la mer, dévoré par les bêtes, je n'en serai pas moins recueilli dans les trésors du Seigneur » (ch. vi).

Cf. Daniel, *Tatien, apologiste*. Halle, 1838.

§ 23. Athénagore.

Voir les *Prolégomènes* de Maran, Gallandi et Otto (t. VII); comp. Nolte, dans la *Revue théolog. de Vienne*, t. VIII; Héfelé, *Appendices à l'histoire de l'Eglise*, t. I, p. 60-86.

Nous ignorons absolument les circonstances de la vie d'Athénagore, et sa qualité de philosophe d'Athènes n'est attestée que par le titre de ses ouvrages manuscrits. Eusèbe et saint Jérôme ne l'ont point connu, et saint Epiphane, *De hæres.*, lxiv, ne le mentionne que dans un passage d'Athénagore rapporté par Méthode de Tyr. Il est faux, comme le prétend

[1] Cf. Schwane, *Hist. des dogm.*, 1 vol.

Philippe de Sidètes, qu'il ait été le maître de Clément d'Alexandrie[1].

Son *Ambassade pour les chrétiens (Legatio pro christianis)*, en trente-sept chapitres, fut présentée aux empereurs Marc-Aurèle et à son fils Commode, en 176 ou 177[2]. Athénagore commence en demandant pour la religion chrétienne la même tolérance dont les différents cultes jouissent dans le vaste empire romain.

« Dans votre empire, il est permis à tout le monde, à toutes les nations, de vivre selon leurs lois, de professer tels rites, d'honorer tels dieux qu'il leur plaît, ces rites et ces cérémonies fussent-ils ridicules. — Les Egyptiens vont jusqu'à prendre pour des dieux les chats et les crocodiles. Aux chrétiens seuls il n'est pas permis de professer le nom de chrétiens, quoique innocents, ni de vivre selon leurs lois, quoique très-saintes. Contre toutes les règles de l'équité, il suffit de s'appeler de ce nom et de s'avouer chrétien pour être, sans forme ni ordre de jugement, l'objet de la haine publique, pour être maltraité impunément de toutes les manières, dépouillé de ses biens, n'avoir plus aucune sûreté pour sa personne et se trouver dans un péril continuel de la vie.

» Lors donc que nous admirons votre douceur, votre indulgence, votre humanité envers tous les autres, il nous semble incompréhensible que nous, sans avoir commis aucune injustice, mais étant animés envers Dieu et envers votre empire de pensées pieuses et justes, nous soyons chassés, balayés, persécutés, uniquement à cause du nom chrétien.

» Nous osons toutefois défendre publiquement notre cause et vous prier de vous intéresser aussi à nous, afin que nous soyons délivrés des persécutions, des calomniateurs, qui non-seulement nuisent à nos biens, mais souillent et injurient nos pensées et nos actions, attentent même à notre vie, après que nous avons librement renoncé aux richesses.

» Si quelqu'un peut nous convaincre d'un délit quelconque, grave ou léger, nous ne demandons pas à rester impunis : nous exigeons qu'on nous inflige le châtiment le plus dur et le plus terrible. Mais si l'accusation ne tombe que sur notre nom, il vous appartient, pieux et savants dominateurs, de

[1] Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, c. II. — [2] Voy. les chap. XVIII et XXXVII.

détourner de nous l'injustice, afin que nous puissions aussi vous témoigner notre reconnaissance et nous réjouir d'avoir été enfin délivrés des calomnies, privilége dont chacun jouit dans toute l'étendue de l'empire » (ch. II).

On nous impute trois crimes : l'athéisme, les festins de Thyeste et l'inceste (ch. III). Les chrétiens ne sont point des athées, car ils honorent un seul Dieu ; s'ils n'en admettent pas plusieurs, c'est qu'ils ont appris de leurs prophètes que cette doctrine était déraisonnable. Ils honorent encore le Fils et le Saint-Esprit, puis les anges eux-mêmes, mais seulement comme des ministres de Dieu (ch. IV-XI). « Quand plusieurs de vos philosophes et de vos poètes, poussés par un besoin irrésistible, ont fait des recherches sur la divinité sans tomber d'accord sur la vérité, lorsque Platon a affirmé que le Créateur était un Dieu non engendré, ces philosophes n'ont point passé pour des athées. Et nous, au contraire, on ne laisse pas de nous appeler ainsi, quoique notre doctrine ait pour garant le témoignage des prophètes, par qui le Saint-Esprit a parlé. Serions-nous soucieux de notre perfection morale si nous ne croyions pas que Dieu est le maître du genre humain » (ch. XII)? La principale cause pour laquelle on accuse les chrétiens d'athéisme, c'est qu'ils n'offrent point de sacrifices d'animaux. Mais il y a quantité de païens qui n'en offrent pas non plus. Du reste, le Créateur et le Père de l'univers n'a pas plus besoin du sang et de la graisse des animaux qu'il n'a besoin de fleurs et de parfums (ch. XIII-XVII). Quant à cette objection, que le culte des idoles se rapporte aux dieux eux-mêmes, voici comment Athénagore y répond : D'après les théogonies, les dieux ne sont nés qu'après coup ; par conséquent leur théologie tout entière, et plus encore cette opinion qu'ils étaient revêtus d'une forme humaine, n'ont aucun fondement ; de là vient qu'on s'est réfugié dans l'interprétation allégorique et physique (ch. XVIII-XXII). Il faut donc attribuer aux démons les effets merveilleux que produisent quelquefois les statues des dieux (ch. XXIII-XXVII). D'autre part, les divinités païennes ne sont que des hommes divinisés (ch. XXVIII-XXX).

« Si nous sommes vraiment coupables d'inceste, n'épargnez aucun sexe ; anéantissez-nous jusqu'au dernier, avec nos femmes et nos enfants, si un d'entre nous vit comme les animaux, lesquels ne s'accouplent que lorsque l'instinct les

y porte et à des temps déterminés, et jamais pour le plaisir (ch. III).

» Ce qui nous étonne, c'est que, voulant par là nous rendre odieux au genre humain, ils ne haïssent pas aussi leur Jupiter, accusé d'inceste avec Rhéa, sa mère, et avec Proserpine, sa fille. Quant à nous, nous sommes si loin de violer dans la génération des enfants les lois de la pudeur, de la nature et du sang, qu'il ne nous est pas même permis de regarder une femme avec un mauvais désir. Aussi trouverez-vous parmi nous un grand nombre de personnes des deux sexes qui, dans l'espérance d'être plus étroitement unies à Dieu, vivent dans le célibat (ch. XXXI-XXXIII).

» Il n'est pas moins facile de repousser la calomnie dont on nous charge, comme si dans nos repas nous mangions de la chair humaine. Qu'on demande à nos accusateurs s'ils ont vu ce qu'ils avancent; nul ne sera assez impudent pour le dire. Cependant nous avons des esclaves, les uns plus, les autres moins; nous ne pouvons nous cacher d'eux; toutefois, pas un n'a encore dit ce mensonge contre nous. Comment, en effet, peut-on accuser de tuer et de manger des hommes ceux qui ne peuvent, comme on sait, souffrir la vue d'un homme qu'on fait mourir même justement; d'où vient que nous avons renoncé aux spectacles des gladiateurs. » Déjà auparavant, Athénagore n'avait pas craint de dire : « Jusqu'au jour présent, nul chrétien n'a encore été convaincu d'un seul crime, et nul chrétien ne peut être un criminel sans mentir à l'Evangile » (ch. XII).

Il termine en adjurant les empereurs de jeter un regard favorable sur les chrétiens, d'autant plus dignes de leurs bonnes grâces qu'ils prient sans cesse pour la prospérité de l'empire.

Athénagore se place constamment sur le terrain de ses adversaires et se plaît à les réfuter par leurs propres principes. Son écrit se distingue par la beauté de l'ordonnance, par la modération, le calme et la franchise.

Dans son ouvrage sur *la Résurrection des morts,* il réfute les objections élevées contre cette doctrine. Dieu étant la cause de tout ce qui existe, ces objections peuvent se résumer ainsi : ou Dieu ne peut pas ressusciter les morts, ou il n'en a pas la volonté. La première supposition est un non-sens; la seconde

est gratuite, car une telle volonté n'implique rien qui soit injuste ou indigne de Dieu (ch. I-X). Il passe ensuite aux preuves directes : 1. l'homme ayant été créé en vue de Dieu et pour contempler à jamais ses divines perfections, ne saurait périr tout entier ; 2. la nature de l'homme, composé d'un corps et d'une âme, demande que son corps, détruit par la mort, soit rétabli ; la résurrection des morts a, du reste, de nombreuses analogies dans la nature extérieure. 3. Dieu étant juste, il n'est pas convenable que l'âme seule soit récompensée ou punie dans l'autre monde, puisque le corps a participé à toutes ses actions, bonnes ou mauvaises. 4. Enfin le but suprême de l'homme n'est ni l'apathie ni les plaisirs sensibles ; il consiste à contempler, dans une autre vie, l'Etre par excellence et à se réjouir à jamais dans sa loi. Or, ce but exige que l'homme soit restauré dans la plénitude de sa nature.

Doctrines et vues particulières d'Athénagore.

1. Dans ces deux traités, Athénagore se rapproche souvent de saint Justin, surtout par son appréciation modérée du paganisme, où il trouve aussi des semences du Verbe divin : « Vos philosophes qui ont recherché les principes des choses s'accordent tous, à leur insu, à reconnaître l'unité de Dieu... Vos poètes et vos philosophes n'ont que des conjectures et se contredisent, parce qu'au lieu de demander la connaissance de Dieu à Dieu même, chacun a voulu la trouver en soi. Nous, au contraire, outre les raisonnements qui ne produisent qu'une persuasion humaine, nous avons pour garants de nos idées et de nos croyances les prophètes, qui ont parlé de Dieu et des choses divines par l'Esprit divin » (*Suppl.*, ch. VII).

2. En repoussant l'accusation d'athéisme, Athénagore développe longuement la preuve rationnelle de l'existence et de l'unité de Dieu (ch. VIII et IX), puis il s'écrie : « J'ai donc suffisamment prouvé que nous ne sommes point des athées, nous qui reconnaissons un Dieu incréé, éternel, indivisible, impassible, incompréhensible et immense. Il y a plus : nous honorons un Fils de Dieu ; mais non à la manière des dieux ridicules de la mythologie ; le Fils de Dieu est le Verbe du Père en idée et en efficacité, car tout a été fait par lui et sur son modèle, parce que le Père et le Fils sont un. »

Quant au Saint-Esprit, qui agit dans les hommes inspirés, nous disons qu'il est une émanation de Dieu, et qu'en découlant de lui il retourne à lui par réflection, comme le rayon du soleil. « Qui ne sera donc étonné qu'on nous fasse passer pour athées, nous qui reconnaissons Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, nous qui voyons dans leur unité la puissance, et dans leur ordre la distinction » (ch. x).

On reconnaît de suite à ce langage avec quel soin Athénagore recherche les meilleures expressions pour établir la doctrine de la sainte Trinité, et combien il est plus heureux que Tatien. Pourtant, il y avait à parler de l'union substantielle du Fils avec le Père un danger sérieux auquel il n'a pas complètement échappé : c'était de considérer le Fils comme un simple attribut du Père, et le Saint-Esprit comme une émanation de Dieu. Athénagore comprend très-bien, du reste, l'insuffisance de ses spéculations, et n'attend que de la vie future la connaissance parfaite de ce mystère : « On nous croit pieux (contrairement aux épicuriens), quand nous faisons peu d'estime de cette vie, et que nous aspirons à la vie future uniquement pour connaître Dieu et son Verbe et *la manière dont le Fils est uni au Père*, pour savoir ce que c'est que l'Esprit, quelle est la nature de leur union et en quoi ils diffèrent » (ch. xii).

3. En repoussant l'accusation d'athéisme, l'auteur, à l'exemple de saint Justin, parle des anges en même temps que de la Trinité. « Nous savons aussi que Dieu a créé une légion d'anges et de ministres que le Créateur et l'Ordonnateur de l'univers a distribués et ordonnés par son Verbe, pour maintenir l'harmonie des éléments dans le ciel, et dans le monde, et dans ce qui s'y trouve » (ch. x). Toutefois l'auteur n'entend pas confondre Dieu avec les créatures, car il enseigne ailleurs que Dieu a créé les anges afin qu'ils veillent sur toutes choses ; qu'ils peuvent, comme l'homme, tomber dans le péché, chose impossible à Dieu, comme il est arrivé à quelques-uns, qui sont devenus des démons (ch. xxiv, xxv).

4. C'est à tort qu'on a accusé Athénagore de montanisme : l'expression exagérée d'adultère honnête dont il se sert pour qualifier les secondes noces (εὐπρεπὴς μοιχεία), ch. xxxiii, s'explique par le désir de repousser énergiquement le crime affreux de l'inceste dont on chargeait les chrétiens. Un vrai

montaniste aurait appelé les secondes noces un véritable adultère, *αἰσχρὰ μοιχεία*[1].

5. Si l'essai sur la *Résurrection des corps* n'est pas également réussi dans toutes ses parties, il n'en est pas moins une des plus remarquables expositions de ce dogme si souvent attaqué.

6. Athénagore est heureux de montrer les merveilleux effets que le christianisme exerce sur la vie humaine, où il se révèle, non par des paroles mais par les œuvres. « On trouve parmi nous, dit-il, un grand nombre de personnes qui vieillissent dans le célibat, parce qu'elles espèrent être unies à Dieu d'une façon plus étroite. Si donc nous sommes persuadés que l'état de virginité nous unit plus intimement à Dieu, et que les mauvaises pensées et les mauvais désirs nous en éloignent, combien plus doit-on croire que nous évitons de faire ce dont l'idée seule nous effraie » (*Legatio,* cap. XXXIII).

C. Kuhn, *Dogmatique,* 2e vol., *de la Trinité.*

§ 24. Théophile d'Antioche (mort en 181).

Voir les *Prolégomènes* de Maran et d'Otto (t. VIII), et la *Synopsis supputationis temporum* de Gallandi, t. II, p. XVI.

Théophile fut également élevé dans le paganisme et reçut une éducation classique. Lorsqu'il se mit à étudier les dogmes du christianisme, il ne s'en occupa d'abord que pour les révoquer en doute et les combattre. Ce fut seulement après une lecture attentive et impartiale des prophètes qu'il parvint à la connaissance de la vérité. Sixième évêque d'Antioche, il succéda à Eros, probablement en 168. Pendant son épiscopat, qui fut de huit années selon Eusèbe, de douze selon d'autres, il eut de grands combats à soutenir contre les gnostiques; il écrivit un livre contre Marcion et un autre contre Hermogène, mais ils sont perdus l'un et l'autre, de même que ses *Catéchèses.* D'autres écrits, tels que *la Genèse du monde,* des commentaires sur les Evangiles et les Proverbes de Salomon, une harmonie des Evangiles ne paraissent pas être de lui. Il mourut sous l'empereur Commode, en 181, si nous en croyons Nicéphore[2].

[1] Cf. Maran, *Prolégom.,* c. XIV, et Héfelé, p. 78.

[2] Voir des détails sur lui dans son livre *Ad Autol.,* I, XIV; II, XXVIII-XXX; Euseb., IV, IX, XX et XXIV; Hier., *Catal.,* c. XXV, et *Ep. ad Algas.*

Ses trois livres à *Autolyque,* composés au commencement du règne de Commode, en 180, furent plusieurs fois interrompus. Ils doivent leur origine aux observations moqueuses qu'un païen nommé Autolyque, personnellement connu de l'évêque, s'était permises à propos de Dieu et de la résurrection.

Dès le début de son apologie, on sent qu'on a affaire à un savant de haute volée, à un chrétien ferme et résolu. Il commence ainsi :

« Une bouche éloquente et un beau langage s'attirent la gloire et les louanges des hommes vulgaires, dont le sens corrompu aspire à la vaine gloire. Mais l'ami de la vérité dédaigne les ornements du langage pour s'occuper du fond et de la nature du discours.

» Comme tu m'as accablé d'un vain bruit de paroles en me vantant tes dieux de pierre et de bois, des dieux coulés en bronze, taillés dans la pierre ou peints sur la toile, des dieux qui ne voient ni n'entendent, et que tu m'as appelé chrétien d'un air de mépris, comme si je portais un méchant nom, je confesse que je suis vraiment chrétien, et que ce nom agréable à Dieu, je le porte dans l'espoir de devenir semblable à Dieu ; car son nom ne m'est pas à charge, ainsi que tu le penses.

» Que si tu me dis : Montre-moi ton Dieu (comme je t'ai montré les miens), je te répondrai : Montre-moi l'homme que tu es et je te montrerai mon Dieu. Montre-moi que les yeux de ton âme voient et que les oreilles de ton cœur entendent. Tous les hommes sans doute ont des yeux, mais chez plusieurs ils sont couverts de ténèbres et ils ne voient point la lumière du soleil. Mais de ce que les aveugles ne le voient point, cesse-t-il de briller ? »

Théophile prouve, dans le premier livre, que Dieu ne peut être vu des yeux du corps, ni décrit quant à sa forme ; mais nous pouvons, si notre œil spirituel est pur, le voir par ses œuvres, par la manière dont il dirige le monde ; nous pouvons le voir aussi dans l'autre monde (ch. III-VII). « De même qu'on ne peut voir la figure de l'homme dans un miroir couvert de rouille, ainsi l'homme ne saurait voir Dieu quand le péché est en lui » (ch. II). Sur la résurrection, Théophile invoque le témoignage du Dieu qui nous a créés, et signale les analogies que ce dogme rencontre au sein de la nature et jusque dans

les fables des païens. « Quoi ! s'écrie-t-il, vous croyez que des idoles faites de mains d'hommes sont des dieux et opèrent des prodiges, et vous douteriez que Dieu votre Créateur ait le pouvoir de vous rappeler à la vie » (ch. VIII) ? Certain de l'avenir par le passé et le présent, je crois et j'obéis à Dieu. Obéissez-lui et ne soyez point incrédule, de peur que, incrédule maintenant, vous ne soyez amené à la foi par le tourment des peines éternelles (ch. VIII-XIV).

Autolyque ayant manifesté le désir d'être instruit plus à fond, Théophile dévoila dans un second livre les absurdités et les contradictions des païens (ch. II-VIII). Quelle différence, s'écrie-t-il, entre leurs philosophes et les prophètes ! Ceux-ci, en prédisant les évènements futurs, ont été « inspirés de Dieu ; Dieu lui-même a été leur précepteur » (ch. IX) ; or ils enseignent unanimement que « Dieu a tout tiré du néant » (ch. X). Théophile rapporte ici l'histoire des six jours de la création (ch. XI-XXIII). « Dieu n'est pas responsable de la chute d'Adam dans le paradis (ch. XXIV) ; il voulait éprouver son obéissance » (ch. XXV). « Dieu n'a créé l'homme ni mortel ni immortel, mais capable de l'un et de l'autre ; s'il inclinait du côté qui le conduit à l'immortalité, il la recevrait de Dieu en récompense de l'observation de ses commandements ; si, par sa désobéissance, il penchait du côté qui conduit à la mort, il deviendrait lui-même l'auteur de sa mort. Dieu a fait l'homme libre et maître de ses déterminations » (ch. XXVII). La suite de l'histoire des premiers hommes et de leurs descendants ne se trouve point dans les auteurs païens, mais dans les prophètes, qui nous ont transmis, avec une parfaite unanimité, une morale magnifique. Leurs doctrines sont en parties confirmées par les sibylles et par les poètes, qui enseignent également l'éternité des peines (ch. XXVIII-XXXVIII).

Autolyque ne paraissant pas encore pleinement satisfait, Théophile s'attache à lui prouver, dans le troisième livre, que « la sainte Ecriture est plus ancienne que les traditions de Manéthon sur l'Egypte, qu'elle remonte même bien au-delà de la mythologie grecque, par conséquent que les vérités chrétiennes ne datent pas d'hier (ch. I-IV et ch. XVI-XXIX). Puis il revient encore aux contradictions des mythologues et des poètes païens, aux calomnies qui circulent sur les chrétiens et qu'il renvoie aux païens eux-mêmes. Vos actes et vos

doctrines, leur-dit-il, sont pires que ce que vous imputez aux chrétiens, et pourtant vous ne craignez pas de les attribuer même à vos dieux (ch. v-viii). Les chrétiens, au contraire, enseignent unanimement « qu'il n'existe qu'un Dieu, créateur de l'univers; ils savent que c'est lui et lui seul qui dirige tout par sa providence. Ils ont aussi reçu une loi sainte, dont l'auteur est le vrai Dieu, qui leur a appris à pratiquer la justice, la piété et la bienfaisance » (ch. ix). Il développe ensuite, en s'appuyant presque toujours sur l'Ancien Testament, les devoirs attachés à chaque vertu, la nécessité d'être chaste de pensées et d'actions, d'aimer ses ennemis (ch. x-xiv). Les chrétiens sont tellement étrangers aux crimes de l'inceste et des festins de chair humaine, qu'ils n'assistent pas même aux spectacles et aux combats des gladiateurs. « La tempérance habite au milieu d'eux; ils honorent la continence, ils gardent l'unité du mariage, ils embrassent la chasteté, bannissent de leurs demeures l'injustice, extirpent le péché, exercent la justice, pratiquent la loi et confessent le vrai Dieu. Chez eux la vérité domine, la grâce vivifie, la paix protége, la parole sainte conduit, la sagesse enseigne, la vie triomphe et Dieu règne » (ch. xv).

Il n'en est pas ainsi chez les Grecs ; ils n'ont point de véritable histoire, parce qu'ils s'occupent non pas de Dieu, mais de choses vaines et inutiles. Ils ont beau alléguer souvent Homère, Hésiode et autres poètes ; ils ne parlent jamais de la magnificence du Dieu unique et éternel ; ils le dédaignent même et persécutent ses partisans jusqu'à la mort. « Lis donc avec soin nos Ecritures, afin que tu aies un symbole et un gage de la vérité. »

Saint Jérôme (*Catal.*, ch. xxv) vante la richesse du style et les agréments de la diction de Théophile.

Doctrines et opinions particulières de Théophile d'Antioche.

1. L'homme peut arriver à la connaissance de Dieu par le spectacle de la nature; mais sa raison et sa volonté, obscurcies et corrompues par le péché, sont un obstacle à la connaissance des choses divines, « en sorte que l'homme, enfermé pour ainsi dire dans la main de Dieu avec tout le reste de la création, n'arrive pas cependant à le connaître » (liv. I, ch. v), témoins les contradictions et les erreurs de la mythologie.

Nous avons besoin d'une révélation indirecte pour acquérir de Dieu une connaissance précise et suffisante. « Le Père et le Créateur de l'univers n'a pas délaissé le genre humain, mais il lui a donné la loi, il lui a envoyé les prophètes pour l'instruire, afin que chacun rentrât en soi-même et ne reconnût qu'un seul Dieu » (liv. II, ch. XXXIV). Voilà le Dieu qu'il faut croire.

2. Comme la foi des chrétiens en un Dieu invisible et à la résurrection des morts paraissait choquer Autolyque, Théophile lui répond que la foi n'est pas particulière aux chrétiens, mais qu'elle est la base de tout, dans la vie commune comme dans la science : « Pourquoi ne voulez-vous donc pas croire ? Ne savez-vous pas que, dans toutes les affaires humaines, on commence par la foi ? Le laboureur confie sa semence à la terre ; il ne moissonnerait rien s'il ne semait pas de confiance. Le malade ne peut être guéri qu'en croyant au médecin ; le disciple ne peut s'instruire qu'en donnant sa confiance à un maître » (liv. I, ch. VIII).

3. Dieu, en soi, est caché ; il ne peut ni être renfermé dans une image, ni conçu par l'esprit, ni vu des yeux du corps. Les termes de lumière, puissance, providence, souveraineté, Seigneur, n'expriment pas son essence. Cependant il nous a été manifesté par son Fils. Théophile, tout en se rattachant à saint Jean, I, 1-3, dans son explication des rapports du Père et du Fils, se rapproche beaucoup des idées de Philon sur le λόγος ἐνδιάθετος et προφορικός, du Dieu caché et révélé, comme lui-même s'exprime. Sans être toujours parfaitement clair quand il traite de la personne du Saint-Esprit, cependant il la distingue nettement du Père et du Fils, sous le nom de Sagesse : « Dieu a engendré avec la Sagesse le Verbe caché en lui, en le produisant hors de son sein avant la création de l'univers. Lors de la création du monde, les prophètes n'existaient pas encore, il n'y avait que la Sagesse de Dieu et son saint Verbe, qui a toujours été avec lui » (liv. II, ch. X). Ces paroles : « Créons l'homme, » Dieu ne les a adressées à personne qu'à son Verbe et à sa Sagesse (liv. I, ch. VII). Théophile, fait de l'expression *trinité*, dont il s'est servi le premier, un heureux emploi, et il considère les trois jours qui précèdent la création de la lumière comme des figures de « la trinité de Dieu, du Verbe et de la Sagesse » (liv. II, ch. XV).

4. L'auteur dépeint en ces termes l'influence sociale du christianisme : « Comme la mer, si elle n'était point alimentée par l'affluence des fleuves et des sources, serait depuis longtemps desséchée par les sels qu'elle renferme ; ainsi le monde, s'il n'avait pas eu la loi de Dieu et les prophètes pour répandre sur lui la justice, la douceur, la miséricorde et la doctrine de la vérité, aurait vieilli dans le mal depuis longtemps, et serait étouffé dans la multitude des péchés. Comme il y a dans la mer des îles habitables, pourvues d'eau douce, fertiles, avec des rades et des ports propres à servir de refuge à ceux qui sont battus de la tempête ; de même Dieu a distribué dans l'univers, comme sur une mer orageuse, les différentes Eglises comme autant d'îles sûres et commodes où se conserve le dépôt de la saine doctrine et où se réfugient tous ceux qui veulent se sauver du naufrage et se dérober aux foudres de la justice divine » (liv. II, ch. XIV).

§ 25. Hermias le Philosophe.

Voir les *Prolégomènes* de Maran, Gallandi et Otto (t. IX, cum Meliton. et alior. apolog. fragm.), et l'édition du Διασυρμός de Menzel, Lugd. Batav., 1841.

L'opuscule du philosophe Hermias intitulé : *les Philosophes grecs raillés,* en dix chapitres, ou *Irrisio gentilium philosophorum,* compte parmi les plus anciennes apologies grecques. La vie d'Hermias nous est complètement inconnue, et l'on n'a que des conjectures sur l'époque où il vécut. A en juger par un passage du discours de Tatien, ch. XXV, qu'il semble avoir eu sous les yeux, et par le tableau animé qu'il fait des erreurs et de la conduite des philosophes, on est autorisé à conclure qu'il vivait dans un temps où les philosophes jouissaient encore de tout leur crédit, c'est-à-dire au troisième siècle. Quelques-uns l'ont confondu avec l'historien ecclésiastique Hermias Sozomène ; mais la différence de style et de méthode suffirait seule pour condamner ce sentiment.

Armé de ce texte de saint Paul : « La sagesse de ce monde est folie auprès de Dieu » (*I Cor.,* III, 19), Hermias passe en revue les diverses erreurs des philosophes païens et les raille avec beaucoup de sel et d'esprit. Voici comment il met en

saillie et tourne en ridicule leurs plus grossières contradictions : Si nous leur demandons ce que c'est que l'âme, Démocrite nous dira que c'est un feu, les stoïciens une substance aérienne, Héraclite un mouvement, Hippon une eau reproductive, Critias du sang, Dinarque une harmonie. Les uns croient que c'est une vapeur distillée par les étoiles, les autres un souffle, l'élément des éléments, une unité.

Quelle diversité d'opinions ! Mais s'ils ne s'accordent pas sur la nature de l'âme, peut-être s'entendront-ils sur les autres questions qui la concernent. Eh bien, non. Les uns disent que l'âme ne survit que peu de temps à la mort, les autres qu'elle est immortelle, d'autres qu'elle est mortelle ; ceux-ci la font entrer dans un corps animal, ceux-là la font se résoudre en une fine poussière, d'autres la font émigrer successivement dans trois corps d'animaux, et lui assignent dans chacun un séjour de mille ans. N'est-il pas étrange que des gens qui ne vivent pas un siècle se portent garants pour trois mille ans ! Comment qualifier de telles opinions ? Faut-il les appeler niaiseries, fantômes, extravagances, ou tout cela à la fois ?

Incapables de me dire ce qu'est l'âme, les philosophes peuvent encore beaucoup moins m'enseigner quelque chose de vrai touchant Dieu et le monde. Heureusement, ils sont armés d'un tel courage, — pour ne pas dire stupidité, — qu'ils n'en sont nullement déconcertés.

Si je tombe entre les mains d'Anaxagore, il me dira : Dieu est un être intelligent ; il est la source de tout ; c'est lui qui ordonne et qui meut ce qui en soi n'a point de mouvement. Mais voici venir Mélissus et Parménide, dont le dernier prend la peine de m'expliquer, et de m'expliquer en vers, s'il vous plaît, que ce qui est, est un être éternel, infini et immobile, et uniforme à tout. Je change d'opinions sans m'en apercevoir, et je plante là Anaxagore ; aussi bien j'entends Anaximène me crier de tous ses poumons : Oui, je vous le proteste, tout ce qui existe n'est que de l'air ; dilaté, il devient de l'eau ; condensé, il devient de l'éther et du feu ; par sa vraie nature, l'air est un corps fluide.

Tout-à-coup Protagoras me prenant à part : La limite et la loi de toutes choses, me dit-il, c'est l'homme ; ce qui tombe sous les sens est quelque chose ; ce qui ne tombe pas sous les sens n'existe pas même dans les formes de la nature.

Mais j'entends Thalès me chuchoter à l'oreille : L'eau est l'élément primitif de toutes choses ; tout est composé d'humidité, tout se résout en humidité et la terre nage dans l'eau. Thalès est le plus anciens des Ioniens, pourquoi ne le croirais-je pas ?

En face de lui, Platon, le grand, l'éloquent Platon, enseigne que Dieu est le principe de tout ce qui existe, de la matière comme de la forme. Que faire? Ne dois-je point en croire un philosophe qui a construit le char même de Jupiter? Mais j'aperçois derrière lui son disciple Aristote, jaloux de son maître parce que celui-ci a fabriqué le char de Jupiter. Il y a, dit Aristote, deux causes fondamentales : la cause active et la cause passive. La première est l'éther, qui est incapable de recevoir quelque chose d'une autre cause que lui ; la seconde cause se distingue par quatre propriétés : le sec et l'humide, le chaud et le froid. La combinaison et le mélange de ces propriétés produit la variété de tous les êtres.

Je serais presque tenté de lui donner raison ; mais j'entends deux philosophes qui le contredisent ; c'est à en perdre les yeux et les oreilles. Espérons que Démocrite me tirera d'embarras en m'apprenant que les essences primitives des choses, c'est ce qui est et ce qui n'est pas, l'espace plein et l'espace vide. Le plein opère dans le vide par voie de changement et de transformation. — Combien j'aimerais à rire avec ce bon Démocrite, si Héraclite ne me protestait pas, les larmes aux yeux, que le feu, par cela même qu'il a la propriété d'épaissir, d'amincir, d'unir et de séparer, est la cause de tous les êtres.

Je suis saturé, et la tête me tourne comme si j'étais ivre. Que ferai-je ? Epicure me supplie en grâce de ne point dédaigner son admirable système des atomes et de l'espace vide, lorsqu'il est interrompu par Pythagore et ses disciples, qui s'avancent dans un silence solennel, comme s'ils avaient de grands mystères à m'apprendre. Et de fait, c'est bien le plus profond de tous les mystères que celui auquel ils m'initient. *Il l'a dit*, le commencement de tout, c'est la monade (l'unité) ; ses figures et ses nombres divers sont les éléments, et c'est par ces éléments qu'ils expliquent la nature, la forme et la mesure. Pythagore est vraiment le géomètre de l'univers.

C'en est fait désormais. Adieu patrie, femmes et enfants! Je

vais prendre la mesure de Pythagore, monter dans l'éther et, parcourant toutes les régions de la terre, mesurer et compter tout, afin que Jupiter ne soit plus le seul qui sache et connaisse toutes choses. Ce monde parcouru, j'en explorerai un second, un troisième, un quatrième, un centième, un millième, et ensuite? Tout n'est-il pas ténèbres, ignorance, tromperie grossière? Faut-il que j'énumère encore les atomes dont se composent les mondes, qui sont eux-mêmes innombrables? Non, je crois qu'il y a quelque chose de meilleur et de plus utile [1].

Pour achever le tableau de l'apologétique grecque, nous devons rappeler ici les ouvrages correspondants de Clément d'Alexandrie et d'Origène, qui seront étudiés aux §§ 32 et 33.

§ 26. Ecrits interpolés et falsifiés employés dans les apologies.

J. Alb. Fabricius, *Codex apocryphus Nov. Test.*, Hamb., 1719, vol. II, tertio vol. auct. ed. 2ª, Hamb., 1743; *Codex apocryph. N. Test.*, op. et stud. J. C. Thilo, t. I, Lips., 1832; Tischendorf, *Acta Apost. apoc.*, Lips., 1851, et *Evang. apocr.*, Lips., 1853.

1. *Evangiles et Actes des apôtres apocryphes,* où l'on a prétendu combler les lacunes des Evangiles et des Actes des apôtres, et expliquer le merveilleux qu'ils renferment par des récits habiles quelquefois, mais le plus souvent imaginaires et fastidieux. Il y a là quelques pièces d'une haute antiquité, comme le protoévangile de saint Jacques, qui paraît avoir été connu de saint Justin et de Clément, et qu'on cite sous le nom d'Origène [2].

2. Les *oracles sibyllins,* prédictions attribuées à des femmes connues des païens sous le nom de *sibylles* (de σιοῦ, dialecte éolien, au lieu de θεοῦ, et de βυλή, au lieu de βουλή, pour προφῆτις, qui annonce les desseins de Dieu). Suivant Varron, l'ami de Cicéron, on en comptait dix : celles de Perse, de Lybie, de Delphes, des Cimériens, d'Erythrée, des Sabins, de Cumes, de l'Hellespont, des Phrygiens et des Liburnes. Leurs oracles

[1] Deutinger, *Esprit de la tradition chrétienne,* 1 vol., p. 133.

[2] En allemand par Borberg, Stuttg., 1840, 2 vol. Voir les articles de Movers dans l'*Encyclop. de la théol. cath.*, édit. Gaume, intitulés : *Littérature des Apocryphes,* et les *Pseudoépigraphes* de Hofmann, dans la *Real-Encyclop.* de Herzog, 12e vol.

jouissaient d'un grand crédit. Nous le savons entre autres par les exigences de la sibylle de Cumes, qui demanda à Tarquin la somme de neuf cents pièces d'or pour neuf livres d'oracles, somme qu'elle obtint plus tard pour trois livres seulement, les six autres ayant été brûlés [1]. Malgré l'aversion des chrétiens pour les oracles du paganisme, des auteurs estimés, tels que Justin, Théophile d'Antioche, Lactance, saint Jérôme, saint Augustin, etc., n'ont pas craint de dire qu'ils parlaient « sous l'inspiration d'une divinité supérieure, » *summi numinis afflatu;* aussi leurs prédictions ont-elles été souvent comparées et confrontées avec celles de l'Ancien Testament. L'Eglise elle-même s'est rangée à cette opinion en insérant dans le *Dies iræ* le fameux *Teste David cum sibylla.*

Les oracles des sibylles ont été détruits par divers incendies du temps de Marius et de Sylla; ceux qui avaient échappé à ce premier fléau l'ont été sous Néron. Comme ces oracles annonçaient souvent les destinées futures de l'empire romain, les empereurs essayèrent de les restituer en s'aidant de la tradition verbale et des allégories éparses çà et là; de leur côté, les apologistes chrétiens les ont souvent invoqués à l'appui de leurs doctrines, notamment pour démontrer que le Sauveur du monde avait été annoncé aux païens aussi bien qu'aux Juifs, et que son apparition réalisait les deux ordres de prophéties. Ceux qui subsistent encore aujourd'hui, augmentés des découvertes d'Angelo Maï, comprennent quatorze livres, ou plutôt douze, car le neuvième et le dixième manquent; il sont en hexamètres grecs. Du premier au troisième siècle, les Juifs et les chrétiens les ont ou amplifiés ou interpolés; et déjà avant Jésus-Christ, les Juifs les avaient altérés dans le sens de leurs idées messianiques [2]. Parmi ces pièces, on remarque surtout le fameux acrostiche : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ υἱὸς σωτὴρ σταυρὸς, liv. VIII, 217-250, relatif à « la venue de Jésus-Christ pour le jugement dernier. » La littérature chrétienne l'a souvent cité et commenté [3]. On ne fut pas moins frappé de cet oracle de la sibylle d'Erythrée : « Réjouis-

[1] Cf. Lactant., *De instit.*, lib. I, c. VI.

[2] Cf. *Oracula sibyllina*, ed. Friedlieb, Lips., 1853, renfermant le résultat de nombreuses recherches historiques, avec des remarques et une traduction en mètres allemands.

[3] Aug., *De civ. Dei*, lib. XVIII, c. XXIII et XXVII.

toi, fille, Celui qui a fondé le ciel et la terre habitera en toi et te donnera une lumière immortelle. »

3. Un autre prophète païen cité fréquemment par les apologistes, Hydaspes, aurait également annoncé Jésus-Christ[1]. D'après Lactance, il vivait avant la guerre de Troie; selon d'autres, il était contemporain de Zoroastre. Les oracles qu'on lui attribue sont évidemment interpolés. Les apologistes mentionnent aussi Hermès l'Egyptien, auquel les prêtres de ce pays font honneur de tout leur savoir. On l'a surnommé Trismégiste, à cause de ses trois fonctions de roi, de prêtre et de docteur. Les écrits publiés sous son nom n'ont pas été rédigés par lui; on ne lui attribue que le fond des idées. Les chrétiens citaient principalement le dialogue *Asclepius* (ou Λογός τέλειος), ainsi que le *Pœmander*. Ce dernier se compose de quatorze traités sur toutes sortes de sujets, reliés les uns aux autres. Le premier, véritable système de philosophie, composé d'abord en grec, n'existe plus maintenant qu'en une traduction latine. Les analogies chrétiennes et les citations de l'Ancien Testament, de même que le mot ὁμοούσιος, surtout dans le *Pœmander*, prouvent évidemment que ce morceau a a été interpolé par des chrétiens.

Voir l'*Asclepius* dans l'édition *Operum Hermetis*, par Ficin, Venet., 1483, souvent réimprimé. *Hermetis trismeg. Pœmander*, ed. Parthey. Berol., 1854. Mœhler, *Patrologie*, p. 953. Kellner, *Hellénisme et Christianisme*, p. 238.

4. *Testamentum XII patriarcharum*. Habilement rédigé dans l'idiome helléniste, et remarquable par ses descriptions, cet ouvrage peut remonter à la fin du premier siècle ou au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Une citation de saint Paul[2], et la ruine de Jérusalem présentée comme le plus grand châtiment des Juifs, révèlent un auteur chrétien. A l'exemple de Jacob[3] expirant, l'auteur met dans la bouche des douze prophètes, à l'adresse de leurs survivants, des exhortations et des sentences prophétiques conformes au caractère que l'Ancien Testament et la tradition juive leur attribuent. Les prophéties, particulièrement expressives, sur l'apparition du Christ en tant qu'Agneau de Dieu, Sau-

[1] Justin, *Apolog.*, I, c. XLIV; Clem. Alexand., *Stromat.*, lib. VI, c. V. — [2] *I Thess.*, II, 16. — [3] *Gen.*, c. XLIX.

veur du monde, premier-né, sur sa passion et sa résurrection, sur la rupture du voile du Temple, montrent que l'auteur visait à faciliter l'introduction du christianisme parmi les Juifs, comme les sibylles l'avaient fait parmi les païens.

Editeurs : Grabe, dans le *Spicilegium,* tome I; Fabricii *Codex apocryphus,* t. I; Gallandi *Biblioth.,* t. I; Migne, sér. grecq., t. II. Voir des extraits dans Deutinger, *Esprit de la trad. chrét.,* 1 vol., p. 40.

5. Nous devons encore mentionner ici la correspondance entre Sénèque et saint Paul, dont il a été question autrefois et de nos jours, mais dont l'existence ne s'appuie sur aucune raison solide. Cette correspondance interpolée a été éditée, avec de notables corrections dans le texte, par Kraus, *Revue de Tubingue,* 1867, p. 603, puis dans *Opera omnia Senecæ,* éd. Fickert, Leips., 1842, in-fol., 2 vol.; éd. Haase, Leips., 1852, in-fol., 3 vol. Cf. Fleury, *S. Paul et Sénèque,* Paris, 1852, 2 vol.; Aubertin, *Etude critique sur les Rapports supposés entre Sénèque et S. Paul,* Paris, 1857; Holzherr, *le Philosophe Sénèque* (en allem.), Rastadt, 1848-1859. (Programme du lycée); Siedler, *Die rel. sittliche Weltanschauung des Seneca,* Francf., 1863.

ADVERSAIRES DES HÉRÉTIQUES

REPRÉSENTANTS DE LA SCIENCE CHRÉTIENNE PARMI LES GRECS.

§ 27. **Saint Irénée, évêque de Lyon** (mort en 202).

Voir trois dissertations en tête de l'édition de saint Irénée, par le bénédictin Massuet, Paris, in-folio, 1712; Venet., 1735; les Prolégomènes de l'édition de Stieren, Lips., 1853, 2 vol. L'un et l'autre, complétés en partie, dans Migne, sér. grecq., t. VII.

Saint Irénée naquit dans l'Asie-Mineure, probablement entre les années 135 et 140, car lui-même assure qu'il avait assisté, dès sa première jeunesse, aux leçons de saint Polycarpe, parvenu alors aux dernières limites de la vieillesse, et qu'il avait été instruit par lui dans la vérité chrétienne[1]. Selon saint Jérôme, Papias aurait aussi été son maître. On reconnaît à ses écrits que les philosophes et les poètes païens ne lui étaient pas moins familiers que la théologie, *omnium doctri-*

[1] Euseb., *Hist. eccl.,* V, XX.

narum curiosissimum exploratorem, dit Tertullien[1]. Pendant la cruelle persécution qui sévit sous Marc-Aurèle, il se trouvait dans les Gaules, auprès de Pothin, évêque de Lyon. Pothin et les confesseurs de cette ville l'envoyèrent à Rome, auprès du pape Eleuthère, muni d'un écrit relatif aux montanistes, où il était recommandé comme un fervent « zélateur de la loi du Christ » (177). Quand Pothin eut obtenu la palme du martyre, Irénée fut choisi pour lui succéder (178). Sa sollicitude féconde ne se borna pas aux seules Eglises de la Gaule; champion infatigable de l'unité de la foi et des traditions apostoliques contre les fausses spéculations des gnostiques, il maintint la paix entre l'Orient et l'Occident en intervenant dans la querelle qui avait éclaté entre le pape Victor et les évêques asiatiques sur la question de la Pâque et qui avait failli dégénérer en schisme, vérifiant ensuite la signification pacifique de son nom d'Irénée[2]. « Lien de l'Orient et de l'Occident, saint Irénée, venu de l'Orient, nous avait apporté ce qu'il y avait appris aux pieds de saint Polycarpe, dont il était le disciple; le plus grand prédicateur de la tradition parmi les anciens, on ne pouvait pas le soupçonner d'avoir voulu innover ou enseigner autre chose que ce qu'il avait reçu des mains des apôtres[3]. » Martyrisé, avec plusieurs fidèles, pendant la persécution de Septime-Sévère, il mourut en 202, le 28 juin, d'après le Martyrologe romain[4].

De ses écrits, si nous exceptons son grand ouvrage contre les gnostiques, il ne reste guère que des fragments et des titres mentionnés dans Eusèbe et saint Jérôme. Ce sont : une lettre ou traité adressé à Florin de Rome, son ancien condisciple, attaché plus tard à la secte des gnostiques ; — *de la Monarchie,* où il démontre que Dieu n'est pas l'auteur du mal; — contre le même, *Sur le nombre huit,* ou sur les huit éons de Valentin; — *du Schisme,* à Blastus, prêtre romain, imbu des mêmes idées; — *de la Science; — de la Prédication apostolique;* et un recueil de traités sur différents sujets. Saint Irénée avait manifesté l'intention de réfuter Marcion

[1] *Adv. Valent.*, c. v. — [2] Euseb., *Hist. eccl.*, V, XXIV, à la fin. — [3] Bossuet, *Défense de la trad. et des S. Pères,* part. II, l. VIII, c. XVII. *(Addit. du trad.)* — [4] Voir des détails sur lui dans : Iren., *Adv. hæres.*, III, III et IV; Tertul., *De testim. animæ,* c. I; *Adv. Valent.*, c. V; Euseb., *Hist.*, V, IV, V, VII, VIII, XX, XXIV ; Hieron., *Catal.*, c. XXXV ; *Ep.* LIII (XXIX): Greg. Turon., *Hist. Franc.*, I, XXVII et XXIX.

dans un ouvrage spécial : nous ignorons s'il l'a fait. — Quant aux quatre fragments découverts à la fin du dernier siècle dans la bibliothèque de Turin, par Pfaff, chancelier de l'université de Tubingue, avec cette inscription : d'*Irénée,* ils lui appartiennent difficilement.

Nous n'avons donc que son grand ouvrage en cinq livres, intitulé : *Detectio et eversio falso cognominatæ gnosis,* cité ordinairement depuis saint Jérôme sous le nom de : *Adversus hæreses, libri V*[1]. Il n'existe de l'original que les chapitres I-XXI du premier livre et quelques fragments détachés, qui se sont accrus après la découverte et la publication des *Philosophumena* d'Hippolyte. Mais nous en avons une traduction latine complète et très-littérale, peut-être contemporaine du texte : Tertullien s'en servait déjà. Saint Irénée avait pris des mesures pour la conservation de l'original : « Comme je me trouve parmi les Celtes, disait-il, et que j'ai dû m'habituer à leur langue, j'ai beaucoup perdu de ce que je savais de rhétorique et de grammaire grecques. »

Le premier livre expose le gnosticisme de Valentin, dont le marcosianisme, qui en dérivait, avait envahi le sud de la Gaule. L'auteur relève jusqu'à seize variations dans la doctrine des valentiniens et montre ses affinités avec les anciennes erreurs de Simon le Magicien. Ces détails sont fastidieux, dit-il ; du reste, il suffit d'exposer de telles doctrines pour les réfuter : *victoria adversus eos manifestatio sententiarum eorum*[2]. « Grâce à cette étude approfondie de la gnose, dit Dorner, saint Irénée a pu constituer le trésor de la science chrétienne, et jeter un vaste regard sur l'organisme de la doctrine. »

Le deuxième livre est consacré à la réfutation. Irénée fixe le centre de la controverse en prouvant l'unité de Dieu, principe fondamental auquel nul autre ne peut être comparé. Puis il examine chaque point particulier du système de Valentin, le bythos, le plérome, les principaux éons et la doctrine de Valentin sur chacun d'eux ; il flagelle surtout de sa verve spirituelle et mordante les étranges contradictions du système des éons et les abus excessifs de l'interprétation allégorique.

Il s'étonne d'entendre les valentiniens soutenir que leurs

[1] Réville, *Revue des Deux-Mondes,* 1865, rapports de saint Irénée avec les gnostiques. — [2] Lib. I, c. XXXI.

trente éons en quinze syzygies se trouvent clairement indiqués dans la parabole du père de famille qui s'en alla à la première, à la troisième, à la sixième, à la neuvième et à la onzième heure, louer des ouvriers pour sa vigne, *Matth.*, xx, 1-6. En présence de cette exégèse arbitraire, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Ne prenez donc pas un renard pour le portrait d'un roi ! » Liv. I, ch. ix, n° 4. Déjà dans le premier livre, en développant la notion du gnosticisme, il avait fait remarquer que si la mer était le produit des larmes versées par Sophia-Achamoth, l'eau douce émanait probablement de sa sueur. Il démontre que la doctrine des gnostiques sur l'éon Jésus est inconciliable avec l'Ecriture. Mais ce qui prouve l'erreur évidente des gnostiques, « c'est qu'ils n'ont jamais été capables, comme les vrais croyants, d'opérer des miracles. » Il termine, en réfutant leur théorie sur la métempsycose, sur la pluralité des cieux et cette assertion que les prophètes de l'Ancien Testament étaient les ministres de différentes divinités.

Au troisième livre, saint Irénée établit que la doctrine des gnostiques n'a rien de commun avec le christianisme annoncé aux apôtres par le Christ, proclamé unanimement dans tous les temps et les lieux par les évêques, successeurs des apôtres. Tantôt c'est la sainte Ecriture qu'ils rejettent comme étant falsifiée, tantôt c'est la tradition. Si on leur cite la tradition telle que les évêques depuis les apôtres l'ont transmise dans leurs Eglises, ils la repoussent, se croyant plus sages que les apôtres et les évêques. Saint Irénée expose ensuite la doctrine des apôtres sur l'unité de Dieu, la génération éternelle du Verbe, la divinité et l'humanité du Christ ; il insiste surtout, en face du docétisme des gnostiques, sur la véritable humanité du Christ et sa naissance d'une Vierge.

Au quatrième livre, il démontre l'unité de Dieu et les relations du Verbe avec le Père, principalement par l'Ecriture. Il n'y a point contradiction, dit-il, entre l'Ancien Testament et le Nouveau : l'un et l'autre viennent d'un seul et même Dieu, quoi qu'en disent les gnostiques. Les vrais croyants ont donc la même foi que les anciens patriarches et les prophètes, tandis que les gnostiques ont répudié cette véritable tradition : l'absence de martyrs chez eux suffirait à le prouver. En finissant, saint Irénée attaque la doctrine des gnostiques par

les différences morales qu'on remarque chez les hommes.

Dans le cinquième livre, il établit derechef que Jésus est né d'une Vierge, qu'il a revêtu la nature humaine dans toute sa plénitude, et non pas seulement en apparence; c'est pour cela qu'il a répandu pour nous son vrai sang, que dans l'Eucharistie il peut nous offrir sa véritable chair, et qu'il est aussi ressuscité dans notre chair. L'auteur arrive ainsi à démontrer notre résurrection future et à résoudre les objections qu'on y oppose. Après avoir dit que les erreurs qu'il combat sont toutes postérieures au temps des apôtres et de leurs disciples, il termine en élucidant les vérités qui se rapportent à la rédemption.

Sur les éditions de saint Irénée, d'après l'édition *princeps* d'Erasme (Basil., 1526, souvent rééditée), Stieren donne des renseignements développés et exacts dans le tome I^er^, p. XXIV-XXXIV de son édition. Les plus estimées sont celle du bénédictin Massuet, Paris, 1712, in-folio, réimprimées à Venise, 1734, avec les fragments découverts par Pfaff et des éclaircissements; celle de Stieren, Lips., 1853, in-8°, 2 vol. Ces deux dernières ont été réimprimées par Migne, sér. grecq., t. VIII, avec de nouvelles notes critiques et littéraires, et complétées par les *Selectæ annotationes variorum*. Voir dans Massuet *Dissertationes III prævie* : 1. *De hæreticis quos Irenæus recenset*; 2. *De Irænei vita et libris*; 3. *De Irenæi doctrina*.

Doctrines et vues particulières de saint Irénée[1].

1. Nous savons que les saintes Ecritures sont parfaites *(perfectæ)*, puisqu'elles émanent *(dictæ)* du Verbe de Dieu et de son Esprit[2]. Pour le Nouveau Testament, Irénée cite les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les treize Epîtres de saint Paul, la première de saint Jean et l'Apocalypse ; il fait aussi allusion à l'Epître aux Hébreux, à celle de saint Jacques et à la première de saint Pierre. Il insiste principalement sur l'autorité dont les quatre Evangiles jouissent dans l'Eglise ; il les compare aux quatre parties de la terre et aux quatre vents principaux[3]. La vraie et complète intelligence de l'Ecriture ne se trouve que dans l'Eglise[4].

[1] Cf. Massuet, *De Iren. doctrina;* Lumper, *Hist. theol. critica,* t. III; Mœhler, *Patrol.,* p. 344; Dorner, *la Doctrine touchant la personne de Jésus-Christ,* 2e édit., p. 465. — [2] *De hæres.,* lib. II, c. XXVIII, n. 2. — [3] *Ibid.,* lib. III, c. XI, n. 8. — [4] *Ibid.,* lib. IV, c. XXXVIII, n. 4.

2. La tradition, toujours en vigueur dans l'Eglise, quoique rejetée des hérétiques, est utilisée par l'auteur comme une des sources de la théologie scientifique [1]. La tradition des apôtres est connue dans le monde ; il suffit d'ouvrir les yeux pour la reconnaître. « Nous pouvons énumérer les évêques établis par les apôtres dans les Eglises, de même que leurs successeurs, jusqu'à nous. Ceux-ci doivent certainement savoir ce que les apôtres ont enseigné [2]. » Considérant les évêques comme les organes de la tradition, saint Irénée est prêt à établir leur légitime succession dans toutes les Eglises apostoliques. Pour n'être pas trop long, il se borne aux Eglises de Smyrne et d'Ephèse, et surtout à celle de Rome, fondée et érigée par les deux célèbres apôtres Pierre et Paul. « C'est donc dans cette Eglise, et non ailleurs, qu'il faut chercher la vérité, puisque c'est là que les apôtres ont déposé, comme un riche héritage, l'ensemble de la vérité. Quoi donc? Si une dispute éclatait quelque part sur une question insignifiante, ne faudrait-il pas recourir aux plus anciennes Eglises pour savoir à quoi s'en tenir? Si les apôtres ne nous eussent pas laissé les Ecritures, n'aurait-il pas fallu suivre la tradition qu'ils avaient laissée à ceux à qui ils avaient confié les Eglises? ordre qui se justifie par plusieurs nations barbares qui croient en Jésus-Christ sans caractère et sans encre, ayant la loi du Sauveur écrite dans leurs cœurs par le Saint-Esprit, gardant avec soin l'ancienne tradition [3]. » « Ceux qui ont reçu la foi sans les Ecritures, selon notre langage, sont barbares; mais pour ce qui regarde le sens, les pratiques et la conversation selon la foi, ils sont entièrement sages, marchant devant Dieu en toute justice, chasteté et sagesse; et si quelqu'un leur annonce la doctrine des hérétiques, on les verra fermer leurs oreilles et prendre la fuite le plus loin qu'il leur sera possible, ne pouvant seulement souffrir ces blasphèmes ni ces prodiges, à cause, répondront-ils, que ce n'est pas là ce qu'on leur a enseigné d'abord [4]. »

Quant aux hérétiques, nous savons qu'ils sont tous postérieurs aux évêques à qui les apôtres ont confié le soin de l'Eglise : « Avant Valentin, il n'y avait point de valentiniens, avant Marcion point de marcionites, nulle hérésie enfin avant

[1] Lib. III, c. II, n. 2. — [2] Lib. III, c. III, n. 1. — [3] Lib. III, c. III. — [4] Lib. III, c. IV. *(Cit. du trad.)*

celui qui l'inventa. Valentin s'en vint à Rome sous le pontificat d'Hygin, s'accrédita sous celui de Pie et continua jusqu'à celui d'Anaclet » (livre III, ch. IV, n. 3).

3. La valeur de la tradition apostolique est encore relevée par ce que saint Irénée dit de l'Eglise et de l'impossibilité où elle est de se tromper : « La doctrine de l'Eglise reste uniforme et invariable dans toutes ses parties ; elle est confirmée par les prophètes, les apôtres et tous les disciples. — C'est, en effet, dans l'Eglise que, selon saint Paul[1], Dieu a établi les apôtres, les prophètes et les docteurs, et toutes les autres opérations du Saint-Esprit. Car où est l'Eglise de Dieu, là est aussi l'Esprit de Dieu, et où est l'Esprit de Dieu, là est aussi l'Eglise, là sont les grâces. Or, l'Esprit est vérité ; ceux donc qui se séparent de l'Eglise ne peuvent ni participer au Saint-Esprit, ni prendre sur le sein de cette mère une nourriture vivifiante, ni boire à cette fontaine très-pure qui jaillit du corps de Jésus-Christ. Ils repoussent la foi de l'Eglise de peur d'être séduits, et ils repoussent le Saint-Esprit de peur d'être instruits. Loin de la vérité, ils sont ballottés d'erreur en erreur, et ne peuvent jamais exprimer une opinion inébranlable[2]. » Dans l'Eglise, au contraire, se trouve l'unité de la foi et l'unité de la charité. « Cette foi, l'Eglise, quoique répandue par toute la terre, la conserve avec autant de soin que si elle n'était qu'une seule famille ; elle y adhère comme si elle ne formait qu'une âme et qu'un cœur ; elle la prêche, l'enseigne et la transmet aussi unanimement que si elle n'avait qu'une bouche[3]. » « La voix de l'Eglise retentit par toute la terre, enseignant à tous la même foi au même Père, à son même Fils incarné et au même Saint-Esprit, publiant les mêmes préceptes, établissant la même hiérarchie, annonçant le même avènement du Seigneur, promettant le même salut à l'homme tout entier, à l'âme et au corps. Partout elle prêche la même voie du salut, et sa prédication est vraie, uniforme et constante[4]. » — « Comme il n'y a qu'un même soleil dans tout l'univers, on voit dans toute l'Eglise, depuis une extrémité du monde à l'autre, la même lumière de la vérité[5]. »

Entre les évêques, que l'auteur appelle encore indistinctement *episcopi* et *presbyteri*, il considère l'évêque de Rome

[1] *I Cor.*, XII, 28. — [2] Lib. III, c. XXIV, n. 1, 2. — [3] I, X, n. 2. — [4] Lib. V, c. XX, n. 1. — [5] Lib. I, c. II et III.

comme le principal représentant de la tradition et du gouvernement de l'Eglise : « La sainte Eglise romaine, la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Eglises, doit être consultée dans tous les doutes qui regardent la foi et les mœurs, principalement par ceux qui, comme nous, ont été engendrés en Jésus-Christ par son ministère, et nourris par elle du lait de la doctrine catholique [1]. » Au lieu, dit-il, d'aller demander l'invariable tradition des apôtres à toutes les Eglises fondées par eux, il suffit de prouver la tradition de l'Eglise romaine par la succession de ses évêques depuis saint Pierre.

« Quand nous exposons la tradition que la très-grande, très-ancienne et très-célèbre Eglise romaine, fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul, a reçue des apôtres et qu'elle a conservée jusqu'à nous par la succession de ses évêques, nous confondons tous les hérétiques, parce que *c'est avec* (dans) *cette Eglise que toutes les Eglises et tous les fidèles qui sont sur toute la terre doivent s'accorder* (se réunir) *à cause de sa principale et excellente principauté, et que c'est en elle que ces mêmes fidèles, répandus par toute la terre, ont conservé la tradition qui vient des apôtres* [2]. »

Ad hanc enim Ecclesiam propter potentiorem principalitatem (le grec portait sûrement : διὰ τὴν ἱκανωτέραν πρωτείαν, ou, selon Nolte : αὐθεντίαν, prépotence), *necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles, in qua semper ab his qui sunt undique conservata est ea quæ est ab apostolis traditio* [3].

Autrefois, le docteur Friedrich n'hésitait pas à entendre « ce célèbre texte de saint Irénée » dans le sens qu'y attache la tradition ; il indique, selon lui, « la prééminence de l'Eglise romaine au temps de saint Irénée, quelque explication que l'on donne au *propter potentiorem principalitatem :* c'est le sens qui résulte du contexte et indépendamment de ce qui suit, puisqu'il est dit que chaque Eglise doit « nécessairement » s'accorder, ἀνάγκη, avec l'Eglise romaine, c'est-à-dire juger de sa propre orthodoxie par la sienne, car c'est elle qui est la

[1] Lib. III, c. III. — [2] Lib. III, c. III. *(Cit. du trad.)* — [3] Voyez Hagemann, *l'Eglise romaine, son influence sur la discipline et le dogme*, Frib., 1874, p. 514. Schneemann, *S. Irenæi de Ecclesiæ romanæ principatu testimonium*, Frib., 1870. *Constitution, enseignement et infaillibilité de l'Eglise*, 2e éd., Kempten, 1874,

gardienne de la tradition apostolique, et c'est à ce titre qu'elle est connue de toutes les autres Eglises, donc aussi sans doute de l'Eglise allemande. » De là vient qu'il appelait ce passage « le supplice des théologiens protestants, » lesquels, malgré tous leurs essais d'interprétation, ne parvenaient pas à détruire la prééminence de l'Eglise romaine, énoncée en termes si clairs et si précis.

Mais une fois devenu catholique-protestant, ce même docteur a vu de suite que *convenire ad* ne pouvait pas se traduire par « s'accorder avec, » mais qu'il signifie « se réunir, » afin de pouvoir donner un tout autre sens à ce qui suit. Selon lui, l'élément conservateur, *conservata est traditio*, c'est l'Eglise universelle, « car ce n'est pas *pour*, mais *par* l'Eglise universelle que la tradition apostolique se conserve dans l'Eglise romaine. » — La même chose avait déjà été soutenue au siècle dernier par l'anglican Grabe [1].

Les dissertations mentionnées ci-dessous de Hagemann, Schneemann et de l'auteur des articles publiés dans les *Feuilles historiques et politiques*, ont expliqué soit dans son ensemble soit dans ses détails le texte de saint Irénée d'une manière très-satisfaisante. Schneemann, en particulier, a démontré que la traduction presque universellement adoptée de *convenire ad* par « s'accorder » n'est pas absolument fausse, ni surtout impossible, et il a cité à l'appui de son sentiment des théologiens catholiques et protestants de renom. D'après cela, le rédacteur des *Feuilles historiques* a montré que la traduction « s'accorder » est probablement la seule qu'il faille adopter, que notre passage rend un témoignage parfaitement recevable en faveur de l'autorité doctrinale et régulative de l'Eglise romaine, et qu'on ne peut s'en servir contre cette autorité suprême. C'est ce que nous avons essayé de montrer nous-même dans la neuvième édition de notre *Histoire de l'Eglise*, t. I, p. 227, et c'est le sens qui résulte du contexte. Voilà pourquoi nous en avons donné ci-dessus la traduction sous une double forme.

Si donc l'on connaît la foi de cette Eglise, on connaît celle de toutes les autres Eglises apostoliques, suivant ce que disait plus tard saint Cyprien : « Etre uni à l'évêque de Rome,

[1] Voy. Reusch, *Theol. Liter.-Blatt*, 1870, p. 370.

c'est être uni à l'Eglise catholique » *Epist.* LIV, *ad Antonianum.*

4. En faisant ressortir avec tant de force l'unité de la foi au sein de l'Eglise, saint Irénée atteste d'abord la foi à la Trinité : « La foi de l'Eglise dispersée par toute la terre est de croire en un seul Dieu Père tout-puissant, et en un seul Jésus-Christ, Fils de Dieu incarné pour notre salut, et un seul Saint-Esprit, qui a prédit par les prophètes toutes les dispositions de Dieu, et l'avènement, la nativité, la passion, la résurrection, l'ascension et la descente future de Jésus-Christ pour accomplir toutes choses [1]. » Nous assistons ici à un progrès dans la théologie. L'auteur ne parle pas seulement de l'unité de nature et de la trinité des personnes (dans le Père, dit-il, se trouvent toujours le Verbe et la Sagesse, le Fils et le Saint-Esprit [2]) ; mais il enseigne expressément la coexistence et la consubstantialité du Fils avec le Père, ainsi que leur pénétration et leur cohabitation réciproque (περιχώρησις) : *Semper autem coexistens Filius Patri, olim et ab initio semper revelat Patrem* [3]. *Deus autem totus existens meus et totus existens ; logos, quod cogitat hoc et loquitur, et quod loquitur hoc et cogitat. Cogitatio enim omnis ejus logos et logos mens, et omnia concludens mens ipse et Pater... In omnibus Pater communicans Filio* [4]. Celui qui est engendré devant être de même nature que celui qui engendre, il y a contradiction dans la théorie gnostique à admettre qu'il y a des éons subordonnés qui émanent du Dieu suprême : *Necesse est et eum qui ex eo (Patre) est logos ... perfectum et impassibilem esse, et eas quæ ex eo sunt emissiones* ejusdem substantiæ cum sint, cujus et ipse, *perfectas et impassibiles, et semper similes cum eo perseverare qui eas emisit* [5].

5. Saint Irénée insiste longuement sur l'incarnation de la personne de Jésus-Christ [6]. Le but de l'incarnation, dit-il, était de rendre à l'homme la qualité d'enfant de Dieu qu'il avait perdue : « Si le Verbe de Dieu s'est fait homme, et si le Fils de Dieu est devenu le Fils de l'homme, c'est afin que l'homme uni au Verbe de Dieu reçût l'adoption des enfants et devînt fils de Dieu, car nous sommes incapables d'arriver à l'incor-

[1] Lib. III, x, n. 1 ; V, xx, n. 1. *(Cit. du trad.)* — [2] Lib. IV, xx, n. 1. — [3] Lib. II, c. xxx, n. 9. — [4] Lib. II, c. VIII, n. 5 et 8. — [5] Lib. II, c. XVII, n. 7. Cf. Schwane, *Hist. des dogmes*, 1 vol., p 121. — [6] Lib. III, c. XVI-XXIV.

ruptibilité et à l'immortalité tant que nous sommes unis aux objets corruptibles et mortels[1]. Car il fallait que le Médiateur de Dieu et de l'homme, par sa parenté avec l'un et l'autre, *per suam ad utrosque domesticitatem,* les ramenât tous deux à l'amitié et à la concorde[2]. Il a donc effacé par son obéissance sur l'arbre de la croix, la désobéissance que nous avions commise en mangeant du fruit de l'arbre et nous a réconciliés avec Dieu. Et de même que la mort nous a vaincus par un seul homme, c'est par un seul homme aussi que nous avons vaincu la mort. » Contrairement à tout ce que l'on voit ailleurs, saint Irénée fait vivre Jésus-Christ au-delà de quarante ans[3]. Ce qui n'est pas moins intéressant, c'est de l'entendre marquer, dès cette époque, le rôle de Marie dans l'économie de la Rédemption : « Marie, qui était vierge tout en ayant un époux, devint par son obéissance la cause de son propre salut et de celui du genre humain[4]. » « Il fallait que le genre humain, condamné à mort par une vierge, fût aussi délivré par une vierge[5]. » Dans un autre endroit, il appelle Marie « l'avocate vierge de la vierge Eve. » Par Eve, il entend le genre humain déchu.

6. Sur les anges, saint Irénée enseigne qu'ils n'ont pas un corps charnel, mais plutôt éthéré[6], et que les anges déchus ont péché sur la terre avec les filles des hommes[7]. Il est plus exact lorsqu'il parle de leur immortalité, de la félicité éternelle des bons et du châtiment des mauvais anges[8], châtiment non pas seulement passager et temporaire, mais éternel, parce qu'ils sont encore jaloux de l'image de Dieu gravée dans les hommes, qu'ils ont induits à se révolter contre Dieu.

7. Dans l'anthropologie, il adopte l'opinion dichotomique, bien qu'il semble aussi çà et là se prononcer pour le sentiment trichotomique, comme lorsqu'il dit que l'homme parfait se compose d'une chair, d'une âme et d'un esprit[9]. « Le corps, dit-il, n'est pas plus fort que l'âme ; c'est l'âme, au contraire, qui anime le corps et le gouverne : il est son principe vital. Le corps ressemble à un instrument, tandis que l'âme possède l'intelligence de l'artiste[10]. » Il relève ici avec beaucoup de

[1] Lib. III, c. XXIX, 2-4. — [2] Lib. III, c. XVIII, n. 7. — [3] Lib. V, c. XXXVI, n. 3. — [4] Lib. II, c. XXII. — [5] Lib. III, c. XXII, n. 4. — [6] V, c. XIX. *(Cit. du trad.)* — [7] Lib. III, c. XX, n. 4. — [8] IV, XVI, n. 2; V, XX, n. 2. — [9] Lib. III, c. XXIII, n. 3; lib. IV, c. XXVIII, n. 2. — [10] Lib. V, c. VI, n. 1.

force la liberté morale : « Dieu a donné à l'homme, aussi bien qu'aux anges, la faculté de choisir le bien comme le mal, afin que ceux qui seraient obéissants possédassent le bien à juste titre; car s'ils le reçoivent de Dieu, ce sont eux qui le conservent... Si quelqu'un ne veut pas obéir à l'Evangile, il est libre assurément, mais il agit contre ses intérêts[1]. » Il combat avec la même énergie l'homme psychique et l'homme pneumatique des gnostiques : « Ici, nous sommes tous égaux, tous enfants de Dieu; la différence entre le bon et le méchant vient uniquement de la libre détermination de l'homme, qui fait les uns enfants de Dieu, les autres enfants du démon[2]. » Il proclame aussi l'existence du péché originel : « En offensant Dieu dans la personne du premier Adam, et en n'obéissant pas à ses prescriptions[3], nous avons hérité la mort, » *mortem hæreditavimus*[4]. « Les hommes ne sont guéris de l'ancienne morsure du serpent qu'en croyant en Celui qui, selon la ressemblance de la chair du péché, a été élevé de terre sur l'arbre du martyre[5]. » Il fait une belle description de l'âme humaine créée à l'image de Dieu : « Ce n'est pas vous qui faites Dieu, c'est Dieu qui vous fait. Que si vous êtes son ouvrage, attendez la main de l'Artiste qui fait tout en temps opportun, et qui le fait pour vous, qui êtes son œuvre. Offrez-lui donc un cœur tendre et docile (par la foi et la soumission), et conservez la forme que vous a imprimée l'Artiste. C'est ainsi que vous recevrez en vous les effets de son art et deviendrez un parfait ouvrage de Dieu. »

8. Après avoir dit, en traitant de l'Incarnation, que le Verbe a effacé les péchés de l'homme en vertu de la miséricorde divine, qu'il a renouvelé l'image de Dieu et achevé l'œuvre de la rédemption, il indique par quels moyens l'homme peut se l'approprier : c'est par les sacrements. Saint Irénée traite surtout du baptême, de la pénitence et de l'Eucharistie. Le baptême est nécessaire, « car, sans cette eau céleste, nous ne pourrions pas être unis à Jésus-Christ. Par le bain qui doit nous rendre incorruptibles, nos corps lui ont été unis, et par l'esprit nos âmes. Tous deux sont donc nécessaires parce que tous deux développent en nous la vie divine. » Le changement qu'il opère, saint Irénée le compare à l'olivier amélioré par la

[1] Lib. IV, c. XXXIII, n. 4. — [2] Lib. IV, c. XLI, n. 2. — [3] Lib. V, c. XX, n. 2. — [4] Lib. V, c. I, n. 3. — [5] Lib. IV, c. II, n. 7.

greffe. Il fait de nous des hommes spirituels et nous confère un nom nouveau, symbole de cet heureux changement [1]. Il réclame aussi le baptême des enfants, *infantes*, qu'il spécifie par le mot *parvuli*. A l'égard de la pénitence, le saint déclare que de son temps on confessait aussi les péchés secrets [2], et que cette confession se faisait quelquefois publiquement [3].

9. Mais c'est principalement sur l'Eucharistie qu'il entre dans des détails pleins d'intérêt. L'Eucharistie, dit-il, est le corps et le sang du Christ, puisqu'en vertu d'un acte divin précis (ἐπίκλησις) le pain et le vin deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ [4]. De ce changement substantiel du pain et du vin par la consécration, *in quo (scilicet) pane gratiæ auctæ sunt*, il déduit la toute-puissance et la divinité de Jésus-Christ [5], de même qu'il voit dans le corps de Jésus-Christ, en tant qu'il est la nourriture de notre propre corps, un gage de notre résurrection [6]. En comparant l'Eucharistie avec l'offrande des prémices dans l'Ancien Testament, il en conclut qu'elle est aussi un sacrifice, sacrifice très-pur prédit en ces termes par le prophète Malachie : En tout lieu, on offre à mon nom la victime et le sacrifice sans tache. « Lorsque le Sauveur appela le calice son sang, il enseigna le sacrifice, *oblatio*, de la nouvelle alliance, que l'Eglise a reçu des apôtres et qu'elle offre à Dieu dans le monde entier [7]. » Et ce sacrifice que le Seigneur a ordonné d'offrir, *Verbum Dei quod offertur Deo*, est accepté de Dieu comme un sacrifice pur et agréable, *sacrificium purum et acceptum* [8].

L'Eglise doit le renouveler sans interruption, *frequenter et sine intermissione*, parce que Jésus-Christ, son chef, étant entré en union intime avec elle, l'offre continuellement à son Père dans la même obéissance avec laquelle il lui a été soumis lui-même jusqu'à la mort de la croix [9].

10. Mais ces dons si excellents, continue saint Irénée, accroissent les obligations morales des chrétiens de la nouvelle alliance : « La loi de l'ancienne alliance étant destinée à des

[1] Lib. III, c. XVII, n. 1-3. — [2] Lib. I, c. VI, n. 3; lib. I, XIII, 5. — [3] Lib. I, XIII, 7. — [4] Lib. V, II, 3. — [5] Lib. IV, XVIII, 4. — [6] Lib. V, II, 3. — [7] Lib. IV, I, 11, 17, 5. — [8] IV, XVIII, 1. — [9] Lib. IV, c. XVIII, n. 6. Cf. Opfenmuller, *Sanctus Irenæus, de Eucharistia ut sacramento et ut sacrificio*, Bamb., 1867.

esclaves, instruisait l'âme par des choses extérieures et corporelles, et l'attirait en quelque sorte par un lien sous l'obéissance de la loi, afin que l'homme apprît à servir Dieu. Mais la Parole (le Verbe) a affranchi l'âme et enseigné à l'homme de s'en servir librement pour purifier le corps. Les liens de la servitude devaient donc être enlevés, afin que le chrétien obéît à Dieu sans contrainte. Ici, les obligations de la liberté s'agrandissent, la subordination au Roi devient plus étroite, afin que personne ne retourne sur ses pas et ne comparaisse indigne devant Celui qui l'a établi dans la liberté. Si le respect et l'obéissance envers le père de famille sont les mêmes chez les esclaves que chez les hommes libres, la confiance de ces derniers doit être plus grande, parce qu'il est plus grand et plus glorieux d'agir dans la liberté que d'obéir dans la servitude. C'est pourquoi le Seigneur a remplacé ce précepte : « Vous ne commettrez point d'adultère, » par celui-ci : « Vous ne convoiterez point; » et au lieu de dire : « Vous ne tuerez point, » il a dit seulement : « Vous ne vous fâcherez point, » et au lieu de dire : « Vous ne commettrez point d'usure, » il a dit : « Vous distribuerez vos biens aux pauvres, et vous aimerez, non-seulement votre prochain, mais encore vos ennemis [1]. »

11. Sur l'âme humaine, saint Irénée a des vues particulières qui ne concordent pas avec la doctrine générale de l'Eglise. Il ne pouvait pas concevoir qu'elle fût d'une nature purement spirituelle : *Incorporales animæ quantum ad comparationem mortalium corporum.* Avec Justin, il croyait que l'immortalité n'était pas une de ses propriétés essentielles, mais un pur don de Dieu [2].

Sur les fins dernières, en terminant son livre, il se montre partisan du millénarisme, qu'il considère comme une période de préparation et de purification pour une félicité plus parfaite. Il invoque l'autorité d'Isaïe, d'Ezéchiel et de Daniel dans l'Ancien Testament, et dans le Nouveau, saint Matthieu, XXVI, 26; saint Paul, *Rom.*, VIII, 19, et l'Apocalypse, ainsi que Papias. Toutefois, « cet empire, où le Christ, après son avènement, règnera avec les justes ressuscités, » il ne l'appelle jamais un règne de mille ans. Il avoue aussi que ce sentiment est contredit par ceux qui passent pour orthodoxes. Il croit

[1] Lib. IV, n. 2-3. — [2] Lib. V, c. VII, n. 1; lib. II, c. XXXIV, n. 2, 4.

notamment que les âmes des justes, au lieu d'entrer au ciel et de voir Dieu face à face après leur mort et le jugement particulier, attendent la résurrection générale dans un lieu intermédiaire. Il n'excepte que les martyrs ; « de là vient que, partout et toujours, l'Eglise, dans son amour pour Dieu, envoie d'avance au Père un grand nombre de martyrs[1]. »

12. Nous devons signaler encore comme digne de remarque ce que le saint docteur dit « du but et des limites de la science chrétienne ; » nous ne devons point lui demander un agrandissement du dogme, mais seulement l'explication de certains problèmes difficiles. « S'il est (parmi nous) des hommes qui se distinguent plus ou moins par leur savoir, cela ne vient pas de ce qu'ils ont le droit de changer le fond (de la doctrine révelée), et d'imaginer (comme les gnostiques) en dehors de l'auteur, du créateur et du conservateur de l'univers, un autre Dieu, un autre Christ ou premier-né ; cela vient de ce qu'ils interprètent selon les enseignements de la foi tout ce qui est énoncé dans les paraboles ; de ce qu'ils expliquent et développent ce que Dieu a fait pour le salut du genre humain, pourquoi il a supporté patiemment la chute des anges infidèles et la désobéisssance des hommes, pourquoi il a donné plusieurs Testaments et quel est le caractère de chacun, pourquoi le Verbe s'est incarné, a souffert, et n'a paru qu'après un si long temps, pourquoi notre corps mortel sera revêtu de l'immortalité, et notre corps corruptible, de l'incorruptibilité, » etc.; car c'est à ce propos et pour des cas semblables que l'Apôtre s'est écrié : « O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables[2] ! »

C'est dans ces bornes que se tenait saint Irénée dans ses explications de la foi chrétienne et sa réfutation du gnosticisme. Quoique très-versé dans les connaissances spéculatives, il préférait généralement la méthode historique, qui est celle du simple fidèle ; attaché sans réserve aux enseignements de l'histoire et de la tradition apostolique, il lui arrivait quelquefois de qualifier de dangereuse l'application de la philosophie à la théologie. Peut-être les tristes expériences des gnostiques avaient-elles contribué à l'affermir dans cette persua-

[1] IV, XXXIII, n. 9. — [2] Lib. I, c. X, n. 3.

sion. Le vrai gnostique, à ses yeux, c'est le parfait chrétien, qui a reçu l'esprit de Dieu et sur qui cet esprit repose [1]; celui qui, exempt de vanité et d'orgueil, a une notion exacte de toute la création et de son auteur, le Dieu tout-puissant; celui qui honore toujours le même Dieu, le même Verbe de Dieu, n'eût-il été révélé que maintenant, toujours le même Esprit qui se répand sur le genre humain depuis l'origine du monde, bien qu'il ait été tout récemment répandu sur nous [2].

Du Nouveau Testament, saint Irénée cite toutes les Ecritures, excepté l'Epître de saint Jude, la seconde de saint Pierre et la troisième de saint Jean. Il dit que les quatre Evangiles sont un seul Evangile sous quatre formes différentes, mais animé d'un seul Esprit. Il n'y en a ni plus ni moins, de même qu'il n'y a que quatre parties de la terre où l'Eglise soit répandue [3].

Somme toute, nous devons constater depuis Justin un progrès très-sensible dans la littérature chrétienne. Un des grands mérites de saint Irénée est d'avoir exploré à fond les deux sources de la foi, assigné la tâche de la science chrétienne, admirablement saisi et développé la plupart des vérités de la foi, la hiérarchie épiscopale et la prééminence du Saint-Siége. Nous savons, grâce à lui, « que le torrent du dogme et de la morale sacrée, qui depuis Jésus-Christ s'est frayé la voie, avec une force irrésistible, à travers des obstacles de toute nature, est le même que celui qui traverse maintenant l'Eglise catholique. »

Cf. l'abbé Prat, *Hist. de S. Irénée;* Bœrhinger, *Hist. de l'Eglise en biographies,* 2e éd., 1 vol., Ceillier, éd. 1re, t. II; éd. 2e, t. I; Mœhler, *Patrol.,* p. 330. Stieren, dans son édition, tome I, p. XXIV-XXXIV, traite longuement et avec beaucoup de soin des éditions de saint Irénée faites sur l'édition *princeps* d'Erasme. La meilleure est celle du bénédictin Massuet, Paris, 1712, in-fol., réimprimée à Vienne avec les fragments retrouvés par Pfaff et des éclaircissements, par Stieren, Lips., 1853, 2 vol in-8°. Ces deux dernières sont réimprimées dans Migne, sér. gr., t. VIII, avec des notes critiques et littéraires. De Massuet en particulier, voyez *Dissertationes III prævіæ.* Ed. Harvey, Cantabr., 1857. Freppel, *Saint Irénée* (*Revue des sciences ecclésiastiques,* t. VI).

[1] Lib. IV, c. XXXIII, n. 1. — [2] Lib. III, c. XX, n. 2. — [3] Lib. III, cap. XI, n. 8.

§ 28. Caïus, prêtre romain (mort vers 220).

La *Lettre de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe* ayant parlé de Caïus comme d'un disciple de saint Irénée, Lemoine en a conclu qu'il était originaire de Corinthe et qu'il était allé à Rome avec saint Irénée. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, le revendiquent au contraire pour leur compatriote. Ce qui est certain, c'est qu'il se trouvait à Rome sous le pape Zéphyrin et qu'il y discuta avec Proclus. Saint Jérôme lui donne le titre de prêtre, Photius celui d'évêque, τῶν ἐθνῶν ἐπίσκοπος. Eusèbe l'a surnommé λογιώτατος ἀνηρ, à cause des talents qu'il a déployés dans la défense du christianisme; il le vante surtout comme un fougueux antagoniste des millénaires. On suppose qu'il mourut vers 220.

Il ne reste de ses écrits que des fragments conservés dans Eusèbe, saint Jérôme, Théodoret et Photius.

1. *Réfutation du montanisme,* conservée dans le *Dialogue contre Proclus,* un des coryphées de cette erreur en Orient. Saint Jérôme appelle ce travail *insignis;* Photius, qui le qualifie de σπουδαῖα, le cite sous le titre de Κατὰ Προκλου, *Contre Proclus.*

2. Théodoret[1] lui attribue encore le *Parvus labyrinthus* dirigé contre l'hérésie d'Artémon et de Théodote. Photius l'appelle Γαΐου ποίημα; on a cru, mais à tort, qu'il s'en trouvait des fragments dans Eusèbe[2]; cet historien déclare lui-même qu'il ne cite que des paroles tirées d'un écrit anonyme contre Artémon.

D'après les *Philosophumena,* complétés par de récentes découvertes, et d'après les recherches laborieuses faites sur l'auteur, quelques critiques ont attribué à Hippolyte l'ouvrage *Sur l'Univers* ou sur la cause de l'univers, que Photius assigne à Caïus. Déjà précédemment on avait rejeté cette opinion, longtemps accréditée, que Caïus était l'auteur du fragment qui se trouve dans Muratori[3], et qui contient les plus anciens renseignements que nous ayons sur le canon du Nouveau Testament.

[1] *Hæret. fab.*, II, v. — [2] *Hist. eccl.*, V, XXVIII. — [3] *Antiq. ital.*, t. III, p. 854 et suiv.

Cf. Hug, *Introd. au N. Test.*, 1er vol., p. 123, et Kirchofer, *Collection des sources de l'histoire du canon du N. Testam.* Les fragments qui ont été attribués à Caïus et qui ont été conservés se trouvent dans Gallandi, *Biblioth.*, t. II; dans Routh, *Reliq. sacr.*, t. II, et dans Migne, sér. gr., t. X, au commencement, avec des Prolégomènes. Cf. Ceillier, t. II; Lumper, part. VII, p. 17; Mœhler, *Patrol.*, p. 617.

§ 29. Hippolyte.

Voir les *Prolégomènes* dans l'édition des Œuvres d'Hippolyte, par Fabricius, Hamb., 1716; Gallandi, *Biblioth.*, t. II, c. XVIII; Migne, série grecque, t. X.

Ce nom appartient à plusieurs hommes remarquables de l'antiquité, que l'on a souvent confondus ensemble, aussi bien que les renseignements qui les concernent. Celui qui nous occupe passe généralement pour avoir été évêque de *Portus Romanus*. La plupart ont cru qu'il s'agissait de Porto, dans le voisinage de Rome, ou de Aden, ville maritime romaine de l'Arabie. C'est seulement depuis que les *Philosophumena* ont été complétés, et depuis les nombreuses recherches dont ils ont été l'objet, que nous connaissons un peu sa personne et sa vie[1].

Hippolyte aurait été disciple de saint Irénée, contemporain d'Origène et de l'antitrinitaire Bérylle de Bostra. Fixé ensuite à Rome, il aurait pris une part active aux querelles dogmatiques de ce temps, car il y avait là des représentants de presque toutes les sectes. Mais en combattant les sabelliens et les noétiens, qui soutenaient le patripassianisme, il tomba lui-même dans l'excès opposé, le subordinatianisme. Il défendit aussi le point de vue rigoriste contre la pratique mitigée qui avait prévalu dans le sacrement de pénitence et dont le pape Zéphyrin s'était fait le promoteur.

Convaincu de l'orthodoxie de ses opinions, hautement estimé pour son savoir, après la mort de Zéphyrin il s'éleva, en *qualité d'évêque*, contre son successeur Calixte, qui lui était personnellement odieux et souleva un schisme qui, heureu-

[1] Hieron., *Epist.* LXX *ad Magn.*, et *Catalog.*, c. LXI; Eusèbe, *Hist. eccl.*, lib. VI, c. XX; Epiphane, *Hæres.*, lib. LVII, n. 1; Leont. Byzant., *Lectio III de Sectis*; Zonar., *Anal.*, t. II; G. Syncelli, *Chronogr.*, ad ann. 215, dans Sirmond, *Op.*, t. III, p. 376; Niceph., *Hist.*, lib. IV, c. XXXI.

sement, ne s'étendit pas beaucoup. De là lui est venu, comme Dœllinger l'a prouvé sans réplique, la dénomination d'*Episcopus Portus Romani,* car si des écrivains grecs lui ont donné plus tard le titre d'évêque de Rome, les catalogues des papes et les auteurs occidentaux ne connaissent point de pape sous ce nom [1].

Son schisme peut avoir duré quinze ou seize ans. Plusieurs témoignages attestent qu'avant son martyre il se réconcilia avec le Saint-Siége. Selon toute vraisemblance, il mourut dans le même temps que le pape Pontien, vers 235, car les martyrologes et les liturgies les citent toujours ensemble. De son vivant, ou immédiatement après sa mort, ses partisans lui érigèrent une statue de marbre d'une grande valeur artistique (c'est le plus ancien exemple que nous ayons en ce genre); elle fut retrouvée en 1551, à l'occasion des fouilles pratiquées près de l'église Saint-Laurent à Rome; conservée jusqu'à ces derniers temps dans la bibliothèque vaticane, elle est maintenant au musée de Latran. Son cycle pascal (depuis 223 à 333) et le catalogue (incomplet) de ses écrits, sont gravés sur ce monument.

Plusieurs écrivains ont rendu hommage à ses connaissances : *Nescis,* dit saint Jérôme, *quid in libris ejus primum admirari debeas, eruditionem sæculi an scientiam Scripturarum* [2]. Entre ses ouvrages, nous signalerons surtout :

Travaux d'exégèse.

Contemporain d'Origène, le vrai fondateur de l'exégèse biblique, Hippolyte n'a rien qui rappelle sa méthode et ses procédés. Dans ses commentaires sur la plupart des livres de la Bible, au lieu de poursuivre minutieusement le sens littéral ou le sens allégorique, il procède plutôt par la réflexion et le raisonnement, comme on le voit par les passages cités dans les Chaînes et rapportés par les exégètes postérieurs. Les plus importants sont ses commentaires sur les Psaumes, les Proverbes, le livre de Daniel et sur l'histoire de Suzanne, qui lui paraît une allégorie de l'Eglise chrétienne. Dans le Nouveau Testament, il a donné des explications sur les Evangiles

[1] Voyez Dœllinger, *Hippolyte et Calixte,* Ratisbonne, 1853. — [2] Hier., *Epist.* LXX *ad Magnum.*

de saint Matthieu et de saint Luc, sur l'Evangile de saint Jean et son Apocalypse.

Travaux homilétiques.

Ses homélies sur différents textes de l'Ecriture et sur des fêtes de l'Eglise ont beaucoup d'affinité avec ses travaux sur l'exégèse. Nous n'en possédons non plus que des fragments ; l'homélie Εἰς θεοφάνειαν, en dix chapitres, est la seule complète. On dit qu'il prononça, en présence d'Origène (à Rome ou en Orient ?) une homélie à la louange du *divin Sauveur*. L'*Exhortation à Sévérine* aurait été adressée, selon Dœllinger[1], à Julia Aquilia Severa, seconde femme de l'empereur Héliogabale.

Ouvrages dogmatiques et polémiques.

1. *Demonstratio de Christo et antichristo* (dix-sept chapitres), dédiée à un de ses amis nommé Théophile. Dans ce traité, le plus ancien qui existe sur l'antechrist, Hippolyte expose d'abord que le Verbe a révélé depuis longtemps son incarnation aux prophètes[2], et qu'il est devenu en s'incarnant le ministre de Dieu pour la rédemption de tous[3]. « Il cherche à instruire les ignorants et à ramener dans la droite voie ceux qui se sont égarés. Ceux qui le cherchent dans la foi le trouvent facilement ; ceux qui frappent à sa porte avec des yeux purs et un cœur chaste, il leur ouvre aussitôt... Il désire sauver tous les hommes, les faire tous enfants de Dieu ; il les appelle tous à la virilité parfaite. Car c'est lui, le Fils de Dieu, qui régénère par le Saint-Esprit ceux qui désirent parvenir à l'état d'homme céleste et parfait. »

Considérant l'antechrist comme un être personnel, il cherche à fixer par l'Ecriture son origine, le temps de son arrivée, ses séductions et ses impiétés. Il commente longuement les visions de Daniel, VII, 20, et de Nabuchodonosor, II, 31 et suiv., et trouve dans les dix cornes et dans les dix doigts des pieds un symbole de l'antechrist. Il emprunte aussi des traits pour son tableau à Isaïe, I, 7, et à l'Apocalypse, ch. XVII et XVIII. L'antechrist, dit-il, se fera passer pour Dieu et persécutera l'Eglise. Il finit en exhortant Théophile à s'abstenir de tout péché.

[1] *Hippolyte et Calixte*, p. 24. — [2] Ch. I, II. — [3] Ch. III, IV.

Cependant Hippolyte n'est pas bien sûr que tout cela soit vrai, et il hésite [1].

2. La petite *Démonstration contre les Juifs* (en dix chapitres) semble plutôt détachée du commentaire sur les Psaumes que former un travail à part.

3. *Adversus Platonem de causa universi,* ou *Discours aux Grecs*. Cet écrit, dont il ne reste qu'un fragment, roule sur les idées de Platon touchant l'origine du monde.

4. Il se peut aussi que les dix chapitres *Contre l'hérésie de Noët* ne soient qu'un fragment [2]. L'auteur y combat l'hérésie patripassianiste de Noët de Smyrne, et lui oppose sa propre doctrine sur l'incarnation du Fils.

5. *Sur les Charismes (Apostolica de charismatibus traditio)*. Plusieurs croient, non sans vraisemblance, que l'écrit indiqué sur la statue d'Hippolyte, à Rome, est le même que celui qui figure dans les *Constitutions apostoliques* [3], et qui développe la pensée de l'Apôtre, *I Cor.*, lib. VIII, ch. I, II. Seulement, il était peu séant d'y faire parler les apôtres en leur propre nom et à la première personne.

6. *Philosophumena, seu omnium hæresium confutatio*, dix livres. Avant 1842, le premier livre de cet important ouvrage était seul connu, sous le titre de *Philosophumena Origenis* [4]. Depuis, Mynoides Myna a retrouvé en Grèce les sept derniers livres, dont le manuscrit est conservé à Paris dans la bibliothèque nationale. Le premier éditeur, Miller [5], le considérait aussi comme une œuvre d'Origène [6], tandis que Dunker et Schneider sont d'un avis contraire [7]. Maintenant, après tant de recherches laborieuses, on a cessé de croire à la paternité d'Origène, de même qu'à celle de Caïus, de Tertullien et de

[1] C. I et XXIX. Dœllinger, *Christian. et Eglise.* — [2] *Contra hæresim Noeti*, ed. Lagarde. — [3] Lib. VIII, c. I et II — [4] Orig., *Op.*, t. I, ed. Bened. — [5] Oxon., 1851.

[6] Græce et lat., Gotting., 1859. Migne, sér. grecq., t. XVI, p. 3.

[7] Le manuscrit de Paris (lib. X, c. XXI) contient cette glose marginale : Ὠριγένης καὶ Ὠριγένους δόξα. Comme elle se rapporte à un passage significatif, la profession de foi de l'auteur, on a soupçonné qu'elle pouvait provenir de quelque copiste qui aurait mal entendu cet endroit. On sait que les copistes se servent du signe $\left(\frac{P}{\omega}\right)$ ὡραῖον pour appeler l'attention sur des passages particulièrement importants. Ce signe étant aussi employé dans les écrits d'Origène, un copiste aura rendu cette abréviation par Ὠριγένης au lieu de ὡραῖον. (*Revue autrich. de théol. cath.*, p. 618.

Novatien, alléguée pendant la controverse, et Hippolyte a été généralement reconnu pour l'auteur. Ces obscurités viennent sans doute de ce que ce livre était peu connu de l'antiquité, et qu'on n'y faisait guère usage que du dixième livre sans nommer l'auteur, comme a fait Théodoret. Le premier livre expose les systèmes philosophiques, où l'auteur place le point de départ des hérésies ; viennent ensuite les écoles des brahmes indiens, des druides celtiques et d'Hésiode. Le second et le troisième livres font encore défaut. Le quatrième traite de la magie, de l'astrologie et des divers systèmes de superstition ; le cinquième jusqu'au neuvième cite les doctrines de trente-trois hérétiques, parmi lesquels figure au neuvième livre le pape Calixte ; l'auteur termine par les écoles juives des esséniens, des pharisiens et des sadducéens. Le dixième livre est une longue récapitulation de l'ouvrage, qui se ferme par un coup d'œil sur la propagation du peuple de Dieu en Palestine (plus ancien, dit Hippolyte, que les Chaldéens, les Egyptiens et les Grecs), par la profession de foi de l'auteur, remplie d'erreurs, et par une exhortation à reconnaître le vrai Dieu [1].

Quoique souvent d'accord avec saint Irénée et les auteurs grecs qui ont traité des hérésies, Hippolyte fournit souvent des données toutes nouvelles qui facilitent singulièrement l'intelligence des systèmes hérétiques : quelquefois même il les contredit directement ; aussi la publication des *Philosophumena* a-t-elle modifié bien des vues et des jugements. Cependant il ne faudrait pas exagérer la valeur de ces données nouvelles [2].

Le cycle pascal d'Hippolyte, gravé sur sa statue, paraît avoir excité une attention particulière ; il disait que tous les seize ans Pâques retombait le même jour, ce qui est faux.

[1] Voir sur les éditions de Dunker, Schneidewin et de Cruice (recensuit, latine versit, notis variorum suisque instruxit, Paris., 1860), le docteur Nolte dans la *Revue de Tubing.*, 1861 et 1862, avec différentes corrections ; sur celle de l'abbé Cruice, Krauss, dans la *Revue autr. de théol. cath.*, 1862. Ont écrit sur Hippolyte : Moretti, Rome, 1752 ; Ruggieri, *De Portuensi S. Hippolyti sede dissertatio*, Rome, 1771. Sur l'auteur même : Fessler, Hergenrœther, Dœllinger, Freppel, Le Normant, Cruice, Pitra, de Rossi, Armellini, Wordsword, Bunsen, Baur, Jacobi, Volkmar *(Hipp. et ses contemp. de Rome)*, Zurich, 1855. Ces travaux ont été appréciés par Dœllinger (*Hipp. et Cal.*, ou *l'Eglise rom. dans la prem. moitié du troisième siècle*, Ratisb., 1853) ; par Hergenrœther, *Hipp. ou Novatien ?* dans la *Revue autr. de théol. cath.*, 1863.

[2] Hilgenfeld, dans la *Revue* citée, 1862.

On a publié de nos jours, en d'excellentes éditions, et attribué à Hippolyte les ouvrages suivants : *Canones* (38) *S. Hippolyti arabice e codicibus romanis cum versione latina, annotationibus et prolegomenis*, ed. Haneberg, Monach., 1870. Comp. *Theol. Liter.-Blatt*, de Bonn, 1870, n. 2.

Nous ne sommes pas bien certains que le Σύνταγμα κατὰ πασῶν αἱρέσεων et le Λαβύρινθος[1], de même que le Σμικρὸς λαβύρινθος[2], soient d'Hippolyte ; il ne nous semble pas qu'ils aient quelque rapport avec les *Philosophumènes*.

D'autres écrits d'Hippolyte sont entièrement perdus, tels que : Περὶ Θεοῦ (?) καὶ σαρκὸς ἀναστάσεως *(De Deo et carnis resurrectione)* ; Περὶ τ᾽ἀγαθοῦ καὶ πόθεν τὸ κακόν *(De bono et unde malum)* ; d'autres n'ont pas même de titres certains : Ὠδαὶ εἰς πάσας Γραφάς *(Odæ in omnes Scripturas)* ; peut-être Πρὸς πάσας τὰς αἱρέσεις *(Adv. omnes hæreses)*. Les fragments d'un ouvrage contre *Beron* et *Hélix* (peut-être Κατὰ Βήρωνος καὶ ἡλικιωτῶν), *Contre Beron et ses amis*, sont évidemment apocryphes[3].

Le style d'Hippolyte, un des meilleurs auteurs ecclésiastiques, n'est pas d'un atticisme bien pur ; il est parfois guindé[4]. Cependant il appartient pour la forme aux meilleurs auteurs ecclésiastiques.

Doctrine d'Hippolyte.

1. Sur la Trinité, il professait le subordinatianisme et se servait de la terminologie usitée avant l'apparition de l'arianisme. Pour lui, le Logos n'est que la raison *impersonnelle* du Père ; par un acte de la volonté du Père, il est devenu une personne distincte, et Fils de Dieu par l'incarnation seulement. Voici peut-être l'expression la plus choquante de toute sa théorie du Verbe : « Si Dieu avait voulu faire de vous (ô homme !) un Dieu, il l'aurait pu ; vous en avez une preuve dans le Logos[4]. » Le Saint-Esprit, quoique nommé, n'est point une hypostase particulière ; de là vient que le pape Calixte a accusé l'auteur et les siens de *dithéisme*, δίθεοί ἐστε[5] !

Hippolyte cependant maintient la Trinité et la prouve par ses opérations. A cette question rationaliste : Comment le Père peut-il engendrer, et le Fils être engendré par lui ? il répond : « Vous ne sauriez expliquer vous-même ce qui s'est

[1] Photius, cod. 38. — [2] Théodoret, *Hæret. fab.*, IV, 5 ; cf. Euseb., *Hist. eccl.*, V, XXVIII. — [4] Dœllinger, *Hippolyte*, p. 318. — [3] Voir des jugements anciens et nouveaux dans Migne, série grecque, t. X, p. 381-384. — [4] *Philosoph.*, X, XXXIII. — [5] IX, XII.

passé dans votre génération ; vous qui voyez journellement l'effet parmi les hommes, vous ne sauriez expliquer le *comment,* ni pénétrer l'art indescriptible du Créateur. Contentez-vous de croire que l'homme est l'ouvrage de Dieu. Comment donc pouvez-vous vous enquérir de la génération du Verbe, que Dieu le Père a engendré comme il l'a voulu dans ses impénétrables conseils ? Ne vous suffit-il pas de savoir que Dieu a créé le monde ; voulez-vous scruter encore comment il l'a créé ? Ne vous suffit-il pas que le Fils de Dieu soit apparu pour votre salut, si vous avez la foi ? Voulez-vous sonder aussi la manière dont il a été engendré de Dieu (et de la Vierge) ? *Contr. Noet.,* c. XVI.

2. *De l'Incarnation,* il dit en termes non moins clairs et corrects : « Nous savons que le Verbe a pris un corps dans le sein de la Vierge et porté le vieil homme en adoptant une forme nouvelle ; il a parcouru dans sa vie tous les degrés de l'âge, afin de servir de loi à tous les âges[1]. » Il insiste principalement sur l'incarnation du Verbe et sur la réalité de son corps, οὐ κατὰ φαντασίαν ἀλλ' ἀληθῶς γενόμενος ἄνθρωπος[2], et pour dépeindre ses travaux, il compare le Christ avec Adam : « Le Verbe premier-né cherche la première créature Adam dans le sein de la Vierge ; celui qui vit à jamais cherche celui qui est mort par la désobéissance ; celui qui est du ciel appelle en haut celui qui est de la terre ; celui qui est libre a voulu par la servitude affranchir l'esclave[3]. » C'est pour la même fin qu'il est mort sur la croix, c'est pour racheter l'homme perdu[4].

3. Voici comment il parle de la création : « Dieu n'avait rien qui lui fût contemporain, quand il résolut de créer le monde. Il nous suffit donc de savoir que rien n'était contemporain de Dieu, qu'il n'existait que lui[5]. »

4. « L'Eglise, selon lui, est un vaisseau en pleine mer, ballotté par les flots, mais qui ne périt point, car il est dirigé par un pilote habile, Jésus-Christ. Avec le trophée de la croix du Christ, l'Eglise triomphe de la mort, et avec les autres moyens dont elle dispose, elle conquiert le monde[6]. » L'Eglise

[1] *Philosoph.,* X, XXXIII. — [2] *Cont. Noet.,* c. XVII. — [3] *Serm. de cant. magn.,* ap. Theodoret., *Dial. II;* Migne, t. X, p. 866. — [4] *De Christo et antich.,* c. IV. — [5] *Philosoph.,* X, XXXII ; *Cont. Noet.,* X. — [6] *De Christo et antich.,* LIX.

est aussi « une chaste épouse, à laquelle les hérétiques osent faire violence[1], » comme à une nouvelle Suzanne. Les ministres de l'Eglise sont les évêques, les prêtres et les diacres. Comme saint Irénée, notre auteur donne aussi le nom de prêtres aux évêques[2].

5. Hippolyte a quelques beaux passages sur le baptême et l'Eucharistie. Il nomme le *baptême* l'eau jaillissante du salut : « Le Logos est descendu vers l'homme pour le laver dans l'eau et dans l'Esprit ; il l'a régénéré à l'incorruptibilité de l'âme et du corps, en lui inspirant l'esprit de vie et en le revêtant d'une armure impénétrable. — Celui qui descend avec foi dans ce bain de la régénération, renonce au mal et se dévoue à Jésus-Christ. Il sort du baptême, resplendissant comme le soleil, des rayons de la justice[3]. »

Eucharistie. « Chaque jour son corps précieux et immaculé est consacré et offert sur la table mystique et divine en souvenir de cette première table à jamais mémorable où fut célébré le mystérieux et divin repas. » Dans le commentaire de ces mots : *Venite, comedite panem meum,* il représente l'Eucharistie comme sacrifice : « Il a donné sa chair divine à manger, et son sang précieux à boire pour la rémission des péchés[4]. »

La législation de l'Eglise sur le mariage ressort nettement de l'accusation intentée à Calixte par Hippolyte, d'avoir outrepassé les bornes de la modération[5].

6. A ceux qui niaient la résurrection des morts, il disait : « Si vous croyez avec Platon que Dieu a fait l'âme immortelle, vous devez croire aussi qu'il a le pouvoir de ranimer le corps et de lui conférer l'immortalité ; rien n'est impossible à Dieu[6]. » Sur ce point, comme d'autres auteurs avant et après lui, l'auteur est millénaire.

7. Dans son rigorisme outré, Hippolyte reprochait au pape Calixte d'offrir à tous les pécheurs la rémission de leurs péchés. Mais ici, comme à propos du Logos, c'est la doctrine du pape qui est restée orthodoxe ; de là les honneurs qui furent rendus à son tombeau dans les catacombes.

Voir dans Dœllinger (*Hippolyte,* p. 111), la justification du pape Calixte

[1] *Dan.,* XIII, 15, 22. — [2] Dœllinger, *Op. cit ,* p. 459. — [3] *Hom. in Theoph.,* VIII et X. — [4] *Fragm. in prov.,* IX, 1 ; Migne, série grecque, t. X, p. 626. — [5] Dœllinger, *Op. cit.,* p. 158 et suiv. — [6] *De causa universi,* c. II et III.

contre les accusations d'Hippolyte. Cf. Ceillier, éd. 1re, t. II, p. 316; éd. 2e, t. I, p. 607; Mœhler, *Patrol.*, p 58.

§ 30. **Archélaus de Cascar** (vers 278). — **Alexandre Lycopolites.**

Archélaus, évêque de Cascar vers 278, et selon d'autres de Carrhes, en Mésopotamie, est connu pour sa discussion avec Manès (Mani ou Manichée), fondateur de la secte manichéenne et de la Gnose persane. Corbicius (Cubricus), un esclave affranchi qui prit dans la suite le nom de Manès, était en possession des richesses littéraires de Scythianus; familiarisé avec la philosophie grecque et avec le christianisme, il essaya de fonder, vers le milieu du troisième siècle, une nouvelle religion universelle, qu'il prêcha d'abord en Palestine. Mais il échoua.

Manès, appuyé par un bienfaiteur non dépourvu de culture, entreprit de développer ce système religieux et de le propager dans la Perse, sa patrie. Contrairement aux espérances qu'on lui avait fait concevoir, il ne parvint pas à convertir un prince persan, et fut jeté en prison. Il s'évada et se rendit à Cascar, en Mésopotamie, près d'un chrétien nommé Marcel, qui jouissait d'une grande notoriété. Il ne tarda pas à être connu de l'évêque de ce lieu, Archélaus. Celui-ci, désireux de s'opposer aux progrès de la nouvelle hérésie, offrit à Manès de disserter avec lui dans une conférence publique, à laquelle furent invités des savants de toute espèce, qui devaient être les arbitres du débat.

Nous avons encore les actes de cette controverse, *Acta disputationis cum Manete hæresiarcha,* la plus ancienne et sans doute la meilleure source à consulter sur le manichéisme. On ne sait pas au juste s'ils ont été écrits par Archélaus lui-même, comme le veulent saint Epiphane[1] et saint Jérôme[2], ou si, comme le prétend Photius[3], ils ont été d'abord rédigés en syriaque, puis traduits en grec. Saint Cyrille de Jérusalem[4], saint Epiphane[5] et Socrate[6] les connaissaient en grec; ils en donnent des extraits et attestent ainsi leur authenticité.

En dehors de ces fragments grecs, nous n'avons de l'ensemble qu'une version latine du cinquième ou du sixième

[1] *De hæres.*, lib. LXVI, c. XXI. — [2] *Catal.*, LXXII. — [3] *Biblioth.*, cod. 85. — [4] *Catech.*, VI. — [5] *Hæres.*, LXVI, c. XXVI. — [6] *Hist. eccl.*, I, II.

siècle, altérée en bien des endroits, abrégée ou interpolée. Si l'on en juge par ses caractères généraux et par des substitutions de mots surprenantes, elle doit avoir été faite sur le grec.

Ces Actes offrent un tableau saisissant et agréable de la controverse. Ils commencent par des renseignements sur la personne de Manès et sur l'occasion de la controverse. On y trouve en outre une lettre de Manès et d'un de ses disciples sur les principales doctrines du manichéisme, ch. I-III. Manès ouvre le débat en déclarant « qu'il est le Paraclet promis par Jésus-Christ pour purifier la religion chrétienne des superfétations juives qui la défiguraient et pour la conduire à sa perfection. » Puis il développe sa doctrine des deux principes, de la lumière et des ténèbres. Archélaus la réfute avec une grande vigueur de dialectique, montre les contradictions palpables qu'elle renferme, sa futilité et son inconsistance, et défie son auteur de pouvoir justifier d'une mission divine qui l'autorise à l'annoncer (ch. III-XXXIX).

Les juges s'étant prononcés contre lui, Manès se réfugia à Diodoris, non loin de Cascar, pour y entamer une nouvelle dispute avec le prêtre Diodore. Celui-ci, moins familiarisé avec la controverse, demanda à Archélaus des renseigements sur les rapports de l'ancienne loi avec la nouvelle, et fit un assez bon emploi des instructions qui lui furent adressées. Mais ayant entamé ensuite une discussion sur « l'incarnation du Verbe divin, » niée par Manès, il reçut fort à propos, car il se sentait mal à l'aise sur ce terrain, la visite d'Archélaus, qui remporta sur Manès une victoire aussi décisive que la précédente. Il lui prouva qu'en niant l'incarnation du Verbe, il niait également la résurrection et le dernier jugement, ainsi que la dignité et la liberté morale de l'homme.

Cette critique impitoyable a fourni dans tous les temps d'excellents matériaux pour réfuter et apprécier le système du manichéisme. C'est là, avec les renseignements qu'il donne sur la personne de Manès et sur sa doctrine, ce qui constitue la valeur de cet écrit, aussi intéressant qu'instructif. Hégémonius y a joint en appendice des détails sur la vie subséquente et sur la fin tragique de Manès, qui fut écorché tout vif (ch. XL-XLV[1]).

[1] La première édition de ces *Actes* a été publiée d'après un manuscrit du Vatican, par Zacagni, dans les *Collectanea monum. vet. Eccles. gr. et lat.*,

C'est ici le lieu de mentionner Alexandre, évêque de Lycopolis, dans la province égyptienne de la Thébaïde. Il fut probablement le prédécesseur de l'évêque Mélèce, à la fin du troisième siècle. Il avait été élevé dans la paganisme et fut quelque temps attaché au manichéisme. Après avoir reconnu la vérité de la doctrine catholique et renoncé à cette secte, il devint évêque de Lycopolis (de là son sermon de *Lycopolites*), écrivit un traité *Adversus manichæorum placita,* autre source importante à consulter pour la connaissance du système manichéen. On y désirerait seulement un style plus clair et plus coulant[1].

§ 31. L'Ecole catéchétique d'Alexandrie.

Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, x; Quericke, *De Schola quæ Alexandr. floruit catech.*, Halle, 1824. Contre lui, sous le même titre : Hasselbach, Stettin, 1839; Jules Simon, *Hist. de l'Ecole d'Alex.*, Paris, 1845; Vacherot, *Hist. critiq. de l'Ecole d'Alexandrie,* Paris, 1851, avec les observations de l'abbé Gratry; Redepenning, *Vie et doctrine d'Origène,* Bonn, 1841, p. 54 et suiv.

L'école d'Alexandrie, dont les origines sont controversées parmi les savants, parce qu'elle a été citée sous des noms divers, a exercé une influence considérable sur les progrès et principalement sur le caractère scientifique de la littérature chrétienne[2].

Eusèbe ayant dit de cette institution qu'il nomme διατριβὴ τῶν πιστῶν, διδασκαλεῖον τῶν ἱερῶν λόγων, διδασκαλεῖον τῆς κατηχήσεως, qu'elle existait à Alexandrie « selon une ancienne coutume, » et saint Jérôme l'ayant fait remonter jusqu'à Jean-Marc, le fondateur de la chrétienté de cette ville, il est à croire qu'elle ne fut d'abord destinée qu'à l'instruction élémentaire des nouveaux chrétiens. Centre de l'érudition juive et païenne, foyer d'opinions philosophiques et d'hérésies nombreuses, Alexandrie sentit bientôt le besoin d'une institution scientifique qui

Rome, 1698. Fabricius l'a reproduite en son édition *Oper. S. Hippolyti.* La meilleure et la plus complète édition est de Gallandi, *Biblioth.*, t. III; Routh., *Relig. sacræ,* ed. 2, t. V. Voyez aussi Mansi, *Collect conc.*, t. I.

[1] Photius a le premier mentionné cet auteur dans son *Epitome de Manich.* Voy. Montfaucon, *Biblioth. coisl.*, p. 344. Au dix-septième siècle, Léon Allatius en donna quelques fragments, puis Combéfis le publia en entier dans son *Auct. novissim. Biblioth. Patr.*, pars. II; de même Gallandi, dans *Biblioth. vet. Patr.*, t. IV; Migne, sér grecq., t. XIII.

[2] Voy. Redepenning, p. 57, note 1.

fournirait aux clercs et aux laïques chrétiens des moyens de défendre leur croyance contre les attaques des païens et des Juifs, et contre les subtilités des hérétiques. Pour répondre à ces besoins multiples, on s'appliqua surtout à l'étude de l'Ecriture sainte et à l'exégèse. Grâce à ces efforts et aux hommes célèbres qui le dirigeaient, cet établissement théologique, qu'on continua d'appeler l'école catéchétique d'Alexandrie, prit un caractère accentué, une direction précise, qui provoqua bientôt, sur le terrain de la théologie scientifique, de nombreuses dissidences.

Pantène passe pour avoir été le premier chef de cette école savante. Né en Sicile, suivant une indication de Clément d'Alexandrie [1], partisan, dans sa jeunesse, des doctrines stoïciennes [2], converti ensuite par un disciple des apôtres, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'Ecriture [3], jusqu'au moment où il fut nommé chef de cette école. Sa réputation de philosophe, de théologien et d'exégète se répandit au loin. Du fond des Indes (s'agit-il des Indes proprement dites, ou de l'Arabie du sud?) on exprima le désir d'entendre l'Evangile de sa bouche. Il s'y rendit avec l'agrément de Démétrius, son évêque, et on prétend qu'il y trouva l'Evangile de saint Matthieu en hébreu [4]. De retour à Alexandrie, il continua ses travaux jusqu'en 212, suivant saint Jérôme; selon d'autres indices, il n'aurait déjà plus été là vers 202. On lui doit, outre ses leçons verbales, plusieurs commentaires sur l'Ecriture sainte, dont il ne reste que de maigres fragments [5].

Il eut pour successeur, au troisième siècle, Clément d'Alexandrie, qui parle souvent de lui avec admiration, puis Origène, Héraclas, Denis le Grand, Pierius (le jeune Origène), Achillas, Théognoste et Pierre le Martyr; au quatrième siècle, Didyme l'Aveugle et Rhodon, avec lesquels s'éteignit cette remarquable institution [6].

[1] *Stromat.*, I, 1. — [2] Hier., *Catalog.*, c. XXXVI; Euseb., *Hist.*, V, X. — [3] Photius, *Cod.* 118. — [4] Hieron., *Ep.* LXX *ad Magn.* — [5] Halloix, *Vita Pantæni*, p. 851; Ceillier, 2e éd., t. I, p. 235-239; Tillemont, t. III, p. 170; Mœhler, *Patrol.*, p. 399. — [6] Voyez Reischl, *les derniers Maîtres de l'Ecole chrétienne d'Alexandrie*, dans la *Revue théol.* d'Hildesheim, 1851, p. 293.

§ 32. **Clément d'Alexandrie** (mort vers 217).

Cf. *Notitia hist. litterar. in Clem. Alex.*, dans Fabric., *Bibl. græca*, édit. Harless, t. VII, et Potter, Préface de son édition des *Œuvres de Clément*, Paris, 1715; réimprimés tous deux, avec les *Testimonia veterum de Clemente*, dans Migne, sér. gr., t. VIII.

Titus-Flavius Clemens, né vraisemblablement à Athènes, avait parcouru, durant le cours de ses études littéraires, tous les systèmes philosophiques et religieux, sans y trouver l'entière satisfaction qu'il y cherchait. Ce bonheur ne lui échut que lorsqu'il entendit les leçons de Pantène, chef de l'école d'Alexandrie. Désormais, « il passa du culte criminel du paganisme à la foi au divin Rédempteur et à la rémission des péchés. » Chrétien et prêtre de l'école d'Alexandrie, il conserva cependant le goût des études philosophiques, et, comme Justin, il retint de la philosophie païenne, de Platon surtout, tout ce qui lui parut compatible avec le christianisme.

Nommé successeur de Pantène par l'évêque Démétrius (quand?) il accrut encore la renommée de l'école d'Alexandrie. Obligé de prendre la fuite en 202, lors de la persécution suscitée par Septime-Sévère, il passa quelque temps à Flaviades, en Cappadoce, auprès de l'évêque Alexandre, son ami, qu'il suivit à Jérusalem, lorsqu'Alexandre fut nommé coadjuteur de l'évêque Narcisse. Clément retourna-t-il à Alexandrie? Nous l'ignorons. Mort dans une haute vieillesse, vers 217, on lui a gardé un souvenir reconnaissant[1]. Dans l'Eglise orientale, il a été souvent qualifié de *saint*, et en Occident Usuard l'a inséré dans son Martyrologe. Toutefois il ne figure pas dans la nouvelle édition du Martyrologe romain, publiée en 1751 sous Benoît XIV; les raisons en sont indiquées dans la bulle *Postquam intellexímus*, que ce savant pape a placée en tête.

De ses écrits nous possédons les suivants : l'*Avertissement aux Grecs*[2]; le *Pédagogue* (trois livres), sorte d'introduction à la morale chrétienne; les *Stromates*, ou *Tapisseries* (huit livres), examen approfondi des vérités de la foi, et enfin :

[1] Voir des détails sur lui dans son *Pédagogue*, II, x; dans ses *Stromates*, I, I; Eusèbe, *Hist.*, VI, I, III, VI, XI, XIV; *Præpar. Evang.*, II, III; Epiph., *Hæres.*, XXXII, VI; Hieron., *Catal.*, c. XXXVIII; Photius, *Codex*, 109-111. — [2] Voir plus haut, § 26.

Quel riche sera sauvé? Quis dives salvetur? en quarante-deux chapitres.

Ce dernier écrit, plein d'attraits, est un commentaire pratique de ce texte évangélique : « Il est difficile aux riches d'entrer dans le ciel [1]. » On y trouve aussi la belle légende de l'apôtre saint Jean courant à la recherche d'un jeune homme égaré dans une troupe de brigands [2]. La conclusion de Clément est que le riche ne doit pas désespérer de son salut, que la richesse peut même lui servir de moyen pour l'opérer, que tout dépend (comme le disait plus tard saint Jérôme) si on en est le maître ou l'esclave ; que la perte du riche ne vient point de ses richesses, mais des dispositions avec lesquelles il les a possédées.

Le plus considérable de ses écrits perdus sont les *Adumbrationes,* explication de certains passages de l'Ecriture et de quelques apocryphes : ouvrage plein d'erreurs théologiques, au dire de Photius, et rédigé probablement à l'époque de sa conversion. D'autres ouvrages perdus traitaient du *jeûne,* de l'*abstinence,* de la *calomnie,* de la *patience ;* il reste quelques débris de ses traités sur l'*âme* et sur la *Providence.* On regrette surtout la perte de *De Paschate* et *De Canone ecclesiastico,* qui roulent l'un et l'autre sur la fête de Pâques.

Le style de Clément est imagé, tour-à-tour obscur et diffus; peu logique dans sa méthode, il change souvent de sujet sans transition. Sa narration est souvent embarrassée par un surcroît d'érudition.

En essayant de poser les fondements de la science de la foi, Clément a pris une place considérable dans la littérature chrétienne ; de là l'intérêt particulier qui s'attache à son *Pédagogue* et à ses *Tapisseries,* et à ses vues sur les rapports de la philosophie avec le christianisme et la règle de foi. Il y a là, de plus, une richesse d'érudition qui devient quelquefois accablante.

L'*Exhortation aux Gentils,* en douze chapitres [3], fut rédigée vers la fin du deuxième siècle. Saint Clément lui-même la

[1] *Matth.,* XIX, 21-24. — [2] En grec, par Lindner, dans *Biblioth. Patr. eccles. select.,* Lips., 1862. *Edit. commentariis illustrata,* par Segaar, Ultraj., 1816. Sur l'interprétation arbitraire de ce traité, voy. Koessing, *Le jeune homme riche de l'Evangile,* Frib., 1868.

[3] In Op. Clement., ed. Potter, t. I; Migne, sér. grecq., t. VIII. Cf. Le Nourry, *Dissertatio* I *de cohortatione ad gentes apparatus ad bibl. max.,* t. I, et Migne, sér. grecq., t. IX, p. 797 et suiv.

mentionne au septième livre de ses *Stromates ;* Eusèbe et d'autres auteurs en parlent également. Il débute par une belle et poétique comparaison, quoique trop délayée : « Une ancienne fable rapporte qu'Amphion de Thèbes et Arion de Méthymne étaient tellement habiles à chanter que celui-ci attirait les poissons et que l'autre faisait venir les pierres autour de sa ville et en avait formé un rempart. On dit même qu'Orphée, par sa musique, apprivoisait les bêtes féroces. Ces chantres, cependant, tout parfaits qu'il étaient, n'en ont pas moins amolli les hommes, implanté et affermi l'idolâtrie. Il n'en a pas été ainsi de mon chantre, qui était venu pour renverser en peu de temps l'empire des démons. Lui seul a apprivoisé les plus féroces animaux que nous connaissions, les hommes ; il a apprivoisé les animaux ailés, c'est-à-dire les hommes légers ; les animaux rampants, c'est-à-dire les voluptueux ; les lions, c'est-à-dire les hommes vindicatifs ; que dis-je ? il a ébranlé jusqu'à la pierre et au bois, je veux dire les hommes stupides et grossiers, car un homme plongé dans l'ignorance est plus insensible que le bois et la pierre, réalisant ainsi cette parole miséricordieuse du Prophète : « Dieu est assez puissant pour susciter des pierres des enfants d'Abraham » (ch. I).

Mon chantre, le Verbe divin, plus ancien que tous les chantres du paganisme, s'est toujours intéressé aux hommes séduits et rendus malheureux par les démons. Il leur a d'abord envoyé des prophètes, puis il est venu lui-même pour les initier à la vraie connaissance de Dieu.

Pour attirer les païens, Clément leur montre d'abord les inepties et les contradictions de leur mythologie, l'obscénité, et la cruauté du culte des dieux ; il cite les différentes espèces de religions, leur origine ; mais il leur montre surtout l'inanité de leurs mystères, et en cela il fait preuve d'une connaissance plus exacte de l'ensemble du paganisme que les précédents apologistes, si l'on excepte Arnobe (ch. II-IV).

De la religion, Clément passe à la philosophie des païens ; plusieurs de leurs philosophes ont enseigné de Dieu des choses tout-à-fait absurdes, et les meilleurs eux-mêmes, Platon, Antisthènes, Cléanthes et Pythagore, n'ont que des doctrines insuffisantes et contradictoires (ch. V-VI). Les poètes ont fait pis encore (ch. VII).

Il exhorte ensuite les païens à renoncer à de pareilles erreurs et à revenir au Dieu unique, que leurs poètes et leurs philosophes ont signalé çà et là, mais à qui les prophètes, la sibylle et les saintes Ecritures des Hébreux ont rendu le témoignage le plus précis. « C'est là qu'on trouve de solides maximes de conduite, un court chemin pour arriver au bonheur, sans paroles éblouissantes et flatteuses. L'homme est affranchi des liens du péché, abrité contre de funestes erreurs et conduit sûrement à la félicité promise. Il y a plus : le Verbe de Dieu vous adresse lui-même la parole, afin de vous faire rougir de votre incrédulité, le Verbe de Dieu fait homme, afin que vous appreniez d'un homme comment l'homme peut devenir Dieu.

» Croyez-en donc, ô hommes, Celui qui est à la fois homme et Dieu. Croyez-en, ô homme, le Dieu vivant qui a souffert et qui est adoré. Croyez-en, ô vous tous qui êtes hommes, Celui qui entre tous les hommes est le seul qui soit Dieu, et recevez le salut en récompense. Le plus beau chant qu'on puisse adresser à Dieu, c'est l'homme immortel, qui est instruit dans la justice et dans le cœur duquel habite la vérité. Puisque le Verbe de Dieu est venu lui-même à nous, nous n'avons plus besoin de fréquenter les écoles de la sagesse humaine qui se trouvent à Athènes, dans le reste de la Grèce et dans l'Ionie. L'univers entier est devenu, grâce à lui, une Athènes et une Grèce. Le soleil de la justice se répand sur l'humanité entière comme le soleil matériel éclaire toutes choses. La mort même, il l'a crucifiée pour en faire jaillir la vie ; il a arraché l'homme à sa perte et l'a transplanté dans une vie impérissable (ch. VIII-XI). Fuyez-donc les mauvaises habitudes, les pernicieuses erreurs ; alors le Verbe de Dieu sera votre guide et le Saint-Esprit vous conduira à la porte du ciel. Vous y entrerez, vous verrez Dieu face à face et vous goûterez cette félicité dont nulle oreille n'a entendu parler et que l'esprit de l'homme n'a jamais comprise. L'éternel Jésus, le seul grand-prêtre du Dieu unique, prie lui-même pour les hommes et leur adresse cette invitation : Venez à moi et je vous communiquerai tous les biens que je possède ; je vous donnerai l'incorruptibilité, la connaissance de Dieu, moi tout entier » (ch. XII).

Le *Pédagogue* est destiné à l'instruction des catéchumènes. Voici comment il se rattache à l'*Exhortation* qui précède et aux *Stromates* qui vont suivre. L'*Exhortation* avait pour but

d'exciter le désir de connaître la vraie religion et d'initier le lecteur à la partie théorique du christianisme. C'est alors seulement qu'il pourra bien saisir la doctrine chrétienne exposée dans les *Stromates*, ou *Tapisseries*.

Le meilleur pédagogue ou le maître de la vie morale, c'est Jésus-Christ même, qui nous vient en aide comme Dieu et comme homme. L'auteur montre dans ces trois livres combien sa doctrine morale l'emporte sur les mœurs dégénérées du paganisme, chez les hommes comme chez les femmes; ces mœurs, il les étale çà et là dans toute leur nudité. Son but n'est pas seulement de nous instruire, mais encore d'améliorer notre âme et de la purifier de tout péché. C'est ce qui a lieu tout d'un coup, dans le baptême en particulier; d'où vient qu'il est appelé grâce, illumination, perfection, bain. Mais nous devons aspirer de toutes nos forces à conserver la pureté que nous avons acquise dans le baptême, nous modérer dans le choix et la jouissance des mets, éviter dans les familles le luxe superflu et les divertissements bruyants, garder la chasteté dans le mariage, borner aux fins du mariage la jouissance de ce qui est permis; les femmes surtout doivent s'abstenir de toute parure inutile, des pierres précieuses, des cheveux postiches ou colorés, des chaussures et des ornements en or, sinon elles ressembleront à des temples égyptiens. Les bains, les chrétiens ne doivent en user que pour la propreté et la santé, et pour garder celle-ci, les hommes et les femmes doivent se livrer à différents exercices corporels.

Si cet ouvrage offre quantité de choses intéressantes pour la forme, le fond renferme des imperfections saillantes. Le récit est souvent embarrassé, sans liaisons et partant difficile à comprendre. Les preuves bibliques manquent d'une saine exégèse et dégénèrent souvent en jeux de mots : il est vrai que c'était le goût de l'époque.

Les *Stromates* expliquent au point de vue philosophique et religieux, suivant ce qu'on pouvait prévoir dans le *Pédagogue*, la vraie philosophie chrétienne, notamment dans ses rapports à la philosophie grecque et au judaïsme, où elle est cachée comme le noyau sous l'écorce (*Strom.*, I, 1). « A la vérité, dit-il, plusieurs esprits inquiets pensent qu'il vaut mieux s'en tenir aux vérités de foi les plus indispensables et négliger tout ce qui est au-delà ; d'autant plus que la philosophie a

déjà causé bien des maux. Cependant, on peut user de tout (avec intelligence) et en tirer profit. Ces livres, aux couleurs diverses et variées, ont précisément pour but de répandre la semence de la science. Je prouverai ensuite que la philosophie est l'ouvrage de la divine Providence, θείας ἔργον προνοίας καὶ φιλοσοφίαν (*Strom.*, liv. I, ch. I, fin).

Le solide fondement de toute connaissance, c'est la foi à la révélation divine, qui nous conduit seule et sûrement à la connaissance de la vérité et de la vertu, puis du péché et des moyens de le fuir, ce que n'ont pu faire Platon ni les autres philosophes (*Strom.*, I, XIV), malgré les nombreux emprunts qu'ils ont faits aux Juifs. La théologie, par la doctrine de la révélation divine, est donc la maîtresse, κυρία ἐπιστήμη θείων καὶ ἀνθρωπίνων, et la philosophie la servante ; elle montre, comme les sciences humaines, la voie de la vérité et de la vertu (I, VII) ; elle est nécessaire pour l'intelligence des saintes Ecritures et utile pour la connaissance de la vérité divine (I, IX et XX), quand on n'en abuse pas, à la manière des sophistes et des hérétiques.

Au deuxième livre, Clément continue d'exposer la notion et le but de la science chrétienne de la foi. Elle procure la connaissance parfaite et la vision en Dieu, principe de toutes choses ; elle conduit par la pénitence et la purification de l'âme à l'union intime avec Dieu dans l'amour. Le mariage n'y est point un obstacle, comme le prétendent les hérétiques.

Cette idée sert de transition pour réfuter les nombreuses erreurs qui circulaient sur le mariage et pour asseoir, au troisième et au quatrième livres, la notion de la véritable gnose catholique, par opposition à la fausse gnose des hérétiques. La vraie gnose consiste à faire de sérieux efforts vers la perfection et à donner les plus grandes marques possibles d'amour de Dieu. Cet amour trouve son expression dans la chasteté virginale et dans le sacrifice de sa vie par le martyre. Toutes choses qui n'ont rien de commun avec la façon de penser et d'agir des hérétiques. L'auteur développe ce contraste.

Au cinquième livre, Clément établit le rapport de la foi et de la science, πίστις, γνῶσις, en éclaircissant d'abord ces deux notions et en montrant leur concordance. Il prouve que la première n'est pas, comme le disent les païens, une chose vaine

et futile, car on n'en peut fournir aucune preuve. Elle n'est ni une pure hypothèse, ὑπόληψις, ni un simple assentiment avant la preuve, ἡ ἐκούσιος πρὸ ἀποδείξεως συγκατάθεσις; c'est l'adhésion qu'on donne à un homme capable et éprouvé, συγκατάθεσις, ἰσχυρῷ τινι, car qui ne voudrait pas croire Dieu ?

L'auteur s'élève en même temps contre cette assertion des hérétiques que la foi et la science sont essentiellement différentes. Elles le sont formellement, mais non matériellement. La gnose concorde avec l'espérance, elle est édifiée sur le fondement de la foi, elle est la meilleure connaissance de la vérité; elle affermit la foi, écarte toutes les questions et tous les doutes.

Jusqu'ici, le principal but de Clément a été de défendre la vraie gnose contre la fausse gnose des hérétiques et contre la philosophie païenne, et d'y initier son lecteur, tout en montrant çà et là aux païens les côtés agréables qui peuvent les attirer. Cela se voit évidemment dans les digressions II, ch. I, et V, IV. Au sixième livre, il les invite plus directement à déserter leur philosophie, d'autant plus qu'elle a emprunté aux Juifs ses meilleurs éléments. En acceptant l'Evangile, ils arriveraient à la pleine possession de la vérité promulguée par le Verbe fait homme, qui l'avait annoncée déjà dans le monde souterrain aux païens et aux Juifs (VI, VI). Pour les y engager davantage, il leur fait voir comment le gnostique chrétien étouffe en lui toutes les passions, sans négliger la philosophie, mais en s'y appliquant sans relâche. Cependant, dit-il, la vraie source de la connaissance, c'est la sainte et divine Ecriture, expliquée conformément à la tradition ecclésiastique sous la direction de l'Esprit saint.

Le septième livre achève la peinture du parfait gnostique, en montrant comment il acquiert la ressemblance du Verbe qui réside en lui et mérite d'être appelé le frère du Seigneur, de même qu'il est l'ami et le fils de Dieu (III, x, p. 542). Le culte du vrai gnostique consiste à s'occuper continuellement de son âme, à s'enquérir de Dieu dans la prière et la contemplation, puis aussi des affaires humaines, de ce qu'est l'homme, de ce qui lui est naturel ou non, de ce qu'il doit faire et souffrir, de ce que sont la vertu et le vice. Tout cela, il le trouve dans la foi, qui consiste non pas à s'enquérir de Dieu par des recherches, mais à confesser qu'il existe et à l'honorer pour ce

qu'il est. Il faut donc partir de la foi, y faire des progrès, et, par la grâce de Dieu, s'élever à la science autant qu'il est possible. Arrivé ainsi, par le moyen de la foi, de la grâce divine et des autres purifications et exercices (VIII, II), au repos imperturbable de la vision en Dieu, la direction vers la vertu lui devient si naturelle que la pesanteur l'est à la pierre.

Enfin, Clément réfute cette objection des païens et des Juifs, que la multitude des sectes chrétiennes rend la foi catholique douteuse. La même chose, dit-il, se rencontre chez les Grecs et les Juifs; cela prouve seulement qu'avant d'embrasser le christianisme, il faut examiner. Si les hérétiques invoquent aussi les livres des saintes Ecritures, c'est, ou qu'ils ne les reconnaissent pas tous, ou qu'ils changent arbitrairement ceux qu'ils reconnaissent. Or, la tradition et l'Eglise fournissent une règle infaillible pour établir le nombre des livres sacrés et pour les bien interpréter. De plus, toutes les hérésies et toutes les sociétés qu'elles ont établies sont postérieures à la seule Eglise catholique, avec sa foi immuable et sa complète vérité.

Tout cela se succède un peu pêle-mêle, ainsi que Clément l'avoue lui-même au commencement du sixième livre et à la fin du septième. « Qu'on ne s'étonne point, dit-il, du désordre qui règne dans ces explications. J'ai écrit dans ces livres ce qui me venait à l'esprit, de même qu'on place pêle-mêle dans un jardin des fleurs de toute espèce. Je les ai à dessein disposées de la sorte, à la façon des Grecs, afin qu'on fût forcé de les lire plus attentivement et d'en extraire ce qu'il y a de bon. »

Clément ayant annoncé une suite, dont le commencement, cité par Photius, concorde avec ce que nous avons de lui, on doit considérer le huitième livre comme authentique, malgré tout ce qui a été dit de contraire. C'est l'exposition d'un système dialectique d'après la logique d'Aristote et la méthode de Platon, entreprise dans le but d'exciter les chrétiens à l'étude de la philosophie, afin qu'ils ne soient pas inférieurs aux païens.

D'après cette analyse des *Stromates,* Clément est le premier (saint Irénée avait décliné cette tâche) qui ait essayé en Orient de fonder sur ses propres bases une science chrétienne de la foi pour l'opposer à la philosophie païenne, et

d'y faire entrer les meilleurs éléments de la philosophie, au lieu de la repousser avec dédain, comme faisaient Tatien, Hermias et d'autres ; son dessein était de faciliter aux savants de la Grèce leur passage au christianisme. Nous croyons donc utile de faire un exposé sommaire de ses vues.

De l'importance de la science païenne dans ses rapports avec la foi chrétienne.

Convaincu que toute bonne impulsion vient de Dieu, Clément attribue à l'influence du Verbe divin, avant l'Incarnation, tous les bons éléments de la philosophie païenne [1]. Et il formule cette idée par ce célèbre axiome : « Les Juifs ont eu la loi, les Grecs la philosophie avant l'apparition du Verbe, » qui a familiarisé leurs oreilles avec l'Evangile [2]. De là le nom de Moïse attique qu'il donne à Platon, à cause des nombreux emprunts qu'il a faits aux Juifs [3]. La philosophie est donc le premier degré pour arriver à Jésus-Christ et à sa parfaite doctrine.

L'étudier lui semble le meilleur moyen de culture intellectuelle. Sans elle, on ne peut bien entendre ni les choses divines ni les saintes Ecritures [4], de même que la philosophie éclectique ouvre le chemin de la vertu [5]. Celui donc qui veut arriver à la sagesse sans la philosophie, sans la dialectique et l'étude de la nature, ressemble à celui qui voudrait récolter du raisin sans cultiver sa vigne [6]. C'est par la philosophie seulement qu'on peut amener les païens au christianisme, « car on inspire surtout de la confiance quand on joint la connaissance des choses à la réfutation. » Cependant, comme la philosophie mêle le faux avec le vrai, il faut tirer la sagesse de la philosophie comme on cueille des roses parmi les épines [7]. Saint Paul lui-même [8] ne blâme pas tous les philosophes, mais seulement les épicuriens, et en partie les stoïciens [9]. La philosophie est un solide boulevard contre les assauts des hérétiques quels qu'ils soient ; quand elle s'élève par la foi chrétienne jusqu'à la gnose véritable, elle remplit le gnostique de délices et le purifie de ses passions. « La

[1] D'après *Jean*, I, 4-5, 9-10. — [2] Lib. VI, c. VI. — [3] *Strom.*, lib. I, c. XXII, fin. — [4] *Strom.*, I, IX. — [5] *Strom.*, I, VII. — [6] *Strom.*, I, IX. — [7] *Strom.*, lib. II, c. I, fin. — [8] *Coloss.*, II, 4 et 8. — [9] *Strom.*, lib. I, c. II.

gnose lui enlève ses passions psychiques, le sanctifie et le soustrait aux vices; c'est le cas surtout d'appliquer cette parole : « Vous êtes lavés. » Le parfait gnostique est celui qui a blanchi dans l'étude des saintes lettres, « celui dont la vie n'est que paroles et actions conformes à la tradition du Seigneur. »

Ainsi, tout en appliquant aux chrétiens initiés à la philosophie le terme vague et captieux de *gnostique,* Clément l'entend aussi dans un autre sens. La gnose, dit-il, n'est pas le privilége d'une classe particulière (des soi-disant spirituels), c'est un don analogue au don de la science que le Seigneur accorda à Pierre, à Jean, à Jacques et à Paul, παρέδωκεν αὐτοῖς τὴν γνῶσιν ὁ κυρίος [1].

La philosophie n'est donc, aux yeux de Clément, qu'une préparation à la théologie chrétienne, suivant cette maxime d'Aristote, que toutes les sciences doivent être subordonnées à la métaphysique[2], comme des servantes à une reine; il veut que la philosophie soit la servante de la foi [3], *ancilla theologiæ.* La théologie l'emporte par le fond de ses doctrines comme par la sécurité qu'elle procure : « La philosophie des Grecs, tout en portant le même nom, diffère de la nôtre, soit par l'étendue des connaissances, soit par l'évidence des preuves, car nous sommes enseignés de Dieu, et c'est par son Fils que nous connaissons les saintes Ecritures [4]. » D'après cela, Clément était éclectique en philosophie.

Pour que la science révélée demeure intacte et conforme à la croyance traditionnelle de l'Eglise, Clément veut que la philosophie soit édifiée sur le fondement de la gnose chrétienne, de la foi ecclésiastique, et qu'elle se meuve dans ses limites, ce qui veut dire, selon l'interprétation d'Isaïe, VII, 9, par les Septante : Si vous ne croyez pas, vous ne saurez pas, d'après ce principe : *Fides præcedit intellectum* [5]. Ce principe,

[1] Citation tirée des *Hypotyposes,* ouvrage perdu, dans Eusèbe, *Hist. eccl.,* liv. II, c. I, et *Strom.,* I, I. — [2] Aristote, *Métaph.,* III, II.

[3] D'après *Galates,* ch. IV. Autrefois, c'est-à-dire avant Jésus-Christ, la philosophie était la maîtresse, aujourd'hui elle est la servante; c'est ainsi qu'Agar, tout en ayant d'abord plus de crédit auprès d'Abraham, dut cependant, à la fin, devenir la servante de Sara. — [4] *Strom.,* I, XX.

[5] Par le mot *foi,* Clément entend tantôt la doctrine même, tantôt l'adhésion à cette doctrine, adhésion qui est à la fois naturelle et surnaturelle. Par son côté surnaturel, « la foi est une force pour le salut et une puissance pour la vie éternelle, » *Strom.,* II, XII.

valable seulement pour le gnostique chrétien et non pour l'incroyant, est aussi nécessaire que fécond en conséquences; car, dès que le chrétien admet que Jésus-Christ est Dieu et un maître infaillible, il serait absurde de subordonner son adhésion au christianisme à une démonstration scientifique : il suffit que Dieu ait répondu aux questions décisives. La foi infaillible de l'Eglise est pour nous le *criterium* de la vérité; en adhérant fermement à la doctrine divine et en la gravant dans sa conduite, le chrétien, selon la promesse du Christ, arrive à reconnaître qu'elle est divine [1]. Aussi « la foi n'est pas moins nécessaire à la vie spirituelle du gnostique que la respiration à la vie sensible. » « Ces deux choses, la foi et la science, sont inséparables. Pas de foi sans la science et pas de science sans la foi [2]. »

Le but de la science n'est donc pas d'ajouter à la foi, mais de la développer et de l'affermir : « La foi est la connaissance résumée des choses essentielles; la gnose, c'est la ferme démonstration de ce qu'on a appris par la foi; comme elle est édifiée sur la foi par la doctrine du Seigneur, la foi devient ainsi une connaissance inébranlable. » Le simple fidèle adhère à la foi uniquement parce qu'elle vient de Dieu; le théologien, parce qu'elle est nécessaire et forme un tout harmonieux.

Cette théorie sur les relations de la foi et de la science, Clément n'y est pas toujours resté fidèle; non seulement il a fait servir la philosophie à l'explication de la théologie, mais il l'a confondue quelquefois avec celle-ci; il le dit lui-même au début des *Stromates :* « Ces livres contiendront les vérités chrétiennes mêlées aux doctrines philosophiques, ou plutôt couvertes et cachées par celles-ci, comme l'écorce cache le noyau du fruit; » passage qui, dans la suite, l'a fait accuser de platonisme. Clément commet la même inconséquence lorsqu'il décrit l'influence morale du travail scientifique. Quand il représente son gnostique comme privé de sentiment et pareil à une monade, εἰς τὴν ἀπάθειαν θεούμενος ἄνθρωπος, ἀχράντος μοναδικὸς γίνεται, il s'écarte bien loin du point de vue chrétien et se perd visiblement dans l'égoïsme des stoïciens.

Nous devons donc l'avouer : cette tentative pour fonder une

[1] *Jean*, VII, 17. — [2] *Strom.*, I, 1. Lib. VIII. Voy. Knittel, *Pistis et Gnosis*, dans Clément d'Alexandrie.

science de la foi est avortée, malgré l'esprit qui règne dans ses explications. La faute en revient en grande partie à la philosophie grecque, qui avait vécu et était devenue sceptique. Elle était peu propre à devenir une science auxiliaire de la théologie[1].

Doctrine de Clément d'Alexandrie.

Le but pratique que Clément dit s'être proposé dans son grand ouvrage ne permet pas d'y chercher un ordre systématique; en revanche, on y trouve quantité de beaux passages sur les doctrines de l'Eglise, ses institutions, ainsi que sur la vie ascétique[2].

1. Il rejette les livres apocryphes et admet nos quatre Evangiles; il cite tous les autres livres canoniques du Nouveau Testament, à l'exception de l'épître à Philémon, de l'épître de saint Jacques et de la seconde de saint Pierre. Il a aussi des textes de la plupart des livres de l'Ancien Testament, et même des livres deutérocanoniques : Esther, Tobie, Sagesse, Ecclésiastique, Machabées. Quand il emprunte aux apocryphes, il ne marque point leur rapport avec les livres canoniques, dont il atteste l'inspiration par diverses formules.

Outre l'Ecriture sainte, Clément mentionne encore, comme source de la foi, la tradition qui sert à l'expliquer. « Le parfait gnostique, dit-il, est celui-là seul qui a blanchi dans l'étude des saintes lettres, et qui maintient la règle apostolique et ecclésiastique de la foi; τὴν ἀποστολικὴν καὶ ἐκκλησιαστικὴν σώζων ὀρθοτομίαν τῶν δογμάτων [3]. Quant à ceux qui ignorent ou qui doutent, il les renvoie aux maîtres de l'Eglise, qui interprètent les saintes Ecritures conformément à l'ensemble de la révélation.

2. La sainte Trinité est proclamée à la fin du *Pédagogue* dans la prière suivante : « Regardez vos enfants d'un œil propice, divin Pédagogue; Fils et Père, qui n'êtes qu'un Seigneur, donnez à ceux qui vous obéissent d'être remplis de la ressemblance de votre image et de vous trouver selon leur pouvoir un Dieu et un juge favorable. Faites que tous, tant que nous sommes, qui vivons dans votre paix, étant trans-

[1] Voy. Kling, *Importance de Clément pour l'origine de la théologie, Etudes et critiques*, 1841. — [2] Permaneder, *Patrol. special.*, t. II, les a groupés avec soin. — [3] *Strom.*, lib. VII, c. XVI.

férés à votre cité immortelle, après avoir traversé les flots que met le péché entre elle et nous, nous nous assemblions en tranquillité par votre Esprit saint, pour vous louer et vous remercier nuit et jour jusqu'à la fin de notre vie [1]. »

Ailleurs, il dit expressément : « Un seul est le Père de toutes choses, et un seul le Verbe de toutes choses, et un seul le Saint-Esprit, et un seul et le même partout [2]. »

Il parle dans le même sens à propos d'un texte analogue dans le *Timée* de Platon : « Je l'entends ainsi, afin de désigner par là la sainte Trinité, savoir : le troisième est le Saint-Esprit, le second le Fils, par qui tout a été fait selon la volonté du Père [3]. » C'est pourquoi il nous invite à louer et adorer le Père, le Fils et le Saint-Esprit comme un seul Dieu [4]. « Le Père, dit-il, est l'être sans attribut, incompréhensible et ineffable ; le Fils, au contraire, est la sagesse, la science et la vérité, et tout ce qu'on peut renfermer dans ces expressions. Le Saint-Esprit est la lumière de la vérité, la vraie lumière, sans ombre ni obscurité, l'Esprit du Seigneur, qui sans se partager se communique à tous ceux qui sont sanctifiés par la foi [5]. » Ces noms de la Trinité, dit ailleurs Clément, nous les employons d'après l'Ecriture, non pas comme des noms propres, mais parce que nous ne savons rien de mieux, afin que notre esprit pense à quelque chose de précis ; car aucun de ces mots ne désigne Dieu, mais tous ensemble nous rappellent sa vertu divine [6]. Notre faible esprit ne peut exprimer ni son vrai nom, ni son essence ; il ne peut que parler de la vertu et des œuvres de Dieu [7]. C'est donc à tort qu'on l'a accusé de sabellianisme ou de subordinatianisme ; les obscurité de son style s'expliquent en grande partie par la discipline de l'arcane [8].

3. Il est surtout intéressant de l'entendre parler de l'Eglise : « Maintenant je ne nomme pas le lieu, mais l'assemblée des élus de l'Eglise. » La véritable Eglise, dit-il, est celle qui est la plus ancienne et qui a précédé toutes les hérésies, l'Eglise une comme Dieu est un, Eglise catholique, où l'on trouve la pleine vérité, et non chez les hérétiques, lesquels sont tous postérieurs aux apôtres et n'ont avec eux aucun rapport. C'est par eux, au contraire, que les saintes Ecritures ont été mutilées,

[1] Cf. *Pedag.*, lib. I, cap. I. — [2] *Strom.*, V, XIV. — [3] *Pedag.*, I, VI. — [4] *Pedag.*, III, XII. — [5] *Strom.*, VI, XI. — [6] *Strom.*, V, XII, fin. — [7] *Strom.*, VI, XIX. — [8] Huber, *Philos. des Pères de l'Eglise*, p. 140.

ou rejetées, ou faussement interprétées; car ils ont renié la tradition de l'Eglise (orientale). Leurs maîtres n'ont que des opinions, tandis que nous avons la tradition divine transmise par les apôtres et leurs disciples : « Pour nous, celui-là seul est un (vrai) gnostique qui a blanchi sur les saintes Ecritures, qui conserve la règle dogmatique des apôtres et de l'Eglise, qui vit selon l'Evangile, qui puise dans le Seigneur, dans la loi et les prophètes, les preuves dont il peut avoir besoin. »

4. Si les confesseurs de la foi meurent en si grand nombre, comparativement aux hérétiques, Clément l'attribue à la visibilité de l'Eglise : « Les uns disent que le martyre consiste dans la vraie connaissance, les autres que c'est un suicide de confesser Dieu au péril de sa vie; selon d'autres, c'est la crainte qui inspire de pareils sophismes. Quant à l'Eglise catholique, elle exige de ses membres, tout en désapprouvant qu'ils aillent s'offrir eux-mêmes, qu'ils confessent ouvertement devant l'autorité leur foi au Dieu vivant, qu'ils la défendent de leur mieux, et, s'il le faut, qu'ils la scellent de leur sang[1]. » C'est par là seulement que le martyr arrive avec confiance auprès de son maître et de son ami, qui le salue du nom de « frère bien-aimé, » à cause de la conformité de leur vie (*ibid.*, IV, 4).

5. Des sacrements. — *Le baptême.* « Nous y voyons se réaliser précisément ce qui a été figuré par le Seigneur. Baptisés, nous sommes éclairés; éclairés, nous recevons l'adoption des enfants; adoptés, nous devenons parfaits; parfaits, nous devenons immortels. Cette opération a différents noms : grâce, illumination, ablution. Grâce, en tant que nous sont remises les peines dues au péché; illumination, parce qu'il nous est donné de voir cette sainte et salutaire lumière par laquelle nous connaissons Dieu[2]. »

La pénitence. « Ce qui est fait est passé, et ne saurait n'avoir pas été fait. Aussi, en remettant les péchés commis avant la *foi,* le Seigneur ne fait point qu'ils n'aient pas été commis, mais il fait comme s'ils ne l'avaient pas été. » Il en est autrement des péchés commis après le baptême, et qui sont proprement la cause pour laquelle Dieu punit l'homme. « Il faut savoir, en effet, que ceux qui tombent dans le péché après le

[1] *Strom.*, IV, VII, X. — [2] *Pædag.*, I, VI.

bain (baptismal) ne doivent plus seulement être avertis, mais châtiés. Ce qui a été fait avant est remis; ce qui a été fait après doit être effacé par l'expiation[1]. » Et alors même que le pécheur fait pénitence et est pardonné, on doit lui faire sentir sa faute, puisqu'il n'y a pas de nouveau bain pour le laver de ses péchés[2]. Pour des fautes très-graves, on ne doit imposer qu'une fois la pénitence publique. Aussi la vraie pénitence consiste à ne plus pécher[3].

Cette expiation se continue dans le purgatoire; car si les justes, à proportion de leurs mérites, entrent dans un lieu de repos, il n'en est pas ainsi de ceux qui ne sont pas entièrement purs. Quand un chrétien, par une longue pénitence, s'est débarrassé de ses fautes, il passe de là à un châtiment plus sévère, bien qu'il soit mieux là qu'où il était précédemment. — Cependant, alors mêmes que les peines y ont cessé et que l'expiation est accomplie, il lui reste la tristesse de n'avoir pas été jugé digne d'entrer dans la même bergerie que les autres, ce qui exige la vraie connaissance et l'amour de Dieu[4]. Le bon chrétien doit donc (dans ses prières) garder un souvenir compatissant à ceux qui, après la mort, ont encore des peines à souffrir, et qui, maintenant, confessent leurs péchés dans la douleur[5].

Eucharistie. « L'Eglise appelle ses enfants et les nourrit de son lait, — *de l'enfant devenu Verbe.* — Le Verbe est tout pour l'enfant : il est son père, sa mère, son maître, son nourricier. Mangez ma chair, dit-il, et buvez mon sang. — Cette nourriture toute particulière, c'est le Seigneur qui vous l'offre; il vous présente sa chair, il répand son sang; rien ne manque plus à l'accroissement de l'Eglise. O mystère incompréhensible[6]! Le sacrifice de Melchisédech est la figure du sacrifice eucharistique[7]. »

Si Clément préfère la virginité, parce qu'elle est un don de Dieu, un plus haut degré de perfection, une anticipation de notre état futur, le mariage ne lui semble pas moins sacré dans son but, d'autant plus qu'il est d'institution divine. « L'Ecriture, dit-il, ne permet pas aux mariés de se séparer, et elle établit cette loi : Vous ne quitterez point votre femme, si ce n'est

[1] *Strom.*, IV, XXIV, à la fin. — [2] *Ibid.*, II, XIII. — [3] *Ibid.*, IV, XII, à la fin. — [4] *Strom.*, lib. VI, c. XIV, et IV, XXV. — [5] *Ibid.*, VII, XII. — [6] *Pedag.*, I, VI. — [7] *Strom.*, IV, XXV, à la fin.

pour adultère; mais elle croit que c'est adultère à ceux qui sont séparés de se remarier tant que l'un des deux est en vie[1]. »

6. Clément dépeint avec une grande élévation de langage la vie religieuse et ecclésiastique[2]. Etre chrétien et vivre dans l'impureté païenne ne vont pas ensemble. Celui qui pèche en pensées, paroles ou actions, pèche contre l'Eglise, contre son propre corps; la vraie foi doit être une foi vivante, *fides doctrina Domini, caritate formata;* car il vous a été dit : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait[3]. » L'homme n'est pas réellement bon par nature, il le devient par l'instruction et l'exercice, οὐ γὰρ φύσει, μάθησει δέ, comme le médecin et le pilote[4], et il le devient par la sagesse de Jésus-Christ, laquelle se distingue de la sagesse humaine par l'étendue de la connaissance, par une démonstration plus excellente et aussi par la vertu divine qui lui est inhérente[5].

A la connaissance ainsi obtenue, il faut joindre la charité, qui consomme le chrétien[6]. C'est pourquoi il ne se contente pas d'une piété purement extérieure : « Etre chaste, c'est avoir des sentiments chastes[7]. Tout en le reconnaissant, le peuple, οἱ πολλοί, et il y a dans ce nombre quantité de gens qui n'habitent pas la campagne, donne surtout du prix aux choses corporelles (à l'abstinence extérieure), et non à la direction de son esprit, bien que, sans l'esprit, le corps tombât en cendre et en poussière[8]. »

Une chose qui avance singulièrement la perfection chrétienne, c'est la prière, qui est un commerce, un entretien avec Dieu, ὁμιλία πρὸς τὸν Θεὸν ἡ εὐχή, pendant lequel nous élevons au ciel notre tête et nos mains. La prière contribue beaucoup plus à la perfection que la société des hommes vertueux. « Ceux qui sont le plus versés dans la connaissance de Dieu et qui s'y conforment le mieux par leur vertu, doivent aussi prier davantage, afin que le bien leur devienne habituel. Le mercredi et le vendredi, ils doivent joindre le jeûne à la prière. » Uni à la société des fidèles, « le gnostique prie avec les anges, auxquels il ressemble déjà; ..... même quand il prie seul, il est entouré du chœur des saints[9]. » « Sa vie tout en-

[1] *Strom.*, II, XXIII. *(Citat. du trad.)* — [2] *Ibid.*, lib. VII, c. XII-XIV — [3] *Ibid.*, c. IV. — [4] *Ibid.*, I, VI. — [5] *Ibid.*, I, XX. — [6] *Ibid.*, VII. X. — [7] *Ibid.*, V, I. — [8] *Ibid.*, III, VI. — [9] *Ibid.*, VII, XII.

tière doit être un hymne et une louange à Dieu. » De là vient que plusieurs ont coutume de prier à trois heures déterminées du jour, ou plutôt le gnostique prie en esprit à toute heure, d'abord pour obtenir la rémission de ses péchés, ensuite pour ne plus pécher et enfin pour être capable de faire le bien[1].

Nous devons des éditions de Clément d'Alexandrie à Sylburg, Heidelb., 1592; Potter, théol. anglican, Oxon., 1715, t. II, réimp. à Venise, 1757; Migne, avec de nouvelles recherches, sér. grecq., t. VIII et IX. Edition portative : Oberthur, gr. et lat. (*Collect. Patr. græc.*, t. IV-VI); Klotz, en grec, Lips., 1831-1834, en 4 vol. (très-incorr.). Cf. Tillemont, t. III; Ceillier, tome II, ed. 2e; Kelnkens, *De Clem. Alex.*, V, Ratisb., 1850; Mœhler, *Patrologie*, p. 430; Freppel, *Clément d'Alexandrie*, Paris, 1866; Stoeckl, *Manuel de l'hist. de la philos.*, Mayence, 1870.

§ 33. **Origène** (mort en 254).

Cf. Dan. Huetii *Origeniana*, Paris, 1668-1769; De la Rue, *Op. Orig.*, t. IV; Migne, sér. gr., t. XVII; Hefelé, dans l'*Encycl. de la théol. cathol.*, éd. Gaume.

Né à Alexandrie, vers 185, de parents chrétiens et nourri des principes de la foi, il n'est pas étonnant qu'Origène ait voulu, dès sa jeunesse, partager le martyre de son père Léonide. Arrêté dans son dessein, il protesta par écrit « qu'il ne changerait jamais de sentiment par égard pour ses proches. » Ses maîtres en théologie furent Pantène et Clément, puis le néo-platonicien Ammonius Sakkas, dont les leçons, fréquentées en compagnie de Longin et de Plotin, eurent sur lui une prodigieuse mais funeste influence[1]. Chef de l'école d'Alexandrie dès l'âge de dix-huit ans (203), très-versé dans la littérature grecque, doué de talents remarquables relevés par le goût de la piété, il montra tant de profondeur dans ses leçons sur l'Ecriture, que ses auditeurs « le croyaient inspiré du Saint-Esprit, d'où émanent les prophètes. » Plusieurs de ses auditeurs l'affectionnaient à un tel point qu'ils disaient de lui et de saint Grégoire le Thaumaturge : « C'est l'âme de David fondue avec l'âme de Jonathas. » Préludant à son cours de théologie par des leçons qui embrassaient tout le domaine de la philosophie, psychologie, dialectique, physique, géométrie, astronomie, philosophie morale, histoire de la philoso-

[1] *Strom.*, VII, XII. — [1] V. Krüger, *Revue de théol. hist.*, de Illgen, 1843, t. I.

phie, il captiva une foule de jeunes païens. Le cours de théologie se terminait par une étude complète de l'Ecriture sainte.

Parmi ses disciples, nous citerons le martyr Plutarque, évêque d'Héraclée, Hérais et peut-être aussi Potamienne. Plusieurs se distinguèrent comme martyrs dans la persécution de Sévère, qui, en Egypte, fut poussée avec une grande énergie par le proconsul Aquila (203). Origène les avait souvent excités au martyre au péril de sa vie[1].

Origène vivait en véritable ascète. Malheureusement, son zèle et son austérité le poussèrent à un acte que lui-même déplora dans la suite. Une fausse interprétation de l'Evangile, *Matth.*, XIX, 12, le détermina à se mutiler lui-même pour tuer les passions dans leur germe et échapper aux méchants propos des païens touchant ses relations avec les femmes, dont plusieurs recevaient ses leçons. Cette action, qu'il dissimula d'abord, lui valut plus tard toute sorte de désagréments. Désireux de faire connaissance avec « la plus ancienne Eglise, » il fit le voyage de Rome dans les premières années du troisième siècle ; mais il retourna bientôt à Alexandrie pour y reprendre son enseignement. Il se chargea, avec l'aide d'Héraclas, de la première division des catéchumènes. C'est à cette époque que furent composés ses grands travaux sur l'Ecriture sainte. Son ami Ambroise, qui était riche, l'aida de ses ressources ; il lui donna sept notaires pour écrire sous sa dictée, sept copistes et des filles qui transcrivaient ses travaux en la plus belle écriture. Grâce à ces secours, il put commencer son grand ouvrage biblique, les *Hexaples*, pour lesquels il se mit à l'étude de l'hébreu.

En 215, il fit le voyage d'Arabie pour y instruire un général désireux de se convertir. L'année suivante, il fuyait de nouveau Alexandrie afin d'échapper aux embûches de Caracalla, et se rendait à Jérusalem auprès de son ami l'évêque Alexandre et de Théoctiste de Césarée. Retourné à Alexandrie, il fut bientôt appelé à Antioche pour initier au christianisme la mère d'Alexandre Sévère, Julie Mammée. Vers 228, il fut délégué en Grèce pour apaiser des divisions qui venaient d'y éclater. Il s'y rendit, avec des recommandations écrites de l'évêque Démétrius, en passant par la Palestine. C'est là qu'il fut

[1] Cf. Eusèbe, *Hist.*, VI, c. II, III, VI, VIII, XIV, XXXVI ; Hieron., *Catal.*, c. LIV ; Photius, *Biblioth.*, cod. 8.

ordonné anticanoniquement par les deux évêques nommés, car Démétrius ne les y avait pas autorisés. Au retour de son voyage, il trouva son évêque Démétrius fort indisposé contre lui à cause de cette ordination et des doctrines étranges qu'on prêtait à Origène. Origène se décida à quitter Alexandrie. Démétrius, emporté par son zèle, convoqua à Alexandrie (231) un synode qui le déclara déchu de sa dignité ecclésiastique et l'excommunia. Dans un second synode, il notifia ce décret aux autres Eglises. Sa décision, toutefois, fut repoussée par les Eglises d'Achaïe, de Palestine, de Phénicie et d'Arabie. Il paraît qu'Origène eut aussi à subir les hostilités du successeur de Démétrius, Héraclas, son ancien élève[1]. Il resta donc à Césarée, auprès de son ami Théoctiste, et y fonda une école de théologie, d'où sortit Grégoire le Thaumaturge. Il y composa aussi plusieurs écrits, et entreprit de là un nouveau voyage en Grèce (à Athènes). Un autre voyage plus célèbre est celui qu'il fit à Bostra, en Arabie (244), pour ramener dans la bonne voie l'évêque hérétique Bérylle. Le succès qu'il obtint est un des rares exemples de conversion sincère chez des hérétiques. Il réussit également à propos de la secte des hypnopsychiques. Il adressa ensuite une lettre à l'empereur Philippe, qui se montrait favorable aux chrétiens, et poursuivit avec ardeur ses travaux littéraires. C'est alors qu'il rédigea son grand ouvrage *Contre Celse*.

Après une carrière si bien remplie, il mérita dans la persécution de Dèce le renom de confesseur magnanime, et mourut à Tyr en 254, par suite de mauvais traitements. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Malgré plusieurs erreurs, on trouverait à peine un auteur chrétien qui eût voué au culte de la science un zèle aussi persévérant et aussi enthousiaste; de là ses deux surnoms de *diamant* et d'*airain*. « Des docteurs, écrivait Vincent de Lérins au cinquième siècle, des prêtres, des confesseurs, des martyrs innombrables sont sortis de son sein, et on ne saurait dire combien il était aimé, estimé et admiré de tous. Qui oserait rabaisser un homme de cet esprit, de cette érudition, de cette grâce, au lieu de souscrire à ce proverbe : « Plutôt se tromper avec Origène que de dire la vérité avec d'autres ? » Expression

[1] Dœllinger, *Hippolyte et Calixte*, p. 262.

hyperbolique sans doute, et à laquelle nous préférons celle-ci de saint Jérôme, dans le temps même où il combattait le plus vivement l'origénisme : « N'imitons pas les défauts de celui dont nous pouvons suivre les vertus. »

Ses ouvrages, dont le nombre est tel qu'un homme pourrait à peine les lire, dit saint Jérôme (saint Epiphane les portait à six mille volumes), peuvent se ranger dans les quatre divisions suivantes :

Ouvrages d'exégèse.

Origène a véritablement blanchi dans ce labeur; nul, ni avant ni après lui, ne s'est voué à l'Ecriture sainte avec autant de persévérance, d'aptitude et d'ardeur. Il se prépara à ce travail par la composition de ses Hexaples et de ses Octaples, œuvre vraiment gigantesque[1].

Origène est le père de l'exégèse. Voici quels étaient ses principes : il distinguait dans l'Ecriture un triple sens : le sens littéral, le sens moral, le sens mystique ou allégorique. Mais il jugeait nécessaire de préluder à cette étude en établissant un bon texte de l'Ecriture et en fixant le vrai sens des mots difficiles ou douteux. Il entreprit les Héxaples, travail colossal, pour fermer la bouche aux Juifs qui accusaient les chrétiens de se servir pour l'Ancien Testament d'un texte falsifié. Il établit donc, sur six colonnes : le texte hébreu non ponctué, le même en grec pour ceux qui savaient l'hébreu sans pouvoir le lire, la version d'Aquila, celle de Symmaque, celle des Septante, celle de Théodotion. Quand certains livres avaient différentes versions, il les ajoutait encore, de sorte que son ouvrage avait souvent huit, quelquefois neuf colonnes; de là le nom d'*octaple* et *enneaple*. Il indiquait par des signes les passages qui variaient dans les diverses traductions[2].

D'autres travaux préparatoires moins importants furent ses recherches sur les noms propres de la Bible, sur les poids et mesures des Hébreux.

[1] Cf. éd. Montfaucon, Paris, 1713, 2 vol. in-fol.; Migne, sér. gr., t. XV, XVI. L'édition de Field, Oxon., en 5 vol., était déjà annoncée en 1864. En 1875, il n'y avait encore que le 1er volume en deux fascicules.

[2] Ce que les Septante avaient de plus que l'hébreu était marqué d'obélisques ou de petites broches; ce que l'hébreu avait en plus était désigné par des astérisques. Il est douteux qu'il se soit servi d'autres signes, comme le lemnisque (÷) et l'hypolemnisque (⁻).

Origène procédait par des scolies, des commentaires et des explications pratiques, semées d'exhortations morales. Ce travail forme les sept huitièmes des œuvres encore existantes.

Dans les Hexaples et les Octaples, Origène apparaît déjà comme le fondateur de l'interprétation philologique et grammaticale; mais il ne la considère que comme un moyen; à ses yeux, la suprême mission de celui qui étudie la Bible consiste à approfondir le sens mystique et allégorique, en quoi il a surpassé de beaucoup son maître Clément. Ce système d'interprétation, il le justifie par le caractère inspiré de l'Ecriture [1], par l'exemple de saint Paul [2] et par les contradictions qu'offrirait le sens littéral [3]. Il avoue cependant que « les passages historiques sont plus nombreux dans l'Ecriture que les passages uniquement spirituels ou allégoriques [4]. »

Travaux apologétiques et polémiques.

1. Ce sont d'abord ses huit livres *Contre Celse,* la plus vaste apologie que nous ayons jusqu'ici.

Il l'écrivit à l'instigation de son ami Ambroise d'Alexandrie, en réfutation de l'ouvrage que Celse, philosophe épicurien (platonicien éclectique), avait lancé contre le christianisme un siècle auparavant (vers 150), sous le titre de *Discours véritables.* La défense d'Origène est une des meilleures apologies de l'antiquité. Elle fut composée vers l'an 249.

Dans sa dédicace à Ambroise, Origène déclare que c'est à contre-cœur qu'il a entrepris la réfutation de ce livre détestable. « Notre-Seigneur et Sauveur s'est tu quand on a rendu contre lui de faux témoignages en justice, convaincu que sa vie et les œuvres qu'il avait faites parmi les Juifs protégeraient beaucoup mieux son innocence contre les témoins et les accusateurs mensongers, que tout ce qu'il pourrait dire pour sa défense. — Pourquoi donc, mon pieux Ambroise, m'avez-vous demandé de réfuter les erreurs et les calomnies de Celse contre les chrétiens et contre la foi de nos fidèles ? Est-ce que la chose n'est pas assez forte d'elle-même pour repousser tous ces blasphèmes ? Notre doctrine n'est-elle pas plus puissante

[1] Il convient de croire qu'il n'y a pas dans l'Ecriture un seul iota d'où la sagesse divine soit absente. *Hom. in Ex.,* I, IV.

[2] *Gal.,* IV, 21 ; *I Cor.,* XVI, 1-4; *Col.,* II, 16-17 ; *Hebr.,* VIII, V, etc. — [3] *Gen.,* IX, 21-28; XIX, 30-38; XXXVIII, 8. — [4] *De princip.,* IV, XIX.

que n'importe quel écrit pour détruire tous les faux témoignages et enlever à tous les griefs les apparences mêmes de la vérité ? Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Dieu ? Sera-ce l'affliction ou l'angoisse, la persécution ou la nudité, ou le péril ou le glaive, ainsi qu'il est écrit : *Rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus-Christ notre Seigneur*[1]. »

Il se peut néanmoins que, parmi le grand nombre de ceux qui se nomment chrétiens, il se trouve des « faibles dans la foi[2] » qui auront été ébranlés par des paroles de Celse et de ses affidés. Je me suis donc résolu d'obéir à votre ordre, d'autant que l'Apôtre nous avertit de « prendre garde que personne ne nous surprenne par la sagesse mondaine et par de vaines tromperies[3]. »

Origène suit pas à pas son adversaire, ce qui nous permet de mieux apprécier l'ouvrage de Celse, aujourd'hui perdu. Mais cette méthode expose à de fatigantes répétitions et brise l'enchaînement des idées[4]. L'effort principal de Celse est de faire passer Jésus-Christ et les apôtres pour des imposteurs ; il combat chacun des dogmes chrétiens par un rationalisme très-accentué. Il reproche au christianisme de n'exiger que la foi, et aux chrétiens d'avoir sans cesse ces mots à la bouche : *Ne cherche pas, mais crois.*

La foi, répond Origène, serait déjà nécessaire par cette seule raison que la plupart des hommes, absorbés par les soins de la vie matérielle, n'ont ni assez d'intelligence ni assez de loisirs pour examiner ; que la majorité du genre humain, privée de la foi, ne parviendrait jamais à la vérité. Du reste, qu'on examine seulement si notre foi ne s'accorde pas avec les doctrines communes et les opinions que la nature elle-même nous suggère, si des milliers d'individus n'ont pas été corrigés par elle et tirés de la fange du péché et du vice ; tandis que les prétendus sages, esclaves des passions de leur cœur, tombent dans toutes sortes de folies[5]. Et puis, si nous exhortons certains hommes à croire parce qu'ils ne peuvent rien au-

[1] *Rom.*, VIII, 35 et suiv. — [2] *Rom.*, XIV, 1. — [3] *Col.*, II, 8. — [4] Kellner *(Hellénisme et christ.)* a réuni dans un ordre systématique les objections de Celse (Cologne, 1865). Voy. *Orig. Opera*, ed. Bened., par De la Rue, t. I ; Migne, sér. gr., t. II. Cf. Ehrenfeucther, *De Celso, christianorum adversario philosopho*, Gœtt., 1848, trois programmes. — [5] I, 9 ; III, 40 et 47.

delà, il en est d'autres à qui nous nous efforçons, par des questions et des réponses, de donner des convictions solides. Ainsi nous ne disons pas seulement, selon le reproche ironique de notre blasphémateur : Croyez que cet homme injurié, bafoué, puni d'une mort ignominieuse, est le Fils de Dieu; nous tâchons encore d'appuyer toutes ces affirmations de preuves plus fortes encore que celles que nous avons déjà fournies[1].

Reprenant une à une les accusations et les insultes de Celse, Origène examine s'il est vrai que le christianisme ait une origine barbare, c'est-à-dire juive[2]; il venge la personne du Christ, son origine, sa vie et ses souffrances, des reproches que Celse lui adresse par la bouche d'un Juif insolent[3]. Il fait de même par rapport à la divinité du Christ et à sa descente du ciel pour racheter l'humanité coupable[4]. « Il sied bien aux païens, dit-il ironiquement, avec leur théologie fabuleuse, de railler les doctrines de l'Ancien Testament. Quoi de plus vénérable que les saintes Ecritures, surtout que les écrits de Moïse, plus anciens que tous les monuments littéraires du paganisme ! Si Celse y a trouvé des choses qui l'ont choqué, cela prouve simplement qu'il ne les a pas bien comprises. »

Arrivant à la création et à l'origine du bien et du mal, Origène s'élève contre les folles idées de Celse sur les animaux soi-disant doués de raison[5]. Il explique la notion des anges, telle qu'elle est présentée dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, la résurrection dernière, la fin du monde, les diverses institutions et coutumes de l'Ancien Testament; il montre enfin le rapport qui existe entre le judaïsme et le christianisme.

Les sixième et septième livres roulent sur différents sujets, et notamment sur la comparaison que Celse avait instituée entre les idées de Platon et les maximes de l'Evangile[6], entre Satan et l'antechrist, sur le Saint-Esprit et l'Incarnation[7], sur les prophéties[8], sur la connaissance de Dieu[9].

L'auteur termine en passant en revue les pratiques extérieures du christianisme. Celse, qui les trouvait étranges, objectait que les chrétiens n'avaient ni temples, ni autels, ni

[1] Lib. VI, c. x. — [2] I, c. I-XXVI. — [3] I, XXVII; II, LXXVIII. — [4] III, IV, XXII. — [5] IV, XXIII-XCIX. — [6] VI, I-XXII. — [7] VI, LXIX-LXXX. — [8] VII, I-XXI. — [9] VII, XXXVI-LII.

statues des dieux; qu'ils se retiraient de la vie publique, ne faisaient rien pour le bien de l'Etat, vivaient dans une condition misérable, persécutés, toutes choses qui ne donnaient point une idée favorable de la puissance du Dieu qu'ils adoraient [1].

La lecture de ce grand ouvrage apologétique laisse dans l'âme une douce impression. Il est beau de voir Origène, au milieu de tant de persécutions, en butte à de si perfides attaques, non-seulement conserver l'espoir que le christianisme restera triomphant, mais avoir le courage de déclarer à la fin de son ouvrage qu'il se réjouit dans la pensée qu'un jour « il sera la seule religion dominante [2]. » Ce qui le confirme dans cette conviction, « c'est qu'il pourrait démontrer par une multitude de miracles que la religion chrétienne est soutenue par une assistance surnaturelle. Il ne se fait point de miracles chez les Juifs; parmi les chrétiens, ils ne discontinuent point; il s'en produit même de temps en temps qui surpassent tout ce qu'on a jamais vu jusque-là. Si nous méritons quelque confiance, nous dirons que nous-même en avons été témoin [3]. » Et il ajoute : « On voit encore aujourd'hui parmi les chrétiens les traces de l'Esprit qui est descendu autrefois sous forme de colombe. Les chrétiens chassent les démons, guérissent toutes sortes de maladies, prédisent l'avenir quand il plaît au Verbe. Plusieurs même ont été poussés à la foi chrétienne comme malgré eux, parce que, soit dans un songe, soit dans une vision, une certaine vertu divine les avait tellement ébranlés et si profondément changés que non-seulement ils cessèrent complètement de le haïr, mais voulurent encore le défendre au prix de leur vie [4]. »

2. Les *Philosophumena (confutatio hæresium)*, qu'on lui a longtemps attribués, appartiennent certainement à Hippolyte.

3. Le dialogue *De recta in Deum fide contra Marcionitas* n'est pas non plus d'Origène; Théodoret l'attribue à Adamantius, ce qui explique peut-être son insertion dans les œuvres d'Origène.

Travaux dogmatiques.

Les ouvrages dogmatiques perdus sont les Στρωματεῖς (dix livres); *de la Résurrection; du Libre Arbitre; de la Pâque.* Du

[1] VIII, LXII; VIII, LXXXVI. — [2] VIII, LXVIII. — [3] XI, VIII. — [4] I, XLVI.

De principiis, Περὶ ἀρχῶν, nous n'avons que la version latine, très-souvent remaniée, de Rufin d'Aquilée. Cependant il reste quelques passages de l'original, notamment dans la *Philocalie,* où saint Basile et saint Grégoire de Nazianze ont recueilli les plus beaux passages, et dans la lettre de l'empereur Justinien à Mennas, patriarche de Constantinople[1]. Cet ouvrage, composé à Alexandrie avant 231, lui valut bien des inimitiés, à cause des nombreuses erreurs qu'il contenait, comme l'attestent unanimement Méthode, Eustathe, Théophile, Epiphane, saint Jérôme et Photius. Rufin, son apologiste, le reconnaît lui-même ; car, tout en imputant ces erreurs aux hérétiques, il les corrigea dans sa traduction, et les tempéra à l'aide des autres écrits d'Origène. Il est généralement admis qu'il y ajouta lui-même d'autres fautes. L'ouvrage traite de Dieu, de la Trinité et des anges (1er liv.); du monde, du Dieu de l'Ancien Testament, du bien et du mal, de l'incarnation et de la résurrection (2e liv.); du libre arbitre, des tentations, de la fin du monde (3e liv.); de l'inspiration, de l'interprétation et de l'intelligence de la sainte Ecriture (4e liv.).

La démonstration de la foi chrétienne suivant ce principe : *Fides præcedit intellectum,* y est plus complète que dans Clément d'Alexandrie. Tandis que Clément se borne dans ses *Stromates* à indiquer le but, Origène essaie de coordonner en système, en face des théories des gnostiques, les enseignements positifs du christianisme : « Si quelqu'un, dit-il dans sa préface, veut enchaîner et ordonner en système les doctrines que je lui présente, il prendra pour principes des propositions certaines et indubitables, afin de juger de la vérité des autres et de faire un tout de ce qu'il voudra établir par l'Ecriture ou par des conclusions théologiques[2]. » Et il ajoute :

« A cause de la discordance qui existe sur des articles importants parmi ceux qui font profession de croire au Christ, il faut suivre comme règle certaine la prédication ecclésiastique transmise des apôtres par ordre de succession et persévérant jusqu'aujourd'hui dans les Eglises ; il ne faut croire vérité que celle qui ne s'écarte en rien de la tradition ecclésiastique et apostolique. — Mais cela, il faut l'admettre aussitôt et le

[1] Voir le texte latin à part, souvent accompagné de fragments du texte grec, dans l'édition de Redepenning, Leips., 1830.

[2] Citation du traducteur.

confesser d'une foi inébranlable. — Nous allons à l'instant même donner un exemple de ce qui est enseigné parmi nous, publiquement et décidément, d'après la doctrine apostolique.

» C'est d'abord qu'il existe un seul Dieu, qui a tout créé, tout fait et produit du néant, le même qui, depuis la première créature et depuis la création, est le Dieu de tous les justes : c'est le Dieu d'Adam, d'Abel, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, des douzes patriarches, de Moïse et des prophètes.

» Ce Dieu, à la fin des temps, a envoyé Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon ce qu'il avait promis longtemps auparavant par les prophètes, pour appeler d'abord Israël, puis, après avoir été repoussé par ce peuple, les gentils eux-mêmes. C'est ce Dieu juste et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a donné la loi, les prophètes et l'Evangile, et il est aussi pour cela l'Apôtre, le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament.

» On enseigne de plus que ce même Jésus-Christ qui est venu parmi nous est né du Père avant toute créature. Après qu'il eut coopéré avec le Père à la création (car c'est par lui que tout a été fait), il s'est abaissé lui-même à la fin des temps et s'est fait homme. Il s'est fait chair, lui qui était Dieu, et, devenu homme, il est resté ce qu'il était, Dieu. Il prit un corps semblable au nôtre, différent en ceci seulement qu'il est né de la Vierge et du Saint-Esprit, et cela véritablement et non-seulement en apparence, de même qu'il a souffert et est mort en réalité ; il est ressuscité solennellement des morts, a conversé de nouveau avec ses disciples, puis il est remonté au ciel.

» Enfin, les apôtres ont annoncé, avec le Père et le Fils, le Saint-Esprit, revêtu du même honneur et de la même dignité, bien qu'il ne soit pas absolument certain s'il est né ou s'il n'est pas né, s'il faut le tenir aussi pour Fils de Dieu. C'est là ce qu'il faut, autant que possible, rechercher dans la sainte Ecriture, approfondir par l'étude et la réflexion. Mais une chose enseignée sans contradiction dans les Eglises, c'est que ce Saint-Esprit a inspiré chacun des saints apôtres et des prophètes, et que nul autre esprit n'a été dans les anciens ni dans ceux qui ont été divinement inspirés après la venue de Jésus-Christ.

» D'après cela, on enseigne aussi que l'âme humaine a sa

nature et sa vie propre, et qu'à sa sortie de ce monde elle doit être récompensée selon ses œuvres : ou elle héritera d'une vie et d'une félicité éternelle, ou elle sera condamnée à la peine éternelle du feu, suivant qu'elle se sera signalée par ses actes ou rendue coupable par ses péchés. Viendra ensuite le temps de la résurrection des morts, afin que le corps qui maintenant est mis en terre pour la corruption et semé dans l'ignominie ressuscite dans la gloire.

» Il est également établi par la doctrine de l'Eglise que l'âme est raisonnable, qu'elle est douée du libre arbitre et maîtresse de ses résolutions, qu'elle est en lutte contre le démon, ses anges et autres puissances ennemies, qui cherchent à l'enlacer dans le péché, mais que, si nous agissons avec sagesse et prévoyance, nous pouvons leur échapper; d'où il est aisé de conclure que nous ne sommes pas soumis à la nécessité, que nous ne sommes pas obligés en toutes choses de faire le bien ou le mal contre notre volonté, suivant ce qu'affirment ceux qui prennent le cours et le mouvement des astres pour la cause des actions humaines. Quant à l'origine de l'âme, à son commencement, rien n'est définitivement établi. La tradition ecclésiastique enseigne l'existence du démon, de ses anges et des puissances ennemies ; mais, quant à leur nature et à leur origine, elle ne s'explique pas très-nettement. Cependant la plupart estiment qu'un ange, ayant apostasié, est devenu démon et a séduit plusieurs autres anges; c'est pour cela que maintenant on les nomme ses anges.

» On enseigne encore que le monde a été créé, qu'il n'a commencé que dans un temps déterminé et qu'un jour il sera dissous. Mais de savoir ce qui a été avant le monde ou ce qui sera après, on ne le dit pas généralement et avec précision.

» On enseigne en outre que la Bible a été composée par le Saint-Esprit, qu'elle n'a pas seulement un sens manifeste à tous, mais un autre sens qui est caché au grand nombre et n'est connu que de ceux qui ont reçu du Saint-Esprit le don de sagesse et de science.

» Il est également de la doctrine de l'Eglise qu'il y a certains anges de Dieu et vertus excellentes qui l'aident à assurer le bonheur des hommes. Mais de savoir quand ils ont été

créés et de quelle nature ils sont, cela n'est pas marqué avec une suffisante clarté. De même on ne dit pas expressément si le soleil, la lune et les étoiles sont des êtres vivants ou inanimés. »

Ouvrages pratiques. — Lettres.

1. *Traité de la prière,* composé à la demande et pour l'usage de son ami Ambroise. Origène y examine à fond la nature, les qualités, le lieu et le temps de la prière. Dans le commentaire ingénieux et profond du *Pater,* cette prière par excellence, l'auteur s'occupe uniquement du sens littéral. Il est au nombre de ses meilleurs travaux d'exégèse. « La nature humaine, dit-il, n'est pas suffisante à chercher Dieu en quelque façon que ce soit, ni même à le nommer, si elle n'est aidée de Celui qu'elle cherche [1]. » Origène y réfute parfaitement les diverses objections qu'on élève contre la prière. Voyez ci-dessous.

2. L'*Exhortation au martyre* fut composée à l'occasion d'une nouvelle persécution soulevée par Maximin, quand les prêtres Ambroise, Protoctète et autres furent emprisonnés à Césarée. Il les encourage à renoncer à tout ce qu'ils ont de cher au monde et à remettre leurs destinées entre les mains de Dieu.

3. De sa vaste correspondance il ne reste que la *Lettre à Jules Africain* sur l'authenticité de l'histoire de Suzanne dans Daniel.

Nous n'avons que des fragments de quatre autres lettres.

1. Justification de ses études philosophiques; 2. plaintes sur l'altération de ses écrits; 3. lettre à Grégoire le Thaumaturge sur l'emploi de la philosophie grecque pour l'explication des saintes Ecritures et pour la théologie chrétienne : « Il faut, dit il, l'employer comme ces richesses que les Juifs avaient emportées d'Egypte et qu'ils consacrèrent à l'ornementation du temple, au lieu d'en faire des idoles, comme avaient fait les Israélites dans le désert et comme font encore les hérétiques. »

[1] Citation du traducteur.

Système d'Origène.

Le système d'Origène, notamment dans le *De principiis*, renferme quantité de doctrines captieuses et évidemment erronées; ce sont elles qui ont provoqué aux quatrième et cinquième siècles les controverses de l'origénianisme, qui se partagent en deux phases; elles ont aussi donné lieu aux accusations d'arianisme et de monophysitisme, amené la condamnation réitérée de ses écrits [1] et partagé de nos jours le sentiment des savants.

Déjà sur la Trinité il s'était énoncé d'une façon incorrecte en appelant le Fils une *création* [2] du Père, expression qui sentait fort le subordinatianisme. On peut croire cependant qu'il n'a voulu désigner qu'un rapport de dépendance entre le Père et le Fils, d'autant plus qu'il s'énonce ailleurs en termes irréprochables. Selon lui, la subordination du Fils au Père ne regarde pas l'essence, comme dans Arius, mais l'origine; car il place le principe non engendré au-dessus du principe engendré.

On lui reproche aussi ses opinions sur les rapports de Dieu avec le monde. Selon lui, la bonté de Dieu et sa force créatrice ne sauraient rester en repos : il faut qu'il les manifeste incessamment en créant de toute éternité. Par là, il semble se rapprocher des gnostiques, bien qu'il n'admette pas avec eux que la matière vienne de Dieu par voie d'émanation. Lorsqu'il ajoute, en développant cette pensée, que Dieu a créé de toute éternité autant de mondes qu'il en pouvait créer et gouverner, il met des bornes à la toute-puissance divine.

Il croit que les âmes humaines existaient avant d'être unies au corps; que, dans le principe, tous les êtres spirituels, anges, démons, âmes humaines, étaient identiques. S'ils diffèrent maintenant, c'est parce qu'une partie s'est détournée de Dieu. L'âme humaine du Christ n'est pas exceptée de cette loi : si elle a été unie à Dieu, c'est parce qu'elle l'a mérité. Jésus-Christ n'a pas été seulement le Rédempteur des hommes, mais encore du monde entier, et cette œuvre, il la continue dans le ciel.

[1] Voir sur les *Quinze anathématismes* contre Origène l'*Histoire des conciles* de Héfelé, 2e vol., p. 768. Cf. Alzog, *Hist. de l'Eglise*, 8e édit., §§ 113 et 122. — [2] Huet, *Origen.*, II, II, n. 22.

Les âmes déchues sont destinées à se purifier et à se spiritualiser de plus en plus dans leur union avec le corps ; si, à la mort, elles ne sont pas entièrement pures, elles seront exilées dans de nouveaux corps. Origène enseigne donc la métempsycose, bien qu'il ne fasse point passer les âmes dans des corps d'animaux, de même qu'il nie l'éternité des peines. Les démons eux-mêmes finiront par devenir bons et obtiendront miséricorde ; quand tout sera purifié, tout sera de nouveau uni à Dieu, et Dieu sera tout en tout. Dans ce système, on le voit, il n'y a point de place pour le dogme ecclésiastique de la résurrection. Origène croit aussi que les anges sont revêtus d'un corps.

De nos jours, Vincenzi [1] a vainement essayé d'expliquer ou d'adoucir ces erreurs, en disant que les écrits d'Origène ont été falsifiés, que ses erreurs sont corrigées par d'autres passages orthodoxes, que la haine de ses ennemis a exagéré ses défauts. La vérité est que, dans la première période de sa vie, Origène était imbu des idées de Platon, et que, plus tard, il modifia plusieurs de ses opinions.

Origène, comme plusieurs écrivains religieux de son temps, était tres-versé dans la philosophie des Grecs, notamment de Platon, et le néoplatonisme [2], repris avec élan par deux de ses contemporains, Ammonius et Plotin, dut exercer sur lui une puissante influence. Génie éminemment spéculatif, enclin à surfaire la valeur des arguments philosophiques et rationnels, trop prompt à passer de la philosophie à la théologie, Origène courait grand risque de se fourvoyer la première fois qu'il tenterait de réduire en système la doctrine chrétienne, dans un temps surtout où bien des points, non encore fixés par l'Eglise, restaient soumis à la libre discussion [3]. L'essentiel, toutefois, est que, dans ses ouvrages subséquents, nommément dans son écrit *Contre Celse,* il se soit exprimé en termes très-orthodoxes, même sur les points où il s'était autrefois hasardé ou trompé.

[1] *In S. Greg. Nyss. et Orig. scripta et doctr., nov. recens.,* Romæ, 1864. — [2] Cf. Michelis, *Hist. de la philos.,* Braunsberg, 1863, p. 132.

[3] Les hérétiques, dit Rufin, avaient falsifié les Œuvres d'Origène. Origène lui-même, saint Jérôme et l'auteur anonyme du *Prædestinatus* (lib. I, c. XXII), ayant fait la même déclaration, nous pouvons y ajouter foi.

On s'explique ainsi qu'il ait été accusé par des hommes tels que Méthodius et saint Jérôme, et justifié par des autorités également impartiales et compétentes, comme Grégoire le Thaumaturge, Pamphile, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, etc. En tout cas, il ne fut jamais formellement hérétique et se montra toujours attaché à la doctrine de l'Eglise [1] : « Tandis que plusieurs croient que leurs opinions sont conformes à Jésus-Christ, et que quelques-uns ont des idées contraires à la croyance des ancêtres, il faut maintenir intacte la prédication ecclésiastique transmise des apôtres par ordre de succession et conservée dans l'Eglise jusqu'à ce jour. Il faut tenir uniquement pour vrai ce qui ne s'écarte en rien de la tradition ecclésiastique et apostolique [2]. » « Pour nous, dit-il en parlant du dogme de la résurrection, nous restons inébranlable dans la doctrine de Jésus-Christ [3]. »

Doctrines d'Origène.

1. Origène démontre l'origine surnaturelle du christianisme par la rapidité de son extension, qui ne pouvait être obtenue par des moyens humains, et par le nombre prodigieux des miracles et des prophéties. Sa défense de la vie de Jésus-Christ contre Celse est également traitée au point de vue historique [4].

2. Origène soutient, en divers endroits, contre les railleries des païens, que la foi est nécessaire à tous, même aux savants ; mais, à l'exemple de Clément, il exagère quelquefois la valeur de la science : « Ceux qui ont reçu le don de la gnose, ou sagesse, ne vivent plus dans la foi, mais dans la claire vision ; les hommes spirituels n'habitent plus dans le corps, mais dès ici-bas ils sont auprès du Seigneur [5]. »

3. Sur la Trinité et sur le Verbe : « Nul n'est immuable, sans commencement ni fin, nul n'est créateur de toutes choses que le Père avec le Fils et le Saint-Esprit. Examinons de quels puits mystérieux la sagesse nous apprend qu'il n'y a qu'une fontaine. Il me semble que la connaissance du Père non engendré en est un, et que la connaissace de son Fils

[1] Voir les *cinq propositions* d'Halloix, S. J., dans Vincenzi, 1er vol., *Prolog.*, p. XI-XIII, pour l'appréciation d'Origène. — [2] *De princip.*, I, II, 5. — [3] *Cont. Cels.*, V, XXII. — [4] Voir les preuves au § 26, n. 22. — [5] T. XIII, *In Joan.*, c. LII.

unique en est un autre ; car le Fils est autre que le Père, comme il le dit lui-même dans l'Evangile. On peut regarder comme un troisième puits la connaissance de l'Esprit saint ; car il est autre que le Père et le Fils, suivant cette parole de l'Evangile : Le Père vous enverra un autre Paraclet, l'Esprit de vérité. La distinction des trois personnes revient donc à la pluralité des puits, mais ces puits n'ont qu'une source ou fontaine, car la substance et la nature de la Trinité est une[1]. »

4. Si l'on excepte Tertullien, aucun des auteurs qui ont écrit avant le concile de Nicée n'a fait ressortir aussi nettement l'intégrité de la nature humaine en Jésus-Christ, dans son corps et dans son âme, ainsi que Schwane l'a démontré sans réplique dans son *Histoire des dogmes*, t. I, p. 328 et suivantes. Selon Origène, l'âme de Jésus-Christ est le trait-d'union, le lien du Verbe avec le corps matériel. Elle est apte d'une part à entrer en union intime et vivante avec le Verbe, et d'autre part à informer le corps et à le vivifier[2]. A cette objection de Celse, que les chrétiens adorent un Dieu qui s'est laissé prendre comme un homme vulgaire et est mort sur une croix, Origène répond que, dans la personne du Seigneur, il faut distinguer ce qui est humain et ce qui est divin, que l'incarnation ne préjudicie ni à l'immutabilité ni à la présence du Verbe en tout lieu. D'après cela, il soutient également que le Christ est capable de souffrir, en ajoutant « qu'il a tout fait, non à cause de lui, mais à cause du genre humain et des créatures raisonnables[3]. » Dans son Commentaire sur saint Jean, I, 29, il remarque : « C'est parce qu'il est la victime qu'il devient notre Sauveur par l'effusion de son sang, en nous remettant nos péchés passés, et cette rémission, par le moyen de la foi, devient personnelle à chaque fidèle[4]. » Origène est moins clair et moins explicite sur l'union des deux natures en Jésus-Christ. Cependant il explique assez bien qu'après l'union du Verbe divin avec le corps humain né de la Vierge Marie, les deux ne font qu'un, ἕν, qu'ils ne constituent en

[1] *In Exod.* (Substit. du trad.)

[2] Hæc ergo substantia animæ inter Deum carnemque mediante (non enim possibile erat Dei naturam corpori sine mediatore misceri) nascitur, ut diximus, Deus homo illa substantia media existente, cui utique contra naturam non erat corpus assumere (*De princip.*, II, VI, 3).

[3] *Contra Cels.*, VII, XVII, et XI, IX-XXXIV. — [4] *Comment. in Epist. ad Rom.*, lib. VIII, n. 8.

quelque sorte qu'un même esprit : Ταῦτα δὲ φάμεν, οὐ χωρίζοντες τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ ἀπὸ τοῦ Ἰησοῦ · ἓν γὰρ μάλιστα κατὰ τὴν οἰκονομίαν γεγένηται πρὸς τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα Ἰησοῦ κ. τ. λ.[1]. Mais il parle avec beaucoup plus de clarté de la communication des idiomes (application à une seule personne des attributs des deux natures), dont la doctrine ne devait être fixée que plus tard[2].

5. Origène offre d'intéressants détails sur la rédemption. Il n'y voit pas seulement, comme les gnostiques, un moyen plus parfait d'enseigner la vérité, de fournir au monde un exemple de vertu plus accompli. Il la considère surtout comme une satisfaction destinée à effacer la dette qui pèse sur l'humanité et à réconcilier les hommes avec Dieu par le don de la grâce. Le point culminant à ses yeux, c'est la mort du Seigneur, attestée par l'Ecriture et l'enseignement de l'Eglise. Le Fils de Dieu, en mourant pour les hommes, s'est chargé de leurs fautes et a déchiré la cédule de leurs péchés. Celse objectait que ce genre de mort était indigne du Fils de Dieu. Origène répond : « Si l'on considère en Jésus-Christ la divinité qui réside en lui, tout ce qu'il a fait comme Dieu est saint et nullement indigne d'un Dieu. Mais en tant qu'il était homme, qu'il était uni au Verbe et participait à sa sagesse, il a souffert tout ce qu'il a dû souffrir comme un sage et un parfait, lui qui a tout fait, non pour lui, mais pour le genre humain et pour la créature raisonnable. Il n'est donc pas absurde de dire qu'un homme est mort, que sa mort n'est pas seulement un exemple qui nous excite à la vertu, mais encore la cause originelle et toujours agissante qui nous délivre du péché et du démon, lequel s'était assujéti le monde entier[3]. »

Toute faute exige, tant que Dieu dans sa justice ne la considère pas comme non avenue, une satisfaction volontaire qui y soit proportionnée, un sacrifice ; de là vient que le sa-

[1] *Contra Cels.*, II, IX.

[2] Unde et merito pro eo vel quod tota (anima Christi) esset in Filio vel totum in se caperet Filium Dei, et jam ipsa cum ea quam assumpserat carne, Dei Filius et Dei virtus Christi et Dei sapientia appellatur, et rursum Dei Filius per quem omnia creata sunt, Jesus Christus et Filius hominis nominatur ... et hac de causa per omnem Scripturam tam divina natura hominis vocabulis nominatur quam humana natura divinæ nuncupationibus insignibus decoratur (*De princip.*, II, VI, 3).

[3] *Contra Cels.*, VII, XVII.

crifice expiatoire de Jésus-Christ est devenu pour le genre humain d'une nécessité conditionnelle. Les sacrifices de l'ancienne loi étaient incapables de la produire; ce n'étaient que des moyens propres à exciter dans le peuple le besoin, le désir d'un sacrifice plus parfait, de le préfigurer. Ce sacrifice, c'est la mort sanglante de l'Homme-Dieu sur la croix[1].

6. Quand Celse attaque l'éternité des peines, Origène ne l'accuse pas de mal entendre cette doctrine; il se borne à la justifier : « Ceux qui sont infidèles à Jésus-Christ, dit-il, tomberont dans le feu éternel, qui est d'une autre nature que celui dont nous nous servons. Car le feu dont se servent les hommes (remarquez cette expression) n'est pas *éternel;* il ne dure pas même longtemps, mais s'éteint bientôt. Il est éternel, au contraire, ce feu dont parle Isaïe, lorsqu'il dit à la fin de ses prophéties : « Leur ver ne mourra point et leur feu ne s'éteindra jamais[2]. »

7. Sur la résurrection, Origène s'exprime ainsi : « Qu'on le croie bien, nous ne sommes pas de ceux qui, tout en se disant chrétiens, rejettent ce dogme attesté par l'Ecriture. » Puis il ajoute, après avoir expliqué le texte de saint Paul, I *Cor.*, xv, 36 : « Nous admettons dans toute son étendue la doctrine de l'Eglise et la promesse du Christ, et nous soutenons qu'elle est possible[3]. »

8. Dans le Commentaire sur l'Epître aux Romains, il combat la doctrine de Basilide sur la métempsycose; mais lui-même, outre l'opinion dichotomique et trichotomique, en admet une troisième, selon laquelle l'âme, une dans sa substance, se composerait de diverses parties[4]. Il ne dit pas laquelle de ces opinions il choisit, et laisse au lecteur le soin de se décider[5].

9. Ses idées sur l'Eucharistie, souvent enveloppées d'interprétations allégoriques et mystiques, et voilées pour des raisons de discipline, ne sont pas sans quelque difficulté. Il voit dans la Pâque des Juifs une figure de Jésus-Christ. Dans les paroles de l'institution, il trouve un sens mystique et symbolique, et dans la communion un symbole du festin nuptial céleste. Ailleurs, il se rapproche davantage de la précision

[1] Voy. Schwane, *Histoire des dogmes,* t. I, p. 335 et suiv. — [2] *Comment. in Matth.,* n. 72. — [3] *Contra Cels.,* V, XXII. — [4] *De princip.,* III, IV. — [5] Schwane, *Hist. des dogmes,* 1er vol., p. 448.

dogmatique : « Ne vous étonnez pas si le Christ est lui-même le pain et s'il mange le pain avec nous; la parole de Dieu est toute-puissante [1]. » « Si vous montez avec lui pour célébrer la Pâque, il vous donnera à la fois le pain de bénédiction, son corps, et vous offrira son sang [2]. » « Ne craignez-vous pas de recevoir le corps du Christ en vous approchant de l'Eucharistie [3]? » « Dans l'Eucharistie, nous sommes véritablement nourris de la chair du Christ [4]. » « Vous qui avez accoutumé d'assister aux mystères, vous savez avec quelle précaution et quel respect vous recevez le corps du Seigneur, de peur qu'il n'en tombe la moindre parcelle [5]. » Il est donc nécessaire de se purifier le cœur, afin d'éviter le châtiment de Judas [6]. » Sur l'acte même de la consécration, il s'exprime ainsi : « Rendant grâces au Créateur de toutes choses, nous mangeons avec prière et actions de grâces les pains offerts, devenus par la prière un corps sacré qui sanctifie ceux qui le reçoivent avec pureté [7]. »

Dans Origène, l'Eucharistie, en tant que sacrifice, ne peut se déduire que de la comparaison établie entre les sacrifices païens et les pains de proposition de l'ancienne loi [8].

10. Origène établit un certain rapprochement entre la pénitence et l'extrême-onction. Dans la deuxième homélie sur le Lévitique, il se fait l'objection suivante : « La condition des anciens semble avoir été meilleure que la nôtre, puisque les pécheurs offraient plusieurs sortes de sacrifices pour la rémission de leurs péchés. » Il répond : « Un chrétien pour qui Jésus-Christ est mort doit être soumis à une discipline plus sévère; cependant, afin que vous ne trouviez pas là une cause de désespoir, mais plutôt un encouragement à la vertu, on vous a appris quels sacrifices on offrait sous la loi pour les péchés; entendez maintenant par combien de moyens les péchés sont remis sous l'Evangile. » Et après avoir cité le baptême, le martyre, l'aumône, le pardon, la conversion du prochain, l'amour de Dieu, il ajoute : « Il y a encore un septième moyen, bien que dur et pénible, c'est la rémission des péchés par la pénitence, quand le pécheur arrose son lit de ses

[1] *Comm. in Matth*, n. 86. — [2] *In Jerem.*, hom. XVIII, n. 13. — [3] *In Ps.*, hom. II, n. 6. — [4] *In Num.*, hom. VII, n. 3. — [5] *In Exod.*, hom. XIII, n. 3. — [6] *In ps.* XXXVII, hom. II, n. 6. — [7] *Cont. Cels.*, VIII, XXXIII. — [8] Probst, *Origène sur l'Euchar.* Revue de Tubing., 1864.

larmes, quand il s'en nourrit nuit et jour et ne rougit pas de confesser ses péchés à un prêtre et de lui en demander la guérison. » Et comme la qualité du prêtre aide beaucoup aux dispositions des pénitents, Origène veut qu'on choisisse pour médecin spirituel celui qui convient le mieux à l'état de l'âme, *qui se prius et eruditum medicum ostenderit et misericordem.* On s'ouvrira à lui sans réserve, et on s'abandonnera tout entier à sa direction [1]. Origène voit dans la rémission des péchés l'accomplissement de cette parole de saint Jacques : « Quelqu'un d'entre vous est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise : ils prieront sur lui et l'oindront d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi le sauvera, et s'il a des péchés ils lui seront remis. »

11. Sur la prière : « Il est impossible, dit Origène, de bien prier ou d'enseigner à prier sans la grâce divine. » « Nous ne savons point comment nous devons prier, dit saint Paul, mais c'est l'Esprit de Dieu qui prie en nous avec des gémissements inexprimables [2]. » « Que ferai-je donc? Je prierai d'esprit et je prierai d'intelligence [3]; » car notre intelligence ne saurait prier, si elle n'écoute en quelque sorte prier avant elle l'Esprit « qui scrute tout, même les profondeurs de Dieu. » Cette faiblesse de la nature était bien sentie de ce jeune homme qui, quoique instruit dans la synagogue, disait à Jésus-Christ : « Seigneur, apprenez-moi à prier [4]. »

Ambroise lui avait demandé une réponse à cette objection de quelques impies : « Si Dieu prévoit tout et si tout arrive comme il le prévoit et le préordonne, il est inutile de prier. » Origène répond : « Dieu de toute éternité n'a pas conçu l'homme autrement que comme un être libre qui se tournerait vers lui par la prière. » « La prévoyance n'est pas cause qu'elles arrivent; elles n'arrivent point parce qu'il les prévoit, mais il les prévoit parce qu'elles doivent arriver » (*De orat.*, cap. v). Selon lui, le lieu le plus convenable pour prier avec fruit, c'est l'église, la société des hommes et des anges (*ibid.*, cap. xxxi). Chaque prière doit commencer et finir par la doxologie de la Trinité; elle doit se faire aussi en élevant les yeux et les mains ou en fléchissant les genoux. « Avant d'élever les mains au ciel, il faut y élever son âme, et avant d'y lever les

[1] *Hom.* II *in ps.* XXXVII, n. 6. — [2] *Rom.*, VIII, 25. — [3] I *Cor.*, XIV, 15. — [4] *De orat.*, cap. II.

yeux, il faut élever son esprit à Dieu ; car il n'est pas douteux qu'entre toutes les attitudes du corps, l'extension des mains et l'élévation des yeux ne soient préférables à tout autre pour les dispositions de l'âme qui doivent répondre à la prière ; et parce que la génuflexion est aussi requise quand on s'accuse de ses péchés et qu'on en demande à Dieu guérison et pardon, on doit savoir que cette position est la marque d'un cœur humble et contrit. » Et il renvoie à *Philip.*, II, 10, *De orat.*, cap. XXXI.

Origène a de beaux passages sur l'efficacité de la prière : « Que de choses chacun de nous ne peut-il pas raconter des effets de la prière, s'il veut montrer qu'il garde un souvenir reconnaissant des bienfaits de Dieu? Des âmes qui avaient été longtemps stériles et sentaient leur aridité, ont, fécondées par l'Esprit, enfanté des paroles de salut, pleines de la vision de la vérité. Que de fois elle a confondu les puissances ennemies, qui voulaient anéantir notre foi divine! — Que d'autres se confient en leurs charriots et en leurs coursiers, nous, nous invoquons le nom du Seigneur notre Dieu, *Ps.* XX, 8, et l'expérience nous apprend qu'un coursier est un moyen de salut inutile. Souvent aussi ceux qui se confient en la prière ont dissipé les préjugés qui aveuglaient plusieurs de ceux-mêmes qu'on estime chrétiens, et pouvaient les jeter dans le trouble. Combien de personnes éprouvées par de terribles tentations n'en ont pressenti aucun dommage et en sont sorties intactes, sans même être atteintes par la fumée d'une flamme ennemie! Et, ne puis-je pas le dire aussi : combien n'en a-t-on pas vus qui, livrés aux bêtes furieuses, aux malins esprits et à des hommes cruels, les ont fait taire par leurs prières, en sorte que leurs dents ne pouvaient pas nous toucher, nous qui sommes devenus des membres de Jésus-Christ. Nous savons que plusieurs qui s'étaient écartés des commandements du Seigneur et étaient déjà dans l'abîme de la mort, ont été sauvés par la prière de la pénitence » (*De orat.*, cap. XII). « Prions donc sans relâche, poursuit-il avec l'Apôtre, c'est-à-dire unissons comme il convient la prière aux œuvres, car les œuvres forment une partie de la prière ; alors la vie tout entière des fidèles ne sera plus qu'une seule et immense prière » (*ibid.*, cap. XII).

12. Intercession des saints : « Ce n'est pas seulement le grand-pontife (Jésus-Christ) qui prie avec ceux qui prient

véritablement, mais encore les anges, qui, dans le ciel, ont plus de joie de la pénitence d'un pécheur que de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Les saintes âmes de ceux qui sont morts intercèdent aussi auprès de Dieu pour les fidèles par leurs puissantes prières[1]. » A leur tour, les fidèles qui sont sur la terre les honorent, mais d'un culte qui diffère de l'adoration qu'ils rendent à Dieu[2].

La meilleure édition d'Origène est celle des bénédictins Charles et V. De la Rue, Paris, 1743, 4 vol. in-fol.; réimprimée in-8° par Oberthur, *Collect. Patr. græc.*, t. VII-XXI; ed. Lommatzsch, Berol., 1832, 25 vol., avec l'*Orat. paneger.* de Grég. le Thaum., l'*Apologie* de Pamphile, la *Philocalie*. Les *Origeniana* de Huet, dans Migne, sér. gr., t. XI-XVII. Cf. Tillemont, t. III; Ceillier, t. II; Thomasius, *Origène, append. à l'hist. des dogm.*, Nurnb., 1837; Redepenning, *Origène, sa vie et sa doctrine*, Bonn., 1841, 2 vol.; Mœhler, *Patrol.*, p. 485; Dorner, *Histoire des progrès de la doctrine sur la personne du Christ*.

§ 34. Amis et ennemis d'Origène.

I. Grégoire le Thaumaturge (Théodore) naquit à Néocésarée, dans le Pont, de parents nobles, mais païens. Comme il se rendait à Béryte, en Phénicie, pour y étudier le droit, il passa par Césarée. Captivé par les prévenances d'Origène, dont il avait fait la connaissance, il demeura auprès de lui avec son frère Athénodore, et étudia pendant cinq ans la théologie et la philosophie, sauf une interruption nécessitée par la fuite d'Origène en Cappadoce, sous la persécution de Maximin, pendant lesquels Grégoire continua ses études à Alexandrie, où il est probable qu'il reçut ensuite le baptême.

Avant son départ, Grégoire prononça le *Panégyrique d'Origène*[3], où il expose la manière dont son maître enseignait la philosophie et la théologie[4]. Grégoire s'est illustré lui-même par son ardeur pour la science et sa reconnaissance envers son père spirituel, avec lequel il s'était identifié; de même qu'Origène, devinant la future grandeur de son élève, s'était senti puissamment attiré à lui.

L'importance de ce discours nous détermine à en donner ici quelques extraits.

« C'est une belle chose que le silence, belle souvent pour

[1] *De orat.*, cap. XII, initio; *Contra Cels.*, VIII, XXXIV. — [2] *Contra Cels.*, V, IV. — [3] Ed. Bengel, græc. et lat., Stuttg., 1722. — [4] Voir plus haut, § 33.

les autres et aujourd'hui pour moi, qui jusqu'ici, tantôt volontiers, tantôt malgré moi, ai tenu ma bouche fermée. Car je suis mal habile aux discours ornés et sans doute peu apte par nature à composer un beau discours en grec. De plus, il y a huit ans déjà que je n'ai ni écrit ni débité un discours long ou court, que je n'ai entendu prononcer un panégyrique public. Une autre raison encore devrait m'imposer silence : je me propose de parler d'un homme qui est bien un homme, en effet, et qui en a les apparences, mais qui semblera comme revêtu d'une parure divine à ceux qui sont capables de comprendre la grandeur de son caractère. Je voudrais aussi qu'il me fût possible de rendre à Dieu de dignes actions de grâces pour m'avoir donné pour maître un si grand homme. Cela passe les forces humaines, les miennes surtout.

» Heureusement, ô mon cher maître, vos qualités ne sauraient être ni amoindries ni dénaturées. Ce qui est divin demeure immuable et surtout ne peut souffrir d'un discours faible et insuffisant. D'autre part, cependant, l'ingratitude me semble un crime énorme, et dans le cas présent ne pas essayer au moins d'exprimer par des paroles sa reconnaissance pour de si grands bienfaits, serait d'un homme tout-à-fait indigne et privé de sentiments. Il est noble, au contraire, il est généreux de faire effort pour marquer sa gratitude, dût-on rester bien au-dessous du mérite. Pour éviter autant qu'il se peut cet inconvénient, nous allons remettre le soin de nos éloges et de nos actions de grâces au Roi et au Maître de toutes choses, à la source de tout bien, afin qu'il aide ici encore notre faiblesse et rachète notre insuffisance, à l'évêque de nos âmes (I *Pierre*, II, 25), qui est la vérité même. C'est lui, du reste, qui a toujours été mon chef et mon guide ; c'est lui qui, sans parler d'autres bienfaits innombrables, m'a mis en relation avec cet homme (Origène), car nous n'étions pas rapprochés par les liens du sang et de la patrie, qui sont d'ordinaire l'occasion de l'amitié et de l'union. Ce fut, au contraire, par une providence vraiment divine qu'il nous unit ensemble. J'étais alors en voyage, conduisant ma sœur à son époux, quand je rencontrai ce docteur sublime, qu'un destin particulier avait transporté d'Egypte à Césarée.

» Dès le premier jour, il s'efforça par tous les moyens possibles de m'attacher à lui, surtout en comblant d'éloges la

philosophie et les amis de la philosophie, disant entre autres choses : Sans la philosophie, il est à peine possible de se montrer parfaitement reconnaissant envers le Maître de toutes choses, et ceux-là seuls mènent une vie honnête et raisonnable qui ont d'abord appris à se connaître eux-mêmes, et aspiré vers les seuls biens qui soient dignes de l'homme. Il flétrissait également l'ignorance comme un grand mal. Je puis à peine redire maintenant avec quelles paroles enchanteresses il m'animait à l'étude de la philosophie. Il arriva ainsi que mon frère et moi nous demeurâmes près de lui, retenus par un attrait supérieur, bien qu'une pareille étude ne fût pas dans notre dessein ; c'est à tel point que j'oubliai toutes les autres choses, toutes les autres études, ma patrie même et mes proches. Une seule chose me semblait grande et digne d'amour : la philosophie et son maître, cet homme divin. « Le cœur de Jonathas était étroitement uni au cœur de David, » ce ne fut que plus tard que je compris bien cette parole de l'Ecriture sainte. Quand je lisais ce passage, je l'appliquais aussitôt à mes relations avec lui. — Ce David me retenait par des liens irrésistibles et m'enchaînait sans relâche.

» Dans son enseignement, il procédait à la façon d'un laboureur qui, voulant féconder un terrain couvert de pierres et de sable, ou d'épines et de buissons, s'applique d'abord à le déblayer. Il nous reprenait aussi d'une manière toute socratique, tantôt modérant notre zèle, tantôt stimulant notre ardeur. Quand il nous avait ainsi disposés à recevoir la vérité, c'est alors seulement qu'il jetait la première semence dans une terre bien préparée et nous conduisait dans toutes les parties de la philosophie : psychologie, logique, dialectique, physique, mathématiques, géométrie, astronomie, philosophie morale, avec sa doctrine des vertus divines qui nous rendent semblables à Dieu et nous conduisent au bonheur véritable. Il ne se bornait pas à nous initier à quelque système philosophique, il nous faisait parcourir tout le domaine de la philosophie, afin que nous ne fussions étrangers à aucune des idées philosophiques de la Grèce. Mais il avait soin de choisir ce qui se trouvait de vrai et d'utile dans chaque philosophe, éliminant tout ce qui était faux et pouvait conduire à l'immoralité. Sous ce dernier rapport, il nous conseillait de ne nous arrêter à aucun philosophe, fût-il célébré comme le

plus sage, mais de tenir pour vraie la parole de Dieu et des prophètes. C'est ainsi qu'il nous introduisait dans un jardin qui était une sorte de paradis, oui, vraiment, un paradis de délices.

» Mais comment dépeindre le zèle avec lequel il nous instruisait dans la théologie et dans le respect de Dieu. Il nous exhortait à nous familiariser avec toutes les révélations qui traitent de Dieu et du monde, car il était soucieux de nous voir courir quelque danger dans le plus nécessaire de tous les objets, la connaissance de la cause première de toutes choses. En nous expliquant les prophètes et en éclaircissant les endroits obscurs et énigmatiques, comme il s'en rencontre beaucoup dans la sainte Ecriture, il le faisait comme s'il eût été en commerce avec le Saint-Esprit, dont ces livres émanent. Nul, en effet, ne comprendra bien un prophète, si l'Esprit même qui a prophétisé ne lui donne la connaissance de ses paroles.

» Lorsqu'un homme au cœur insensible et incrédule se trouvait près de lui, désireux de s'instruire, il apprenait presque malgré lui à s'attacher à la vérité et à marcher dans les voies de Dieu. Mais finissons ce discours, où j'ai parlé avec trop de hardiesse de celui dont j'aurais dû me taire; du moins, me suis-je efforcé de lui rendre grâce de toutes mes forces et de tout mon cœur. »

Puis, interpellant Origène lui-même : « Pour vous, père bien-aimé, levez-vous, et que votre prière accompagne notre départ. Tant que nous avons été près de vous, vous nous avez conduits au salut par vos saintes doctrines. Remettez-nous, recommandez-nous, ou plutôt rendez-nous à Dieu, qui nous a conduits à vous, afin qu'il nous envoie un bon guide, un ange qui nous accompagne. Mais priez-le aussi qu'il nous ramène près de vous, ce sera notre meilleure consolation. »

Quelques éloges qu'on ait faits de ce discours sous le rapport de la forme, il pèche souvent par une trop grande abondance de paroles. Saint Grégoire, après son départ, continua ses relations avec Origène, comme on le voit par la lettre citée, p. 195.

Nommé, après une longue résistance, évêque de Néocésarée par Phédime, évêque d'Amasée et métropolitain du Pont, saint Grégoire manifesta dans l'exercice de sa charge le don des miracles à un si haut degré que ses contemporains

eux-mêmes lui décernèrent le titre de thaumaturge. Quand il entra dans son diocèse, il n'y trouva que dix sept chrétiens; à sa mort (en 270) il n'y avait plus que dix-sept païens.

De ses productions littéraires, nous possédons encore :

2. Le *Symbole* ou *Exposition de la foi*, Ἔκθεσις πίστεως, dont saint Grégoire raconte ainsi l'origine : J'avais passé toute la nuit à méditer, lorsque je vis paraître un vieillard vénérable, accompagné d'une femme (la Mère de Dieu) entourée de lumière. J'entendis que cette femme exhortait le vieillard à me découvrir le mystère sublime de la Trinité, que je consignai aussitôt par écrit. Il est ainsi conçu :

« Il n'y a qu'un Dieu, Père du Verbe vivant, de la sagesse subsistante, de la puissance et du caractère éternel; parfait générateur d'un parfait; Père d'un Fils unique. Il n'y a qu'un Seigneur, seul d'un seul, Dieu de Dieu, caractère et image de la Divinité; Verbe efficace, sagesse qui comprend l'assemblage de toutes choses, et puissance qui a fait toutes les créatures; vrai Fils d'un vrai Père, Fils invisible d'un Père invisible, Fils incorruptible d'un Père incorruptible, Fils immortel d'un Père immortel, Fils éternel d'un Père éternel; et il n'y a qu'un seul Saint-Esprit, qui tient son être de Dieu, et qui, par le Fils, s'est manifesté aux hommes; image du Fils, parfaite comme lui; vie, cause des vivants; source sainte, sainteté qui donne la sanctification, par qui est manifesté Dieu le Père, qui est sur tout et en toutes choses, et Dieu le Fils, qui est par toutes les choses. Trinité parfaite, sans division ni changement en sa gloire, en son éternité et en sa souveraineté. Il n'y a donc dans la Trinité rien de créé, rien d'esclave, rien de survenu, c'est-à-dire rien qui, n'ayant pas été d'abord, soit survenu ensuite. Le Père n'a donc jamais été sans le Fils, ni le Fils sans le Saint-Esprit; mais la Trinité, toujours la même, est immuable et invariable. »

Saint Grégoire introduisit ce symbole dans son Eglise de Néocésarée, et l'autographe en existait encore du temps de saint Grégoire de Nysse. Macrine, grand'mère de ce dernier et de son frère aîné saint Basile, fut instruite d'après ce symbole et l'apporta à ses neveux de Cappadoce. Il obtint un grand crédit. Il est cité par saint Grégoire de Nazianze, saint Basile de Césarée, saint Grégoire de Nysse, par le concile œcuménique de Constantinople et par Germain, patriarche de

cette ville. Rufin l'a incorporé dans sa version latine de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Son authenticité n'a été contestée que de nos jours, parce qu'Eusèbe et saint Jérôme dans son *Catalogue* ne le mentionnent point. Cette difficulté est aisée à résoudre : ce symbole n'était destinée qu'à l'Eglise de Néocésarée, et n'avait qu'un caractère privé.

3. Une *Métaphrase sur l'Ecclésiaste*, que saint Jérôme vante comme très-utile, *Catal.*, cap. LXV.

4. Une Epître canonique, de 258. Ce sont dix canons où sont indiquées les peines qu'on doit imposer aux pénitents ; l'édition de Voss en contient un onzième, qui manque dans les manuscrits grecs : c'est une explication en forme d'appendice ajouté plus tard[1]. Nous omettons les écrits notoirement apocryphes.

II. Jules l'Africain, de Nicopolis, en Palestine, était également en commerce épistolaire avec Origène et avec son successeur à Alexandrie, Héraclas. Origène et saint Jérôme estimaient ses connaissances dans l'Ecriture, et Sozomène[2] le compte parmi les historiens ecclésiastiques.

Des cinq livres de sa *Chronographie,* chronique religieuse et profane qui commence à la création du monde et finit en l'an 221 après Jésus-Christ, il ne reste que des fragments conservés par Eusèbe[3] et saint Basile[4]. Eusèbe et les historiens postérieurs ont souvent utilisé cet estimable ouvrage. Il a servi de modèle à tous les chroniqueurs du moyen âge.

Dans une *Lettre à Origène,* il conteste l'authenticité de l'histoire de Suzanne, soutenue par Origène dans la lettre précédemment citée.

La *Lettre à Aristide* a pour objet d'accorder les deux généalogies de Jésus-Christ en saint Matthieu et saint Luc[5].

Eusèbe, Photius et Suidas lui attribuent encore quatorze, dix-neuf et même vingt-quatre livres de mélanges sur la médecine et l'histoire naturelle. Dupin présume qu'ils sont d'un auteur moins ancien, Sexte Africain, attendu que les auteurs ecclésiastiques de cette période ne traitent guère que des sujets religieux ; mais peut-être Jules les a-t-il écrits avant sa con-

[1] *Œuvres compl.*, éd. Gérard Voss, Mayence, 1604; Paris, 1620-1622, in-fol.; Gallandi, t. III; Migne, sér. gr., t. X. — [2] *Hist. eccl.*, I, XXI. — [3] *Demonstr. evang.*, lib. VIII, c. II; *Præpar. evang.*, lib. X, c. X. — [4] *De Spiritu sancto*, c. XXIX. — [5] Euseb., *Hist.*, VI, XXXI.

version. Ruinart prétend que Jules rédigea aussi les actes du martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils ; ce point n'est pas suffisamment établi[1].

III. Denis, à qui ses contemporains ont donné le surnom de *Grand,* à cause des services qu'il a rendus à l'Eglise et à la science, et que saint Athanase appelle « le docteur de l'Eglise catholique, » était de noble extraction. Converti par Origène, il étudia la théologie avec une telle ardeur qu'il succéda à Héraclas dans la direction de l'école d'Alexandrie, et fut promu, en 247, au siége épiscopal de cette ville, qu'il occupa pendant dix-sept ans. Dans l'une et l'autre fonctions, il combattit avec un égal succès les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise. Parmi ces derniers se trouvaient Sabellius, Paul de Samosate et le millénaire Nepos. Le mot de ποίημα, dont il se servit pour exprimer les relations du Verbe avec le Père, donna lieu à des malentendus et à des reproches, dont il se purgea dans son Ἔλεγχος καὶ ἀπολογία, adressé au pape Denis sous forme de lettre. Il entendait ce mot dans le sens d'engendrer et non dans le sens de faire, de créer, et il résumait sa doctrine en ces termes : « Nous étendons l'unité indivisible à la Trinité, et nous renfermons la Trinité dans l'unité sans la diminuer. Il mourut en 264.

Ses nombreux écrits, mentionnés au *Catalogue* de saint Jérôme, c. LXIX, sont perdus, saufs de légers fragments recueillis dans la *Bibliothèque* de Gallandi, t. III, dans Routhe, t. II ; dans Migne, t. X, sér. gr. Nous n'avons de complet que les *Lettres à Novatien,* dont il blâme durement les tendances schismatiques (Euseb., *Hist.,* VI, XLV, et VII, VIII) et l'*Epître canonique* sur la discipline pénitentiaire, adressée à Basilide, évêque de Lybie. Cfr. Mœhler, *Patrol.,* p. 224, avec l'exposé de sa doctrine. Fœrster, *Denis le Grand, appendice à sa biographie,* dans la *Revue de théolog. histor.,* 1871, p. 42.

IV. Denis eut pour successeur, comme chef de l'école catéchétique d'Alexandrie, Piérius, également distingué par sa piété, sa culture philosophique, sa connaissance de l'Ecriture et son éloquence ; il rappelait si bien Origène qu'on l'avait surnommé Origène le Jeune. Son enseignement à l'école catéchétique peut se placer entre les années 264 et 282. Dans cette dernière année, Théognoste était déjà nommé chef de l'école.

[1] Voir les fragments dans *Origenis opera,* éd. De la Rue, t. I ; Gallandi, *Bibl.,* t. II ; Migne, sér. gr., t. X.

Il est probable que dès lors Piérius se voua exclusivement à la prédication. Après la persécution de Dioclétien, il passa ses derniers jours à Rome, au dire de saint Jérôme, *Catal.*, ch. LXXVI. Selon Photius, *Bibl.*, cod. 118, il aurait subi le martyre en même temps que son frère Isidore. Saint Epiphane mentionne une église d'Alexandrie qui était dédiée à un saint Piérius, *De hæres.*, LXIX, II.

De ses œuvres littéraires, Photius, *loc. cit.*, et saint Jérôme dans la préface de son Commentaire sur Osée, mentionnent un *Traité sur la Pâque et sur le prophète Osée;* un Commentaire sur l'évangile de saint Luc et sur la première Epître aux Corinthiens; saint Jérôme signale encore, dans son Commentaire sur saint Matthieu, XXIV, 36, une critique du texte du Nouveau Testament par Piérius. Photius, de son côté, aurait lu un grand ouvrage en douze livres où Piérius, ainsi qu'Origène, enseignait la préexistence de l'âme, et professait dans la Trinité des choses inexactes sur le Saint-Esprit. Photius n'a pas une autorité suffisante pour porter une pareille accusation, à cause du rôle qu'il a joué dans ce débat religieux. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, avec saint Jérôme, *Epist.* LXX *ad Magn.*, ranger Piérius parmi les plus célèbres auteurs de l'ancienne Eglise grecque.

V. Ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus, Théognoste fut chargé de l'école catéchétique dès l'an 282. Saint Athanase l'appelle ἀνηρ λόγιος et donne de grands éloges à son activité littéraire et à son zèle admirable pour la science[1]. Il est étonnant qu'Eusèbe et saint Jérôme ne le mentionnent point. Photius le traite de disciple d'Origène, *Biblioth.*, cod. 106, sans dire expressément s'il assista à ses leçons ou s'il s'était formé sur ses écrits. Il composa des *Institutions théologiques* en huit livres, ὑποτυπώσεις, dont les trois premiers traitent de Dieu le Père et créateur du monde, du Fils et du Saint-Esprit, et de leurs mutelles relations; le quatrième, de la nature des anges et des démons; le cinquième et le sixième, de l'incarnation du Fils; le septième, de *creatione Dei.*

Les sentiments sont partagés sur la valeur dogmatique de cet ouvrage. Le juge le mieux placé et le plus compétent, saint Athanase, défend son orthodoxie et félicite l'auteur de lui

1 *De decretis Nic.* et *Epist.* IV *ad Serapion.*

avoir fourni, dans cet ouvrage, le terme d'ὁμοούσιος, qu'il recommanda aux Pères du concile de Nicée et justifia devant eux. Ce terme lui semble seulement un peu dur. Ce ne fut que plus tard que saint Grégoire de Nysse y trouva quantité de choses équivoques, *Contra Eunom.*, lib. III, et que Photius alla jusqu'à lui reprocher d'avoir renouvelé les erreurs d'Origène sur la Trinité et sur la nature des anges et des démons.

Les fragments qui subsistent encore dans saint Athanase sont recueillis dans Gallandi, *Biblioth.*, t. III, p. 662-663; Routh, *Reliquiæ sacræ*, t. III; Migne, série grecq., t. XVIII. Comp. Ceillier, *Histoire génér. des auteurs sacrés*, etc., 2e édit., t. III, p. 450-452.

VI. Pamphile, né à Béryte, d'une famille considérable, étudia à l'école catéchétique d'Alexandrie, sous Piérius, appelé le jeune Origène. D'Alexandrie il alla à Césarée, où il fut ordonné prêtre par l'évêque Agapius. Il fit là le plus noble emploi de sa fortune en fondant la célèbre bibliothèque de Césarée, qui contenait un nombre prodigieux de manuscrits et de traductions de la Bible, et les œuvres d'Origène. Elle fournit à Eusèbe les moyens d'écrire son histoire ecclésiastique d'après les sources; de là l'intimité qui s'établit entre lui et Pamphile, dont il prit le nom : Eusebius Pamphili, l'ami (le fils) de Pamphile. Plus tard, saint Jérôme puisa aussi dans les trésors de cette bibliothèque. Sous Maximin, Pamphile subit la prison et la torture, et fut martyrisé (309).

Pendant sa captivité, il composa, avec Eusèbe, une apologie d'Origène, en six livres; le premier seul a été conservé dans la version latine défectueuse de Rufin, qui ne l'attribue qu'à Eusèbe [1]. Déjà auparavant, Pamphile avait procuré une nouvelle édition des Septante d'après les Hexaples d'Origène. On lui attribue aussi la division des *Actes des Apôtres* en quarante chapitres, division qui fut propagée par Euthalius, diacre d'Alexandrie (deuxième moitié du cinquième siècle), lequel avait largement compulsé la bibliothèque de Césarée [2].

VII. Origène eut pour adversaire Méthodius, cité comme évêque d'Olympie, en Lycie, et de Tyr, en Phénicie. Il souffrit le martyr à Chalcis, dans la Célé-Syrie, en 309, pendant la persécution de Dioclétien, ou, ce qui est plus vraisemblable, sous

[1] *Orig. opera*, t. IV; Gallandi, t. IV; Migne, t. X et XVII, série gr. — [2] Mœhler, *Patrologie*.

Maximin, en 311. Il a laissé les ouvrages suivants, qui attestent une grande originalité d'esprit, notamment en ce qui concerne la doctrine de l'incarnation et ses rapports avec l'Eglise et les fidèles.

1° *Le Banquet des dix Vierges,* ou *Symposion,* sur l'excellence de la virginité. Cet écrit, par l'élévation des pensées et la poésie du style, rappelle Platon, à qui l'auteur a emprunté son titre.

Chacune des vierges y fait un discours à la louange de la virginité, que l'auteur exalte surtout quand elle est consacrée à l'Epoux céleste et à l'Eglise. Jésus-Christ, qui a été l'idéal de l'humanité, a gardé dans la chair sa virginité intacte. De là vient que l'Eglise tient la virginité en si haute estime. — Deutinger en a donné des extraits dans son *Esprit de la tradition chrétienne,* t. II, p. 65-90.

De ses autres ouvrages, nous n'avons que des fragments dans saint Epiphane [1] et Photius [2]. Ce sont : un traité *du Libre Arbitre et de l'Origine du mal,* contre cette théorie platonico-gnostique que la matière est éternelle et la source du mal. Le mal, dit Méthodius, vient de l'abus de la liberté et de la désobéisance à Dieu.

De la Résurrection et *des Créatures,* deux ouvrages contre Origène. Le premier établit la vérité de la résurrection des corps contre ceux qui prétendent que nos corps ne sont que des tuniques de peau dont Dieu revêtit nos premiers parents. L'auteur reproduit souvent les arguments d'Athénagore, tient le milieu entre le spiritualisme outré d'Origène et le spiritualisme grossier des millénaires; il développe quantité de vues intéressantes. Contrairement à cette opinion hérétique, que le corps est la prison de l'âme, la foi chrétienne confesse que l'homme constitue une unité, une synthèse formée du corps et de l'âme; que la figure humaine est la plus parfaite de toutes les formes qui ont été données aux créatures. Mais quand le péché eut corrompu son premier ouvrage, Dieu voua à la dissolution et à la mort l'une de ses parties constitutives, afin de détruire complètement le péché et de le guérir ensuite en le transformant. Ce n'est donc pas pour toujours que l'ouvrage primitif de Dieu a été anéanti; il sera renouvelé dans

[1] *Hæres.,* LXIV. — [2] Photius, cod. 234-247.

la résurrection. C'est ce que montre saint Paul, quand il dit : « Comme nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste. » C'est là ce que signifient ces paroles : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. » Or, c'est en vue de notre image céleste qu'aura lieu la résurrection et l'incorruptibilité. A quoi serviraient l'incarnation, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, si le corps était complètement anéanti?

Si l'on demande quel sera ce corps ressuscité, s'il doit avoir la même forme que maintenant, à quoi serviront certains membres, puisque les fonctions inférieures qui y correspondent cesseront alors, c'est là une question insensée. On peut répondre à cette question par une autre question : la créature est-elle capable de se rapprocher de l'état spirituel et peut-elle être glorifiée sans être anéantie? — Méthodius termine par ces lignes : Jésus-Christ est mort afin qu'il fût le maître des vivants et des morts, maître des corps qui sont morts et des âmes qui sont vivantes. Si le corps humain est plus noble et plus parfait que celui de toutes les créatures, puisque Dieu l'a formé de sa propre main, et qu'il est l'organe magnifique de l'âme raisonnable, pourquoi ne dure-t-il que si peu de temps, tandis que les corps de plusieurs créatures privées de raison ont souvent une existence beaucoup plus longue? — Il faut donc conclure que le corps humain continuera de subsister dans un autre temps.

Cet ouvrage est perdu, mais saint Epiphane [1] et Photius [2] en ont conservé des fragments si étendus qu'on peut se faire une idée exacte de l'ensemble.

Dans le second ouvrage *Sur les créatures,* Méthodius combat l'opinion d'Origène sur l'origine du monde, et prouve que les différents ordres de créatures, comme le ciel et la terre, ont une importance éternelle, δεῖ τῷ Θεῷ — τὰ ἀθάνατα γένη πάντα σώζεσθαι; c'est pourquoi elles ne seront pas toutes égales dans l'avenir : les hommes ressembleront aux anges, mais ne seront pas changés en eux.

Partout Méthodius s'efforce de faire prévaloir le réalisme chrétien. Imitateur du style de Platon, soit dans le *Symposion,* soit dans ses autres écrits, qui en offrent de fréquentes

[1] *De hæresibus,* LXIV. — [2] Phot., *Biblioth.,* cod. 234.

réminiscences, « il ne lui emprunte cependant que la forme [1]. »

Nous n'avons non plus que des fragments de la *Réfutation de Porphyre,* des *Commentaires sur la Genèse* et *sur le Cantique des cantiques*. On a supposé que le *Traité des créatures* n'était qu'un extrait de la réfutation.

Les *Homélies* pour la présentation du Seigneur au temple (ou *De Simeone et Anna*), pour le dimanche des Rameaux et la Passion, sont, pour des raisons intrinsèques et extrinsèques, considérées comme apocryphes.

Voir le *Symposion* avec tous les fragments réunis et les *Prolégomènes* dans Gallandi, t. III; Migne, t. XVIII, série gr.; *Methodii opera omnia,* Salm. Halle, 1865 (en grec seulement); 2e partie : *Methodius platonizans, seu platonismus S. Patr. Eccles. græc. S. Methodii exemplo illustrat.* Malgré les éloges que nous devons à Ritter pour sa collection soignée des textes que Méthodius a empruntés à Platon, nous ne considérons pas moins comme fictive l'influence que Platon aurait exercée sur lui. L'auteur s'attribuerait volontiers le mérite d'avoir révélé le premier le platonisme exagéré des Pères de l'Eglise. Cf. Tillemont, t. V; Ceillier, t. III; Mœhler, *Patrologie,* p. 780.

TRAVAUX HISTORIQUES DU IIe ET DU IIIe SIÈCLES.

§ 38. Actes des martyrs et Mémoire d'Hégésippe.

Voyez Permaneder, *Patrologia specialis,* t. I, part. I, p. 273-303; et part. II, p. 681-692.

« Nous avons admiré jusqu'ici, dit Mœhler, qui suit la même division que nous, les progrès victorieux de la foi *par la science;* dans l'histoire des martyrs, nous verrons, sous une forme plus brillante encore, le même progrès s'accomplir au sein de la vie pratique. Ce progrès forme donc par son objet, sinon par son étendue, une des parties constitutives de la littérature chrétienne » (*Patrol.,* p. 407).

1. Outre les nombreux renseignements sur les martyrs, qui remontent aux actes du martyre de saint Ignace, ce témoin

[1] Ritter, *Histoire de la philosophie chrétienne,* t. II.

héroïque des temps apostoliques, et qui ont été poursuivis ensuite avec de grands développements (Eusèbe se plaît à leur faire des emprunts dans son *Histoire ecclésiastique*), on avait encore autrefois les *Calendaria martyrum*, qui, à raison de leur destination ecclésiastique, ne donnaient que le nom des martyrs de chaque jour. En y ajoutant quelques détails sur leur vie et sur leur mort, on fit ce qu'on appelle les *Martyrologes*, ou, comme disaient les Grecs, les Ménologes (de μὴν, mois), mêlés encore de bien des éléments apocryphes. Le plus célèbre Ménologe grec, composé au neuvième siècle par ordre de l'empereur Basile, fut édité en 1717 sous ce titre : *Menologium jussu Basilii imperatoris* (sæc. IX) *græce collectum, nunc primum græc. et lat. ed. cardinal Hannibal Albani*, Urbini, 1727, 3 vol. in-fol. Chez les Latins, saint Jérôme, au dire de Cassiodore, est l'auteur du plus ancien Martyrologe.

Chez les Grecs, Siméon Métaphraste, et, en Occident, Jacques de Voragine, dans la *Légende dorée*, ayant écrit les Vies des saints et des martyrs suivant les traditions populaires, avaient enregistré bien des détails erronés ou peu acceptables. De là, pour Ruinart [1] et pour les Bollandistes [2], la nécessité de les soumettre à une sévère révision. Le Martyrologe romain, le seul qui fût universel et qui s'étendît à toute l'Eglise, était défectueux à bien des égards.

2. Nous n'avons plus le travail, en cinq livres, composé au deuxième siècle par Hégésippe. Suivant Eusèbe, qui le cite souvent mot à mot [3], l'auteur aurait appartenu à la première génération qui succéda aux apôtres. Saint Jérôme [4] confirme ce sentiment par l'expression de *vicinus apostolorum*. Pour mieux s'assurer de la doctrine traditionnelle des apôtres, il avait entrepris de grands voyages et avait longtemps séjourné à Rome, ce qui donne un grand prix à ses documents. Le terme d'ὑπομνηματισάμενος, dont Eusèbe qualifie sa méthode, et ce passage de saint Jérôme : *Omnes a passione Domini usque ad suam ætatem* ecclesiasticorum actuum *texens historias*,

[1] *In acta primorum martyrum sincera et selecta.* Amsterd., 1713, et ailleurs. *Acta sanctorum per menses digesta.* Mentionnons aussi la correction du Martyrologe par Benoît XIV. — [2] Edité par Baronius sur l'ordre de Grégoire XIII, en 1586. Edit. augm. par Hérab. Rosweid, S. J. Nouv. édit., Malines, 1846, Ratisb., 1847 et 1858. — [3] *Hist.*, IV, XXII; Routh, *Reliquiæ sacræ*, t. I. — [4] *Catal.*, II et XXII.

font supposer que son ouvrage était intitulé : Ὑπομνήματα τῶν ἐκκλησιαστικῶν πράξεων.

Cf. Jess, *Valeur historique d'Hégésippe* (Niedner, *Revue de théol. hist.*, 1865, p. 1).

CHAPITRE II.

AUTEURS LATINS.

§ 36. **Minuce Félix** ; son dialogue *Octavius* (vers 166 ou 180).

La réimpression la plus complète est celle de Migne, sér. lat., t. I-VI. Cf. Bœhr, *Littérat. chrét. rom.*, 2 vol., Carlsr., 1836.

Nous plaçons Félix en tête de la littérature chrétienne chez les Latins, contrairement à l'usage général des anciens historiens, qui assignent le premier rang à Tertullien. On ignore s'il était originaire d'Afrique ou d'Italie ; le premier semble plus probable. Il était encore païen quand il arriva à Rome, où il exerça la profession d'avocat, qu'il poursuivit après sa conversion [1]. C'était probablement sous le règne d'Antonin et de Marc-Aurèle; et son *Octavius* ou *Dialogus christiani et ethnici disputantium,* date sans doute de l'an 166, ou de 180, s'il y fit usage de la *Supplique* d'Athénagore (vers 177), suivant ce que prétend Ebert.

Déjà dans le siècle dernier, Rœsler disait dans sa *Bibliothèque des Pères de l'Eglise :* « Je dois l'avouer, plus j'avance et moins je suis convaincu que l'*Octave* soit une imitation de l'*Apologétique* de Tertullien. » Russwurm, dans son édition d'Hambourg (1864), Meier [2] et Niebubr [3] s'étaient, à raison du style, prononcés pour l'ère des Antonins [4]. Le Suisse Muralt, éditeur de l'*Octave* [5], après avoir, dans son *Commentatio de Felicis ætate,* comparé notre dialogue avec l'*Apologétique,* a prouvé irréfragablement l'antériorité de l'*Octave*. Plusieurs

[1] Voy. Lactance, *De just. divin.*, V, I; Hieronym., *Catal.*, LVIII ; *in Epist.* LXX *ad Magnum*, n. 3. — [2] *Comment. de Min. Felice,* Tur., 1824. — [3] *Opuscules,* II, 56. — [4] Ang. Maï, d'accord avec ces auteurs, a supposé (d'après les chapitres IX et XXXI de l'*Octave*) que le Cæcilius du dialogue est le même que celui qui est nommé dans une lettre de Fronton (*Op. Front.*, Rome, 1823, p. 336). Cf. van Hoven, *Ep. ad Gerhard Meermann de ætate Min. Felic.*, in ed. Lindn., § 14. C. Rœren, *Minuciana,* Progr. v. Bedbourg, 1859. Ebert dit que, dans son *Apologétique*, Tertullien a profité de l'*Octave*. (Voy. *Rapport de Tertullien avec Min. Félic.*, Leips., 1868. — [5] Avec une préface d'Orelli, Turic., 1836.

autres signes intrinsèques confirment cette opinion, que Ebert et Teuffel considèrent comme irréfragable. Ce passage, par exemple : *Id etiam Cirtensis nostri testatur oratio* (c. IX), rappelle évidemment un auteur qui écrivait du temps de Fronton, ou peu de temps après. Nous trouvons, nous, d'autres arguments dans la grande simplicité du style de l'*Octave,* dans l'absence des citations bibliques, remplacées par des textes, des arguments, des passages parallèles tirés du *De natura deorum* et du *De fato* de Cicéron, du *De superstitione* et *De providentia* de Sénèque. La forme dialoguée est empruntée du *De natura deorum,* et le christianisme défendu par Octave remplace le stoïcisme. Voy. Bæhr, l'*Octave de Minucius Félix,* dans ses rapports avec le *De natura deorum* de Cicéron, Géra, 1870; Faber, *De Min. Fel.,* Nordhus., 1872. De plus, le style de l'*Octave* est tellement supérieur au style âpre et souvent incorrect de l'*Apologétique,* que Muralt a dit avec raison : *Majore etiam quam Lactantius jure christianus Cicero dici poterit Minucius.*

Le païen Cécilius et le chrétien Octave, s'étant rencontrés près de l'idole de Sérapis, se provoquèrent à un duel littéraire et prirent Félix pour arbitre du débat. Cécilius commence et apporte à la défense du paganisme ce ton passionné, cet esprit haineux qui distinguent les accusateurs vulgaires du christianisme, et qu'on trouverait à peine dans Celse[1].

Il est aisé de voir, dit Cécilius, que tout dans les choses humaines est douteux et incertain, ou plutôt qu'il n'y a de certain que le hasard. Et puisqu'il en est ainsi, le meilleur est de s'en tenir, en fait de religion, aux traditions anciennes qui ont fait la grandeur de Rome et de l'empire romain. Il ne peut voir sans indignation que des ignorants qui n'ont ni teinture des lettres, ni connaissance des arts les plus vulgaires, osent détruire ou énerver cette religion des ancêtres, si antique, si utile et si salutaire. « Peut-on voir sans gémir une faction criminelle et désespérée s'emporter contre les dieux, former une conjuration profane en ramassant la lie du peuple le plus bas et le plus ignorant, se confédérer par des assemblées nocturnes, des jeûnes solennels et des repas inhumains? Nation qui cherche les ténèbres et fuit la lumière,

[1] Voir surtout ch. VIII–XI.

muette en public, parleuse en secret. Ils regardent les temples comme des tombeaux, crachent contre les dieux et se moquent des sacrifices, tandis qu'ils adorent un homme qui a été puni du dernier supplice pour ses crimes, et le bois funeste de la croix. Une telle engeance mérite d'être maudite et entièrement extirpée. » Puis il renouvelle avec un redoublement de haine les accusations surannées d'athéisme, d'inceste, de festins de Thyeste, qu'on trouve à peine dans Celse lui-même. Il se moque surtout de ce qu'il appelle les mystères absurdes du christianisme.

Après une interlocution, Octave commence la défense du christianisme avec un calme, une dignité, une force de conviction remarquable[1]. Il démontre qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre : « N'est-il pas évident que le Dieu, auteur de toutes choses, n'a ni commencement ni fin, qu'il donne à tout l'existence, mais qu'il garde pour lui-même l'éternité ; qu'avant qu'il y eût un monde, il était un monde à lui-même, qu'il crée tout par sa parole, ordonne tout par son intelligence, perfectionne tout par sa vertu. »

Il prouve qu'il est absurde de persévérer dans l'ancienne superstition populaire, que le christianisme est une institution divine éminemment salutaire, et que les accusations lancées contre lui n'ont point de fondement. Que l'on considère seulement les sentiments de pudeur et le mépris de la mort qui distinguent les chrétiens. « N'est-ce pas un spectacle digne de Dieu qu'un chrétien luttant avec la douleur, se mesurant avec les menaces, les supplices et les tortures, bravant et les terreurs de la mort et l'aspect farouche des bourreaux, manifestant sa liberté contre les rois et les princes, et ne cédant qu'au seul Dieu à qui il appartient? Victorieux et triomphant, il se rit du juge qui le condamne ; car il a vaincu, en effet, celui qui a obtenu ce qu'il désire » (ch. xxxvii).

« Vous nous reprochez d'être pauvres, de souffrir les infirmités du corps : ce n'est pas là une peine, c'est une milice ; nous sommes éprouvés dans les périls comme l'or dans la fournaise. »

Il y a dans ce dialogue une absence étonnante de liaison entre les pensées, surtout chapitre xxi et suivants, ce qui a fait supposer à plusieurs que le texte avait été interpolé[2].

[1] Ch. xvi-xxxviii. — [2] Voy. *Halmii edit.*, p. 18 et seq.

Cécilius, sans attendre la sentence de l'arbitre, félicite son ami chrétien de la victoire qu'il vient de remporter, et il ajoute : « Je félicite mon cher Octave et moi-même; nous avons triomphé l'un et l'autre : lui de moi, moi de l'erreur. » Tous s'en retournèrent satisfaits.

Cet intéressant dialogue est avant tout une réfutation des attaques et des erreurs du paganisme, un appel en faveur de l'idée d'un Dieu unique contre le polythéisme absurde et immoral, une démonstration de la vie éternelle. On n'y voit aucune trace d'une démonstration de la doctrine chrétienne. La Trinité, Jésus-Christ, le baptême et les autres sacrements, les textes même de la Bible manquent complètement. Aussi, dit Ebert, Minuce n'apparaît guère que comme un Sénèque chrétien. C'était là probablement le meilleur moyen de préparer au christianisme les païens cultivés qui avaient entièrement renoncé aux polythéisme éhonté et à la religion désespérante de leur patrie. A ce point de vue, Minuce Félix était éminemment propre à marquer le début de la littérature chrétienne chez les Latins.

Chez Tertullien, au contraire, nous trouvons un emploi universel des textes de l'Ecriture et une explication de la plupart des dogmes du christianisme. Il convient donc, avant de l'aborder, de parler de la version de la Bible dont il s'est servi.

L'édition princeps de Minuce Félix est de Rome, 1743, avec les *Œuvres d'Arnobe*. Les meilleures éditions ultérieures sont indiquées par Teuffel, jusqu'à celle de Muralt; Œhler, Lips., 1847; Kaiser, Paderborn, 1863; Hurter, *Opuscula selecta*, t. XV; Migne, sér. lat., t. III. La dernière édition critique est de Halm; Vindebon., 1867. Nous ne parlons pas des traductions.

§ 37. Traduction latine de la Bible : l'Italique, la Vulgate.

Fritzsche, article *Vulgate*, dans l'*Encyclopédie* de Herzog, t. XVII, p. 422-460. Kaulen, *Histoire de la Vulgate*, Mayence, 1868.

Parmi les travaux les plus importants et les plus féconds en résultats de la littérature chrétienne en Occident, il faut compter la version latine de la Bible. Avant Jésus-Christ, la première translation de l'Ancien Testament, celle des Septante, fut le moyen dont se servirent, dans le monde grec cultivé,

la plupart des meilleurs esprits, pour se familiariser avec les idées de la révélation et se préparer aux enseignements du Messie. Quant à la version latine, elle fut pendant des siècles, et dans une mesure beaucoup plus large, l'intermédiaire de la parole de Dieu pour les peuples de l'Occident romain et germanique. Elle eut une part essentielle à la formation de la langue liturgique et de la littérature chrétienne.

Dans l'origine et la formation de la version latine de la Bible il faut distinguer deux époques :

I. *L'époque antérieure à saint Jérôme, l'époque de la version italique.*

Les premières traces d'une version latine de la Bible se trouvent dans Tertullien (vers l'an 200 de Jésus-Christ). Quand et comment cette version est-elle née, les savants ne sont pas d'accord sur ce point. Selon quelques-uns, tels que Hug, Wiseman, Lachmann, Fritzsche, elle aurait pour patrie l'Afrique proconsulaire, parce que le besoin d'un pareil travail y était plus sensible qu'à Rome, où la langue grecque était encore généralement connue dans les premiers siècles du christianisme. On allègue aussi en faveur de son origine africaine le caractère même de la langue[1].

D'autres, tels que Richard Simon, Gams, Kaulen, lui assignent pour berceau la capitale du monde, Rome, et croient qu'elle n'est guère postérieure à la fondation de la première communauté chrétienne de cette ville. Composée en grande partie de chrétiens appartenant à la classe inférieure et demeurée étrangère à la langue grecque du peuple, cette communauté réclamait une version latine des saintes Ecritures, soit pour le culte public soit pour l'usage domestique. Ici encore, le principal argument qu'on invoque en faveur de l'origine romaine de cette version, c'est le caractère de la langue, qu'on trouve identique, dans ses éléments essentiels, avec l'ancienne langue populaire des Romains *(lingua rustica)*[2].

[1] Rœnsch, *l'Italique et la Vulgate,* Marbourg et Leips., 1869; 2e édition, 1874; du même : *le Nouveau Testament de Tertullien restitué aussi complètement que possible au moyen de ses écrits,* Lips., 1871.

[2] Kaulen, *Histoire de la Vulgate,* p. 100 et suiv., et son *Manuel de la*

On ne convient pas davantage sur la question de savoir s'il y eut de bonne heure une ou plusieurs versions latines. Saint Jérôme en connaît une qu'il désigne par les termes de *vetus, antiqua, usitata, communis,* etc. Saint Augustin semble en admettre plusieurs, *De doctr. christ.,* II, II, et donne la préférence à l'Italique, parce qu'elle se rattache plus étroitement à la lettre du texte et donne un sens plus net : *In ipsis autem interpretationibus Itala cæteris præferatur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ,* loc. cit.

Ceux d'entre les modernes qui n'admettent qu'une seule version, Wiseman, Lachmann, Tischendorf, Vercellone, etc., croient que les expressions de saint Augustin s'appliquent à des travaux préparatoires, à des recensions différentes de l'unique et primitive version d'Afrique, dont celle qui fut faite en Italie se distinguait tout particulièrement. D'autres, tels que John, Hug, Scholz, Fritzsche, Rœnsch, etc., admettent plusieurs versions indépendantes les unes des autres.

Les Écritures de l'Ancien Testament n'avaient pas été traduites de l'hébreu, mais sur la version des Septante, fort estimée des chrétiens, qui s'en servaient beaucoup ; le texte de cette version, κοινὴ ἔκδοσις, était celui-là même qu'on employait dans le temps qui a précédé Origène. Cet original, considérablement altéré par l'effet d'un long usage, avait été traduit littéralement avec tous les idiotismes du dialecte grec employé par les Septante. Ce latin, évidemment, n'est pas le latin classique ; il forme le noyau de la latinité dégénérée qui avait cours pendant l'ère impériale, avec un fort mélange de la « langue rustique. »

Grâce à la diffusion rapide et universelle du christianisme en Occident, cette version fut bientôt aux mains d'un grand nombre de lecteurs ; les besoins journaliers obligèrent d'en faire de nouvelles copies, de là les fautes nombreuses qui se glissèrent dans le texte. Les lecteurs essayaient de les corriger chacun selon ses idées et souvent d'une manière tout-à-fait arbitraire, notamment ceux qui pouvaient consulter l'original grec. Il s'ensuivit bientôt un état de choses à peine suppor-

Vulgate, p. 870. Les deux opinions s'appuient sur saint Augustin, *De doct. christ.,* II, et interprètent ces mots : *primis fidei temporibus,* soit de la première propagation du christianisme en Afrique, soit du temps de la première communauté chrétienne de Rome.

table, ainsi que le remarque saint Augustin. Il y avait presque autant de textes différents que d'exemplaires, dit saint Jérôme : *Tot sunt exemplaria pœne quot codices* [1], et à la fin du quatrième siècle, on réclamait de toutes parts qu'il fût mis un terme à ces inconvénients [2].

II. *Travaux de saint Jérôme.*

Le pape Damase confia cette tâche importante à un docte prêtre du nom de Jérôme, qui se rendit à Rome sur son invitation. C'était la seconde fois qu'il faisait ce voyage (382). Ses travaux en ce genre sont de trois sortes :

1. En 383, il corrigea d'abord les Evangiles, puis les autres livres du Nouveau Testament, d'après d'anciens manuscrits du texte grec. De l'Ancien Testament, il revit les Psaumes sur les meilleurs manuscrits de la version latine. Quant à l'original grec, κοινὴ ἔκδοσις, il ne le consulta qu'en passant, *cursim*, et pour le collationner. Cette correction avait pour but de supprimer les fautes qui altéraient ou dénaturaient le sens. Pour le reste, afin de ne pas choquer les esprits, il garda autant que possible la forme du texte primitif [3].

2. Saint Jérôme quitta Rome en 384 et alla se fixer à Jérusalem. Il y entreprit une nouvelle révision du Psautier, en prenant pour base le texte des Hexaples d'Origène et en consultant l'hébreu [4].

[1] Aug., *Epist.* LXXI. Hieronymi *Præfat. in Evang. ad Damasum.*

[2] De cette ancienne version latine (appelée à tort *italique*, et plus exactement *vetus latina*), il subsiste encore de nombreux restes. Ils ont été recueillis par P. Sabatier, *Biblior. sex versiones antiquæ latinæ*, Bern., 1743-1751. D'autres fragments de l'Ancien Testament ont été publiés depuis par Munter (1819), Ranke (1836, 1868-1871), Vogel (1868), Vercellone (1860 et suiv.), Fritzsche (1867), de la bibliothèque d'Ashburnham (1868), etc.; du Nouveau Testament, par Bianchini (1749), Fleek (1837), Tischendorf (1847), Periani (1861), Ranke (1872).

[3] Le texte de cette révision, en ce qui concerne le Nouveau Testament, devint le texte de la Vulgate ecclésiastique, et le texte des Psaumes fut immédiatement employé par les églises de Rome dans l'office liturgique (de là son nom de « Psautier romain »). Il fut généralement usité à Rome jusqu'à saint Pie V, et on s'en sert encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre. Il est conservé au psaume XCIV des Matines du Bréviaire, et dans plusieurs versets du Missel.

[4] Cette révision fut aussitôt adoptée dans les Gaules comme texte liturgique (de là son titre de *Psalterium gallicanum*), et elle a passé dans notre Vulgate.

Il traita de la même façon tous les autres livres de l'Ancien Testament. Ce travail, achevé en 391, fut reçu avec une grande faveur en Occident, surtout par saint Augustin, d'autant plus que l'original, les Septante, jouissaient d'une haute considération, même dans l'Eglise latine, et que plusieurs, notamment chez les juifs grecs, le tenaient pour inspiré.

Malheureusement, le but principal qu'on s'était proposé dans tous ces travaux, restituer aussi bien que possible le texte latin et le fixer définitivement pour l'usage général, ne fut que partiellement atteint. Les corrections furent souvent accueillies avec défiance ; les procédés arbitraires des copistes continuèrent et ne firent qu'empirer, car on avait maintenant plusieurs textes différents et on confondait entre elles les nouvelles copies. Saint Jérôme se décida donc à un nouveau travail.

A Bethléem, malgré son âge avancé, il avait pris des leçons d'hébreu et de chaldéen auprès de maîtres juifs, s'était familiarisé avec les traditions de leur école et avait acquis, en parcourant le pays, des connaissances exactes sur la géographie, la topographie, etc., de la Bible.

3. Muni de ces ressources, il commença vers 390 à traduire l'Ancien Testament sur l'original même. En 405, il avait achevé tous les livres proto-canoniques et deux livres deutérocanoniques (Tobie et Judith). Ce nouveau travail, conçu selon les vrais principes de l'herméneutique, ni trop littéral ni trop libre, rédigé en un latin correct, fut reçu avec éloges et reconnaissance par les hommes compétents de l'époque, et aujourd'hui encore il est reconnu comme supérieur à toutes les anciennes versions pour l'exactitude et la fidélité [1].

Dans le principe, il est vrai, il rencontra aussi de nombreux et violents adversaires, tel que Rufin ; ils allèrent jusqu'à accuser saint Jérôme d'avoir falsifié l'Ecriture et ne négligèrent rien pour entraver la propagation de son ouvrage, qui ne s'accrédita qu'à la longue.

Pendant plus de deux siècles, l'ancienne et la nouvelle tra-

[1] Plusieurs exégètes protestants, de Wette, Hupfeld, Keil, Delitzsch, Zœckler, Fritzsche, lui rendent le même témoignage. « La traduction de la Bible par saint Jérôme, dit Raumer, contribua beaucoup, par sa supériorité, à rendre aux générations à venir le retour au texte primitif moins nécessaire. Elle reste, malgré ses savantes faiblesses, une œuvre étonnante. » Voy. *Influence du christianisme sur l'ancien allemand*, Stuttg., 1845.

duction furent employées l'une à côté de l'autre, et souvent au détriment des deux. Il en était encore ainsi au temps de saint Grégoire le Grand[1], qui recommandait et employait la nouvelle, comme étant la meilleure. Son ami Léandre, archevêque de Séville, l'introduisit dans son diocèse, et son frère Isidore déclare qu'elle est universellement employée en Espagne[2].

Plus tard, Rhaban Maur et Walafried Strabon en disaient autant pour leur pays et leur époque[3]. Ainsi, cette fois encore, le bien avait triomphé à la longue par sa propre vertu. Le travail de saint Jérôme, déprécié d'abord par des adversaires inintelligents et envieux, devint la version *vulgaire*, la version authentique de l'Eglise. Ce titre lui fut de nouveau confirmé dans la suite, et elle a reçu, de préférence à toutes les autres versions latines de la Bible, le titre de « version authentique[4]. »

§ 38. **Tertullien** (mort vers 240).

Cf. *Vita Tertull.* et *Prolegom. in Opera Tertul.*, de Pamelius, Le Nourry, etc.; Migne, sér. lat., t. I; Œhler, *Opera Tertull.*, t. III.

Quintus-Septimius-Florens Tertullien, païen, naquit vers 160, probablement à Carthage. Il joignait à des talents exceptionnels une grande fermeté de caractère. Son père, centurion romain, le fit élever dans les lettres; mais, original comme il l'était, il n'en fut pas moins son propre maître et se voua à l'étude du droit romain et à l'éloquence judiciaire. Sa science ne le préserva pas du désordre, mais la constance des martyrs et l'évidence de la vérité le tirèrent enfin du bourbier

[1] Novam translationem edissero, sed ut comprobationis causa exigit nunc novam, nunc veterem per testimonia assumo, ut quia Sedes apostolica utraque utitur, mei quoque labor studii ex utraque fulciatur. *Præfat. in Job.*

[2] Hieronymi presbyteri editione generaliter omnes Ecclesiæ usquequaque utuntur. *De offic. eccles.*, I, XII.

[3] Rab. Maur., *De instit. cleric.*, II, 54. Walaf. Strab., *Præf. glossæ ordinariæ :* Hieronymi translatione nunc ubique utitur tota romana Ecclesia, licet non in omnibus libris. Et ipsius translatio merito cæteris antefertur, quæ est verborum tenacior et perspicuitate sententiæ clarior.

[4] Le titre de Vulgate donné à la version latine date du treizième siècle. On croit que Roger Bacon est le premier qui ait appelé *exemplar vulgatum* le *Correctorium senonense*. Voy. Kaulen, *Hist. de la Vulgate*. On sait que la qualification « d'authentique » lui a été décernée par le concile de Trente, *Session* IV.

où il croupissait, et, parvenu déjà à la maturité de l'âge, il n'hésita plus à embrasser le christianisme (en 193). Ordonné prêtre à Carthage ou à Rome (il est sûr du moins qu'après sa conversion il séjourna quelque temps à Rome), il donna à l'Eglise occidentale un écrivain éminent et l'un de ceux qui eurent la plus longue influence, en la défendant victorieusement contre les attaques des païens, des juifs et des hérétiques [1].

La vigueur morale qu'il a déployée dans cette lutte s'était élevée jusqu'à une sorte de stoïcisme chrétien, et c'est là probablement la cause de son passage au montanisme (vers 202 [2]). Désormais, il réalisa dans sa vie et dans ses travaux ce que Montan et ses prophétesses annonçaient en termes obscurs et mystiques. On suppose [3] qu'il retourna encore au catholicisme, car peu de temps après, saint Cyprien témoignait une grande estime pour ses écrits ; l'Eglise elle-même les honore d'une façon particulière, et, à part ses vues montanistes, elle en a fait un grand usage [4]. Tertullien mourut à un âge avancé, vers 240 (et suivant quelques-uns vers 220, ce qui n'est pas probable).

Son style se ressent de la raideur et de l'âpreté de son caractère, et nul écrivain n'a mieux justifié que lui ce proverbe : *Le style, c'est l'homme*. Rarement aussi on trouvera réunis ailleurs une impétuosité aussi vive, une dialectique aussi claire et aussi puissante, une éloquence aussi victorieuse, unie à tant de sel et de causticité mordante. Si le *latin carthaginois* des Africains était déjà rude et peu intelligible,

[1] Voir des détails sur lui dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, II ; III, XXIII, XXXV ; Hier., *Ep.* LXXXIII *ad Magnum ; Catal.*, c. LIII.

[2] Nunc per Paracletum justitia componitur in maturitatem (*De virg. veland.*, c. I). — [3] Aug., *De hæres.*, c. LXXXVI.

[4] Voici des preuves certaines de son montanisme. Il loue les prophéties de Montan, de Maximille et de Priscille ; il approuve la pratique de laisser les femmes prêcher et baptiser ; il condamne absolument les secondes noces, la fuite dans la persécution, la communion accordée à ceux qui sont tombés, sans parler de ses sorties contre les catholiques. Sur la difficulté de séparer les écrits de la période montaniste des écrits de la période catholique, voir Hesselberg, *Vie et écrits de Tertull.*, Dorpat, 1848 ; cf. Ulhorn, *Fundam. chronol. Tertull.*, Gotting., 1852. On peut très-bien admettre que son passage au montanisme se fit progressivement, car il parle encore de lui-même comme d'un membre de l'Eglise catholique dans des ouvrages remplis de propositions montanistes. Ce n'est que dans trois écrits, *De pudicitia, De monogamia* et *De jejunio*, qu'il déclare aux catholiques qu'il est hors de leur communion.

le latin de Tertullien, qui s'efforçait de rendre les idées chrétiennes et ses vues originales par des expressions nouvelles et forcées, devait présenter souvent d'étranges obscurités. *Tertullianus creber est sententiis,* dit saint Jérôme, *sed difficilis in eloquendo* [1]. Et ailleurs, parlant de son point de vue dogmatique : *De Tertulliano quidem nihil amplius dico quam Ecclesiæ hominem non fuisse,* in Helvidium.

On ne peut mieux caractériser l'influence, bonne ou mauvaise, de Tertullien et de son époque sur les époques suivantes, qu'en le comparant à Origène, ainsi que l'a fait Vincent de Lérins, au chapitre XXIV de son *Commonitorium :* « Tel qu'Origène chez les Grecs, on peut le regarder chez les Latins comme le prince de nous tous. Où trouver, en effet, un homme plus docte que lui, plus versé dans les choses divines et humaines? Son merveilleux génie embrasse toute la philosophie, toutes ses sectes, tous ses auteurs, toutes leurs disciplines, tous les évènements et toutes les sciences. Il a presque autant d'idées que de mots, et toutes ses idées sont des victoires. »

Ses ouvrages, qui embrassent tous les horizons de la vie chrétienne, révèlent en même temps de grandes connaissances en histoire, en jurisprudence, en philosophie, en physique et en archéologie. Tertullien savait aussi le grec, mais ses ouvrages en cette langue, de même que plusieurs de ses écrits latins, sont perdus. Son *Apologétique* et quelques-uns de ses autres ouvrages furent bientôt traduits en grec.

Sa carrière littéraire s'étend de 196 à 230; malheureusement, et c'est un point qu'il ne faut pas oublier quand il traite du dogme, il n'a composé comme catholique que la moindre partie de ses écrits. Voici les ouvrages qui appartiennent indubitablement à la période montaniste : *Ad Scapulam, De corona, De fuga in persecutione, Scorpiace, De exhortatione*

[1] Pour aplanir les difficultés de langage qu'offre la lecture de Tertullien, Schütz et Winterdorf ont joint à leur édition de Tertullien un *Index latinitatis Tertulliani.* De nos jours Ritter (*Revue* de Bonn, par Braun et Achterfeld, 8e livr.) et Hildebrand (*Annales archéol.* de Iahn, 1845), ont publié des travaux sur le caractère des auteurs d'Afrique, et surtout de Tertullien. C. Engelhardt, *Tertullien écrivain* (*Rev. hist. et théol.* de Illgen, 1852). Nous devons aussi à Tertullien les termes de *substance, trinité, satisfaction, sacrement,* qui ne tardèrent pas à passer, avec un sens précis, dans la langue de l'Eglise. V. Schmidt, *De latinitate Tertull.,* Erlangen.

castitatis, De monogamia, De pudicitia, De jejunio, De virginibus velandis, Adversus Marcionem, Adversus Valentinianos, Adversus Praxeam, De carne Christi, De resurrectione carnis, De anima.

Parmi ses autres ouvrages, les uns datent évidemment de la période catholique; les autres, on ne sait trop à quelle période les rattacher.

Ses écrits se partagent en trois classes : ouvrages apologétiques, ouvrages dogmatiques et ouvrages pratiques.

Ouvrages apologétiques.

1. Le plus important et le plus riche de pensées est son *Apologétique* adressée au sénat romain, et rédigée de 197 à 199. L'auteur y montre combien les païens sont ignorants du christianisme. On condamne, dit-il, ce qu'on ne connaît point, et on ne veut pas le connaître afin de n'être pas forcé de l'approuver : « La curiosité humaine ne languit que lorsqu'il s'agit du christianisme; on aime à ignorer ce qu'autres se réjouissent de connaître » (ch. I). Se plaçant au point de vue du droit, contrairement à ce que faisait Octave, qu'il cite souvent mot à mot[1], Tertullien montre l'injustice des traitements qu'on inflige aux chrétiens. D'une part, on les traite de criminels, on leur impute le meurtre, l'inceste, etc.; et, d'autre part, on les laisse libres dès qu'ils déclarent qu'ils ne veulent plus être chrétiens : *Torquemur confitentes, et punimur perseverantes, et absolvimur negantes, quia nominis prælium* (ch. II). N'est-il pas absurde de punir les chrétiens uniquement à cause de leur nom ? Vous nous accusez de toutes sortes de crimes, et c'est chez vous qu'ils abondent. Il est vrai, le culte de vos dieux est autorisé par les lois, mais ces dieux sont de pures fictions, et de telles lois n'obligent point. Les chrétiens ne sont pas coupables envers l'empereur, parce qu'ils refusent de lui sacrifier et de l'appeler un dieu, ce qui est une misérable flatterie. Du reste, nous prions pour lui, nous lui sommes fidèles, nous ne conspirons point contre sa personne, comme le font souvent ceux qui l'appellent un dieu. Il dépeint ensuite les assemblées et la conduite des chrétiens, et compare leur doctrine avec celle des philosophes, dont les païens ont une si haute opinion.

[1] Ebert en a fourni la preuve. Voy. son ouvrage sur Minuce Félix.

Dans cette comparaison, tout à l'avantage des premiers, Tertullien est beaucoup plus sévère envers la philosophie que les précédents apologistes. D'après ce principe que « toute âme est naturellement chrétienne » (ch. XVII), il établit que le christianisme répond à tous les bons instincts de l'homme, qu'il le dirige et satisfait à ses besoins. Quant aux persécutions, si elles font souffrir l'individu, elles sont utiles à la société chrétienne : *Sanguis martyrum semen christianorum ; plures efficimur quoties metimur a vobis*[1] (ch. L).

2. Les deux livres *aux Nations,* adressés à toute la société païenne, reproduisent avec plus de détails et de preuves la plupart des pensées et des arguments de l'*Apologétique,* surtout au deuxième livre. Cet ouvrage, l'un des plus difficiles et des plus obscurs de Tertullien, ne nous est parvenu que par fragments[2].

3. Le *Témoignage de l'âme* est le développement de cette pensée de l'*Apologétique,* que dans leurs moments de surprise les païens invoquent le Dieu unique, et non les dieux, qu'ils regardent le ciel et non le Capitole : témoignage involontaire de l'âme à la doctrine de l'unité de Dieu. « Ce qui ne nous est pas permis, nous t'entendons le prononcer tout haut : *Ce que Dieu donnera, ce que Dieu voudra.* A la maison et en public, sans que personne se moque de toi, tu t'écries du fond de ta conscience : *Dieu voit tout, je le recommande à Dieu, Dieu vous le rendra,* » etc. Ces témoignages de l'âme en faveur du christianisme, il aime mieux les invoquer que les écrits des philosophes et des poètes ; car « il sont d'autant plus vrais qu'ils sont plus simples, d'autant plus simples qu'ils sont plus vulgaires, d'autant plus vulgaires qu'ils sont plus communs, d'autant plus communs qu'ils sont plus naturels, d'autant plus naturels qu'ils sont plus divins » (ch. V). Ce témoignage de l'âme atteste également que le Dieu unique est bon et la source de tout bien, qu'il récompense la vertu et punit le crime ; il prouve l'existence des démons et l'immortalité de l'âme. Cette conviction de l'âme ne vient d'aucune écriture ; elle est plus ancienne que la lettre, de même que l'homme est antérieur au philosophe et au poète ; car elle existe chez tous les peuples. Témoin de la vérité, l'âme est aussi responsable de l'erreur,

[1] Ed. Haverkamp, *cum Comment.,* Lugd. Bat., 1718 ; ed. Kayserberg, Paderb., 1865. — [2] Edité à part avec l'*Apologétique,* par Œhler, Lips., 1849.

et un jour elle se trouvera sans réplique devant le trône de Dieu. « Vous avez, ô mon âme, proclamé Dieu, et vous ne l'avez pas cherché ; vous avez détesté les démons, et vous les avez adorés ; vous avez invoqué le jugement de Dieu, et vous avez agi comme s'il n'y en avait point ; vous avez connu les peines de l'enfer, et vous ne les avez pas évitées ; vous avez su le nom des chrétiens, et vous avez persécuté les chrétiens[1]. »

4. L'écrit *à Scapula* est une exhortation à un proconsul d'Afrique de ne pas s'attirer la colère de Dieu par sa cruauté, et de remplacer les tortures infligées aux chrétiens par la simple décollation.

Tertullien lui rappelle les signes terrifiants qui ont paru naguère dans le ciel, la fin malheureuse de plusieurs persécuteurs des chrétiens et la conduite généreuse d'autres proconsuls : « Vous pouvez remplir votre charge sans cesser d'être humain (ch. IV). Et puis, il est du droit humain et du droit naturel que chacun adore ce qu'il croit raisonnable ; la religion de l'un ne nuit pas à celle de l'autre. Il n'est pas de la religion de forcer la religion ; elle doit être embrassée volontairement, non par contrainte, » *nec religionis est cogere religionem* (ch. II).

« Du reste nous ne cherchons pas à vous effrayer, pas plus que nous ne vous craignons ; mais nous voudrions pouvoir sauver tous les hommes en leur criant : *Ne faites point la guerre à Dieu* (ch. IV) ! En faisant cela, nous n'accomplissons que le plus difficile de ses préceptes, celui d'aimer même nos ennemis (ch. I). Nous ne sommes point coupables envers l'empereur du crime de lèse-majesté, car un chrétien sait que c'est Dieu qui l'a établi, que c'est pour lui une nécessité de l'aimer, de l'honorer et de prier pour la prospérité de l'empire. Nous sacrifions donc aussi pour le salut de l'empereur, mais en la manière que Dieu l'ordonne, avec un cœur pur, *sacrificamus pura prece* (ch. II).

» Avant donc de continuer à sévir de la sorte contre les chrétiens, songez qu'il vous faudra décimer Carthage et la province, où se trouvent des hommes et des femmes de toute condition, vos amis ou les parents de vos amis. Epargnez Carthage ! Epargnez la province ! si vous ne voulez pas vous

[1] Edition séparée, par Lindner, Lips., 1862. Cf. Héfelé, *Append. à l'hist. de l'Eglise*, 1 vol.

épargner vous-même (ch. v). S'il faut que nous mourions, que ce soit par le glaive seulement et non par les supplices » (ch. vi).

5. Nous avons la contre-partie de cet écrit dans un des premiers travaux de Tertullien, composé vers l'an 196 ; c'est le traité adressé *aux Martyrs,* en six chapitres, rédigé avec enthousiasme et animation. Tertullien y console les martyrs en prison et menacés de la peine de mort. Le monde, leur dit-il, est une prison plus infecte que la vôtre, et vous êtes plus libres que vous n'étiez dans le monde. Les ténèbres du monde sont beaucoup plus épaisses que celles qui vous environnent, puisqu'elles tiennent les âmes des hommes en captivité. Vous êtes affranchis des scandales, des tentations, des mauvais souvenirs et de toute nouvelle persécution. Vous marchez librement dans la voie qui conduit à Dieu. Soldats du Christ, la prison est une tente où vous vous armez pour le combat ; athlètes de la foi, la prison est la palestre où vous vous exercez à remporter la palme. Dans ce combat, le Dieu vivant est votre juge, le Saint-Esprit votre guide, l'éternité votre couronne, le prix de votre victoire, une vie tout angélique dans le ciel, une gloire éternelle (ch. iii).

« Si la chair est faible, d'autant plus fort est l'esprit pour supporter d'une âme égale les plus rudes épreuves. Que de païens ont enduré la mort pour une gloire humaine ! Que ne ferez-vous pas, vous, pour une gloire divine ? Comment ne supporteriez-vous pas pour la vérité ce que tant d'autres supportent pour l'erreur ? » *Quis ergo non libentissime tantum pro vero habeat erogare quantum alii pro falso* (ch. iv) ?

6. Dans son écrit *Contre les Juifs,* Tertullien argumente souvent à la façon de Justin dans son *Dialogue contre le juif Tryphon ;* et c'est en effet le récit d'un dialogue entre un chrétien et un prosélyte juif. Son principal but est de prouver que les plus remarquables prophéties messianiques de l'Ancien Testament se sont accomplies en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Il examine en même temps quel rapport existe entre les païens et le peuple juif, entre la loi mosaïque positive et la loi naturelle et évangélique. Saint Jérôme, en son commentaire sur Daniel, atteste l'authenticité de cet écrit.

Ouvrages dogmatiques polémiques contre les hérétiques.

Avec les écrits que nous avons indiqués et ceux qui vont suivre, Tertullien entre dans son véritable domaine ; car rien ne lui souriait autant que de combattre pour la vérité divine transmise par la tradition, et pour la doctrine des mœurs qui affranchit l'homme des liens qui l'attachent à ce monde. C'est ici seulement qu'on aperçoit toute la différence qui sépare Tertullien de Minuce Félix ; dans ses explications sur le dogme et la morale, les textes de la Bible qu'il emploie et qu'il commente sont tellement nombreux, qu'on pourrait, en les groupant ensemble, restituer une bonne partie du texte du Nouveau Testament[1].

1. *Prescriptions contre les hérétiques.* Cet écrit, très-développé et l'un des premiers de Tertullien (45 chapitres), est conçu, comme l'*Apologétique,* dans un esprit rigoureusement juridique, comme le prouve déjà son titre de *Prescription,* emprunté au droit romain. Prescription, dans l'ancien droit romain, était synonyme d'exception. C'est ce qu'on appelle, dans la jurisprudence française, fins de non-recevoir. Si le juge les trouvait fondées, toute la plainte de l'accusateur tombait d'elle-même. On considérait comme des prescriptions ou exceptions la surprise, la violence, la coaction et la prescription proprement dite, *prescriptio longi temporis.*

Tel est le point de vue où Tertullien entend se placer vis-à-vis des hérétiques. Il prouve d'abord que les hérétiques ne sont pas admissibles à discuter avec nous sur des différences dogmatiques, à disputer avec l'Eglise sur ce qui est vrai ou ce qui est faux.

Voici de quelle façon originale il fait valoir le principe de l'autorité de l'Eglise. Il établit trois fins de non-recevoir :

1° Prescription de la vérité : il prouve par les institutions que le Seigneur a établies pour le maintien de son œuvre, que ses doctrines ne se trouvent que chez les organes légitimes de la tradition, qu'il expose ch. xx-xxx ; — 2° prescription de l'antériorité ; la vraie tradition est toujours la plus ancienne, c'est la tradition apostolique ; toutes les hérésies lui sont postérieures,

[1] Rœnsch, *le Nouveau Testament entièrement reconstruit avec les écrits de Tertullien,* Leips., 1871.

ch. XXXI-XXXV ; — 3° prescription de la propriété : les hérétiques étant hors de l'Eglise, ne peuvent se servir contre nous des saintes Ecritures, car elles ne leur appartiennent pas et ils n'y ont aucun droit : « Qui êtes-vous, s'écrie-t-il à ce propos, que faites-vous dans mon bien, vous qui n'êtes pas des nôtres? Quand et d'où êtes vous venus ? A quel titre, Marcion, coupez-vous ma forêt ? Qui vous a permis, Valentin, de détourner mes canaux ? C'est mon bien ; je suis en possession depuis longtemps, je suis l'héritier des apôtres, » ch. XXXVII.

« Quelque connaissance que l'on veuille acquérir, il faut remonter à l'origine ; de même, quand on veut connaître la vérité chrétienne, il est nécessaire de remonter à Jésus-Christ, source de toute vérité ; quand nous le posséderons, nous n'aurons plus besoin de rien chercher ; car nous devons croire ce qu'il a enseigné. Or, Jésus-Christ a déposé la vérité chrétienne dans l'Eglise catholique, toujours en possession de ce qu'ont enseigné les apôtres et les Eglises fondées par eux. Que les hérétiques remontent à l'origine de leur Eglise, et qu'ils nous montrent que leur premier évêque était un apôtre ou un homme apostolique. Ils en sont incapables, eux qui propagent encore des doctrines si contradictoires. Toute doctrine est donc funeste lorsqu'elle s'écarte de la doctrine originelle de l'Eglise catholique. Tertullien examine ensuite le caractère de la tradition, qui est, dans l'Eglise catholique, *le seul véritable criterium de la connaissance*. C'est par elle seule qu'on arrive à l'unité, à la plénitude et à la vérité de la doctrine de Jésus-Christ, ainsi qu'à la pureté des mœurs ; chez les hérétiques, on ne trouve que division dans la doctrine et corruption dans la morale. » Tertullien déclare en finissant qu'il n'a voulu combattre les hérétiques que par un principe général et incontestable, mais qu'il espère plus tard, avec l'aide de Dieu, s'en prendre aux sectes particulières ; il ne tarda pas à le faire.

Outre les Ecritures, les hérétiques appuyaient encore leurs erreurs sur une science mensongère. Dans sa mauvaise humeur, Tertullien se laisse emporter à des termes qui semblent une condamnation de la science en général : *Quid Athenis et Hierosolymis? Quid academiæ et Ecclesiæ? Quid hæreticis cum christianis? Nostra institutio de porticu Salomonis est, qui et ipse tradiderat Dominum in simplicitate cordis esse quærendum* (De præscrip., cap. VIII). Il ne laisse pas cependant

de faire lui-même un fréquent usage de la philosophie et surtout de la dialectique.

Si Tertullien, dans cet excellent écrit, reproduit textuellement un grand nombre de passages de saint Irénée, il dispose ses arguments dans un ordre plus convenable; aussi les conclusions rigoureuses qu'il déduit en faveur de la nécessité, de la supériorité du principe de la tradition catholique et de l'Ecriture interprétée par l'Eglise, apparaissent beaucoup plus nettes et plus persuasives. De là vient qu'on les a employées jusqu'à nos jours comme l'argument le plus convaincant dans les controverses avec les hérétiques.

2. Le *Traité du baptême,* à la fois dogmatique et pratique, doit son origine à cette assertion des caïnites, secte d'ailleurs inconnue, que le baptême d'eau n'est pas absolument nécessaire au salut. Après une longue considération sur l'usage de l'eau dans la création et sous l'ancienne loi, l'auteur arrive à la question capitale, et traite du baptême de saint Jean, du baptême de sang, des cérémonies usitées dans le baptême, de la validité du baptême des hérétiques, du baptême des enfants, de la préparation au baptême et de différentes questions pratiques.

3. Les autres travaux dogmatiques de Tertullien appartiennent à sa période montaniste; ce sont : les cinq livres *Contre Marcion* (an 207 ou 208), sur l'unité de Dieu, sur le Créateur du monde et la vraie humanité du Christ; *Contre les Valentiniens,* où il fait de nombreux emprunts à saint Irénée; *Contre Hermogène,* peintre de Carthage, qui soutenait la doctrine de l'émanation. Il trace de lui un tableau peu flatteur pour un gnostique, quand il dit : *Pingit illicite* (des tableaux mythologiques), *nubit assidue* (allusion à ses nombreux mariages). — *Traité de l'âme,* en cinquante-huit chapitres. Il part de cette assertion d'Hermogène, que l'âme est née de la matière et non du souffle de Dieu, et il entame une discussion approfondie sur les différentes théories des philosophes relativement à l'âme. Contre Platon, il prouve que l'âme a été créée, et avec lui il admet dans l'âme quelque chose de rationnel et quelque chose d'irrationnel; l'un est de Dieu, l'autre du péché. Cet écrit, parmi de nombreuses connaissances philosophiques et psychologiques, contient beaucoup d'inexactitudes. *Contre Praxeas,* en défense de la Trinité contre l'hé-

résie patripassianiste. Tertullien lui reproche d'avoir fait à Rome deux œuvres diaboliques, d'avoir pratiqué la prophétie (montaniste) et introduit l'hérésie (des patripassiens) : « Il a chassé le Saint-Esprit et crucifié le Père. » Dans le Traité *Sur la chair du Christ* (comme dans celui *Contre Marcion*), il combat le docétisme avec plus d'énergie et de détail qu'il n'avait fait jusque-là. « Aucun auteur avant lui, dit Dorner, n'a pénétré dans le fait de l'incarnation avec autant d'amour, d'admiration et de perspicacité. »

4. *De la résurrection de la chair.* Cet écrit, en soixante-trois chapitres, se rattache au précédent, ainsi que l'annonce Tertullien : « Jésus-Christ a voulu confirmer la résurrection des morts, non-seulement par lui-même, mais en lui-même ; voilà pourquoi nous avons déjà discuté, dans le livre *de la Chair de Jésus-Christ,* contre le fantôme d'un corps fantastique de Jésus-Christ. » S'adressant de nouveau aux gnostiques, qui se faisaient de la chair une idée méprisante : « La chair, dit-il, n'est nullement méprisable, car c'est la propre main de Dieu qui a formé la poussière, qui l'a changée en chair et animée. La chair est le canal des grâces surnaturelles, la condition de la culture morale et intellectuelle des âmes ; la chair triomphe dans la virginité et dans le martyre ; pourquoi ne serait-elle pas couronnée et animée d'une vie nouvelle ? La chair a eu part aux bonnes et aux mauvaises actions ; il faut qu'elle ait part à la récompense, car elle n'est pas seulement un instrument, mais une partie de l'homme. »

Tertullien réfute ensuite par des arguments tirés en partie du sens commun les arguments prétendus rationnels qu'on oppose à la doctrine de la résurrection (ch. III-XVII) : « Le sens commun est sans doute d'un fréquent usage dans les choses de la révélation, mais il doit servir à confirmer la vérité et non à appuyer l'erreur ; il faut l'employer selon l'ordre de Dieu et non contre cet ordre ; nous connaissons en effet quantité de choses par des moyens naturels. Ainsi un très-grand nombre savent que l'âme est immortelle et tous connaissent le Dieu que nous annonçons. Ainsi, quand Platon assure que l'âme est immortelle, je partage son sentiment ; quand l'homme vulgaire atteste l'existence du Dieu des dieux, je me sers de sa science. Je me servirai de toutes les idées générales qui annoncent les jugements de Dieu : « Dieu le voit, Dieu en dé-

cidera. » Mais quand on dit : « Ce qui est mort est mort ; vis aussi longtemps que tu pourras, après la mort tout est mort, » alors je me souviens que Dieu considère le cœur des hommes comme de la poussière, *Is.*, XLIV, 20, et que la sagesse de ce monde n'est que folie à ses yeux, *I Cor.*, I, 20 ; III, 19.

Dans la seconde partie (ch. XVIII-LI), Tertullien démontre et éclaircit par des preuves positives le dogme chrétien de la résurrection et s'occupe de la plupart des textes qui s'y rapportent dans l'Ancien et le Nouveau Testament. A la fin (ch. LII-LXII), il traite des propriétés du corps ressuscité, de son intégrité et de son identité avec le corps actuel, en s'appuyant de saint Paul et des autres textes de l'Ecriture. On peut assigner à ce livre le premier rang parmi tous ceux qui ont jusqu'ici traité ce sujet, d'autant plus qu'il est conçu dans une méthode dogmatique excellente. Les extraits que nous continuerons d'en donner plus loin achèveront de faire connaître son importance.

Ouvrages pratiques.

Dans les *Spectacles* (30 chapitres), Tertullien examine cette question pratique, très-importante alors, « si les chrétiens peuvent assister aux spectacles des païens. » Par le fond des idées, ainsi que le remarque Ebert, cet écrit se rattache aux traités apologétiques contre les païens. Tertullien y exhorte les chrétiens et les catéchumènes à les éviter, parce qu'ils sont incompatibles avec le christianisme. Il s'élève avec énergie contre ceux qui disent qu'ils ne peuvent résister à la tentation d'y assister, que la religion qu'ils ont dans le cœur et la conscience ne souffrira point si leurs yeux et leurs oreilles se permettent de tels délassements, d'autant qu'il n'y a rien dans l'Ecriture qui les défende. Comme ces spectacles sont la reproduction des idées et des mœurs païennes, que leur origine et leur établissement sont en rapport étroit avec l'idolâtrie, on doit considérer leur fréquentation comme un culte rendu aux faux dieux ; les débauches et les cruautés du cirque doivent révolter le sentiment chrétien. Comment oserions-nous écouter ce qu'il nous est défendu de faire ? *quod in facto rejicitur etiam in dicto non est recipiendum* (ch. XVII). C'est dans ces justes sentiments que les vrais chrétiens évitent de

telles représentations; et c'est par cette réprobation des spectacles que les païens apprennent le mieux à les connaître : *hinc vel maxime intelligunt factum christianum de repudio spectaculorum* (ch. XXIV).

« Mais accordons qu'il te faille des amusements pour passer ce peu de vie. Pourquoi es-tu si ingrat de ne reconnaître point les plaisirs sans nombre que Dieu te procure et de n'en être point satisfait? Car quoi de plus agréable que d'être réconcilié avec Dieu, son Père et son Seigneur, de contempler la vérité sans voile, de reconnaître ses erreurs, d'obtenir le pardon de tant de crimes passés? Voilà les plaisirs, voilà les spectacles des chrétiens, spectacles saints, perpétuels, gratuits.

» Te plais-tu à la science, à la doctrine? Nous avons des lettres, nous avons des vers, nous avons des sentences, nous avons des cantiques, nous avons des voix, et en nombre. Veux-tu la lutte et les combats? En voici plus d'un : regarde l'impudicité vaincue par la continence, la perfidie immolée par la foi, la barbarie subjuguée par la miséricorde, le libertinage dompté par la modestie. Voilà nos combats; nous y sommes couronnés. Te faut-il même du sang? Tu as le sang du Christ » (ch. XXIX)!

« Mais quel spectacle s'approche! L'avènement du Seigneur, mais Seigneur qu'on ne conteste plus, mais Seigneur glorieux, mais Seigneur triomphant. Quelle jubilation dans les anges! quelle gloire dans les saints qui ressuscitent! quel règne pour les justes! quelle nouvelle cité! quelle nouvelle Jérusalem!

» Mais voici d'autres spectacles encore : ce jour, le dernier des jours, jour éternel du jugement, qui surprendra inopinément les nations au milieu de leurs dérisions impies, et qui, dans un seul incendie, dévorera et les antiquités et les nouveautés du monde. Spectacle immense! Faut-il admirer, faut-il rire, faut-il s'abandonner à la joie, à l'allégresse, en voyant tant de rois, qu'on nous disait transportés au ciel, gémissant ensemble au fond des ténèbres avec les témoins de leur apothéose et avec Jupiter même? en voyant les magistrats persécuteurs du nom du Christ consumés dans des flammes plus cruelles qu'ils n'en allumèrent contre les chrétiens, en voyant ces sages philosophes confondus devant leurs disciples, qui

brûlent avec eux et auxquels ils avaient persuadé que Dieu ne s'occupait de rien, que les âmes n'étaient pas, ou qu'elles ne rentreraient pas dans leurs anciens corps ; en voyant les poètes tremblant, non pas devant Rhadamante et Minos, mais devant le tribunal inattendu du Christ? Mais tournons plutôt nos regards vers ceux qui ont exercé leur rage sur le Seigneur lui-même. Le voilà, leur dirai-je, le voilà, ce Fils du charpentier et d'une pauvre ouvrière, ce destructeur du sabbat, ce Samaritain, ce possédé du démon! Le voilà Celui que vous avez acheté de Judas! Voilà Celui qui a été frappé d'un roseau et de soufflets, couvert de crachats, abreuvé de fiel et de vinaigre! Pour jouir de ce spectacle, de ce triomphe, tu n'auras que faire de la libéralité d'un préteur ou d'un consul. Et que sera-ce donc que les choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne sont point montées dans le cœur de l'homme : elles sont, j'imagine, plus agréables que le cirque, que les deux théâtres, que toutes les courses de chevaux » (ch. xxx).

2. *De l'idolâtrie,* en vingt-quatre chapitres. Tertullien y apprend aux fidèles comment ils peuvent s'abstenir de toute participation au culte des païens et comment ils doivent, dans les différentes circonstances de la vie, se comporter à l'égard des idoles et de leurs ministres. Il interdit aux chrétiens toute branche de commerce, toute fonction qui pourrait les amener à prendre une part quelconque au culte des faux dieux. Tertullien, en des termes qui frisent le sophisme, leur déclare que l'idolâtrie résume tout ce qu'il y a de coupable et de répréhensible, et il commence par cette phrase : « Le crime capital du genre humain, la plus grande faute de ce monde, l'unique cause du jugement, c'est l'idolâtrie : » *Principale crimen generis humani, summus sæculi reatus, tota causa judicii idololatria* (ch. I).

Il faut donc que le chrétien évite tout ce qui est entaché de paganisme, qu'il s'abstienne de couronner ses portes de laurier et de les illuminer en plein jour, qu'il renonce à tout emploi civil et militaire auquel de tels actes seraient attachés, les écoles où l'on enseigne la mythologie, les protestations, les serments, les désirs exprimés par des formules païennes. Mais, se demande Tertullien, s'il est défendu d'enseigner la littérature et la mythologie païenne, il doit être défendu aussi

de les apprendre. Il le nie, parce que la vie réclame une culture générale, et que la connaissance des choses divines n'est pas possible sans la connaissance des choses profanes et païennes. Autre « est la raison d'apprendre » et autre « la raison d'enseigner. »

3. *La Couronne* et *la Fuite dans la persécution,* rédigés dans sa période montaniste, traitent des sujets analogues. Dans le dernier, Tertullien prétend, malgré la parole formelle de Jésus-Christ, *Matth.*, x, 23, qu'il n'est pas permis de fuir pendant la persécution. Voici l'origine du premier écrit : Septime-Sévère distribuait des récompenses à son armée. Un soldat chrétien refusa d'approcher avec une couronne de laurier sur la tête, comme c'était la coutume, pensant que c'était une superstition. Il fut reconnu pour chrétien et emprisonné. Plusieurs blâmèrent cet excès de zèle ; mais Tertullien le défendit avec une merveilleuse éloquence [1] et poussa le rigorisme jusqu'à interdire aux chrétiens l'état militaire.

Nous aimons mieux l'entendre dans un ouvrage contre les gnostiques, le *Scorpiaque* (remède contre les scorpions), quoique montaniste, soutenir que dans la persécution on peut cacher sa foi, ainsi que faisaient les gnostiques.

4. Le traité *de la Patience*, en seize chapitres, est considéré comme le plus élégant opuscule de Tertullien. Il débute par ces lignes vraiment touchantes :

« Je confesse devant le Seigneur Dieu que c'est bien témérairement, si ce n'est pas même impudemment, que j'ose écrire de la patience, moi qui suis tout-à-fait incapable d'en donner l'exemple, étant un homme de nul bien. Plût à Dieu du moins que rougir de la sorte me devînt un remède, et que la honte de ne pratiquer point ce que je vais suggérer aux autres m'apprît enfin à le pratiquer. Ce me sera donc une espèce de consolation de m'entretenir de ce dont il ne m'est pas donné de jouir : tels les malades, qui, étant privés de la

[1] « Un des soldats, qui était plutôt un guerrier de Dieu, et plus ferme que ses frères, ne voulut pas servir deux maîtres : il se présenta seul, la tête nue, tenant sa couronne à la main et donnant ainsi à entendre qu'il était chrétien. Pourquoi, lui dit le tribun, n'es-tu pas comme les autres? — Cela ne m'est pas permis, répondit-il. On lui en demanda la raison. — Parce que je suis chrétien. — Oh! le vaillant soldat de Dieu ! — On prit les avis et on le renvoya au préfet du camp. Là, il fut dégradé, quitta son manteau, sa chaussure et son épée, et fut mis en prison. »

santé, ne peuvent tarir sur ses avantages. C'est pourquoi, le plus misérable des hommes, toujours malade des fièvres de l'impatience, je suis réduit à soupirer après la santé de la patience que je n'ai pas, quand je me rappelle, en considérant ma faiblesse, que la bonne santé de la foi et de la vertu chrétienne n'arrive facilement à personne si la patience n'est avec lui. Les païens eux-mêmes reconnaissent son excellence, car ils l'appellent la plus haute des vertus (ch. I).

» Ce qui nous affermit dans sa pratique, ce n'est pas cette affection humaine d'une indifférence cynique qui ressemble à la stupidité ; c'est la divine loi d'une doctrine vivante et céleste, qui nous montre en Dieu même le plus parfait modèle de la patience ; car il répand également la lumière du soleil sur les justes et sur les injustes, fait parvenir de la même manière aux dignes comme aux indignes les bienfaits des saisons, les services des éléments, les dons de toute vertu productive ; il supporte les païens, ces hommes si ingrats, qui adorent les ouvrages futiles des arts et les œuvres de leurs mains, persécutent son nom et ses enfants, etc. Que dirai-je surtout de la patience qui s'est manifestée parmi les hommes en Jésus-Christ, et qui est devenue en quelque sorte palpable (ch. II, III) ?

» Si donc nous sommes patients en Jésus-Christ, nous lui obéissons. L'obéissance et la patience vont tellement ensemble que nous n'obéissons jamais que lorsque nous sommes patients (ch. IV). Comment nous devons la pratiquer, nous pouvons l'apprendre par son contraire, l'impatience. La patience vient de Dieu, l'impatience vient du démon ; elle est donc la source du péché du démon et la mère de tous les péchés des hommes.

» La patience est toujours accompagnée de la foi. Ainsi Abraham crut, et sa foi lui fut imputée à justice ; mais sa foi ne fut confirmée que par la patience. C'est aussi par la patience que Jésus-Christ, le Seigneur et le maître de la patience, a perfectionné l'ancienne loi, lorsqu'il a augmenté la grâce de la foi et la patience. C'est seulement après qu'il a pu dire : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour ceux qui vous persécutent » (ch. VI). La patience conserve aussi la paix, dispose à la pénitence et produit la charité ; de là vient que l'Apôtre a dit : « La charité supporte

tout, elle souffre tout. » Aussi, ne cessera-t-elle point quand tout le reste sera passé. Le don des langues, le don de science et de prophétie cessera, mais il restera la foi, l'espérance et la charité : la foi, qu'a produite la patience de Jésus-Christ; l'espérance, qu'attend la patience de l'homme, et la charité, qui, sous la conduite de Dieu, accompagne la patience (ch. XII). Comme elle a resplendi dans Isaïe, dans saint Etienne et dans Job (ch. XIV)!

» La patience dispose à la persévérance corporelle, et élève à la sainteté par la continence de la chair, le maintien de l'état de viduité, la virginité, la circoncision volontaire pour le royaume des cieux, la lutte pour le martyre. Car ce qui naît de la vigueur de l'âme s'achève dans le corps; c'est donc la patience qui affermit la foi, gouverne la paix, soutient la charité, dirige l'humilité, attend le repentir, met le sceau à la pénitence, abat les tentations, consomme les martyrs, console les pauvres, abrége le temps pour les malades, rend le serviteur recommandable au maître et le maître au serviteur, fait la parure de la femme, la perfection de l'homme, la grâce de l'enfant, l'éloge du jeune homme, l'estime du vieillard; elle est belle en tout sexe et à tout âge.

» Ne décrirons-nous pas aussi ses traits et sa figure? Sa figure respire la sérénité et la paix; son front n'a rien qui indique le trouble et la colère; ses yeux sont relevés par l'expression de la joie et non abattus par l'affliction; autour de sa bouche flotte une gravité calme et modeste; la couleur de son visage n'indique aucune irritation, mais annonce une vie innocente; son sourire vaut une menace du démon; son vêtement est blanc et proportionné à son corps, afin qu'il ne soit pas agité au gré du vent. Elle siége sur le trône du plus tendre et du plus doux des esprits; — car où est Dieu, là est aussi son enfant de prédilection, la patience. Aussi quand l'esprit de Dieu descend, la patience est son inséparable compagne » (ch. XV).

La douceur des sentiments qui règne dans cet écrit n'a rien de l'amertume qui distingue le montanisme.

5. Le *Traité de la prière,* en vingt-neuf chapitres, est également remarquable par la simplicité et la dignité du langage. La première partie, ch. II-VIII, est une explication, non complète, du *Pater,* sous forme d'aphorismes. La seconde partie,

ch. IX-XXIX, traite une grande variété de sujets relatifs à la prière, le temps, le lieu, les cérémonies, la posture du corps dans la maison de Dieu et pendant l'office divin, le jeûne. A la fin, le langage s'anime, et quand l'auteur recommande la prière, il a quelque chose des accents du poète, ainsi qu'on le verra plus loin.

6. Les traités *de la Pénitence* et *de la Pudicité* roulent sur la pénitence. Le premier (catholique) part de cette idée que la miséricorde divine, le baptême et la conversion constituent la première pénitence, et il condamne ce préjugé de plusieurs catéchumènes qu'on peut pécher sans crainte avant le baptême puisqu'il remet tous les péchés.

Quant au sacrement de la pénitence, Tertullien n'en parle que malgré lui, dans la crainte d'ouvrir la porte au péché : *Nemo idcirco deterior sit quia Deus melior est, toties delinquendo quoties ignoscitur* (ch. XVII). Cependant il est nécessaire d'en parler afin de ne désespérer personne, car le démon cherche toujours à perdre les bons eux-mêmes. Puis il parle des conditions de cette seconde pénitence, qu'il ne veut accorder qu'une fois. *Sed jam semel, quia jam secundo* (ch. VII)! Mais il s'agit ici, qu'on ne l'oublie point, de la pénitence publique exigée pour les péchés canoniques.

Dans le traité *de la Pudicité,* franchement montaniste, il rétracte les principes mitigés que lui-même avait établis, et soutient que l'Eglise n'a pas le droit de remettre les péchés mortels, c'est-à-dire les péchés canoniques (ch. XIX et XXI). Il s'élève principalement contre le décret du pape Zéphyrin, qui avait tempéré la discipline touchant les fornicateurs, et permis, après une pénitence publique, de les admettre de nouveau à la communion : « J'apprends, dit-il, que l'on a proposé un édit, et même péremptoire. Le Souverain-Pontife, c'est-à-dire l'évêque des évêques, dit : Je remets les péchés d'adultère et de fornication à ceux qui auront accompli leur pénitence » (ch. I). Le titre d'*apostolique* qu'il donne à ce pape (ch. XXI) montre assez que ce passage ne se rapporte point à Optat, évêque de Carthage.

7. Tertullien a souvent traité du *mariage* et des questions qui s'y rattachent. L'écrit orthodoxe adressé *à sa Femme* est une sorte de testament où il l'exhorte à ne se point remarier après sa mort, parce qu'il désapprouve les secondes noces et

qu'elle pourrait aisément tomber entre les mains d'un païen qui exposerait sa foi à plus d'un danger. Dans le traité sur l'*Ornement des femmes,* il s'élève contre le luxe et les parures du sexe. « Le Saint-Esprit étant descendu en nous pour y demeurer comme dans son temple, la gardienne de ce temple c'est la chasteté, qui en est la sacristine[1]. » Dans les *Exhortations à la chasteté* et le traité *de la Monogamie,* tous deux montanistes, il rejette ouvertement les secondes noces ; de même dans le traité sur le *Voile des vierges,* où il veut que les vierges ne paraissent jamais à l'église sans être voilées.

8. Dans l'opuscule *Sur le jeûne,* il défend la pratique des montanistes contre celle des psychiques ou catholiques.

9. Le traité *De pallio,* en six livres, ne se rattache à aucun autre. La date chronologique fournie par le chapitre II, et indiquant le règne des trois empereurs comme époque de la rédaction, ne se rapporte pas à l'année 208, sous le règne de Septime-Sévère, Caracalla et Gète, mais à l'année 193 à 194, d'après les recherches de Kellner. Tertullien l'écrivit quand il déposa la toge et que, devenu chrétien, il l'échangea contre le manteau des philosophes, plus ample et plus commode. Ce fut à ce propos que ses compatriotes s'écrièrent d'un ton moqueur : « Il a donc passé de la toge au pallium, » du cheval à l'âne ! Tertullien leur répondit sur le même ton, et il débute par ces lignes sarcastiques : *Principes semper Africæ, viri Carthaginienses, vetustate nobiles, novitate faciles, gaudeo vos tam prosperos temporum, cum ita vacat ac juvat habitus denotare.* Puis il demande d'un air malicieux si c'est donc une chose si étrange que de mettre un manteau, quand la nature entière change sans cesse de vêtement, et que les hommes eux-mêmes modifient leurs institutions et leurs costumes (ch. II, III). Vient ensuite une description fantastique des inconvénients de la toge et des commodités du pallium, surtout pour un philosophe. Sa vue seule annonce la gravité des mœurs ; c'est l'habit des gens qui s'occupent de littérature et de science, et c'est aussi celui qui sied le mieux au chrétien pour toutes sortes de raisons. Il termine (ch. V) par cette question plaisante : Que serait-ce si je passais du diadème ou du sceptre au pallium, comme fit Anacharsis, qui

[1] Citation du traducteur.

aima mieux être philosophe que de gouverner des Scythes?

Il y a dans tout ce travail un déploiement d'érudition historique, mythologique et physique qui n'a aucun rapport avec la futilité du sujet et qui devait fort embarrasser les lecteurs curieux, ce qui était sans doute un des buts du satirique. A la fin, c'est le manteau lui-même qui prend la parole pour se justifier; puis l'auteur termine en ces termes : « Réjouis-toi donc, ô manteau, et tressaille de joie; déjà tu es apprécié par une meilleure philosophie depuis que tu as commencé à vêtir un chrétien. » Les allusions nombreuses et souvent obscures aux idées et aux coutumes de ce temps rendent difficile l'intelligence de cet ouvrage et ont excité la verve des archéologues[1].

Ouvrages perdus : *de l'Extaxe,* discussion polémique en sept livres dirigée contre Apollonius et le pape Soter, en faveur de la secte montaniste; *du Paradis, de l'Espérance des fidèles, contre Apelles, des Vêtements d'Aaron, de la Circoncision, des Animaux purs et impurs, de la Virginité, des Inconvénients du mariage.* Il publia aussi en grec quelques-uns de ses ouvrages, notamment : *du Baptême, des Spectacles, du Voile des vierges, de la Couronne.*

D'autres écrits, tels que : diverses poésies, des traités sur *la Trinité,* sur *la Nourriture des Juifs,* sur *les Définitions de la foi et des dogmes ecclésiastiques,* lui sont injustement attribués.

Doctrines et textes pratiques importants.

Tertullien, ainsi qu'on a pu le voir par le titre de ses écrits, traite *ex professo* plusieurs questions dogmatiques. Dans une telle abondance, nous devons nécessairement nous borner à l'essentiel[2].

1. Sa preuve de prescription. Comme saint Irénée, il coupe court à toutes les objections des hérétiques, et surtout aux arguments qu'ils veulent tirer de l'Ecriture et des traditions

[1] Cum notis, ed. Salmasius, Lugd. Batav., 1656; comp. Kellner, *Revue trimestr. de Tub.*, 1870.

[2] Mœhler fait cette excellente remarque : « On oublie souvent qu'on a devant soi un auteur du commencement du troisième siècle, tant on est étonné de le voir employer, sur des questions difficiles du dogme, de la morale et même du culte religieux, des expressions qui nous sont tout-à-fait familières. »

apostoliques, en prouvant que l'Eglise a la priorité de possession, de même qu'en jurisprudence la preuve de prescription suffit à établir le droit de propriété. Il établit ensuite la succession des évêques, surtout dans les principales Eglises, pour montrer quelle a été la « prédication de Jésus-Christ. » « Ce que les apôtres ont prêché, c'est-à-dire ce que Jésus-Christ leur a révélé, je le prescris ; on ne saurait le prouver autrement que par les Eglises que les apôtres ont fondées, qu'ils ont d'abord instruites de vive voix et ensuite par leurs lettres. Il est donc clair que toute doctrine qui s'accorde dans la foi avec la doctrine de ces Eglises apostoliques et matrices doit être tenue pour vraie, puisque les Eglises l'ont reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu. Nous avons donc seulement à démontrer que notre doctrine vient des apôtres, et que, par une suite nécessaire, toutes les autres doctrines sont fausses[1]. » C'est donc aux hérétiques de prouver par quel apôtre ou quel homme apostolique leur Eglise a été fondée[2]. Parmi les Eglises d'institution apostolique, Tertullien cite celles de Rome, de Corinthe, de Philippes et de Smyrne[3].

2. Pour fournir cette preuve, les hérétiques devraient établir que les apôtres n'ont annoncé et transmis qu'une certaine doctrine ; car l'Eglise est formée par la tradition unique d'une seule profession de foi, que Tertullien appelle *sacrements, règle de foi ;* il donne par trois fois une formule[4] qui s'accorde presque littéralement avec notre Symbole des apôtres.

3. Cette tradition est le fondement de l'unité de l'Eglise : « Les apôtres (après avoir prêché et fondé des Eglises en Judée) ont institué des Eglises en chaque ville, d'où les autres ont pris la semence de la doctrine et la prennent tous les jours à mesure que les Eglises se forment ; c'est pourquoi on les compte aussi parmi les Eglises apostoliques comme en étant les filles, et toutes ensemble elles ne font qu'une même Eglise, la première venant des apôtres et étant la source de toutes les autres. Elles sont donc toutes premières, toutes apostoliques, puisqu'elles apparaissent toutes comme ne formant qu'une Eglise[5]. »

4. Tertullien est le premier des Latins qui ait employé le

[1] *De præscript.*, XXI. — [2] *De præscript.*, c. XXXII. — [3] C. XXXVI. — [4] *Ibid.*, c. XIII ; *Adv. Prax.*, c. II ; *De virg. vel.*, c. I. — [5] *De præscript.*, c. XX.

mot Trinité : *Œconomiæ sacramentum unitatem in trinitatem disponit, tres non statu sed gradu. Unus Deus ex quo et gradus isti, et formæ, et species in nomine Patris, Filii et Spiritus sancti deputantur*[1]. Il entend donc par Trinité non-seulement une triple activité, mais un mouvement en Dieu lui-même. Quand il parle des rapports du Verbe avec le Père, il est non-seulement très-obscur, mais quelquefois captieux. Il s'exprime plus correctement dans l'*Apologétique*[2].

Tertullien, en affirmant que Dieu est corporel, a émis une opinion inouïe jusqu'à lui dans la littérature chrétienne : *Quis enim negabit Deum corpus esse, etsi Deus spiritus est? Spiritus enim corpus sui generis in sua effigie* (Advers. Prax., cap. VII)? Il est vrai que par corps il n'entend pas autre chose qu'une substance, car non-seulement il confond entre elles ces deux expressions : *incorporalem esse et substantia carere,* mais il dit encore : *Omne quod est corpus est sui generis. Nihil est incorporale nisi quod non est* (De carne Christi, cap. X[3])?

5. L'incarnation divine est la base de toute son exposition théorique et pratique du christianisme. « Il ne convenait pas, écrit-il contre Ebion, que le Fils de l'homme naquît de la semence de l'homme, de peur que, s'il était tout entier Fils de l'homme, il ne fût pas en même temps Fils de Dieu et n'eût rien au-dessus de Salomon. Le fondateur d'une nouvelle race devait naître, au contraire, d'une manière nouvelle, en ce sens que l'homme naquît en Dieu, en prenant la chair de l'ancienne semence sans prendre cette semence même, afin qu'il la transformât par cette semence nouvelle, qu'il la rendît spirituelle, après l'avoir réconciliée et purifiée, en effaçant la tache antique (*De carne Christi,* ch. XVII). Aussi est-il révolté des attaques de Marcion contre la réalité de la chair et de la naissance du Christ du sein d'une Vierge, car c'est détruire toute la vérité de l'œuvre de la Rédemption. Nier la naissance du Christ, c'est nier sa passion et sa résurrection, et par conséquent le

[1] *Adv. Prax.*, c. II.

[2] Hunc (Λόγον) ex Deo prolatum dicimus, et prolatione generatum, et idcirco Filium Dei et Deum, dictum *ex unitate substantiæ : nam et Deus spiritus* — Manet integra et indefecta materiæ matrix, etsi plures inde traduces qualitatum mutueris. Ita et quod de Deo profectum est, Deus est et Dei Filius, et *unus ambo,* c. XXI.

[3] Voyez Schwane, *Histoire des dogmes,* t. I, p. 159, et Dorner, *Developp. de la doct. de la personne du Christ,* p. 575.

christianisme même. Notre foi est donc fausse ; c'est donc un fantôme que tout ce que nous espérons du Christ? O le plus scélérat des hommes, toi qui excuses les bourreaux de Dieu ! Car le Christ n'a rien souffert d'eux s'il n'a rien souffert en réalité. Oh! épargne l'unique espérance de l'univers entier. Pourquoi détruis-tu l'opprobre nécessaire de la foi? Tout ce qui est indigne de Dieu est expédient pour moi » (*De carne Christi,* cap. IV, V, cap. X).

6. Une autre opinion de Tertullien, conforme avec ce qui précède, consiste à dire que l'âme humaine est quelque chose de corporel, une matière subtile et éthérée : *Omne quod est corpus est sui generis; nihil est incorporale nisi quod non est* (De carne Christi, cap. XI). *Nos animam corporalem profitemur* (De resurr. carn., cap. XVII.) *Consitus spiritus corpus est, consitus autem spiritus anima est; ergo corpus est anima* (De anim., cap. V). Ici Tertullien s'égare dans les idées des stoïciens. Aussi enseignait-il avec eux le traducianisme et le génératianisme sous leur forme la plus grossière [1].

Nous devons surtout à Tertullien de magnifiques passages sur l'Eglise, la hiérarchie, les sacrements et la vie chrétienne.

7. De l'Eglise, il n'en traite point *ex professo,* mais seulement par occasion, quand il veut établir que c'est dans l'Eglise seule qu'on peut trouver la preuve d'autorité nécessaire pour démontrer qu'une doctrine est vraiment chrétienne et apostolique. C'est ce qu'il fait dans le traité des *Prescriptions contre les hérétiques*, qui renferme l'ensemble de ses vues sur l'Eglise et la hiérarchie. Dans l'*Apologétique,* où il ne dit aux païens que ce qu'ils doivent savoir pour traiter convenablement les chrétiens, on ne trouve point le mot d'*Eglise ;* il n'y parle que d'une secte, d'une école ou communauté de chrétiens, analogues aux écoles ou aux assemblées païennes. Quant à la direction de cette communauté, il ne s'en explique qu'en termes généraux : « Nos assemblées sont présidées par des vieillards éprouvés, redevables de cet honneur non à l'or, mais au bon témoignage qu'on rend d'eux. Ce sont eux qui exhortent, avertissent, réprimandent, et, au pis aller, congédient. »

[1] Comp. Schwane, *loc. cit.*, p. 451 ; *Théorie de l'âme par Tertullien,* dans le *Catholique,* ann. 1863.

Mais en face des hérétiques et des catholiques, il parle nettement de l'Eglise, et ce mot il l'emploie dans un triple sens : 1° comme édifice où se rassemblent les fidèles ; 2° comme Eglise particulière, ce qu'on a appelé plus tard diocèse ; 3° comme totalité des membres qui composent la chrétienté. Il n'emploie nulle part le terme d'Eglise catholique. Quand il entre dans les détails à propos d'Eglise particulière ou d'Eglise universelle, il parle quelquefois d'un sacerdoce général, d'un sacerdoce des laïques, afin de leur inspirer le sentiment de leur dignité et de les exciter à remplir les grands devoirs qui y correspondent : il invoque les textes de l'Ecriture, *I Pierre*, II, 9 ; *Apoc.*, I, 6, V, 10. Mais il s'aperçut bientôt que les laïques exploiteraient cette doctrine au profit de leur orgueil et de leur suffisance, pour faire opposition aux prêtres, plutôt que pour remplir les devoirs de l'état sacerdotal : *Sed cum extollimur et inflamur adversus clerum, tunc unum omnes sunt, tunc omnes sacerdotes, quia sacerdotes nos Deo et Patri facit* (Apoc., I, 8). *Cum ad peræquationem disciplinæ sacerdotalis provocamur, deponimus infulas et impares sumus* (De monog., cap. XII). C'est pourquoi il blâme les hérétiques « d'imposer aux laïques des fonctions sacerdotales » (*De præscript.*, c. XLI). Que si, ailleurs, il attribue aux laïques l'exercice de certaines fonctions sacerdotales, ce n'est que dans le cas de nécessité et seulement pour le baptême et la communion : *Ubi ecclesiastici ordinis non est consensus, et offers et tinguis, sacerdos tibi solus* (De exhort. cast., cap. VII). Pour le baptême, on sait que cet usage est traditionnel dans l'Eglise, et quant au mot *offers* il ne se rapporte évidemment qu'à la présentation ou manducation personnelle de l'hostie déjà consacrée par le prêtre, car Tertullien dit lui-même dans un autre endroit : *Accepto corpore Domini et reservato* (De orat., c. XX). De plus, il recommande aux laïques de respecter les prêtres et les diacres et surtout de ne pas usurper les fonctions de l'évêque (*De baptismo*, cap. XVII). Ailleurs encore, il constate expressément *differentia inter ordinem et plebem quam constituit Ecclesiæ auctoritas et honor per ordines consessum sanctificatus* (De exhort. cast., cap. VII), expression que son imitateur saint Cyprien explique par celles-ci : *Post divinum judicium, populi suffragium, coepiscoporum consensum* (Epist. LV).

Ainsi, selon Tertullien, les deux ordres de la hiérarchie

ecclésiastique sont les laïques[1] et le clergé[2]; les premiers forment la basse classe, le second la classe élevée. Le clergé se compose d'évêques, de prêtres et de diacres, qu'il appelle aussi *præsides Ecclesiæ, pastores*[3], ou simplement *præsides*[4]. Il mentionne également les lecteurs. Les prêtres placés au-dessus de ceux-ci, il les appelle *sacerdotes,* tandis que saint Cyprien, venu après lui, donne de préférence aux évêques le nom de *sacerdotes.*

8. Les évêques sont plus souvent nommés, et ils le sont quelquefois à l'abstrait, *episcopatus*[5]. C'est d'eux qu'il est dit expressément : *Hanc episcopatus formam apostoli providentius condiderunt.* Les premiers évêques, dit-il, ont été institués et ordonnés par les apôtres, et c'est pourquoi ils occupent le premier rang dans le clergé et sont les premiers organes du pouvoir sacerdotal et pastoral. Tertullien, comme saint Irénée, les désigne constamment comme les représentants légitimes du pouvoir enseignant; de là vient qu'on les énumère par ordre de succession depuis le temps des apôtres, et non les prêtres et les diacres; car c'est chez eux uniquement qu'il faut chercher la vraie doctrine du Christ et des apôtres, la tradition. Le souverain prêtre, l'évêque, *summus sacerdos, qui est episcopus,* a le droit d'administrer le baptême; viennent ensuite les prêtres et les diacres, mais non sans l'autorisation de l'évêque, *sine auctoritate,* à cause de l'honneur et du respect dû à l'Eglise, afin de maintenir la paix ecclésiastique. Nous voyons aussi (*De pudit.*, cap. XXI) que les évêques s'attribuaient déjà le pouvoir des clefs, d'après *Matth.*, XVI, 18, et Tertullien se plaint que les hérétiques procèdent trop légèrement dans le choix de leurs évêques, de leurs prêtres, de leurs diacres et de leurs lecteurs (*De præscript.*, cap. XL).

9. Tertullien assigne un rang et une dignité plus élevée encore à la « primauté de Pierre, » qui est, dit-il, « la pierre sur laquelle l'Eglise doit être édifiée. » C'est Pierre qui a reçu « les clefs du royaume des cieux, le pouvoir de lier et de délier au ciel et sur la terre » (*De præscript.*, cap. XXII). C'est la condition fondamentale de la durée de l'Eglise : *Memento*

[1] *De præscript.*, c. XLI; *De fuga*, c. XI; *De baptismo*, c. XVII; *De exhort. cast.*, c. VII; *De monog.*, c. XI et XII. — [2] *De monog.*, c. XII; *De fuga*, c. XI. — [3] *De corona*, c. I. — [4] *De præscript.*, c. XLII; *ad uxor.*, lib. I, c. VII. — [5] *De fuga*, c. XIII; *De baptismo*, c. XVII; *De præscript.*, c. XXX.

claves ejus hic Dominum Petro et per eum Ecclesiæ reliquisse (Scorp., cap. x). Si plus tard, dans les derniers temps de son montanisme, il n'a voulu y voir qu'un privilége personnel conféré à Pierre, *personaliter hoc Petro conferentem,* il ne laisse pas de qualifier un des successeurs de Pierre, probablement Calixte, « d'évêque des évêques, ayant le droit de porter des décrets péremptoires, » et il l'interpelle, quoique avec ironie, d'homme « apostolique, » selon la coutume de ce temps (*De pudicit.,* cap. xxi).

10. Tertullien est aussi le premier des auteurs ecclésiastiques latins qui mentionne les synodes tenus après le concile des apôtres ; il les appelle *concilia ex universis Ecclesiis,* tenus en différents lieux de la Grèce pour des affaires importantes, *per quæ altiora quæque in commune tractantur.* Il dit de ces synodes : *Ipsa repræsentatio totius nominis christiani magna veneratione celebratur* (De jejun., cap. xiii). D'après cela, on peut admettre qu'à cette époque les synodes n'étaient pas encore tenus dans l'Eglise latine. (Voy. les nos 7-10 [1]).

11. Dans l'administration du baptême, il insiste fortement sur l'emploi de l'eau pour que la grâce puisse opérer (*De bapt.,* cap. i-ix), posant ainsi la base de la doctrine théologique de l'*opus operatum,* où les protestants ne voient qu'une opération magique. Il admet aussi la validité du baptême de sang, et rapporte les cérémonies baptismales usitées de son temps. Quant au baptême des enfants, il ne l'admet pas en règle générale, à cause du danger des rechutes (*De bapt.,* c. vii, viii, 19).

12. « Celui qui a établi le châtiment par le jugement a promis aussi par la pénitence la rémission de tous les péchés, charnels ou spirituels, réels ou seulement volontaires. » Cette parole : « Vaut-il mieux être damné en restant caché que d'être absous publiquement? » prouve que l'aveu est nécessaire pour la validité de l'absolution; l'un et l'autre sont nettement exprimés dans ce passage : *In quantum non peperceris tibi, in tantum tibi Deus, crede, parcet. Plerosque tamen hoc opus (delicta confitendi)* ut publicationem sui *aut fugere aut de die in diem differre præsumo,* pudoris *magis memores quam salutis : veluti illi qui in partibus verecundioribus corporis contracta vexatione, conscientiam medentium*

[1] Kellner, *Doctrine de Tertullien sur l'Eglise et la hiérarchie,* dans le *Catholique,* 1873, t. II.

vitant et ita cum erubescentia sua pereunt (De pœnit., cap. IV et X, passim).

13. *Confirmation.* « Sortis de l'eau, dit Tertullien, nous sommes oints de l'huile, » puis, « on nous impose les mains, qui, par la bénédiction, appelle et invite le Saint-Esprit..... Ensuite cet Esprit si saint descend du Père sur les corps purifiés et sanctifiés » (*De bapt.*, cap. VII et VIII).

14. *Eucharistie.* Les fidèles du temps de Tertullien avaient grand soin de ne point laisser tomber les saintes espèces à terre; preuve qu'ils ne les prenaient pas pour un pur symbole (*De corona,* cap. III). S'il emploie ailleurs l'expression de « figure du corps de Jésus-Christ, » cela signifie, d'après le but général de son ouvrage, qui était de combattre le docétisme de Marcion, que « le pain est la forme extérieure sous laquelle paraît le vrai corps de Jésus-Christ » (*Adv. Marc.*, lib. III, cap. XIX, et IV, XL[1]). Tertullien, employant ici des termes souvent vagues et obscurs, sa pensée sera toujours difficile à démêler. Il parle aussi, en divers endroits, du sacrifice qu'on offre dans l'Eglise sous le nom d'Eucharistie[2]. *Erga devotum Deo obsequium Eucharistia resolvit an magis Deo obligat? Accepto corpore nomini et reservato, utrumque salvum est, et participatio sacrificii et executio officii*[3].

15. Après avoir révélé le danger des unions entre fidèles et infidèles, où l'épouse peut être empêchée dans ses pratiques religieuses, Tertullien dépeint les avantages du mariage chrétien : « L'Eglise en forme le nœud, l'oblation le confirme, la bénédiction y met le sceau, les anges en sont les témoins, le Père céleste le ratifie. L'un et l'autre époux font retentir les psaumes et les hymnes, et rivalisent dans le chant des louanges de Dieu » (*Ad uxor.*, II, VIII, IX).

Dans un autre endroit, on voit figurer les ministres de l'Eglise comme dispensateurs du sacrement, et c'est par leur entremise que l'union matrimoniale se forme régulièrement : « Afin donc que vous vous mariiez dans le Seigneur et selon ce qu'exige l'apôtre, considérez comment vous êtes constitué, vous qui demandez un second mariage, qu'il n'est pas permis de conclure avec ceux dont vous le réclamez, savoir : les

[1] Cf. Dœllinger, *Eucharistie,* p. 55; Mœhler, *Patrol.*, p. 773. — [2] *De corona,* c. III; *De cult. fem.*, II, II. — [3] *Ad uxor.*, II, VI; *Ad Scap.*, II; *De monog.*, X; *De exhort. cast.*, II. Voyez Schwane, *Hist. des dogmes,* etc.

évêques monogames, les prêtres et les diacres, ainsi que les veuves, dont vous reniez la condition » (*De monog.*, cap. XI).

Il mentionne aussi les mariages clandestins, *occultæ conjunctiones,* qui couraient risque d'être traités de concubinage, d'union illicite. Il faut, dit-il, les promulguer devant l'Eglise et les conclure devant ses chefs, *apud ordinem, apud Ecclesiam professæ* (De pudit., cap. IV).

16. Tertullien justifie la résurrection des corps par la part commune qui revient au corps et à l'âme dans toutes les actions de l'homme : Dieu, dit-il, a uni l'âme à cette chair d'une façon si intime qu'on ne sait si c'est la chair qui porte l'âme ou l'âme qui porte la chair. « On lave la chair pour purifier l'âme, on oint la chair pour consacrer l'âme, on marque la chair du signe de la croix pour que l'âme soit confirmée ; la chair est couverte comme d'une ombre par l'imposition des mains, afin que l'âme soit éclairée par l'Esprit ; la chair mange le corps et le sang du Christ, afin que l'âme soit engraissée de Dieu même » (*De resurr. carn.*, c. VIII). Tertullien en conclut : *Justitia porro exigit ut non modo anima auctrix, sed etiam corpus ministrum bonorum operum Dei regnum mereatur* (Adv. Marc., V, X). *Itaque plenitudo perfectioque judicii divini nonnisi de totius hominis repræsentatione constabit* (De resur. carn., c. X). Voy. ci-dessus.

17. Celui qui recherche la vérité arrive, par la connaissance du christianisme, à son but naturel : *Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitione post Evangelium. Cum credimus, nihil desideramus ultra credere. Hoc enim prius credimus, non esse quod ultra credere debeamus* (De præscript., c. VII). « Qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, l'académie et l'Eglise ? » Il désapprouve aussi ceux qui, sans mission, veulent scruter les Ecritures : *Fides, inquit (Christus), tua te salvum fecit,* non exercitatio Scripturarum. *Fides in regula (fidei) posita est ; habet legem et salutem de observatione legis, exercitatio autem in curiositate consistit, habens gloriam solam de peritiæ studio* (ibid., cap. XIV). Cependant, tout en voulant exclure la spéculation et la science, Tertullien les emploie souvent bien au-delà du cercle immédiat de la foi, et va plus loin que saint Irénée. Par là, du moins, il a posé chez les Latins les premières bases de la science catholique.

18. Son traité sur l'*Oraison dominicale* est un des premiers et des plus intéressants. Il est aussi sobre de paroles que riche de pensées; c'est un abrégé de l'Evangile. Dans cette prière, la sagesse divine a tout disposé avec un ordre parfait : après les choses du ciel, elle a aussi trouvé une place pour les choses de la terre. Mais cette prière veut être dite d'un cœur pur et paisible, *ab omni omnino confusione animi libera esse debet orationis intentio, de tali spiritu emissa, qualis est Spiritus ad quem mittitur*[1]. Nous y voyons que les chrétiens d'alors élevaient en priant les mains au ciel, et se mettaient à genoux, le dimanche excepté[2], jour consacré à la joie et où l'on s'abstenait du travail[3]. Dans l'exhortation à la prière qui termine cet opuscule, le ton s'élève sensiblement : « Nous obtenons tout de Dieu par la prière. Dieu a-t-il jamais rien refusé à la prière faite en esprit et en vérité? Déjà dans l'Ancien Testament la prière délivrait du feu, des bêtes féroces, de la faim, et cependant elle n'avait point encore reçu sa forme de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui a donné de force que pour le bien; avant lui, elle obtenait des plaies, battait des armées, arrêtait les pluies fécondes. Quant à la prière du Christ, son pouvoir se borne à rappeler les âmes des défunts des voies de la mort, à renouveler ceux qui sont tombés, à guérir ceux qui sont malades, à chasser les démons, à ouvrir les prisons, à briser les chaînes des innocents. Elle efface aussi les péchés, bannit les tentations, calme les persécutions, console les âmes abattues, réjouit les cœurs magnanimes, nourrit les pauvres, dirige les riches, relève ceux qui sont tombés, soutient ceux qui chancellent, maintient ceux qui sont debout. La prière est le rempart de la foi, une défense et une arme contre l'homme qui nous épie de tous côtés. Ne sortons jamais désarmés : le jour, souvenons-nous de la station; la nuit, des veilles. Prions aussi tous les anges; chaque créature prie, les animaux domestiques comme ceux de la forêt. Les oiseaux prennent leur essor vers le ciel, et, à défaut de mains, étendent leurs ailes en forme de croix; leur chant ressemble à une prière. Que dire encore de l'obligation de la prière? *Le Seigneur lui-même a prié*[4]*!* »

19. Tertullien énumère aussi quantité de cérémonies usitées

[1] *De orat.*, c. XII. — [2] C. XVII. — [3] C. XXIII. — [4] C. XXVII.

dans le culte public et dans l'administration des sacrements ; il parle surtout du signe de la croix : *Ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum, ad vestitum et calceatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, quæcumque nos conversatio exercet, frontem crucis signaculo terimus*[1]. Il traite du jeûne usité chez les catholiques, et dit que, dans les calamités, les évêques ont droit de prescrire un jeûne universel[2]. Le jeûne est un moyen d'arriver à la vertu : cette patience du corps, dit-il, recommande nos prières et aide à nos supplications ; elle ouvre les oreilles du Christ, de Dieu, bannit la sévérité et provoque la douceur[3].

20. L'*Apologétique*[4] contient une belle peinture de l'union et de la concorde qui régnaient parmi les fidèles ; aussi les païens eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de s'écrier : « Voyez comme ils s'aiment ! » Tertullien, comparant la charité des chrétiens avec la bienfaisance des païens : « Notre charité, disait-il, donne plus sur la rue que votre piété dans les temples[5]. » Dans le traité *Ad uxorem*, II, IV, il décrit les vertus et les bonnes œuvres qui doivent être l'ornement d'une femme chrétienne.

21. Il nous reste à mentionner les idées de Tertullien sur l'état chrétien. Contrairement à la théorie païenne, qui faisait de l'empereur une divinité, Tertullien se contente de dire qu'il est institué de Dieu et le premier après lui : *Colimus ergo et imperatorem sic, quomodo et nobis licet et ipsi expedit, ut hominem a Deo secundum, et quidquid est, a Deo consecutum, solo Deo minorem*[6].

Ayant reçu sa puissance de Dieu, l'empereur n'est soumis qu'à Dieu seul. Nous sommes donc tenus de l'honorer, de l'aimer, de prier pour lui, afin de vivre sous lui dans la paix et la sécurité. Il ne nous est permis de haïr personne, à plus forte raison l'empereur[7]. A son tour, l'empereur ne doit jamais forcer ses sujets à honorer les faux dieux ; s'il le fait, ses sujets ont le droit de lui résister[8]. Tertullien en déduit le droit de professer librement le christianisme, d'autant plus que toutes les accusations odieuses portées contre lui sont fausses : *Humani juris et naturalis potestatis est unicuique, quod puta-*

[1] *De corona*, c. III. — [2] *De jejun.*, c. II et XIII. — [3] *De patient.*, c. XIII. — [4] C. XXXIX. — [5] *Ibid.*, c. XLII. — [6] *Ad Scap*, c. II ; *Apol.*, c. XXX. — [7] *Apol.*, c. XXXIII-XXXVI ; *Ad Scap.*, II. — [8] *Apol.*, XXVIII, XXXIV.

verit colere; nec alii obest aut prodest alterius religio. Sed nec religionis est cogere religionem, quæ sponte suscipi debeat, non vi[1].

22. Outre ces témoignages multiples en faveur de la doctrine de l'Eglise, Tertullien donne encore une foule de renseignements sur les institutions, le culte, les mœurs et les coutumes chrétiennes. Leinbach les a très-bien groupés en deux articles intitulés : *Tertullien comme source de l'archéologie chrétienne,* dans la *Revue théologique,* Vienne, 1871.

Le *Tertullianus prædicans omnibus anni dominicis et festis, singulisque quadragesimæ feriis,* par Mich. Vivien, ed. 8ª, Avignon, 1855 (augmenté de passages des saints Pères), offre une collection des meilleures et des plus belles pensées de Tertullien.

Operum omn. ed. princeps, de Beatus Rhenanus, Basil., 1521, in-fol., ed. Nic. Rigaltius, Par., 1614 et auctius 1641; ed. Semler et Schütz, Hal., 1770, 6 vol. in-8°; Migne, sér. lat., t. I-II. Edit. portatives : Oberthur, *Bibl. Patr. lat.,* t. I-II; Gersdorf, *Bibl. selecta,* t. VIII-IX; la meilleure par Fr. Œhler, Lips., 1851-54, 3 vol. in-8°. Cf. Tillemont, t. III; Ceillier, t. II, 1re et 2e éditions; Mœhler, *Patrol.*; Bæringer, *Hist. de l'Eglise*; Stæckl, *Philosophie de l'ère patristique.*

§ 39. Saint Cyprien.

(Thascius Cæcilius, mort en 258.)

Cf. *Vita et passio S. Cæc. Cypr.,* par le diacre Pontius; *Prolégomènes,* de Maran, dans son édit. de saint Cyprien; dans Migne, sér. lat., t. IV.

Thascius Cyprien naquit au commencement du troisième siècle d'une famille notable, probablement à Carthage. Homme de talent et élevé avec le plus grand soin, il embrassa la carrière de rhéteur et la remplit avec tant d'éclat, qu'il devint la gloire des païens de cette ville. Enflé de ses succès, attiré vers les jouissances mondaines par son immense fortune, il fut préservé de l'abîme et converti en 246, par Cécilius, prêtre catholique, dont il prit désormais le nom, dit saint Jérôme[2]. « Ce qui me semblait autrefois difficile, impossible même, disait-il, sur la mer orageuse de ce monde : renaître à une vie nouvelle dans un bain salutaire, déposer le vieil homme, et, tout en conservant le même corps, être régénéré de cœur et d'esprit, j'ai eu la joie

[1] *Apol.,* XXIV; *Ad Scap.,* II; cf. Dieringer, *Doctrina Tertull. de republ. et de offic. ac jur. civium Christ.* Bonnæ, 1850. — [2] S. Jérôme, *Catal.,* c. LXVII.

de l'expérimenter en moi-même, car, par la grâce de Dieu, nous vivons, nous sommes fort, et voilà l'élan que nous avons déjà pris » (*Ad Donat.*, c. III et IV). Méprisant les railleries des païens, qui l'avaient surnommé κόπρος, *Stercus*, il prouva son changement de vie en critiquant sans ménagement la superstition païenne, *De vanitate idolorum*.

Il fut ordonné prêtre un an après, et, en 248, nommé malgré lui successeur de Donat, évêque de Carthage. Il s'acquitta de sa charge avec une telle distinction, que saint Augustin l'a appelé l'*évêque catholique*, le *martyr catholique* par excellence. Ce cri de mort : Cyprien aux lions ! poussé sous la persécution de Dèce, en 250, le décida à prendre la fuite, selon le conseil du Sauveur lui-même, acte qui donna lieu à bien des malentendus. Quoique absent, il ne laissa pas toutefois de s'intéresser à son troupeau. Retourné à Carthage en 251, quand l'orage fut passé, la multiplicité de ses travaux d'évêque ne l'empêcha pas de tenir sept nombreux synodes sur la manière de recevoir ceux qui étaient tombés pendant la persécution, sur le schisme de Novatien et de Félicissime, et sur le baptême des hérétiques, à propos duquel un violent débat s'éleva entre lui et le pape Etienne. Ce qu'il a écrit pour d'autres dans les traités *De bono patientiæ* et *De zelo et livore* aura sans doute contribué à le ramener lui-même dans la bonne voie. Il est probable qu'il finit par adopter la pratique romaine d'Etienne, car il était déjà en communion ecclésiatique avec son successeur Xyste, *Epist.* LXXX (an. 258). Demeuré à Carthage pendant la persécution de Valérien, il déclara ouvertement « qu'il était chrétien et évêque, » et fut exilé à Kurubis. Un an après, on lui annonçait sa sentence de mort : « Cyprien, ennemi des dieux de Rome, sera décapité. » — « Dieu soit loué ! » répondit-il. Quand on apprit à Carthage qu'il avait subi le martyre (14 sept. 258), ce cri de douleur s'exhala de toutes les poitrines : « Allons mourir avec lui ! »

Dans ses nombreux écrits, Cyprien avait pris pour modèle Tertullien, mais en observant ce principe de saint Jérôme : *Admiramur ingenium, damnamus hæresin*. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer ses traités : *De vanitate idolorum, De ratione dominica, Testimoniorum adv. Judæos libri II, De habitu virginum*, avec ceux-ci de Tertullien : *Apologeticum, De oratione, Contra Judæos, De virginibus velandis*. Seulement

la dialectique âpre et blessante de Tertullien est remplacée chez son imitateur par une diction attrayante et par un grand esprit de conciliation. Dans ses conseils aux vierges chrétiennes, Tertullien passe souvent les bornes de la délicatesse, tandis que Cyprien est à la fois chaste de pensées et de style. Tertullien incline toujours au rigorisme ; Cyprien ne prend conseil que de la sagesse et de la modération.

Ouvrages apologétiques.

1. *A Donat* (néophyte), *Traité de la grâce de Dieu,* avec une magnifique introduction. Il est aussi cité quelquefois sous le titre de *lettre.* Saint Cyprien l'écrivit immédiatement après sa conversion. Il y dépeint, non sans une certaine emphase, l'état malheureux où il vivait autrefois, sa conversion, sa purification par le baptême, dont il relève les salutaires effets en les opposant aux horreurs du paganisme. Il y exhorte à persévérer dans la foi.

Le passage suivant fera connaître son style agréable et fleuri :

« Bene admones, Donate carissime, nam et promisisse me memini et reddendi tempestivum prorsus hoc tempus est, quo indulgente vendemia solutus animus in quietem solemnes ac statas anni fatigantis indutias sortiatur. Locus etiam cum die convenit et mulcendis sensibus ac fovendis ad lenes auras blandientis autumni hortorum facies amœna consentit.

1. » Hic jucundum sermonibus diem ducere et studentibus fabulis in divina præcepta conscientiam pectoris erudire. At ne loqui nostrum arbiter profanus impediat aut clamor intemperans familiæ strepentis obtundat, petamus hanc sedem : dant secessum vicena secreta, ubi dum erratici palmitum lapsus nexibus pendulis per arundines bajulas repunt, viteam porticum frondea tecta fecerunt. Bene hic studia in aures domus, et dum in arbores et in vites videamus, oblectante prospectus oculos amœnamus animam simul et auditus instruit et pascit obtutus ; quanquam tibi sola nunc gratia, sola cura sermonis est, contemptis voluptariæ visionis illecebris, in me oculos tuos fixus es, qua ore, qua mente totus auditor es et hoc amore quo diligis.

2. » Cæterum quale vel quantum est quod in pectus tuum veniat ex nobis, exilis ingenii augusta mediocritas tenues ad

modum fruges parit, nullis ad copiam fecundi cœspitis culminibus ingravescit, adgrediar tamen facultate qua valeo, nam et materia dicendi facit mecum. In judiciis (contione) pro nostris opulenta facundia volubili ambitione jactetur; cum de Domino et de Deo vox est, vocis pura sinceritas non eloquentiæ viribus nititur ad fidei argumenta, sed rebus. Denique accipe non diserta, sed fortia, nec ad audientiæ popularis illecebram culto sermone fucata, sed ad divinam indulgentiam prædicandam rudi veritate simplicia; accipe quod sentitur antequam dicitur, nec per moras temporum longa agnitione colligitur, sed compendio gratiæ maturantis hauritur.

3. » Ego cum in tenebris atque in nocte cæca jacerem cumque in salo jactantis sæculi nutabundus ac dubius vestigiis oberrantibus fluctuarum vitæ meæ nescius, veritatis ac lucis alienus difficile prorsus ac durum pro illis tunc moribus opinabar, quod in salutem mihi divina indulgentia pollicebatur, ut quibus renasci denuo posset utque in novam vitam lavacro aquæ salutaris animatus, quod prius fuerat, exponeret et corporis, licet manente compage, hominem animo ac mente mutaret. Quî possibilis, aiebam tanta conversio, ut repente ac perniciter exuatur quod vel genuinum situ materiæ naturalis obduruit vel usurpatum diu senio vetustatis inolevit? Alta hæc et profunda penitus radice sederunt.

4. » Hæc egomet sæpe mecum. Nam et ipse quam plurimis vitæ prioris erroribus implicatus tenebar, quibus exui me posse non crederem. Sic vitiis adhærentibus obsecundans eram, desperatione meliorum malis meis propriis ac vernaculis et favebam. Sed postquam undæ genetalis auxilio superioris ævi labe detersa, in expiatum pectus ac purum desuper se lumen infudit, postquam cœlitus spiritu hausto in novum me hominem nativitas secunda reparavit, mirum in modum protinus confirmare se dubia, patere clausa, lucere tenebrosa, facultatem dare quod prius difficile videbatur, geri posse quod impossibile putabatur, ut esset agnoscere terrenum fuisse quod prius carnaliter natum delictis obnoxiis viveret, Dei esse cœpisse quod jam Spiritus sanctus animaret... Dei est, inquam, Dei omne quod possumus; inde vivimus, inde pollemus, inde sumpto et concepto vigore hic adhuc positi futurorum, indicia prænoscimus. Sit tantum timor innocentiæ custos, ut qui in mentes nostras indulgentiæ cœlestis adlapsu

clementer Deus influxit, in animi oblectantis hospitio justa operatione teneatur, nec accepta securitas indiligentiam pariat et vetus denuo hostis obrepat. »

2. Dans le *Traité de la vanité des idoles,* en quinze chapitres, qui se rattache au précédent, il montre que les idoles ne sont pas des dieux ; il expose le monothéisme chrétien et développe historiquement les principaux dogmes du christianisme. Cet ouvrage est extrait en grande partie de l'*Octave* de Minuce et de l'*Apologétique* de Tertullien.

3. Dans les trois livres des *Témoignages contre les Juifs*, rédigé pour un nommé Quirin, probablement quand il était simple prêtre, il traite, à l'aide de textes bibliques dont le choix laisse à désirer, de la personne du Christ et du caractère transitoire du judaïsme. Le troisième livre, d'une date un peu postérieure, roule sur des questions de morale et de discipline.

4. L'écrit *à Démétrien*, en vingt-cinq chapitres, est aussi consacré à la défense du christianisme. Composé en 253 et adressé à un païen de condition, il a pour but de montrer que ce n'est pas aux chrétiens, mais aux païens, qu'il faut imputer les malheurs de l'empire : ce sont eux qui ont irrité la colère de Dieu.

Pour renforcer son accusation, il trace une horrible peinture du monde païen dégénéré, de ce qui se passe dans les rues et sur la mer infestée de brigands. Partout la guerre est allumée ; le forum est rempli de procès et de juges iniques ; les hommes sont broyés dans les jeux féroces des gladiateurs ; au théâtre, on ne voit que parricides, incestes, excitation à l'adultère, sans parler des impudicités qui se commettent dans les maisons particulières. Que si, malgré cela, on veut poursuivre les chrétiens innocents de tous ces crimes, qu'on leur épargne les supplices et qu'on les combatte par des raisons convaincantes (ch. XIII).

5. Dans le traité *Sur le maintien des vierges,* en vingt-quatre chapitres, que saint Jérôme et saint Augustin mentionnent avec éloge, l'auteur exhorte les vierges consacrées à Dieu par une chasteté perpétuelle à aimer la simplicité des vêtements, afin de mieux remplir le vœu qu'elles ont fait. Vous êtes, leur dit-il, la fleur de l'Eglise, l'ornement et le lustre de la grâce spirituelle, l'image de Dieu où se reflète la sainteté du Sei-

gneur, la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ. Vous avez le premier rang après les martyrs ; mais aussi plus votre gloire est sublime, plus votre attention à veiller sur vous-mêmes doit être grande et continuelle (ch. III).

6. Le traité *de la Mortalité*, en vingt-six chapitres, a pour but de combattre la crainte excessive de la mort, qui, pendant la peste, avait envahi un grand nombre de chrétiens. Celui qui combat pour Dieu, celui qui, enrôlé dans la milice céleste, dirige son espérance vers les choses divines, ne doit point redouter les traverses de ce monde, puisque le Seigneur a prédit qu'il y aurait partout des guerres, des famines, des tremblements de terre, des pestes. — De plus, les serviteurs de Dieu n'arriveront à la paix que lorsque, échappés à ces orages, ils entreront dans le port de la patrie et de la sécurité éternelle ; c'est après avoir supporté la peine de la mort qu'ils arriveront à l'immortalité. — Qu'avons-nous, en effet, dans ce monde, sinon à livrer tous les jours et constamment un rude combat contre le démon, la cupidité, l'impureté, la colère, l'avarice, les passions de la chair, les séductions du monde?... Aussi, qui ne désirerait d'arriver à la joie, à Jésus-Christ (ch. II-V)?... En combattant contre de telles épreuves, notre force s'accroît, et notre foi éprouvée reçoit sa couronne. Et puis, quelle grandeur d'âme, quelle élévation d'esprit que de rester debout au milieu des ruines du genre humain, de n'être point abattu avec ceux qui n'ont aucune espérance (ch. XIV)? Saluons donc le jour qui nous montrera à tous notre patrie, qui nous arrachera aux piéges de ce monde et nous rendra au paradis, au royaume des cieux. Montrons par nos œuvres ce que nous confessons par notre foi (ch. XXVI). — Ces conseils en déterminèrent plusieurs à enterrer non-seulement les corps de leurs défunts, mais encore ceux des païens, qui, dans leur cruelle indifférence, laissaient les cadavres des leurs étendus dans les rues.

7. Un traité analogue pour le fond à ce dernier est l'*Exhortation au martyre*, composé vers 252. Saint Cyprien y prépare les chrétiens à une persécution imminente ; ils les exhorte à confesser généreusement leur foi et à ne pas apostasier.

8. *Traité de l'unité de l'Eglise*, ou *De simplicitate prælatorum*, en vingt-sept chapitres, écrit vers l'an 251. Saint Cyprien, désireux d'éclairer quelques confesseurs romains qui s'étaient

laissé séduire au schisme de Novatien et de Novat, développe la notion de l'unité de l'Eglise, « hors de laquelle il n'y a point de salut, » car « celui-là ne peut avoir Dieu pour père qui ne reconnaît pas l'Eglise pour sa mère » (ch. VI). Il répète la même chose *Epist.* XLVII, cap. VII, et *Epist.* LII, cap. I. Il parle aussi avec beaucoup de détails des rapports de l'Eglise avec l'évêque de Rome, ce qui a donné lieu autrefois et de nos jours à des interprétations tout-à-fait hétérogènes[1].

9. Dans le traité *De lapsis,* saint Cyprien indique les règles qu'il faut observer pour admettre à la communion ceux qui ont apostasié pendant la persécution; il s'élève contre l'excessive indulgence des confesseurs trop empressés à donner des billets de communion religieuse, *libelli pacis.* Cette rémission intempestive des péchés, contraire à la volonté de Dieu et à l'ordre qu'il a établi, est stérile et illusoire. L'intercession des martyrs n'a pas la vertu d'obtenir le pardon aux impénitents (ch. XXI[2]).

10. Le traité *de la Prière,* ou explication du *Pater,* est l'ouvrage qu'on admire et qu'on lit le plus, bien qu'il renferme de nombreux emprunts faits à l'ouvrage analogue de Tertullien. Après une introduction à la prière, on y trouve d'excellentes remarques sur chaque demande.

11. *Des bonnes Œuvres et des Aumônes;* 12. *de la Patience.* Ces traités, destinés à recommander les vertus qui leur servent de titre, sont complétés par ceux de *de l'Envie* et *de la Jalousie.* Dans ces deux derniers, rédigés vers 256, le principal but de saint Cyprien est de montrer combien l'envie, la jalousi et l'impatience sont funestes à l'Eglise et contraires à l'esprit d'unité.

[1] Dodwel, *Dissertationes cyprianicæ,* XIII, Lond., 1684, et l'édition des *Œuvres de saint Cyprien,* Brem., 1690; voyez surtout la septième dissertation, *De episcopo, unitatis principio, ad Epist.* XXVII. Consultez aussi les ouvrages de Peters, Reinkens et Huther. Reinkens avait demandé, dans la préface d'une brochure : « De quel côté se trouve Cyprien? Est-il avec le paganisme du Vatican ou avec l'Eglise vieille-catholique? » — Le protestant Kolb lui répondit : « Nous nous prononçons avec respect et admiration en faveur de cet homme, qui est plus qu'un vieux catholique et qui a couronné par le martyre une vie consacrée tout entière à ses fonctions et à son Eglise. »

[2] Voyez Klipfel, *De libellis martyrum,* Frib., 1777.

Les lettres de saint Cyprien.

Ces lettres, au nombre de quatre-vingt-une, y compris celles qui ne sont pas de lui, fournissent des renseignements pleins d'intérêt sur l'état de la société religieuse, sur les institutions et l'histoire africaine et romaine.

On lui attribue encore un grand nombre d'écrits, dont les suivants : *De spectaculis, De laude martyrii, De disciplina et bono pudicitiæ,* sont très-douteux; ceux-ci : *Ad Novatium, de spe veniæ non neganda; Exhortatio ad pœnitentiam; De aleatoribus, De singularitate clericorum; De XII abusionibus sæculi; Oratio de laude martyrii,* sont certainement apocryphes. Il en est d'autres où ce caractère est encore plus saillant.

Le traité *De rebaptismate,* placé ordinairement parmi les écrits de saint Cyprien, est dirigé contre lui et contre son opinion sur la nécessité de rebaptiser les hérétiques. Il fut sans doute composé de son vivant[1].

Doctrine de saint Cyprien.

L'Eglise, les sacrements, la vie chrétienne, tels sont les points sur lesquels les écrits de saint Cyprien offrent le plus de ressources.

1. L'Eglise est une, et les évêques sont le lien de son unité : « Sachez-le, l'évêque est dans l'Eglise, et l'Eglise est dans l'évêque. » Les évêques forment un tout dont la chaire de saint Pierre est le centre, selon ce qui est dit en saint Matthieu, XVI, 16 : « C'est sur un seul qu'il bâtit son Eglise ..., et quoiqu'après sa résurrection il donne à tous ses apôtres une puissance pareille, toutefois, pour manifester l'unité, il a institué une chaire et posé l'origine de l'unité en la faisant descendre d'un seul. » *Hoc erant utique et cæteri apostoli quod fuit Petrus, pari consortio prædíti et honoris et potestatis, sed exordium ab unitate proficiscitur, ut Ecclesia Christi una monstretur* (De unit. Eccl., cap. IV[2]). Et ailleurs, *Epist.* LXVI :

[1] Gallandi, *Biblioth.*, t. III.

[2] A l'exemple de Krabinger, dans son édition *De catholicæ Ecclesiæ unitate,* Tub., 1863, Hartel a démontré sans réplique, en son excellente édition des Œuvres de saint Cyprien, que les copistes postérieurs ont ajouté au texte authentique les passages suivants : 1° A ce texte de la Bible, *Matth.*,

Super quem (Petrum) *ædificata fuerat Ecclesia*, et encore : *Nam nec Petrum, quem* primum *Dominus elegit et super quem ædificavit Ecclesiam suam* (Epist. LXXI). Dans le passage suivant, il indique où se trouve le centre de l'unité après la mort de Pierre : *Navigare audent* (hæretici) *ad* Petri cathedram *et* Ecclesiam principalem, *unde unitas sacerdotalis exorta est; a schismaticis et profanis litteras ferre, nec cogitare eos esse* Romanos, *quorum fides Apostolo prædicante laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum.* Communiquer avec le Pontife romain, c'est communiquer avec l'Eglise catholique. Comment saint Cyprien entendait le mot de primauté, nous le savons de Firmilien, évêque de Césarée, qui disait du pape Etienne : *Per successionem Petri cathedram habere se prædicat.*

Une autre preuve de la primauté de l'Eglise romaine se trouve dans la lettre LXVII, où saint Cyprien, sur la demande des évêques des Gaules, exhorte le pape Etienne à déposer Marcien, évêque novatien d'Arles, et à procurer l'élection d'un autre évêque.

Si saint Cyprien ne néglige rien pour faire ressortir la primauté de l'évêque de Rome, il n'est pas moins zélé à défendre les droits des évêques particuliers. Deux évêques opiniâtres, Novat et Félicissime, ainsi que trois autres, s'étant adressés au pape Corneille, saint Cyprien écrivit à ce dernier : « Ils s'embarquent pour Rome avec leur fausse marchandise, comme si la vérité ne pouvait faire voile après eux, afin de réfuter les langues mensongères en exposant le véritable état des choses » (ch. XI)... Mais c'est justement « près de la chaire de Pierre, d'où est sortie l'unité sacerdotale, » que ces perturbateurs de la paix et de l'unité de l'Eglise trouveront infailliblement leur condamnation. S'ils se repentent, ils savent où ils doivent revenir. Il est établi entre nous tous, et avec justice, que chaque coupable soit examiné au lieu où le crime a

LVI : *Ego dico tibi : Tu es Petrus*, ils ont ajouté celui-ci : *Pasce oves meas* (Jean, XXI, 16, 17). — 2° Après ces paroles : *ab unitate proficiscitur*, ils ont mis : *et primatus Petro datur ut una Christi Ecclesia et cathedra monstretur. Et pastores sunt omnes, sed grex unus ostenditur, qui ab apostolis omnibus unanimi consensione pascatur.* Cependant cette dernière phrase contient à peine une seule pensée qui ne se retrouve pas dans d'autres passages de saint Cyprien. Prétendre qu'il y a là falsification intentionnelle, c'est une de ces illusions trop fréquentes de nos jours.

été commis ; une portion du troupeau est attribuée à chaque pasteur pour la gouverner et en rendre compte au Seigneur. Il ne faut donc pas que ceux qui nous sont soumis (à nous, évêques), courent çà et là et mettent la dissension entre les évêques, mais qu'ils plaident leur cause là où ils peuvent avoir des accusateurs et des témoins de leur crime, à moins que ce petit nombre de désespérés ne trouve pas suffisante l'autorité des évêques d'Afrique, qui les ont déjà jugés et condamnés. Leur cause a été examinée, leur sentence prononcée. Ce serait une offense à la fonction juridique des prêtres (évêques) qu'on leur reprochât d'être légers et inconstants, puisque le Seigneur nous apprend que nous ne devons dire que : « Oui, oui, non, non » (ch. xiv).

Sur la sublime doctrine de l'unité de l'Eglise et de sa conservation, qui intéressait saint Cyprien plus que tout le reste, il s'exprime en diverses occasions et dans les termes suivants : « Les évêques doivent être un, afin de représenter l'unité de l'Eglise[1] : » *Quam unitatem tenere firmiter et vindicare debemus maxime episcopi, qui in Ecclesia præsidemus, ut episcopatum quoque ipsum unum atque indivisum probemus..... Episcopatus unus est, cujus a singulis in solidum pars tenetur*

[1] Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans cette controverse, renouvelée de nos jours : Est-ce dans l'épiscopat seul ou dans l'épiscopat uni à la primauté, que saint Cyprien place le maintien de l'unité de l'Eglise? Quelques remarques seulement. Reinkens ouvre sa philippique contre le sentiment attribué jusqu'ici à saint Cyprien par ce titre significatif : *Une distinction oubliée.* « Pendant longtemps, dit-il, on a attribué à la totalité de l'Eglise tout ce que dit saint Cyprien de l'unité de chaque Eglise particulière » (diocèse). — Or, plus d'un lecteur peut se souvenir que l'anglican Dodwell avait déjà traité la question sous ce point de vue dans la septième de ses *Dissertationes cyprianicæ*, ainsi que l'indique le titre même de cette dissertation, voy. ci-dessus p. 262, note 1, et surtout au § 14, où nous lisons ce passage : *Progrediar itaque ut ostendam et recte constitutum esse in episcopos unitatis principium, nec adeo esse, quam putant fortasse, futilem rationem a sancti Petri primata petitam. In primis non in alio constituendum erat unitatis principium quam in episcopo.* Dodwell indique au § 7 à quelle occasion il avait institué cette recherche : Notandum itaque : 1° *Cum de unitate Ecclesiæ disputatur, non agi tamen de illius Ecclesiæ unitate quam catholicam hodie dicimus, quæ nimirum omnes ambitu suo per terrarum orbem Ecclesias particulares complectitur, sed de ipsis duntaxat Ecclesiis particularibus (quo sensu nos diœceseon limites hodie distinguimus).* On peut supposer que les vues émises par Reinkens ne sont qu'un plagiat de cette dissertation de Dodwell, et on a lieu de s'étonner qu'il n'en fasse pas mention. Différents auteurs allemands, entre autres Kellner, ont réfuté les idées de Reinkens.

(De unit. Eccl., c. IV). C'est par leur succession légitime qu'ils sont unis aux apôtres et à Jésus-Christ : *Inde* (a Petro) *per temporum et successionum vices episcoporum ordinatio et Ecclesiæ ratio decurrit, ut Ecclesia super episcopos constituatur et omnis actus Ecclesiæ per eosdem præpositos gubernetur* (Epist. XXXIII). Il est donc nécessaire que l'individu se rattache à cette unité, autrement il sera comme une branche séparée du tronc (*De unit. Eccl.*, c. IV), un profane, un ennemi : *Hanc unitatem qui non tenet Dei legem non tenet, non tenet Patris et Filii fidem, vitam non tenet et salutem* (cap. V). Celui qui n'est pas ordonné dans l'Eglise ne peut avoir l'Eglise en aucune façon (*Epist.* LXIX). C'est pourquoi il n'est permis à l'hérétique ni d'ordonner, ni d'imposer les mains, ni de baptiser, ni en général d'exercer aucune fonction ecclésiastique (*Ep.* LXXV). Et il ajoute, en continuant de développer cette notion de l'unité de l'Eglise : « L'Eglise, éclairée par le Sauveur Jésus, son véritable soleil, bien qu'elle répande ses rayons par toute la terre, n'a qu'une même lumière qui se communique partout. Plusieurs ruisseaux découlent d'une source unique, sans que disparaisse l'unité d'origine; de même l'Eglise demeure une, aussi loin qu'elle s'étende. Que personne ne croie donc que les bons peuvent se retirer de l'Eglise. Le vent n'enlève point le bon grain et la tempête n'arrache point un arbre solidement enraciné. » Le schisme, aux yeux de saint Cyprien, est un si grand crime que si un homme meurt pour la foi hors du sein de l'Eglise, il va jusqu'à lui refuser le titre de martyr : *Esse martyr non potest qui in Ecclesia non est; ad regnum pervenire non poterit qui eam quæ regnatura est, dereliquit.* « Il peut être tué, il ne saurait être couronné, » *occidi talis potest, coronari non potest* (cap. XIII). Voyez *Epist.* LXXII, n. 2.

2. Outre les évêques, que l'auteur appelle çà et là *presbyteri*, et dont il ne doit y avoir qu'un dans une Eglise, il cite comme des ministres subordonnés les prêtres, les diacres, les hypodiacres ou sous-diacres, les acolytes, les lecteurs et les exorcistes. Il veut que l'évêque prenne conseil de son clergé : *Quando a primordio episcopatus mei statuerim nihil sine consilio vestro et sine consensu plebis mea privatim sententia gerere* (Epist. V). Dans le choix des évêques et des clercs, où intervient le peuple, *qui singulorum vitam plenissime novit*, il faut

user de la plus grande circonspection. Ceux qui servent à l'autel doivent être inviolables et immaculés.

3. Le baptême, selon saint Cyprien, est une nouvelle naissance, où nous déposons les ordures de notre première nativité et prenons des sentiments nouveaux. « Une pure lumière descend d'en haut dans le cœur purifié; en puisant dans l'esprit de Dieu, l'esprit humain acquiert une force merveilleuse; l'impossible lui semble maintenant possible et réalisable. » Il traite expressément du baptême, avec toutes les cérémonies usitées jusqu'à ce jour, dans la longue épître *Ad Magnum,* puis *Ep.* LXX, LXXIII; *de la Vanité des idoles,* c. VII; *des Laps,* c. II. Ceux qui ne reçoivent pas le baptême de l'Eglise peuvent obtenir ses effets par le baptême de sang, *baptizantur gloriosissimo et maximo sanguinis baptismo* (Ep. LXXIII, c. XXII). Ce baptême, ce sont les anges qui l'administrent; Dieu et son Oint sont dans la joie; nul, après l'avoir reçu, ne pèche plus: il consomme la foi et procure l'union immédiate avec Dieu (*De exhort. martyr.*, præf. IV).

La *confirmation* apparaît dans saint Cyprien comme un second sacrement distinct du baptême : Ce que Pierre et Jean ont fait à Samarie, *ut oratione pro eis habita et manu imposita invocaretur et infunderetur super eos Spiritus sanctus,* se fait encore parmi nous, *quod nunc quoque apud nos geritur, ut, qui in Ecclesia baptizantur, præpositis Ecclesiæ offerantur et per nostram orationem ac manus impositionem Spiritum sanctum consequantur et signaculo dominico consummentur*[1].

4. A propos de la confession, on trouvera de nombreux détails sur la pénitence publique, l'excommunication et la suspense, dans le traité *des Laps* et dans les lettres 5, 9, 10, 11, 14, 18, 19, 28, 30, 40, 41, 46, 47, 49, 52, 55, 62, 66-69, 71, 74, 75. Saint Cyprien veut que ceux qui n'ont pas péché dans leur cœur ne laissent pas d'être soumis à la pénitence; il loue ceux qui, sans avoir consommé le crime, « s'en confessent aux prêtres de Dieu, simplement et avec douleur, leur exposant le fardeau dont leur conscience est chargée, demandant un remède salutaire pour des blessures légères. » — « Que chacun confesse ses péchés pendant qu'il est encore en vie, pendant que sa confession peut être reçue, que sa satisfaction peut

[1] *Ep.* LXXIII; cf. *Ep.* LXXII.

plaire à Dieu, et que Dieu peut agréer la rémission donnée par les prêtres[1]. »

5. Saint Cyprien applique surtout à l'Eucharistie la quatrième demande du *Pater*. « Notre pain, dit-il, c'est Jésus-Christ. Comme nous le nommons *notre Père*, parce qu'il est l'auteur de notre science et de notre foi, nous l'appelons *notre pain*, parce que le Christ est le pain de ceux qui reçoivent son corps. » — « Nous prions que ce pain nous soit donné tous les jours, de peur que, tombant dans quelque péché mortel, et ce pain céleste nous étant interdit par cette chute, nous ne soyons séparés du corps de Notre-Seigneur[2]. » Celui qui communie sans avoir accompli la pénitence légale, « fait violence au corps et au sang du Seigneur[3]. » Suivant Rettberg, saint Cyprien considère surtout l'Eucharistie comme un sacrifice : *sacrificium, sacrificii dominici sacramentum, sacrificium verum et plenum*. Voici le résumé de sa doctrine eucharistique : Le sacrifice de Melchisédech est la figure du sacrifice chrétien, vrai et parfait sacrifice substitué à celui des Juifs. Le Christ l'a institué en offrant le pain et le vin, son corps et son sang. L'objet de ce sacrifice, c'est le Christ lui-même s'offrant à son Père : le prêtre, en le réitérant, tient la place du Christ. Il est offert en mémoire du Seigneur et de sa passion[4]. L'épître LXIII, *ad Cecil.*, appelée par saint Augustin *Liber de sacramento calicis*, traite tout entière du sacrifice de la messe. Saint Cyprien dit qu'il s'offrait aussi pour les défunts, *sacrificium dormitionis*[5], et il recommande de s'y souvenir de ceux d'entre les vivants qui ont contribué par leur argent à la délivrance des captifs. Le mélange de l'eau et du vin représente l'union des fidèles avec Jésus-Christ : les fidèles sont l'eau, Jésus-Christ est le vin[6].

En communiant, les fidèles reçoivent respectueusement dans leurs mains le corps de Jésus-Christ, et l'emportent chez eux pour le prendre avant les repas, dans les dangers, en voyage. On communie aussi les enfants.

6. En parlant de la prière, notre auteur imite servilement Tertullien; comme lui, il appelle le *Pater* « un abrégé de la doctrine céleste. » Sobre de paroles, pleine d'esprit et de force,

[1] *De lap.*, c. XXVIII. — [2] *De orat.*, c. XVIII. — [3] *De lap.*, c. XVI; cf. cap. XV. — [4] Dœllinger, *l'Euch. dans les trois prem. siècles.* — [5] *Ep.* LX. — [6] *Ep.* LXVI, 13. Voir Dœllinger, *op. cit.*, sur le sens de ce passage.

telle doit être la prière : « Peut-il y avoir une prière plus spirituelle que celle que le Christ nous a donnée, lui qui nous a envoyé le Saint-Esprit? Quand nous la récitons, nous devons nous y appliquer de tout notre cœur, bannir toute pensée terrestre et charnelle. C'est pour nous rappeler que toutes nos pensées doivent être au Seigneur que le prêtre dit aux fidèles : *Les cœurs en haut!* à quoi les fidèles répondent : *Nous les élevons au Seigneur.* Avec Tertullien, il recommande de prier incessamment, à l'exemple du divin Sauveur : « Si Celui qui était sans péché a prié, à plus forte raison les pécheurs le doivent-ils; s'il priait toute la nuit et sans relâche, combien plus devons-nous veiller la nuit dans de fréquentes oraisons. »

En morale, Cyprien se complaît surtout dans le martyre de la virginité, mais en union avec l'Eglise. « Heureuse notre Eglise, s'écrie-t-il, si glorifiée de nos jours par le sang illustre des martyrs; blanche autrefois par les œuvres des frères, elle est rouge maintenant du sang des martyrs; ni les lis ni les roses ne lui manquent plus! » Ce qui caractérise le martyre, ce n'est pas la souffrance, mais la cause, *non pœna sed causa facit martyrum.*

Lactance, au livre V de ses *Institutions*, a dit de son style : *Erat ingenio facili, copioso, suavi, et, quæ sermonis maxima est virtus, aperto, ut decernere non queas utrum ornatior in eloquendo, an facilior in explicando, an potentior in persuadendo fuerit.*

Saint Cyprien mérite cet éloge pour ses ouvrages *à Démétrien, à Donat, Sur l'unité de l'Eglise* et *l'Oraison dominicale;* mais il est souvent trop délayé et surchargé d'épithètes; bien différent de Tertullien, dont l'expression est toujours concise et la pensée abondante.

Avec saint Ignace et saint Irénée, saint Cyprien est celui qui a développé avec le plus de précision et de clarté la notion catholique de l'Eglise; de là le rang considérable qu'il occupe dans la littérature chrétienne.

Ses œuvres complètes (y compris les écrits douteux ou certainement apocryphes ordinairement cités sous son nom), ont été éditées par Erasme. Bâle, 1520; Pamelius, Antw., 1568; Rigault, Par., 1618; Fell, Oxon., 1682; avec les travaux préparatoires de Baluze, la meilleure édition est celle du bénédictin Maran, Paris, 1726; à Venise, 1728; Migne, sér. lat., t. IV-V. Edition portative, par Oberthur, *Bibl. Patr.*

lat., Wirceb., 1782, 2 vol. in-8°; par Goldhorn, *Bibl. select.*, Lips., 1838, 2 vol. Traités séparés : *Ad codic. mss. vetustiss. fidem*, par Krabinger, *Libri de cath. Eccl. unit.*; *De lapsis et habitu virginum*, Tub., 1853; *Ad Donat.*; *De orat. dom.*; *De mortal.*; *De oper. et eleem.*; *De bona patient. et de zelo et liv.*, Tub., 1859 (corrections du texte nombreuses et estimables, — cf. Tillemont, t. IV); Ceillier, t. III; 2e éd., t. II; Mœhler, *Patrol.*; Rettberg, *Cyprien, sa vie et ses œuvres*, Gœtt., 1831; Reithmeier, *Hist. de saint Cyprien.*

§ 40. **Novatien,** schismatique romain.

Nous n'avons que des renseignements douteux sur la patrie et l'éducation scientifique du prêtre romain Novatien (souvent nommé et confondu avec Novat, prêtre de Carthage). Il se peut que la philosophie stoïcienne, à laquelle il s'était peut-être adonné, ait eu quelque influence sur le rigorisme avec lequel il voulait qu'on traitât les laps.

Ce qui est certain, c'est que, possédé du démon dès le temps de son catéchuménat, guéri pas des exorcistes chrétiens, atteint plus tard d'une maladie grave, il fut baptisé avant la fin de son catéchuménat, sans toutefois recevoir la confirmation. Ce baptême[1], selon l'ancienne pratique, l'excluait du sacerdoce. Il fut cependant ordonné prêtre par le pape Fabien ou l'un de ses successeurs, probablement à cause de son savoir et de ses bonnes qualités, malgré la résistance du clergé et du peuple. Cette résistance n'était que trop justifiée. Séduit par le schismatique Novat, récemment arrivé d'Afrique, il se mit à calomnier le pape Corneille, l'accusant de recevoir avec trop de facilité ceux qui étaient tombés dans la persécution de Dèce; il se posa ensuite comme antipape (252), après avoir été, dit-on, sacré évêque en état d'ivresse par trois évêques d'Italie[2].

Lorsque Corneille eut été à peu près universellement reconnu pour pape légitime, notamment par saint Cyprien et saint Denis d'Alexandrie, Novatien fut excommunié par un concile de Rome et un autre de Carthage. Il poussa jusqu'à l'hérésie ses idées rigoristes sur le sacrement de pénitence et sur la nature de l'Eglise. Sa secte se propagea à Constantinople, en

[1] *Baptismum clinicorum.* — [2] Voir des détails sur lui dans Philostorge, *Hist. eccles.*, VIII, XV; Euseb., VI, XLIII; Corn., *Ep. ad Fab., ep. Antioch.*; Cypr., *Ep.* XLI, XLII, XLIX, LII, LIII, etc.

Asie, en Afrique, dans les Gaules et l'Espagne, etc. Ces hérétiques orgueilleux se donnèrent eux-mêmes le nom de *cathares* (purs), et répandirent le bruit que leur chef Novatien avait été martyrisé sous Valérien[1]. Tillemont en doute. Malgré diverses persécutions, il subsista des restes de cette hérésie jusqu'à la fin du sixième siècle, où elle était encore combattue par Euloge, évêque d'Alexandrie.

Cette carrière militante explique la perte de la plupart des nombreux écrits que saint Jérôme[2] attribue à Novatien. Parmi ceux qui subsistent, on lui attribue :

1. *Liber de Trinitate,* ou *Regula fidei,* que saint Jérôme appelle un abrégé de l'ouvrage de Tertullien contre Praxéas, et qu'on éditait autrefois avec les écrits de ce dernier. Malgré les traits généraux qui le rapprochent du livre de Tertullien, on trouve qu'il en diffère souvent dans le détail. Il affaiblit les idées de Tertullien sur les rapports du Fils avec le Père, et ne traite du Saint-Esprit que d'une manière superficielle; il n'emploie pas le mot de *Trinité*, si fréquent dans Tertullien. Ce n'est donc point un extrait du livre contre Praxéas. Sa doctrine a beaucoup plus d'affinité avec celle d'Hippolyte, dont il était peut-être un partisan. Son principal objet est de combattre deux classes de monarchiens, ceux qui tiennent le Christ pour un pur homme, *homo nudus et solitarius,* et ceux qui, le reconnaissant pour Dieu, ne distinguent point sa nature divine de celle du Père[3].

2. On attribue encore à Novatien : *De judaicis cibis,* contre ceux qui persistaient à suivre l'ancienne loi touchant les repas.

3. *Epistola cleri Romani ad Cyprianum,* où il dit être d'accord avec saint Cyprien sur le traitement des laps, c'est-à-dire qu'avant la tenue du concile et le rétablissement de la paix, aucun ne sera reçu dans l'Eglise, sinon *in articulo mortis.* C'est donc le contrepied direct de son ancien rigorisme. Cette pièce, réimprimée parmi les lettres de saint Cyprien, LIV, passe pour apocryphe.

Cf. Gallandi, *Bibl.*, t. IV; Migne, t. III, sér. lat.; Tillemont, t. III; Ceillier, t. III, et 2e éd., t. II; Mœhler, *Patrol.*; Dorner, *op. cit.*; Hagemann, *l'Eglise romaine.*

[1] Euseb., *Hist.*, IV, XXVIII. — [2] *Catal.*, c. LXX. — [3] Hagemann, *l'Eglise romaine et son influence sur la discipl. et le dogme,* Frib., 1864.

§ 41. Arnobe (mort en 325).

Dissertatio prævia, par Le Nourry, dans Migne, t. V, p. 366.

Né à Sicca, dans l'Afrique proconsulaire, Arnobe s'illustra vers la fin du troisième siècle comme maître d'éloquence et champion du christianisme. Saint Jérôme[1] assure qu'il se convertit à la suite d'une vision. L'évêque, avant de lui conférer le baptême, lui ayant demandé un témoignage public de sa sincérité, Arnobe répondit (après 303) par la publication de ses *Disputes contre les gentils* (liv. VII), écrites vers 295 ou au commencement du quatrième siècle[2]. Arnobe, en ce temps-là, était à peine catéchumène ; on peut du moins le supposer par son ignorance presque complète de l'histoire de l'Ancien Testament et de ses rapports avec le christianisme, et surtout par son défaut absolu d'intelligence des sacrifices juifs, principalement au septième livre. C'est ce qui a fait dire à saint Jérôme : *Arnobius inæqualis est et nimius, absque operis sui partitione confusus* (Ep. LVIII ad Paulin.). Et de fait, comme il était versé, ainsi que Clément d'Alexandrie, dans les mystères du paganisme, il les expose beaucoup mieux que tout autre apologiste, et il les réfute plutôt qu'il ne défend le christianisme. A l'exemple de Tatien et d'Athénagore, il montre l'inanité des efforts de ceux qui essayaient de purifier le paganisme par l'interprétation allégorique de ses mythes (V, ch. XXXII-XXXIX). Mais s'il repousse victorieusement les crimes imputés aux chrétiens (livre I), il est trop peu versé dans leur doctrine, et sa théologie, là où elle traite de l'homme, est entachée de graves erreurs.

Il commence en déclarant qu'il veut réfuter les calomnies répandues contre la religion chrétienne et répondre ensuite à ceux qui attribuent aux chrétiens les fléaux naturels et les guerres qui désolent l'empire (ils ne sont pas plus nombreux

[1] *Chronique,* ad ann. 325.

[2] La première donnée chronologique s'appuie sur Arnobe, *Disp.* I, XIII, et II, LXXI, qui indique la date 1043 ou 1050 de l'an de Rome, ou l'an 295 après Jésus-Christ ; la seconde, sur IV, XXXVI, où sont décrites les particularités qui distinguent la persécution de Dioclétien ; l'ordre de brûler et de confisquer les saintes Écritures. On y lit aussi ce passage : *Quod cum genera pœnarum tanta sint,* etc., qui indique la persistance de la persécution.

qu'autrefois), et qui les accusent d'adorer un Dieu crucifié. Au second livre, il signale les divers motifs pour lesquels il faut croire à Jésus-Christ et à ses promesses : la propagation merveilleuse du christianisme, les martyrs, les miracles de Jésus-Christ, les changements qu'il a opérés dans les idées et dans les mœurs des hommes. Le chrétien, dit-il, croit avec d'autant plus de confiance en son Rédempteur que, dans toutes les affaires, humaines et surhumaines, les hommes sont obligés de croire. Il traite de la nature et de l'immortalité de l'âme et résout quelques objections, celle-ci entre autres : Pourquoi le christianisme est-il venu si tard? Il dit à ce propos : *Christianus ergo ni fuero, spem salutis habere non potero* (II, LXV).

Dans les deux premiers livres, c'est l'apologie qui prédomine; dans les cinq derniers, la polémique. Dans les livres III, IV et V, il analyse la mythologie païenne, dont il dévoile les absurdités et les turpitudes. Aux livres VI et VII, il répond à cette question : Pourquoi les chrétiens n'ont point de temples et d'idoles, et n'offrent point de sacrifices. Il montre combien les pratiques du culte païen, les sacrifices d'animaux, la divination, sont criminels et insensés. Le vrai culte ne consiste pas dans les sacrifices, mais dans la connaissance de Dieu, qui les rejette comme indignes. (Voy. liv. III, chap. XXIV, surtout liv. VIII.)

La diction d'Arnobe est fleurie et généralement animée. Mais quand il dit : Il faut laisser la pompe des orateurs de tribune aux avocats et aux juges du forum; quand il s'agit d'intérêts supérieurs, on ne doit pas chercher à plaire par le verbiage de la rhétorique, il n'est pas toujours fidèle à sa maxime.

D'après cet ouvrage, tel que nous venons de l'analyser, partie apologétique, partie polémique, il n'est pas facile de démêler si Arnobe, qui naguère encore était un ennemi acharné du christianisme, y a été amené d'une part, parce qu'il a vu l'abîme de déraison et d'immoralité où était tombé le polythéisme païen, et d'autre part, par la doctrine si nette et si imposante du christianisme sur l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme et la perspective d'une récompense et d'un châtiment, toutes choses qui, avec les autres enseignements de Jésus-Christ, ont exercé une si grande influence sur

la transformation subite et l'anoblissement des chrétiens. On pourrait alléguer en faveur de cette opinion, que l'auteur accentue très-vivement ces doctrines et développe avec prédilection celles qui s'y rattachent.

Aux dieux multiples du paganisme il oppose le Dieu unique : *Deus princeps, Deus rex, Rex summus;* il développe à l'appui de la croyance en lui la preuve cosmologique, physique et théologique, et décrit sa sublimité, sa toute-puissance et sa majesté, devant laquelle toute créature doit se taire et l'adorer à genoux, pleine de reconnaissance envers lui. Il trace ce tableau en traits si vifs et si saisissants que nous voulons rapporter ici le principal passage[1]. Cependant, quand Arnobe entre dans le détail, quand il décrit la simplicité et l'immatérialité, l'éternité, l'immensité et la sainte présence de Dieu, il est vague, incertain, obscur, et souvent fort éloigné de la vraie doctrine.

Il en est de même de ce qu'il dit de Jésus-Christ, « ce Dieu sublime, » comme il l'appelle, qui est « Dieu par sa plus intime racine, Dieu d'un royaume inconnu, qui a été envoyé comme Dieu sauveur par le Créateur de toutes choses » (liv. I, ch. LIII). Il insiste d'autant plus sur sa divinité, parce que c'est par lui que nous avons reçu la véritable science, la plus

[1] O maxime, o summe rerum invisibilium Procreator, o ipse invisus et nullis unquam comprehense naturis, dignus, dignus es vere, si modo te dignum mortali dicendum est ore, cui spirans omnis intelligensque natura et habere et agere nunquam desinit gratias, cui tota conveniat vita nixo procumbere et continuatis precibus supplicare. Prima enim tu causa es, locus rerum ac spatium, fundamentum cunctorum quæcumque sunt, infinitus, ingenitus, immortalis, perpetuus, solus, quem nulla deliniat forma corporalis, nulla determinat circonscriptio, qualitatis expers, expers quantitatis, sine situ, motu et habitu, de quo nihil dici et exprimi mortalium potis est significatione verborum, qui ut intelligaris tacendum est atque ut per umbram te possit errans investigare suspicio, nihil est omnino mutiendum. Da veniam, Rex summe, tuos persequentibus famulos, et quod tuæ benignitatis est proprium, fugientibus ignosce tui nominis et religionis cultum. Non est mirum, si ignoraris, majoris et admirationis si sciaris, nisi forte audet quisquam — hoc enim furiosæ restat insaniæ — ambigere, dubitare an sit iste Deus, an non sit, explorata fidei veritate an rumoris cassi opinatione sit creditus. (Audiamus quosdam philosophandi studio deditos partim ullam negare vim esse divinam, partim an sit quotidie quærere; alios casibus fortuitis et concursionibus temerariis summam rerum construere atque diversitatis impetu fabricari, cum quibus hoc tempore nullum nobis omnino super tali erit obstinatione certamen. Aiunt enim sana sentientes contradicere rebus stultis stultitiæ esse majoris.) Lib. I, cap. XXXI; voy. lib. II, cap. LVI, fin.

grande de toutes, que nous sommes affermis en Dieu, notre chef, et dans la connaissance de toutes choses (liv. II, LX, fin). Il en tire d'abord la preuve de ses miracles, lesquels se distinguent essentiellement de ceux de la magie, en ce qu'ils s'accomplissent sans aucun moyen et par la seule parole, qu'ils tournent non au détriment, mais au bien et au salut de l'humanité. Quant à la vérité de son histoire, elle est attestée surtout par la propagation rapide de sa doctrine parmi les peuples les plus lointains et les plus divers, bien que l'adoption du christianisme ait entraîné tant de haines, de souffrances et de persécutions. Tout cela suppose évidemment et démontre, sans recherche ni expérience laborieuse, la crédibilité des auteurs du Nouveau Testament, qui, tout en étant des hommes sans culture, ont consigné, d'après l'histoire de Jésus-Christ, simplement, sans parure, sans art et sans détour, ce qu'ils savaient de science certaine (liv. I, LVI-LVIII).

Sur les rapports du Christ divin avec le Dieu *princeps* et *summus,* Arnobe ne sait rien de précis à dire ; on peut croire, d'après tout ce qu'on trouve à ce sujet dans son écrit, qu'il concevait Jésus-Christ comme inférieur et subordonné au Dieu suprême. Par contre, il s'exprime clairement sur le rapport du divin et de l'humain en Jésus-Christ : il ne s'est pas incarné, dit-il, il a pris seulement une habitation extérieure, *hominem induerat et secum ipse portabat* (liv. I, LXII). Quand les païens se raillaient des chrétiens parce que ceux-ci adorent un Dieu sur la croix, il répondait : « Ce mort, dont vous vous moquez, c'était l'homme qu'il avait revêtu, qu'il a porté avec soi ; ce n'était pas lui-même ; c'était le porté et non le porteur ; cette mort, il ne se serait pas assujéti à l'endurer s'il n'avait voulu accomplir des choses si importantes et manifester par ces mystères impénétrables les impénétrables desseins de la Providence. — Afin de pouvoir remplir sa mission sur la terre, enseigner aux hommes la vraie religion et sauver leurs âmes (liv. II, ch. LXIII et LXXIII), Jésus-Christ a dû revêtir la forme humaine, afin que les hommes le vissent et l'entendissent (liv. I, ch. LX). En parlant de la mort du Christ, il semble naturel qu'il dût parler aussi de sa résurrection ; cependant nous ne voyons rien de pareil, et s'il le nomme quelquefois *exstinctor mortis* (liv. I, ch. XLV), le contexte prouve assez qu'il veut parler de la résurrection des morts ou de

l'apparition du Christ après sa mort (*ibid.*, ch. XLVI), mais non de son corps ressuscité et transfiguré.

Du Saint-Esprit et de la Trinité en général, Arnobe n'en dit mot, ce qui a fait supposer, non sans raison, qu'il avait peu lu, s'il les avait lus, les livres du Nouveau Testament[1]. La Pentecôte, il ne la mentionne qu'en termes tout-à-fait généraux, quand il dit : « N'était-il qu'un homme comme nous, Celui qui, bien qu'il ne parlât qu'une seule langue, était compris par les peuples de langues diverses, au point que chacun croyait entendre sa propre langue? »

Il est encore plus vague et plus indécis, ou plutôt il s'égare dans ce qu'il dit du monde et de l'homme. Il empiète tellement sur le dualisme qu'il traite de sacriléges ceux qui font de Dieu la source de tout bien, le fondement de toute bonté, l'auteur de la nature et de l'homme ; cela lui paraît trop bas et incompatible avec sa perfection (liv. I, XLVI). Quant à l'âme humaine, il semble nier sa nature supérieure, en la plaçant entre le monde sensible et le monde suprasensible, et en lui donnant pour auteur une puissance inférieure à Dieu, *medietas quædam et anceps ambiguaque natura animarum* (liv. II, ch. XXXI). Son immortalité ne résulte pas de sa nature. Comme c'est un être de qualité mitoyenne, *mediæ qualitatis anceps*, elle ne peut arriver à l'immortalité qu'autant qu'elle est reconnue de Dieu et obtient sa grâce ; sinon, elle tombe en proie à la mort (liv. II, ch. XIV); Arnobe dit ici, en termes assez étranges, que Jésus-Christ nous a donné l'assurance de son immortalité, *sicut Christo auctore compertum est.*

Arnobe reconnaît en plusieurs endroits que la religion chrétienne renferme quantité de mystères qui demeurent inexplicables. A cette question : Pourquoi Jésus-Christ, le véritable maître et le sauveur des âmes, a été envoyé si tardivement aux hommes, il ne trouve point de réponse satisfaisante. Quoi qu'il en soit, Dieu a eu des raisons précises de le faire, mais ses desseins sont impénétrables (liv. II, ch. LXXIV). La foi chrétienne demeure donc la seule justifiée, d'autant plus que toute connaissance supérieure à celle-là lui semble impossible. « Cessez donc, ô hommes, de troubler vos espérances par de vaines recherches et n'ayez pas plus de confiance en vos opi-

[1] Cf. Œhler, ed. *Oper. Arnob.*, p. XIII-XVIII.

nions qu'en la sublime doctrine du christianisme, *rei augustæ*, quand même elle renfermerait des choses qui passent vos lumières, car quand il s'agit du salut de nos âmes, il faut aussi, dit Epictète, admettre quelque chose sans raison » (liv. II, ch. LXXVIII).

Editeurs des œuvres d'Arnobe : Salmasius, Lugduni, 1651 ; Oberthur (*Op. Patr. lat.*, t. V); Orelli, Lips., 1816; Hildebrandt, Hall., 1844; Œhler, Lips., 1846; voy. Mœhler, *Patrol.*, 906-916; sur les erreurs d'Arnobe, Stockl, *Gesch. d. Philosophie im patrist. Zeitalter*, p. 249; Worter, *Lehre über Gnade ume Freiheit*, p. 448 et suiv.

§ 42. **Lactance Firmin** (mort vers 330).

Dissertationes, par Le Nourry, Lestocq, etc., dans Migne, t. VI et VII.

Né en Italie, selon toute vraisemblance, Lactance fit ses études en Afrique, sous le rhéteur Arnobe[1]. Son *Symposion*, recueil de cent devises dont chacune a six hexamètres, décida Dioclétien, vers 301, à l'appeler à Nicomédie en qualité de rhéteur. Il y écrivit en vers son voyage d'Afrique, Ὁδοιπορικὸν *de Africa usque Nicomediam*. Contrarié d'avoir si peu d'auditeurs, et privé, malgré tous ses travaux, des plus nécessaires moyens de subsistance, il sentit le besoin d'acquérir une sagesse plus élevée, et embrassa le christianisme avant que Dioclétien eût rendu les édits de persécution contre le christianisme[2]. Vers 312, Constantin l'envoya à Trèves, pour faire l'éducation de son fils Crispus, à qui les intrigues de sa belle-mère Fausta préparaient une fin si malheureuse (325). On croit qu'il mourut à Trèves vers 330. Comme chrétien, nous lui devons les ouvrages suivants :

1. L'opuscule *De opificio Dei* est dédié à son disciple Démétrien; l'auteur essaie de prouver l'unité et la puissance de Dieu par l'organisme du corps humain et les facultés de l'âme. Il devait aussi compléter le quatrième livre de la *République de Cicéron*. En fait, cet ouvrage rappelle souvent le passé philosophique païen de Lactance et sa prédilection pour le stoïcisme.

2. Les *Institutions divines* (sept livres), dont chaque livre porte un titre spécial. L'auteur se proposait de faire connaître

[1] Hieron., *Catal.*, c. LXXX; *Epist.* LXX *ad Magnum*.
[2] Nous en avons des indices dans les *Institutions divines*, liv. V, ch. II.

aux lettrés la vraie philosophie, au vulgaire la vraie religion, en se servant surtout d'arguments puisés dans la raison, dans la tradition païenne et dans la philosophie religieuse. Il cite rarement l'Ecriture, parce que, dit-il à propos de saint Cyprien, elle ne persuaderait pas les païens. Comme Minuce Félix, il puise surtout dans le *De natura deorum* de Cicéron. Dans le premier livre *De falsa religione,* il part de cette idée qu'on peut prouver la divine Providence par la considération impartiale de l'ordre harmonieux qui règne dans le monde [1], et il la démontre ensuite par les philosophes et les poètes païens, par les oracles, Hermès Trismégiste et les sibylles. Quant aux divinités païennes, la seule distinction des sexes suffit pour montrer leur inanité ; les dieux supérieurs n'ont rien de grand et offrent d'innombrables contradictions. Passant aux dieux inférieurs, aux héros, il établit l'origine de leur culte par quelques exemples, tel que celui de César. Après avoir dit que les dieux sont la personnification des passions humaines, il rappelle en terminant les pratiques scandaleuses et risibles de leur culte, les sacrifices humains et les impostures qui accompagnent tous ces actes. Dans le deuxième livre, *Sur l'Origine de l'erreur,* il dit que, dans leurs détresses, les païens invoquent souvent, non point Jupiter ni les dieux en général, mais le Dieu unique et véritable. Quant aux prétendus miracles opérés par les faux dieux, Lactance, comme les autres apologistes, les attribue aux démons, dont l'empire sur les hommes date de la chute et va s'affermissant de jour en jour. Au troisième livre, *de la Fausse Sagesse,* il passe en revue les trois branches de la philosophie, physique, logique et morale, les systèmes de Pythagore, de Socrate, de l'académie d'Arcésilas, de Cicéron, etc., systèmes contradictoires et qui ne décident point les grandes questions qui intéressent l'humanité. Du reste, les doctrines de la philosophie ne sont accessibles qu'à un petit nombre, tandis que le christianisme fructifie dans tous les hommes.

[1] Nemo est enim tam rudis, tam feris moribus, quin oculos suos in cœlum tollens, tametsi nesciat cujus Dei providentia regatur hoc omne quod cernitur, aliquam tamen intelligat ex ipsa rerum magnitudine, motu, dispositione, constantia, utilitate, pulchritudine, temperantia, nec posse fieri quin id quod mirabili ratione constat, consilio majori aliquo sit instructum. *Instit.*, I, II.

La partie positive commence avec le quatrième livre, *de la Vraie Sagesse*. La vérité, vainement poursuivie par les philosophes, Dieu l'a révélée par les prophètes, antérieurs aux plus anciens auteurs grecs. L'organe de cette révélation, c'est le Fils de Dieu, « engendré avant tous les siècles selon l'Esprit, et dans le temps selon la chair, figuré par les prophètes, né d'une Vierge, soumis aux souffrances afin de donner aux hommes un parfait modèle de toutes les vertus. » Lactance rappelle les institutions de Dieu sous l'ancienne loi, les figures et les prophéties relatives à Jésus-Christ, et surtout sa passion. Tout cela prouve qu'il est le Fils de Dieu. Cependant, il n'est qu'un seul Dieu avec le Père, *cum una utrique mens, unus Spiritus, una substantia est,* et le Père ne peut être vraiment honoré sans le Fils. Quant au vrai culte de Dieu, il ne se trouve que dans l'Eglise catholique[1]. Dans le cinquième livre, après avoir mentionné quelques adversaires du christianisme qui lui ont donné la première idée de son travail, et dont il parle déjà dans son *De opificio Dei,* Lactance traite du culte du vrai Dieu et de l'observation de ses commandements, qui sont pour l'homme la condition de son perfectionnement et de son progrès, contrairement au paganisme qui, en divinisant toutes les passions, devait corrompre même les hommes naturellement bons. Les païens méprisent la vraie justice et veulent forcer les chrétiens à retourner au culte des idoles. Le sixième livre, *du Vrai Culte,* fait voir que la véritable manière d'honorer Dieu, c'est l'innocence et la vertu : les païens, qui ne s'occupent que du dehors, ne les connaissent point ; mais ils ont pressenti que la vraie connaissance de Dieu et l'union avec lui ne pouvaient se trouver que dans le christianisme[2]. L'auteur combat les idées des païens sur le souverain bien et sur la morale. Celui-là, dit-il, honore Dieu d'un culte parfait, qui observe bien tous ses com-

[1] Sola catholica Ecclesia est quæ verum cultum retinet. Hic est fons veritatis; hoc domicilium fidei, hoc templum Dei ; quo si quis non intraverit, vel quo si quis exierit, a spe vitæ ac salutis æternæ alienus est. IV, xxx.

[2] Igitur ex omnibus philosophis qui aut pro summo bono scientiam aut virtutem sunt amplexi, tenuerunt quidem viam veritatis, sed non pervenerunt ad summum. Hæc enim duo sunt quæ simul efficiunt illud quod quæritur. Scientia id præstat ut quomodo et quo perveniendum sit noverimus ; virtus, ut perveniamus, lib. III, cap. xii.

mandements. Le septième livre, *de la Vie bienheureuse,* roule sur l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, l'éternité des récompenses et des châtiments futurs. Cette récompense consiste à devenir semblable aux anges et à louer Dieu à jamais. Dans la résurrection, Dieu revêtira l'âme d'un corps, *(a Deo corpore induetur,* cap. XXIII). Quand cela arrivera-t-il? De même que le monde a été créé en six jours, il doit rester six mille ans, *sæcula,* dans le même état; le sixième mille touche déjà à sa fin ; il y manque encore 200 ans. Alors toute malice sera extirpée de la terre, puis viendra le règne de mille ans de Jésus-Christ, correspondant au jour de repos du Seigneur après la création (liv. VII, ch. XXV). Ce grand ouvrage, écrit entre 316 et 322, est dédié à Constantin. Lactance en fit lui-même un abrégé, où il introduisit plusieurs modifications[1].

3. Le traité *de la Colère de Dieu,* contre Donat, justifie l'emploi du mot *colère,* qui, appliqué à Dieu, scandalisait si fort les philosophes païens, bien qu'il signifie simplement que Dieu, ne pouvant être insensible au bien ni au mal, doit à sa justice de récompenser l'un et de punir l'autre. Il résout les objections qu'on peut élever contre cette doctrine, et termine par une vive exhortation à la piété, afin qu'on ne trouve point en Dieu un maître terrible, mais un Père compatissant. Cet opuscule forme le complément des *Institutions*[2].

4. L'*Ouvrage sur la mort des persécuteurs, au confesseur Donat,* que saint Jérôme[3], avec plus de raison peut-être, intitule : *de la Persécution,* manquait dans les anciennes éditions de Lactance; la première édition en a été faite à Paris, en 1679, par Baluze, sur un très-ancien manuscrit de la bibliothèque de Colbert. Comme le manuscrit porte le titre *Lucii Cæcilii,* Le Nourry a prétendu qu'il n'était pas de Lactance. Lestocq a soutenu victorieusement le contraire, en prouvant que d'autres manuscrits de Lactance portaient aussi ce nom de Cécilius et que c'était bien son style. Ebert en a fourni des preuves encore plus complètes et plus convaincantes.

Lactance passe rapidement en revue les persécuteurs des chrétiens, Néron, Domitien, Valérien, et surtout Dioclétien, Galère, Maxence et Maximin, et montre comment Dieu a

[1] Hier., *Catal.,* c. LXXX. La première édition est de Pfaff. Paris, 1712. — [2] Cf. *Instit.,* II, XVIII. — [3] *Catal.,* c. LXXX.

puni, humilié, extirpé ceux qui ont eu part à la dernière persécution et à ses cruautés, tandis qu'il a exalté la religion chrétienne et ses sectateurs.

De tels châtiments, survenus de nos jours, devraient faire sentir et la vérité du christianisme et la nullité du paganisme. « Tout cela, dit Lactance à la fin du chapitre LII, je l'ai raconté sur le témoignage de personnes bien renseignées; j'ai cru devoir exposer les faits tels qu'il se sont passés, afin que de si graves évènements ne tombent point dans l'oubli, ou que si quelqu'un songe à écrire l'histoire, il ne dénature pas la vérité en taisant les crimes que les uns ont commis contre Dieu et le jugement que Dieu a exercé contre les autres. Rendons grâces à son éternelle bonté d'avoir enfin jeté un regard sur cette terre, d'avoir daigné recueillir et ranimer son troupeau, en partie ravagé par des loups ravissants et en partie dispersé, d'avoir extirpé les bêtes farouches qui foulaient les pâturages du divin troupeau et dispersé leurs demeures. »

Voici la peinture qu'il fait d'un de ces tyrans, Maximin, au chapitre XLIX. « Poursuivi par Licinius et son armée, le tyran se réfugia dans les défilés du mont Taurus, où, se voyant serré de près, bien qu'il se fût fortifié par de solides retranchements, il chercha dans sa détresse un refuge contre la mort, comme un dernier remède aux maux que Dieu accumulait sur sa tête. Il se gorgea d'abord de nourriture et se noya dans le vin, comme font ceux qui croient prendre leur dernier repas, puis il avala du poison; mais son estomac trop plein l'ayant repoussé, il n'opéra pas sur-le-champ, et il en résulta une langueur funeste, semblable à la peste; sa vie se prolongea parmi d'affreuses tortures. Une ardeur brûlante lui dévorait les entrailles, et une douleur insupportable dans tout le corps le jeta pendant quatre jours dans une telle fureur qu'il avalait des poignées de terre. Au milieu de ses tortures croissantes, il donnait de la tête contre les murs et les yeux lui sortaient de leur orbite. C'est alors seulement que, privé de la vue, il commença à voir Dieu et ses ministres vêtus de robes qui prononçaient son jugement. Il poussait des cris comme ceux qu'on torture : « ce n'est pas moi qui l'ai fait, ce sont ceux-là! » Enfin, comme s'il eût été vaincu par les tourments, il s'avoua coupable et conjura Jésus-Christ d'avoir compassion de lui. C'est ainsi qu'au milieu des gémissements

qu'il poussait comme s'il eût été dans une fournaise, il exhala son âme criminelle dans la plus détestable mort. »

Comme cet ouvrage, au dire de juges impartiaux, est rédigé avec une grande fidélité historique, il complète heureusement l'histoire des persécutions chrétiennes, surtout celle de Dioclétien et celle des édits de tolérance portés par Galère, Constantin et Licinius[1].

5. On lui attribue encore un petit poème *Sur la Passion du Seigneur*. — Ses lettres, mentionnées par le pape Damase[2], sont perdues, de même que son *Itinéraire,* ou voyage d'Afrique à Nicomédie.

Nous avons parlé plus haut de son *Symposion*.

Outre les arguments qui lui sont communs avec les autres apologistes, Lactance s'est surtout occupé de la théodicée et de la Providence. En psychologie, il combat expressément Arnobe et se déclare en faveur du créatianisme, *serendarum animarum ratio uni ac soli Deo subjacet*[3]. Il a rendu moins de services à la théologie chrétienne : constamment inexact, peu versé dans le dogme, l'expression juste lui manque et il tombe dans plus d'une erreur, ce qui faisait dire à saint Jérôme : *Utinam tam nostra confirmare potuisset quam facile aliena destruxit!* Quand il parle du Verbe, il tombe dans le subordinatianisme[4], et saint Jérôme l'accuse d'avoir nié, *errore judaico,* la personnalité du Saint-Esprit. Ailleurs, il s'exprime dans la terminologie accoutumée[5]. Lactance était surtout grand partisan des millénaires[6].

Il est d'autant plus excellent sous le rapport du style. On l'a comparé de bonne heure, pour la pureté et l'éloquence de sa diction, avec Cicéron, qu'il imite à dessein, et dont il partage aussi les défauts : philosophie superficielle, style un peu déclamatoire et prolixe. *Lactantius,* dit saint Jérôme, *quasi quidam fluvius eloquentiæ Tullianæ.* Ce sont les points de morale qu'il a le mieux traités, bien que la forme en soit empruntée à la morale païenne.

Principale édition, par Lebrun et Lenglet-Dufresnoy, Paris, 1748, 2 vol. in-4° ; Gallandi, *Bibl.*, t. IV; la plus complète par Edouard de

[1] Voy. Hurter, *Opuscula selecta*, V, XXII. — [2] *Ep. ad Hieron.* — [3] Cf. *De opif. Dei*, c. XVII-XX. — [4] *Inst. divin.*, II, IX; IV, VI. — [5] *Ibid.*, IV, XII. — [6] *Ibid.*, IV, XII; VII, XXI.

S.-Xav., Rom., 1755. Edit. portat. par Oberthur, *Patr. lat.*, 2 vol., avec de nombreux textes parallèles de Cicéron, par Bunemann, Leips., 1739, par Fritzsche, Leips., 1842, 2 vol.; Migne, sér. lat., t. VI et VII. Cf. Stœckl, *Philos. de l'ère patrist.*, p. 249; Wœrter, *loc. cit.*

§ 43. Corneille, Etienne et Denis, évêques de Rome.

Epistolæ romanorum Pontificum, par P. Coustant, Paris, 1721, continuées par Thiel, Lips., 1867.

Outre les ouvrages grecs écrits à Rome par les auteurs déjà mentionnés (Hermas, Hippolyte, Caius), il nous reste à citer quelques productions grecques et latines dues aux trois papes placés en tête de ce paragraphe.

1. Corneille (251-252), originaire de Rome, a écrit plusieurs lettres à saint Cyprien, évêque de Carthage, et à Fabien, évêque d'Antioche, sur l'hérétique Novatien, qu'il avait excommunié[1]. C'est le pape Corneille qui a dit : *Unus Deus, unus Christus, unus episcopus;* « Un Dieu, un Christ, un évêque[2]. » « Lorsque les factieux entreprenaient de diviser l'épiscopat, dit Bossuet sur ce passage, une voix commune de toute l'Eglise et de tout le peuple fidèle s'élevait contre cet attentat sacrilége par ces paroles remarquables[3]. »

2. Etienne (253-257) écrivit aux évêques des Gaules à propos du schisme soulevé à Arles par Marcien, et plusieurs lettres sur la validité du baptême des hérétiques, à Firmilien, évêque de Césarée, à saint Cyprien.

Il n'en reste que des fragments[4].

3. Denis (259-269) adressa : 1° aux Eglises d'Egypte une lettre encyclique contre les sabelliens, où nous lisons ce remarquable passage sur la sainte Trinité : « La sainte et admirable unité ne doit pas être partagée en trois dieux, ni la dignité et la grandeur suréminente du Seigneur ravalée par (le terme de) ποίημα; mais il faut croire à Dieu Père tout-puissant, et à Jésus-Christ, son Fils, et au Saint-Esprit, et que le Verbe est uni au Dieu de l'univers; » 2° une lettre à Denis d'Alexandrie, où il le blâme d'avoir employé le terme ποίημα en parlant de Jésus-Christ; 3° une lettre à l'Eglise de Césarée pour consoler

[1] Dans Coustant et Gallandi, *Bibl.*, t. III; Routh, t. III; Migne; série lat., t. VII. — [2] *Epist. ad Cypr.* — [3] *Cit. du trad.* Cf. Bossuet, *Orais. funèb. du P. Bourgoin.* — [4] Dans saint Cyprien, *Ep.*, n. 73 et 75; Eusèbe, *Hist.*, VII, v.

les fidèles des maux que leur avait attirés l'invasion des barbares[1].

Ces trois hommes, identiques par leurs traits généraux, offrent cependant des différences considérables quant à leur caractère personnel et à leur tendance.

§ 44. Coup d'œil rétrospectif.

Les auteurs que nous avons étudiés jusqu'ici, malgré la différence des esprits et des opinions, ont une communauté de vues qu'il est impossible de méconnaître : tendre à un même but par la liberté et la variété, tel est le trait distinctif de l'ancienne littérature chrétienne. Les Pères et les écrivains de ce temps ne croyaient pas que la science chrétienne fût définitivement constituée; ils pensaient, au contraire, qu'on y avançait progressivement sous la double influence de l'Esprit d'en haut et des efforts personnels. S'il arrivait qu'on s'éloignât de la tradition une et immuable, l'Eglise s'en apercevait bientôt, et, en des termes plus ou moins doux ou sévères, se hâtait de rappeler dans la bonne voie les esprits fourvoyés. Elle le fit surtout à propos de la doctrine du Verbe, dont on se faisait des idées inexactes, en tombant dans le subordinatianisme et le dithéisme. Sur la Trinité, on était généralement plus correct, malgré certaines tendances vers l'ontologisme.

[1] Gallandi, *Bibl.*, t. III; Rœssler, *Bibl. des Pères de l'Egl.*, 2 vol., p. 281.

TROISIÈME PÉRIODE.

APOGÉE DE LA LITTÉRATURE PATRISTIQUE.

DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE NICÉE (325) A LA MORT DE LÉON LE GRAND (461).

---

§ 45. Progrès de la littérature chrétienne.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

La paix accordée à l'Eglise, la faveur même qu'elle obtint de l'Etat, aidèrent au progrès de la science chrétienne. Le Seigneur, en lui accordant le don de la science, comme il lui avait donné au temps des persécutions le don de la foi, dans une large mesure, suscita aux quatrième et cinquième siècles un nombre si prodigieux d'écrivains ecclésiastiques, que cette période reçut le nom de *siècles des Pères de l'Eglise*.

Ce mouvement fut particulièrement accéléré par les doctes écoles d'Alexandrie, Césarée, Antioche, Edesse, Nisibe, Rinocorura, par les derniers efforts de la polémique païenne, et, en Orient, par les nombreuses hérésies des ariens, des nestoriens, des monophysites et des monothélites, par les controverses d'Origène, Photin, Apollinaire, et par l'affaire des Trois-Chapitres; dans le nord-ouest de l'Afrique, par le donatisme; en Occident, par l'hérésie de Pélage. Au rationalisme croissant des hérétiques, les moines opposèrent le véritable esprit chrétien[1]. Ceux qui combattirent les erreurs relatives à la personne de Jésus-Christ, d'après le symbole de Nicée et celui de saint Athanase, exposèrent presque toujours la doctrine de la Trinité au point de vue ontologique, de même qu'après la défaite du pélagianisme, les auteurs ecclésiastiques traitèrent avec plus de précision et d'exactitude des rapports de la liberté et de la grâce, des opérations divines et humaines dans l'homme régénéré.

La décadence de la littérature chrétienne à la fin du cinquième siècle, et surtout aux sixième et septième siècles,

[1] *La littérat chrét. et le monach.*, par Mœhler (*Feuil. hist. et politiques*, t. VII).

s'explique à la fois par la situation extérieure et par les embarras intrinsèques de l'Eglise; en Orient, par l'humeur conquérante, les passions sensuelles et adulatrices de l'islamisme; en Occident et en Afrique, par les invasions des Germains. Outre les disputes et les scissions innombrables qui déchirèrent le sein de l'Eglise, outre les subtilités fastidieuses des sectaires, les empereurs grecs exercèrent sur la foi un despotisme complet. C'était plus qu'il ne fallait pour perdre l'ancien monde et étouffer insensiblement la littérature chrétienne chez les Grecs et chez les Romains.

Cette période est encore remarquable par la disparition soudaine de la langue grecque à Rome et en Occident depuis Constantin. Il paraît que, sous le pape Zosime (417), on ne possédait pas même à Rome le texte grec des canons de Nicée, et en 430, le pape Célestin mandait à Nestorius qu'il n'avait pas répondu plus tôt à ses lettres, parce qu'il n'avait pas de traducteur latin[1].

Non-seulement le champ de la littérature s'agrandit considérablement, mais le progrès se révèle encore en ce que les diverses branches de la théologie sont traitées séparément. Nous allons citer ses principaux représentants dans ces diverses catégories.

1. L'histoire ecclésiastique a été fondée par Eusèbe, évêque de Césarée. Ce père de l'histoire de l'Eglise, comme on l'a surnommé, eut pour continuateurs Socrate, Sozomène, Théodoret, puis les ariens Philostorge, Théodore, lecteur de Constantinople, Evagre, avocat d'Antioche. On vit paraître ensuite, chez les Latins : Rufin, continuateur et traducteur d'Eusèbe, Cassiodore *(Histor. tripart.)*, Sulpice-Sévère (le Salluste chrétien), et Paul Orose; parmi les hérésiographes : Epiphane, évêque de Salamine, Théodoret, évêque de Cyr, et Jean Damascène chez les Grecs; Philastrius, évêque de Brescia, et saint Augustin chez les Latins. Citons enfin les actes des conciles et les collections des canons, chez les Grecs par Jean Scholastique, patriarche de Constantinople; chez les Latins par Denis le Petit. Saint Jérôme, en rapportant dans son catalogue les travaux de ces divers auteurs, a inauguré l'histoire littéraire du christianisme.

[1] Dœllinger, *Hippolyte*, etc.

2. L'apologétique, chez les Latins, fut traitée dans le sens d'Arnobe et de Lactance, par Firmin Materne, de Sicile, et par Commodien, probablement son contemporain; chez les Grecs, par Cyrille d'Alexandrie, qui a réfuté Julien à la façon d'Origène contre Celse; Grégoire de Nazianze l'a fait aussi partiellement[1]. L'apologétique gagne en étendue dans la *Préparation* et la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, et atteint à son apogée dans saint Athanase[2] chez les Grecs, et dans saint Augustin chez les Latins[3].

3. L'exégèse, au milieu des opinions divergentes sur l'inspiration des Ecritures et la méthode d'interprétation, a été largement cultivée dans les écoles rivales d'Alexandrie, d'Antioche et d'Edesse, d'une part, par Athanase, Didyme, Cyrille d'Alexandrie, Hilaire, Augustin; d'autre part, par Diodore de Tarse, Théodore de Mopsueste, Théodoret, Ephrem le Syrien, Polychronius, mais surtout par saint Chrysostome chez les Grecs, et saint Jérôme chez les Latins, qui ont tenu le milieu entre ces deux écoles. Ce dernier perfectionna aussi la critique biblique. Aux exégètes succédèrent, avec Procope de Gaza, les collections de travaux d'exégèse, extraits des commentaires et des homélies des meilleures exégètes anciens, désignés par le nom de *Chaînes*. On publia aussi d'excellents guides pour l'explication et la lecture de la Bible. A l'exemple du donatiste Tychonius, en ses *Regulæ VII ad investigandam intelligentiam sacrarum Scripturarum*[4], saint Augustin traita ce sujet avec plus de détails dans son livre de la *Doctrine chrétienne*, et Cassiodore dans son *Institutio divinarum litterarum*.

4. Toutefois, c'est la polémique contre les hérésies qui a ouvert le plus vaste champ à la littérature chrétienne; aussi

[1] *Invectivæ II in Jul. apost.* — [2] Lib. II *Contr. Gent.* — [3] *De civitate Dei*, lib. XXII.

[4] Gallandi, *Bibl.*, t. VIII :

Regula *prima*, caput nostrum cum corpore jungit.
Corpore de vero loquitur mixtoque *secunda*.
Tertia describit quid lex, quid gratia possit.
Quarta, genus, speciem, totum partemque rependit.
Temporalis junctum majora minoraque *quinta*.
Sexta refert iterumque (quæ?) primo facta fuerunt.
Septima, serpentis sibi membra caputque resolvit.

Extrait du *Codex* 89, avec *Evangelium secundum Lucam cum glossa*, — sæculo XIII (copié à Laon par le docteur Nolte).

les plus éminents auteurs ecclésiastiques sont-ils en même temps ceux qui ont écrit des hérésies.

Plusieurs Pères, après le malheureux essai d'Origène dans le *De principiis,* se sont appliqués à réduire la doctrine chrétienne en système, notamment, chez les Grecs, Grégoire de Nysse, dans son Λόγος κατηχητικὸς ὁ μέγας, et Jean Damascène dans son Ἔκθεσις, ou *Exposition de la foi orthodoxe ;* chez les Latins, saint Augustin, dans : *De doctrina christiana ; Enchiridion de fide, spe et charitate ;* Fulgence de Ruspe, dans le *De ecclesiasticis dogmatibus.*

5. Saint Ambroise est le seul qui traite *ex professo* de la morale chrétienne, dans son *De officiis* (lib. III), opposé à la morale païenne du *De officiis* de Cicéron. Sans cela, la morale ne paraît guère que dans les sermons et les homélies.

6. La théologie pratique, au contraire, occupe une large place. Ce sont : 1° des ouvrages sur le sacerdoce, par Ephrem le Syrien, saint Grégoire de Nazianze et saint Chrysostome, en Orient ; par saint Ambroise, saint Jérôme et saint Grégoire le Grand, chez les Latins ; 2° les instructions catéchétiques de Cyrille de Jérusalem et de saint Chrysostome[1], de saint Ambroise et de saint Augustin[2] ; 3° des homélies et des sermons innombrables.

7. La poésie religieuse est aussi cultivée, dans cette période et dans la quatrième, par de nombreux poètes. Les plus remarquables sont, chez les Grecs : Ephrem le Syrien, Jacques de Sarug, Grégoire de Nazianze, Synésius, Amphiloque, l'ami de saint Basile, Jean Damascène, outre ceux-ci, moins connus : Nonnus de Panopolis, en Egypte, Paul le Silentiaire, sous Justinien Ier, et Grégoire le Pisidien. Chez les Latins : l'Espagnol Juvence, dont saint Jérôme a dit : *Non pertimuit Evangelii majestatem sub metri leges mittere ;* saint Ambroise, les papes Damase et Grégoire le Grand, sans compter les nombreux essais de Prudence de Saragosse, de Paulin de Nole, de Cœlius Sedulius, de Prosper d'Aquitaine, de Sidoine Apollinaire dans les Gaules, de Claudien Mamert, prêtre de Vienne, de Vénance Fortunat, dans la haute Italie, etc.

8. Le progrès de la littérature chrétienne est surtout remarquable en ce qu'elle fait entrer dans son domaine la philo-

[1] Deux catéchèses, *Ad illuminandos* (aux catéchumènes). — [2] *De catech. rudib.*

sophie, l'interprétation des classiques grecs et latins, l'histoire nationale et militaire, et jusqu'à la jurisprudence, la médecine et les sciences naturelles. La défense faite aux chrétiens par Julien d'apprendre et d'enseigner les lettres, passait, dit saint Augustin, pour le comble de l'insulte et de la cruauté, et Apollinaire en prit occasion pour faire servir les classiques grecs d'enveloppe à des idées chrétiennes[1].

La lecture de ces ouvrages, si divers par le fond et la forme, où toutes les questions pratiques sont abordées, principalement dans les lettres, qui sont fort nombreuses, loin d'être pénible et fatigante, est souvent pleine de charme, de sel et de critique ; parfois même le langage y prend une singulière vivacité[2].

CHAPITRE PREMIER.

ÉCRIVAINS ORIENTAUX.

§ 46. **Eusèbe, évêque de Césarée** (mort vers 340).

Cf. Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle. Prolegom. de vit. et script. Euseb.*, par Valesius ; Fabricius in *Bibl. græc.*, ed. Harless, t. VII, dans Migne, sér. gr., t. XIX. Danz, *De Eusebio Cæsar. ejusque fide historica recte æstimanda*, Jess., 1815.

Eusèbe naquit en Palestine entre 260 et 270 et fut instruit par Pamphile, à Césarée en Palestine, siége d'une riche bibliothèque. Uni d'une étroite amitié à Pamphile, dont il avait adopté le nom, il partagea volontairement la disgrâce de son ami emprisonné sous Domitien. Après le martyre de Pamphile (309), Eusèbe, obligé de prendre la fuite, se réfugia à Tyr, et de là en Egypte, où il resta quelque temps prisonnier. Vers 314, il fut nommé évêque de Césarée en remplacement d'Agapius.

Le premier des théologiens, si l'on regarde à l'étendue du savoir, Eusèbe manquait de clarté et de rigueur dogmatique ; d'abord partisan des ariens, il se décida pourtant à signer la

[1] Alzog, *Programm. de litterar. græcarum atq. rom. studiis cum theol. Christ. conjungendis.* Frib., 1857.

[2] Voir l'ouvrage : *Carmina e poetis christianis excerpta*, édition classique, in-12. Le même traduit en français sous ce titre : *les Poètes chrétiens depuis le quatrième jusqu'au quinzième siècle ;* morceaux choisis, traduits et annotés par Félix Clément, 1 vol. in-8°. Paris, Gaume.

profession de foi de Nicée (325). Craignant, après la décision de ce concile, que son crédit ne diminuât auprès de ses ouailles, il s'ouvrit à elles dans un écrit où il présenta la question sous un point de vue erroné et favorable à sa cause. Il déclare à plusieurs reprises que c'est par l'empereur plutôt que par le concile qu'il a été renseigné, et que c'est à cause de lui qu'il a adopté le terme d'ὁμοούσιος[1]. Evêque courtisan dans plus d'une circonstance, il a nui considérablement à sa renommée.

Admis vers la fin de sa vie dans l'intimité de Constantin[2], il est fort possible qu'il ait eu quelque part aux décrets de ce prince contraires aux orthodoxes ; car il participa lui-même aux mesures dont ils furent l'objet, en présidant le synode d'Antioche, où Eustathius fut déposé (330), en assistant à celui de Tyr (335), où saint Athanase subit le même sort. Il refusa le siége d'Antioche, qui lui fut offert, et mourut à Césarée vers 340. Faible de caractère, il mérite cependant des éloges pour sa piété et pour les services qu'il a rendus à l'Eglise, mais surtout par son ardeur infatigable comme collectionneur. Ses ouvrages ont conservé pour les siècles suivants une valeur inappréciable, surtout à cause des nombreux extraits qu'il emprunte à des auteurs ecclésiastiques et profanes dont les ouvrages sont perdus. Il est probable que, dans la querelle de l'arianisme, il croyait que la doctrine de la consubstantialité du Fils de Dieu aboutissait au sabellianisme.

Travaux historiques d'Eusèbe.

1. *Histoire ecclésiastique,* en dix livres. Elle commence à l'incarnation de Jésus-Christ, dont elle raconte les travaux, qui occupent tout le premier livre. Il est étrange que l'histoire ecclésiastique y finisse en 324. Cela vient probablement de son attitude équivoque en face du concile œcuménique de Nicée et du mécontentement que lui causaient ses délibérations. Il est probable aussi qu'elle fut composée avant ce concile, car l'auteur y donne à la fin de grands éloges à Crispus, fils de Constantin, ce qu'il n'eût guère osé faire après qu'il eut été mis à mort (325).

[1] Mœhler, *Athanase le Grand.* — [2] Voy. sa *Vie de Constantin,* III, x.

Nous voyons par ses propres aveux dans quel esprit il avait conçu son travail et avec quelle joie il l'exécuta : « D'autres historiens ne parlent que de victoires remportées dans des batailles, de drapeaux enlevés à l'ennemi, des hauts faits des généraux, de la valeur des guerriers qui se sont souillés de sang et d'une infinité de meurtres dans l'intérêt de leurs enfants, de leur patrie et pour d'autres raisons. Notre histoire, à nous, de la cité de Dieu, devra consigner sur des tablettes impérissables les combats livrés pour la paix de l'âme, et ceux qui dans ces combats ont lutté pour la vérité plutôt que pour la patrie, pour la religion plutôt que pour leurs proches ; je publierai la fermeté de ceux qui ont combattu pour la religion, leur courage à toute épreuve, les trophées qu'ils ont conquis dans la lutte contre les démons, leurs invisibles triomphes et leur couronnement » (liv. V, ch. I). Aussi raconte-t-il avec une prédilection particulière l'histoire des martyrs : de saint Polycarpe (liv. IV, ch. XXIII), du philosophe Justin (liv. IV, XXIV-XXV), du saint évêque Pothin, du diacre Sanctus, de Mature, d'Attale, de la jeune servante Blandine, de Ponticus, jeune homme de quinze ans né dans le midi de la Gaule (liv. V, ch. II), de sainte Potamienne, de saint Basilides d'Egypte (liv. VI, ch. LVI), d'un grand nombre de martyrs dans diverses régions de l'Orient (liv. VIII, ch. XII), notamment de ceux de Palestine[1].

2. La *Chronique*, citée ordinairement sous ce titre : *Chronicorum libri,* en deux livres, est un abrégé de l'histoire du monde depuis la création jusqu'en 325 après Jésus-Christ, avec des tableaux chronologiques où la chronologie de Jules l'Africain est très-souvent utilisée. Nous n'avons de cette *Chronique* que des fragments et deux versions : l'une est de saint Jérôme, l'autre est une version arménienne éditée pour la première fois à Milan en 1818 par le savant Zohrab et traduite en latin par Maï, et beaucoup mieux par Aucher[2].

3. *Vie de Constantin* (De vita Constantini), et 4. *Panégyrique* du même, prononcé le trentième anniversaire de son règne : ces deux ouvrages sont très-laudatifs.

[1] Toute cette *Histoire* se trouve en grec et en latin dans Migne, série gr., t. XX. — [2] Armen.-lat.,avec fragm. grecs, Venet., 1818 ; avec : *Samuelis Aniensis temp. ratio et D. Petavii recensio opusc. chronol. veter. Script.*, Migne, sér. gr., t. XIX.

5. Σύγγραμμα περὶ τῶν κατ' αὐτὸν μαρτυρισάντων, *De martyribus Palæstinæ, sur les martyrs de Palestine,* ou plutôt *de son temps.* Cet ouvrage contient des renseignements sur un grand nombre de martyrs de la persécution dioclétienne. Il est considéré à tort comme un appendice au septième livre de l'*Histoire de l'Eglise*[1].

6. Les *Actes de saint Pamphile et de ses compagnons* ne sont qu'un extrait de la *Vie de saint Pamphile,* perdue. Sont également perdus, sauf quelques fragments : un recueil d'actes de martyrs, une description de l'Eglise de Jérusalem et un écrit sur la fête de Pâques[2].

Ouvrages apologétiques.

1. *Préparation évangélique* (en quinze livres). Dans les six premiers livres, Eusèbe justifie, par la critique de la théodicée et du culte grec, romain, phénicien et égyptien, les chrétiens d'avoir échangé la religion de leurs pères contre le christianisme. Dans les livres VII-XV, il étudie le judaïsme, sa religion, son histoire, ses institutions, qu'il compare avec le paganisme, pour montrer que les chrétiens ont eu raison de lui donner la préférence. C'est la description du monde avant Jésus-Christ et une préparation à l'ouvrage suivant[3].

2. *Démonstration évangélique* (vingt-deux livres, dont il ne reste que les dix premiers). Eusèbe y démontre que les chrétiens n'ont pas embrassé leur religion aveuglément et sans examen (ch. I). En montrant le lien qui existe entre le christianisme et le judaïsme, le caractère provisoire de ce dernier, il établit le droit qu'ont les chrétiens de se servir des Ecritures juives. Du troisième au dixième livre, il explique les prophéties relatives à Jésus-Christ[4].

3. Les Ἐκλογαὶ προφητικαί, *Eclogæ propheticæ,* en quatre livres, roulent sur des sujets analogues ; ce sont le plus souvent des explications allégoriques de l'Ancien Testament[5]. Les cinq livres de la *Théophanie,* conservés en une version syriaque,

[1] Dans Migne, excepté l'*Histoire eccl.*, t. XX, sér. gr. — [2] Ce dernier a été publié par le cardinal Maï. *(Note de l'édit. franç.)* — [3] Edit. Vigerus, S. J., Par., 1628; Gaisford, Oxon., 1843, 4 vol.; Migne, sér. gr., t. XXI. — [4] Ed. Montacutius, Par., 1628; Gaisford, Oxon., 1852, 2 vol.; Migne, série gr., t. XXII. — [5] Ed. Gaisford, Oxon., 1842.

sont un extrait et un complément de la *Préparation* et de la *Démonstration*[1].

4. L'opuscule *Contre Hiéroclès* montre avec beaucoup de verve et de perspicacité que le mage et le philosophe Apollonius de Tyane ne saurait soutenir la comparaison établie entre lui et le Christ par Hiéroclès.

Nous avons mentionné l'*Apologie d'Origène* (trois livres), qu'il composa de concert avec Pamphile.

Ouvrages dogmatiques et polémiques.

1. Deux livres *contre Marcellus,* justement accusé de sabellianisme, bien qu'avec une animosité visible.

2. Les trois livres de *Théologie ecclésiastique* sont également dirigés contre Marcellus. Le mot théologie est pris ici dans le sens de *sermo de Filio Dei ejusque natura divina;* car l'auteur y prouve par la Bible l'existence de la personne du Fils de Dieu[2]. Il est intéressant d'entendre ce que saint Athanase pensait de Marcellus, son compagnon de souffrances. Epiphane, dit-il, m'ayant interrogé sur lui, je me suis contenté de sourire, d'où il a conclu que je ne voulais ni le défendre ni l'accuser (Epiph., *De hæres.,* lib. LXXII, cap. XII). Saint Athanase est plus explicite dans son histoire des ariens (ch. VI). « On sait, dit-il, que Marcellus accusa les eusébiens d'erreur, sur quoi ceux-ci l'accusèrent à leur tour et exilèrent « le vieillard. » Cela montre, d'une part, l'esprit vindicatif des eusébiens, et, de l'autre, l'impuissance dialectique du « vieillard, » qui, sans doute, avait des sentiments plus orthodoxes. Saint Hilaire de Poitiers, l'Athanase de l'Occident, est beaucoup plus sévère sur Marcellus, et les nouvelles recherches de Klose, Willenborg, Zohn, etc., ont prouvé qu'il avait raison.

3. L'opuscule *sur la Solennité pascale* traite du caractère figuratif de la Pâque juive, réalisée dans le Nouveau Testament. On y lit ce beau passage sur l'Eucharistie : « Les adhérents de Moïse ne sacrifiaient qu'une fois l'an, le quatorzième jour du premier mois, vers le soir; dans la nouvelle alliance, nous célébrons la Pâques tous les dimanches, nous sommes conti-

[1] Ed. Lee, Lond., 1842. Voir dans Maï d'importants fragm. grecs, *Bibl. nov. Patr.,* t. IV. — [2] Gaisford, Oxon., 1852, a édité ces deux traités avec celui *contre Hiéroclès.*

nuellement rassasiés du corps du Seigneur et nous participons sans cesse au sang de l'Agneau » (ch. VII).

4. *Quatorze opuscules* n'existent qu'en latin ; les plus importants sont : *De fide adversus Sabellium; De resurrectione; De incorporali anima; Quod Deus Pater incorporalis sit*[1]. Il est démontré qu'ils n'appartiennent pas à Eusèbe, mais en grande partie à Fauste de Riez, qui publia, sous le nom d'Eusèbe d'Emèse, plusieurs écrits qu'on a ensuite attribués à notre Eusèbe. (Voy. l'*Hist. litt. de la France,* t. II.)

Ouvrages d'exégèse.

Ces ouvrages sont ou des prolégomènes ou des commentaires. 1. De ses *Topiques* ou *De locis hebraicis,* description de la Palestine et de Jérusalem, il ne reste que le catalogue alphabétique des noms de lieux cités dans la Bible. 2. *Canons évangéliques,* sorte d'harmonie des Evangiles. 3. *Questions évangéliques* (trois livres) : solution des contradictions apparentes des Evangiles. 4. Commentaires sur les *Psaumes* et *Isaïe :* la plupart sont conservés. De ses commentaires sur le Cantique des cantiques et sur saint Luc, il ne reste que des fragments. La méthode allégorique y prédomine[2].

Une chose digne de remarque, c'est que l'auteur appelle saint Pierre le premier de tous, κορυφαῖος, le chef des apôtres, προστάτης, l'apôtre préféré aux autres, le célèbre Pierre. Rappelons aussi les copies de la Bible qu'Eusèbe fit entreprendre pour plusieurs Eglises à la demande de Constantin. (Voy. *Vita Constantini,* IV, XXXVI.) Plusieurs croient que le fameux manuscrit de la Bible qui se trouve à la bibliothèque du Vatican est une copie de la recension d'Eusèbe.

Importance d'Eusèbe dans l'histoire de la littérature chrétienne.

1. Sa valeur consiste surtout dans ses travaux historiques, qui lui ont valu le surnom de *Père de l'histoire ecclésiastique.* Son histoire contient sans doute bien des invraisemblances, des exagérations, des erreurs, mais au fond elle est digne de confiance, car elle s'appuie sur les documents et les auteurs

[1] Tous se trouvent dans Migne, série gr., t. XXIV. — [2] Migne, série gr., t. XXIII et XXIV.

anciens, et sur les pièces officielles. Quand les sources lui manquent, il l'avoue ouvertement[1]. Sa *Chronique*, on l'a dit depuis longtemps et à juste titre, « a été pendant des siècles la source de toute la chronologie historique du monde grec, latin et oriental ; partout traduite, continuée, résumée, elle a servi de base à toute espèce de livres, » dit Wattenbach. Quant à ses travaux élogieux sur Constantin, ils sont une preuve frappante, malgré leurs mérites, de sa faiblesse de caractère, mais non de son égoïsme. Constantin l'ayant invité, pendant son séjour à Césarée, à demander quelque faveur pour son Eglise : « Mon Eglise n'a besoin d'aucune faveur, répondit-il ; cependant, comme je désire vivement écrire la vie des martyrs, je vous prie de mettre les archives publiques à mon service. » Cette prière lui fut accordée[2].

2. Ses œuvres apologétiques, malgré toute leur valeur, sont moins importantes. Les renseignements de la *Préparation* sur les anciennes mythologies sont, pour le philologue et le théologien, un vrai trésor littéraire.

3. Ce qui satisfait le moins, ce sont ses explications dogmatiques sur la question vitale du temps, la divinité de Jésus-Christ : elles nuisent singulièrement à sa réputation, et la faiblesse du caractère devient ici de la mauvaise foi. Malgré les qualifications hyperboliques qu'il adresse au Christ, il retombe souvent dans le subordinatianisme et dans la terminologie des ariens[3]. Son style, loin d'être toujours clair et coulant, est souvent dur, laborieux et ampoulé. S'il fallait citer quelque chose qui pût tempérer les accusations de ses adversaires, nous rapporterions ce qu'il dit dans sa *Théologie ecclésiastique*, liv. I, ch. XII, de son peu de goût pour les explications spéculatives : « Que sommes-nous, mortels, qui ne comprenons pas des milliers de choses que nous avons sous les yeux ? Qui sait comment l'âme s'est unie au corps et comment elle l'abandonne, quelle est la nature des anges et la nature de notre âme ? Et nous osons, nous qui sommes environnés de tant de difficultés, aspirer à la connaissance du Dieu éternel ? Pourquoi s'enquérir de l'incompréhensible ? Pourquoi ne

[1] Cf. *Hist. eccl.*, IV, XXXV. — [2] Hieron., *Ep. ad Chromat. et Heliod.* Cf. Héfelé, *Dict. de l'Encycl. cath.*, éd. Gaume. — [3] Voir les témoignages des anciens pour ou contre son orthodoxie après 325, dans Dupin, t. II, part. *i*, p. 59.

pas nous contenter de ce témoignage que le Père rend du Fils : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le?* Or, ce Fils nous dit lui-même ce que nous devons savoir de lui : *Dieu a tant aimé le monde qu'il a livré son Fils unique, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent point, mais qu'ils aient la vie éternelle.* Nous devons donc croire en lui si nous voulons devenir participants de la vie éternelle; car il l'a dit lui-même, *celui qui croit en lui a la vie éternelle,* et non pas celui qui sait comment il est engendré du Père. A cette condition, personne ne pourrait y parvenir. *Nul ne connaît le Père que le Fils, et nul ne connaît le Fils que le Père.* Il suffit donc, pour notre salut, de reconnaître le Dieu tout-puissant pour notre Père et son Fils unique pour notre Sauveur. »

Migne est le seul qui ait donné une édition complète d'Eusèbe. Nous avons signalé plus haut les meilleures éditions de ses ouvrages détachés. La principale édition de l'*Histoire ecclésiastique,* faite à la demande de l'épiscopat français, par Henri de Valois, renferme les continuateurs d'Eusèbe, Paris, 1655, in-fol., 3 vol., avec de nombr. correct. du texte et de savantes dissertations; augmentée et mieux ordonnée, par Reading, Cantabr., 1720; avec consultation d'anciens manuscrits, par Stroth, Halle, 1779, 1 vol. La plupart des améliorations du texte de Valois et des notes, y compris de nouvelles vues, sont de Heinichen, en son édition de l'*Hist. eccl.,* Lips., 1828, in-8°, 3 vol., de la *vie* et du *panégyrique* de Constantin, *ad sanctor. cœlum oratio,* Lips., 1829. Burton a fait une nouvelle révision du texte de l'*Histoire,* Oxon., 1838, in-8°, 2 vol., ainsi que Læmmer, gr. et lat., Scaphus, 1859. Edit. portat. de Schwegler, Tub., 1853. Cf. Tillem., t. VIII; Dupin, *Biblioth.,* Par., 1698, t. II; Ceillier, t. IV; ed. 2ª, t. III; Semisch, *Real-Encyclop.* de Herzog, t. IV.

§ 47. **Saint Athanase, archevêque d'Alexandrie** (mort en 373).

Cf. *Proleg. de vita et scriptis S. Athan.,* ed. Bened., op. Athan. : *Vita S. Athan.,* incerto auctore, et *Elogia Veterum* in Migne, sér. gr., t. XXV; Héfelé, *Hist. des Conciles,* 1er vol., p. 260.

Contrairement à Eusèbe, Athanase se montra le plus héroïque adversaire de l'arianisme et mérita le surnom de *Grand* et de *Père de l'orthodoxie.* Il naquit de parents chrétiens à Alexandrie, probablement entre 296 et 298. Frappé de la précision avec laquelle le jeune Athanase imitait les céré-

monies religieuses, l'évêque Alexandre se chargea de l'élever dans sa propre maison, et l'initia à la théologie en lui faisant étudier les œuvres d'Origène. Athanase partagea ensuite pendant quelque temps la solitude de saint Antoine, où il puisa, avec le goût de l'ascétisme, le véritable esprit ecclésiastique.

En 319, l'évêque Alexandre le promut au diaconat et lui témoigna une confiance sans borne. Athanase la justifia par sa fameuse apologie, par le zèle et le succès avec lesquels il lutta contre l'arianisme. Il se distingua surtout au premier concile œcuménique de Nicée (325), où l'avait emmené Alexandre, à qui il succéda sur le siége d'Alexandrie. Archevêque, il défendit envers et contre tous la divinité du Christ contre les diverses fractions de l'arianisme. Exilé cinq fois par les empereurs Constantin, Constance, Julien et Valens, rien ne put fléchir son courage héroïque. Chaque fois qu'il rentrait, le peuple, malgré les plus odieuses calomnies répandues contre lui, l'accueillait avec transport. « Les églises étaient dans la jubilation, et partout on offrait à Dieu des sacrifices d'actions de grâces. » Partout où il allait, les évêques se relayaient pour lui faire cortége. « Sa vie, ses combats, son génie servirent plus au triomphe du christianisme que toute la puissance de Constantin, » dit Villemain. Tous ceux qui ont écrit sa vie, jusqu'à Mœhler, ont été, malgré eux, ses apologistes. Athanase mourut le 2 mai 373, quand l'arianisme penchait vers son déclin et que la divinité de Jésus-Christ sortait victorieuse de tant d'assauts.

Dans une existence ainsi tourmentée, il n'en a pas moins composé de nombreux ouvrages, qui nous le montrent aussi grand dans la science que dans la pratique des affaires. Tous, à quelques exceptions près, ont pour but la défense de l'Eglise et de sa doctrine.

Ouvrages apologétiques.

Réfutation du paganisme et défense du christianisme : 1. *Discours contre les Grecs;* 2. *Discours sur l'incarnation du Verbe de Dieu*[1]. Ces deux ouvrages sont sans doute antérieurs à la querelle de l'arianisme, car ils n'en font aucune mention, bien que le sujet s'y prêtât. Il a élevé l'apologétique à l'état de

[1] Migne, série gr., t. XXV.

science par la manière méthodique dont il l'a traitée; dans sa défense du christianisme contre les païens, il se place à son propre point de vue, dans le dogme de la rédemption. Contre les Juifs, il établit la divinité du christianisme par les prophéties [1].

Ouvrages polémiques contre les ariens, les macédoniens et les apollinaristes, sur la Trinité et l'Incarnation.

1. *Expositio fidei;* 2. *In verba :* Omnia mihi tradita sunt a Patre meo; 3. *Epistola encyclica ad episcopos;* 4. *Epistola encyclica ad episcopos Ægypti et Lybiæ,* contre les machinations des ariens ; 5. *Orationes IV contra arianos,* qu'on place souvent avant le quatrième ouvrage.

Dans sa cause personnelle, Athanase écrivit pour réfuter d'odieuses calomnies. 6. *Apologie contre les ariens,* citée à tort dans les anciennes éditions sous le titre de *Seconde apologie* ou *Collection de monuments,* car elle a été écrite avant les traités suivants; elle est dirigée contre les calomnies relatives à Mélèce, Ischyras et Arsène ; 7. *Apologie à l'empereur Constantin ;* 8. *Apologie de sa fuite.*

Contre les macédoniens (pneumatomaques) et les apollinaristes, il a composé : 9. *de l'Incarnation du Verbe de Dieu et contre les ariens;* 10. *Quatre lettres à Sérapion, évêque.* 11. Le *Traité de la Trinité et du Saint-Esprit,* en latin seulement, a beaucoup d'analogie avec le traité précédent et avec les lettres ; 12. deux livres contre les apollinaristes, l'un sur l'*Incarnation de Notre-Seigneur,* contre Apollinaire, l'autre sur l'*Avènement salutaire de Jésus-Christ.* Peut-être faut-il y joindre encore : 13. le *Grand sermon sur la foi,* dont Maï [2] a donné un nouveau fragment ; 14. *Lettres à Epictète, évêque de Corinthe, à Adelphius, évêque et confesseur, et à Maxime, philosophe.*

Ouvrages historico-dogmatiques.

1. *Lettres sur les décrets du concile de Nicée* (perspecta Eusebianorum calliditate) ; 2. *du Sentiment de Denis, évêque d'Alexandrie,* comme quoi il était opposé à l'hérésie arienne;

[1] Drey, *Apologétique,* 1er vol., Mayence, 1844, t. I. — [2] *Nov. Bibl. Patr.,* t. II, p. 583; Migne, sér. gr., t. XXVI, p. 1293.

3. *Histoire des ariens, aux moines* (jusqu'en 357); 4. *Lettre à Sérapion sur la mort d'Arius;* 5. *des Conciles de Rimini en Italie et de Séleucie en Isaurie;* 6. *Lettres aux principaux évêques d'Afrique;* 7. *Tome* (lettre synod.) adressé *aux Antiochiens,* en réfutation du schisme de Mélèce; 8. *Lettre à Rufinien.* Les trois dernières contiennent entre autres choses les décrets du concile d'Alexandrie (362) sur la réintégration de ceux qui sont tombés dans l'arianisme.

Nous devons encore comprendre dans cette catégorie : 9. la *Vie de saint Antoine,* écrite pour les moines de la Gaule, excellent modèle de la vie religieuse, où ils apprendront ce qu'ils doivent faire et éviter, et comment, quoique séparés de la société, ils peuvent lui être utiles. Cette excellente biographie d'un homme aussi remarquable par son génie que par sa force morale, produisit dans toutes les classes sociales les plus salutaires effets[1]. « Ces deux noms (Athanase et Antoine) furent bientôt confondus ensemble et représentèrent les deux directions extrêmes du christianisme : la science et la simplicité de la foi[2]. »

10. Les *Lettres festivales,* découvertes récemment en langue syriaque, précisent et modifient en bien des points la chronologie de l'histoire de l'arianisme[3].

Ouvrages d'exégèse et de morale.

Outre les textes de la Bible sur la Trinité et l'Incarnation, souvent commentés par Athanase, nous citerons :

1. *Lettres à Marcellin sur l'interprétation des Psaumes,* exhortation à l'étude des Psaumes, où l'on trouve réuni, sur la divinité et l'humanité du Christ, tout ce qui est épars dans les autres livres de l'Ecriture, sous une forme proportionnée à toutes les situations du cœur humain.

2. *Expositions sur les Psaumes,* toujours précédées d'un *argument* qui indique le contenu des Psaumes, où l'auteur trouve une quantité innombrable de figures et de prophéties relatives à Jésus-Christ. Un autre *argument* découvert plus tard et mis en tête de l'édition bénédictine est une courte introduc-

[1] Cf. Aug., *Confess.,* lib. VIII, c. XIV et XXIX. — [2] Mœhler, *Athan.,* 2e éd. — [3] Editées en syriaque, par Cureton; Lond., 1839. Cf. Ang. Maï, *Nov. Bibl.,* t. VI, en syriaq. et en lat.

tion sur la liaison des Psaumes, sur leurs auteurs, sur l'esprit avec lequel il les faut lire. Cette même édition contient, à la fin des Expositions, des *fragments* sur les Psaumes dont Fleckmann a été le premier éditeur.

3. *Interprétation des Psaumes,* ou *Titres des Psaumes,* paraphrase avec de courtes explications littérales souvent défectueuses.

4. Enfin, l'édition bénédictine renferme des fragments exégétiques tirés des citations d'auteurs postérieures, sur Job, le Cantique des cantiques, saint Matthieu et saint Luc[1].

Parmi les œuvres morales et ascétiques sous forme de lettres, nous devons mentionner spécialement la *Lettre au religieux Draconce, qui fuyait l'épiscopat;* il l'invite, par des exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, à revenir et à recevoir l'épiscopat; la lettre au religieux Amunis (souvent classée parmi les lettres canoniques des Pères) sur les souillures involontaires de l'esprit et du corps, sur le mariage et le célibat, sur les controverses inutiles.

Le symbole *Quicumque,* cette formule si précise du dogme de la Trinité, attribuée à saint Athanase, est d'une époque plus récente, car la seconde partie renferme déjà les symboles des deuxième et troisième conciles œcuméniques (431 et 451). Les latinismes trahissent du reste une origine latine[2].

On lui attribue encore de nombreux écrits, dont les uns sont douteux, les autres évidemment apocryphes[3].

Mœhler caractérise ainsi l'ensemble de sa carrière littéraire : « Rarement méthodique, il écrivait souvent dans le feu de la persécution, rapidement, au péril de sa vie, quand il trouvait de nouveaux arguments contre les ariens ou qu'il y était contraint par des circonstances extérieures. Il était souvent obligé de se répéter, et il avait, du reste, pour principe qu'il est des vérités qu'on ne saurait trop dire[4]. » Ces paroles manquent de justesse et ne s'appliquent point aux deux *Discours contre les païens,* aux quatre *Discours contre les ariens,* ni aux quatre *Lettres à Sérapion.* Photius, un des plus grands critiques, dit Bossuet, « admire partout, non-seulement la grandeur des pensées et la netteté de l'élocution, mais encore, dans l'ex-

[1] Voir dans Migne, t. XXVII, série gr., tous les travaux d'exégèse. — [2] Voir la *diatribe,* dans l'éd. bénéd., t. II; Migne, t. XXVIII, à la fin. — [3] Migne, t. XXVIII. — [4] Mœhler, *Athan.,* p. x.

pression et dans le style, l'élégance avec la grandeur, la noblesse, la dignité, la beauté, la force, toutes les grâces du discours ..., à quoi il faut ajouter, dans les matières épineuses et dialectiques, l'habileté de ce Père à laisser les termes de l'art pour prendre, en vrai philosophe, la pureté des pensées avec tous les ornements et la magnificence convenable [1]. »

Doctrines et vues particulières de saint Athanase.

Saint Athanase a traité de la plupart des dogmes ecclésiastiques. « Il prouve, dit Dupin, l'existence de Dieu, la création du monde et la Providence, dans ses livres contre les gentils. Il établit la Trinité des trois personnes divines et l'unité de nature et de substance presque dans tous ses ouvrages; mais il explique ce mystère avec beaucoup de simplicité; il ne veut point qu'on s'amuse à disputer sur des termes. Il parle admirablement de la chute du premier homme, des peines du péché, de la nécessité et des effets de l'incarnation du Fils de Dieu. Il explique ce mystère d'une manière qui combat également toutes les erreurs des hérétiques sur cette matière; car il enseigne, contre les paulianistes, que le Verbe s'est uni à l'humanité; contre les valentiniens, qu'il a pris un corps semblable au nôtre dans le sein d'une vierge; contre les ariens et les apollinaristes, qu'il a pris une âme et un esprit; contre les nestoriens, que la divinité est unie dans une même personne avec l'humanité, de sorte que la Vierge peut être appelée mère de Dieu; contre les eutychiens, que les deux natures subsistent dans une même personne avec leurs propriétés, sans confusion, sans mélange, sans changement. Il a cru l'âme spirituelle et immortelle; il ne fait point de difficulté d'assurer comme une chose certaine que les saints sont heureux et avec Jésus-Christ. Il parle de l'efficacité du baptême, il *discute* celui des hérétiques; il reconnaît que l'Eucharistie est le corps et le sang de Jésus-Christ. Il loue la virginité et la préfère au mariage, quoiqu'il ne le croie pas défendu. Il reconnaît l'Ecriture sainte pour la règle de la foi, et y joint la tradition et l'autorité des saints Pères. Il remarque que la foi est toujours la même,

[1] Bossuet, *Déf. de la Trad. et des S. Pères*, part. I, t. IV, c. XII. *(Cit. du trad.)*

qu'elle ne change point, et que les conciles ne font que déclarer quelle est la doctrine de l'Eglise. Il enseigne que l'âme de Jésus-Christ est descendue aux enfers.

« Pour ce qui regarde la discipline de son temps, on peut remarquer dans ses ouvrages qu'on donnait en ce temps-là la communion sous les deux espèces aux laïques, que les prêtres seuls consacraient, qu'on offrait l'Eucharistie sur un autel de bois, qu'on cachait les mystères aux catéchumènes et aux païens, que les fidèles s'assemblaient dans les églises, qu'il y avait quantité de moines qui étaient soumis à leur évêque, et qu'on en faisait quelques-uns évêques. » Il traite des rapports des fidèles avec leur évêque, que « le peuple et le clergé choisissaient. Les évêques faisaient la visite dans leurs diocèses ; l'Eglise de Rome était considérée comme la première (car c'est toujours à Rome qu'Athanase demandait protection pour sa personne et ses droits); on jeûnait pendant le carême et on célébrait la fête de Pâques en grande solennité. »

Il y a peu de principes de morale dans ses ouvrages, et ceux qui s'y rencontrent ne sont point traités dans toute leur étendue.

Nous nous contenterons ici de résumer ses grandes thèses contre les païens, les ariens, les pneumatomaques et les apollinaristes, de montrer comment il a défendu le christianisme en face des païens et des hérétiques, et comment il s'est comporté en face de l'immixtion despotique des empereurs dans les questions dogmatiques.

Dans la première apologie, Athanase combat le paganisme par l'histoire même de son origine : l'oubli du Verbe divin, à l'image duquel l'homme avait été créé. Cet oubli, voilà ce qui a plongé l'homme dans les choses extérieures, dans les plaisirs sensuels, dans l'idolâtrie, dans la servitude du péché. L'humanité ne peut sortir de là qu'en revenant au Verbe ; et il prouve, dans son second discours *(De Incar.)*, qu'elle peut y revenir. Le Verbe est apparu en Jésus-Christ ; ses miracles attestent qu'il est le souverain de la nature, et son caractère démontre qu'il est saint et l'égal de Dieu. Quant à la divinité du christianisme, elle se révèle par ses effets dans l'homme et ses progrès dans le monde ; car ce ne sont point les paroles, mais les faits, qui démontrent la vérité du christianisme.

« Qui ne voit le miracle? Pendant que les sages de la Grèce sont incapables de persuader l'immortalité de l'âme à quelques hommes de leur voisinage, le Christ seul, par de simples paroles et par des hommes ignorants, a déterminé sur toute la surface de la terre un nombre d'hommes incalculable à mépriser la mort, à penser à l'immortalité, à dédaigner les biens périssables, à s'occuper de l'éternité, à fouler aux pieds la gloire humaine et à n'aspirer qu'au ciel. Quel baume a si bien enlevé les maladies de l'âme, que les impudiques deviennent chastes, que les assassins quittent le glaive et que les timides deviennent courageux? Qui a contraint les barbares à déposer leur férocité et à vivre en paix, sinon la foi de Jésus-Christ et le signe de la croix? Le Sauveur, en apprenant aux hommes ce que les dieux n'ont pu leur apprendre, prouve sa divinité. Que si son ouvrage est divin, pourquoi les païens refusent-ils de le reconnaître pour leur maître? De même que celui qui veut voir le Dieu invisible, le reconnaît et le saisit dans ses œuvres ; de même celui qui ne voit pas le Christ peut le connaître et le distinguer par les œuvres de son Incarnation, que ces œuvres soient d'un homme ou d'un Dieu. Chaque fois que vous regarderez l'œuvre du Christ, vous verrez la divinité du Père et vous serez ravis en admiration. »

Saint Athanase conclut ainsi son premier discours : « Réjouissez-vous donc, ami de Jésus-Christ, de croire en Dieu le Père et en son Fils ; l'immortalité et le royaume des cieux vous attendent, pourvu que votre âme soit parée comme le demande sa loi. La récompense de ceux qui vivent selon ses préceptes, c'est la vie éternelle ; ceux qui marchent dans la voie opposée et qui désertent le sentier de la vertu, recevront au jour du jugement une grande honte et une ruine irrémédiable, parce que, tout en connaissant la voie de la vérité, ils n'ont pas agi selon leur conviction. »

Les fins diverses et les conséquences de l'Incarnation peuvent, d'après les nombreux développements du second discours de saint Athanase *Sur l'incarnation du Verbe,* se résumer ainsi :

Dieu est venu 1° pour restituer à l'homme la notion obscurcie de Dieu ; 2° anéantir le péché ; 3° raviver en lui la notion de l'immortalité de l'âme ; 4° abolir l'idolâtrie et briser l'empire de Satan ; 5° remplacer la crainte servile de Dieu par la con-

fiance filiale ; 6° restaurer l'union de l'homme avec Dieu par le Saint-Esprit ; 7° ramener toutes choses à leur primitive institution.

« Que tout cela ait été accompli par le Verbe incarné, dit saint Athanase (fin du chap. VIII et chap. suivants), nous ne l'affirmons pas seulement en paroles, nous le confirmons par des faits incontestables. Quelqu'un veut-il voir la preuve de la vertu, il la trouvera dans les vierges et dans les jeunes hommes chrétiens qui s'appliquent à la sainte vertu de pureté. Veut-il se convaincre de la foi à l'immortalité de l'âme, il la trouvera dans cette grande multitude de martyrs de Jésus-Christ. — Mais, nous le demandons ici : qui est-ce qui a jamais chassé les démons par sa mort? Quelle mort les démons redoutent-ils autant que la mort de Jésus-Christ? Partout où le nom du Sauveur est prononcé, le démon est expulsé. Qui a jamais enlevé les maladies des âmes humaines au point que les impudiqnes soient devenus chastes, que les assassins n'aient plus tiré l'épée et les lâches soient devenus vaillants? Qui a jamais persuadé aux barbares et aux différentes nations de renoncer aux folies de la guerre et de songer à la paix, si ce n'est la doctrine de Jésus-Christ, le signe de la croix et la résurrection de son corps? — Autrefois, quand les païens et les barbares servaient les idoles, ils se faisaient mutuellement la guerre et se montraient cruels envers leur race; nul ne pouvait voyager sur terre ou sur mer sans avoir le glaive à la main, à cause des guerres incessantes qu'on se faisait de part et d'autre. — Qui a fait que ceux qui se haïssaient les uns les autres sont unis dans la paix, sinon le Fils bien-aimé du Père, le commun Sauveur de tous, Jésus-Christ, qui, dans son amour, s'est chargé de tout pour notre salut? Déjà Isaïe, II, 4, disait de lui : « Ils forgeront de leurs épées des socs de charrue et de leurs lances des faux, et ils ne s'exerceront plus à combattre. »

» En effet, dès qu'ils connaissent la doctrine de Jésus-Christ, ils s'appliquent à la culture des champs, et au lieu d'armer leurs mains du glaive, ils les élèvent pour prier. Au lieu de se faire la guerre, ils s'arment contre le diable et les démons et les abattent par la continence et la force de leur âme. On reconnaît la divinité du Sauveur en ce que les hommes ont appris de lui ce qu'ils n'ont pu apprendre des

démons, et on reconnaît en même temps l'impuissance et la futilité des idoles. De là vient que ceux qui les avaient jusqu'ici adorées, aujourd'hui les foulent aux pieds, qu'ils brûlent même les livres de ceux qu'on admirait pour leurs arts magiques : les sages préfèrent à tout l'explication de l'Evangile.

» Tout cela n'est point l'ouvrage des hommes, mais de Dieu. Aussi bien, si le Verbe divin s'est fait homme, c'est afin que nous devenions des dieux; s'il s'est manifesté dans la chair, c'est afin que nous arrivions à la connaissance du Père invisible; si, enfin, il est mort pour les hommes, c'est afin que nous héritions de l'immortalité. Oui, les œuvres que le Sauveur a accomplies par son incarnation sont si grandes qu'elles ressemblent aux flots de la mer, qui se succèdent sans relâche et ne sauraient être comptés.

» Voyez, en un mot, comment la doctrine du Sauveur partout se multiplie, tandis que le culte des idoles et tout ce qui contredit son enseignement de jour en jour décroît et s'affaiblit. Si vous voyez cela, rendez au Sauveur les honneurs divins et rejetez tout ce qui peut vous éloigner de lui. Comme les ténèbres perdent leur puissance au lever du soleil, ainsi la divine apparition du Verbe de Dieu a banni les ténèbres de l'idolâtrie. »

Dans sa lutte contre les idées exclusives et la religiosité superficielle de l'arianisme, Athanase déploie une profondeur, une onction et une dialectique remarquables; de là cette clarté, cette variété, cet accent de conviction qui règnent dans sa démonstration de la divinité du Christ et du Saint-Esprit, et du mystère de la sainte Trinité.

En plaçant le point de départ de l'arianisme dans cette idée que « le Christ est la première des créatures, « et dans cette maxime philosophique de Philon, que « le Dieu saint, infini, ne peut entrer en contact avec le monde créé et fini, » il en révèle la contradiction intrinsèque; c'est-à-dire que le Dieu parfait ne peut rien créer d'imparfait, et que cependant il peut créer un être, le Fils. Si la création ne peut être produite immédiatement de Dieu, comment le Fils de Dieu peut-il être créé par la nature pure et incréée de Dieu? Saint Athanase[1] appuie sa démonstration sur cette idée fondamentale : « Celui

[1] *Epist. ad episc. Ægypt.*

qui sépare le Fils de l'essence et de l'éternité du Père, confond le Fils avec les créatures. »

Comme les ariens, pour établir leur subordinatianisme, en appelaient aux textes de la Bible qui leur semblaient favorables [1], Athanase pose en principe que « les doctrines de l'Ecriture sont identiques à celles de l'Eglise, » que c'est l'Eglise qui donne l'intelligence et la vie à la lettre morte de l'Ecriture, et qu'il faut rejeter toute explication contraire à la doctrine de l'Eglise. L'Ecriture, expliquée d'après l'ensemble du contexte, démontre incontestablement l'identité de nature entre le Père et le Fils, et justifie le terme d'*homoousios*. Il montre aussi l'absurdité et la fausseté de la plupart de leurs explications, principalement sur la *génération* du Fils. Faut-il l'entendre humainement, cette génération de Dieu? Non, car Dieu n'est pas comme les hommes et les hommes ne sont pas comme Dieu. Si l'Ecriture emploie les mêmes expressions lorsqu'elle parle de Dieu que lorsqu'elle parle de l'homme, les hommes clairvoyants doivent faire attention à ce qu'ils lisent, afin de n'avoir pas sur Dieu des pensées humaines, et sur l'homme des pensées divines. Il montre que la conséquence de ce passage : *Tout m'a été remis par mon Père,* Matth., XI, 27, est directement contraire à celle qu'en déduisent les ariens, car si le Fils, en tant que créature, fait partie du tout, il ne peut être l'héritier du tout. La vérité est que le Père n'a jamais été sans le Fils, suivant ce qui est dit en saint Jean, I, 1 : « Le Verbe était en Dieu [2]. »

Il prouve enfin l'insuffisance de la rédemption selon la théorie arienne : » Quand même les crimes auraient cessé quelque temps, le péché et la mortalité ne seraient pas moins restés dans l'homme tels qu'ils étaient chez les premiers hommes. Si le Christ n'était pas Fils de Dieu, notre salut ne

[1] *Luc.*, II, 30, 43; *Matth.*, XXVI, 39; XXVII, 46; *Jean,* XIV, 28; *Phil.*, II, 6-11; *Prov.*, VIII, 22.

[2] Pour bien comprendre l'Ecriture sainte, saint Athanase exige, outre l'étude et la science, la pureté et la droiture d'intention : « Pour voir la lumière du soleil, dit-il, il est nécessaire de purifier ses regards, car il faut que l'œil soit devenu lui-même lumière avant de voir la lumière du soleil; l'organe et l'objet du regard se ressemblent. De même celui qui veut saisir le sens des choses inspirées de Dieu doit enlever de son âme les taches qui la souillent, s'élever vers les saints par la ressemblance de sa conduite, afin que, uni à eux par la conformité de sa conduite, il saisisse ce qui leur a été révélé de Dieu. » *De Incarn. contr. gent.*, n. 57.

serait pas fondé en lui de toute éternité et pour toute l'éternité. Il nous faut un sauveur qui soit naturellement notre maître, afin que nous ne redevenions point, par la rédemption, esclaves de quelque idole[1]. Ainsi notre salut ne pouvait être fondé en aucun autre que dans le Seigneur, qui est de toute éternité et par qui les temps ont été faits. Nulle créature ne pouvait opérer la rédemption, puisque les anges ont péché et que les hommes ont refusé d'obéir. »

Après la consubstantialité du Fils, Athanase démontre contre les semiariens la divinité du Saint-Esprit; » car après avoir nié la divinité du Verbe, ils faisaient les mêmes outrages à son Esprit. » Quelques-uns allaient même jusqu'à dire « qu'il était non-seulement une créature, mais encore un de ces esprits investis de quelque ministère et placés à un degré seulement au-dessus des anges. » Athanase établit sa divinité par sa nature et par ses œuvres : « Le Fils est en lui et il est dans le Fils. » Il est un avec le Fils, comme le Fils avec le Père; lui aussi, par conséquent, est un avec le Père. « Quand on nomme le Père, son Verbe y est aussi, et dans le Fils, l'Esprit. — Où est la lumière, là est aussi l'éclat; et où est le rayon, là est aussi son effet, et la grâce qui répand l'éclat. » Si le Saint-Esprit n'était pas vrai Dieu, il ne figurerait pas avec le Père et le Fils dans la formule du baptême. De là ce mot de saint Paul : « La grâce de Notre-Seigneur et l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous[2]. » Les grâces qu'on reçoit ont leur source dans la sainte Trinité : le Père les envoie par le Fils dans le Saint-Esprit[3]. Athanase enseigne encore que le Saint-Esprit procède du Fils, que le Fils est la *source* du Saint-Esprit[4], que le Saint-Esprit est le principe sanctificateur, le sceau, l'onction; que par lui nous devenons tous participants de Dieu.

Ainsi le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne forment qu'un seul et même Dieu. Il y a en Dieu unité parfaite, non-seulement de l'essence, mais encore des personnes, qui se rapportent naturellement à un seul principe; car s'il y avait en Dieu deux principes premiers, l'unité n'y règnerait pas dans toute sa perfection possible, puisque tout se rapporterait à deux et non pas à un. Mais, comme la fécondité de la nature

[1] *Orat. contr. Arian.*, c. XVI. — [2] *II Corinth.*, XIII, 13. — [3] *Ep.* I *ad Serap.*, c. XXX; cf. *Ep.* III *ad Serap.*, t. VI. — [4] *De Incarn.*, c. IX.

divine, en multipliant les personnes, rapporte enfin au Père seul le Fils et le Saint-Esprit qui en procèdent, tout se trouve primitivement enfermé dans le Père comme dans le tout [1].

Malgré tous ses efforts cependant, Athanase avoue qu'il ne saurait pénétrer ce sublime mystère, et il s'écrie avec saint Paul : « O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! » Et ailleurs : « Plus j'écrivais pour scruter la divinité du Verbe, plus la science s'éloignait de moi ; je la sentais s'éloigner d'autant plus que je croyais l'avoir mieux saisie. — Ce que j'écrivais était moindre que l'ombre, si petite soit-elle, de la vérité dans mon esprit. » Il ne donne point son ouvrage comme une exposition complète de la divinité du Verbe, mais comme une simple réfutation de l'impiété des ennemis du Christ.

C'est avec la même sagacité profonde qu'il réfute les apollinaristes, selon lesquels le Christ n'était pas un homme parfait, la raison humaine étant remplacée en lui par le Verbe, suivant ce qui est dit en saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair. » Athanase leur fait voir que ce mot *chair* doit s'entendre, comme en saint Paul, de l'homme tout entier, que le Fils de Dieu a pris la forme d'un esclave, et que ces mots : *le Christ a prié*, ne se rapportent ni à sa divinité, ni à son corps pris à part. Il réfute les objections qu'on tire de l'impeccabilité du Christ, du crucifiement de *Dieu,* de là nécessité d'admettre deux fils en Jésus-Christ et quatre personnes en Dieu. Il faut absolument, dit-il, que Jésus-Christ ait pris la nature humaine dans sa plénitude, autrement la rédemption n'a pas de sens. Puisque le péché vient précisément de la nature raisonnable de l'homme, cette nature doit aussi se trouver dans le Christ, afin que le Christ puisse l'affranchir du péché et devenir notre modèle. C'est dans ce sens que le Seigneur a dit : « Si le Fils vous délivre, vous serez véritablement libres. » A cette objection capitale, que la doctrine catholique admet deux Fils, dont l'un est une créature et reçoit l'adoration, il répond que dans le Christ l'humanité n'est pas adorée en tant qu'humanité, mais à cause de son union avec le Verbe incréé. Au lieu de séparer en deux la divinité et l'humanité, on doit adorer un Christ unique et complet « Nous n'ado-

[1] Saint Athanase commenté par Bossuet.

rons point une créature à la façon des païens et des ariens ; nous adorons le Maître des créatures, le Verbe de Dieu incarné [1]. »

Dans tous ces combats, aussi bien que dans les affaires ecclésiastiques, Athanase n'a jamais invoqué le bras séculier ; toujours, au contraire, il a protesté solennellement contre l'immixtion des empereurs dans les questions dogmatiques : « Qui oserait, dit-il, donner le nom de concile à une assemblée présidée par l'écuyer de l'empereur, assisté d'un satellite, où l'on introduit des secrétaires impériaux au lieu de diacres? — Quel synode était-ce que celui qui s'est terminé par l'exil ou la mort, au gré de l'empereur? Dans quel canon est-il prescrit que l'écuyer de l'empereur commandera en matières ecclésiastiques et promulguera par un édit le jugement des évêques? Si cela a lieu par les menaces de l'empereur, à quoi servent donc les évêques? A-t-on jamais rien entendu de semblable? Quand un décret de l'Eglise a-t-il jamais reçu sa validité de l'empereur? Bien des conciles ont été tenus avant nous, jamais les Pères n'y ont sollicité le suffrage de l'empereur, et jamais l'empereur ne s'y est mêlé des affaires ecclésiastiques, placées hors de sa sphère [2]. »

Dans toutes ces controverses, Athanase n'apporte que des sentiments de paix : « Tous ceux qui veulent avoir la paix avec nous et quitter la secte arienne, appelez-les, recevez-les comme un père reçoit son enfant. Ne condamnez, ne rejetez pas inconsidérément ce qu'ils disent. Exhortez-les à éviter entre eux les discussions, les vaines disputes de paroles, à vivre dans l'union et la piété. Peut-être le Seigneur, prenant pitié de nous, réunira ce qui est séparé, et tous nous n'aurons plus qu'un seul chef, Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

« Quand on embrasse dans leur ensemble les travaux de saint Athanase, dit Bœhringer, on doit reconnaître qu'il a été le héros de son siècle. Quoiqu'il eût la figure petite et que son corps décharné n'eût rien d'apparent, sa présence exerçait sur les esprits un charme irrésistible, sur ceux-là mêmes qui lui étaient hostiles, entre autres Constantin et Constance. » Saint Grégoire de Nazianze a dit de lui, dans son panégyrique : « Il réunissait en lui la nature de deux pierres précieuses : pour

[1] *Epist. ad Adelph.*, c. VII ; cf. *Adv. Apollin.*, I, VI. — [2] *Hist. arian.*, c. L, LI.

ceux qui le persécutaient, il était un diamant, pour ceux qui étaient séparés de lui, un aimant. »

Après Origène, nul d'entre les Grecs n'a exercé, dans le sens vraiment orthodoxe, une influence aussi féconde et aussi durable sur les docteurs suivants que saint Athanase.

Avant 1601 on n'avait que des éditions latines des œuvres de saint Athanase; Vincent., 1482; Basil. (Erasme), 1527, 1556, gr. et lat.; Heidelberg, 1601, ex offic., Lommelini, in-fol., t. II. La meilleure des édit. modernes est de Montfaucon, Paris, 1698, in-fol., 3 vol.; emendatior et quarto vol. aucta (avec indication des auteurs) par Justiniani (episc. Patavin.), Patav., 1777, in-fol.; 4 vol.; réimp. par Migne avec plusieurs pièces nouvel., sér. gr., t. XXV-XXVIII. Biographies, *Orat.* XXI Greg. Naz.; Gottfried Hermant, Par., 1671, 2 vol in-4° : Mœhler, *Athan. le Gr.* Cf. Tillem., t. VIII; Dupin, t. II; Ceillier, t. IV; Bœhringer, *Hist. de l'Egl. en biogr.*; Voigt, *Doctrine d'Athan.*, Brême, 1861; Dorner, *Dévelop. de la doct. sur la personne du Christ*; Stœckl, *Hist. de la philos. de l'ère patristique.*

§ 48. **Saint Ephrem le Syrien** (mort après 379).

Cf. Assemani, *Bibl. orient.*, et *Prolégom.* de l'édit. rom. de ses œuvres.

Les anciens monuments, difficiles à démêler sur ce point, font naître saint Ephrem au commencement du quatrième siècle (vers 306), à Nisibe en Mésopotamie. D'après ses propres *confessions*, ses parents auraient été chrétiens; quelques auteurs soutiennent le contraire. Peut-être n'ont-ils embrassé que tardivement le christianisme.

Saint Jacques, évêque de Nisibe, l'instruisit en vue de l'état ecclésiastique, le plaça à la tête de l'école qu'il dirigeait, et l'emmena avec lui au premier concile (325) de Nicée. L'empereur Jovien ayant cédé Nisibe aux Perses, qui étaient venus l'assiéger de nouveau, Ephrem l'aurait quitté dès 338 et se serait rendu à Edesse, en Syrie, où il aurait accompli la plupart de ses travaux : de là son surnom de *Syrien*. Ses relations avec les solitaires de ce pays le décidèrent à entrer en religion et à donner à son ardeur pour l'étude un but à la fois plus élevé et plus pratique.

A Edesse, Ephrem illustra et affermit l'*école syrienne* de théologie, dont il fut peut-être le fondateur, et établit un nouveau système d'explication de la Bible, qui tenait comme

le milieu entre les exagérations allégoriques des Alexandrins et l'interprétation grammatico-historique des Antiochiens.

Ephrem entreprit deux voyages, l'un à Césarée, en Cappadoce, pour visiter l'archevêque saint Basile, l'autre auprès des solitaires d'Egypte, à l'adresse desquels ses écrits contiennent des exhortations. On a cru généralement qu'il n'était que diacre de l'Eglise d'Edesse ; mais les Bollandistes, Pagi et d'autres, se fondant sur d'anciens documents et sur ses écrits, ont présumé qu'il était prêtre. Il mourut après 379, car il prononça encore cette année-là le panégyrique de saint Basile.

La science remarquable et l'activité merveilleuse qu'il a déployées dans des temps si calamiteux lui ont valu les surnoms de *prophète des Syriens, colonne de l'Eglise, bouche éloquente,* et, comme poète, celui de *harpe du Saint-Esprit.* Saint Chrysostome l'appelle « l'aiguillon des lâches, la consolation des affligés, le maître de la jeunesse, le guide des pénitents, un glaive contre les hérétiques, l'asile des vertus et la demeure de l'Esprit saint. » Au lit de la mort, il exhortait encore une dame illustre à ne se pas faire porter en litière par des esclaves, « puisque, selon l'Apôtre, Jésus-Christ est le chef de tout homme. » Saint Jérôme [1] rapporte qu'en Orient quelques-uns de ses discours étaient lus pendant l'office après la lecture de la Bible ; peut-être en fut-il de même en Occident, où plusieurs de ses écrits furent traduits de bonne heure en latin, et insérés sans doute dans d'anciens homiliaires [2].

Ouvrages de saint Ephrem.

Les ouvrages qui restent de lui, les uns en grec et traduits probablement de son temps, les autres en syriaque, remplissent six volumes in-folio de l'édition romaine. Il voyait dans cette fécondité, comme il le dit dans son testament, l'accomplissement d'un rêve qu'il avait eu étant enfant, d'après lequel il était venu à sa langue une vigne chargée de fruits et de feuilles, et qui se développait de plus en plus.

Ses écrits contiennent des explications sur toute la Bible, des hymnes animées d'un feu tout oriental et d'une véritable valeur poétique, des exhortations, des homélies et des traités,

[1] Hieron., *Catal.*, c. CXV. — [2] Assem., in *Op. Ephr.*, t. I, p XI.

un notamment sur le sacerdoce ; ses confessions et son testament, où il témoigne de son érudition hébraïque et profane, attestée, du reste, par l'éloge de saint Grégoire de Nysse.

Doctrine de saint Ephrem.

Malgré la prédominance de la partie morale et ascétique, les travaux dogmatiques sont loin d'être absents. Contre les sabelliens et les ariens, il explique les dogmes de la Trinité, de la divinité et de l'humanité du Christ, l'union hypostatique des deux natures. Il qualifie la sainte Vierge de mère de Dieu, dont la virginité est toujours restée inviolable. Il parle de la nécessité du baptême et de la confession des péchés, et voit dans l'Eucharistie la présence réelle du corps de Jésus-Christ, que nous devons recevoir avec foi et innocence, puisque les anges eux-mêmes tremblent en sa présence. Il avait une telle dévotion envers les saints anges gardiens, qu'il mourut en prononçant ces paroles : « Je vous salue, ange conducteur qui séparez l'âme du corps et la conduisez dans les demeures qu'elle pourra de nouveau habiter jusqu'au jour de la résurrection. » Nous apprenons de lui qu'on se servait des reliques des saints pendant les offices liturgiques et qu'il s'y faisait des miracles. Il traite aussi de l'invocation des saints, surtout de la sainte Vierge, et de la prière pour les défunts. Il nous apprend qu'on conservait dans les églises et les oratoires les images des martyrs. Il combat l'erreur des millénaires et entend les mille ans de l'*Apocalypse* dans le sens d'éternité. Il fait une longue peinture de la vie monastique [1].

Les extraits suivants témoignent avec quel sérieux il envisageait la vie chrétienne et sacerdotale : « Je confesse que je n'ai jamais douté un seul instant de la vérité et de la justice ; que Jésus-Christ sur l'arbre de la croix a toujours été l'unique objet de mon amour et de mes désirs ; que pendant toute ma vie je l'ai adoré comme l'auteur de mon salut et la source de toutes les grâces que Dieu dispense aux hommes. Sur tous les points de notre religion j'ai soumis mon intelligence par une foi sérieuse et inébranlable ; j'aurais mieux aimé répandre mon sang que de m'écarter d'aucun principe de l'Eglise universelle. » Et ailleurs : « Un jour, dès l'aurore, m'étant

[1] Voy. Dupin, *Biblioth.*, t. II, part. II, p. 157.

levé, j'étais sorti avec deux de nos frères de la ville d'Edesse la bien-aimée. J'avais levé les yeux au ciel comme vers un miroir limpide qui réfléchit l'éclat des astres sur la terre. Saisi d'admiration, je disais : Si tout cela resplendit d'une telle gloire, combien les justes et les saints, qui font la volonté de Dieu, brilleront-ils d'une plus ineffable lumière à l'heure où viendra le Seigneur! Soudain s'offrit à ma mémoire ce terrible avènement du Christ. Mes os en tremblèrent, et frissonnant du corps et de l'âme, je pleurai et je dis en gémissant : Dans quel état serai-je surpris, moi pécheur, à cette heure menaçante?... Les martyrs montreront leurs blessures, les solitaires leurs vertus ; qu'aurai-je à montrer, moi, que ma torpeur et ma négligence? »

Sa dernière prière montre quel humble sentiment il avait de lui-même : « Ne me déposez pas dans vos monuments ; cette pompe ne convient ni à la pénitence d'un pécheur, ni à l'humilité d'un chrétien, moins encore à la perfection d'un diacre. Je vous défends d'allumer des flambeaux autour de mon corps pour l'honorer ; il vaut mieux qu'ils brûlent dans le sanctuaire. La bienséance chrétienne interdit qu'un cadavre, qui bientôt pourrira dans la terre, soit entouré de plus de cierges qu'il n'en faut pour éclairer plusieurs autels... J'implore aussi vos prières : c'est le plus agréable et le plus doux parfum que vous puissiez pour moi faire monter vers Dieu. »

Il commence ainsi son traité sur le sacerdoce : « Miracle surprenant, puissance indicible, mystère redoutable du sacerdoce ! Je demande à genoux, au milieu des larmes et des soupirs, de pouvoir méditer sur cette richesse du sacerdoce ; je dis richesse pour ceux qui savent le conserver dignement et saintement. C'est un bouclier éclatant et sans pareil, une muraille impénétrable, un solide et inébranlable fondement, qui atteint de la terre jusqu'au ciel. Mais pourquoi célébrer la dignité sacerdotale ? Elle surpasse la prière, la science, et toute conception. C'est elle, je crois, qui faisait dire à saint Paul : *O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu!* »

Et il s'écrie à la fin de ce même ouvrage : « Je m'étonne, frères bien-aimés, que quelques hommes inintelligents poussent l'impudence jusqu'à rechercher et à recevoir à la

hâte le sacerdoce sans y être conviés par la grâce de Jésus-Christ. Ils ne savent pas, les misérables, qu'ils s'attirent le feu et la damnation. Je vous le dis, ô homme, non-seulement vous ne devez pas recevoir témérairement le sacerdoce, mais vous ne devez pas même toucher un des ustensiles qui ont servi au culte vénérable du Seigneur. Vous avez lu ce qui arriva à Osée pour avoir touché l'arche de Dieu (*II Rois*, VI, 6, 7). Ayez toujours présente à l'esprit cette parole foudroyante que le Dieu suprême a fait entendre par la bouche du prophète Isaïe, LXVI, 2 : « Sur qui abaisserai-je les yeux sinon sur le pauvre qui a le cœur contrit et écoute mes paroles avec tremblement? » Souvenez-vous de cette parole et efforcez-vous d'acquérir le trésor d'un âme pleine de douceur, afin que vous puissiez monter en esprit vers Jérusalem, la cité d'en haut, et offrir à Dieu, le roi inaccessible, des sacrifices spirituels là où sont tressées des couronnes qui ne se fanent jamais. Là, Jésus-Christ lui-même, en présence des anges, ceindra votre front du diadème de l'immortalité, et vous chanterez éternellement à la très-sainte Trinité, avec les cœurs des anges, l'hymne triomphal [1]. »

Extraits des discours de saint Ephrem.

« Le Seigneur, dit-il dans une de ses homélies, a dit avec vérité : « Mon joug est léger. » Quel facile travail, en effet, que de remettre à notre frère les offenses qu'il nous a faites, offenses souvent frivoles ; de lui accorder quelque chose du nôtre, et à ce prix d'être justifié! Dieu ne vous a pas dit : Amenez-moi de riches offrandes, des bœufs, des chevreaux, ou bien : Apportez-moi vos jeûnes et vos veilles. Vous auriez pu répondre : Je n'ai pas, ou je ne puis pas. Il vous a prescrit ce qui était facile et sous votre main; il vous a dit : Pardonne à ton frère ses fautes, et je te pardonnerai les tiennes. Tu lui remets une petite dette, quelques oboles, quelques deniers; moi, je te remets des milliers de talents. Tu lui fais grâce de peu de chose, tu ne lui donnes rien de plus ; moi, je te remets ta dette, et je te donne la santé de l'âme et la béati-

[1] Voy. Pius Zingerle, d'après l'ouvrage manuscrit de Jean de Dara, en syriaque (dans Assemani, *Bibl. orient.*, c. II), « sur le sacerdoce, » dans la *Revue trim. de Tub.*, 1867 et 1868.

tude. Je n'accepte ton présent que lorsque tu es réconcilié avec ton ennemi, que tu n'as pas laissé le soleil se coucher sur ta colère, et que tu es en charité et en paix avec tous : alors ta prière sera bienvenue, ton offrande accueillie, ta maison bénie et toi-même heureux. Mais si tu n'es pas réconcilié avec ton frère, de quel front me demanderas-tu indulgence et pardon ? Comment oses-tu m'offrir des prières, un sacrifice, des prémices, quand tu gardes inimitié contre quelqu'un? De même que tu te détournes de ton frère, ainsi je détournerai les yeux de tes prières et de tes dons. »

Dans un autre endroit, il se plaint des graves erreurs qui se sont insinuées parmi les chrétiens, surtout parmi les moines : « Nous avons quitté le monde, dit-il, et nous pensons au monde ; nous avons abandonné les possessions de la terre, et nous n'avons pas cessé de contester pour elles; nous avons quitté nos maisons, et nous en avons gardé la préoccupation et le souci ; nous n'avons point de richesses, mais nous avons de l'orgueil ; nous sommes en apparence humbles de cœur, et dans l'âme nous ambitionnons les honneurs ; nous paraissons aimer la pauvreté, et nous sommes dominés par la convoitise. Peut-on ne pas s'affliger de notre état ? Il y a de quoi s'étonner de voir les préoccupations des moines, des plus jeunes surtout, des novices. Ils n'ont pas encore prononcé leur abjuration, et déjà ils sont enflés d'orgueil ; ils n'ont pas encore l'habit, et ils ont déjà la fierté ; ils n'ont pas encore entendu les instructions, et déjà ils avertissent les autres ; ils n'ont pas encore passé le péristyle, et ils se croient dans le sanctuaire. »

Dans son homélie sur la transfiguration du Seigneur, saint Ephrem disait : « Le champ produit de joyeuses moissons, la vigne des raisins savoureux en abondance, l'Ecriture une doctrine vivifiante. Mais le champ ne fournit la moisson que pour un temps, la vigne ne donne qu'une récolte passagère. L'Ecriture sainte, au contraire, chaque fois qu'on la lit, répand une doctrine pleine de vie ; une fois la moisson passée, le champ cesse de produire ; une fois la vendange faite, la vigne ne peut rien offrir au-delà. Dans l'Ecriture, on peut moissonner tous les jours sans que les épis diminuent, on y peut vendanger tous les jours sans que les grappes trompent l'espérance de ceux qui se confient en elle. Nourrissons-nous donc de ce champ, goûtons les fruits de ses fertiles sillons. Moissonnons

les épis de la vie, je veux dire du Seigneur Jésus-Christ, qui a dit à ses disciples : « Il en est quelques-uns de ceux qui sont ici debout qui ne goûteront point la mort jusqu'à ce qu'ils aient vu le Fils de l'homme dans son royaume. »

L'auteur expose les principales vérités évangéliques touchant la transfiguration du Christ, et il fait un tableau saisissant de la doctrine de l'Eglise sur l'humanité et la divinité de Jésus-Christ :

« Ses œuvres attestent ses divines merveilles et apprennent aux hommes intelligents qu'il est vraiment Dieu, et ses souffrances prouvent qu'il est vraiment homme. Si les incrédules ne sont pas persuadés, ils seront punis en son jour redoutable. S'il ne s'est pas fait chair, pourquoi Marie est-elle intervenue ? Et s'il n'était pas Dieu, à qui Gabriel a-t-il donné le nom de Seigneur ? S'il ne s'est pas fait chair, qui était dans la crèche, et s'il n'était pas Dieu, quel est celui que glorifient les anges descendus du ciel ? S'il n'était pas chair, qui a été enveloppé de langes, et s'il n'était pas Dieu, qu'était celui qu'ont adoré les bergers ? S'il n'était pas chair, qui est-ce que Joseph a fait circoncire, et s'il n'était pas Dieu, en l'honneur de qui cette étoile parcourait-elle le ciel ? S'il n'était pas chair, qui est-ce que Marie a allaité, et s'il n'était pas Dieu, à qui les mages ont-ils offert des présents ? S'il n'était pas chair, qui est-ce que Siméon portait dans ses bras, et s'il n'était pas Dieu, à qui a-t-il été dit : « Renvoyez en paix votre serviteur » (*Luc,* II, 29)? S'il n'était pas chair, qui est-ce que Joseph emporta dans sa fuite en Egypte, et s'il n'était pas Dieu, en qui cette parole s'est-elle accomplie : « J'ai appelé mon Fils de l'Egypte » (*Os.*, XI, 1 ; *Matth.,* II, 15)? S'il n'était pas chair, qui est-ce que Jean a baptisé ; et s'il n'était pas Dieu, de qui le Père a-t-il dit du haut du ciel : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances ? » Et s'il n'était pas chair, qui a jeûné, qui a eu faim dans le désert, et s'il n'était pas Dieu, qui les anges venus du ciel ont-ils servi ? S'il n'était pas chair, qui fut invité aux noces de Cana en Galilée, et s'il n'était pas Dieu, qui changea l'eau en vin ? S'il n'était pas chair, qui est-ce qui tenait les pains dans ses mains, et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui, avec cinq pains et deux poissons, rassasia dans le désert ces foules qui comptaient des milliers de personnes, non compris les femmes et les enfants ?

» S'il n'était pas chair, qui est-ce qui dormait dans la nacelle, et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui commanda aux vents et à la mer ? S'il n'était pas chair, avec qui Simon le pharisien fut-il assis à la table, et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui remit les fautes de la pécheresse (*Luc,* VII, 36) ? S'il n'était pas chair, qui est-ce qui s'assit, fatigué, près d'une fontaine, et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui offrit de l'eau vivifiante à la Samaritaine et lui reprocha d'avoir eu cinq maris ? S'il n'était pas chair, qui est-ce qui portait les habits d'un homme, et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui faisait des miracles et des actions surprenantes ? S'il n'était pas chair, qui est-ce qui cracha sur la terre et fit de la boue, et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui rendit la vue au moyen de cette boue (*Jean,* XIX, 6) ? S'il n'était pas chair, qui pleura près du tombeau de Lazare, et s'il n'était pas Dieu, qui commanda à ce mort de quatre jours d'en sortir ? S'il n'était pas chair, qui était assis sur le poulain, et s'il n'était pas Dieu, au-devant de qui les multitudes allèrent-elles avec des chants de louange ? S'il n'était pas homme, de qui s'emparèrent les Juifs, et s'il n'était pas Dieu, qui commanda à la terre et, en la faisant trembler, renversa les soldats (*Jean,* XVIII, 6) ? S'il n'était pas chair, qui reçut un soufflet sur la joue, et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui guérit et remit à sa place l'oreille que Pierre avait coupée ? S'il n'était pas chair, à la figure de qui a-t-on craché, et s'il n'était pas Dieu, qui donna le Saint-Esprit aux apôtres en soufflant sur eux (*Jean,* XX, 22) ? S'il n'était pas chair, qui est-ce qui était au tribunal de Pilate, et s'il n'était pas Dieu, qui effraya en songe la femme de Pilate (*Matth.,* XXVII, 19) ? S'il n'était pas chair, de qui les valets déchirèrent-ils les habits qu'ils se partagèrent, et s'il n'était pas Dieu, comment le soleil fut-il obscurci à son crucifiement ? S'il n'était pas chair, qui était suspendu à la croix, et s'il n'était pas Dieu, qui ébranla la terre jusque dans ses fondements ? S'il n'était pas chair, de qui les mains et les pieds furent-ils cloués, et s'il n'était pas Dieu, d'où vient que le voile du temple se déchira, que les rochers se fendirent et que les tombeaux s'entr'ouvrirent ?

» S'il n'était pas chair, qui est-ce qui s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? » et s'il n'était pas Dieu, pourquoi disait-il : « Père, pardonnez-leur ? » S'il n'était pas chair, qui était suspendu à la croix au milieu des voleurs,

et s'il n'était pas Dieu, comment pouvait-il dire au bon larron : « Aujourd'hui, vous serez avec moi en paradis ? » S'il n'était pas chair, à qui offrit-on du fiel et du vinaigre, et s'il n'était pas Dieu, quelle voix se fit entendre dans le monde souterrain et l'ébranla ? S'il n'était pas chair, de qui la lance perça-t-elle le côté, au point qu'il en jaillit du sang et de l'eau, et s'il n'était pas Dieu, qui renversa les portes de l'enfer et brisa les chaînes, et qui est-ce qui évoqua les morts emprisonnés ? S'il n'était pas chair, quel est celui que virent les apôtres dans la salle du festin (après la résurrection), et s'il n'était pas Dieu, qui est-ce qui entra, les portes closes (*Jean*, xx, 19)? S'il n'était pas chair, quel est donc celui dans les mains duquel Thomas sentit les plaies des clous, et dans le côté le coup de la lance, et s'il n'était pas Dieu, à qui a-t-il adressé ces paroles : « Mon Seigneur et mon Dieu ? » Et s'il n'était pas chair, qui est-ce qui a mangé près du lac de Tibériade (*Jean*, xxi, 1)? Et s'il n'était pas Dieu qui est-ce qui a commandé que les filets fussent remplis ? Et s'il n'était pas chair, qui est-ce que les apôtres et les anges ont vu monter au ciel (*Act.*, i, 10)? Et s'il n'était pas Dieu, à qui le ciel s'est-il ouvert, qui est-ce que les anges ont adoré en tremblant, et à qui le Père a-t-il dit : « Asseyez-vous à ma droite ? » suivant ce que David dit lui-même : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite » (*Ps.* cix, 1).

» S'il n'était pas Dieu et homme, notre rédemption est vaine, et vaines aussi les paroles des prophètes. Mais les prophètes ont dit la vérité et leurs témoignages sont dignes de créance. Ce qu'ils ont été appelés (à dire), le Saint-Esprit l'a énoncé par leur bouche. Aussi le chaste saint Jean, qui avait reposé au foyer de l'amour, confirmant les paroles du prophète, a dit dans les Evangiles : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » Celui qui est de Dieu, Dieu le Verbe, le Fils unique du Père, consubstantiel au Père, le Verbe éternel, qui est de Celui qui est, engendré avant tous les temps d'une manière ineffable, du Père sans mère, il est né sans père à la fin (des temps) d'une fille des hommes, de la vierge Marie, Dieu, qui s'est fait chair en elle, et est devenu homme, ce qu'il n'était pas auparavant. Mais il est resté

Dieu, comme il était, afin de sauver le monde. Voilà ce qu'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu, le Fils unique du Père et le Fils unique de la Mère.

» Je confesse donc qu'il est Dieu parfait et homme parfait, reconnu en deux natures formant une seule personne, sans séparation, sans mélange ni transformation ; il a pris la chair animée par une âme raisonnable et intelligente et nous est devenu, quant à la nature humaine, semblable en toutes choses, hormis le péché ; terrestre tout ensemble et céleste, temporel et éternel, limité et illimité, hors du temps et soumis au temps, créé et incréé, passible et impassible, Dieu et homme, parfait dans l'un et dans l'autre, un en deux natures. Le Père est une personne, le Fils une personne, le Saint-Esprit une personne. Un Dieu, une puissance, une souveraineté en trois personnes ou hypostases. Voilà comment nous devons glorifier la sainte unité dans la Trinité et la sainte Trinité dans l'unité. N'est-ce pas le Père qui a fait retentir du haut du ciel cette parole : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le? » L'Eglise a reçu cette doctrine ; c'est au nom de cette Trinité sainte qu'elle baptise pour la vie éternelle ; c'est elle qu'elle honore comme sainte, avec les mêmes marques d'honneur, c'est elle qu'elle confesse indivisible et inséparable, c'est elle qu'elle adore sans erreur, qu'elle avoue et qu'elle glorifie. A cette unité en trois personnes, louanges, actions de grâces, honneurs, puissance et gloire : au Père et au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Dans son discours de la fête de Pâques, en l'honneur de la sainte Croix, saint Ephrem commence ainsi : « Toute fête, toute action de Notre Seigneur Jésus-Christ, tourne à notre gloire et à notre salut. Or, la gloire par excellence, c'est la croix, et la fête de toutes les fêtes, c'est le jour où Jésus-Christ s'est offert comme notre agneau pascal, ou plutôt c'est la résurrection de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. Cette solennité est la maîtresse, la reine de toutes les fêtes. Les autres sans doute sont saintes et vénérables aussi ; elles brillent chacune de leur éclat et sont illuminées par la splendeur de la vérité. Celui-là seul les célèbre dignement et avec esprit de foi, qui observe avec soin les commandements de Dieu ; les impurs, ceux qui sont souillés de péchés sont sans fête en ce jour de fête. Une solennité belle et agréable à Dieu,

c'est la pénitence unie aux larmes, c'est la fuite du péché, la connaissance de Dieu, la soif des biens éternels; quand tout cela se rencontre quelque part, le ciel est dans la joie, l'Eglise tressaille et jubile, et convoquant tous les justes : « Réjouissez-vous, leur dit-elle, mon fils était mort et il est ressuscité par la pénitence » (*Luc,* xv, 7, 24). Une belle fête et agréable à Dieu est celle à laquelle Jésus-Christ participe, où l'on observe ses solennités et vénère les divines Ecritures. Jésus-Christ est de nos fêtes quand les hommes sont assemblés en son nom dans la charité, sans inimitié et sans hypocrisie. Jésus-Christ est de nos fêtes là où les pauvres sont soignés, les orphelins consolés, les étrangers hébergés. Jésus-Christ est de nos fêtes là où Dieu est honoré par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels. Ceux qui célèbrent les fêtes de la sorte sont véritablement assemblées en son nom; le Seigneur a promis d'être au milieu d'eux (*Matth.,* xviii, 20). Heureux ceux qui sont assemblés de cette sorte; le Seigneur est avec eux et personne ne pourra leur nuire.

» Ainsi devons-nous célébrer les fêtes du Seigneur, non pas en étalant une vaine pompe, mais d'une manière digne de Dieu; non avec des pensées terrestres, mais avec des sentiments surhumains. Nous n'avons pas besoin d'orner de couronnes nos vestibules, d'instituer des chœurs (de chant et de danse) . . . . . .

. . . . . .

» Aujourd'hui, la croix a triomphé, profondément honorée de toutes les nations et de tous les peuples, de toutes les tribus et de toutes les langues. C'est dans la croix que nous voulons nous glorifier, disant avec saint Paul : « Je ne veux me glorifier en autre chose qu'en la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ » (*Gal.,* vi, 14). Nous porterons donc cette croix vivifiante sur nos portes et sur notre front et sur nos yeux, sur notre bouche et sur notre cœur; nous nous revêtirons de cette invincible armure des chrétiens qui a vaincu la mort, qui est l'espérance et la lumière du monde, qui ouvre le paradis, anéantit les hérésies, affermit la vraie foi, qui est la première sauvegarde des chrétiens, la gloire et le salut de l'Eglise. Chrétiens, nous ne devons pas nous séparer une heure, une minute, de la croix; il faut que nous la portions avec nous en tous lieux. Sans elle, nous ne devons rien entreprendre;

couchés ou debout, que nous travaillions, que nous mangions ou buvions, que nous voyagions sur terre, que nous traversions la mer ou les fleuves, tous nos membres doivent être parés de cette croix vivifiante. Alors, nous ne craindrons ni la flèche qui vole durant le jour, ni les maux qu'on nous prépare dans les ténèbres, ni les attaques du démon du midi (*Ps.* xc, 5, 6). Si vous recourez sans cesse à la croix, ô mon frère, le mal ne viendra point jusqu'à vous et nul fléau ne s'approchera de votre tente (*Ps.* xc, 10); sa vue fait trembler les puissances ennemies et les met en fuite.

» Quelle bouche et quelle langue pourrait dignement célébrer la force invincible des fidèles, l'armure victorieuse de notre grand roi Jésus-Christ? La croix, c'est la résurrection des morts; la croix, c'est l'espérance des chrétiens. La croix est le soutien des infirmes, la consolation des pauvres. La croix est le frein des riches et la ruine des superbes. La croix est l'étendard qui triomphe des esprits mauvais, le maître de la jeunesse. La croix est le gain des négociants, l'espoir de ceux qui n'ont plus d'espoir, le gouvernail de ceux qui naviguent sur mer. La croix est le port de ceux qui sont agités par les tempêtes et la forteresse des assiégés. La croix est le père des orphelins et le conseiller des justes. La croix est la consolation des affligés, la gardienne des petits enfants, le guide des hommes mûrs, la couronne des vieillards. La croix est la lumière de ceux qui sont assis dans les ténèbres. La croix est le plus bel ornement des princes et la philosophie des barbares. La croix est la liberté des esclaves et la sagesse des ignorants. La croix est la prédication des prophètes, la compagne des apôtres, la gloire des martyrs. La croix est la pudeur des vierges et la joie des prêtres. La croix est la colonne de l'Eglise et le soutien de la terre. La croix est l'abolition des idoles et le scandale des Juifs (I *Cor.*, I, 23). La croix est la force des infirmes, le médecin des malades. A sa vue, la mort frémit d'effroi et lâche tous ceux qu'elle tenait en son pouvoir, depuis le premier être créé. C'est armés de la croix que les saints apôtres ont foulé aux pieds toute la puissance du contradicteur, qu'ils ont attiré tous les peuples dans leurs filets et les ont réunis dans son culte. Pourvus de la croix comme d'un bouclier, les martyrs et les soldats du Christ ont foulé aux pieds tous les desseins cruels des tyrans et l'ont

prêchée avec courage. Ceux qui l'ont prise sur eux et l'ont portée, ceux qui ont renoncé à tout ce qui est dans le monde pour le nom de Jésus-Christ, habitent avec joie dans la solitude et sur les montagnes, dans les grottes et dans les cavernes de la terre.

» O immense, ô incomparable bonté des miséricordes de Dieu! Que de bénédictions il a répandues par la croix sur le genre humain! Louanges à son amabilité, et adoration et puissance dans les siècles des siècles! Ainsi soit-il. »

Nous l'avons dit plus haut, « de toutes les inspirations qu'Ephrem empruntait au dogme religieux, la plus puissante, comme la plus assidue, c'était la pensée du jugement dernier, c'était la terreur de ce grand jour anticipée par les fervents scrupules du solitaire, comme elle le serait par la conscience du coupable. Sans cesse il la mêle à ses discours, à ses prières publiques. Une de ses prédications surtout faisait de cette terrible annonce une réalité, une représentation vivante, par le dialogue qui s'établissait entre son auditoire et lui, l'inquiétude des demandes et l'effrayante précision des réponses.

» Ce discours, ou plutôt ce drame, ajoute Villemain, à qui nous empruntons ce préambule, célèbre dans toute la chrétienté d'Orient, était, au treizième siècle, cité avec admiration par Vincent de Beauvais, et ne fut pas sans doute ignoré de Dante. On ne pourrait le renouveler sans l'affaiblir, et le pathétique en était inséparable de cette naïveté d'étonnement et d'effroi qui entourait l'orateur. Remontez bien au-delà de notre temps et du moyen âge; soyez par l'imagination dans une de ces villes d'Asie encore toutes décorées des monuments de l'art grec, et récemment attirées du paganisme à la loi chrétienne. C'est là que l'orateur ascétique, pâle de veilles et de jeûnes, pauvre de cette pauvreté qui garde une grande puissance de charité, monte en chaire et commence à décrire la comparution égale de toutes les âmes devant leur Juge suprême; puis il s'arrête épouvanté, et, du milieu de son auditoire, cette question s'élève : « Dis-nous, maître, que vont entendre et souffrir toutes ces âmes assemblées? — Hélas! répond-il, mes frères très-aimés du Christ, je voulais aussi vous raconter ce qui doit suivre; mais, frappé d'effroi, je ne le puis, la voix me manque et les pleurs échappent de mes yeux, car ce récit est terrible. — Dis, nous t'en prions, au nom de Dieu et

pour notre bien. — Alors, amis du Christ, est vérifié le cachet du christianisme que chacun a reçu dans l'Eglise, la profession de foi qu'il a faite et l'engagement qu'il a pris dans le baptême, et il sera demandé à chacun s'il a gardé sa foi inviolable, sans mélange d'aucune autre secte, son cachet intact et sa robe sans souillure. — Tous seront-ils interrogés, et les petits et les grands ? — Oui, tous ceux qui ont engagé leur nom à l'Eglise, et chacun selon le degré de sa force ; car les forts seront fortement éprouvés, comme dit l'Ecriture, parce qu'il est beaucoup demandé à celui auquel il a été beaucoup donné, et qu'il est mesuré à chacun selon la mesure dont chacun s'est servi. Au reste, grands et petits, nous avons contracté le même engagement ; nous avons été marqués du même sceau précieux ; nous avons également renoncé à Satan, et chacun de nous s'est pareillement associé au Christ. — Nous t'en prions, ô maître, apprends-nous toute la force du renoncement que nous avons fait. — Le renoncement que chacun de nous a fait sur les fonts du baptême est simple dans l'expression, mais grand dans la pensée, et trois fois heureux qui peut y rester fidèle ! En quelques paroles, nous renonçons à tout ce qui est mal devant Dieu, non pas à une chose, à deux, à dix : au mal tout entier, à tout ce que Dieu déteste. Nous disons : Je renonce à Satan et à ses œuvres. Quelles œuvres ? à savoir, la corruption, l'adultère, la débauche, le mensonge, le vol, l'envie, le poison, la divination, les enchantements, la violence, la colère, le blasphème, la jalousie, la haine. Oui, je renonce à l'ivresse, à la paresse, à l'orgueil, à la mollesse ; je renonce à la raillerie, aux sons voluptueux de la cithare, aux chants diaboliques de la tragédie, aux séductions contre nature, aux augures, à la consultation du mauvais esprit avec les caractères inscrits sur des lames d'argent ; je renonce à l'avarice, à l'inimitié, à la cupidité. »

Et il continue d'énumérer l'effrayante série des vices et des erreurs de la société moitié grecque, moitié barbare, moitié chrétienne, moitié païenne, de son pays et de son temps.

Puis reprenant son dialogue : « Mais comment sera-t-on interrogé ? se fait-il dire par ses disciples. — Les pasteurs des âmes, les évêques, les princes seront interrogés sur eux-mêmes et sur leurs troupeaux ; et on recherchera sur chacun le dépôt spirituel que le Pasteur suprême lui aura commis. Si, par la

négligence de l'évêque ou du prince, une brebis s'est perdue, son sang lui sera redemandé, comme s'il l'avait versé lui-même de sa main. Les prêtres répondront pour le peuple de l'Eglise qui leur a été confiée ; les diacres et le reste des fidèles seront comptables pour leurs familles, pour leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs, leurs servantes, qu'ils ont dû nourrir dans la crainte et dans la pensée du Seigneur, comme le veut l'Apôtre. Ensuite les rois et les princes, les riches et les pauvres, les petits et les grands seront interrogés sur leurs propres actions, car il est écrit : « Il faudra tous nous manifester devant le tribunal du Christ, et dire ce que nous avons fait de bien et de mal. » Et il est encore écrit ailleurs : « On ne retire personne de mes mains. » — Nous te prions de nous dire encore ce qui doit suivre. — Je le dirai dans l'angoisse de mon cœur, car vous ne pourrez pas l'entendre. Arrêtons-nous, je vous en prie, enfants amis du Christ. — Ces choses qui doivent suivre sont-elles donc plus formidables que celles que nous avons entendues? — Plus formidables cent fois et plus lamentables, dignes de tous les pleurs et de tous les sanglots, et si je les énonce, un tremblement saisira mes auditeurs. — Raconte-les, ô maître, si tu le peux, afin qu'après t'avoir écouté, nous ayons plus d'ardeur à la pénitence. — Je le dirai avec larmes ; on ne le peut dire autrement, car ce sont les dernières misères. Mais l'Apôtre nous ayant donné le mandat d'en instruire les hommes fidèles, et vous étant fidèles, je dois vous montrer ces choses, et vous les enseignerez à d'autres. Si mon cœur se brise dans ce récit, secourez-moi de votre compassion, mes frères bien-aimés.

» Alors, dis-je, lorsque tous auront été bien examinés et leurs œuvres mises à jour devant les anges et les hommes, que toute puissance et toute force humaine aura disparu et que tout genou sera courbé devant Dieu, comme l'a dit l'Ecriture, il séparera les uns des autres, comme le pasteur sépare les brebis des chevreaux ; ceux qui auront porté de bons fruits et brillé par de bonnes œuvres seront séparés des inutiles et des coupables ; on verra resplendir ceux qui auront gardé les commandements du Seigneur, les miséricordieux, les amis des pauvres et des orphelins, les hospitaliers, ceux qui ont soulagé les souffrants et les mourants. Ceux qui pleurent maintenant, comme dit le Seigneur, qui sont pauvres parce

qu'ils ont placé leurs richesses dans le ciel, qui remettent les offenses à leurs frères, qui gardent pur et inviolable le sceau de la foi, il les placera à sa droite; mais ceux qui furent inutiles à tout bien, qui ont irrité le bon Pasteur, qui n'ont pas entendu sa voix, les orgueilleux, les déréglés, les insolents, qui ont perdu ce temps favorable à la pénitence, ceux qui ont passé toute leur vie dans la débauche, l'ivresse et la dureté de cœur, comme ce riche qui ne fut jamais touché de pitié pour Lazare, il les rejettera à sa gauche, et ils resteront là condamnés comme n'ayant pas eu de miséricorde et d'entrailles, sans fruit de pénitence et sans huile dans leur lampe; mais ceux qui ont acheté l'huile du pauvre et en ont rempli leur vase, resteront à sa droite, éclairés de sa gloire, heureux et portant la lumière dans leurs mains, et ils entendront cette voix céleste et miséricordieuse : « Venez, les bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous est réservé depuis la création du monde. »

Et il continue par les paroles de l'Apôtre contre les maudits, et sur le supplice éternel qui les attend. « Mais quoi? lui dit encore son auditoire, tous iront-ils aux mêmes supplices, et n'y a-t-il point de peines différentes? » C'est là que le génie compatissant du prêtre syrien paraît tout entier. Il a présentes les menaces de l'Ecriture; il les répète avec componction et gémissement.

« Il y a différentes peines : des ténèbres extérieures, un feu infernal, où sont des grincements de dents et où le ver ne meurt point (*Matth.*, VIII, 12; *Matth.*, IX, 44), un étang de feu et le Tartare (*Apoc.*, XIX, 20; *I Pierre*, II, 4) ; un enfer où sont précipités les pécheurs, car l'Ecriture dit : « Chacun est lié par les chaînes de ses péchés ; l'un recevra plusieurs coups, l'autre moins » (*Prov.*, V, 22; *Luc*, XII, 47, 48). Nul pécheur ne doit donc vivre dans l'insouciance, comme aussi personne ne doit désespérer, car « nous avons pour avocat auprès du Père Jésus-Christ, le Dieu juste, qui est la victime de propitiation pour nos péchés » (*I Jean.*, II, 1, 2). Je tremble pour ceux à qui il sera dit : « Eloignez-vous de moi, maudits; éloignez-vous de moi, malfaiteurs, allez au feu éternel; jetez-les dans les ténèbres extérieures. »

» Quand je parle de cette séparation douloureuse qui aura lieu au dernier jugement, pleurez avec moi, vous qui avez

des larmes et de la componction. Alors, les évêques, les prêtres et les diacres seront séparés ; alors les rois seront divisés et pleureront comme des esclaves que l'on chasse. Alors les fils seront séparés des pères et les amis des amis ; alors l'épouse sera séparée avec douleur de l'époux pour n'avoir pas gardé la pureté du lit nuptial ; alors seront rejetés aussi ceux qui, vierges de corps, ont été durs de cœur et sans entrailles.

» Après cette séparation, ceux qui seront punis et sans espérance se lamenteront et s'écrieront avec des larmes amères : « Que de temps nous avons perdu dans l'indifférence ! Oh ! que nous nous sommes laissé tromper ! Oh ! comme nous nous moquions quand nous entendions lire la sainte Ecriture. C'est Dieu lui-même qui nous y parlait, et nous n'y avons pas fait attention, et maintenant, malheureux que nous sommes, il n'y a plus pour nous de délivrance. Que pouvons-nous dire encore, sinon : Adieu, vous tous qui êtes justes? adieu, apôtres, prophètes et martyrs ; adieu, chœur des patriarches ; adieu, chœur des ordres religieux ! adieu, croix précieuse et vivifiante ! Adieu, Mère du premier-né, paradis de délices, adieu ! Et vous, Vierge et Mère de Dieu, Mère de Dieu ami des hommes, adieu ! Adieu aussi, pères et mères, fils et filles. Plus jamais nous ne reverrons aucun de vous qui avez prié en vain pour le salut de nos âmes.

» Le roi David, considérant ce jugement terrible et ce Juge inexorable, arrosait chaque nuit sa couche de ses larmes, et disait à Dieu : « Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre serviteur, car quand vous exercerez votre justice, nul ne pourra subsister devant vous. »

» Je le répète donc encore une fois : Ne soyons pas lâches, ô pécheurs, mais ne craignons pas davantage ; ne cessons jour et nuit d'invoquer le Seigneur avec larmes, car il est miséricordieux et sa bonté subsiste à jamais. »

Ce qui reste des œuvres de saint Ephrem a été édité par P. Benedictus, S. J., et Assemani, Rome, 1732, in-fol., 6 vol., dont trois en syriaque et en latin (t. I et II, *Exegetica*), et trois en grec et en latin. L'édition *Oper. congr. Mechit.*, Venet., 1836, 4 vol., contient de plus une explication des Evangiles en une traduction arménienne, et le *Comment. sur les Epîtres de saint Paul* (excepté la lettre de Philémon). Cf. Tillem., t. VIII, Ceillier, t. VIII ; 2e éd., t. VI ; Rœdiger, dans *Real-Encycl.* de Herzog, t. IV.

§ 49. **Saint Cyrille**, évêque de Jérusalem (mort en 386).

Dissertat. Cyrillian., de Touttée, dans Migne, sér. gr., t. XXXIII.

Cyrille naquit vraisemblablement vers 315 (on ne sait où), et fut élevé à Jérusalem. Il paraît avoir passé sa jeunesse dans la vie religieuse. En 334 ou 335, il fut promu au diaconat par Macaire, évêque de Jérusalem, et en 345, au sacerdoce par Maxime, successeur de Macaire. Il fut chargé de l'enseignement des catéchumènes et de la prédication. En 351, il succéda à Macaire, grâce surtout à l'influence des ariens Acace et Patrophile; de là les tracasseries et les ennuis qui traversèrent son épiscopat. Il ne tarda pas à avoir de violents démêlés avec son métropolitain, Acace de Césarée, arien opiniâtre, sur la prééminence que le concile de Nicée avait accordée à l'Eglise de Jérusalem. Acace était d'autant moins disposé à respecter ce titre d'honneur qu'il était un des adversaires de ce concile. Il fit tant que Cyrille fut déposé par un concile (358) et chassé de Jérusalem. Rétabli par le concile de Séleucie (359), Acace parvint à le chasser une seconde fois (360).

Réintégré en 362 par Julien avec les autres évêques exilés, il anéantit par ses prières les tentatives de l'empereur pour rétablir le temple de Jérusalem. Acace revint à la foi orthodoxe en 363, au concile d'Antioche, et mourut en 366. Quoique débarrassé de cet ennemi, Cyrille n'en fut pas moins exilé derechef en 367, par l'empereur Valens, et eut beaucoup à souffrir des ariens. Il ne rentra à Jérusalem qu'après la mort de Valens (378). Il rétablit l'ordre et la paix dans son Eglise, réconcilia une foule d'hérétiques et de schismatiques. Il assista au deuxième concile œcuménique de Constantinople, où il fit reconnaître la prééminence de son Eglise sur celle de Césarée, expliqua son orthodoxie et la régularité de son ordination faite par Acace; il y fut loué pour la fermeté de sa conduite. Saint Jérôme[1] rendait hommage à l'état florissant de l'Eglise de Jérusalem, bien que, des trente-cinq années de son épiscopat, il en eût passé seize en exil. Cyrille mourut le 17 mars 386.

1. Son principal ouvrage sont les *Catéchèses*, mentionnées déjà par saint Jérôme[2]. Ce sont des instructions sur l'ensemble

[1] *Epist.* IV *ad monachum lapsum.* — [2] *Catal.*, CXII.

des vertus chrétiennes, faites à Jérusalem par saint Cyrille avant son épiscopat[1]. Les catéchumènes étaient partagés en deux classes : les *écoutants,* qui assistaient à l'office jusqu'à l'offertoire et étaient instruits par un catéchiste; les *compétents,* qui devaient être baptisés à Pâques ou à la Pentecôte. Entre les catéchèses de Cyrille, précédées d'une introduction *(procatéchèse),* les dix-huit premières, données pendant le carême aux *compétents,* embrassent toute la doctrine chrétienne; les cinq dernières ont été adressées aux néophytes pendant la semaine de Pâques, et traitent du baptême, de la confirmation, de l'Eucharistie et de la liturgie, que la discipline de l'arcane ne permettait pas d'expliquer auparavant : « Depuis longtemps, dit-il, je désirais vous entretenir de ces mystères spirituels et célestes, et vous préparer un festin de doctrines plus parfaites : mais j'ai cru devoir attendre jusqu'à ce moment[2]. » Ces *catéchèses,* qui portent le nom spécial de mystagogiques, forment un tout avec les dix-huit autres. Les doutes élevés par les protestants contre leur authencité ne sont inspirés que par un intérêt dogmatique. Moins fondées encore sont les objections contre l'ensemble de l'œuvre.

2. Nous devons encore à saint Cyrille quelques écrits moins étendus, mais d'un prix inestimable : 1. une *Homélie sur saint Jean,* v, 2-16, commençant par ces mots : « En quelque lieu que Jésus-Christ paraisse, là est le salut; » 2. une *Lettre à Constantin* sur une croix lumineuse qu'on vit au ciel, à Jérusalem, le jour où il prit possession du siége épiscopal; il la termine en invitant l'empereur à « glorifier la sainte, consubstantielle (?) Trinité de notre vrai Dieu; » 3. un abrégé de la liturgie de saint Jacques[3]; 4. l'homélie sur la circoncision du Seigneur est apocryphe[4].

Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem.

La doctrine des catéchèses est naturellement d'une haute importance; on y désirerait seulement plus de précision sur la sainte Trinité. Cependant nous ne le classerons point, avec saint Jérôme, Rufin, Socrate, Sozomène, parmi les ariens; il

[1] Suivant Touttée, elles commencèrent en 347. — [2] *Catéch.* XIX. — [3] Voir l'avertissement et la catéchèse XXIII dans l'éd. des Bénédictins. — [4] *Luc,* II, 22.

était plutôt, au dire de saint Athanase [1], du parti qui adhérait à la doctrine de Nicée, mais qui réprouvait le terme d'ὁμοούσιος, parce qu'il servait de manteau au sabellianisme [2]. Il donna lieu à ce soupçon au commencement de son épiscopat, en n'entrant pas franchement dans le parti des orthodoxes.

Les catéchèses sont le plus ancien et le plus vaste ouvrage en ce genre que nous ayons de l'antiquité; il importe donc de les résumer brièvement, pour qu'on en connaisse le fond et qu'on puisse apprécier la méthode catéchétique usitée à cette époque.

La procatéchèse et la 1re catéchèse indiquent aux catéchumènes la manière de se comporter pendant les instructions : « C'est le temps de confesser les fautes que vous avez commises en paroles ou en actions, le jour ou la nuit. La 2e roule sur le péché et la pénitence ; la 3e sur la nécessité du baptême pour obtenir la rémission des péchés; la 4e explique les articles de la foi dans l'ordre du Symbole ; la 5e traite de l'excellence, des effets et de la nécessité de la foi : elle sert de transition à la partie du Symbole relative aux catéchumènes. La terminologie de ce Symbole tient le milieu entre le Symbole des apôtres et celui de Nicée.

Les autres catéchèses ont pour objet les articles particuliers ; la 6e, l'unité de Dieu; la 7e, la paternité et la filiation divines; la 8e, la providence ; la 9e, la création ; la 10e, Jésus-Christ et sa dignité ; la 11e, la divinité du Verbe et sa génération éternelle; la 12e, l'incarnation ; la 13e, la mort et la passion du Christ; la 14e, sa résurrection ; la 15e, son second avènement; la 16e, le Saint-Esprit, son excellence, ses opérations dans l'Ancien Testament; la 17e, ses opérations dans le Nouveau Testament; la 18e, la résurrection de la chair. Là se terminait la préparation des catéchumènes au baptême. Ils récitaient ensuite le Symbole. Cyrille y joignit une courte instruction sur les articles 10 et 12, sur l'Eglise et la vie éternelle.

Partout le catéchiste se met au point de vue de ses auditeurs, placés entre le paganisme et le christianisme. L'apologie se mêle constamment à l'exposition dogmatique de la

[1] *De syn.*, c. XII. — [2] Cf. Touttée, *Dissertat.* III, c. I-III. Il n'emploie qu'une fois le mot d'ὁμοούσιος, et encore dans un passage suspect, *Ep. ad Const.*, c. VIII. Cf. Touttée, *in hunc loc.*

doctrine, qu'il présente sous forme d'homélie et qu'il aime à relever par des récits bibliques.

Les catéchèses mystagogiques initient à l'intelligence du baptême, de la confirmation et de l'Eucharistie, y compris les cérémonies qui les accompagnent [1].

1. Saint Cyrille a sur le péché originel une grande variété d'expressions, comme lorsqu'il dit : « l'homme pécheur, notre race perdue [2], » etc.

2. Il distingue deux sortes de foi, la foi proprement dite et la foi qui se révèle par des miracles [3]. « La première, la foi dogmatique, consiste dans l'assentiment de l'esprit à une vérité, et contribue au profit de l'âme. » « Conservez, dit-il aux catéchumènes, la foi que vous avez reçue de l'Eglise et qui est attestée par l'Ecriture sainte. Mais parce que tous ne peuvent lire l'Ecriture, les uns à cause de leur ignorance, les autres à cause de leurs travaux, nous avons résumé en peu de paroles tout ce qu'on est obligé de croire, afin que nulle âme ne périsse par ignorance. Que cette foi soit votre viatique pendant toute votre vie; n'en acceptez jamais d'autre, dussions-nous la changer nous-même, et enseigner le contraire de ce que nous enseignons maintenant [4]. »

3. L'Eglise est appelée catholique parce qu'elle est répandue par toute la terre, parce qu'elle enseigne universellement et sans erreur tout ce que les hommes doivent savoir, dans les choses visibles et invisibles, terrestres et célestes; parce qu'elle soumet au vrai culte tout le genre humain, princes et sujets, savants et ignorants; parce qu'elle guérit universellement tous les péchés, soit du corps, soit de l'esprit, et possède universellement toutes les vertus [5]. Il explique ensuite le mot d'Eglise, et avertit ses auditeurs de ne point participer aux réunions religieuses des hérétiques. « Ces mots du Symbole : *Et la sainte Eglise catholique,* ont pour but de vous faire éviter leurs conventicules impurs et de vous retenir toujours attachés à l'Eglise catholique, dans laquelle vous avez été régénérés [6]. »

4. Dans la 4e catéchèse [7], il cite le canon de l'Eglise de Jéru-

[1] Sacrements, en grec, μυστήρια, de là sans doute le nom de *mystagogies* donné à ces *Catéchèses*. Voy. *Catéch.* XX, c. II. — [2] *Catéch.*, XIII, 15; *ibid.*, 8. — [3] *I Cor.*, XII, 8; *Catéch.*, V, X, XI. — [4] *Ibid.*, c. XII — [5] *Catéch.*, XVIII, XXIII. — [6] *Ibid.*, XXIV. — [7] C. XXXV, XXXVI.

salem, et il ajoute : « Apprenez aussi de l'Eglise quels sont les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et ne lisez aucun de ceux qui sont apocryphes. »

5. Sur la personne de Jésus-Christ, il enseigne clairement les deux natures : « Le Christ était *double,* homme en tant que visible, Dieu en tant qu'invisible [1]. Il n'a pas été crucifié pour ses propres péchés, mais afin de nous délivrer des nôtres [2]. Il a vraiment souffert pour tous les hommes [3]. Il est descendu dans les enfers pour y délivrer les justes [4]. »

6. Bien que l'auteur insiste vivement sur la liberté de l'homme, c'est à tort que quelques-uns l'ont accusé de semi-pélagianisme : « L'âme, dit-il, a son libre arbitre; le démon peut bien la tenter, mais de la forcer contre son propre gré, il n'en a pas le pouvoir [5]. »

7. Dans les sacrements, il explique surtout les cérémonies du baptême [6]. Au sujet de la confirmation, qu'il appelle la grâce du Christ et du Saint-Esprit, il mentionne, outre l'onction principale du front, une autre onction sur le nez, les oreilles et la poitrine : « Pendant qu'on oint le corps de cette huile visible, l'âme est sanctifiée par l'Esprit saint et vivifiant [7]. »

Voici comment il s'exprime sur l'Eucharistie [8] : « Comme le pain et le vin de l'Eucharistie, avant l'invocation de l'adorable Trinité, sont du pain et du vin communs, mais qu'après cette invocation le pain devient le corps du Christ, et le vin le sang du Christ [9], » etc. Rien de plus complet de plus solide que ce

[1] IV, IX. — [2] IV, X. — [3] XIII, IV. — [4] IV, XI. — [5] IV, XXI. Cf. Touttée, *Dissert.* III, c. VII. — [6] *Cat.,* XIX et XX. — [7] XXI, III.

[8] Ces témoignages si précis en faveur de la doctrine catholique sur l'Eucharistie faisaient dire à Bellarmin : *De sacramento Eucharistiæ tam proprie et perspicue loquitur ut non magis aperte loqui potuerit si vixisset nostris temporibus. Quocirca nihil habeant hæretici quod ex illo nobis objiciant, nos vero multa et firmissima testimonia contra illos habemus* (Disp. de controv. christ. fidei, lib. II, c. XIII). Que si, malgré cela et contrairement au sens du contexte, les protestants ont essayé d'interpréter selon la doctrine de Zwingle ces paroles de la dernière partie : « Son corps nous est donné sous la figure du pain, et son sang sous la figure du vin; » s'ils entendent que ces mots pain et vin désignent de purs signes, que la présence de Jésus-Christ n'est que symbolique, ils ne sont pas de bonne foi. Ces paroles, évidemment, ne peuvent avoir d'autre sens que celui-ci : Sous la forme du pain et du vin, c'est-à-dire dans ce qui paraît au dehors comme du pain et du vin, c'est le corps et le sang de Jésus-Christ qui nous sont offerts. Voy. le *Catholique,* t. I, 1872.

[9] *Cat.,* XIX, c. VII.

qu'il dit de la transsubstantiation dans la 22e *catéchèse* : « Puisque le Seigneur a parlé lui-même et a dit du pain : *Ceci est mon corps,* qui oserait encore douter? Et puisqu'il a assuré et dit lui-même : *Ceci est mon sang,* qui jamais en doutera, disant que ce n'est pas son sang? — Ne les considérez donc pas comme un pain et un vin communs; car c'est le corps et le sang de Jésus-Christ, selon l'assurance du Seigneur : que si les sens ne vous en persuadent pas, la foi vous en rendra certain. Ne jugez pas la chose par le goût; mais, assuré par la foi, tenez pour certain que vous avez reçu le corps et le sang de Jésus-Christ. — Autrefois, à Cana en Galilée, il changea l'eau en vin, et nous ne croirions pas qu'il a changé le vin en sang? » La 23e *catéchèse* est une explication complète de l'Eucharistie comme sacrifice, et de la communion. L'auteur y énumère les principales parties de la liturgie de Jérusalem, c'est-à-dire de la messe des fidèles (les catéchumènes connaissaient depuis longtemps les parties précédentes, la messe des catéchumènes) : lavement des mains, baiser de paix, *sursum corda,* préface, consécration, mémoire des vivants et des morts, *Pater,* préparation à la communion *(sancta sanctis),* communion, actions de grâces. Voici le passage relatif à la consécration : « Sanctifiés par ces cantiques spirituels, nous prions le Dieu de bonté d'envoyer le Saint-Esprit sur les dons offerts, afin qu'il fasse du pain le corps de Jésus-Christ, et du vin son sang; car tout ce que touche le Saint-Esprit est sanctifié et transmuté. » Après avoir parlé de la mémoire des vivants et des morts, il ajoute : « Nous offrons aussi à Dieu, de la même manière, des prières pour les défunts, quoique pécheurs nous-mêmes; au lieu de tresser des couronnes (comme les païens), nous offrons le Christ immolé pour nos péchés, afin que Celui qui est si bon et si miséricordieux leur devienne favorable aussi bien qu'à nous. » On recevait le corps du Seigneur dans le creux de la main droite, que l'on soulevait de la main gauche; puis on recevait le calice : « Quand vous approchez pour communier, il ne faut pas venir les mains étendues ni les doigts ouverts; mais, soutenant de la main gauche comme d'un trône votre main droite, où doit reposer un si grand Roi, vous recevrez le corps de Jésus-Christ dans le creux de cette main en disant : *Amen.* »

Editions des œuvres de saint Cyrille, par Prévot, Paris, 1608; la meilleure, par Touttée, continuée par Maran, Par., 1720; réimprimée à Venise, 1763; ed. Reischl et Rupp, Monach., 1848, 2 vol. in-8°; Migne, série grecque, t. XXXIII. Cf. Tillem., t. VIII; Dupin, t. II; Ceillier, t. VI; 2e éd., t. V; Plitt, *De Cyril. Hieros. orationibus quæ exstant catech.*, Heidelb., 1855.

§ 50. **L'Ecole syrienne d'Antioche. — Diodore, évêque de Tarse** (mort vers 390); — **Théodore, évêque de Mopsueste** (mort en 428); — **Polychronius.**

Cf. Hornung, *Schola antiochena*, Neostad., 1864; Hergenrœther, *l'Ecole d'Antioche et son importance sur le terrain de l'exégèse*, Wurzb., 1866; Kihn, même titre; Ingolst., 1866; Reusch, *Theol. lit.-blatt.*, 1867, n. 13; Specht, *Théodore de Mopsueste et Théodoret de Cyr*, Munich, 1871.

L'école que les prêtres Dorothée (vers 290) et Lucien avaient fondée à Antioche, là même où dès le deuxième siècle l'évêque Théophile avait rendu à l'Eglise et à la science de signalés services, forma dans sa première période des hommes tels qu'Eusèbe de Nicomédie, Eusèbe d'Émèse, en Phénicie, Théodore d'Héraclée, dans la Thrace, dont la plupart inclinèrent vers l'arianisme; mais elle eut aussi de vaillants défenseurs de l'orthodoxie dans Eustathe et Mélèce d'Antioche, et dans Cyrille de Jérusalem. Ses principaux représentants furent Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, qui rappellent Clément et Origène à Alexandrie. Théodore fut du reste formé par Diodore. Polychronius, frère de Théodore, devint si célèbre que l'évêque Théodoret l'avait surnommé *le Grand* et le traitait de Thaumaturge, *Hist. eccl.*, V, XXXIX, et *Hist. rel.*, ch. XXIV. Ce furent eux proprement qui assurèrent la célébrité de cette école, et lui imprimèrent une direction contraire à celle d'Alexandrie. Ces deux écoles différaient principalement sur l'inspiration et l'explication de la Bible, sur l'emploi de la philosophie dans la théologie : les Alexandrins montraient une grande prédilection pour Platon, tandis que les Antiochiens ou évitaient complètement l'emploi de la philosophie dans les matières théologiques, ou favorisaient davantage la philosophie d'Aristote, qui offre quelque chose de plus positif. Elles différaient enfin sur le choix des termes servant à exprimer les rapports de la nature divine et de la nature humaine dans le Christ : les Alexandrins unissaient

étroitement les deux natures, tandis que les Antiochiens les séparaient avec trop de rigueur.

Né au quatrième siècle d'une famille notable d'Antioche, Diodore reçut à Athènes et à Antioche une excellente instruction scientifique et théologique. A Antioche, il lut les ouvrages et assista aux leçons du célèbre Eusèbe d'Emèse [1]. Il montra tant d'ardeur pour l'ascétisme, que les plus grandes austérités ne répondaient point à son idéal de perfection, et qu'au dire de saint Chrysostome [2], son corps décharné n'offrait plus qu'une ombre de la forme humaine, ce que l'impie Julien considérait comme un châtiment des dieux de l'Olympe.

A ces goûts scientifiques et ascétiques, Diodore joignit comme prêtre un zèle infatigable et une intrépidité à toute épreuve contre tous les ennemis de la foi qui agitaient Antioche et qui, par des moyens divers, tendaient à un but commun. Habile à distribuer l'enseignement, il compta parmi ses plus illustres disciples Théodore de Mopsueste et saint Chrysostome.

Dans le schisme mélécien, provoqué par la déposition de Mélèce, évêque d'Antioche, Diodore resta fidèlement attaché à ce pontife, dont il partagea quelque temps la persécution, les dangers et la fuite. Nommé évêque de Tarse par Mélèce, revenu de l'exil, il assista au deuxième concile œcuménique de Constantinople (381), qui l'institua métropolitain de la Cilicie, tandis qu'en cette même année un décret impérial lui décernait le titre de « boulevard de l'orthodoxie de Nicée. » « Martyr vivant, » comme l'appelait saint Chrysostome, il mourut vers 394. Son renom d'orthodoxie souffrit plus tard de la querelle nestorienne, car on crut découvrir dans ses écrits les traits principaux de cette hérésie.

Ouvrages de Diodore.

De ces ouvrages, au nombre de plus de soixante, énumérés par Suidas [3], par le métropolitain nestorien Ebed-Jesu [4] et par Fabricius [5], il ne reste que de faibles débris.

1. Ses écrits apologétiques, polémiques et dogmatiques sont dirigés contre les païens, les juifs, les manichéens, les ariens,

[1] Hier., *Catal.*, CIX. — [2] *Orat. in Diod.* — [3] Cf. Ed. Bernardy, t. I. — [4] *Bibl. orient.*, t. III, p. 1377. — [5] Fabric., *Bibl. græc.*, ed. Harless, t. XIX.

Photin, Sabellius, Marcellus, les apollinaristes, etc. Dans ce nombre, les fragments de ses deux principaux ouvrages : *Contre les synousiastes*[1], et sur *le Saint-Esprit*[2], sont surtout remarquables en ce que, dans la lutte contre Apollinaire, le rapport des deux natures en Jésus-Christ est présenté dans le sens du nestorianisme, qui devait éclater plus tard.

Dans le traité *du Destin,* qui n'existe plus, l'auteur avait établi la preuve cosmologique de l'existence de Dieu; dans le Περὶ οἰκονομίας[3], il s'élève contre l'éternité des peines de l'enfer; « la punition, dit-il, devant être surmontée par la grandeur de la miséricorde divine. » Du reste, on n'est pas sûr que l'ouvrage d'où ce passage est tiré soit authentique.

2. Dans ses commentaires sur la plupart des livres de l'Ecriture, il combat la méthode allégorique d'Alexandrie, et défend la méthode grammatico-historique, dont il a posé les bases dans le traité annexé au commentaire des Proverbes; mais il tient trop peu de compte de l'élément surnaturel et prophétique. Les vingt-trois fragments exégétiques sur l'Exode, publiés récemment par dom Pitra[4], sont d'une authenticité douteuse et insignifiants quant au fond.

Théodore de Mopsueste naquit aussi à Antioche vers 350, d'une famille distinguée. Il y assista aux leçons du sophiste Libanius et du philosophe Andragathius. En théologie, où il eut pour condisciple saint Chrysostome, il fut formé par Diodore, l'évêque Flavien et Cartérius. Saint Chrysostome le détermina à entrer dans le sacerdoce.

Par l'éclat de ses leçons, Théodore devint le principal représentant de l'école d'Antioche, dont la réputation croissante attira des élèves remarquables, tels que Jean, qui fut évêque d'Antioche, Théodoret et peut-être aussi Nestorius. L'Eglise de Syrie lui a donné le titre honorifique d'*Interprète par excellence.* Vers 392, il se rendit auprès de son maître Diodore, évêque de Tarse, et fut nommé ensuite évêque de Mopsueste. Il assista comme tel à un synode tenu à Constantinople (394) à propos de l'évêché de Bostra.

[1] Dans Marius Mercator, ed. Baluze, p. 349, et Leont. Byzantinus, *Contr. Nest. et Eutych.*, I, III; Migne, sér. gr., t. LXXXVI. — [2] Photius, *cod.* 102. — [3] Assemani, *Bibl.*, t. III. — [4] *Spicil. Solesm.*, t. I.

La position équivoque[1] qu'il prit dans la querelle de Pélage, et qu'il accentua davantage dans la dispute nestorienne, analogue à celle-là, a tellement nui à sa gloire, qu'il fut condamné, quoique mort en 428, par le cinquième concile œcuménique (553), ainsi que Théodoret, évêque de Cyr, et Ibas d'Edesse, dans l'affaire des Trois-Chapitres.

Ouvrages de Théodore de Mopsueste.

Il ne s'est conservé qu'un petit nombre de ses nombreux écrits.

1. En dogme, il a composé quinze livres *Sur l'Incarnation* (contre les ariens et les apollinaristes); vingt-cinq livres contre l'ultra-arien Eunome, où il défend les traités que saint Basile avait écrits contre lui ; quatre livres *Contre Apollinaire,* dont il combattit les erreurs sur les rapports des deux natures en Jésus-Christ, pour tomber lui-même dans l'extrême opposé, en séparant complètement les deux natures et en n'admettant qu'une union morale et extérieure. — Dans tous ses écrits, Théodore exhale sa mauvaise humeur contre la philosophie, surtout contre la philosophie platonicienne.

2. Plus nombreux sont ses travaux d'exégèse sur la plupart des livres de l'Ecriture. Ennemi déclaré du procédé allégorique des Alexandrins, il écrivit, dit-on, contre Origène, pour établir sa méthode grammatico-historique, un traité intitulé : *De allegoria et historia,* où il poussa ses principes rationalistes jusqu'à nier que les anciennes prophéties s'appliquassent à Jésus-Christ. Photius, tout en vantant ses connaissances bibliques et la fécondité de ses pensées, lui reproche d'être trop diffus, d'avoir un style embarrassé et obscur.

On en voit des preuves dans ce qu'il dit des fins dernières : pour lui, le monde à venir n'est pas seulement le souvenir, la restauration de l'état actuel, mais encore sa plénitude et son couronnement. Il croyait que, dans sa condition primitive, l'homme était naturellement sujet à la mort, condition imparfaite d'où il ne sortirait qu'après avoir atteint sa plénitude.

Entre tous ses écrits nous n'avons de complet que le *Commentaire sur*

[1] Wœrter, *le Pélagianisme,* etc. Frib., 1866.

les douze petits prophètes, édité partiellement et pour la première fois d'après un manuscrit de Vienne, par Weynern, Berol., 1837 ; complet, par A. Maï (*Nov. collect.*, t. VI, et *Nov. Bibl.*, t. VII); les *Fragments sur le Nouv. Test.*, par Fritzsch, Turici, 1847; voir dans Migne des extraits des ouvrages dogmatiques, sér. gr., t. LXVI ; Pitra, *Spicileg. Solesm.*, t. I; cf. Tillem., t. XII; Ceillier, t. VIII, et Mœller dans *Real-Encycl.*, de Herzog, t. XV.

Polychronius, frère de Théodore, reçut son éducation scientifique et ascétique au couvent de Zébinas, près de Cyr, en Syrie. Il avait les qualités de son frère sans partager ses défauts. Il mourut vers 431. On suppose qu'il écrivit des commentaires sur tout l'Ancien Testament. Angélo Maï a édité des fragments du commentaire sur Daniel et Ezéchiel ; il y vante, outre son érudition profonde, sa solide piété et de grandes connaissances en histoire, principalement sur la Syrie[1].

LES TROIS AMIS SAINT BASILE, SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE ET SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE.

Ce qu'avaient fait saint Athanase pour la doctrine et saint Antoine pour la vie religieuse fut maintenu et développé dans l'Eglise orientale par les trois Cappadociens Basile, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse, qui ont transmis à leurs successeurs l'esprit qui avait animé leurs ancêtres. Voici en quels termes saint Grégoire de Nazianze s'exprime dans une lettre sur la liaison qui s'établit de bonne heure entre lui et saint Basile : « Nous aspirions tous deux à la science avec une égale ardeur, mais sans rivalité ni jalousie. Cependant notre principal effort, notre but suprême, c'était la vertu. Nous travaillions à prolonger notre amitié, en nous préparant une éternité bienheureuse et en détachant de plus en plus nos cœurs des choses terrestres. La parole de Dieu était notre guide, nous nous servions mutuellement de maîtres et de gardiens, et j'oserais dire, si je le pouvais sans vanité, que l'un était la règle de l'autre. »

[1] *Script. vet. nova collectio,* t. I, part. I, p. XXX et seq.; part. II, p. 1-224; sur Ezéchiel, *Nova Patr. Bibl.*, t. VII, part. II.

§ 51. Saint Basile.

Voir la préface de l'édition Gaume (3 vol. in-4° en six parties), avec la *notice* de la *Biblioth.* de Fabricius, ed. Harless, t. IX.

Saint Basile naquit vers 330 d'une riche et pieuse famille de Césarée, en Cappadoce. Les dernières années de son enfance furent dirigées par son père, rhéteur à Néocésarée, dans le Pont. D'un autre côté, sa mère Emmélie et son aïeule Macrine, disciple de saint Grégoire le Thaumaturge, ne négligèrent rien pour assurer son éducation religieuse et pour le former à la piété. « Je n'oublierai jamais, disait plus tard saint Basile en parlant de son aïeule Macrine, les profondes impressions que faisaient sur mon âme encore délicate les discours et les exemples de cette vénérable femme. » Il fit ses études à Césarée en Cappadoce, à Constantinople et à Athènes. Dans cette dernière ville, il eut pour condisciples Grégoire de Nazianze et l'empereur Julien, qui y étudiait aussi dans le même temps. Il quitta Athènes vers 359 et rentra dans le Pont, où, entouré de ses pieux parents, il renonça à toutes les idées mondaines et se décida pour la vie ascétique. Il alla visiter les colonies monacales établies en Syrie, en Palestine et en Egypte (360-361). Après son retour, il se débarrassa de son patrimoine et vécut dans la solitude religieuse avec sa pieuse mère et sa sœur Macrine, non loin du village d'Amesi, dans le Pont. Grégoire de Nazianze alla se joindre à lui pour partager ses études et vivre dans son intimité. Plus tard, Grégoire de Nysse, le plus jeune des frères de saint Basile, s'associa à leurs travaux.

Promu au sacerdoce presque malgré lui par l'évêque Eusèbe, vers 364, il succéda à ce dernier (370) sur le siége archiépiscopal de Césarée. Mais il lui fallut vaincre bien des difficultés avant d'être généralement accepté dans son diocèse. La Cappadoce ayant été divisée en deux provinces, Anthime, évêque de Tyane, revendiquait la dignité métropolitaine pour sa nouvelle capitale; mais saint Basile en appela au pape Damase, qui refusa son assentiment. A partir de ce moment, il se montra le défenseur invincible de la foi de Nicée, surtout contre l'empereur Valens et ses deux préfets Commode et Démosthènes. Valens déclara un jour, après une discussion mé-

morable, « qu'il n'avait jamais entendu un évêque lui parler avec autant de fermeté. » Il y eut même un moment où l'empereur s'inclina devant lui : c'était à Césarée, le jour de l'Epiphanie (372). Basile déploya la même grandeur d'âme dans plusieurs calamités sociales. En organisant la vie cénobitique, il a exercé une influence si durable, que les basiliens, auxquels il a donné son nom, sont restés jusqu'à ce jour le premier des ordres religieux en Orient. Basile mourut le 1er janvier 379.

Ouvrages de saint Basile.

Parmi ses ouvrages, nous mentionnerons surtout :

1. *Oratio ad adolescentes, quomodo possint ex gentilium libris fructum capere,* cité communément sous le titre : *De legendis gentilium libris.* Ce traité se rapproche beaucoup de celui de Plutarque : *Comment il faut lire les poètes ;* il est probable que saint Basile, déjà évêque, le composa pour les membres de sa famille qui fréquentaient les écoles païennes de Césarée. Voici en quels termes il en indique le but dans son introduction, ch. I-V : « Ne vous étonnez point si je crois avoir découvert aussi quelque chose d'utile pour vous, qui fréquentez journellement l'école et qui conversez avec les sages de l'antiquité au moyen des livres qu'ils ont laissés. Je voudrais vous conseiller de ne point confier sans réserve à ces hommes le gouvernail de vos pensées, comme s'il s'agissait du gouvernail d'un navire, de ne les pas suivre partout où ils veulent vous conduire, mais d'accepter d'eux ce qui vous est utile, tout en sachant ce qu'il faut rejeter. Notre meilleur guide vers notre destinée véritable (le ciel), ce sont les saintes Ecritures, qui nous instruisent par des mystères. Mais puisque votre jeunesse ne vous permet pas d'en approfondir le sens, nous voulons y préluder en nous appliquant à des ouvrages qui n'en diffèrent pas absolument, à l'exemple de ceux qui s'exercent dans l'art de la guerre, afin que cet exercice nous profite quand il nous faudra lutter sérieusement. Persuadés que nous sommes destinés au plus grand des combats, nous devons nous y préparer en conversant avec les poètes, les historiens, les orateurs, tous les hommes enfin qui peuvent contribuer à la culture de notre âme. C'est seulement quand nous serons habitués à regarder pour ainsi dire le soleil dans

l'eau, que nous pourrons lever les yeux vers la lumière même. S'il y a quelque parenté entre les ouvrages païens et les ouvrages chrétiens, la connaissance des premiers doit être profitable; s'il n'y en a point, l'enseignement qui résultera de leur comparaison pourra contribuer à nous affermir dans l'étude des ouvrages chrétiens. Moïse, si renommé chez tous les hommes pour sa haute sagesse, arriva, dit-on, à la connaissance de la vérité en s'appliquant aux sciences des Egyptiens.»

Dans ses conseils sur la littérature païenne, l'évêque se place évidemment au point de vue des idées et de la morale chrétiennes; il suppose comme un point admis qu'elle est utile, nécessaire même, au développement de toutes les facultés intellectuelles et à la formation du goût. Son dessein est d'enseigner à la jeunesse les moyens d'étudier les auteurs païens sans péril pour leur âme, de les utiliser dans la science sacrée et dans la vie chrétienne. La pauvreté du fond pouvait, dans des éditions spéciales, être corrigée par des passages analogues empruntés aux œuvres des Pères, tel que le panégyrique d'Origène par saint Grégoire le Thaumaturge.

Voir Dœrgens, *S. Basile et les études class.*, Leip., 1852; éd. Dübner et Lefranc, Par., 1843; ed. gr. et germ., Lotholz, Iéna, 1857; gr. et germ., Wandinger, Munich, 1658.

2. Ses deux principaux ouvrages de polémique dogmatique sont *Libri V, quibus impii Eunomii apologeticus evertitur*[1] et *Liber de Spiritu sancto ad Amphilochium, Iconii episcopum*[2].

Le premier écrit est dirigé contre Eunome, évêque de Cyzique, en Mysie, originaire de Cappadoce, partisan outré de l'arianisme et dont le subordinatianisme allait jusqu'à prétendre qu'il y a une différence absolue entre celui qui engendre et celui qui est engendré, que le Christ, quoique supérieur à la création, est tout-à-fait dissemblable au Père, ἀνόμοιος, quant à la substance, ἀνόμοιος κατ' οὐσίαν καὶ κατὰ πάντα: de là le nom d'*anoméens* donné à ses partisans. Rationaliste prononcé, il s'inquiétait peu de la doctrine de l'Ecriture et de l'ancienne croyance de l'Eglise sur le Fils et sur ses relations avec le Père, et il combattait le mystère de la sainte Trinité par des arguments empruntés à la dialectique. Théodoret lui repro-

[1] Edition Gaume, t. I; Migne, t. XXIX. — [2] Edition Gaume, t. III.

chait à juste titre de transformer la théologie en une dispute de mots [1].

Saint Basile, se plaçant au point de vue d'Eunome, s'élève contre l'expression de *non-engendré,* qu'on ne trouve point dans l'Ecriture. Il demande à son adversaire pourquoi il ne donne pas à Dieu le nom de Père, et s'il veut être plus sage que le Sauveur. Entrant dans le détail, il prouve que l'attribut de *non-engendré,* qui est, selon Eunome, l'attribut divin le plus essentiel, n'est qu'une propriété de Dieu, et, qui plus est, une propriété toute négative, qui n'exprime pas son essence. Contrairement à ce qu'enseigne ce rationaliste impie et hérétique, il soutient qu'il est impossible d'avoir de Dieu une connaissance parfaite ; car si la raison atteste que Dieu existe, elle ne dit pas ce qu'il est. C'est par le même genre d'arguments qu'il rejette le sens inexact qu'Eunome attache au terme *engendré,* en établissant une opposition entre le Père et le Fils. Ce mot, dans sa véritable acception, signifie : l'union naturelle du Père et du Fils. Mais sa principale preuve contre Eunome lui est fournie par ces paroles de saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » Par ces deux termes : le *Verbe* et *était,* l'Evangéliste a fermé la porte à cette hérésie. Quant à l'élément religieux intéressé dans cette controverse, saint Basile assure avec saint Athanase que « celui qui sépare le Fils d'avec le Père, qui l'exclut complètement de la société du Père, se ferme le chemin de la science. Si le Fils est une créature, il ne nous représente pas la nature du Père ; car on ne peut connaître la nature de celui qui engendre que par la nature de celui qui est engendré. »

Le second ouvrage, *du Saint-Esprit,* est dirigé contre cette fraction de semiariens qui, pendant la grande dispute de l'arianisme, arrivèrent, par une conséquence nécessaire, à nier la consubstantialité du Saint-Esprit après avoir nié celle du Fils, et reçurent le nom d'*ennemis du Saint-Esprit* (πνευματομάχοι). La consubstantialité du Saint-Esprit était une des questions dont il s'était le moins occupé jusque-là. Ici encore, cependant, saint Basile pouvait se rattacher à saint Athanase [2], et il trouvait en même temps l'occasion de se prononcer sans

[1] *Hæret. fab.,* IV, III. — [2] Voy. ci-dessus, p. 307.

réserve en faveur de la divinité du Saint-Esprit, qu'il avait moins accentuée précédemment, dans l'espoir de ramener les ariens au dogme catholique et de prévenir des soupçons odieux, pour ne pas dire des persécutions.

Saint Basile raconte lui-même en commençant quelle a été l'occasion de son travail : « Comme je priais dernièrement avec le peuple et que je me servais pour louer Dieu de cette double formule : « avec le Père et le Saint-Esprit, » et : « par le Fils dans le Saint-Esprit, » quelques assistants m'accusèrent d'user d'expressions non-seulement nouvelles et étrangères, mais encore contradictoires. » Saint Basile démontre que ces deux formules sont également usitées dans l'Ecriture (n. 6), qu'il y est dit du Père : « par lequel, » du Fils et du Saint-Esprit : « duquel » (n. 7-12); il réfute ceux qui disent que le Fils n'est pas avec le Père, mais après le Père, qu'il ne faut pas dire du Fils : « avec lequel, » mais « par lequel » (n. 13-21). Puis il démontre la consubstantialité du Saint-Esprit, en expliquant ce qu'il faut entendre par *Saint-Esprit*. Voici les principales propositions qu'il démontre : « Le Seigneur lui-même, dans la formule du baptême, a réuni le Père, le Fils et l'Esprit; or, ce qui est uni dans le baptême l'est sous tous les rapports; il n'est pas uni pour une chose et séparé pour une autre. Dans cette force vivifiante qui élève notre nature de la corruption à l'immortalité, la force de l'Esprit est comprise dans celle du Père et du Fils. » Et ailleurs : « Il est impossible que ce qui diffère en nature soit égal en efficacité; si l'efficacité du Père, du Fils et de l'Esprit ne diffère sous aucun rapport, il s'ensuit nécessairement qu'il y a unité de nature. » De là saint Basile tire cette conclusion : « Comme le nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit est prononcé de la même manière (nous confessons que) : le rapport qui existe du Fils au Père, existe aussi du Fils au Saint-Esprit, selon l'ordre traditionnel des paroles usitées dans le baptême. Mais si l'Esprit est au même niveau que le Fils, et le Fils au même niveau que le Père, il est évident aussi que l'Esprit est égal au Père » (n. 43). Il faut donc rendre à l'Esprit le même honneur qu'au Père et au Fils (n. 48), d'autant que l'Ecriture l'appelle « Dieu » et « Seigneur » (n. 52), que dans la Bible les expressions « avec l'Esprit » et « dans l'Esprit » sont identiques (n. 60), et qu'enfin la tradition tout entière se sert invariablement

de cette formule : « A Dieu le Père, et au Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, honneur et puissance soit dans les siècles des siècles » (n. 72). Saint Basile termine en jetant un coup d'œil rapide sur les querelles et les fourberies des hérétiques, sur les attaques dirigées contre sa personne, « plus redoutables, dit-il, qu'une guerre générale et déclarée ; » il trace là un tableau effrayant de la situation de l'Eglise de son temps, « où l'on avait transplanté la borne fixée par les Pères, ébranlé la pierre fondamentale et le boulevard des dogmes » (n. 76-77).

3. Parmi ses travaux exégétiques, les *Homélies sur l'Hexaméron* sont les plus connus ; elles faisaient déjà l'admiration de ses contemporains. « Quand je lis l'*Hexaméron,* disait saint Grégoire de Nazianze, et qu'avec lui je suis transporté au trône du Créateur, je comprends alors toute l'économie de son œuvre créatrice ; je comprends mieux que je n'aurais pu le faire par mes réflexions l'Auteur sublime et admirable de l'univers. » Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est la foule des auditeurs qui se pressent dans les églises grandioses construites par l'évêque, et qui se montrent si sensibles à ses instructions : ce sont, comme il s'exprime lui-même, des hommes simples et sans culture, des artisans et des ouvriers, obligés de travailler pour gagner leur pain de chaque jour. Saint Basile savait, du reste, les préparer d'avance à un pareil enseignement ; il les charmait en leur développant les miracles de la création par des images sensibles, par des peintures physiques en rapport avec ce qu'ils avaient journellement sous les yeux. « Il est des villes, s'écrie l'orateur[1], qui, depuis le lever du jour jusqu'au soir, repaissent leurs regards du spectacle de mille jeux divers ; elles ne se lassent pas d'entendre des chants dissolus qui font germer la volupté dans les âmes... Et nous, que le Seigneur, le grand artisan des merveilles, appelle à la contemplation de ses ouvrages, nous lasserons-nous de les regarder, ou serons-nous paresseux d'entendre les paroles de l'Esprit saint ? Ne nous presserons-nous pas plutôt autour de ce grand atelier de la puissance divine, et, reportés en esprit vers les temps antiques, ne saurons-nous pas embrasser d'un regard tout l'assemblage de la création, selon les

[1] *Homil.* IV, init.; cf. *Hom.* I.

enseignements que Dieu lui-même a donnés à son serviteur Moïse ? » — « Si quelquefois, dans la sérénité de la nuit, portant des yeux attentifs sur l'inexprimable beauté des astres, vous avez pensé au Créateur de toutes choses ; si vous vous êtes demandé qui est Celui qui a semé le ciel de telles fleurs ; si quelquefois, dans le soir, vous avez étudié les merveilles de la lumière, et si vous vous êtes élevé, par les choses visibles, à l'Etre invisible, alors vous êtes un auditeur bien préparé, et vous pouvez prendre place dans ce magnifique amphithéâtre ; venez : de même que, prenant par la main ceux qui ne connaissent pas une ville, on la leur fait parcourir, ainsi je vais vous conduire, comme des étrangers, à travers les merveilles de cette grande cité de l'univers. » Elevant ensuite leurs regards du spectacle du monde visible à la contemplation des vérités éternelles, il continue : « Si les choses visibles sont si belles, que seront les invisibles ? Si l'immensité des cieux dépasse la mesure de la pensée humaine, quelle intelligence pourra pénétrer dans les profondeurs de l'éternité[1] ? » S'il désespère de pouvoir décrire ce soleil périssable et pourtant si beau, « comment dépeindre dans tout son éclat le Soleil de la justice divine ? » En se reconnaissant incapable d'apercevoir la beauté de l'Océan tel qu'il parut aux yeux de son Créateur, sa pensée se porte aussitôt vers quelque chose d'incomparablement plus beau : « Que si l'Océan est beau et digne d'éloges devant Dieu, combien n'est pas plus beau le mouvement de cette assemblée chrétienne, où les voix des hommes, des enfants, des femmes, confondues et retentissantes comme les flots qui se brisent au rivage, s'élèvent au milieu de nos prières jusqu'à Dieu lui-même[2] ? »

A cette éloquence si persuasive et si populaire, Basile sait allier aussi la science de l'orateur formé aux écoles d'Athènes. Sans doute l'*Hexaméron* contient plus d'une erreur de physique, commune, du reste, à toute l'antiquité ; mais il contient aussi quantité de vues justes et excellentes, à côté des plus magnifiques descriptions, comme l'a fait remarquer de nos jours Alexandre de Humboldt[3]. Ainsi, quand il veut célébrer la beauté de la mer, il dépeint sa surface sans limites, ses aspects divers et mobiles, ses flots doucement agités, ses cou-

[1] *Homil.* VI, init. — [2] *Homil.* IV, n. 7. — [3] *Cosmos*, t. II, p. 29.

leurs multiples, la lumière tantôt blanche, tantôt bleue, tantôt rose qu'elle reflète, comment elle caresse les rivages de ses flots paisibles, etc.

Treize Homélies sur les psaumes I, IV, XIV ; XXVIII et XXIX ; XXXII et XXXIII ; XLIV, XLVIII ; LIX, LXI, CXIV et CXV. Garnier en a porté le jugement suivant : « Si l'on compare entre eux les discours *sur l'Hexaméron* et *sur les Psaumes,* je ne nierai point que les premiers étaient chez les anciens beaucoup plus célèbres que les derniers ; mais j'accorderai difficilement qu'ils soient plus utiles. Pour l'éloquence et la variété du récit, je souffrirai qu'on préfère l'Hexaméron, mais si on regarde au fruit et au résultat, il n'en sera plus de même. » Saint Basile, au début de sa première homélie, s'exprime ainsi sur la valeur du Psautier : « Toute l'Ecriture est inspirée de Dieu et utile (*II Tim.,* III, 13) ; le Saint-Esprit l'a composée afin que nous y trouvions, comme dans une grande pharmacie, un remède pour la guérison de nos maladies. Autre chose enseignent les prophètes, autre chose les livres historiques, autre chose la loi et autre chose les exhortations des Proverbes ; mais le Psautier embrasse tout ce qu'il y a d'utile dans les autres livres. Il annonce l'avenir, il rappelle le passé, il donne des lois pour la conduite de la vie, il enseigne ce qu'on doit faire, en un mot, c'est un réservoir de bonnes doctrines, offrant à tous avec abondance ce qui contribue au salut. Il joint de plus à la doctrine la douceur de la mélodie, afin qu'on l'accepte avec plus de facilité et de plaisir. »

Commentarius in Isaiam prophetam. On a prétendu quelquefois que ce commentaire sur les seize premiers chapitres d'Isaïe n'était pas de saint Basile, mais les critiques les plus autorisés s'accordent à le lui attribuer.

4. Nous connaissons son activité par les discours qu'il a prononcés en différentes fêtes et sur les sujets les plus variés, sous les titres de *discours, homélies, sermons,* ainsi que par la liturgie qui porte son nom ou celui de sa métropole. Les premiers appartiennent aux plus beaux monuments de l'antiquité grecque chrétienne : « Celui qui veut devenir un parfait orateur, disait Photius, n'a besoin ni de Platon ni de Démosthènes, s'il prend Basile pour modèle. Autant sa langue est abondante et belle, autant il déploie de force et de variété dans ses arguments » (*Cod.* 141). Saint Basile est le premier

qui ait transporté l'éloquence mondaine de son temps sur le terrain du christianisme. Quant à la liturgie de saint Basile, elle était fort estimée et trouva une grande vogue en Orient.

5. Les œuvres ascétiques et morales jointes aux deux règles monastiques (la grande et l'abrégé) forment une portion considérable de ses œuvres[1]. Par ces deux règles, saint Basile a organisé complètement la vie cénobitique, en Asie d'abord, puis dans l'Eglise grecque, et il a fourni aux âges futurs le modèle des institutions monastiques.

6. Le témoignage le plus éloquent de l'activité universelle de saint Basile nous est fourni par les trois cent soixante-six *Lettres* que nous avons de lui; trois sont appelées *canoniques*, parce qu'elles déterminent la manière et le temps de la pénitence publique. Cette correspondance est d'un style si remarquable, qu'un rhéteur païen, Libanius, n'hésitait pas à donner à son ancien élève la préférence sur lui pour l'élégance et le bon goût qui distinguent son style épistolaire.

On lui attribue encore d'autres ouvrages; mais ils ne sont pas authentiques[2].

Doctrines dogmatiques et morales de saint Basile.

Outre les doctrines déjà relevées dans l'analyse de ses écrits, nous insisterons principalement sur les points suivants :

1. La nécessité de la tradition ecclésiastique, à côté des saintes Ecritures, pour s'approprier et pour maintenir le vrai christianisme. « Je tiens pour conforme à l'esprit des apôtres d'adhérer aux traditions qui ne sont pas contenues dans l'Ecriture, et saint Paul[3] lui-même nous y exhorte[4]. Parmi les dogmes et les doctrines conservés dans l'Eglise, les uns nous sont venus par l'enseignement écrit, les autres par la tradition apostolique. Les uns et les autres sont également efficaces pour la piété, et quiconque connaît un peu par expérience l'économie de l'Eglise ne contredira point cette vérité. » (Suit l'énumération de quelques exemples[5].)

2. A propos de la Trinité, dont il a traité longuement, saint

[1] Edit. Gaume, t. II; Migne, t. XXXI. — [2] *Appendice*, éd. Gaume, t. II et III; Migne, XXXI et XXXII. — [3] *II Thessal.*, II, 14. — [4] *De Spiritu sancto*, n. 71. — [5] *Ibid.*, n. 66.

Basile fait la remarque suivante : « Ne prenez mes paroles que comme un exemple et une ombre de la vérité, et non comme la vérité des choses. » Il soutenait, en effet, contre Eunome, qu'on ne pouvait pas arriver à la parfaite connaissance de Dieu. « La nature humaine ne peut pas en cette vie atteindre les mystères divins ; chacun, il est vrai, y fait des progrès incessants ; mais il restera au-dessous de l'excellence de son objet jusqu'à ce que l'Etre parfait vienne faire cesser cette connaissance partielle. — Que personne ne croie donc avoir atteint le plus haut sommet de la science : plus on fait de progrès dans la connaissance, plus on sent sa faiblesse. De là vient qu'Abraham et Moïse s'humilièrent profondément lorsqu'il leur fut donné de voir Dieu, l'un en reconnaissant qu'il n'était que cendre et poussière, l'autre en avouant qu'il avait la voix faible et la langue pesante. »

3. Sur les merveilleux effets du baptême et sur ceux qui le différaient : « O prodige ! vous êtes renouvelé sans être refondu, vous êtes transformé sans être brisé, vous êtes guéri sans éprouver de douleur, et vous n'appréciez pas cette grâce ! Si vous étiez asservi à un homme et qu'on vous offrît la liberté, quelle ne serait pas votre hâte et votre empressement ! Et maintenant qu'esclave non plus de l'homme, mais du péché, le héraut vous appelle à la liberté pour vous affranchir de l'esclavage, pour faire de vous un frère des anges, et vous instituer par la grâce enfant de Dieu et héritier des richesses de Jésus-Christ, vous dites que le temps n'est pas encore venu pour vous de recevoir ce présent ! Oh honteuses et interminables affaires ! »

4. Dans le sacrement de l'Eucharistie, saint Basile reconnaît le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. « Qu'on s'approche dignement de ce festin sacré si l'on croit fermement ces paroles de Notre-Seigneur : *Ceci est mon corps,* qui a été livré pour vous. Si l'âme a foi en ces paroles, si elle admire la majesté et la gloire du Fils de Dieu, comment il a été humble et obéissant jusqu'à la mort pour l'amour de nous, elle se sentira éprise d'amour pour Dieu et pour son Fils. Tels doivent être les vrais sentiments et les dispositions de celui qui veut participer au pain et au calice [1]. »

[1] *Regul. brev.*, 172.

5. Le sacrement de pénitence est traité par saint Basile dans toutes ses parties essentielles : contrition, confession et satisfaction. « Le juge aura pitié de vous et vous fera participant de toutes ses miséricordes, mais à une condition seulement : c'est qu'après avoir péché, vous soyez humble et contrit, que vous pleuriez vos œuvres mauvaises, que vous confessiez sans honte vos crimes secrets et suppliiez vos frères[1]. Et comme la manière de se convertir doit correspondre à la manière dont on a failli, il est nécessaire de confesser ses péchés à ceux qui ont reçu la dispensation des mystères de Dieu ; il faut faire aussi de dignes fruits de pénitence[2], c'est-à-dire des œuvres de justice opposées aux péchés qu'on a commis[3]. »

6. Le culte des saints est attesté et recommandé dans la lettre CXCVII[e] (n. 2), adressée à saint Ambroise, évêque de Milan : « Votre zèle pour le bienheureux évêque Denis témoigne de votre grand amour pour le Seigneur, de votre vénération pour vos prédécesseurs et de votre zèle pour la foi ; car les sentiments affectueux que l'on montre pour de fidèles collaborateurs se rapportent au maître qu'ils ont servi ; honorer ceux qui ont combattu pour la foi, c'est montrer évidemment qu'on est animé du même zèle pour la foi[4]. » « Tout ainsi que les abeilles sortent de leurs ruches quand elles voient le beau temps, et, parcourant les fleurs de quelques belles campagnes, s'en reviennent chargées de cette douce liqueur que le ciel y verse tous les matins avec la rosée ; de même, aux jours illustrés par la solennité des martyrs, nous accourons en foule à leurs mémoires pour y recueillir comme un don céleste l'exemple de leurs vertus[5]. »

7. Sur la morale chrétienne et l'ascétisme, les travaux de saint Basile ne sont pas moins considérables ; ils ont eu une grande influence. S'il parle souvent de l'importance de la science et de la nécessité d'exposer la foi d'une manière intelligible, il insiste avec plus de force encore sur la vie morale et religieuse. « Quand je lis dans saint Paul que « la charité ne meurt point, » je m'étonne que les hommes s'appliquent avec tant de soin aux objets passagers, qu'ils les aiment avec tant de passion, tandis qu'ils n'ont aucun souci de ce qui

[1] *Homil. in ps.* XXXII, n. 3. — [2] *Regul. brev.*, 288. — [3] *Regul.* 287. — [4] Cf. *Epist.* CCLII et CCLVII. — [5] *Homil.* VIII, n. 1. *(Addit. du trad.)*

est durable, la charité, et contrarient même ceux qui s'y adonnent. » — « Laissez donc là les recherches curieuses, les vains combats de paroles, et contentez-vous de la parole des saints et du Seigneur lui-même; songez à vous rendre dignes de votre vocation céleste, et menez une vie conforme à l'Evangile, dans l'espérance de la vie éternelle. » De même qu'en pratique il sacrifie tout à l'amour du prochain et déploie dans le soulagement des maux physiques une activité infatigable, de même dans ses discours, il apparaît comme le plus intrépide champion de la charité envers le prochain dans une époque difficile et malheureuse, où l'aumône semble plus nécessaire encore et la prodigalité plus coupable. « Dilatez et élevez vos âmes, criait-il aux riches, et non pas vos murs. Que votre maison soit plus ou moins spacieuse, elle vous rendra le même service. — Les pauvres assiégent vos portes, et par des plaintes touchantes implorent votre compassion, et vous répondez avec dureté que vous ne sauriez satisfaire à tant d'exigences. Mais je vois rien qu'à votre main la preuve de votre mensonge. Ce diamant qui orne votre doigt témoigne, quoique muet, contre vous. Combien de malheureux consolerait le prix de ce diamant. »

Son homélie sur l'usure, déjà vantée par son jeune frère Grégoire de Nysse, l'a été également par la postérité. Saint Basile la prononça le lendemain du jour où il avait expliqué le psaume XIV, comme une dette qu'il lui restait à acquitter. Il me reste, dit-il, à expliquer avec plus de détail ce que dit le Prophète quand il trace la peinture de l'homme parfait, « qui ne donne point son argent à usure, » verset 5. Ce péché est d'ailleurs flétri dans les termes les plus sévères en une foule d'endroits de la sainte Ecriture, dans la loi [1] et dans les prophètes [2]. N'est-ce pas en effet la plus grande inhumanité que de voir un homme qui manque des choses les plus nécessaires à la vie, chercher un emprunt pour soutenir son existence et le prêteur ne pas se contenter de recevoir le capital fourni, mais vouloir encore tirer profit du malheur de ce pauvre!

« Afin d'exploiter de son mieux cet infortuné, il le repousse d'abord par des paroles amères; il va jusqu'à jurer qu'il n'a

[1] *Deutér.*, XXIII, 19. — [2] *Ezéch.*, XXII, 12; *Jérém.*, IX, 6.

point d'argent, jusqu'à ce que le pauvre vienne à parler d'intérêt. C'est alors seulement qu'il devient plus calme, plus affectueux; il l'appelle sa meilleure connaissance, son excellent ami. Il cherchera donc s'il n'a pas mis quelque argent à l'écart. Il le trouve en effet, mais c'est un ami qui le lui a confié pour le prêter à gros intérêts. Cependant il fera quelque concession et le donnera à un intérêt inférieur. C'est ainsi qu'il trompe ce malheureux par de fausses allégations, et celui qui était déjà accablé du poids de sa misère, il lui ravit encore la liberté. Or, comme il ne pourra sûrement pas payer l'intérêt promis, il s'est condamné à une irremédiable servitude. Il cherchait du secours, et il a trouvé un ennemi; il cherchait un remède, et il a trouvé du poison. C'était votre devoir d'adoucir la pauvreté de cet homme : vous augmentez sa détresse, en lui ravissant tout ce qu'il possède, vous qui devriez vous contenter de votre fortune.

» Mais, sachez-le bien, la progéniture de l'usure ce sont des teignes qui, en naissant, dévorent le sein de leur mère. Tous les autres végétaux cessent de croître quand ils ont atteint leur grandeur voulue ; mais l'argent de l'avare s'accroît sans relâche, sa cupidité grandit de jour en jour. Puissiez-vous ne jamais connaître par expérience cet animal contre nature ! — Et, de plus, vous ne savez pas pour qui vous amassez. Celui que les intérêts font pleurer, on le connaît; mais on ne connaît pas celui qui jouira un jour du superflu qu'ils auront procuré ; car vous ignorez si vous ne laisserez pas à d'autres la jouissance de vos richesses, après que, par vos injustices, vous aurez amassé le mal pour trésor. Ne repoussez donc point celui qui vient vous emprunter[1]; mais ne donnez pas votre argent à intérêts, afin que, instruit de ce qui vous est utile par l'Ancien et le Nouveau Testament, vous mouriez dans le Seigneur plein d'une joyeuse espérance, pour recueillir le fruit de vos bonnes œuvres en Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui possède la gloire dans les siècles des siècles. »

C'est ainsi que dans plusieurs de ses homélies saint Basile s'élève contre l'avarice, l'envie et l'abus des richesses; on pourrait l'appeler le prédicateur de l'aumône. Il a parfaitement saisi le côté sublime de la loi nouvelle qui devait renouveler l'égalité sociale par la charité chrétienne.

[1] *Matth.*, v, 42.

Mais en même temps qu'il humilie les riches et met à nu leur orgueil, il relève le pauvre à ses propres yeux en lui rappelant qu'il est créé à l'image de Dieu et qu'il a été racheté par le Dieu-Homme. « Souvenez-vous des biens que vous avez déjà reçus et de ceux qui vous sont encore assurés par les promesses divines. Réjouissez-vous de ce que vous possédez, sans vous affliger de ce que vous n'avez point. »

Le plus beau triomphe de saint Basile est d'avoir éveillé le sentiment chrétien en faveur des esclaves et flétri le trafic des hommes autorisé par les lois. La peinture vivante et historique du désespoir d'un père obligé pour vivre de vendre un de ses enfants, est d'un effet indescriptible [1].

On verra, par l'extrait suivant de son *Panégyrique des quarante martyrs de Sébaste,* comment il savait inspirer à ses auditeurs le plus difficile des sacrifices, celui du martyre :

« Quel discours les pourrait dignement louer? Ce ne serait pas assez de quarante bouches pour célébrer le courage de tous ces hommes héroïques. Un seul d'entre eux suffirait pour étonner la faiblesse de notre éloquence; que sera-ce d'une si grande multitude, d'un bataillon de généreux soldats, d'une troupe d'hommes invincibles, aussi supérieurs en courage pendant leur vie qu'au-dessus de toute louange après une mort glorieuse? Nous allons donc, en rappelant leur mémoire, les faire paraître au milieu de cette assemblée, et représenter comme dans un tableau leurs actions mémorables pour l'utilité de ceux qui nous écoutent. Les orateurs, par l'éloquence, les peintres, par le pinceau, savent mettre au jour les actions fameuses des guerriers illustres, pour inspirer aux autres des sentiments de courage. Les faits que présente la parole en les faisant retentir à l'oreille, la peinture en silence les offre à l'œil par la vérité des couleurs. Ainsi, rappelons la fermeté de nos saints martyrs; mettons, pour ainsi dire, leurs actions en spectacle, pour engager à les imiter les chrétiens qui approchent le plus d'eux par le courage, qui leur sont le plus étroitement unis par les sentiments. L'éloge des martyrs est d'exhorter les fidèles assemblés près de leurs tombeaux.

» Nos quarante martyrs se sont distingués dans leur temps

[1] *Homil. in Luc.*, XII, 18, n. 4, édit. Gaume, t. II, p. 60; Migne, t. XXXI, p. 267.

par la hauteur de la stature, par la vigueur de la jeunesse, par la grandeur du courage. Inscrits pour servir, leur science et leur bravoure leur méritèrent les premiers grades de la part des princes, et leur acquirent dans le monde une grande réputation. On publia un édit injuste et coupable qui défendait, sous les peines les plus sévères, de confesser Jésus-Christ. On menaçait les fidèles de tous les supplices, les juges signalaient contre eux leur fureur et leur rage; on employait, pour les surprendre, les ruses et l'artifice; on disposait tous les genres de torture, et ceux qui présidaient à ces tortures étaient inexorables. On allumait des feux, on aiguisait des épées, on plantait des croix, on préparait des cachots, des roues, des fouets. Parmi les fidèles, les uns prenaient la fuite, les autres cédaient lâchement, les autres étaient ébranlés. Quelques-uns, avant le combat, étaient effrayés par les seules menaces; d'autres se décourageaient à la vue des supplices; d'autres, au milieu du combat, ne pouvant résister jusqu'au bout à la douleur, abandonnaient la partie, et, semblables à ceux qui sont surpris par une tempête au milieu de la mer, ils perdaient, par un triste naufrage, ce qu'ils avaient amassé par la patience. Ce fut alors que nos généreux et invincibles soldats de Jésus-Christ, paraissant en public, après avoir entendu la lecture de l'édit de l'empereur et l'ordre d'y obéir, confessèrent qu'ils étaient chrétiens, avec une intrépide assurance. O bienheureuses langues, ô saints organes de paroles qui sanctifièrent l'air où elles furent reçues, auxquels les anges applaudirent, qui confondirent les démons, et que le Seigneur lui-même écrivit dans le ciel! Chacun de ces martyrs paraissant devant le tribunal, disait : *Je suis chrétien!* Ceux qui entrent dans la lice pour combattre disent leurs noms, et aussitôt passent du côté des combattants; nos saints athlètes, oubliant le nom qu'on leur avait imposé à leur naissance, s'annonçaient tous sous un nom pris du Sauveur commun. Tous, l'un après l'autre, prenaient le même nom, et sans songer à celui sous lequel ils étaient connus dans le monde, ils s'appelaient tous chrétiens.

» Quel parti le juge prit-il alors? Il était habile et rusé : il cherchait tantôt à les gagner par la douceur, tantôt à les frapper par les menaces; il commença d'abord à leur parler doucement pour tâcher d'ébranler leur foi. Vous êtes jeunes,

leur disait-il, ne vous perdez point dans la fleur de votre âge ; ne précipitez point votre mort en renonçant aux agréments de la vie. Ce serait une chose indigne que des hommes accoutumés aux grandes actions de la guerre mourussent de la mort des malfaiteurs. Il leur promit ensuite de grandes sommes d'argent.

» Voilà ce que fit le juge ; et les martyrs, que firent-ils ? Ennemi de Dieu, pourquoi cherches-tu à nous gagner par tes promesses ? Prétends-tu que nous renoncions au service du Dieu vivant pour nous assujétir aux démons, auteurs de notre ruine ? crois-tu pouvoir nous donner autant que tu nous ôtes ? Je hais des présents qui causeraient ma perte ; je n'accepte point des honneurs qui entraîneraient mon infamie. Tu ne nous offres que des trésors qui passent, qu'une gloire qui se flétrit. Tu veux nous rendre amis de l'empereur, mais tu nous enlèves l'amitié du Souverain de l'univers. Pourquoi nous présentes-tu quelques faibles portions d'un monde que nous méprisons tout entier ? Les objets qui frappent nos regards ne peuvent équivaloir aux espérances qui remplissent notre âme. Vois ce ciel ; que sa beauté et sa grandeur sont admirables ! Vois l'étendue de la terre et combien elle renferme de merveilles. Tout cela n'est rien en comparaison de la félicité des justes ; tout cela passe, et cette félicité reste. Il est un seul présent que je désire, c'est la couronne de justice ; il est une seule gloire après laquelle je soupire, c'est celle du royaume des cieux. Je brûle d'obtenir les honneurs du ciel, je redoute les supplices de l'enfer ; ses feux sont pour moi à craindre, ceux dont tu nous menaces ne sont rien, ils respectent les contempteurs des idoles.

» Le tyran superbe et barbare fut outré de leur sainte hardiesse ; et, se livrant à toute sa fureur, il cherche un moyen de leur faire subir une mort aussi cruelle que longue. Voici ce qu'il invente ; voyez jusqu'où il porte la barbarie. Le climat était naturellement très-froid ; on était au fort de l'hiver, il choisit le temps de la nuit où le froid redouble, et où le vent du nord soufflait : il commande qu'on dépouille les martyrs, qu'on les expose nus à l'air au milieu de la ville, et qu'on les laisse mourir de froid. Si vous avez jamais senti un froid excessif, vous pouvez imaginer combien ce supplice était rigoureux ; celui-là seul qui en a fait l'expérience peut

avoir une juste idée de ce tourment. Le corps, pénétré de froid, devient livide, parce que le sang se fige ; il tremble et il frémit ; les dents battent les unes contre les autres, les nerfs se retirent, toutes les parties du corps se rétrécissent avec violence. Une douleur aiguë, une douleur qu'on ne peut exprimer, cause au malheureux transi de froid un mal insupportable.

» Les extrémités se détachent comme si le feu les avait brûlées, parce que la chaleur, se réfugiant au-dedans, laisse mortes les parties qu'elle abandonne, en même temps qu'elle fait souffrir celles où elle se ramasse ; enfin la mort s'avance peu à peu avec le froid qui gagne sans cesse. Nos saints guerriers furent donc condamnés à passer la nuit à l'air dans la saison la plus rigoureuse, lorsque l'étang qui environne la ville, changé par la glace et devenu une plaine solide, laissait un passage aux hommes et aux chevaux ; lorsque les fleuves avaient cessé de couler, et que l'eau naturellement fluide avait pris la dureté de la pierre ; lorsque les vents qui soufflaient étaient si piquants qu'ils faisaient périr les animaux.

» Admirez, je vous prie, le courage invincible des martyrs ; après avoir entendu l'arrêt de leur condamnation, ils quittèrent avec joie leurs vêtements et coururent à la mort. Ce ne sont pas, disaient-ils, nos vêtements que nous dépouillons, mais le vieil homme, qui se corrompt en suivant l'illusion de ses désirs (*Eph.*, IV, 22). Nous vous rendons grâces, Seigneur, de ce qu'avec nos habits nous déposons le péché. Le serpent antique nous les avait fait prendre, nous les quittons pour Jésus-Christ. Laissons-les pour recouvrer le paradis que nous avons perdu. Quelle reconnaissance témoignerons-nous au Seigneur (*Ps.* CXV, 12)? Il s'est vu dépouillé lui-même de ses habits (*Matth.*, XXVII, 28 et suiv.); quelle merveille si le serviteur souffre ce que le Maître a souffert, ou plutôt c'est nous-mêmes qui l'avons dépouillé ; ça été le crime des soldats ; ce sont eux qui ont ôté au Sauveur ses habits et les ont partagés entre eux. Effaçons donc par nous-mêmes l'accusation consignée contre nous dans l'Evangile. L'hiver est rude, mais le paradis est agréable ; la gelée est piquante, mais le repos est doux. Attendons un peu et nous serons réchauffés dans le sein du patriarche Abraham. Une seule nuit de souffrance nous procurera un éternel bonheur. Que le froid glace nos pieds, afin qu'ils tressaillent sans cesse dans le chœur des

anges. Que nos mains gelées tombent, afin que nous puissions les lever avec confiance vers le Maître commun. Combien de nos compagnons ont péri dans les combats pour garder la fidélité à un prince mortel! et nous n'abandonnerions pas notre vie pour rester fidèles au Souverain du monde! Que de malfaiteurs pris en flagrant délit ont subi la mort! et nous craindrions de mourir pour la justice! Ne perdons pas courage, chers compagnons ; ne fuyons pas devant le démon ; ne ménageons pas notre chair. Puisqu'il faut absolument mourir, mourons pour vivre éternellement. Que notre sacrifice se consomme devant vous, Seigneur (*Dan.*, III, 40), et daignez l'agréer. Recevez-nous comme une hostie vivante agréable, comme une offrande magnifique (*Rom.*, XII, 1), comme un holocauste d'une nouvelle espèce, consumé par le froid, et non par le feu.

» C'est ainsi que les martyrs s'exhortaient mutuellement et s'animaient dans leurs souffrances. Ils adressaient tous au ciel les mêmes vœux : Seigneur, nous sommes entrés quarante dans la lice, soyons couronnés quarante. Qu'il n'en manque pas un seul à ce nombre ; ce nombre précieux, que vous avez honoré vous-même par un jeûne de quarante jours, (*Matth.*, IV, 2), ce nombre par lequel la loi est entrée dans le monde (*Exod.*, XXXIV, 28). Le prophète Elie, après avoir cherché le Seigneur par un jeûne de quarante jours, eut l'avantage de le voir (III *Rois*, XIX, 8). Un seul de la troupe, se laissant abattre par les maux, abandonna son poste et causa une douleur infinie à ses compagnons ; mais le Seigneur ne laissa pas leur prière sans effets et les dédommagea de cette perte. Ils étaient surveillés par un garde qui se chauffait dans un gymnase voisin. Cet homme avait ordre d'observer ce qui se passerait et d'accueillir ceux des soldats qui, succombant au froid, voudraient se retirer ; car on avait imaginé de placer près de là un bain d'eau chaude, lequel offrait un prompt secours à ceux qui changeraient de parti. C'était le juge qui avait inventé cet artifice ; mais cette invention ne fit que mieux éclater la patience des martyrs. Car c'est moins celui qui manque du nécessaire qui est ferme et patient, que celui qui supporte les peines au milieu des plaisirs qui s'offrent à lui en foule. Lorsque nos soldats intrépides étaient au fort du combat, leur gardien qui en observait l'issue fut témoin

d'un spectacle extraordinaire ; il vit des anges qui descendaient du ciel et distribuaient de grandes récompenses aux combattants, comme de la part du Roi suprême. Ils négligèrent d'en donner à un seul qu'ils jugèrent indigne des honneurs célestes.

» Ce malheureux, ne pouvant tenir davantage contre le froid, passa aussitôt du côté des ennemis. Triste spectacle pour les justes, de voir un soldat déserteur, un brave fait prisonnier, une brebis de Jésus-Christ dévorée par le loup! Et ce qu'il y eut de plus triste encore, c'est qu'ayant perdu la vie éternelle, il ne trouva pas même la vie temporelle ; car dès qu'il fut entré dans le bain d'eau chaude, sa chair tomba en dissolution. L'amour de la vie lui fit commettre un crime dont il ne tira aucun fruit. Le bourreau l'ayant vu perdre courage, abandonner son poste et courir au bain, quitta ses vêtements pour aller se mettre à sa place ; il se mêla parmi les martyrs, s'écriant avec eux : *Je suis chrétien!* Ce changement soudain les surprit, compléta leur nombre, et les consola en quelque manière de la perte de leur compagnon qu'il remplaçait. Ainsi, dans la mêlée, on voit des soldats prendre aussitôt la place de ceux qui meurent à la première ligne, pour remplir les rangs et empêcher qu'ils ne s'affaiblissent ; c'est ce que fit notre néophyte. Le prodige céleste lui ouvrit les yeux, il reconnut la vérité, eut recours au Seigneur et fut mis au nombre des martyrs. Il renouvela l'exemple des apôtres. Judas déserta, Mathias prit sa place (*Act.*, I, 26). Il fut imitateur de Paul qui, hier persécuteur, était aujourd'hui évangéliste (*Act.*, IX, 21). Sa vocation vint aussi d'en haut. Il fut appelé non de la part des hommes, ni par un homme (*Gal.*, I, 1). Il crut au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur ; il fut baptisé en lui, non par un ministère étranger, mais par sa propre foi ; non dans l'eau, mais dans son propre sang.

» Dès que le jour parut, les martyrs qui respiraient encore furent livrés au feu, leurs cendres furent jetées dans le fleuve, afin que tous les éléments servissent à leur triomphe. Après avoir été éprouvés sur la terre, ils furent exposés à l'air, ensuite jetés dans le feu, et l'eau reçut leurs cendres. On pouvait donc leur appliquer ces paroles du Roi-Prophète : Nous avons passé par l'eau et le feu, et vous nous avez enfin conduits dans un lieu de rafraîchissement (*Ps.* LXV, 12).

» Ce sont les protecteurs de notre pays et de notre ville ; semblables à de fortes tours, ils nous défendent contre les attaques de nos ennemis. C'est une grâce abondante et inépuisable, c'est un secours toujours prêt pour les chrétiens, que cette assemblée de martyrs, cette armée de triomphateurs, ce chœur d'hommes qui glorifient Dieu. Quelle peine ne prendriez-vous pas pour trouver un seul saint qui voulût intercéder pour vous auprès du Très-Haut ? En voici quarante qui élèvent pour vous leurs voix de concert. En quelque lieu que deux ou trois personnes soient assemblées au nom du Seigneur, il est au milieu d'elles (*Matth.*, XVIII, 20) ; peut-on douter qu'il ne soit au milieu de quarante ? Que celui qui est dans la peine, comme celui qui est dans la joie, ait recours aux saints dont nous célébrons la mémoire, afin que l'un soit délivré de ses maux, et que le bonheur de l'autre dure toujours. Ils écoutent les prières d'une femme qui leur recommande ses enfants, qui leur demande le retour ou la santé de son mari. Mêlons nos prières avec celles de nos saints martyrs. Que les jeunes gens les imitent, que les pères souhaitent d'avoir de pareils enfants ; que les mères prennent pour modèle la mère courageuse d'un de nos généreux athlètes. Cette femme, voyant que les autres étaient presque morts et que son fils, qui, plus robuste, avait tenu contre le froid, était laissé par les bourreaux dans l'espérance qu'il pourrait changer de sentiment, le prit elle-même entre ses bras et le mit sur le char qui conduisait les autres au bûcher. Vraiment mère d'un martyr, elle ne versa pas d'indignes larmes, elle ne tint pas de discours rampants, qui pussent déshonorer cette grande cérémonie. Va, mon fils, lui dit-elle, achève ta glorieuse carrière avec ceux de ton âge, avec tes compagnons. Ne quitte point ton rang, ne parais point après les autres devant le Seigneur. »

L'ascétisme est encore un des objets qui ont le plus occupé le saint docteur ; l'ascétisme, qu'il appelle un effort « pour devenir semblable à Dieu, pour mortifier la sensualité de la chair, vivre surtout par l'âme et non par le corps, car autant le ciel est éloigné de la terre, les choses terrestres des choses célestes, autant il y a de différence entre l'âme et le corps. » Saint Basile, qui en avait fait lui-même l'heureuse expérience, place le point culminant de l'ascétisme dans la vie monacale, « cette

vie anticipée des anges. » Aussi les descriptions qu'il en trace sont aussi vraies qu'attrayantes.

On le voit, saint Basile occupe une place éminente soit qu'on le considère comme théologien, comme prédicateur ou comme fondateur d'ordre. Pour compléter sa physionomie, nous devons signaler encore sa belle et noble carrière épiscopale, où il nous a laissé un modèle qui ne sera pas atteint de longtemps. Il défendit victorieusement la confession de Nicée contre les arguties des ariens et le despotisme de Valens; il prévint la décadence de la discipline ecclésiastique au milieu des querelles de l'arianisme, soutint ses droits de métropolitain contre Anthime, évêque de Tyane, qui, après la nouvelle distribution de la Cappadoce, prétendait aux mêmes droits archiépiscopaux que lui. La plupart des mesures qu'il adopta en matière de discipline ecclésiastique et de liturgie ont été conservées dans l'Eglise orientale. Sans parler de ses controverses ecclésiastigues, des attaques incessantes dont il était personnellement l'objet, quelle ardeur infatigable n'a-t-il pas mise au service de la paix religieuse, sur son propre territoire comme dans les régions les plus reculées !

Pour étouffer le schisme de Mélèce à Antioche, il s'empressa d'appeler à son secours saint Athanase et le pontife de Rome; mais il n'obtint de Rome qu'un faible concours, et ses efforts n'eurent pas plus de succès que ceux qu'il tenta pour resserrer les liens qui unissaient l'Orient et l'Occident, pour renouveler les lois de l'ancienne charité, ramener à la première vigueur la paix des ancêtres, ce céleste et salutaire présent du Christ, qui s'est altéré dans le cours des âges. — Quoi de plus désirable, en effet, que de voir des hommes, séparés par une si grande distance, ramenés par le lien de l'amour à l'unité des membres dans le corps de Jésus-Christ? « Partout où saint Basile paraît et agit, dit Bœhringer, il impose le respect, parmi la jeunesse d'Athènes comme parmi les prêtres de Césarée, dans le monastère comme sur le siége épiscopal. »

Oper., ed. græc., Basil., 1532; Venet., 1551 (singulièrement augmentée); gr. et lat., ed. Fronton le Duc et Morel, S. J., 1618, et augmentée, 1638, 3 vol.; ed. Combefis, Paris, 1679, 2 vol. in-8°. La meilleure édition est celle des Bénédictins, reproduite par MM. Gaume, 3 vol., divisés en six parties. Sur l'authenticité et l'interprétation de plusieurs traités,

voir Sinnèr, Paris, 1839, 3 vol. en 6 fasc.; sur les passages incriminés par la censure ecclésiastique : Alb. Jahn, *Animadvers. in S. Basil. Op. supplem. ed. Garnieranæ*, Bern., 1842; Migne, sér. gr., t. XXIX-XXXII. Biographies : Greg. Naz., *Orat. in laud. Bas. Max.*; G. Hermant, *Vie de S. Bas. et Grég. de Naz.*, Paris, 1574, 2 vol. in-4°. Cf. Tillemont, t. IX; Dupin, t. II; Ceillier, t. VI; éd. 2e, t. IV; Klose, *Basile le Grand, d'après sa vie et sa doctrine*, Strals., 1835; Bœhringer, *Histoire de l'Eglise en biographies*, t. I, part. III, p. 152-274.

§ 52. **Saint Grégoire de Nazianze** (mort vers 390).

Cf. *Præfat. gener. in Op. Greg. Naz.*; *Vita Gregor. ex ejus scriptis*, en grec, a Greg. presbyt.; *Testimonia veterum* et *Præfat. aliorum* in t. I ed. Bened.; Migne, t. XXXV, sér. gr.

Grégoire naquit vers l'an 329, à Arianze, village de la Cappadoce (le 9 mai 300, d'après les Bollandistes).

Son père, qui avait appartenu jadis à la secte syncrétique des *Hypsistariens*, était entré dans le sacerdoce après sa conversion et avait été promu au siége épiscopal de Nazianze. Après avoir reçu une éducation religieuse très-soignée, due principalement à sa mère, sainte Nonne, le jeune Grégoire fréquenta d'abord les écoles de Césarée, capitale de la Cappadoce, où il fit la connaissance de saint Basile; puis il alla compléter son instruction à Alexandrie et à Athènes. Ce fut dans cette dernière ville, où saint Basile habitait depuis longtemps, que les deux jeunes hommes conclurent cette amitié qui devait pour toujours enchaîner leurs destinées.

Après de vastes et solides études sur la grammaire, la rhétorique, les mathématiques, la philosophie et la poésie, sans même oublier la médecine, Grégoire, parvenu à l'adolescence, quitta Athènes, reçut le baptême dans sa patrie, et y fit la promesse de consacrer sa science uniquement au service de Dieu, et de « prendre pour épouse l'ascétisme. » Sur les instances réitérées de saint Basile, il s'unit à lui pour mener en commun la vie érémitique dans une campagne située près du Pont, où ils « se vautrèrent dans les privations, » cultivèrent la science et passèrent ainsi les plus beaux jours de leur existence. Ce fut là que leurs efforts réunis produisirent la *Philocalie*, œuvre méritoire tirée des livres d'Origène. Quoique résolu, comme Basile, à demeurer étranger aux controverses re-

ligieuses de son temps, il n'en fut pas moins, par la force des circonstances, de même que son ami Basile, un des plus remarquables défenseurs de la foi de Nicée touchant la divinité de Jésus-Christ. « Il a mérité parmi les Grecs le surnom de théologien, dit Bossuet, à cause des hautes conceptions qu'il a de la nature divine[1]. » Il partage ce titre avec saint Jean l'Evangéliste.

Son père, vieillard qui occupait le siége épiscopal de Nazianze, ayant souscrit par faiblesse de caractère un symbole de foi rédigé par les ariens sous une forme équivoque, son fils alla le trouver et arrêta l'opposition qui le menaçait en le décidant à faire publiquement une profession de foi orthodoxe. Calmes désormais, les fidèles et le pasteur n'en désirèrent que plus vivement d'avoir Grégoire pour évêque. Grégoire refusa. Une fête survint; pendant l'office public, le vieillard s'approche inopinément de son fils et lui confère l'onction du sacerdoce (361). Grégoire, se jugeant indigne d'une si haute distinction, s'échappe par la fuite et retourne auprès de son ami Basile, dans cette solitude du Pont qui lui était devenue si chère. Mais les insistances chaque jour plus pressantes des fidèles et de ses parents le déterminèrent, en 362, à aller secourir son père. Ce fut alors qu'il prononça ce célèbre discours *sur la fuite* (περὶ φυγῆς), où il justifie à la fois son départ et son retour, et traite de la sublimité, de l'excellence et des devoirs du sacerdoce, sans oublier l'immense responsabilité qu'il impose[2].

Sur ces entrefaites, en 364, Basile était entré lui-même dans le sacerdoce et était devenu, vers 370, métropolitain de Césarée. Une querelle de juridiction ayant éclaté entre Grégoire et l'évêque Anthime, de Tyane, Basile contraignit Grégoire à se faire sacrer évêque de Sasime, diocèse limitrophe nouvellement créé. Mais lorsqu'il connut l'état déplorable de ce nouveau diocèse, le site peu avantageux de ce siége épiscopal[3], il

[1] Bossuet. *(Cit. du trad.)* — [2] Edit. grecq. à part, par Alzog, avec des notes. Frib., 1858.

[3] Il existe en Cappadoce, à l'endroit où la grande route se partage en trois directions, un affreux bourg, situé dans une région sablonneuse et desséchée; séjour indigne d'un homme libre, triste et renfermé, où l'on ne voit et n'entend que poussière, clameurs, tumulte de voitures, plaintes et gémissements, chaînes et tortures. C'est Sasime. Voilà, s'écrie Grégoire, quel était mon siége épiscopal. *Carmen de seipso,* vers. 440-446.

refusa de l'administrer; pendant longtemps, chaque fois qu'il parlait de ce diocèse, il s'exhalait en plaintes amères contre saint Basile. Cependant, il trouvait aussi pour l'excuser de généreuses paroles : « Mon ami, disait-il, était tellement habitué à ne considérer en toutes choses que le côté spirituel et divin que, partout où il croyait découvrir les intérêts de Dieu, il les préférait aux devoirs de l'amitié, qui, du reste, lui étaient si sacrés. »

Rappelé une seconde fois de la solitude par les tendres supplications de son père, il retourna à Nazianze en 372, et y resta désormais en qualité de coadjuteur, jusqu'à la mort du vieillard, déployant la plus salutaire activité soit par son zèle à défendre la foi, soit par le dévouement dont il fit preuve pendant une sècheresse effroyable. En 369, la mort lui ravit son jeune frère Césaire, excellent jeune homme, qui avait été autrefois médecin de la cour de Constantinople. Un peu plus tard, ce fut le tour de sa sœur Gorgonie, si tendrement aimée et que la mort surprit dans de touchants entretiens sur la vie future. En 374, son père les suivit dans la tombe. Sa pieuse mère, sainte Nonne, parvenue à une haute vieillesse, ne tarda pas à les y rejoindre. Dans le sentiment de ce vide immense joint à la faiblesse de sa santé, Grégoire se persuada qu'il était incapable de remplir les fonctions d'évêque de Nazianze. Il se retira donc dans la solitude de Séleucie, où la nouvelle de la mort de saint Basile alla le surprendre et assombrir ses jours : « Vous me demandez, écrivait-il, comment je me porte ? — Très-mal. Je n'ai plus Basile, je n'ai plus Césaire, mon frère selon la chair et selon l'esprit, et je puis dire avec David : Mon père et ma mère m'ont délaissé. Mon corps est maladif, les années s'accumulent sur ma tête, les inquiétudes se multiplient ; — l'Eglise n'a point de pasteurs capables. »

Telles étaient ses dispositions d'esprit lorsque, sous le règne de Gratien et de son associé à l'empire, Théodose, il fut appelé à Constantinople. « Le parti orthodoxe n'était plus qu'une ombre ; il n'y avait là que les débris d'un troupeau sans discipline, sans chef, sans cohésion ; » toutes les églises avaient été livrées aux ariens par ordre de l'empereur Valens. Il ne fallut rien moins que les prières redoublées de ses amis, jointes au reproche de sacrifier le bien général de l'Eglise à ses aises personnelles, pour décider Grégoire à se rendre à cet appel. L'im-

pression qu'il laissa de son entrée à Constantinople, avec sa figure amaigrie et son méchant costume, ne fut rien moins que favorable. Il y célébra d'abord les cérémonies saintes dans une chapelle privée qui appartenait à ses parents et à laquelle il donna le nom d'Anastasie, en témoignage de la renaissance du culte. Cette petite église n'en fut pas moins le noyau de la nouvelle communauté orthodoxe, et devint plus tard la célèbre église d'Anastasie. Ni les manœuvres des partis, ni les persécutions qui l'assaillirent chez lui et jusqu'aux pieds de l'autel ne purent empêcher le triomphe de la foi catholique, grâce à l'énergie de sa prédication et aux « fruits divins » qu'elle enfantait. En 380, l'empereur Théodose, bravant les dernières résistances, le conduisit, entouré d'une escorte militaire, dans l'église des Apôtres, après que l'évêque Maxime eut été obligé de prendre la fuite. Nommé évêque par l'empereur sur les instances tumultueuses du peuple, Grégoire résista jusqu'à ce que cette dignité lui eût été offerte avec insistance et conférée par les évêques réunis à Constantinople, en 381, pour le deuxième concile œcuménique provoqué par Théodose. Cette nomination, les évêques d'Egypte et de Macédoine qui arrivèrent au concile la blamèrent comme une infraction au canon xv de Nicée, qui défendait à un évêque de permuter son diocèse. Or Grégoire avait été évêque de Sasime. Il résigna ses fonctions, et prit congé des évêques et des fidèles en leur adressant les plus pathétiques discours. Il dit aux évêques : « Tendez-vous fraternellement la main, et quant à moi je serai, pour le salut du vaisseau, un nouveau Jonas. Une baleine hospitalière me recevra dans son sein..... Il ne me reste plus qu'une dette à acquitter, celle de la mort, et cette dette appartient à Dieu. » Après avoir recommandé au Seigneur cette Eglise qu'il avait fondée et affermie par ses salutaires doctrines, et qui était le couronnement de sa gloire, il conjura le ciel de lui envoyer un successeur dont les mains seraient pures, qui fût intelligible dans ses discours et en état de porter les charges ecclésiastiques ; puis il termina son discours en adressant de solennels adieux à tout ce qu'il avait connu et aimé : « Adieu, église d'Anastasie ; tu as relevé notre croyance, autrefois si dédaignée ; ... adieu, chaire pontificale, siége envié et plein de périls, conseil des pontifes, orné par l'âge et par la vertu des prêtres ; adieu, chœur des Nazaréens,

harmonie des psaumes, veilles pieuses, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi; adieu, maisons hospitalières, amies du Christ et secourables à mon infirmité ! Adieu, cité souveraine et amie du Christ. Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu et par qui je suis accablé ! »

Grégoire se retira à Nazianze, où il dirigea la communauté de ce lieu et la défendit contre l'envahissement des apollinaristes, jusqu'au moment où, à sa demande, les évêques de sa province l'eurent remplacé par son cousin Eulalius. Il passa le reste de ses jours à Arianze, sur le domaine de ses pères, qu'il affectionnait particulièrement, et mourut entre les années 389 et 390.

Ouvrages de saint Grégoire de Nazianze.

1. Ce sont d'abord quarante-cinq discours ou traités dogmatiques et polémiques sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit, et sur leurs relations avec le Père dans la Trinité des personnes. Les discours XXVII-XXXI, dirigés contre les eunomiens et les macédoniens, et appelés *théologiques,* sont les plus célèbres. Grégoire « y défend avec une force invincible, dans sa manière précise et serrée, la théologie des chrétiens sur le mystère de la Trinité[1]. »

Sous forme apologétique, nous avons les deux *Discours contre l'empereur Julien,* cités ordinairement sous le titre de *Invectivæ contra Julianum imperatorem.* Cet homme abominable, qu'il avait connu à Athènes, lui inspirait une si vive répulsion qu'il avait prononcé ce mot prophétique : « Quelle calamité se prépare le peuple romain ! »

Maintenant que Julien, devenu maître absolu, manifeste ouvertement sa haine et son mépris pour le christianisme, et les applique avec une sacrilége arrogance afin de renverser le christianisme, Grégoire, plein de zèle pour la maison de Dieu, s'élève contre lui avec un accent amer et indigné. Comme savant et comme théologien, il combattit surtout ce fameux édit en vertu duquel Julien interdisait aux chrétiens le culte des lettres grecques. « Quiconque a le sentiment des joies de

[1] Bossuet. *(Citation du trad.)*

l'étude et de la science, dit-il, partagera certainement mon indignation. Sans réfléchir, je sacrifie volontiers tous les autres avantages : richesses, naissance, gloire ; la science est à mes yeux d'une valeur plus haute et plus réelle. A quoi songeait donc cet homme, dont l'insensibilité n'avait d'égal que sa haine irréconciliable contre le christianisme ? Quel était donc son dessein quand il voulait nous fermer les canaux de la science [1] ? »

Une autre apologie toute personnelle est celle de *la fuite,* dont nous avons parlé plus haut [2]. Le rapport de ce traité sur le sacerdoce avec les ouvrages analogues de saint Chrysostome et de saint Grégoire le Grand est parfaitement marqué dans l'avertissement dont il est précédé dans l'édition bénédictine : « Saint Chrysostome, dans les six livres *Sur le sacerdoce,* et saint Grégoire le Grand, dans les quatre livres *de la Sollicitude pastorale,* ont tellement puisé dans cet excellent ouvrage, ils ont si bien exprimé celui qu'ils semblent avoir pris pour modèle, qu'ils ne paraissent guère avoir fait autre chose que développer et amplifier ce qui avait été dit par le Théologien avec plus de netteté, de concision et de vigueur. » Pour saint Grégoire de Nazianze, le sacerdoce est « l'art des arts et la science des sciences » (ch. XVI) ; il exige les plus hautes qualités, il implique les plus graves dangers et assume la plus lourde responsabilité. « Il faut être pur avant de purifier les autres ; il faut être rempli de la sagesse avant de l'enseigner aux autres ; il faut être une lumière pour pouvoir éclairer autrui ; il faut s'être approché de Dieu si l'on veut conduire les autres à lui ; il faut s'être sanctifié soi-même, quand on veut sanctifier les autres, les conduire, les conseiller. »

Une autre partie de ses discours renferme les *Sermons pour les fêtes du Seigneur,* pour les *fêtes des saints et des martyrs,* ou les discours d'occasion, d'installation, d'adieu, de condoléance ; sur l'amour du prochain, le soulagement des pauvres, etc. Il faut signaler aussi, à raison de leur caractère exceptionnel, les discours funèbres qu'il a prononcés sur son frère Césaire, sur sa sœur Gorgonie, sur son père, en présence de saint Basile, et sur saint Basile lui-même ; il inaugurait ainsi dans la littérature chrétienne une nouvelle forme

[1] *Orat.* IV *contr. Jul.; prior invectiva,* c. XCVI-CV. — [2] *Orat.* II, ed. Ben.

d'éloquence qu'il a marquée d'une empreinte originale.

Les discours de saint Grégoire de Nazianze occupent la plus grande place dans ses écrits, car il est surtout célèbre comme orateur chrétien. Il avait montré, dès sa jeunesse, une prédilection marquée pour la rhétorique, où il avait trouvé la plus douce jouissance. « Mon seul désir, avait-il dit un jour, mon unique amour, était l'éloquence; je la rencontrai en Orient, en Occident et dans Athènes, cet ornement de la Grèce. Je m'y appliquai longtemps et avec ardeur; cependant je finis par la déposer aux pieds du Christ, et je la subordonnai à la grande parole de Dieu, bien supérieure à toutes les doctrines inconstantes et passagères des hommes. » Toutefois, il lui arrive assez souvent, même dans ses plus beaux discours, de viser à la recherche, à l'effet et autres artifices propres aux rhéteurs de son temps. Aussi, malgré son titre honorable de *théologien,* est-il inférieur à saint Anathase et à saint Grégoire de Nysse pour l'originalité des vues et le développement des idées scientifiques.

Les lignes suivantes, donneront une idée de la verve qui règne dans ces discours :

Le jour de Noël, saint Grégoire commence ainsi : « Jésus-Christ est né, glorifiez-le ; Jésus-Christ est descendu du ciel, élevez-vous ! que toutes les régions de la terre chantent au Seigneur, et pour tout dire en un mot : Que le ciel se réjouisse ! Celui qui est d'origine céleste est devenu un enfant de la terre. Jésus-Christ est sur la terre ; réjouissez-vous avec tremblement et allégresse : avec tremblement, à cause du péché ; avec allégresse, à cause de l'espérance. Jésus-Christ est le Fils de la Vierge ; femmes, soyez chastes, afin que vous deveniez des mères de Jésus-Christ. Qui n'adorerait Celui qui était dès le commencement ? Qui ne glorifierait pas Celui qui est la fin ?

» De nouveau les ténèbres disparaissent, de nouveau la lumière est créée, de nouveau l'Egypte est punie et Israël éclairé. Le peuple qui est assis dans les ténèbres de l'ignorance verra la grande lumière de la science. Les anciennes choses sont passées, tout est renouvelé. Jean s'est écrié : Préparez les voies du Seigneur ! moi aussi je veux faire connaître la haute signification de la fête de ce jour, qu'on appelle la manifestation ou la naisssance de Dieu. Manifestation de Dieu, parce

qu'il nous est apparu ; naissance, parce qu'il nous est né comme un enfant. Célébrons donc cette fête, non pas d'une manière profane, mais divine, non terrestre, mais céleste, non pas ce qui est à nous, mais ce qui est au Seigneur ; non ce qui est de la maladie, mais ce qui est de la guérison ; non ce qui est de la création mais ce qui est de la nouvelle création. »

Un intérêt tout particulier s'attache aux *discours funèbres* qu'il a prononcés sur son frère Césaire, sa sœur Gorgonie, son père (en présence de saint Basile) et sur saint Basile. Il a donné sur ce point une forme nouvelle à la littérature chrétienne et l'a marquée d'une empreinte particulière.

C'était une tâche difficile, délicate à remplir que celle de prononcer l'oraison funèbre de sa sœur Gorgonie. Il s'en acquitta avec infiniment de tact et de mesure. Il commence ainsi : « Si je publie les louanges de ma sœur, je fais mon propre éloge, mais ces louanges, pour être miennes, n'en seront pas moins vraies. Ce que je dirai est vrai, non-seulement parce qu'il est juste et mérité, mais encore parce qu'il est partout connu. Je n'oserais parler par bienveillance quand même je le voudrais ; car mon auditoire, juge expérimenté et éprouvé, se trouve placé entre la vérité et mon discours, prêt à blâmer un éloge immérité et à réclamer ce qui est dû, pourvu qu'il soit juste et convenable. Je ne redoute point de passer les bornes de la vérité ; mais je crains de rester en deçà du vrai et d'affaiblir sa gloire par mes éloges.

» Qui fut jamais plus digne de captiver tous les regards, et qui s'y soustraya avec plus de soin ? Qui sut jamais comme elle unir la tristesse chrétienne à la sérénité, le sérieux à la bienveillance et faire de tout son être un reflet de la moralité ? Qui réfréna jamais davantage ses regards et tout mouvement désordonné dans ses traits ? Quelles oreilles furent plus fermées que les siennes aux discours mondains et plus ouvertes à la parole de Dieu ! Quelle langue fut jamais sous une garde plus sévère de l'esprit, quelles lèvres furent jamais surveillées avec plus de soin. Dirai-je encore à sa louange quelque chose qu'elle-même ne tenait pas pour une louange, parce que cela s'entend de loin pour des chrétiennes pudiques ? C'est la simplicité de son maintien, d'autant plus louable que le désir de plaire est plus fréquent dans son sexe. Qui la vit jamais s'appliquer à relever par la parure

l'éclat de sa beauté ? Elle ne savait pas ce que c'est qu'embellir une blonde chevelure par les artifices trompeurs de la vanité, qui ternit la beauté loin de la relever. On ne voyait rien sur elle de ces vêtements ondoyants et magnifiques, rien de l'or éclatant, rien des pierres précieuses qui captivent le regard par l'éclat de leur feu. Elle ne souffrait pas qu'un pinceau mensonger, effronté rival de Dieu, déshonorât de ses charmes les attraits naturels, ajoutât à sa figure une figure étrangère, et par les ressources d'un art misérable corrompît l'expression originelle qu'elle avait devant l'œil de Dieu. Il n'y avait qu'une couleur de rose qui lui plût, celle de la pudeur ; qu'une pâleur, celle de la mortification. O corps fané par la pénitence et qui ne fleurissait plus que dans la parure de la vertu ! O âme qui conservait la vie du corps sans aliment corporel, ou plutôt, ô corps merveilleux qui mourut avant de mourir pour donner à son âme la liberté. O sévérité des veilles nocturnes, sacrés cantiques de David, jamais trop longs pour sa piété ! O membres délicats, qui préfériez reposer sur la terre froide et supporter des privations surhumaines ! O accents de la dévotion qui s'échappaient de son cœur durant le silence des nuits, pénétraient les nues et s'approchaient de Dieu même ! O parure baptismale, pure comme le lis, palais inviolable où reposait son âme, épouse de Jésus-Christ ! ô plaisir amer du péché, ô tentateur, ô mort, vaincus par la continence de Gorgonie ! ô abaissement du Christ, ô forme d'esclave, ô passion du Fils de Dieu, que cette pénitente glorifiait par ses sacrifices quotidiens ! Mais comment énumérer toutes ses vertus, et, d'autre part, comment taire la plus grande partie sans nuire à ceux qui ne la connaissaient pas[1] ? »

Il est impossible de méconnaître l'immense influence que saint Grégoire a exercée sur l'éloquence de la chaire, dans la littérature grecque. Ses discours étaient étudiés et copiés avec beaucoup de soin, comme on le voit dans la *Paleographia græca* de Montfaucon, qui en reproduit plusieurs manuscrits marqués à certains passages de signes particuliers, sans doute afin d'exciter un redoublement d'attention.

2. La plupart de ses poésies sont des *méditations religieuses*, qui, malgré la différence des génies et des temps, ont plus

[1] Voy. Charpentier, *Etudes sur les Pères de l'Eglise*, p. 327.

d'une affinité avec les rêveries de l'imagination poétique dans nos jours de satiété sceptique et de progrès social. Il en est une surtout dont le charme austère nous semble avoir devancé les plus belles inspirations de notre âge mélancolique, tout en gardant l'empreinte d'une foi encore nouvelle et candide dans son trouble même [1].

« Hier, tourmenté de mes chagrins, j'étais assis sous l'ombrage d'un bois épais, seul et dévorant mon cœur; car, dans les maux, j'aime cette consolation de s'entretenir en silence avec son âme. Les brises de l'air, mêlées à la voix des oiseaux, versaient un doux sommeil du haut de la cime des arbres, où ils chantaient, réjouis par la lumière. Les cigales, cachées sous l'herbe, faisaient résonner tout le bois; une eau limpide baignait mes pieds, s'écoulant doucement à travers le bois rafraîchi; mais, moi, je restais occupé de ma douleur, et je n'avais nul souci de ces choses; car lorsque l'âme est accablée par le chagrin, elle ne veut pas se rendre au plaisir. Dans le tourbillon de mon cœur agité, je laissais échapper ces mots qui se combattent : Qu'ai-je été? Que suis-je? Que deviendrai-je? Je l'ignore. Un plus sage que moi ne le sait pas mieux. Enveloppé de nuages, j'erre çà et là, n'ayant rien, pas même le rêve de ce que je désire; car nous sommes déchus et égarés tant que le nuage des sens est appesanti sur nous, et celui-là paraît plus sage que moi qui est le plus trompé par le mensonge de son cœur. Je suis; dites quelle chose? car ce que j'étais a disparu de moi, et maintenant je suis autre chose.

» Que serai-je demain, si je suis encore? Rien de durable. Je passe et me précipite, tel que le cours d'un fleuve. Dis-moi ce que je te parais être le plus, et t'arrêtant ici, regarde avant que j'échappe. On ne repasse pas les mêmes flots qu'on a passés; on ne revoit pas le même homme qu'on a vu.

» J'ai existé dans mon père, ensuite ma mère m'a reçu, et je fus formé l'un de l'autre. Puis je devins une chair inerte, sans âme, sans pensée, enseveli dans ma mère. Ainsi placés entre deux tombeaux, nous vivons pour mourir. Ma vie se compose de la perte de mes années. Déjà la vieillesse me couvre de cheveux blancs. Mais si une éternité doit me rece-

[1] Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne.*

voir, comme on le dit : répondez. Ne vous semble-t-il pas que cette vie est la mort, et que la mort est la vie ? »

Le passage suivant peut être considéré comme le *beatus ille* ... de saint Grégoire :

« Heureux qui mène une vie solitaire, et qui, loin des hommes attachés à la terre que foulent leurs pas, élève à Dieu son âme ! Heureux encore qui, mêlé à la multitude, ne se laisse pas ravir au même tourbillon qu'elle, mais donne à Dieu tout son cœur ! Heureux qui, au prix de tous ses biens abandonnés, acquiert Jésus-Christ et porte haut la croix, son seul héritage ! Heureux qui, maître de possessions légitimes, peut tendre aux indigents une main secourable ! Heureuse la vie chaste qui, se dépouillant de la chair, s'approche de la divine pureté ! Heureux encore celui qui, après avoir cédé quelque peu aux lois du mariage, réserve pour le Christ la meilleure part de son amour ! Heureux qui, placé dans les rangs des chefs du peuple, par l'offrande de ses vertus, attire Dieu vers les hommes ! Heureux qui, par les élans d'une âme pure, atteint aux splendeurs de la divine lumière ! Heureux qui, du travail de ses mains, sert le Seigneur et fait de sa vie une règle pour beaucoup d'autres ! Ce sont là de pleines vendanges pour le pressoir céleste qui recueille le fruit de nos âmes. Chaque vertu porte sa récompense, car il y a dans la maison de Dieu diverses demeures pour divers mérites. Heureux celui que l'Esprit saint a rendu pauvre de passions et de vices, qui mène ici-bas une vie d'affliction, est insatiable du pain céleste, et, méritant les biens suprêmes par son humilité, s'est attiré par sa bonté la miséricorde de Dieu ! De toutes ces voies prends celle qu'il te plaira. Si tu les prends toutes, c'est le mieux ; si tu en suis plusieurs, c'est un second degré de mérite ; si tu en suis parfaitement une seule, c'est encore un titre, car une récompense proportionnée est réservée à tous, aux parfaits et à ceux qui le sont moins. La vie de Raab n'était pas honnête, mais son zèle hospitalier l'honora. Par l'humilité, le publicain l'emporta sur le pharisien, dont le cœur s'élevait trop haut. Le célibat est en soi meilleur ; mais s'il se mêle au monde et devient terrestre, il ne vaut pas une sage union. La vie pauvre des ermites de la montagne est une noble vie ; mais souvent leur orgueil les a ravalés. Ne se mesurant pas avec ceux qui leur sont supérieurs, ils conçurent un fol

amour-propre ; et parfois, dans leur ardeur, comme de jeunes chevaux indomptés, ils posent le pied hors de la barrière. Pour toi, prends ton vol d'une aile rapide, ou ne quitte pas la terre, de peur que tes plumes ne te manquent, et que, élevé dans les airs, tu ne retombes brusquement.

» Une petite barque dont les parois sont fortement clouées porte un fardeau plus lourd qu'un navire aux jointures désunies. L'entrée des parois célestes est étroite, mais bien des routes y conduisent. Que chacun prenne celle où sa nature le convie ! Qu'on les choisisse diverses, mais toujours laborieuses ! Une même nourriture ne plaît pas à tous ; un seul genre de vie ne convient pas aux chrétiens. Le mieux pour tous ce sont les larmes, les veilles, l'empire sur les passions mauvaises, la lutte contre les dégoûts, l'obéissance sous la main du Christ et le tremblement dans l'attente de notre dernier jour. Si tu suis cette route, tu ne seras plus un homme, mais un des anges. »

Saint Grégoire parcourt rapidement les systèmes divers qui font de l'âme un feu, un souffle, une harmonie, ou la promènent sous mille formes, lui faisant changer de corps comme de vêtements ; puis il s'écrie dans la confiance de sa foi :

« Ecoute maintenant notre grande tradition sur l'origine de l'âme..... Il fut un temps où le Verbe suprême, obéissant à la voix du Dieu tout-puissant, forma l'univers, qui n'existait pas. Il dit, et tout ce qu'il voulait fut. Quand toutes les choses qui sont le monde eurent été formées, et le ciel, et la terre, et la mer, il chercha un témoin intelligent de sa sagesse, un roi de la terre qui fût semblable à Dieu, et il dit : Déjà de purs et immortels esprits habitent, pour me servir, l'immensité des cieux, rapides messagers et chantres assidus de ma gloire, mais la terre n'est encore habitée que par des êtres sans raison. Il me plaît à moi de créer une race mêlée de ces deux natures, qui tienne le milieu entre les substances mortelles et les immortelles, l'homme, être raisonnable, jouissant de mes ouvrages, sachant explorer les cieux, roi de la terre, et comme un second ange suscité d'en bas pour louer mes grandeurs et ma sagesse. Il dit, et prenant une parcelle de la terre nouvellement créée, de ses mains vivifiantes il façonna mon corps, et, le douant de sa propre vie, il lui communiqua son

souffle, fragment détaché de la divine essence. Ainsi j'ai été fait de poussière et d'esprit, mortelle image de Dieu. La nature de l'âme, en effet, touche à ces deux extrêmes. Par le côté terrestre, je tiens à cette vie d'ici-bas ; par l'émanation divine, je porte dans mon sein l'amour d'une autre vie. »

A ces élans de pieuse joie, le prêtre solitaire d'Arianze mêle souvent une douleur métaphysique et tendre, un deuil de l'âme sur elle-même ; c'est la nouveauté qu'il a portée dans la poésie et qu'il reproduit sans cesse.

Mais quoiqu'elle revienne toujours comme un cri profond et monotone, il en varie les accidents par toutes les impressions qu'il reçoit de la nature ; car, si son cœur n'a qu'un sentiment qui l'obsède, son imagination est parée de mille souvenirs, et ses yeux encore pleins des spectacles du monde qu'il a fui. C'est ainsi que, empruntant à la Grèce idolâtre les touchantes images qu'elle mêlait aux douleurs de la piété domestique, il chante ce qu'il appelle la monodie, le chant funèbre de l'âme.

Ailleurs, le poète s'adresse tantôt à son Dieu, tantôt à son âme, et, dans l'uniformité de sa mélancolie, la variété de ses expressions est inépuisable. « Tu às une tâche, ô mon âme ! une grande tâche, si tu le veux. Examine qui tu es, où tu vas, d'où tu sors, et où tu dois t'arrêter. Regarde si ta vie présente est la vie, et s'il n'y a pas quelque chose de mieux. Tu as une œuvre à faire, ô mon âme, épure ta vie, et, par la pensée, vois Dieu et les secrets de Dieu, et ce qui était avant l'univers, et ce que l'univers est pour toi, et d'où il est sorti, et ce qu'il deviendra. Tu as une œuvre à faire, ô mon âme, épure ta vie ; cherche comment Dieu gouverne et fait mouvoir le monde, pourquoi certaines choses sont immuables et d'autres changeantes, et nous surtout plus mobiles que le reste. Tu as une œuvre à faire, ô mon âme, regarde vers Dieu seul ; sache pourquoi ce qui était naguère ma gloire est maintenant mon ignominie ; quel est mon lien avec le corps, et quel sera le terme de ma vie ; enseigne-moi ces choses, et tu fixeras mon errante pensée. Tu as une œuvre à faire, ô mon âme, ne te laisse pas vaincre par la douleur. »

3. Deux cent quarante-deux *Lettres,* très-importantes pour l'histoire contemporaine, rédigées avec précision, clarté et agrément. La lettre à Evagre (243e) est apocryphe. Les ob-

jections qu'on a faites contre l'authenticité du *Testament (Exemplum testamenti),* ne sont pas suffisamment justifiées.

Sous le rapport de la forme, les ouvrages de Grégoire de Nazianze, malgré les grandes qualités qui les distinguent, l'aisance et la poésie du style, pèchent par des allusions trop subtiles et des antithèses amenées de trop loin. Erasme disait à ce propos : *Me a vertendo Gregorio semper terruit dictionis argutio, et rerum sublimitas et allusiones obscuræ.* On trouvera de grands secours pour surmonter ces difficultés dans le commentaire d'Elie, archevêque de Crète au huitième siècle, et dans les Scholies de Basile, évêque de Césarée au dixième siècle [1].

Doctrines et particularités de saint Grégoire de Nazianze.

1. Comme saint Basile, saint Grégoire de Nazianze faisait grand cas des auteurs païens. Voici en quels termes il s'en exprimait dans son panégyrique de saint Basile : « Il est un point sur lequel je crois que tous les hommes qui pensent sagement sont unanimes : c'est que la culture scientifique est le plus excellent de tous les biens terrestres, je ne parle point de cette culture plus noble, de celle qui nous appartient en propre (à nous chrétiens), mais aussi de cette culture extérieure » et païenne, « que le vulgaire des chrétiens, jouet d'une opinion erronée, méprise comme une séduction, un danger et une apostasie » (ch. XI).

2. Le dogme de la Trinité est de toutes les doctrines théologiques celle que saint Grégoire a traitée le plus souvent et avec le plus de détails. « La plus haute connaissance, dit-il, est la connaissance du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » C'est pourquoi « nous devons commencer tous nos discours par la vertu de la sainte Trinité. » Dans le passage suivant, il explique admirablement l'unité de la nature divine et la distinction des personnes : « Que cette profession de foi soit le guide inséparable de votre vie : une seule divinité et puissance qu'on trouve unie en trois et qui comprend trois choses, non d'essence et de nature différentes, non augmentées par quelque addition ni amoindries par quelque soustraction, égales sous

[1] Migne, série lat., t. XXXVIII.

tous les rapports, les mêmes dans tous les sens, comme dans le ciel la grandeur et la beauté; — l'union infinie de trois infinis; Dieu, si on les considère chacun en soi, en tant que Père, Fils et Saint-Esprit, de sorte que chacun conserve son caractère personnel; — Dieu tous trois quand on les considère ensemble, l'un à cause de l'égalité d'essence (consubstantialité), l'autre à cause de l'unité de la nature et du principe (monarchie). A peine ai-je conçu l'un en esprit que les trois m'enveloppent déjà de leur clarté; à peine commencé-je à distinguer les trois, que je suis aussitôt ramené au tout. Si je considère l'un des trois, je le tiens pour le tout; mon œil est rempli, et cependant le reste m'a échappé. Je ne puis embrasser la grandeur de l'un pour attribuer la plus grande partie à ce qui reste. D'autre part, si je porte mon attention sur les trois, je ne vois qu'un seul rayon, incapable que je suis de distinguer ou de mesurer la lumière unie[1]. »

Tout en se servant de comparaisons pour établir le mutuel rapport du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme le soleil, le rayon, la lumière, l'eau, la source, le torrent, notamment dans son discours sur le Saint-Esprit[2] : le Père est l'œil, le Fils la source, le Saint-Esprit le torrent, saint Grégoire s'applique de préférence à prouver que la seule et unique nature du Père est commune aux trois personnes : dans le Père, la qualité de n'être pas engendré est la cause fondamentale de la divinité du Fils et du Saint-Esprit. Celui qui n'a pas de commencement, comme celui qui est engendré et celui qui procède, ont une seule et même nature divine, de même qu'il n'y a qu'une seule nature humaine dans ces trois choses : l'intelligence, la raison et l'esprit. « Une personne dépend de l'autre, et c'est une véritable chaîne d'or, et une chaîne salutaire[3]. »

Saint Grégoire, continuant d'expliquer la divinité du Fils et du Saint-Esprit, l'établit surtout, à l'exemple des autres Pères, par ses effets divins. Notre auteur, et cette vue lui est personnelle, dit que la sainte Trinité s'est révélée successivement dans l'ancienne loi et dans la loi nouvelle. « L'Ancien Testament annonce clairement le Père, le Fils d'une manière un peu plus obscure. Le Nouveau Testament, au contraire, ma-

[1] *Orat.* XL, n. 41. — [2] *Orat.* XXXVII. — [3] *Orat.* XXXI, n. 26.

nifeste le Fils, mais ne fait qu'indiquer la divinité du Saint-Esprit ; maintenant l'Esprit est parmi nous et se fait mieux connaître. Il ne convenait point, tant que la divinité du Père n'était pas reconnue, d'annoncer celle du Fils ; et tant que celle du Fils n'était pas acceptée, d'imposer encore celle du Saint-Esprit, si l'on me permet cette expression un peu hardie. »

3. Dans sa théorie de l'homme, « lequel a emprunté son corps matériel aux éléments du monde visible, et son âme immatérielle, cette image de Dieu, aux éléments du monde invisible, lequel domine la terre et est lui-même dominé d'en haut, » il est intéressant de voir ce que dit l'auteur touchant le but du Créateur dans le mélange des deux éléments. Ce mélange, dit-il, intéresse à la fois l'âme et le corps. L'âme, par ses efforts et ses combats contre les choses terrestres, doit recevoir la gloire de l'autre monde, non comme un simple présent, mais comme le prix de la vertu, ce qui est une preuve de l'infinie bonté de Dieu. Quant au corps, que l'âme tient sous sa discipline, affranchi un jour de sa pesanteur, il sera conduit auprès de Dieu, « en qualité de conserviteur. » Saint Grégoire considère la transgression du précepte divin par les premiers hommes comme une perturbation de l'harmonie primitive ; de là vient que l'esprit obéit maintenant à la chair et tend à la sensualité ; de là vient aussi la souillure de l'esprit lui-même, les troubles qui agitent le monde social, et enfin la mort. « Toute inégalité entre les hommes, richesse et pauvreté, esclavage et tyrannie, est le châtiment du péché des premiers hommes. » — « Malheur à moi ! s'écrie-t-il ; la faiblesse de mon premier père est devenue mienne[1] ! »

4. Sans nous arrêter davantage sur les autres vérités dogmatiques[2] dont s'est occupé saint Grégoire, nous terminerons cette revue en résumant ses idées sur la nécessité et l'institution divine de la hiérarchie. Nous y trouvons un excellent commentaire de saint Paul, en l'Epître aux Ephésiens, ch. IV, et dans la première aux Corinthiens, ch. XII et XIV : « Levez les yeux au ciel, abaissez-les vers la terre ; voyez comme tout a été créé et subsiste avec ordre : ordre dans le monde intellectuel, ordre dans le monde sensible, ordre parmi les anges,

[1] *Orat.*, XXXVIII, n. 4. — [2] Cf. ed. Bened. *Oper.*, par Clémencet, dans la *Préface générale*, 3e part., *De variis Gregorianæ doctrinæ capitibus*, Migne. t. XXXV, p. 91.

ordre dans les astres et dans leur mouvement. — Le désordre, au contraire, c'est la ruine du monde physique comme du monde social. — Le même ordre est également nécessaire à l'Eglise. Il consiste en ce que les uns sont établis pour être brebis, les autres pour être pasteurs ; ceux-ci pour commander, ceux-là pour obéir, — en vue de l'harmonie et de la prospérité du tout. » Dans l'organisme corporel, les membres ne sont pas séparés les uns des autres, mais ils forment tous un même corps, pour le maintien de la paix et de l'harmonie : « il en est de même dans le corps général de Jésus-Christ[1]. »

Saint Grégoire désigne le sacrement de l'ordre dans les termes les plus explicites : « L'onction et l'Esprit est de nouveau descendu sur moi[2], » dit-il, en parlant de son ordination comme évêque de Sasime ; et il décrit au long le rite de la consécration épiscopale[3]. Il enseigne aussi positivement que Pierre, cette colonne de l'Eglise, a transmis sa primauté à l'Eglise de Rome, dont l'évêque « préside à tout l'univers chrétien et forme le lien de l'unité catholique[4]. »

5. La vie cénobitique, dont il fait la description et l'éloge, il l'appelle « la philosophie par excellence[5], » de même que saint Grégoire de Nysse la qualifie de « philosophie d'en haut, » et saint Nil, de « philosophie divine. »

Opera omnia græc., ed. Basil., 1850; *lat.*, Basil., 1550 et 1571 ; de beaucoup préférable : *græc. et lat.*, ed. Billius (et Morellus), Paris, 1609, in-fol., 2 vol., et Paris, 1630; la meilleure, du bénéd. Clémencet, Paris, 1778, 1 vol. in-fol. (arrêtée par la Révolution); t. II, par Caillou, Paris, 1849; Migne, sér. gr., t. XXXV-XXXVIII. Cf. Tillemont, t. IX ; Ceillier, t. VIII, édit. 2, t. V. Hergenrœther, *le Dogme de la Trinité divine selon Grég. de Naz.*, Ratisb., 1850; Ullmann, *Grég. de Naz. le Théol.*, Darmstadt, 1825; Bœhringer, 1 vol., 2e part., p. 357.

§ 53. **Saint Grégoire de Nysse** (mort vers 395).

Notitia ex Fabric. Bibl. græc., ed. Harless, t. IX; *Prolegomena* ed. Morellianæ, dans Migne, sér. gr., t. XLIV.

Grégoire de Nysse, frère puîné de saint Basile, naquit plusieurs années après 330, et probablement le jour anniversaire

[1] *Orat.* II, n. 3. — [2] *Orat.* IX, n. 1-3. — [3] *Orat.* X, n. 4. — [4] *Carm. adv. episc.*, Migne, t. XXXV, p. 120. — [5] *Orat.* II *de fuga*, c. V et VII.

de Basile[1]. Il ne paraît pas qu'il ait fréquenté les célèbres écoles de ce temps; il étudia sous la direction de Basile et prit des leçons privées. Souvent, dans la suite, nous l'entendrons[2] donner à celui-ci le nom de Père et de Maître, avec lequel il rivalisa, ainsi que son frère Pierre, dans la vie cénobitique[3]. Lui aussi s'était consacré au service de l'Eglise ; il était déjà parvenu au degré de lecteur, lorsqu'il échangea cet état contre celui de rhéteur et se maria avec Théosébie, qui mourut prématurément. Cependant les représentations de Basile et les vifs reproches de Grégoire de Nazianze, ses deux amis, le ramenèrent à l'état ecclésiastique : « On prétend, lui disaient-ils, que le démon de l'ambition vous entraîne dans une fausse route sans que vous vous en aperceviez, et que vous préférez le nom de rhéteur à celui de chrétien[4]. » Il s'appliqua désormais à l'éloquence chrétienne et à l'étude du dogme. En 371, il fut consacré évêque de Nysse, située dans la province de son frère Basile. Attaqué, sous l'empereur Valens, par le gouverneur Démosthènes, sous prétexte qu'il administrait mal les biens de l'Eglise, il fut en même temps déposé et banni (375) par les évêques ariens, qui prétendaient que son élection avait été invalide. Après que l'empereur eut succombé dans une bataille contre les Goths, Jovien lui permit de retourner auprès de son troupeau (378). En 379, de terribles épreuves fondirent sur lui : la mort lui ravit son frère Basile et sa sœur Macrine, qu'il aimait tendrement et qui jouissaient d'une grande influence.

Le rôle considérable qu'il remplit au deuxième concile œcuménique de Constantinople (381) lui a souvent fait donner le titre de *Père des Pères*. Ce fut lui qui prononça l'oraison funèbre de Mélèce, évêque d'Antioche, mort pendant le concile. Après la clôture de l'assemblée, l'empereur le qualifia, dans une lettre-circulaire, de « colonne de l'orthodoxie catholique. » Mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut d'être délégué par le concile en Arabie et à Jérusalem, pour remé-

[1] Cette remarquable et pieuse famille de Cappadoce avait quatre fils et cinq filles : saint Basile, l'aîné des fils; Naucrace, excellent avocat, qui mourut à la chasse; Grégoire de Nysse et Pierre, qui fut évêque de Sébaste. Des cinq sœurs, Macrine, ainsi nommée de sa grand'mère, était la plus remarquable par la beauté et les talents.

[2] In *Hexaem.*, et *Ep.* x. — [3] Socrate, *Hist. eccl.*, IV, XXVI. — [4] *Epist.* XXXVII.

dier à divers désordres, dont la plupart étaient probablement occasionnés par les menées des apollinaristes. Autant il avait aspiré vers les « sanctuaires de la miséricorde, » Bethléem, le mont des Olives, le Golgotha, le tombeau du Sauveur, qu'il visita avec une pieuse émotion, autant il éprouva de résistance de la part des fidèles, divisés entre eux et soulevés contre leur vénérable évêque, Cyrille de Jérusalem. Il se plaignait amèrement de l'inanité de ses efforts : « Tandis que l'univers entier s'est uni dans la vraie profession de la Trinité, il est à Jérusalem des hommes qui montrent contre leurs frères une haine qu'ils ne devraient avoir que contre le démon, contre le péché et contre les ennemis déclarés du Sauveur. »

Les dernières nouvelles que nous ayons de lui nous apprennent qu'il parut encore trois fois à Constantinople : en 383, où il prononça probablement son discours sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit ; en 385, où il fit les oraisons funèbres de la princesse Pulchérie et de l'impératrice Flacille ; en 394, où il assista à un concile en vue d'apaiser les querelles de quelques évêques arabes, puis à la consécration d'une église. Outre ses nombreuses controverses avec les hérétiques, il eut beaucoup à souffrir du successeur de son frère Basile, Helladius, archevêque de Césarée, qui leur portait à tous deux une haine que les plus généreux procédés furent impuissants à étouffer. Il mourut vers 395.

Ouvrages de saint Grégoire de Nysse.

1. Sur l'exégèse, *Explication apologétique sur l'Hexaméron*, composée à la demande de son frère Pierre. « Pourquoi exiger encore, lui dit-il, une nouvelle explication après le *divin* traité de notre Père et Maître sur le même objet, et puisque tous ceux qui l'ont lu l'admirent autant que les écritures mêmes de Moïse? » Il veut pourtant essayer, soit pour défendre ce traité et dissiper les malentendus qu'il avait provoqués, soit pour le compléter. De là le titre d'apologie.

Ce travail se poursuit dans le *De opificio hominis* (trente chapitres), composé également à la prière de son frère Pierre, à qui il est dédié. Saint Grégoire y combat la doctrine d'Origène sur la préexistence des âmes[1].

[1] Ses deux homélies sur Gen., I, 26 : *Faciamus hominem ad imaginem*

De vita Mosis seu de perfectione virtutis. L'auteur écrivit cet opuscule à la demande du jeune Césaire, pour lui servir d'introduction à la perfection chrétienne. C'est un traité à la fois théorique et pratique, où la doctrine est appuyée d'exemples empruntés à la vie de Moïse, cet homme privilégié de Dieu.

Libri duo in Psalmorum interpretationem, où l'on explique le but, l'ordre et le partage des Psaumes. Le but est de conduire à la vertu dans tous les états et dans tous les évènements de la vie, d'élever l'esprit des choses de la terre aux choses du ciel, et de conduire l'homme au plus haut degré de perfection. Grégoire trouve dans les cinq divisions qu'il adopte pour les Psaumes tous les degrés qu'on doit parcourir pour arriver à être parfait. Quant à l'ordre, Grégoire montre qu'il n'est nullement historique. Les psaumes I-LVIII sont les seuls qu'il ait commentés avec quelque détail. Il termine par un discours sur le psaume VI, en forme d'appendice.

Accurata expositio in Ecclesiasten Salomonis (hom. VIII). Le commentaire finit au chapitre III, verset 13. Ces explications, pleines de simplicité et de naturel, sont par cela même très-utiles et très-attrayantes.

Homiliæ XV *in Cantica canticorum.* Ici, au contraire, saint Grégoire a poussé jusqu'à l'excès l'interprétation allégorique, entraîné sans doute par la nature du sujet. Son but, du reste, était plutôt pratique que scientifique ; de là le titre d'homélies.

Parmi ses commentaires sur l'Ancien Testament, on doit encore classer l'*Epistola de Pythonissa, ad Theodosium episcopum*, Περὶ τῆς ἐγγαστριμύθου, explication du chapitre XXVIII, vers. 8 et suiv. du premier livre des Rois, où il est dit que ce n'est pas l'âme de Samuel, mais un démon déguisé en prophétesse, qui apparut à Saül.

Commentaires sur le Nouveau Testament : *Homiliæ* V *de Oratione dominica.* Après des explications générales sur la nécessité et la vraie méthode de la prière, son excellence et ses avantages, l'auteur éclaircit avec beaucoup de soin et un

et similitudinem nostram, qui se trouvent dans la plupart des éditions de saint Grégoire, lui appartiennent difficilement, car il avait traité le même sujet dans le *De opificio.* Voy. Dupin, Ceillier, Fabricius, Fessler, p. 104, note XX.

grand charme chacune des demandes du *Pater*[1]. Le même éloge convient à ses *Huit homélies sur les béatitudes,* dans le sermon de la montagne.

Voici ce qu'il dit dans son homélie sur le *Pater :* « L'Ecriture sainte nous enseigne la science de la prière. Elle montre à ceux qui la pratiquent comment on peut captiver l'attention de Dieu. Je veux donc apprendre à cette assemblée non pas comment on doit prier, mais la nécessité de prier ; car la prière, négligée d'un si grand nombre, est vraiment une œuvre sainte et divine. Et si maintenant le péché surabonde partout dans le monde, cela vient de ce qu'un très-grand nombre sont tombés dans l'oubli de Dieu et ne connaissent plus la prière, tandis que l'Apôtre nous avertit de prier sans relâche. La prière nous unit à Dieu, et si Dieu est avec nous, qui pourra quelque chose contre nous? qui nous séparera de l'amour de Dieu (*Rom.,* VIII, 35)? La prière est la sauvegarde et le bouclier de la pudeur ; elle assure la fidélité des époux, réprime la colère, étouffe l'orgueil, l'esprit de vengeance, l'envie et tout esprit d'injustice. La prière veille sur ceux qui dorment, encourage et fortifie ceux qui veillent, protége les pèlerins et préserve du danger le matelot. La prière, étant une conversation avec Dieu, nous conduit à la vision des choses invisibles, à la foi, aux choses vraiment bonnes ; elle nous égale aux anges, nous fait croître dans le bien, nous rend contents du présent et confiants dans l'avenir. La prière de Jonas transforma la baleine en une maison, ramena Ezéchias des portes de la mort à la vie, transforma le feu de la fournaise où étaient les trois jeunes hommes en une douce atmosphère, fit triompher les Israélites des Amalécites, et dans une seule nuit tua d'une épée invisible 185,000 Assyriens. On pourrait citer de l'histoire mille autres exemples de ce genre. »

Le commentaire sur ce texte de saint Paul : *Quando sibi subjecerit omnia, tunc ipse quoque Filius subjicietur ei qui sibi subjecit omnia,* où les erreurs d'Origène se montrent à découvert, est justement tenu pour apocryphe[2].

2. *Ouvrages dogmatiques.*— Le plus étendu est un traité po-

[1] Krabinger en a donné une édition séparée. Landshut, 1840.

[2] Voir ses ouvrages d'exégèse dans Migne, t. XLIV, sér. gr. L'*Epistola de Pythonissa* se trouve seule au tome XLV[e], p. 107.

lémique contre Eunome : *Libri XII contra Eunomium*. Saint Grégoire y explique la doctrine catholique de la consubstantialité du Fils et du Saint-Esprit, en même temps qu'il rectifie les altérations commises dans les écrits analogues de feu son frère Basile, qu'il venge des attaques dirigées contre sa personne par Eunome. Photius préfère cet écrit aux réfutations de Théodore et de Sophronius, pour la beauté de la forme et la richesse des pensées.

Antirrheticus adversus Apollinarem (cinquante-neuf chapitres), autre traité également excellent, où l'auteur insiste avec force sur cette idée principale : Notre salut vient de ce que le Christ a adopté la nature humaine dans toute sa plénitude, esprit, âme et corps ; c'est à cette condition seulement qu'il pouvait être notre parfait modèle et nous racheter. Ce premier écrit est complété par un traité plus court, adressé à *Théophile, évêque d'Alexandrie, contre Apollinaire*.

Les trois autres traités suivants, récemment découverts par Angelo Maï, ont également un caractère polémique : *Sermo adversus Arium et Sabellium; Adversus pneumatomachos Macedonianos*[1]*; Electa testimonia adversus Judæos*[2]. On doute de leur authenticité.

Un traité d'une nature moins polémique et le meilleur ouvrage de l'auteur sur le dogme, est la *grande Catéchèse* (quarante chapitres), sur la manière d'instruire les païens (les athées eux-mêmes), les Juifs et les hérétiques pour les amener au christianisme. Saint Grégoire part de ce principe fondamental que celui qui enseigne doit se placer constamment au point de vue de son adversaire, et surtout commencer la discussion en s'appuyant sur les vérités rationnelles dont on est convenu. Par le fond du sujet et dans l'intention de l'auteur, cet ouvrage est la démonstration philosophique de toute la doctrine de l'Eglise, et le plus heureux essai d'un traité méthodique, malgré cette division arbitraire : de la Trinité et de la création du monde, de la rédemption, de l'application de la rédemption par le moyen des sacrements, de la récompense et de la peine éternelle[3].

[1] *Nova collectio*, t. VIII, p 2; Migne, t. XLV, à la fin. — [2] *Græc. et lat.*, ed. Zacagnius, in *Collectan. monum. vet. Eccl. græc.*, Romæ, 1698, p. 288. Gallandi, *Bibl.*, t. VI; Migne, t. XLV, p. 193. Cf. Ceillier, t. VIII; ed. 2ª, t. VI. — [3] Edité à part par Krabinger, gr. et lat., Munich, 1838.

D'autres parties du dogme sont traitées dans les ouvrages suivants : *Quod non putandum sit tres deos dici oportere; — Ad Simplicium tribunum, de Fide, seu de Patre, Filio et Spiritu sancto; — Contra fatum, disputatio cum ethnico philosopho; — Adversus ethnicos de Deo trino, ex communibus notionibus; — De differentia essentiæ et hypostaseos, ad Petrum fratrem; — Macrinia, sive de anima et resurrectione,* écrit immédiatement après la mort de sa sœur Macrine. Il met dans la bouche de sa sœur mourante des explications théologiques sur l'âme, la mort, la résurrection et le renouvellement de toutes choses[1]; — *De infantibus qui præmature abripiuntur, ad Hierium, Cappadociæ præfectum.*

3. *Ouvrages pratiques et ascétiques.* — A la première classe appartiennent les discours : *Contra eos qui differunt baptismum; — Exhortatio ad pœnitentiam; — Contra usurarios sive feneratores,* et *contra fornicarios,* sur I Cor., VI, 18; — *De pauperibus et beneficentia; — Cum episcopus ordinatus esset.*

Dans le tableau qu'il trace du vice abominable de l'usure, il rivalise évidemment avec son frère saint Basile : « Qui prête à un pauvre à usure n'adoucit point la misère du pauvre; il augmente sa détresse. Ne menez donc pas, sous les dehors de l'humanité, une vie inhumaine et maudite; ne soyez pas un médecin qui donne la mort; car la vie de l'usurier est lâche et insatiable. Il ne connaît pas la peine de cultiver un champ... Il veut tout avoir sans rien semer ni labourer. Sa charrue, c'est une plume; son champ, c'est un papier; sa semence, c'est de l'encre; la pluie, c'est le temps qui amène les fruits de l'argent dans ses réservoirs secrets et les augmente. Est-il menacé d'une perte, son esprit est tourmenté par un souci perpétuel. »

Nous avons en outre de nombreux discours pour les fêtes, discours funèbres, discours de consolation; sur la Nativité du Seigneur, la Résurrection et l'Ascension du Sauveur, sur la Pentecôte, sur le meurtre des enfants de Bethléem; un panégyrique de saint Etienne; un discours sur la Chandeleur, sur la Mère de Dieu et le juste Siméon; panégyriques d'Abraham, des quarante martyrs, de Grégoire le Thaumaturge, de saint

[1] Edition séparée, gr. et lat., par Krabinger, Leips., 1837; en grec et en allem., par Œhler, Leips., 1858.

Ephrem, du martyr Théodore, de son frère saint Basile ; les oraisons funèbres du patriarche Mélèce, de la princesse Pulchérie et de l'impératrice Flacille, de sa sœur Macrine ; à quoi il faut ajouter encore : *Non esse dolendum de mortuis qui ex hac vita ad sempiternam transierunt.*

L'élément ascétique domine surtout dans les ouvrages suivants : *Quid nomen professiove christianorum sibi velit, ad Harmonium; — Liber de perfectione et qualem oporteat esse christianum, ad Olympium monachum ; — Summaria descriptio veri scopi vitæ asceticæ.* Parmi ces traités, il en est un d'une importance particulière, c'est celui *de la Virginité.* Saint Grégoire, envisageant tour-à-tour son sujet dans l'acception restreinte et dans le sens large du mot virginité, décrit la vie supérieure de l'âme et sa destinée. Ce qui s'est passé corporellement dans le sein de Marie, dit-il, s'accomplit spirituellement dans l'âme virginale. Et il ajoute : « C'est la virginité qui fait que Dieu ne refuse pas de venir vivre avec les hommes : c'est elle qui donne aux hommes des ailes pour prendre leur vol du côté du ciel ; et, étant le lien sacré de la familiarité de l'homme avec Dieu, elle accorde par son entremise des choses très-éloignées par nature. » « Les vierges ont en la chair quelque chose qui n'est pas de la chair, et qui tient de l'ange plutôt que de l'homme[1]. »

La virginité lui apparaît comme le dépouillement total des objets matériels et terrestres, et le plus sûr moyen d'atteindre au but suprême de l'ascétisme, la vision de Dieu, l'union et la société avec lui. Néanmoins, tout en reconnaissant dans la virginité proprement dite un plus haut degré de perfection, il n'a garde de ravaler le mariage, « puisqu'il a été sanctifié par la bénédiction divine et qu'il a son fondement dans la nature humaine. »

Le caractère de la piété et du véritable esprit religieux est également expliqué dans une instruction adressée à un religieux : *Epistola de iis qui adeunt Hierosolymam, seu de sacris et religiosis peregrinantibus,* où l'auteur, critiquant les abus de ces fréquents voyages, remarque que « ce qui plaît à Jésus-Christ, ce n'est pas d'avoir été à Jérusalem, mais d'y avoir vécu saintement. »

[1] Addit. du trad.

4. Parmi les *Lettres*, au nombre de vingt-six, les suivantes, y compris celle qui précède, méritent surtout d'être signalées : *Epistola canonica ad Letoium, episcopum Melitines*, sur la discipline ecclésiastique, sur les apostats et autres grands pécheurs ; *Epistolæ ad sorores Eustathiam et Ambrosiam, filiamque Basilissam*. Elles complètent les instructions de saint Grégoire sur la vie spirituelle. Les autres n'intéressent que les controverses dogmatiques et l'histoire ecclésiastique contemporaines.

Doctrines et vues particulières de saint Grégoire de Nysse.

Les adversaires innombrables que Grégoire eut à combattre et ses essais pour réduire la doctrine de l'Eglise à un ordre systématique, supposent que ce saint docteur, de même que saint Cyrille, a embrassé une grande étendue de matières; il est donc nécessaire d'y recueillir les traits caractéristiques de sa doctrine. En théologie, il penche plus visiblement du côté d'Origène que ses amis de Cappadoce, tout en tenant compte des progrès et de la forme plus accentuée de la foi chrétienne, afin d'éviter les erreurs de son célèbre devancier. Il rejette surtout d'une manière non équivoque l'influence doctrinale de Platon, et déclare qu'il n'admet pas d'autre base et d'autre règle de la science que l'enseignement de l'Eglise[1]. Séparée de la foi, la science n'est selon lui qu'une vaine et stérile spéculation[2]. Si, malgré cela, on trouve que ses théories ne s'accordent pas pleinement avec le dogme ecclésiastique, il faut se rappeler l'explication qu'il a donnée lui-même, c'est que, dans ces sortes de questions, il n'a pas voulu établir un dogme, mais seulement énoncer une opinion, οὐ γὰρ δόγμα τὸν λόγον ποιούμέθα ὥστε ἄφορμὴν δοῦναι τοῖς διαβάλλουσιν[3]. Du reste, plusieurs critiques pensent que ses écrits ont été altérés par les origénistes, ou par les Grecs schismatiques, dans l'intérêt de leur parti ou par haine de l'Eglise latine[4].

1. Dans le système de saint Grégoire, la doctrine de l'unité de Dieu dans la trinité des personnes occupe le point culminant ; c'est de beaucoup celle qu'il a le plus développée. Il

[1] *De anima et resurr.*, Migne, t. XLVI, p. 49 ; cf. *ibid.*, p. 108. — [2] *De vita Mosis.* — [3] *Hexaem.*, lib. I, Migne, t. XLIV, p. 68. — [4] Voy. Maï, *Nova coll. script. vet.*, t. VIII, part. II.

trouve la preuve rationnelle de l'existence de Dieu dans l'idée innée de l'Etre suprême, puis dans la sage et harmonieuse ordonnance du monde. Selon lui, l'unité de Dieu résulte de la notion même de l'être parfait; « car il est impossible de concevoir deux êtres absolument parfaits. »

Suivant saint Grégoire, c'est par la faculté de connaître que l'homme démontre le mieux l'origine divine de son âme; on constate chez lui un effort plus marqué encore que dans saint Grégoire de Nazianze pour établir l'existence de la Trinité par la nature de l'homme, dans lequel *l'âme, l'intelligence* et *l'esprit* ne constituent qu'un tout indivisible. Il va même jusqu'à dire que cette preuve tirée de la connaissance de nous-même est la plus sûre et la plus solide.

Saint Grégoire a fixé le sens encore incertain alors des termes οὐσία et ὑπόστασις dans les trois écrits intitulés : *De differentia essentiæ et hypostasis; — Quod non sunt tres Dii,* et : *De Deo trino ex communibus notionibus.* Il n'emploie le mot οὐσία que pour désigner la substance, tandis qu'il se sert indistinctement de ὑπόστασις et de πρόσωπον pour exprimer la personne. La même nature divine, dit-il, existe dans chaque personne, chaque personne est Dieu, et cependant il n'y a pas trois dieux. L'unité la plus étroite existe aussi entre les trois personnes divines. Le Père n'opère jamais rien sans le concours du Fils, ni le Fils sans le concours du Saint-Esprit. Toute opération de Dieu dans les créatures émane du Père, passe par le Fils et se termine dans le Saint-Esprit. Il trouve que cette démonstration du dogme de la Trinité, en même temps qu'elle réfute le monothéisme glacé des Juifs et le polythéisme païen, aide à les concilier[1].

2. Contrairement à la théorie de l'émanation, qui avait encore de nombreux apologistes, et à l'encontre du dualisme, selon lequel le monde aurait été formé d'une matière éternelle, saint Grégoire enseigne positivement que le monde a été tiré du néant, signe manifeste de la toute-puissance, de la bonté et de la sagesse de Dieu. Toutes les créatures se ressemblent en ce qu'elles sont passées du non-être à l'être, et qu'en vertu même de leur origine elles sont sujettes au changement et à la variation. La créature est spirituelle ou corpo-

[1] Cf. Dorner, *Entwicklungsgeschichte,* etc.

relle, visible ou invisible. Saint Grégoire traite ici à fond de la doctrine des anges[1].

3. Il traite aussi fort longuement de l'homme et surtout de l'âme. Nous avons déjà remarqué qu'il combat énergiquement l'opinion d'Origène sur la préexistence des âmes, et celle de la métempsycose, qui en découle. L'homme, dit-il, naît *en même temps* quant à son corps et à son âme. Sur l'origine de l'âme, il semble moins incliner vers le créatianisme que vers le génératianisme, car il affirme que la semence de l'âme humaine n'est ni une âme corporelle, ni un corps inanimé, mais « un être vivant et animé, engendré par des corps animés et vivants[2]. »

4. *Incarnation* et *Rédemption*. C'est pour anéantir le péché et la mort et pour faciliter à l'homme le retour à sa beauté primitive, que le Fils de Dieu s'est fait homme et s'est offert lui-même pour nous en sacrifice : la réalisation de ce sacrifice a commencé dès la dernière cène. Vrai Dieu et vrai homme, il s'est immolé lui-même, comme notre seul grand-pontife, en sacrifice de rédemption : « Il a offert son âme pour notre âme, son corps pour notre corps, afin que la mort fût détruite dans l'un et l'autre, et que tous deux fussent rétablis dans leur première magnificence[3]. » Il réfute longuement les objections contre l'incarnation (*Orat. catech.*, ch. IX-XXXI). Il montre qu'elle n'est pas indigne de Dieu, que le mal seul déshonore. « Dire que le fini ne saurait renfermer l'infini, c'est se faire une fausse idée de l'incarnation ; l'infinité de Dieu n'est pas restreinte dans la chair comme dans un vase. Il faut concevoir l'union de la nature divine avec la nature humaine, comme l'union de la flamme avec le foyer qu'elle dépasse, comme notre âme qui s'étend au-delà de notre corps. Cette union mystérieuse, du reste, Jésus-Christ l'a confirmée par ses miracles. »

5. *Sacrements*. Saint Grégoire s'est surtout occupé du baptême, de la confirmation, de l'Eucharistie et de l'ordre ; il établit la croyance de l'Eglise en s'appuyant sur l'Ecriture, puis sur la tradition, qu'il appelle « un héritage qui nous est venu des apôtres par l'entremise des saints, » *velut hæreditas*

[1] Cf. Kleinkeidt, *Greg. Nyss. doctrina de angelis*, Frib., 1860. — [2] Cf. Mœhler, *Greg. Nyss. doct. de hominis nat. cum Origen. comparata*, Hallæ, 1834. — [3] *Orat. in Christ. resurr.*

quædam per successionem ex apostolis per sanctos ad nos sequentes transmissa[1]. « L'Eglise, dit-il, a ses décisions, ou plutôt sa foi, laquelle est plus ferme et plus certaine que toute explication. » Or, la foi est fondée sur le roc inébranlable de Pierre, le chef de l'Eglise : *Hic enim, juxta prærogativam Sedi a Domino concessam, firma et solidissima est petra super quam Salvator Ecclesiam ædificavit.*

6. Sa théorie des fins dernières offre plus d'une prise à la critique, notamment lorsqu'il dit de la vie future « qu'elle n'est point un lieu, mais un certain état de l'âme ; » lorsqu'il nie l'éternité des peines, sous prétexte que tout mal doit disparaître. Il se trompe aussi dans ce qu'il dit de la résurrection[2]. Déjà le patriarche Germain de Constantinople (713-770) avait essayé, dans son Ἀνταποδοτικὸς ἢ ἀνόθευτος[3], de réfuter diverses accusations de ce genre et de venger Grégoire des erreurs origénistes qu'on lui imputait ; le moine Barsanuphius[4] et de nos jours Louis Vincenzi[5] se sont proposé le même but.

Si, par l'ensemble de ses travaux, saint Grégoire est évidemment inférieur à saint Basile dans ce qu'il dit du gouvernement de l'Eglise, il est également inférieur à Grégoire de Nazianze sur le terrain de l'éloquence ; en revanche, il les surpasse tous deux par le développement scientifique des grands problèmes de théologie et de philosophie, comme par l'ordonnance systématique, et ce n'est pas à tort qu'après Origène on l'a placé au premier rang des auteurs ecclésiastiques grecs pour la fécondité des vues. Photius[6] lui reconnaît un style élevé et agréable, une grande richesse de pensées, relevées par des exemples explicatifs.

Opera omnia S. *Greg. Nyss.*, d'abord en latin, Colon., 1537 ; Basil., 1571, et Paris, 1573. Plus complet et mieux soigné, par Fronton Le Duc, Paris, 1683 ; du même, ed. gr. et lat., avec un appendice par J. Gretser, S. J., Par., 1618 ; ed. 11ª, Paris, 1638, encore très-insuffisant. Pour une meilleure édition complète, on trouvera de précieux secours dans les éditions critiques des ouvrages publiés à part et mentionnés plus haut, et dans les divers morceaux édités par Angelo Maï (*Nova collect.*, t. VII et VIII, et *Nova Bibl.*, t. V, réimprimés dans Migne, série grecq., t. XL-

[1] *Orat.* III *contr. Eunom.* — [2] *De anim. et resurr.* — [3] Voir des fragments dans Phot., *cod.* 233. — [4] Montfaucon, *Bibl. Coisliana*, Paris, 1715, in-fol., p. 397, et Fabricii *Biblioth. græc.*, t. IX, p. 124. — [5] *In S. Greg. Nyss. et Orig. scripta et doct. nova recensio*, Rome, 1864, 1 vol. — [6] *Biblioth.*, cod. 6.

XLIV). Cf. Tillemont, t. XIV; Dupin, t. II, part. II; Ceillier, t. VIII, ed. 2ª, t. VI; Rupp, *Vie et opinions de Grégoire de Nysse*, Leips., 1834. Bœhringer, *Hist. ecclés. en biograph.*, 1 vol.; Ritter, *Histoire de la philos. chrét.*, 2 vol.; Stœckl, *Hist. de la philos. de l'ère patrist.*; Hübner, *Philosophie des Pères de l'Eglise*, p. 185.

L'Eglise d'Occident, qui enviait peut-être à l'Eglise orientale ses trois grandes lumières de la Cappadoce, eut la joie de pouvoir leur opposer trois hommes non moins remarquables; nous avons nommé saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme.

§ 54. **Didyme l'Aveugle** (mort en 394).

Notitia, de Fabricius; *Bibl. græc.*, t. XVIII. *Commentarii de Didymo*, lib. II, et : *Epistola*, de Mingarelli, dans son édit. *Oper.*, Migne, sér. gr., t. XXXIX.

Didyme, né à Alexandrie en 309, perdit la vue dès l'âge de quatre ans. Ce malheur ne l'empêcha point de cultiver les sciences et de devenir un des plus savants hommes de son temps.

« Il acheva d'apprendre à lire au moyen de caractères mobiles qui lui servaient à composer des mots et des phrases. Il sut bientôt ce que les clairvoyants pouvaient savoir, et bien plus qu'ils ne savaient : l'étude était devenue la seule condition de sa vie. Assidu aux leçons des professeurs les plus célèbres, il étudia tout : grammaire, rhétorique, poésie, philosophie, mathématique et jusqu'à la musique, qui faisait alors partie de cette dernière science. Nul n'interprétait mieux Platon, nul ne parlait si bien d'Aristote. Ce qu'on citait surtout comme une merveille, c'est qu'étant aveugle, il sut résoudre les problèmes les plus compliqués de la géométrie sur des figures qu'il n'avait jamais vues. Dans la science sacrée, ses prodiges surpassaient tout cela. Didyme savait par cœur les deux Testaments, de manière à en réciter, rapprocher, commenter les textes avec la sûreté de mémoire que ses travaux exégétiques réclamaient[1]. »

Aussi, comme il se plaignait à saint Antoine du sort dont il était affligé : « O Didyme, s'écria le saint, ne parlez pas ainsi !

[1] Ed. Thierry, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1865. *(Citat. du trad.)*

Ne vous plaignez pas du lot que le ciel vous a fait. Si Dieu vous a refusé les yeux du corps, qui sont communs à tous les hommes, et même aux animaux les plus immondes, aux serpents, aux lézards, aux mouches, il vous a donné les yeux des anges pour le contempler face à face[1]. » Didyme était laïque et dirigeait avec distinction l'école catéchétique d'Alexandrie. De nombreux auditeurs se pressaient autour de lui ; d'autres se sont formés par la lecture de ses écrits, tels que saint Jérôme, Rufin, Pallade, Isidore de Péluse, etc. Il mourut en 394, ou, d'après Tillemont, en 399.

Ses travaux roulent sur le dogme et sur l'exégèse.

Travaux dogmatiques de Didyme.

1. Les *trois livres de la Trinité,* son principal ouvrage, rédigé après 379, ont été découverts par Mingarelli ; on a prouvé qu'ils étaient identiques avec l'ouvrage que les anciens lui attribuent sous ce titre[2]. Le premier livre, auquel manquent les six premiers chapitres, et qui renferme plusieurs autres lacunes, démontre l'inanité des objections ariennes contre le dogme de la Trinité (ch. VII-XVII). Il traite ensuite de l'unité de Dieu, de la consubstantialité et de la trinité des personnes, qu'il établit par de nombreux passages de l'Ecriture ; de la consubstantialité du Fils (ch. XVIII-XXXVI). Le deuxième livre s'occupe de la divinité, de la procession et de la personnalité du Saint-Esprit (ch. VI-IX), de ses effets dans le baptême, dans les apôtres et dans l'Eglise. Au troisième livre, Didyme démontre, dans l'introduction, comment les passions troublent la raison et éloignent de la connaissance de Dieu (ch. I), puis il résume brièvement, sous la forme de cinquante-cinq syllogismes, les points principaux du dogme de la Trinité (ch. II) et consacre le reste de son traité (ch. III-XLII) à élucider les textes de la Bible, dont différents hérétiques abusaient contre la divinité de Jésus-Christ.

2. Le traité du *Saint-Esprit,* connu seulement par la version latine de saint Jérôme, était, au dire de ce Père, fréquemment usité et copié chez les Latins. Il examine, dans un style coulant et lumineux, la doctrine du Saint-Esprit, sa personnalité, sa

[1] Socrate, *Hist. eccl.,* lib. IV, cap. XXV. — [2] Socrate, *Hist. eccles.,* lib. IV, c. XXV ; Cassiod., *Hist. trip.,* lib. VIII, cap. VIII.

divinité, mais surtout son opération dans les prophètes et dans les saints. Par le fond des idées, il se rapproche beaucoup de l'ouvrage précédent.

Le livre *Contre les manichéens* combat les doctrines manichéennes sur le principe du mal. Il réfute d'abord, par des arguments rationnels, leurs opinions sur les deux principes bon et mauvais, puis leurs idées sur le bien et le mal dans le monde moral, notamment sur la dépravation inhérente à la matière et au corps.

Les ouvrages suivants, dont nous ignorons le contenu, mais qui avaient probablement un caractère dogmatique, sont perdus : Πρὸς φιλόσοφον, Περὶ ἀσωμάτου, *contra Arianos libri II, sectarum volumen,* Περὶ προνοίας καὶ κρίσεως. Les plus célèbres de ses ouvrages perdus étaient : les Ὑπομνήματα εἰς τὰ περὶ Ἀρχῶν Ὠριγένους, où il essayait de justifier le *De principiis* d'Origène, ce qui lui valut quantité d'attaques et de soupçons.

Ouvrages d'exégèse.

Ils étaient forts nombreux. Les plus complets que nous ayons sont d'abord ses remarques sur les Psaumes, dont plusieurs ont été retrouvés par Maï [1] ; puis les Commentaires sur Job, sur les Proverbes et sur les sept Epîtres catholiques [2].

Outre les sujets dogmatiques, sur lesquels il a spécialement écrit, il en a traité plusieurs autres. Dans un passage, il dit positivement que le Saint-Esprit procède aussi du Fils ; c'est dans le traité *du Saint-Esprit* (ch. xxxiv) où il fait dire au Verbe : « Il procède du Père et de moi, car il subsiste et il parle, et cela il le tient du Père et de moi. » *Ex Patre et ex me est, hoc enim ipsum quod subsistit et loquitur, a Patre et me illi est* [3]. Mais dans son ouvrage *de la Trinité,* il ne lui rend témoignage qu'indirectement, lorsqu'il dit que « le Fils possède tout ce qu'a le Père, excepté d'être Père, » il possède donc aussi la spiration. Au livre II, chapitre v, il appelle le Saint-Esprit une image du Fils. Didyme attribue principalement au Saint-Esprit la sanctification de l'homme et la distribution de la grâce : « Tous les hommes imaginables n'ont pas été enrichis par le Saint-Esprit... Les spirituels sont les seuls

[1] *Nova Biblioth. Patr.*, t. VII. — [2] Cf. Lücke, *Quæstiones ac Vindiciæ Didymianæ*, Gotting., 1829. — [3] Cf. c. xxxvii.

qui le possèdent d'une manière permanente avec le Père et le Fils, et sont éclairés et spiritualisés par sa divine lumière; éclairés, ils deviennent, autant qu'il est possible, semblables à celui qui les éclaire, ils participent à sa lumière et à son nom, et reçoivent le contrepoison de la grâce divine qui leur arrive sans obstacle. Alors ils volent sur les ailes de Celui qui apparut un jour sous la forme d'une colombe, ils échappent à leurs propres pensées, évitent les embûches du démon, et, renonçant aux objets inconstants et périssables de ce monde, ils contemplent sa magnificence [1]. »

Les citations suivantes achèveront de caractériser sa théorie de la grâce. « L'excellence » de la création « consiste en ce qu'elle participe de la bonté de Dieu, qu'elle lui est attachée par l'obéissance et par l'amour [2]. » Cette question : « Pourquoi Dieu permet-il que des justes comme David tombent quelquefois dans le péché? » est résolue ainsi : « Ils seraient tentés, s'ils ne péchaient jamais, d'attribuer leur vertu à leurs propres forces, et non à la coopération de Dieu. En leur enlevant cette haute opinion, la grâce divine ne les empêche pas [3] de pécher, afin qu'on voie éclater tout ensemble et la faiblesse naturelle de l'homme et l'assistance qu'il reçoit de Dieu [4]. »

La confirmation est appelée par Didyme σφραγὶς Χριστοῦ ἐν μετώπῳ et χρίσμα [5]. Il la distingue du baptême. Il qualifie la messe de ἀναίμακτος λατρεία [6], et il ajoute que Dieu a placé dans ses églises sacrées, dans ses maisons de prières, comme dans les autres cieux [7], ses biens à jamais inépuisables. » Faisant allusion à la discipline de l'arcane, il parle de la pâque tant désirée que nous célébrons journellement par la participation du corps et du sang de Jésus-Christ [8].

Quoique saint Jérôme ait été, à cause d'Origène, un adversaire de Didyme, et bien qu'il l'accuse d'avoir enseigné la préexistence de l'âme, il rend cependant hommage à la pureté de sa doctrine sur la Trinité, et à la profondeur de son savoir; il reconnaît qu'il parle de la Trinité en bon catholique : *Didy-*

[1] *De Trin.*, lib. II, c. XX. — [2] *Ibid.*, I, XVIII.

[3] C'est évidemment par bévue que la particule οὐ manque dans le texte des éditions de Mingarelli et de Migne; autrement ce passage dirait le contraire de ce qu'il doit signifier.

[4] *Expos. in ps.* L, vers. 1. — [5] *De Trin.*, II, XII. — [6] *Ibid.*, I, XXV. — [7] On suppose qu'il faut lire ἱεροῖς ou οἴκοις, au lieu de οὐρανοῖς. — [8] *Ibid.*, III, XXI.

mus certe in Trinitate catholicus est[1]. Son style est simple et sans ornements, clair et agréable.

Opera, ed. Combéfis, dans l'*Auctuar. noviss.*, t. II, et dans les *Leçons* de Canisius, edit. Basnage, t. I. Cf. Gallandi, *Bibl.*, t. VI. Mingarelli, *De Trinit.*, Bonon., 1769 ; Migne, sér. gr., t. XXXIX. Cf. Tillemont, t. X, et Ceillier, t. VII, ed. 2ª, t. V.

§ 55. Macaire l'Aîné ou l'Egyptien (mort en 390), et autres auteurs qui ont écrit sur l'ascétisme et la vie cénobitique.

Entre les anciens écrivains qui ont porté le nom de Macaire, nous devons signaler surtout Macaire le Grand, qu'on a surnommé l'Egyptien, pour le distinguer d'un jeune contemporain surnommé l'Alexandrin ou le Citadin. Il s'appelait aussi Macaire l'Aîné. Il ne faut pas non plus le confondre avec saint Macaire, ami et disciple de saint Antoine, supérieur du monastère de Pispir.

I. Macaire l'Egyptien naquit en l'an 300 et arriva en 330 dans le désert de Scète, où l'on conserve encore de nombreux souvenirs de lui et de son homonyme. Il y vécut jusqu'en 399 dans l'ascétisme le plus rigoureux[2]. Il passait pour un grand thaumaturge, et les autres religieux l'avaient en si haute vénération que, dès l'âge de quarante ans, ils l'appelèrent le « jeune vieillard, » parce qu'il égalait en perfection les moines à cheveux blancs. Nous savons par un passage de Palladius qu'il était prêtre.

Ses ouvrages sont : 1. Cinquante *Homélies spirituelles*, exhortations adressées aux moines, où il traite de la vie ascétique, de la perfection chrétienne et de ses degrés, des difficultés et des tentations qu'on y rencontre.

2. *Sentences* sur les objets de la vie ascétique, sur les expériences qu'elle fournit ; les réponses de Macaire aux demandes de ses disciples ont été probablement recueillies par ces derniers[3]. Gœrrès, parlant de l'influence que ces homélies ont exercée plus tard sur les développements de la mystique, dit « qu'on y trouve déjà toutes les formes de la mystique avec ses nuances les plus délicates[4]. »

[1] *Adv. Ruf.*, lib. II. — [2] Ce calcul résulte de l'*Historia Lausiaca*, c. XIX. Comparer la fin avec les chapitres I et VII du commencement. — [3] Migne, t. XXXIV, p. 231. — [4] Préface des œuvres de H. Suso, éd. de Diepenbrock. Ratisb., 1837. Lindner, *Symbolæ ad hist. theol. myst. de Macario*, Lips., 1846.

3. Deux ou trois lettres-circulaires aux moines, et une courte prière, le tout édité pour la première fois en 1850 par H.-J. Floss.

Les sept *Opuscules ascétiques,* dont Possin a donné en 1683 une première édition, ne sont point de Macaire, mais une compilation de ses homélies faite par Siméon Logothète [1].

II. Quant à l'autre Macaire, surnommé l'Alexandrin, prêtre et religieux de Nitrie, on ne peut lui attribuer sûrement que trois petites sentences [2] et un court traité intitulé : *Sermo de exitu animæ justorum et peccatorum.*

III. Nous devons aussi à d'autres moines de l'Egypte, des sermons, des règles monastiques, des sentences et des lettres sur la vie ascétique et la vie monacale. Nous en avons de Orsiesius, abbé de Tabennèse, mort vers 380; de Sérapion, évêque de Thmuis, mort en 359 (il existe encore de lui un petit écrit *contre les manichéens*); de Pacôme, abbé de Tabennèse, mort en 348; d'Antoine le Grand, mort en 356; d'Isaïe et de Marc l'Ermite. Dans la suite, le plus important écrivain parmi eux fut Evagre du Pont, né vers 350, et mort en 399 comme moine d'Egypte. Plusieurs de ses écrits sont perdus; il ne reste que son *Monachus, seu de vita activa,* et quelques autres traités ascétiques peu étendus.

IV. Les œuvres de Palladius, évêque d'Hélénopolis, très-importantes pour l'histoire des ordres religieux au quatrième siècle, sont une des principales sources à consulter quand on veut étudier cette matière. Palladius, moine et ascète lui-même depuis 388, et depuis 401 évêque d'Hélénopolis, connaissant personnellement un grand nombre d'ermites et d'ascètes de l'un et de l'autre sexe, consigna par écrit, en 421, sous le titre de : *Historia Lausiaca, continens vitas sanctorum Patrum,* tout ce qu'il avait vu ou entendu sur les ermites de l'Egypte, de la Lybie, de la Thébaïde, de la Cyrène, de la Mésopotamie, de la Palestine, de la Syrie, de Rome et de la Campanie; il raconte surtout leurs miracles avec une prédilection marquée. On trouve de nouveaux renseignements dans sa très-vaste collection des *Sentences des Pères,* et dans l'*Histoire des*

[1] Cf. Gallandi, *Bibl. Patr.,* t. VII, p. 161. — [2] Migne, t. XXXIV, p. 263.

moines égyptiens, ou *Paradis*[1], Mentionnons aussi les différentes règles monastiques qu'on attribue aux Macaires ou à d'autres supérieurs d'ordres[2].

Voir la collection de ces divers ouvrages, avec les recherches qu'ils ont provoquées, dans Migne, sér. grecq., t. XXXIV; Gallandi, *Biblioth.*, t. VII; Holstenius, *Cod. reg. monach.*, t. I, p. 19; P. Possinus, *Thesaurus ascetic.*, Tolosæ, 1684; Floss, *Marcarii Ægyptii Epistol., hom. locos*, etc., *cum vitis Macariorum Ægyptii et Alexand.*, Colon., 1850; Tillemont, t. VIII; Ceillier, t. VII. Les auteurs des écrits mentionnés au n° III se trouvent dans Migne, sér. gr., t. XL, p. 807 et suiv.; ceux de Marc, *ibid.*, t. LXV.

§ 56. **Saint Epiphane** (mort en 403).

Vita S. Epiph., de Polybius, év. de Rhinocorura, Migne, série grecq., t. XLI.

Epiphane, né vers 310, dans un village de Palestine, non loin d'Eleuthéropolis, d'une riche famille juive, passa, dans le but de s'instruire, une partie de sa jeunesse en Egypte, où il résista vaillamment aux séductions des gnostiques, qui tâchaient de l'attirer dans leur parti. Il embrassa ensuite la vie monastique, qui était alors dans tout son éclat, et établit près de son village natal un couvent qu'il dirigea pendant plus de trente années. En 367, sa réputation de sainteté le fit nommer évêque de la métropole de Salamine, dans l'île de Chypre. Evêque, il fut chargé par l'empereur de travailler à éteindre le schisme d'Antioche, et entreprit à cette occasion le voyage de Rome en 382. Mais sa principale sollicitude était la vie monastique et la pureté de la foi chrétienne, où il déploya souvent un zèle excessif qui lui faisait dépasser le but. Doué, il est vrai, d'un savoir étendu (il parlait cinq langues), il péchait par le défaut de pénétration et de connaissance des hommes : de là certaines démarches irréfléchies et peu mesurées.

Les erreurs d'Origène lui semblaient très-préjudiciables à la foi chrétienne ; il les considérait même comme ce qui avait été imaginé de plus absurde avant et après lui, et comme la véritable source de l'arianisme. Dès qu'il s'agissait d'Origène, son ardeur ne connaissait point de bornes[3]. Ce fut lui qui,

[1] Migne, sér. gr., t. LXV. — [2] Migne, t. XXXIV, p. 967.
[3] Il est probable qu'il fut amené à porter ce jugement sévère par les

dans un voyage en Palestine, en 394, provoqua la querelle de l'origénisme, en s'élevant contre Jean, évêque de Jérusalem, très-attaché à Origène. Bientôt après, Théophile d'Alexandrie, esprit rusé et vindicatif, abusa de l'aversion d'Epiphane contre Origène pour décréditer saint Chrysostome. A force de lui répéter qu'il était nécessaire d'empêcher l'introduction de l'origénisme dans la capitale, où s'étaient réfugiés des moines partisans de cette doctrine, les quatre frères *longs*, il le décida à faire le voyage de Constantinople : c'était en 402. Epiphane, convaincu que saint Chrysostome favorisait l'origénisme, y déploya une grande hostilité contre lui. Il s'aperçut plus tard qu'on l'avait trompé. Chrysostome lui ayant demandé d'un air surpris : « Sage Epiphane, est-il vrai que vous ayez parlé contre moi? » il lui fit cette réponse un peu embarrassée : « Athlète du Christ, sois éprouvé et triomphe. » Puis il quitta l'éclat faux et trompeur de Constantinople; car « il avait hâte, » disait-il, en prévision sans doute de sa mort prochaine.

En effet, le vaisseau qui l'emmenait ne le conduisit pas vivant jusqu'à l'île de Chypre. Accablé de vieillesse, il était immobile, rappelant à deux prêtres fidèles dont il était accompagné les épreuves de sa vie, ses luttes contre les sectes diverses. Une tempête s'étant élevée vers le soir, il resta longtemps dans l'abattement et dans le silence, le livre des Evangiles placé sur son cœur. Puis s'étant ranimé, il fit apporter des charbons et de l'encens, le fit brûler par ses prêtres, pria longtemps avec eux, leur dit adieu en les embrassant, et expira lorsque la tempête s'apaisait. Ses restes,

exagérations et les louanges outrées des partisans d'Origène. Lui-même raconte ainsi comment l'un d'eux exaltait la grandeur de la nature humaine : « Quand le Créateur eut ordonné le monde comme un vaste état et l'eut disposé par sa parole, lorsqu'il eut groupé les éléments en une unité harmonieuse, et tout rempli d'êtres des différentes espèces, dont l'ensemble constituait une beauté parfaite; après qu'il eut animé tous les êtres de la nature, les astres dans le ciel, les oiseaux dans l'air, les quadrupèdes sur la terre, les poissons dans l'eau, il introduisit enfin dans le monde l'homme, à qui il avait préparé cette magnifique demeure, et de sa propre main le plaça comme une statue au milieu des splendeurs de son temple. Il savait que tout ce qui sort de sa main divine doit être immortel; car l'être immortel communique l'immortalité, de même que le mal engendre le mal et la justice le juste. L'homme est donc immortel; c'est à cette fin que Dieu l'a créé, tandis que la création des autres êtres, il l'a confiée à l'air, à la terre et à l'eau. » *De hæres.*, LXIV, n. 18; Migne, sér. gr., t. XLI, p. 1097.

ramenés à Salamine, y furent ensevelis avec de grands honneurs; et son nom demeura célèbre dans l'Orient et consacré dans les deux Eglises [1].

Œuvres de saint Epiphane.

1. *Contre les quatre-vingts hérésies*, ou Παγάριον, en trois livres. Cette « boîte aux remèdes, » ainsi qu'il l'appelait, doit son existence à la prière de deux religieux. Leur lettre et sa réponse, où il fait une revue sommaire de son sujet, précèdent le premier livre. Le *Panarion* lui-même est l'histoire des doctrines de quatre-vingts hérésies, dont les matériaux sont empruntés à saint Irénée et à Hippolyte, qu'il cite souvent mot à mot. L'auteur a surtout imité le second ; comme lui, il mentionne les écoles philosophiques des Grecs et les sectes juives qui s'éloignent de la révélation ; comme lui enfin, il termine par une profession de foi. Il donne quantité de renseignements qu'on ne trouverait point ailleurs, ce qui assure à son travail une valeur durable, d'autant qu'il est encore le plus complet. Il est regrettable que la critique y soit souvent absente. — L'*Exposition de la foi*, travail fort étendu (trente-un chapitres), forme l'appendice du précédent ouvrage. Lipsius a fait connaître les sources d'Epiphane, et publié des tables comparatives pour aider à la critique de ces sources [2].

2. L'auteur a rédigé lui-même un abrégé de son livre sous le titre de *Récapitulation*.

3. L'*Anchora* fut écrit en 374; un an avant le *Panarion*, à la prière de deux prêtres et d'un magistrat de Suedri, en Pamphylie. Il est dit dans les lettres qui lui servent de préambule, qu'une portion des adversaires du Saint-Esprit s'étant rapprochée de l'Eglise, il s'agissait maintenant de les instruire convenablement. Comme il n'y avait là personne qui fût en état de le faire, on s'adressa à l'homme le plus marquant et le plus rapproché, pour lui demander des instructions. Epiphane répondit par son Exposition de la foi chrétienne, *Anchora*, où il explique longuement les dogmes de la Trinité et

[1] Villemain, *Tableau de l'éloq. chrét. au IV^e siècle.* (Citat. du trad.) Cf. Eberhard, *Participation d'Epiphane à la controverse contre Origène*, Trèves, 1859, et L. Vincenzi, *In Greg. Nyss. et Origen. scripta et doctrina nova recensio*, t. III. — [2] Vienne, 1865.

de l'Incarnation, de la résurrection, du jugement et de la vie éternelle, mais en y mêlant bien des éléments étrangers à son sujet, tels que la réfutation d'erreurs païennes et manichéennes, de longs commentaires sur certains objets mentionnés dans la Bible, etc.

4. Nous avons encore de lui quelques *Excursions bibliques*, 1. dans le traité *des Mesures et des Poids*, très-utile pour les études d'introduction à l'Ancien Testament. Il y explique les signes critiques et grammaticaux, parle des traductions et rapporte une foule d'autres détails précieux pour la science de l'herméneutique. Il traite enfin des mesures et des poids dans les quatre derniers chapitres (XXI-XXIV). 2. Dans les *Douze Pierres précieuses*, explication des noms, de la figure et des propriétés des douze pierres précieuses qu'Aaron portait sur ses habits pontificaux, entremêlées d'interprétations morales et allégoriques. Nous n'avons de cet écrit qu'une traduction latine et un ancien extrait en grec.

5. Deux lettres d'Epiphane, traduites en latin, sont mêlées aux lettres de saint Jérôme.

Ouvrages douteux ou apocryphes.

De prophetis eorumque obitu et sepultura ; — sept *homélies* sur le dimanche des Rameaux, le samedi saint, la résurrection de Jésus-Christ, l'Ascension, en l'honneur de la sainte Mère de Dieu ; des deux derniers, sur les Rameaux et la résurrection, il n'existe que des fragments ; — *Tractatus de numerorum mysteriis ;* le *Physiologue*, recueil de notices merveilleuses sur les propriétés et les énergies naturelles de divers animaux, et sur les applications morales qu'on en peut faire.

Enfin, on attribuait jadis à saint Epiphane un long *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, parce que la traduction latine, seule connue pendant longtemps et un peu différente du texte, le lui attribuait. Mais après la publication du texte grec par M. A. Giacomelli, il est devenu évident qu'il émane de Philon, évêque de Carpasium, en Chypre, ami et évêque suffragant d'Epiphane[1].

[1] Voir sur Philon, Polybius, *Vita S. Epiph*, c. XLIX. *Epiphanii Epist. ad Joann. Hieros.*, c. II.

Epiphane a le style prolixe, quelquefois enjoué; il manque de méthode, mais on trouve aussi, dans sa seconde homélie pour le samedi saint, un accent tout poétique. (Si ce morceau est authentique il faut louer son érudition, son amour de la vie monastique et ascétique [1].)

Opera S. Epiph., græc. et lat., ed. Dion. Petavius, Par., 1622, in-fol., 2 vol.; Œhler, Berol., 1859 et seq.; en grec seulement, par Dindorf,

[1] Voici comment il décrit la descente de Jésus-Christ aux enfers : « Lorsque ces espaces fermés que le soleil n'éclairait jamais, lorsque ces prisons, ces cavernes furent soudain envahies par l'arrivée brillante du Seigneur et de sa troupe, Gabriel, envoyé aux hommes pour leur apporter la joyeuse nouvelle, s'avança à la tête des archanges ; et sa voix puissante, comparable au mugissement du lion, porta cet ordre aux puissances ennemies : Enlevez les portes, dominateurs ! Et Michel s'écria avec lui : Levez-vous, portes éternelles ! Et les Vertus dirent ensuite : Reculez, sentinelles impies ! Et les Puissances s'écrièrent d'une voix forte, énergique : Rompez les chaînes indissolubles ! Puis une autre voix s'écria : Soyez couverts de honte, ennemis irréconciliables ! Puis une encore : Tremblez, injustes tyrans ! Alors l'épouvante, la confusion, des cris plaintifs descendirent en quelque sorte du rayon de l'armée invincible du Dieu tout-puissant sur les ennemis du Seigneur, et les habitants de l'enfer, à cet avènement inopiné de Jésus-Christ, virent les ténèbres se retirer subitement au fond de l'abîme, et on eût dit qu'une pluie d'éclairs aveuglait les puissances infernales qui s'agitaient dans l'air, et elles entendaient retentir comme autant de coups de tonnerre ces paroles des anges et ces cris de l'armée : Levez les portes qui sont au-dessus de nous ; ne les ouvrez pas ; soulevez-les de terre, afin qu'elles ne se referment plus. Non pas que le Seigneur ici présent n'eût pas la force, dès qu'il le voudrait, de faire sauter vos portes closes ; mais il vous commande comme à des esclaves rebelles de rompre ces portes et de les brûler. Il ne commande pas à la foule, mais à ceux qui gouvernent parmi vous, et il dit : Chefs, éloignez les portes ! Voici Jésus-Christ, la porte céleste ! Aplanissez la voie à Celui qui domine sur les ruines de l'enfer. Le Seigneur est son nom ; il a pénétré par les portes de la mort ; elles sont là pour que vous y entriez. Mais ceux-ci, il vient pour leur ouvrir une issue. Point de retard ; garde à vous ; nous ordonnons aux portes de se lever d'elles-mêmes ! Levez-vous donc, portes éternelles ! Et aussitôt les puissances ennemies poussent des clameurs ; les portes volent en éclat ; les fondements des prisons s'ébranlent et les puissances ennemies sont précipitées, enchaînées les unes aux autres, dans une fuite désespérée. Elles frémissent, elles tremblent, elles s'étonnent et s'écrient : Qui est ce Roi victorieux, qui est ce thaumaturge qui accomplit en enfer des choses que ne vit jamais l'enfer ? Quel est Celui qui brise notre puissance audacieuse et rappelle ceux qui dorment depuis des siècles ? Alors les Puissances du Seigneur leur dirent : Voulez-vous savoir, scélérats, qui est ce Roi glorieux ? Sachez-le, c'est le Dieu fort et invincible ; Celui-là même qui vous a bannis des régions célestes et vous a précipités, faibles et injustes tyrans ; Celui-là même qui vous a bravés sur la croix et vous a emmenés en triomphe. Hâtez-vous donc de nous ramener ceux que vous avez maltraités jusqu'à cette heure. » Migne, sér. gr., t. XLIII, p. 455.

Lips., 1860 et seq., Migne, série grecq., t. XLI-XLIII. Philonis Carpasi, *Enarratio in Canticum canticorum*, ed. Giacomelli, Romæ, 1772. Gallandi, t. IX, in appendice; Migne, sér. gr., t. XL; cf. Tillem., t. X; Ceillier, t. VIII, ed. 2ª, t. VI; Doucin, *Hist. de la vie de saint Epiphane*, Paris, 1720.

§ 57. **Saint Jean Chrysostome** (mort en 407).

Voir la *Préface* de ses œuvres dans le premier vol. de l'édit. Gaume (26 vol. gr. in-8°); la *Vie de saint Chrysostome*, etc., même édit. (t. XIII, pars prior).

Jean, surnommé le Constantinopolitain, à cause de la position officielle qu'il occupa à Constantinople, et Chrysostome ou Bouche d'Or, à raison de son aptitude exceptionnelle pour l'éloquence, était né en 347, dans la ville d'Antioche. Fils d'un père illustre, Sécundus, qui occupait le poste élevé de « maître des milices d'Orient, » il appartenait également, du côté de sa pieuse mère Anthuse, à une famille illustre et considérée. Veuve dès l'âge de vingt ans, sa mère se consacra tout entière à son éducation et jeta dans son jeune cœur ces semences de piété dont l'influence s'étendit sur toute sa carrière et sur tous ses travaux religieux[1]. Sa première culture scientifique lui fut donnée par le rhéteur Libanius et par le philosophe Andragathius, sans préjudice de sa foi. L'admiration qu'excitaient ses progrès avait fait désirer à Libanius de l'avoir un jour pour successeur, et ce célèbre rhéteur se plaignait amèrement que les « chrétiens le lui eussent ravi par un sacrilége. »

Chrysostome, après avoir plaidé quelque temps dans le barreau, renonça au tumulte des affaires publiques, malgré les perspectives brillantes qui s'ouvraient devant lui, pour se vouer à la vie solitaire et contemplative, et s'appliquer à l'étude des saintes lettres, à l'exemple de Basile, cet ami de jeunesse auquel il était étroitement lié. Mélèce, le pieux évêque d'Antioche, développa les germes précieux de cette rare intelligence, et après l'avoir initié aux vérités chrétiennes, le baptisa vers 369, et au bout de trois ans lui conféra le degré de

[1] Le païen Libanius, faisant allusion aux vénérables mères des grands docteurs de l'Eglise, Nonne, Anthuse, Monique, etc., s'écriait : « O Dieu de la Grèce, quelles femmes se trouvent parmi ces chrétiens! » *(Note du trad.)*

lecteur. Ce vénérable pontife ayant abdiqué ses fonctions vers 370, et d'autres siéges étant devenus vacants autour d'Antioche pour les mêmes motifs, plusieurs cités tournèrent leurs regards vers Chrysostome et son ami Basile. Ils s'étaient réciproquement promis de se soustraire à une semblable élection. Cependant saint Basile finit par céder aux instances de son ami, dans l'espoir que celui-ci en ferait autant. Saint Chrysostome ayant refusé par humilité, on en vint à des explications, en suite desquelles Chrysostome rédigea son célèbre opuscule *du Sacerdoce,* pour justifier son pieux stratagème.

Vers le même temps, Chrysostome ayant perdu sa sainte mère Anthuse, se retira dans la solitude auprès des moines fixés autour d'Antioche, où il se félicitait « d'avoir échangé ce port assuré contre les flots d'une mer tumultueuse. » Associé à d'autres hommes travaillés des mêmes goûts, tels que Théodore, depuis évêque de Mopsueste, et Maxime, il s'adonna à la vie ascétique sous la direction du savant abbé Diodore, qui fut plus tard évêque de Tarse, et de Carterius, jusqu'en 380. A cette époque se rattachent ses premiers écrits : contre les ennemis de la vie cénobitique, laquelle lui paraît supérieure à l'empire ; l'apologie de la virginité ; deux lettres à Théodore, qui avait momentanément déserté la solitude et songeait à se marier. Sa santé affaiblie le contraignit de retourner à Antioche, où il reçut le diaconat des mains de l'évêque Mélèce, revenu de l'exil ; après la mort de Mélèce, il fut ordonné prêtre par l'évêque Flavien, qui lui confia, à cause de son grand âge, la charge de prédicateur dans son église.

Une insurrection provoquée par une taxe que l'empereur avait établie pour célébrer le cinquième anniversaire de son fils Arcadius, venait d'éclater à Antioche (387) : on renversa les statues de l'empereur et celles de l'impératrice. Ce fut là, pour Chrysostome, l'occasion de déployer l'énergie de son caractère et la mâle austérité de sa science chrétienne. Tandis qu'une députation, ayant Flavien à sa tête, se hâtait vers Constantinople pour fléchir la colère de l'empereur, Chrysostome prononçait devant le peuple d'Antioche, effrayé et abattu, *ces fameuses homélies sur les statues,* où il console, ranime et censure tour-à-tour son auditoire consterné, et où éclatent avec la sagesse du pasteur, la science du théologien

et l'éloquence brillante de l'orateur chrétien. Les extraits suivants du commencement et de la fin de ces discours donneront une idée de l'effet prodigieux que l'éloquent missionnaire devait produire sur ses auditeurs.

« 1. Béni soit Dieu, qui a daigné parler avec amour à vos âmes affligées et raffermir vos esprits abattus ! Or, que vous ayez réellement entendu dans vos âmes la voix de Dieu, j'en ai pour preuve le zèle que vous manifestez et votre empressement à venir écouter la parole évangélique. Une âme accablée par la douleur et comme enveloppée d'un nuage de tristesse, ne saurait recueillir avec attention aucun de nos enseignements, et je vous vois accourir à nos réunions saintes avec une impatiente ardeur, et, laissant de côté vos sujets de larmes, triompher de toutes vos craintes par l'amour de la vérité. Aussi, m'unissant à vous, je rends grâces à Dieu de ce que le malheur n'a pas été plus fort que votre philosophie ; ni le plus sombre avenir n'a brisé votre courage, ni la tribulation présente n'a refroidi votre ferveur, ni la crise que nous traversons n'a ralenti votre zèle. Que dis-je ? au lieu de le ralentir, elle l'a rendu plus ardent ; au lieu de le dissoudre, elle l'a fortifié ; au lieu d'en éteindre la flamme, elle a paru lui fournir un nouvel aliment. L'Agora, sans doute, est déserte ; mais l'église est remplie. Là règnent le silence et le deuil ; ici l'action de grâces et la joie spirituelle.

» Lors donc que vous serez dans l'Agora, mes bien-aimés, et que cette morne solitude vous arrachera des soupirs, courez vers l'Eglise, votre mère, et soudain elle vous consolera par la vue de ses nombreux enfants ; entourés d'un chœur de véritables frères, vous sentirez s'évanouir toute votre tristesse. Dans la cité nous désirons rencontrer un homme, comme si nous habitions le désert ; nous réfugions-nous dans le saint temple, la foule nous presse de toutes parts. Quand la mer bouillonne et bondit sous les coups redoublés de la tempête, tous les matelots effrayés cherchent un asile dans le port ; de même, les orages qui ont soufflé sur l'Agora et bouleversé la ville forcent tous les habitants à se réfugier dans cette enceinte et resserrent entre eux les liens de la charité chrétienne. Offrons donc à Dieu nos remercîments et nos louanges en voyant les fruits abondants que la tribulation nous a donnés, le bien que la tentation nous procure. Sans tentation, pas de cou-

ronne; sans combat pas de récompense; sans arène, pas d'honneur; sans châtiment, pas de pardon; sans hiver, pas d'été. Et cela s'applique non-seulement aux hommes, mais encore à tout ce que la terre produit. Il faut à la semence beaucoup de pluie, des nuages qui s'amoncellent, des glaces prolongées, pour que l'épi se forme et se développe au retour de la belle saison : le temps de la semenee est le temps de la pluie. »

Les fidèles, pendant ces semaines d'angoisse, avaient écouté journellement la parole ardente de l'orateur et puisé de grandes consolations dans les vérités chrétiennes qu'il leur annonçait. Tout-à-coup la nouvelle se répandit que l'empereur faisait grâce à la ville et remplit d'allégresse tous les cœurs. Saint Chrysostome termine sa fructueuse mission par les paroles suivantes :

« Ce que vous fîtes alors, en couronnant l'Agora, en illuminant la ville, en dressant des tables devant les maisons, et, comme si la ville venait de naître, en faisant éclater votre joie par vos fêtes, continuez de le faire chaque jour, mais sous une autre forme : montrez-vous couronnés de vertus et non de fleurs, que les bonnes œuvres soient la lumière de vos âmes, tressaillez d'une joie toute spirituelle, bénissez constamment le Seigneur pour tant de bienfaits. Ce n'est pas seulement parce qu'ils vous a délivrés de vos malheurs, c'est encore parce qu'il les a permis, que vous devez reconnaître vos obligations envers lui, car tout a contribué à l'ornement de notre cité. Racontez ces divines faveurs, suivant la recommandation du Prophète, annoncez-les à vos enfants; qu'eux aussi les annoncent à ceux qui naîtront d'eux; que vos petits-fils les transmettent à la génération suivante, afin que tous ceux qui vivront jusqu'à la fin des siècles, connaissant la miséricorde de Dieu à l'égard de notre ville, vous félicitent d'avoir été favorisés d'une telle grâce. Qu'ils admirent aussi le chef-d'œuvre de notre empire pour avoir en quelque sorte relevé cette ville de ses ruines, et qu'excités à la piété par de tels exemples, ils fassent tourner ces évènements à leur propre avantage. En effet, ce n'est pas vous seuls qui serez heureux de ce qui vient de s'accomplir, si vous en gardez fidèlement la mémoire : une part de ce bonheur sera pour vos descendants, quand on leur racontera ce qui nous est arrivé. Pénétrés

de ces réflexions, rendons grâces, encore une fois, et de la fin de nos malheurs, et de nos malheurs mêmes ; car nous avons appris par les divines Ecritures et par notre propre expérience que le Seigneur, dans sa clémence infinie, fait tout servir à notre bien, selon les voies qui conviennent à sa sagesse. Soutenus et réjouis par cette bonté, puissions-nous en outre acquérir le royaume du ciel, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soient gloire et puissance dans les siècles des siècles! Ainsi soit-il. »

Pendant douze années, sa puissante parole obtint à Antioche les mêmes résultats, d'une part contre les menées des hérétiques et des sectaires, de l'autre contre le paganisme et la superstition des mœurs, et surtout contre la passion des jeux du cirque et des théâtres.

C'est de sa période d'action à Antioche que datent ses meilleurs travaux d'exégèse : les commentaires sur la Genèse, sur les Evangiles de saint Matthieu et de saint Jean, sur la plupart des Epîtres de saint Paul, outre de nombreuses homélies.

En 397, contre ses vœux et ses prévisions, l'empereur Honorius le nomma patriarche de Constantinople, après la mort de Nectaire. Chrysostome reçut la consécration des mains de Théophile d'Alexandrie, qui devait bientôt après le précipiter de son siége.

Lorsque Chrysostome, avec une énergie croissante, renouvela dans la résidence impériale ses anciennes attaques contre les anoméens et les novatiens, et qu'il s'en prit à la fois au peuple, aux grands et à la cour; lorsque, nouveau Jean-Baptiste, il critiqua sans ménagements les opinions hétérodoxes du puissant ministre Eutrope et de l'impératrice Eudoxie, lorsqu'on le vit agir avec vigueur contre certains évêques indignes de son ressort, on fit les derniers efforts pour le perdre.

Tous les partis hostiles se groupèrent autour d'Eudoxie, blessée au vif dans son orgueil, et d'Eutrope. Ils tâchèrent surtout de gagner à leur criminels desseins Théophile d'Alexandrie, jaloux du poste éminent qu'occupait Chrysostome. Ils y parvinrent d'autant plus facilement que Théophile, chargé de graves accusations, devait se justifier en présence de Chrysostome dans un concile tenu à Constantinople. Il ajourna son

voyage, et, sur ces entrefaits, abusa de la confiance de saint Epiphane pour décréditer Chysostome, en le représentant comme un origéniste. Et c'est ainsi, chose incroyable, qu'en arrivant à Constantinople, assuré de l'appui de l'impératrice, Théophile parut non plus en accusateur, mais en juge. Chrysostome, qu'on avait chargé de griefs ridicules, fut déposé au concile *du Chêne* (403), après avoir justement refusé d'y comparaître. Lorsque, en vertu du décret de déposition, l'empereur Arcadius, prié d'expulser violemment saint Chrysostome de son siége patriarcal, le fit conduire, au mois de septembre 403, en Bithynie, à la faveur de l'obscurité du soir, une fermentation extraordinaire éclata parmi le peuple, qui se souvenait alors de tous les bienfaits qu'il avait reçus de son père et de son pasteur. Le retour du patriarche fut réclamé au milieu des malédictions et des menaces proférées contre les auteurs de cet attentat, et arraché à l'empereur. Chrysostome fut ramené dans son Eglise au milieu d'une indescriptible allégresse.

Humiliés à ce point et obligés de fuir, les ennemis du patriarche épiaient le moment favorable de se venger et d'exécuter leur complot avec le concours de l'impératrice ; ils y comptaient d'autant plus qu'Euxodie avait été tout récemment offusquée et aigrie par un discours du patriarche sur *Hérodiade*. Cette fois encore, on eut recours à Théophile pour consommer le forfait ; mais, n'osant comparaître à Constantinople, il conseilla par écrit d'appliquer à Chrysostome le quatrième canon du concile d'Antioche (341) employé autrefois contre Athanase, et en vertu duquel un évêque déposé par un concile ne pouvait être réintégré que par un concile. On adopta ce parti, et le patriarche dut reprendre la route de l'exil. Chrysostome implora le secours de l'évêque de Rome, Innocent I^er^, qui s'intéressa vivement à ses malheurs. Toutefois, ses ennemis ne réussirent pas moins, à force d'impostures et de calomnies, à le faire exiler par Arcadius (c'était en 404, après la Pentecôte) ; et pour lui enlever tout espoir de retour, ils lui firent donner l'archidiacre Arsace pour successeur. Pendant ses courses à travers la Bithynie, la Phrygie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie et l'Arménie, le saint patriarche, d'une complexion délicate, épuisé, fut en proie à toutes les douleurs physiques, et essuya en plus d'un endroit les mauvais traitements d'un

clergé hostile et prévenu. A Constantinople, on décida encore le faible Arcadius à ordonner que l'illustre exilé serait déporté de Cucuse, en Arménie, où il poursuivait activement l'œuvre de la conversion des Goths commencée à Constantinople, à Pityus, en Colchide, situé aux extrêmes limites de l'empire, sur la rive occidentale de la mer Noire. Le généreux athlète succomba à tant de fatigues avant d'avoir atteint le terme de son voyage, et mourut le 14 septembre 407, en prononçant ces paroles de Job : « Béni soit le Seigneur en toutes choses ! » Cédant aux instantes prières des fidèles émus de tant de souffrances, Théodose II fit ramener à Constantinople le corps du saint pontife. L'Hellespont était en feu, les rues de la ville éclairées par des flambeaux, quand les restes mortels de saint Chrysostome furent ramenés triomphalement et inhumés dans l'église des Apôtres. L'empereur, agenouillé devant son cercueil, implorait pour ses parents, pour sa mère surtout, l'oubli des injustices et des tourments infligés à ce fidèle pasteur.

Ouvrages de saint Chrysostome.

De tous les Pères grecs, Chrysostome est celui qui a laissé le plus d'ouvrages. Ce sont : des *explications de l'Ecriture sainte,* des *sermons,* des *traités de dogme et de controverse,* de *morale et d'ascétisme,* des *lettres*[1].

Commentaires sur l'Ecriture sainte.

Ces commentaires embrassent la majeure partie de ses travaux littéraires ; ils occupent près de neuf volumes de l'édition Gaume (ou bénédictine), et s'étendent à la plupart des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quoique présentés sous forme d'homélies, ils donnent cependant, dans la première partie, des explications très-exactes sur les mots, sur les particules elles-mêmes et sur les choses. Le sens est solidement établi d'après le contexte et l'esprit général des saintes Ecritures. La seconde parties est réservée aux exhortations morales et ascétiques. Cette méthode, déjà employée par saint

[1] 13 volumes en 26 parties, édit. Gaume; Migne, sér. gr., 13 vol. in-4°. Voy. Stilting, S. J., *Compendium chronologicum gestorum et scriptorum,* d'après les Bollandistes; Migne, t. XLVIII, p. 263.

Ephrem le Syrien, concilie les deux procédés contraires d'Antioche et d'Alexandrie; elle n'étend pas l'inspiration aux mots eux-mêmes[1], comme le faisaient les Alexandrins, mais uniquement aux vérités dogmatiques et morales; et, contrairement à l'école d'Antioche, elle ne bannit pas absolument la recherche du sens allégorique; seulement elle se garde de l'exagérer et ne le croit pas essentiel dans l'explication de l'Ecriture.

C'est d'après le même principe qu'il expliquait littéralement ce texte de la Genèse, II, 8 : « Dieu planta un jardin dans Eden, » c'est-à-dire il ordonna qu'il y eût un paradis sur la terre. Il blâmait Origène, qui l'entendait d'un paradis céleste; c'était contredire le texte de l'Ecriture et y introduire ses propres pensées (*Homil.* III *in Genes.*, II, 8). « Si ceux qui veulent parler selon leur propre sagesse n'admettent pas que les fleuves soient des fleuves, les ruisseaux des ruisseaux, s'ils y voient autre chose, nous ne les écouterons pas et nous suivrons l'Ecriture. »

Entre les commentaires sur l'Ancien Testament, on a toujours préféré les suivants : soixante-sept *Homélies* et neuf *Sermons sur la Genèse*[2], *Expositions sur les psaumes* III-XII,

[1] Ces principes d'herméneutique offraient à saint Chrysostome de grands avantages, notamment pour concilier les nombreuses divergences que présentent les quatre Evangiles. Il y faisait déjà allusion dans son homélie préliminaire sur saint Matthieu : « Ne suffisait-il pas, dit-il, d'un seul évangéliste pour tout raconter? — Un seul eût suffi sans doute, et cependant, comme il y en a quatre qui n'ont écrit ni dans le même temps, ni dans le même lieu, qui ne se sont jamais réunis pour se concerter, du moment que leurs paroles semblent toutes sorties de la même bouche, c'est un magnifique témoignage en faveur de la vérité. — Le contraire a lieu, me direz-vous encore, et souvent ils diffèrent entre eux. — Cela même prouve d'une manière éclatante qu'ils disent vrai. S'ils étaient parfaitement d'accord sur toutes les circonstances, sur les plus légers détails et jusque dans les expressions mêmes, pas un ennemi qui n'eût cru que c'était le résultat d'une entente préalable et nullement celui d'une complète sincérité. Les différences, bien minimes du reste, qu'on remarque dans ces écrivains, les mettent précisément à l'abri d'un tel soupçon et font admirablement ressortir leur bonne foi. Quant aux variantes qui touchent aux circonstances de temps et de lieu, elles ne portent aucune atteinte au fond même du récit. » Avec ce procédé, il résout les divergences réelles ou apparentes des Evangiles, d'une manière presque toujours naturelle et facile, tandis que les solutions de saint Augustin, dans son *De consensu Evangeliorum*, présentées d'après la notion que les Alexandrins se faisaient de l'inspiration, sont moins satisfaisantes, plus forcées et plus artificielles.

[2] Tom. IV,

XLI-XLIX et CVIII-CL[1]; cinq *Sermons sur Anne,* et trois *Homélies sur David et Saül*[2]*; Commentaire sur le prophète Isaïe,* c. I-VIII, 10; six *Homélies* sur ce texte : « J'ai vu le Seigneur[3]; » deux *Homélies sur l'obscurité des prophéties.* Par contre, le *Commentaire sur le prophète Daniel,* que Cotelier a édité le premier sur un manuscrit de l'Escurial, n'est qu'un recueil de passages fait par un savant du quinzième ou du seizième siècle, qui avait copié des *chaînes* grecques. Cette *interprétation,* telle que la possède le docteur Nolte, est d'un tiers plus complète que dans Cotelier et Montfaucon[4].

Parmi ses explications sur le Nouveau Testament, on tient en grande estime les quatre-vingt-dix *Homélies sur saint Matthieu,* et particulièrement sur le sermon de la montagne[5]. Moins heureuses sont les quatre-vingt-huit *Homélies sur saint Jean*[6] et les cinquante-cinq *Homélies sur les actes des Apôtres*[7]. Les meilleures sont incontestablement les *Homélies sur toutes les Epîtres de saint Paul*[8], que saint Chrysostome lisait avec une prédilection particulière. Voici en quels termes il s'exprime dès le début de l'homélie qui sert d'introduction à l'Epître aux Romains : « Si j'entends autrement certains endroits de saint Paul, je ne le dois pas à l'excellence et à la pénétration de mon esprit, mais à la lecture incessante de ses écrits et à l'amour ardent que je lui porte. En entendant lire ses écrits deux fois par semaine, souvent même trois et quatre fois, quand nous célébrons la mémoire des martyrs, je me réjouis au son de cette trompette spirituelle, je tressaille, je brûle de désir ..., et il me semble que je le vois présent. »

Les homélies sur l'Epître aux Hébreux n'existent que dans une copie qui se répandit après la mort du saint docteur. L'ancienne traduction latine, faite par Mutianus à la demande de Cassiodore, est importante pour la critique du texte.

On a souvent attaqué l'authenticité de la *Synopsis Veteris et Novi Testamenti, quasi commonitorii* (commentarii brevis[9]). Celui de ses disciples qui s'est le mieux approprié la nouvelle méthode d'exégèse, c'est Isidore de Péluse, qui faisait

[1] T. V. — [2] T. IV. — [3] *Is.,* c. VI, 1. — [4] Cf. Montfaucon, in ed. Gaume, *ad hunc lib.;* Maï, *Collect. nov.,* t, I, p. XXXIII (à partir d'Isaïe, t. VI). — [5] T. VII. — [6] T. VIII. — [7] T. IX. — [8] T. IX-XII. — [9] T. VI.

ainsi l'éloge du commentaire sur les Epîtres de saint Paul : « Je crois que si Paul se fût exprimé lui-même en langue attique, il ne l'eût pas fait autrement que le vénérable Chrysostome, tant son explication est excellente par les pensées, par l'élégance et l'exactitude de l'expression » (*Epist.*, lib. V, ep. XXXII).

Discours religieux.

1. *Dogmatiques et polémiques.* Douze *Homiliæ contra anomæos, seu de incomprensibili, id est de incomprehensibili Dei natura.* La plupart ont été prêchées à Antioche avant l'épiscopat du saint docteur ; les dernières sont de l'évêque de Constantinople. Les huit *Homélies contre les Juifs sur la divinité de Jésus-Christ* (quod Christus sit Deus) datent de sa période sacerdotale à Antioche [1]. L'*Homélie sur la résurrection des morts* roule sur la démonstration de ce dogme fondamental du christianisme [2].

A cette catégorie, nous pouvons ajouter encore :

Les vingt et une *Homélies sur les statues, au peuple d'Antioche*[3], car on y trouve, à côté d'exhortations morales, plusieurs grandes vérités dogmatiques développées d'une façon originale.

Deux *Catéchèses (ad illuminandos),* où prédomine l'élément moral. Elles sont adressées aux catéchumènes et aux néophytes.

La *Liturgie de saint Chrysostome* occupe une place importante parmi les liturgies orientales [4].

2. *Homélies pour les fêtes du Seigneur,* et *Panégyriques des saints.*

Homélie pour la nativité de Notre-Seigneur, de l'année 386 ; *Homélie sur le baptême de Jésus-Christ et sur l'Epiphanie ;* deux *Homélies sur la trahison de Judas ; Homélie sur le cimetière et la croix ;* deux *Homélies sur la croix et le larron ; Homélie sur la résurrection, le saint et grand jour de Pâques ; Homélie sur l'ascension du Seigneur ;* deux *Homélies sur la Pentecôte.*

Entre les *Panégyriques des saints,* ceux de son apôtre favori méritent la préférence :

[1] T. I. — [2] T. II. — [3] T. II. — [4] T. XII, édition Gaume.

Sept *Homélies sur les louanges de l'apôtre saint Paul,* prononcées à Antioche; sur plusieurs saints de l'Ancien Testament : Job, Eléazar, les Machabées et leur mère; sur des saints du Nouveau Testament : d'abord trois *Homélies sur les martyrs* en général, savoir : *Sermon des saints martyrs; Homélie sur les martyrs,* et *Homélie sur tous les saints martyrs.* Viennent ensuite d'autres homélies sur des martyrs particuliers : Julien, Barlaam, Juvence, Maxime, etc.; puis sur les saints évêques de l'Eglise d'Antioche : Ignace, Babylas (et aussi contre Julien et les gentils), Philogon, Eustathe et Mélèce, sur le prêtre et martyr Lucien; une *Homélie à la louange de Diodore, évêque de Tarse;* une *Homélie à la louange de Théodose le Grand.* L'*Encomium sancti Gregorii illuminatoris,* et plusieurs homélies sont données pour apocryphes ou pour interpolées dans l'*avertissement* qui les précède dans l'édition Gaume, t. XII, p. 1065.

3. *Discours moraux* pour exciter à la plupart des vertus chrétiennes, détourner des vices grossiers et des mauvaises habitudes, comme la fréquentation du cirque et du théâtre. On y trouve également cinq homélies *sur la prière* et une *sur la pénitence.* Les *Sermones de consolatione mortis* n'ont été conservés qu'en latin, de même que : *Sermones aliquot de terræ motu,* à l'occasion de fréquents tremblements de terre. Voici en quels termes il protestait un jour contre les applaudissements que se permettaient quelquefois ses auditeurs à propos de certains endroits qui leur plaisaient davantage : « Ce lieu n'est point un théâtre; vous n'êtes pas ici pour voir des comédiens » (*Homil.* XVII, 7)! Dans une foule de circonstances il invite ses auditeurs à renoncer au goût du luxe et des plaisirs sensibles, pour s'adonner à la méditation de la nature : « Quand vous voyez de brillants édifices, quand vous êtes séduits à l'aspect de ces colonnades, hâtez-vous de regarder la voûte du ciel et les libres campagnes où les troupeaux paissent sur le bord des lacs. Qui ne dédaignerait toutes les créations de l'art lorsque, dans la paix de son cœur, il admire le soleil levant, pendant qu'il répand sa lumière d'or sur la face de la terre, lorsque, reposant près d'une fontaine dans l'herbe touffue ou sous l'épais ombrage d'arbres chargés de feuilles, il promène ses regards dans les lointains espaces qui disparaissent dans l'horizon bleuâtre! »

Traités moraux et ascétiques.

Le plus connu et le plus divulgué sont les six livres de son traité *du Sacerdoce;* nous avons dit plus haut à quelle occasion ils ont été écrits. L'auteur, dans un langage magnifique, diffus et déclamatoire en certains passages, décrit l'excellence et la sublimité du sacerdoce, les devoirs et les responsabilités qui y sont attachés ; il recommande instamment de les inculquer à tous ceux qui aspirent à l'ordination sacerdotale, dont lui-même se jugeait indigne.

Appuyé sur saint Jean[1], il considère le sacerdoce comme la plus grande preuve d'amour envers Jésus-Christ ; il est d'autant plus magnifique qu'il est utile à une foule innombrable d'hommes, puisque le prêtre, tenant la place de Dieu, dispense aux hommes les richesses du salut. Quand il compare la dignité sacerdotale avec la dignité royale, il trouve que la première l'emporte autant sur la seconde que l'âme est plus excellente que le corps. « Quand vous voyez le Seigneur immolé et étendu sur l'autel, le prêtre incliné sur la victime et priant, tous les assistants couverts de ce sang précieux, pouvez-vous croire que vous êtes encore ici-bas parmi les hommes[2] ? Mais aussi plus la dignité est élevée, plus la responsabilité est lourde ; elle serait trop lourde même pour les épaules des anges. Quelle pureté surtout et quelle crainte de Dieu ne doit pas avoir le prêtre pour offrir le redoutable sacrifice, recevoir dans ses mains le Maître de l'univers, pendant que les anges se tiennent autour de lui, que le chœur des Vertus célestes acclame le Seigneur et environne l'autel pour honorer la victime ! Que ne doivent pas être, je le demande, les mains qui font un tel office, la langue qui prononce de telles paroles (celles de la consécration) ! Combien doit être pure et sainte, plus pure que toutes choses, l'âme destinée à recevoir un tel esprit ! Il faut donc que le prêtre l'emporte en vertu sur tous les autres, de même que Saül était au-dessus de tout le peuple d'Israël. Et quels écueils, et quels orages n'a-t-il pas à éviter ! « L'âme du prêtre est assaillie par plus de vagues et d'orages que l'Océan lui-même. » Il doit connaître les choses de la vie humaine autant que ceux qui sont le plus

[1] XXI, 16. — [2] T. III, 1.

mêlés au monde, et en être en même temps plus dégagé que les solitaires qui vivent dans les montagnes. Quelle vigilance, quelle connaissance des âmes, quelle science théologique ne faut-il pas pour instruire et diriger tous les états, chacun selon ses besoins! « Le même mode ne convient pas pour gouverner tous les esprits, pas plus que les médecins ne prescrivent le même remède à tous les malades. » — Que lui sert-il de bien combattre les Grecs, si les Juifs le volent, ou de vaincre les uns et les autres, s'il se laisse piller par les manichéens? Pour cela, le prêtre doit posséder à un haut degré la force de la parole. « En dehors des œuvres, nous n'avons qu'un instrument, qu'un moyen de salut, la parole et la doctrine ; elles nous tiennent lieu de médecine, de feu, de fer : veut-on brûler ou couper, c'est là ce qu'il faut employer; si cela ne sert à rien, tout le reste est inutile. » Cependant, malgré tous les soins qu'il donne au fond et à la forme de sa prédication, le prêtre ne doit point se laisser séduire aux applaudissements de la multitude. Il doit posséder le don de la parole et mépriser la louange. En travaillant ses discours, il ne doit songer qu'à plaire à Dieu. Et quelle n'est pas la responsabilité du prêtre, obligé de répondre non-seulement de ses propres fautes, mais encore de celles d'autrui!

Exhortatio ad Theodorum lapsum, libri II; — Adversus oppugnatores vitæ monasticæ, libri III, auquel est annexé, dans l'édition Gaume, la *Comparaison du roi et du moine ; — De compunctione ad Demetrium monachum, libri III; — Ad Stagirium ascetam a dæmone vexatum, de Providentia, libri III; — De virginitate; — Ad viduam juniorem* et *De non iterando conjugio, libri II; — Adversus eos (clericos) qui habent virgines subintroductas,* et *Quod regulares feminæ viris cohabitare non debeant*[1] ; *— Liber, quod nemo lædítur a seipso,* et *Liber ad eos qui scandalizati sunt ob adversitates*[2].

Lettres.

L'édition des bénédictins[3] en contient deux cent quarante-trois; elles donnent d'importants renseignements sur la vie et les travaux de saint Chrysostome, et sur l'histoire ecclésiastique contemporaine.

[1] Tous ces traités dans le tome I. — [2] Tome III. — [3] Gaume, Migne, t. XLIX.

Les dix-sept qui existent encore, à Olympie, une des chrétiennes les plus éminentes de ce temps, l'amie la plus intime et la plus dévouée de notre saint dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, sont la plupart des traités assez étendus[1], et nous permettent de juger comme l'auteur s'entendait à diriger les âmes avancées dans la spiritualité et à les préserver de tout écart.

Olympie sortait d'une illustre famille païenne. Son père, Anysius, avait été, sous l'empereur Constantin, un des hommes les plus puissants et les plus influents de l'empire romain ; en mourant, il avait laissé à sa fille, aussi belle que spirituelle, une immense fortune. La sœur de saint Amphiloque fut chargée de son éducation. Son tuteur Procope lui fit épouser Nébridius, préfet de Constantinople, homme considérable, qui mourut vingt mois après. Veuve dès l'âge de dix-huit ans, Olympie forma le projet de ne se point remarier, et elle y demeura fidèle, même quand l'empereur Théodore voulut lui faire épouser son parent Elpidius. Voici en quels termes elle repoussa cette proposition : « Si Dieu avait voulu que je demeurasse dans l'état de mariage, il ne m'aurait point ravi mon époux ; maintenant que je suis veuve, je préfère prendre sur moi le joug plus agréable de l'ascétisme. » Pour contrecarrer ses desseins, Théodose ordonna que ses biens seraient administrés jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de trente ans. Olympie accepta cette mesure avec une humble soumission, et remercia même l'empereur de cet empiètement sur ses droits, comme si c'eût été une faveur : « Vous avez, seigneur, montré à une humble servante la sagesse et la bonté, non-seulement d'un empereur, mais encore d'un évêque ; en chargeant vos fonctionnaires du lourd fardeau des biens que je possède, vous m'avez délivrée des soucis et des inquiétudes que m'aurait imposés la nécessité d'en faire un bon usage. Il me reste à vous faire une prière, qui ajoutera encore à ma joie : ordonnez que ces biens soit distribués aux églises et aux pauvres. » Ce langage imposa à l'empereur, qui, en 391, au retour d'un voyage en Occident, lui rendit avec sa fortune la liberté de les administrer.

A partir de 397, elle s'abandonna tout entière à la direction

[1] Dans Migne, *loc. cit.*, p. 549 et suiv.

de Chrysostome, et voici en quels termes le saint patriarche lui parlait de l'austérité excessive de ses jeûnes, de ses veilles et de ses mortifications : « Vous avez attaqué votre chair avec tant de vigueur, dès le principe, que vous en avez détruit toutes les mauvaises inclinations. Les délices n'excitent plus en vous aucun désir, et vous n'avez point de peine à les dominer. Vous ne permettez à votre corps que la nourriture et la boisson strictement nécessaires pour ne pas mourir et ne pas s'exposer au châtiment. Je n'appelle donc cela ni sobriété ni jeûne, c'est quelque chose de bien supérieur. »

Autant elle était sévère à elle-même, autant elle était douce et compatissante envers les autres, surtout envers les pauvres ; sa bonté à leur égard ne connaissait point de bornes. Il n'y eut bientôt plus une seule ville, un seul village dans la contrée qui ne pût rendre témoignage de son incroyable générosité. Eglises, couvents, hôpitaux, prisonniers, exilés, recevaient des dons abondants, sans que la vanité, ainsi qu'il arrive si facilement chez les personnes de son sexe, vînt altérer son humilité et sa piété. Saint Chrysostome, ce fin connaisseur du cœur de l'homme, s'en réjouit fort, et félicite Olympie dans les termes suivants : » Beaucoup de femmes, après avoir fait vœu de virginité perpétuelle, n'ont pas su résister à cette faiblesse de la parure et d'une excessive élégance dans les habits. Ne me dites point qu'elles ne portent pas des ornements d'or, des tissus de soie. Ce qu'il y a de beaucoup plus grave, c'est qu'elles mettent tous leurs soins et tous leurs efforts à surpasser avec leurs étoffes grossières et leurs vêtements si simples, l'élégance des femmes revêtues d'or et de soie, de sorte qu'elles sont ainsi plus gracieuses que ces dernières : occupation bien innocente, comme elles se plaisent à le dire, faiblesse pernicieuse et fatale, à bien considérer la réalité. Aurais-je donc cent voix, je ne saurais assez le proclamer pour votre gloire : un travers si difficile à vaincre pour les vierges mêmes, vous en avez triomphé avec autant de promptitude que de facilité, vous qui vivez dans le veuvage. Les actes sont là pour attester cette vérité. »

Comme elle répandait ses bienfaits sans examen, il lui fit un jour cette réprimande : Je loue votre zèle, mais celui qui s'efforce d'atteindre au sommet de la perfection doit être un

sage dispensateur de ses biens. Pour vous, quand vous augmentez si souvent les trésors des riches, vous ne faites que jeter votre bien dans la mer. Oubliez-vous donc que vous avez consacré votre argent aux pauvres et que vous devez administrer vos richesses comme un bien qui n'est pas à vous, mais dont il faudra rendre compte? Voulez-vous donc m'écouter : disposez de vos dons selon le besoin de ceux qui vous demandent. Par là, vous pourrez venir en aide à plusieurs et recevoir de Dieu la récompense due à votre charité et à votre sagesse. — Olympie suivit ce conseil, mais en le suivant elle augmenta parmi les clercs et les laïques les ennemis de Chrysostome.

S'il comptait parmi des femmes haut placées et influentes ses plus terribles ennemies, qui se mettaient à la tête des mécontents, il trouva aussi parmi elles les amies les plus fidèles, et Olympie était la plus éprouvée de toutes. Dans la joie comme dans la tristesse, elle lui était dévouée jusqu'à la mort. Elle défendit auprès de lui les moines de Nitrie persécutés par Théophile d'Alexandrie. Elle fut aussi une des dernières femmes dont il prit congé avant d'être expulsé de son Eglise. Il fallut l'arracher de ses pieds, qu'elle arrosait de ses larmes; son dévouement le suivit dans l'exil. L'absence de celui qu'elle nommait son père, les privations de l'exil remplissaient son âme d'une amère tristesse; joignez-y la détresse de l'Eglise, l'expulsion et la déposition des évêques les plus zélés, vous aurez une idée de son abattement profond. On voulut la forcer d'entrer, contre tout droit et toute justice, en communion avec l'évêque qui avait remplacé son « père; » elle s'y refusa énergiquement : « Je ne ferai jamais, dit-elle, ce qu'il n'est pas permis de faire aux âmes pieuses. »

Avec l'exilé, au contraire, elle entretenait une correspondance suivie, bien qu'elle fût affaissée de corps et d'esprit, au point de souhaiter la mort dans ses moments de tristesse et de délaissement. Saint Chrysostome ne négligeait rien pour relever son courage, et lui écrivait : « Ne vous découragez pas, Olympie; il n'y a qu'un malheur à redouter, une seule chose terrible, le péché. Je n'ai cessé de faire retentir ce mot à vos oreilles. Tout le reste n'est qu'une pure fable : embûches et inimitiés, fraudes et calomnies, injures et délations, spoliations et bannissement, glaives aiguisés, mer furieuse, guerre

du monde entier. Quelles que soient ces choses, après tout elles sont éphémères et caduques ; elles agissent sur un corps mortel, mais ne sauraient atteindre une âme vigilante. » Dans une autre lettre, il la prémunit contre le désir immodéré de la mort : « La patience produit la récompense du royaume des cieux ; la patience dans la tribulation et la douleur est la reine des vertus. Priez donc plutôt pour le rétablissement de votre santé ; la négligence de ce devoir ne serait pas sans péril. » — Il est probable que cette vertu, dans laquelle son illustre ami mourut en 407, tel qu'un autre Job, l'aura rendue plus calme et plus soumise à la volonté de Dieu. On assure qu'elle mourut l'an 420.

Doctrines et particularités de saint Chrysostome.

La seule énumération de ses œuvres laisse à deviner dans quelle large mesure il a dû s'occuper des différentes parties du dogme et de la morale chrétienne. L'éducation qu'il avait puisée à l'école d'Antioche et la tournure naturelle de son génie lui donnaient peu de goût pour l'exposition spéculative des vérités dogmatiques. Il les aborde surtout par le côté pratique. Son importance est dans la morale plutôt que dans le dogme. Il sait admirablement personnifier les vertus chrétiennes ; il les embellit et les recommande puissamment par les exemples qu'il emprunte à l'Ancien Testament, à David, à Job, à Daniel, aux trois jeunes hommes dans la fournaise. Son dessein évident est de montrer que ces hommes, malgré l'imperfection de la révélation et en l'absence de la grâce du Rédempteur, ont déployé une vigueur de volonté, une résignation qui pourraient faire rougir plus d'un chrétien.

1. De là vient que sa théodicée n'offre rien de caractéristique. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est qu'on donne un sens divin aux expressions humaines qu'on applique à Dieu et à ses attributs : « Ne vous arrêtez point à l'imperfection des termes, mais expliquez-les d'une manière digne de Dieu. Quand vous entendez dire que Dieu engendre, ne songez point à un partage, mais à une communauté d'essence ; ces expressions et beaucoup d'autres, Dieu les a empruntés à nous, et nous les avons empruntées à lui, — pour notre honneur. »

Sur la Trinité divine, il s'en tient à cette formule de l'Eglise :

unité de l'essence, diversité des personnes, qu'il explique par des textes de l'Écriture. Il entre d'autant moins dans l'exposition spéculative de cette doctrine, que partout, mais surtout en face des subtilités des anoméens, il insiste énergiquement sur la nécessité de foi. « Si l'homme est incapable de comprendre les choses terrestres qui l'environnent, s'il ignore comment il est né, comment il se nourrit et se développe, à plus forte raison ne peut-il comprendre les choses supraterrestres, surtout la nature divine, qui surpasse toute conception. »

2. Dans l'anthropologie, au contraire, et dans la doctrine de la rédemption, il entre dans de nombreux et longs éclaircissements; il est souvent original, surtout dans sa diction. Il enseigne que dans le principe l'homme était immortel, même quant à son corps; « car s'il eût été mortel, il n'aurait pas été condamné à la mort comme à un châtiment. » Ces mots : *Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance,* ne doivent pas s'entendre d'une égalité de nature, mais d'une ressemblance de pouvoir. Nous devons ressembler à Dieu par la douceur, par la miséricorde, par toute sorte de vertus; nous devons régner sur nos pensées, sur nos désirs déraisonnables et mauvais, et les soumettre à l'empire de la raison. » Le point de vue pratique, comme on le voit, reparaît aussitôt dans le cours de ses explications. La chute et ses conséquences spirituelles et corporelles sont surtout traitées avec de grands détails.

Il est étonnant que ces éclaircissements aient été entendus dans un sens contraire. Julien d'Eclane les invoquait à l'appui du pélagianisme, tandis que saint Augustin les signalait comme des sources de la croyance orthodoxe. Les passages suivants sont effectivement de la plus pure orthodoxie; celui-ci d'abord, extrait d'une lettre à Olympie : « Lorsque Adam commit cette grande faute et condamna tout le genre humain, il en fut bien puni par la douleur qu'il en éprouva. » Et dans une homélie sur la résurrection de Lazare : « Jésus-Christ pleurt de ce que la nature périssable s'est égarée à ce point, et que, repoussée de l'immortalité, elle a aimé l'enfer. Jésus-Christ pleurt de ce que le démon a rendu mortels ceux qui pouvaient être immortels. » Il suit de là, évidemment, que si Adam, par son péché, nous a tous assujétis à la damnation,

si le démon nous a tous rendus mortels, tous sont impliqués dans la malédiction du péché et de la faute. Saint Chrysostome le confirme encore en sa neuvième homélie sur la Genèse (touchant les rapports de l'homme avec la nature et avec les animaux). « Alors cette crainte (des animaux) n'existait pas encore, mais quand le péché fut intervenu, l'homme se vit privé de ce qui devait tourner à son honneur (de l'empire sur les animaux de la terre)[1].

3. Quand saint Chrysostome aborde la personne de Jésus-Christ et l'œuvre de la rédemption, il a grand soin de ne pas séparer les deux natures, la « parfaite nature divine et la nature humaine, » contrairement à ce qu'on avait coutume de faire dans l'école d'Antioche : « Etre conçu par une mère et reposer dans son sein, c'est là, dit-il, un attribut de l'humaine nature ; mais être conçu par une mère qui n'a jamais été reconnue, cela passe la nature humaine en magnificence. » Voilà pourquoi le Christ possède à la fois la nature divine et la nature humaine. « Si la forme divine est un Dieu parfait, la forme d'esclave est aussi un esclave parfait. — Gardons-nous de les confondre aussi bien que de les séparer. Quand je dis *un*, je dis union des deux, je ne dis pas mélange, ou changement d'une nature en l'autre. » Et comme les anoméens invoquaient les textes de l'Ecriture où le Christ se déclare lui-même et est déclaré par les apôtres inférieur au Père, Chrysostome répond qu'ils ont fait cela pour quatre raisons : 1. pour convaincre les hommes à venir ¡que le Christ a véritablement pris la nature humaine, et non pas un corps fantastique ; 2. à cause de la faiblesse de leurs auditeurs ; 3. pour leur enseigner l'humilité ; 4. pour nous empêcher de croire que cette union sublime et ineffable qui a lieu dans la Trinité, ne constitue qu'une personne divine.

4. La rédemption a eu trois avantages : 1. elle a détruit les maux et les peines de la première chute ; 2. elle nous a rendu les biens que nous avions perdus, en sorte que maintenant le chrétien est libre tout en étant dans la servitude, ce qui vaut mieux que la première liberté ; 3. le Christ nous a promis des biens plus excellents que ceux que nous avions dans le commencement et avant la chute. — La victoire est parfaite, rien ne manque plus à notre triomphe.

[1] Voy. Schwane, *Histoire des dogmes*, p. 586.

5. L'*Eglise* est une avec le Christ. « De même que le corps et la tête constituent un homme, de même le Christ et l'Eglise ne font qu'un. » L'Eglise est donc unique par toute la terre, parce qu'elle n'a qu'un maître, qui est commun à tous. Elle est fondée par le Saint-Esprit, qui est venu sous forme de langues de feu, afin de purifier de ses souillures le monde, qui avait été désuni par la confusion des langues [1]. »

6. Sur les sacrements, considérés comme signes sensibles de la grâce invisible, saint Chrysostome enseigne que « le Christ ne nous y donne rien de sensible, mais seulement des choses spirituelles sous des éléments visibles. » — « Si vous étiez sans corps, il aurait pu vous communiquer ses dons d'une manière tout incorporelle; mais votre âme étant unie à votre corps, il vous donne des choses spirituelles sous des formes sensibles [2]. » Il dit en parlant des effets des sacrements : « C'est par les sacrements que le Christ s'unit aux fidèles. »

7. L'Eucharistie, saint Chrysostome le répète en divers passages, est « le corps et le sang du Christ, » — « un sacrifice saint et redoutable. » — « Ne regardons pas à ce qui est devant nous, mais demeurons fermement attachés à la parole du Christ. Sa parole est infaillible, tandis que nos sens sont sujets à l'illusion. Et puisqu'il a dit : *Ceci est mon corps,* soumettons-nous et considérons-le avec les yeux de notre esprit. » Aussi exhorte-t-il les fidèles, de toute la puissance de son âme, à se bien préparer à la réception du corps et du sang de Jésus-Christ : « J'exposerais plutôt ma vie, dit-il, que de donner le corps du Seigneur à un indigne ; » — car « s'il n'est personne qui osât recevoir un roi avec irrévérence, ni même toucher son vêtement avec des mains impures, comment pouvons-nous traiter avec tant d'irrévérence le corps de l'Homme-Dieu, qui est au-dessus de tout, ce corps pur et immaculé qui est uni à la nature divine, et par qui nous avons la respiration et la vie? Ah ! je vous en prie, ne nous précipitons pas nous-mêmes dans la mort, mais approchons-nous de lui avec respect et une grande pureté. Et quand vous le verrez là étendu, dites-vous : Grâce à ce corps, je ne suis plus cendre ni poussière, je ne suis plus un captif, mais un affranchi. Par

[1] *Hom.* II *in Pent.*; *Hom.* XXXV *in I Cor.* — [2] *Hom.* LXXXIII *in Matth.*

lui, j'espère la vie éternelle, la condition des anges, le commerce de Jésus-Christ. Ce corps percé d'épines et flagellé, la mort n'a pu le retenir. Devant lui, le soleil s'est voilé de ténèbres quand il l'a vu suspendu à la croix. — Voilà ce corps qui a été inondé de sang, percé d'une lance et qui a ouvert pour l'univers entier deux sources de salut d'où l'eau et le sang ont jailli. — Voulez-vous encore éprouver sa vertu d'une autre manière : interrogez cette femme affligée d'un flux de sang et qui toucha, non pas sa personne, mais seulement la frange de son habit. Interrogez la mer qui le porta sur ses vagues. Demandez aux mauvais esprits d'où vient que leur puissance a été brisée, à l'enfer ce qui lui a ravi sa victoire : ils ne vous nommeront pas autre chose que ce corps crucifié. Demandez aussi à la mort : D'où vient que ton aiguillon est émoussé et ta force abattue? autrefois si redoutable à tous, comment es-tu devenue douce même aux enfants? Et elle sera contrainte d'en attribuer la cause à ce corps. En effet, dès qu'il fut attaché à la croix, les morts ressuscitèrent, les sépulcres s'ouvrirent et les morts revinrent à la vie. Et ce corps, il ne l'a pas seulement livré à nos embrassements, mais, pour nous prouver toute l'intimité de son amour, il nous l'a encore donné à manger. Mais aussi, plus le bienfait est grand, plus grand sera notre châtiment, si, par notre indifférence ou par nos sentiments impurs, nous nous rendons indignes d'un tel bienfait[1]. »

8. Les explications aussi développées qu'attrayantes sur les rapports de la liberté et de la grâce, servent de transition entre le dogme et la morale, qui est le véritable terrain de saint Chrysostome.

9. Parmi les différents moyens de salut, saint Chrysostome recommande surtout la prière : « La pourpre resplendissante donne moins d'éclat à l'empereur que l'entretien avec Dieu n'en donne à l'homme qui prie. Si en présence de l'armée, d'un grand nombre de généraux, de magistrats et de consuls, un individu s'avance et s'entretient en particulier avec le prince, il attire aussitôt sur lui tous les regards et il acquiert par là une plus grande considération ; ainsi en est-il de ceux qui prient. Songez, en effet, à la beauté de ce spectacle, d'un

[1] *Hom.* XXIV *in I Cor.*, c. X.

homme qui, en présence des anges, des archanges, des séraphins, des chérubins et autres puissances célestes, ne craint pas d'approcher en toute confiance du Souverain de ces esprits bienheureux et de s'entretenir avec lui. Quel honneur une faveur pareille ne doit-elle pas lui conquérir? Mais ce n'est pas seulement de l'honneur, c'est encore une très-grande utilité que nous retirerons de la prière, même avant d'avoir obtenu ce que nous demandons.

» Dès qu'un homme a levé ses mains vers le ciel et invoqué le Seigneur, il est sorti de la sphère des choses humaines, il est transporté en esprit dans la vie à venir, et sa pensée ne s'occupe plus que des choses du ciel. Pendant qu'il prie, rien ne le rattache à la vie présente, si toutefois il prie de toute son âme. La colère a beau sourdre, elle est aisément apaisée; la concupiscence a beau s'enflammer, ses ardeurs ne tardent pas à se calmer; la jalousie a beau exercer ses tortures, on en vient facilement à bout. Il arrive alors ce qui, selon le Prophète, arrive au lever du soleil. Et que dit l'écrivain ravi? « Vous avez amené les ténèbres, et pendant la nuit toutes les bêtes des forêts s'agiteront dans l'ombre; et les lionceaux rugiront pour trouver une proie et demander à Dieu leur pâture. Le soleil se lève, et ils se réunissent pour se retirer dans leurs tanières (*Ps.* CIII, 20-22). Ainsi, de même qu'à l'apparition des rayons du soleil, toutes les bêtes fauves prennent la fuite et rentrent dans leurs repaires; de même, dès que la prière a jailli de notre langue et de nos lèvres, semblable à un rayon de lumière, l'âme s'illumine, les passions insensées et brutales tournent le dos, prennent la fuite, et s'enfoncent dans leurs antres; pourvu, je le répète, que nous priions avec ferveur, attention et vigilance. Alors, le diable, serait-il présent, qu'il est mis en fuite; le démon s'y trouverait-il, il disparaît.

» Lorsqu'un maître converse avec un esclave, nul autre de ses serviteurs, même celui qui jouit de la faveur la plus grande, n'oserait se présenter et troubler l'entretien : avec combien plus de raison ces esprits qui ont offensé Dieu et qui ne possèdent aucun crédit auprès de lui seront-ils dans l'impossibilité de nous nuire, quand nous apporterons à converser avec Dieu le zèle convenable? La prière, c'est un port au milieu de la tempête, une ancre au milieu des flots agités, un

soutien pour celui qui chancelle, un trésor pour le pauvre, un gage de sécurité pour les riches, un remède contre tout mal, une garantie de santé. La prière conserve nos biens et les met à l'abri de tout changement, en même temps qu'elle nous délivre promptement de nos maux. Si l'épreuve nous assaille, elle s'éloigne ; si une perte de fortune ou tout autre chagrin vient affliger notre âme, elle chasse sans retard toutes ces peines. La prière est l'asile de toutes les afflictions, une source de joie, le principe de délices continuelles, la mère de la philosophie. »

« Et quand je parle de prière, je ne parle pas d'une prière faite avec négligence et lâcheté ; je parle d'une prière fervente, d'une prière faite avec une âme contrite et un esprit attentif. Cette prière remonte jusqu'aux cieux : et de même que les eaux, lorsqu'elles coulent en plaine et se répandent sans obstacle, ne sauraient s'élever dans les airs, au lieu que, refoulées par la main des ouvriers ou introduites en d'étroits canaux, elles s'élancent dans les airs plus rapides qu'un javelot : ainsi l'âme humaine, lorsqu'elle jouit d'une liberté sans bornes, se dissipe et s'affaiblit ; au lieu que, comprimée par les tribulations et refoulée par les angoisses, elle puise dans ces épreuves la force de faire monter vers les cieux de pures et ardentes prières. Oui, ce sont surtout les prières offertes dans la tribulation que Dieu exaucera de préférence. Ecoutez ces mots du Prophète : « J'ai crié vers Dieu au milieu de la tribulation, et il m'a écouté [1] » (*Ps.* CXIX, 1).

Tout bien pesé, nous trouvons que la qualité qui domine au milieu des œuvres si diverses de saint Chrysostome, c'est une éloquence douce et gracieuse, quoique dans le goût du temps, une exégèse assez méthodique, et un zèle vigoureux, couronné souvent de grands succès, pour la discipline ecclésiastique.

Omnia opera, ed. emend. et aucta, 26 vol. in-8°, 2 col., ap. Gaume fratres. Cette édition, qui est la reproduction de celle de Montfaucon, est la meilleure : 400 fr. — Ed. Savilius, Etonæ, 1612, in-fol., 8 vol., græc. et lat., ed. Fronto Ducæus et Morellus, Par., 1609-1633, in-fol., 12 vol., recus. Paris, 1636. Venet., 13 vol. in fol. Cf. Tillemont, t. XI; Dupin, t. III, p. 1 ; Ceillier, t. IX, ed. 2ª, t. VII; Neander, *Jean Chrysostome et*

[1] *Orat. de incomprehens., contra anom.,* V.

l'Eglise à son époque, surtout l'Eglise d'Orient, 3e éd., Augsb., 1848, 2 vol.; Héfelé, *Postilles de saint Chrysostome,* soixante-quatorze sermons tirés de ses Œuvres, 3e édit., Tubing., 1857.

§ 58. **Synésius, évêque de Ptolémaïs** (mort vers 414).

Cf. *Notitia historica ex Petavii notis ad Syncs. Opera notitia litteraria* ex Fabricii Bibl. græc., t. IX; et l'article *Synésius* de Krabinger dans le *Dictionn. encyclop. de la théol. cath.*, éd. Gaume.

Synésius, issu d'une famille noble et illustre, naquit à Cyrène, dans la Pentapole égyptienne, entre 370 et 375. Il fit ses études à Alexandrie, fut initié aux mathématiques et à la philosophie (néoplatonicienne) par les leçons d'Hypatie, cette fille spirituelle du mathématicien Théon, cette femme en manteau de philosophe, à laquelle il donne encore dans sa dernière lettre les noms de mère, de sœur et d'institutrice, et qui fut assassinée dans une insurrection populaire (415). La force remarquable d'éloquence où il atteignit après ses premières années d'études, décida ses concitoyens à l'envoyer à Constantinople, quoique très-jeune encore, porter une couronne d'or à l'empereur Arcadius (397). Il attendit un an avant d'obtenir audience. Il y prononça un discours *sur la royauté*[1], qui, malgré sa franchise et sa hardiesse, fut mieux accueilli que la couronne.

Après avoir passé à Constantinople trois années malheureuses et tourmentées, il retourna à Cyrène (400), mêlant au goût des lettres et des sciences la passion de la chasse et de l'agriculture. Cependant, au milieu de ses travaux philosophiques, la solitude lui pesait[2], et comme on ne cessait de lui répéter de toutes parts « qu'il devait aller à Athènes, » il s'y rendit enfin; mais le désenchantement ne se fit pas attendre. « De tant de magnificences, disait-il, les Athéniens n'ont plus que le nom, la philosophie même les a quittés ; c'est l'Egypte qui est maintenant le foyer de la philosophie, dont les semences y ont été répandues par Hypatie[3]. » Il résida de nouveau à Alexandrie, depuis 402 jusqu'au commencement de 404. De cette époque date probablement sa conversion.

[1] Edition grecq. et allem., par Krabinger, Munich, 1825. — [2] *Ep.* CI. — [3] *Ep.* CXXXVI.

après laquelle l'archevêque d'Alexandrie, Théophile, l'unit à une femme dont il eut trois fils.

Retourné dans la Cyrénaïque, où il se livra derechef à ses occupations favorites, la voix du peuple et du clergé le demanda, quoique marié, pour évêque de Ptolémaïs (409). Synésius repoussa d'abord ces offres, d'une part à cause de la loi du célibat; car « il ne voulait ni se séparer de sa femme, ni vivre furtivement avec elle comme un adultère; » d'autre part, parce qu'il ne croyait pas encore que ses opinions sur la préexistence de l'âme, l'éternité du monde et la résurrection des morts fussent en harmonie avec la doctrine de l'Eglise. Cependant les fidèles espéraient que la grâce divine, qui déjà avait opéré en lui de si grandes choses, achèverait son ouvrage, et, en lui montrant la pleine vérité, lui donnerait la force de se résigner. Cet espoir ne fut point déçu [1].

Promu à l'évêché de Ptolémaïs, et investi par Théophile de la juridiction métropolitaine sur la Pentapole (410), Synésius, malgré la difficulté des temps, remplit fidèlement sa charge et obtint de grands succès. Il réconcilia les partis religieux, maintint la discipline ecclésiastique, notamment en face des cruautés du gouverneur Andronique, qui avait introduit la peine de mort et des tortures inconnues dans les mœurs de cette colonie grecque. Il le menaça de l'excommunication, lui interdit l'entrée de l'église de Ptolémaïs et conjura toutes les églises d'Orient de suivre cet exemple. En faisant cela, il n'entendait point exercer un pouvoir politique [2]. Quand on connut à Constantinople le véritable état des choses, Andronique perdit l'autorité dont il avait abusé; et quand on en vint jusqu'à le maltraiter, Synésius prit la défense de celui qu'il

[1] Cf. Evagr., *Hist. eccl.*, I, xv.

[2] « Dans les temps antiques, dit-il, les mêmes hommes étaient prêtres et juges. Les Egyptiens et les Hébreux furent longtemps gouvernés par des prêtres. Mais comme l'œuvre divine se faisait ainsi d'une manière tout humaine, Dieu sépara ces deux existences; l'une fut sacrée, l'autre toute politique. Il renvoya les uns à la matière, il rapprocha les autres de lui. Ceux-là furent attachés aux affaires et nous à la prière; mais l'œuvre que Dieu demande d'eux et de nous est également belle. Pourquoi essaycz-vous de réunir ce que Dieu a divisé, en mettant dans les affaires non pas l'ordre, mais le désordre? Rien ne saurait être plus funeste. Vous avez besoin d'une protection, allez au dépositaire des lois; vous avez besoin des choses de Dieu, allez au prêtre de la ville. La contemplation est le seul devoir du prêtre qui ne prend pas faussement ce nom » (*Epist.* v *adv. Andron.*).

avait naguère accusé et qui lui semblait plus rudement atteint que par l'excommunication.

Synésius mourut probablement en 414, attristé par les fréquentes incursions des barbares dans sa patrie, que ni son courage militaire, ni ses connaissances mathématiques et stratégiques, ni surtout la mort de ses trois fils ne purent sauver. La mort de cet homme éloquent termine l'histoire de la Pentapole lybienne, où le christianisme avait pénétré de bonne heure [1], et dont les monuments grandioses font encore aujourd'hui l'étonnement du voyageur.

Travaux littéraires de Synésius.

De ses nombreux travaux littéraires, nous possédons seulement :

1. Cent cinquante-cinq Lettres (cent cinquante-six avec le supplément de Possin). Elles témoignent de la richesse de son génie, de sa grandeur d'âme, de son activité universelle et de ses progrès dans les idées chrétiennes ; on y trouve aussi de nombreux détails sur la situations politique et religieuse du temps. — Nous avons cité plus haut son *Discours sur la royauté.*

2. Traités : *Dio, vel de ipsius vitæ instituto ; De insomniis.* Pétau trouve que l'esprit païen domine encore entièrement dans l'une et l'autre : *Liber de somniis*, dit-il, *merum cultorem deorum redolet, neque vel pilum christiani habet nominis ..., nec aliud de Dione judicium est.* L'*Eloge de la calvitie* (*calvitii encomium*) est évidemment une satire dirigée contre les sophistes [2] ; *Ægyptius seu de providentia* [3]. Dans la lettre cinquième, Synésius exhorte les prêtres de son diocèse à ne rien négliger pour expulser la secte des eunoméens qui s'était glissée dans son diocèse. *De dono astrolabii dissertatio.*

3. Homélies et sermons. De ses deux homélies, nous n'avons que des fragments. Nous n'avons également que deux sermons sous le titre de *Catastasis* (1. *Dicta in maximum barbarorum excursionem ;* 2. *Constitutio, seu Elogium Anysii*).

4. Hymnes. *Hymni decem, lyrico carminis genere.* Les

[1] *Act.*, II, 10, et XIII, 1 ; *Marc.*, XV, 21. — [2] Edit. grecq. et allem., par Krabinger, Stuttg., 1834. — [3] En gr. et en allem., par Krabinger, Solisb., 1835.

cinquième, sixième et neuvième attestent nettement les vues orthodoxes de Synésius, car il y invoque le Fils de la Vierge et chante un hymne à la Trinité, *animarum medico, medico corporum, Patri simul excelso, Spirituique sancto.*

Photius a dit d'une partie de ses écrits que « le style en est sublime et grandiose, mais qu'il incline vers la diction populaire (d'autres écrivent *poétique*). Ses lettres sont pleines de charme et de douceur, avec des pensées fortes et abondantes : » *Stylus ille sublimis quidem et grandis, sed qui ad popularem* (alii *poeticam*) *simul dictionem inclinet. Epistolæ venustate et dulcedine fluentes cum sententiarum robore et densitate.*

Contenu des écrits de Synésius.

Les écrits de Synésius présentent fréquemment le mélange d'idées païennes et chrétiennes, exprimées dans un style tout païen et avec les formes du néoplatonisme[1]. En général, la période chrétienne offre plus d'un ouvrage qui demande à être apprécié au même point de vue que diverses productions de la renaissance au quinzième siècle. On trouverait, surtout en Italie, même chez les plus hauts dignitaires de l'Eglise, un pareil amalgame d'expressions païennes et chrétiennes, malgré l'incontestable orthodoxie de ceux qui s'en sont servis. Du reste, dans les écrits que Synésius a composés comme prêtre et comme évêque, on remarque un progrès sensible vers la foi chrétienne. Le fanatisme néoplatonicien disparaît insensiblement devant la précision dogmatique, et la fantaisie du poète finit par se confondre avec la croyance de l'évêque. » Déjà, avant son épiscopat, il écrivait à un certain Jean qui, après une vie orageuse, voulait se retirer dans la solitude du cloître : « Je loue tout ce que vous ferez pour l'amour du ciel; — je me réjouis donc avec vous que vous soyez heureusement arrivé au but où je touche à peine après de si longs efforts. Priez pour moi, afin que pareil bonheur m'échoie, que je retire quelque profit de mes travaux philosophiques, et que je n'aie point consumé inutilement ma vie dans les livres. » La plus touchante expression de ses sentiments religieux se trouve dans le chef-d'œuvre de son éloquence, la première

[1] Cf. Huber, *Philosophie des Pères de l'Eglise*, p. 315.

catastasis, qu'il termine ainsi, en faisant allusion à la ruine prochaine de Ptolémaïs : « Il approche le jour de la tempête, ce jour où les prêtres, en présence des dangers qui les menaceront, devront se réfugier dans le temple de Dieu. Pour moi je resterai à mon poste dans l'église ; je placerai devant moi les vases sacrés, j'embrasserai les colonnes du sanctuaire qui soutiennent la table sainte ; j'y resterai vivant, j'y tomberai mort ; je suis ministre de Dieu, et peut-être faut-il que je lui fasse l'oblation de ma vie ; Dieu jettera quelques regards sur l'autel arrosé par le sang du pontife. » Cependant, peu de temps auparavant, dans le même discours, ses souvenirs païens s'étaient réveillés, et il les mêlait à ses pensées chrétiennes avec une touchante naïveté : « O Cyrène, s'écriait-il, dont les registres publics font remonter ma naissance jusqu'à la race des Héraclides ! Tombeaux antiques des Doriens, où je n'aurai pas de place ! Malheureuse Ptolémaïs, dont j'aurai été le dernier évêque ! Je ne puis en dire davantage ; les sanglots étouffent ma voix. »

Opera omnia, ed. H. Turneb., Par., 1553 ; græc. et lat., ed. D. Petavius, Par., 1612 ; augmentées des *Œuvres* de Cyrille de Jérusalem, éd. 1633. La meilleure édit. est celle de 1640 ; ad codd. mss. fidem recognovit et annot. crit. adjecit Krabinger, Landesh., 1850 (le t. I ne contient que les discours et des fragments d'homélies) ; Migne, sér. gr., t. LXVI. La meilleure reproduction des Hymnes se trouve dans le *Sylloge poetarum græcor.*, de Boissonade, Paris, 1825, t. XV. On trouve de nouveaux secours pour la critique si nécessaire du texte dans les *Observationes criticæ in Synes. epist.*, ed. Kraus, Solisb., 1863. Cf. Tillemont, t. XII ; R. Ceillier, t. X, ed. 2ª, t. VIII ; Clausen, *de Synesio philosopho, Lybiæ Pentap. metropolita*, Hafn., 1831 ; Toussaint, *Etudes* (Société littér. de l'univ. de Louvain, 1840, vol. 4) ; Druon, *Etudes sur la vie et les œuvres de Synésius*, Paris, 1859 ; Dr Kraus, *Etudes sur Synésius de Cyrène* (*Revue trim. de Tub.*, 1865, livr. 3 et 4 ; 1866, livr. 1re). Ce travail fournit des renseignements sur la vie et les écrits de Synésius, sur son sacre, sur ses progrès dans la foi chrétienne, et donne l'énumération complète des ouvrages qui ont paru sur Synésius.

§ 59. Écrivains secondaires de cette époque.
Astérius, Némésius, Nonnus et Proclus.

I. Saint Astérius, métropolitain d'Amasée, dans le Pont, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il reste

encore vingt et une de ses homélies recueillies par Photius[1] : on y trouve plusieurs panégyriques de martyrs et de saints.

Ses œuvres ont été éditées par J. Bruntius, Antwerp., 1615 ; Combéfis, dans son *Auctuarium*, les a augmentées de six homélies, Paris, 1648 ; Migne, sér. gr., t. XL.

II. Némésius. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il fut évêque d'Emèse, en Phénicie, probablement vers le commencement du cinquième siècle. On lui doit un traité philosophique *Sur la nature de l'homme,* passablement étendu et qui n'est pas sans importance. Il y traite de la physiologie et de la psychologie, et critique les opinions des anciens en bon philosophe. S'il incline fortement vers le néoplatonisme et s'il soutient la préexistence des âmes, il n'en dit pas moins ailleurs, au point de vue chrétien, une foule d'excellentes choses, par exemple, lorsqu'il parle de la dignité de l'homme et de son rang dans l'ensemble de la création, de l'immortalité de l'âme et de la liberté.

Ses œuvres ont été éditées à Anvers, 1565, dans l'*Auctuarium Bibl. Patr.*, Paris, 1621 ; Oxon, 1671 ; Migne, sér. gr., t. XL. Cf. Ritter, *Hist. de la philos. chrét.*, 2e vol., p. 461.

III. Nonnus de Panopolis, auteur de poésies profanes (les *Dionysiaca*), a fait aussi, en vers hexamètres, une description poétique de l'Evangile de saint Jean, sous le titre de : Μεταβολὴ τοῦ κατὰ Ἰωάννην ἁγίου εὐαγγελίου[2].

IV. Proclus, d'abord secrétaire d'Atticus, patriarche de Constantinople, fut promu par lui au diaconat et à la prêtrise, et nommé sous son successeur évêque de Cyzique, mais il fut empêché de prendre possession de son siége par un parti qui voulait établir un autre évêque. Plus tard (434), il devint patriarche de Constantinople et combattit avec zèle le nestorianisme. Il mourut en 447. Nous avons de lui quantité de lettres et d'écrits synodaux, vingt-cinq homélies pour les fêtes du Seigneur et de plusieurs saints. Parmi ces dernières, se trouve le fameux discours prononcé contre Nestorius ; il y revendique le titre de Mère de Dieu que Nestorius refusait à la sainte Vierge.

[1] *Biblioth.*, cod. 271. — [2] Migne, sér. gr., t. XLIII.

Editions de ses œuvres : Riccardi, Rome, 1630 ; Combéfis dans l'*Auctuarium*, t. I ; Gallandi, *Bibl.*, t. XIX ; Migne, sér. gr., t. LXV, avec les suppléments de Maï.

§ 60. **Saint Cyrille d'Alexandrie** (mort en 444).

Cf. *Sancti Cyrilli vita* ex. Bolland., et *Notitia* ex *Biblioth.* Fabricii *græca*, ed. Harless, t. IX ; Migne, sér. gr., t. LXVIII.

Cyrille, né probablement à Alexandrie, et neveu du patriarche Théophile, fameux par la persécution de saint Chrysostome, paraît avoir hérité de la haine de son oncle contre ce Père illustre. On ne sait rien de l'année de sa naissance, de sa jeunesse et de ses études, et cette présomption qu'il vécut quelque temps dans le désert de Nitrie, n'est garantie par aucun document ancien. Ce qui est sûr, c'est qu'en 403, il assista au concile du Chêne et qu'en 412 il succéda à son oncle sur le siége patriarcal, malgré les résistances d'un parti. Les débuts de son épiscopat furent marqués par des troubles dans Alexandrie, d'où Cyrille expulsa les novatiens et les Juifs.

Il en résulta une division malheureuse entre le patriarche et le gouverneur Orestes, et dans la foule une fermentation qui, en 415, se traduisit par le meurtre de la célèbre Hypathie, à cause de l'influence qu'on lui attribuait sur Orestes. Cyrille n'y eut point de part. En ce qui concerne saint Chrysostome, Isidore de Péluse lui fit des remontrances courageuses[1] ; Atticus de Constantinople le ramena à de meilleurs sentiments, et à partir de 417, Cyrille le fit inscrire dans les dyptiques de son Eglise.

Il se signala principalement par sa résistance à Nestorius. Lorsque cet hérétique en vint à rejeter le nom vénérable de Mère de Dieu, Θεοτόκος, et à se dévoiler tout entier en établissant une complète séparation entre la nature divine et la nature humaine, en affirmant l'existence de deux personnes en Jésus-Christ, quand cette doctrine commença à trouver de l'écho à Alexandrie, Cyrille adressa une lettre à son clergé et une autre à Nestorius. Dans cette dernière, il exposa la vraie doctrine sur l'union des deux natures en une seule personne et dé-

[1] Isidor., *Epist.*, lib. I, 310.

montra en même temps la « communication des idiomes. » Nestorius l'ayant repoussée brusquement, Cyrille s'adressa à l'empereur Théodose II et à l'impératrice pour les mettre en garde contre les dangers de cette hérésie. Il envoya en même temps un rapport au pape Célestin Ier, comme le fit Nestorius lui-même, « selon l'ancien usage. » Après que Célestin eut condamné la doctrine de Nestorius dans un concile (430) et autorisé Cyrille à exécuter son décret, ce dernier tint dans la même année, à Alexandrie, un concile, dont il envoya la profession de foi à Nestorius, avec douze anathématismes que l'Eglise accepta comme l'expression de sa croyance. Nestorius les rejeta et y répondit par douze autres anathématismes. Alors fut convoqué à Ephèse le troisième concile œcuménique, que Cyrille présida avec deux prêtres romains en qualité de légat. A leur tour, les évêques du patriarcat d'Antioche réunirent sous leur métropolitain Jean, qui n'arriva que plus tard, une assemblée particulière où ils déposèrent Cyrille. Théodose II, peu au fait de la question, destitua les chefs des deux partis, et Cyrille dut rester en prison jusqu'à ce que les Pères du concile eurent renseigné l'empereur. En octobre 431, Cyrille retourna à Alexandrie, et ne négligea rien pour ramener la fraction des orientaux qui s'obstinait dans le schisme; il y réussit en partie, mais seulement après plusieurs années de négociation. Il fut hautement estimé en Orient et en Occident pour ces importants services. Le pape Célestin l'appelait un vaillant défenseur de l'Eglise et de la foi, un maître catholique, « bien qu'on ne puisse pas dire que toutes ses actions aient été saintes[1]. » Il mourut en 444.

Ouvrages apologétiques de saint Cyrille d'Alexandrie.

On sait qu'en 363 Julien l'Apostat composa contre le christianisme un grand ouvrage, dont l'habile rédaction jeta le trouble parmi les fidèles et enorgueillit les païens. En 433, saint Cyrille, comme d'autres l'avaient fait avant lui, le réfuta dans un vaste ouvrage intitulé : Ὑπὲρ τῆς τῶν Χριστιανῶν εὐαγοῦς θρησκείας πρὸς τὰ ἐν ἀθέοις Ἰουλιανοῦ, dont il existe encore dix livres complets[2]. Ces dix livres ne semblent dirigés que contre les

[1] Tillemont, *Mémoires*, t. XIV, p. 541. — [2] A. Maï a donné de neuf autres livres des fragments détachés (*Bibl. nov. Patr.*, t. II).

trois premiers livres de Julien, lesquels s'occupent surtout des rapports du judaïsme avec le paganisme et du christianisme avec le judaïsme, des prétendues contradictions qui se trouvent dans les Evangiles et de quelques points de l'Ecriture sainte. L'auteur impérial caractérise lui-même son œuvre en déclarant au commencement qu'il l'entreprend pour combattre une conjuration entreprise par les Galiléens en faveur d'une invention humaine. Le christianisme n'a rien de divin : il repose sur un abus de la partie inférieure de l'âme, qui, étant portée aux choses fabuleuses, enfantines, déraisonnables, entasse mille récits miraculeux à l'appui de la vérité. Cyrille cite constamment les textes de son adversaire, et les fait suivre de ses réfutations. On y trouve quantité d'excellentes choses, bien qu'elles ne soient pas toujours exactes[1].

Ouvrages dogmatiques et polémiques.

En dogme, saint Cyrille a surtout déployé son activité dans les querelles nestoriennes ; cependant nous avons de lui plusieurs ouvrages sur la Trinité, tels que :

1. *Thesaurus de sancta et consubstantiali Trinitate,* où il justifie ce dogme contre les ariens et les eunoméens. Ce traité, un des plus importants de l'auteur, se distingue par sa méthode, laquelle est évidemment empruntée à Aristote et rappelle celle des scolastiques. La doctrine est comprise dans trente-cinq assertions, et les arguments sont en forme de syllogismes. Il y prouve à la fin la divinité du Saint-Esprit avec beaucoup de développement et de clarté.

Vient ensuite la réfutation des objections contre les hérétiques.

2. Des sujets à peu près identiques sont traités dans les sept dialogues : *Quod consubstantialis et coæternus Deo et Patri sit Filius,* adressés à un prêtre nommé Hermias.

3. Le même sujet, sous une forme abrégée et populaire, destiné à affermir les fidèles et instruire les hérétiques, est traité dans l'opuscule : *De sancta et vivifica Trinitate*[2].

Les ouvrages qui s'occupent de la personne de Jésus-Christ, avec rapport plus ou moins immédiat au nestorianisme, sont :

[1] Migne, t. LXXVI; cf. Kellner, *Hellénisme et Christianisme.* — [2] A. Maï, *Bibl. nov. Patr.;* Migne, t. LXXV.

De incarnatione Unigeniti, et quod Christus sit unus ac Dominus, en forme de dialogue; 2. *Quod unus sit Christus*; 3. *Scholia de incarnatione Domini,* et 4. *De humanitate Christi,* publié pour la première fois par Ang. Maï; 5. *Adversus Nestorii blasphemias contradictionum libri V;* 6. le petit dialogue avec Nestorius : *Quod sancta Virgo Deipara sit et non Christipara,* édité par Maï, de même que 7. Λόγος κατὰ τῶν μὴ βουλομένων ὁμολογεῖν θεοτόκον τὴν ἁγίαν παρθένον, renfermant soit des actes officiels, soit des écrits de circonstance adressés à des fonctionnaires en faveur des orthodoxes; 8. *Ad religiosissimum imp. Theodosium liber de recta in Dominum nostrum Jesum Christum fide;* 9. deux mémoires adressés à Eudoxie, femme de Théodose, et à sa sœur sainte Pulchérie, sous ce titre : Προσφωνητικὸς ταῖς εὐσεβεστάτοις βασιλίσσαις.

Par cette série d'écrits contre le nestorianisme, dont l'unique sujet, envisagé sous les aspects les plus divers, est la personne de Jésus-Christ, on peut juger du zèle de saint Cyrille pour la doctrine orthodoxe. Joignez-y encore d'autres mémoires destinés à dissiper la méfiance et les malentendus que sa doctrine faisait naître dans l'école théologique d'Antioche, qui trouvait quelques-unes de ses expressions entachées d'apollinarisme ou d'arianisme, et blâmait la condamnation de Nestorius. Saint Cyrille, dans le but de la rallier aux orthodoxes, écrivit : *Explicatio XII capitum; Apologeticus pro XII capitibus adversus orientales episcopos,* surtout contre les accusations d'André de Samosate; une *Lettre à Evoptius* pour défendre les douze anathématismes attaqués par Théodoret; *Apologeticus ad piissimum imp. Theodosium,* où il se justifie d'avoir combattu le nestorianisme au concile d'Ephèse, et de s'être élevé contre le parti d'Antioche.

Travaux d'exégèse.

Ces travaux ont été prodigieusement agrandis par les publications d'Angelo Maï [1]. Ce sont : 1. des commentaires proprement dits : Γλάφυρα, *interprétation ornée* de morceaux choisis dans le Pentateuque; des commentaires sur les Psaumes, Isaïe, les douze petits prophètes, saint Luc, saint Jean, sur les

[1] Voir Migne, t. LXVIII-LXXIV, sér. gr.

Epîtres aux Romains, aux Corinthiens et aux Ephésiens ; des fragments sur plusieurs autres livres de l'Ecriture, notamment sur saint Matthieu.

2. Une explication des figures du Pentateuque et de ses rapports avec le Christ et son Eglise, en forme de dialogue : *De adoratione et cultu in spiritu et veritate* (dix sept livres). L'exégèse de saint Cyrille, à cause de sa prédilection pour l'allégorie, de sa négligence à préciser la valeur des termes, a été plus d'une fois jugée défavorablement. Ces défauts sont naturellement moins saillants dans le Nouveau Testament, et Meier [1] lui a rendu la justice qu'il mérite.

Voici un échantillon de sa manière de commenter l'Ecriture ; il s'agit du commencement de l'Evangile de saint Jean : « Pourquoi est-il parlé ici de commencement, puisque le Verbe divin n'a pas commencé ? C'est pour signifier que ce Verbe était avant le commencement et avant toute espèce de temps, qu'il était avant toutes choses, qu'il était au commencement sans commencement, qu'il était avant toutes les créatures, parce qu'il n'a pas été créé et qu'il est de toute éternité. Qu'est-il donc Celui qui est de tout temps sans être créé, qui était avant que Dieu commençât de créer quelque chose ? Qu'est-il, sinon le Verbe de Dieu, qui était Dieu lui-même, la parole intime de la toute-puissante divinité, la pensée et la sagesse éternelle de Dieu ; parole qui n'a pas été parlée, mais pensée ; pensée qui est éternelle et toute-puissante ; pensée du Père, qui possède avec lui une seule nature et une seule essence, qui est un même Dieu avec lui, bien qu'il soit une personne distincte de lui. Car, afin qu'on ne croie pas que le Verbe de Dieu n'est pas distinct de Dieu, il est expressément ajouté qu'il était auprès de Dieu, par conséquent distinct de Dieu, existant dans la divinité comme une personne particulière. »

Lettres et homélies.

Ses lettres (quatre-vingt-sept), en latin et en grec, roulent les unes sur des sujets de dogme et de discipline, et les autres sur le nestorianisme, les autres sur des sujets relatifs à sa charge.

Parmi les homélies existantes, trente sont intitulées *Homé-*

[1] *Comm. sur l'Evang. de saint Jean*, Frib., 1843, préf.

lies pascales. L'évêque d'Alexandrie ayant été chargé par le concile de Nicée de supputer annuellement le temps de la fête de Pâques et d'en informer les autres Eglises, Cyrille, de même que Théophile, le fit en forme d'homélies. Il y traite diverses questions de pratique et d'actualité. Il y combat les Juifs et les païens. Nous avons encore six autres homélies prononcées pendant le concile d'Ephèse, auxquelles il faut ajouter l'*Encomium in sanctam Mariam Deiparam,* qui figure ordinairement comme la dixième *inter diversas* et qui est particulièrement estimée ; d'autres homélies sur différents sujets, *homiliæ diversæ,* auxquelles est ajouté le beau discours « sur les ouvriers envoyés à la vigne. » Quelques-unes n'existent qu'en fragments. Enfin, nous avons un formulaire liturgique, la *liturgie de saint Cyrille,* ou *liturgia coptica* en latin, que les Coptes lui attribuent. Elle a beaucoup de ressemblance avec la liturgie grecque de saint Macaire pour l'Eglise d'Alexandrie, qui subsiste encore[1].

De ces homélies nous reproduisons ici une partie de l'éloge de la Mère de Dieu, prononcé devant les Pères du concile de Nicée :

« Nous vous saluons, ô Marie, Mère de Dieu, vénérable trésor de tout l'univers, flambeau qui ne peut s'éteindre, couronne de la virginité, sceptre de la foi orthodoxe, temple incorruptible, bien de celui qui n'a pas de bien, par laquelle nous a été donné Celui qui est appelé béni par excellence et qui est venu au nom du Seigneur ; c'est par vous que la Trinité est glorifiée, que la croix est célébrée et adorée par toute la terre ; c'est par vous que les cieux tressaillent de joie, que les anges sont réjouis, que les démons sont mis en fuite, que le démon tentateur est tombé du ciel, que la créature déchue est mise à sa place ; c'est par vous que le Fils unique de Dieu est apparu à ceux qui gémissaient dans les ténèbres. Quel homme pourrait louer dignement cette Vierge incomparable ? Elle est mère et vierge tout ensemble... O prodige qui me jette dans un étonnement infini ! Or, qui a jamais entendu dire qu'il ne dût pas être permis à l'architecte d'habiter dans le temple que lui-même a édifié ? Pourquoi serait-il honteux pour un Dieu d'avoir choisi pour Mère cette pure servante ? Voyez, tout le

[1] Les deux se trouvent dans Renaudot, *Collectio liturgiarum orientat.*, Paris, 1716, t. I.

monde s'en réjouit. Pourquoi raffiner sur les saintes Ecritures, au lieu de recevoir leur témoignage avec un cœur docile et joyeux? »

Dans la XIII^e^ homélie *(ex diversis)*, saint Cyrille s'exprime ainsi sur la mort et sur le second avènement de Jésus-Christ : « Je ne crains point la mort, car elle est seulement amère; mais je crains l'enfer, car il est sans fin et il prive de la lumière; je crains le ver qui vomit le poison, car il ne meurt point; je crains les anges du jugement, car ils sont sans pitié. Je tremble quand je pense au jugement redoutable et incorruptible de ce jour, au tribunal effroyable et au Juge inflexible. Je crains les grands châtiments et les supplices sans fin... Malheur, malheur! si ma conscience m'accuse et si l'Ecriture me dit à haute voix : O âme, qu'as-tu fait? que d'actions honteuses tu as accomplies! Malheur! j'ai détruit le temple de mon corps et affligé le Saint-Esprit. Et toutefois, ô mon Dieu, vos œuvres sont véritables, vos jugements sont équitables, vos voies sont droites, vos conseils sont impénétrables. Pour un plaisir sensuel passager, je suis exposé à d'éternels tourments; pour un plaisir charnel, je suis dévoué aux flammes. Je le savais et je ne m'en suis pas soucié! »

Ouvrages douteux : 1° *Adversus anthropomorphitas* (lib. I). L'auteur y réfute cette idée grossière de quelques moines d'Egypte que Dieu a un corps humain. L'image de Dieu en nous ne consiste pas dans le corps, mais dans la raison de l'homme et dans son aptitude pour la vertu. Il combat également cette autre opinion que la présence de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel ne dure qu'un jour. 2° *De sacrosancta Trinitate;* 3° *Collectio dictorum Veteris Testamenti.*

L'Eglise a de tout temps reconnu les mérites de Cyrille dans l'exposition de la doctrine relative aux deux natures en Jésus-Christ. Si quelques-uns l'accusent de monophysitisme, c'est parce qu'il applique aux deux natures l'expression d'ἕνωσις φυσική, qui, dans sa pensée, signifie simplement l'union hypostatique, l'union réelle des deux natures constituant une personne et non une nature, par opposition au terme συνάφεια employé par Nestorius. Saint Cyrille remplace toujours le mot d'hypostase par celui de nature.

Doctrine de saint Cyrille.

Saint Cyrille est surtout célèbre par sa lutte contre Nestorius, comme saint Athanase l'a été dans sa polémique contre Arius. Nous reproduisons ici ses douze anathématismes; c'est ce qu'il a écrit de plus remarquable contre cet hérésiarque.

1. Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est vraiment Dieu, et par conséquent la sainte Vierge mère de Dieu, puisqu'elle a engendré selon la chair le Verbe de Dieu fait chair, qu'il soit anathème! 2. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe qui procède de Dieu le Père est uni à la chair hypostatiquement, et qu'avec sa chair il fait un seul Christ, qui est Dieu et homme tout ensemble, qu'il soit anathème! 3. Si quelqu'un, après l'union, divise les hypostases (natures) du seul Christ, les joignant ensemble par une connexion de dignité, d'autorité ou de puissance, et non par une union réelle, qu'il soit anathème! 4. Si quelqu'un attribue à deux personnes ou à deux hypostases les choses que les évangélistes et les apôtres rapportent comme ayant été dites de Jésus-Christ, par les saints ou par lui-même, et applique les unes à l'homme, considéré séparément du Verbe de Dieu, et les autres comme dignes de Dieu, au seul Verbe qui procède de Dieu le Père, qu'il soit anathème! 5. Si quelqu'un ose dire que Jésus-Christ est un homme qui porte Dieu, au lieu de dire qu'il est Dieu en vérité, comme Fils unique et par nature, en tant que le Verbe a été fait et a participé comme nous à la chair et au sang, qu'il soit anathème! 6. Si quelqu'un ose dire que le Verbe, procédant de Dieu le Père, est le Dieu ou le Seigneur du Christ, au lieu de confesser que le même est tout ensemble Dieu et homme, en tant que le Verbe a été fait chair, selon les Ecritures, qu'il soit anathème! 7. Si quelqu'un dit que Jésus-Christ, en tant qu'homme, a été possédé du Verbe de Dieu et revêtu de la gloire du Fils unique comme étant un autre que lui, qu'il soit anathème! 8. Si quelqu'un ose dire que l'homme pris par le Verbe doit être adoré, glorifié et nommé Dieu avec lui, comme étant l'un en l'autre; car en y ajoutant le mot *avec,* il donne cette pensée, au lieu d'honorer l'Emmanuel par une seule adoration, en tant que le Verbe a été fait chair, qu'il soit anathème! 9. Si quelqu'un dit que

Notre-Seigneur Jésus-Christ a été glorifié par le Saint-Esprit comme ayant reçu de lui une puissance étrangère pour agir contre les esprits immondes et opérer des miracles sur les hommes, au lieu de dire que l'Esprit par lequel il les opérait lui était propre, qu'il soit anathème! 10. L'Ecriture divine dit que Jésus-Christ a été fait le pontife et l'apôtre de notre foi, et qu'il s'est offert pour nous à Dieu le Père en odeur de suavité : donc, si quelqu'un dit que notre pontife et notre apôtre n'est pas le Verbe de Dieu même, depuis qu'il s'est fait chair et homme comme nous, mais un homme né d'une femme, comme si c'était un autre que lui; ou si quelqu'un dit qu'il a offert le sacrifice pour lui-même, au lieu de dire que c'est seulement pour nous, car, ne connaissant pas le péché, il n'avait pas besoin de sacrifice, qu'il soit anathème! 11. Si quelqu'un ne confesse pas que la chair du Seigneur est vivifiante et propre au Verbe même qui procède de Dieu le Père, mais l'attribue à un autre qui lui soit conjoint selon la divinité et en qui la divinité habite seulement, au lieu de dire qu'elle est vivifiante parce qu'elle est propre au Verbe, qui a la force de vivifier toutes choses, qu'il soit anathème! 12. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe de Dieu a souffert selon la chair, qu'il a été crucifié selon la chair et qu'il a été le premier-né d'entre les morts, en tant qu'il est vie et vivifiant comme Dieu, qu'il soit anathème!

Opera, ed. lat., Basil., 1524; Paris, 1605, t. II; ed. Aubert, gr. et lat., Par., 1638, in-fol., 7 vol., augmentée et corrigée par Cotelier, *Monum. Eccl. gr.;* Gallandi, *Bibl.,* t. XIV; A. Maï, *Nov. Bibl. Patr.,* t. III. Plus complet : Migne, sér. gr., t. LXVIII-LXXVII, avec les œuvres d'exégèse. Cf. Tillemont, t. XIII; Ceillier, t. VIII, ed. 2ª, t. VIII; Héfelé, *Hist. des conc.,* t. II. Voir de longs détails dans Fessler, t. II.

§ 61. **Socrate, Sozomène et Philostorge,** historiens ecclésiastiques.

Cf. Henri de Valois, *Dissertat. de vita,* etc., *Socratis et Sozom.;* Héfelé, dans l'*Encyclop. de la théol. cath.,* éd. Gaume.

Cette période abonde en travaux sur l'histoire ecclésiastique. Eusèbe y a trouvé trois continuateurs, quatre même, si nous comptons Philostorge.

I. Socrate remplissait à Constantinople les fonctions d'avo-

cat ou de « scolastique, » comme lui-même s'exprime, sous Théodose II. Son *Histoire ecclésiastique* (sept livres) commence à l'abdication de Dioclétien (305) et finit en 439. On y remarque une prédilection particulière pour l'ordre monastique et un certain penchant au rigorisme ; de là l'indulgence qu'il témoigne à Novatien, sans nier qu'il soit hérétique. Impartial et exact sur la chronologie, il est moins sûr en matière dogmatique [1].

II. Sozomène (Hermias Sozomenus, Salamanes, ou Salaminius), né à Béthel, près de Gaza, eut pendant sa jeunesse de fréquentes relations avec les moines de Palestine ; c'est à l'un d'eux qu'il a emprunté le surnom de Salamanes. Il étudia à Béryte et fut avocat à Constantinople. Comme historien, il est inférieur à Socrate et n'est pas toujours sûr. *Multa mentitur,* disait de lui Grégoire le Grand [2], et le Saint-Siége refusa d'approuver son travail. Son *Histoire ecclésiastique* (neuf livres), dédiée à Théodose II, devait s'étendre de 304 à 439, mais elle s'arrête à 423. Nous n'avons plus un autre travail historique, en deux livres, qui se terminait à la déposition de Licinius [3].

III. Nous parlerons de l'Histoire de Théodoret au paragraphe suivant.

IV. Quoique plus ancien que les auteurs nommés, Philostorge est toujours cité après eux depuis Henri de Valois. Partisan des eunoméens, il fit de son histoire une apologie de l'arianisme, qui lui semblait la plus ancienne forme de la doctrine chrétienne. Elle embrasse la période de 320 à 423. Il n'en reste qu'un long extrait dû à Photius et quelques passages cités par d'autres auteurs.

Editeurs : Valesius, Par., 1659-73, t. II. *Philostorg.,* t. IV. Reading, Cantabr., 1720; Migne, *Socrat. et Sozom.,* sér. gr., t. LXVII; *Philostorg.,* t. LXV. Cf. Holzhausen, *De fontibus quibus Socr., Sozom. ac Theodoret. usi sunt,* Gott., 1825.

V. Gélase, évêque de Cyzique au cinquième siècle, travailla à une histoire (trois livres) du premier concile de Nicée, où

[1] Voyez sur l'édition de Hussey l'article de Nolte et de nombreuses corrections du texte, dans la *Revue de Tubingue,* 1839.
[2] *Epist.* XXXI, lib. VI. — [3] Voir ci dessus, note 1.

les erreurs et l'absence de critique sont rachetées par plus d'un renseignement précieux[1].

§ 62. **Théodoret, évêque de Cyr** (mort vers 458).

Voir les *cinq dissertations* de Garnier, et Schulze, *Dissert.* I.

Théodoret, ou Théodorite, naquit à Antioche entre 386 et 393, après que ses parents, privés d'enfants, eurent longtemps imploré le ciel de leur donner un descendant. A l'âge de sept ans, ils le confièrent aux moines du monastère de Saint-Euprépius, près d'Antioche, où il resta longtemps et eut Nestorius pour condisciple. Il se forma principalement sur Théodore de Mopsueste et saint Chrysostome, et ne fut pas moins distingué par son savoir que par la sainteté de sa vie. Cœur généreux et désintéressé, il perdit ses parents de bonne heure et distribua sa fortune aux pauvres. A vingt ans, il était lecteur, et à vingt-cinq ans, diacre de l'Eglise d'Antioche. Les hérétiques de cette ville le redoutaient à cause du zèle et de l'habileté avec lesquels il les combattait. Vers 420 ou 423, le patriarche de Constantinople le promut au siége de Cyr, composé de huit cents villages. Cyr, à deux jours de marche d'Antioche, était la capitale insignifiante d'une contrée sauvage et montagneuse, quoique très-peuplée, la Cyrénaïque, composée presque uniquement de Syriens incultes mêlés de beaucoup d'hérétiques.

Théodoret eut la consolation d'y rencontrer un grand nombre d'anachorètes, avec lesquels il fut très-lié. Son administration fut un modèle. Observateur sévère de la résidence, il ne quitta son diocèse que pour assister à un concile d'Antioche. La conversion des hérétiques, surtout des marcionites, l'intéressait particulièrement ; mais son zèle, quoique tempéré par la douceur, l'exposa aux injures et à de sérieux dangers. Il réussit cependant à purger son diocèse des hérétiques. Sobre en ses dépenses, il consacra la majeure partie de son revenu au bien de la ville, à des établissements de bains et à des aqueducs.

Il vécut ainsi dans la paix jusqu'au moment où il fit la

[1] Migne, sér. gr., t. LXXXV. Dupin se montre trop sévère quand il l'appelle « un mauvais compilateur. » — Le III[e] livre a été récemment publié par Ceriani, à Milan. *(Note de l'éd. franç.)*

connaissance de Nestorius, et fut impliqué dans ses débats. Déjà avant le concile d'Ephèse, il avait combattu dans divers écrits[1] les anathématismes de saint Cyrille, surtout à cause de l'expression ἕνωσις φυσική. Il assista aussi, à Ephèse, au conciliabule des Orientaux, et prit parti pour ceux qui rejetaient le troisième concile universel. Il fut plus satisfait des explications postérieures de Cyrille. Cependant, comme il n'entrevoyait pas toutes les conséquences de la doctrine de Nestorius, il refusa de consentir à sa déposition, persuadé qu'il n'enseignait pas ce qu'on lui imputait. Il ne souscrivit à l'union qu'en 435, après bien des antécédents odieux, et sans rompre avec Nestorius.

Malgré ces ménagements, il n'échappa pas à la haine des monophysites, et notamment de Dioscore ; il fut déposé par le *brigandage d'Ephèse* (449), qui condamna ses écrits avec ceux de Nestorius. Il en appela au pape : « Nous nous hâtons humblement vers votre Siége apostolique pour recevoir la guérison des maux qui affligent l'Eglise ; car il convient que dans toutes les affaires (ecclésiastiques) vous occupiez le premier rang, puisque Rome préside à toutes les Eglises de l'univers. »

Il fut obligé, cependant, ainsi que les autres évêques, de rester en exil tant que les monophysites prédominèrent. Rappelé en 451, après la mort de Théodose II, son affaire fut examinée au quatrième concile général de Chalcédoine, auquel il participa, malgré l'opposition des évêques égyptiens. Après quelques hésitations, il se décida enfin à condamner Nestorius et fut pleinement réhabilité ; il reçut les félicitations du pape Léon. Sans abdiquer sa charge, il vécut dans la solitude d'un couvent, occupé de travaux littéraires, et mourut vers 458, dans la communion de l'Eglise.

Il n'en resta pas moins, de même que Théodore de Mopsueste et Ibas d'Edesse, un objet de haine pour les monophysites. Le concile de Chalcédoine, en accueillant sa personne sans condamner expressément les écrits où il combattait saint Cyrille, avait omis une partie de sa tâche ; le cinquième concile œcuménique y suppléa en 553.

[1] *Epist. ad Joan. Antioch.*, t. IV, p. 1288.

Ouvrages historiques.

1. Son *Histoire ecclésiastique* (cinq livres), écrite vers 450, s'étend de 320 à 428. C'est la meilleure des continuations d'Eusèbe ; le fond en est soigné, le style simple et conforme à la nature du sujet [1].

2. L'*Histoire religieuse* contient des renseignements sur trente-trois ascètes orientaux des deux sexes ; c'est une nouvelle page, mais plus attrayante, à ajouter à Palladius.

3. L'*Abrégé des fables hérétiques* (quatre livres) renferme l'histoire des hérésies jusqu'à Eutychès ; ce qu'il dit des anciennes hérésies est tiré en grande partie de saint Irénée, d'Hippolyte et de saint Epiphane. Le cinquième livre se termine par un abrégé de la foi orthodoxe.

Travaux apologétiques.

La *Guérison des maladies des Grecs* (douze livres) termine la série des œuvres apologétiques chez les Grecs. Parmi les griefs des païens contre le christianisme, Théodoret cite la nécessité de croire, l'ignorance des apôtres, le culte et l'invocation des martyrs. C'est afin de guérir ces préjugés de l'âme que Théodoret, utilisant les écrits de ses devanciers (Clément d'Alexandrie, Eusèbe, etc.), composa son apologie. Son principal but est de montrer la supériorité des idées chrétiennes sur celles de la philosophie païenne touchant l'origine et la fin du monde, l'excellence de l'homme, la providence. Ce qui caractérise cet ouvrage, ce sont les parallèles entre le culte des martyrs et le culte que les païens rendent aux morts, entre les oracles et les prophètes, entre la moralité des philosophes et celle des chrétiens. Pour le fond, on y trouve peu de choses qui n'aient été dites avant lui ; cependant il est conçu à un point de vue plus général que la plupart de ses devanciers, et il insiste moins sur le côté extérieur du paganisme, par exemple les absurdités de la mythologie.

Ouvrages dogmatiques.

1. L'*Eraniste,* ou *Polymorphe,* est dirigé contre les idées

[1] Voyez sur l'édition de Gaisford, Oxon., 1854, l'article de Nolte et ses corrections du texte dans la *Revue de Tub.*, 1859, p. 302.

monophysites, ramas de plusieurs hérésies, bien qu'à cette époque (448) Eutychès n'eût pas encore paru. Il commence ainsi : « Il est certaines gens qui, ne sachant comment se donner du crédit, cherchent du moins à se faire un nom par des entreprises infâmes. De ce nombre était Alexandre le forgeron, qui, ne trouvant pas d'autre voie pour aller à la gloire, se fit connaître par sa folle opposition à l'apôtre saint Paul. — Nous avons encore aujourd'hui de ces gens qui se font un honneur de produire des doctrines nouvelles, surtout en exploitant d'anciennes sectes et en en inventant de nouvelles. C'est une d'elles que je combats dans ce récit. Je lui ai donné le nom d'*Eraniste,* et, parce qu'elle revêt plusieurs formes, j'y ai joint le surnom de *Polymorphe.* » — Cette réfutation se compose de trois dialogues, dont le premier enseigne que la divinité du Fils unique est immuable ; le second, que dans le Christ les natures ne sont point confondues ; le troisième, que la divinité du Fils est impassible.

2. Le même sujet est traité dans la *Démonstration par syllogisme comme quoi Dieu le Verbe est immuable.*

3. Les dix *Discours sur la Providence* ne sont point des sermons proprement dits, mais des traités en forme oratoire. Les cinq premiers contiennent les preuves, les cinq derniers réfutent les objections contre la Providence. Cet écrit, digne de son sujet, témoigne de l'expérience et du sens chrétien de son auteur.

4. Le traité *de la Divine et Sainte Charité* développe cette vertu, qui a été le ressort des actions héroïques dont l'auteur décrit les œuvres dans son *Histoire de la religion.*

5. Après avoir attaqué saint Cyrille dans différentes lettres et discours, et directement dans sa *Répréhension des douze anathématismes,* Théodoret ne laissa pas d'écrire aussi :

6. *Contre Nestorius ;* mais ce travail n'est guère que le développement d'un passage de ses *Fables hérétiques*[1]. Du reste, l'authenticité de ces deux pièces est douteuse[2].

Ouvrages d'exégèse.

Renommé pour la perfection de sa méthode et la précision de son style, Théodoret passe pour le plus habile et le plus

[1] Lib. IV, c. XII. — [2] Cf. Dupin, *Bibl.*, t. V, 2e part., p. 243.

solide exégète de l'Eglise grecque. Ses travaux d'exégèse sont ou des explications de passages difficiles *(quæstiones in loca difficiliora)* du Pentateuque, de Josué, des Juges, de Ruth, des Rois et des Paralipomènes, ou des explications courantes, des commentaires sur les Psaumes, le Cantique des cantiques, les prophètes et les quatorze épîtres de saint Paul [1]. Les commentaires sur saint Paul ont été jusqu'ici les plus estimés et les plus utilisés. Voici comment il caractérise lui-même sa méthode d'exégèse imitée de saint Chrysostome, mais développée avec plus de précision : elle tient le milieu entre deux extrêmes, dont l'un consiste à tout allégoriser, l'autre à vouloir donner à tout un sens historique *(Præf. in Psalm.)*. Le commentaire sur Isaïe est perdu. Sirmond l'a reconstitué avec des fragments tirés des *Chaînes*. Le docteur Nolte le possède plus complet.

Ses *Lettres* (cent soixante-dix-neuf) sont d'un grand intérêt pour l'histoire de l'époque. Il y en a qui sont perdues, de même que plusieurs de ses ouvrages. Il ne reste des suivants que de courts fragments : *Livre mystique;* cinq *Sermons contre saint Chrysostome; contre les Juifs, les ariens, les macédoniens, les apollinaristes et les marcionites;* un *Traité sur la Trinité* contre Sabellius et Arius. Le reste est apocryphe ou douteux, tels que : *Sermo* ou *Encomium in nativitatem Joannis Baptistæ; Sermones XVII adv. Cyrilli et catholicorum aliquot sententias; Dialogi VII adversus anomæos,* etc.

Doctrine de Théodoret.

Théodoret, quoique adversaire de saint Cyrille, passe généralement pour avoir eu des idées orthodoxes sur la Trinité et sur la personne du Sauveur. Il y a cependant un endroit où il nie expressément que le Saint-Esprit procède du Fils [2]; il n'admet que sa procession du Père [3]. Le Saint-Esprit, dit-il, n'est pas une création, et on ne peut pas dire de lui, comme du Fils, qu'il a été engendré [4].

Il n'admet pas que les anges aient rien de corporel, ni qu'ils soient androgynes; aussi l'explication qu'il donne du

[1] Migne, sér. gr., t. LXXX-LXXXII, ouvrages d'exégèse. — [2] *Reprehens.* XII *anath.*, ad n. 9. — [3] *Epist.* CLI; *Comm. in Rom.*, VIII, 11; *I Cor.*, II, 12. — [4] *Hæret. fab.*, comparez : V, c. III.

mariage des enfants de Dieu avec les enfants des hommes diffère-t-elle de celle des anciens Pères ; il croit simplement qu'il s'agit de mariage entre les descendants de Seth et ceux de Caïn. Quant aux mauvais anges, ils sont devenus tels par leur propre volonté, Dieu ne pouvant pas créer un être incapable de rien faire de bon.

Dans le chapitre *de l'Homme*, nous trouvons ce passage significatif : « L'Eglise, fidèle aux divins enseignements, déteste souverainement les doctrines de ces hommes-là, tout en rejetant les fables des autres. Elle enseigne, sur la foi de l'Ecriture, que l'âme est créée en même temps que le corps, qu'elle n'emprunte point à la matière de la semence la cause de son origine, mais qu'elle est formée par la volonté du Créateur après la formation du corps. »

Garnier a jugé trop défavorablement, et souvent par des raisons insoutenables, le point de vue dogmatique de Théodoret. Ainsi, de ce que Théodoret ne parle pas de Pélage et de Célestius, il ne s'ensuit point qu'il fût d'intelligence avec eux, mais tout au plus qu'il appréhendait d'en parler, d'autant plus que, dans les matières un peu difficiles, il manque d'une certaine profondeur et décèle la tendance rationaliste de l'école d'Antioche. Son style est clair et agréable, mais il donne trop d'étendue aux parallèles où il se complaît [1].

Editeurs : Sirmond, Paris, 1642 ; complété par Garnier, *Auctuarium*, Paris, 1684; mieux, par Schulze, Halle, 1769, in-8°, 5 vol., avec glossaire, par Bauer; Migne, sér. gr., t. LXXX-LXXXIV (manque la réimpression des *Réprehensions*, promise au 4e volume). Cf. Tillemont, t. X; Ceillier, t. XIV; 2a ed., t. X; Dupin, t. VIII, part. III; Héfelé, *Hist. des conc.*, t. II.

§ 63. Isidore, abbé de Péluse ; saint Nil l'Ainé.

Cf. Niemeyer, *De Isidori Pel. vita, script. et doctrina commentat.* Suaresius, *Lib. chronol. de vit. S. Nil.*; Migne, série grecque, t. LXXVIII et LXXIX.

I. Isidore, originaire d'Alexandrie, vécut dans un couvent situé sur une montagne près de Péluse, dont il fut plus tard élu abbé. Tout ce qu'on sait de sa vie active, c'est qu'il était,

[1] C'est la remarque que faisait Photius, *Bibl.*, cod. 46.

sous Théodose II et du temps du concile d'Ephèse (431), un personnage influent. L'austérité de ses mœurs, jointe à une éducation distinguée, lui conquit une haute réputation, qu'il consacra au service de l'Eglise sans être revêtu d'aucune place officielle, distribuant tour-à-tour, partout où il le pouvait, des encouragements, des conseils et des réprimandes. Sa franchise, dont on peut voir un exemple dans la lettre trois cent dix, adressée à Cyrille d'Alexandrie, ne manqua pas, sans doute, de lui attirer plus d'une inimitié.

Isidore se distingue par cette forme de style épistolaire qui était en vogue chez les derniers rhéteurs de la Grèce. Le nombre prodigieux de ses lettres (Nicéphore en compte dix mille; il en reste deux mille douze, en cinq livres) a fait supposer que ce n'étaient que des exercices épistolaires destinés à servir de modèle de style : hypothèse sans fondement et réfutée par Niemeyer. Cependant la longueur des unes et la brièveté des autres a donné lieu de présumer que plusieurs ne nous étaient parvenues que par fragments; elles contiennent, sous une forme élégante, des conseils, des principes généraux, des exhortations, des renseignements sur les affaires du temps, des éclaircissements sur des questions de dogme et d'exégèse.

Nous n'avons plus son *Discours aux Grecs,* et l'authenticité des *Interrogations et réponses,* que Hard lui attribue d'après un manuscrit de Munich, éveille bien des doutes.

II. Saint Nil, connu pour ses nombreux et excellents ouvrages ascétiques, offre plus d'un trait de ressemblance avec Isidore. Il naquit dans la seconde moitié du quatrième siècle, d'une bonne famille, et fut préfet de Constantinople. Parvenu à la maturité de l'âge, il se sépara de sa femme, qui lui avait donné deux fils, dont l'un, nommé Théodule, le suivit sur le mont Sinaï. Il y fut bientôt célèbre, et, de loin comme de près, on alla lui demander des conseils et des consolations. Il répondait avec une égale franchise à tous ceux qui, grands ou petits, lui exposaient leurs besoins. En 410, une invasion des Sarrazins, qui coûta la vie à plusieurs ermites et pendant laquelle son fils Théodule fut jeté en prison, dispersa cette pieuse réunion de cénobites. Cependant le fils recouvra la liberté, et Nil le rejoignit auprès de l'évêque d'Eleuse, qui leur

conféra à tous deux le sacerdoce. Nous connaissons les travaux de saint Nil jusqu'en 430; mais nous ignorons le jour de sa mort.

Ouvrages de saint Nil.

1. *Quatre livres de lettres,* dont plusieurs ne sont peut-être que des extraits ou des sentences.

2. Les *sept Narrations* contiennent des détails sur sa vie, sur l'invasion des Sarrazins et les moines du Sinaï.

3. Le *Discours sur Albian* est l'oraison funèbre d'un prêtre et d'un religieux de Nitrie.

Les écrits suivants sont proprement ascétiques : 4. *Discours ascétique,* où la vie monacale est présentée comme la vraie philosophie.

5. *Traité des vertus qu'il faut pratiquer et des vices qu'il faut fuir,* sur la perfection chrétienne : éloge d'une pieuse femme nommée Péristéria.

6. *De la Pauvreté volontaire,* à Magna, diaconesse d'Ancyre.

7. *De la Supériorité des moines,* comme quoi la vie religieuse l'emporte sur la vie de ceux qui habitent les villes.

8. Le *Discours au moine Euloge* semble une exhortation adressée à quelqu'un qui avait renoncé aux honneurs du monde et embrassé la vie monastique.

9. Le petit traité *des Vices qui sont opposés aux vertus* est adressé au même.

10. Le traité *des Huit Esprits de malice,* et 11. le Περὶ τῶν τῆς κακίας λογισμῶν roulent sur les péchés capitaux.

12. Le traité *de la Prière* est composé de sentences et de règles sur la prière reliées entre elles.

13. Le Περὶ διαφόρων πονηρῶν λογισμῶν a pour objet les tentations.

14. L'*Institution aux moines,* et 15. Κεφαλαία ἢ παραινέσις rappellent les apophthegmes des anciens moines.

16. Sermon sur saint Luc, XXII, 30. — Tillemont a dit de saint Nil : Il employa son éloquence à écrire des ouvrages qui inspirent la vertu et qui, agréables pour le fond comme pour la forme, se lisent avec plaisir.

Opera Isidori, græc. et lat., Paris, 1638; lat. Venet., 1735; sur la correction du texte, Possinus, *Collationes Isid.,* Rome, 1670; Migne, série grecque, t. LXXVIII. Cf. Tillemont, t. XV; Ceillier, t. XIII, ed. 2ª, t. X; L. Allatius, *Nil.* Ses lettres, grecques et latines; Possinus, Paris,

1639; Suaresius, Rom., 1673; Coteler., *Monum. Eccles. græcæ*, t. III. Le tout dans Migne, série grecque, t. LXXIX; cf. Fessler, t. II.

CHAPITRE II.

AUTEURS LATINS.

§ 64. Commodien (Gazæus).

Gennade[1] est le premier qui ait fait mention de Commodien, dont il apprécie parfaitement la valeur littéraire. On a conclu de la ressemblance de son style avec celui des auteurs africains qu'il était né en Afrique. Le surnom de Gazæus, qu'il avait pris lui-même, a fait supposer à quelques-uns qu'il était né à Gaza en Palestine; mais il est probable que ce mot gaza, ou *trésor*, est une simple allusion au trésor de vérités qu'il trouva dans le christianisme après sa conversion. On n'est point d'accord sur le temps où il vécut; suivant les uns, il serait postérieur à Lactance, dont il aurait adopté les opinions millénaires; il aurait donc vécu au début du quatrième siècle, sous le pape Sylvestre (314-335); les autres croient qu'il écrivait vers 267-270, parce qu'il dit dans un endroit « qu'il s'est écoulé 200 et non encore 300 ans, depuis l'introduction du christianisme[2], et qu'il appelle les païens des entêtés, qui persévèrent dans l'erreur depuis deux siècles : *Stulti, cur annis ducentis fuistis infantes* (Acrostichon, VI, v. 1-3)? mais le terme *ducenti* peut se prendre dans un sens large et pour plusieurs siècles. Comme il est fait allusion dans d'autres passages de cet écrit à des faits survenus au commencement du cinquième siècle, et que les badinages littéraires ne conviennent guère à une époque de persécutions, on peut admettre peut-être que son apologie fut écrite vers 411.

Ses *Instructiones adversus gentium deos pro christiana disciplina per litteras versuum primas*, sont partagées en deux livres et en quatre-vingts chapitres. C'est la division adoptée par Etienne Baluze, d'après un ancien manuscrit de Saint-Aubin d'Angers[3]. Dans le premier livre, l'auteur dévoile aux païens l'absurdité de l'idolâtrie, et les exhorte à embrasser le christianisme. Il s'efforce ensuite d'attirer les Juifs à la reli-

[1] *De script. eccles.*, c. XV. — [2] *Instr.*, XVII, 2. — [3] Cf. Baluze, sur le *De mortib. persecut.* de Lactance, c. X et XI.

gion chrétienne, et traite en particulier de l'antechrist, qui est, dit-il, apparu en Néron. Dans le deuxième livre, après avoir parlé du dernier jugement et de la résurrection, il adresse, dans un langage affectueux et brûlant de zèle, des instructions aux catéchumènes, aux fidèles, aux clercs, aux chrétiens entachés de différents vices. Ce traité renferme différentes erreurs sur le système millénaire, la chute des anges et l'antechrist. Ses idées sur la Trinité manquent de précision. Commodien se complaît dans les jeux de mots. Il écrivit en vers rhythmiques, poésie populaire usitée chez les Romains et qu'on trouve déjà avant lui.

Ce qui lui appartient en propre, ce sont, outre plusieurs expressions africaines inusitées, les *acrostiches*. Le contenu des chapitres est indiqué par les lettres initiales de chaque vers. La préface elle-même est traitée en acrostiches. A la fin, c'est-à-dire au quatre-vingtième chapitre, intitulé : *Nomen Gazæi,* les lettres initiales, en allant du dernier vers au premier, forment ces trois mots : *Commodianus, mendicus Christi.*

Gallandi a prétendu, sans succès, que Commodien était l'auteur d'un autre ouvrage *(adversus paganos)* assigné à Paulin de Nole par Muratori. De nos jours, dom Pitra lui a attribué, avec assez de vraisemblance, le *Carmen apologeticum adversus Judæos et gentes,* intitulé dans le manuscrit : *Tractatus sancti Episcopi.* Ce *Carmen,* qui a beaucoup d'analogie avec les *Institutiones,* a été découvert dans un manuscrit du huitième siècle, rapporté d'Italie en Angleterre (Middle Hill), et réimprimé dans le *Spicilegium Solesmense,* tomes I et IV, avec des prolégomènes et des éclaircissements. Pitra présume que le titre, incomplet dans le manuscrit, pouvait être celui-ci : *Commodiani, episcopi africani, carmen apologeticum adversus Judæos et gentes.* Il croit que les deux ouvrages sont du commencement du troisième siècle. La glose marginale de ce manuscrit, déchiffrée par son possesseur, sir Thom. Phillips, n'a fait que confirmer la paternité de Commodien. Heimback[1] a fourni d'excellents matériaux pour la critique du texte ; Rœnsch[2] a fait du *Carmen* une excellente critique et Hilgenfeld[3] y a joint plusieurs corrections[4].

[1] Sur le *Carmen apologetic. advers. gentes et Judæos,* de Commodien, Schmalcade, 1871. — [2] *Revue de théol. histor.,* 1872. — [3] *Revue de théolog. scientif.,* 1872. — [4] Voy. Kraus, dans *Literatur-Blatt,* 1871.

Cet ouvrage est une instruction sur le christianisme, principalement sur la Trinité et sa révélation dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Il recommande instamment l'étude de la Bible et détourne de la science profane. Puis Commodien interpelle les Juifs, qui étaient autrefois le peuple élu et sont maintenant rejetés de Dieu. S'adressant ensuite aux païens, il leur inspire le dégoût de l'idolâtrie et les engage à se tourner vers le Dieu en trois personnes. Pour donner plus de poids à ses conseils, il finit par la peinture des fins dernières. — Quel bel exemple les Goths eux-mêmes donnent en ce moment en embrassant avec joie le christianisme !

Découvertes par le jésuite J. Sirmond, les *Instructiones* ont été éditées par N. Rigault, Tulli Leucorum, ap. Belgrand, 1650 ; *editio repetita per Priorum,* avec les œuvres de saint Cyprien, Paris, 1666 ; avec des dissertations par Dodwell et Schurzfleisch, Viteb., 1750 ; ed. Davidius, avec l'*Octavius* de Min. Félix, Cantabr., 1712 ; éd. Œhler, dans la *Bibl. Patr. Eccles. latin.,* de Gersdorf, vol. XIII, avec Min. Félix, Materne, et le *Poème de Paulin contre les païens.* Cf. Lumper, p. XIII, 390-407 ; Ceillier, t. IV, ed. 2ª, t. III.

§ 65. Firmicus Maternus.

D'après les renseignements fournis par son ouvrage, il était probablement originaire de Sicile, où il remplissait, comme païen, une charge importante. Ses *Huit livres de mathématiques et d'astronomie* respirent encore tout-à-fait l'esprit païen[1]. Après sa conversion, il rédigea, vers l'an 348, le livre intitulé : *De errore profanarum religionum libellus ad Constantium et Constantem Augustos.* La différence d'esprit qui règne dans ces deux ouvrages, le style plus correct du second ont fait soupçonner qu'ils n'étaient pas du même auteur. Ce petit traité apologétique se distingue en ce qu'il parle non-seulement de la religion des Grecs et des Romains, mais encore de celle des peuples barbares. Materne mit au service du christianisme un zèle infatigable ; son ardeur inconsidérée le poussa jusqu'à demander aux empereurs Constance et Constant de faire disparaître par la violence les derniers vestiges du paganisme, parce qu'il est écrit au Deutéronome : « Après la destruction du temple, la puissance de Dieu nous a élevés plus haut[2]. »

[1] Ed. Venet., 1501, et Basil., 1551. — [2] *Deut.,* XIII, 6-10.

Pour motiver la destruction violente du culte païen, l'auteur fait un effroyable tableau de ses vices et de ses absurdités, lesquels, dit-il, n'ont d'autre source que les inclinations immorales des hommes qui veulent excuser leurs méfaits par l'exemple des dieux[1]. Il proteste surtout contre le culte des mystères dont les initiés se reconnaissent à certains signes ou symboles. Tout cela n'est que pure idolâtrie : l'apothéose des hommes sous le nom des dieux. Leurs temples sont plutôt des sépulcres[2]. — A part ces dénonciations, sa polémique ne renferme rien qui n'ait été dit par Arnobe, Lactance et saint Cyprien ; seulement elle est encore plus aggressive contre le paganisme que celle de Lactance. Sa diction est souvent uniforme et diffuse.

En matière dogmatique, on trouve dans Materne un éclatant hommage au dogme de l'Eucharistie ; il dit, en faisant allusion au chapitre VI de saint Jean : « Nous buvons le sang immortel du Christ ; ce sang du Christ se mêle au nôtre et nous confère l'immortalité. »

Ed. Gallandi, in *Bibl.*, t. V ; Migne, série gr., t. XII. Edit. Oberthur, renfermant Arnobe (*Patr. lat.*, t. V); ed. Münter, Hafniæ, 1826 ; ed. Œhler, *loc. cit.*, vol. XIII ; ed. Bursian, Lips., 1856.

[1] Quapropter quicumque hæc sacra devota mente veneratur, cuicumque placet superstitionis istius metuenda contagio, aut malis suis solatium quærit, hoc optans, hoc quærens, hoc utique magnos vere desiderans, ut et sibi liceat quod diis suis licuit, ut et se ad consortium talis vitæ morum similitudo perducat. Adulterio delectatur aliquis, Jovem respicit et inde cupiditatis suæ fomenta requirit, probat, imitatur et laudat quod deus suus in cygno tollit, in tauro rupit, ludit in satyro, et ut liberalis in flagitiis consuescat quod inclusam regiam virginem auro largiter fluente corruperit. Puerorum aliquis delectatur complexibus, Ganymedem in sinu Jovis quærit, Herculem videat Hylam impatienti amore quærentem ....., ut per deos suos sibi licere dicat quidquid hodie severissimis romanis legibus vindicatur... O facinorosæ cupiditatis triste solatium ! O hominum deflenda persuasio ! O infelicis imitationis cruenta meditatio ! — Ad theatrum potius templa transferte ut in scenis religionum istarum secreta tradantur, et ut nihil prætermittat improbitas ; histriones facite sacerdotes, alter dignior locus religionibus istis invenire non poterit, cap. XII.

[2] Busta sunt appellanda, non templa, rogi sunt potius dicendi miserorum ; non in honorem hominum perditorum sedes pro sepulcris miseranda hominum servitus facit. — Amputanda sunt, sacratissimi imperatores, penitus atque delenda et severissimis edictorum vestrorum legibus corrigenda, ne diutius romanum orbem præsumptionis istius error funestus commaculet, ne pestiferæ consuetudinis convalescat improbitas, quidquid hominem donatur Dei perdere ne diutius in terra dominetur, c. X.

§ 66. **Marius Victorinus l'Africain** (mort entre 370 et 382.)

La colonne que lui avait érigée Rome païenne pour reconnaître ses talents de rhéteur (354), ne l'empêcha pas d'embrasser le christianisme dans une haute vieillesse (avant 361), « au grand étonnement de Rome et à la joie de l'Eglise. » Saint Augustin a fait un récit touchant de sa conversion, où il trouvait un motif de s'affermir dans la sienne[1]. Victorin a composé plusieurs écrits en reconnaissance des grâces qu'il avait reçues dans l'Eglise. En voici la nomenclature :

1. *Liber ad Justinum manichæum contra duo principia manichæorum, et de vera carne Christi.* 2. *De verbis Scripturæ :* Factum est vespere et mane dies unus. *Cœperitne a vespere dies, an a matutino?* 3. *Liber de generatione divina ad Candidum arianum :* réfutation d'un petit traité de Candide encore existant. 4. *De* ὁμοούσιῳ *recipiendo.*

Plus importants sont ses *Quatre livres contre Arius,* bien qu'ils renferment de grandes obscurités et des vues contraires à l'enseignement catholique[2]. Ils ont été composés vers 365. 5. Les *Commentaires sur l'Epître aux Ephésiens* (deux livres), et *sur l'Epître aux Galates* (deux livres), outre les *Petits commentaires* de Victorin, évêque de Pettau, dans la Marche de Steyer, sur l'*Apocalypse,* sont les premiers débuts de l'exégèse biblique en latin. 6. Trois hymnes *sur la Trinité.*

Le *De physicis,* ou mieux : *Adversus physicos* (contre les physiciens qui attaquaient la doctrine de l'Ecriture sur la création) est douteux. Le *Carmen de* VII *fratribus Maccabeis,* est certainement apocryphe.

Ses œuvres ont été rééditées par Gallandi, *Biblioth.,* t. VIII, et par Angelo Maï, *Nova Collect. veter. script.,* t. III; Migne, série lat., t. VIII. Cf. Ceillier, t. VI; ed. 2ª, t. IV.

§ 67. **Saint Hilaire de Poitiers** (mort vers 366).

Voir la *Préface générale* et la *Vie* dans l'éd. de Coustant, augm. par le docte Scip. Maffei, *Vita S. Hilarii,* par Fortunat.

Saint Hilaire naquit vers 320 d'une famille noble de Poitiers, où, malgré le luxe effréné et la corruption des mœurs, les

[1] *Confess.,* lib. VIII, c. II et seq. — [2] Cf. Hieronym., *Catal.,* 101.

sciences, notamment la grammaire et la rhétorique, étaient plus florissantes qu'en aucune autre partie de l'empire romain. Après une étude approfondie du latin, sa langue maternelle, il acquit une connaissance complète de la langue grecque. Mécontent, dégoûté même du paganisme et de sa philosophie, il se tourna vers la lecture de la Bible, et cette fréquentation le conduisit au christianisme, où il fut suivi peu de temps après par sa femme et sa fille. Sa vie pieuse et irréprochable le fit nommer évêque de sa ville natale, et il vécut désormais dans une continence absolue. Il prouva bientôt, dans ses controverses avec les ariens, quelle haute idée il se faisait de son ministère épiscopal. Ces controverses commencèrent en 355. Après avoir, déjà auparavant, combattu avec zèle en faveur de la confession de Nicée, il rompit formellement avec la doctrine des ariens.

Grâce aux intrigues de son métropolitain d'Arles[1], Saturnin, Constance le bannit en Asie, à la suite d'un synode tenu à Béziers en 356. Pendant son exil, Hilaire résida successivement dans différentes villes de l'Asie-Mineure, assista en 359 au concile de Séleucie, et tâcha enfin d'obtenir une audience de l'empereur de Constantinople, pour l'instruire de l'état des affaires et le gagner à l'orthodoxie. Cette audience lui fut refusée; en revanche, l'empereur lui permit, contre toute attente, de retourner dans sa patrie : les ariens trouvaient encore plus dangereuse l'influence qu'il exerçait en Orient; car, en même qu'il faisait connaître aux évêques d'Orient les sentiments des évêques de la Gaule, il instruisait ceux-ci des doctrines professées par les évêques orientaux, affermissant ainsi les uns et les autres dans la croyance orthodoxe. Si l'on excepte quelques hommes, écrivait-il, les dix provinces de l'Asie, où je suis, savent peu de choses de Dieu. Occupé comme il l'était, son exil ne lui pesait guère, et il disait : « Qu'importe que je sois en exil, pourvu que la vérité soit prêchée! »

Il rentra à Poitiers sur la fin de 359 et reprit possession de son siége : « Tous sans exception l'accueillirent par des cris de joie et de triomphe; tous tressaillaient de bonheur en voyant l'Eglise recouvrer son pontife, le troupeau son pas-

[1] Poitiers ne relevait pas d'Arles, qui, d'ailleurs, était investi du vicariat apostolique dans les Gaules. *(Note de l'éd. franç.)*

teur. Il semblait que tous revinssent avec lui ou que tous eussent été exilés quand il était en exil[1].

Pendant son séjour en Orient, Hilaire avait pu étudier l'arianisme dans toute son affreuse réalité. Aussi, dès qu'il fut rentré, redoubla-t-il d'énergie et d'activité, employant tour-à-tour la parole et l'écriture, et surtout l'appui des synodes. En accueillant avec douceur les évêques qui avaient montré quelque faiblesse au concile de Rimini, il obtint un tel succès, qu'au dire de Sulpice Sévère, « tout le monde avouait que la Gaule était redevable à saint Hilaire seul d'être délivrée de l'hérésie : » de là le surnom d'*Athanase de l'Occident* qui lui a été justement décerné. Son activité s'étendait jusqu'à l'Italie elle-même, et il s'éleva, quoique sans succès, contre Auxence, évêque de Milan et l'unique appui de l'arianisme en Italie. Saint Hilaire mourut en 366.

Ses nombreux écrits, rédigés entre 360 et 366, sont généralement mieux ordonnés que ceux de saint Athanase, et peuvent figurer dignement à côté des œuvres des plus grands docteurs de l'Eglise ; de là vient qu'en 1852 le pape Pie IX lui a conféré le titre de « docteur de l'Eglise universelle. »

Ouvrages historico-polémiques.

Convaincu que l'ignorance du passé empêchait souvent les orthodoxes d'avoir une connaissance claire de la vraie doctrine de l'Eglise, et surtout de se bien rendre compte des subtilités de l'arianisme, Hilaire voulut y remédier en composant des écrits où il expliquerait et justifierait la doctrine catholique, en y entremêlant des détails historiques. Ce point était particulièrement important, car les ariens donnaient souvent aux évêques orthodoxes de faux renseignements sur la croyance et la conduite de l'épiscopat étranger; tactique d'autant plus facile que les limites de l'empire étaient plus reculées.

1. Le *De synodis, seu de fide Orientalium,* composé en 359, n'est proprement qu'une lettre circulaire adressée aux évêques de la Gaule, de la Germanie et de la Belgique. Dans la partie historique, ch. X-LXIII, il cite les symboles qui ont été

[1] Fortunati *Vita S. Hilarii,* I, X.

établis après le concile de Nicée, savoir celui d'Antioche en 341, celui de Sardique en 343, le premier et le second de Sirmium, celui d'Ancyre, et il les apprécie. Il explique ensuite le sens des expressions ὁμοούσιος et ὁμοιούσιος; la première, dit-il, est la seule qui soit exacte et qu'il faille conserver; la seconde aussi est susceptible d'une bonne interprétation; car il y avait plusieurs homoiousiens qui croyaient la même chose que les catholiques, tout en rejetant le terme d'ὁμοούσιος. Nous avons donc ici une discussion toute pacifique, puisqu'elle a pour but de réconcilier des esprits séparés seulement par l'obscurité de leurs idées.

2. Cet écrit ayant été attaqué par Lucifer de Cagliari, comme trop indulgent, saint Hilaire se justifia dans l'*Apologetica ad reprehensores libri de synodis responsa,* et s'expliqua avec plus d'exactitude.

3. L'ouvrage *Contra Constantium imperatorem, liber unus,* rédigé avant la mort de Constance, mais publié seulement après, est écrit avec une grande précision. L'auteur y accuse Constance d'avoir ruiné la foi et l'Eglise, sous prétexte de rétablir l'unité de croyance. A cette tactique déloyale il préfère ces temps de persécution ouverte, où du moins l'on ne trompait pas les chrétiens sur l'objet de leur croyance et ne leur enlevait pas le mérite du martyre. « Maintenant, s'écrie-t-il, je dois à Jésus-Christ de rompre le silence » (ch. III). Il rappelle à Constance les violences exercées contre les chefs de l'orthodoxie, et justifie la confession de Nicée : « Je te dénonce, ô Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Dèce et Maximin auraient entendu de ma bouche : Tu combats contre Dieu, tu es acharné contre l'Eglise, tu persécutes les saints, tu détestes les prédicateurs du Christ, tu détruis la religion : tu es le tyran non des choses humaines, mais des choses divines. Tu es le précurseur de l'antechrist, dont tu commences les mystères d'iniquité[1]. Voilà ce que je vous aurais dit en commun à toi et à eux; écoute maintenant ce qui t'est propre. Chrétien par le masque, tu es un nouvel ennemi du Christ; précurseur de l'antechrist, tu en opères le mystère d'iniquité; vivant contre la foi, tu en dresses des formules; ignorant ce qui est saint, tu enseignes ce qui est profane. — Je préférerais

[1] C. IV-VII.

les temps de Néron et de Dèce ; nous combattrions alors ouvertement et avec confiance contre nos bourreaux et nos meurtriers ; le peuple, à la nouvelle d'une persécution universelle, se grouperait pour défendre sa foi autour de nous qui sommes ses chefs. Maintenant, au contraire, nous luttons contre un persécuteur qui nous trompe, contre un ennemi qui nous tend des piéges, contre l'antechrist Constance. »

4. Le *Liber II ad Constantium* est un court mémoire sur des questions d'orthodoxie, destiné à être remis à l'empereur. Saint Hilaire l'ayant écrit précédemment, à une époque où il en espérait encore quelque résultat, y traitait ce prince avec plus de douceur. C'est dans ce livre qu'on lit cette belle et généreuse parole : « Si un pareil moyen (la contrainte) était employé à l'appui de la vraie foi, la sagesse épiscopale s'y opposerait et dirait : Dieu est le Seigneur de tout, il n'a pas besoin d'un hommage forcé, il ne veut pas d'une profession de foi arrachée » (ch. II).

5. *Contra Auxentium*. Dans ce traité, saint Hilaire cherche à démasquer Auxence, évêque intrus et arien de Milan, qui, par considération pour l'empereur Valentinien, cachait son arianisme sous des formules ambiguës : « Il faut surtout gémir de la misère et de l'aveuglement de notre temps, où l'on croit que Dieu a besoin de la protection des hommes et où l'on recherche la puissance du siècle pour défendre l'Eglise du Christ. Je vous prie, vous qui croyez être évêque, de quel appui se sont servis les apôtres pour prêcher l'Evangile ? Quelles puissances leur ont aidé à annoncer le Christ et à faire passer presque toutes les nations de l'idolâtrie au culte de Dieu ? Appelaient-ils quelque officier de la cour quand ils chantaient les louanges de Dieu en prison, dans les fers et après les coups de fouet ? Paul formait-il l'Eglise du Christ par les édits de l'empereur quand il était lui-même en spectacle dans le théâtre ? Il se soutenait sans doute par la protection de Néron, de Vespasien, de Dèce, dont la haine a relevé l'éclat de la doctrine céleste. Ceux qui se nourrissaient du travail de leurs mains, qui s'assemblaient en secret dans les cénacles, qui parcouraient les bourgades, les villes et presque toutes les nations, par mer et par terre, malgré les ordonnances du sénat et les édits des princes, ceux-là, sans doute, n'avaient pas les clefs du royaume des cieux ! — Maintenant,

hélas ! ce sont les avantages humains qui rendent la foi divine recommandable, et cherchant à autoriser le nom du Christ, on fait croire qu'il est faible par lui-même. L'Eglise menace d'exils et de prisons et veut se faire croire par force, elle qui a été crue à force d'être exilée et emprisonnée » (ch. III).

6. On attribue encore à saint Hilaire quinze *Fragments historiques,* ou morceaux détachés de son livre contre Valens et Ursace. Mais il n'y a guère que le premier, le second tout au plus, qui soit authentique. Sur les autres, les critiques sont partagés d'opinions.

Ouvrages dogmatiques.

Les douze livres *sur la Trinité,* à la fois dogmatiques et polémiques, sont le plus grand et le plus important ouvrage de saint Hilaire. Il y expose, d'après la Bible, « le mystère de la foi, » c'est-à-dire la génération éternelle du Fils unique et son unité d'essence avec le Père ; il réfute les objections des ariens et des sabelliens. Du Saint-Esprit, il n'en parle qu'en deux endroits, d'où l'on peut inférer que la notion de son rapport au Père et au Fils était encore peu développée. C'est ce qui a fait supposer, avec raison, qu'autrefois ce traité avait un autre titre, celui-ci peut-être : *De fide adversus arianos.* Il l'écrivit pendant son exil, entre les années 359 et 361.

Saint Hilaire commence en se posant la question de la destinée de l'homme. A-t-il été créé pour le repos, pour vivre dans le plaisir et l'abondance, pour accomplir des entreprises glorieuses et exercer quelque art utile, ou pour connaître le vrai et faire ce qui est louable avec une conscience pure ? Et il s'aperçoit aussitôt que son âme a hâte de s'élever à Dieu, l'auteur de tout bien et de toute vérité ; puis après avoir, en quelques propositions courtes et énergiques, montré les erreurs des athées et la folie du culte multiple des idoles, il aspire avec d'autant plus de zèle et d'ardeur à la connaissance du vrai Dieu. Il s'arrête d'abord aux livres de l'Ancien Testament, où Dieu dit de lui-même : « Je suis celui qui suis, » et ailleurs : « Vous direz aux fils d'Israel : Celui qui est m'a envoyé. » J'admire, dit-il, cette sublime parole, qui, par une expression conforme à la conception humaine, désigne la notion incompréhensible de la nature divine. En vérité, il n'y

a rien en Dieu de plus essentiel que l'être, car ce qui est l'existence même ne peut avoir ni commencement ni fin. Cette sublime définition de Dieu, donné par Dieu lui-même, semblait presque suffisante ; cependant, Dieu après nous avoir instruits de sa manière d'être, nous instruit également de sa puissance et de sa majesté. « Il soutient de trois doigts toute la masse de la terre ; le ciel est son trône et la terre son marche-pied » (*Is.*, XL, 12 ; LXVI, 1). Il pénètre l'univers entier, et c'est pourquoi le Prophète s'écrie : « Où fuirai-je loin de votre face? si je monte au ciel, vous y êtes, si je descends en enfer, vous y êtes encore » (*Ps.* CXXXVIII, 7-10). Il est donc au ciel, il est en enfer, il est sur la mer et il est dans la mer, car « la grandeur et la beauté de la créature peut faire connaître et rendre visible le Créateur » (*Sag.*, XIII, 5). Mais si l'ouvrage dépasse déjà notre intelligence, à plus forte raison l'ouvrier doit-il être incompréhensible. Cependant, si l'homme ne peut pas comprendre Dieu d'une manière parfaite, il ne doit pas moins croire en lui et l'adorer par des actes conformes à sa foi. A cette pieuse confession se joint ensuite la douce assurance que la mort n'anéantira pas l'homme qui vit dans cette foi et cette soumission. La raison même me dit qu'il serait indigne de Dieu, après avoir placé l'homme dans ce monde, ordonné avec sagesse et intelligence, de le destiner à une mort éternelle, puisqu'un être qui n'était pas, n'aurait été créé que pour ne pas durer après sa création (liv. I, ch. I-IX).

Cependant l'homme étant tombé dans une sollicitude inquiète, après avoir reçu les enseignements de la loi et des prophètes, il fut instruit avec plus de précision par la doctrine évangélique et apostolique : « Dans le principe était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu ; tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait. Ce qui est fait en lui, c'est la vie, et la vie était la lumière des hommes, qui luit dans les ténèbres. Comme les ténèbres ne le comprenaient pas ..., il s'est fait chair, il a habité parmi nous ; nous avons vu la gloire du Fils unique du Père plein de grâce et de vérité. » Cette fois, l'esprit s'éleva au-dessus de toute connaissance purement rationnelle. Il fut plus instruit de Dieu qu'il ne croyait ; l'esprit inquiet et tremblant trouva plus d'espérance qu'il n'en attendait. Il fut pour la première fois introduit dans la pleine connaissance du Père. Il

apprit alors que ce qu'il présumait autrefois, d'après ses vues humaines, de l'éternité et de l'infinité de son Créateur, convient aussi au Fils unique, sans arriver par là à croire en plusieurs dieux; car il apprend que le Fils est Dieu de Dieu, toujours auprès de Dieu. Il apprend aussi que si la foi à cette connaissance salutaire est rare, la récompense est très-grande, car elle produit l'adoption des enfants de Dieu.

Cette doctrine du mystère divin et des impénétrables conseils de Dieu, l'homme la reçut avec joie, bien qu'il ne pût la comprendre. Il y crut et il espéra que la foi lui apprendrait à la comprendre. Pour qu'il persévérât dans cette humble confession, l'Apôtre lui donna en outre cet avertissement divin : « Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie et par des raisonnements vains et trompeurs, par une doctrine qui est des hommes et non de Jésus-Christ, en qui réside toute la plénitude de la divinité » (*Coloss.*, I, 8-15). Celui qui est affermi dans la foi doit éviter les question captieuses et oisives de la sagesse humaine, afin que la vérité ne devienne pas la proie de l'erreur.

Cependant, par une téméraire impiété, des hommes s'élevèrent qui voulurent mesurer à leur nature impuissante la nature infinie de Dieu, modeler au gré de leurs pensées cette doctrine révélée, qui pourtant exige l'obéissance et la foi. Sans parler d'autres opinions insensées, les hérétiques qui se montrent maintenant, dénaturent le mystère de la foi évangélique à tel point que, sous couleur de croire en un seul Dieu, ils nient l'incarnation du Fils unique de Dieu ; selon eux, ce serait plutôt une extension dans l'homme qu'une descente vers lui, et celui qui était Fils dans le temps où il a pris la chair, n'aurait pas toujours été auparavant et ne serait pas Fils de Dieu. Mon esprit s'est senti plein d'ardeur pour répondre à cette absurdité, car il tient pour indubitable que nous croyons non-seulement à Dieu le Père, mais encore à son Fils unique Jésus-Christ, en qui seul est le salut (*Act.*, IV, 12) ; car il l'a dit lui-même : « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous le seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » (*Jean*, XVII, 3).

» Pour l'établir d'une manière persuasive contre ces hérétiques et ces ignorants, j'ai disposé mon ouvrage de manière que la succession des douze livres qui s'enchaînent entre eux

correspondît aux progrès des lecteurs, car je ne dois rien produire de désordonné et d'incohérent. Pour en faciliter l'intelligence, je donne dès maintenant un aperçu des matières à traiter. — Incapable moi-même d'exécuter avec succès cette entreprise, je recours à vous, Père Dieu tout-puissant, envers qui je m'acquitte de ce devoir de ma vie. Montrez-moi la valeur des paroles, la lumière de la science, la noblesse des expressions et la fidélité de la vérité, afin que nous ne disions rien d'inexact de vous, Dieu le Père unique, et de l'unique Seigneur Jésus-Christ, contre les négations des hérétiques, et que nous vous louions véritablement » (livr. I, ch. X-LVII).

Saint Augustin, le plus excellent interprète de la Trinité divine, félicite saint Hilaire d'avoir scruté avec beaucoup de profondeur le mystère de la vie trinitaire ; il le nomme le puissant défenseur de l'Eglise catholique, l'évêque vénérable que tout l'univers connaît, et devant lequel Julien le Pélagien devrait rougir et rentrer en lui-même (*De Trinit.*, VI, x ; *Contra Julian.*, I, III).

Ouvrages exégétiques.

Saint Hilaire est, parmi les Latins, le premier exégète marquant. Nous avons de lui : 1. un *Commentaire sur l'Evangile de saint Matthieu*, écrit vers 353. La forme en est allégorique ; il n'y est pas tenu compte du texte grec ni des ouvrages d'Origène. 2. *Traité sur les Psaumes*, composés après son retour de l'exil. Sont authentiques les traités sur les psaumes I, II, IX, XIII, XIV, LI-LXIX, XCI, CXVIII-CL ; apocryphes les traités sur les psaumes XV, XXXI, XLI. Les autres sont perdus.

Contrairement à la méthode suivie dans ses autres écrits, et particulièrement dans le livre sur la Trinité, où il avait adopté l'explication grammaticale et historique, l'auteur préfère ici, alors qu'il ne s'agit plus de démontrer à des hérétiques un dogme par l'autorité de la Bible, la méthode typique et allégorique, qui sert mieux à l'édification. Il tient plutôt à développer des idées théologiques d'après l'Ecriture qu'à faire un travail grammatical et historique. Sur le psaume CXIII, il déclare, en renvoyant à I *Pierre*, IV, 11, qu'il faut traiter la parole de Dieu avec un grand respect. Si ceux qui composent les rescrits du roi prennent tous les soins imagi-

nables pour satisfaire à son honneur, combien les ministres de la parole de Dieu ne doivent-ils pas se montrer plus dignes de leur emploi, puisqu'ils sont les organes du Saint-Esprit, afin de ne pas justifier cette effrayante parole du prophète : « Maudit celui qui accomplit négligemment l'œuvre du Seigneur » (*Jérém.*, XLVIII, 10). On s'aperçoit aussi qu'il est plus familiarisé avec la langue grecque et avec les exégètes, et l'on reconnaît l'influence du commentaire d'Origène sur les Psaumes, déjà remarquée par saint Jérôme : *In quo opere imitatus Origenem, nonnulla etiam de suo addidit* [1].

D'autres de ses ouvrages sont également perdus, notamment un petit livre contre un médecin païen, Dioscore, un ouvrage liturgique *sur les Mystères* et le livre *des Hymnes*. De même que le Psautier dit de saint Ambroise n'est certainement pas de lui, il est également très-douteux que l'explication des Epîtres de saint Paul, découverte par dom Pitra [2], soit authentique, aussi bien que les deux homélies sur les commencements du premier et du quatrième évangiles, trouvées par A. Maï [3]. Il en faut dire autant des hymnes qu'on lui attribue et de la lettre à sa fille Abra [4].

Doctrine de saint Hilaire.

1. L'enseignement de saint Hilaire a pour but principal l'exposition du dogme chrétien, qu'il exprime de la manière la plus complète dans le passage suivant : Le Père et le Fils « sont un, non par le mystère de l'économie du salut, mais par une génération substantielle, car Dieu, en engendrant son Fils de lui-même, ne dégénère point en lui, » il ne produit point un être subordonné.

Sur le Saint-Esprit, il enseigne qu'il est une personne distincte et unie aux deux autres personnes [5]. Il l'appelle aussi l'Esprit de Dieu, qui scrute les profondeurs de la divinité [6]. Quant à sa procession, voici comment il s'exprime à la fin de son ouvrage, où il interpelle Dieu lui-même : *Quod ex te per eum* (Unigenitum) *sanctus Spiritus tuus est, etsi sensu quidem*

[1] *Catal.*, cap. C. — [2] *Spicil. Solesm.*, t. I. — [3] *Nova Bibl. Patr.*, t. I. Voy. Reinkens, *Hilaire* (en allem.), ch. VI, *Etudes de la Bible*. — [4] Reinkens, *Hilarius*, p. 272 et suiv. — [5] *De Trin*, lib. II, c. XXIX. — [6] I *Corinth.*, II, 10; *De Trin.*, II, IX; XII, LV.

non percipiam, sed tamen teneo conscientia. Si on lui attribue des erreurs sur le Saint-Esprit, cela vient, nous l'avons dit, de ce qu'il ne traite cette doctrine qu'en passant.

2. Le mystère de la sainte Trinité est incompréhensible, et il est difficile d'en parler ; si saint Hilaire ose l'entreprendre, c'est, dit-il avec Basile et Athanase, « parce que les hérétiques l'ont forcé de mêler à l'incompréhensible son humble et infirme parole. » « L'imparfait, dit-il, ne conçoit point le parfait : » *Non concipiunt imperfecta perfectum, neque quod ex alio subsistit, absolute vel auctoris sui potest intelligentiam obtinere vel propriam.* La connaissance humaine n'est donc pas la mesure de ce qui est possible et connaissable ; aussi toute incrédulité est-elle une folie : *Omnis itaque infidelitas stultitia est, quia imperfecti sensus sui usa sapientia, dum omnia infirmitatis suæ opinione moderatur, putat effici non posse quod non sapit. Causa enim infidelitatis de sententia est infirmitatis, dum gestum esse quis non putat, quod geri non posse definiat*[1].

3. Dieu a revêtu ses vérités révélées de certaines expressions qui s'adaptent au sujet aussi convenablement que le permettent les bornes du langage humain. Il faut en maintenir le sens véritable : « Dieu a dit qu'il faut baptiser les nations au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. La forme de la foi est donc certaine, mais le sens en est incertain pour les hérétiques. Il ne faut donc rien ajouter aux préceptes[2]. » Et plus loin : *Immensum est autem quod exigitur ; incomprehensibile quod auditur, ut ultra præfinitionem Dei sermo de Deo sit. Posuit naturæ nomina Patrem, Filium, Spiritum sanctum. Extra significantiam sermonis est, extra sensus intentionem, extra intelligentiæ conceptionem, quidquid ultra quæritur ; non enuntiatur, non attingitur, non tenetur.*

4. Il parle surtout, dans un beau et lumineux langage, de la nécessité d'une révélation et de l'obligation d'y adhérer si elle a été faite réellement. « Il ne doit être douteux pour personne que, pour arriver à la connaissance des choses divines, il faut se servir de doctrines divines. La faiblesse humaine ne s'élèvera pas d'elle-même à la science des choses célestes. » C'est pourquoi, « sur Dieu lui-même, c'est Dieu qu'il faut

[1] *De Trin.*, III, XXIV. — [2] *Ibid.*, lib. II, c. V.

croire, et il faut adhérer à ce qu'il nous fait connaître de lui. Si nous repoussons son témoignage, il nous faut nier son existence, à la manière des gentils; si nous le croyons parce qu'il est Dieu, nous ne devons pas le comprendre autrement qu'il se donne lui-même à comprendre par sa parole [1]. »

5. Saint Hilaire a développé longuement et avec beaucoup de précision la doctrine de l'incarnation, l'union intime des deux natures. Il enseigne que Jésus-Christ a véritablement souffert et est véritablement mort; c'est donc à tort qu'on l'a accusé de docétisme. En démontrant l'union hypostatique de la nature divine et de la nature humaine en une seule personne, sur quoi il insiste particulièrement, il fait principalement ressortir que le Fils de Dieu s'est dépouillé, *evacuatio,* en prenant la forme d'esclave. Ce dépouillement consiste d'abord à voiler la gloire et la majesté divine et à mettre au premier rang la forme humaine [2]. Dans sa résurrection, le Fils de l'homme commence à se transformer en Fils parfait de Dieu, et c'est comme tel qu'il s'est élevé à la droite du Père.

Par suite de cette union hypostatique en Jésus-Christ, toute l'humanité est unie à lui. Dans le baptême, dit-il, les fidèles sont revêtus de Jésus-Christ; dans l'Eucharistie, ils reçoivent véritablement la Parole qui s'est faite chair; c'est en lui que nous mourons et ressuscitons, et dans son exaltation à la droite du Père, les peuples chrétiens voient leur propre résurrection.

6. La doctrine anthropologique de saint Hilaire a été interprétée dans deux sens tout opposés. Les uns veulent l'associer à Pélage, les autres n'hésitent pas à le placer à côté de saint Augustin. Ces derniers ont évidemment raison, ainsi que le démontre Wœrter, dans son ouvrage : *la Grâce et la Liberté,* t. I. Il parle fréquemment de la nécessité et de la gratuité de la grâce : « Avoir trouvé Jésus-Christ, dit-il, est une faveur gratuite [3]. Notre salut vient de la miséricorde de Dieu, et est en nous un présent de sa bonté [4]. » L'expression *mereri gratiam,* dont il se sert, signifie seulement que l'homme doit aspirer à son salut, quoique la grâce agisse en lui [5].

[1] *De Trinitate,* lib. IV, c. XIV. — [2] Wirthmuller, *la Doctrine de saint Hilaire ... sur le dépouillement de soi-même,* Ratisb., 1865. — [3] *In Matth.,* c. XII, n. 8. — [4] *In ps.* CXVIII, n. 2. — [5] *In ps.* CXLIII, n. 13, et *in Matth.,* VI, n. 5.

7. De l'Eglise, il a écrit cette magnifique parole : « L'Eglise a cela de singulier qu'elle fleurit dans les tourments, triomphe dans l'oppression, prospère dans le mépris; vous la croyez abattue, et c'est alors qu'elle est debout[1]. Quant à ceux qui ne se trouvent point dans l'Eglise, « qui sont rejetés de son corps, qui est le corps de Jésus-Christ, ils sont comme des voyageurs, ils sont étrangers au corps du Sauveur et voués à l'empire du démon[2]. » Le passage suivant fait allusion à l'autorité enseignante de l'Eglise : « Le Seigneur déclare que ceux qui vivent hors de l'Eglise ne peuvent avoir aucune intelligence de la parole divine[3]. » Dans le second *Fragment historique,* ch. IX, qui est probablement authentique, il attribue la prééminence à l'Eglise romaine : « On trouvera très-bon et tout-à-fait convenable que, dans chaque province, les prêtres du Seigneur en réfèrent au chef, c'est-à-dire au Siége de l'apôtre saint Pierre. »

3. Sur l'Eucharistie, il enseigne constamment qu'elle est le corps et le sang du Christ, et il insiste principalement sur ce point, qu'elle est la base et le principe de toute vie morale et surnaturelle[4]. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'affirme : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. » Déjà dans les paroles qui précèdent, il avait fait connaître le mystère de cette unité parfaite : « Comme le Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui mange ma chair vivra par moi. De même donc qu'il vit par le Père, nous vivons par sa chair... Voilà la source de notre vie : en participant à sa chair, nous vivrons de la même manière qu'il vit par le Père. »

Saint Hilaire, malgré la richesse et la limpidité de son style, et bien que saint Jérôme l'ait surnommé le « Rhône de l'éloquence latine, » est souvent obscur et généralement difficile à comprendre. De plus, il y a dans quelques points secondaires de sa doctrine des difficultés qui demandent, pour être bien éclaircies, à être rapprochées d'autres passages et commentées par l'ensemble de ses idées : cette tâche a été bien remplie dans la grande *préface générale* de l'édition des Bénédictins.

Il n'en demeure pas moins vrai que saint Hilaire jouit d'une autorité considérable dans l'Eglise. « Qui ne connaît, disait

[1] *De Trin.,* lib. VIII, c. IV. — [2] *In ps.* CXVIII, lit. 16, n. 5. — [3] *In Matth.,* XIII, 1. — [4] *De Trin.,* VIII, XVI.

saint Augustin à Julien, ce très-vigoureux et très-zélé défenseur de la foi catholique contre les hérétiques, le vénérable Hilaire, évêque des Gaules?... Osez accuser un homme d'une si grande réputation parmi les évêques catholiques[1]! »

A considérer l'ensemble de ses écrits, on remarque un progrès sensible dans la littérature chrétienne et latine depuis Tertullien. En plusieurs endroits, nous constatons que saint Hilaire a transporté du grec dans le latin les hautes et spirituelles spéculations théologiques d'un Origène et surtout d'un saint Athanase; et comme eux, il témoigne d'une rare connaissance de l'Ecriture.

Opera, Paris., 1510, 1544, 1572 et 1605; Basil., 1523, 1550, 1570; éd. Coustant, O. S. B., Paris, 1693, in-fol., augmentée par Scipion Maffei, 1730, 2 vol. in-fol.; Migne, série lat., t. IX-X. Cf. Tillemont, t. VII; Ceillier, t. V; ed. 2ª, t. IV; Reinkens, *Hilaire de Poitiers*, Schaffh., 1864.

§ 68. Osius, évêque de Cordoue; Lucifer, évêque de Cagliari; Pacien, évêque de Barcelone.

Parmi les principaux adversaires de l'arianisme en Occident, deux surtout méritent d'être cités à côté de saint Hilaire; ce sont Osius et Lucifer.

I. Osius fut un des confesseurs de la foi pendant la persécution de Dioclétien, et occupa pendant plus de soixante ans le siége épiscopal de Cordoue, en Espagne, où il exerça une grande influence. Il participa au concile d'Elvire en 305, présida au premier concile œcuménique de Nicée (325) avec les prêtres romains Vitus et Vincentius, au nom du pape Silvestre, après s'être concilié la faveur et l'amitié de Constantin le Grand. Il est probable qu'il présida aussi au concile de Sardique (343) au nom du pape Jules.

Désormais, grâce à son zèle infatigable pour soutenir la doctrine orthodoxe, il fut violemment persécuté par les ariens, qui déterminèrent Constantin à l'exiler à Sirmium (355), parce qu'il refusait obstinément d'écrire contre saint Athanase. Il écrivit à cette occasion à Constantin une lettre vraiment apostolique, le seul monument écrit qui nous reste de son grand esprit. En voici quelques extraits :

[1] *Contr. Julian.*, lib. I, c. III. *(Cit. du trad.)*

« J'ai confessé la première fois dans la persécution sous Maximien, votre aïeul. Si vous voulez aussi me persécuter, je suis encore prêt à tout souffrir plutôt que de répandre le sang innocent et de trahir la vérité, et je renonce à votre communion si vous écrivez et menacez de la sorte. N'écrivez donc plus ainsi, ne suivez pas la doctrine d'Arius, n'écoutez pas les Orientaux et ne croyez pas Ursace et Valens. Ce n'est pas tant contre Athanase qu'ils parlent qu'en faveur de leur hérésie. Croyez-moi, Constance, je suis votre aïeul par l'âge. J'étais au concile de Sardique, quand vous nous assemblâtes tous, vous et votre frère Constant, d'heureuse mémoire. J'invitai moi-même les ennemis d'Athanase à venir dans l'église où je logeais pour dire ce qu'ils savaient contre lui, les exhortant à ne rien craindre et à n'attendre qu'un jugement équitable. Je ne le fis pas une fois, mais deux, leur offrant, s'ils ne voulaient pas que ce fût devant tout le concile, du moins de me le dire à moi seul, et promettant, s'il se trouvait coupable, que nous le rejetterions absolument. En cas qu'il se trouve innocent, disais-je, et qu'il vous convainque de calomnie, si vous ne voulez pas le recevoir je lui persuaderai de venir avec moi en Espagne. Athanase y consentait ; mais ils n'osèrent et refusèrent également. Athanase vint ensuite à votre cour, à Antioche, quand vous l'eûtes mandé, et comme ses ennemis y étaient, il demanda qu'on les appelât tous, ensemble ou séparément, afin qu'ils prouvassent en sa présence leurs accusations ou qu'ils ne le calomniassent plus en son absence. Vous ne l'écoutâtes point, et ils le refusèrent de leur côté.

» Pourquoi donc les écoutez-vous encore ? Comment souffrez-vous Valens et Ursace après qu'ils se sont rétractés et ont reconnu par écrit leur calomnie ? Car ils ne l'ont point fait par force, comme ils prétendent ; ils n'ont point été pressés par des soldats ; votre frère n'y a point eu de part ; on n'en usait pas de son temps comme l'on fait aujourd'hui, à Dieu ne plaise ! Eux-mêmes, de leur bon gré, vinrent à Rome et écrivirent en présence de l'évêque et des prêtres, ayant auparavant écrit à Athanase une lettre d'amitié et de paix. S'ils prétendent avoir souffert violence, s'ils reconnaissent que c'est un mal, si vous ne l'approuvez pas, ne le faites donc pas ; n'écrivez point et n'envoyez point de comtes ; rappelez les

exilés pour ne pas exercer de plus grandes violences que celles dont vous vous plaignez. Car qu'est-ce que Constant a fait de semblable? Quel évêque a été exilé? Quand a-t-il assisté à un jugement ecclésiastique? Qui de ses officiers a contraint de souscrire contre quelqu'un pour donner prétexte à Valens de tenir ces discours? Cessez, je vous prie, d'agir ainsi, et souvenez-vous que vous êtes un homme mortel. Craignez le jour du jugement; ne vous ingérez point dans les affaires de l'Eglise; ne prétendez point nous donner des ordres en ces matières; apprenez-les plutôt de nous. Dieu vous a donné l'empire; à nous il a confié l'Eglise, suivant ce qui est écrit : Rendez à César ce qui est de César, et à Dieu ce qui est de Dieu. Il ne nous est donc pas permis de dominer sur la terre, et vous, vous n'avez pas le pouvoir de sacrifier. — Je ne fraterniserai point avec les ariens; je n'écrirai point contre Athanase, justifié par l'Eglise romaine, par tout le concile (de Sardique) et par nous-même. Vous le savez si bien que vous l'avez rappelé et lui avez permis de retourner avec honneur dans son pays et dans son Eglise. Quel prétexte avez-vous d'un si grand changement d'opinion? »

Malgré ce langage héroïque, l'évêque aux cheveux blancs, après avoir subi toutes les privations, tous les mauvais traitements imaginables, vaincu par la ruse, se résolut enfin à souscrire la seconde formule de Sirmium, moins captieuse, il est vrai, mais pourtant toujours arienne, et il recouvra la liberté. Il ne rentra pas en Espagne, et mourut à Sirmium en 357. Selon saint Athanase, il aurait déclaré en mourant, comme dans un testament, qu'il avait cédé à la violence, qu'il anathématisait l'hérésie arienne et priait que personne ne l'acceptât.

Les contemporains comme les auteurs subséquents, Eusèbe de Césarée, Théodoret, saint Athanase, etc., lui ont décerné de grands éloges[1]. Le bénédictin Gams, dans son *Histoire ecclésiastique d'Espagne*, Ratisbonne, 1861, t. II, a consacré plusieurs chapitres à ce grand évêque de l'ancienne Eglise.

II. Lucifer, évêque de Calaris (Cagliari, dans l'île de Sardaigne), remarquable par sa ténacité agaçante et par sa

[1] Voyez leurs témoignages ainsi que la lettre d'Osius à Constance, dans Migne, série lat., t. VIII.

dureté, fut envoyé par le pape Libère à l'empereur Constance en qualité de légat pour le décider à tenir un concile qui examinerait l'affaire de saint Athanase. Ayant refusé de condamner Athanase dans le concile de Milan (355), il fut exilé en Orient, où il séjourna en différents endroits. Rappelé de l'exil par un édit de Julien (361), il parcourut l'Orient pour y travailler au rétablissement de la paix religieuse. A Antioche, ses efforts ne firent qu'aggraver le schisme par l'ordination d'un troisième évêque (orthodoxe), de Paulin. Généralement trop obstiné et trop rigide, il refusa, contrairement aux autres évêques catholiques, d'entrer en communion avec ceux qui revenaient de l'arianisme ou du semi-arianisme : de là l'origine du schisme luciférien. En 363, Lucifer retourna à Calaris et mourut en 371. Son schisme lui survécut encore quelque temps, et en 384, un prêtre de ce parti, nommé Faustinus, adressait encore sous le titre : *De Trinitate, seu de fide contra arianos,* un écrit à l'impératrice Placidie, où il défendait son parti et accusait ses adversaires, surtout le pape Damase. D'autres écrits de Lucifer, qui ont mérité les éloges de saint Athanase, sont, outre quelques lettres : 1. *De non conveniendo cum hæreticis, ad Constantium imperatorem,* où il démontre par l'autorité de l'Ecriture qu'il ne pouvait, au concile de Milan, se réunir aux ariens, comme le voulait l'empereur; 2. *De regibus apostaticis ad Constantium imperatorem.* L'occasion et l'objet de cet écrit sont indiqués dans ces paroles du commencement : « Puisque vous osez dire que vous seriez mort depuis longtemps si votre foi n'était point intacte et les mesures que vous prenez contre nous agréables à Dieu, j'ai éprouvé le désir de vous soumettre l'histoire de quelques rois à qui vous ressemblez dans l'apostasie et la cruauté, afin de détruire l'opinion qui consiste à dire : Si la foi d'Arius, c'est-à-dire la mienne, n'était pas la foi catholique, et si, en persécutant la foi de Nicée, je n'étais pas agréable à Dieu, aujourd'hui mon empire ne serait certainement plus florissant. » 3. *Pro sancto Athanasio ad Constantium imperatorem, libri II.* L'auteur, dans ce livre, démontre qu'il n'est pas permis de rejeter la vraie foi en condamnant Athanase. Constance, étonné de la franchise et de la violence de cet écrit, le fit remettre à son auteur. Lucifer, non content de s'en déclarer l'auteur, justifia encore sa conduite dans un nouvel écrit inti-

tulé : 4. *De non parcendo in Deum delinquentibus, ad Constantium imperatorem.*

C'est le devoir des évêques, dit-il, de ne se point taire par crainte des hommes, en présence des fautes et des erreurs des princes. 5. Son dernier écrit : *Moriendum esse pro Filio Dei, ad Constantium imperatorem,* poursuit le même but ; l'auteur montre un désir ardent de subir la mort du martyre. Suivant Coleti, ces divers écrits furent rédigés de 356 à 360.

Editeurs : J. Tillius, Paris, 1586; la meilleure édition est de Coleti, Venet., 1775 ; avec des *Prolégomènes,* dans Migne, série lat., t. XIII.

III. Pacien, après un mariage heureux, fut, à cause de la sainteté de sa vie, promu au siége épiscopal de Barcelone en 370, et resta à la tête de cette Eglise jusque vers l'an 391. C'est à son fils, *Dexter Paciani,* que saint Jérôme dédia son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques.* Nous avons de Pacien : trois lettres à Sempronius contre les novatiens; *Paræ-nesis ad pœnitentiam,* douze chapitres ; *Sermo de baptismo,* sept chapitres. Ces deux derniers passent pour des modèles de discours populaires. C'est dans la première lettre à Sempronius qu'on lit ces célèbres paroles : « Mon nom, c'est chrétien; mon surnom, c'est catholique : » *Christianus mihi nomen, catholicus cognomen.*

On reconnaît à la lecture de ces écrits que l'auteur étudiait avec soin les ouvrages de saint Cyprien ; on s'en apercevrait aisément quand même il ne répèterait pas à chaque instant : « Mon Cyprien, mon bienheureux martyr et maître » (*Ep.* I, 3). Nous y rencontrons cette pensée de saint Cyprien sur l'Eglise : « L'Eglise est une, » et il le prouve ainsi : « Quoique le Seigneur ait accordé à tous ses apôtres en commun le pouvoir de lier et de délier, cependant, afin de fonder l'unité sur un et par un, *ut unitatem fundaret ex uno,* il commence par le donner à Pierre, en lui disant : Je te dis, moi, que tu es Pierre, etc. Cette fameuse parole citée plus haut : « Chrétien est mon nom, » se trouve dans le passage suivant : « Au temps des apôtres, il est vrai, on ne donnait encore à personne le nom de *catholique;* mais lorsque dans la suite des temps les hérésies, sous des appellations diverses, menacèrent de déchirer cette divine colombe, *columbam Dei,* cette reine, la communauté des chrétiens, *plebs,* eut besoin d'un surnom

pour marquer l'unité du peuple fidèle, *incorrupti*, et pour empêcher que l'erreur de quelques-uns ne lacérât dans ses membres cette vierge divine incorruptible. »

C'est uniquement dans cette Eglise catholique que les évêques et les prêtres reçoivent le pouvoir d'enseigner et de délier. Mais, direz-vous sans doute, Dieu seul peut remettre les péchés (*Epist.* I, 6); assurément, mais ce qu'il fait par ses prêtres, c'est son propre pouvoir qu'il exerce. Ce pouvoir, il l'a d'abord transmis aux apôtres et des apôtres il a passé à leurs successeurs. Ainsi, soit que nous baptisions, ou que nous exhortions à la pénitence, ou que nous absolvions les pécheurs, nous ne le faisons que dans la puissance de Jésus-Christ (*Epist.* III, 7). Si nous sommes indignes de ce pouvoir de lier et de délier, Dieu ne le retranche pas pour autant à ses oints, *sanctis*, qui occupent la chaire des apôtres, lui qui a donné aux évêques le nom de son Fils unique, l'évêque des âmes (I *Pierre*, I, 25) : *Conversi estis ad episcopum animarum vestrarum* (*Epist.* VI et VII). Que personne donc ne méprise la dignité épiscopale à cause de l'indignité de la personne.

Pacien traite surtout avec beaucoup de détails du sacrement de baptême, *sermone de baptismo*, et s'applique à en faire comprendre l'excellence aux catéchumènes : « Nous sommes lavés une fois, une fois délivrés, une fois introduits dans le royaume éternel, *regnum immortale* et (entièrement) affranchis du péché. Gardez donc avec soin ce que vous avez reçu, conservez-le, âmes fortunées, et ne péchez plus (ch. VII). La confirmation se joint au baptême, mais elle en est distincte. L'un efface les péchés, l'autre répand en nous le Saint-Esprit. L'un et l'autre nous régénèrent et nous renouvellent » (ch. VI).

Pacien s'occupe avec plus de détail encore du sacrement de la rémission des péchés; en parlant du pouvoir des clefs, il soutient expressément, contre le novatien Sempronius, qu'il s'étend non-seulement aux fautes vénielles, lesquelles peuvent déjà être effacées par la pratique des bonnes œuvres, mais encore et surtout aux péchés mortels, *peccata capitalia, mortalia*, qui sont entièrement soumis à l'aveu fait à l'évêque et au prêtre (*De pœnit.*, cap. III-IV). Il fait une peinture saisissante de la communion indigne : « Que personne n'ait l'audace d'approcher avec des mains profanes et une bouche souillée de l'autel, redoutable aux anges mêmes ! »

Sur Pacien, voyez saint Jérôme, *Catal.*, cap. CVI. Ses ouvrages, éd. Tillius, Paris, 1638; dans *Biblioth. man. Patr.*, t. IV, p. 305; Gallandi, *Bibl.*, t. V, p. 461; Migne, sér. lat., t. XI.

§ 69. Saint Optat de Milève.

Cf. Dupin, *Prolegomena, historia donatistarum et geographia sacra Africæ,* dans son édition.

Optat était évêque de Milève, en Numidie. Tout ce qu'on peut dire de précis sur le temps où il vivait, c'est qu'il écrivit sous le pape Damase, contre les donatistes (vers 370), et surtout contre Parménien, qui, après la mort de Donat le Grand, devint évêque de Carthage et par conséquent le premier chef des donatistes. Il existait encore à l'époque du pape Sirice et sous le règne de Théodose.

Son traité *du Schisme des donatistes contre Parménien,* en sept livres, et d'abord en six seulement, le septième ayant été probablement ajouté plus tard, lorsqu'il révisa son travail, était une réplique aux détestables écrits de Parménien, évêque de Carthage[1]. Il indique ainsi les principaux points de la controverse : Je commencerai, 1. par faire l'histoire du schisme et de son origine[2] : « Né de la colère, il a été nourri par l'ambition et affermi par l'avarice[3]; » 2. je montrerai quelle est l'Eglise et où elle est; 3. je prouverai que nous n'avons pas demandé de soldats et que nous ne sommes point coupables des crimes qu'on dit avoir été commis par ceux qui ont voulu procurer la réunion; 4. s'il est vrai que les catholiques soient de grands criminels; 5. du baptême; 6. sur diverses pratiques liturgiques des donatistes, non justifiées et offensantes pour les catholiques, comme de laver les autels sur lesquels les catholiques avaient célébré, etc. « Vous poussez la fureur jusqu'à briser les autels, à les brûler ou à les gratter d'une façon indigne. Mais si l'impureté peut pénétrer à travers les linges sur lesquels a reposé le Sauveur, elle pénètre aussi à travers la terre. Vous devriez donc l'enlever aussi et creuser une fosse profonde. Prenez garde seulement de descendre jusqu'à l'enfer, où vous vous heurteriez à Coré, Dathan et Abiron, vos maîtres schismatiques. » — Au chapitre II, il leur reproche

[1] Cf. Lib. I, n. 6. — [2] Lib. I, n. 7. — [3] Lib. I, 19.

d'avoir brisé les calices qui contenaient le corps de Jésus-Christ, de les avoir fondus et d'en avoir fait un commerce sacrilége, en les offrant aux premiers païens venus, à des femmes sordides. Quel crime abominable! Le septième livre examine à quelles conditions on doit recevoir les donatistes qui reviennent à l'Eglise.

L'ouvrage de saint Optat, d'une étendue commune, est infiniment estimable; outre les notices historiques qu'il contient, il expose avec beaucoup de clarté, de précision et de justesse plusieurs points essentiels de la doctrine catholique, et donne une foule de détails pratiques d'une grande valeur.

Il dit, en parlant de l'Eglise visible, sur l'unité de laquelle il insiste en divers endroits[1] : « Que devient donc la propriété de ce nom de catholique, puisque l'Eglise est appelée catholique par la raison qu'elle est répandue partout? Si, comme vous le prétendez, elle est renfermée dans un étroit espace (comme la secte donatiste), que devient le mérite du Fils de Dieu[2]? » Il énumère cinq caractères de l'Eglise, qu'il présente sous l'emblême d'une chaire, d'un ange, d'un esprit, d'une source et d'un sceau. Il dit du premier : « Vous ne pouvez nier que vous ne sachiez que la chaire épiscopale a été donnée à Rome, premièrement à Pierre, en laquelle a été assis Pierre, le chef de tous les apôtres, qui a été pour cela appelé Céphas; c'est dans cette chaire que l'unité devait être gardée par tous les fidèles, afin que les autres apôtres ne pussent pas s'attribuer la chaire, et que celui-là fût tenu pour pécheur et pour schismatique qui élèverait une autre chaire contre cette chaire singulière[3]. » Sous la figure de l'ange, il entend les évêques des Eglises particulières : ils sont au-dessus des prêtres, et les prêtres au-dessus des diacres. L'Eglise n'en est pas moins sainte pour renfermer des pécheurs dans son sein[4].

On connaît ce mot de saint Cyprien : *Non est respublica in Ecclesia, sed Ecclesia in republica,* lib. III, n. 3. En disant cela, il n'entendait pas établir un principe général; il voulait simplement exposer un fait existant de son temps, la situation extérieure de l'Eglise sous Constance et Julien. (Voyez le *Droit canon* de Phillips.)

De l'homme, saint Optat enseigne qu'étant naturellement

[1] Lib. II, n. 1. — [2] *Ibid.* — [3] III, 1. — [4] VII, 2.

faible et imparfait, il a besoin de la grâce : *Est christiani hominis quod bonum est velle, et in eo quod bene voluerit currere; sed homini non est datum perficere, ut post spatia, quæ debet homo implere, restet aliquid Deo, ubi deficienti succurrat, quia ipse solus est perfectio, et perfectus solus Dei Filius Christus* [1].

Trois choses sont nécessaires à la validité du baptême : *Prima species est in Trinitate, secunda in credente, tertia in operante.* Les deux premières, l'opération de Dieu et la foi dans celui qu'on baptise, sont indispensables. L'indignité du ministre ne nuit pas à la validité du sacrement, car « les sacrements sont saints par eux-mêmes et non par les hommes [2]. » Si la foi est nécessaire, c'est seulement aux adultes; le baptême des enfants est aussi valide.

Optat reconnaît clairement la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, où nous devons lui offrir nos adorations. Il mentionne divers usages qui se rattachent au sacrifice : on l'offre sur un autel, on y emploie des calices, qu'il appelle « des porteurs du sang du Christ; » l'Eglise l'offre sur toute la surface de la terre.

Il traite aussi des cérémonies usitées dans la pénitence publique, de la virginité, qu'il appelle *consilium et spirituale nubendi genus,* du culte des reliques.

Son style, comme on l'a vu lorsqu'il caractérise le donatisme, est vigoureux et expressif, mais il manque d'élégance et d'harmonie ; ses expressions sont un peu acerbes, quoique modérées encore si on les compare au langage des donatistes. Les interprétations allégoriques semblent déplacées dans un ouvrage de discussion dogmatique. Pour juger de son mérite, il suffit de savoir que saint Augustin renvoie au travail d'Optat contre Parménien ceux qui désirent connaître à fond la querelle donatiste. Fulgence le place à côté de saint Augustin et de saint Ambroise.

[1] II, 20. Pour bien saisir ce passage, il faut savoir qu'Optat entend par perfection la sainteté parfaite, la perfection morale exempte de tout péché même véniel ; c'est là ce qu'il appelle la « chose de Dieu. » Ainsi le *velle* et le *currere* du chrétien se rapportent seulement à une moindre perfection, celle qui n'exclut pas les fautes vénielles. Or, ce « vouloir » et ce « courir » ne sont pas le propre de tout « homme, » mais de « l'homme chrétien, » *hominis christiani.* Voy. Wœrter, *op. cit.*

[2] V, 4.

Operis S. Optat., prim. ed., Mogunt., 1549 ; Paris, 1563, et mieux 1631, cum observ. et not. Albaspinæi ; la meilleure, de Dupin, Paris, 1700 ; Amstel., 1701, et Antw., 1702 ; dans Oberthur, cum not. select., Wirceb., 1790, 2 vol.; Gallandi, *Bibl.*, t. V ; Migne, sér. lat., t. XI ; cum litter. apparat., par Dupin et autres. Cf. Tillemont, t. VI ; Ceillier, t. VI, ed. 2ª, t. V.

§ 70. **Saint Zénon de Vérone** (mort vers 380) ; **Philastre de Bresse** (mort vers 387).

Voir les dissertations et les Prolégomènes de Ballerini et de Bonnacchi sur Zénon, et la préface de Galeardi sur Philastre, dans Migne, sér. lat., t. XI.

I. En l'absence de données suffisantes sur la vie de Zénon, on ignore s'il naquit en Grèce, en Syrie, ou, à cause de sa diction latine, en Afrique. Huitième évêque de Vérone à partir de 362, sous l'empereur Julien, il défendit persévéramment la doctrine orthodoxe contre l'arien Auxence, évêque de Milan, maintint la discipline ecclésiastique, convertit un grand nombre de païens, donna, dit-on, des preuves d'une charité peu commune aux prisonniers ariens et aux victimes de la guerre, et mourut vers 380 en qualité de confesseur.

De ses travaux littéraires, inconnus de l'antiquité chrétienne, nous possédons seize discours (traités) longs et quatre-vingt-sept courts : on les trouve parmi les nombreux écrits que lui attribuent les premières éditions de Venise (1508) et de Vérone (1516). Les frères Ballerini les croient authentiques ; mais tous les doutes ne sont pas dissipés. Les discours, dont les uns sont fort courts, les autres morcelés, ont été, selon les Ballerini, recueillis de ses papiers après sa mort. On a souvent discuté de nos jours sur la valeur dogmatique de ces discours : Dorner, s'appuyant sur Pétau, pense que l'auteur, servant de transition entre Tertullien, Hippolyte et Denis de Rome, vivait dans le troisième siècle.

Editions des Ballerini, Vérone, 1739; Aug. Vind., 1758; Gall., *Bibl.*, t. V; Migne, t. XI; Tillemont, t. IV; Ceillier, t. VI; Fessler, t. I; Schutz, *Zenon., episc. Veron., doctrina christ.*, Lips., 1854; Zazdzewski, *Zeno Veron. episc.*, Ratisb., 1862; Herzog, *Real-Encycl.*, t. XVIII.

II. Philastre naquit en Espagne ou en Italie dans l'époque agitée de l'arianisme naissant. Pendant ses lointaines mis-

sions, il combattit avec une égale ardeur les ariens, les païens et les juifs ; les mauvais traitements ne purent ralentir son prosélytisme. On dit qu'il s'opposa vigoureusement à la promotion d'Auxence sur le siége de Milan. Nommé lui-même évêque de Bresse, il mourut vers 387, après une carrière féconde en résultats.

Evêque, il continua de combattre contre l'hérésie, et composa, à l'exemple de saint Epiphane, son livre *des Hérésies,* en se servant de l'ouvrage grec de son devancier. Saint Augustin s'étonne que Philastre, beaucoup moins savant et moins exact que saint Epiphane, ait compté un bien plus grand nombre d'hérésies ; saint Epiphane en avait cité quatre-vingts ; à ce nombre Philastre en ajoute soixante-seize. Il n'avait pas une notion exacte de l'hérésie. Cet ouvrage, « lu avec prudence, » dit Bellarmin, peut rendre des services ; il a toujours été estimé et il l'est encore.

Première édition du livre *des Hérésies,* par J. Sichardus, Basil., 1528, souvent réimp.; cum notis Fabricii, Hamb., 1721, in-8° ; avec des additions aux notes de Fabr., ed. Galeardus, Brix., 1738, et Aug. Vind., 1757, in-4°; cum *Vita Philastrii per Gaudentium, ejus succes.,* et la description des six nouvelles hérésies, d'après un manuscrit du couvent de Corbie ; avec de nouv. supplém., dans Gallandi, *Bibl.,* t. VII ; Migne, t. XII, sér. lat.; Œhler, *Corpus hæreseolog.,* Berol., 1856, t. I ; Tillemont, t. VIII ; Ceillier, t. VI; 2ª ed., t. V.

§ 71. **Saint Ambroise, évêque de Milan** (mort en 397).

Vita S. Ambrosii, a Paulino, ejus notario ; autre Biographie tirée de ses écrits dans les Prolégomènes de l'éd. bénéd., avec une excellente indication des dates pour sa vie et ses œuvres.

Ambroise, fils d'un préfet des Gaules de ce nom, naquit vraisemblablement à Trèves entre 335 et 340. Sa famille comptait parmi ses aïeux un grand nombre de consuls et de hauts fonctionnaires. Après la mort de son père (vers 350), il fut, très-jeune encore, conduit à Rome avec sa mère, sa sœur aînée Marcelline, et son jeune frère Satyre, pour y continuer ses études.

Entré dans le barreau, il plaida des causes avec tant d'éclat, qu'il fut nommé procurateur de la Ligurie et de la province Emilie. Milan fut le siége de sa résidence. L'évêque de cette

ville, Auxence, toujours attaché à l'arianisme, étant venu à mourir (374), les catholiques et les ariens furent unanimes pour le demander comme évêque, après qu'un enfant se fut écrié à l'église : *Ambroise, évêque!* Ambroise, encore catéchumène, résista d'abord par des moyens désespérés, mais il céda enfin à la volonté de Dieu qui se révélait avec une telle évidence. Baptisé par un évêque orthodoxe, huit jours après il était sacré évêque sans avoir reçu aucune instruction théologique. Mais Dieu, qui l'avait appelé à ce ministère sublime par sa grâce, y suppléa; les fidèles de Milan admirèrent en lui l'idéal de l'évêque, l'Eglise un des plus habiles et des plus courageux défenseurs de sa croyance et de ses droits, les malheureux un protecteur dévoué et infatigable. Il entra en fonctions dans la maturité de l'âge, et appliqua sa fortune à des œuvres de bienfaisance. Consacrant à l'érudition théologique, sous la direction de Simplicien, qui lui succéda, tous ses instants de loisir, il étudia les écrivains de la Grèce, Clément, Origène, Didyme et surtout saint Basile, celui de tous qu'il a le mieux imité dans ses écrits comme dans le gouvernement de son Eglise.

Parmi les grandes œuvres de son épiscopat, nous mentionnerons sa lutte persévérante contre l'arianisme, dans laquelle il assura la nomination d'un évêque catholique à Sirmium et élimina (381) cinq évêques ariens. Il résista deux fois, au risque de perdre la vie ou d'aller en exil, aux injonctions de la cour, qui lui ordonnait de céder les églises catholiques aux ariens. « Qu'on nous les enlève par force, répondait-il, je ne résisterai pas; mais je ne les livrerai jamais; je ne livrerai pas l'héritage de Jésus-Christ; je ne livrerai pas l'héritage de nos pères, l'héritage de Denis, qui est mort en exil pour la cause de la foi, l'héritage d'Eustorge le confesseur, l'héritage de Mirocles et des autres évêques fidèles, mes prédécesseurs[1]. » Dans cette lutte, il était soutenu par son peuple, qui le mettait à l'abri des violences et des avanies.

Il résista avec la même énergie et le même succès aux instances que le rhéteur Symmaque faisait auprès des empereurs pour replacer dans la salle des séances du sénat la statue de la déesse Victoria, enlevée par les empereurs Constance et Gratien.

[1] *Epist.*, lib. I, ep. XXI. *(Substit. du trad.)*

De même qu'à Trèves (381) il avait refusé d'admettre à la communion Maxime, le meurtrier de Gratien, tant que Maxime n'eut pas expié son crime par la pénitence, il fit de même à l'égard de l'empereur Théodose, qui, en 390, s'était souillé du sang de sept mille Thessaloniciens, dont plusieurs étaient complètement innocents, jusqu'à ce que ce prince se fût soumis à la pénitence publique, « ce que les personnes privées rougissent de faire [1]. » Mais il rendit aussi à ce prince, dans les plus graves dangers, d'importants services par l'influence de son intercession [2]. Avec quel empressement il traversa les Alpes et courut dans les Gaules auprès de l'empereur Valentinien, quand celui-ci était en danger et le réclamait pour recevoir le baptême, et quelle ne fut pas sa douleur quand il apprit en route la triste nouvelle de son assassinat et se vit obligé de retourner à Milan, où il inhuma le corps de l'empereur, qui arriva quelque temps après ! « Pourquoi, s'écriait-il en présence de son cercueil, ne m'a-t-il pas été donné de vous trouver vivant ? Avec quels soins je me serais efforcé d'établir des rapports pacifiques et affectueux entre vous et le comte Arbogaste (l'auteur de son assassinat). Avec quel plaisir je me serais offert en otage pour vous [3] ! » Plus d'une fois aussi, dans des circonstances graves, les souverains éprouvèrent les heureux effets de sa puissante intervention.

Un autre mérite de saint Ambroise est d'avoir conquis à l'Eglise celui qui devait être son plus grand docteur, saint Augustin. Enfin, en protestant contre la peine de mort invoquée contre Priscillien par des *hommes d'Eglise*, il se rendit d'autant plus vénérable à ses adversaires, que dès le début de son pontificat il avait toujours intercédé en faveur des condamnés à mort. Il mourut le 4 avril 397. L'Eglise de Milan a honoré la mémoire de son grand évêque en conservant jusqu'à nos jours la liturgie qui porte son nom.

Ouvrages de saint Ambroise.

Saint Ambroise a déployé en littérature la même activité que dans les œuvres pratiques. L'enseignement étant à ses yeux un devoir essentiel du sacerdoce, il instruisait son peuple tous

[1] *Orat. funebr. in Theodos. imper.* — [2] Voy. Baunard, *Histoire de saint Ambroise.* — [3] *Serm. de obit. Valent.*, n. 27.

les jours de dimanches et de fêtes, *quum jam effugere non possimus officium docendi quod nobis refugientibus imposuit sacerdotii necessitas*[1]. Il s'y sentit obligé dès le commencement de son pontificat, « bien que, transporté soudainement des tribunaux et des emplois de la vie civile au sacerdoce, je fusse obligé d'enseigner ce que je n'avais pas appris, d'apprendre et d'enseigner en même temps[2]. » Il ne prêcha d'abord que ce qu'il avait trouvé dans l'Ecriture sainte par un travail assidu et ce qui lui avait été révélé par Celui qui, étant le véritable Maître, est le seul qui n'ait pas besoin d'apprendre ce qu'il enseigne à tous[3].

Ses travaux littéraires ont pour but la réfutation ou plutôt la comparaison du paganisme avec le christianisme : ils roulent sur la controverse dogmatique, l'exégèse, la morale, l'ascétisme, sans parler de ses lettres et de ses hymnes.

1. La première occasion de combattre le paganisme lui fut offerte sous les empereurs Gratien (382), Valentinien II et Théodose, lorsque Symmaque voulut relever l'autel de la Victoire dans le sénat romain. Dans ses lettres à Valentinien[4], il réfute les accusations de Symmaque, qui imputait aux chrétiens la désertion des dieux du paganisme et la ruine du sénat : « Ce n'est pas aux dieux, dit-il, mais à sa vaillance, que Rome doit l'empire du monde. » A cette objection qu'il y a plusieurs chemins pour arriver à Dieu, il répondait : « Venez et entrez sur la terre dans la céleste milice ; c'est là que nous vivons et combattons. Que j'apprenne les mystères du ciel par les témoignages du Dieu qui l'a créé, et non par celui de l'homme qui ne se connaît pas. » On disait aussi que les dieux se vengeaient par les calamités publiques qui désolaient l'empire de la désertion de leur culte. Saint Ambroise s'étonne que les dieux aient attendu que leur culte fût aboli pour se venger des offenses qu'on leur a faites. En exhortant l'empereur à ne point céder à ces suggestions, il lui montre que le paganisme est tout l'opposé du christianisme. Ici, c'est le vrai Dieu, source de tout salut ; là, ce sont de faux dieux, avec l'erreur et l'imposture. Le vrai Dieu doit être préféré à tout, et l'on ne fait tort à personne en donnant la préférence au Très-Haut. Votre foi lui appartient ; et comme vous ne pouvez forcer personne

[1] *De offic.*, I, II. — [2] *Ibid.*, c. IV. — [3] *Ibid.*, c. III. — [4] *Epist.* XVII et XVIII.

à honorer Dieu malgré lui, que la même chose vous soit permise à vous. Il n'est rien de plus grand que la religion, de plus sublime que la foi, surtout pour un empereur. De même que tous le servent, il doit, lui, servir son Dieu et la vraie foi. « Si aujourd'hui, ce qu'à Dieu ne plaise, un empereur païen érigeait un autel aux idoles, et voulait forcer les chrétiens d'assister aux sacrifices des ministres des idoles, s'il portait cet ordre en plein sénat et en présence des chrétiens, qui y forment une si grande majorité, est-ce que tout chrétien ne considérerait pas cette démarche comme une persécution ? Mais que penserait-il d'un empereur chrétien qui commettrait un tel sacrilége? Voilà pourtant, ô empereur, le crime dont vous vous rendrez coupable en signant le décret qu'on vous propose. Du reste, si vous commandiez cela, il n'est pas un évêque qui le supportât ou qui y fût indifférent. Vous pouvez venir à l'église, mais aucun évêque n'y sera pour vous recevoir ; ou, s'il y est, ce sera pour vous résister et refuser votre offrande. » Interpellant ensuite l'empereur : « Que répondriez-vous, lui dit-il, à votre frère Gratien, si, du fond de sa tombe, il vous disait : Je me console de mes malheurs parce que j'ai remis l'empire entre tes mains, et que je me survis dans les institutions que j'ai établies en faveur d'une religion immortelle. Mon assassin n'a pu m'enlever que la vie ; mais toi, en supprimant mes ordres, tu as fait plus que celui qui a porté les armes contre moi. Choisis entre les deux : si tu signes volontairement, tu condamnes ma foi ; si tu cèdes à la violence, tu trahis ton frère. » Ambroise l'emporta[1].

Saint Ambroise nous offre une intéressante comparaison de la morale chrétienne avec la morale païenne, dans son *De officiis ministrorum,* où il imite visiblement Cicéron par le titre, l'étendue, la forme et le partage des chapitres. Il remplace les exemples tirés de l'histoire païenne par des exemples empruntés à l'histoire sacrée. La différence[2] des deux morales éclate surtout dans le développement des quatre

[1] Cf. Schmieder, *Griefs de Symmaque et réponses de saint Ambroise,* Halle, 1790 ; Villemain, *de Symmaque et de S. Ambroise,* tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle.

[2] Philosophi vitam beatam alii non in dolendo posuerunt ..., alii in rerum scientia, alii voluptatem dixerunt, ut Epicurus, etc.; Scriptura autem divina vitam æternam in cognitione posuit divinitatis et fructu bonæ operationis, *Joan.,* XVIII, 3 ; *Matth.,* XIX, 29 (II, II, n. 4 et 5).

vertus cardinales, la prudence, la justice, la force et la tempérance. Suivant saint Ambroise, la vie éternelle est le but suprême de l'homme ; les rapports de l'homme avec Dieu sont réglés par la sagesse ; ses rapports avec l'humanité, par la justice ; ses rapports avec les phénomènes de la vie, par la force ; ses rapports avec lui-même, par la tempérance. Cet ouvrage est un manuel de morale à l'usage de tous les chrétiens, bien qu'en certains passages il s'occupe spécialement des devoirs du prêtre. L'Eglise étant « une forme particulière de la justice [1], » c'est surtout dans l'Eglise et dans ses ministres qu'on doit chercher le modèle de la vie morale [2]. Il est intéressant d'entendre saint Ambroise, à la fin de son ouvrage, inculquer aux clercs le devoir de l'amitié, en invoquant ce texte de l'Ecclésiastique, XXII, 31 : Amicum salutare non erubescam. *Etenim si amici secundæ res amicos adjuvant, cur non et in adversis amici rebus amicorum adjumentum suppetat ? Juvemus consilio, conferamus studia, compatiamur affectu.* « Gardez donc, mes fils, l'amitié avec vos frères, car il n'est rien de plus beau parmi les choses de ce monde. La plus douce consolation dans la vie est de trouver quelqu'un à qui on puisse ouvrir son cœur, qui garde nos secrets au fond de son cœur et qui soit le confident de notre âme. Un ami toujours et partout fidèle se réjouit de nos joies, s'attriste de nos douleurs, et sa voix nous fortifie aux heures amères de l'épreuve. C'est David qui a dit ces belles paroles : Saül et Jonathas, doux et beaux dans leur vie, n'ont pas été séparés dans la mort. »

» Quoi de plus précieux, en effet, que l'amitié, dont les anges et les hommes sont capables ! Jésus-Christ lui-même ne s'est-il pas appelé notre ami (*Jean,* XV, 14)? Il nous a tracé de l'amitié le modèle *(formam)* que nous devons suivre. Il nous ouvrit son cœur, ouvrons-lui le nôtre » (livre III, ch. CXXIX-CXXXVI).

Edition à part, par Gilbert, avec la *Vie de saint Ambroise,* par Paulin, Lips., 1839 ; avec d'importantes corrections du texte, par Krabinger, Tubing., 1857 ; cum *Comment. de philosoph. morali veter.,* par Fœrtsch, Stuttg., 1698. Cf. Bittner, *De Ciceronian. et Ambrosian. officior. libris commentatio,* Brunsb., 1848, terminée par ces mots : *Libenter profecto concedamus Ambrosiana quippe christiana officiorum præcepta tum documentis puriora, tum exemplis illustriora esse.*

[1] I, XXIX, n. 142. — [2] I, XXXIII, n. 187 ; I, LX, n. 246 ; II, XVI, n. 86.

2. Dans la controverse dogmatique, saint Ambroise a suivi les Pères grecs, surtout saint Basile.

A cette classe appartiennent : *a. Libri V de fide,* sur la divinité du Fils et son union avec le Père, rédigés contre les ariens à la demande de l'empereur Gratien (378), pour le prémunir contre leurs atteintes ; *b. Libri III de Spiritu sancto*, publiés dans le même but (380), et pouvant servir de complément au premier. L'auteur démontre la divinité du Saint-Esprit en s'appuyant sur saint Athanase, Didyme et saint Basile ; *c. Liber de incarnationis dominicæ sacramento ;* c'est le titre que lui donne saint Ambroise, bien qu'il ait été cité souvent sous un autre nom[1]. Il y réfute d'abord les objections des ariens contre l'incarnation du Verbe, et se tourne ensuite contre les apollinaristes. On peut le considérer comme un appendice du *De fide.*

d. Liber de mysteriis (sacramentis), analogue aux catéchèses mystagogiques de saint Cyrille. Ce sont des instructions adressées aux néophytes sur le baptême, la confirmation, l'Eucharistie et sur leurs cérémonies : *Nunc de mysteriis dicere tempus admonet, atque ipsam sacramentorum rationem edere ; quam ante baptismum si putassemus insinuandam nondum initiatis, prodidisse potius quam edidisse æstimaremur. Deinde quod inopinantibus melius se ipsa lux mysteriorum infuderit, quam si eam sermo aliquis præcurrisset* (n. 2).

Les six *Livres des sacrements,* sur le même sujet, qu'ils ne font souvent que développer, sont des discours adressés aux néophytes pendant la semaine sainte. Peut-être sont-ils de Maximé de Turin, qui aura imité l'ouvrage de saint Ambroise. Cf. *Præf. gener. in lib. de sacram.*, éd. bénéd.; Migne, t. XVI, p. 409 ; Ceillier.

e. Libri II de pœnitentia (vers 384) contre les novatiens. Saint Augustin les cite trois fois comme étant de saint Ambroise, dont la paternité est du reste attestée par des raisons intrinsèques. Les doutes de plusieurs protestants sur leur authenticité ne viennent que de leurs préjugés anticatholiques sur la puissance des clefs et la rémission des péchés. L'auteur réfute parfaitement l'erreur des novatiens, suivant lesquels

[1] Cf. A. Maï, *Nov. coll. vet. script.*, t. VII, p. 7 et 15.

(d'après *Hébr.*, VI, 4-6 ; *Matth.*, XII, 31-32) l'Eglise n'a pas le pouvoir de remettre les crimes[1].

f. Libri II de excessu fratris, sur la mort de son frère Satyre. Dans le premier livre, il dépeint les grandes vertus de ce frère, à qui il adresse de touchants adieux ; au deuxième livre, il démontre le dogme de la résurrection[2].

3. Les principaux ouvrages exégétiques de saint Ambroise, en forme d'homélie, sont : l'*Hexaméron,* les *Enarrations sur douze psaumes de David* (I, XXXV-XL, XLIII, XLV, XLVII, XLVIII, LXI), l'*Exposition sur le psaume* CXVIII, et l'*Exposition de l'Evangile de saint Luc* (livr. X). Dans les autres traités, c'est la partie morale qui prédomine.

Dans l'*Hexaméron* (six livres) ou explication de la création d'après la Genèse, l'auteur s'attache surtout aux ouvrages analogues de saint Basile, d'Origène et d'Hippolyte. Les six discours dont il se composait primitivement furent prononcés en 389, pendant la semaine sainte.

Après avoir expliqué, d'après la Genèse, l'œuvre de la création jusqu'à l'endroit où les éléments se séparent, où la terre paraît desséchée, où la place de la mer se creuse et est envahie par les eaux, il s'arrête à ces mots de l'Ecriture : « Dieu vit que la mer était bonne, » et il dit : « Qu'elle est bonne, en effet, qu'elle est belle cette mer quand elle élève ses vagues écumantes et jette sa rosée de neige contre les rochers, ou quand sa surface, légèrement ridée par le souffle de l'air, se dore dans le crépuscule du soir et que ses ondes baignent doucement le rivage! Quel bruissement mélodieux, quel puissant gémissement! Quelle douce harmonie! Et pourtant qu'est-ce que la grandeur des choses créées auprès de l'infinie majesté du Créateur? » Enfin, quand l'homme parut avec son front illuminé, son corps droit, dans la vigueur de la jeunesse et dans sa ressemblance divine, l'Ecriture dit que « Dieu se reposa. » Gloire et actions de grâces lui soient rendues, il a accompli un ouvrage sur lequel il peut se reposer. Il a créé le ciel, et je ne lis pas qu'il se soit reposé. Il a créé les anges, et je ne lis pas qu'il se soit reposé. Il avait appelé à l'existence le soleil, la lune et les étoiles, et je ne lis pas qu'il se soit reposé. Mais je lis qu'il créa l'homme et qu'il se reposa, car

[1] Hurter, *Opusc. select.*, t. V. — [2] Migne, sér. lat., t. XVI.

il avait quelqu'un sur qui il pouvait exercer sa miséricorde. »

Saint Ambroise a également imité saint Basile dans l'*Explication des douzes psaumes,* de même que dans le psaume CXVIII, *Beati immaculati,* si heureusement appliqué dans les petites Heures du Bréviaire. Ce dernier travail, un des plus beaux du saint docteur, est de ceux où son génie personnel a le plus de part; il renferme, dit Ceillier, un riche trésor de sentences morales et de maximes chrétiennes, exposées avec autant d'esprit et d'éloquence que de zèle et de piété.

L'*Explication de l'Evangile de saint Luc,* quoique présentée dans la méthode allégorique des Grecs, contient beaucoup d'excellentes et ingénieuses remarques.

Les autres travaux de ce genre, à la fois homilétiques et exégétiques, roulent sur des textes particuliers, des personnes ou des faits, tels que : *De Paradiso; De Cain et Abel* (375); *Liber de Arca et Noe* (379); *De Abraham, Liber de Isaac et anima; Liber de bono mortis,* où il est question d'une triple mort : mort spirituelle, mort physique, mort mystique, avec explication des textes de l'Ecriture; *Liber de fuga sæculi; Libri II de Jacob et vita beata; Liber de Joseph patriarcha; Liber de benedictionibus patriarcharum; De Elia et jejunio; De Nabuthe Jezraelita; De Tobia; De interpellatione Job et David* (lib. IV), sur les souffrances de l'homme et la puissance du péché; *Apologia prophetæ David*[1].

4. Traités moraux et ascétiques. Nous avons déjà cité le *De officiis,* cette contre-partie de la morale païenne. Nous avons là un exemple de la morale envisagée comme une branche spéciale de la théologie.

Les traités suivants se rattachent davantage à l'ascétisme : *De virginibus ad Marcellinam, libri III* (vers 377), dont saint Jérôme a dit dans sa lettre à Eustochium : *Tanto se effudit eloquio, ut quidquid ad laudes virginum pertinet, exquisierit, expresserit, ordinarit.* Nous y lisons ce beau passage : « L'époux ne peut habiter que dans la sublimité des vertus; il ne peut demeurer qu'avec ces filles de l'Eglise qui ont droit de dire : Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ[2]. » — *De viduis* (377) et *De virginitate* (378), intitulé autrefois, mais à tort : *Liber tertius de virginibus; — De institutione virginis*

[1] *Opera exegetica,* ed. bened., t. I; Migne, sér. lat., t. XV. — [2] Citation du traducteur.

et S. Mariæ virginitate perpetua (vers 392); *Exhortatio virginitatis.* L'*Objurgatio in Susannam lapsam,* ou *De lapsu virginis consecratæ,* est classée non sans raison parmi les œuvres apocryphes.

A ces discours, dont la plupart sont devenus ensuite des traités, nous ajoutons les sermons suivants : *Sermo contra Auxentium de basilicis tradendis; Sermo de translatione reliquiarum SS. Gervasii et Protasii; Consolatio de obitu Valentiniani II; Oratio de obitu Theodosii Magni.*

5. Les 92 lettres, très-intéressantes pour l'histoire du temps, sont rangées, dans l'édition bénédictine, les unes par ordre chronologique (de 1 à 63), les autres plutôt par ordre de matières (de 64 à 92). Elles sont historiques, dogmatiques, morales, bibliques et familières.

6. Mentionnons encore les travaux qu'il entreprit pour l'embellissement du culte, la liturgie ambrosienne ou *Canon missæ ambrosianæ.* Dans ce chant, d'un caractère particulier, les chœurs alternent entre eux comme en Orient. Il est encore usité de nos jours à Milan. Les hymnes, d'une beauté remarquable, ont une véritable valeur poétique. Parmi les douze reconnues authentiques, nous citerons : *Æternæ rerum conditor,* hymne du matin ; *Deus creator omnium,* hymne du soir; *Veni Redemptor gentium,* hymne de Noël; *Splendor æternæ gloriæ* et *O lux beatissima.* Quant au *Te Deum,* qu'il aurait composé à l'occasion du baptême de saint Augustin, on doute fort qu'il soit de lui[2].

Parmi les nombreux ouvrages, douteux ou apocryphes, insérés dans l'édition bénédictine, nous n'en citerons que deux:

1. L'*Ambrosiaste* ou *Commentaire sur treize Epîtres de saint Paul;* d'une concision abondante, ces explications dogmatiques, souvent réussies, diffèrent totalement, pour le fond et la forme, des autres travaux exégétiques de saint Ambroise. Saint Augustin les attribue à un certain Hilaire, sans dire qui c'était ; en tout cas, ce n'est pas le style de saint Hilaire de Poitiers. S'agit-il d'un diacre de Rome, d'un évêque de Pavie, etc.?

[1] Marx, d'après Usher, *Hist. de l'archevêché de Trèves,* l'attribue à Nicétius, évêque de Trèves.

[2] Les douze hymnes authentiques dans Migne, t. XVI; les autres, t. XVII.

Il serait à désirer que ce problème fût définitivement résolu[1]. 2. *Histoire de la ruine de Jérusalem* (cinq livres), *sub ementito Egesippi nomine passim evulgati*. Ce n'est guère qu'une reproduction libre de l'ouvrage de Josèphe, que Mazocchi et Gallandi[2] ont voulu, sans trop de succès, attribuer à saint Ambroise.

Les anciens et les modernes ont souvent loué en saint Ambroise la beauté, la précision et la grâce du style. La préface de l'édition bénédictine le fait avec quelque emphase.

Doctrines et particularités de saint Ambroise.

1. Imitateur des Pères grecs, surtout de saint Basile, on comprend que saint Ambroise n'ait rien de particulier dans ses discussions avec les hérétiques, surtout en ce qui concerne la sainte Trinité ; mais on a rendu hommage à la façon lumineuse et attrayante dont il a interprété ses devanciers, et sous ce rapport il a produit un bien considérable.

2. Il est plus original lorsqu'il parle du péché originel, de la grâce et de la rédemption, que son disciple saint Augustin devait développer avec tant de logique et de profondeur. « Nous avons tous péché dans le premier homme, dit-il, et, par la transmission de la nature, la faute s'est transmise d'un seul à tous. La nature humaine a péché dans un seul. Adam était, et nous étions tous en lui ; Adam est tombé, et en lui nous sommes tous tombés[3]. »

Il enseigne aussi la nécessité de la grâce prévenante et efficace, sans exclure la coopération de l'homme : « Le Christ fait que ce qui est bon en soi nous paraisse bon à nous-mêmes ; car il appelle celui dont il a pitié. Celui donc qui suit Jésus-Christ et à qui on demande pourquoi il se fait chrétien peut répondre : Il m'a semblé que je devais le devenir. » Voici comment il s'exprime sur la gratuité de la grâce, en parlant des Israélites : « Pourquoi les uns arrivèrent-ils et les autres non ? Parce que les derniers se voulaient justifier eux-mêmes,

[1] Voir l'*Admonitio* qui précède ce comment. dans l'éd. bénéd., t. II ; Migne, t. XVII, p. 39. — [2] *Bibl.*, t. VII ; Migne, t. XV. Nouv. édit. : *Hegesippus qui dicitur Egesippus*, De bello judaico, *ope codicis Casellani recogn.*, ed. Weber, *opus interruptum absolvit Cæsar*, Marb., 1864. — [3] *Apol. David*, II, XII, n. 71.

parce qu'ils se prévalaient de leurs œuvres et refusaient de croire, parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître la grâce. Les élus arrivèrent, parce qu'ils écoutèrent Celui qui les appelait et qu'ils le reçurent quand il vint. Il appelle les lâches et réveille ceux qui dorment. Il frappe à la porte et veut toujours entrer ; s'il n'entre pas, c'est nous qui l'empêchons ; cette véritable lumière luit pour tous : celui qui lui ferme la fenêtre se prive de l'éternelle lumière. »

3. En traitant de l'Eglise, saint Ambroise relève la prééminence de l'Eglise romaine : *Ubi ergo Petrus, ibi Ecclesia* (Ps. XL, n. 30). Et il entend par là, selon le langage de l'époque, la « chaire épiscopale ou singulière de Pierre, » ainsi qu'il l'explique ailleurs. Pour mettre un terme au malheureux schisme d'Antioche, son avis était qu'il « fallait porter l'affaire à notre frère le saint prêtre de l'Eglise romaine, car nous supposons que vous (Flavien) ne déciderez rien qui lui pût déplaire ... et je me réjouirai fort d'apprendre que vous avez pris une résolution qui aura infailliblement l'approbation de l'Eglise romaine » (*Ep.* LVI, n. 4 et 7[1]).

4. Entre les sacrements, il traite en détail du baptême, de la pénitence, de l'Eucharistie et du mariage.

Le témoignage éloquent qu'il rend de l'Eucharistie a probablement provoqué la première controverse sur ce sacrement, par Paschase Radbert, au neuvième siècle. Il dit : *Si ordinem quæris, viro mixta femina generare consuevit. Liquet igitur quod præter naturæ ordinem virgo generavit. Et hoc quod conficimus corpus ex Virgine est : quid hic quæris naturæ ordinem in Christi corpore, cum præter naturam sit ipse Dominus Jesus partus ex Maria Virgine? Vera utique caro Christi, quæ crucifixa est, quæ sepulta est : vere ergo carnis illius sacramentum est*[2].

Le mariage, il exhorte sévèrement à ne le point contracter

[1] Saint Ambroise, *In ps.* XL, explique ainsi ces paroles : CADIT RETRORSUM : « Audi quomodo super Ecclesiam cadat (Christus). Retro erat Petrus et sequebatur eum cum a Judæis ad Caïphæ domum synagogæ principis duceretur. Is erat Petrus cui dixit : Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, *Matth.*, XVI, 18. Ubi ergo Petrus, ibi Ecclesia ; ubi Ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna. Et ideo addidit : Et portæ inferi non prævalebunt ei, et tibi dabo claves regni cœlorum, » etc., n. 28-30. Migne, sér. lat., t. IV, p. 1080.

[2] *De myst.*, lib. I, c. IX, n. 53.

avec un hérétique : *In conjugio una caro et unus spiritus est. Quomodo autem potest congruere caritas, si discrepet fides*[1] *? — Cum ipsum conjugium velamine sacerdotali et benedictione sanctificari oporteat, quomodo potest conjugium dici, ubi non est fidei concordia*[2] *?*

5. Le passage suivant de l'oraison funèbre de Théodose, mérite d'être cité comme attestation de la doctrine de l'Eglise sur l'efficacité de la prière pour les morts et sur le purgatoire : *Da (Deus) requiem perfectam servo tuo Theodosio, requiem illam quam præparasti sanctis tuis. Dilexi et ideo prosequor eum usque ad regionem vivorum, nec deseram donec fletu et precibus inducam virum, quo sua merita vocant, in montem Domini sanctum, ubi perennis est vita.*

5. Cependant, nous l'avons dit déjà à propos du *De officiis*, c'est la morale qui est le véritable terrain de saint Ambroise. Il recommande surtout aux ministres de l'Eglise de pratiquer la miséricorde par leur exemple et par leur langage ; lui-même avait toujours un refuge pour les milliers de captifs que lui amenaient ces temps orageux, et, dans l'insuffisance de sa fortune, il employait à les secourir les vases précieux de l'église, bien qu'il considérât comme un des principaux devoirs du prêtre l'ornementation du sanctuaire : *Maxime sacerdoti hoc convenit ornare Dei templum decore congruo, ut etiam hoc cultu aula Domini resplendeat*[3]. A ceux qui lui en faisaient un reproche il répondait : *Melius fuerat ut vasa viventium servares quam metallorum. — Aurum sacramenta non quærunt neque auro placent quæ auro non emuntur. Ornatus sacramentorum redemptio captivorum est. Vere illa sunt vasa pretiosa quæ redimunt animas a morte. Ille verus thesaurus est Domini qui operatur quod sanguis ejus operatus est*[4].

Il divisait les devoirs en moyens et en parfaits : *Officium omne aut medium aut perfectum est*[5] ; il compte parmi ces derniers la miséricorde et surtout la virginité : *Misericordia perfectos facit, quia imitatur perfectum Patrem*[6]. Ses divers traités sur la virginité sont une véritable introduction à la vie parfaite. Il a été l'un des plus influents promoteurs de la vie religieuse en Occident, et c'est grâce à lui que « l'odeur de

[1] *De Abrah.*, lib. I, c. VII. — [2] *Ep.* XIX. — [3] *De offic.*, II, XXI, 111. — [4] *Ibid.*, II, XXVIII, n. 137 et 138. — [5] *Ibid.*, I, XI, n. 36. — [6] *Ibid.*, n. 38.

la sainte religion s'est fait sentir dans toutes les parties de l'univers [1]. »

Ses travaux d'évêque et d'écrivain avaient conquis à saint Ambroise l'estime et l'admiration des hommes les plus renommés de son temps [2].

Par l'ensemble de ses œuvres, gouvernement de l'Eglise, études, amour du culte et de la vie religieuse, c'est à saint Basile qu'il ressemble le plus. Nul n'a mieux vérifié que lui ce qu'il disait du prêtre : *In sacerdote nihil tam periculosum est apud Deum, tam turpe apud homines quam quod sentiat non libere denunciare, si quidem scriptum est :* Et loquebar de testimoniis in conspectu regum, et non confundebar (*Sur le ps.* CXVIII, 46).

« De tous les Pères, dit Dupin, Ambroise est celui dont les œuvres étaient le plus corrompues dans les éditions ordinaires. Les ouvrages y étaient dans une grande confusion, sans ordre et sans distinction des supposés et des véritables. » Amerbach, Basil., 1492, 3 vol. souv. réimp.; Paris, 1568; Rome, 1580, in-fol., 5 vol., surpassée par l'éd. bénéd., curantibus J. Du Frische et N. Le Nourry, Paris, 1686, in-fol., 2 vol., et variis opuscul., quæ vel omisere vel ne memoravere quidem eruditi Benedictini, locuplet. in Migne, ser. lat., t. XV-XVII. Malgré les promesses de Migne, qui avait annoncé une édition *omnibus numeris absoluta* (t. XV, p. 1962), il reste encore immensément à faire pour la critique et l'ordonnance des matières, la fixation des œuvres authentiques et apocryphes de ce Père : il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur le *De officiis* publié à part par Krabinger. Cf. Tillemont, t. X; Dupin, t. II; Ceillier, t. VII, 2e éd., t. V; Silbert, *Vie de saint Ambroise,* Vienne, 1841; Baunard, *Histoire de saint Ambroise.*

§ 72. **Sulpice Sévère** (mort après 406).

Cf. *Dissertat. in op. Hieron.,* de Prato, et Prolegomena ad Sulpic., Gallandi, *Bibl.,* t. VIII.

Sévère, surnommé Sulpice, naquit vers 363 d'une famille noble de l'Aquitaine. Après avoir, comme son ami Paulin, fréquenté l'école des rhéteurs de Bordeaux, il se consacra à l'étude du droit. Ses succès comme avocat le firent appeler le palmier de l'éloquence et lui donnèrent pour épouse la fille

[1] *De virg.* (Cit. du trad.) — [2] Cf. *Selecta Vet. Testam. de S. Ambr.,* ed. bened., t. I; Migne, t. XV, p. 113.

d'un proconsul de Trèves. Veuf de bonne heure, il se retira dans l'Aquitaine pour s'y consacrer à la vie érémitique, encouragé par sa pieuse belle-mère, Bassula, et par l'exemple de son ami Paulin, qui, ayant été guéri miraculeusement d'une maladie d'yeux par saint Martin de Tours (392), avait distribué aux pauvres son immense patrimoine. On ignore s'il entra dans les ordres; il passa le reste de sa vie dans les pratiques de la piété et dans la culture des lettres chrétiennes.

Ses débuts dans les lettres datent probablement de l'époque où, à la prière de sa belle-mère, il était allé rendre visite à saint Martin (393) et avait conçu le dessein de transmettre à la postérité la vie de cet illustre pontife, dont il recueillit les matériaux dans de fréquentes visites. Selon de Prato, il serait mort peu de temps après l'an 406. Cette étrange nouvelle donnée par Gennade[1], que, « dans sa vieillesse, Sévère s'était laissé séduire au pélagianisme et s'était imposé pour pénitence de se taire pendant toute sa vie, » a été sans doute imaginée pour expliquer sa subite disparition.

Ouvrages de Sulpice Sévère.

1. *Vie de saint Martin,* composée pendant les sept dernières années de la vie du saint, et publiée après sa mort. Outre les miracles notoires dont ce pieux évêque fut favorisé de Dieu pendant l'établissement du christianisme chez les Germains, Sulpice, imbu de l'esprit crédule de son temps, rapporte quantité d'autres faits merveilleux, « mais de telle sorte qu'on reconnaît facilement le fond naturel des évènements, lequel fond n'exclut pas l'influence surnaturelle[2]. »

2. *Histoire sacrée,* depuis l'origine du monde jusqu'au premier consulat de Stilicon (400 ans après Jésus-Christ), composée entre 400 et 403, d'après les saintes Ecritures, les auteurs ecclésiastiques et les écrivains profanes. Il profita de ces derniers pour compléter son travail et pour mieux convaincre les indifférents de la vérité des faits bibliques. Il dit à ce sujet : *Cæterum illud non pigebit fateri me, sicubi ratio exegit, ad distinguenda tempora continuandamque seriem usum esse historicis mundalialibus atque ex his quæ ad supple-*

[1] *De script. eccl.,* c. XIX. — [2] Reinkens, *Martin de Tours, Thaumat., moine et évêque,* Bresl., 1866.

mentum cognitionis deerant, usurpasse ut et imperitos docerem et litteratos convincerem (lib. I, cap. 1). Ce chef-d'œuvre de concision et d'élégance a fait appeler Sulpice le Salluste chrétien [1]. On y trouve à la fin des détails précieux et exacts sur Priscillien [2]. Bernays a dit de cette histoire « qu'elle est un des ouvrages qui sont appelés à remplir la tâche gigantesque qui incombe à l'humanité et qui consiste à concilier la Bible avec la civilisation grecque et romaine [3]. » C'est aussi à cette fin qu'on l'employait souvent autrefois dans les écoles savantes.

3. Ses *Dialogues* entre Gallus et Posthumianus (405) : le premier sur les vertus des moines d'Orient, le second et le troisième sur celles de saint Martin et des moines d'Occident, complètent la Vie de saint Martin.

4. *Lettres à Paulin,* évêque de Nole; au prêtre Eusèbe, *Contra æmulos virtutum beati Martini ;* au diacre Aurélius, *De obitu et apparitione beati Martini ;* à sa belle-mère, *Quomodo beatus Martinus ex hac vita ad immortalem transierit.*

D'autres lettres (Migne, append., sér. lat., t. XX, p. 223) sont considérées comme apocryphes par les meilleurs critiques; cf. Fessler, t. II.

L'*Historia sacra* parut pour la première fois à Bâle en 1556; cum comment. Sigonii, Bon., 1581, Francof., 1592. Severi *Opera,* emend. et illustr. Giselin, Antv., 1574; Paris, 1575. La meilleure, de Jér. de Prato, Véron., 1741, in-4°, t. II, sans les lettres; avec les lettres, Gall., *Bibl.,* t. VIII; Migne, sér. lat., t. XX. Cf. Tillem., t. XII; Dupin, t. II, part. III; Ceillier, t. X, ed. 2ª, t. VIII.

§ 73. **Rufin, prêtre d'Aquilée** (mort en 410).

Cf. *Rufin. Vit. lib. II; notitia ex* Schœnemanni *Bibl. Patr. lat.,* dans Migne, sér. lat., t. XXI.

Rufin (Tyrannius) naquit vers 345 à Julia Concordia, près d'Aquilée. Il vécut, n'étant encore que catéchumène, dans un couvent d'Aquilée, où, après son baptême (370), il reçut probablement le diaconat; de là son surnom d'*Aquilée.* Depuis longtemps, il s'y était lié d'une étroite amitié avec saint Jérôme, et lorsque celui-ci partit pour l'Orient (373), il quitta

[1] Ita brevitati studens, ut pœne nihil gestis subduxerim. Lib. I, c. 1. — [2] Editée à part par Dübner, Par., 1851. — [3] *Chronol. de Sulp. Sévère.* Berl., 1861.

son pays et se rendit d'abord en Egypte, où il rencontra la spirituelle et pieuse Mélanie, qui séjournait depuis quatre ans dans ce berceau de la vie érémitique, consacrant à Dieu son veuvage et ses richesses aux pauvres, dont souvent elle nourrissait jusqu'à cinq cents par jour. Il s'attacha à elle d'une amitié indissoluble et l'accompagna dans ses voyages. Rufin se sentit également attiré par les moines du désert de Nitrie, et par les savantes leçons de l'aveugle Didyme, chef de l'école d'Alexandrie.

D'Egypte, Rufin alla en Palestine, où il dirigea plusieurs années les ermites du mont des Olives, de même que Mélanie y était à la tête d'un couvent de femmes. Il resserra les nœuds qui l'unissaient à saint Jérôme, lequel séjournait habituellement à Jérusalem avec la vénérable Paula, et, avant même son arrivée à Jérusalem, l'avait recommandé comme un homme d'une vertu exemplaire.

Cependant Rufin demeura à Jérusalem, captivé par l'évêque de cette ville, Jean, comme lui partisan fanatique d'Origène. Il reçut de ses mains l'onction sacerdotale (390).

Grâce aux agitations qu'un certain Aterbius avait excitées contre Origène, on reprocha non-seulement à Jean et à Rufin, mais encore à saint Jérôme, d'être ses admirateurs, bien que celui-ci eût désapprouvé ses erreurs, tout en reconnaissant ses services. Les choses en vinrent au point qu'en 394 saint Epiphane prêcha contre Origène en présence de Jean et de Rufin, et, contrairement aux saints canons, conféra les ordres à Paulinien, frère de saint Jérôme. Dans la querelle qui surgit ensuite entre les deux évêques, Rufin prit le parti de Jean et Jérôme celui d'Epiphane. Une rupture qui allait éclater entre les deux amis fut prévenue par Mélanie, et la réconciliation eut lieu en 397.

Peu de temps après, Rufin accompagna en Italie Mélanie, dont la jeune nièce, qui portait son nom, se proposait, ainsi que son aïeule, de vivre dans la continence parfaite avec le consentement de son mari. A Rome, Rufin[1] traduisit l'apologie d'Origène, par Pamphile et Eusèbe, puis le *De principiis* d'Origène, en s'autorisant du jugement favorable qu'en avait autrefois porté saint Jérôme. Il omit ou modifia dans sa tra-

[1] Sur la méthode arbitraire de Rufin, voir saint Jérôme, *Ep. ad Avit.*

duction plusieurs passages scabreux, et essaya, dans un épilogue, de prouver que les hérétiques y avaient fait de nombreuses altérations.

A Rome, ce travail fit sensation ; dès que saint Jérôme en fut informé, une violente dispute littéraire s'ensuivit entre les deux. Rufin, obligé par le pape Anastase de donner des éclaircissements, n'évita l'excommunication que par une profession de foi orthodoxe, et vécut désormais presque constamment à Aquilée. Les invasions des Goths sous Alaric le contraignirent de prendre la fuite. Il voyagea en Sicile avec la jeune Marcella (nièce de Mélanie), et avec son époux Pinian, et mourut à Messine (410). Il ne put donc réaliser son ardent désir de faire un nouveau voyage en Palestine avec Mélanie l'aînée.

Mérites littéraires de Rufin.

1. Son mérite est d'avoir, par ses nombreuses traductions, familiarisé l'Occident avec plusieurs ouvrages grecs, divers écrits de Josèphe Flavius, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, quantité d'ouvrages d'Origène, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, d'Evagre du Pont, les *Récognitions clémentines,* les *Maximes* de Sixte le pythagoricien, qu'il attribua faussement au pape de ce nom, plusieurs règles monastiques, etc. Sa traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe est la plus importante et celle qui a eu le plus de vogue dans la suite. Les procédés arbitraires de Rufin reparaissent ici ; il omet plusieurs passages du huitième livre, laisse de côté tout le dixième, réduit les dix livres à neuf, et poursuit en deux livres l'histoire ecclésiastique depuis l'origine de l'arianisme jusqu'à la mort de Théodose le Grand : Socrate, jugeant ce travail insuffisant, ne voulut point le prendre pour base de sa continuation [1].

[1] La meilleure édit. est de Th. Cacciari, ad cod. Vatic., Rome, 1740, in-4°, 2 vol. Sur le reproche exagéré fait à Rufin par Valois et Huet *(Declar. interpr.),* d'avoir usé de trop de liberté dans l'élaboration d'Eusèbe, voir : *Dissertat. de vita, fide et Eusebiana ipsa Rufini translatione,* ed. Cacciari, et Kimmel, *De Rufino Euseb. interprete,* Ger., 1838. Trop soucieux de l'élégance du style, que Gennade louait déjà en lui : *In transferendo de græco in latinum elegans ingenium habuit,* De vir. illust., cap. XVII, Rufin lui a sacrifié la fidélité, en modifiant, abrégeant ou ajoutant à son gré. Il avoue de plus qu'il était constamment occupé à sauver l'orthodoxie d'Origène par les changements qu'il se permettait.

Une autre traduction de Rufin est l'*Historia monachorum, seu liber de vitis Patrum* (trente-trois chapitres) : vies de trente-trois saints du désert de Nitrie : *Narrationes eæ,* disait le premier éditeur, Rosweid, *sunt ex græco, ut opinor, translatæ*[1].

2. Ouvrages personnels : *Apologia adversus Hieronymum* (deux livres), à laquelle on a donné à tort le nom d'*Invectives*. Rufin y réfute en termes violents et peu charitables les reproches que lui faisait saint Jérôme. La réponse de ce dernier, en deux livres, suivis d'un troisième, est vive, mais décente et mesurée : « Quelle édification pour des spectateurs, s'écriait saint Jérôme, que de voir deux vieillards se quereller, d'autant plus qu'ils veulent passer tous deux pour orthodoxes ! Donnons-nous plutôt la main et unissons nos cœurs[2]. »

Apologia ad Anastasium, romanæ urbis episcopum, où il fait cette déclaration : *Origenis ego neque defensor sum neque assector, neque primus interpres.*

De benedictionibus Patriarcharum (lib. II), écrit à la prière de Paulin (de Nole ?) ; suivant Gennade[3], Rufin y explique le chapitre XLIX de la Genèse dans le sens historique, moral et mystique.

Le meilleur travail de Rufin est son *Exposition* ou *Commentaire du Symbole des apôtres,* rédigé à la demande de l'évêque Laurent. Très-estimé de l'antiquité, il est encore utile pour l'histoire des dogmes.

L'authenticité des *Commentaires* sur les soixante-quinze premiers psaumes, sur Osée, Joël et Amos, de la *Vie de saint Eugène* et du *Traité de la foi,* etc., est douteuse.

Opera, ed. De la Barre, Paris, 1580, in-fol.; la meilleure, de Valarsi, Vérone, 1745 (un seul vol., incomplète); Migne, sér. lat., t. XXI. Cf. Tillem., t. XII; Dupin, t. III, part. I; Ceillier, t. X, ed. 2ª, t. VIII.

§ 74. **Saint Jérôme** (mort en 420).

Cf. *Proleg.,* ed. bened., et de l'édit. de Valarsi et de Scipion Maffei, meill. encore que la première.

Jérôme (Sophrone-Eusèbe) naquit entre 340 et 342 (difficile-

[1] Antw., 1618, souvent réimprimé. — [2] Cf. Buse, *Jérôme et Rufin* (*Revue scientif. et artist.* de Bonn, 3ᵉ ann.). — [3] *De script. eccl.,* c. XVII.

ment 331), à Stridon en Dalmatie[1]. Il fut élevé à Rome par le célèbre grammairien Donat, et peut-être par le rhéteur Victorin. Le baptême, « ce vêtement du Christ et de l'innocence, » il le reçut certainement des mains du pape Libère (mort en 366) ; mais il le profana bientôt « dans les sentiers scabreux de la jeunesse, où sa chasteté essuya plus d'un naufrage, » qu'il pleura amèrement dans la suite. Pour compléter ses études, il se mit à voyager, passa quelque temps à Trèves, où l'éclat de la cour, dont il fut un instant ébloui, lui fit envisager la vie par son côté sérieux et prendre la résolution de se consacrer sans partage au service de Dieu.

Après ce voyage dans la Gaule, il est probable qu'il se rendit à Aquilée, auprès de son ami Rufin, pour lequel il avait transcrit à Trèves le commentaire sur les Psaumes et le traité des Synodes, de saint Hilaire de Poitiers. Epris d'amour pour la vie religieuse, il s'attacha étroitement à Rufin, ainsi qu'à Chromace, Eusèbe, Jovin, Chrysogone et Nicéas. A la suite d'une commotion dont nous ignorons les détails, il quitta Aquilée avec Evagre, prêtre d'Antioche, Héliodore, Innocent et Nicéas, et entreprit son premier voyage en Orient (372). Ils traversèrent, avec de grandes fatigues, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, au milieu d'un été brûlant, et, entrés en Syrie, ils trouvèrent enfin la ville d'Antioche (373). Innocent mourut quelques jours après. Jérôme, depuis l'automne jusqu'au printemps, fut éprouvé par diverses maladies. Ce fut alors sans doute que, tourmenté par un mauvais rêve, il promit au Christ de renoncer à la lecture de ses auteurs favoris, Térence, Plaute, Virgile, Cicéron et Quintilien, que Rufin lui reprocha dans la suite avec autant d'indélicatesse que de mauvais goût[2]. Il prit aussi des leçons d'exégèse auprès

[1] Cependant Danko a démontré dernièrement, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il serait né en 331. Voy. son ouvrage : *Divum Hieronymum oppido Stridon. Hungariæ anno* 331 *natum esse,* Mogunt., 1874.

[2] Dixi me sæculares litteras deinceps non lecturum ; de futuro sponsio est, non præteritæ memoriæ abolitio. Et quomodo, inquies, tenes quod tanto tempore non relegis?... Sed quis nostrum non meminit infantiæ suæ? Crede mihi, multum ad purum recordatur infantia. Etiam asini et bruta animalia, quamvis in longo itinere, noverunt secundo diverticula. Miraris si ego litteras latinas non sum oblitus, quum tu græcas sine magistro didiceris. — En tu, qui in me parvam criminaris scientiam et videris tibi litteratus et rabbi : responde, cur scribere aliqua ausus sis, et virum disertissimum Gregorium pari eloqui splendore transferre; unde

d'Apollinaire, si estimé avant ses erreurs, et, séduit à la vie monastique par un pieux vieillard de la contrée, Malchus, il se retira, vers la fin de 374, dans le désert de Calchis, sur la côte orientale de la Syrie, où il vécut quatre ou cinq années dans l'ascétisme le plus rigoureux.

Tout en gagnant sa vie par le travail de ses mains, il s'appliquait avec ardeur à l'étude, particulièrement de la langue hébraïque, aidé par un Juif converti. C'est là aussi qu'il écrivit la vie du premier ermite, saint Paul de Thèbes, outre différentes lettres à Héliodore pour lui reprocher sa désertion : « Que fais-tu dans le siècle, lui dit-il, toi, plus grand que le siècle ? » Retourné à Antioche, il fut, malgré sa résistance, ordonné prêtre (377) dans un temps où cette Eglise était déchirée par le schisme de Mélèce. Jérôme prit le parti de Paulin, et rédigea son *Dialogue entre un luciférien et un orthodoxe*. Quittant de nouveau Antioche (380), il passa quelque temps à Constantinople pour y recevoir les leçons de Grégoire de Nazianze sur l'interprétation de l'Ecriture. Après avoir terminé sa traduction de la Chronique d'Eusèbe et divers travaux d'exégèse, il se rendit à Rome, sur la demande du pape Damase, avec Paulin, évêque d'Antioche, et Epiphane, évêque de Salamine, pour assister à un concile touchant le schisme de Mélèce (382).

A Rome, il traduisit en latin deux homélies d'Origène sur le Cantique des cantiques et le traité de Didyme sur le Saint-Esprit, rédigea sa controverse contre Helvidius, et, sur l'invitation du pape Damase, consacra ses grandes connaissances en linguistique et son génie critique à la révision de la version italique de la Bible. Malgré ses travaux littéraires, il réunit peu à peu autour de lui un grand nombre de personnes

tibi tanta verborum copia, sententiarum lumen, translationum varietas, homini qui oratoriam artem vix primis labris in adolescentia degustati? Aut ego fallor, aut tu Ciceronem occulte lectitas, et ideo tam disertus es, mihique lectionis ejus crimen intendis, ut solus inter ecclesiasticos tractatores eloquentiæ flumine glorieris, licet magis philosophos sequi videaris, spinas Cleanthis et contorta Chrysippi non ex arte quam nescis, sed ex ingenii magnitudine. — Hæc dicerem si quidpiam *vigilans* promisissem; nunc autem novum impudicitiæ genus objicit mihi somnium meum. — Qui autem somnium criminatur, audiat prophetarum voces : *Somniis non esse credendum;* quia nec adulterium somnii ducit me ad tartarum, nec corona martyrii in cœlum levat (*Apol. adv. Ruf.*, lib. I, sub fin.)

attirées vers la vie religieuse, surtout des femmes, des veuves, des vierges de haute naissance et d'un grand esprit, dont les plus remarquables sont Marcella, Principia, Asella, Mélanie, Paula, Eustochium, Fabiola et Félicité[1]. Sur leur demande, il rédigea plusieurs traités ascétiques, ainsi que des lettres, où il commente des passages et quelquefois des livres entiers de la Bible. Il écrivit aussi sur la lecture de la Bible même.

Après la mort de son protecteur, le pape Damase, Jérôme quitta Rome (385), avec son frère Paulinien et le prêtre Vincent, et entreprit son second voyage en Orient, après avoir reçu l'assurance qu'il y serait suivi de Paula et de sa fille Eustochium. Paula le rejoignit effectivement à Antioche, d'où ils allèrent ensemble dans la Terre-Sainte en traversant la Cœlé-Syrie et la Phénicie. Après avoir visité les lieux saints et satisfait leurs goûts scientifiques, ils visitèrent l'Egypte, où Jérôme assista avec un vif intérêt aux leçons de l'aveugle Didyme, et ils parcoururent les stations monastiques de la Nitrie. Rentrés dans la Terre-Sainte, il se fixèrent au berceau du christianisme, à Bethléem, où s'élevèrent bientôt deux couvents, l'un d'hommes, pour saint Jérôme, Paulinien, Vincent et leurs amis; l'autre de femmes, pour Paula, Eustochium et les nombreuses vierges de toute condition qui se groupèrent insensiblement autour de ces nobles Romaines. Saint Jérôme, tout en se consacrant aux œuvres de l'ascétisme, déploya une activité infatigable, surtout dans l'explication de la Bible et dans les controverses religieuses de son temps; il suffit de rappeler les noms d'Origène, Nestorius, Pélage, Jovinien, Vigilance, Helvidius. Il mourut le 30 septembre 420, et fut inhumé à Bethléem. Plus tard ses restes furent transportés à Rome.

Ouvrages de saint Jérôme.

1. Saint Jérôme est surtout renommé dans l'Eglise occidentale pour ses travaux sur l'Ecriture sainte, auxquels il se prépara par des traités dont la plupart sont traduits du grec; ce sont :

Liber de nominibus hebraicis, seu de interpretatione nominum hebraicorum, dans lequel il traduisit en latin le livre du Juif Philon qui porte le même titre. Il y explique, dans l'ordre

[1] Reinkens, *les Ermites de saint Jérôme,* Schaffh., 1864.

alphabétique, les noms propres des deux Testaments, non d'après le sens étymologique, mais d'après la méthode allégorique de Philon. Ses explications sont souvent forcées et tout-à-fait inexactes.

Liber de situ et nominibus locorum hebraicorum, traduction libre de l'ouvrage d'Eusèbe sous le même titre : *Transtulimus,* dit-il, *relinquentes ea quæ digna memoria non videntur, et pleraque mutantes.* Il y consigne les témoignages des anciens sur le même sujet.

Liber hebraicarum quæstionum in Genesim, avec des remarques sur les passages difficiles de la Genèse. L'auteur y compare l'ancienne version latine avec le texte hébreu et les Septante, et la rectifie en plusieurs endroits avec l'aide du Juif Bar-Anina et d'un autre savant versé dans l'hébreu et le chaldaïque : travail unique en son genre, fort estimé alors et jugé indispensable par saint Jérôme lui-même pour la littérature grecque et romaine de cette époque.

Après ces travaux préparatoires et les commentaires que nous citerons encore, saint Jérôme pouvait entreprendre la révision complète de l'ancienne version latine. Il commença, un peu plus tard, en traduisant lui-même en latin les deux Testaments d'après les textes hébreux et grecs [1]. Son principal dessein était de mettre un terme aux moqueries des Juifs, qui accusaient les chrétiens de ne connaître qu'imparfaitement les saintes Ecritures, et aussi de fournir des armes pour les combattre. Pendant que les Goths, au dire de Sunnia et Fretella [2], lui savaient gré de ses travaux, les « Grecs demeuraient assoupis, » et saint Augustin lui écrivait que sa version, différente en bien des points de l'ancienne traduction profondément enracinée dans le peuple, excitait plus d'un mécontentement [3]. Cependant, après avoir conseillé d'éviter ces sortes

[1] Sous le titre de *Bibliotheca divina,* dans Valarsi, t. IX-X; Migne, t. XXVIII-XXIX. — [2] Ep. CVI, al. CXXXV.

[3] Nam quidam frater noster episcopus, cum lectitari instituisset in ecclesia cui præest interpretationem tuam, *movit quiddam longe aliter abs te positum* apud Jonam prophetam, *quam erat omnium sensibus memoriæque inveteratum, et tot ætatum successionibus decantatum.* Factus est tumultus in plebe, maxime Græcis arguentibus et inflammantibus calumniam falsitatis, ut cogeretur episcopus, Judæorum testimonium flagitare. — Quid plura? Coactus est homo velut mendositatem corrigere, volens, post magnum periculum, non remanere sine plebe (inter Hieron. *Epist.,* n. 104).

d'écarts en ce qui concerne l'Ancien Testament, saint Augustin reconnut plus tard qu'il était utile de s'éloigner des Septante.

Commentaires. Saint Jérôme y préluda par sa traduction des deux homélies d'Origène *Sur le Cantiques des cantiques.* « Origène, dit-il, ayant surpassé tous les interprètes dans tous les livres de l'Ecriture, s'est surpassé lui-même dans l'interprétation du *Cantique des cantiques*[1]. » Il y faut joindre le *Commentaire sur l'Ecclésiaste,* commencé à Rome pour Blésilla, et achevé à Bethléem pour Paula et Eustochium, *ut in morem commentarioli obscura quæque dissererem, ut absque me posset intelligere quæ legebat.*

Vinrent ensuite les commentaires plus étendus sur les quatre grands et sur les douze petits prophètes, sur saint Matthieu, sur les Epîtres aux Galates, aux Ephésiens, à Tite, à Philémon : saint Jérôme y suit la méthode grammatico-historique, sans rejeter la méthode allégorique d'Origène. Son dessein est « d'élever un édifice spirituel sur le solide fondement de l'histoire[2] (le sens littéral ou historique), en tenant le milieu entre l'histoire et l'allégorie, comme entre Scylla et Charybde[3].» *Spirituale ædificium super historiæ fundamentum exstruere spiritualis intelligentiæ culmina persequi ... quasi inter sacra et scopulos, sic inter historiam et allegoriam, orationis cursum flectere.* Une correspondance animée s'établit entre lui et saint Augustin sur le verset 14, ch. II, de l'Epître aux Galates[4] : « Moi (Paul), j'ai résisté en face à Pierre. »

Ses commentaires sont très-inégaux, et plusieurs sont trop hâtés par le défaut de temps ; ils manquent souvent de solidité et de profondeur. Il disait lui-même : *Dictavi quodcumque in buccam venerit.*

On doute de l'authenticité du *Comment. in lib. Job* (qui eut sans doute pour auteur le prêtre Philippe), du *Breviar. in Psalterium ;* du *Liber in expositione Psalm., et Præfat. de lib. Psalm.;* de *l'Explan. in ps.* XLI *et* CXVII, de *l'Expos.* IV *Evang.,* etc. On attribue presque unanimement à Pélage les *Comm. in Ep. S. Pauli,* excepté celui de l'Epître aux Hébreux.

[1] Saint Jérôme a encore traduit d'Origène quatorze *homélies* sur Jérémie, autant sur Ezéchiel, trente-neuf sur saint Luc. Il appelait cette traduction un travail de jeunesse.

[2] *Præf. lib. VI Comment. in Is.* — [3] *Comm. in Nahum,* c. II. — [4] Cf. Mœhler, *Jérôme et Aug.,* Mélanges, t. I, p. 1-18.

2. *Travaux polémiques et dogmatiques.* Nous avons déjà cité l'*Apologie contre Rufin,* où il oppose çà et là au ton passionné et violent de Rufin, un langage non moins âpre et blessant, ce qui faisait dire à saint Augustin : « Quel est l'ami qu'il ne faille craindre comme s'il devait devenir un ennemi, si ce que nous déplorons a pu éclater entre Rufin et Jérôme [1] ? »

Dialogue contre les luciférien, ou altercation entre un luciférien et un orthodoxe; nous en avons déjà marqué l'objet.

Livre contre Helvidius (en 383), sur la perpétuelle virginité de Marie, contre ceux qui égalent le mariage à la virginité et prétendent qu'après la naissance du Sauveur, Marie aurait eu d'autres enfants.

Contre Jovinien, deux livres, vers 383, sur le même sujet. Des amis en ayant trouvé certaines expressions trop vives, l'auteur essaya de se justifier dans son *Apologie à Pammaque, pro libris adv. Jovin.,* ep XLVIII ; cf. *Ep.* XLIX et L.

Livre contre Vigilance (vers 406), où règne la même âpreté contre Vigilance, qui attaquait le culte des martyrs, des reliques, etc. A ceux qui lui reprochaient son ton virulent, saint Jérôme répondait ordinairement : *Hæreticis nunquam peperci; hostes Ecclesiæ mihi quoque hostes* (Prol. dial. adv. Pelag.).

Sur la fin de sa vie (vers 415), il s'attaqua de nouveau aux pélagiens, dans trois dialogues, où un certain Atticus défend la doctrine de l'Eglise contre l'hérétique Cristobule. Cette lutte lui valut d'être littéralement assiégé dans son couvent de Bethléem, et sa vie fut en danger.

L'ordination anticanonique de son frère Paulinien par Epiphane (vers 399), le détermina à écrire *contre Jean de Jérusalem,* dont il combattit en même temps les vues origénistes.

Mentionnons encore sa version latine, déjà citée, du *Livre du Saint-Esprit,* par Didyme [2].

Outre l'exégèse biblique et la polémique, saint Jérôme s'est encore appliqué aux recherches historiques. Le passage suivant montre l'importance qu'il attachait à ces sortes de travaux : *Multi labuntur errore propter ignorantiam historiæ,* et ailleurs : *Historia vim legis habet* [3]. Nous devons donc mentionner encore ses

[1] *Ep.* CX inter *Ep.* Hieron. — [2] Voir dans Valarsi, t. I, et dans Migne, série lat., t. XXIII, les ouvrages polémiques. — [3] *Comment. in Evang. Matth.,* cap. II, 22.

3. *Ouvrages historiques.* Une traduction latine de la *Chronique* d'Eusèbe, qu'il continua à Constantinople en 381, et conduisit de l'an 325 à l'an 378. Il y observe la même méthode, mais n'est pas toujours heureux dans le choix des faits[1].

Le *De viris illustribus, seu de scriptoribus ecclesiasticis*, chef-d'œuvre de biographie concise et exacte, indique les ouvrages des plus remarquables écrivains ecclésiastiques depuis les apôtres jusqu'à lui. Les remarques critiques y sont rares. C'était le premier essai de ce genre dans la littérature chrétienne; saint Jérôme en avait trouvé la plupart des matériaux dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Pour mieux caractériser cet ouvrage, cité ordinairement sous le titre de *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, nous reproduisons ce qui suit : chap. I : *Simon Petrus, filius Jonæ, provinciæ Galileæ, vico Bethsaida, frater Andreæ apostoli et princeps apostolorum, post episcopatum Antiochensis Ecclesiæ et prædicationem dispersionis eorum qui de circumcisione crediderunt in Ponto, Galatia, etc., Romam pergit ibique* XXV *annis cathedram sacerdotalem tenuit usque ad ultimum annum Neronis, id est decimum quartum. A quo affixus cruci martyrio coronatus est, capite ad terram verso et in sublime pedibus elevatis, asserens se indignum qui sic crucifigeretur ut Dominus suus. — Scripsit duas Epistolas, quæ catholicæ nominantur. Quarum secunda a plerisque ejus esse negatur, propter styli cum priore dissonantiam. — Sed et Evangelium juxta Marcum, qui auditor ejus et interpres fuit, hujus dicitur. — Libri autem e quibus unus Actorum ejus, alius Evangelii, tertius prædicationis, quartus Apocalypseos, etc., inter apocryphas Scripturas repudiantur. — Sepultus Romæ, in Vaticano, juxta viam triumphalem, totius orbis veneratione celebratur.* Au chapitre CXXXV, il termine l'ouvrage par lui-même : *Hieronymus, patre Eusebio natus, oppido Stridonis, quod a Gothis eversum Dalmatiæ quondam Pannoniæque confinium fuit, usque in præsentem diem, anno* 392, *hæc scripsi : Vitam Pauli monachi, Epistolarum ad diversos librum unum, ad Heliodorum Exhortatoriam, Altercationem Luciferani et orthodoxi, Chronicon omnimodæ historiæ, in Jeremiam,* etc.

Vie de saint Paul, premier ermite; Vie de saint Hilarion,

[1] T. VIII; Migne, t. XXVII.

disciple de saint Antoine ; Vie de saint Malchus[1]. *Le martyrologe de saint Jérôme,* précédé des lettres de Chromatus, et d'Héliodore à saint Jérôme, et de saint Jérôme à ces deux derniers, quoique très-ancien, n'est pas de lui. Il en est de même du *Liber comitis,* d'un *Sacramentaire* ou *Lectionnaire*[2].

4. Entre les cent cinquante lettres publiées par Valarsi[3], cent seize seulement sont de lui ; les autres lui ont été adressées, ou bien elles ont été ajoutées pour l'intelligence du sujet. Ces lettres, si importantes pour la vie de l'auteur et les évènements contemporains, ont été rangées par Valarsi dans les cinq classes suivantes, ordre excellent pour la succession chronologique : lettres 1 à 18 (ann. 370-381) ; lettres 19 à 45 (de Rome jusqu'en 385) ; lettres 46 à 95 (de Bethléem) ; lettres 96 à 144 (de 401 jusqu'à sa mort, en 420) ; lettres dont la date ne peut être rigoureusement fixée.

Parmi ces lettres, il en est plusieurs qui sortent des bornes ordinaires d'une correspondance et sont de véritables traités. Les lettres bibliques expliquent des noms, des personnages, des objets mentionnés dans l'Ecriture, et montrent quel profit on peut tirer de sa lecture[4] ; les autres sont d'une nature dogmatico-polémique, morale et ascétique, historique et familière. Celles qui roulent sur la Bible sont de beaucoup les plus nombreuses. On estime surtout les lettres au pape Damase et à saint Augustin, de même que les lettres morales et ascétiques. Il y faut joindre : la *Lettre à Népotien sur la vie des clercs et des moines,* la *Lettre à Océan sur les vertus d'un évêque,* les conseils sur la perfection chrétienne et la vie monastique, adressés à des amis et à des amies, telles que Paula et ses filles Eustochium, Marcella, Fabiola, Asella, etc. Comme on lui faisait remarquer qu'il louait la virginité aux dépens du mariage, il répondait naïvement : *Laudo nuptias, laudo conjugium, sed quia mihi virgines generant. Plus honorantur nuptiæ quando quod de illis nascitur plus amatur*[5].

Parmi les lettres dogmatico-polémiques, nous devons citer encore les lettres quinze et seize au pape Damase : *An tres hypostases in Deo dicendæ sunt ;* la lettre cent vingt-six à Marcellin et à Anapsychie, sur l'origine de l'âme, *hortans ut*

[1] Tome II, et dans Migne, t. XXIII. — [2] Voy. Fessler, t. II, p. 194 ; sur le dernier, Ranke, *Fortbestand des Pericopenkreises,* Gotha, 1859. — [3] Migne, t. XXII. — [4] *Ep.* LIII *ad Paulinum.* — [5] *Epist.,* XXII, c. XX.

reliqua petant ab Augustino; la lettre cent quarante-six à Evangèle, *quid sit discriminis inter episcopum, presbyterum et diaconum*[1]. Ces lettres, par leur richesse et leur variété, par la beauté du langage classique, offrent un grand charme et sont d'un puissant intérêt. C'est un beau modèle de l'alliance de la culture antique avec l'esprit chrétien.

Ses *nombreux ouvrages perdus* sont partagés en deux classes dans Valarsi[2] : ouvrages réellement perdus et ouvrages qu'on croit perdus, mais dont l'existence est encore douteuse[3].

Doctrine de saint Jérôme. Son importance.

1. L'Ecriture, dont toutes les parties sont inspirées et promulguées par le Saint Esprit, contient les mystères de Dieu sur la création et la rédemption. Mais il faut l'entendre dans le sens de l'Eglise, spirituellement. Si on l'entend d'une manière charnelle, « c'est le démon qui parle par l'Ecriture, et toutes les hérésies en sortent; l'Evangile du Christ devient l'Evangile de l'homme, ou, ce qui est pire encore, du démon[4]. » Quoique ramassée dans un étroit espace, l'Ecriture contient un fond inépuisable : *Quantum dilatatur in sensibus, tantum in sermone constringitur*[5]. Aussi la véritable vie consiste-t-elle à l'étudier : « Que peut être la vie sans l'étude de l'Ecriture sainte, qui nous fait connaître le Christ, la vie de ses fidèles[6] ? » Mœhler se souvenait sans doute de ces paroles quand il écrivait dans son livre *de l'Unité de l'Eglise :* « J'aimerais mieux mourir que de ne plus entendre parler le divin Sauveur. »

2. Il y a nécessairement une connaissance naturelle de Dieu[7], basée sur la considération de la grandeur et de la beauté du monde, mais elle se limite au Père : le Fils et les mystères de la rédemption ne peuvent être connus que par la révélation[8]. Si, dans l'Ancien Testament, la Trinité divine a été tantôt manifestée plus clairement, tantôt cachée sous des figures, Jésus-Christ est le seul qui ait vraiment révélé ce mystère aux

[1] *S. Hieron. Epist. select.*, Vesont., 1839, sur le modèle des anciennes éditions des jésuites. — [2] Tome I, *præf.*, pars altera, n. 15-33. — [3] Migne, t. XX, p. XVII-XXXVIII. — [4] *Comm. in Jerem.*, XXIX, 8; *in Gal.*, I, 11. — [5] *Comm. in Eccl.*, XII, 12. — [6] *Epist.* XXX *ad Paulam.* — [7] *Comm. in Gal.*, I, 16; *In Tit.*, I, 10. — [8] *In Gal.*, III, 2.

hommes[1]. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois personnes ou hypostases dans une seule substance ou divinité. Les trois sont également éternels ; il faut donc rejeter le subordinatianisme d'Origène et plus encore celui d'Arius, ainsi que le faux monarchianisme de Sabellius et de Photin[2]. Le Saint-Esprit a la même nature que le Père et le Fils[3], contrairement à ce qu'ont enseigné Macédonius, Eunome et d'autres hérétiques.

3. Saint Jérôme traite longuement de l'homme et de la rédemption, surtout dans sa polémique contre le pélagianisme[4].

4. Voici comment il parle des rapports que les fidèles doivent avoir avec l'Eglise : « Quiconque se sauve, se sauve dans l'Eglise ; quiconque se tient hors de l'Eglise du Seigneur ne peut être (parfaitement) pur. Cela est vrai non-seulement des Juifs et des païens, mais encore et surtout des hérétiques[5]. Les assemblées de ces derniers ne sont point des Eglises du Christ : *(Sicut) una Eva mater cunctorum viventium, et* una *Ecclesia parens omnium christianorum ... quam hæretici in plures Ecclesias lacerant, quæ juxta Apocalypsim*[6] synagogæ magis diaboli *appellandæ sunt quam Christi conciliabula*[7].

5. Les deux passages suivants sur la hiérarchie ont donné lieu de croire que saint Jérôme contestait la prééminence de l'évêque sur le prêtre : *Idem est presbyter quod et episcopus*[8], *et antequam diaboli instinctu studia in religione fierent et diceretur in populis : Ego sum Pauli,* I Cor., I, 12, *omni presbyterorum consilio Ecclesiæ gubernabantur. Postquam vero unus quisque eos quos baptizaverat, suos esse putabat, non Christi, in toto orbe decretum est* (?!) *ut unus de presbyteris electus superponeretur cæteris, ad quem omnis Ecclesiæ cura pertineret, ut schismatum semina tollerentur,* et il cite en preuve : *Phil.*, I, 1 ; *Act.*, XX, 17 et 38 ; *I Pierre*, V, 1. Mais saint Jérôme est le seul qui tienne un tel langage[9] ; il est contraire à

[1] *Prolog. in Genes.* — [2] *Ep.* XVIII *ad Damas.*, c. IV ; *Comm. in Zach.*, IV, 12 ; *in Is.*, LXV, 16 ; *in Eph.*, IV, 5 ; *Ep.* LXV *ad Princip.* — [3] *In Is.*, LXIII, 19 ; *in Amos*, IV, 12. — [4] Voir les textes groupés dans Wœrter, *Rapports de la grâce et de la liberté*, p. 649. — [5] *Comm. in Joel*, III, 3 ; *in Ezech.*, VII, 19 ; *Ep.* LXIII *ad Occan.*, c. IX. — [6] II, 9. — [7] *Comm.* CXXIII *ad Agaruch.*, c. XII. — [8] *Comment. in Tit.*, c. I.

[9] Il y en a bien d'autres. Le concile de Trente n'a pas voulu définir comme dogme de foi que la supériorité de l'évêque sur le prêtre fût *ex*

toute l'antiquité chrétienne et à ce qu'il a soutenu plus tard. Cette opinion repose sur une fausse interprétation des textes bibliques allégués, non sur l'histoire et la tradition. Quand a-t-il été rendu, le décret dont il parle pour établir la prééminence d'un prêtre sur un autre ?

Sa seconde assertion n'est pas moins inexacte, ou plutôt elle se contredit elle-même : *Quid enim facit, excepta ordinatione, episcopus quod presbyter non faciat*[1] ? puisqu'il reconnaît la supériorité de l'évêque dans un point essentiel, l'ordination[2]. Pour comprendre ces étranges assertions, il faut se souvenir que saint Jérôme, en combattant un abus ou en défendant une opinion, tombait facilement dans l'extrême opposé. C'est ce qu'il fait ici en réprimant l'arrogance de quelques diacres vis-à-vis des prêtres.

Voici, du reste, comment il termine cette même lettre : *Ut sciamus traditiones apostolicas sumptas esse de Veteri Testamento; quod Aaron et filii ejus atque levitæ in templo fuerunt, hoc sibi episcopi et presbyteri et diaconi vindicent in Ecclesia.* Il va jusqu'à dire : *Ecclesiæ salus in* summi sacerdotis dignitate *pendet, cui si non exsors quædam* ab omnibus eminens detur *potestas, tot in Ecclesia efficientur schismata quam sacerdotes*[3].

Mais c'est à l'Eglise romaine qu'appartient le premier rang : elle est la *chaire de Pierre*, l'arche du salut, le roc qui supporte tout : *Quicumque extra hanc domum agnum comederit profanus est*[4]. « Comme l'Orient, par suite de la haine traditionnelle des peuples entre eux, met en lambeaux la robe sans couture du Seigneur (l'unité de l'Eglise), il est difficile de bien démêler où se trouve la fontaine scellée ; j'ai donc cru devoir consulter la chaire de Pierre et la foi qui a été louée

divina institutione. Le canon de la session XXIII porte : *ex divina ordinatione*. Les canonistes de Trente ne laissèrent pas passer *institutione*. Quinze mois de discussion. *(Note de l'édit. franç.)*

[1] *Ep.* CXLVI *ad Evang.*

[2] Est-ce d'institution divine? Est-il *de foi catholique* que le pape ne pourrait pas donner à un prêtre le pouvoir d'ordonner un autre prêtre? Que deviennent les priviléges des cisterciens? Pour l'absolution sacramentelle et la confirmation, le simple prêtre a le pouvoir radical, mais *lié*. Est-il de foi que l'ordination ne soit pas dans la même condition? On fait sur ce point une mauvaise querelle à saint Jérôme. Au neuvième siècle, Enée, évêque de Paris, a dit la même chose.

[3] *Adv. Lucif.* — [4] *Ep.* XV et XVI *ad Damas.*

par la bouche de l'Apôtre (*Rom.*, I, 8)... Je ne suis personne que Jésus-Christ et je tiens avec votre sainteté, c'est-à-dire avec la communion de la chaire de Pierre. Je m'écrie hautement : Celui qui est en communion avec la chaire de Pierre, celui-là est mon homme, » *meus est (Epist.* XV, cap. IX, 2 et 16, *ad Damas.)*. C'est pourquoi il désire aussi que la doctrine de l'Eglise d'Alexandrie soit confirmée par la chaire de Pierre *(Epist.* XCVII *ad Pammach.)*.

Et voici la raison de cette prééminence de Pierre : *Propterea inter duodecim unus eligitur, ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio*[1]. L'Eglise romaine est donc la règle de la foi et de la doctrine[2]. Saint Jérôme explique ainsi le titre de clerc donné aux ministres de l'Eglise : *Si enim κλῆρος græce, sors latine appellatur : propterea vocantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia ipse Dominus sors, id est pars clericorum est. Qui autem vel ipse pars Domini est, vel Dominum partem habet, talem se exhibere debet ut et ipse possideat Dominum, et possideatur a Domino. Qui Dominum possidet et cum propheta dicit : Pars mea Dominus*[3].

6. Sur les fins dernières, saint Jérôme enseigne, contrairement aux Grecs, que ce qui se fera pour tous au jour du Seigneur, a lieu pour chaque individu le jour de sa mort, et non pas seulement au jugement universel : *Diem autem Domini, diem intellige judicii, sive diem exitus uniuscujusque de corpore. Quod enim in die judicii futurum est omnibus, hoc in singulis die mortis impletur*[4]. Nous ignorons si le passage suivant s'applique au purgatoire : *Inter mortem autem et inferos hoc interest : infernus, locus in quo animæ recluduntur, sive in refrigerio sive in pœnis, pro qualitate meritorum*[5]. Il ne rejette pas moins expressément cette opinion attribuée à Origène, que tous les êtres, y compris le démon, seront régénérés[6]. Quant au règne de mille ans, il le qualifie d'opinion judaïque ridicule et indigne d'un chrétien[7].

La haute valeur de saint Jérôme a toujours été reconnue, malgré quelques jugements injustes et malveillants. Valarsi[8] a recueilli, dans les différentes époques, les témoignages ho-

[1] *Adv. Jovin.*, I, 26. — [2] *Ep.* XLVI *ad Marcel.*, c. XI; *Ep.* LXIII *ad Theoph.*, c. II. — [3] *Ep.* LII *ad Nepot.*, c. V. — [4] *Comment. in Joel*, c. II. — [5] *Comment. in Os.*, II, 14; cf. Valarsi, *ad h. l.* — [6] *Comment. in Is.*, XIV, 20; XXVII, 1; LXVI, 24, etc. — [7] *Præf. comm. in Is.*, et LXVI, 23. — [8] *Selecta Vet. Test.*, t. I.

norables qui lui ont été rendus. Saint Augustin dit qu'il était le lien de l'Orient et de l'Occident, « à cause qu'étant célèbre par la connaissance non-seulement de la langue latine, mais encore de la langue grecque et même de l'hébraïque, il avait passé de l'Eglise occidentale dans l'orientale, pour y mourir à un âge décrépit dans les Lieux saints et dans l'étude perpétuelle des livres sacrés [1]. » « Les hérétiques le haïssent, poursuit Sulpice Sévère, parce qu'il ne cesse de les attaquer; les clercs, parce qu'il censure leur vie et leurs crimes; mais tous les bons l'admirent et l'affectionnent. » Ce qu'il y avait de trop passionné dans son langage et d'excessif peut-être dans ses mortifications extérieures, ne venait que de l'excès même de son amour de Dieu et de l'Eglise. Il est indubitablement un des plus doctes Pères de l'Eglise latine, et ses travaux comptent parmi les plus intéressants et les plus variés de la littérature chrétienne. Pourtant il serait exagéré de dire avec Erasme : *In Hieronymo quæ phrasis, quod dicendi artificium! quo non christianos modo omnes longo post se intervallo reliquit, verum etiam cum ipso Cicerone certare videtur. Ego certe, nisi me sanctissimi viri fallit amor, cum hieronymianam orationem cum ciceroniana confero, videor mihi nescio quid in ipso eloquentiæ principe desiderare*[2]. Loin d'être l'égal de Cicéron, il n'est pas même aussi pur et aussi classique que Lactance. Mais, pour la puissance et la force du style, il est incomparable.

Opera, ed. Erasm., Basil., ap. Froben., 1516 et seq., in-fol., 9 vol.; Marian. Victorius Reatin., ep. Rom., 1565, in-fol., 9 vol.; ed. bened. (Poujet et Martianay), Par., 1693-1706, in-fol., 5 vol. La meilleure édit. de Valarsi. Véron., 1734, in-fol., 12 vol.; 1766, in-4°, 11 vol. Voir dans Migne, t. XXX, p. 902, l'ordre dans lequel se succèdent les ouvrages dans les anciennes éditions. Cf. Tillemont, t. XII; Dupin, t. II, part. III; Ceillier, t. X; ed. 2ª, t. VII; Collombet, *Hist. de S. Jérôme;* Bœhr, *Théol. chrét. rom.,* p. 165; Fessler, t. II, p. 131; Zœckler; *Jérôme, sa vie et ses œuvres d'après ses écrits,* Gotha, 1865.

[1] Cit. du trad. — [2] *Ep. ad Gerebrard.*

§ 75. Saint Augustin (mort en 430).

Augustini (S.), Hippon. ep., *Opera omnia*, post Lovaniens. theologorum recensionem castigata, denuo ad manuscr. cod. Gallic., Belg., etc., necnon ad edit. antiquior. et castigatior., op. et stud. monach. ord. S. Bened. — *Edition* Gaume, 22 vol. gr. in-8° à deux colonnes. Voyez Hurter, *Opuscula selecta*, t. VIII.

Aurèle Augustin naquit à Tagaste, en Numidie (354). Son père, qui y exerçait les fonctions de curial, ne se convertit qu'à la fin de ses jours; sa mère Monique, était née dans le christianisme et compte parmi les plus illustres chrétiennes de l'antiquité[1]. Augustin fut instruit à Madaure et à Carthage. Admirablement doué au point de vue intellectuel et moral, élevé avec le plus grand soin par sa pieuse mère, devenue veuve de bonne heure, Augustin tomba néanmoins, sous le double rapport de l'intelligence et du cœur, dans les plus grands écarts. A dix-huit ans, il eut à Carthage un fils auquel il donna le nom d'Adéodat. Ramené à des pensées plus sérieuses par la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron[2], il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la philosophie, et son premier traité *De apto et pulchro*, composé à l'âge de vingt-six ans, lui valut beaucoup de gloire. Toutefois, ce ne fut qu'après un sévère examen de tous les systèmes philosophiques, y compris celui des manichéens, auxquels il fut attaché depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à l'âge de vingt-huit, qu'il trouva dans les leçons chrétiennes de saint Ambroise la vérité avec les grâces nécessaires à une vie plus parfaite.

Le dernier coup fut porté à son âme par la visite d'un de ses compatriotes, qui lui raconta ce qu'avaient fait saint Antoine et d'autres ascètes pour se rendre à l'appel de Dieu. Ils n'avaient pas hésité à quitter le monde et à se dépouiller de tout; par leur exemple, ils avaient engagé des hommes d'Etat à renoncer à leurs emplois, à leurs dignités, à leurs richesses. Augustin fut profondément touché de ce récit, et sa volonté encore hésitante pour le bien en reçut une violente secousse. Bientôt après, dit-il lui-même, je saisis Alype et m'écriai : « Où sommes-nous? Qu'est-ce que cela? Que viens-tu d'en-

[1] *Confess.*, III, IV. — [2] Voy. ci-dessus, p. 398, note.

tendre? Les ignorants se hâtent et ravissent le ciel, et nous, avec nos sciences sans cœur, nous nous roulons dans la chair et le sang. » Et laissant son ami, qu'il avait amené avec lui dans sa ville natale comme maître de grammaire, il se retira dans un petit jardin qui était proche de là pour y maîtriser son émotion. Il se jeta à terre sous un figuier et donna un libre cours à ses larmes : « O Seigneur, s'écria-t-il, jusqu'à quand t'irriteras-tu contre moi? Ne te souviens plus de mes anciennes iniquités. Combien de temps dirai-je encore : Demain, après-demain? Pourquoi pas aujourd'hui? Pourquoi cette heure n'est-elle pas la fin de ma honte? » — Pendant qu'il se disait ces choses, il entendit sortir d'une maison une voix, comme celle d'un enfant ou d'une jeune fille, qui chantait et répétait en refrain ces mots : Prends et lis : *Tolle et lege*. Aussitôt il retourne à grands pas au lieu où était assis Alype, car il y avait laissé le livre des saintes Ecritures lorsqu'il s'était levé. Il le prit, l'ouvrit et lut en silence le premier chapitre où tombèrent ses yeux : « Ne vivez pas dans les festins, dans l'ivresse, dans les plaisirs et les impudicités, dans la jalousie et la dispute, mais revêtez-vous de Jésus-Christ, et n'ayez pas de prévoyance pour le corps au gré de vos sensualités. » Il s'arrêta là, car il n'avait pas besoin d'aller plus loin. Il se sentait désormais la force de se vouer tout entier au service de Dieu. La joie de sa mère fut indescriptible, quand elle apprit ce qui venait de se passer et le changement radical qui s'était opéré dans la vie de son fils.

Augustin quitta la carrière de rhéteur, qu'il avait remplie à Rome (383) et à Milan (384) avec un grand succès, et, suivi de quelques amis, se retira dans la villa de Cassiciacum (386). C'est là qu'il posa en quelque sorte les bases de ses futurs travaux en philosophie et en théologie, par ses ouvrages *Contre les académiciens, de la Vie heureuse, de l'Ordre,* et plus tard par les *Soliloques* et le traité *de l'Immortalité de l'âme*.

La veille de Pâques, en 387, saint Ambroise lui administrait le baptême, ainsi qu'à son fils et à son ami Alype, converti par Augustin. Ainsi s'accomplissait cette parole prophétique d'un évêque d'Afrique[1] à sainte Monique : « Il est impossible qu'un fils pleuré avec de telles larmes périsse jamais. »

[1] On attribue ce mot à saint Ambroise.

Augustin a, du reste, dépeint dans un tableau inimitable les luttes qu'il dut soutenir pour secouer pleinement le joug des passions mondaines, et trouver ailleurs que dans les séductions des sens la paix où aspirait son âme inquiète et déchirée[1].

Bientôt après, il retourna en Afrique avec ses amis ; mais ayant perdu à Ostie sa mère, qui le protégeait de ses ferventes prières, il résolut d'aller passer quelque temps à Rome[2]. Il y écrivit *De moribus Ecclesiæ catholicæ, De moribus manichæorum, De quantitate animæ* et *De libero arbitrio ;* mais il ne publia ces deux derniers ouvrages qu'en Afrique. A la fin de l'année 388, il se retira avec ses amis dans une campagne qu'il possédait près de Tagaste, résolu de se consacrer à l'étude et aux exercices de la piété, après avoir distribué aux pauvres une partie de sa fortune. Il y composa : *De musica, De magistro, De vera religione, De Genesi contra manichæos.* La réputation qu'il se fit par ces nouveaux ouvrages fut cause que, pendant un séjour à Hippone, l'évêque de cette ville, Aurèle, l'ordonna prêtre malgré sa résistance, et lui confia le ministère de la prédication, que son grand âge l'empêchait de remplir. On peut juger du crédit dont il jouissait dès cette époque par l'explication qu'il fit du symbole en présence des évêques réunis en concile général à Hippone, en 393, et qui devint plus tard le traité *De fide et symbolo.* Successeur d'Aurèle sur le siége d'Hippone, vers 395, il se révéla non-seulement comme un des plus remarquables évêques de son temps, mais comme le plus grand docteur de tous les siècles.

En continuant le régime claustral qu'il avait commencé, il fit de sa demeure épiscopale une sorte de couvent où il vécut en commun avec son clergé ; aussi l'a-t-on considéré comme l'instituteur des séminaires et de la vie canonique des clercs. La force de génie, le zèle infatigable qu'il déploya dans ses luttes verbales ou écrites contre les donatistes, les manichéens et les pélagiens, unis à la sainteté de sa vie et à l'éloquence de sa parole, ont fait de lui le docteur de l'Eglise le plus influent et le plus universel ; car, on l'a dit avec justice, le plus grand théologien du moyen âge, saint Thomas, n'a été que « le meilleur interprète de saint Augustin. » Ecoutons le P. Garnier : « J'augmenterai plutôt que de diminuer les éloges

[1] Voir ses *Confessions*, écrites vers l'an 400. — [2] Voy. l'abbé Bougaud, *Histoire de sainte Monique*.

de ce Père, que je regarde comme le plus grand de tous les esprits, comme celui où l'on trouve le dernier degré de l'intelligence dont l'humanité est capable, un miracle de doctrine, celui dont la doctrine nous montre les bornes dans lesquelles se doit renfermer la théologie, l'apôtre de la grâce, le prédicateur de la prédestination, la bibliothèque et l'arsenal de l'Eglise, la langue de la vérité, le foudre des hérésies, le siége de la sagesse, l'oracle des treize derniers siècles, l'abrégé des anciens docteurs et la pépinière où ceux qui ont suivi se sont formés. Il développe les mystères de la prédestination et de la grâce comme s'il les avait vus dans l'intelligence et dans la pensée de Dieu même[1]. » L'éminent docteur recueillit en public le plus beau des succès dans un colloque tenu à Carthage vers 411, auquel assistaient 286 évêques catholiques et 279 évêques donatistes, afin de terminer un schisme déplorable qui durait juste depuis cent ans. Augustin y donna un bel exemple de son amour et de sa soumission envers l'Eglise catholique, dont il avait exposé avec une netteté et une beauté inimitable la nature et les salutaires effets ; il y fit voir aussi, avec toute la maturité de son esprit, ses sentiments conciliants et chrétiens. A son instigation, les catholiques avaient déclaré avant toute négociation que, « si les donatistes pouvaient démontrer que l'Eglise du Christ avait péri partout, excepté chez eux, ils se soumettraient à eux et résigneraient leurs évêchés ; que si les catholiques prouvaient le contraire, les donatistes se réuniraient à eux et conserveraient l'honneur de l'épiscopat : chacun de nous, dans les Eglises où il aura un collègue, pourra présider à son tour. Si quelque Eglise s'en montre mécontente, ils résigneront l'un et l'autre et on nommera un autre évêque. » Augustin triompha avec l'aide de Dieu, et cette longue, cette terrible dispute fut vidée dans les points essentiels.

Après une carrière si bien remplie, saint Augustin mourut avant que les barbares eussent ravagé son pays et son siége épiscopal, le troisième mois de l'invasion (28 août 430). Augustin fut le dernier grand homme de l'Afrique; après lui commence la barbarie.

[1] Steph. Dechamps, *De hæres. jans.*, lib. III, disp. I. *(Addit. du trad.)*

Ouvrages de saint Augustin.

Pour faciliter la revue de ses ouvrages, les premiers éditeurs de saint Augustin les ont partagés en un certain nombre de catégories, d'après la similitude des sujets. De toutes les classifications qui ont été tentées, celle des bénédictins est encore la meilleure[1]. Ils ont eu l'heureuse idée de mettre en tête deux ouvrages qui sont la meilleure introduction à sa vie et à ses écrits : les *Rétractations* et les *Confessions*.

1. Les *Rétractations* (deux livres), écrites sur la fin de sa vie, vers 427, sont l'examen critique de tous ses écrits, dont il marque le but spécial : le premier livre a été écrit avant son épiscopat, le second pendant. Il me reste, dit-il en commençant, à me juger moi-même devant le seul Juge au jugement duquel je désire échapper à cause de mes fautes : *Nunc Domino adjuvante aggredior ut opuscula mea ... cum quadam judiciaria severitate recenseam, et quod me offendit velut censorio stylo denotem; — scribere autem ista mihi placuit ut hæc emittam in manus hominum, a quibus ea quæ jam edidi revocare emendenda non possum.* Le but de cette revision était de mieux préciser certaines doctrines, d'en corriger et rétracter d'autres, d'éclaircir certains points demeurés obscurs. En exerçant sur lui-même cette critique inexorable, saint Augustin voulait prévenir les fausses conséquences qu'on pouvait tirer de certains passages contradictoires en apparence ou en réalité, tout en initiant le lecteur à sa méthode et aux progrès successifs qu'il avait faits dans le christianisme et dans la science. « Ce n'est pas moi, disait-il, mais la lumière de l'éternelle vérité, que je désire voir briller devant le monde. »

2. Ecrites vers l'an 400, ses *Confessions* (treize livres), prodige d'humilité qu'on ne comprendra jamais, nous ouvrent sur sa vie tout entière de vastes perspectives. Elles com-

[1] Le tome 1er contient tous les ouvrages de la première époque, alors que saint Augustin était encore laïque, outre les *Rétractations* et les *Confessions;* le 2e vol. contient les *Lettres;* le 3e, les *travaux d'exégèse;* le 4e, les *Homélies;* le 5e, les *Sermons;* le 6e, les *Œuvres morales;* le 7e, la *Cité de Dieu;* le 8e, les controverses *contre les manichéens, les priscillianistes et les ariens;* le 9e, *contre les donatistes;* le 10e, *contre les pélagiens* avec des appendices renfermant les écrits douteux ou apocryphes; le 11e, les *Tables*.

mencent par cet hymne touchant : *Magnus es, Domine, et laudabilis valde. Fecisti nos ad te, et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* C'est la peinture assez fidèle des années de son enfance, de ses égarements et de ses combats. « Augustin n'a rien voulu taire : il a proclamé à la face de l'univers tout entier le mal qu'il a fait, dit et pensé. Il n'excuse rien, mais il avoue sa faute et en demande pardon à Dieu. Il n'est donc pas étonnant que tous ceux qui aspirent sérieusement à mener une vie sainte et agréable à Dieu, aient toujours reçu de ce livre, unique en son genre, la plus profonde impression ; qu'ils en aient fait le gardien de leur vie et l'aiguillon de leur conscience[1]. » La différence de ce livre avec les *Pensées sur ma vie,* de Hagemann, et surtout les *Confessions* de Rousseau, prouve combien il est inimitable. Rousseau parle en parfait naturaliste, Augustin en chrétien consommé. — Les trois derniers livres contiennent des réflexions sur le récit biblique de la création[2].

Dans l'énumération suivante, nous n'aurons en vue que les ouvrages principaux.

Ouvrages philosophiques.

Ils ont été rédigés, les uns avant son baptême, les autres avant son ordination.

1. *Contre les académiciens* (trois livres), écrits vers 386, en forme de dialogue, contre l'impossibilité prétendue d'arriver à la connaissance de la vérité : *Scripsi ut argumenta eorum quæ multis ingerunt veri inveniendi desperationem, et prohibent cuiquam rei assentiri et omnino aliquid tanquam manifestum certumque sit, approbare sapientem, cum iis omnia videntur obscura et incerta, ab animo meo, quia et me monebant, quantis possem rationibus amoverem*[3].

2. *De la Vie heureuse* (un livre), adressé à un savant de Rome, Manlius Théodore, pour établir que « le bonheur ne réside que dans la connaissance de Dieu. »

[1] Ch. de Raumer, préf. de son éd. des *Confessions.* — [2] En français, par L. Moreau, 6e éd. avec le texte latin, in-8°. Le même ouvr., traduction française seule, in-12; traduct. couronnée par l'Académie; chez Gaume. — Edit. critique, par Pusey, Oxon., 1838; éd. de Raumer, d'après les notes de Pusey. Stuttg., 1856.

[3] *Retract.,* I, I, n. 1. Cf. *De Trinit.,* lib. XV, n. 12.

3. Traité *de l'Ordre* (deux livres), en forme de dialogue. Saint Augustin se demande si l'ordre providentiel qui règne dans le monde s'étend aussi au mal[1]; et comme il suppose que ses jeunes lecteurs ne sont pas préparés à de si difficiles questions, il termine en traitant de l'ordre qui doit régner dans les études : *Ad discendum necessarie dupliciter ducimur :* auctoritate *atque* ratione. *Tempore auctoritas, re autem ratio prior est. Aliud est enim quod in agendo anteponitur, aliud quod pluris in appetendo æstimatur. Itaque, quamquam bonorum auctoritas imperitæ multitudini videatur esse salubrior,* ratio vero aptior eruditis[2].

4. Les *Soliloques* (deux livres) sont de la même époque et aussi en forme de dialogue : *Me interrogans mihique respondens, tanquam duo essemus*[3]. Le premier livre montre dans quelles dispositions il faut être pour comprendre la vérité ; le second traite de la vérité et de l'erreur, et prouve que la vérité ne meurt jamais, ce qui est un argument en faveur de l'immortalité de l'âme[4].

5. Le traité *de l'Immortalité de l'âme* devait servir de conclusion au précédent. Saint Augustin en était peu content ; il le trouvait vague dans ses déductions, obscur dans ses termes, et regrettait sa publication prématurée.

6. Le *De quantitate animæ,* commencé à Rome et achevé en Afrique, s'occupe de la constitution et de l'excellence de l'âme, et démontre qu'elle est immatérielle.

A cet ouvrage se rattachent deux écrits dirigés contre les manichéens : *De duabus animabus* (vers 391) et *De libero arbitrio, libri III* (vers 391). Dans le premier, il combat la doctrine manichéenne de deux âmes dans un seul homme, ψυχὴ λογικὴ et ψυχὴ ἄλογος, qui opèrent le bien et le mal, et suppriment par conséquent le libre arbitre. A cette théorie il oppose la doctrine de l'Eglise, selon laquelle le mal résulte de la libre volonté, et dans le second il défend *ex professo* et en détail la « liberté de l'homme. »

7. Le traité *du Maître,* dialogue entre lui et son fils, rap-

[1] Lib. I, n. 28-29; lib. II, n. 2-21. — [2] Lib. II, n. 26. — [3] *Retract.,* I, n. 4.

[4] Les *Soliloques* ne doivent pas être confondus avec un autre ouvrage du même titre, souvent attribué à saint Augustin et publié avec des méditations qu'on lui a également attribuées. Cet ouvrage est probablement d'un théologien du moyen âge. Ed. Sommalius, Aug. Vind., 1753; ed. Westhoff, Colon., 1855.

pelle le *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie, et montre que Jésus-Christ est le seul maître véritable et parfait.

8. Citons encore le traité *de la Musique* (six livres), sur le caractère général de cet art, sur le mètre, la prosodie et le rhythme, sur l'influence que la musique exerce sur l'âme humaine : il est probable qu'il servit de modèle aux études de la musique comprises dans le plan tracé par le *quadrivium* au moyen âge. Il en faut dire autant des écrits perdus sur la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique et la philosophie. Ce dernier ouvrage, saint Augustin lui-même le déclare, n'avait été qu'ébauché [1].

Ouvrages purement dogmatiques.

1. Le traité *de la Vraie Religion,* quoique rédigé contre les manichéens (vers 390), roule plutôt sur le dogme en général. La vraie religion, dit saint Augustin, consiste dans la connaissance de l'unité et de la trinité divine : on ne la trouve ni chez les philosophes et les Juifs, ni chez les hérétiques et les schismatiques, mais seulement dans l'Eglise [2], à laquelle les hérétiques eux-mêmes donnent le nom de catholique : *Velint, nolint enim ipsi quoque hæretici et schismatum alumni, quando non cum suis, sed cum extraneis loquuntur, catholicam nihil aliud quam* catholicam *vocant* [3]. Nous y arrivons, avec l'aide de Dieu, par une double voie, l'autorité et la raison : *Ipsa quoque animæ medicina, quæ divina providentia et ineffabili beneficentia geritur, gradatim distincteque pulcherrima est. Distribuitur enim in* auctoritatem *atque* rationem. *Auctoritas fidem flagitat et rationi præparat hominem. Ratio ad intellectum cognitionemque perducit* [4]. C'est ainsi seulement que nous sommes conduits à Dieu et unis à lui : *Religet ergo nos religio uni omnipotenti Deo* [5].

2. Le *Livre de la Foi et du Symbole* excellente explication du Symbole des apôtres, fut surtout rédigé, alors qu'il n'était encore que simple prêtre, en vue du synode général d'Hippone (393), et réduit en livre à la demande de ses amis : *Quam disputationem in librum contuli, in quo de rebus ipsis ita disseritur, ut tamen non fiat verborum illa contextio quæ tenenda memoriter* competentibus *traditur* [6].

[1] *Retract.*, I, VI. — [2] N. 1-2. — [3] N. 12. — [4] N. 45. — [5] N. 113. — [6] *Retract.*, I, XVII.

3. *De fide rerum quæ non videntur* (un seul livre, vers 399), sur la nécessité de la foi aux choses invisibles et surnaturelles. Il y a, dit-il, quantité de choses, après Dieu, que nous croyons sans les avoir vues. De là cette exhortation : *Vos autem qui hanc fidem habetis, vel qui nunc novam habere cœpistis, nutriatur et crescat in vobis* [1].

4. *Manuel à Laurent,* sur la foi, l'espérance et la charité (vers 421). Cet abrégé de la science chrétienne, l'un des meilleurs écrits de saint Augustin, résume l'ensemble de ses vues dogmatiques [2].

5. *De agone christiano* (vers 396). Cet opuscule, analogue au précédent, indique comment il faut éviter le mal et pratiquer la doctrine chrétienne, dont il offre un court abrégé.

6. Le *Livre de la Foi et des Œuvres* (vers 413) réfute divers écrits adressés à saint Augustin, où l'on soutenait que la foi sans les œuvres suffit pour le salut.

A ces traités se rattachent les deux grands ouvrages dogmatiques suivants :

7. *De la Trinité* (quinze livres). Quoique composé à l'occasion des ariens (entre 400 et 416), cet ouvrage s'en tient presque toujours au point de vue général du sujet. Les sept premiers livres présentent la doctrine d'après l'Ecriture sainte et réfutent les objections tirées de la raison. Dans les huit derniers, on montre que l'homme peut, jusqu'à un certain point, s'élever à l'intelligence de ce mystère par l'étude de la création et de la nature humaine. Sa dialectique se rapproche beaucoup de celle de saint Grégoire de Nysse.

Saint Augustin commence en déclarant que tous les auteurs catholiques qui, avant lui, ont écrit de la Trinité, enseignent, conformément aux saintes Ecritures, *quod Pater et Filius et Spiritus sanctus unius ejusdemque substantiæ inseparabili æqualitate divinam insinuent unitatem, ideoque non sint tres dii, sed unus Deus, quamvis Pater Filium genuerit et ideo Filius non sit qui Pater est; — Spiritusque sanctus nec Pater sit nec Filius, sed tantum et Patris et Filii Spiritus, Patri et Filio etiam ipse coæqualis et ad Trinitatem pertinens unitatem,* (lib. I, c. IV, n. 7). La génération par laquelle le Fils est Fils, et la procession par laquelle le Saint-Esprit est Esprit, sont des

[1] N. 11. — [2] Edité à part par Krabinger, Tubing., 1861.

actes distincts et non identiques (lib. V, c. IV, n. 15). Voyez les *Confessions* (lib. XV, n. 45-46); et ces deux actes ne sont pas temporels, mais éternels : *ibi nihil ex tempore inchoatur, ut consequenti perficiatur in tempore* (lib. XV, c. XXVI, n. 47).

Tandis que le Fils seul est engendré du Père, le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Nous confessons donc : *Patrem et Filium principium esse Spiritus sancti, non duo principia; sed sicut Pater et Filius unus Deus, et ad creaturam relative unus Creator et unus Dominus, sic relative ad Spiritum unum principium; ad creaturam vero Pater et Filius et Spiritus sanctus unum principium, sicut unus Creator et unus Dominus.*

L'essai qu'il avait tenté aux livres IX et X d'expliquer, sinon de faire saisir, ce qui est impossible, le dogme de la Trinité en le comparant à l'esprit de l'homme fait à l'image de Dieu, il le résume ainsi au livre XV, ch. III, n. 5 : *In nono* (libro) *ad imaginem Dei, quod est homo secundum mentem, pervenit disputatio, ut in ea quædam Trinitas inveniretur, id est mens et notitia qua se novit, et amor quo se notitiamque suam diligit, et hæc tria æqualia inter se et unius ostenduntur esse essentiæ. In decimo hoc idem diligentius subtiliusque tractatum est atque ad id perductum ut inveniretur in mente evidentior Trinitas ejus, in memoria scilicet et intelligentia et voluntate. Sed* hæc tria ita sunt in homine, ut non ipsa sint homo. — *Et una persona, id est singulus quisque homo,* habet illa tria in mente. *Quapropter singulus quisque homo imago est Trinitatis in mente.* Trinitas vero illa, *cujus imago est,* nihil aliud est tota quam Deus, nihil aliud tota quam Trinitas[1]. Toutefois, saint Augustin avoue lui-même que ce ne sont là que d'imparfaites images[2]; car ce ne sont point des sujets, mais seulement des facultés qui constituent le sujet, c'est-à-dire la personne; en

[1] Lib. XV, cap. VII, n. 11.

[2] Saint Augustin reconnaît encore en d'autres endroits que ce mystère est impénétrable; voy. liv. I, ch. V; liv. V, ch. I-II, etc. De là est venue plus tard cette légende que, pendant qu'il écrivait son ouvrage, il rencontra sur le bord de la mer un enfant d'une merveilleuse beauté, qui versait de l'eau dans une fosse creusée dans le sable. Saint Augustin lui demanda ce qu'il entendait faire : « Je veux, répondit-il, verser la mer dans cette fosse. » Peine inutile, lui dit le saint en souriant. — Mais vous, reprit l'enfant, vous prétendez bien à comprendre le mystère de la sainte Trinité; or, je parviendrai plutôt à verser la mer dans cette fosse que vous à approfondir ce mystère. Voy. Cuper et Stilling dans Bolland., *Act. sanct.*, 28 août, t. VI, n. 125 et 707-708.

Dieu, au contraire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas comme des facultés dans une personne, ils sont eux-mêmes des personnes indissolublement unies[1].

8. *Cité de Dieu* (vingt-deux livres), commencée en 413 et terminée vers 426. La cité de Dieu, ce sont les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Saint Augustin traite de son origine, de ses luttes continuelles contre l'empire de Satan, de la protection que Dieu ne cessera de lui accorder jusqu'à la fin des siècles. L'auteur, dans son travail, a constamment en vue cette objection des païens, que les grandes calamités, la ruine dont l'empire est menacé par l'émigration des peuples, sont une suite de l'adoption du christianisme et de l'abandon des dieux. La réfutation de ce dernier grief, entreprise par Orose, prêtre d'Espagne, à la demande d'Augustin, n'ayant pas satisfait celui-ci, il se mit lui-même à l'œuvre, et écrivit un livre qui est à bien des égards le chef-d'œuvre de la littérature patristique.

Voici en quels termes saint Augustin lui-même s'exprime sur le but et l'ordonnance de cet ouvrage : *Interea Roma, Gothorum irruptione, agentium sub rege Alarico, atque impetu magnæ cladis eversa est; cujus eversionem deorum falsorum multorumque cultores (pagani) in christianam religionem referre conantes, subito acerbius et amarius Deum verum blasphemare cœperunt. Unde ego erubescens zelo domus Dei adversus blasphemias eorum vel errores, libros* De civitate Dei *scribere institui. — His ergo decem* (prioribus) *libris duæ istæ vanæ opiniones christianæ religioni adversariæ refelluntur. Sed ne quisquam nos aliena tantum redarguisse, non autem nostra asseruisse reprehenderet, id agit pars altera operis hujus, quæ libris duodecim continetur* (Retract., II, XLIII). L'ouvrage pourrait donc être intitulé *Paganisme et Christianisme.*

La *Cité de Dieu* est à la fois une apologie, une histoire des dogmes et une philosophie de l'histoire. Aux vastes commentaires de Louis Vivès sur ce grand ouvrage[2], Reinkens[3] a joint de nos jours une excellente analyse des principales pensées

[1] XV, XXII, n. 42. Cf. Gangauf, *Doctrine spéculat. de saint Augustin sur la Trinité divine*, Augsb., 1866. — [2] Basil., 1822, in-fol., *cum comment.* L. Vivis et L. Coquæi, Paris, 1636, et Hamb., 1661, t. II, in-4°; éd. stéréop., Lips., 1825; Colon., 1852; t. II, in-8°. — [3] *Philos. de l'hist. de saint Aug.*, Schaffh., 1866.

de saint Augustin sur l'histoire du monde. « Augustin, dit-il, par la puissance de son génie, a créé une philosophie de l'histoire à la lumière des idées chrétiennes, c'est-à-dire au point de vue de la révélation. Telle est l'impression qu'il a produite que, pendant plus de mille ans, il n'a eu que des imitateurs. Il est vrai que son argumentation s'appuie souvent sur l'autorité divine d'une façon qui n'est nullement scientifique, et que le fil du dogme est mêlé à tout le tissu de l'ouvrage ; mais on aperçoit partout son regard divinatoire, et dans l'appréciation des faits historiques son talent de critique le conduit souvent à une méthode véritablement scientifique. Joignez à cela le don artistique merveilleux qui éclate dans l'ordonnance des matières et qui assure à cet ouvrage une impérissable valeur. »

Le traité *de la Divination des démons*, contre les païens (composé entre 406 et 411), a aussi un caractère dogmatique ou polémique. Il traite des arts divinatoires des païens, et montre la différence qui existe entre les prophéties des démons, que Dieu permet quelquefois, et les oracles des prophètes.

Ouvrages polémiques.

Son opuscule *des Hérésies à Quodvultdeus* (quatre-vingt-huit chapitres, vers 429, depuis Simon le Magicien jusqu'à Pélage) nous fournit une première preuve de la sollicitude que lui inspiraient les plus funestes ennemis de l'Eglise, les hérétiques[1]. Sans entrer dans les détails, il caractérise parfaitement les origines et les idées principales des hérésies qu'il cite. Mais ce fut surtout contre les trois grandes hérésies suivantes qu'il déploya les ressources de sa polémique :

1. *Contre les manichéens.* Attaché lui-même à cette secte pendant neuf ans, il n'en connaissait que mieux les erreurs et les dangers, et il la combattit ensuite avec d'autant plus d'énergie.

Ses principaux ouvrages contre les manichéens sont : *De moribus Ecclesiæ catholicæ* et *De moribus manichæorum* (388); *De utilitate credendi* (vers 391); *De duabus animabus,* déjà mentionné, et *De libero arbitrio* (trois livres); *De Genesi contra manichæos* (deux livres, vers 389); *Contra Faustum Manichæum* (trente-trois livres, 404); *Contra Adimantum, Mani-*

[1] Edition Gaume, t. VIII.

chæi discipulum (vers 394); *Liber contra epistolam Manichæi quam dicunt* Fundamenti; *Acta seu disputatio contra Fortunatum,* sur une discussion publique qu'il eut à Hippone, vers 392, avec Fortunat, qui soutenait que la nature du mal était éternelle comme celle de Dieu; *De actis cum Felici* (deux livres, vers 404), sur le même objet[1].

Dans ces ouvrages, saint Augustin réfute en détail, et souvent avec un brillant succès, les erreurs fondamentales des manichéens. Il repousse surtout avec force leur prétention vaniteuse d'être seuls en possession de la vérité. La vérité, leur dit-il, ne vient que du Fils de Dieu, sous la garantie de l'Eglise; et il énonce à ce propos le principe essentiel du catholicisme : *Evangelio non crederem, nisi me commoveret Ecclesiæ auctoritas*[2]. Il réfute aussi leur théorie des deux principes empruntée au parsisme, la théorie des deux âmes humaines, selon laquelle l'homme ne serait pas libre d'opter entre le bien et le mal. Augustin se montre ici le plus zélé et le plus pénétrant défenseur de la liberté humaine, en même temps qu'il sonde et éclaircit à fond l'origine et la nature du mal.

2. *Contre les donatistes.* Saint Augustin, comme simple prêtre, écrivit contre eux (383) le *Psaume contre le parti de Donat,* qu'il mit en vers rhythmiques, afin de laisser une plus vive impression dans la mémoire du peuple, outre les ouvrages suivants : *Contra Parmenianum epistola ad Tychonium* (trois livres, vers 400); *De baptismo contra donatistas* (sept livres, vers le même temps); *Contra litteras Petiliani* (trois livres, 400 à 402); *Contra Cresconium grammaticum* (quatre livres, vers 406); *Liber de unico baptismo contra Petilianum* (406-410); *Epistola ad catholicos, seu de unitate Ecclesiæ.* Citons encore : *Breviculus collationis cum donatistis,* abrégé des controverses religieuses que les évêques orthodoxes et Augustin, leur principal orateur, avaient eues à Carthage, en 411, avec les évêques donatistes.

Saint Augustin (d'après *Ephes.,* I, 23; *I Cor.,* ch. XII) s'efforce surtout de réveiller le sentiment de l'unité religieuse éteint chez les donatistes, et de prévenir la rupture du corps

[1] Voir ces ouvrages dans l'édition Gaume, t. VIII; Migne, t. XLII; ed. Œhler, dans le *Corpus hæresiologicum.* — [2] *Contr. Ep. fundam.,* c. V; Migne, t. XLII; *De utilitate credendi,* dans Hurter, *Opuscula selecta,* t. VI.

de Jésus-Christ, l'Eglise. Il s'élève contre le second baptême, administré autrefois à des catholiques, et démontre avec beaucoup plus de lucidité et de force qu'on ne l'avait fait dans la dispute entre saint Cyprien et saint Etienne, que la validité d'un sacrement ne dépend point de celui qui l'administre, qu'il n'agit point *ex opere operantis*, mais *ex opere operato : Christus ipse est qui baptizat*. Il réfute aussi ceux qui soutiennent qu'il ne doit point y avoir de pécheurs dans la véritable Eglise, en distinguant entre l'Eglise visible et l'Eglise invisible ; il qualifie d'arbitraire et d'erronée la prétention de ceux qui veulent restreindre le pouvoir accordé à l'Eglise de lier et de délier. Seulement, les dispositions du pécheur, sa résistance opiniâtre aux vérités du salut, souvent ne permettent pas de lui donner l'absolution. Il discute longuement les relations entre l'Eglise et l'Etat, la manière de traiter les hérétiques, et réfute en même temps diverses erreurs de fait par lesquelles les donastistes justifiaient leurs égarements et avaient passé du schisme à l'hérésie.

3. *Contre les pélagiens*. Après les donatistes, ce fut le tour des pélagiens, que saint Augustin ne cessa de combattre depuis l'an 412 jusqu'à sa mort.

Ses nombreux écrits de controverse s'ouvrent par le : *De peccatorum meritis et remissione, deque baptismo parvulorum ad Marcellinum* (trois livres, en 412), où il prouve que la mort n'est point le tribut de la nature, mais la solde du péché ; que les descendants d'Adam héritent de son péché ; non par imitation, mais par transmission, et que, pour l'effacer, il faut baptiser aussi les enfants. Dans le *De spiritu et littera,* il dissipe les doutes que cette lecture avait suscités dans l'esprit de Marcellin, et démontre que la grâce surnaturelle est nécessaire pour opérer le bien ; qu'en général l'homme ne peut observer les commandements de Dieu sans un secours surnaturel. Dans le *De natura et gratia* (415), il établit que la nature humaine, pure dans l'origine, a été altérée par la chute d'Adam ; que les descendants d'Adam ne naissent pas dans l'état de nature pure, mais dans l'état de nature corrompue ; qu'ils ont besoin de la grâce sanctifiante et de la grâce concomitante, contrairement à ce que voulait Pélage, qui n'admettait que la grâce illuminante (la doctrine et l'exemple du Christ).

Saint Augustin écrivit dans le même temps : *Epistola ad*

Eutropium et Paulinum, seu de perfectione justitiæ hominis, où il définit la justice parfaite, et réfute les définitions (seize seulement ont été conservées) de l'ami de Pélage, Célestius, selon lequel l'homme privé de la grâce peut vivre sans péché.

De gestis Pelagii, ou *De gestis Palæstinis,* sur ce qui s'était passé au concile de Diospolis. L'auteur y montre que les évêques, trompés par les déclarations ambiguës de Pélage, l'avait jugé trop favorablement.

De gratia Christi et de peccato originali (418). Saint Augustin y dévoile la fourberie de Pélage, qui feignait d'être orthodoxe en donnant au mot grâce un double sens.

De nuptiis et concupiscentia (419), en réponse à ce reproche des pélagiens, que la doctrine de saint Augustin sur le péché originel portait atteinte au sacrement de mariage. *Contra duas epistolas pelagianorum*, adressé, vers 420, à Boniface I^er^, auprès duquel Julien d'Eclane et les évêques pélagiens cherchaient à se justifier et accusaient saint Augustin. Dans les *Six livres contre Julien le pélagien,* il s'attaque directement à ce dernier, qui faisait entrer le pélagianisme dans une phase nouvelle, celle du semipélagianisme. Les deux premiers livres établissent que les plus célèbres d'entre les anciens Pères sont formellement antipélagiens. Les quatre livres suivants sont une longue et sévère critique de l'ouvrage de Julien. Saint Augustin, peu de temps avant sa mort, commença contre lui un nouveau travail, qu'il n'acheva point ; de là son titre d'*Opus imperfectum contra Julianum.*

Contre les semipélagiens saint Augustin écrivit le traité *de la Grâce et du libre Arbitre à l'abbé Valentin* (vers 427), en réponse aux doutes des religieux d'Adrumet, qui craignaient qu'il ne détruisît le libre arbitre et la coopération de l'homme à son propre salut. Il acheva de dissiper ces doutes dans le *De correptione et gratia,* où il a le plus nettement exprimé sa doctrine antipélagienne, et développé avec une grande vigueur de logique sa théorie de la prédestination, qui devait être si sévèrement interprétée dans la suite. Comme les conséquences qu'il en déduit avaient fort mécontenté les moines de la Gaule, entre autres Cassien, il écrivit son traité *de la Prédestination des saints,* suivi *du Don de la persévérance,* où il expose sa doctrine et adoucit ses vues.

« Ces deux derniers livres, écrits dans sa dernière vieillesse,

sont comme le testament de ce Père, et ont je ne sais quelle autorité plus grande, tant à cause qu'ils ont été travaillés avec une extrême application et une longue méditation de cette matière, qu'à cause aussi que l'erreur de ceux contre qui il écrivait était plus subtile, ils ont été composés avec plus de pénétration[1]. » Voici comment il définit la prédestination : *Prædestinatio sanctorum est præscientia et præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberentur quicumque liberantur. Cæteri autem ubi, nisi in massa perditionis justo divino judicio, relinquuntur?* Et il marque ainsi le rapport de la prédestination et de la grâce : *Inter gratiam et prædestinationem hoc tantum interest, quod prædestinatio est* gratiæ præparatio, *gratia vero ipsius prædestinationis* effectus[2].

Dans ces écrits, la doctrine de saint Augustin est en opposition directe avec celle des pélagiens et des semipélagiens sur l'état du premier homme avant et après la chute, sur la mort et sur le péché originel. Contre la suffisance orgueilleuse des pélagiens, il défend l'existence et la nécessité de la grâce concomitante avec d'autant plus de vigueur qu'il en avait lui-même senti douloureusement le besoin. Avec l'Eglise, il divise la grâce en grâce habituelle ou sanctifiante, et en grâce actuelle, et cette dernière en grâce prévenante, concomitante et subséquente.

On ne peut nier que saint Augustin n'ait parlé de l'efficacité de la grâce (qu'on croirait irrésistible) et de la prédestination en des termes d'une singulière énergie, soit en se servant de passages bibliques captieux[3], soit en pressant trop la notion de la grâce, soit par le souvenir de ses propres égarements. Ses expressions ont été souvent mal interprétées jusqu'à nos jours : au cinquième siècle, par Lucile, prêtre de la Gaule ; au neuvième siècle, par le moine Gottschalk ; au seizième, par les réformateurs, et au dix-septième par Jansénius. Toutefois, saint Augustin n'a contesté ni la liberté de l'homme, ni sa coopération à la grâce dans l'œuvre du salut, et il n'a pas en-

[1] Suarez, *Proleg.*, lib. VI, c. VI, rapporté par Bossuet. *(Citat. du trad.)*

[2] *De don. persev.*, n. 35. L'*Hypomnesticon* ou *Hypognosticon* (lib. VI) *contra pelagianos et cælestinianos*, souvent attribué à saint Augustin, est probablement de Marius Mercator ou d'un autre ami inconnu de saint Augustin. Il n'est pas, du reste, parfaitement conforme à la doctrine du saint docteur.

[3] *Jean*, XV, 5 ; *I Cor.*, IV, 7 ; XII, 3 ; *II Cor.*, III, 5 ; *Rom.*, IX, 10-16.

seigné la double prédestination au salut et à la damnation. Ces bévues et ces malentendus viennent de ce qu'on n'a pas distingué les écrits de saint Augustin contre les diverses fractions du pélagianisme, et, en ce qui concerne le libre arbitre, de ce qu'on a interprété sa doctrine à l'aide de ses ouvrages contre les manichéens. Ce qu'il dit de la grâce, en tant que grâce habituelle ou sanctifiante, en tant que grâce actuelle *(ad singulos actus)*, qui est tantôt prévenante, concomitante ou subséquente, est tout-à-fait conforme à l'enseignement de l'Eglise. — Nous y reviendrons plus loin.

Aux écrits dogmatiques et polémiques appartiennent encore : *Lib. contra sermon. arianor.* (de 418); *Collat. cum Maximino, arian. episcop.; Contra eumdem.* — *Lib. ad Oros. contra Priscillan.* et *Origenist.* — *Adv. Judæos.* Ed. Gaume, t. VIII; Migne, t. XLII.

Ouvrages d'exégèse.

Saint Augustin y préluda par le traité *de la Doctrine chrétienne* (quatre livres, vers 397), excellent guide pour ceux qui veulent étudier et lire avec fruit l'Ecriture sainte, et en découvrir les différents sens. Il complète ce que saint Jérôme avait omis dans sa lettre cent une à Pammaque. Saint Augustin sentait vivement le besoin d'un dictionnaire de la Bible[1]. A mesure qu'il avance, son travail d'exégèse et d'herméneutique devient peu à peu un corps systématique de la doctrine chrétienne; aussi a-t-il servi de modèle à la disposition des Sentences de Pierre Lombard, au moyen âge.

On trouve des explications plus ou moins longues de l'Ancien et du Nouveau Testament dans les écrits suivants[2] : *De Genesi ad litteram liber imperfectus,* contre les manichéens (393); *De Genesi ad litteram* (douze livres); *Locutionum libri VII* et *LXXXII Quæstionum in Heptateuchum* (Moïse,

[1] Lib. I, c. XVII, n. 23.

[2] Il marquait ainsi le rapport des deux Testaments : *In Veteri Testamento Novum latet, et in Novo Vetus patet* (quæst. LXXIII in Exod.). Il explique cette parole à propos du passage de saint Paul, *II Cor.*, IV, 15, 16 : « Aujourd'hui encore, dit-il, quand les Juifs lisent Moïse, ils ont une couverture sur le cœur; mais quand l'un d'eux se convertit, cette couverture disparaît. » Saint Augustin dit des contradictions apparentes entre l'Ancien et le Nouveau Testament : *Distingue tempora et concordabit Scriptura.*

Josué et les Juges), sur les expressions et les tournures qui s'éloignaient de la langue de son temps et du texte grec et hébraïque ; *Enarrationes in Psalmos*, cent cinquante explications, dont quelques-unes ont été dictées et le plus grand nombre adressées au peuple sous forme de sermons.

Sur le Nouveau Testament : *De consensu Evangelistarum* (quatre livres, vers 400) : tentative artificielle et avortée pour concilier les différences apparentes ou réelles des Evangiles[1] ; *Quæstionum evangelicarum* (deux livres, vers le même temps) sur quarante-sept passages de saint Matthieu et cinquante et un de saint Luc ; *De sermone Domini in monte* (deux livres) ; *Tractatus* (124) *in Evang. Joann.; Tractatus* (10) *in epist. I Joann.* (vers 416) ; *Expositio quarumdam* (84) *propositionum ex epist. ad Rom.; Expositio inchoata epist. ad Rom.; Expositio epist. ad Galat.*

Si la partie philologique (saint Augustin était peu versé dans l'hébreu et dans le grec) et la méthode exégétique laissent beaucoup à désirer, l'interprétation des textes dogmatiques et l'intelligence de l'Ecriture sont dignes de toute estime : « S'il me fallait, dit Luther, opter entre ces deux choses : comprendre l'Ecriture sainte comme l'ont comprise saint Augustin et les Pères, en admettant même que saint Augustin n'a pas toujours bien saisi les mots et les lettres hébraïques, et comprendre certains mots et certaines lettres des Juifs, mais sans avoir l'intelligence de saint Augustin et des Pères, je sais bien ce que je choisirais : j'enverrais au diable les Juifs avec leur intelligence et leurs lettres, et sans leurs lettres, j'irais au ciel avec l'intelligence de saint Augustin. »

Ouvrages moraux et ascétiques.

Ces ouvrages sont le plus pur reflet de son intelligence éclairée par la grâce divine, de son âme inondée de reconnaissance et aspirant de toutes ses forces vers la perfection chrétienne. Ces qualités éclatent surtout dans les *Confessions* et les *Soliloques*, ainsi que dans ses vues dogmatiques à propos des pélagiens. Viennent ensuite : *De sacra Scriptura speculum* (428), explications et maximes tirées de l'Ecriture, dont Angelo

[1] Voy. ci-dessus, p. 405, note 1.

Maï a publié une nouvelle version, qui est probablement la version authentique [1] ; *Liber de mendacio* (395) : dans quelles circonstances le mensonge officieux peut être permis, et *Contra mendacium* (420), contre ce principe des priscillianistes : *Jura, perjura, secretum prodere noli.* Saint Augustin condamne formellement le dessein d'un catholique qui voulait se donner pour priscillianiste, afin de découvrir les mystères de cette secte.

Liber de patientia, mentionné non dans les *Rétractations,* mais dans la lettre 231, n. 7 ; *De continentia* (vers 395), commentaire du psaume CXLI, 3 et 4, pour exhorter les chrétiens à la continence, contrairement aux manichéens, qui attribuaient leurs débauches au mauvais principe qui agissait en eux. Le chrétien doit implorer humblement la grâce divine, qui lui donnera la vertu de continence.

Dans le *De bono conjugali,* il défend la sainteté du mariage contre Jovinien, et indirectement contre les manichéens. Les traités *De sancta virginitate* et *De bono viduitatis* célèbrent les avantages de la virginité. Dans le *De adulterinis conjugiis* (deux livres), saint Augustin démontre, d'après *I Cor.,* VII, 10, que les époux séparés ne peuvent point se remarier. Dans le *De opere monachorum,* il tonne contre la dissolution des moines, fruit de la paresse, de l'orgueil et du vagabondage, et insiste sur l'obligation du travail manuel, en s'appuyant sur l'Evangile et l'exemple de saint Paul : *Qui non vult operari non manducet.* C'est dans cette occasion qu'il a écrit ces paroles mémorables : « Si j'ai trouvé difficilement des hommes meilleurs que de bons religieux dans de bons couvents, je n'en ai point vu de pires que de mauvais moines. » Le *De cura mortuorum* (vers 431), à son ami l'évêque Paulin de Nole, traite surtout de l'utilité de la prière pour les défunts.

Ouvrages pratiques du ministère ecclésiastique.

1. Trois cent soixante-quatre sermons, non compris deux cent trente et un qui sont douteux ou apocryphes [2], et plusieurs autres récemment découverts et publiés par Maï [3]. La véritable éloquence chrétienne, dit saint Augustin, a pour but et pour

[1] Cf. *Nova Patr. Bibl.,* t. I. — [2] Ed. Gaume, t. V, et Migne, t. XXXVIII et XXXIX. — [3] *Nov. Patr. Bibl.,* t. I.

mission de faire *ut veritas pateat, ut veritas placeat, ut veritas moveat;* les discours d'un prêtre doivent être pleins de l'Ecriture sainte. « Celui qui veut parler sagement doit parler le langage de l'Ecriture ; et plus il est lui même pauvre d'expressions, plus il doit être riche des termes de l'Ecriture, afin que, dans sa pauvreté d'élocution, l'autorité de paroles graves lui donne plus de poids ; la vie du prédicateur doit toujours être conforme à son langage[1] » (*De doct. christ.*, lib. IV, cap. seq.). Saint Augustin n'ayant pas révisé ses sermons ni ses lettres, comme il avait fait pour ses traités scientifiques, on les a disposés fort diversement. La meilleure distribution, celle des Bénédictins, les partage en quatre classes : *Sermones de Scripturis* (183); *Sermones de tempore* (88); *Sermones de sanctis* (272-340); *Sermones de diversis* (341-364). Quoique saint Augustin ait eu comme orateur une assez grande réputation, et que le manichéen Secundus l'ait appelé *summus orator et Deus pœne totius eloquentiæ,* ses sermons n'en sont pas moins la plus faible partie de ses écrits.

2. *De catechizandis rudibus, liber unus,* composé vers 400, à Carthage, sur la demande du diacre Deo-Gratias. Excellent manuel pour l'enseignement de la religion[1]. Saint Augustin ne s'y occupe que des ignorants qui devaient être reçus parmi les catéchumènes.

Lettres.

L'édition bénédictine, t. II, en contient deux cent soixante-dix, y compris celles qui ont été adressées à saint Augustin; elles sont rangées en quatre classes par ordre chronologique : 1. avant son épiscopat (an 386 à 395); 2. de 396 à 410; 3. de 411 à 430; 4. lettres dont la date ne peut être fixée. Toutes fournissent des renseignements importants sur sa vie et sur l'histoire de son temps. Quelques-unes sont des traités scientifiques. Quant au fond, elles sont, ou dogmatico-polémiques, ou morales, ou de condoléance, ou familières. Voici les plus remarquables :

Lettres à Paulin et *à Sixte,* auxquelles saint Augustin renvoie à la fin du livre *du Don de la persévérance,* pour établir

[1] Edité à part par Roth, *Fundamenta artis catecheticæ; S. Aug., lib. de cat. rud., et Gersonis tract. de parvulis trahend. ad Christ.*, Mogunt., 1865.

que depuis ses premiers écrits sur les pélagiens il a toujours suivi les mêmes principes [1].

Lettre à Vital. « Elle ne le cède à aucune de celles de saint Augustin, dit le P. Garnier, et, en découvrant le sacré mystère de la grâce prévenante, elle donne douze règles où la doctrine catholique sur cette matière est contenue [2]. »

Lettre à Volusien. « Saint Augustin, dit Bossuet, fait sentir l'esprit dont l'Ecriture est remplie, en dix ou douze lignes de sa lettre à Volusien, plus qu'on ne pourrait faire en plusieurs volumes [3]. »

Dans l'édition bénédictine, les nombreux écrits perdus, douteux ou apocryphes, sont accompagnés d'excellentes remarques [4].

Place exceptionnelle de saint Augustin dans la littérature chrétienne.

L'étendue prodigieuse de ses œuvres et la multiplicité de ses écrits de controverse ne nous permettent pas d'exposer complètement sa doctrine, disposée presque toujours dans un ordre systématique. Après l'analyse que nous avons faite de ses traités, nous nous bornerons à relever les points les plus caractéristiques.

1. Les ouvrages philosophiques de sa première période nous offrent une preuve irrécusable de ses progrès intellectuels, depuis son scepticisme académique jusqu'à sa pleine adhésion aux vérités chrétiennes. Tout homme, dit-il, qui aspire à la vérité doit la chercher dans son propre esprit : « Ne vous répandez pas au dehors ; rentrez en vous-même : c'est dans l'intérieur de l'homme que réside la vérité [5]. » Dans le monologue suivant, il montre que le scepticisme est inadmissible : « Toi, qui veux te connaître, sais-tu si tu existes? — Je le sais. — D'où le sais-tu ? — Je l'ignore. — Te sens-tu simple ou multiple ? — Je l'ignore. — Sais-tu qui te meut? — Je ne sais. — Sais-tu si tu penses? — Je le sais [6]. — Il est donc certain que tu existes, car si tu n'existais pas tu ne pourrais pas te tromper [7]. » La conscience prise comme point de départ

[1] Cit. du trad. — [2] Bossuet, *Défense de la trad.* (Cit. du trad.) — [3] *Ibid.*, part. I, lib. IV, c. XVI. *(Cit. du trad.)* — [4] Cf. Fessler, t. II, p. 431. — [5] *De ver. relig.*, c. XXXIX, n. 72. — [6] *Soliloq.*, II, 1. — [7] *De lib. arb.*, II, III, n. 7.

pour arriver à la connaissance philosophique marque une des phases de l'histoire de la philosophie. En poursuivant son examen, saint Augustin découvre deux sources de connaissance : l'autorité et la raison, dont l'une correspond à la foi, l'autre à la science. « Le commencement de l'intelligence, c'est la foi ; le fruit de la foi, c'est l'intelligence. *Initium sapientiæ fides; fides, fructus intellectus.* Ceux qui ne peuvent parvenir à l'intelligence mettent leur salut en sûreté par la simplicité de leur foi[1]. » Tout ce que l'homme connaît ici-bas, il le connaît par ces deux voies[2]. Dans le développement de ses idées philosophiques, saint Augustin a parfaitement apprécié et utilisé Platon, Aristote et le néoplatonisme[3]. Saint Augustin assigne pour terme de la connaissance philosophique la connaissance de Dieu et la connaissance de soi-même : *Deum et animam scire cupio. Nihil plus? Nihil omnino*[4]. *Deus semper idem, noverim me, noverim te*[5]. C'est donc par la voie de la science que nous devons arriver à la connaissance de l'ordre en toutes choses, surtout de la sagesse de Dieu[6]. Mais elle ne sert que lorsqu'elle est accompagnée de l'amour ; sans lui, elle enfle.

2. Voici le jugement qu'il porte de la philosophie païenne : « Ce que les philosophes, tel que Platon, ont enseigné devrai et de conforme à la foi, le chrétien n'a pas à le craindre. Employons-le plutôt à notre usage, comme en étant les légitimes possesseurs. Les Egyptiens n'avaient pas seulement des fardeaux et des idoles détestés et rejetés par le peuple d'Israël, ils avaient aussi des vases d'or et d'argent, des vêtements et d'autres ustensiles précieux, que le peuple de Dieu, en sortant

[1] *Contr. Epist. Man.*, n. 5. *(Addit. du trad.)* — [2] *De util. cred.*, c. II ; *De magistro*, c. II.

[3] Saint Augustin dit de *Plotin* : « Os illud Platonis, quod in philosophia purgatissimum est et lucidissimum, dimotis nubibus erroris emicuit, maxime in *Plotino*, qui platonicus philosophus ita ejus similis judicatus est, ut simul eos vixisse ; tantum autem interest temporis, *ut in hoc ille revixisse putandus sit* (Contr. Acad., III, XVIII, n. 41). Mais il a plus tard beaucoup restreint cet éloge : *Laus quoque ipsa, qua Platonem vel platonicos seu academicos philosophos tantum extuli quantum impios homines non oportuit, non immerito mihi displicuit, præsertim quorum contra errores magnos defendenda est christiana doctrina* (Refractat., lib. I, cap. I, n. 3). Comp. Nourrisson, *la Philosophie de saint Augustin*, Paris, 1865 ; Uberweg, *Aperçu de l'histoire de la philosophie au temps des Pères et de la scolastique*, 3e éd., p. 78-92, en allemand.

[4] *Soliloq.*, I, VII. — [5] *Ibid.*, II, IV. — [6] *Retract.*, I, III, 2.

d'Egypte, appropria à un meilleur usage, non de sa propre autorité, mais par ordre de Dieu. Il en est de même des païens : ils ont des fables et des superstitions, de lourds fardeaux que les chrétiens doivent abhorrer et réprouver ; mais ils ont aussi des arts libéraux qui peuvent concourir au service de la vérité, des règles morales utiles à bien des égards et contenant sur le culte du Dieu unique bien des vérités qu'ils n'ont pas puisées en eux-mêmes, mais tirées de cette source de vérité qui se répand partout sous la conduite de Dieu[1]. » — « Un bon et vrai chrétien reconnaît que la vérité, en quelque lieu qu'il la trouve, appartient à son Maître. »

3. La sagacité philosophique de saint Augustin éclate surtout dans la manière profonde et juste avec laquelle il scrute les dogmes ecclésiastiques, théologie, anthropologie, œuvre de la rédemption, notamment dans les quinze livres *de la Trinité* et dans la *Cité de Dieu*. Le but de tous ses travaux était : *Ut ea quæ fidei firmitate jam tenes, ea rationis luce conspicias*[2], mais en partant toujours de ce principe : *Fides præcedit intellectum*. La foi prépare la raison à mieux saisir la vérité, non point en ce sens qu'après avoir accompli cette tâche elle devienne superflue et se confonde avec la science : elle doit toujours rester la base de toute connaissance supérieure et ne jamais disparaître[3].

4. Ses sentiments orthodoxes sur la tradition, l'autorité de l'Eglise et du Saint-Siége sont exprimés dans les célèbres textes qui suivent : « Ce qui est admis de toute l'Eglise et qui, sans avoir été défini par les conciles, a été observé de tout temps, il faut croire qu'il a été transmis par l'autorité apostolique[4], » telles que : la célébration de la fête de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, la validité du baptême des hérétiques et des enfants. Aussi, disait-il : *Disputare contra id quod universa Ecclesia sentit insolentissimæ infamiæ est*[5].

Sur l'autorité de l'Eglise pour l'établissement de la foi, il adressait aux manichéens cette parole caractéristique, si souvent reproduite : *Evangelio non crederem nisi me commoveret Ecclesiæ auctoritas*. Il s'explique également dans une foule de circonstances sur l'autorité décisive du Souverain-Pontife dans les controverses dogmatiques.

[1] *De doct. christ.*, II, LX. — [2] *Ep.* CXX *ad Crescent.*, n. 2. — [3] *Soliloq.*, I, VII. — [4] *De baptismo*, IV, XXIV, n. 31. — [5] *Epist.* CXVIII.

Nous rappellerons d'abord cette fameuse parole prononcée à l'occasion des disputes pélagiennes : *Jam enim de hac causa duo concilia missa sunt ad Sedem apostolicam; inde rescripta venerunt, causa finita est; utinam aliquando finiatur error*[1].

Saint Augustin fournit encore d'autres données à l'appui de ce sentiment. Que par « Siége apostolique » il ait entendu, comme ses contemporains, « la chaire de Pierre, » la « chaire unique et singulière, » on le voit par l'avertissement qu'il donne à un nommé Generosus, de Constantinople, de ne point déserter l'Eglise universelle, pour s'attacher au parti de Donat. Il lui rappelle, pour le confirmer dans la foi catholique, la suite des pontifes qui se sont succédé sur la chaire de Pierre, » alors occupée par Anastase : *Si enim ordo episcoporum sit succedentium considerandus, quanto certius et vere salubriter ab ipso Petro numeramus, cui totius Ecclesiæ figuram gerenti Dominus ait : Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non vincent eam*[2]. Et avec plus de précision encore : *Sedes apostolica eam quæ culmen auctoritatis obtinuit, cui nolle primus dare vel summæ profecto impietatis est vel præcipitis arrogantiæ... Quid est aliud ingratum esse opi atque auxilio divino quam tanto labore* (robore?) *prædictæ auctoritati resistere*[3]. C'est pourquoi il déclare expressément contre les donatistes que les paroles de Jésus-Christ en Matth., XVI, 18[4], ne s'appliquent qu'au Siége de Pierre : *Numerate*

[1] *Serm.* CXXXI. Cette citation si souvent reproduite : *Roma loculta est, causa finita est,* n'est pas une falsification ; en ces mots : *Inde* (Roma) *rescripta venerunt,* ont évidemment le même sens, s'ils ne sont pas conçus dans les mêmes termes. Seulement l'omission de ces autres paroles : *utinam aliquando error finiatur,* n'est pas indifférente, et on les interprète mal en disant qu'après la décision du pape Innocent Ier, il n'y a plus rien à faire à ce sujet ; car nous voyons deux cents évêques d'Afrique se réunir à Carthage en concile plénier (448) et condamner de nouveau les erreurs de Pélage. Saint Augustin lui-même a dit des conciles pléniers qu'on les corrigeait plus tard quand on découvrait quelque fait inconnu de son temps : *Plenaria concilia, quæ fiunt ex orbe universo christiano, sæpe posterioribus emendantur, cum aliquo experimento verum operitur, quod antea clausum erat* (De baptismo, lib. II, cap. IX). Cf. Kellner, *Constitution, enseignement et infaillibilité de l'Eglise,* 2e éd., p. 60-63, en allem.

[2] *Epist.* LIII, ed. benéd., al. CLXV *ad Generosum.* — [3] *De util. cred.,* cap. XVII, n. 35.

[4] « Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Saint Augustin, en disant que la « pierre » c'est Jésus-Christ lui-même, est le seul dans l'antiquité qui ait donné cette interprétation. Luther s'en est emparé avec empressement. Revenant sur ce sujet, saint Augustin s'exprime ainsi dans ses

sacerdotes vel ab ipsa Sede Petri — ipsa est petra quam non vincunt superbæ inferorum portæ [1].

Si l'on objecte que saint Augustin ne fait pas ressortir l'autorité doctrinale du Saint-Siége dans d'autres circonstances analogues, nous répondrons qu'on se contentait alors des décisions prises dans les synodes diocésains et provinciaux. Quant à cette autre objection que « saint Augustin, lors de son séjour à Rome, comme païen ou comme chrétien, ne mentionne pas la prééminence du Saint-Siége, qu'au lieu de faire lui-même la critique de ses ouvrages dans les *Rétractations*, il ne fait pas appel à la censure du Siége apostolique, » nous n'y répondrons pas.

Voici avec quel enthousiasme il exprimait sa reconnaissance d'appartenir à l'Eglise catholique : *In Ecclesia catholica, ut omittam* sincerissimam sapientiam, *multa sunt alia quæ in ejus gremio me justissime teneant. Tenet* consensio *populorum atque gentium, tenet* auctoritas *miraculis inchoata, spe nutrita, caritate aucta, vetustate firmata; tenet ab ipsa* Sede Petri apostoli, — *usque ad præsentem episcopatum* successio; *tenet postremo* ipsum catholicæ nomen, *quod non sine causa inter tam multas hæreses sic ista Ecclesia sola obtinuit. Apud vos autem, ubi nihil horum est quod me invitet ac teneat, sola personat veritatis pollicitatio* [2].

5. Malgré l'ardeur infatigable avec laquelle saint Augustin combattait les hérétiques, il ne les considérait pas moins comme quelque chose de providentiel : *Utamur etiam isto providentiæ beneficio,* et il les considérait comme relativement utiles : *Prosunt enim Ecclesiæ hæreses non verum docendo, sed ad verum quærendum catholicos excitando* [3]. « Nous avons appris, dit-il, que chaque hérésie apporte à l'Eglise des difficultés particulières, contre lesquelles on défend plus exacte-

Rétractations, lib. I, cap. XXI : « J'ai dit dans un endroit de ce livre, *Contra Ep. Don.*, de l'apôtre saint Pierre, que l'Eglise est bâtie sur lui comme sur un roc. C'est dans le même sens que plusieurs répètent ce vers d'Ambroise : *Hoc ipsa petra Ecclesiæ canente culpam diluit.* Je sais cependant que, dans la suite, j'ai souvent interprété ce passage dans le sens que voici : les paroles : « Je bâtirai mon Eglise sur ce roc, » s'appliqueraient à Celui dont il est parlé dans cette confession de l'apôtre Simon : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. » Le lecteur décidera laquelle de ces deux explications est la plus vraisemblable.

[1] *Psalm., Contra partem Donatis,* op. Aug., ed. bened., t. IX, et Migne, série lat., t. XLIII. — [2] *Contr. ep. fundam.*, c. IV. — [3] *De ver. relig.*, c. VIII.

ment les Ecritures divines que si l'on n'avait point eu de pareille nécessité de s'y appliquer[1]. »

Avant la naissance des hérésies, il ne faut pas exiger des Pères la même précaution dans leurs expressions que si les matières avaient déjà été agitées, « parce que la question n'étant point émise et les hérétiques ne leur faisant pas les mêmes difficultés, ils croyaient qu'on les entendait dans un bon sens, et ils parlaient avec plus de sécurité[2]. »

« Les disputes des hérétiques font paraître dans un plus grand jour et comme dans un lieu plus éminent ce que pense l'Eglise et ce qu'enseigne la saine doctrine[3]. »

« Plusieurs choses étaient cachées dans les Ecritures : les hérétiques séparés de l'Eglise l'ont agitée par des questions : ce qui était caché s'est découvert, et on a mieux entendu la vérité de Dieu... Ceux qui pouvaient le mieux expliquer les Ecritures ne donnaient point de solution aux questions difficiles pendant qu'il ne s'élevait aucun calomniateur qui les pressât. On n'a point traité parfaitement de la Trinité avant les clameurs des ariens, ni de la pénitence avant que les novatiens s'élevassent contre, ni de l'efficacité du baptême avant nos rebaptiseurs. On n'a pas même traité avec la dernière exactitude les choses qui se disaient de l'unité du corps de Jésus-Christ, avant que la séparation qui mettait les faibles en péril obligeât ceux qui savaient ces vérités à les traiter plus à fond, et à éclaircir entièrement toutes les obscurités de l'Ecriture. Aussi, loin que les erreurs aient nuit à l'Eglise catholique, les hérétiques l'ont affermie, et ceux qui pensaient mal ont fait connaître ceux qui pensaient bien. On a entendu ce qu'on croyait avec piété[4]. »

Il ne veut pas que l'Etat sévisse contre les donatistes par la peine de mort, bien que ceux-ci l'eussent invoquée les premiers. Malgré les violences et les meurtres qu'ils exerçaient sur les catholiques, cherchant l'union dans la guerre, et la paix dans la violence, » saint Augustin n'en déclare pas moins « qu'il faut les soumettre à une discipline salutaire, les corriger et non les tuer. » « Nous ne devons pas rendre le mal pour le mal; nous n'avons point à combattre avec le glaive, mais avec

[1] *De dono persev.*, cap. XX. *(Cit. du trad.)* — [2] Lib. I, *Contr. Jul.*, cap. VI n. 22. *(Addit. du trad.)* — [3] *Confess.*, lib. VIII, cap. XIX. *(Cit. du trad.)* — [4] *In ps.* LIV. *(Cit. du trad.)*

la parole de Dieu, ce glaive de l'esprit. » « Il faut rappeler les hérétiques plutôt par des témoignages de charité que par des contestations échauffées[1]. » Quand l'Eglise invoquait le bras séculier contre la fureur des circoncellions, Augustin disait : « Elle a demandé secours à l'empereur chrétien non pas tant pour se venger que pour se garantir ; si elle ne l'avait pas fait, au lieu de louer sa patience, il faudrait justement blâmer sa négligence. — Cela est si peu une persécution, que si nous ne faisions pas ce qui peut servir à les effrayer et amender, nous leur rendrions véritablement le mal pour le mal. »

6. *Anthropologie.* Ses vues sur ce point méritent une attention particulière, parce qu'elles ont exercé une grande influence sur les temps à venir.

1. Sur les parties constitutives les plus essentielles de l'homme, saint Augustin est dichotomiste : *Jam, inquiunt, habebat animam, alioquin non appelluretur homo; quoniam homo non est corpus solum vel anima sola, sed qui ex anima constat et corpore ; — cum utrumque conjunctum simul habet hominis nomen* (De civitate Dei, XIV, II). L'âme raisonnable vivifie le corps, *animam qua corpus vivit* (Contra Julianum, V, XXVI; De anima et origine, IV, VII).

2. Ce qui est dit de l'homme, qu'il est fait à l'image de Dieu, *ad imaginem Dei*, saint Augustin ne l'entend directement que de l'âme raisonnable : *Illud* (scilicet homo ad imaginem Dei) *secundum animam rationalem dicitur* (De civit. Dei, XIV, II).

3. Quant à l'origine de l'âme des hommes nés d'Adam, il demeure indécis : *Nihil enim horum tanquam certum affirmamus, sed qui horum verum sit adhuc quærimus* (De anima et ejus origine, I, cap. XVII, n. 27).

Il rejetait, il est vrai, le traducianisme de Tertullien, à cause de ses vues matérialistes sur la nature de l'âme : *Profecto animas non spiritus, sed corpora esse contendunt et corpulentis seminibus exoriri; quo perversius quid dici potest* (Epist. CXC, 14)? puis à cause des difficultés qu'il présente, sans parler de son insuffisance (*ibid.*, n. 15; *Epist. ad Hieron.* CLXVI). Cependant il n'ose se prononcer positivement pour le créatianisme, soit parce qu'il n'a encore rien trouvé là-dessus

[1] *In Joan.*, tract. VI, n. 13. *(Cit. du trad.)*

de précis dans la Bible : *Aliquid ergo certum de animæ origine nondum in Scripturis canonicis comperi* (ibid., n. 15; Epist. ad Hieron. CLXVI) ; soit à cause des difficultés qu'il présente pour la doctrine de la transmission du péché originel : c'est ce qui explique pourquoi cette théorie fut adoptée par les pélagiens[1].

4. Contrairement aux pélagiens, qui soutenaient que l'homme a dû nécessairement être créé sans la grâce, saint Augustin affirme qu'il a été créé dans cet état : *Hanc* (obedientiam) *ergo priusquam violassent, placebant* (Adam et Eva) *Deo et placebat eis Deus, et quamvis corpus animale gestarent, nihil inobediens in illo adversum se moveri sentiebant. Faciebat quippe hoc ordo justitiæ, ut quia eorum anima famulum corpus a Deo acceperat, sicut ipsa eidem Domino suo, ita illi corpus ejus obediret, atque exhiberet vitæ illi congruum sine ulla resistentia famulatum. Hinc et nudi erant et non confundebantur*[2]. *Primorum illorum hominum fuit prima justitia obedire Deo, et hanc in membris adversus legem concupiscentiæ non habere*[3].

Venait ensuite l'immortalité du corps, entendue dans le sens de *posse non mori*. — *Sicut hoc nostrum* (corpus) *potest, ut ita dicam, esse ægrotabile, quamvis non ægrotaturum ... sic et illud corpus jam erat mortale; quam mortalitatem fuerat absumptura mutatis in æternam incorruptionem, si in homine justitia, id est obedientia permaneret*[4].

5. Persévérer librement dans cet état de grâce où il avait été établi, c'était le premier devoir de l'homme, et pour le remplir, il recevait de Dieu des secours suffisants : *Primo itaque homini, qui in eo bono quo factus fuerat rectus acceperat posse non peccare, posse non mori, posse ipsum bonum non deserere, datum est adjutorium perseverantiæ, sed sine quo per liberum arbitrium perseverare non posset.* Saint Augustin caractérise ainsi les suites de la persévérance dans cet état : *In quo statu recto ac sine vitio si per ipsum liberum arbitrium manere voluisset, profecto sine ullo mortis et infelicitatis experimento acciperet illam merito hujus permansionis beatitu-*

[1] Voy. *Epist.* CLXVI, 10; *Epist.* CXCVII, 23; *De anima et ejus origine*, I, XVI, XVII. — [2] *De peccat. merit. et remiss.*, lib. II, cap. XXII, n. 36. — [3] *Ibid.*, cap. XXIII, n. 37. — [4] *De corrept. et grat.*, cap. XII, n. 36; *De peccat. mer.*, I, V, 5.

dinis plenitudinem, quo et sancti angeli sunt beati, id est ut cadere non posset ulterius et hoc certissime sciret. Ces suites heureuses, il les indique plus brièvement ailleurs par les termes de *non posse peccare, non posse mori, non posse bonum deserere*[1].

6. Au lieu d'y persévérer comme il devait, l'homme abusa de sa volonté pour pécher. La conséquence de sa faute fut de perdre ce qu'il aurait pu conserver en demeurant dans cette condition : *Quæ quidem potuit habere, sed perdidit, et per quod habere potuit, per hoc perdidit, hoc est per liberum arbitrium.* Mais il perdit en même temps les dons primitifs de la grâce, qui furent remplacés par la concupiscence et par la mort : *Denique posteaquam est illa facta transgressio, et anima inobediens a lege suï Domini aversa est, habere cœpit contra eam servus ejus, hoc est corpus ejus, legem inobedientiæ; et puduit illos homines nuditatis suæ, animadverso in se motu quem ante non senserant.*

7. Du rapport qui existe entre Adam et le genre humain, dont il est le premier ancêtre, ce qui fait qu'un seul homme a été tous les hommes, *omnes ille unus homo fuerunt,* saint Augustin conclut : *Voluntarium peccatum hominis primi originalis est causa peccati;* non-seulement le châtiment du péché d'Adam passe à ses descendants, mais encore le péché lui-même : *In peccato enim moriuntur omnes, non in morte peccant : nam peccato præcedente mors sequitur, non morte præcedente peccatum*[2].

8. Dans l'état de nature déchue et non relevée, l'homme ne peut rien faire de véritablement bon : *Liberum arbitrium captivatum nonnisi ad peccatum valet, ad justitiam vero, nisi divinitus liberatum adjutumque, non valet*[3]. Cependant saint Augustin n'entend pas que tout ce que l'homme fait sans la grâce soit péché, car il dit : *In numero eorum potius quorum etiam impiorum ne Deum verum veraciter justeque colentium, quædam tamen facta vel legimus vel novimus vel audimus, quæ secundum justitiæ regulam non solum vituperare non possumus, verum etiam merito recteque laudamus*[4].

[1] *De corrept. et grat.,* cap. XII, n. 34; *ibid.,* n. 28, 33. — [2] *De remiss.,* I, XI et seq.; *De nupt. et concup.,* II, XLIII; *Contra duas ep. Pelag.,* II, VII. — [3] *Contra duas ep. Pelag.,* III, VIII, 24.

[4] *De spiritu et litt.,* n. 48. — Saint Augustin n'enseigne donc pas, comme

Et il écrit des Juifs dans le même endroit : *Nam et ipsi homines erant et vis illa naturæ inerat eis qua legitimum aliquid anima rationalis et sentit et facit.* Le péché, si terrible que soient ses conséquences, n'a pas détruit l'image de Dieu dans l'homme : *Non usque adeo in anima humana imago Dei terrenorum affectuum labe detrita est, ut nulla in ea velut lineamenta extrema remanserint, unde merito dici possit etiam in ipsa impietate vitæ suæ facere aliqua legis vel sapere. — Non omni modo deletum est, quod ibi per imaginem Dei cum crearentur impressum est ...; remanserat utique id quod anima hominis nisi rationalis esse non potest : ita etiam ibi lex Dei non ex omni parte deleta per injustitiam,* ibidem.

Aux objections que lui faisaient les pélagiens de nier le libre arbitre, il répondait : *Peccato Adæ arbitrium liberum de hominum natura periisse non dicimus; sed ad peccandum valere, — nisi ipsa voluntas hominis Dei gratia fuerit liberata, et ad omne bonum actionis, sermonis, cogitationis adjuta. — Quis autem nostrum dicat quod primi hominis peccato perierit liberum arbitrium de humano genere? Libertas quidem periit per peccatum, sed illa quæ in paradiso fuit, habendi plenam cum immortalitate justitiam, propter quod natura humana divina indiget gratia*[2]. L'homme n'a perdu que la « possibilité du bien » qu'il tenait originairement de la grâce : *Si autem vult et non potest* (scilicet bonum facere) *inest voluntas, sed amissa est possibilitas*[3]. Quant à la faculté d'opérer le bien et le mal, tout homme la possède sans distinction ; il fait l'un et l'autre sans y être contraint[3].

Toutefois, les œuvres louables que l'homme déchu peut accomplir sont incapables de le conduire à la « vie bienheureuse et éternelle, » parce qu'il leur manque la bonne intention : *Quamquam si discutiantur quo fine* (facta laudabilia)

l'ont prétendu plusieurs protestants, que les païens ne pouvaient faire aucune œuvre moralement bonne, et encore moins que leurs vertus ne fussent que des vices brillants ; car c'est lui qui a dit de leurs actes héroïques et généreux : « Dieu a montré dans le florissant empire romain tout ce que peuvent les vertus civiles sans la vraie religion, afin que l'on sût, quand celle-ci viendrait s'y ajouter, que les hommes sont devenus citoyens d'un autre Etat, qui a pour roi la vérité, pour loi l'amour et l'éternité pour durée » (*De civit. Dei*, II, XIX).

[1] *Contra duas ep. Pelag.*, II, V, n. 9; I, II, n. 5. — [2] *De nat. et grat.*, n. 59. [3] *Ibid.*, I, n. 6, 7, 36; *De nat. et lib. arb.*, n. 31; *De corrept. et grat.*, n. 2.

fiant, vix inveniuntur quæ justitiæ debitam laudem defensionemve mereantur (De spiritu et litt., n. 48). La moralité des païens est destituée du vrai motif, parce qu'elle ne provient pas de la foi : *Quantumlibet autem opera infidelium prædicentur ejusdem Apostoli sententiam veram novimus et invictam : Omne quod non est ex fide, peccatum est* (Rom., XIV, 23; De gest. Pelag., n. 34). — *Absit ut sit aliqua vera virtus, nisi fuerit justus. Absit autem ut sit justus vere, nisi vivat ex fide. Justus enim ex fide vivit* (Contra Julian., IV, n. 16-30). Il en est de même *de pudicitia conjugalis in infidelibus* (De nuptiis et concupisc., I, cap. I, n. 4).

9. C'est par Jésus-Christ seul que l'homme passe de l'état de péché et d'injustice à l'état de justice; sans lui, il ne le peut ni par la loi naturelle ni par la loi positive et morale de l'Ancien Testament (*Contra Julian.*, VI, XVIII). Quant à la nature de la justification, saint Augustin la fait consister dans la rémission des péchés et dans la sainteté, contrairement aux pélagiens, qui la concevaient comme une rémission des péchés commis : *Quid est enim aliud justificati quam justi facti, ab illo scilicet qui justificat impium, ut ex impio fiat justus? Si enim ita loqueremur ut diceremus : homines liberabuntur, hoc utique intelligeretur, eis qui jam homines essent accedere liberationem; si autem diceremus : homines creabuntur, non utique intelligeretur eos creari qui erant, sed ipsa creatione homines fieri*, etc. *Unde aliter dicimus : Deus sanctificat sanctos suos, aliter autem : sanctificeretur nomen tuum. Nam illud ideo, quia ipse illos facit esse sanctos, qui non erant sancti*, etc. (De spiritu et litt., n. 45).

La manière dont il envisage la foi qui justifie concorde avec cette doctrine. La foi seule ne justifie pas, non plus que les œuvres sans la foi : *Homines autem non intelligentes, quod ait ipse Apostolus* (Rom., XIV, 18) : *Arbitramur justificari hominem per fidem sine operibus legis, putaverunt eum dicere sufficere homini fidem, etiamsi male vivat et bona opera non habeat* (De gratia et lib. arbit., n. 18). — *Fides sine operibus neminem salvat* (Contra duas ep. Pelag., III, XIV). — *Ex fide autem ideo dicit justificari hominem non ex operibus, quia ipsa prima datur, ex qua impetrantur cætera, quæ proprie opera nuncupantur in quibus juste vivitur* (De prædestin. sanct., n. 12). Mais la foi qui justifie véritablement, c'est celle

qui opère par la charité : *Mandatum, si fit timore pœnæ, non amore justitiæ, serviliter fit, non liberaliter, et ideo non fit. Non enim fructus est bonus, qui de caritatis radice non surgit. Porro autem si adsit fides quæ per dilectionem operatur, incipit condelectari lege Dei secundum interiorem hominem, quæ delectatio non litteræ, sed spiritus donum est* (De spir. et litt., n. 26). — *Digitus Dei est spiritus Dei per quem sanctificamur, ut ex fide viventes per dilectionem bene operemur* (ibid., n. 28).

10. Saint Augustin détermine le rapport de la grâce au libre arbitre en disant, à l'encontre des pélagiens, qu'elle n'est pas donnée à l'homme en conséquence de ses mérites antérieurs, mais qu'elle tire d'elle-même sa raison d'être : elle est accordée sans mérite du côté de l'homme : *Gratiam Dei non secundum merita nostra dari; quandoquidem non solum nullis bonis, verum etiam multis meritis malis præcedentibus videmus datam, et quotidie dari videmus. Sed plane cum data fuerit, incipiunt esse etiam merita nostra bona, per illam tamen. Si ergo Dei dona sunt bona merita tua, non Deus coronat merita tua tanquam merita tua, sed tanquam dona sua* (De grat. et lib. arb., n. 13 et 15). Et cela est vrai non-seulement des bonnes œuvres, mais encore de la foi d'où elles émanent : *Illud unde incipit omne quod merito accipere dicimur, sine merito accipimus, id est ipsam fidem* (De grat. Christi, n. 34). C'est pourquoi, dans tous les actes relatifs au salut, la grâce prévient la volonté : *Perfecto et ipsum velle credere Deus operatur in homine, et in omnibus misericordia ejus prævenit nos* (De spiritu et litt., n. 6 ; De prædest. sanct., n. 7) ; autrement la grâce ne serait plus grâce : *Alioquin gratia non est gratia, quandoquidem ideo datur, non quia bona opera fecimus, sed ut ea facere valeamus, id est non quia legem implevimus, sed ut legem implere possimus.* La grâce ne nous prévient pas seulement, elle nous accompagne sans cesse dans l'œuvre de notre salut : *Ubi quidem operamur et nos, sed illo operante cooperamur, quia misericordia ejus prævenit nos. Prævenit autem ut sanemur, quia et subsequetur, ut etiam sanati vegetemur ; prævenit ut vocemur, subsequetur ut glorificemur ; prævenit ut pie vivamus, subsequetur ut cum illa semper vivamus, quia sine illa nihil possumus facere* (De gratia et natur., n. 35). — *Quis istam etsi parvam dare cœperat*

charitatem, nisi ille qui præparat voluntatem et cooperando perficit quod operando incipit? Quoniam ipse ut velimus operatur incipiens, qui volentibus cooperatur perficiens (De gratia et lib. arb., n. 33).

En ce qui concerne l'efficacité de la grâce sur la volonté, saint Augustin se tient fermement attaché à ce principe catholique, que, tout absolue qu'elle est, elle ne supprime point la liberté humaine : *Quæ* (fides catholica) *neque liberum arbitrium negat sive in vitam malam sive in bonam; neque tantum ei tribuit ut sine gratia Dei valeat aliquid, sive ut ex malo convertatur in bonum, sive ut in bono perseveranter proficiat, sive ut ad bonum sempiternum perveniat, ubi jam non timeat ne deficiat* (Epistola ad Valentin., ccxv, n. 4; De gratia et lib. arb., n. 6; De gratia Christi, n. 52). Cette grâce, il est vrai, en tant que prévenante, produit le bon vouloir sans nous : *Ut ergo velimus, sine nobis operatur. Cum autem volumus et sic volumus ut faciamus, nobiscum cooperatur, tamen sine illa vel operante ut velimus vel cooperante cum volumus, ad bona pietatis opera nihil valemus* (De grat. et lib. arb., n. 33); mais elle n'opère pas sur la volonté même sans la volonté : *Ipsa voluntas nostra, sine qua operari bonum non possumus, adjuvatur et erigitur impartito spiritu gratiæ, sine quo adjutorio doctrina illa littera est occidens* (De spiritu et litt., n. 20; ibid., n. 15; De nat. et grat., n. 20). — *Certum est nos mandata servare, si volumus : sed quia præparatur voluntas a Domino, ab illo petendum est ut tantum velimus quantum sufficit ut volendo faciamus. Certum est nos velle cum volumus; sed ille facit ut velimus bonum* (De gratia et libero arbitrio, n. 32). Mais de même que le vouloir et le non-vouloir sont affaire de la volonté, de même il dépend d'elle de consentir ou de ne pas consentir à la grâce : *Velle enim et nolle propriæ voluntatis est. Profecto et ipsum velle credere Deus operatur in homine, et in omnibus misericordia ejus prævenit nos; consentire autem vocationi Dei, vel ab ea dissentire, propriæ voluntatis est* (De gratia et lib. arb., n. 5; De spiritu et litt., n. 60).

Par sa théorie de la grâce, saint Augustin n'entend donc pas supprimer le libre arbitre : *Vult autem Deus omnes homines salvos fieri et in agnitionem veritatis venire; non sic tamen ut eis adimat liberum arbitrium, quo vel bene vel*

male utentes justissime judicentur. Unde fieri potest, disait-il à Julien, *ut adjutorio gratiæ Dei liberum arbitrium loco pellant, quod potius vitiis pulsum et nequitiæ subjugatum, ut in locum suum redeat, liberant* (Opus imperf., III, CXIV et CXII)? Mais il ne laisse pas de dire, conformément à sa doctrine de la prédestination : *Deo volenti salvum facere nullum hominum resistit arbitrium; sic enim velle seu nolle in volentis aut nolentis est potestate, ut divinam voluntatem non impediat, nec superet potestatem. Etiam de his enim qui faciunt quæ non vult, facit ipse quæ vult* (De correp. et grat., cap. XIV, n. 43 et 45). *Qui te creavit sine te, non te justificat sine te. Fecit nescientem, justificat volentem.*

11. Ceux-là seuls opèrent le bien jusqu'à la fin avec l'aide de la grâce qui ont reçu le don de persévérance, et ceux-là seuls le reçoivent qui sont prédestinés au salut (*De corrept. et grat.*, n. 19). Celui qui n'a coopéré à la grâce que pendant quelque temps et qui en est déchu avant sa mort, n'est pas du nombre de ceux qui sont vraiment et réellement prédestinés (*De dono persev.*, n. 57, 61). *Si qui autem obediunt, sed in regnum ejus et gloriam prædestinati non sunt, temporales sunt, nec usque in finem in eadem obedientia permanebunt* (De dono persev., n. 59, 61). Les vrais prédestinés sont le nombre déterminé, non susceptible d'augmentation ou de diminution, de ceux qui sont tirés de la masse pécheresse de l'humanité et choisis pour la vie éternelle; ceux-là opèreront par la grâce leur salut jusqu'à la fin et seront sauvés aussi certainement qu'il est certain que Dieu les a prédestinés. Voici en quels termes saint Augustin exprime la notion de la prédestination : *Hæc est prædestinatio sanctorum nihil aliud : præscientia scilicet et præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberantur quicumque liberantur* (De dono persev., n. 35). La réprobation est l'exclusion éternelle du salut, par conséquent la non-prédestination. Pourquoi Dieu procède ainsi, ce sont-là des jugements impénétrables. Mais en faisant cela, il est si peu injuste, qu'il pourrait ne sauver personne s'il le voulait : *Quotquot enim ex hac stirpe gratia Dei liberantur, a damnatione utique liberantur qua jam tenentur obstricti. Unde etiam si nullus liberaretur, justum Dei judicium nemo juste reprehenderet. Quod ergo pauci in comparatione pereuntium, in suo vero numero multi liberantur gratia fit, gratis fit, gratiæ*

sunt agendæ quia fit, ne quis de suis meritis extollatur, sed omne os obstruatur, et qui gloriatur in Domino glorietur (De corr. et grat., n. 28). Dans ces explications, il renvoie constamment aux textes suivants de la Bible : *Christus pro omnibus mortuus est* (II Cor., v, 14) ; *Nolo mortem impii, sed ut convertatur impius* (Ezech., III, 11 ; II Pierre, III, 9) ; *Deus vult omnes homines salvos fieri* (I Tim., II, 4).

Pour caractériser en quelques mots l'œuvre littéraire de saint Augustin et son importance dans la littérature chrétienne, nous dirons qu'il fut, dans les premiers siècles, un des plus éminents évêques, et dans tous les siècles le plus grand docteur de l'Eglise. Avant lui, la littérature latine n'était guère qu'une imitation, une appropriation de la littérature grecque ; avec lui elle se constitue sur des bases indépendantes. Inférieur à saint Jérôme pour l'érudition, il le dépasse par son génie créateur et original. Il a fermé l'ère de la spéculation chrétienne pendant la période patristique, et ses écrits sont les plus vastes que nous ayons des écrits *conservés* des saints Pères. En disant adieu à l'ancien monde, il a laissé aux Germains, tout imprégnés de l'esprit chrétien, un levain généreux, et aux siècles futurs une mine inépuisable d'idées pour l'édification d'une science colossale. Et cependant, tant de lauriers recueillis dans le champ de la littérature n'ont pu étouffer dans son âme ce cri admirable d'humilité : *Quæ vera esse perspexeris tene, et Ecclesiæ catholicæ tribue, quæ falsa respue, et mihi, qui homo sum, ignosce*[1]. Et dans un autre endroit : *Neminem velim sic amplecti omnia mea ut me sequatur, nisi in his in quibus me non errasse perspexerit* (De dono persev., cap. XXI). Nous en avons du reste une preuve dans ses *Rétractations*.

Ordre dans lequel il faut lire ses ouvrages.

« A l'égard de saint Augustin, dit Bossuet, je voudrais le lire à peu près dans cet ordre : les livres *de la doctrine chrétienne ;* le premier : théologie admirable. Le livre *De catechizandis rudibus, De moribus Ecclesiæ catholicæ, Enchiridion ad Laurentium, De spiritu et littera, De vera religione, De*

[1] *De vera relig.*, cap. XX.

civitate Dei (ce dernier, pour prendre comme en abrégé toute la substance de sa doctrine). Mêlez quelques-unes de ses épîtres : celles *à Volusien, ad Honoratum, De gratia Novi Testamenti,* ainsi que quelques autres. Les livres *De sermone Domini in monte,* et *De consensu evangelistarum*[1]. »

Style de saint Augustin apprécié par Bossuet.

Saint Augustin « a des digressions, mais, comme tous les autres Pères, quand il est permis d'en avoir, dans les discours populaires, jamais dans les traités, où il faut serrer le discours, ni contre les hérétiques. Il a des allégories, comme tous les Pères, selon le goût de son siècle, qu'on a peut-être poussé trop avant, mais qui dans le fond était venu des apôtres et de leurs disciples. Les pointes, les antithèses, les rimes mêmes, qui étaient encore du goût de son temps, sont venues tard dans ses discours. Erasme, qui sans doute ne le flatte guère, cite les premiers écrits de saint Augustin comme des modèles, et remarque qu'il a depuis affaibli son style pour s'accommoder à la coutume et suivre le goût de ceux à qui il voulait profiter. Mais après tout, que ces minuties sont peu dignes d'être relevées! Un savant homme de nos jours dit souvent qu'en lisant saint Augustin on n'a pas le temps de s'appliquer aux paroles, tant on est saisi par la grandeur, par la suite, par la profondeur des pensées. En effet, le fond de saint Augustin, c'est d'être nourri de l'Ecriture, d'en tirer l'esprit, d'en prendre les plus hauts principes, de les manier en maître et avec la diversité convenable. Après cela, qu'il ait ses défauts comme le soleil a ses taches, je ne daignerais ni les avouer, ni les nier, ni les excuser ou les défendre ; tout ce que je sais certainement, c'est que quiconque saura pénétrer sa théologie, aussi solide que sublime, gagné par le fond des choses et par l'impression de la vérité, n'aura que du mépris ou de la pitié pour les critiques de nos jours, qui, sans goût et sans sentiment pour les grandes choses, ou prévenus de mauvais principes, semblent vouloir se faire honneur de mépriser saint Augustin, qu'ils n'entendent pas[2]. »

[1] *Lecture des Pères pour former un orateur.* (Cit. du trad.) — [2] *Défense de la tradition et des SS. Pères.* (Cit. du trad.)

Opera, ed. Amerbach, Basil., 1506, in-fol., t. XI; ed. Erasm., Basil., 1529, in-fol., t. X; ed. stud. theol. Lovaniens., Antw., 1577, in-fol., t. X : les trois souv. réimpr.; la meilleure édition est celle des bénédictins, reproduite par MM. Gaume, 22 vol. gr. in-8°. — Sur les différends qu'elle a soulevés : Tassin, *Hist. des savants de Saint-Maur*, Franckf., 1773, un vol., p. 467. Cf. Tillem., t. XIII, Ceillier, t. XII, 2e éd., t. IX; Stolberg, *Hist. de la relig.*, part. XIV et XV, append.; Kloth, *S. Augustin*, Aix-la-Ch., 1840, 2 vol.; Poujoulat, *Vie de saint Augustin*; Bindemann, *S. Aug.*, Berl., 1844, 2 vol.; Bœhringer, 1 vol.; Ritter, *Hist. de la philosophie*, 2 vol; Stœckl, *op. cit.*; Huber, *op. cit.*; Michelis, *Hist. de la philosophie*, p. 151.

CHOIX DE TEXTES TIRÉS DE SAINT AUGUSTIN[1].

Ame.

« Le véritable mouvement de l'âme est de rappeler ses esprits des objets extérieurs au dedans de soi, et de soi-même s'élever à Dieu » (*De quant. anim.*, n. 55).

« L'âme qui s'est éloignée de la source de son être ne connaît plus ce qu'elle est. Elle s'est embarrassée dans toutes les choses qu'elle aime, et de là vient qu'en les perdant elle se croit aussitôt perdue elle-même » (*De Trinit.*, lib. VI, n. 7).

« Il y a deux sortes de vie en l'âme, l'une qu'elle communique au corps, et l'autre dont elle vit elle-même. L'âme est la vie du corps, Dieu est la vie de l'âme » (*Tract.* XIX *in Joann.*, n. 12; *Serm.* CLXI, n. 6).

« Celui-là possède le tout qui tient la partie dominante ; en toi, la partie qui est la plus noble, l'âme, est celle qui domine. Dieu, tenant ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire ton âme, par le moyen du meilleur il entre en possession du moindre, c'est-à-dire du corps » (*Serm.* CLXI, n. 6).

« Le vice de notre nature n'a pas tellement obscurci dans l'âme humaine l'image de Dieu, qu'il en ait effacé jusqu'aux moindres traits » (*De spiritu et litt.*, n. 48).

« Quand l'âme possède ce qu'elle aimait, comme les honneurs, les richesses, elle se l'attache à elle-même par la joie qu'elle a de l'avoir, elle se l'incorpore en quelque façon, si je puis parler de la sorte; cela devient comme une partie de nous-même et comme un membre de notre cœur » (*De lib. arb.*, lib. I, c. XV).

« Les larmes sont le sang de notre âme » (*Serm.* CCLI, n. 7).

[1] Ces extraits ont été insérés par le traducteur.

Amour de Dieu et du prochain

« Si un père et un époux mortel doit être craint et aimé, à plus forte raison notre Père qui est dans les cieux et l'Epoux qui est le plus beau de tous les enfants des hommes, non selon la chair, mais par sa vertu : car de qui est aimée la loi de Dieu sinon de ceux qui l'aiment lui-même? Et qu'a de triste pour de bons fils la loi d'un bon père » (*Serm.* XXXI)?

« Vous devez aimer Dieu de tout votre cœur, en sorte que vous rapportiez toutes vos pensées, toute votre vie et toute votre intelligence à Celui de qui vous tenez toutes les choses que vous lui rapportez » (*De doct. christ.,* lib. I).

« Si Dieu venait en personne et vous disait de sa propre bouche : « Péchez tant que vous voudrez; contentez-vous; que tout ce que vous aimez vous soit donné; que tout ce qui s'oppose à vos desseins périsse; qu'on ne vous contredise point; que personne ne vous reprenne ni ne vous blâme; que tous les biens que vous désirez vous soient donnés avec profusion; vivez dans cette jouissance non pour un temps, mais pour toujours, je vous dirai seulement que vous ne verrez jamais ma face : mes frères, d'où vient le gémissement qui s'élève parmi vous à cette parole, si ce n'est que cette crainte chaste, qui demeure aux siècles des siècles, a déjà pris naissance en vous » (*In ps.* CXXVII)?

« Mon Dieu, que la flamme de votre amour brûle tout mon cœur, qu'elle ne laisse rien en moi qui soit pour moi, rien qui me permette de me regarder moi-même, mais que je brûle, que je me consume tout entier pour vous; que tout moi-même vous aime, et que je sois tout amour, comme étant enflammé par vous » (*In ps.* CXXXVI).

« Je ne demande point les félicités de la terre; je sais les désirs qu'inspire le Nouveau Testament; je ne demande point mon salut temporel; vous m'avez appris ce que je dois demander; c'est de psalmodier avec les anges, d'en désirer la compagnie et l'amitié sainte et pure, dont Dieu est le lien, de désirer les vertus : voilà les vœux qu'il faut faire expressément; et vous n'avez rien à désirer davantage, parce que la vertu comprend tout ce qu'il faut faire, et la félicité tout ce qu'il faut désirer » (*In ps.* CXXXII; *De civit. Dei,* IV, XXI).

« Chacun chante ce qu'il aime. Les bienheureux chantent les louanges de Dieu; ils l'aiment parce qu'ils le voient, et ils le louent parce qu'ils l'aiment » (*In ps.* CXLV, n. 3).

« Celui-là ne se réjouira jamais comme citoyen dans la plénitude de la joie, qui ne gémira comme voyageur dans la ferveur de ses désirs » (*Serm.* XXXIV, n. 6).

« J'appelle la charité le mouvement de l'âme qui tend à jouir de Dieu pour Dieu même, et du prochain pour Dieu » (*De doct. christ.*, lib. III, c. X).

« Dieu veut que nous l'aimions, non par le désir qu'il a d'avoir de nous quelque chose, mais afin que ceux qui l'aiment reçoivent de lui le bien et la récompense éternelle, qui n'est autre que celui qu'ils aiment » (*De doct. christ.*, lib. I, c. XXIX).

« On n'aime pas ce qu'on ignore, mais quand on aime ce qu'on a commencé à connaître un peu, l'amour fait qu'on le connaît plus parfaitement » (*Tract.* XCI *in Joann.*, n. 4).

« Ceux qui aiment Dieu se soumettent à sa loi non par la crainte de la peine, mais par l'amour de la justice; non effrayés par ses menaces, mais charmés par sa beauté et par sa droiture » (*Serm.* XI *in ps.* CXVIII).

« Nous devons toujours la charité, et c'est la seule chose de laquelle, encore que nous le voudrions, nous ne laissons pas d'être redevables; car on la rend lorsqu'on aime son prochain, et en la rendant on la doit toujours parce qu'on ne doit jamais cesser de l'aimer » (*Epist.* CXCII).

« Jamais vous ne donnez sincèrement la charité, si vous n'êtes aussi soigneux de l'exiger que vous avez été fidèle à la rendre » (*Ibid.*, n. 2).

Les deux amours.

« L'un est « l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu; » l'autre est « l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même » (*De civit. Dei*, XIV, XXVIII).

Baptême.

« On ne fait autre chose dans le baptême des petits enfants que de les incorporer à l'Eglise, c'est-à-dire de les unir au corps et aux membres de Jésus-Christ » (*De peccator. mer. et remiss.*, liv. III, c. IV).

« Jésus-Christ est mort une seule fois, mais il meurt pour chacun de nous, lorsqu'en quelque âge que ce soit nous sommes baptisés en sa mort, et c'est alors que sa mort nous profite » (*Contra Jul.*, lib. VI, c. v).

Bonheur, récompense éternelle.

« On n'est jamais malheureux quand on a ce qu'on veut et qu'on ne veut rien de mal » (*De Trin.*, lib. XIII, c. v).

« La béatitude est une joie qui naît de la jouissance de la vérité, *gaudium de veritate* » (*Conf.*, lib. X, c. XXIII).

« Dieu sera toutes choses à tous les esprits bienheureux, parce qu'il sera leur commun spectacle, il sera leur commune joie, il sera leur commune paix » (*In ps.* LXXXIV, n. 10).

« Autres sont les biens que Dieu abandonne pour la consolation des captifs, autres ceux qu'il a réservés pour faire la félicité de ses enfants » (*In ps.* CXXXVI, n. 5).

« Celui qui ne gémit pas comme voyageur ne se réjouira pas comme citoyen » (*In ps.* CXLVIII, n. 4).

Châtiment du péché.

Le désordre n'est pas dans la peine, mais la peine, c'est l'ordre du crime » (*Ad Honorat.*, epist. XCV, n. 4).

« Ne vois-tu pas que, pendant l'hiver, l'arbre mort et l'arbre vivant paraissent égaux; ils sont tous deux sans fruits et sans feuilles. Quand est-ce qu'on les pourra discerner? Ce sera lorsque le printemps viendra renouveler la nature, et que cette verdure agréable fera paraître dans toutes les branches la vie que la racine tenait fermée » (*In ps.* CXLVIII, n. 16).

Connaissance de soi-même.

« Il vaut mieux savoir ses défauts que de pénétrer tous les secrets des Etats et de savoir démêler toutes les énigmes de la nature » (*De Trin.*, lib. IV, n. 1).

« Prends courage, âme raisonnable, et considère combien tu vaux. Si tu parais vile et méprisable à cause de la mortalité qui t'environne, apprends aujourd'hui à t'estimer par le prix auquel te met la sagesse même » (*In ps.* CII, n. 6; *Enarr. II in ps.* XXXII, n. 4).

Conversion; grâce.

« Quoi! tu ne pourras pas ce qu'ont pu ceux-ci et celles-là?

Est-ce que ceux-ci et celles-là le peuvent par eux-mêmes, et non pas par leur Seigneur leur Dieu? Leur Seigneur leur Dieu m'a donné à eux (et veut que je sois de leur nombre); pourquoi est-ce que tu t'appuies sur toi-même, et que par là tu demeures sans appui? Jette-toi entre les bras de Dieu; ne crains rien : il ne se retirera pas, afin que tu tombes; jette-toi sur lui avec confiance et il te guérira » (*Conf.*, lib. VII, c. XII).

Compelle, « forcez, contraignez, ne marque pas une violence qui nous fasse faire le bien malgré nous, mais une toute-puissante facilité de faire que de non-voulants nous soyons faits voulants, *volentes de nolentibus*... Quand vous entendez le prêtre de Dieu lui demander à l'autel qu'il force les nations incrédules à embrasser la foi, ne répondez-vous pas *Amen?* Disputerez-vous contre cette foi? Direz-vous que c'est errer que de faire cette oraison, et exercerez-vous votre éloquence contre ces prières de l'Eglise » (*Epist. ad Vital.*, c. CCXVII)?

« Dieu agit tellement en nous que nous consentons si nous voulons; et si nous ne voulons pas, nous faisons que l'opération de Dieu ne peut rien sur nous et ne nous profite point » (*Ibid.*).

« C'est par sa volonté propre qu'on abandonne Dieu et qu'on mérite d'être abandonné. Qui ne le sait pas? Aussi c'est pour cela qu'on demande qu'on ne soit point induit en tentation, afin que cela n'arrive point; et si l'on est exaucé dans cette prière et que ce mal n'arrive point, c'est que Dieu ne l'aura pas permis, étant impossible qu'il n'arrive rien que ce qu'il veut ou ce qu'il permet. Il peut donc, et tourner au bien les volontés, et les relever du mal, et les diriger à ce qui lui est agréable, puisque ce n'est pas en vain qu'on lui dit : Seigneur, vous nous donnez la vie en nous convertissant » (*De dono persever.*, c. VI).

« Si je n'ai pas péri à jamais dans l'erreur et dans le mal, ce sont les larmes de ma mère qui me l'ont obtenu » (*Ibid.*, c. XX).

« Si Dieu est assez puissant pour opérer, soit par les anges bons ou mauvais, ou par quelque autre moyen que ce soit, dans le cœur des méchants dont il n'a pas fait la malice, mais qu'ils ont ou tirée d'Adam ou accrue par leur propre volonté, peut-on s'étonner s'il opère par son esprit dans le cœur de ses

élus tout le bien qu'il veut, lui qui a auparavant opéré que leurs cœurs de mauvais devinssent bons » (*De grat. et lib. arb.*, c. XXI)?

« On ne doit désespérer de la conversion d'aucun de ceux à qui Dieu prolonge la vie par sa patience, parce que, comme dit l'Apôtre, il ne le fait point pour autre dessein que pour les amener à la pénitence » (*De catechizandis rudibus*).

« Dieu a envoyé son Fils pour sauver les hommes des peines éternelles, s'ils ne sont point ennemis d'eux-mêmes et qu'ils ne résistent point à la miséricorde de leur Créateur » (*Ibid.*).

« Que nul ne pense pouvoir commettre tous les jours, et racheter autant de fois par des aumônes ces crimes horribles qui excluent du royaume des cieux ceux qui s'y abandonnent. Il faut travailler à changer de vie, apaiser Dieu par des aumônes pour les péchés passés, et ne pas prétendre qu'on puisse en quelque sorte lui lier les mains et acheter le droit de commettre impunément le péché » (*Enchir.*, c. LXX, n. 19).

« Il faut changer en un usage plus saint les membres de ce corps, afin qu'ayant servi à l'impureté de la convoitise, ils servent maintenant à la grâce de la charité » (*Serm.* CLXI, n. 6).

« Il vaut mieux pour notre salut que le Seigneur n'accomplisse pas si précipitamment les désirs de son malade, afin qu'il assure mieux sa santé; car il nous assiste en différant, et le délai même est un secours » (*Serm.* CLXIII, n. 7).

« La voie du salut exclut premièrement ceux qui s'égarent, elle exclut en second lieu ceux qui retournent en arrière et qui, sans sortir de la voie, abandonnent les pratiques de la piété qu'ils avaient embrassées; elle exclut enfin ceux qui s'arrêtent et qui, croyant avoir assez fait, ne songent pas à s'avancer dans la vertu » (*Serm. de cant. nov.*, n. 4).

« Cette voie veut des hommes qui marchent toujours, » *ambulantes quærit* (*Ibid.*).

« Cessez de discourir avec vos passions et avec vos faiblesses » (*In ps.* CXXXVI, n. 21).

« Qu'ils viennent seulement ces bourreaux qui ont mis la main sur Jésus-Christ; qu'ils viennent boire par la foi ce sang qu'ils ont répandu par la cruauté, et ils trouveront leur rémission même dans le sujet de leur crime » (*Serm.* LXXVII, n. 4).

« On ne va pas à Dieu avec des pas, mais avec des désirs; et y aller, c'est le vouloir, et le vouloir fortement, et non pas tourner et agiter de çà et de là une volonté languissante » (*Confess.*, lib. VIII, c. VIII).

Dieu, auteur de tout bien.

« Il ne peut se présenter aucun bien ni à nos sens, ni à notre intelligence, ni en quelque matière que ce soit à notre pensée, qui ne nous vienne de Dieu » (*I Retract.*, c. IX).

« Si l'on dit que la bonne volonté vient de Dieu, à cause que c'est Dieu qui a fait l'homme, sans lequel il n'y aurait point de bonne volonté, on pourra, par la même raison, attribuer à Dieu la mauvaise volonté, qui ne serait pas, non plus que la bonne, si Dieu n'avait pas fait l'homme; et ainsi, à moins d'avouer que non-seulement le libre arbitre, dont on peut bien et mal user, mais encore la bonne volonté, dont on n'use jamais mal, ne peut venir que de Dieu, je ne vois pas qu'on puisse soutenir ce que dit l'Apôtre : *Qu'avez-vous que vous n'ayez point reçu?* Que si notre libre arbitre, par lequel nous pouvons faire le bien et le mal, ne laisse pas de venir de Dieu, parce que c'est un bien, et que notre bonne volonté vienne de nous-même, il s'ensuivra que ce qu'on a de soi vaudra mieux que ce qu'on a de Dieu, ce qui est le comble de l'absurdité, que l'on ne peut éviter qu'en reconnaissant que la bonne volonté nous est donnée divinement » (*De pecc. mer. et rem.*, c. CXVIII).

« Dieu fait beaucoup de bien dans l'homme que l'homme ne fait pas; mais l'homme n'en fait aucun que Dieu ne lui fasse faire » (*Ad Bonif.*, c. VIII).

« Le Saint-Esprit a prévu que nul homme ne serait fidèle à la grâce autant qu'il faudrait, ni ne déploierait autant les forces de sa volonté qu'il est nécessaire pour en profiter dans toute son étendue; le Saint-Esprit a révélé que tout homme serait pécheur, faible et imparfait jusqu'à la fin de sa vie » (*De pecc. mer.*, c. XXXIX).

Ecriture sainte.

« O Seigneur, que vos Ecritures soient toujours mes chastes délices : que je ne me trompe pas, que je ne trompe personne en les expliquant. Vous, Seigneur, à qui appartient le jour et

la nuit, faites-moi trouver dans les temps qui coulent par votre ordre un espace pour méditer les secrets de votre loi. Ce n'est pas en vain que vous cachez tant d'admirables secrets dans les pages sacrées. Seigneur, découvrez-les-moi, car votre joie est ma joie et surpasse toutes les délices : donnez-moi ce que j'aime, car j'aime votre Ecriture, et vous-même m'avez donné cet amour; ne laissez par vos dons imparfaits, ne méprisez pas cette herbe naissante qui a soif de votre rosée. Que je boive de vos eaux salutaires depuis le commencement de votre Ecriture, où l'on voit la création du ciel et de la terre, jusqu'à la fin, où l'on voit la consommation du règne perpétuel de votre cité sainte » (*Conf.*, lib. XI, c. II).

« Je vous confesse mon ignorance; car à qui pourrais-je mieux la confesser qu'à celui à qui mon ardeur enflammée pour l'Ecriture ne déplaît pas? Encore un coup, donnez-moi ce que j'aime, puisque c'est vous qui m'avez donné cet amour. Je vous le demande par Jésus-Christ, au nom du Saint des saints; et que personne ne me trouble dans cette recherche » (*Ibid.*, c. XXII).

« Je m'attachai avec ardeur et avidité au style vénérable de votre Esprit saint, surtout dans les Epîtres de saint Paul; et vos saintes vérités s'incorporaient à mes entrailles quand je lisais les écrits du plus petit de vos apôtres, et je regardais vos ouvrages avec frayeur » (*Ibid.*, VII, XXI).

« Superbe que j'étais, je cherchais dans les Ecritures ce qu'on n'y pouvait trouver que lorsqu'on est humble. Aussi je me fermais à moi-même la porte que je croyais m'ouvrir. Que vous êtes heureux, peuples catholiques, vous qui vous tenez petits et humbles dans le nid où votre foi se doit former et nourrir : au lieu que moi, malheureux, qui croyais voler de mes propres ailes, j'ai quitté le nid et je suis tombé avant de pouvoir prendre mon vol. Pendant que, jeté à terre, j'allais être écrasé par les passants, la main miséricordieuse de mon Dieu m'a relevé et m'a remis dans ce nid » (*Serm.* LI, n. 6).

Eglise.

« Je crois que cette partie du monde vous doit suffire, où Dieu a voulu couronner d'un très-glorieux martyre le premier de ses apôtres » (*Contra Jul.*, lib. I, c. IV).

« C'est en vain que vous en appelez aux évêques d'Orient, puisqu'ils sont sans doute chrétiens et que leur foi est la nôtre, parce qu'il n'y a dans l'Eglise qu'une même foi » (*Ibid.*).

« L'Eglise a péri, dites-vous ; elle n'est plus sur la terre. — Voilà ce que disent ceux qui n'y sont point : parole impudente. Elle n'est pas, parce que vous n'êtes pas en elle ! C'est une parole abominable, détestable, pleine de présomption et de fausseté, destituée de toute raison, de toute sagesse, vaine, téméraire, insolente, pernicieuse » (*In ps.* CI, n. 8).

« Où sont ceux qui disent que l'Eglise est périe dans le monde, elle qui, loin de tomber, ne peut pas même pencher pour peu que ce soit, ni jamais être ébranlée ; elle est prédestinée pour être la colonne et le soutien de la vérité » (*Serm.* II, n. 5 ; *Serm.* I, n. 17).

C'est là qu'on écoute et qu'on voit : celui qui est hors de l'Eglise n'entend ni ne voit ; celui qui est dans l'Eglise n'est ni sourd ni aveugle » (*In ps.* XLVII, n. 7).

« Il faut souffrir les contredisants dans les choses qui ne sont pas encore bien examinées ni pleinement décidées par l'autorité de l'Eglise. C'est là que l'erreur se peut tolérer ; mais elle ne doit pas entreprendre d'ébranler le fondement de l'Eglise » (*Serm.* XIV *de Verb. apost.*).

Endurcissement.

« Dieu endurcit, non en donnant la malice, mais en ne donnant pas la miséricorde » (*Epist.* CXCIV *ad Sixt.*).

« Dieu incline la volonté d'un pécheur déjà mauvaise par son propre vice à ce péché plutôt qu'à un autre, par un juste et secret jugement. Il agit dans le cœur des hommes pour incliner, pour tourner leur volonté où il lui plaît, soit au bien selon sa miséricorde, soit au mal selon leur mérite, par un jugement quelquefois connu, quelquefois caché, mais toujours juste » (*De gratia et libero arbitrio,* c. XX, XXI).

« Il est bien au pouvoir de l'homme de faire un péché ; mais qu'il arrive par sa malice un tel ou un tel effet, cela n'est pas au pouvoir de l'homme, mais en celui de Dieu, qui a divisé les ténèbres et qui sait les mettre en leur rang » (*De prædest. sanct.,* c. XVI).

Eternité.

« Le temps est une faible imitation de l'éternité » (*In ps.* IX, n. 7).

« Là, nous n'aurons plus aucun vice ni dont il nous faille secouer le joug, ni dont il nous faille effacer les restes, ni dont il nous faille combattre les attraits trompeurs » (*De civ. Dei,* lib. XXII, c. XXIV).

« Alors, ô mon Dieu, vous nous vivifierez, vous nous renouvellerez, vous nous donnerez la vie de l'homme intérieur, et nous invoquerons votre nom, c'est-à-dire nous vous aimerons. Après nous avoir pardonné avec bonté tous nos péchés, vous vous donnerez vous-même pour être la récompense parfaite de ceux que vous aurez justifiés » (*In ps.* LXXIX).

Homme.

« Dieu a formé l'homme avec l'usage de son libre arbitre; animal terrestre, mais digne du ciel, s'il sait s'attacher à son Créateur » (*De civit. Dei,* lib. XXII, c. I).

« Ne soyons pas vils à nous-mêmes, nous qui sommes si précieux au Père qu'il nous achète au Calvaire du sang de son Fils; et encore n'étant pas content de nous le donner une fois, il nous le verse tous les jours sur ses saints autels » (*Serm.* CCXVI, n. 3).

« Dieu a donné ce précepte à l'homme de régir ses inférieurs et d'être lui-même régi par la puissance suprême » (*In ps.* CXLV, n. 5).

Jésus-Christ.

« Le voilà Celui qui est Dieu et homme, c'est-à-dire la force et la faiblesse; Celui qui a été vendu et qui nous rachète, qui, attaché à la croix, distribue les couronnes et donne le royaume éternel; infirme qui cède à la mort, puissant que la mort ne peut retenir, couvert de blessures et médecin infaillible de nos maladies; qui est rangé parmi les morts et qui donne la vie aux morts, qui naît pour mourir et qui meurt pour ressusciter, qui descend aux enfers et ne sort point du sein de son Père » (*Epist.* LXXIX *ad Justin.*).

« Quelque part que je voie mon Sauveur, sa beauté me semble charmante. Il est beau dans le ciel et il est beau dans la terre, beau dans le sein de son Père, beau entre les bras de

sa mère. Il est beau dans les miracles, il ne l'est pas moins parmi les fouets. Il a une grâce non pareille soit qu'il nous invite à la vie, soit que lui-même il méprise la mort. Il est beau jusque sur la croix, il est beau même dans le sépulcre. Que les autres en pensent ce qui leur plaira, mais pour nous autres croyants, partout où il se présente à nos yeux, il est toujours beau en perfection » (*In ps.* XLIV, n. 3).

« Jésus règne partout, Jésus est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou barbares, tout lui est égal, il est égal à tous, il est roi de tous ; il est le Seigneur et le Dieu de tous » (*In ps.* XLIV, 23).

« Le règne de notre Prince, c'est notre bonheur ; qu'il daigne régner sur nous, c'est clémence, c'est miséricorde ; ce ne lui est pas un accroissement de puissance, mais un témoignage de sa bonté » (*Tract.* LI *in Joann.*, n. 4).

« Jésus-Christ ne quitte point qu'on ne le quitte, » *non deserit nisi deseratur* (*In ps.* CXLV, n. 9).

« Celui-là est un véritable disciple de Jésus-Christ et de l'Evangile qui s'approche de ce divin Maître non pour entendre ce qu'il veut, mais pour vouloir ce qu'il entend » (*Confess.*, lib. X, c. XXVI).

« Jésus-Christ a aimé notre âme, toute laide qu'elle était par ses crimes ; mais il l'a aimée, afin de l'embellir par les bonnes œuvres » (*In Joann., tract.* X, n. 18).

« Il nous a aimés dans le temps que nous lui déplaisions, mais c'était afin de produire en nous ce qui était capable de lui plaire » (*Ibid., tract.* CII, n. 5).

Liberté.

« Il y a deux sortes de libertés : la première, c'est de pouvoir ne pécher pas ; la seconde et la plus parfaite, c'est de ne pouvoir plus pécher » (*De corr. et grat.*, c. XII).

Mort.

« Notre âme est contrainte de quitter son corps par une juste punition de ce qu'elle a abandonné Dieu par une dépravation volontaire » (*De Trin.*, lib. IV).

« Dieu a caché le dernier jour, afin que nous prenions garde à tous les jours » (*Serm.* XXXIX, n. 1).

« Ce que le pécheur a fait à la loi, à laquelle il ne laisse point de place en sa vie, la loi de son côté le fait au pécheur en lui ôtant la vie à lui-même » (*Epist.* CII, n. 24).

Mortification.

« Il y a des maux qui nous blessent, et il faut que la patience les supporte ; il y a des maux qui nous flattent, et il faut que la tempérance les modère » (*Contra Jul.*, lib. V).

« La chair qui convoite contre l'esprit ne peut être vaincue sans péril, ni modérée sans contrainte, ni régie par conséquent sans inquiétude » (*De civ. Dei*, lib. XIX, c. XXVII).

« De peur que la vertu ne nous enfle, Dieu veut qu'elle se perfectionne dans l'infirmité » (*Contra Julian.*, lib. IV, c. II, n. 11).

Paix et concorde.

« Combien sont doux les médecins pour faire prendre à leurs malades les remèdes qui les guérissent ! Dites à nos frères : Nous avons assez disputé, assez plaidé ; enfants par le saint baptême du même Père de famille, finissons enfin nos procès, vous êtes nos frères : bons ou mauvais, voulez-le, ne le voulez pas, vous êtes nos frères. Pourquoi voulez-vous ne le pas être ? Il ne s'agit pas de partager l'héritage ; il est à vous comme à nous : possédons-le en commun tous deux ensemble. Pourquoi vouloir demeurer dans le partage ? le tout est à vous. Si cependant ils s'emportent contre l'Eglise et contre vos pasteurs, c'est l'Eglise, ce sont vos pasteurs qui vous le demandent eux-mêmes : ne vous fâchez jamais contre eux ; ne provoquez point de faibles yeux à se troubler eux-mêmes ; ils sont durs, dites-vous, ils ne vous écoutent pas ; c'est un effet de la maladie. Combien en voyons-nous tous les jours qui blasphèment contre Dieu même ? Il les souffre, il les attend avec patience. Attendez aussi de meilleurs moments ; hâtez ces heureux moments par vos prières. Je ne vous dis point : Ne leur parlez plus ; mais quand vous ne pourrez leur parler, parlez à Dieu pour eux, et parlez-lui du fond d'un cœur où la paix règne » (*Serm.* CCLVII, n. 4).

Pauvres et riches.

« Le fardeau des pauvres, c'est de n'avoir pas ce qu'il faut ; le fardeau des riches, c'est d'avoir plus qu'il ne faut » (*Serm.* CLXIV, n. 9).

Pécheurs.

« Il y en a qui sont dans la maison de Dieu, et qui ne sont pas la maison de Dieu ; il y en a qui sont dans la maison de Dieu, et qui sont eux-mêmes la maison de Dieu » (*De bapt. contr. don.*, lib. VII, n. 99).

« Il n'est rien de plus misérable que la félicité des pécheurs ; elle entretient une impunité qui tient lieu de peine et fortifie cet ennemi domestique, la volonté déréglée » (*Epist.* CXXXVIII, *ad Marcel.*).

« O herbe rampante, oserais-tu te comparer à l'arbre fruitier pendant la rigueur de l'hiver, sous le prétexte qu'il perd sa verdure (par les afflictions) durant cette froide saison, et que tu conserves la tienne (par les prospérités) ? Viendra l'ardeur du grand jugement qui te dessèchera jusqu'à la racine, et fera germer les fruits immortels des arbres que la patience aura cultivée » (*In ps.* XLVIII, *serm.* II.)

« Ingrats et insensés, parce qu'ils sont déréglés, ils voudraient détruire la règle et souhaitent qu'il n'y ait ni droit ni justice » (*Tract.* XC *in Joan.*).

« Ceux qui ne veulent pas faire ce que Dieu veut, Dieu en fait ce qu'il veut » (*Serm.* CCXIV, n. 3).

« Les pécheurs sont ennemis de Dieu par la volonté de lui résister, et non par le pouvoir de lui nuire » (*De civ. Dei*, lib. XII, c. III).

« Il ne faut pas se persuader que cette lumière infinie et cette souveraine bonté de Dieu tire d'elle-même et de son sein propre de quoi punir les pécheurs ; il se servira de leurs péchés mêmes qu'il ordonnera de telle sorte que ce qui a fait le plaisir de l'homme coupable deviendra l'instrument d'un Dieu vengeur » (*Enarr. in ps.* VIII, n. 16).

« C'est dans le cœur que les pécheurs s'élevaient contre Jésus-Christ ; c'est dans le cœur qu'il les abaisse et les fait tomber » (*In ps.* XLIV, n. 16).

« Vous devez croire que Jésus-Christ vous a remis tous les

péchés où sa grâce vous a empêchés de tomber » (*De sanct. virg.*, n. 42).

« Les méchants ne sont dans le monde que pour se convertir ou pour exercer la patience des bons » (*In ps.* XLIV, n. 4).

« Demandez-vous à Dieu de l'argent? le voleur en a; une femme, une nombreuse famille, la santé du corps, les dignités du siècle? Considérez que beaucoup de méchants possèdent ces biens. Est-ce pour cela seulement que vous servez Dieu? Vos pieds chancelleront-ils et croirez-vous servir Dieu en vain, lorsque vous voyez dans ceux qui ne le servent pas tous ces biens qui vous manquent? Ainsi il donne toutes ces choses aux méchants mêmes, et il se réserve lui seul pour les bons » (*In ps.* LXXIX, n. 14).

Plaisirs des sens.

« Les voluptés corporelles peuvent-elles sembler désirables, elles que Platon a nommées l'appât et l'hameçon de tous les maux? En effet, quelles maladies et de l'esprit et du corps! Quel épuisement et des forces et de la beauté de l'un et de l'autre! Quelle honte, quelle infamie, quel opprobre n'est pas causé par les voluptés, desquelles plus le transport est violent, plus il est ennemi de toute sagesse! Car qui ne sait que les grandes émotions des sens ne laissent aucun lieu à la réflexion ni à aucune pensée sérieuse? Et qui serait l'homme assez brutal qui voulût passer toute sa vie parmi ces emportements des sens émus, parmi cet enivrement des plaisirs? Qui serait l'homme de sens rassis qui ne désirerait pas plutôt que la nature ne nous eût donné aucun de ces plaisirs corporels qui dégradent l'âme de sa dignité et de sa grandeur naturelles » (Cicéron, *Hortens.*). « Voilà ce qu'a dit celui qui n'a rien su de la première institution ni de la dépravation de notre nature, ni de la félicité du paradis, ni des joies éternelles qui nous sont promises, qui n'a point appris que la chair convoite contre l'esprit. Je vous conjure que la philosophie chrétienne, qui est la seule véritable philosophie, ne soit ni moins grave, ni moins honnête, ni moins chaste, ni moins sérieuse, ni moins tempérée que la philosophie des païens » (lib. IV, *Contra Jul.*, n. 7).

« Vous ne savez où vous pousseront ces flatteurs. Voyez les

buissons hérissés d'épines qui font horreur à la vue : la racine n'en est pas piquante, mais c'est elle qui pousse ces pointes perçantes qui déchirent et ensanglantent les mains » (*In ps.* LII, n. 3).

« Celui qui ne sent point le combat de la chair contre l'esprit est déjà vaincu; il a donné les mains à l'ennemi, qui règne sans résistance » (*Serm.* XXX, n. 4).

Prédestination.

« Celui-là pourra croire que la vérité de cette prédestination et de cette grâce n'a pas toujours fait partie de la foi de l'Eglise, qui osera dire que l'Eglise n'a pas toujours prié, ou n'a pas toujours prié avec vérité soit afin que les infidèles crussent, soit afin que les fidèles persévérassent; mais si elle a toujours demandé ces biens comme étant des dons de Dieu, elle n'a jamais pu croire que Dieu les ait pu donner sans les connaître ; et par là l'Eglise n'a jamais cessé d'avoir la foi de cette prédestination, qu'il faut maintenant défendre avec une application particulière contre les nouveaux hérétiques » (*De dono pers.*, c. XXIII).

« Je m'étonne que les hommes aiment mieux se fier à leur propre faiblesse qu'à la fermeté de la promesse de Dieu. Je ne sais pas, dites-vous, ce que Dieu veut faire de moi. Quoi donc! Savez-vous mieux ce que vous voulez faire de vous-même? Et ne croyez-vous pas cette parole de saint Paul : *Que celui qui croit être ferme prenne garde à ne pas tomber*. Puis donc que l'une et l'autre volontés, celle de Dieu et la nôtre, nous sont incertaines, pourquoi l'homme n'aimera-t-il pas mieux abandonner sa foi, son espérance et sa charité à la plus forte, qui est celle de Dieu, qu'à la plus faible, qui est la sienne propre » (*De prædest. sanct.*, c. XI)?

« Le modèle le plus éclatant de la prédestination et de la grâce est le Sauveur même. Par quel mérite ou des œuvres ou de la foi, la nature humaine qui est en lui a-t-elle obtenu d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire unie au Verbe en unité de personne » (*Ibid.*, XV)?

Prière.

« Prions, non pour obtenir que les richesses, ou les honneurs, ou les autres choses de cette nature, incertaines et pas-

sagères, nous arrivent; mais afin que nous ayons celles qui nous peuvent rendre bons et heureux » (*De ord.*, lib. II, c. XXII).

« O Dieu, créateur de l'univers, accordez-moi premièrement que je vous prie bien, ensuite que je me rende digne d'être exaucé, et enfin que vous me rendiez tout-à-fait libre » (*Soliloq.*, I, I).

« Je vous prie, ô Dieu, vous par qui nous surmontons l'ennemi, de qui nous avons reçu de ne point périr à jamais, par qui nous séparons le bien du mal, par qui nous fuyons le mal et nous suivons le bien, par qui nous surmontons les adversités du monde et ne nous attachons point à ses attraits, Dieu, enfin, qui nous convertissez, qui nous dépouillez de ce qui n'est pas, et nous revêtissez de ce qui est, c'est-à-dire de vous-même » (*Ibid.*).

« Voulez-vous prier dans un temple, recueillez-vous en vous-même, priez en vous-même » (*In Joann.*, XV, n. 25).

« Il ne faut point douter que les prières de la sainte Eglise, et le sacrifice salutaire, et les aumônes que font les fidèles pour les âmes de nos frères défunts, ne les aident à être traitées plus doucement que leurs péchés ne méritent. Car nous avons appris de nos pères, ce que l'Eglise universelle observe, de faire mémoire dans le sacrifice de ceux qui sont morts en la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, et en même temps de prier et d'offrir ce saint sacrifice pour eux. »

Rédemption.

« Jésus-Christ ôte le péché, et parce qu'il nous le pardonne lorsque nous y sommes tombés, et parce qu'il nous aide à n'y tomber plus, et parce qu'il nous conduit à la vie bienheureuse où nous ne pouvons plus y tomber jamais » (*Contra Jul., op. imp.*, lib. II).

Souffrances.

« Dieu nous a fait voir dans le grain principal, qui est Jésus-Christ, comment il traiterait tous les autres (*Serm.* CCCLXI, n. 10).

« Jésus-Christ a été livré au dernier supplice par trois sortes de personnes : premièrement par son Père, secondement par ses ennemis, troisièmement par lui-même » (*Tract.* VII *in ep. in Joann.*, n. 7).

« Le royaume qui n'était pas de ce monde a dompté le monde superbe non par la fierté d'un combat, mais par l'humilité de la patience » (*In ps.* XLIV, n. 16).

Tradition.

« Je vous appelle devant ces juges (les anciens docteurs), qui ne sont ni mes amis, ni vos ennemis, que je n'ai point gagnés par adresse, que vous n'avez point offensés par vos disputes; vous n'étiez point au monde quand ils ont écrit; ils sont sans partialité, parce qu'ils ne vous connaissaient pas; ils ont conservé ce qu'ils ont trouvé dans l'Eglise; ils ont enseigné ce qu'ils ont appris; ils ont laissé à leurs enfants ce qu'ils ont reçu de leurs pères » (*Contra Jul.*, lib. II, c. x).

« Une chose qui se trouve partout sans qu'on en voie l'origine, ne peut venir que des apôtres » (*Epist.* LIV, n. 1).

Trinité.

« En Dieu, il y a nombre; en Dieu, il n'y a point de nombre. Quand vous contemplez les trois personnes, vous voyez un nombre; quand vous demandez ce que c'est, il n'y a plus de nombre; on répond que c'est un seul Dieu. Parce qu'elles sont trois, voilà comme un nombre; quand vous recherchez ce qu'elles sont, le nombre s'échappe, vous ne trouvez plus que l'unité simple » (*In Joann., tract.* XXXIX, n. 4).

Vaine gloire.

« Vous recherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu seul » (*De civit. Dei,* lib. V, c. XX).

« Ces hommes, d'une si grande réputation, tant célébrés parmi les nations, ont cherché la gloire, non en Dieu, mais auprès des hommes; ils ont obtenu ce qu'ils demandaient; ils ont acquis cette gloire qu'ils avaient si ardemment poursuivie; et vains, ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs pensées » (*Serm.* XII *in ps.* LXVIII, n. 2).

Vérité.

« La vérité, chaste et fidèle, est propre à chacun, quoiqu'elle soit commune à tous. Ceux qui se tournent vers elle sont rendus heureux par ses lumières, et ceux qui refusent de la

regarder sont punis par leur propre aveuglement » (*De lib. arb.*, lib. II).

Virginité.

« Ils (ceux qui sont vierges) chantent (devant l'Agneau) un cantique particulier, comme ils pratiquent une vertu au-dessus du commun ; leur joie est d'autant plus abondante qu'ils se sont plus élevés que les autres hommes au-dessus de la joie des sens..... L'Agneau marche par un chemin virginal ; sa chair, formée d'une vierge, est toute vierge ; et il ne pouvait pas n'être point soigneux de conserver en lui-même ce qu'il avait conservé en sa sainte Mère, même en naissant de son sein » (*De sanct. Virg.*, XXX, XXXVIII, XXXIX).

§ 76. **Paulin de Nole** (mort vers 431), **et plusieurs Papes.**

Saint Paulin, évêque de Nole et poète chrétien, était en relations suivies avec saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, Sulpice Sévère, etc., et a mérité leurs éloges. Né en 353 ou 354 d'une illustre et très-riche famille consulaire d'Aquitaine, il fut formé par Ausone, célèbre poète et rhéteur de Bordeaux, qui fut pour lui non-seulement un maître, mais un père, *patronus, præceptor, pater* (*Poem.*, x, 93-96). Grâce à ces leçons, il devint, tant en prose qu'en vers, un écrivain habile et élégant. L'empereur Valentinien ayant appelé Ausone à Rome pour y faire l'éducation de son fils Gratien, Paulin l'y accompagna, et, à peine âgé de vingt-cinq ans, il plaida avec un tel succès, qu'après la mort de Valens il fut chargé de remplir les fonctions de consul subrogé pendant le reste de l'année 378. Paulin s'en acquitta avec tant d'éclat et de dignité, qu'Ausone l'appelait l'ornement de la patrie. L'année suivante, on croit qu'il fut consul en Campanie et résida à Nole, où se trouvaient ses domaines.

Il y donna des marques particulières de sa dévotion envers le martyr saint Félix. Il entreprit encore une fois de grands voyages et entra en relations avec les hommes célèbres de ce temps dont nous venons de parler, puis, dans sa patrie, avec saint Martin de Tours, qui le guérit d'une maladie d'yeux.

Touché de la grâce de Dieu, il renonça désormais aux honneurs, aux richesses et aux vanités du siècle, et pria

l'évêque de Bordeaux, Delphinus, de lui conférer le baptême, qu'il avait si longtemps ajourné (389), et se retira, avec sa femme Thérasie, dans la solitude des Pyrénées espagnoles, sans souci des reproches d'Ausone[1] et des grands du monde. Bientôt sa femme ne fut plus pour lui qu'une sœur, et quelque temps après le peuple le contraignit de recevoir le sacerdoce à Barcelone (vers 363).

Voici en quel termes modestes et résignés il l'annonçait à l'évêque Delphinus : « Afin que je m'acquitte bien de mon office, que je m'élève à un degré ordinaire et que je sache comment je dois me comporter dans la maison de Dieu et célébrer les saints mystères, daignez, mon vénérable frère et maître en Jésus-Christ, prier pour moi le Seigneur, qui est riche en toutes sortes de biens, afin que je croisse dans la foi, que je devienne habile à parler, que j'acquière la science et la sollicitude ; pour cela, donnez-moi souvent, dans vos lettres, les instructions qui me manquent et qui me sont nécessaires. Vous qui avez grandi dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine, formez-moi selon votre règle, nourrissez-moi de vos aliments spirituels, de la parole de Dieu ; c'est là le pain véritable et vivant, c'est la nourriture des justes, qui vivent de la foi. Devenu maintenant pasteur de brebis, adapté aux fondement des apôtres et des prophètes, instruisez et fortifiez mes mains dans la science d'édifier (*Epist.* II, n. 4). Saint Augustin, saint Ambroise et saint Martin tressaillaient de joie de cet heureux évènement. « Heureux le siècle, s'écriait ce dernier, qui possède un monument d'une telle foi et d'une telle vertu ! »

Paulin traversa Milan et Rome, et se rendit à Nole, où il avait été autrefois consul, pour y continuer son genre de vie ascétique et édifier sur le tombeau de saint Félix une superbe basilique. Les paroles suivantes nous montrent où tendaient ses efforts et ses aspirations : « Dieu daigne devenir le Dieu de notre cœur, quand notre cœur, qui était charnel, disparaît, anéanti par l'édifice spirituel, et que, renouvelés dans l'esprit

[1] Ses poésies, sans rapport au christianisme, se lisent avec infiniment de charme : voy. in *Ausonii opera* (Venet.) 1472, in-fol., édition critique, par Vinet, Burdig., 1580 et 1590, avec les *Scaligeri lectiones*, Amsterd., 1671 ; le *Mosella*, où il chante la vallée de ce nom, par Trosz, Hamm., 1821 ; la meilleure par Bœcking, lat. et germ., Berol., 1828. etc

de notre cœur à l'image céleste et en Jésus-Christ, nous pouvons dire au Seigneur lui-même : vous êtes le Dieu de de mon cœur et mon héritage à jamais » (*Epist.* IX, n. 5).

Nommé bientôt après, pour ses hautes vertus, au siége épiscopal de cette ville, en 409, il y fut entouré de la vénération de tous, et donna l'exemple d'une commisération sans bornes envers les malheureux, dans l'époque difficile et calamiteuse de l'invasion des Goths et des dévastations des Vandales.

C'est à saint Paulin qu'on doit ces belles paroles sur Théodose le Grand : « Nous célébrons en lui non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes plus encore par sa foi que par sa couronne[1]. »

Plusieurs de ses ouvrages sont perdus ; nous n'avons plus de lui que cinquante lettres à des amis : Sulpice Sévère, saint Augustin, saint Jérôme, Delphinus, Pammaque, etc., puis une trentaine de poésies, auxquelles il faut ajouter celles qu'à découvertes A. Maï (*Nicetæ et Paulini scripta e Vat. cod. edita,* Romæ, 1827). La délicatesse de son style, par où Ausone se sentait surpassé, éclate surtout dans ses poésies : *Cedimus ingenio quantum procedimus ævo. Assurgit musæ nostra Camena tuæ* (Ep. XIX). Elles sont plutôt morales que dogmatiques, et, pour la forme, plutôt didactiques que lyriques.

Opera, ed. Paris., 1516; ed. Herib. Rosweyd, Antw., 1622, avec la biographie, par Sanchino, complétée par P.-F. Chifflet, *Paulinus illustr., sive append. ad opera et res gestas Paulini,* Divione, 1622; ed. Le Brun, Par., 1685; avec trois poésies nouvelles et des dissertat., ed. Muratori, Veron., 1736; Gallandi, *Bibl.,* t. VIII; Migne, sér. lat., t. LXI, avec confusion et lacunes. Cf. Tillem., t. XIV; Ceillier, t. X, ed. 2ª, t. VIII; Buse, *Paulin, évêque de Nole, et son temps,* Ratisb., 1856, 2 vol.

Parmi les papes lettrés de ce temps, nous citerons : Jules Ier, Libère, Damase, Sirice et Innocent Ier (voir leurs lettres dans Coustant, *Ep. rom. Pont.,* dans les *Actes des conciles*, de Hardouin et Mansi ; Migne, sér. lat., t. VIII et seq.). Du pape Damase nous avons en outre des vers et des épigrammes. Cf. Fessler, t. I.

[1] Citation du traducteur.

§ 77. Continuation de la querelle pélagienne, surtout dans le sud de la Gaule[1].

1. Paul Orose était prêtre de Bracara en Espagne. L'intérêt qu'il portait à la science théologique, les incursions des barbares qui désolaient sa patrie et les maux que les priscillianistes causaient à l'Eglise, le décidèrent, en 415, à se rendre en Afrique pour y consulter Augustin sur son *Commonitorium de errore priscillianistarum et origenistarum*. Muni d'une lettre de recommandation de saint Augustin, il alla trouver saint Jérôme, qui était alors à Bethléem, et combattit les pélagiens, favorablement traités par Jean de Jérusalem ; il dévoila leurs erreurs au concile de Jérusalem (415), en annonçant ce qui avait été fait en Afrique contre Célestius et en signalant l'ouvrage de saint Augustin, *De natura et gratia,* contre le pélagianisme. A leur tour, les pélagiens l'accusèrent d'enseigner que l'homme ne saurait éviter le péché, même avec l'aide de la grâce. Orose se justifia dans son *Apologie contre Pélage,* en prouvant que si l'homme pèche malgré la grâce, il peut, s'il le veut, éviter le péché.

Retourné auprès de saint Augustin en 416, il écrivit ses sept livres d'*Histoire universelle,* depuis la création du monde jusqu'en 416, pour démontrer que le christianisme n'est pas responsable des calamités et des guerres qui désolent l'empire. Cet ouvrage, malgré ses défauts, était estimé de l'antiquité et surtout du moyen âge, qui en avait fait plusieurs copies. C'est une histoire universelle conçue au point de vue chrétien. L'auteur y montre que c'est Dieu qui a créé, qui règle et gouverne toutes choses[2]. Il est surtout précieux à cause des sources, aujourd'hui perdues, qu'Orose a consultées[3].

Orose, en retournant en Espagne, n'arriva que jusqu'à Minorque, où il apprit les terribles ravages exercés dans sa

[1] Voy. *Histoire littér. de la France,* t. II, éd. Palmé.

[2] Dans plusieurs manuscrits, l'ouvrage porte ce titre énigmatique : *Ormesta,* ou *Hormesta, Orchestra, Oresia* (miseria mundi) ou *Orosii mœsta,* probablement à cause de son contenu. Voy. Fabricii *Biblioth. lat.,* IV, cap. III. Nolte suppose qu'il faut lire *Hypomnesticon* ou *Hypomnestica mundi.*

[3] Beck, *Dissert. de Oros. font. et auct.,* Marb., 1832; plus solide et plus développé : Mœrner, *De Oros. vit. ejusque histor.,* Berol., 1844. Cf. Gennad., *De script. eccl.,* c. XXXIX.

patrie, il retourna en Afrique. Ici se terminent les renseignements que nous avons sur lui. (Voy. Gennade, *De script. eccl.*, c. XXXIX).

D'autres ouvrages de lui sont perdus ; plusieurs, tel que : *Quæstiones de Trinitate et aliis Scripturæ sacræ locis,* lui sont faussement attribuées [1].

Edit. de l'*Histoire,* August. Vind., 1471, in-fol.; Venet., 1485; avec l'*Apologie,* par Fabricius, Colonn., 1578, 1582; la meilleure, par Haverkamp, Lud. Batav., 1738, in-4°; Gallandi, *Bibl.,* t. IX; Migne, sér. lat., t. XXXI.

II. Marius Mercator, laïque, né en Italie ou en Afrique, fut aussi un admirateur et un apologiste fervent de saint Augustin. Pendant son séjour à Constantinople, il prit une part active à la querelle de Nestorius et de Pélage, et traduisit du grec en latin et du latin en grec plusieurs ouvrages sur ce sujet. Dans son *Commonitorium à Théodose* (429), il engage l'empereur à expulser Célestius et les autres pélagiens.

Ses autres ouvrages sont : *Commonitorium adversus hæresim Pelagii et Cœlestii,* ou : *In scripta Juliani.* Garnier a prétendu que la majeure partie de cet écrit devrait être intitulé : *Liber subnotationum in verba Juliani.* Comme Julien en appelait à Théodore de Mopsueste, Marius écrivit la *Réfutation du symbole* de Théodore, ou *Expositio pravæ fidei Theodori,* et *Comparatio dogmatum Pauli Samosateni et Nestorii.*

Opera, ed. Brux., 1673 (incompl.). Complet : Garnier, Par., 1673, in-fol.; mieux par Baluze, Paris, 1654; Gallandi, t. VIII; Migne, sér. lat., t. XLVIII.

III. Jean Cassien (mort vers 435), dont le pays et le jour natal nous sont inconnus, fut élevé dans un couvent de Bethléem, où il contracta avec Germain une amitié indissoluble. Passionnés tous deux pour la vie cénobitique, ils visitèrent ensemble l'Egypte, ce berceau des ordres religieux (vers 390-397). A Constantinople, Cassien fut promu au diaconat par saint Chrysostome, qui lui imprima aussi sa direction théologique. Quand ce maître bien-aimé, dont il avait porté la lettre à Innocent Ier, fut parti pour l'exil, il alla fonder à Marseille, sur le modèle des couvents orientaux, deux établis-

[1] Ed. Paris, 1533.

sements religieux (415), qui en suscitèrent plusieurs autres dans la Gaule et l'Espagne. Les écrits conservés de lui sont :

1. *De institutis cœnobiorum libri XII* (vers 417), composé à la demande de Castor, évêque d'Apta Julia, dans le sud de la Gaule. Les quatre premiers livres décrivent les institutions, le régime, les règles, etc., des couvents orientaux ; les huit derniers traitent des vices capitaux, communs aux religieux comme aux autres hommes *(gastrimargia, fornicatio, philargyria, ira, tristitia, acedia* ou *anxietas cordis, cenodoxia, superbia)*. Après avoir surmonté ces vices, on parvient au sommet de la perfection en passant par les degrés suivants. On commence, selon les *Proverbes,* ch. I, par la « crainte du Seigneur; » de la crainte naît la « componction du cœur, » de celle-ci le « renoncement, » ou le « mépris de toutes les richesses, » puis « l'humilité » et la « mortification des volontés » et « l'expulsion des vices. » Sur un sol ainsi purifié naissent et croissent les « vertus, » qui en mûrissant donnent la « pureté du cœur » et la « perfection de la charité, » et font le bonheur de l'athlète spirituel (liv. V, ch. XLIII). La propriété de ces termes latins ne permet pas de croire que l'original fût en grec. Saint Benoît, Cassiodore, Grégoire le Grand, etc., en recommandaient la lecture.

2. *Collationes Patrum, in Scythica eremo* (vingt-quatre chapitres), entretiens spirituels de Cassien et de Germain avec les moines d'Egypte *sur la perfection de la vie chrétienne et ses conditions.* Dans la treizième conférence, justement attaquée dans la suite, sur la grâce et le libre arbitre, Cassien, invoquant le témoignage de Zachée et du bon larron, a développé le système semipélagien [1]. Il en fut repris par saint Prosper, qui l'accusait justement « d'avoir, par son érudition, mis une arme redoutable aux mains des adversaires de la

[1] On lit dans cette conférence XIII, ch. XII : « Cavendum est nobis *ne ita ad Dominum omnia sanctorum merita referamus,* ut nihil nisi quod malum ac perversum est humanæ adscribamus naturæ. » — Ch. XI : « Sin vero gratia Dei *semper inspirari bonæ voluntatis principia* dixerimus, quid de Zacchæi fide, quid de illius in cruce latronis pietate dicemus, qui desiderio suo vim quamdam regnis cœlestibus inferentes, specialia vocationis monita prævenerunt » (contre saint Augustin) ? — « *Consummationem vero virtutum* et executionem mandatorum Dei, si nostro deputaverimus arbitrio, quomodo oramus : *Confirma Deus, quod operatus es in nobis* » (contre Pélage) ?

grâce divine. » Le commencement de la grâce vient de nous, disait Cassien, son supplément vient de Dieu. Ce traité, qui renferme certainement des expressions exagérées, ambiguës, est surtout destiné à servir de livre de méditations aux religieux et à les diriger dans la perfection chrétienne; comme tel, il a été fort utilisé par les disciples et les partisans de Cassien, notamment dans les fameux couvents de Lérins et Léro (aujourd'hui Saint-Honorat et Marguerite), et dans la suite par les mystiques. Denis le Chartreux, par respect pour Cassien, essaya même, quoique avec peu de succès, d'expliquer cette treizième conférence dans un sens catholique.

3. *De incarnatione Christi* (sept livres), écrit en 431 sur le désir de Léon, archidiacre romain, puis pape. Cassien y montre les affinités de Nestorius avec Pélage, et prouve que le Verbe de Dieu n'a pas seulement habité dans la chair, mais qu'il s'est incarné; que Marie n'est pas seulement la *mère du Christ*, mais la *mère de Dieu*. Cet ouvrage est d'une plus grande précision dogmatique et d'une diction plus correcte que les précédents.

Operum (1 et 2) ed. princeps, Basil., 1495; avec le *Traité de l'incarn.*, ed. Cuykius, Antw., 1578; P. Ciaconius, Romæ, 1588; la meilleure, *cum Comment. Alardi Gazæi*, Atrebati, 1628, in-fol.; ed. nov., Par., 1642; Francf., 1722; Lips. (Amst.), 1733; Migne, sér. lat., t. XLIX-L. Cf. Tillemont, t. XIV; Ceillier, t. XIII; *Hist. litt. de la France*, t. II; Norisii *Hist. pelag.*, lib. II, c. I.

IV. Prosper d'Aquitaine (mort vers 455), laïque, fut peut-être de son temps le plus chaleureux défenseur de saint Augustin, qu'il appelle *columna veritatis, ubique gentium conspicua, specialis fidei patronus*. Vers 428, il lui écrivit des lettres très-importantes sur une secte semipélagienne qui surgissait dans le sud de la Gaule, pour lui communiquer les doutes que des religieux de Marseille, fort estimés pour leur piété, élevaient contre sa théorie de la prédestination. Augustin répondit par ses traités *de la Prédestination des saints* et *du Don de la persévérance*.

L'*Epître à Rufin sur la grâce et le libre arbitre* (429-430) est analogue à la lettre précédente.

Le *Poème des Ingrats*, œuvre épique et didactique en vers hexamètres, avec une préface en distiques, est dirigé contre

les *contempteurs de la grâce*. Ce travail, où l'auteur a rendu en vers les pensées et jusqu'aux expressions de saint Augustin, a plus de portée dogmatique que de valeur poétique [1].

Après la mort de saint Augustin, Prosper poursuivit, avec un redoublement d'ardeur, sa lutte contre les pélagiens et sa défense du grand orateur dans les ouvrages suivants :

Pro Augustino responsiones ad capitula objectionum Gallorum calumniantium ;

Responsiones pro Augustino ad capitula objectionum Vincentiarum (peut-être s'agit-il de Vincent de Lérins) : l'un et l'autre contre les objections faites à la doctrine de saint Augustin sur la prédestination, et destinés à calmer les esprits sur les conséquences pratiques qui s'ensuivent.

Responsiones pro Augustino ad excerpta quæ de Genuensi civitate sunt missa.

De gratia et libero arbitrio, contre la treizième conférence semipélagienne de Cassien, qui paraît ici sous le titre *De protectione Dei.* C'est sans doute le plus important écrit de Prosper; le style en est assez bon pour l'époque. Cassien y est traité avec beaucoup d'égards.

Expositio psalmorum (C-CL), écrit vers 433 : ce n'est guère qu'un extrait de l'ouvrage analogue de saint Augustin.

Sententiarum (CCCXCII) *ex operibus S. Augustini delibatarum :* habilement choisies et bien ordonnées, ces sentences sont une excellente introduction à la doctrine de saint Augustin.

Dans le même sens : *Liber sacrorum epigrammatum* (CVI) *ex sententiis S. Augustini,* en distiques, sauf quelques morceaux en prose. Les deux dernières pièces : *Preces ad Deum,* sont les plus animées. Le reste n'est que de la versification.

Le *Chronicon,* ouvrage historique, existe sous une double forme : *Chronicon consulare* et *Chronicon imperiale;* dans la première, les évènements sont rapportés d'après les consuls romains ; dans la seconde, d'après les années des empereurs. On a beaucoup discuté sur leur identité. Quelques-uns ont attribué le *Chronicon imperiale,* le plus court et le moins parfait, à un certain Prosper Tiro ; mais l'existence de ces deux Prosper n'est pas suffisamment démontré. L'auteur repro-

[1] Voy. Hurter, *Opuscula selecta*, t. XXIV.

duit, en les abrégeant, les deux ouvrages analogues d'Eusèbe et de saint Jérôme et les continue jusqu'en 325 pour le premier et 378 pour le second. Son histoire finit en 455. D'autres ouvrages de Prosper sont perdus.

On lui attribue encore plusieurs travaux en prose et en vers, tels que *De vocatione gentium,* qui lui appartiennent difficilement.

Cf. Fessler, t. II, p. 786. *Operum* ed. princeps, Lugd., 1539, in-fol.; Colon., 1565, in-4°; Rome, 1611. La meilleure, Paris, 1671, souv. réimp., (par Mangeant); Venet., 1744 et 1782, in-4°; Migne, sér. lat., t. LI (accedunt Idatii et Marcellini comitis Chronica); Gennade, *De script. eccl.,* c. LXXXIV, et Photius, *Bibl.,* cod. 54; Tillemont, t. XVI; Ceillier, t. XIV, ed. 2ª, t. X.

V. Vincent de Lérins [1], né dans la Gaule, après avoir vécu dans le monde, se sentit, ainsi que plusieurs de ses contemporains, entraîné vers la vie ascétique et claustrale. Prêtre et religieux du célèbre couvent situé dans l'île de Lérins (Saint-Honorat), il occupe un des premiers rangs parmi ces hommes laborieux et instruits qui cultivèrent la science dans cette époque critique de l'émigration des peuples, et qui fournirent à l'Eglise tant de dignes et habiles évêques.

Il composa, sous forme dogmatique et polémique, le *Commonitorium pro catholicæ fidei antiquitate et universitate adversus profanas omnium hæreticorum novitates* (quarante chapitres), suivi d'une *Récapitulation* (c. XLI-XLIII), destinée à soulager sa mémoire, et dans laquelle il recueillit ce qu'il avait reçu des saints Pères comme *digne de créance.* De là son titre de *Mémoire.* Il s'y proposait d'enseigner aux autres une méthode sûre et régulière « pour distinguer la vérité catholique des impostures de l'hérésie. » Cette méthode consiste à asseoir l'édifice de la foi sur le double fondement de l'autorité de l'Ecriture et de la tradition de l'Eglise [2].

Quoique l'Ecriture soit parfaite (en soi), il est nécessaire de recourir à la tradition, parce que l'Ecriture, à raison de sa sublimité et de sa profondeur, est si diversement interprétée par les hérétiques, qu'on peut, ce semble, en tirer presque autant d'opinions qu'il y a de têtes. Cette première source de

[1] Gennade, *De script. eccl.,* cap. LXIV; Klüpfel, ed. *Commonit.,* Proleg. — [2] Præf. et cap. I.

la foi est si incertaine, qu'il faut s'attacher avec soin à la tradition de l'Eglise : *Ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est; hoc enim vere proprieque catholicum;* nous le ferons, *si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem.*

Les vrais témoins de la tradition, ce sont les Pères, qui sont toujours restés dans la communion catholique. C'est d'après cette tradition qu'il faut expliquer l'Ecriture : *Idcirco multum necesse est, propter tantos, tam varii erroris anfractus, ut propheticæ et apostolicæ interpretationis linea, secundum ecclesiastici et catholici sensus normam dirigatur;* d'autant plus que *Christi vera Ecclesia, sedula et cauta depositorum apud se dogmatum custos, nihil in his unquam permutat, nihil minuit, nihil addit ..., sed omni industria id unum studet, ut vetera fideliter sapienterque tractando, si qua sunt illa antiquitus informata et inchoata, accuret et poliat; si qua jam expressa et enucleata, consolidet, firmet; si qua jam confirmata et definita, custodiat.* Et c'est précisément ce qui a été fait par les décrets des conciles, suivant ce qui s'accomplit au saint concile d'Ephèse (431) il y a près de trois ans à propos de l'hérésie de Nestorius. Il fut condamné sur le témoignage de dix docteurs distingués de l'Orient et de l'Occident, qui flétrirent et rejetèrent sa doctrine comme une pernicieuse nouveauté.

Après avoir établi les rapports des deux sources de la foi, l'Ecriture et la tradition, Vincent montre que le progrès est possible même dans la sphère des vérités révélées. Voici le passage classique où il parle du progrès de la science chrétienne : *Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus? Habeatur plane et maximus ..., sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Siquidem ad profectum pertinet ut in semetipsam unaquæque res amplificetur; ad permutationem vero ut aliquid ex alio in aliud transvertatur... Imitetur animarum ratio rationem corporum, quæ licet annorum processu numeros suos evolvant et explicent, eadem tamen, quæ erant, permanent... Quot parvulorum artus, tot virorum, et si qua illa sunt quæ ævi maturioris ætate pariuntur, jam in seminis ratione proserta sunt; ut nihil postea proferatur in senibus, quod non in pueris jam ante latitaverit. Fas enim est ut prisca illa cœlestis philosophiæ dogmata processu temporis excurentur, limentur, poliantur, sed nefas est ut commutentur... Acci-*

piant licet evidentiam, lucem, distinctionem ; sed retineant necesse est plenitudinem, integritatem, proprietatem (c. XXVIII, XXIX, XXIII).

Malgré cette exposition lumineuse du principe de la connaissance sur le terrain théologique, principe qui devait servir à démêler les hérésies, Vincent n'en fut pas moins accusé de semipélagianisme, probablement parce qu'il habitait sur le territoire des semipélagiens et qu'il était en relations avec eux. Toutefois, les preuves tirées des chapitres XXXVII et XLIII de son *Commonitorium*, où l'on a vu une interprétation pélagienne de la lettre du pape Célestin, ne semblent point concluantes et peuvent s'entendre dans un sens orthodoxe, comme l'ont montré les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[1] et les Bollandistes[2].

Editions du *Commonitor.*, Basil., 1528; Costerus, S. J., Lovan., 1552; E. Baluze, Paris, 1663, 1669; corrigée, Cantabr., 1687; Gallandi, *Bibl.*, t. X; Klüpfel, Vienne, 1809 (avec un commentaire et indication des textes semblables dans saint Irénée, Tertull., Cypr., August., etc); avec le traité *des Prescriptions* de Tertull., Ingolst., 1835; Pusey, Oxon., 1838; Herzog, Vratisl., 1839; Aug. Vind., 1843. Cf. Héfelé, *Revue trim. de Tubing.*, 1864, et *Append. à l'hist. de l'Egl.*, t. I; Tillemont, t. XIV; Ceillier, t. XIII, 2ª ed., t. VIII.

VI. Eucher, l'une des plus grandes célébrités épiscopales de l'Eglise de Lyon après saint Irénée, était issu d'une famille sénatoriale et occupa dans la suite, à raison de ses connaissances et de ses richesses, une place éminente dans la société civile. De son heureux mariage avec la noble et pieuse Galle, il eut deux fils et deux filles. Ses deux fils furent élevés dans le monastère de Lérins, où il les suivit bientôt et embrassa la vie religieuse, du consentement de sa femme; plus tard, il donna la préférence au couvent de Léro (Sainte-Marguerite), encore plus solitaire que le premier. La réputation de ses vertus le fit nommer évêque de Lyon (vers 434), et il passa comme tel pour un des plus savants hommes de son temps. Il assista au concile d'Orange (441), qui devait rétablir les conciles provinciaux, et mourut après 449. De ses deux fils, Véran et Salone, qui avaient aussi embrassé la vie religieuse, le premier

[1] T. II, p. 399. — [2] *Act. sanct.*, mens. maio, p. 284.

lui succéda sur le siége de Lyon, et Salone fut nommé plus tard évêque de Genève.

Entre ses écrits, qui appartiennent par le style aux meilleures productions chrétiennes de ce temps, nous citerons, d'après Gennade[1], un extrait des œuvres de Cassien : *Eucherius ... et Cassiani quædam opuscula lato tensa sermone, angusto verbi resolvens tramite, in unum coegit volumen, aliaque tam ecclesiasticis quam monasticis studiis necessaria.* Au nombre de ces derniers appartiennent : *De laude eremi ad Hilarium, Arelat. episc.; — Epistola parænetica ad Valerianum, de contemptu mundi et sæcularis philosophiæ.* Moins importants : *Liber formularum spiritualis intelligentiæ, ad Veranum filium,* explication du sens typique et mystique de paroles et de sentences de l'Ecriture ; *Instructionum libri II ad Salonium filium;* le premier livre est intitulé : *De quæstionibus difficilioribus Veteris et Novi Testamenti;* le second : *Explicatio nominum hebraicorum.* On lui doit aussi des *Sermons* et des *Homélies,* dont quelques-uns sont conservés complets, les autres par fragments. On allègue des raisons décisives contre l'authenticité de l'*Histoire de la passion de saint Maurice et de ses compagnons.* Plusieurs autres travaux lui sont injustement attribués.

Opera, ed. Erasm., Basil., 1530 (il y manque : *De laude eremi,* et *Passio S. Maurit.*); cura J. A. Brassicani, Basil., 1531 ; plus complet dans *Maxim. Bibl. Patr.,* t. VI; Migne, sér. lat., t. L; Tillem., t. XV; Ceillier, t. XIII, 2ª ed., t. VIII.

VII. Saint Hilaire d'Arles (mort en 449) était intimement lié avec saint Eucher. Né d'une famille illustre de la Gaule, et entré plus tard au monastère de Lérins, ses vertus éclatantes l'élevèrent sur le siége archiépiscopal d'Arles (429) après la mort d'Honorat. Son épiscopat fut un des plus remarquables ; bienfaisant aux pauvres, il fut pour les pécheurs un juge plein de sévérité. Un violent débat ayant éclaté entre lui et le pape Léon le Grand sur les droits de métropolitain à propos de la déposition de l'évêque Chélidonius, il épargna au pape, par sa soumission, la douleur de fulminer l'excommunication dont il était menacé. Il ne reste de ses écrits qu'une *Vie de*

[1] *De script. eccl.,* cap. LXIII.

saint Honorat, évêque d'Arles, et une *Lettre à saint Eucher.* Sont douteux : *Sermo* ou *Narratio de miraculo S. Genesii,* et quelques poésies[1]. »

Opera, ed. Pithœus, Paris., 1580, 1594, 1608, souv. réimp.; ed. Rittershusius, Altorfi, 1611; Norimb., 1623; la meill. éd., de Baluze, Par., 1633, 1669, 1684; Gall., *Bibl.,* t. X; Migne, sér. lat., t. LIII; cf. Tillem., t. XI; Ceillier, t. XV, 2ª ed., t. X.

VIII. Salvien de Marseille, né, dit-on, d'une famille païenne, dans les environs de Cologne ou de Trèves, épousa la fille d'Hypatius, nourrie également dans le paganisme. Mais les deux époux, au grand regret de leurs parents, ne tardèrent pas à se convertir. Salvien, après la mort de sa femme, ou avec son consentement, embrassa la vie religieuse, probablement à Lérins, et fut un des amis d'Honorat et d'Eucher. On le cite aussi comme ayant été le précepteur des fils de saint Eucher. Comme prêtre de Marseille, il exerça une grande influence par sa parole et par ses œuvres. Il vit avec une profonde douleur le bouleversement de l'ordre ecclésiastique et civil produit dans l'empire par l'émigration des peuples. Suivant Gennade[2], il mourut en 495, dans une haute vieillesse.

Le plus important de ses ouvrages, très-intéressants pour l'histoire contemporaine, est son traité *du Gouvernement de Dieu* ou *de la Providence* (huit livres), adressé entre 451 et 455 à l'évêque Salonius. A l'exemple des païens, qui accusaient les chrétiens de tous les malheurs publics, certains chrétiens, à la vue des maux que produisait l'émigration des peuples, se prenaient à douter de la Providence : *Incuriosus a quibusdam et quasi negligens humanorum actuum Deus dicitur, utpote nec bonos custodiens, nec coercens malos; et ideo in hoc sæculo bonos plerumque miseros, malos beatos esse*[3]. Salvien répond qu'il faut d'autant moins douter de la Providence qu'elle se révèle davantage par des châtiments sévères et mérités. L'horrible dépravation non-seulement des païens, mais encore des chrétiens, surtout dans les villes du Rhin, de la Gaule, de l'Italie et de l'Afrique, telle est la cause de ces punitions exemplaires. En dépeignant sous de si sombres couleurs et avec

[1] Dans *Max. Bibl. Patr.,* Lugd., t. VIII; Migne, sér. lat., t. L. — [2] *De script. eccl.,* c. LXVII. — [3] Lib. I, initio.

une émotion si sensible [1] l'immoralité des païens et des chrétiens de l'empire romain, et en l'opposant à la pureté des mœurs des barbares [2], Salvien a mérité le surnom de Jérémie de son siècle.

2. Les quatre livres *Contre l'avarice* [3] furent écrits vers 440. Salvien y dépeint la cupidité qui a envahi toutes les classes, et l'avarice qui en est la conséquence, comme la source de tous les vices. Il invite tous les chrétiens à travailler contre ce vice, et il inculque aux riches le devoir de l'aumône : « L'on t'a vue, ô Eglise catholique, affaiblie par ta fécondité, diminuée par ton accroissement, et presque abattue par tes propres forces [4]. »

3. Neuf lettres à des proches, aux évêques Eucher et Agroèce. D'autres lettres et d'autres écrits sont perdus, notamment trois livres *de la Virginité, à Marcella.*

Gennade le caractérise ainsi comme écrivain : *Humana et divina litteratura instructus, et, ut absque invidia loquar, episcoporum magister, scripsit scholastico et aperto sermone.* Il joint à une certaine élégance de style la vigueur dans les expressions.

IX. A ces auteurs du sud de la Gaule il faut ajouter encore

[1] Lib. VI et VII.

[2] Quid enim simile apud barbaros? Ubi apud illos circenses, ubi theatra, ubi scelus diversarum impuritatum? Hoc est spei nostræ ac salutis excidium. — Sed videlicet responderi hoc potest non in omnibus hæc Romanorum urbibus agi. Verum est. Etiam plus ego addo, ne illic quidem nunc agi ubi semper acta sunt antea. Non enim hoc agitur jam in Moguntiacensium civitate, sed quia excisa atque deleta est. Non agitur Agrippinæ, sed quia hostibus plena. Non agitur in Treverorum urbe excellentissima, sed quia est quadruplici eversione prostata (VI, VII et VIII). — Circenses ergo Treveri desideratis, et hoc vastati, hoc expugnati, post cladem, post sanguinem, post supplicia, post captivitatem, post tot eversæ urbis excidia (VI, XV)? — Il dit de l'Afrique : Circumsonabant armis Cirtam atque Carthaginem populi barbarorum, et Ecclesia carthaginiensis insaniebat in circis, luxuriabat in theatris. Pars plebis erat foris captiva hostium, pars intus captiva vitiorum. Alii foris jugulabantur, alii intus fornicabantur, etc. — A cette affreuse corruption Salvien oppose la moralité des barbares : Impudicitiam nos diligimus, Gothi execrantur; puritatem nos fugimus, illi amant; fornicatio apud illos crimen atque discrimen est, apud nos decus..... Et miramur si terræ vel Aquitanorum vel nostrorum omnium a Deo barbaris datæ sunt, cum eas quas Romani polluerunt fornicatione, nunc mundent barbari castitate (*De gubern.*, VI, VII).

[3] Ou *Ad Ecclesiam catholicam*, comme Salvien (*ep.* IX) les nomme lui-même. — [4] Cit. du trad.

Sidoine Apollinaire, fils d'un préfet du prétoire. Né à Lyon vers 430, il fit d'excellentes études et se distingua comme orateur et comme poète. Appelé à Rome par l'empereur Anthémius, le discours qu'il prononça le 1er janvier 468 le fit nommer premier sénateur, préfet de la ville et patrice. Peu satisfait de tous ces honneurs, il retourna dans son pays et devint évêque de Clermont en Auvergne. Il entretint des relations assidues avec saint Loup, évêque de Troyes, qu'Apollinaire appelle le père des pères, l'évêque des évêques, le chef des pasteurs de la Gaule. Saint Loup ayant préservé Troyes des ravages d'Attila, de même que Léon le Grand en avait préservé Rome, on disait plus tard qu'un *lion* et un *loup* avaient pu seuls détourner la verge de Dieu[1]. — Retenu quelque temps prisonnier après la prise de Clermont par les Visigoths, Sidoine remonta sur son siége et mourut en 482 ou 488.

Il ne reste de ses écrits, en prose et en vers, que neuf livres de lettres et vingt-quatre pièces de vers. Son style, assez coulant, est souvent artificiel et ampoulé.

Opera, ed. Savarus, Par., 1599, 1609; ed. Sirmond, Par., 1652, 1696; Gallandi, *Bibl.*, t. X; Migne, sér. lat., t. LVIII. Cf. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, II, 21-23; Gennade, *De script. eccl.*, cap. XCII; Tillemont, t. XVI; Ceillier, t. XV; 2e éd., t. X.

§ 78. **Saint Léon le Grand, pape** (mort en 461).

Cf. Baller. *Præf. generat. in oper. S. Leon.*, et Quesnelli *Præf.* de son édit.; Schœnemann, *Notit. hist. litt. in S. Leon.*, in Migne, série latine, t. LIV.

La vie de Léon, jusqu'au temps de son diaconat à Rome, est complètement inconnue; on ignore même s'il naquit à Rome ou en Toscane. Les premières nouvelles qu'on ait de lui datent de 418, époque où un acolyte nommé Léon fut envoyé de Rome à Carthage pour y porter la décision du pape Zosime touchant le pélagianisme; on ignore, du reste, si ce Léon était le même que celui qui fut pape sous ce nom. Ce qui est sûr,

[1] Voir deux lettres conservées de saint Loup dans Gallandi, *Bibl.*, t. IX; Migne, sér. lat., t. LVIII.

c'est que Léon, diacre romain, jouissait déjà d'un grand crédit sous le pape Célestin (422-432), et fut employé dans d'importantes négociations, entre autres pour examiner le semi-pélagianisme dénoncé à Rome par saint Prosper. C'est lui aussi qui engagea Cassien, disciple de saint Chrysostome, à écrire contre les nestoriens. Il n'eut pas moins d'influence sous Sixte III (432-440). En 439, Julien d'Eclane, pélagien, trouva en lui un adversaire habile et vigoureux. Cette même année, l'empereur l'envoya dans les Gaules pour apaiser le différend qui avait éclaté entre les deux généraux Aétius et Albin. Sixte III étant mort sur ces entrefaites, on lui fit savoir par une députation qu'il avait été choisi unanimement pour lui succéder.

Porté sur le Siége de saint Pierre dans un temps où la plus grande confusion régnait dans le monde politique et religieux, il se montra un des papes les plus éminents en exposant aux regards de tous l'idéal de la primauté pontificale, et en le réalisant dans toutes les sphères de la vie ecclésiastique par son activité universelle. Par sa confiance en Dieu, par la fermeté et la noblesse de son attitude, il sauva Rome qui allait être pillée par les Huns d'Attila (452), et il la préserva des fureurs du Vandale Genséric (455), qui se contenta de la piller.

Sa vigilance comme chef de l'Eglise est attestée par ses admonestations sévères aux évêques de Mauritanie, d'Egypte et de Sicile, par sa conduite énergique contre Anastase, évêque de Thessalonique, contre Hilaire, archevêque d'Arles, etc.; par sa lutte contre les hérésies, notamment contre le manichéisme, le pélagianisme et le monophysitisme; par ses fréquentes prédications et son zèle pour la magnificence du culte religieux. Il mourut en 461, et fut mis au nombre des docteurs de l'Eglise par Benoît XIV, à l'instigation des frères Ballerini, qui avaient dédié à ce docte pape leur édition des œuvres de saint Léon : *Forte tibi, cui nihil jucundius quam sanctorum cultum promovere, quique peculiare tuum ergo sanctum Leonem studium ... demonstrasti, hæc laus reservata est, ut qui magnus es magni Leonis successor et æmulator, tantum pontificem doctoris titulo exornes hujus editionis occasione, quæ dum ipsius opera, jubente ac opitulante te, ad puriores codices exacta et illustrata, tuoque nomini inscripta in*

lucem profert, magni hujus doctoris meritum etiam atque etiam confirmat.

Les travaux suivants montrent qu'il ne fut pas moins grand comme écrivain.

Lettres de saint Léon le Grand.

Ces lettres (au nombre de cent soixante-treize, dont cent quarante-trois seulement ont été composées par lui) roulent sur le dogme, l'histoire, la discipline et la chronologie. Parmi les lettres dogmatiques (*Epist.* XXVIII, LIX, CXXIV, CXXXIX, CLXV), la vingt-huitième, adressée à Flavien contre l'hérésie d'Eutychès, jouit d'une grande célébrité. C'est un des plus beaux modèles d'exposition dogmatique que possède la littérature chrétienne ; on en jugera par le passage suivant : « Tous les fidèles confessent qu'ils croient en Dieu, le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie : trois articles qui suffisent pour ruiner presque toutes les machines des hérétiques. Le Fils unique éternel du Père éternel est donc né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. Cette génération temporelle n'a rien ôté ni rien ajouté à la génération éternelle, mais elle a été employée tout entière à la réparation de l'homme pour vaincre la mort et le démon. Sans préjudice des *deux natures* et essences, qui s'unissent en une personne, la majesté a adopté la bassesse, la force la faiblesse, l'éternité la mortalité, et pour effacer notre dette, la nature inviolable s'est unie à la nature passible, afin que, comme l'exigeait notre salut, le seul et unique médiateur de Dieu et des hommes, l'homme Jésus-Christ, pût mourir d'une part, et ne pas mourir de l'autre. Le vrai Dieu est donc né selon l'entière et parfaite nature de l'homme véritable, complet dans ses attributs, complet dans les nôtres ; car chacune des deux natures conserve son caractère sans diminution, chacune des deux natures opère en union avec l'autre d'une façon particulière ; le Verbe opère ce qui est du Verbe, et la chair ce qui est de la chair. L'une brille dans les miracles, l'autre est soumise aux injures. Le seul et le même, — il faut le dire, — est vraiment Fils de Dieu et vraiment Fils de l'homme.

Et c'est à cause de cette unité personnelle des deux natures

qu'il est dit du Fils de l'homme qu'il est descendu du ciel, en tant que le Fils de Dieu a pris une chair de la Vierge de laquelle il est né ; c'est pour cela qu'il est dit encore : Le Fils de Dieu a été crucifié et enseveli, bien qu'il n'ait pas souffert dans la divinité même (selon laquelle le Fils unique est éternel comme son Père et de même nature que lui) ; mais dans la faiblesse de l'humaine nature, il faut reconnaître en lui, d'une manière durable, la propriété individuelle de la nature divine et de la nature humaine, et nous devons savoir que le Verbe n'est pas ce qu'est la chair ; nous devons confesser le seul Fils de Dieu en tant que Verbe et en tant que chair. Eutychès s'éloigne par trop de ce mystère de foi, lui qui, dans le Fils unique de Dieu, n'a pas reconnu notre nature ni par la bassesse de la mort ni par la gloire de la résurrection. Il n'a pas été effrayé par cette parole de saint Jean : Tout esprit qui divise Jésus-Christ n'est pas de Dieu ; car qu'est-ce que diviser Jésus-Christ, sinon en séparer la nature humaine et anéantir par d'impudentes fictions le mystère de notre rédemption ? L'erreur touchant la nature du corps de Jésus-Christ anéantit nécessairement sa passion et l'efficace de son sang ; car nier la vérité de la chair, c'est nier aussi la vérité de la passion. Quand Eutychès vous a répondu : Je confesse que notre Seigneur a été de deux natures avant l'union, mais après l'union je ne reconnais qu'une nature, je m'étonne qu'aucun juge n'ait relevé, par de sévères paroles, cette confession fausse et absurde, et qu'on ait laissé passer ce discours insensé et blasphématoire, comme si on n'avait rien entendu de scandaleux ; car il est aussi impie de dire que le Fils de Dieu a été de deux natures avant l'incarnation, qu'il est criminel de n'en reconnaître qu'une en lui après qu'il s'est fait chair [1]. »

Cette exposition lumineuse fut saluée par les acclamations unanimes des évêques du quatrième concile œcuménique de Chalcédoine (451). « C'est la foi des Pères, la foi des apôtres. Nous le croyons tous. Anathème à qui ne croit pas ! Pierre a parlé ainsi par Léon. Léon a enseigné dans la piété et la vérité ; c'est aussi ce que Cyrille a enseigné. »

Les lettres historiques concernent surtout les incidents du brigandage d'Ephèse et le quatrième concile œcuménique tenu

[1] Voy. Héfelé, *Hist. des conciles*, t. II, en allemand.

à Chalcédoine pour effacer cette infamie. Les plus nombreuses se rapportent aux droits de l'Eglise et à la discipline. Les lettres chronologiques ont pour principal objet la supputation de la fête de Pâques. Saint Léon sacrifie volontiers le comput romain au comput d'Alexandrie, pour l'année 453, afin de conserver même sous ce rapport l'unité religieuse. Il exhorte le clergé d'Occident, indifférent à ces sortes d'études, de s'y appliquer désormais avec plus de zèle [1].

Sermons de saint Léon le Grand.

Il y en a quatre-vingt-seize sur les fêtes du Seigneur, des apôtres et des martyrs, sur le jeûne et les collectes publiques d'aumônes, cinq sur le jour de son ordination, etc. Plusieurs se distinguent par la richesse des pensées. Le talent oratoire de saint Léon se révèle dans l'originalité des antithèses et l'excellence des jeux de mots et des allusions. A la clarté des explications dogmatiques et des réflexions morales, il joint une vive et saisissante peinture des vices de son temps, où il voit la principale cause des maux et des calamités présentes. Ses sermons font partie des meilleures productions de l'éloquence chrétienne dans la période patristique.

Nous en donnons ici quelques échantillons.

Le jour de l'Epiphanie de Notre-Seigneur, saint Léon commence ainsi son trente-troisième sermon : « Mes bien-aimés, réjouissez-vous en Notre-Seigneur; je vous le dis encore une fois, réjouissez-vous (*Philip.*, IV, 4), car à peine la fête de la Nativité de Jésus-Christ est-elle passée que nous voyons celle de son apparition. Celui qui, dans la première de ces fêtes, est né de la Vierge, est aujourd'hui reconnu par l'univers. Car le Verbe qui s'est fait chair a si sagement disposé le commencement de notre adoption, que le Sauveur nouvellement né a été révélé aux fidèles et est demeuré caché aux persécuteurs. Déjà les cieux racontaient la gloire de Dieu et le son de la vérité retentissait à travers le monde entier, lorsque l'armée des anges annonça aux pasteurs la naissance du Sauveur du monde, et qu'une étoile conduisit les sages à la crèche pour l'adorer, afin que la naissance du vrai Roi brillât depuis le

[1] *Sancti Leonis Magni epistolæ selectæ*, dans Hurter, *Opuscula selecta*, t. XXV et XXVI.

lever jusqu'au coucher du soleil, afin que les empires d'Orient connussent par les mages la vérité de ce fait et qu'il ne demeurât pas ignoré même de l'empire romain.

» Car il n'est pas jusqu'à la fureur d'Hérode, lequel voulait tuer dans son berceau même le Roi nouveau-né, qui ne dût servir, sans qu'il s'en doutât, à ce dessein d'en haut. Tandis que, réfléchissant à son crime, il persécutait un enfant inconnu de lui, en massacrant impitoyablement tous les petits enfants de la ville, il ne fit que contribuer à répandre davantage la nouvelle de ce grand Dominateur descendu du ciel; l'impiété de ce tyran sanguinaire fut cause que la nouvelle de cette divine apparition se propagea avec plus de zèle et de promptitude. Le Sauveur fut transporté en Egypte, afin que ce peuple, plongé depuis longtemps dans l'erreur, connût le voisinage du salut par une grâce secrète, et qu'il recélât la vérité dans son sein avant d'avoir banni la superstition de son cœur (ch. I).

» Reconnaissons dans ces sages, frères bien-aimés, dans ces adorateurs du Christ, les prémices de notre vocation et de notre foi, et célébrons d'un cœur joyeux le commencement d'une si heureuse espérance. C'est à partir de là que nous avons fait le premier pas vers notre héritage éternel. Ce mystère nous a découvert et manifesté les mystères parlant de l'Ecriture, et la vérité que les Juifs aveugles ont repoussée, a répandu sa lumière parmi toutes les nations. Qu'il soit donc hautement vénéré par nous ce jour béni où s'est révélé l'Auteur de notre salut; et Celui que les mages ont adoré enfant dans la crèche, célébrons-le comme Celui qui est tout-puissant dans le ciel. Et comme ils tirèrent de leurs trésors des dons mystérieux qu'ils offrirent au Seigneur, offrons-lui de nos cœurs ce qui est digne d'être offert à un Dieu, » etc. (ch. II).

Saint Léon commence ainsi le quatrième sermon pour le Carême, *Sermon* XLII : « Au moment où je me dispose, frères bien-aimés, à vous annoncer le très-saint et très-grand jeûne, pourrais-je mieux commencer que par cette parole de l'Apôtre : « Voici le temps propice, voici le jour du salut? » Il est vrai qu'en tout temps la grâce divine nous est offerte dans une mesure abondante et qu'il nous est toujours permis d'approcher de la miséricorde de Dieu; cependant les cœurs des chrétiens se sentent animés d'un plus grand zèle pour leur

progrès spirituel et animés d'une plus haute confiance, quand le retour de ce jour où nous avons été rachetés, nous ramène à toutes les pratiques de la piété, afin que nous puissions célébrer avec un corps chaste et un cœur pur le glorieux mystère de la passion de notre Seigneur.

» Il convient sans doute d'accorder à ces sublimes évènements une attention constante et un respect continuel, afin d'être toujours en la présence de Dieu, et que le jour de Pâques nous trouve tels que nous devons être. Mais comme une pareille vertu n'appartient qu'à un petit nombre, qu'une observance rigoureuse s'affaiblit par la fragilité de la chair, que les occupations diverses de la vie refroidissent le zèle, que les cœurs même dévôts se laissent souiller par la poussière de ce monde, il a été pourvu, par une divine institution, qu'un exercice de quarante jours renouvellerait la pureté primitive de notre âme, afin que les fautes et les délits des autres jours fussent expiés par des bonnes œuvres et des jeûnes purificatoires.

» Puis donc, mes bien-aimés, que nous commençons ces jours pleins de mystères qui sont consacrés à un jeûne salutaire, efforçons-nous de suivre le conseil que nous donne l'Apôtre, « en nous purifiant de toutes les souillures du corps et de l'esprit » (*II Cor.*, VII, 1), afin qu'après avoir apaisé la lutte qui existe entre les deux parties de notre être, notre esprit, qui doit être, dans les vues de Dieu, le guide de notre corps, soutienne la dignité de son empire, que nous ne scandalisions personne et que nous-mêmes nous ne soyons pas exposés au blâme des calomniateurs. Car nous nous attirerons justement le blâme des incrédules, et les louanges des impies s'armeront pour ravaler notre religion, si, pendant que nous jeûnons, nos mœurs contredisent la pureté qu'exige une parfaite continence. Notre jeûne, en effet, tire sa valeur non du retranchement de la nourriture, mais de l'abstention du mal, » etc. (ch. II).

Dans son sermon XLVIII, ou dixième du Carême, saint Léon devance déjà la grande solennité de Pâques : « Entre tous les jours, mes frères bien-aimés, que la dévotion des chrétiens se plaît à exalter en mille manières, il n'en est point de plus distingué que celui de la fête de Pâques ; c'est elle qui dans la sainte Eglise donne leur pleine valeur à tous les autres jours

de fêtes. Déjà la naissance du Seigneur du sein de sa Mère est consacrée à ce mystère, car l'incarnation du Fils de Dieu n'avait pas d'autre but que de lui permettre d'être attaché à une croix (pour nos péchés). S'il a pris une chair mortelle dans le sein de la Vierge, l'ordre divin de la Passion s'est accompli dans une chair mortelle, car Dieu a voulu, dans les desseins impénétrables de sa miséricorde, qu'il devînt le sacrifice de la rédemption, l'extirpation du péché et le commencement de la résurrection pour la vie éternelle. Si donc nous considérons ce que le monde entier a obtenu par la croix du Seigneur, nous comprendrons qu'il est convenable de nous préparer par un jeûne de quarante jours à célébrer la fête de Pâques, afin de pouvoir assister dignement aux saints mystères. Car ce ne sont pas seulement les premiers chefs ou les prêtres du second ordre, ce ne sont pas seulement ceux qui administrent les sacrements, c'est encore le corps entier de l'Eglise, tous les fidèles qui doivent être exempts de toute tache, afin que le temple de Dieu, dont l'auteur est aussi le fondement, soit précieux et brillant dans toutes ses parties. Si les palais des rois, si les maisons des potentats sont parés de toutes sortes d'ornements, afin que les demeures de ceux dont les mérites sont plus grands soient distinguées de celles des autres, avec quel soin la propre maison de Dieu ne doit-elle pas être décorée ! Cette décoration, il est vrai, ne peut être entreprise ni achevée sans l'auteur même de ce temple ; mais elle reçoit des dons de son propre auteur, afin que nous puissions accroître ses parures par nos propres efforts...

» Or, comme nous sommes tous ensemble, de même que chaque fidèle en particulier, un seul et même temple de Dieu, il faut que ce temple soit parfait en tous et en chacun. Si la beauté de tous les membres n'est pas la même, et si la différence des parties entre elles s'oppose à l'égalité des mérites, l'union de la charité doit maintenir l'unité de parure ; car ceux qui sont devenus participants de la charité se réjouissent de leurs biens réciproques, encore qu'ils ne reçoivent pas les mêmes grâces, et ce qu'ils aiment ne peut leur être étranger, car on accroît sa propre joie en se réjouissant du progrès des autres (ch. I).

» Que le peuple de Dieu soit donc saint et bon ; saint, afin qu'il évite ce qui est défendu ; bon, afin qu'il observe ce qui

lui est commandé. Car c'est aussi quelque chose de grand d'avoir la vraie foi et la saine doctrine, de circoncire son estomac, d'exercer la douceur et de garder la chasteté ; mais toutes les vertus sont vides, et malgré toute la distinction des mœurs, rien ne peut devenir fécond de ce qui n'est pas né de la charité. C'est pourquoi notre Seigneur a dit : « Je reconnaîtrai que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres » (*Jean,* XIII, 35), et ailleurs : « Aimons-nous les uns les autres, car l'amour est de Dieu, et tout homme qui aime est né de Dieu et connaît Dieu » (*I Jean,* IV, 7, 8). Il est vrai, tous les moments sont bons pour exercer la charité, mais ces jours de fêtes nous y convient tout particulièrement, afin que ceux qui soupirent après la Pâque du Seigneur, la reçoivent avec un corps chaste et une âme pure, qu'ils obtiennent par là la plus haute des vertus et la rémission de leurs péchés, » etc. (ch. III et IV). »

En la fête de l'Ascension, saint Léon, *Serm.* LXXIV, traite de la consommation de l'œuvre de la rédemption et des fruits qu'elle produit dans les fidèles : « Le mystère de notre rédemption, que le Créateur de l'univers a jugée digne du prix de son sang, s'est accompli depuis le jour de sa naissance corporelle jusqu'à la fin de sa vie par son abaissement miséricordieux. Si bien des marques de la divinité ont relui sous la forme de l'esclave, cependant tous les actes qu'il a accomplis durant ce temps ont principalement servi à attester la vérité de la chair qu'il avait prise. Mais après sa passion, quand furent brisées les chaînes de la mort, qui perdit sa force en s'attaquant à Celui qui était sans péché, l'impuissance se tourna en toute-puissance, la mortalité en immortalité, l'ignominie succéda à la gloire dont le Seigneur Jésus-Christ donna diverses preuves manifestes en présence de plusieurs, jusqu'à ce qu'il porta au ciel le triomphe de la victoire qu'il avait obtenue sur la mort.

» Ainsi, de même qu'en la fête de Pâques la résurrection du Seigneur était le motif de notre joie, son ascension est l'objet de la solennité de cette fête, car nous y célébrons le jour où la faiblesse de notre nature en Jésus-Christ a été exaltée au-delà de toute l'armée céleste, de tous les royaumes des anges, par-delà toutes les puissances, afin d'être associée au trône de Dieu le Père. C'est sur cet ordre des œuvres divines que nous

sommes fondés et édifiés, afin que la grâce de Dieu parût d'autant plus admirable. Tout ce qui pouvait indiquer le respect qui lui est dû avait été soustrait aux regards de l'homme, afin que cependant « la foi ne chancelât pas, l'espérance n'hésitât pas, la charité ne se réfroidît pas, » *fides non diffideret, spes non fluctuaret, caritas non tepesceret.*

» Car telle est la force des grands esprits et la lumière des âmes bien affermie dans la foi; ils croient d'une foi inébranlable ce que l'œil ne voit pas, et ils dirigent leurs aspirations là où le regard ne peut atteindre. Or, comment ces divines dispositions naîtraient-elles dans nos cœurs, comment pourrions-nous être justifiés par la foi, si notre foi dépendait de ce qui tombe sous les yeux? De là vient que le Sauveur après sa résurrection dit à Thomas incrédule : « Parce que vous m'avez vu, vous croyez; heureux ceux qui ne voient point et qui croient » (*Jean,* XX, 19).

» Cette foi, que fortifient la résurrection du Seigneur et le don du Saint-Esprit, n'a été ébranlée et troublée ni par les chaînes, ni par les prisons, ni par l'exil, ni par la faim, ni par le feu, ni par la dent des bêtes féroces, ni par les tourments les plus inouïs de la persécution. C'est pour cette foi qu'ont combattu dans le monde, non-seulement des hommes, mais des femmes, non-seulement de jeunes garçons, mais encore des vierges délicates, jusqu'à l'effusion de leur sang. Cette foi a chassé les démons, guéri les maladies, ressuscité les morts. De là vient que les saints apôtres, qui, après avoir été fortifiés par tant de miracles, instruits par tant de discours, avaient cependant tremblé devant la passion cruelle de leur Maître et avaient hésité à croire à la vérité de sa résurrection, sont tellement affermis dans leur foi par sa résurrection que tout ce qui naguère leur avait inspiré de la crainte, leur devient un sujet de joie; car ils avaient fixé toute leur pensée, *totam animi contemplationem,* sur la divinité de Celui qui siége à la droite du Père. S'ils ne voyaient pas son corps, ils appliquaient toute la force de leur esprit à Celui qui n'a pas été séparé du Père quand il est descendu du ciel, et n'a pas laissé ses disciples orphelins quand il y est remonté (ch. III).

» Aussi, mes bien-aimés, le Fils de l'homme apparut plus magnifiquement et plus parfaitement comme Fils de Dieu quand il retourna dans la gloire de la majesté de son Père et

qu'il commença, selon sa divinité, à être d'autant plus rapproché de nous qu'il s'en éloignait davantage par son humanité » (ch. IV).

Le *Sacramentaire de saint Léon (Liber sacramentorum Ecclesiæ rom. vetustissimus*[1]) ne fut réuni en un seul corps d'ouvrage que sous Félix III, prédécesseur du pape Gélase; mais il est en grande partie de saint Léon, dont il porte le nom et dont il rappelle le style.

Quant aux ouvrages suivants, que l'oratorien Quesnel lui attribue dans son édition, ils sont difficilement de lui : *de la Vocation des gentils,* où l'on démontre, contre les pélagiens et les semipélagiens, que Dieu a la volonté de sauver tous les hommes et n'exclut personne de sa grâce : on y explique aussi certains passages de saint Augustin qu'on trouvait trop rigides; *Lettre à la vierge Démétriade, ou de l'humilité; Capitula, seu præteritorum Sedis apostolicæ episcoporum auctoritas,* pour démontrer que les papes précédents ont enseigné sur le péché originel et sur la grâce les mêmes doctrines que saint Augustin.

Doctrine de saint Léon le Grand.

Cette doctrine, passablement étendue, est résumée ainsi dans l'édition de Quesnel : *Sancto Leoni Magno, Ecclesiæ romanæ episcopo ..., fideli ac fidenti Ecclesiæ propugnatori : qui mysterium SS. Trinitatis contra* priscillianistas, *Jesu Christi incarnationis necessitatem contra* Judæos, *eamdem cum Patre substantiam contra* arianos, *humanæ naturæ proprietatem contra* Eutychen, *personæ singularitatem contra* Nestorium, *Ecclesiæ jura ac potestatem contra* novatianos, *corporis mystici unitatem contra* donatistas, *gratiæ sanguine mediatoris partæ omnimodam necessitatem, gratuitam largitionem, insuperabilem virtutem contra* pelagianos *pelagianorumque reliquias; mysteriorum omnium veritatem, dignitatem, sanctitatem contra* manichæos, *sincerum religionis cultum contra* impios et pseudo-christianos *cœlesti doctrina, pietate singulari, invicto animo ..., explicuit, asseruit, propugnavit.*

Un des caractères saillants de la doctrine de saint Léon, ce sont les vues qu'il a exprimées à plusieurs reprises sur l'autorité de l'Eglise romaine et du Père commun des fidèles.

[1] Selon la conjecture de Muratori, *De reb. liturg. dissert.*, cap. IV.

L'Eglise romaine, étant la *chaire* ou le siége de Pierre, a conservé de Pierre la solidité de la foi : *Soliditas enim fidei, quæ in apostolorum principe est laudata, perpetua est; et sicut permanet quod in Christo Petrus credidit, ita permanet quod in Petro Christus instituit.* — In sede sua vivit potestas et excellit auctoritas; de là vient qu'après tant de siècles, elle est inaccessible à l'hérésie[1]; Rome, le siége de Pierre, est devenue sous ce titre le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers; elle s'assujétit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguer par les armes[2]; par le prince des apôtres, elle règne sur toutes les Eglises de l'univers, *per beatissimum apostolorum principem sacrosancta Ecclesia romana tenet supra omnes totius mundi Ecclesias principatum*[3].

Sur la primauté de saint Pierre et sa transmission aux successeurs de Pierre, il dit : Jésus-Christ a admis saint Pierre, à cause de sa foi, dans la communion de son indivisible unité, et a voulu qu'il se nommât comme lui (pierre, roc), afin que la construction du temple éternel, par un don merveilleux de la grâce, reposât sur la solidité de Pierre, et que ni la folie humaine ni les portes de l'enfer ne pussent rien contre elle[4] : *Nec præter illam petram quam Dominus in fundamento posuit stabilis erit ulla constructio*[5].

Il marque ainsi le rapport de Pierre avec les autres apôtres : « Il a été tellement inondé de la source des grâces que, tout en ayant *seul* reçu beaucoup, rien cependant n'est passé à un autre (apôtre) sans que lui-même y eût part. » Il est au-dessus de tous les chefs; il est à la tête. « Dans l'univers entier, Pierre seul a été élu; il a précédé l'appel de toutes les nations, de même que tous les apôtres et tous les Pères de l'Eglise, et, quoiqu'il y ait dans le peuple de Dieu beaucoup de prêtres et de pasteurs, Pierre les gouverne tous dans un sens tout particulier, eux qui sont principalement gouvernés par le Christ[6]; » et de même que Pierre est le chef des autres apôtres, tous dépendent de lui pour leurs fonctions, tous sont sauvés en lui. Aussi le Seigneur a-t-il spécialement prié pour la foi de Pierre[7], comme si la condition des autres devait être d'autant plus certaine que l'âme du chef resterait invincible, *tan-*

[1] *Serm.* III, c. II et III. — [2] *Serm.* XCVI, c. III. — [3] *Ep.* XII *ad episc. Afric.* — [4] *Ep.* LXV, cap. II. — [5] *Ep.* X, cap. I; cf. *Serm.* III, cap. III. — [6] *Serm.* IV, cap. II. — [7] *Luc,* XXII, 31.

quam aliorum status certior sit futurus, si mens principis victa non fuerit[1]. « Si le Christ demeure la pierre angulaire de l'Eglise, Pierre n'en est pas moins le roc, en vertu de la participation à laquelle le Christ l'a appelé. C'est en lui et par lui que le Christ opère dans son Eglise. »

La transmission de la primauté de Pierre à ses successeurs est exprimée ainsi : *Soliditas illa quam de Petra Christo etiam ipse Petra factus accepit, in suos quoque se transfudit hæredes et ubicumque aliquid ostenditur firmitatis, non dubie apparet fortitudo pastoris*[2]. Car, de même que le Christ est dans Pierre, Pierre est dans ses successeurs ; c'est en eux qu'il continue de parler et d'exhorter ; c'est pour eux qu'il prie, c'est en eux qu'il accomplit incessamment cet ordre du Seigneur : *Pais mes brebis,* mais il ne laisse pas de dire : *Sic summorum servetur auctoritas ut in nullo inferiorum putetur immutata* (Epist. cxx).

Dans le sentiment de cette charge sublime dont il a hérité, Léon, sentant son indignité personnelle, n'a de confiance qu'en la grâce du Christ qui l'a appelé à cette vocation : « Si je dois trembler quand je considère mon mérite, j'ai lieu de me réjouir quand j'envisage la grâce ; car Celui qui m'a accordé cet honneur m'assistera aussi dans mes fonctions, afin que, faible, je ne succombe pas sous le poids de l'honneur... Le Seigneur, en confiant le soin de ses brebis à des pasteurs, n'a point renoncé à la garde du troupeau bien-aimé. » Ce qui le console encore dans sa sollicitude pour toutes les Eglises, c'est la conviction qu'il sera aidé par le concours de ses coopérateurs : *Necessitatem sollicitudinis quam habemus cum his qui nobis collegii caritate juncti sunt, sociamus*[3] ; aussi recommande-t-il instamment de choisir des pasteurs intègres, dignes et fidèles : Integritas enim præsidentium salus est subditorum, *et ubi est incolumitas obedientiæ, ibi sana est forma doctrinæ*[4]. Il dit que le peuple doit ainsi que le clergé, concourir à leur élection : *Qui præfuturus est omnibus ab omnibus eligatur*[5]. Mais il se prononce contre les exigences déraisonnables du peuple : *Mirantes tantum apud vos per occasionem temporis impacati aut ambientium præsumptionem aut tumultum voluisse populorum, ut indignis quibusque, et longe*

[1] *Serm.* V, cap. III. — [2] *Serm.* III, cap. III. — [3] *Ep.* V, cap. II. — [4] *Ep.* XII, cap. I. — [5] *Ep.* X, cap. VI.

extra sacerdote meritum constitutis pastorale fastigium et gubernatio Ecclesiæ crederetur. Non est hoc consulere populis, sed nocere; nec præstare regimen, sed augere[1]. Quand le clergé et le peuple ne sont pas d'accord pour une nomination, le métropolitain doit décider en élisant le plus digne et le meilleur.

Parmi ses nombreuses ordonnances générales, nous citerons seulement celle qui a tant contribué dans la suite à l'abolition de la confession publique : *Quamvis plenitudo fidei videatur esse laudabilis, quæ propter Dei timorem apud homines erubescere non veretur, tamen quia non omnium hujusmodi sunt peccata, ut ea, qui pœnitentiam poscunt, non timeant publicare, removeatur tam improbabilis consuetudo, ne multi a pœnitentiæ remediis arceantur, dum aut erubescunt aut metuunt inimicis suis facta reserari, quibus possint legum constitutione percelli.* Sufficit enim illa confessio quæ primum Deo offertur, tum etiam sacerdoti, qui pro delictis pœnitentium precator *accedit*[2].

Toutes ces qualités font de saint Léon non-seulement un des papes les plus remarquables : ceux-là mêmes qui ne le reconnaissent point pour chef de leur Eglise et pour le maître de leur foi, lui ont donné le surnom de Grand; mais encore le premier pape qui ait laissé des écrits à la fois si étendus et si importants.

Malheureusement, ajouterons-nous avec Bœhringer, à sa mort, les forces intellectuelles commencent à diminuer dans l'ancienne Eglise; bientôt les Pères disparaissent, les grands conciles deviennent plus rares, tandis que la confusion et la misère vont en augmentant. Mais il avait affermi la papauté sur des bases solides, il l'avait développée afin de compenser en quelque sorte les pertes qu'elle allait subir. Elle devenait à la fois un centre d'unité et un foyer d'éducation pour les générations à venir.

Operum S. Leon., ed. princeps, Andreas Alerienis episc., Rom., 1470, in-fol., ed. Canisius, Colon., 1546, 2 tom. in-8°; ed. Surius, Colon., 1561, in-fol., bien dépassée par l'oratorien Quesnel, qui a donné trente lettres nouvelles, un nouveau sermon, avec le texte, souvent corrigé, de tous les ouvrages, et un excellent appareil littéraire, Paris, 1675, 2 t. in-4°;

[1] *Ep.* XII. — [2] *Ep.* CLXVIII, cap. II.

Lugd., 1700, 2 tom. in-fol., souvent réimpr. Son jansénisme l'entraîne dans plusieurs dissertations dont le but est d'attribuer à saint Léon ses idées sur la grâce ; c'est pourquoi Th. Cacciari lui opposa son édition de saint Léon, Rom., 1751, in-fol., avec dissertations. Les frères Ballerini, prêtres de Vérone, tout en estimant son travail, lui reprochent *opera non tam emendare ac illustrare, quam aliquod pravis notatiunculis, observationibus et dissertationibus non paucis in locis redarguere, pervertere et deturpare studuit.* L'édition des Ballerini est la meilleure, Venet., 1753, t. III, in-fol.; elle réfute les erreurs de Quesnel et contient de précieux renseignements pour l'histoire de l'ancien droit canon. L'appareil littéraire des deux éditions se trouve dans Migne, sér. lat., t. LIV-LVI; cf. Tillemont, t. XV ; Dupin, t. IV, part. 1 ; Ceillier, t. XIV, edit. 2ª, t. X ; Arendt, *Léon le Grand et son siècle,* Mayence, 1835.

§ 79. **Saint Pierre Chrysologue et saint Maxime,** orateurs chrétiens.

Vita S. Petri Chrysologi, par Mita, en son edit. *Oper.,* avec des remarques littéraires dans Migne, t. LII.

Pierre, à qui son éloquence a valu le surnom de Chrysologue ou Chrysostome des Latins, naquit à Imola, vers 405, et fut élevé avec tant d'amour par l'évêque Corneille (d'Imola) que dans la suite il l'appelait encore son père (*Serm.* CLXX). A la science il joignit le goût de l'ascétisme, qu'il avait puisé dans l'enceinte d'un couvent. En 433, il fut nommé évêque de Ravenne, siége de la cour impériale d'Occident et sacré par Sixte III. Dans un temps où l'Etat était sérieusement menacé par l'émigration des peuples, l'Eglise déchirée par des sectes et des hérésies, il réalisa, par l'austérité de sa vie, son amour de la prière et l'accomplissement exact de ses devoirs, l'idéal du vrai pasteur : de là, l'immense réputation dont il jouissait. Il fut étroitement lié avec le pape Léon et les hommes les plus considérables de son temps. En Orient, l'archimandrite Eutychès invoqua son appui quand il eut soumis sa doctrine à la décision du pape. Chrysologue, ne voulant point entrer dans le débat, se contenta d'exhorter Eutychès à se soumettre à la décision du pape, « attendu que saint Pierre, qui vit et préside dans son siége, donne la vérité de la foi à ceux qui la cherchent. » Il ne pouvait pas, dans sa sollicitude pour la paix et pour la foi, émettre aucun avis avant la décision du juge : *Nec possumus injuriose replicare, qui jubemur honorem dare et timorem reddere et exspectare, non discutere,*

quem judicem confitemur[1]. Chrysologue fut-il élevé à la dignité de métropolitain, et par conséquent le premier archevêque de Ravenne, comme Tillemont et Ceillier essaient de le prouver? Nous l'ignorons[2]. Il mourut à Imola entre 450 et 451.

Outre sa lettre à Eutychès, on a conservé de lui cent soixante-seize *Sermons;* dans ce nombre, si nous en croyons Mita, environ cent soixante seulement lui appartiendraient. Ils ont été recueillis au huitième siècle par Félix, évêque de Ravenne, qui y joignit un prologue. C'est par ses discours que nous pouvons le mieux apprécier son zèle pastoral soit pour soulager les besoins de son troupeau, soit pour défendre la vraie doctrine contre les ariens, les nestoriens, les monophysites, les donatistes et les partisans de Photin, soit enfin pour abolir certains désordres conservés du paganisme, comme ceux du nouvel an : *Quæ vanitas, qualis dementia, quanta cæcitas, fateri deos, et eos ludibriis infelicibus infamare.* Qui jocari voluerit cum diabolo non poterit gaudere cum Christo. *Nemo cum serpente securus ludit, nemo cum diabolo jocatur impune*[3].

Ces discours, qui se rattachent en partie au texte évangélique, sont, malgré leur brièveté, riches et substantiels. Quoique simples et sans ornements, ils sont embellis par des images empruntées à la nature et à la vie humaine, et, comme dans saint Clément de Rome, éclairés par des exemples tirés de l'histoire sainte. Dans les discours sur les fêtes du Seigneur, dans les panégyriques de la sainte Vierge et des saints, sa diction souvent s'anime et se colore. Le dogme, en servant de base aux sermons de morale, rend les exhortations à la vertu plus attrayantes et inspire une plus vive horreur du vice. Saint Chrysologue a vérifié lui-même cette parole sortie de sa plume : « Il faut parler au peuple dans le langage du peuple. » Pour la vie morale il recommande surtout la prière, le jeûne et la miséricorde, qui doivent toujours aller de concert. « C'est là ce qui donne à la foi sa fermeté, à la piété sa constance, à la vertu sa persévérance. Le jeûne est l'âme de la prière, la miséricorde en est la vie. Que personne ne sépare jamais ces trois choses. Ce sont elles qui soutiennent la ci-

[1] *Opera Leonis*, ep. I, fin. — [2] Cf. J. Amades., *Dissert. de metrop. eccl. Ravenn.;* Migne, sér. lat., t. LII, p. 94. — [3] *Serm.* CL.

tadelle du ciel, pénètrent dans le secret de Dieu notre juge, et obtiennent devant le tribunal de Jésus-Christ indulgence pour les injustes et rémission pour les coupables. »

Pour donner une idée plus complète du genre de prédication de notre auteur, nous citerons encore le sermon CLXXIV sur la décollation de saint Jean-Baptiste : « Un jour, le ciel et la terre ont frémi et tremblé à la vue des mets sanglants du festin nocturne d'Hérode, à la vue d'un si cruel appareil; c'est votre tour aujourd'hui mes auditeurs. « Hérode fit un festin nocturne le jour de sa naissance. » Oui, certes un festin nocturne, parce que cet anniversaire était consacré non à la lumière, mais aux ténèbres, car c'est le jour où est né un fils des ténèbres et non de la lumière : « Hérode le jour de sa naissance fit un festin aux grands de sa cour, aux premiers officiers de ses troupes et aux principaux de la Galilée. » De quoi la cruauté imprévoyante et aveugle n'est-elle pas capable? Elle convoque tous les puissants, afin d'avoir non-seulement plusieurs convives, mais encore autant de témoins de son crime, autant de juges de son infamie qu'elle a de présidents de la justice, *quod habuit præsides disciplinæ*.

« Et la fille d'Hérode entra et elle dansa, et elle plut à Hérode. » L'infâme justifiait sa naissance en plaisant à un père infâme; l'adultère ne pouvait produire qu'une infâme, dont la démarche efféminée, le port insolent de la tête, les membres étendus, le sein artistement ondoyant devaient, par leur laideur même, plaire davantage à son père. Quand Hérode la vit ainsi, il la reconnut naturellement pour sienne; il l'eût prise pour une étrangère s'il lui avait vu la moindre décence. Cette femme recélait alors en elle un serpent qui dans ses mouvements sinueux se glissait à travers tout son corps et y répandait un venin mortel; la rage s'emparant alors des esprits et le poison des corps de ceux qui étaient à table, les changea en bêtes farouches, et on les abreuva non de vin mais de sang; dans leur fureur ils ne mangèrent pas du pain, mais de la chair humaine. Voilà ce qu'elle fit de ces hommes à qui elle apporta la tête de saint Jean encore toute dégouttante de sang, afin que fût confirmée cette parole du Psalmiste : « Ils ont donné la chair de vos saints aux bêtes de la terre et répandu leur sang comme de l'eau » (*Ps.* LXXVIII, 2 et 3). Voilà ce qu'ont produit ces festins continués durant des nuits entières; voilà

ce qui arrive quand le vin est acheté hors de mesure et bu sans mesure. Comment arrive-t-on à de tels excès ? La chair infortunée avec ses faiblesses suffit déjà pour le crime, suivant ce qu'atteste le Prophète : « Jusques à quand vous jetterez-vous sur l'homme, en vous joignant tous ensemble pour le tuer comme une muraille qui penche déjà et une masure tout ébranlée » (*Ps.* LXI, 4)? Dans Hérode, la chair était ivre ; et enchaîné dans l'ivresse, agacé par la débauche, il promit, moins par plaisanterie que par dérision et mauvaise humeur, de donner tout ce que l'infâme demanderait.

« Demande-moi ce que tu voudras, lui dit-il, je te le donnerai, et il jura. » Il jure, le malheureux, au moment où il abjure tout honneur et toute vertu. Et que pouvait demander l'impudicité sinon la ruine de la chasteté, le meurtre de la pudeur, la mort de la sainteté, ses éternelles ennemies? « Je veux que vous me donniez la tête de Jean dans un bassin. » Si Jésus-Christ est la tête de l'homme, selon l'Apôtre (*I Cor.*, XI, 13), on peut dire que l'antique serpent conspirait dès lors par la bouche de cette fille la mort du Christ Notre-Seigneur : « Je veux que vous me donniez la tête de Jean dans un bassin. » Dès ce moment-là, l'insatiable dragon se repaissait de la tête du serviteur et avait soif de la passion du Seigneur.

« Je veux que vous me la donniez dans un bassin. » Pourquoi dans un bassin? Pourquoi portez-vous avec tant de soin celui que vous tuez avec tant de mépris? C'est uniquement par ce que la mort des saints est précieuse devant le Seigneur (*Ps.* CXV, 5). Ce que tu fais, tu ne le fais pas comme tu veux ; une volonté plus haute te pousse ailleurs que là où tu veux aller. C'est dans cette horrible taverne, et non à la cour du roi, que cette furie savait sa proie, lorsqu'elle choisissait la tête du martyr; elle se sentait dans un bain lorsqu'elle regardait haletante le torrent de ce sang précieux ; elle était impatiente de dévorer à pleine bouche et à belles dents l'aliment de sa cruauté.

» Jean-Baptiste parut dans une grande hauteur, comme une lampe sur un chandelier, afin de dissiper les ténèbres, suivant ce que dit le Seigneur : « Il était une lampe ardente et luisante » (*Jean*, V, 35). Il arriva brillant comme un juge assis à son tribunal, afin que lui, qui condamnait l'adultère, fît connaître et condamnât le meurtrier ; afin qu'après avoir

vivant invité l'adultère à se convertir et lui avoir promis le pardon, mort, il condamnât aussi le meurtrier.

» Mais, je le demande, quel pardon mérite-t-il, celui qui, dans la mort de saint Jean-Baptiste, a si cruellement tué la pénitence même? Vos efforts sont vains, Hérode et Hérodiade, — deux noms rassemblés non par l'inclination, mais par le vice; — vous croyez follement que la voix aussi peut être étouffée : « Je suis, dit Jean-Baptiste, la voix de Celui qui crie dans le désert » (*Jean,* I, 23). La voix, elle ne peut être tuée; elle n'en est que plus forte, délivrée des liens du corps. Telle la voix d'Abel; dans le sang, elle retentit plus loin, pénétra avec plus de force, arriva plus vite au ciel. De même, maintenant, saint Jean crie par toute la terre; il manifeste à tous, et dans tous les temps, votre attentat, il le révèle parmi les peuples. Voyez, saint Jean se glorifie de Jésus-Christ qui est sa tête, lui dont la tête est devenue la proie de la mort. Voyez, le jour où vous achevez votre anniversaire, ce jour-là commence sa naissance dans le ciel; quand votre nativité le précipite dans la mort, sa mort devient le jour de sa nativité. Le juste a commencé de vivre quand il a été jugé digne de mourir pour Jésus-Christ. Cette mort accroît la vie du martyr au lieu de l'éteindre; sa mort lui donne un nouveau lustre, parce qu'il est mort pour vivre éternellement. Vous êtes mort, et Jean vit dans la mort même. Vous avez perdu votre pourpre artificielle; Jean resplendira toujours dans la pourpre de son sang. Vos convives participent à votre châtiment; saint Jean participe au festin céleste avec les chœurs des anges. Il entend incessamment l'harmonie des cieux; vous entendez sans relâche les hurlements et les grincements de dents. Lui, que vous avez donné pour prix à votre danseuse, est maintenant honoré du royaume et des récompenses célestes. Joseph, quand il se soustraya à la femme adultère, laissa son manteau; Jean, pour ne point voir l'adultère, se débarrasse de son corps même. Joseph, pour ne point commettre d'adultère, subit volontiers sa prison; Jean, pour flétrir l'adultère, contre la prison échange la solitude. Joseph, en interprétant les songes, échappe à la mort; Jean, pour annoncer le Fils de Dieu, accepte la mort. Joseph, en pourvoyant à la nourriture des corps, gagna une chaîne d'or; Jean, en faisant connaître aux fidèles le pain du ciel,

mérite que son cou soit lié d'une chaîne sanglante. En vérité, de tous ceux qui sont nés de la femme, Jean est le plus grand; non-seulement il a blâmé la femme adultère, mais il a dédaigné tout commerce même innocent avec les femmes. »

Ses travaux dogmatiques et polémiques intéressent encore l'histoire dogmatique, notamment l'*Explication du Symbole des apôtres* (serm. LI-LXVI). Sans atteindre, malgré son titre de *Chrysostome des Latins,* à la hauteur de ce Père grec, il mérite d'être aujourd'hui mieux connu et apprécié. Ses Sermons peuvent rendre de grands services aux prédicateurs.

Sermonum ed. princeps, du P. Agapit. Vincentinus, Bonon., 1534, in-4°, sept éditions jusqu'en 1636; corrigés et expliqués par Dominique Mita, Bonon., 1643, in-4°; Venet., 1742, in-fol., la meilleure, de Séb. Pauli, Venet., 1750, in-fol.; Aug. Vind., 1758, in-fol.; réimprimés dans Migne, série lat., t. LII. Cf. Tillemont, t. XV; Ceillier, t. XIV, éd. 2e, t. X; Fessler, t. II, p. 706.

Son contemporain Maxime, évêque de Turin, est également estimé comme orateur chrétien. Gennade l'appelle *vir divinis Scripturis satis intentus, et ad docendum ex tempore plebem sufficiens* (De script. eccl., cap. XL). On prétend qu'il se forma surtout par l'étude de saint Ambroise. Ce qui est certain, c'est qu'au concile de Milan (451), où les évêques du nord de l'Italie signèrent la lettre dogmatique du pape Léon à Flavien, ainsi qu'au concile de Rome (465), il joua un rôle important. Dans ce dernier concile, sa signature suit immédiatement celle du pape Hilaire. Il mourut dans un âge avancé.

L'édition romaine de ses œuvres, édition splendide et très-soignée, partage ainsi les deux cent trente-neuf discours qui restent de lui : cent dix-sept *homélies,* cent seize *sermons,* et six *traités.* L'appendice y ajoute trente et un sermons, trois homélies et deux lettres d'une authenticité douteuse. Ces ouvrages, comme ceux de saint Chrysologue, sont dirigés contre les hérésies mentionnées plus haut, qui trouvaient un terrain propice dans la haute Italie. L'orateur, en présence des incursions d'Attila et de ses hordes, recommande la vertu et la confiance en Dieu; il s'élève contre la superstition dont il restait encore plus d'un vestige. Il blâme la cupidité de ces chrétiens qui rachetaient les objets volés que les Huns ne pouvaient emporter d'Italie, et jusqu'à des hommes, qu'ils

gardaient comme esclaves : *Senex pater captum deflet filium, et tu jam super eum velut servulum gloriaris.* Il les compare à ces loups qui suivent les traces des lions pour se rassasier des débris de leur proie.

Outre la variété du fond, ces discours se distinguent par une forme agréable et par de vigoureuses sentences.

Editio (*Hom.* LXXIV) princeps, Colon., 1535; augm., Rom., 1564; editio justa Pii VI et Victori Amadeo Sardiniæ regi dicata, de P. Bruno Brunus, Rom., 1784, in-fol.; Migne, sér. lat., t. LVII.

QUATRIÈME PÉRIODE.

DE LA MORT DE LÉON LE GRAND (461) A SAINT JEAN DAMASCÈNE, CHEZ LES GRECS; CHEZ LES LATINS, JUSQU'A GRÉGOIRE LE GRAND (640), ET ALCUIN, PARMI LES GERMAINS.

DÉCADENCE DE LA LITTÉRATURE PATRISTIQUE.

A l'ère florissante des Pères succéda bientôt la décadence. Il en faut chercher les causes dans l'état défavorable où se trouvait la société civile depuis la fin du cinquième siècle, puis dans la situation intérieure de l'Eglise à cette époque. En Orient, c'est l'invasion guerrière de l'islamisme, à la fois avide de conquêtes et prédicateur d'une morale sensuelle ; en Occident et dans l'ouest de l'Afrique, ce sont les invasions des peuples germains et slaves. Au sein de l'Eglise, des sectes subtiles avaient développé le fanatisme jusqu'à l'excès et jeté le trouble dans les esprits ; les empereurs grecs, loin de pouvoir l'arrêter avec leur despotisme dogmatique, ne faisaient qu'opprimer encore la vie ecclésiastique. Toutes ces choses devaient amener la ruine de l'ancien monde et de sa civilisation, étouffer peu à peu la littérature chrétienne chez les Grecs et les Romains. Les quelques auteurs qui nous restent à mentionner sont rarement originaux ; la plupart ont exploité les richesses du passé et recueilli dans des collections, pour en faciliter l'usage, les résultats de la science dans ses différents domaines.

CHAPITRE PREMIER.

AUTEURS GRECS.

§ 80. Historiens ecclésiastiques du sixième siècle.

Voy. Valesii *Dissert.*, Du Fresne-Du Conge, *Præf. de auct. chron. pasch.*; Héfelé dans le *Diction. encycl. de la théol. cath.*

I. Théodore, qui portait le surnom de *Lecteur*, dont il remplissait les fonctions à Constantinople, continua en deux livres l'*Histoire* de Socrate jusqu'à l'empereur Justin Ier (mort en

527). Il n'en reste que les extraits de Nicéphore Calixte. On lui doit encore un ouvrage historique qui se trouve à la bibliothèque de Venise et dont Henri de Valois parle dans sa préface.

II. Evagre Scholastique, né vers 536 à Epiphanie, dans la Célésyrie, était laïque. Il fut successivement avocat, questeur et préfet d'Antioche. Les six livres de son *Histoire ecclésiastique* embrassent les années écoulées de 431 à 594. Il y mêle quantité de choses profanes et se montre trop crédule [1].

III. Le *Chronicon paschale*, très-important pour la chronologie, a eu probablement deux auteurs, l'un et l'autre inconnus ; le premier a traité la période qui s'étend de la création à l'an 354 de Jésus-Christ ; le second a continué l'ouvrage jusqu'en 360. C'est le tableau des faits disposés par ordre chronologique.

Du Cange l'a appelé *Chronicon paschale*, parce qu'il donne toujours le cycle pascal et les indictions, et qu'il mentionne constamment les fêtes juives et chrétiennes.

Editeurs de Théodore : Valesius et Reading, t. III ; Migne, sér. grecq., t. LXXXVI, part. II ; d'Evagre, *ibid.* ; Migne, t. LXXXVI, part. I ; du *Chronicon. paschal.*, Sigonius et Panvinius, sous le titre : *Fasti siculi* ; Raderus, S. J., sous le titre : *Chronicon alexandrinum*, 1615 ; le meilleur : Du Cange, Par., 1688 ; Dindorf, Bonn, 1832 ; Migne, sér. gr., t. XCII.

§ 81. Denis l'Aréopagite.

Le Nourry, *Dissert. de oper. S. Dion. Areop. in Apparat. ad Bibl. max. Patr.*, 1703 ; Corderius, *Observat. gener. pro faciliori intellig. S. Dion., et Isagoge*, Petr. Hallois, S. J., *Vita S. Dion. Areop.* ; P. Lansselii, S. J., *Disput. apologet. de S. Dion.* ; Dallæus, *De script. quæ sub. Dion. Areop. et Ignatii Antioch. nominib. circumferuntur*, Genev., 1666.

Cinq ouvrages célèbres nous sont parvenus sous le nom de Denis ; ce sont : *des Noms divins ; de la Hiérarchie céleste ; de la Hiérarchie ecclésiastique ; de la Théologie mystique ; dix Lettres.* Les quatre premières sont adressées au thérapeute

[1] Voyez les nombreuses corrections du texte par le docteur Nolte, dans la *Revue de Tubingue*. Rœssler, dans la *Bibliothèque* (allemande) *des Pères*, en donne de longs extraits.

(sous-diacre) Caïus ; la cinquième au liturge (diacre) Dorothée ; la sixième au prêtre Sosipater ; la septième au hiérarque (évêque) Polycarpe ; la huitième au thérapeute Démophile ; la neuvième au hiérarque Titus ; la dixième au théologien Jean, apôtre et évangéliste, pendant son exil à l'île de Patmos. Au moyen âge, on les attribuait unanimement à Denis l'Aréopagite, converti par les prédications de saint Paul[1], premier évêque d'Athènes, martyr sous Domitien[2], et confondu de nouveau avec un évêque du nom de Denis, qui vivait sous l'empereur Dèce et qui fut évêque de Paris.

Les raisons qui ont fait attribuer ces ouvrages à Denis l'Aréopagite sont fournies par ces ouvrages mêmes. 1° Ils sont adressés à des personnes apostoliques : les quatre premiers au conprêtre Timothée ; 2° l'auteur se nomme lui-même Denis (*Epist.* VII, 3), ce qui, joint aux noms qu'il cite, ne peut guère se rapporter à un Denis postérieur à l'Aréopagite. Il se donne, en outre, pour un disciple de saint Paul, et cite parmi ses amis et connaissances quantité de personnes que nous rencontrons dans le Nouveau Testament ou dans l'histoire du premier siècle : Timothée, Tite, Carpe, Juste, Clément, Jean, Barthélemy, Polycarpe, Caïus, Elymas, Simon, etc. 3° Il dit qu'il a entrepris un voyage « pour voir le corps qui a porté Dieu, la sainte Vierge, et qu'il s'est rencontré avec Pierre et avec Jacques, « le frère de Dieu[3]. » 4° Il assure avoir observé, avec Apollophanes d'Héliopolis, l'éclipse de soleil qui eut lieu à la mort du Christ[4]. On peut dire enfin que Denis l'Aréopagite a passé pendant tout le moyen âge pour l'auteur de ces écrits.

Dans la suite cependant, les raisons tirées du style de l'auteur, de son genre maniéré et artificiel, de ses expressions emphatiques, si étrangères à la simplicité du style apostolique, ont prévalu de plus en plus ; l'emploi de termes théologiques qui n'ont été en usage que dans les siècles suivants, tels que : ὑπόστατις pour personne, ἀσυγχύτος, ἀτρέπτως, ἀναλλοίωτος, ἀμεταβόλως (*De div. nom.*, cap. II, § 10) ; le mélange perpétuel d'expressions et de formules néoplatoniciennes ; la description exacte d'institutions monastiques parfaitement développées, d'un rite public exercé sans trouble, toutes ces raisons ont établi

[1] *Act.*, XVII, 34. — [2] Euseb., *Hist. eccles.*, III, IV. — [3] *De div. nom.*, C. III, § 2. — [4] *Ep.* VIII, § 2.

non-seulement l'invraisemblance, mais l'impossibilité d'une rédaction aussi ancienne.

En outre, quand il fut démontré que ces écrits attribués à Denis l'Aréopagite n'avaient été cités publiquement qu'au commencement du sixième siècle par les hérétiques monophysites en faveur de leur doctrine, tandis que les catholiques les récusaient comme leur étant inconnus, des critiques, tels que Dallée, Paulus de Heidelberg, etc., accusèrent l'auteur de falsification et d'imposture. De leur côté, Hipler de Braunsberg et de nos jours Skworzow de Kiew ont repoussé ces accusations avec de nouvelles et savantes recherches, presque toujours habilement présentées.

Hipler fait valoir par-dessus tout qu'on ne trouve pas dans ces écrits la plus légère trace semblant indiquer que l'auteur veuille se donner comme un contemporain des apôtres, ni même pour un disciple de saint Paul qui aurait été plus tard évêque d'Athènes. Au contraire, il donne à son maître vénéré le titre de *hierotheus,* nom inconnu d'ailleurs et que Nolte croit être une traduction en grec du nom Paphnutius en copte. Saint Paul, il ne le nomme qu'en quatre endroits, avec les titres honorables de « divin Paul, d'homme vraiment divin, de bienheureux législateur, de lumière du monde, » afin de mieux inculquer certaines vérités contenues dans son Epître. C'est encore ce qu'il veut dire au cinquième passage (*De div. nom.*, cap. III, § 2), par ces paroles : « instruit par saint Paul, » puisqu'il a mentionné un peu auparavant les « raisons théologiques, » de son excellent maître Hiérothée, qui traite la même matière, et qu'il se décide un peu malgré lui à écrire une seconde fois sur le même sujet pour le compléter.

Denis ne prétend pas davantage que le Timothée à qui cet écrit est dédié soit le même que le compagnon de saint Paul appelé Timothée, autrement il l'aurait appelé, comme il appelle Titus, hiérarque (évêque) et non pas prêtre ; ce dernier terme ne peut émaner de lui, car partout il désigne les deux ordres supérieurs du clergé par ἱεράρχης et ἱερεύς. Si, à la fin de cet écrit, l'auteur déclare que lui et son maître enseignent selon l'ancienne tradition, ἀρχαία παράδοσις, il ne laisse pas de montrer que son temps est bien postérieur à celui des apôtres. Que l'auteur, homme d'esprit et de grand talent, ainsi que le reconnaissent ses ennemis les plus irréconciliables, ait oublié

ici le dessein qu'il se proposait, celui de se faire passer pour un homme apostolique, il n'est pas raisonnable de le soutenir. Quant à son nom de Denis et aux noms de ses amis, qu'on rencontre fréquemment non-seulement dans le temps des apôtres, mais dans les siècles suivants, il était inutile de s'y arrêter.

Si l'on peut souscrire hardiment à ces raisons de Hipler, on trouve de grandes difficultés à admettre sa manière d'interpréter le récit de Denis sur son pèlerinage auprès du corps dont Dieu s'est revêtu, comme sur l'observation de l'éclipse à la mort de Jésus-Christ. Il se fonde sur ce que tous les manuscrits étant d'accord, il tient le texte traditionnel pour authentique et, à l'exception d'une addition qui, pour ce dernier cas, est entre parenthèse, il ne le croit pas interpolé. Cependant, il admet sans hésiter que les titres des traités sont apocryphes et ont été mis après coup; car, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, ils contiennent des expressions que l'auteur n'emploie jamais dans le texte.

Ces résultats établis par Hipler sont admis en substance par Skworzow; il pense, lui aussi « que Denis était d'une loyauté parfaite et étranger à toute idée d'imposture. » Cependant, il n'est pas satisfait de la manière dont Hipler explique les endroits captieux et sujets à caution, et il n'est pas content de le voir reculer l'auteur de ces écrits jusqu'au quatrième siècle. Selon lui, il appartiendrait probablement au troisième et serait le même que Denis le Grand d'Alexandrie; son maître si vénéré ne serait autre qu'Origène. Les raisons *matérielles* dont il appuie ce sentiment sont fort graves[1]. Les allusions

[1] Voici ces raisons : 1° dans l'endroit de son livre *De div. nom.*, où Denis élabore et complète l'ouvrage de son maître Στοιχειώσεις *(elementa)*, il est en plusieurs endroits presque littéralement d'accord avec le *De principiis (de elementis)* d'Origène; 2° il y a accord dans ce que Denis le Grand écrit pour se justifier du reproche d'avoir mis le Fils de Dieu au rang des créatures par le terme de ποιήμα, avec les développements de cette doctrine dans le *De div. nom.*, cap. II, § 2; cap. XIII, § 3, cap. II, § 5 et 7; 3° enfin Denis d'Alexandrie, d'après ses lettres conservées dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, VII; VI, XLV, s'accorde, dans l'adoucissement des principes selon lesquels il faut traiter ceux qui ont apostasié, avec la lettre de l'Aréopagite au thérapeute Démophile. Joignez-y que les personnes et les noms de l'entourage de l'évêque d'Alexandrie : Timothée, Caïus, Pierre, Paul, etc. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, XL), conviennent avec ceux que nous avons rapportés ci-dessus de l'Aréopagite. Voy. Skworzow, p. 136-165.

manifestes ou implicites au temps des apôtres auraient été ajoutées plus tard, « et de plus, continue l'auteur, on peut fort bien admettre qu'un contrefacteur aura, dans son intérêt, fait quelque changement dans ces écrits, » p. 107.

Cependant, il reste toujours l'objection de Hipler sur l'accord du texte dans tous les manuscrits. Ce qui milite encore contre une rédaction si ancienne, c'est que les écrits de l'Aréopagite emploient dans un sens technique des locutions théologiques qui ne sont entrées dans l'enseignement ecclésiastique qu'après les quatre conciles œcuméniques de Nicée (325), Constantinople (381), Ephèse (431) et Chalcédoine (451). Ce qui étonne surtout, c'est d'y trouver la description d'un culte ecclésiastique parfaitement développé, avec de nombreuses formes symboliques, qui n'ont pu s'établir qu'après une longue et complète tolérance de l'Eglise catholique et une ère de paix. Il est vrai qu'au temps de Denis le Grand il y avait déjà quantité de belles églises, surtout à Nicomédie et à Rome; mais il est certain que, dans la situation toujours précaire de l'Eglise et au milieu de la persécution qui bientôt allait éclater sous l'empereur Dèce et faire de si nombreuses victimes, dont Denis lui-même dépeint en termes si éloquents la confession héroïque [1], le culte ne se déployait pas encore dans toute sa splendeur. Quant aux obscurités, aux choses dissimulées à dessein dans les écrits de l'Aréopagite, elles ne s'expliquent pas, comme on le dit si souvent, par la discipline de l'arcane, car la plupart des objets qu'il traite n'en font point partie; de plus, son style, dont nous parlerons plus loin, a un cachet individuel qui diffère sensiblement de celui de l'évêque d'Alexandrie dans les fragments qui restent de lui.

Nous croyons donc qu'il faut s'en tenir à cette présomption, qui est encore aujourd'hui assez générale, c'est que ces écrits ne datent que des disputes monophysites, immédiatement avant ou après le concile de Chalcédoine (451); c'est effectivement à cette date qu'ils ont été produits en public [2]. Un

[1] Euseb., *Hist. eccl.*, lib. VI, cap. XX-XLII.

[2] Hipler allègue le fait suivant en faveur d'une origine plus ancienne : Saint Grégoire de Nazianze (mort vers 390), dans son discours sur la nativité du Seigneur, disait à propos de la doxologie, « qu'un autre avant lui l'avait développée philosophiquement dans les termes les plus beaux et

peu plus tard, ils sont cités comme des autorités par Léonce de Byzance et Anastase le Sinaïte. Saint Maxime, le théologien de son temps, y composa des scholies et Pachymères y ajouta une paraphrase [1].

Quand ces écrits, traduits en latin, se répandirent en Occident, sous Pépin et principalement sous Louis le Pieux, qui les avait reçus en cadeau de l'empereur Michel Balbas (827); quand la version latine eut été corrigée par les soins de Scot Erigène, leur autorité ne fit que s'accroître. Ils devinrent même la base exclusive de la théologie mystique et furent commentés par les plus fameux théologiens du moyen âge. Le premier qui éleva des doutes sur la paternité de Denis l'Aréopagite fut Laurent Valla, dans ses remarques sur le Nouveau Testament et principalement sur les Actes des apôtres, ch. XVII. Son sentiment fut partagé par Erasme, Beatus Rhenanus, Cajétan, Bellarmi, Albaspinnæus, Sirmond, Pétau, etc. Les dissertations de Morin, *De ordinibus*, de Le Nourry et du calviniste Dallée, ont transformé ce doute en certitude. Ce dernier rejette tout l'odieux de cette affaire sur l'auteur.

Ainsi, malgré toutes les récentes recherches, il reste beaucoup d'obscurités et d'incertitudes sur l'auteur et sur le but de son travail. Mais aujourd'hui que l'auteur est pleinement absous de toute accusation de fraude, il faut espérer qu'on s'intéressera de plus en plus au fond de sa doctrine et qu'on l'étudiera avec une ardeur nouvelle. Au moyen âge, où le sens critique était peu développé, mais l'unité de la foi si admirable, il a été longtemps en estime et en crédit.

Contenu et forme de ces écrits.

1. Nous commençons par le principal, le traité *des Noms divins*, où l'auteur expose son point de vue théologique : « Nous devons d'abord, par la prière, nous approcher de la divinité, source de tout bien, afin d'être initiés à la connaissance des biens surexcellents qu'elle renferme ; car elle est en

les plus magnifiques. » Or, conclut Hipler, il est manifeste qu'il fait allusion à notre Denis, *De cœlest. hierar.*, cap. VIII, § 4. Ce n'est pas là une preuve certaine, car cette doxologie peut avoir été citée par un autre auteur.

[1] Dans Migne, sér. gr., t. I et II.

tout, mais tout n'est pas en elle. Nous serons en elle, si nous l'invoquons par de saintes prières, avec un esprit pur et un cœur préparé à l'union divine..... Il faut donc, avant toutes choses, surtout en théologie, commencer par la prière, non pas pour attirer la vertu, qui est partout et nulle part présente, mais afin de nous remettre entre les mains de Dieu et de nous unir à lui par le souvenir et en dirigeant vers lui nos invocations. »

« Mais pourquoi composons-nous la présente théologie, puisque notre excellent maître Hiérothée l'a si bien développée dans ses éléments théologiques (Origène, *De principiis*)? Nous le faisons pour quatre motifs, et parce que ce maître n'a pas traité avec ordre toutes les matières théologiques et surtout ne les a pas développées en détail. Je développerai donc et j'expliquerai dans ma langue propre les pensées qu'il n'a fait que condenser, car nous les considérons comme une seconde Ecriture sainte à côté de celle qui est inspirée de Dieu. Nous ne toucherons donc que ce que le divin Hiérothée destine lui-même à être expliqué et ce qu'il a clairement interprété » (ch. III, §§ 1-3).

« Nous essaierons en outre, en nous fondant sur la sainte Ecriture, de dévoiler les noms de Dieu, loin de tout discours de la sagesse humaine, car on ne doit dire et penser de la divinité suressentielle et mystérieuse que ce que Dieu lui-même nous en a révélé dans la sainte Ecriture. Le divin, en effet, s'il faut en croire la sainte et véridique théologie, ne se révèle dans la mesure de l'esprit de chacun qu'à la suite des vues qu'il y puise dans la prière (ch. I, § 1). C'est avec cette balance sacrée que nous nous dirigeons partout, et nous trouvons dans chaque livre saint la divinité saintement exaltée, d'abord comme monade et ἑνάς, à cause de la simplicité et de l'unité de l'indivisibilité surnaturelle, — puis comme Trinité, parce que la fécondité suressentielle, d'où émane et de laquelle tire son nom toute paternité au ciel sur la terre, se manifeste en trois hypostases. Cependant, comme les choses divines sont incompréhensibles, nous essaierons de les exposer dans des symboles, suivant cette parole des *Juges*, XIII, 18 : « Pourquoi vous enquérez-vous de mon nom, qui est admirable » (ch. I, §§ 4, 5)?

Ainsi, nous donnerons à nos explications des noms divins

(dans l'Ecriture) des oreilles sacrées, nous exposerons devant les fidèles la sainteté au moyen d'objets saints, mais non devant ceux qui ne sont pas initiés, suivant la tradition divine. Daigne Dieu me faire la grâce d'exalter les noms multiples de la divinité sans nom, en laissant dans ma bouche la parole de vérité. — Après avoir posé ces principes, l'auteur décrit et dévoile Dieu sous les noms bibliques suivants : le Bon, le Beau, l'Aimant, l'Etre, le Tout-Puissant, le Grand, le Saint des saints, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux, le Parfait et l'Un.

Et il conclut ainsi : Ces noms divins intelligibles, nous les avons résumés et développés selon nos forces, tout en restant bien en deçà du sens véritable et sans même atteindre aux louanges que leur donnent les anges. Car si les premiers de nos écrivains sacrés sont bien moindres que les derniers des anges, nous sommes fort loin de les égaler. Mais, dans la mesure où nous avons pu trouver le sens de l'explication des noms de Dieu, c'est l'ouvrage de Celui qui dispense tout bien, par conséquent qui donne le dire non moins que le bien dire (ch. XIII, § 4).

2. L'ouvrage de la *Théologie mystique* commence par une invocation à la Trinité suressentielle, surdivine, surexcellente, à la surveillante de la sagesse divine et chrétienne. Conduis-nous au surinconnu ; au sommet qui brille par-dessus tout, au sommet suprême des discours mystiques, là où les mystères simples, absolus, immuables de la théologie sont dévoilés dans l'obscurité supralumineuse du silence mystique et secret. Voilà ma prière (ch. I).

Dans la recherche des doctrines saintes et mystiques qui dépassent nos conceptions, il faut procéder par affirmations et par négations ; il faut surtout se purifier, ainsi qu'il fut ordonné à Moïse : d'abord se purifier soi-même, puis s'éloigner des choses impures ; c'est alors seulement qu'il entendit les trompettes retentissantes (ch. I, § 3).

Si l'on veut ensuite être en état d'exalter Celui qui est l'auteur de tout et élevé par-dessus tout, il faut s'unir à lui, en se détachant de tout ce qui n'est pas Dieu, comme le statuaire établit sa statue en enlevant ce qui voile la beauté. Tout ce qui, dans les désignations symboliques de Dieu, est dit négativement (colère, haine, tristesse, serment), et affirmativement

(être, vie, sagesse, force), doit être entendu et interprété dans son vrai sens. Il faut donc dire que l'Auteur de toutes choses et au-dessus de toutes choses n'est pas sans essence, sans vie et sans esprit ; qu'il n'a ni corps, ni forme, ni quantité ; qu'il n'est pas dans un lieu, qu'il n'est pas visible, ne peut être touché par les sens, n'a point de passions, etc. (ch. IV). Dieu n'est donc rien de ce que nous connaissons ; il est au-dessus de tout cela ; il n'est donc ni affirmation, ni négation ; parce que la cause réelle et parfaite de toutes choses est au-dessus de toute affirmation, et parce qu'au-delà de toute négation s'élève, détachée de tout, la surabondance de Celui qui est par-dessus tout.

3 et 4. Les deux traités suivants : *de la Hiérarchie*[1] *céleste* et *de la Hiérarchie ecclésiastique* ont beaucoup de rapport avec le précédent. La hiérarchie céleste décrit l'ordre des anges, qui reçoivent la lumière sans mélange, sans matière, et qui ont d'abord révélé ce qui est caché en Dieu, car ils sont les intermédiaires de toutes les révélations de Dieu sous l'ancien Testament, et de toutes celles de l'incarnation de Jésus-Christ dans le Nouveau[2]. Cet ordre des anges est présenté en trois triades qui sont : 1° les Trônes, les Chérubins et les Séraphins ; 2° les Vertus, les Dominations et les Puissances ; 3° les Anges, les Archanges et les Principautés. Chacune de ces trois catégories, dans lesquelles s'échelonnent les neufs chœurs des anges, a son opération propre : la première purifie, la seconde éclaire, la troisième et la plus élevée unifie. — Dante disait que nul n'a décrit les chœurs des anges avec plus d'exactitude et de beauté que notre auteur, et il était tenté de croire que saint Paul lui avait communiqué et expliqué les visions qu'il avait eues dans son ravissement au troisième ciel[3].

La *Hiérarchie ecclésiastique* peut être considérée comme une image de la hiérarchie céleste. Ceux qui sont chargés d'enseigner et d'administrer les sacrements tiennent sur la terre

[1] Notre auteur est sans doute le premier qui, dans la littérature chrétienne, ait employé le mot hiérarchie, et voici comment il l'explique, d'après les indications fournies par Jésus-Christ même, *Matth.*, XX, 26-27; XXIII, 11, etc.; *Jean*, XIII, 13-17 (que celui qui veut être le premier soit votre serviteur) : Ἱεραρχία ἐστιν, καθ' ἣν ἱερεὺς ἄρχει καὶ ἄρχεται, μήτε τὸ ἄρχειν τυραννικὸν ἔχον μήτε τὸ ἄρχεσθαι βίαιον.

[2] *De hier. cœl.*, cap. IV, §§ 2-4; cap V, § 2. — [3] *Parad.*, ch. X, v. 112, 116; comp. ch. XXVIII, 127.

la place des anges. La seule différence consiste en ce que les êtres célestes sont instruits d'une manière plus simple et plus spirituelle. Les hommes, étant composés d'une âme et d'un corps, ne sauraient voir directement les choses spirituelles; ils ne peuvent arriver à la vision intellectuelle que par des images et des symboles, comme aussi ils ne participent pas tous à la divinité de la même manière, mais selon que la balance divine dispense à chacun son lot à proportion de sa dignité. C'est pourquoi les remplaçants des anges, et surtout les fonctions qu'ils remplissent dans la hiérarchie, forment aussi trois triades : on y distingue 1° les trois consécrations et ce qu'elles opèrent ; 2° les consacrants, — les mystes ; 3° ceux qui sont consacrés. Les consécrations sont : le baptême, la communion, la consécration de l'huile pour les onctions, laquelle s'emploie dans toutes les consécrations et qui purifie éclaire et perfectionne.

Les mystes sont : le hiérarque (évêque), le prêtre (hiéreus) et le liturge (le diacre); les forces hiérarchiques qui purifient opèrent par le diacre, celles qui éclairent par le prêtre, celles qui perfectionnent par l'évêque, mais de telle sorte que les forces de l'ordre inférieur reviennent toutes au myste de l'ordre supérieur.

Dans l'ordre des initiés, les plus bas sont ceux qui doivent être purifiés, les catéchumènes, les énergumènes, etc.; puis ceux qui sont éclairés (baptisés) et qui ont part aux mystères. Les plus élevés sont les moines, qui mènent une vie non partagée et tout entière à Dieu. Dans cette exposition d'un symbolisme élevé, le but moral est presque toujours au premier rang. Dans le baptême, le chrétien doit mourir avec Jésus-Christ, en marchant sur les traces de Celui qui le premier a livré les combats de la vertu, et se dépouiller de ce qui s'oppose à sa déification. Dans la communion, il doit s'unir à Jésus-Christ et participer réellement à Dieu. L'auteur termine en décrivant le mystère qui a lieu lors de l'inhumation de celui qui s'est endormi dans le Seigneur, suivant qu'il est prêtre, moine ou simple fidèle.

De ses dix lettres, la première traite en peu de mots de la nécessité d'écarter l'ignorance des choses divines ; la seconde, de Dieu comme principe de tout bien ; la troisième, de la signification du mot ἐξαίφνης, employé à propos de l'incarnation de

Jésus-Christ ; la quatrième explique que Jésus-Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme ; la cinquième dit comment il faut entendre les ténèbres divines dans la théologie mystique ; la sixième avertit le prêtre Sosipater de ne pas discuter sur le culte divin et sur les divergences en matière de doctrine : « Faites plutôt ainsi : parlez pour la vérité de telle sorte que ce que vous direz soit absolument irréfutable. » La septième et la première justifient plus en détail, à l'adresse de Polycarpe, le conseil donné dans la lettre précédente de ne pas discuter avec les incrédules, mais de leur proposer la vérité, en l'appuyant de solides raisons. Quant au sophiste Apollophane, mal disposé envers lui (Denis), on peut le faire souvenir de la nécessité d'adhérer à la vérité chrétienne, en lui rappelant l'exclamation involontaire qui lui est échappée quand il était avec lui à Héliopolis, et qu'il observait l'éclipse survenue à la mort de Jésus-Christ (discussion sur un dessin qu'on lui avait peut-être présenté)? La huitième, au thérapeute (sous-diacre) Démophile, lui recommande l'humilité et la douceur, et le blâme d'autant plus sévèrement que lui, l'inférieur, il a traité avec une rigueur cruelle un pénitent absous par un prêtre. Les inférieurs, comme Démophile, ne doivent pas blâmer ceux qui sont au-dessus d'eux ; il faut observer partout l'ordre et la subordination, imiter plutôt la douceur de Jésus-Christ que le zèle d'Elie. « Modérez donc, comme il convient, vos discours, votre zèle, votre passion, et prescrivez-leur ce qui est expédient : à vous les liturges, aux liturges les prêtres, aux prêtres les hiérarques, aux hiérarques les apôtres et les successeurs des apôtres » (§ 4). La neuvième lettre, à Tite, se propose d'écarter les fausses idées qui sont nées de ces expressions symboliques : « maison de la sagesse, leur coupe, leur nourriture et leur boisson. » La dixième annonce à Jean, exilé à Patmos, sa délivrance et son prompt retour au milieu de son Eglise de l'Asie Mineure, ajoutant que cette annonce est tout-à-fait digne de créance. »

Ces extraits suffisent pour donner une idée du genre maniéré de l'auteur ; il l'exagère encore par la fréquence de ses superlatifs, la description pompeuse d'objets sacrés, les expressions emphatiques et les longues périodes. Nous y trouvons, à côté de ces formules : surineffable, surdivin, surbrillant, surbeau et tout beau, cette phrase étrange : « l'unité

unifiante de toute unité ; » de là de grandes et nombreuses obscurités, et pour l'interprète des difficultés souvent insurmontables.

But et contenu des ouvrages de Denis.

La diversité qui règne dans les jugements portés sur l'auteur se reproduit quand il s'agit de fixer le but de ses écrits. Après un examen attentif de ces derniers, l'hypothèse suivante de Hipler nous semble la plus acceptable. L'auteur (conformément aux conseils qu'il donne dans sa sixième et sa septième lettre) se propose moins de discuter en détail, suivant ce que faisaient la plupart des apologistes, que d'amener au christianisme les partisans de la philosophie platonicienne par un examen impartial et une libre adoption des éléments de vérité que contient cette philosophie [1]. Hipler aurait pu rappeler, à l'appui de sa thèse, que saint Augustin lui-même avait longtemps rendu hommage aux principes essentiels de la philosophie néoplatonicienne [2]. Déjà Engelhardt, pour confirmer ce sentiment, avait ajouté à sa traduction (souvent inexacte, il est vrai) des écrits de Denis, la traduction partielle d'un commentaire de l'*Alcibiade* de Platon, par le néoplatonicien Proclus, et celle du neuvième livre des six *Ennéades* de Plotin, parce que Denis, outre les ouvrages des chrétiens, avait beaucoup puisé dans ces écrits.

Quant au sentiment opposé, savoir que les écrits de l'Aréopagite auraient eu pour but d'introduire le néoplatonisme dans l'Eglise chrétienne, il est manifestement contredit par cette déclaration expresse faite par l'auteur au commencement du livres *des Noms divins*, comme il l'avait été précédemment par Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, etc., « qu'il considère comme source de la connaissance des choses divines, la sainte Ecriture, la tradition et l'expérience interne, et qu'il met la première au-dessus de toute philosophie. » (Voyez ci-dessus, page 599-600.)

Si donc on y trouve quantité d'expressions qui semblent recéler la doctrine de l'émanation et le panthéisme des néoplatoniciens, il serait aussi inexact de l'accuser de néoplatonisme que de dire que la Bible est panthéiste, parce que des panthéistes

[1] Voy. sa *Préface*, p. III. — [2] Voy. ci-dessus, p. 525, note 3.

allèguent ses textes à l'appui de leur système ; autrement le moyen âge, si zélé pour l'orthodoxie, n'aurait pas tenu ces livres en si constante estime. Mais il est possible que, dans sa prédilection pour ces écrits, le moyen âge y ait vu plus qu'il n'y avait en réalité. « Le fond de la doctrine, dit avec raison Stœckl, est chrétien ; mais les développements et les expressions se rapprochent autant que possible des idées et des principes néoplatoniciens, surtout de Proclus. Il n'est donc pas étonnant que ces écrits aient suscité dans l'époque suivante deux écoles mystiques opposées l'une à l'autre, une école idéaliste et une école mystique chrétienne : la première, née de l'interprétation de la doctrine de Denis dans le sens de l'idéalisme néoplatonicien ; la seconde, de l'interprétation de cette doctrine dans le sens chrétien. Les ouvrages de Denis favorisaient ces deux tendances, et il n'est pas étonnant qu'elles se soient révélées dans le cours du temps [1]. »

Quant aux doctrines exposées dans ces écrits, elles sont peu nombreuses ; on n'y trouve point surtout une exposition précise des dogmes du péché originel et de la rédemption. Quand l'auteur en parle, il renvoie à ses *Hypotyposes théologiques* [2], qui ne nous sont point parvenues, ou à d'autres ouvrages non conservés, mais dont Hipler atteste l'existence par différents indices. Ajoutez que son style, ampoulé et mystérieux, ajoute encore à l'obscurité des pensées qu'il émet sur le dogme.

Entre les dogmes que nous avons cités, l'auteur traite surtout de la nature, de l'origine et des suites du péché [3]. Il s'occupe avec beaucoup de détails de la Trinité et de Jésus-Christ. On a prétendu qu'il était monophysite et monothélite, de là vient qu'il aurait été d'abord exploité par les monophysites. Mais cette supposition s'explique aisément par son style vague et diffus d'une part, et de l'autre, par une lecture superficielle des écrits de l'auteur : elle ne résiste pas à une confrontation et à une étude attentive des passages en question. Ils favorisent si peu l'absorption de la nature humaine par la nature divine, que l'auteur fait consister l'essence propre de Jésus-Christ dans son humanité [4].

[1] *Philosophie de l'ère patristique*, n. 498 et suiv. — [2] *Théol. myst.*, ch. III. — [3] *De div. nom.*, cap. IV, §§ 18 et seq. — [4] Voy. Vogt, dans l'*Encyclop. de théol. protest.*

Des vues particulièrement intéressantes sont celles où l'auteur montre que la hiérarchie ecclésiastique est formée sur le modèle de la hiérarchie céleste ; on admire ses nombreuses et touchantes exhortations à s'unir à Dieu, son attachement filial et sa foi profonde au surnaturel du christianisme.

C'est pour ces raisons surtout que les écrits de Denis s'accréditèrent de plus en plus, même chez les catholiques, dans la controverse du monothélisme et des images. L'enthousiasme du moyen âge alla si loin, qu'il les plaça immédiatement après les saintes Ecritures. Ils servirent de guide aux spéculations des scolastiques, de lumière aux contemplations et aux réflexions des mystiques ; aux ascètes, ils indiquèrent comment on peut s'unir à Dieu par la purification et l'illumination ; aux interprètes de l'Ecriture, ils fournirent un modèle d'explications ingénieuses et profondes ; aux artistes, une foule de symboles pleins d'expressions, et l'on peut dire qu'en fait ils ont considérablement influé sur la symbolique artistique appliquée à la religion.

Opera, græce, Basil., 1539; gr. et lat., ed. Corderius, Paris, 1615; Antw., 1634, in-fol., 2 vol., avec les scholies de Maxime, la paraphrase de Pachymères et un appareil historico-critique ; Migne, sér. gr., t. III et IV. Cf. Tillem., t. II ; Ceillier, t. XV, ed. 2ª, t. X ; Aschbach, *Dictionn. ecclés.*, 2e vol.; Staudenmaier, *Philos. du christ.*; Ritter, *Hist. de la phil. chrét.*, t. II; Hipler, *Denis l'Aréop., Recherches sur l'authenticité et la crédibilité des écrits qui existent sous son nom,* Ratisb., 1861. Voyez Darboy, *Œuvres de saint Denis l'Aréopagite, traduites du grec avec une introduction,* Paris, 1845 ; Freppel, *Cours d'éloquence sacrée à la Sorbonne,* année 1860-1861 ; Schworzow, *Recherches patrologiques sur l'origine des écrits problématiques des Pères apostoliques,* Leips., 1875.

§ 82. Auteurs moins importants de cette époque.

I. Basile, évêque de Séleucie en Isaurie, vers le milieu du cinquième siècle, avait d'abord rejeté la doctrine d'Eutychès, mais intimidé par le *brigandage* d'Ephèse (449), il adhéra momentanément aux monophysites. On lui doit quarante-deux *Homélies* et une *Histoire de sainte Thècle* (deux livres), dépourvue de critique. (On l'attribue aussi à un autre auteur.)

II. Enée de Gaza, philosophe chrétien, vivait dans les cinquième et sixième siècles ; il a laissé un beau dialogue en grec,

intitulé : *Théophraste, ou de l'Immortalité des âmes et de la résurrection des corps.* Dans Migne, sér. gr., t. LXXXV, d'après l'excellente édition de Boissonade.

III. Son contemporain et son ami le sophiste Procope de Gaza, maître de Choricius, a écrit un panégyrique de l'empereur Anastase, deux discours sur la construction de l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, des commentaires sur le Pentateuque, Isaïe, les Proverbes, le Cantique des cantiques, et cent quatre lettres (Migne, sér. gr., t. LXXXVII, part. I, II et III).

IV. Cosmas, surnommé *Indicopleustes* (voyageur dans l'Inde), marchand d'Alexandrie, avait fait plusieurs voyages dans l'Egypte, l'Ethiopie et autres régions de l'Orient. Revenu en Egypte, il y vécut en ermite et écrivit, vers 540, sous l'empereur Justinien, un topographie chrétienne en langue grecque. Le douzième et dernier livre est incomplet[1]. Cosmas se propose de décrire la terre uniquement d'après les notions fournies par la Bible ; selon lui, elle ressemble à une grande maison sur laquelle le ciel repose comme une voûte ; il croit que les astres sont mis en mouvement par les anges. Aussi, dans le premier livre, s'élève-t-il avec beaucoup de zèle contre le système de Ptolémée, à qui il oppose ses propres idées dans le second livre, en essayant, au troisième et au quatrième, de les prouver par la Bible. Il traite aussi avec détail de l'étendue et de la durée de la terre, du soleil et de ses mouvements. Entre les descriptions des pays qu'il a parcourus, on a toujours attaché un intérêt particulier à celle de l'île Taprobane (Ceylon) au onzième livre et du monument adulitain. Les géographes modernes les ont utilisées.

V. Jean Scolastique, patriarche de Constantinople depuis 564. Aux collections du droit ecclésiastique occidental, aux quatre-vingt-cinq canons des apôtres, aux canons des conciles de Césarée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Sardique, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, de Constantinople, d'Ephèse, de Chalcédoine, il ajoute soixante-huit canons tirés des lettres canoniques de saint Basile et les distribue en cinquante *matières,* intitulées : *Collectio canonum ecclesiasticorum* (en grec)[2]. Un

[1] Se trouve dans Montfaucon, *Nova collect. Patr. et script.*, t. II, p. 113-345 ; Gallandi, t. IX ; Migne, sér. grecq., t. LXXVIII. — [2] Vœlii et Justelli *Bibl. jur. can. vet.*, t. II.

ouvrage analogue, le *Nomocanon*, n'est ni de lui, ni d'un autre patriarche de Constantinople, Jean le Jeûneur ; il est d'une date plus récente.

VI. Leontius, d'abord avocat à Constantinople, de là son surnom de *Byzantinus*, puis religieux près de Jérusalem, de là son autre surnom de *Jerosolymitanus*, vécut dans les sixième et septième siècles ; il avait été nestorien dans sa jeunesse. Après sa conversion, il fut le plus actif et le plus important adversaire des nestoriens et des monophysites. Il écrivit contre les premiers : *Adversus eos qui duas affirmant Christi personas nullamque in ipso conjunctionem confitentur* (lib. VII) ; contre les seconds : *Quæstiones adversus eos qui unam dicunt naturam compositam D. N. J. Christi, item sanctorum testimonia et sententiæ ipsorum explicatio ; Capita XXX contra Severum ; solutio argumentorum a Severo objectorum ;* contre les deux partis : *Trois discours contre les nestoriens et les eutychiens.* Ouvrage également polémique : *Adversus eos qui nobis proferunt quædam Apollinarii falso inscripto nomine SS. Patrum.* Les *Scholia ex ore Theodori, religiosissimi abbatis doctissimique philosophi, divinis pariter externisque litteris eruditi, excerpta,* contiennent une profession de foi, un canon de l'Ecriture sainte et une revue des principales hérésies. Nous avons encore de lui deux *Sermons* et des *Mélanges sacrés*, ou explications de passages de la Bible, tirées d'autres auteurs, et de petits fragments. Ses écrits, très-importants pour l'histoire du nestorianisme et du monophysitisme, marquent un goût prononcé pour la forme syllogistique et scolastique. (Gallandi, *Bibl.*, t. XII ; Migne ; sér. gr., t. LXXXVI.)

VII. Jean Climaque, surnommé le Sinaïtique, et aussi le Scholastique, d'après Raderus, entra dès sa jeunesse dans le monastère du Sinaï, dont il devint plus tard abbé. Il vivait au sixième siècle, et composa cette célèbre *Echelle* (Climax) *du paradis en XXX degrés*, qui lui a fait donner le surnom de Climaque. Elle fut de bonne heure enrichie de scholies, et est restée, à titre de guide dans les voies de l'ascétisme et de la perfection, le manuel favori des religieux. Le *Livre du pasteur* compare le supérieur d'un couvent avec un berger, un médecin, un pilote et un professeur. Nous en extrayons ce beau

passage : « Vous avez été sauvé de Dieu, eh bien, sauvez-en d'autres. Jésus-Christ vous a arraché à la peine de mort, arrachez-en d'autres au danger qui précipite dans la mort. C'est la grande fonction que Dieu a confiée à ceux qui en ont l'esprit. Cela surpasse toutes les actions, toutes les œuvres d'un pieux mortel, de devenir le compagnon et le collaborateur de Jésus-Christ, de rechercher, par votre zèle, votre foi, votre amour, votre prière, la brebis perdue, de l'amener à la pénitence et de l'offrir à Dieu comme une victime sans tache. Nul don ne lui est plus agréable que lorsque nous conduisons devant son trône une âme sauvée ; car le monde passe, mais l'âme est immortelle et éternelle. »

VIII. Anastase, prêtre et moine du mont Sinaï (non patriarche d'Antioche). On lui attribue : *Viæ dux adversus acephalos,* contre les sectes monophysites. Les *Interrogations* et les *Réponses* sont la solution de cent cinquante-quatre questions d'exégèse, de dogme, de morale et d'ascétisme, avec de nombreux textes des Pères. Les questions sur la pénitence (2-6 et 22), sont surtout importantes pour la pratique. Les *Contemplations anagogiques sur l'Hexaméron* (XII liv.) ne sont imprimées qu'en latin[1]. *Dispute contre les Juifs* (liv. II), six discours conservés, dont un sur la messe et un autre sur les défunts. On voit, par ces travaux dogmatiques, que les siècles de fécondité et d'originalité sont écoulés. Les auteurs de cette période, malgré les excellentes choses qu'ils renferment, se bornent à exploiter le passé et se contentent du rôle de compilateurs.

IX. D'Antiochus, moine de Palestine qui vivait sous Héraclius, il reste cent trente petits *sermons,* la plupart moraux et ascétiques. (Voir ces deux derniers auteurs dans Migne, sér. gr., t. LXXXIX.)

X. Jean Philopone était grammairien à Alexandrie au sixième siècle. Son mérite consiste dans la dialectique, dans la connaissance de la philosophie d'Aristote et dans les commentaires du Philosophe. Comme théologien, il n'a pas une bonne réputation ; il enseigna le trithéisme et diverses erreurs sur la

[1] Un manuscrit grec complet se trouve à Paris. Le docteur Nolte en a fait imprimer quelques passages sur Papias, *Revue de Tub.*, 1867.

résurrection ; il fut aussi chef de secte et condamné au sixième concile œcuménique. Cependant il défendit la notion chrétienne de la création, soit dans sa polémique *contre Proclus sur l'éternité du monde* (Ed. Trincavelli, Venet., 1535), soit dans ses sept livres de la *Création du monde*. Il existe aussi de lui une *Discussion sur la Pâques*. Ces deux derniers ouvrages ont été édités pour la première fois et traduits en latin par le jésuite Corder. (Gallandi, *Bibl.*, t. XII.)

§ 83. Sophrone, patriarche de Jérusalem ; Jean Mosch.

Sophrone, né à Damas vers 560, fut d'abord sophiste, c'est-à-dire rhéteur, et se lia, probablement à Alexandrie, avec Jean Mosch, moine de Palestine, et se fit lui-même religieux. Il entreprit de longs voyages pour visiter les couvents de la Syrie, de l'Egypte et même de l'Occident. A Rome, il rédigea, sûrement avec l'aide de Mosch, ses recherches sur les moines et les ascètes, dans un ouvrage historique, le *Pré spirituel*[1]. Puis, selon les instructions qu'il avait reçues, il transporta le corps de Mosch, qui venait de mourir, au couvent de Saint-Théodose, en Palestine, où il demeura quelque temps.

Pendant son séjour à Alexandrie, il constata le premier l'invasion du monothélisme dans l'Eglise et en informa les patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem. Elevé bientôt après (633 ou 634) sur le siége patriarcal de Constantinople, Sophrone convoqua un concile à Jérusalem en 634, et publia une lettre synodale où il exposait la doctrine des *deux volontés en Jésus-Christ* et rejetait le monothélisme[2]. Il envoya à Rome Etienne, évêque de Dora, pour instruire les évêques d'Occident de cette nouvelle hérésie. Témoin, en 637, de la prise de Jérusalem par les mahométans, Sophrone, voyant Omar pénétrer dans l'église de la Résurrection, déclara que c'était là le commencement de l'abomination de la désolation dans les lieux saints. Il mourut peu de temps après.

Ses ouvrages sont : 1. la lettre synodale mentionnée plus

[1] Cet ouvrage est ordinairement attribué à Mosch ; c'est lui en tout cas qui le dédia à Sophrone. De là vient sans doute que Jean Damascène et le second concile œcuménique de Nicée (787) l'attribuaient à Sophrone. Ed. Fronton Duc., auctar., t. II ; Par., 1624 ; Coteler., *Monum. Eccl. gr.*, t. II, Par., 1681 ; Migne, sér. gr., t. LXXXVII. — [2] Voir l'analyse dans l'*Histoire des conciles*, de Héfelé, 3e vol., § 297.

haut[1]. Nous en extrayons le passage suivant : « Le Christ, demeurant inséparablement un et le même dans les deux natures, opérait naturellement ce qui est de l'une et de l'autre, suivant la qualité ou la propriété naturelle de chacune ; ce qu'il n'aurait pas fait s'il n'avait eu qu'une nature, car la divinité n'ayant point de corps, eût-elle jamais fait naturellement ce qui est du corps ? et le corps, sans la divinité, eût-il jamais opéré des actions essentiellement divines? A la vérité, ce n'est pas un autre qui a fait les miracles, un autre qui a souffert. Comme en Jésus-Christ chaque nature conserve sa propriété sans aucune diminution, ainsi chacune opère ce qui lui est propre avec la participation de l'autre nature. Que Nestorius n'en triomphe pas, car nous disons qu'un seul et même Christ opère naturellement et ce qu'il y a de merveilleux et ce qu'il y a d'humble, suivant la qualité naturelle et essentielle de ses deux natures. Eutychès ne peut pas non plus s'en réjouir, car chaque nature conserve sa différence d'avec l'autre, quoiqu'elle agisse avec sa participation. Les opérations propres de chaque nature sont réelles, naturelles et correspondantes, et procèdent indivisiblement de l'essence de chacune d'elles, quoique l'une n'opère point sans l'autre, étant unies sans confusion en une même personne. C'est pourquoi nous ne disons point qu'elles aient une seule opération réelle, naturelle et indistincte, pour ne pas les réduire à une seule substance et une seule nature, suivant l'erreur des acéphales ; car, au jugement des habiles, on ne connaît les natures que par les opérations. »

Comme homme, « Jésus-Christ naît, souffre la faim, la soif;...» comme Dieu, « il opère des signes et des miracles, il ressuscite du tombeau, il entre les portes fermées, il monte au ciel,» etc.

2. Sept discours sur des fêtes et des saints, dont le second mérite surtout d'être mentionné ; c'est un long traité où, après avoir parlé de la Trinité et de la personne de Jésus-Christ, l'auteur décrit, avec une émotion presque dramatique, l'histoire de l'Annonciation de Marie.

3. Témoin, à Alexandrie, des miracles qui s'étaient opérés par l'intercession des martyrs Cyre et Jean, il écrivit leur *panégyrique* et le *récit de leurs miracles*.

4. Les *Anacréontiques* sont une suite de pièces de vers

[1] Mansi, *Conc. gener. coll.*, t. XI.

agréables, d'une beauté simple et naïve, sur le Seigneur, les fêtes, les saints, etc.

5. En matière liturgique, nous citerons : le *Triodion,* recueil de belles prières, et le *Commentaire liturgique*, courte explications des prières de la messe [1].

6. La *Confession des pécheurs* est une sorte de manuel pratique à l'usage des confesseurs, puisé dans les canons ; « car ceux qui ignorent les saints canons et enseignent des erreurs, donnent la mort spirituelle à leurs pénitents. »

Plusieurs de ses travaux ont été découverts par A. Maï. Cf. *Spicileg. rom.*, t. III et IV. Voir aussi Ballerini, *Syllog. monum.*, t. II, et surtout Migne, sér. gr., t. LXXXVII, part. III.

§ 84. **L'abbé Maxime, confesseur** (mort en 662).

Voir l'ancienne *Vie* et les *Actes de saint Maxime,* dans Combéfis, et la *Notice* de Fabricius, *Bibl. gr.*, t. IX ; Migne, sér. gr., t. CXI.

Maxime, né à Constantinople d'une ancienne famille noble, étudia spécialement la rhétorique et la philosophie, et fut le premier secrétaire de l'empereur Héraclius (610-641). Il ne tarda pas à entrer dans le monastère de Chrysopolis, près de Constantinople, et après quelque temps il en devint le supérieur. L'amour de la retraite et l'apparition du monothélisme l'avaient décidé à quitter la cour et à se rendre en Occident. Il séjourna surtout à Rome (sous le pape Jean, 640-642) et en Afrique. Partout il mit les Occidentaux au courant de la nouvelle hérésie, ainsi qu'il l'avait déjà fait en 633 à Alexandrie, de concert avec Sophrone.

En Afrique, il soutint une dispute avec le monothélite Pyrrhus, patriarche de Constantinople, en présence de l'empereur et de plusieurs évêques. Pyrrhus commença la conférence par cette interrogation : « Quel mal vous avons-nous fait, mon prédécesseur et moi, pour nous décrier partout en nous rendant suspects d'hérésie ? Qui vous a plus honoré et plus respecté que nous, même sans vous connaître de visage ? » — Maxime répondit : « Cela est vrai, mais depuis que vous avez

[1] On appelle *Triodion* la partie du bréviaire grec qui contient les offices depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques; chaque chant contient trois strophes. Voyez Benterim, *Denkwurdigkeiten*, t. IV.

attenté au dogme chrétien, il m'a paru terrible de préférer vos bonnes grâces à la vérité. » La doctrine d'une seule volonté est contraire au christianisme, car quoi de plus profane que de dire : c'est par une seule et même volonté que le même a tout fait de rien, qu'il a désiré de boire et de manger. — Mais si le Christ est un, il voulait comme une seule personne et par conséquent n'avait qu'une seule volonté. — Vous confondez. Le seul Christ est Dieu et homme tout ensemble ; et s'il est l'un et l'autre, il a voulu comme Dieu et comme homme, et voulu ce qui est conforme à chaque nature ; aucune des deux natures n'était privée de sa volonté et de son opération ; de même que le nombre de ses natures ne le divise point, il en est de même du nombre des volontés et des opérations, » etc.

Cette longue dispute se termina par cette déclaration de Pyrrhus : « Vous avez prouvé qu'il est absurde de n'admettre dans le Christ qu'une opération ; je demande grâce pour moi et pour mes prédécesseurs : nous avons péché par ignorance. Epargnez la mémoire de nos prédécesseurs. » — Maxime reprit : « Il faut anathématiser l'erreur sans parler des personnes. — Mais par là, dit Pyrrhus, on condamnera Sergius et mon concile. — Ce n'était point un concile régulier. — S'il le faut, je vous donnerai toute satisfaction ; mais je voudrais auparavant visiter le tombeau des saints Apôtres et le pape, et présenter à celui-ci le formulaire de ma rétractation. » Pyrrhus tint parole, et, accompagné de saint Maxime, il se rendit à Rome et se réconcilia avec l'Eglise par une confession orthodoxe.

Sous l'empereur Constant II, Maxime et le pape Martin furent emmenés de Rome à Constantinople, et cités en justice par suite de fausses accusations. Dans l'impuissance de convaincre Maxime d'aucun méfait, on finit par exiger directement qu'il reconnût l'erreur monothélite, et, sur son refus, on l'exila à Byzia, dans la Thrace. Là aussi, on chercha à ébranler sa constance et à lui faire reconnaître le *type* ou édit de l'empereur. Cette nouvelle tentative ayant encore échoué, on le traîna tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, d'abord à Salembria, puis à Perberis. Après l'avoir souvent maltraité, on le ramena à Constantinople, où il fut condamné par un concile, ainsi que le pape Martin, Sophrone et tous les ortho-

doxes ; on le livra ensuite au préfet chargé de le punir. Maxime et ses disciples furent battus de verges ; on leur arracha la langue, leur coupa la main droite et les exila à Lazica, sur la mer Noire. Maxime y mourut, séparé de ses deux amis, le 13 août 662, ainsi qu'il l'avait prédit.

Parmi ses nombreux écrits nous citerons :

1. Les *Questions à Thalassius,* le plus étendu de ses travaux, où il explique, dans un sens presque toujours allégorique, certains points difficiles de l'Ancien Testament.

2. Dans quelques-uns de ses écrits, Maxime a résumé, en de très-courts chapitres, souvent en quelques phrases conçues sous forme d'aphorismes détachés, la doctrine de l'Eglise. Ainsi *deux cents chapitres* sont consacrés à la théodicée et à l'incarnation ; *cinq cents* autres *chapitres* à la théodicée, à l'incarnation, au bien et au mal moral ; *trois cents* à la charité.

3. Sous le titre d'*Opuscules théologiques et polémiques à Marin,* les éditions renferment divers traités plus ou moins longs sur chaque dogme en particulier, sur la terminologie dogmatique, etc. Plusieurs se rapportent à la controverse du monothélisme.

4. La *Mystagogie* est une explication des symboles, des figures, des actions figuratives et des expressions en usage dans le culte divin et dans la prière.

5. *Ambiguorum liber, seu de variis difficilibus locis sanctorum Dionysii Areopag. et Greg. Theol.* Cet écrit explique les passages obscurs et difficiles de l'Aréopagite et de saint Grégoire de Nazianze [1].

6. De ses autres ouvrages, dont plusieurs ne sont que des compilations, nous citerons la fameuse *Controverse* avec Pyrrhus [2]. L'*Opusculum de anima* et la *Lettre à Jean II* traitent de l'existence de l'âme, de sa spiritualité, de son origine contre la théorie de la préexistence et du traducianisme, de son immortalité, avec rapport à Platon, de ses parties, d'après Aristote. *Hymni tres,* reproduites par Migne, série grecque, t. XCI, d'après le *Thesaurus hymnologicus* de Daniel ; Λόγος ἀσκητικός, en forme de dialogue ; explication du psaume XLIX et du *Pater*. Il existe encore des fragments de commentaires sur les Psaumes, Isaïe, saint Luc, saint Jacques, sur le Cantique

[1] Ed. Œhler, Halæ, 1857. — [2] Voir des extraits dans Rohrbacher, t. V, p. 445, ed. 3e.

des cantiques dans les chaînes grecques[1]. Saint Maxime fait peu d'exégèse; il emploie la plupart des textes de l'Ecriture à des considérations théologiques et mystiques. Cela est vrai surtout des ouvrages suivants : *Scholia in Op. S. Dionysii Areop.*, que Morelli a le premier édités en grec, Paris, 1552; avec les Scholies de G. Pachimères et les Œuvres de Denis, ed. Corderius, S. J., cum versione, Paris, 1633, et Anvers, 1634, 2 vol. Migne, série grecque, t. I et II, cum *Oper. Dion. Areop.*, — Lettres, dans Combéfis, t. II. D'autres écrits sont imprimés ailleurs, plusieurs en manuscrits; quelques-uns sont de vrais traités. Ces ouvrages roulent sur le dogme, la philosophie, la morale et la mystique; quelques-uns ont un caractère personnel.

Contenu de ces écrits.

Les quelques indications que nous venons de donner attestent une grande variété de travaux. L'un d'eux a pour objet de déterminer le temps de la fête de Pâques; il est cité ordinairement sous le titre de *Comput ecclésiastique*[2]. La plupart cependant s'occupent de théologie et de philosophie, où l'auteur recourt souvent à Platon, à Aristote et aux néoplatoniciens; quelques-uns traitent de la mystique et de la contemplation.

Dans les premiers, l'auteur examine longuement les rapports de la foi et de la science, qui lui semblent inséparables, car la théologie (connaissance de Dieu et des choses divines) et la philosophie ont le même objet et tendent au même but. La philosophie embrasse trois parties : pratique, théorique et théologique[3]. Car le chrétien est philosophe en trois choses, dans les préceptes, dans les dogmes et dans la foi. Les préceptes délivrent l'esprit des passions, les dogmes le conduisent à la connaissance de l'être, la foi à la méditation de la sainte Trinité[4]. La foi est une connaissance fournie par des principes indémontrables, une certitude immédiate de la vérité du surnaturel[5]. La science naît des idées qui expriment l'essence de l'être même. — La philosophie chrétienne, selon lui, est insé-

[1] Ed. Fronto-Ducæus, auctor. *Bibl. Patr.*, t. II. — [2] Migne, sér. grecq., t. XIX, le donne comme supplément à la *Chronique* d'Eusèbe. — [3] *Schol. in Greg. Naz.* — [4] *Capita de charitate*, cent. IV, n. 7. — [5] *Cap. theol. et vecon.*, cent. I, n. 9.

parable de la vie chrétienne ; la théorie et la pratique, la connaissance et l'action sont aussi essentiellement unies que l'âme et le corps.

L'objet le plus élevé de la foi et de la science, de la théologie et de la philosophie, c'est la doctrine de Dieu et de la Trinité, que l'auteur développe d'après saint Grégoire de Nazianze et Denis l'Aréopagite. Mais toute connaissance de Dieu n'est ici-bas que relative ; la connaissance absolue, immédiate, est réservée à la vie future, quand l'âme aura été déifiée par son union complète avec Dieu. — Dans toutes ces expositions, le vague de la philosophie platonicienne de Denis disparaît devant la notion de causalité d'Aristote et la notion plus précise encore de la doctrine révélée.

Remarquons encore que dans la doctrine du Saint-Esprit l'auteur concilie l'Eglise d'Orient avec l'Eglise d'Occident, car il dit expressément en parlant de sa procession du Fils : *Spiritus sanctus quemadmodum natura essentialiter Dei est et Patris, ita et Filii natura essentialiter existit, ut qui a Patre per Filium substantialiter procedat*[1].

Cependant, saint Maxime considère comme sa principale tâche de combattre la doctrine des monophysites sur une seule opération, et celle des monothélites sur une seule volonté en Jésus-Christ. Il s'opposa hardiment aux édits dogmatiques des empereurs, l'*Ecthèse* et le *Type*, et endura même de cruelles souffrances pour défendre les deux volontés correspondant aux deux natures en Jésus-Christ. Il les démontre d'abord par l'Ecriture et la tradition, puis par la philosophie et la théologie. De la Bible, il invoque les textes suivants : *Marc*, VI, 48 ; VII, 24 ; IX, 29 ; *Jean*, I, 43 ; VII, 1 ; *Matth.*, XXVI, 17 ; XXVII, 34. Sur ce texte de saint Matthieu, XXVI, 39 : « Que votre volonté se fasse et non la mienne, » il écrivit un traité spécial, pour montrer qu'il faut admettre deux volontés correspondant aux deux natures : volonté divine, qui veut notre salut en union constante avec la volonté du Père et du Saint-Esprit ; volonté humaine, qui se soumet volontairement pour nous racheter. La preuve traditionnelle, il la tire des plus célèbres docteurs catholiques, Athanase, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, le divin Chrysostome, Sévérien de Gabala, Cyrille d'A-

[1] *Ex opere* LIII *dubiorum*, ed. Combéfis, t. I ; Migne, sér. gr., t. XC, p. 146.

lexandrie, Ambroise, Léon le Grand, etc. Quand les adversaires veulent invoquer contre lui ces saints docteurs, il leur démontre qu'ils sont contre eux, notamment le pape Honorius. Il déploie dans la démonstration dogmatique une grande vigueur de dialectique, comme on le voit surtout dans sa conférence avec Pyrrhus.

Wagenback constate en saint Maxime un grand progrès sur les précédents docteurs de l'Eglise grecque, à cause des différents moyens qu'il indique pour s'élever à Dieu en pratiquant les actions saintes en usage dans l'Eglise, dont il décrit le symbolisme dans sa mystagogie.

D'après tout cela, saint Maxime apparaît comme le plus grand théologien de son temps ; son influence sur la théologie du moyen âge a été beaucoup plus considérable qu'on l'a cru jusqu'ici. Par son orthodoxie inébranlable, sa pénétrante dialectique, la profondeur de son génie contemplatif, il est un des plus grands précurseurs non-seulement de Scot Erigène, mais de la scolastique orthodoxe et de la mystique du moyen âge. Les Grecs l'appelaient souvent Μέγιστος, et les Bollandistes, dans sa biographie sur le 12 août, disent avec raison qu'il a mérité ce titre par l'étendue de sa sainteté et de son érudition, par l'excellence de ses écrits et le nombre de ses souffrances.

Editions de ses œuvres, Combéfis, ord. præd., Par., 1675, en 2 vol. (incomplet; le tome III n'a pas paru après la mort de l'auteur). Voyez le prospectus dans Montfaucon, *Bibl. Coisliana,* Paris, 1715, p. 307; avec de nouvelles pièces, Migne, sér. gr., t. XC, XCI. — Wagenbach traite en détail et avec beaucoup de soin des écrits et de la doctrine de saint Maxime, dans le *Dictionn. sacré de la théol. protest.* de Herzog.

§ 85. **Saint Jean Damascène** (mort après 754).

Sa *Vie,* par Jean, patriarche de Jérusalem au dixième siècle. Comp. *Notitia,* par Fabricius, dans *Bibl. gr.,* t. IX; les *Prolégomènes* de Léon Allatius; *Præf.* et *Dissert. VII* de Lequien.

Bien que nous ayons une biographie de saint Jean de Damas, nous savons peu de choses certaines de sa vie. Cette biographie, relativement moderne, est insuffisante ; elle abonde en récits controuvés et les faits y sont souvent contradictoires.

Jean Damascène, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres

personnages contemporains et homonymes, naquit, dit-on, à Damas, d'une illustre famille. Il portait les surnoms de Χρυσορρόας, *qui charrie l'or,* et de *Mansur,* que son ennemi mortel, Constantin Copronyme (741-755), changea par dérision en celui de Mamzer *(spurius)*. Né sous la domination arabe, Jean Damascène jouissait déjà pendant le règne de l'empereur Léon l'Isaurien (717-741) d'un grand crédit auprès d'un prince sarrazin, dont il fut le premier conseiller. Il avait été religieux dans la laure de Saint-Sabas. Il combattit surtout les iconoclastes, et réussit à n'être point lui-même sujet d'un empereur attaché à cette secte. On a prétendu, sans preuve suffisante, que Léon lui ayant attiré la disgrâce du calife au moyen d'une lettre supposée, ce dernier lui fit couper la main droite, laquelle lui revint pendant la nuit, grâce à l'intercession de la sainte Vierge.

Sa lutte contre les décrets du concile de Constantinople (754) relatifs aux images est son dernier acte public qui soit connu. Le deuxième concile œcuménique de Nicée (787) lui donne de grands éloges. Le jour de sa naissance et celui de sa mort sont inconnus. Il mourut probablement entre les années 754 et 787.

Ses ouvrages, tout en n'étant que des compilations, ont eu un assez grand retentissement.

Ouvrages dogmatiques.

1. Cette remarque s'applique surtout à son grand traité dogmatique, *la Source de la science.* Il se divise en trois parties. Dans la première, *Capita philosophica,* ou simplement *Dialectique,* l'auteur, persuadé que tout bien vient de Dieu, se propose de recueillir, à l'exemple de l'abeille, tout ce qu'il y a de bon dans la philosophie païenne, puis de le séparer de l'erreur[1]. Il y donne un aperçu général de la philosophie, qu'il considère comme l'instrument et la servante de la science révélée[2]. Ce travail, qui concerne surtout la logique, est composé d'après les catégories d'Aristote et l'introduction de Porphyre; mais on y traite aussi des points de métaphysique qui touchent à la théologie, tels que la nature,

[1] *Prolog.,* éd. Lequien, p. 4. — [2] Cap. I, p. VIII.

l'hypostase, etc. Ce compendium, sans être suffisamment élaboré[1], a dû rendre de grands services de son temps.

Le traité *des Hérésies* (en 108 numéros jusqu'à Mahomet), qui forme la partie historique de l'ouvrage, n'étant qu'un extrait défectueux d'ouvrages précédents, a peu de valeur.

La partie dogmatique est développée dans l'*Exposition de la foi orthodoxe* (cent chap.). L'auteur n'y veut rien dire de lui-même, « mais simplement unir ensemble les travaux des Pères[2]. » Cependant, quand il établit scientifiquement le dogme de la Trinité, il va plus loin que les anciens docteurs, en ce qu'il fonde la personnalité du Verbe et celle du Saint-Esprit dans l'unité de la nature, et précise autant que possible le mode de cette union des personnes dans l'unité de l'essence.

Les personnes, dit-il, ne sont pas tellement les unes dans les autres qu'elles se confondent entre elles, mais elles sont unies. Quoique distinctes, elles ont la même nature divine indivisible ; elles subsistent l'une dans l'autre sans mélange, en vertu de l'unité d'essence (*De fide orth.*, lib. I, c. II ; IV, 5). Il nie qu'on puisse acquérir de ce dogme une parfaite connaissance scientifique. C'est de la personne de Jésus-Christ qu'il traite le plus longuement ; il lui consacre presque tout le troisième livre et une partie du quatrième. Il y fait preuve de beaucoup de sagacité et de dialectique.

Cet ouvrage répond à l'idée que nous nous faisons d'un traité dogmatique : c'est une espèce de somme des vérités chrétiennes. Les preuves tirées de l'Ecriture, des Pères grecs et du pape Léon I^er^, abondent. On y trouve aussi des sujets qui se rattachent plutôt à la morale, à la psychologie et à l'histoire naturelle. La théorie des sacrements, que la scolastique devait mûrir et développer, y fait défaut ; seuls le baptême et l'Eucharistie y sont brièvement traités. Le passage suivant a été cité dans la première querelle sur l'Eucharistie : « C'est le corps vraiment uni à la divinité, le corps pris de la sainte Vierge ; non que le corps qui est monté au ciel en des-

[1] Cependant il ne faut rien exagérer, et quand Ritter prétend que l'auteur donne successivement six explications de la philosophie, sans en prouver aucune et sans les employer, on peut répondre que ces explications n'en font qu'une et se complètent mutuellement. Sans doute ce n'est pas là le meilleur procédé.

[2] *Prol.*, p. 5.

cende, mais parce que le pain même et le vin sont changés au corps et au sang de Dieu[1]. »

L'enchaînement et l'ordonnance des matières, presque toujours excellents, ne sont défectueux que sur certains points ; ainsi la réfutation du dualisme est traitée à part de la théodicée. Saint Grégoire de Nazianze a été surtout mis à contribution. Comme saint Jean Damascène est le premier qui ait donné à l'Eglise grecque un corps systématique de théologie réduit en un seul volume, il n'est pas étonnant que son livre ait eu beaucoup de vogue chez les Grecs comme chez les Occidentaux. Il fut traduit par Burgundio, sur l'ordre d'Eugène III, et divisé plus tard en quatre livres. Les scolastiques, qui en ont fait un grand usage, y ont à peu près puisé toutes leurs connaissances des Pères grecs. Il est même resté jusqu'à nos jours la base de l'enseignement dogmatique chez les Grecs schismatiques. Ses qualités comme ses défauts se sont perpétués dans la théologie grecque[2].

2. Nous lui devons encore plusieurs petits traités et des lettres sur des questions dogmatiques, tels que : 1. *De iis qui in fide dormierunt,* comment on peut secourir les défunts par le sacrifice eucharistique, l'aumône et les bonnes œuvres ; 2. *De confessione,* comme quoi on ne peut permettre à des religieux qui ne sont pas prêtres d'entendre les confessions ; 3. des *Azymes,* où l'auteur condamne l'emploi des azymes dans le saint sacrifice ; 4. deux autres *Expositions de la foi,* plus longues.

3. Les *Parallèles sacrés* sont une comparaison des sentences des Pères avec celles de l'Ecriture sur la plupart des vérités dogmatiques et morales (plusieurs sont perdus). C'est un vaste recueil où les matières sont rangées par ordre alphabétique[3].

Ouvrages polémiques.

Ces ouvrages, fort nombreux, sont dirigés contre les manichéens, les nestoriens, les monophysites, les monothélites et les mahométans. Les plus célèbres et les plus importants se rapportent à l'affaire des iconoclastes, *De imaginibus orationes III*[4]. Ces traités, dont le premier parut vers 728, et le

[1] P. 269, éd. Lequien. — [2] Migne, sér. gr., t. XCIV. — [3] *Ibid.*, t. XCV et XCVI. — [4] Migne, t. XCIV.

second en 730, eurent beaucoup de retentissement parmi les Grecs et exercèrent une grande influence (II, n. 16).

Voici quelques extraits de ces intéressants travaux : l'auteur commence ainsi son premier discours : « Je devrais plutôt, connaissant mon indignité, garder un perpétuel silence et me contenter de confesser à Dieu mes péchés ; mais voyant l'Eglise fondée sur la pierre agitée d'une violente tempête, je ne crois pas devoir me taire, mais élever la voix et dire avec David : « Je parlerai de vos témoignages devant les rois de la terre et je ne rougirai point » (*Ps.* CXVIII, 146). Après avoir solennellement protesté que les chrétiens n'adorent que Dieu seul, il s'adresse à ceux qui ont toujours à la bouche la défense faite sous l'ancienne loi de représenter Dieu par des images (*Exod.*, XX, 4 ; XXXIV, 17), et il leur rappelle ce mot de saint Paul : « La lettre tue, mais l'esprit vivifie » (*II Cor.*, III, 6). Ce précepte, dit-il, était pour les Juifs enclins à l'idolâtrie ; mais pour nous, à qui il est donné de connaître parfaitement la nature divine et qui avons passé l'enfance, nous savons ce qu'il est possible et ce qu'il est impossible de représenter par des images. Comment pourrait-on faire une image de Celui qui n'a ni figure ni bornes, ou peindre par des couleurs Celui qui n'a point de corps ? Mais, depuis qu'il s'est fait homme, vous pouvez faire l'image de sa forme humaine, vous pouvez peindre sa naissance de la Vierge, son baptême au Jourdain, etc. Ce n'est pas la matière que j'adore, mais l'Auteur de la matière, qui s'est fait matière pour moi, qui a habité dans la matière et qui, par la matière, a opéré mon salut. C'est pourquoi je ne cesserai point de révérer la matière, par qui j'ai été sauvé. Josué commanda aux Juifs de prendre douze pierres dans le Jourdain et d'en faire un monument perpétuel de ce miraculeux passage. Pourquoi ne représenterais-je pas les miracles et les souffrances de Jésus-Christ, afin que, si mon fils m'interroge, je lui réponde : C'est que le Fils de Dieu s'est fait homme et qu'il a ramené à sa félicité première tout le genre humain.

Mais, disent-ils, contentez-vous de faire l'image de Jésus-Christ et de sa Mère. Quelle absurdité ! Ne voyez-vous pas que vous vous déclarez ouvertement les ennemis des saints ? Car si vous peignez l'image du Christ et non des saints, ce ne sont donc pas les images que vous défendez, mais c'est aux saints que vous refusez l'honneur. Le temple de Salomon était orné

tout alentour de chérubins, de palmes, de grenades, de bœufs, de lions. N'est-il pas plus décent d'orner les murailles de la maison de Dieu d'images des saints que d'animaux sans raison? Nous ne voulons pas peindre Jésus-Christ sans les saints qui composent sa cour. Que l'empereur de la terre se dépouille de la sienne avant de dépouiller son Maître. »

L'auteur montre ensuite que le culte que l'Eglise chrétienne rend aux saints constitue le caractère distinctif qui sépare le christianisme du judaïsme : « Autrefois, on ne bâtissait point de temple aux hommes et on ne célébrait point la mort des justes par la joie, mais par les larmes. Quiconque avait touché un corps mort était réputé immonde. Depuis l'incarnation du Verbe, nous sommes vraiment sanctifiés, délivrés par ses souffrances, immortels par sa résurrection, et, depuis ce temps, nous honorons la mort des saints par la joie et non par le deuil. L'ombre ou la ceinture des apôtres guérissait les malades ou chassait les démons; pourquoi leur image ne serait-elle pas honorée ? Ou n'adorez rien de matériel, ou ne soyez point novateurs et n'ébranlez pas les bornes séculaires plantées par vos pères, qui ont établi les usages de l'Eglise non-seulement par leurs écrits, mais par la tradition. »

L'auteur accuse les ennemis des images non-seulement de judaïsme, mais encore de manichéisme, puisqu'ils veulent rétablir l'opposition entre le divin et l'humain, supprimé par la rédemption. Ils trouvent que c'est déshonorer les saints que de les représenter par la matière ; lui, au contraire, l'estime digne de respect, parce qu'elle a été l'instrument de notre salut : « Le bois sacré de la croix n'est-il pas matière ? Et le lieu du Calvaire et la pierre du saint sépulcre, et les lettres dont les Evangiles sont écrits, et la sainte table, et l'or et l'argent dont on fait les vases sacrés, enfin le corps et le sang de Notre-Seigneur, tout cela n'est-il pas matière ? Ne calomniez pas la matière ; ce que Dieu a fait n'est point méprisable ; il n'y a de méprisable que ce que Dieu n'a pas fait : une seule chose, fruit de notre libre arbitre, le péché. »

L'auteur cite plusieurs passages des Pères en faveur du culte des images, de Denis l'Aréopagite, de saint Basile, des saints Grégoire de Nazianze et de Nysse, de saint Chrysostome, de Léonce de Chypre. Mais il y a dans ce nombre quantité de pièces apocryphes, de passages obscurs ou trop vagues, que

l'auteur est obligé de commenter et dont il force le sens.

En 730, l'empereur Léon III interdit toutes les images religieuses, malgré l'avertissement que lui avait donné le patriarche Germain de Constantinople, qu'aucun changement ne pouvait être opéré dans l'Église sans l'assentiment d'un concile universel. Saint Jean Damascène, dans un second discours, s'éleva derechef contre l'empereur : « Il n'appartient pas au prince, dit-il, de donner des lois à l'Église. Saint Paul, quand il énumère les emplois institués de Dieu pour conduire les fidèles, ne nomme point celui de l'empereur (*I Cor.*, ch. XII); ce ne sont point les princes, mais les apôtres, les prophètes, les pasteurs et les docteurs qui ont annoncé la parole divine. Les empereurs ont à veiller sur la prospérité de l'Etat, les pasteurs et les docteurs sur celle de l'Église. Aussi personne ne me persuadera que l'Église doive être gouvernée par les lois des empereurs et non par les décrets de l'Église » (II, n. 12).

Ce discours, au reste, répète quantité de choses qui ont déjà été dites dans le premier. A cette objection que le culte des images n'est pas commandé sous le Nouveau Testament, l'auteur répond : « Le Seigneur a dit à ses disciples qu'ils étaient heureux, parce que leurs yeux voyaient et leurs oreilles entendaient ce que les prophètes et les justes avaient vainement désiré (*Matth.*, XIII, 16). Nous aussi, nous désirons de le voir autant qu'il est possible ; sans doute, nous ne voyons que dans un miroir, en énigme, en image (*I Cor.*, XIII, 12) ; et cependant nous sommes proclamés heureux. En faisant cela, nous n'adorons point la matière, par exemple l'image de la croix, car quand le bois de la croix est brisé, nous le brûlons » (II, 19).

Dans le troisième discours, l'auteur cherche à prouver, non sans se répéter souvent, que les images sont un besoin de la nature humaine. Comme nous avons une double nature, et que nous ne sommes pas seulement esprit, mais composés d'un corps et d'une âme, nous avons besoin des choses sensibles pour nous élever aux choses spirituelles. Les apôtres voyaient Jésus-Christ des yeux de leurs corps, ils voyaient ses souffrances et ses miracles, ils entendaient ses paroles. Nous aussi, nous désirons de voir, d'entendre et d'être proclamés bienheureux. Or, de même qu'il n'est pas présent de corps, que nous percevons ses paroles par les livres et que nous

témoignons aux livres notre respect, de même nous voyons par les images la représentation de sa figure corporelle, de ses miracles et de ses souffrances, et nous sommes sanctifiés, remplis de joie et de confiance. De même que Jésus-Christ (pour nous racheter) a pris un corps et une âme, parce que l'homme est composé de l'un et de l'autre, de même il y a en toutes choses, dans le baptême, l'Eucharistie, la prière, le chant, les lumières, les parfums, deux éléments : l'un spirituel, l'autre corporel (II, 12). A cette objection, continuellement ressassée, qu'on ne saurait prouver l'usage des images par le Nouveau Testament, l'auteur répond, *maintenant,* qu'il y a quantité d'autres choses, par exemple sur la Trinité, sur la consubstantialité, sur les deux natures en Jésus-Christ, qu'on a déduites de l'Ecriture, où elles ne sont pas littéralement contenues. Eux-mêmes, les adversaires des images, ont fait à la tradition de nombreux emprunts qui ne se trouvent pas dans les saintes Ecritures. Ce qu'il dit des six espèces d'images est ce qui répond le moins à notre goût.

D'autres ouvrages relatifs à ce sujet ne subsistent plus ; on lui en attribue plusieurs qui sont apocryphes. L'*Oratio ad Constantinum Cabalinum* appartient probablement à Jean d'Eubée. L'*Epistola ad Theophilum imperatorem* paraît être une adresse des trois patriarches à cet empereur [1]. De sa polémique contre les mahométans, il ne reste, chose étonnante, que deux dialogues insignifiants, intitulés : *Disceptatio christiani et saraceni,* Διάλεξεις, etc.

Homélies.

Ses homélies, au nombre de douze, dont quelques-unes ont beaucoup d'étendue, sont ou des discours pour les fêtes des saints, ou des panégyriques. Parmi les cinq (n. 5-10) qui se rapportent à la sainte Vierge, il faut signaler les trois intitulés : *In dormitionem beatæ Mariæ virginis,* Εἰς κοίμησιν ..., parce qu'on y trouve relatée pour la première fois, d'une manière complète, la tradition suivant laquelle Marie serait ressuscitée et montée au ciel aussitôt après son inhumation [2]. Ces homélies ont été évidemment prononcées le jour de l'Assomption, dont

[1] Voy. Lequien, *Admonitiones.* — [2] Voy. surtout, II, ch. II jusqu'à XIV, XVIII.

la fête ne devait pas être très-ancienne, à en juger par un passage de Modeste, successeur de Sophrone. Jean de Damas, qui en parle longuement dans ses homélies, attribue l'origine de cette tradition, inconnue du faux Denis l'Aréopagite [1], à Juvénal de Jérusalem, dans la première moitié du cinquième siècle [2].

Travaux d'exégèse.

Les *Lieux choisis* ne sont, comme l'indique le titre, que des extraits du commentaire de saint Chrysostome sur les Epîtres de saint Paul. Bien des choses cependant semblent empruntées à d'autres exégètes, par exemple à Théodoret. Remarquons ici que Jean recommande expressément la lecture de l'Ecriture sainte aux laïques de toute condition, même aux soldats et aux laboureurs. Ils y trouveront plus de richesses que nulle part ailleurs, dit-il au commencement de ses *Parallèles*.

On lui attribue encore, nous ignorons sur quel fondement, deux ouvrages hagiographiques : la *Vie de saint Barlaam* et *de saint Josaphat,* et la *Passion de saint Artémius*.

Hymnes.

Nous les citerons plus loin, au chapitre III [3].

Importance de saint Jean Damascène.

Saint Jean de Damas est moins estimé pour avoir composé des ouvrages originaux ou frayé des voies nouvelles, que pour avoir recueilli et systématisé ce qui existait avant lui. En ramassant dans les trésors accumulés de la philosophie et de la théologie des Pères grecs ce qu'ils renfermaient de plus excellent, et en le disposant avec ordre, il les a rendus accessibles à d'autres et a mérité la reconnaissance de la postérité. Aujourd'hui encore, la théologie grecque ne l'a pas dépassé ; on dirait qu'elle a épuisé en lui sa sève et son énergie : elle n'a plus produit aucun génie puissant et créateur. Photius lui-même, patriarche de Constantinople au neuvième siècle, ne saurait, malgré tous ses talents et son savoir, entrer en ligne de compte.

[1] *De div. nom.*, cap. III, § 2. — [2] Voir d'autres détails dans l'*Admonitio* de Lequien. — [3] Migne, sér. gr., t. XCVI.

Opera, ed. Lequien, Paris, 1712, complétés par Boissonade dans *Anecdota græca*, Par., 1832, vol. IV. Ang. Maï, *Spicileg. rom.*, t. IV, et *Bibl. nov. Patr.*, t. IV; Gallandi, *Bibl.*, t. XIII; réunis dans Migne, sér. gr., t. XCIV-XCVI; cf. Ceillier, t. XV, 2ª ed., t. XII; Ritter, *Histoire de la philosophie*, t. II.

CHAPITRE II.

AUTEURS LATINS.

Dans les temps désastreux que nous traversons, ce fut l'Occident qui eut le plus à souffrir. Les nombreuses émigrations des peuples, sans cesse renouvelées, en même temps qu'elles ravageaient les pays, y détruisaient toute culture scientifique. Plusieurs tribus germaines, surtout les Vandales d'Afrique, persécutaient cruellement les catholiques et souvent bannissaient les évêques. Il n'est donc pas étonnant que le nombre des auteurs latins diminue sensiblement ; il est plus étonnant qu'on en rencontre encore, dont quelques-uns ne manquent pas de valeur.

§ 86. Virgile, évêque de Tapse ; — Victor, évêque de Vite ; — Gennade, prêtre de Marseille ; — Fulgence, évêque de Ruspe.

I. Virgile, évêque de Tapse en Afrique, exilé par Hunéric, roi des Vandales (484), se rendit à Constantinople et à Naples. Pendant son exil dans l'île de Sardaigne, il témoigna aux habitants du pays une sollicitude toute paternelle, s'occupa des pauvres et institua un séminaire de clercs d'après la règle de saint Augustin. Il y composa aussi plusieurs écrits sous le nom d'Athanase, ce qui a fait supposer à plusieurs qu'il était l'auteur du Symbole de ce nom. Ce sont : 1° *Trois dialogues d'altercations contre Arius, Sabellius et Photin*[1] ; 2° *Cinq livres contre Nestorius et Eutychès, pour la défense du concile de Chalcédoine ;* 3° *Onze livres* (douze, y compris le dernier, de saint Athanase) *sur l'unité de la Trinité divine*[2]. On doit encore au jésuite Chifflet, son éditeur, d'avoir établi l'authenticité de ces écrits de Virgile, dont on avait longtemps douté. Tillemont a eu le mérite d'en préciser l'ordre chronologique. Le fond de

[1] *Athanas. oper.*, edit. bened., t. III. — [2] La meilleure édition, à part, avec Victor de Vite, est de Chifflet, S. J., Divione, 1664, in-4°.

ces écrits, la dialectique vigoureuse qui règne dans l'exposition, font de l'auteur un des hommes les plus considérables de son temps. Sur la Trinité et la personne de Jésus-Christ, il se rattache surtout à saint Augustin et à saint Athanase. Ses ouvrages offrent cet autre intérêt, qu'on y apprend à connaître, mieux que nulle part ailleurs, l'arianisme des Vandales [1].

II. Victor, évêque de Vite, en Afrique, fut également exilé par Hunéric. Il écrivit vers 487, une *Histoire de la persécution vandalienne*, en cinq livres, qui est une des sources principales de l'histoire des Vandales. A cet ouvrage se trouve annexée une *Passio* ou *Martyrium* de cinq moines appartenant à un même couvent et dont les souffrances avaient ému Victor (liv. V, ch. x). Victor en est probablement l'auteur, à en juger par le style et la langue ; mais elle est certainement d'une date postérieure [2].

III. Gennade, prêtre de Marseille, vivait à la fin du cinquième siècle. Il continua le *De viris illustribus* ou *Catalogue* de saint Jérôme sous le même titre et dans le même genre. Son travail s'étend de 390 à 495, et comprend cent auteurs et cent chapitres. Fabricius l'a inséré dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*.

Cependant, il y parle aussi d'auteurs plus anciens, sans doute pour compléter saint Jérôme. De ses autres ouvrages mentionnés au chapitre c, nous ne possédons que la lettre *De fide sua, seu de dogmatibus ecclesiasticis* (quatre-vingt-huit chapitres), envoyée au pape Gélase. Il s'y montre par trop favorable aux semiariens, tout en assurant le pape du contraire [3].

IV. Fulgence, né en 467, d'une famille noble de la province africaine de Byzacène, fut élevé avec beaucoup de soin par sa mère Marianne, devenue veuve, qui le fit instruire dans les lettres grecques et latines. Quoiqu'il eût acquis, sous la domination des Vandales, un rang considérable comme homme d'Etat, il préféra se consacrer à la vie ascétique au sein d'un monastère, où, malgré sa résistance, il fut élu évêque de

[1] Migne, sér. lat., t. LVIII; Tillemont, t. XVI; Ceillier, t. XV, ed. 2ª, t. X. — [2] La meilleure édition est de Ruinart, d'après Chifflet, Paris, 1694; l'édition de Vérone est incorrecte; Migne, sér. lat., t. LXVIII; Hurter, *Opusc. select.*, t. XXII. — [3] In Aug. *Oper.*, ed. bened., t. VIII. Editée à part avec des notes par Elmenhorst, Hamb., 1614, in-4°; Migne, sér. lat., t. LVIII; Œhler, t. I du *Corpus hæres.;* cf. Dupin, t. IV; Ceillier, t. XV, 2ª éd., t. X.

Ruspe (508). Il put encore se faire sacrer par un évêque qui partait pour l'exil, bien que le roi Thrasamond eût défendu d'instituer de nouveaux évêques. Il ne tarda pas à être exilé en Sardaigne avec soixante autres évêques. Après la mort de Thrasamond, il remonta sur son siége sous le roi Hildéric, et y mourut en 533. Il est le plus remarquable écrivain dogmatique du sixième siècle. « Toute l'Afrique crut voir en lui un autre Augustin, » dit Bossuet[1].

Il a composé plusieurs écrits en faveur de la doctrine augustinienne. Mangerut disait de lui, au commencement de la préface aux prolégomènes de ses œuvres : *Augustini discipulum scias non magis ex consensione dogmatum quam ex similitudine virtutum variisque ingenii ac morum ornamentis, quibus ille totum Augustinum exprimit.*

Ses ouvrages conservés sont dix-huit lettres sur le dogme et la morale. Quelques-unes sont adressées à Fulgence, ou écrites par Fulgence et d'autres évêques exilés. Plusieurs sont de longs traités, comme la lettre collective XVII^e^ de quinze évêques sur l'incarnation et la grâce, extraite de dix *Sermons* et de fragments de dix livres contre Fabien.

Les plus importants de ses écrits sont :

1. *De fide ad Petrum, seu de regula veræ fidei,* résumé excellent et méthodique des principaux enseignements de la foi : Trinité, incarnation, création, homme, état primitif, péché originel, jugement et résurrection. Il indique ensuite les moyens d'éviter les châtiments de Dieu : foi, baptême, grâce; il traite de l'Eglise et des réprouvés, c'est-à-dire de ceux qui vivent hors de l'Eglise, ou qui vivent mal dans le sein de l'Eglise. 2. *Liber de Trinitate ad Felicem notarium;* 3. *Liber contra Arianos;* 4. *Liber ad Victorem contra sermonem Fastidiosi ariani;* 5. *Libri III ad Thrasamundum, regem Vandalorum.* Thrasamond avait rappelé Fulgence de l'exil pour qu'il entrât en discussion avec les ariens, espérant qu'il succomberait. Il fut vainqueur et dut repartir pour l'exil. En partant, il laissa ses trois livres au roi des Vandales. On y voit les objections que les ariens faisaient alors contre la Trinité, et les eutychiens contre l'incarnation. 6. *De incarnatione Christi et vilium animalium auctore ad Scarilam,* réponse à diverses

[1] Citation du traducteur.

questions. Il écrivit dans la même circonstance : *De remissione peccatorum ad Euthymium* (deux livres) : Dieu ne remet-il les péchés qu'en ce monde? s'il les remet aussi dans l'autre, est-ce avant le jugement universel? Les traités suivants peuvent servir à la défense de saint Augustin : *Libri III ad Monimum de duplici prædestinatione Dei, una bonorum ad gloriam, altera malorum ad pœnam; — Libri III de veritate prædestinationis et gratiæ Dei ad Joannem et Venerium,* rédigé après son retour de Sardaigne, contre les semipélagiens. Tout en demeurant rigoureusement attaché à la doctrine de saint Augustin, il s'efforce constamment d'éviter les conséquences fâcheuses de sa théorie de la prédestination. Isidore de Séville disait de lui : *In confessione fuit clarus, in Scripturis divinis copiose eruditus, in loquendo dulcis, in loquendo et disserendo subtilis*[1]. L'indication incomplète que nous donnons des éditions de ses ouvrages témoigne assez de l'intérêt que ce nouvel Augustin a excité dans les cours des siècles.

Opera, ed. in Hagenvæ 1520, in-fol.; Venet., 1696; ed. Sirmond, Par., 1612; ed. Raynaud, Lugd., 1633; ed. Chifflet, Divion., 1649; la meilleure (ed. Mangeant), Paris, 1684; in-4°; Venet., 1742 f.; Migne, sér. lat., t. LXV. Cf. Ceillier, t. XVI, ed. 2ª, t. XI; Fessler, t. II, p. 830.

§ 87. Auteurs qui ont écrit pendant la querelle des Trois-Chapitres.

Nous appelons ainsi les auteurs qui ont écrit en faveur des Trois-Chapitres, c'est-à-dire de Théodore, évêque de Mopsueste, de Théodoret, évêque de Cyr, et d'Ibas, évêque d'Edesse. Les auteurs dont nous parlons ont, après la mort de ces derniers, protesté contre leur condamnation et ont combattu en faveur du concile de Chalcédoine, dont ils croyaient l'autorité affaiblie; car les évêques Théodoret et Ibas, condamnés au cinquième concile œcuménique de Constantinople (553), avaient été reçus à Chalcédoine, après avoir désavoué leur erreur et leur participation au nestorianisme.

I. Fulgence Ferrand, diacre de Carthage (vers 528-550), a composé : une *Vie* de son maître Fulgence de Ruspe; une

[1] *De script. eccl.,* cap. XIV.

Lettre pour les Trois-Chapitres contre les acéphales ; une *Lettre sur les deux natures en Jésus-Christ ;* les *Sept règles de l'innocence,* magnifique exposition de la morale chrétienne : un *Abrégé des canons ecclésiastiques* [1].

II. Facundus, évêque d'Hermiane, fut exilé (547) par Justinien, à cause de ses douze livres pour la défense des Trois-Chapitres [2].

III. Rustique, diacre de Rome, neveu et compagnon du pape Vigile, qui, à Constantinople, avait montré tant d'hésitation, fut privé de sa place pour avoir résisté à ce pape. Après sa réhabilitation, il composa sa dispute contre les acéphales pour établir l'existence des deux natures en Jésus-Christ [3].

IV. Libérat, archidiacre de Carthage, après avoir fait plusieurs voyages pour recueillir des renseignements exacts sur les Trois-Chapitres, rédigea, vers 566, le *Bréviaire de la cause des nestoriens et des eutychiens* [4].

V. Victor, évêque de Tununum, en Afrique, pour avoir défendu les Trois-Chapitres, fut d'abord exilé en Egypte par Justinien, puis renfermé dans un couvent de Constantinople, où il mourut en 576. Il composa une Chronique qui s'étend de 444 à 565 [5].

Citons encore deux autres auteurs africains de ce temps : Junilius, évêque d'un diocèse inconnu, et Primasius, évêque d'Adrumète. Le premier adressa à Primasius une introduction à l'étude et à la lecture de l'Ecriture sainte, où il dit avoir utilisé les instructions d'un Persan nommé Paulus. Cet écrit méthodique est intitulé : *De partibus divinæ legis* [6].

[1] *Oper.*, ed. Chifflet, Divion., 1649, in-4°; Gallandi, *Bibl.*, t. XI; Angelo Maï, *Collect. nov.*, t. III; Migne, sér. lat., t. LXVII.

[2] Ed. Sirmond, Par., 1629, 1696; Gallandi, *Bibl.*, t. XI; Migne, t. LXVII. — La meilleure édition, *Oper. omn.*, est de Blancchinius, Venet., 1728, avec la version contenue dans l'ancien manuscrit de Vérone. Dans ce manuscrit, qui est du septième siècle, se trouve aussi la fameuse version sur *I Jean,* v, 7 : *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus sanctus,* qui est également acceptée par Fulgence de Ruspe.

[3] Ed. Sichardus, *Andidot. adv. hæres.*, Basil., 1528, 1556; Gallandi, t. XII; Migne, t. LXVII. — [4] Ed. Garnier, Par., 1675; Gallandi, t. XII; Migne, t. LXVIII. — [5] Ed. Canisius, Ingolst., 1600; Basnage, *Lect. antiq.*, t. I; Gallandi, t. XII; Migne, t. LVIII. — [6] Ed Gastius, Basil., 1546, Par., Par., 1556; Gallandi, t. XII; Migne, t. LXVIII.

Primasius, que des affaires ecclésiastiques avaient amené à Constantinople en 553, l'année même où le pape Vigile signa le *Constitutum* relatif aux Trois-Chapitres, est auteur d'un *Commentaire sur les Epîtres de saint Paul et sur l'Apocalypse* (cinq livres) : c'est une compilation d'anciens ouvrages[1].

§ 88. L'abbé Denis (mort après 536) et le pape Gélase.

Denis, Scythe d'origine, imitant l'exemple de plusieurs religieux et évêques de son temps, avait pris lui-même, par humilité, le surnom de *Petit*. Elevé dans la culture des lettres, il écrivit à Rome : 1° un nouveau cycle pascal, *Liber de Paschate,* où il apprécie l'importance du christianisme dans l'histoire du monde. Il commence la chronologie à partir de Jésus-Christ : *Magis elegimus ab incarnatione Domini nostri Jesu Christi annorum tempora prænotare, quatenus exordium spei nostræ nostius nobis existeret, et causa reparationis, id est passio Redemptoris nostri evidentius eluceret.* Vient ensuite *Epistola de ratione Paschæ ;* 2° un *Codex canonum ecclesiasticorum,* recueil chronologique des canons et des décrétales des papes depuis le pape Sirice (Migne, sér. lat., t. VI).

Nous trouvons ce renseignement intéressant dans la préface de la seconde rédaction, qui est de sa main : *In principio itaque canones qui dicuntur apostolorum de græco transtulimus ..., deinde regulas nicænæ synodi et deinceps omnium conciliorum, sive quæ ante eam sive quæ postmodum facta sunt usque ad synodum centum quinquaginta pontificum qui apud Constantinopolim convenerunt, sub ordine numerorum, id est a primo capite usque ad centesimum sexagesimum quintum, sicut habetur in græca auctoritate, digessimus. Tunc sancti Chalcedonensis concilii decreta subdentes in his græcorum canonum finem esse declaramus. Ne quid præterea notitiæ vestræ credamur velle subtrahere, statuta quoque Sardicensis concilii atque Africani, quæ latine sunt edita, suis a nobis numeris cernuntur esse distincta. Universarum vero definitionum titulos post hanc præfationem strictius ordinantes, ea quæ in singulis sparsim sunt promulgata conciliis, sub uno*

[1] *Bibl. Max.,* Lugd., t. XXVII ; Gallandi, *Bibl.*, t. X ; Migne, t. LXVIII.

aspectu locavimus, ut ad inquisitionem cujusque rei compendium aliquod attulisse videamur[1].

Le pape Gélase (492-496) augmenta les lettres décrétales de dix-huit lettres nouvelles. C'est ce même pape qui adressa à l'empereur Anastase cette parole célèbre, si souvent citée au moyen âge : *Duo sunt, imperator Auguste, quibus principaliter mundus hic regitur : auctoritas sacra pontificum et regalis potestas*[2]. Ce pape écrivit encore : *De duabus in Christo naturis ; Liber sacramentorum.* Le *Decretum de libris recipiendis sive non recipiendis* est douteux ; on l'a aussi attribué aux papes Damase et Hormisdas[3].

§ 89. **Boèce, sénateur et patrice de Rome** (mort vers 524).

Glareani et J. Mart. Rotæ *Proleg. gener. in Boeth.*, Migne, t. LXIII.

Boèce (Anicus-Manlius-Torquatus-Severinus), issu d'une riche et illustre famille romaine (de 470 à 475), fit dans sa patrie (peut-être aussi à Athènes), de solides études de philosophie et de mathématiques, et s'appliqua également à la poésie. Elevé pour son savoir et la noblesse de son caractère aux postes les plus honorables, consul entre les années 508 et 510, il sut, même en face de Théodoric et des Ostrogoths, conserver au sénat quelque apparence de dignité. Théodoric, qui avait en lui une grande confiance, mettait souvent sa science à contribution. Cette confiance, jointe à sa loyauté scrupuleuse, lui suscita des envieux. Accusé, ainsi que le patrice Albin, d'entretenir des liaisons secrètes avec l'empereur Justin pour lui livrer l'Italie, il fut enfermé au château de Chiavenna, maltraité jusqu'à la mort et enfin décapité, suivant quelques-uns. Les bruits qui circulèrent plus tard sur la cause de sa mort lui ont valu, pendant le moyen âge, d'être souvent honoré comme un saint et un martyr, tandis que, de nos jours, de sérieuses raisons ont fait douter même de son orthodoxie.

Ses travaux littéraires ont exercé sur son époque, et plus tard sur les Germains, une influence considérable.

[1] Voy. Maassen, *Histoire des sources et de la littérature du droit canon*, t. I, Graz, 1870. — [2] *Ep.* VIII. — [3] Migne, t. LIX. Cf. *De decretali Gelasii P. de recip. et non recip. libris, et Damasii concilio rom. de explicatione fidei et canone Script. sacr.*; ed. Thiel, Brunsberg, 1866.

Aussi bien il avait assigné un but élevé à ses travaux philosophiques. Il déclare lui-même, dans son traité sur le *De interpretatione* d'Aristote, au commencement du second livre, qu'il veut expliquer tous les ouvrages d'Aristote et tous les dialogues de Platon, et montrer leur concordance dans les points essentiels. Il ne le fit qu'en partie, ainsi que nous le verrons.

Ouvrages philosophiques de Boèce.

1. Boèce, en traduisant et en commentant les principaux philosophes de la Grèce, Platon, Aristote, Porphyre, y compris les œuvres philosophiques de Cicéron, a été le sauveur des études classiques et de l'érudition en Occident. La manière dont il les a interprétés dans les grandes questions philosophiques, telle que la théorie de la connaissance, a servi de guide à la plupart des travaux du moyen âge.

2. De son traité *des Sept Arts libéraux,* il ne reste que deux livres sur l'arithmétique, avec la traduction de la géométrie d'Euclide et cinq livres *de la Musique* [1].

3. L'ouvrage le plus connu et le plus accrédité est le *De consolatione philosophiæ,* écrit entre les murs d'une prison. Il est presque uniquement composé de passages empruntés à d'anciens poètes et prosateurs, et rédigé en forme de dialogue entre l'auteur et son amie céleste, la philosophie. Dans le premier livre, la philosophie arrache à Boèce l'aveu que sa profonde tristesse naît de l'inconstance du bonheur humain. Au deuxième livre, elle lui indique des moyens de consolation et cherche à lui persuader qu'il n'a point de véritable raison de s'attrister de la perte de ses biens et de sa liberté ; car le bonheur, avec ses séductions, n'éloigne que trop souvent du bien, tandis que l'infortune nous ramène presque forcément au bien véritable. Dans le troisième livre, la philosophie lui présente des arguments encore plus puissants pour calmer son âme, en lui dépeignant la vraie et la fausse félicité. Dans le quatrième livre, elle lui fait voir que Dieu, le créateur et le modérateur de toutes choses, rend les bons toujours heureux et puissants; que les méchants, malgré leurs succès et leurs triomphes momentanés, ne sauraient atteindre au vrai bonheur. L'auteur établit ensuite la différence de la Providence et

[1] Ces deux ouvrages ont été édités par Friedlein, Lips., 1867.

du destin. Comme la question du destin soulevait quantité de doutes, Boèce commence le cinquième livre en demandant à la philosophie si le hasard existe et ce que c'est. La philosophie répond que ce qu'on nomme le hasard est produit par le concours inopiné et imprévu de causes dont l'enchaînement inévitable est l'ouvrage unique de la Providence. Boèce demande encore si la prévision divine de toutes les choses présentes et futures ne supprime pas la liberté de l'homme. La philosophie répond négativement ; car la connaissance de Dieu ne dépend point de la nature de la chose connue, mais de l'aptitude de celui qui connaît ; et cette aptitude, la raison humaine ne peut l'acquérir. La rétribution future subsiste donc tout entière. Plaçons donc en Dieu notre espérance, adressons-lui nos prières et attendons le résultat.

Il est étrange que, dans la solution de ces difficiles problèmes, on ne trouve aucune idée proprement chrétienne ; que Jésus-Christ, le meilleur consolateur, le sublime modèle de toute consolation, ne soit pas même nommé. Quand l'auteur veut émettre quelque sentiment élevé, il ne va pas jusqu'au christianisme, mais seulement à la philosophie néoplatonicienne ou au stoïcisme romain, et ce n'est pas sans raison que Zeller l'appelle le dernier des philosophes romains ; que s'il était vraiment chrétien, il ne l'était qu'à la superficie ; il n'a pas su, ici du moins, donner à sa pensée une expression chrétienne, à moins qu'il ne l'ait évité à dessein.

Le développement de ces problèmes, qui ont fait de tout temps le charme comme la terreur des esprits, a lieu tantôt en prose et tantôt en vers, très-souvent par la reproduction littérale de sentences empruntées aux philosophes et aux poètes grecs. Les poésies qu'il compose lui-même et qu'il sème çà et là, *metra*, sont destinées à reposer le lecteur fatigué des spéculations abstraites de la philosophie : *Video te jamdudum et pondere quæstionis oneratum et rationis prolixitate fatigatum aliquam carminis exspectare dulcedinem* (lib. IV). Cette alternance de la prose et des vers se montre dès le début de l'ouvrage. Boèce commence à se plaindre en vers de la caducité du bonheur terrestre :

METRUM I.

Carminis qui quondam studio florente peregi
Flebilis heu ! mœstos cogor inire modos.

Ecce mihi laceræ dictant scribenda Camœnæ
Et veris elegi fletibus ora rigant.
Hac saltem nullus potuit pervincere terror,
Ne nostrum comites prosequerentur iter.
Gloria felicis olim viridisque juventæ
Solantur mœsti nunc mea fata senis.
Venit enim properata malis inopia senectus,
Et dolor ætatem jussit inesse suam.
Intempestivi fundantur vertice cavi
Et tremuit effeto corpore laxa cutis.
Mors hominum felix, quæ se nec dulcibus annis
Inserit et mœstis sæpe vocata venit, etc.

Puis revenant à la prose, l'auteur commence ainsi la discussion : « Hæc dum tacitus mecum ipse reputarem, querimoniamque lacrymabilem stili officio designarem, astitisse mihi supra verticem visa est mulier reverendi admodum vultus, oculis ardentibus et ultra communem hominum valentiam perspicacibus, colore vivido atque inexhausti vigoris, quamvis ita ævi plena foret, ut nullo modo nostræ crederetur ætatis...

» Quæ ubi poeticas Musas vidit nostro assistentes toro fletibusque meis verba dictantes, commota paulisper ac torvis inflammata luminibus : quis inquit, has scenicas meretriculas ad hunc ægrum permisit accedere, quæ dolores ejus non modo nullis remediis foverent, verum dulcibus insuper alerent venenis? Hæ sunt enim quæ infructuosis affectuum spinis uberem fructibus rationis segetem necant hominumque mentes assuefaciunt, morbo non liberant...

» At ego, cujus acies lacrymis mersa caligaret, ne dignoscere possem quænam hæc esset mulier tam imperiosæ auctoritatis, obstupui visuque in terram defixo, quidnam deinceps esset actura, exspectare tacitus cœpi. Tum illa propius accedens in extrema lectuli mei parte consedit, meumque intuens vultum luctu gravem atque in humum mœrore dejectum, his versibus de nostræ mentis perturbatione conquesta est. »

METRUM II.

Heu quam præcipiti mersa profundo
Mens hebet et propria luce relicta
Pendit in externas ire tenebras ;
Terrenis quoties flatibus æucta,

Crescit in immensum noxia cura!
Hic quondam cœlo liber aperto
Luctus in ætherios ire meatus,
Cernebat roseï lumina solis,
Visebat gelidæ sidera lunæ,
Et quæcumque vagos stellæ recursus
Exercet varios flexa per orbes
Comprensam in numeris victor habebat.
Quin etiam causas, unde sonora
Flamina sollicitent æquora ponti...
Nunc jacet effeto lumine mentis
Et pressis gravibus colla catenis
Declivemque gerens pondere vultum
Cogetur, heu! stolidam cernere terram.

Après ces deux exemples, destinés à faire connaître le style de cet écrit, qui a charmé les siècles et qui a été traduit en tant de langues, nous terminerons par le suivant, qui intéressera au point de vue de la doctrine :

O qui perpetua mundi ratione gubernas
Terrarum cœlique sator, qui tempus ab ævo
Ire jubes stabilisque manens das cuncta moveri ;
Quem non externæ pepulerunt fingere causæ
Materiæ fluitantis opus, verum insita summi
Forma boni, livore carens : tu cuncta superno
Ducis ab exemplo, pulchrum pulcherrimus ipse
Mundum mente gerens, similique ab imagine formans,
Perfectasque jubens perfectum absolvere partes,
Tu numeris elementa ligas, ut frigora flammis,
Arida conveniant liquidis ; ne purior ignis
Evolet aut mersas deducant pondere terras.
. . . . . .
Da, Pater, augustam menti conscendere sedem,
Da fontem lustrare boni, da luce reperta
In te conspicuos animi defigere visus.
Disjice terrenæ nebulas et pondera molis,
Atque tuo splendore mica, tu namque serenum,
Tu requies tranquilla piis ; te cernere finis ;
Principium, vector, dux, semita, terminus idem.

Un autre endroit particulièrement intéressant est celui que nous avons déjà indiqué ci-dessus, où l'auteur, à la fin de son ouvrage, dit que la prévision divine ne détruit ni n'affaiblit la liberté humaine : « Les hommes conservent une volonté

absolument libre, et ce n'est pas à tort que les lois établissent des châtiments et des récompenses, puisque la volonté est affranchie de toute contrainte.

» Le Dieu qui fait tout contemple tout du haut du ciel, et sa vue, partout présente et éternelle, est d'accord avec l'état futur de nos actions, quand il détermine des récompenses pour les bons et des peines pour les méchants. La confiance que nous mettons en Dieu, la prière que nous lui adressons, ne sont pas inutiles. Si elles sont ce qu'elles doivent être, elles ne seront point stériles. Fuyez donc le vice et appliquez-vous à la vertu ; élevez vos cœurs dans une douce espérance et envoyez au ciel d'humbles prières. Avouez la vérité : une certaine nécessité vous excite à la crainte de Dieu, quand vous marchez sous les regards du Juge qui voit tout. »

C'est en traitant son sujet avec cette liberté que l'auteur a eu le plus d'occasions de montrer cette correction, cette élégance de style si rare de son temps. Elle est plus sensible dans les morceaux en vers que dans les autres [1].

Traités théologiques attribués à Boèce.

1. *De duabus naturis et una persona adv. Eutychem et Nestorium;* 2. *Quomodo Trinitas unus Deus ac non tres Dii;* 3. *Utrum Pater et Filius et Spiritus sanctus de divinitate substantialiter prædicentur* [2]*;* 4. *De hebdomadibus* (an bonum sit omne quod est) ; 5. *De fide christiana* (brevis complexio). Ces écrits, s'ils étaient authentiques, montreraient Boèce dans un rapport beaucoup plus intime avec le christianisme ; nous devrions même le considérer comme un de ses plus ardents défenseurs. Mais, d'abord, ces derniers ouvrages expriment des idées qui n'ont rien de commun avec celles du traité *de la Consolation,* et ensuite ils n'ont été découverts qu'au huitième siècle par Alcuin. Plusieurs écrivains, cependant, ont soutenu l'identité de l'auteur, par exemple Baur [3], Gfrœrer [4] et Suttner [5].

[1] Aux nombreuses éditions publiées à part, il faut ajouter celle d'Obbarius, Iéna, 1843 ; plus correcte, d'après les manuscrits, ed. Peiper, accedunt ejusdem atque incertorum opuscula sacra, Lips., 1871.

[2] *Cum Gilberti Porretæ comment.* — [3] *De Boeth. christian. doctrinæ assertore,* Darmst., 1841. — [4] *Histoire de l'Eglise,* 2 vol., p. 948. — [5] *Boèce, l dernier Romain,* Eichst., 1852.

Toutefois, après les explications de Hand [1], l'opinion contraire prévaut de plus en plus [2].

Opera, Venet., 1491, souv. réimpr.; Basil., 1546; addition de Maï, *Auctor. class., e Vat. cod.,* t. III, p. 317; Migne, t. LXIII-LXIV; Ceillier, t. XV, ed. 2ª, t. X; Ritter, *Hist. de la philos. chrét.;* Nitzsch, *le Syst. de Boëce et les Ecrits théol. qui lui sont attribués,* Berl., 1860.

§ 90. **Cassiodore le Sénateur** (mort vers 565).

Garetii *Prolegom.,* in ed. *op. Cassiodori,* Migne, sér. lat., t. LXIX.

Cassiodore (Magnus-Aurélius), surnommé le Sénateur, naquit vers 470 d'une riche et noble famille de la basse Italie, et fut élevé pour le service de l'Etat. Après avoir rempli, sous Odoacre, des fonctions éminentes, il arriva, sous Théodoric, aux dignités de préfet du prétoire, de patrice et de consul. C'est à ce ministre habile et éclairé qu'il faut attribuer en partie le gouvernement juste, doux et équitable de Théodoric. Cassiodore fut encore plus indispensable sous le successeur et neveu de Théodoric, Athalaric, enfant de huit ans, dirigé par sa mère Amalasunthe, et, plus tard, sous les rois Théodat et Vitigès (534-538). L'accroissement des troubles politiques, la diminution du crédit des ministres, son âge avancé le déterminèrent à renoncer à la vie publique.

Il trouva le repos et les loisirs nécessaires pour l'étude dans le monastère de Viviers, qu'il avait fait bâtir à Squillace, en Calabre, lieu de sa naissance. Nommé abbé de ce monastère, il éveilla dans ses subordonnés une ardeur extraordinaire pour l'étude, et ne cessait de les exhorter à transcrire les saintes Ecritures, ainsi que les classiques païens et chrétiens : « En copiant les saints livres et en les lisant plusieurs fois, les moines, disait-il, se pénètrent de leur esprit et s'instruisent eux-mêmes, en même temps qu'ils propagent partout, comme une semence céleste, la divine doctrine qui fructifie dans les âmes; et voilà comment, sans sortir de place, vous parcourez en esprit ce que tant de différents auteurs ont recueilli de leurs longs voyages [3]. » Non moins utile à la science qu'il l'avait été autrefois à l'Etat, il exerça, non plus sur le présent, mais sur

[1] *Encyclop. de Ersch et Gruber.* — [2] Rohrbach., *Hist. de l'Eglise,* t. IX, éd. allem. — [3] *De instit. div.,* cap. XXX.

l'avenir, une longue et salutaire influence. Il mourut dans une haute vieillesse.

Ouvrage d'un caractère général.

1. *Variarum (epistolarum) libri XII :* pièces administratives de sa période ministérielle, ou lettres amicales à des évêques, des papes, etc.

2. *Chronicon (consulare),* dédié à Théodoric et composé à sa demande ; il s'etend depuis la création jusqu'en 519 après Jésus-Christ, et est en grande partie rédigé d'après les travaux d'Eusèbe, saint Jérôme, Prosper, etc.

3. *Historia Gothorum, libri XII,* abrégé de l'ouvrage de Jornandès. *De Gothorum seu Getarum origine.*

4. *De anima, seu de ratione animæ,* en douze chapitres ; réponse aux questions de plusieurs amis. L'auteur commence par l'explication étymologique du mot *anima.* C'est une substance distincte, créée de Dieu et qui anime le corps ; elle est immortelle et raisonnable et se tourne librement au bien. L'auteur, au chapitre XII, invite ses amis à se donner tout entiers à Dieu, « car c'est en le connaissant et en l'aimant que nous connaissons véritablement notre âme. » Le tout se termine par une prière, dont voici le début : *Tu ergo, Domine Jesu Christe, qui sic pro nobis flexus es, ut homo fieri dignaveris, non in nobis patiaris perire quod decrevisti miseratus assumere. Meritum nostrum indulgentia tua est ; dona quod offeram, custodi quod exiges, ut velis coronare quod præstas.*

5. *Liber de artibus ac disciplinis liberalium litterarum,* sur la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Cet ouvrage, que Cassiodore composa pour ses religieux, est celui qui a exercé le plus d'influence sur l'avenir. L'auteur, d'après les vues exprimées déjà du temps de Cicéron et par saint Augustin, ne donne sur chaque branche de la science que les notions essentielles. Il définit l'objet et le but de chacun des sept arts libéraux, et renvoie pour le reste aux ouvrages de sa bibliothèque, dont plusieurs, comme la géométrie d'Euclide, furent traduits en latin par Boèce. Pour la grammaire, il recommande les Grecs Hélène et Priscien, les Latins Palémon, Phocas, Probus, Censorinus et surtout Donat ; pour la rhétorique, le traité de Cicéron, Marius Victorinus, les *Institutions* de Quintilien, et, à

ceux qui veulent apprendre vite, le jeune Fortunien ; pour la dialectique, la logique d'Aristote et les œuvres des autres philosophes grecs, leurs traducteurs et commentateurs, Cicéron, Boèce, le Perihermenias ; pour la musique, les Grecs Alypius, Euclide, Ptolémée, les Latins Gaudence, Albin et Apulée de Madaure. Il y ajouta plus tard, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le traité de l'orthographe, car il voulait que ses moines transcrivissent correctement les auteurs. C'était un résumé de ce que renfermaient de plus important les traités orthographiques de Velius Longus, Curtius Valerianus, Papirianus, Adamantius Martyrius, Eutychès, Casellius, Lucius Cæcilius et Priscien : *Duodecim*, dit-il dans sa préface, *auctorum opuscula deducimus in medium ..., ut et nos ea compendiosius dicamus.*

Ouvrages théologiques.

1. Le *De institutione divinarum litterarum* pourrait être intitulé : « Méthode à suivre dans l'étude de la théologie ; » mais c'est principalement une excellente introduction à l'étude des saintes Ecritures, où l'auteur a mis à contribution les ouvrages analogues de saint Augustin, *De doctrina christiana,* du donatiste Tychonius, *Regulæ VII ad investigandam intelligentiam sacræ Scripturæ,* d'Adrien, de Junilius et d'Eucher. Il y revient toujours à recommander la lecture assidue de l'Ecriture. Les moines doivent en pénétrer le sens par la méditation, y puiser des enseignements sur les saintes vérités de la foi, mais surtout obéir aux exhortations qu'elle leur donne de pratiquer la vertu et de fuir le vice. La lecture attentive de l'Ecriture les préservera du péché, selon cette parole de saint Jérôme : *Ama lectionem Scripturarum et carnis vitia non amabis* (ch. XXXII).

Pour asseoir cette étude sur une base solide, Cassiodore avait réuni quatre manuscrits différents de la Bible : 1° le texte grec des Septante pour l'Ancien Testament, et le texte grec primitif pour le Nouveau ; 2° un manuscrit de l'ancienne version latine, l'Italique ; 3° un manuscrit corrigé de l'Italique ; 4° la traduction de la Bible par saint Jérôme.

Il exhorte également les moines à étudier les saints Pères et les auteurs profanes qui sont utiles pour l'étude de la théologie : « Elevons-nous, dit-il à ses religieux, élevons-nous,

frères bien-aimés, à la sainte Ecriture, à l'aide des meilleures interprétations des Pères, comme par une échelle qui conduit à la vision (de Dieu), afin que, dirigés par ses pensées, nous méritions d'atteindre réellement à la considération du Seigneur. C'est là peut-être cette échelle de Jacob, sur laquelle les anges montent et descendent, et au sommet de laquelle se tient le Seigneur, tendant la main à ceux qui sont fatigués, et soutenant les pas chancelants de ceux qui montent par la méditation de lui-même. » Et il ajoute pour les détourner d'une étude désordonnée : « Modérez vos désirs par la sagesse, afin que ce que vous devez apprendre, vous l'appreniez avec ordre, imitant ceux qui aspirent à la santé du corps. Ceux qui veulent être guéris par le médecin, demandent quels aliments ils doivent prendre dans leur premier, dans leur second repas, afin que les forces affaiblies de leurs membres épuisés ne soient pas accablées plutôt que fortifiées par une avidité non réglée [1]. »

2. Commentaires sur plusieurs livres de la sainte Ecriture : *Expositio Psalterii ; Complexiones in Epistolas et Acta apostolorum necnon in Apocalypsin.* Cassiodore, ainsi qu'il le dit lui-même, les composa peu de temps après avoir renoncé aux emplois publics. Pour vaincre les nombreuses difficultés qu'il rencontrait dans les Psaumes, il consulta d'abord les *Enarrationes in Psalmos* de saint Augustin ; mais leur trop grande étendue et la forme dans laquelle elles sont rédigées, lui parurent peu convenables. « Il passa donc de la haute mer dans des rivières plus aisées à franchir ; » les *Enarrationes* ne furent employées que comme une base sur laquelle il écrivit un opuscule plus facile à comprendre, et il puisa ce qui lui parut convenir à son dessein, tout en le traitant avec liberté, dans saint Hilaire de Poitiers, Origène, saint Ambroise, saint Jérôme, la lettre de saint Athanase à Marcellin et autres docteurs de l'Eglise. Cette explication des Psaumes fut en grande estime pendant tout le moyen âge ; mais il n'en est pas ainsi de son Explication des Epîtres de saint Paul et de l'Apocalypse.

3. *Commentarius de oratione et de octo partibus orationis.*

4. *Historia tripartita.* Pour la composer, il chargea le sco-

[1] *De instit. div.*, præfat.

lastique Epiphane de traduire en latin les histoires ecclésiastiques de Socrate, Sozomène et Théodoret ; lui-même abrégea ces trois continuateurs d'Eusèbe, les mit en ordre et les coordonna en douze livres, pour servir de continuation au travail de Rufin. C'est dans ces deux ouvrages que le moyen âge a étudié l'ancienne histoire de l'Eglise. Travail superficiel et sans méthode, et le plus défectueux des ouvrages de Cassiodore.

Plusieurs autres de ses écrits sont perdus, tels que : *De titulis,* ou *Memoriale sacrarum Scripturarum,* mentionné dans la préface de l'*Orthographe ; Epistolæ ad Romanos,* où il combat le pélagianisme.

Le style de Cassiodore, abondant et facile, n'a pas la correction du style de Boèce. Ses travaux offrent certaines analogies avec ceux de Jean Damascène, chez les Grecs. Pas plus que celui-ci, il n'entendait embrasser tout l'ensemble de la doctrine chrétienne ; il s'occupait principalement de l'interprétation des saintes Ecritures et des branches qui s'y rattachent, comme on le voit surtout dans le *De institutione divinarum litterarum,* et dans le *De artibus et disciplinis liberalium artium.*

Opera, ed. Garetius (ex congr. S. Bened.), Rothom., 1679, 2 vol. infol.; et Venet., 1729, avec les fragments des *Complexiones in Epistol. S. Pauli, quas edid. et adnotav. Scip. Maffei,* découvertes par A. Maï, dans Migne, sér. lat., t. LXIX-LXX. Voy. Ceillier, t. XVI; ed. 2ª, t. XI; Ritter, *Histoire de la philosophie chrétienne,* t. II, p. 596. Rohrbacher, ed. allem., Franz, *M. Aurel. Cassiodorus senator.,* Bresl., 1872; Ebert, p. 474; Teuffel, 3ᵉ éd. *op. cit.*

§ 91. Césaire évêque d'Arles ; Benoît de Norcia.

Parmi les évêques de la Gaule au temps de l'émigration des peuples, Césaire d'Arles *(Arelatensis)* occupe une place éminente. Il naquit vers 470, près de Châlon-sur-Saône, de pieux parents, fut élevé au couvent de Lérins et destiné à l'état ecclésiastique. Les austérités trop rigoureuses qu'il s'imposait ayant affaibli sa santé, l'abbé le renvoya à Arles. L'évêque de ce lieu, Conon, lui conféra le diaconat et le sacerdoce. L'évêque mort, il fut choisi pour lui succéder (502), et déploya dans ses fonctions épiscopales un zèle vraiment apostolique. « Il brilla sur le chandelier de l'Eglise entre tous les prélats de son siècle,

dit saint Ennode, qui l'avait connu d'une façon particulière, comme le soleil brille entre tous les astres du firmament. Quoiqu'il s'y trouvât environné de peuples barbares, il n'en devint que plus humain et quoiqu'il fût au milieu de guerres continuelles, il ne perdit jamais rien de sa tranquillité ordinaire. Il y parut comme le père des orphelins et le nourricier des pauvres, sans que la profusion de ses libéralités diminuât rien des richesses de son Eglise. Il y fut le restaurateur et le soutien de la bonne discipline, autant par ses actions que par ses discours [1]. »

Il érigea deux monastères de filles, l'un à Arles, dont il confia la conduite à Césarine, sa sœur, l'autre à Marseille. Accusé par un de ses secrétaires auprès d'Alaric, roi des Visigoths, qui dominait dans cette partie des Gaules, de vouloir soumettre la ville et le territoire d'Arles au roi des Bourguignons, il fut exilé à Bordeaux ; mais son innocence fut bientôt reconnue et il ne tarda pas de retourner dans son Eglise. Accusé de nouveau vers l'an 513 et conduit sous bonne garde à Ravenne par ordre de Théodoric, la seule présence d'un prélat si respectable désarma ce prince, qui le combla d'honneurs et de présents.

De Ravenne, Césaire se rendit à Rome, où le bruit de ses miracles l'avait précédé. Le pape Symmaque lui donna le pallium et accorda à ses diacres la prérogative d'user de dalmatiques comme ceux de l'Eglise romaine. Il confirma tous les priviléges de l'Eglise d'Arles et chargea le saint de veiller personnellement sur toutes les affaires qui regardaient la religion dans les provinces des Gaules et de l'Espagne, d'en assembler les conciles lorsqu'il le jugerait à propos, et de faire en sorte qu'aucun ecclésiastique de tous ces pays-là n'allât à Rome sans qu'il le sût et en informât le pape.

Césaire s'illustra surtout par les conciles qu'il fit célébrer à Agde (506), à Epaone (517), à Arles (524), à Carpentras (527), où il rendit d'importants canons pour le maintien et la restauration de la discipline ecclésiastique, puis aux conciles d'Orange et de Valence (529), où le semipélagianisme reçut les derniers coups. La doctrine catholique y fut établie en plusieurs chapitres, qui furent confirmés par Boniface II.

[1] *Histoire littéraire de la France,* t. III, p. 194 et suiv., éd. Palmé. *(Addit. du trad.)* Voy. Montalembert, *les Moines d'Occident,* t. I.

Ce grand prélat, après avoir gouverné son Eglise pendant plus de quarante ans, avec toute la prudence, le zèle, la charité qu'on peut souhaiter dans un si saint évêque, mourut en 542, âgé de soixante-treize ans et fut bientôt, après sa mort, glorifié par des miracles.

Césaire, malgré ses talents, ne se servit de sa plume que pour instruire les âmes confiées à ses soins. Aussi les écrits qui restent de lui ne sont point de longue haleine. Ce sont des sermons, des lettres, des exhortations, des homélies et autres pièces semblables. Ils ont été longtemps dispersés dans divers manuscrits, et quoiqu'on ait tenté plusieurs fois de les réunir ensemble, on ne l'a point encore exécuté parfaitement.

1° Ses *Homélies* et ses opuscules se trouvent dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VIII et XVII; Gallandi, *Bibliothèque*, tome XI.

2° Ses *Sermons*, au tome V des *Œuvres de saint Augustin*, édition des bénédictins.

3° Ses *Lettres*, et 4° ses *Règles aux moines et aux vierges* dans Holstenius, *Code des Règles par saint Benoît d'Aniane*, part. I et III.

5° Dans le *Traité de la grâce et du libre arbitre*, qu'on lui attribue et qui est perdu, il dit expressément que, sans la grâce prévenante, l'homme ne peut faire aucun bien.

Parmi ses œuvres, les *Sermons* occupent incontestablement la première place. Ils ont été longtemps dispersés; plusieurs ont été attribués à saint Augustin et à saint Ambroise; de là vient que cent sept ont été insérés au tome V des Œuvres de saint Augustin, édit. bénéd.

Familier avec la lecture de saint Augustin, il n'est pas surprenant, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, que son style approche de celui de ce saint docteur. « Il est toutefois moins fort et moins élevé. Il avait soin de l'accommoder à la portée de ceux à qui il parlait. Quoiqu'il soit le plus souvent simple et uni, il ne laisse pas d'avoir de l'éloquence, mais une éloquence naturelle, qui, bien loin de consister en des termes extraordinaires et des figures recherchées, est tiré des choses mêmes. Si ses pensées n'ont pas toute l'élévation de celles de saint Augustin, elles sont nobles, pleines de justesse ; le tour en est aisé, les expressions proportionnées au sujet et forment toujours des raisonnements fort concluants.

On y trouve des pointes spirituelles et assez fréquemment des sentences, mais sans affectation. En un mot, sa manière d'écrire est grave, lumineuse, agréable, persuasive, pleine d'onction ; et c'est en faire l'éloge en abrégé que de dire qu'avant que la critique fût portée au point où elle est aujourd'hui, elle a paru avoir d'assez grandes beautés pour faire attribuer la plupart de ses écrits à deux des plus éloquents Pères de l'Eglise latine, saint Ambroise et saint Augustin. »

Nous donnons ici comme spécimen un extrait de son sermon sur le jugement dernier.

« Quid faciemus, carissimi, in illo metuendo judicii die, cum tremente mundo Dominus præcinctibus angelorum buccinis in illo majestatis suæ trono circumdatus cœlestis militiæ luce considerit ; ibique de terræ gremio et antiquo pulvere suscitato humano genere, astante testimonio conscientiæ singulorum, positis in conspecto peccatorum pœnis justorumque premiis, rationem vitæ cœperit postulare, et plus jam justus quam misericors, severitate judicis contemptæ misericordiæ reos cœperit accusare et dicere :

» Ego te, o homo, de limo manibus meis feci, ego terrenis artubus infudi spiritum, ego tibi imaginem nostram similitudinemque conferre dignatus sum ; ego te inter paradisi delicias collocavi ; tu vitalia mandata contemnens deceptorem sequi quam Deum maluisti ? Cum expulsus de paradiso jure peccati mortis vinculis tenereris, virginalem uterum sine dispendio virginitatis pariendus introivi ; in præsepio expositus et pannis obvolutus jacui, infantiæ contumelias humanosque dolores, quibus tibi similis fierem, ad hoc scilicet ut te mihi similem facerem, pertuli ; irridentium palmas et sputa suscepi, acetum cum felle bibi ; flagellis cæsus, vepribus coronatus, cruci affixus, vulnere perfossus, ut tu eripereris morti, animam in tormentis dimisi. En clavorum vestigia quibus affixus pependi ; en perfossum vulneribus latus ! Conditus jacui in sepulcro ut tu regnares in cœlo. Cur quod pro te pertuli perdidisti ? Cur, ingrate, redemptionis tuæ munera renuisti ? Non te ego de morte mea quæro ; redde mihi vitam tuam pro qua meam dedi. Redde mihi vitam tuam quam vulneribus peccatorum indesinenter occidis. Cur habitaculum quod mihi in te sacraveram, luxuriæ sordibus polluisti ? Cur corpus meum illecebrarum turpidine maculasti ? Cur me graviore criminum

tuorum cruce quam illa in qua quondam pependeram affixisti? Gravior enim apud me peccatorum tuorum crux est, in qua invitus pendeo, quam illa in qua tui misertus mortem tuam occisurus ascendi. Cum essem impassibilis, pro te pati dignatus sum, sed tu despexisti in homine Deum, in infirmo salutem, in vita reditum, in judice veniam, in cruce vitam, in suppliciis medicinam. Et quia post omnia mala tua ad medicamenta pœnitentiæ confugere noluisti, ab auditu malo non mereberis liberari. »

M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation en France,* a donné aussi de beaux et intéressants extraits de ces sermons.

Doctrine de saint Césaire d'Arles.

Quant à la doctrine de saint Césaire, elle est telle qu'il convient à un évêque aussi instruit de celle de l'Eglise. Il n'est presque point de vérité qui appartienne au dogme, qu'il n'ait ou établie ou éclaircie. Il n'en faut point d'autres preuves que les divers traits qu'on en a déjà rapportés. Il est un des Pères qui ont le mieux montré la nécessité de rechercher dans l'Ancien Testament les mystères du Nouveau, et qui ont le plus travaillé à faire connaître Jésus-Christ et son Eglise dans l'ancien peuple de Dieu. Il est admirable en tout ce qu'il dit sur cette Eglise et ce qui s'y passe, sur le mélange des bons avec les méchants et les propriétés des uns et des autres ; sur la nécessité des bonnes œuvres et de la foi en Jésus-Christ ; sur la distinction des péchés et l'obligation indispensable de les expier. Personne avant lui n'avait établi d'une manière ni plus claire ni plus précise le feu du purgatoire, jusqu'à se servir du terme même que l'Eglise entière a adopté dans la suite.

Pour abréger et donner une juste idée de la doctrine de notre saint, il suffit de dire qu'il n'en avait point d'autre que celle de saint Augustin, et que tout ce que ce saint docteur enseigne dans ses écrits, il l'avait adopté en disciple le plus fidèle. On a déjà vu combien il y était étroitement attaché. Comme lui, il avait fait de la nécessité d'une grâce prévenante pour opérer le bien, son dogme favori et dominant ; il n'est presque point de ses écrits où il n'en ait répandu divers traits, et c'est là un des caractères les plus distinctifs auxquels on reconnaît ceux qui lui appartiennent. Il avait cette vérité si fort à cœur que, malgré les

contradictions et les efforts de certaines personnes qui pensaient autrement, il vint à bout de lui rendre l'hommage qui lui était dû. L'on sait ce qu'il mit en œuvre pour y réussir. Il eut par là le glorieux avantage de rendre à l'Eglise des Gaules la paix dont l'avait privée depuis plus d'un siècle les sentiments opposés. Victoire signalée, qui doit nous faire regarder saint Césaire comme l'Augustin de l'Eglise gallicane.

Son exactitude sur la morale n'est pas moins grande que sur le dogme. Rien de plus beau, rien de plus juste, rien de plus conforme aux règles de l'Evangile, que les grands principes qu'il pose pour régler sa vie et ses actions. Toutes ses Homélies et ses autres écrits ne sont proprement qu'un tissu de maximes qui tendent à cette fin. Il n'est point de vices qu'il ne combatte et dont il n'inspire une sainte horreur. Il n'est point de vertu dont il ne fasse l'éloge, et ne recommande l'amour et la pratique. Il avait appris de saint Paul et de saint Augustin, que la charité est au-dessus de toutes les autres, et que c'est elle qui leur donne le prix. Aussi est-ce le principe qu'il inculque le plus souvent. Il veut que l'on rapporte tout, et il rapporte tout lui-même à cette divine vertu. Il était si rempli de son excellence et de ses avantages, qu'il ne pouvait se lasser d'en parler. Soit donc qu'on prenne la morale dans son tout, pour une science qui enseigne à bien vivre; soit qu'on ne la considère qu'en quelques-unes de ses parties, comme des exhortations à la pratique de certaines vertus particulières, ou à la fuite de certains vices, il serait difficile de trouver, depuis saint Augustin, quelque Père qui en ait écrit d'une manière plus instructive, plus pathétique, plus digne du sujet. Mais pour en connaître tout le mérite, il faut lire ses Homélies et ses Sermons.

Il en est peu où il n'ait inséré divers traits de sa doctrine sur la discipline, comme sur la morale. Autant il est exact sur celle-ci, autant il est rigide sur l'autre. A proprement parler, toutes les actions de sa vie et tous ses écrits n'ont tendu qu'à remettre en vigueur l'ancienne discipline de l'Eglise, comme à faire revivre la pureté de mœurs des premiers chétiens. De sorte que, sans pousser trop loin l'éloge de ce grand évêque, on peut lui appliquer à ce sujet ces paroles de l'Ecriture: « Le zèle de la gloire de votre maison m'a dévoré. » De là, tant de soins et de mouvements qu'il se donna,

pour assembler les conciles dont on a parlé. De là, ces beaux règlements qui y furent faits et dont il fut le directeur et le mobile. De là, enfin, ce grand nombre d'écrits ascétiques, pour établir dans les cloîtres une discipline aussi sainte qu'était édifiante celle qu'il tâchait de faire observer dans le clergé [1].

Nous devons ici une mention spéciale à la *Règle de saint-Benoît du mont Cassin,* et cela pour deux raisons; 1° c'est le monument le plus célèbre et le plus important relatif à la vie monastique en Occident; 2° en établissant l'ordre des bénédictins sur des bases solides, elle a exercé une influence exceptionnelle sur les progrès de la littérature chrétienne en Occident.

L'auteur, Benoît de Norcia, vécut de 480 à 543, et écrivit sa Règle, vers 529, pour les moines du couvent qu'il avait fondé sur le mont Cassin. Il y trace, en soixante-treize chapitres sur la perfection chétienne et les diverses occupations des religieux, des règles qui attestent une grande connaissance de la nature humaine. L'auteur, mêlant dans une juste mesure la sévérité à la mansuétude, la rigueur à la tendresse et à la prudence, y excite ses religieux à une activité du corps et de l'esprit incessante, « afin que les moines ne mentent pas à Dieu par leur tonsure, » mais qu'ils soient pour l'humanité une source de prospérité et de bénédiction.

La *Règle* est réimprimée dans Migne, sér. lat., t. LXXV, avec Commentaires. (Comp. Brandes, ord. S. Ben.) *Vie de S. Benoît, sa règle et son explication,* Einsiedeln, 3 vol. (en allem.). Prantl, *Hist. de la logiq.*, t. I, p. 722.

§ 92. **Saint Grégoire le Grand, pape** (mort en 604).

Vita S. Greg. M., auctore Paulo diacono, lib. IV, et *ex Greg. script. adornata,* avec la *Préf. génér.*, ed. bened.; Migne, sér. lat., t. LXXV.

Grégoire naquit, vers 540, d'une riche famille sénatoriale, et fut élevé pour le service de l'Etat. Sa pieuse mère Sylvie, qui était devenue veuve de bonne heure et s'était consacrée à la vie monastique, lui inspira une profonde affection pour

[1] *Histoire littéraire de la France,* t. III, article *S. Césaire d'Arles.* (Complété par le traducteur.)

l'Eglise. Vers 570, sous le pontificat de Jean III, Grégoire fut nommé préteur de Rome par Justin le Jeune.

Quoique la situation fût difficile, car la querelle des Trois-Chapitres continuait au dedans, tandis qu'au dehors les Lombards menaçaient l'empire romain d'Occident, rétabli par Narsès, il administra avec dignité et à la grande satisfaction des Romains. Dégoûté de l'éclat des honneurs terrestres, il employa son immense fortune à l'érection de sept couvents de bénédictins, et entra lui-même (entre 573 et 577) dans celui qui existait dans la maison de son père sous le nom de Saint-André, où il passa, dit-il, les plus belles années de sa vie. Quelques années après, le pape Benoît le tirait de sa solitude et le consacrait diacre de l'Eglise romaine.

Envoyé à Constantinople en qualité d'apocrisiaire par Pélage II, successeur de Benoît, il réussit à aplanir les différends qui existaient entre le pape et Tibère Constantin. Après son retour (en 585), il obtint la permission de rentrer dans son couvent et y remplit les fonctions d'abbé, sans cesser d'aider le pape de ses conseils, particulièrement dans l'affaire des Trois-Chapitres. En 590, il fut élevé lui-même, par la voix du sénat, du clergé et du peuple, sur le Siége de saint Pierre, déjà occupé précédemment par un de ses ancêtres, Félix III. La gloire de son pontificat fut égale à la haute idée qu'il se faisait d'un pape. Ne pouvant plus échapper à une dignité dont il se croyait indigne, il exhalait dans ses lettres les sentiments de tristesse qui accablaient son âme : « J'ai perdu la joie de mon repos, et en paraissant monter au dehors, je suis tombé au dedans. » Quand il envisageait l'immensité des travaux temporels qui pesaient sur lui, « il était tenté de croire que cette dignité le séparait de l'amour de Dieu. » Ce qu'il exigeait de chaque prêtre et de chaque évêque, *qui loci sui necessitate exigitur summa dicere, hac eadem necessitate compellitur summa monstrare*[1], il en donnait lui-même l'exemple. Il considérait les revenus de l'Eglise romaine comme le patrimoine des pauvres, et son biographe, le diacre Jean, nous apprend qu'il agissait conformément à cette maxime. « Quatre fois par an, il distribuait des pièces d'or aux évêques, aux prêtres, aux diacres et autres personnes de dignité ...; il in-

[1] *Reg. pastor.*, II, cap. III.

vitait journellement à sa table des pèlerins et des étrangers. Chaque jour, dans tous les quartiers de la ville, il faisait porter des aliments cuits aux malades et aux infirmes. A ceux qui auraient eu honte d'en recevoir sous le nom d'aumône, il en envoyait de sa table sous le nom de bénédiction apostolique.»

Bossuet résume, dans une page admirable, la belle et féconde carrière de ce grand pape : « Au milieu des malheurs de l'Italie et pendant que Rome était affligée d'une peste épouvantable (590), saint Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le Siége de saint Pierre. Ce grand pape apaise la peste par ses prières, instruit les empereurs, et tout ensemble leur fait rendre l'obéissance qui leur est due, console l'Afrique et la fortifie, confirme en Espagne les Visigoths convertis de l'arianisme, et Récarède le Catholique qui venait de rentrer au sein de l'Eglise, convertit l'Angleterre, réforme la discipline dans la France, dont il exalte les rois, toujours orthodoxes, au-dessus de tous les rois de la terre, fléchit les Lombards, sauve Rome et l'Italie, que les empereurs ne pouvaient aider, réprime l'orgueil naissant des patriarches de Constantinople, éclaire toute l'Eglise par sa doctrine, gouverne l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'humilité, et donne au monde un parfait modèle du gouvernement ecclésiastique. L'histoire de l'Eglise n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin (597) dans le royaume de Kent, avec quarante de ses compagnons, qui, précédés de la croix et de l'image du grand Roi Notre-Seigneur Jésus-Christ, faisaient des vœux solennels pour la conversion de l'Angleterre. Saint Grégoire, qui les avait envoyés, les instruisait par des lettres véritablement apostoliques [1]. »

Malgré tant de travaux, et nonobstant ses nombreuses prédications, saint Grégoire est de tous les papes, Benoît XIV excepté, celui qui a laissé le plus d'ouvrage. Comme écrivain, sans parler de la forme spéciale qu'il a donnée à la liturgie, son trait caractéristique est de s'être approprié les idées de ses prédécesseurs les Pères latins, et de les avoir adaptées aux besoins multiples de la vie. L'intérêt qu'il portait à la science sacrée, notamment à saint Augustin, à saint Jérôme et à saint Ambroise, auxquels il a été associé comme le qua-

[1] *Discours sur l'hist. univ.*, part. I, époque XI. *(Cit. du trad.)*

trième des grands docteurs de l'Eglise, n'ôtait rien à son estime pour la science profane, comme le prouverait à lui seul ce mot si énergique : *Profunditatem sacri eloquii ab ignaris sæcularis scientiæ penetrari nego* [1], si l'authenticité de ce commentaire était hors de doute. On a prétendu plus tard, entre autres Jean de Salisbury, au douzième siècle, que saint Grégoire avait fait brûler les livres de la bibliothèque palatine et l'histoire de Tite-Live ; mais c'est là une invention odieuse. S'il a parlé quelquefois des classiques païens en termes peu bienveillants, c'est parce qu'il craignait qu'ils ne fissent négliger la lecture de la Bible et des auteurs chrétiens.

Œuvres morales de saint Grégoire.

1. *Expositio in beatum Job, seu Moralium libri XXV,* répertoire passablement complet de morale, d'après la méthode historico-allégorique et morale propre à saint Grégoire.

2. *Homiliæ* XL *in Evangelia,* et *Homiliæ* XXII *in Ezechielem,* travail souvent superficiel, également en forme d'allégories.

3. *Dialogorum libri IV, de vita et miraculis Patrum italicorum,* dont deux livres ont trait à saint Benoît de Norcia. Cet ouvrage fut tellement goûté de son temps et valut tant de gloire à son auteur, qu'on le traduisit plus tard en grec ; on l'appelait souvent *le Dialogue.*

4. *Liber regulæ pastoralis,* ou *De pastorali cura,* sur les devoirs du ministère doctoral, sacerdotal et pastoral : traduit en grec du vivant de l'auteur par ordre de l'empereur Maurice, et plus tard en anglais par ordre du roi Alfred. Cet ouvrage, où l'auteur a utilisé les traités composés sur le sacerdoce par saint Ephrem, Grégoire de Nazianze, Chrysostome, Jérôme et Ambroise, les surpasse tous en étendue. Il se divise en quatre livres : le premier traite des conditions requises pour le sacerdoce, *ne qui nullis fulti virtutibus nequaquam divinitus vocati, sed sua cupidine accensi, culmen regiminis rapiant potius quam assequantur* ; le second traite de la vie des pasteurs ; le troisième, des instructions qu'ils doivent donner au peuple : la doctrine doit être appuyée par le bon exemple et adaptée aux différents âges ; le quatrième livre exhorte le pas-

[1] *Ad I Reg.,* lib. V, n. 3.

teur qui veut remplir toutes les obligations de son ministère à se mettre en garde contre les piéges de l'orgueil. Le moyen âge recommandait aux évêques et aux clercs d'étudier constamment ce traité, aussi clair qu'instructif: *Nulli episcopo liceat canones aut librum pastoralem a beato Gregorio papa, si fieri potest, ignorare; in quibus se debet unusquisque quasi in speculo assidue considerare*[1]. Le *Pastoral* de saint Grégoire, dit Bossuet, est un chef-d'œuvre de prudence et le plus accompli de ses ouvrages[2].

Ouvrages liturgiques.

1. *Sacramentarium;* 2. *Responsoriale et Antiphonarium Ecclesiæ romanæ;* 3. *Antiphonarius;* 4. *Liber gradualis,* renfermant le chant appelé grégorien ou *Cantus firmus,* dont la sublimité, la force et la magnificence ont souvent fait supposer qu'il avait été inspiré par le Saint-Esprit. Pour favoriser la bonne exécution de ce chant, saint Grégoire institua à Rome une école de chantres, qui, dans la suite a servi de modèle à plusieurs autres. Cette liturgie renferme aussi plusieurs hymnes, dont quelques-unes ont passé dans le Bréviaire. Une autre chose digne de remarque, c'est que les ouvrages de saint Grégoire, surtout ses explications allégoriques, ont eu une grande influence sur l'art décoratif dans son application aux églises.

Lettres, registres, regestes[3].

On trouve de tout dans ce *Recueil :* dogme, morale, discipline ecclésiastique, recommandation de telle et telle personne, questions pratiques les plus diverses; c'est une image fidèle de la vie et des travaux de saint Grégoire, et par cela même une source très-utile pour la connaissance de cette époque.

Pour le fond et la forme, les ouvrages de saint Grégoire varient avec les circonstances du temps et les dispositions de l'auteur. Saint Grégoire est souvent sententieux, délayé, mystique et allégorique; mais en somme plein de noblesse et de dignité. Lui-même estimait médiocrement ses ouvrages: « Il me déplaît, disait-il, qu'on s'occupe de mes chétifs écrits, quand on en possède de bien meilleurs. » Il entendait parler

[1] *Conc. Turon.* III, can. 3, édité à part par Westhoff, Monast., 1846. — [2] Cit. du trad. — [3] Voir, sur le sens de *registrum* et *regestum,* Migne, sér. lat., t. LXXVII, p. 441.

surtout de saint Augustin. La tendance pratique de ses ouvrages, jointe à un goût prononcé pour l'allégorie, explique la faveur qu'ils ont trouvée chez ses contemporains.

Vues particulières de saint Grégoire.

Saint Grégoire n'étant point un écrivain original et n'ayant point de système, on ne saurait s'attendre à trouver chez lui un vaste corps de doctrines qui lui soient personnelles. On a prétendu, tout-à-fait à tort, qu'il avait le premier enseigné l'existence du purgatoire et le moyen de s'en délivrer par la prière et le sacrifice de la messe. Ce qui est vrai, c'est qu'il a développé, souvent avec beaucoup de précision et de détail, cette ancienne doctrine de l'Eglise[1].

Par contre, nous trouvons chez lui plusieurs idées qui lui sont personnelles sur la notion et les devoirs de la papauté. Nous les résumons ainsi :

1. Tout en ayant le vif sentiment de sa haute position et des droits qu'elle impliquait, il n'entendait point les exercer aux dépens des métropolitains et des évêques. « De même que nous soutenons nos droits, nous honorons aussi les droits spéciaux de chaque Eglise particulière..... Je ne sais quel évêque n'est pas soumis au Siége apostolique s'il se trouve en faute, quoique, hors ce cas, tous les évêques soient égaux selon la loi de l'humilité. » Son esprit de justice se révèle surtout dans le passage suivant : « Il me siérait mal de soutenir une chose avant de m'être convaincu moi-même qu'elle est juste, car j'aime les hommes en vue de la justice, et je ne sacrifie pas la justice aux hommes. » Aussi, pendant que le patriarche Jean le Jeûneur usurpait fastueusement le titre de patriarche œcuménique, il se donnait à lui-même le titre modeste de *servus servorum Dei,* laissant ainsi à ses successeurs un grand exemple et une touchante coutume, sans sacrifier

[1] Si culpæ post mortem insolubiles non sunt, multum solet animas etiam post mortem sacra oblatio hostiæ salutaris adjuvare, ita ut hanc nonnunquam ipsæ defunctorum animæ expetere videantur. Sed sciendum est, quia illis sacræ victimæ mortuis prosint, qui hic vivendo obtinuerunt, ut eos etiam post mortem bona adjuvent, quæ hic pro ipsis ab aliis fiunt (*Dialog.*, lib. IV, c. LV et LVII). Il rapporte plusieurs exemples frappants de secours ou de consolations obtenus par l'offrande du sacrifice de la messe. (Voy. *Homil.* XXXVII *in Evangelia,* n. 8-10, et *Dialog.*, lib. IV, cap. VII.)

ses droits vis-à-vis de ce patriarche superbe: « Qui doute, disait-il, que le patriarche de Constantinople ne soit soumis au Siége apostolique[1]? » Théodoret de Cyr, ce grand évêque d'Orient, disait lui-même que le Siége apostolique de Rome a la prééminence sur l'univers entier.

2. Il s'élève avec une énergie particulière contre l'emploi de la violence en matière religieuse : « Ce qui s'obtient par la force est invalide selon les lois religieuses et civiles : *Sancitum est ut ea quæ contra leges fiunt, non solum inutilia, sed etiam pro infectis habenda sint*[2]. » Aussi blâme-t-il sévèrement les évêques d'Arles et de Marseille d'avoir imposé le baptême aux Juifs, croyant faire une bonne action : « Certes, je me persuade volontiers que votre intention était bonne et inspirée par l'amour de Notre-Seigneur; mais l'Ecriture sainte ne demande pas cela ; je crains non-seulement que vous n'en soyez point récompensés, mais encore, ce qu'à Dieu ne plaise, que les âmes que nous voulons sauver n'en souffrent quelque dommage. Car celui qui arrive au baptême, non par la suavité de la prédication, mais par la crainte, retourne facilement à l'ancienne superstition, et tombe dans une mort d'autant plus terrible qu'il semblait y avoir échappé[3]. » Tout ce qu'il permet, « c'est qu'on remette aux Juifs convertis qui habitent sur les propriétés de l'Eglise une partie de leurs impôts. » Et encore, dans la crainte qu'ils n'obéissent à des sentiments de cupidité, se hâte-t-il d'ajouter : *Etsi ipsi* minus fideliter *veniunt, hi tamen qui de eis nati fuerint,* jam fidelius baptizantur. *Aut ipsos ergo aut eorum filios lucramur*[4].

3. C'est dans le même esprit qu'il censurait l'évêque Sérène, de Marseille, pour avoir fait arracher les images de son église dans la crainte qu'on ne les adorât ; ce qui avait fort indisposé le peuple. « Autre chose, lui écrivait-il, est d'adorer les images et autre chose de reconnaître, par la représentation d'une image, ce qu'on doit adorer. Ce que l'écriture est pour ceux qui lisent, une image l'est pour ceux qui voient et qui ne savent pas lire. De là vient qu'en tout temps les images ont été le livre de lecture des païens. Or, puisque vous habitez encore parmi des païens, vous auriez dû y avoir égard et ne les

[1] *Epist.*, lib. XI, ep. XII. — [2] *Ep.*, lib. IX, c. VII. — [3] *Ep.*, lib. I, c. XLVII. — [4] *Ep.*, lib. V, ep. VIII *ad Cypr. diacon.*; cf. lib. II, ep. XXXII *ad Petr., subdiac. Sicil.*

point scandaliser par la chaleur hâtive d'un zèle juste, sans doute, mais non éclairé[1]. » Il avait déjà écrit à cet évêque dans le même sens[2]. Il louait, au contraire, un certain Secondinus qui lui avait demandé quelques images : « Votre demande nous a été très-agréable. Vous cherchez de tout votre cœur Celui dont vous désirez avoir l'image sous les yeux, afin que sa vue journalière habitue et exerce votre âme à brûler davantage pour Celui dont vous désirez voir l'image. Nous n'avons certainement pas tort de nous élever des choses visibles aux choses invisibles[3]. »

4. Les paroles suivantes, adressées à l'empereur Maurice, ont été souvent citées pendant le moyen âge : *Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum (imperatorum) pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur*[4]. Saint Grégoire demande donc aux empereurs *leges quæ omnipotenti Deo concordant,* et il dit à l'ex-consul Léontius : *Hoc inter reges gentium et imperatores Romanorum distat : quia reges gentium domini servorum sunt, imperator vero dominus liberorum. Unde et vos quidquid agitis, prius quidem servata justitia, deinde custodita per omnia libertate agere debetis*[5].

5. Mais ce qui l'intéressait encore plus que la liberté politique des peuples, c'était la liberté des âmes. Nous avons un bel exemple de son zèle dans les conseils suivants qu'il adressait à Venantius pour l'exhorter à rentrer dans son couvent : *Considera judicium Dei, quod mereatur qui semetipsum Deo vovit continuoque mundi desideriis irretitus mentitus est quod vovit. Ecce, fateor, mœrens loquor, et facti tui tristitia addictus edere verba vix valeo, et tamen animus tuus actionis conscius vix sufficit ferre quod audit, erubescit, confunditur, adversatur. Omnipotens Deus cordi tuo indicet cor meum quanto te amore quantaque caritate complectitur, in quantum tamen divina gratia non offendatur.* Nam sic culpam tuam insequor, ut personam diligam ; sed personam diligo, ut culpæ vitium non amplectar. *Si igitur a me amari te credis, apostolorum liminibus præsentare, meque consiliario utere*[6].

C'est ainsi que, dans toute sa carrière, saint Grégoire nous

[1] *Ep.*, lib. XI, ep. XIII. — [2] Lib. IX, ep. CV. — [3] Lib. IX, ep. LII. — [4] Lib. III, ep. LXV. — [5] Lib. X, ep. LI. — [6] Lib. I, ep. XXXIV.

apparaît constamment à la hauteur de sa grande mission. Chef de l'Eglise, il défend la primauté contre les exigences du patriarche de Constantinople, et protége la liberté de Rome et des peuples contre les Lombards et les empereurs ; prêtre, il retrace l'idéal du vrai pasteur, et le réalise lui-même sur le trône pontifical dans une vie pleine de travaux, de luttes et de souffrances.

Opera, ed. Paris, 1518, souv. réimpr.; Basil., 1551 et 1564; la meill. édit. est celle des bénéd., surtout de Sammarthanus, Par., 1705, 4 vol. in-fol., corrigée par Galliccioli, Venet., 1768-1776, 4 vol.; Migne, sér. lat., t. LXXV-LXXIX. Cf. Cellier, t. XVII, 2ª ed., t. XI; Bœhringer, *op. cit.,* II.

Saint Grégoire, justement surnommé le Grand, est à la fois la clef de voûte de l'ancienne société et la pierre fondamentale du nouveau monde religieux chez les peuples germains. En introduisant parmi eux la liturgie romaine et son chant ecclésiastique, il a puissamment contribué, ainsi que Boèce et Cassiodore, au développement graduel de la science parmi ces peuples. En popularisant les œuvres des saints Pères, il les a rendues accessibles à ces hommes peu avancés encore dans la culture scientifique. Cassiodore, par son *Traité des sept arts libéraux,* a fourni à leurs savantes écoles la forme du *trivium* et du *quadrivium,* tandis que Boèce a frayé les voies de la philosophie grecque parmi les Germains, au moyen de ses traductions et de ses commentaires de Platon, d'Aristote et de Porphyre.

§ 93. Les papes Hormisdas, Honorius, Martin Ier, Agathon, Grégoire II.

I. Hormisdas, né à Frosinone, dans le Campanie, n'était encore que diacre de l'Eglise romaine lorsqu'il fut élu, en présence de Cassiodore, célèbre homme d'Etat, successeur du pape Symmaque (514-523). Les querelles des monophysites et des pélagiens poursuivaient leur cours.

L'empereur Anastase favorisait en Orient les monophysites et résistait aux menaces que lui faisait son général Vitilien dans l'intérêt de la doctrine orthodoxe. Anastase fit semblant de vouloir se réconcilier avec le pape et de se réunir à l'Eglise d'Occident. Dans ce but, il fit annoncer un nouveau concile à

Héraclée et y invita le pape. Hormisdas y donna son assentiment sous deux conditions : 1° que les décrets du quatrième concile de Chalcédoine (451) seraient reçus sans restriction; 2° que les chefs des monophysites, Dioscore, Timothée Elure, Pierre Monge, Foulon et Acace seraient excommuniés. Le pape faisait même pressentir qu'il s'y rendrait en personne, bien qu'aucun de ses prédécesseurs n'eût assisté à un concile d'Orient. Il envoya d'abord à Constantinople une députation à l'empereur, présidée par l'évêque Ennodius. Les députés revinrent à Rome sans avoir rien conclu, et le pape se plaignit que tout ce que disait l'empereur n'était que vaines paroles écrites sur le sable et jetées au vent. Il apprit bientôt après que Sévère, patriarche monophysite, et Pierre, évêque d'Apamée, maltraitaient les moines, les prêtres et les laïques orthodoxes.

De meilleures perspectives ne s'ouvrirent que lorsque Anastase eut été frappé de la foudre. Sous l'empereur Justin, en 518, le peuple contraignit le patriarche Jean, de Constantinople, de lancer l'anathème contre le fougueux Sévère, et de reconnaître les décrets de Chalcédoine. Cette fois, l'empereur et le patriarche Jean renouèrent des négociations avec le Saint-Siége. Hormisdas envoya une nouvelle députation à Constantinople pour travailler à la réunion. Elle fut conclue sur la base d'une formule de foi proposée par le pape. Le patriarche Jean la souscrivit, et, sur la demande d'Hormisdas, la présenta aux autres patriarches et évêques d'Orient dans le même but et avec le même succès. Elle fut également adoptée plus tard par les Pères grecs et latins du huitième concile œcuménique (869), dans la première action. Cette formule est ainsi conçue :

« La première condition du salut est de garder la règle de la vraie foi et de ne s'écarter en rien de la tradition des Pères ; et parce qu'il est impossible que la sentence de Notre-Seigneur ne s'accomplisse point, quand il a dit : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, l'évènement a justifié ces paroles; car la religion catholique est toujours demeurée inviolable dans le Siége apostolique. Ne voulant donc pas déchoir de cette foi, suivant, au contraire, en toutes choses les règlements des Pères, nous anathématisons toutes les hérésies, principalement l'hérétique Nestorius, jadis évêque de Constantinople, condamné au concile d'Ephèse par le bienheureux

Célestin, pape de Rome, et par le vénérable Cyrille, évêque d'Alexandrie ; et avec lui nous anathématisons Eutychès et Dioscore, évêque d'Alexandrie, condamnés au saint concile de Chalcédoine, lequel nous suivons et embrassons, et qui, suivant lui-même le saint concile de Nicée, a prêché la foi des apôtres. Nous leur joignons, dans le même anathème et dans la même condamnation, le parricide Timothée, surnommé Elure, et son disciple en tout, Pierre Monge d'Alexandrie. Nous anathématisons pareillement Acace, autrefois évêque de Constantinople, devenu leur complice et leur partisan, ainsi que ceux qui persévèrent dans leur communion ; car embrasser la communion de quelqu'un, c'est mériter un sort semblable. De même nous condamnons et anathématisons Pierre le Foulon d'Antioche, avec tous les siens. Aussi approuvons et embrassons-nous toutes les épîtres que le bienheureux Léon, pape de Rome, a écrites de la vraie foi. C'est pourquoi, comme il a été déjà dit, suivant en toute chose le Siége apostolique et publiant tout ce qui a été décrété par lui, j'espère mériter d'être avec vous dans une même communion qui, est celle de la Chaire apostolique, dans laquelle réside la vraie et entière solidité de la religion chrétienne, promettant aussi de ne point réciter dans les saints mystères les noms de ceux qui sont séparés de la communion de l'Eglise catholique, c'est-à-dire qui ne sont pas d'accord en toutes choses avec le Siége apostolique. Que si je me permets de m'écarter moi-même en quelque chose de la profession que je viens de faire, je me déclare, par ma propre sentence, au nombre de ceux que je viens de condamner. J'ai souscrit de ma main à cette profession, et je l'ai envoyée par écrit à vous, Hormisdas, saint et bienheureux frère et pape de la grande Rome. »

Malheureusement, l'union ainsi conclue ne tarda pas à être partiellement troublée. Les moines de Scythie insistèrent auprès des légats du pape, encore présents à Constantinople, pour qu'on complétât le symbole de foi de Chalcédoine, en ajoutant à la doxologie : « Un de la Trinité a souffert sur la croix. » De violentes disputes s'élevèrent à ce sujet. Les légats ayant fini par déclarer qu'ils n'avaient point les pouvoirs nécessaires, les moines envoyèrent des délégués au pape, qui entra avec eux dans de longs débats et finit par leur proposer cette rédaction : « Une des trois personnes a souffert selon la

chair. » Cette formule ayant été rejetée, le pape les repoussa comme des fauteurs inconscients du monophysitisme.

Les moines revèches envoyèrent alors une confession de foi aux évêques d'Afrique, bannis en Sardaigne par Thrasamond, roi des Vandales. Les évêques, dans leur réponse, ayant refusé d'y adhérer, les moines continuèrent leur agitation et se mêlèrent en même temps à la controverse pélagienne, qui avait quelque affinité avec la leur, mais surtout à cette question alors brûlante : Si les écrits composés par Fauste, évêque de Riez, contre la doctrine pélagienne étaient parfaitement orthodoxes.

Sur ces entrefaites, l'évêque Possessor, expulsé d'Afrique, envoya, à l'instigation de l'empereur Justinien, familier avec les affaires de l'Eglise, une lettre au pape Hormisdas [1], pour solliciter son avis sur les écrits de Fauste. Le pape répondit d'abord à l'évêque, relativement à ces moines : qu'il tolérait depuis un an l'astuce de quelques Scythes, qui, sous couleur de religion, cherchent leurs propres intérêts ; moines en apparence et non en fait, en paroles et non en actions ; qu'il s'est efforcé de les corriger en leur rappelant ces mots de saint Paul : *Noli verbis contendere, ad nihil enim utile est, nisi ad subversionem audientium.* — Quant à la doctrine de Fauste, il renvoie au décret de son prédécesseur Gélase, *De libris recipiendis sive non recipiendis ;* il dit que les écrits de Fauste ne sont pas reçus sans difficulté. En ce qui est de la doctrine de l'Eglise romaine touchant le libre arbitre et la grâce de Dieu, quoiqu'on puisse la voir en divers écrits de saint Augustin et surtout dans ceux qu'il a adressés à Hilaire et à Prosper, il y a néanmoins des articles exprès dans les archives de l'Eglise, qu'il lui enverra s'il le juge nécessaire [2].

II. Le pape Honorius (615-638), occupé de divers côtés et trompé par Sergius, patriarche de Constantinople, sur le véri-

[1] Voy. Wiggers, *Histoire du semipélagianisme,* Hamb., 1833. Cet écrit, remarque Wiggers avec étonnement, reconnaît en ces termes la primauté du Siége de Rome : *Decet et expedit ad capitis recurrere medicamentum quoties agitur de sanitate membrorum. Quis enim majorem erga subjectos sollicitudinem gerit, aut a quo magis est nutantis fidei stabilitas exspectanda quam ab ejus Sede præside, cujus primus a Christo rector audivit :* Tu es Petrus, etc.

[2] Toutes les lettres (81) et les décrets du pape Hormisdas se trouvent dans Migne, sér. lat., t. LXIII.

table état des choses, sur le but de la réunion des monophysites et des catholiques, au moyen de cette formule : « Il n'y a en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'un mode d'opération, » n'avait pas donné toute son attention à l'affaire des monophysites, et n'avait pas réagi d'assez bonne heure. Dans deux lettres, qui, du reste, ne pouvaient pas être tenues pour des décrets dogmatiques, il s'était exprimé en termes vagues et ambigus sur la formule monothélite ; il l'avait même çà et là adoptée. Il n'avait ni pressenti ni surtout adopté l'hérésie qu'elle recélait. On le voit par la précaution qu'il recommande à plusieurs reprises contre l'union poursuivie par Sergius, afin qu'on ne retombe pas dans les erreurs de Nestorius ou d'Eutychès, « puisqu'il faut confesser que Jésus-Christ est Dieu parfait et homme parfait, qu'il a voulu et agi de diverses manières. » Il ne s'est donc prononcé que contre deux volontés contradictoires en Jésus-Christ. Aussi le plus grand théologien de ce temps et le plus perspicace adversaire du monothélisme, l'abbé Maxime, dit formellement qu'il était opposé aux monothélites, et que le sixième concile œcuménique l'a condamné non comme hérétique, mais comme fauteur imprudent de l'hérésie [1].

III. Le pape Martin (649-655) la poursuivit avec d'autant plus d'ardeur, et d'abord au concile de Latran (649), qu'il se hâta de réunir. Ce concile déclara que le concile de Chalcédoine ayant enseigné deux natures parfaites en Jésus-Christ, il s'ensuivait nécessairement que dans le Verbe incarné il y a deux volontés et deux opérations unies sans confusion et indivisiblement. Les monothélites, en niant cela, niaient la parfaite humanité et divinité de Jésus-Christ, en même temps qu'ils rejetaient le concile de Chalcédoine. Les nouveaux hérétiques méritent donc le même anathème que les anciens, puisque n'étant pas effrayés de leur condamnation, ils trompent le public en disant que le concile de Chalcédoine et les saints Pères leur sont favorables. Le concile de Latran condamna donc cette hérésie, ainsi que ses promoteurs et ses apologistes, Théodore, évêque de Pharan, Cyrus de Phasis, qui fut plus tard patriarche d'Alexandrie, Sergius et ses successeurs Pyrrhus et Paul, et enfin l'*Ecthèse* et le *Type*, des empereurs Héraclius et Cons-

[1] Voy. notre *Manuel de l'histoire ecclésiastique*, 9e éd., t. I, p. 339-344.

tant II, qui soutenaient le monothélisme. Constant II fit emprisonner le pape Martin à Rome et traîner à Constantinople avec toutes sortes de mauvais traitements. Le pape y mourut héroïquement de la mort des martyrs[1].

IV. Agathon II (670-682), sous le règne de l'empereur Constantin Pogonat, fit les plus grands efforts pour étouffer, dans le sixième concile œcuménique qu'il assembla à Constantinople, les restes du monothélisme (680). Il composa à cet effet une *lettre dogmatique* qu'il chargea ses légats de remettre au concile. Dans cette lettre, après une réfutation nette et détaillée de l'hérésie monothélite, le pape établissait les propositions suivantes : *Cum duas autem naturas duasque naturales voluntates et duas naturales operationes confitemur in uno Domino Jesu Christo, non contrarias eas nec adversas alterutrum dicimus (sicut a veritate errantes apostolicam traditionem accusant, absit hæc impietas a fidelium cordibus), nec tanquam separatas in duabus personis vel substantiis, sed duas dicimus eumdemque Dominum nostrum Jesum Christum, sicut naturas ita et naturales in se voluntates et operationes habere, divinam scilicet et humanam : divinam quidem voluntatem et operationem habere ex æterno et coessentiali Patre communem, humanam temporaliter ex nobis cum nostra natura susceptam.* « Cette doctrine, ajoute Agathon, a été constamment retenue par l'Eglise apostolique, qui ne s'est jamais écartée du sentier de la foi, car Jésus-Christ a dit : Pierre j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point, *Luc*, XXII, 32. Aussi, dès que les évêques de Constantinople s'efforcèrent d'introduire la nouveauté hérétique, mes prédécesseurs n'ont point cessé de les exhorter, de les avertir, de les conjurer de se désister de ce dogme impie, du moins par le silence, afin de ne point produire de schisme dans l'Eglise, » etc. Cette lettre dogmatique figure dignement à côté de celle du pape Léon le Grand contre Eutychès. Généralement approuvée par le sixième concile œcuménique (680), elle servit de profession de foi contre les monothélites, comme celle de Léon avait servi à Chalcédoine contre les monophysites.

V. Le pape Grégoire II (715-731) ne déploya pas une

[1] Voy. Héfelé, *Histoire des conciles*, t. III.

moindre fermeté contre l'empereur Léon III, favorable aux iconoclastes. Il empêcha, au risque d'être déposé et au péril de ses jours, que l'édit impérial sur la destruction des images fût exécuté en Italie et à Rome. Il imposa, par sa dignité et sa prudence, à Luitprand, roi des Lombards, et prêta à saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, un concours efficace. L'activité prodigieuse et universelle de ce pape énergique est attestée par la multitude des lettres qu'il écrivit à diverses personnes pour les grands intérêts de l'Eglise.

Les *Lettres* de ces papes se trouvent dans Thiel, continuation de l'édition de Coustant, et dans les Collections des conciles de Hardouin, t. III, et de Mansi, t. X, XI et XII; Migne, sér. lat., t. LXXXIX.

§ 94. Premiers auteurs chez les Francs et les Germains.

En l'absence de toute civilisation et de toute culture chez la jeune nation des Germains, au milieu des troubles sans cesse renaissants de l'émigration des peuples, bien des siècles devaient s'écouler encore avant qu'une nouvelle vie scientifique se développât au sein d'une population aussi mélangée que celle qui constituait ces nouveaux empires. Les premières traces d'un véritable progrès littéraire chez les Germains se trouvent chez Ulphilas, évêque des Goths, (mort en 383), et chez l'historien Jornandès (527-565), dans le royaume des Visigoths en Italie. Le premier est l'auteur de l'alphabet gothique, d'une traduction gothique de la Bible et d'une profession de foi. Tandis que sa traduction ne porte encore aucune trace de ses idées ariennes, sa profession se prononce énergiquement dans ce sens, en ce qui concerne le Fils et le Saint-Esprit. Et il dit à la fin : *Ego Ulfila, episcopus et confessor semper sic credidi.*

Jornandès, quoique issu des Alains, prend aussi la qualification de Goth. Il fut d'abord secrétaire du roi, puis entra sans doute dans les ordres. Il débuta dans la carrière littéraire par un abrégé d'histoire universelle, *Breviatio chronicorum,* connu plus tard sous le titre de *De regnorum et temporum successione ;* ce n'est qu'un maigre extrait des ouvrages analogues d'Eusèbe, saint Jérôme, Orose, etc.; un travail qui semble plus important est un extrait, composé à la prière de son ami Castalius, d'un ouvrage perdu de Cassiodore. Il fut achevé de

551 à 552. Jornandès y donne une idée générale de l'ouvrage du célèbre homme d'Etat, *De origine actibusque Getarum,* en douze volumes. (Voyez Ebert, *op. cit.,* p. 531, et Teuffel, *op. cit.,* 3e éd., p. 1152.)

Les auteurs plus importants commencent avec :

I. Grégoire qui fut plus tard évêque de Tours. Il naquit vers 539, d'une chrétienne et noble famille de l'Auvergne, et portait originairement le nom de Georges Florentin. Son oncle Galle, qui devint évêque de Clermont, le fit élever et instruire en vue de l'état ecclésiastique. Promu au diaconat, Grégoire se mit à voyager et visita entre autres le tombeau de saint Martin de Tours pour implorer la guérison d'une maladie. En 573, il succéda à Euphronius sur le siége épiscopal de Tours. Le poète Fortunat a célébré ce fait dans une pièce de vers enthousiastes. Après avoir longtemps affronté les injustices de plusieurs rois et les mauvais traitements d'une soldatesque barbare, il laissa en mourant la réputation d'un évêque accompli (594-595). Il fut bientôt honoré comme un saint.

Ses travaux littéraires, qui ne datent que de son épiscopat, commencent par l'histoire des miracles de son saint patron, *De virtutibus et miraculis sancti Martini* (lib. IV). Ouvrages analogues : *De gloria martyrum ; De miraculis sancti Juliani, martyris ; Liber de gloria confessorum,* consacré surtout à saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de Tours, saint Remi ; *De vitis* (DXIII) *sanctorum ; De cursu stellarum qualiter ad officium supplendum debeat observari sive de cursibus ecclesiasticis* [1].

Son principal ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique des Francs,* ou Chronique, lui a valu le titre de nouvel Hérodote, de fondateur de l'histoire de France. Elle débute, comme la plupart des chroniques du moyen âge, par une revue de l'histoire universelle depuis Adam ; mais dès la fin du premier livre elle arrive aux commencements de la conquête des Gaules par les Francs et à la mort de saint Martin. Les neuf livres suivants exposent la suite de l'histoire politique et religieuse des Francs jusqu'en 594. Le récit s'agrandit à mesure qu'il se rapproche des évènements contemporains, et les sept der-

[1] Primum edidit Haase, Vratisl., 1853.

nières années occupent seules quatre livres. On reçoit ainsi l'impression immédiate et impartiale des idées de l'auteur, impression d'autant plus vive que Grégoire dévoile sans pitié, déplore et censure les vices des grands et des petits avec une égale franchise. Cet ouvrage est donc la meilleure source à consulter pour la période mérovingienne. La forme, sans doute, est encore bien grossière; l'auteur avoue lui-même qu'il ne sait ni la grammaire, ni la rhétorique, qu'il confond les genres, emploie un cas pour un autre, ne s'entend ni à joindre ses propositions, ni à former convenablement ses phrases.

Opera, ed. Paris., 1511, 1512. Edition critique, par Ruinart, bénéd., Paris, 1699; Bouquet-Dombrial, *Script. rer. gall.,* t. II; Guadot et Foranne, lat. et gall., Par., 1836 et 1837. Cf. Ceillier, t. XVII, ed. 2ª, t. XII; Lœbell, *Grégoire de Tours et son temps dépeint surtout par ses œuvres,* Leips., 1839; Migne, sér. lat., t. LXXI.

II. Isidore de Séville, le plus célèbre auteur du septième siècle, naquit à Carthagène, où son père Sévérien, qui y faisait les fonctions de préfet, le fit élever avec soin. Comme ses deux frères Léandre et Fulgence, dont l'un était évêque de Séville, l'autre de Carthagène, il entra dans l'état ecclésiastique. Il succéda au premier (600-601), et fut un des plus beaux ornements de son siècle par son talent d'administrateur autant que par son savoir. Il présida les conciles de Séville (619) et de Tolède (633). Sentant sa fin approcher, il distribua tous ses biens aux pauvres, et se fit transporter à l'église, où il mourut en demandant pardon pour ses péchés, et en recommandant à son peuple la charité et la concorde (4 avril 636).

Ouvrages d'Isidore de Séville.

Ces ouvrages embrassent la linguistique, l'histoire, l'archéologie, le dogme, la morale et l'ascétisme. C'est le résumé de toute la science de cette époque. Quoique l'auteur ne donne, le plus souvent, que des extraits d'anciens ouvrages païens ou chrétiens, dont nous ne possédons guère que des fragments, ses écrits n'en marquent pas moins un progrès extraordinaire chez les nations germaniques. Ce progrès est surtout visible dans les ouvrages suivants :

1. Les *Origines* ou *Etymologies,* sorte de recueil encyclopé-

dique des sciences, ont été composées à la demande de son ami Braulio. Cet ouvrage, compilé avec beaucoup de soin, n'a rien de particulièrement original; cependant il a puissamment aidé dans la suite au progrès de la philosophie et de la théologie. Raban-Maur l'a pris pour thème de son ouvrage *De universo*. Les cinq premiers livres roulent principalement sur les sciences profanes, les sept arts libéraux, la médecine, les lois et les temps. Vient un abrégé de l'histoire du monde jusqu'à Héraclius. Les livres VI-VIII intéressent surtout le théologien; le sixième traite des Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, de leur inspiration et de leur canonicité, des sacrements et de la liturgie, ainsi que des bibliothèques qui existaient alors; le septième donne un aperçu de la théologie; le huitième traite de l'histoire ecclésiastique, des hérésies et des symboles de foi qui leur ont été opposés. Les livres IX-XX s'occupent de sciences profanes (le seizième est sur la minéralogie), de beaux-arts (douzième livre sur les églises et les édifices publics), d'ustensiles, de vêtements et de denrées. Dans cette collection de tant de choses précieuses, le choix judicieux des matières, la critique et la méthode sont trop souvent absents[1].

2. *Des différences et des propriétés des mots* (deux livres), espèce de dictionnaire des synonymes; *de la Nature des choses*, traité d'astronomie et de cosmographie.

3. *Chronique*, abrégé d'histoire universelle depuis la création jusqu'à l'an 626 de Jésus-Christ; *Histoire des rois goths, vandales et suèves*, de 176 à 628[2]; son authenticité est justement contestée.

4. *Catalogue des Ecrivains ecclésiastiques*, faisant suite aux catalogues de saint Jérôme et de Gennade, auxquels Isidore ajoute trente-trois auteurs (jusqu'en 610).

5. *Collectio canonum, conciliorum et epistolarum decretalium*, ouvrage derrière lequel devaient se cacher plus tard les falsifications du pseudo-Isidore.

6. *Liber proœmiorum de libris Veteris et Novi Testamenti; Quæstiones et mysticorum expositiones sacramentorum in Veteri Testamento*, extrait des Pères : *Allegoriæ Veteris et Novi Testamenti* et *Expositio in Canticum canticorum*.

[1] Editées à part dans le *Corpus grammaticorum lat.*, de Otto, Leips., 1833. — [2] Réimprimée dans Florez, *España sagrada*, p. IV.

7. *Libri III sententiarum seu de summo bono,* tirés surtout de Saint Augustin et de saint Grégoire. Ce travail, à la fois dogmatique et moral, a servi de modèle aux sententiaires du moyen âge. *De divinis sive ecclesiasticis officiis* (lib. II), description des cérémoines usitées dans la liturgie et dans l'administration des sacrements. — Nous négligeons d'autres traités moins importants.

Opera, ed. De la Bigne, Par., 1580; Breul, Par., 1601; Grial, Matrit., 1778, in-fol., 2 vol. La meilleure et la plus complète par Arevalo, Rom., 1797-1803, in-4°, 7 vol.; Migne, t. LXXXI-LXXXIV; cf. Ceillier, t. XVII; 2ª ed., t. XI.

III. Bède le Vénérable naquit entre 671 et 673 d'une famille anglo-saxonne, au village de Jarow, dans le Northumberland. Dès qu'il eut atteint l'âge de sept ans, son éducation fut confiée à un parent, abbé du monastère de Wirmuht, où il était destiné à passer le reste de sa carrière. A trente ans, il reçut le sacerdoce. Le pape Sergius Ier, informé de ses mérites, fit de vains efforts pour l'attirer à Rome. Bède déploya jusqu'à sa mort (735) une activité infatigable : *Aut discere, aut docere, aut scribere dulce habui.* Il avait excité parmi ses nombreux élèves une soif si ardente de la science, qu'il les réunissait encore autour de son lit de mort pour les encourager à mettre la dernière main à un travail sur l'Evangile de saint Jean.

Ses nombreux et vastes écrits révèlent, outre sa connaissance des sciences profanes, grammaire, rhétorique, poésie, mathématique, physique et astronomie, son aptitude comme historien, philosophe et théologien. Voici, sans parler de ses traités sur les sept arts libéraux et d'autres travaux analogues, ses principaux ouvrages :

Ouvrages sur la science en général.

1. *Chronicon, seu libri de sex ætatibus* (composé vers 795) : les chroniqueurs du moyen âge l'ont souvent pris pour modèle.

2. *Historiæ ecclesiasticæ gentis Anglorum libri V,* jusqu'en 731; les faits y sont racontés avec tant d'exactitude et de vérité, souvent même avec tant de candeur et de grâce, que Lappenberg a justement appelé cette histoire une œuvre na-

tionale[1], rare chez les anciens peuples. De graves motifs font douter de l'authenticité du martyrologe qui lui est attribué. Un autre martyrologe en vers hexamètres serait plutôt de lui. A ces ouvrages historiques se rattachent : *De cyclo paschali* et *De paschæ celebratione liber ; De ratione temporis,* où il est fait usage du cycle dionysien.

Ouvrages théologiques.

1. Commentaires sur plusieurs livres de l'Ancien Testament et sur l'Hexaméron ; sur le Nouveau Testament : *Expositiones in IV Evangelia; in Acta apostolorum; in Epistolas Jacobi, Petri et Joannis, Judæ* et *in Apocalypsin :* extraits le plus souvent des Pères de l'Eglise ; l'auteur y a joint çà et là des explications allégoriques et morales.

2. Traité d'archéologie biblique : *De tabernaculo et vasis ejus ac vestibus sacerdotum ; De templo Salomonis ; De situ Jerusalem et sacris locis ; De nominibus locorum vel civitatum quæ in Actibus apostolorum leguntur.*

3. *Scintillæ Patrum,* maximes tirées de l'Ecriture et des Pères, de même que le *Pénitentiel* ou *De remediis peccatorum.*

4. Plusieurs homélies rangées dans l'ordre suivant : *Homiliæ de tempore* et *Homiliæ de sanctis,* ou encore : *Homiliæ æstivales, hiemales et quadragesimales,* avec *divers Sermons au peuple.* Simples pour la plupart, elles contiennent de belles et profondes pensées. Plusieurs ont été insérées au Bréviaire.

Quant à ses œuvres poétiques, la plupart appartiennent au genre descriptif ; par exemple le *De miraculis S. Cuthberti,* en hexamètres. On lui doit aussi le *De arte metrica,* dont il appuie les règles par de nombreux emprunts aux poètes chrétiens, saint Ambroise, Prudence, Sédulius, etc.

Oper. omn. ed. princeps, Basil., 1563 ; Colon., 1612 et 1688, 8 vol. in-fol. Une bonne édition complète manque encore ; l'édition de Giles, Londr., 1843, 12 vol. (Migne, t. XC-XCV) ne suffit pas. Cf. Ceillier, t. XVIII ; Gehle, *De Bed. vener. vita et script.,* Lugd. Batav., 1839 ; Weiss, *Vie et œuvres de Bède,* dans la *Revue théol. de Frib.,* t. XVIII.

IV. L'Anglo-Saxon Winfried, surnommé plus tard Boniface, naquit vers 680 en Angleterre. Après avoir reçu une éduca-

[1] Editée à part par Stevenson, Londres, 1838.

tion brillante dans les couvents alors florissants d'Excester et de Nutescelle, il se mit à voyager, selon l'usage de ses compatriotes, pour travailler à la conversion des peuples païens. Il commença dans la Frise et continua dans la Thuringe et la Hesse. A l'exemple des autres missionnaires, il alla solliciter à Rome l'autorisation du pape Grégoire II, qui l'ordonna « évêque régionnaire » de ces deux dernières contrées (722). Il y fonda plusieurs évêchés, des couvents d'hommes et de femmes, où il appela des moines et des religieuses de son pays. En 745, il fut nommé archevêque de Mayence par le pape Zacharie, et Mayence fut érigée en métropole. Il voulut, à la fin de ses jours, revenir à l'idée qui avait occupé sa jeunesse et achever la conversion des Frisons. Il y fut martyrisé en 755.

Son importance dans la littérature chrétienne se rattache surtout à sa création favorite, le couvent de Fulde, qui fut une des grandes pépinières de la science et de la civilisation, et qui a servi de modèle aux écoles de Saint-Gall et de Reichenau. Il ne cessait d'encourager ses religieux et ses religieuses à des essais scientifiques, et il leur donnait lui-même l'exemple. Nous en avons une preuve dans ses vingt *Enigmes* en vers hexamètres sur les dix vertus et les dix vices principaux. Ces vers sont en forme d'acrostiche ; les lettres initiales des vers renferment la solution de l'énigme [2].

Malgré les travaux de sa carrière épiscopale, si vaste et si bien remplie, Boniface a encore composé divers autres écrits en prose, ce sont :

Quinze *Sermons*, où il exhorte les nouveaux convertis à ne pas retomber dans le paganisme. Il y combat aussi avec beaucoup de zèle la passion de l'ivrognerie, qui faisait alors de grands ravages.

Ses nombreuses lettres, toutefois, sont beaucoup plus importantes ; elles forment une des principales sources de l'histoire de son temps, aussi ont-elles attiré l'attention des premiers historiens de l'Allemagne contemporaine. La plupart

[1] Voy. Zell, *Lioba et les femmes anglo-saxonnes renommées pour leur piété*, Frib., 1860.

[2] Ils ont été pour la première fois édités au complet par Cornélius Bock, professeur à Fribourg, un fin connaisseur en matière d'art et de littérature. *Archiv. diocés.*, t. III.

se rapportent à sa charge d'évêque, peu à ses relations personnelles avec les membres de ses couvents. Les premières révèlent une grande indépendance de caractère, même à l'égard du pape, bien qu'on soutienne assez généralement qu'en prêtant serment au Saint-Siége, il avait abdiqué sa volonté entre les mains du pape. En agissant ainsi, il a suivi l'exemple de tous les fidèles de l'antiquité chrétienne ; il n'a pas reconnu la prééminence de l'évêque de Rome autrement que ne le faisaient les premiers savants d'Allemagne, le Vénérable Bède[1] et Alcuin, qui se bornaient à attester la foi du peuple. Henri Léo a dit excellemment : « Boniface est pour le progrès du génie allemand, par conséquent pour l'histoire d'Allemagne, un homme beaucoup plus important qu'aucun des rois qui ont vécu après lui ; » « car tout ce qui s'est fait dans la suite sous le rapport ecclésiastique, politique et religieux, repose sur les fondements établis par Boniface[2]. »

S. *Bonifacii sermones,* dans Martène et Durand, *Vet. scriptorum ... amplissima collectio,* t. IX; *Epistolæ,* ed. Serarius, Mogunt., 1605 et 1629 ; *Maxima Bibl. Patr.,* t. XIII, ed. Wurtwein, Mogunt., 1789 : insuffisante ; ed. Giles, Oxon., 1846, 3 vol.; Migne, sér. lat., p. 89. Inexacte pour la critique : Jaffé, *Monumenta Moguntina,* Berol., 1866, t. III de la *Bibl. rerum germanicarum,* avec les *Vies* et le Martyre de S. Boniface, les lettres de son disciple et successeur Lullus, etc. — Voyez aussi les ouvrages de Sciters et de Werner sur saint Boniface.

V. Un autre Anglo-Saxon, Alcuin, nous montre la science parvenue chez les Germains à un point élevé et affermie dans

[1] « Quis nescit, dit le Vénérable Bède, beatissimum Petrum omniuni apostolorum principem fuisse ? » Et dans son *Commentaire sur saint Jean,* ch. XIII : « Petrus specialiter principatum judiciariæ potestatis accepit, ut omnes per orbem credentes intelligant quia quicumque ab unitate fidei vel societatis illius quolibet modo semetipsos segregant, tales nec vinculis peccatorum absolvi nec januam possint regni cœlestis ingredi » (*Homil.* II, 16 ; Migne, sér. lat., t. XCIV, p. 223).

C'est dans le même esprit que saint Boniface écrivait, *Epist.* CV : « Decrevimus autem in nostro synodali conventu et confessi sumus fidem catholicam et unitatem et subjectionem romanæ Ecclesiæ fine tenus vitæ nostræ velle servare. »

De même Alcuin, in *Epist.* XX *ad Leonem III :* « Princeps Ecclesiæ, hujus immaculatæ columbæ nutritor ..., vere dignum esse fateor omnem illius gregis multitudinem suo pastori licet in diversis terrarum pascuis commorantem uno charitatis vinculo subjectam esse. »

[2] *Manuel d'histoire universelle,* t. II; *Leçons sur l'histoire d'Allemagne,* t. I.

le royaume des Francs par un système scolaire bien ordonné. Né vers 732 d'une famille anglo-saxonne, Alcuin fit ses études au célèbre couvent d'York et fut placé en 780 à la tête de cette école monastique. Envoyé en 781 à Rome pour en rapporter le pallium à Eanbald, nouvel archevêque d'York, il fit à Parme la connaissance de Charlemagne. Ce prince, suivant ce qui lui était autrefois arrivé pour le diacre Paul, découvrit bientôt les talents distingués et les vastes connaissances d'Alcuin, et chercha à se l'attacher comme promoteur de la civilisation et de la culture dans la monarchie universelle qu'il allait fonder. Six années cependant se passèrent encore avant qu'il obtînt le consentement d'Offa, roi des Merciens et l'adhésion d'Alcuin. Il estimait cette acquisition à l'égal de la conquête d'un royaume. Dès qu'Alcuin parut à la cour de Charlemagne, il fut l'âme de toutes les nouvelles institutions que ce prince établit dans son royaume pour élever le niveau de la science.

L'ancienne académie franque, réorganisée sous le nom d'école palatine, compta bientôt dans son sein tout une pléiade de savants : c'étaient Eginhard, Paul, fils de Warnefried, Angilbert, Théodulphe, Riculf, Adelhard, etc., avec lesquels Charlemagne et sa cour rivalisaient d'ardeur pour la science. Outre cette grande institution, Alcuin fonda dans le royaume des Francs, près de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, un autre établissement destiné à servir de modèle, puis une foule d'autres écoles monastiques, où l'on enseignait les sept arts libéraux : dans le *trivium,* la grammaire, la dialectique et la rhétorique; dans le *quadrivium,* la géométrie, l'arithmétique, la musique et l'astronomie, d'après les traités de Boèce et de Cassiodore, *De septem liberalibus,* et surtout d'après l'ouvrage fantaisiste de Martianus Capella, qui s'adaptait aux vues du moyen âge [1].

[1] Le résumé encyclopédique de tout ce qui a quelque valeur dans les sept arts libéraux, à commencer par Térentius Varron, l'ami de Cicéron, se trouve, parmi les chrétiens, dans les ouvrages de saint Augustin *De ordine* et *De doctrina,* surtout dans les livres *De disciplinis,* mentionnés dans ses *Rétractations,* I, VI; puis, vers 445, chez un autre Africain, Martianus Capella, païen et néoplatonicien, qui a composé en vers et sous forme mythologique un ouvrage intitulé : *De nuptiis Philologiæ et Mercurii, et de septem artibus liberalibus,* lib. IX, ad cod. mss. ed. Kopp, Francof., 1836; recensuit Eyssenhardt, Lips., 1866. Cet ouvrage était déjà

Malgré les avantages qu'Alcuin trouvait dans ce genre de travaux, il s'accoutumait difficilement à son nouveau séjour; il vivait dans un ordre de choses encore tout empreint de barbarie, et dans les monastères francs le terrain était mal préparé encore pour la culture de la science et des arts. Attiré vers sa bien-aimée patrie par un charme irrésistible, il obtint de Charlemagne, en 790, la permission d'aller faire une longue visite à York. L'hérésie de l'adoptianisme, qui surgit deux années après et se répandit dans l'empire des Francs, le détermina à revenir, sur les sollicitations pressantes de Charlemagne. Il se montra bientôt, par sa parole et par ses écrits, le plus savant comme le plus habile adversaire de Félix d'Urgel dans le royaume des Francs, puis d'Elipand, archevêque de Tolède, les deux artisans et protecteurs de l'hérésie de Nestorius renouvelée.

Lorsque Charlemagne, obligé à plusieurs reprises de faire la guerre aux Saxons, voulut les amener au christianisme par l'emploi de la force, Alcuin eut le courage de s'élever contre lui et contre les évêques qui l'y encourageaient : « Vous devez être des instituteurs, leur disait-il, et non des ravageurs, » *doctores, non prædatores.*

Tout ce qu'il avait d'énergie et de dévouement fut consacré à développer et à faire fleurir les écoles qu'il avait fondées. — En 796, il sollicita et obtint de Charlemagne la permission de quitter la cour et de prendre la place de l'abbé du monastère de Tours, devenue vacante. L'école de cette ville ne tarda pas à éclipser celle de Fulde. Les disciples y affluaient de toutes parts, et on vit sortir de son sein des hommes tels que Raban-Maur, qui devint archevêque de Mayence, Haymon, archevêque de Halberstadt, Richbod, archevêque de Trèves, etc. A l'exemple de Cassiodore, Alcuin voulait que ses moines et ses écoliers s'appliquassent aussi à multiplier par des copies les ouvrages des principaux classiques païens et des saints Pères, et, pour y aider, il écrivit lui-même un traité *de l'Orthographe*. Cédant aux désirs souvent réitérés de Charle-

connu et utilisé par Boèce et Cassiodore dans leurs traités *De artibus et disciplinis liberalium litterarum;* Grégoire de Tours l'employait comme livre scolaire, car il dit dans son *Histoire des Francs,* lib. X, sub fin : *S. to ... Martianus noster septem disciplinis erudiit.* Voy. Teuffel, *op. cit.,* 3e édit., p. 1064.

magne, il entreprit un travail aussi pénible que méritoire : il transcrivit de sa propre main, d'après les meilleures et les plus anciennes sources, et en la purgeant des fautes contenues dans les exemplaires courants, une copie de la version latine de la Bible, à laquelle il joignit des inscriptions poétiques indiquant le contenu de chaque livre. Charlemagne, à qui elle fut dédiée, fut si satisfait d'un tel présent qu'il ordonna aux *missi dominici* qui parcouraient son empire de prendre des mesures pour qu'on fît dans tout le pays des copies exactes de la sainte Ecriture.

En 802, Alcuin mit le dernier fleuron à sa couronne de gloire en assistant à la pose de la première pierre d'une école qui allait devenir plus tard la célèbre université de Paris. Il mourut peu de temps après, le 19 mai 804, jour de la Pentecôte, suivant le désir qu'il en avait souvent exprimé.

Ecrits d'Alcuin.

Ces écrits, aussi nombreux qu'étendus, sont beaucoup mieux ordonnés et rédigés avec plus d'indépendance que ceux qui ont été composés parmi les Germains. Nous les citons ici d'après l'édition de Froben, prévôt de Saint-Emmeran, à Ratisbonne. C'est la plus complète et la meilleure, à cause des ressources critiques dont l'auteur a fait usage.

1° *Epistolæ* 293, avec de courts fragments empruntés à d'autres lettres. Rien ne donne une plus juste idée de l'activité de cet homme extraordinaire. Jaffé, par son goût de recherche et son zèle de collectionneur, les a portées de nos jours à 306. On y trouve la Vie d'Alcuin par l'archevêque Villebrord, et son *Carmen de pontificibus et sanctis Ecclesiæ Eboracensis,* précédé de *Vita beati Alcuini abbatis*[1] (de Wattenbach). C'est là probablement qu'on trouve les données les plus complètes sur les évènements exceptionnels, les efforts multiples qui préludèrent à la formation du fameux royaume des Francs. Nous y voyons paraître tous les hommes qui se sont signalés dans l'Eglise et dans l'Etat, depuis l'em-

[1] Voy. *Biblioth. rerum germ.,* t. VI. Ces lettres ont été éditées après la mort du fondateur de cette bibliothèque sous le titre de *Monumenta Alcuini,* par Wattenbach et Dummler, avec une exactitude diplomatique, Berlin, 1873.

pereur jusqu'au pape, et ils sont peints avec des couleurs si naturelles qu'on peut considérer ces lettres comme les meilleures productions de la latinité du moyen âge.

2° *Opuscula exegetica, seu commentationes in sacram Scripturam.* Ils comprennent : *Interrogationes et Responsiones in Genesim ; Expositio pia et brevis in Psalmos pœnitentiales et in psalmum* CXVIII *et graduales ; Compendium in canticum ; Commentaria super Ecclesiasten ; Interpretationes nominum hebraicorum progenitorum Domini nostri Jesu Christi ; Commentaria in sancti Joannis Evangelium ; Tractatus super tres sancti Pauli ad Titum, Philemonem et ad Hebræos epistolas ; Commentatio brevis in Apocalypsin, libri V.* L'esprit et la tendance de l'époque ne comportaient point une interprétation grammaticale et historique ; ce sont plutôt des réflexions morales et allégoriques, des avertissements, des considérations presque toujours empruntés à saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Chrysostome et saint Grégoire le Grand. Cependant sa connaissance du grec et de l'hébreu a souvent aidé Alcuin dans le choix des différentes interprétations. Le respect qu'il montre pour la parole de Dieu produit sur l'âme une impression bienfaisante, de même que les vers qui servent de conclusion aux Psaumes et à l'Ecclésiastique témoignent de ses pieux sentiments.

3° Plus importants sont les traités dogmatico-polémiques suivants : *De fide sanctæ et individuæ Trinitatis, libri III,* précédé d'une *Epistola nuncupatoria* à Charlemagne, qui fixe l'époque de sa rédaction à l'an 803 ; *De Trinitate ad Fredegisum quæstiones,* autrefois inséré à tort dans les œuvres de saint Augustin ; *Libellus de processione Spiritus sancti,* où il discute avec détail la controverse depuis longtemps agitée entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, en invoquant les témoignages des Pères des deux Eglises. Voici comment il formule la doctrine occidentale : « Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ch. I ; le Saint-Esprit est l'Esprit du Père et du Fils, ch. II, et a été envoyé par le Père et le Fils. » A ce travail se rattachent les traités polémiques les plus importants d'Alcuin pour la connaissance de l'hérésie adoptianiste de Félix, évêque d'Urgel, et d'Elipand, archevêque de Tolède. Ce sont aussi ceux qui initient le mieux à la science dogmatique d'Alcuin. Citons d'abord le *Liber contra hæresim Felicis,* destiné aux

religieux et aux ecclésiastiques du midi de la France, qui étaient les plus exposés à la contagion.

Plus vastes et plus approfondis sont les sept livres *Contra Felicem, Urgelitarum episcopum,* où l'auteur établit le caractère hérétique de la nouvelle doctrine d'après les témoignages incontestables de saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, etc. Il achève sa démonstration dans les *Libri IV adversus Elipandum,* en deux parties, comprenant chacune deux livres. La seconde porte ce titre significatif : *Libelli duo de incarnatione Christi et de duabus in eo naturis ac de veritate ipsius personæ.* Après une étude approfondie des Pères, Alcuin démêlait clairement que cette assertion de Félix : Le Christ n'est le vrai Fils de Dieu *(natura* seu *genere)* que par sa nature divine ; selon sa nature humaine, il n'est que son Fils adoptif (*filius voluntate, beneplacito, gratia,* susceptione), n'était admissible qu'à la condition de séparer les deux natures, comme faisait Nestorius. Or, comme il n'avait devant lui qu'un Nestorius ressuscité, il n'était pas besoin de nouveaux arguments pour le combattre ; il suffisait de reproduire ceux de saint Cyrille d'Alexandrie, qui avait de son temps réfuté Nestorius d'une façon si péremptoire : *Quia ejusdem erroris impietas ejusdem veritatis responsionibus destrui debet.* Cet écrit, de même que ceux qui furent composés dans le même dessein, sur la demande d'Alcuin, par Paulin, patriarche d'Aquilée, par Richbod, archevêque de Trèves, et par Théodulphe, évêque d'Orléans, sont une preuve évidente des progrès qu'avaient faits les Francs dans l'étude des Pères ; on y voit avec quelle liberté d'esprit et quelle aisance ils se mouvaient dans ces difficiles questions dogmatiques. Alcuin en donna surtout une preuve dans sa discussion avec Félix au synode d'Aix-la-Chapelle (799), comme il l'avait fait déjà aux synodes de Ratisbonne (792) et de Francfort (794).

On doit encore à Alcuin la *Confessio fidei Felicis, Orgellitanæ sedis episcopi,* et *Epistola ad filiam,* où il donne des instructions et des conseils pour éviter l'hérésie de l'adoptianisme. Lorsque les hérétiques vaincus l'accusèrent d'entraîner Charlemagne dans des occupations étrangères, en l'attirant vers la théologie et la dialectique, il répondit publiquement que c'était au contraire par une disposition particulière de la

Providence qu'il était revenu d'Angleterre dans l'empire des Francs pour prémunir ce pieux empereur contre les aberrations des hérétiques et l'affermir dans la vraie doctrine. Le prévôt Froben a joint à ces écrits : *Dissertatio historica de hæresi Elipandi Toletani et Felicis Orgellitani, in qua quæ hactenus obscura ex cartis recenter detectis et ipsius beati Alcuini scriptis illustrantur.* Cette dissertation est suivie d'une autre intitulée : *Dissertatio dogmatica historica contra Chris. Walchium*, par Enhueber, prieur de Saint-Emmeran, à Ratisbonne.

4° A ces ouvrages se rattachent : *Opera liturgica et moralia ; Liber Sacramentorum; De Psalmorum usu; De officiis per ferias; De baptismi cæremoniis, ad Odvinum presbyterum Epistola.* Les ouvrages suivants ne sont pas d'Alcuin lui-même, mais ils ont été écrits par ses conseils : *De divinis officiis, De cæremoniis baptismi ad Carolum Magnum, Liber Comitis, Lectionarium et Homiliarium.* Les traités de morale commencent avec le *Liber de virtutibus et vitiis, De ratione animæ, liber ad Eulaliam virginem.* Eulalie était sœur d'Adelhard, abbé de Corbie, et prenait un vif intérêt au mouvement scientifique dont la cour impériale était alors le théâtre. Cet important traité roule principalement sur des questions de morale ; il donne des éclaircissements sur la nature, les facultés et les propriétés de l'âme, dont il montre la destinée sublime dans un style plein d'animation. Il se termine par deux pièces de vers, dont la dernière commence par ces mots : *Te homo laudet, — Alme Creator, — Pectore, mente, — Pacis amore.* Ces deux pièces sont suivies de *Epistola de confessione peccatorum ad pueros sancti Martini.*

5° Froben rapporte ensuite des biographies de saints, l'*Hagiographa,* en prose et en vers, puis un grand nombre de morceaux intitulés : *Carmina, inscriptiones sacri codicis, ecclesiarum, altarium, simulacrorum.* Parmi ses vers, plusieurs sont dédiés à l'empereur et à son entourage, au pape Léon III ou aux études. Il en est de même des *Epigrammes* et des *Enigmes.*

On doit encore au principal fondateur des écoles savantes dans l'empire des Francs un ouvrage particulièrement intéressant, ce sont : les *Didascalia* pour le *Trivium* et le *Quadrivium,* dont il nous reste : la *Grammaire* en forme de

dialogue, *De orthographia, Dialogus de rhetorica et virtutibus,* entre Alcuin et Charlemagne; *De dialectica ; Disputatio Pipini cum Albino scolastico,* dialogue entre Alcuin et Pépin, second fils de Charlemagne, sur la méthode que l'auteur suivait dans son enseignement; *De cursu et saltu lunæ ac bissexto,* sur les études astronomiques activement poursuivies à la cour de Charlemagne ; *Disputatio puerorum per interrogationes et responsiones ; Propositiones Alcuini doctoris Caroli M. imperatoris ad acuendos juvenes.*

7. Il n'est pas probable qu'Alcuin ait participé à la composition des *Libri Carolini quatuor, seu Augusta concilii nicæni II censura,* provoqués par les discussions ardentes et passionnées qui eurent lieu à Francfort, en 794, au sujet des images. Du reste, l'édition que nous en possédons maintenant, faite sur la première publication qui eut lieu lors de la controverse fanatique des protestants contre les images, est fort suspecte [1].

Ajoutons en terminant que, par la forme, le style, la diction, ces nombreux écrits, malgré leurs défauts et leurs incorrections, se distinguent avantageusement de la plupart des autres ouvrages contemporains ; que l'auteur a parfaitement rempli la tâche immense que la Providence lui avait départie, et mérité à un degré éminent la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité, ainsi que Guizot se plaît à le reconnaître dans un langage éloquent [2].

Opera Alcuini, ed. Quercetanus (Du Chesne), Lutet., 1617, in-fol., studio Frobenii, Ratisb., 1777, 2 vol. in-fol.; Migne, sér. lat., juxta edit. Frobenii abbatis, t. C-CI, en partie dans *Biblioth. rerum germanic.,* t. VI; cf. Bæhr, *Hist. de la littér. rom. au temps de Charlemagne,* Carlsruhe, 1840; Sickel, *Etudes sur Alcuin,* Vienne, 1870 (dans les ouvr. histor. de l'Acad. des sciences).

CHAPITRE III.

LES POÈTES CHRÉTIENS.

Poetarum ecclesiastic. opera, ex officina Aldinæ, Venet., 1501, 2 vol. in-4°; G. Fabricii *Poetarum vet. Eccles. op. et fragm.,* Basil., 1564 (très-arbitraire); *Poetæ græc. christ.,* Lut. Paris., 1609; Bivius, *Collectio poetar.*

[1] Voyez notre *Manuel d'histoire ecclésiastique,* 9e édit., t. I. — [2] Guizot, *Cours d'histoire moderne,* leçon XXIIe.

christ., Paris., 1624, in-fol.; Christ et Paranikas, *Anthologia græca carminum christianorum*, Lips., 1871, in-4°. Dans les *Prolegom.*, lib. I, *De poetis christ. græcis*; lib. II, *De generibus carm. christ.*; lib. III, *De rhythmicis legibus carminum byzant.*; lib. IV, *De arte musica byzantina*, dont beaucoup a passé dans notre système de notation. Pitra, *Hymnographie de l'Eglise grecque*, Rome, 1867, in-4°; Ire partie : sur l'hymnographie grecque en général et sur la formation d'un système métrique; IIe partie : développement historique. Vient ensuite le texte grec des offices pour les fêtes de saint Pierre ès-liens, de saint Pierre et de saint Paul, le 28 et le 29 juin, avec de nombreuses explications latines. Voy. Kayser, dans la *Revue trim. de Tub.*, 1868. Les deux recueils suivants l'emportent de beaucoup sur les précédents; ils sont plus complets, la critique et l'interprétation meilleures : Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, Hal., 1841 et suiv.; 2e éd., 1863 et suiv.; 5 vol. (le t. III contient les Grecs et les Syriens en original); Mone, *Hymnes latines*, Frib., 1853 et suiv., 3 vol. En guise d'appendice aux collections précédentes : P. Morel, *Hymnes latines du moyen âge*, Einsiedeln, 1866[1]. Kayser, *Anthologia hymn. lat.*, fasc. I, a IV ad IX sæc., Paderb., 1865. Comp. L. Buchegger, *Commentatio de orig. sacræ christianorum poeseos*, Frib., 1827. *Poésie chrétienne*, dans le *Dict. encycl. de la théol. cath.* Rio, *de la Poésie chrétienne dans sa matière et dans ses formes*. Kayser, *Appendices à l'histoire et à l'explication des hymnes de l'Eglise*, dans l'introduction *De metris hymnorum*, Paderborn, 1866-1870, trois livraisons.

Il existe entre les arts libéraux et l'humanité régénérée par le christianisme un lien d'autant plus intime et profond, qu'il n'est pas le résultat d'un accident passager, mais de la nature même des choses. Aussi, dès les premiers temps du christianisme et malgré des obstacles de toute nature, la poésie chrétienne éclate et jaillit par un mouvement spontané et irrésistible. Bien plus encore que les poètes de l'Ancien Testament, les hommes qui avaient reçu le don de la poésie éprouvaient le besoin de célébrer la bonté et la magnificence du Très-Haut, l'incarnation du Verbe divin, les œuvres sublimes de notre rédemption, l'amour ineffable d'un Dieu, manifesté d'une manière si frappante : c'était là pour le poète chrétien tout un monde idéal, qui, en le transportant de la terre au ciel, offrait à son talent un but infiniment plus élevé. Aussi, c'est dans la

[1] Le docteur Kraus, dans ses *Analecta hymnologica* (*Revue trim. autrich. de théol. cath.*, 1863), a montré tout ce qui reste encore à faire dans l'hymnologie chrétienne, tant pour les lacunes à combler que pour la critique.

période même des apôtres qu'il faut chercher les premiers vestiges de la poésie chrétienne, et saint Paul atteste que des chants chrétiens existaient déjà en dehors des psaumes et des cantiques de l'Ancien Testament. Lui-même exhorte les fidèles à s'encourager mutuellement par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, et quelques-uns soutiennent qu'il a fourni, dans sa première Epître à Timothée, III, 16, un texte à l'hymne suivante :

Θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκὶ	Dieu est apparu dans la chair,
Ἐδικαιώθη ἐν πνεύματι	Il a été accrédité par la force de
Ὤφθη ἀγγέλοις	Il s'est révélé aux anges, [l'Esprit,
Ἐκηρύχθη ἐν ἔθνεσιν	Il a été prêché aux gentils,
Ἐπιστεύθη ἐν κόσμῳ	Il a été reçu dans le monde,
Ἀνελήφθη ἐν δόξῃ.	Il a été élevé dans la gloire.

Dans le Nouveau Testament, le *Magnificat* ou cantique de la sainte Vierge, le *Benedictus* ou cantique de Zacharie, le *Nunc dimittis* ou cantique de saint Siméon, ont évidemment servi de canevas à diverses productions poétiques.

Nous savons par le rapport de Pline à l'empereur Trajan (98-117), qu'au commencement du deuxième siècle les chrétiens chantaient des cantiques : J'ai appris, dit-il, que les chrétiens avaient coutume de s'assembler un certain jour, avant le soleil levé, et de chanter alors un cantique en l'honneur d'un Christ, comme d'un Dieu, *carmen Christo quasi Deo dicere secum invicem.* Ces dernières paroles font sans doute allusion à un chant alternatif. La poésie et l'art païens, prêts à dépérir, furent sauvés par le christianisme, qui, en les animant d'un souffle nouveau, leur assigna une mission plus auguste et leur prêta un charme jusque-là inconnu.

La poésie chrétienne, en se développant, se rattacha d'abord à la forme didactique, morale et apologétique de la poésie romaine et païenne de la dernière période ; mais la coutume que l'Orient avait empruntée à l'Eglise latine de chanter dans les offices religieux, ne tarda pas à lui donner une allure plus indépendante. Ainsi naquit, à côté de la poésie purement narrative et descriptive, une poésie lyrique dont saint Hilaire, saint Ambroise, saint Paulin, Venance Fortunat, les papes Damase et Grégoire le Grand, allaient devenir les principaux organes. Ces deux directions sont surtout représentées par le poète Prudence.

§ 96. Œuvres poétiques des Grecs et des Orientaux.

Parmi les poètes grecs, nous signalerons rapidement : Clément d'Alexandrie, les auteurs inconnus dont les œuvres figurent dans les constitutions apostoliques, Méthodius, Ephrem de Syrie, Isaac d'Antioche, Jacques de Sarug, Cyrollinas, Balæus, Synésius de Ptolémaïs, Grégoire de Nazianze, Amphilogue, Apollinaire, Nonnus de Panopolis, Paul Silentiaire, Georges de Pisidie, Sophrone, l'abbé Maxime, « les trois chantres sacrés : » Cosme de Jérusalem, Jean de Damas et Théophane, et enfin Joseph l'Hymnographe.

Pour donner un exemple sensible des progrès de l'hymnologie chez les Grecs, nous en citerons ici quelques fragments, en suivant l'ordre chronologique.

I. — Clément d'Alexandrie (mort vers 217).
Voy. ci-dessus p. 168 et suiv.

Déjà dans son Λόγος προτρεπτικός, Clément prenait un accent tout poétique pour exhorter les Grecs à embrasser le christianisme. Il termine par cette hymne touchante le *Pédagogue* qui suit son *Exhortation* :

Ὕμνος τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ.

Στόμιον πώλων ἀδαῶν,
Πτερὸν ὀρνίθων ἀπλανῶν,
Οἴαξ νηπίων ἀτρεκὴς,
Ποιμὴν ἀρνῶν βασιλικῶν.
Τοὺς σοὺς ἀφελεῖς
Παῖδας ἄγειρον,
Αἰνεῖν ἁγίως,
Ὑμνεῖν ἀδόλως
Ἀκάκοις στόμασιν
Παίδων ἡγήτορα Χριστόν.
Βασιλεῦ ἁγίων,
Λόγε πανδαμάτωρ
Πατρὸς ὑψίστου,
Σοφίας πρύτανι,
Στήριγμα πόνων
Αἰωνοχαρές,
Βροτέας γενεᾶς
Σῶτερ Ἰησοῦ,
Ποιμὴν, ἀροτὴρ
Οἴαξ, στόμιον,
Πτερὸν οὐρανιον
Παναγοῦς ποίμνης·
Ἁλιεῦ μερόπων,
Τῶν σωζομένων,
Πελάγους κακίας
Ἰχθῦς ἁγνοὺς
Κύματος ἐχθροῦ
Γλυκερῇ ζωῇ δελεάζων.
Ἡγοῦ, προβάτων
Λογικῶν ποιμήν.
Ἅγιε, ἡγοῦ,
Βασιλεῦ παίδων ἀνεπάφων.
Ἴχνια Χριστοῦ,
Ὁδὸς οὐρανία,
Λόγος ἀέναος,
Αἰὼν ἄπλετος,
Φῶς ἀΐδιον,
Ἐλέους πηγή,
Ῥεκτὴρ ἀρετῆς.
Σεμνὴ βιοτὴ
Θεὸν ὑμνούντων, Χριστὲ Ἰησοῦ,
Γάλα οὐράνιον,

Μαστῶν γλυκερῶν
Νύμφης χαρίτων,
Σοφίας τῆς σῆς ἐκθλιβόμενον.
Οἱ νηπίαχοι
Ἀταλοῖς στόμασιν
Ἀτιταλλόμενοι
Θηλῆς λογικῆς
Πνεύματι δροσερῷ
Ἐμπιπλάμενοι,
Αἴνους ἀφελεῖς,
Ὕμνους ἀτρεκεῖς,
Βασιλεῖ Χριστῷ,
Μισθοὺς ὁσίους
Ζωῆς διδαχῆς,
Μέλπωμεν ὁμοῦ,
Μέλπωμεν ἁπλῶς,
Παῖδα κρατερόν.
Χορὸς εἰρήνης,
Οἱ χριστόγονοι,
Λαὸς σώφρων,
Ψάλωμεν ὁμοῦ Θεὸν εἰρήνης.

II. — Les hymnes suivantes, dont les auteurs sont inconnus, se trouvent dans les *Constitutions apostoliques*, liv. VII, ch. XLVII et suiv. :

1. Προσευχὴ ἑωθινή.

Δόξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ.
Καὶ ἐπὶ γῆς εἰρήνη,
Ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία ·
Αἰνοῦμέν σε,
Ὑμνοῦμέν σε,
Εὐλογοῦμέν σε,
Δοξολογοῦμέν σε,
Προσκυνοῦμέν σε,
Διὰ τοῦ μεγάλου ἀρχιερέως,
Σὲ τὸν ὄντα Θεὸν ἀγέννητον ἕνα,
Ἀπρόσιτον μόνον
Διὰ τὴν μεγάλην σου δόξαν,
Κύριε βασιλεῦ ἐπουράνιε,
Θεὲ πάτερ παντοκράτορ,
Κύριε ὁ Θεὸς πατὴρ τοῦ Χριστοῦ,
Τοῦ ἀμώμου ἀμνου,
Ὃς αἴρει τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου ·
Πρόσδεξαι τὴν δέησιν ἡμῶν.
Ὁ καθήμενος ἐπὶ τῶν χερουβίμ,
Ὅτι σὺ μόνος ἅγιος.
Σὺ μόνος κύριος Ἰησοῦ Χριστοῦ
Τοῦ Θεοῦ πάσης γεννητῆς φύσεως
Τοῦ βασιλέως ἡμῶν,
Δι' οὗ σοι δόξα, τιμὴ καὶ σέβας.

Gloire à Dieu dans les hauteurs
Et sur la terre paix aux hommes de
Nous vous louons, [bonne volonté.
Nous vous bénissons,
Nous vous glorifions,
Nous vous adorons,
Par le grand Pontife
Vous le seul Dieu non engendré,
A cause de votre grande gloire,
Seigneur, roi du ciel,
Dieu, Père tout-puissant,
Seigneur Dieu, Père de Jésus-Christ,
De l'Agneau sans tache
Qui ôte les péchés du monde,
Recevez notre prière,
Vous qui siégez au-dessus des ché-
Car vous seul êtes saint, [rubins;
Vous seul le Seigneur de Jésus-
Le Dieu de toute la création, [Christ,
De notre Roi,
Par qui gloire soit à vous,
Honneur et adoration.

2. Ὕμνος ἑσπερινός.

Αἰνεῖτε παῖδες κύριον,
αἰνεῖτε τὸ ὄνομα κυρίου ·
αἰνοῦμέν σε, ὑμνοῦμέν σε, εὐλογοῦμέν σε
διὰ τὴν μεγάλην σου δόξαν.

Κύριε βασιλεῦ ὁ πατὴρ τοῦ Χριστοῦ τοῦ ἀμώμου ἀμνοῦ,
ὃς αἴρει τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου,
Σοὶ πρέπει αἶνος, σοὶ πρέπει ὕμνος, σοὶ δόξα πρέπει
τῷ πατρὶ καὶ τῷ υἱῷ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι
εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων ἀμήν ·
Νῦν ἀπολύεις τὸν δοῦλόν σου, δέσποτα,
κατὰ τὸ ῥῆμά σου ἐν εἰρήνῃ ·
ὅτι εἶδον οἱ ὀφθαλμοί μου τὸ σωτήριόν σου,
ὃ ἡτοίμασας κατὰ πρόσωπον πάντων τῶν λαῶν,
φῶς εἰς ἀποκάλυψιν ἐθνῶν καὶ δόξαν λαοῦ σου Ἰσραήλ.

Oratio vespertina.

Laudate, pueri, Dominum; laudate nomen Domini. Laudamus te, hymnis celebramus te, benedicimus te propter magnam gloriam tuam : Domine rex, Pater Christi, Agni immaculati, qui tollit peccatum mundi; te decet laus, te decet hymnus, te decet gloria Deum Patrem et Filium, et Spiritum sanctum in sæcula sæculorum. Amen.

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace : quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum; lumen ad revelationem gentium et gloriam populi tui Israelis (*Luc.*, II, 29).

3. Ὕμνος ἐπιλύχνιος.

Φῶς ἱλαρὸν ἁγίας δόξης,
Ἀθανάτου πατρὸς οὐρανίου,
Ἁγίου, μάκαρος,
Ἰησοῦ Χριστε.
Ἐλθόντες ἐπὶ τὴν ἡλίου δύσιν,
Ἰδόντες φῶς ἑσπερινόν,
Ὑμνοῦμεν πατέρα, υἱὸν
Καὶ ἅγιον πνεῦμα Θεὸν
Ἄξιος εἶ ἐν πᾶσι καιροῖς
Ὑμνεῖσθαι φωναῖς αἰσίαις,
Υἱὲ Θεοῦ, ζωὴν ὁ διδούς,
Διὸ κόσμος σε δοξάζει.

III. — Méthodius, évêque (mort vers 311).
Voy. p. 213 et suiv.

Nous extrayons du *Convivium decem virginum* le morceau suivant sur la glorification du Christ par les vierges chrétiennes :

Ψαλμός.

Ἀνωθεν, παρθένοι, βοῆς ἐγερσίνεκρος ἦχος ἦλθε, Νυμφίῳ λέγων πασσυδὶ ὑπαντάνειν λευκέσιν ἐν στολαῖς καὶ λαμπάσι πρὸς ἀνατολάς. Ἔγρεσθε πρὶν φθάσῃ μολεῖν εἴσω θυρῶν Ἀναξ.

Ἀγνεύω σοι καὶ λαμπάδας φαεσφόρους κρατοῦσα, Νυμφίε, ὑπαντάνω σοι.

PSALMUS.

Cœlitus, virgines, clamoris excitantis mortuos sonus venit, Sponso jubens simul omnes obviam ire in stolis albis et lampadibus, orientem versus. Expergiscimini priusquam occupet intra portas penetrare Rex.

Tibi me servo castam et splendentem tenens lampadem, Sponse, tibi occurro.

Βροτῶν πολυστένακτον ὄλβον ἐκφυγοῦσα, καὶ βίου τρυφῆς ἄδονὰς, ἔρωτα, σαῖς ὑπ' ἀγκάλαις ζωηφόροις ποθῶ σκέπεσθαι, καὶ βλέπειν τὸ σὸν κάλλος διηνεκῶς, Μάκαρ.

Ἀγνεύω.....

Γάμων λιποῦσα τὰ θνητὰ λέκτρα καὶ δόμον, Ἄναξ, διά σε, πολύχρυσος ἦλθον ἀσπίλοις ἐν εἵμασιν, ὅπως φθάσω κἀγὼ πανολβίων θαλάμων εἴσω σὺν σοὶ μολεῖν.

Ἀγνεύω.....

Δόλους δράκοντος ἐκφυγοῦσα μυρίους, Μάκαρ, θελκτηρίους, ἔτι δὲ καὶ πυρὸς φλόγα καὶ θηρίων ἀνημέρων ὁρμὰς βροτοφθόρους, σὲ προσμένουσα ἀπ' οὐρανῶν.

Ἀγνεύω.....

Ἐλαθόμην πατρίας, ποθοῦσα σὴν χάριν, Λόγε · ἐλαθόμην παρέθνων ὁμηλίκων χορούς, μητρός τε καὶ γένους φρύαγμα . πάντα γὰρ σὺ μοι αὐτὸς, σὺ, Χριστέ, τυγχάνεις.

Ἀγνεύω.....

Ζωῆς χοραγὸς, Χριστέ, τυγχάνεις. Χαῖρε, φῶς ἀνέσπερον · ταύτην δέδεξο τὴν βοήν. Χορός σε παρθένων προσενέπει, τέλειον Ἄνθος, Ἀγάπη, Χαρὰ, Φρόνησις, Σοφία, Λόγε.

Ἀγνεύω.....

Τὴν σὴν, Μάκαρ, γαμήλιον ποθοῦντες ἡμέραν ἰδεῖν, ὅσους ἄνωθεν αὐτὸς ἀγγέλων ἄναξ κέκληκας, ἥκασι, μέγιστα δῶρά σοι, Λόγε, φέροντες ἀσπίλοις στολαῖς,

Ἀγνεύω.....

Ὕμνοις, μάκαιρα Θεόνυμφε θαλαμηπόλοι, αἳ σε γεραίρομεν, σὲ νῦν ἄθικτε παρθένε Ἐκκλησία, χιονόσωμε, κυανοβόστρυχε, σῶφρον, ἄμωμ', ἐρασμία.

Ἀγνεύω.....

Mortalium luctuosa nimis excussa felicitate, spretisque vitæ luxuriosæ deliciis amoreque, tuis sub ulnis salutiferis protegi desidero, et tuam videre semper, o Beate, pulchritudinem.

Tibi me, etc.

Relictis mortalium nuptiarum toris ac domo, o Rex, propter te, auri plena intaminatis in vestibus veni, ut et ego una tecum intra beatissimos thalamos admittar.

Tibi me, etc.

Innumerabilibus blandientis draconis, o Beate, erepta dolis ignisque flamma superata, ac immanium rictibus iraque bestiarum in mortalium perniciem natarum, te de cœlis exspecto.

Tibi me, etc.

Oblita sum patriæ, o Verbum, tuæ desiderio gratiæ : oblita sum virginum æqualium choros; matris quoque ac generis fastum : omnia enim ipse tu mihi Christus es.

Tibi me, etc.

Vitæ largitor, Christe, es. Salve, lumen inocciduum : hanc accipe acclamationem. Chorus te virginum compellat, Flos perfectus, Charitas, Gaudium, Prudentia, Sapientia, Verbum.

Tibi me, etc.

Tuum, o Beate, optantes videre nuptialem diem, quotquot ipse angelorum Rex cœlo vocasti, maxima tibi dona, o Verbum, ferentes, immaculato vestitu venerunt.

Tibi me, etc.

Hymnis, o beata Dei Sponsa, thalamum nos adornantes, nunc celebramus te, intacta virgo Ecclesia, niveo corpore, nigris formosa cirris, casta, irreprehensibilis, amabilis.

Tibi me, etc.

IV. — Synésius, évêque (mort vers 414).

Voy. p. 421 et suiv.

Nous empruntons de ses hymnes les passages qui expriment le mieux ses convictions chrétiennes[1] :

Ὕμνος πέμπτος.	HYMNUS QUINTUS.
Ὑμνῶμεν κοῦρον νύμφας,	Canamus Filium sponsæ,
Νύμφας οὐ νυμφευθείσας	Sponsæ non nuptæ
Ἀνδρῶν μοιραίαις κοίταις	Hominum mortali connubio
Ἀῤῥήτοι Πατρὸς βουλαί ·	Ineffabile Patris consilium :
Ἔσπέραν Χριστοῦ γένναν	Serum Christi partum
Ἁ σεμνὰ νύμφας ὠδίς	Venerandus Virginis partus
Ἀνθρώπου φῆνεν μορφάν,	Hominis edidit formam,
Ὃς ἐν θανατοῖσι πορθμευτάς	Qui inter mortales deductor
Ἦλθεν φωτὸς παγαίον.	Venit lucis fontanæ.
Ἃ δ' ἄῤῥητός σου βλάστα	Hæc ineffabilis propago
Αἰώνων οἶδεν ῥίζαν ·	Sæculorum novit radicem.
Αὐτὸς φῶς εἶ παγαῖον,	Tu lux es prima,
Συλλάμψας' ἀκτὶς Πατρί,	Una micans radius cum Patre,
Ῥήξας δ' ὀρφναίαν ὕλαν	Qui perruptis hylæ tenebris,
Ψυχαῖς ἐλλάμπεις ἁγναῖς.	In animis fulges sanctis.
Αὐτὸς μὲν κόσμου κτίστας,	Tu mundi conditor,
Κλεινῶν σφαιρωτὰς ἄστρων,	Fulgentium orbium et siderum,
Κέντρων γαίας ῥιζωτάς,	Centrorum terræ stabilitor,
Αὐτὸς δ' ἄνθρώπων σωτήρ.	Tu hominum servator,
Σοὶ μὲν τιτὰν ἱππεύει,	Tibi sol equitat,
Ἠοῦς ἀσβεστος παγὰ,	Diei perennis fons :
Σοὶ δ' ἁ ταυρῶπις μήνα	Tibi taurina fronte luna
Τὰν νυκτῶν ὄρφναν λύει.	Noctis tenebras pellit.
Σοὶ καὶ τίκτονται καρποί,	Tibi nascuntur fructus,
Σοὶ καὶ βόσκονται ποῖμναι.	Tibi pascuntur greges.
Ἐκ σᾶς ἀῤῥήτου παγᾶς	Ex tuo ineffabili fonte
Ζείδωρον πέμπων αἴγλαν,	Vivificum emittens splendorem
Πιαίνεις κόσμων τὰρσούς.	Alis mundorum oras.
Ἐκ σῶν βλάστησε κόλπων	Ex tuo emicuit sinu
Καὶ φῶς καὶ νοῦς καὶ ψυχά.	Et lux et intellectus et anima.
Εὖτ' ἄν σοι στέλλων μολπάν	Cum tibi pangens carmina
Τὰν σὰν κυδαίνων ῥίζαν,	Tuam celebrans radicem,
Μήκιστον Πατρὸς κῦδος,	Excelsam Patris gloriam,
Καὶ τὰν σύνθωκον Πνοιάν,	Et socium ejusdem solii Spiritum,
Μέσσαν ῥίζας καὶ βλάστας,	Medium inter radicem et germen,
Καὶ Πατρὸς μέλπων ἀλκάν,	Et Patris canens vim,
Τοῖς σοῖς ὕμνοις ἀμπαύω	In tuis laudibus recreem
Κλεινὰν ὠδῖνα ψυχᾶς.	Inclytum fetum animæ.

[1] Voy. Flach, *Synes. episc. hymni metrici, apparatu critico adjecto*, Tubing, 1875.

Χαίροις ὦ Παιδὸς παγά!	Salve, o Filii fons !
Χαίροις ὦ Πατρὸς μορφά!	Salve, o Patri forma !
Χαίροις ὦ Παιδὸς κρηπίς!	Salve, o Filii sedes !
Χαίροις ὦ Πατρὸς σφρηγίς!	Salve, o Patris imago !
Χαίροις ὦ Παιδὸς κάρτος!	Salve, o Filii potentia !
Χαίροις ὦ Πατρὸς κάλλος!	Salve, o Patris pulchritudo !
Χαίροις δ' ἄκραντος Πνοιά,	Salve, o purissime Spiritus,
Κέντρον Κόρου καὶ Πατρὸς.	Centrum Filii et Patris.
Τάν μοι πέμποις σὺν Πατρί	Hunc mihi mittas cum Patre
Ἀρδοισαν ψυχᾶς ταρσούς,	Rigantem animæ alas,
Κράντειραν θείων δώρων.	Ut perficiat divina munera.

Ὕμνος ἕβδομος.

HYMNUS SEPTIMUS.

Πρῶτος νόμον εὑρόμαν	Primus modos inveni
Ἐπὶ σοί, Μάκαρ, ἄμβροτε,	Tui causa, Beate, immortalis,
Γόνε κύδιμε παρθένου,	Nate clarissime Virginis,
Ἰησοῦ Σολυμήϊε,	Jesu Solymitane,
Νεοπαγέσιν ἁρμογαῖς	Nuper aptatis numeris
Κρέξαι κίθάρας μίτους.	Quos resonent citharæ fides.
Ἀλλ' εὐμενέοις, Ἄναξ,	Tu vero propitius esto, o Rex,
Καὶ δέχνυσο μουσικάν	Et accipe musicam
Ἐξ εὐαγέων μελῶν.	Ex sanctis carminibus,
Ὑμνήσομεν ἄφθιτὸν	Canamus immortalem
Θεόν, Υἱα Θεοῦ μέγαν,	Deum, Filium Dei ingentem,
Αἰωνοτόκου Πατρός,	Sæculorum conditoris Patris,
Τὸν κοσμογόνον κόρον ·	Mundi opificem Filium :
Τὰν παντομιγῆ φύσιν,	Omnibus immiscentem se naturam,
Σοφίαν ἀπερείσιον,	Sapientiam immensam ;
Τὸν ἐπουρανίοις Θεὸν,	Cœlitibus Deum,
Τὸν ὑποχθονίοις νέκυν.	Inferis mortuum.
Ἐχύθης ὅτ' ἐπὶ χθονί	Effusus fuisti cum in terram
Βροτέας ἀπὸ νηδύος,	Mortali ex utero,
Μάγος ἁ πολύφρων τέχνα	Magorum sapiens ars
Ἐξ ἀστέρος ἀντολᾶς	Ex stellæ ortu
Θάμβησεν ἀμήχανος,	Obstupuit, dubia
Τί τὸ τικτόμενον βρέφος,	Qui (esset) qui nasceretur infans
Τίς ὁ κρυπτόμενος Θεὸς,	Quis, qui includeretur Deus,
Οεὸς, ἢ νέκυς, ἢ βασιλεύς.	Deus, an mortuus, an rex.
Ἄγε, δῶρα κομίζετε,	Eia munera ferte,
Σμύρνης ἐναγίσματα,	Myrrhæ libamina.
Χρυσοῦ τ' ἀναθήματα,	Aurique donaria,
Λιβάνου τε θύη καλά.	Thurisque vapores suaves.
Θεὸς εἶ, λίβάνον δέχου ·	Deus es, thus accipe.
Χρυσὸν βασιλεῖ φέρω ·	Aurum regi fero :
Σμύρνη τάφος ἁρμόσει.	Myrrha monumento congruet,
Καὶ γᾶν ἐκάθηρας,	Et terram lustrasti,
Καὶ πόντια κύματα,	Et maritimos fluctus
Καὶ δαιμονίας ὁδούς,	Et dæmonum vias.

Ῥαδινὰν χύσιν ἀέρος,	Liquidos campos aeris,
Καὶ νερτερίους μυχούς,	Et inferas latebras,
Φθιμένοισι βοηθόος	Mortuis subsidium
Θεὸς εἰς ἀΐδην σταλείς.	Deus ad inferos profectus.
Ἀλλ' εὐμενέοις, Ἄναξ,	Sed propitius esto, o Rex,
Καὶ δέχνυσο μουσικάν	Et accipe musicam
Ἐξ εὐαγέων μελῶν.	Ex sanctis carminibus.

Ὕμνος δέκατος.	HYMNUS DECIMUS.
Μνώεο, Χριστέ,	Memento, Christe,
Υἱε Θεοῖο,	Fili Dei
Ὑψιμέδοντος,	Alte regnantis,
Οἰκέτεω σοῦ,	Servi tui,
Κῆρ' ἀλιτροῖο,	Qui misera sorte est peccator;
Τάδε γράψαντος.	Qui scripsit hæc:
Καὶ μοι ὄπασσον	Et mihi præbe
Λύσιν παθέων	Expiationem scelerum
Κηριτρεφέων,	Cordi insitorum,
Τὰ μοι ἐμφυῆ	Quæ mihi sunt innata
Ψυχῇ ῥυπαρῇ.	Animo sordido.
Δὸς δὲ ἰδέσθαι,	Da vero ut aspiciam,
Σῶτερ Ἰησοῦ,	Servator Jesu,
Ζαθέαν αἴγλαν	Divinum splendorem
Σάν · ἔνθα φανείς	Tuum, ad quem cum apparuero,
Μέλψω ἀοιδάν	Canam carmina
Παίονι ψυχᾶν,	Animarum medico,
Παίονι γυίων,	Medico corporum,
Πατρὶ σὺν μεγάλῳ,	Patris simul excelso.
Πνεύματί θ' ἁγνῳ.	Spirituique sancto.

V. — Ephrem de Syrie (mort après 379).
Voy. p. 310 et suiv.

Consultez Daniel, *Thesaur. hymnologicus,* t. III, p. 143 et suiv., et p. 164, le texte syriaque.

VI. — Saint Grégoire de Nazianze (mort vers 390).
Voy. p. 367 et suiv.

Les brillants succès remportés par son ami Ephrem le Syrien furent probablement la cause qui le décida à écrire en vers. Selon Schubach, *De Greg. Naz. carminibus,* etc., on peut diviser ses productions poétiques en *élégies,* en *hymnes,* en *poèmes didactiques* et en *poèmes gnomiques.* Nous donnons ici un échantillon de ces trois genres :

1. Ὕμνος πρὸς Θεὸν.	HYMNUS AD DEUM.
Σὲ τὸν ἄφθιτον μονάρχην	Te maximum monarcham
Δὸς ἀνυμνεῖν, δὸς ἀείδειν,	Da prædicare, quæso,

Τὸν ἄνακτα τὸν δεσπότην,
Δὶ ὃν ὕμνος, δὶ ὃν αἶνος,
Δὶ ὃν ἀγγέλων χορεία,
Δὶ ὃν αἰῶνες ἄπαυστοι,
Δὶ ὃν ἥλιος προλάμπει,
Δὶ ὃν ὁ δρόμος σελήνης,
Δὶ ὃν ἄστρων μέγα κάλλος,
Δὶ ὃν ἄνθρωπος ὁ σεμνος
Ἔλαχεν νοεῖν τὸ θεῖον,
Λογικὸν ζῶον ὑπάρχων.
Σὺ γὰρ ἔκτισας τὰ πάντα,
Παρέχων τάξιν ἑκάστῳ,
Συνέχων τε τῇ προνοίᾳ
Λόγον εἶπας, πέλεν ἔργον.
Ὁ λόγος σοῦ Θεὸς Υἱός,
Ὁμοούσιος γὰρ ἐστιν,
Ὁμότιμος τῷ τέκοντι,
Ὃς ἐφήρμοσεν τὰ πάντα,
Ἵνα πάντων βασιλεύσῃ.
Περιλαμβάνον δὲ πάντα
Ἅγιον Πνεῦμα τὸ θεῖον
Προνοούμενον φυλάσσει.
Τριάδα ζῶσαν ἐρῶ σε,
Ἕνα καὶ μόνον μονάρχην,
Φύσιν ἄτρεπτον, ἄναρχον,
Φύσιν οὐσίας ἀφράστου,
Σοφίας νοῦν ἀνέφικτον,
Κράτος οὐρανῶν ἄπταιστον,
Ἄτερ ἀρχῆς, ἀπέραντον,
Ἀκατασκόπητον αὐγήν,
Ἐφορῶσαν δὲ τὰ πάντα,
Βάθος οὐδὲν ἀγνοοῦσαν
Ἀπὸ γῆς μέχρις ἀβύσσου.
Πάτερ, ἵλεως γενοῦ μοι.
Διὰ παντὸς θεραπεύειν
Τὸ σέβασμα τοῦτο δός μοι.
Τὰ δ' ἁμαρτήματα ῥίψον,
Τὸ συνειδὸς ἐκκαθαίρων
Ἀπὸ πάσης κακονοίας,
Ἵνα δοξάσω τὸ θεῖον,
Ὁσίας χεῖρας ἐπαίρων·
Ἵνα Χριστὸν εὐλογήσω,
Γόνυ κάμπτων ἱκετεύσω,
Τότε προσλαβεῖν με δοῦλον,
Ὅτ' ἂν ἔλθῃ βασιλεύων.
Πάτερ ἵλεως γενοῦ μοι,
Ἔλεον καὶ χάριν εὕρω·
Ὅτι δόξα καὶ χάρις σοι
Ἄχρις αἰῶνος ἀμέτρου.

Te principem Deumque,
Quem laus ob est et hymnus
Et cœtus angelorum :
Ob quem absque fine sæcla,
Quem lucet obque Phœbus,
Ob quem sororque currit.
Et astra pulchra cœli,
Ob quemque nosse numen
Nacti sumus supremum
Nos, contigit quibus mens.
Nam cuncta tu creasti,
Et ordinem dedisti
Cunctis, et hæc gubernas.
Locutus es, fuitque
Statim quod es locutus.
Sermo tuus Deusque
Est natus et tibique
Essentia parenti
Par ac honore prorsus.
Nil non is ordinavit,
Ut imperet quibusque.
At Spiritus coercens
Vi cuncta præpotenti
Gubernat et tuetur.
O viva Trinitas, te
Unum canam monarcham,
Origo cui nec ulla
Est versio nec ulla :
Excedit esse cujus
Sermonis omne robur :
Sophiaque mente cujus
Nulla potest teneri :
Cœli perenne robur,
Ortu carensque fine,
Aciemque cujus omnem
Splendor fugit supremus,
Quæ cuncta contueris,
Quam nil humi latet nil
Et in mari profundo.
Lenis, Pater, mihi sis.
Da numen istud a me
Colatur absque fine.
Absterge quæ patravi,
Mentem meam repurgans.
Ne quid mali volutet :
Ut gloriam tibi dem,
Puras manus in altum
Tollens, canamque Christum
Genu petamque nixo,

Assumat ut clientem,
Ad sceptra cum redibit.
Lenis, Pater, mihi sis :
Da te mihi benignum
Grates, decus decent quem
In sæcla sæculorum.

2. Περὶ προνοίας. — *Carmen de providentia.*

Ὧδε μὲν εὐρυθέμεθλον ἐπήξατο κόσμον ἄπειρον
Νοῦς μέγας, ἐντός ἅπαντα φέρων καὶ παντὸς ὕπερθεν
Αὐτος ἐών · τί δὲ μῆχος ἀχωρήτοιο λαβέσθαι ;
Αὐτάρ ἐπεί μιν ἔτευξεν, ἄγει πρώτης ὑπὸ ῥιπῆς,
Πληγῆς ὡς ὑπὸ ῥόμβον ἐπειγόμενον στροφάλιγξι,
Κινυύμενον μεγάλοισιν ἀκινήτοισι λόγοισιν.
Οὔτε γὰρ αὐτομάτη φύσις κόσμοιο τοσούτου
Καὶ τοίου, τῷ μηδὲν ὁμοῖόν ἐστι νοῆσαι ·
Μὴ τόσον αὐτομάτοισιν ἐπιτρέψητε λόγοισι.
Τίς δὲ δόμον ποτ' ὄπωπεν, ὃν οὐ χέρες ἐξετέλεσσαν ;
Τίς ναῦν ἢ θόον ἅρμα ; τίς ἀσπίδα καὶ τρυφάλειαν ;
Οὔτ' ἂν τόσσον ἔμεινεν ἐπὶ χρόνον, εἴπερ ἄναρχος,
Καὶ χορὸς ἂν λήξειεν ἀνηγεμόνευτος ἔμοιγε.
Οὔτ' ἄλλον τιν' ἐοικὸς ἔχειν σημάντορα παντός,
Ἧε τὸν ὅς μιν ἔτευξεν. Ὅδ' ἀστέρας ἡγεμονῆας
Ἡμετέρης γενεῆς τε βίου θ' ἅμα παντὸς ὀπάζων,
Αὐτοῖς δ' ἄστρασιν εἰπὲ τίν' οὐρανὸν ἄλλος ἑλίξεις ;
Καὶ τῷ δ' αὖ πάλιν ἄλλον, ἀεί τ' ἐπ' ἄγουσιν ἄγοντας ;
Εἷς βασιλεὺς πλεόνεσσι συνάστερος, ὧν ὁ μὲν ἐσθλός,
Ὅς δὲ κακὸς, ῥητήρ τις, ὁ δ' ἔμπορος, ὃς δ' ἄρ' ἀλήτης,
Τὸν δὲ φέρει θρόνος αἰπὺς ὑπέρφρονα. Ἐν δὲ τε πόντῳ
Καὶ πολέμῳ πλεόνεσσιν ὁμος μόρος ἀλλογενέθλοις.
Ἀστέρες, οὓς συνέδησαν, ὁμὸν τέλος οὐ συνέδησε,
Κείνους δ' οὓς ἐκέασσαν, ὁμὴ συνέδησε τελευτή.

Sic igitur lata fundamenta habentem fixit immensum mundum,
Mens magna intus omnia portans, quæque ipsa est
Super omnia : qua autem arte teneatur, qui comprehendi non potest?
Postquam autem eum fabricavit, sub prima illum motione
Veluti trochum, qui semel ictus in orbem torquetur,
Dirigit magnis in immobilibus motum rationibus.
Non enim fortuita est natura tanti mundi,
Ac talis cui nihil simile excogitare possumus :
Ne tantum tribuite fortuitis opinionibus.
Quis domum unquam vidit, quam manus non fabricaverint?
Quis navem aut celerem currum? quis clypeum aut galeam?
Nec tamdiu permaneret, si careret principio :

Desineret certe chorus sine ductore.
Neque alium quemquam probabile est mundi esse rectorem
Præter eum qui fabricavit. Sed qui stellas rectrices
Nostræ generationis ac totius simul vitæ constituis,
Ipsis stellis dic quodnam aliud cœlum evolves?
Atque isti quodnam aliud, semperque rectoribus quosnam rectores?
Rex unus idem habet sidus cum multis, quorum alius bonus est,
Malus alius; rhetor hic, ille mercator, alius erro;
Alium effert sublimis thronus superbientem. In mari
Et in bello multorum eadem mors, ortus diversus.
Quos astra conjunxerant, idem finis non conjunxit,
Et quos astra dissociaverunt, mors eadem consociavit.

3. Πρὸς παρθένους παραινετικός. — *Exhortatio ad virgines.*

Παρθένε νύμφη Χριστοῦ, δόξαζέ σου τὸν νυμφίον
Ἀεί. Κάθαρε σαυτήν ἐν λόγῳ καὶ σοφίᾳ,
Ἵνα λαμπρὰ τῷ λαμπρῷ πάντα ζήσῃς τὸν αἰῶνα·
Κρείσσων γὰρ αὕτη πολὺ τῆς φθαρτης συζυγίας.
Ἐν σώματι τὰς νοερὰς δυνάμεις ἐμιμήσω,
Ἀγγελικὴν ἐπὶ γῆς μετῆλτες πολιτείαν.
Δεσμὸς ἐνταῦθα καὶ λύσις καὶ σώματ' ἐκ σωμάτων,
Ἄνω δ' ἑκάστη μονὰς οὔποτε λυομένη·
Οἱ πρῶτοι φέρουσ' ἀκτῖνα τῆς καθαρᾶς Τριάδος
Πνεύματα καὶ πῦρ, λειτουργοὶ τῶν Θεοῦ προσταγμάτων,
Ὕλη δὲ μίξιν ἐξεῦρεν, ἀεὶ ῥέουσα φύσις,
Ἣι μέτρον ὥρισε Θεός, γάμον νομοθετήσας.
Σὺ δ' ἔργον ὕλης φυγοῦσα, τοῖς ἄνω συνηρμόσθης
Ὡς νοῦς ἁρμόζεται νοῖ τὴν θείαν ἁρμονίαν,
Καὶ σαρκὶ πολεμοῦσα βοηθεῖς τῇ εἰκόνι.

O sponsa Christi virgo, sponsum orna tuum,
Te semper expurga arteque et sapientia,
Vivas in ævum splendida ut cum splendido :
Connubium hoc præstat jugali vinculo.
Imitata puram es mentium vim in corpore;
Vitamque sectata angeli poli in solo.
Hic nexus est, solutio, ortus corporum
Sursum unitas distincta, solvi nescia :
Primi ibi fruuntur luce puræ essentiæ
Flamina ministri faxque jussorum Dei.
Natura misturam fluens crassa edidit;
Deus at marita statuit huic lege modulum :
Materiæ at actum tu fugis, juncta superis,
Ut jungitur mens menti in harmonia sacra,
Bellansque cum carne adjuvas imaginem,

4. Ὠδὴ. — *Ad animam suam, carmen anacreonticum.*

Τί σοι θέλεις γενέσθαι;
Ψυχὴν ἐμὴν ἐρωτω.
Τί σοι μέγ' ἢ τί μικρόν
Τῶν τιμίων βρότοῖσι;

Ζήτει μόνον τι λαμπρὸν,
Καὶ δώσομεν προθύμως.
Θέλεις τὰ Γύγέω σοι
Τοῦ Λυδίου γενέσθαι,
Καὶ δακτύλῳ τυραννεῖν,
Τὴν σφενδόνην ἑλισσων
Κρύπτουσαν, εἰ κρύπτοιτο,
Φαίνουσαν, εἰ φαίνοιτο;
Θέλεις τὰ Μίδεώ σοι
Τοῦ πλουσίως θανόντος;
Ὧι χρυσὸς ἦν τὰ πάντα,
Χρυσοῦν φέροντα λιμόν,
Εὐχῆς δίκην ἀμέτρου;
. . . . . .

Θέλεις θρόνους τε κ' ἀρχάς,
Καιροῦ φρύαγμα πίπτον;
Ἵν' αὔριον καθεσταθῇς
Κάτω βλέπων ταπεινόν,
Ἄλλου τραχηλιῶντος,
Ὃς ἦν παραστάτης σοι,
Τυχὸν δὲ καὶ κακῶν τις.
Θέλεις γάμῳ δεθῆναι,
Βλακεύμασιν ἀνάγνοις,
Καιροῖς δὲ συστραφῆναι;
Θέλεις νόσον γλυκεῖαν,
Εὐτεκνίας μέριμναν;
Εὐτεκνίαν δ' ἂν εἴπω
Δυστεκνίαν, τί φήσεις;
. . . . . .

Οὕτω μὲν αὐτὸς αὑτῳ
Πᾶς τις σοφός λαλήσει.
Ὃς δ' οὐ θέλει λαλῆσαι,
Μάτην βίον παρῆλθεν,
Εἴπερ μάτην παρῆλθεν,
Μὴ σὺν κακῳ μεγίστῳ.

Quidnam tibi vis fieri?
Animam meam interrogo,
Quid tibi magnum, quidve parvum,
Ex his quæ in pretio sunt apud ho-
[mines,
Postula modo quid splendidum,
Et dabimus tibi perlibenter.
Vis tibi, quæ Gyges
Ille Lydius habuit, consequi,
Et annulo regnare,
Palam invertens,
Quæ illum tegebat, si ipsa tegebatur,
Et monstrabat, si ipsa monstraretur?
Vis tibi Midæ opes
Qui in divitiis obiit,
Cui aurum fiebant omnia,
Aurique afferebant famem,
In pœnam voti insatiabilis?
. . . . . .

Vis thronos et imperia,
Temporis fastum labilem,
Ut crastino die humi sedeas,
Humiles in terram demittens oculos,
Alio superbiente,
Qui tibi prius adstabat,
Forte etiam nequissimus?
Visne conjugio alligari
Molli et impudica inertia,
Et temporibus circumagi?
Vis morbum dulcem,
Amplæ prolis curam?
Felicem fœcunditatem si dixero
Infelicem, quid tu dixeris?
. . . . . .

Sic ipse secum
Quisquis sapiens est loquetur.
Qui autem non vult ita loqui,
Frustra vitæ cursum peregit,
Si modo frustra peregit,
Ac non maximo suo malo.

5. *De animæ suæ calamitatibus carmen elegicum.*

Δύσμορφος οἷα πάθον; τίς μοι γόος ἄξιος ἔσται;
Τίς πηγὴ δακρύων ἄρκιος; οἷα μέλη;
Οὔτε μόρον παίδων τις ἐῶν ἐκλαύσατο τόσσον
Ἢ κεδνῶν τοκεῶν, ἠὲ φίλης ἀλόχου,

Οὐ πάτρην γλυκερὴν μαλερῷ πυρὶ τεφρωθεῖσαν,
Οὐ νουσῳ στυγερῇ ἄψεα τειρόμενα,
Ὅσσον ἐγὼ ψυχὴν ὀλοφύρομαι αἰνὰ παθοῦσαν,
(Φεῦ τάλας!) ἀλλυμένης εἰκόνος οὐρανίης.
Ναὶ γὰρ δὴ μεγάλοιο Θεοῦ καὶ πλάσμα καὶ εἰκών,
Ἄνθρωπος, Θεόθεν εἰς Θεὸν ἐρχόμενος·
Ὅστις ἄνω νεύσας καὶ πνεύματι σάρκα πεδήσας
Χριστὸν ἔχει ζωῆς ἴλαον ἡγεμόνα·
Κτῆσιν ἐὴν γλῶσσάν τε καὶ οὔατα καὶ νόον αὐτόν,
Καὶ σθένος ἐρχομένῳ μάντα διδοὺς βιότῳ
Ἁρπάζων κόσμου πολυχαδνέος ὅσσα κατεῖχεν
Ἅρπαξ ἀλλοτρίων, ἀντίθεος Βελίας,
Ἐς δὲ ταμεῖα φέρων πολὺ φέρτερα τῶν ἐπὶ γαίης,
Τῶν διακλεπτομένων ἢ καταλυομένων,
Αὐτὸν ἀθρῆσαι ἄνακτα Θεὸν καὶ πνεῦμα γενέσθαι,
Σάρκ' ἀποδυσάμενος καὶ πάχος ἀντίτυπον
Ἀγγελικοῦ τε χοροῖο λαχεῖν στάσιν αἰγλήεντος
Μεῖζον τῶν μεγάλων ἆθλον ἔχων καμάτων.

Heu miser qualia passus sum, quis mihi dignus erit gemitus?
Quis lacrymarum fons sufficit? Ecquid melos?
Nec filiorum suorum mortem quisquam tantum deflevit,
Nec venerabilium parentum nec carne conjugis
Nec dulcem patriam impetuoso igne in cinerem redactam,
Nec tristi morbo membra consumpta :
Quantum ego animam lamentor quæ gravissima passa est,
(Heu miser!) perdita imaginē cœlesti.
Nam profecto magni Dei figmentum et imago,
Homo, a Deo ad Deum perveniens :
Quicumque sursum aspiciens et spiritu carnem frenans
Christum habet propitium vitæ ducem,
Qui possessionem suam et linguam et aures et ipsam mentem
Et robur, vitæ omnia venturæ consecrat
Eripitque mundo insatiabili quidquid detinebat
Raptor alienorum, Deo adversarius Belial,
Atque in horrea fert longe præstantiora terrestribus,
Quæ furto auferuntur aut vi subvertuntur,
Ut ipsum regem videat Deum et spiritus fiat,
Carne et reluctante exutus mole,
Atque in rutilante angelorum choro sedem sortiatur,
Majora magnis laboribus ferens præmia.

VII. — Nonnus de Panopolis, en Egypte, est connu pour sa paraphrase poétique de l'Evangile selon saint Jean. (V. p. 426.)

VIII. — Paul le Silentiaire, secrétaire privé de Justinien Ier, occupe une place éminente parmi les derniers poètes grecs. Il composa en vers, dans le dialecte d'Homère, une *Description de la grande église de Sainte-Sophie* de Constantinople (562), Ἔκφρασις τῆς μεγάλης ἐκκλησίας ἢ τοῦ ναοῦ τῆς ἁγίας Σοφίας [1].

IX. — Georges le Pisidien.

Georges, diacre et bibliothécaire, florissait sous l'empereur Héraclius (610-641). Il a chanté les combats glorieux de l'empereur contre les Perses, qui eurent pour résultats la restitution de la croix de Jésus-Christ, composé le *Carmen iambicum de opificio mundi*, et le *De vanitate vitæ*, dont il ne reste que des fragments [2].

X. — Sophrone, moine et patriarche de Jérusalem (mort après 634).

Daniel, dans son *Thesaurus hymnologicus*, t. III, p. 20-46, reproduit de lui treize pièces de vers, dont nous extrayons les passages suivants :

In Magorum adorationem.

Ἀγαθῶν Μάγων δικαίων	Justorum Magorum
Δρόμον εὐσεβῆ λιγαίνω,	Iter pium cano;
Ὅτι μου λύρην δονοῦσιν	Lyram enim meam excitant
Ἀπὸ Περσίδος μολόντες.	E Perside profecti.
Βρέφος εἰ μόνον λοχεύθη	Infans siquidem unicus natus est
Μαρίης, ἄναξ ἁπάντων,	Mariæ, rex omnium,
Ἐνὶ Βηθλεὲμ μεγίστῃ	In Bethleem maxima
Πόλει σπορᾶς Ἰούδα.	Urbe prolis Judæ.
Γόνος ἔσκεν Ἀντιπάτρου,	Filius erat Antipatri,
Ὁ τότε κρατων Ἑβραίων,	Qui tum Hebræis imperabat,
Ὃς ἀπ' Ἀσκάλου προελθών	Quinque ex Ascalone egressus
Παρὰ τοὺς νόμους ἀνάσσει.	Præter leges regnabat.
Δρομέες τότε προῆλθον	Festinantes tunc prodierunt
Ὅδεν ἥλιος προλάμπει,	Unde sol prælucet oriens,
Ἱερουσαλὴμ δ' ἐσῆλθον	Et Jerusalem sunt ingressi
Λογάδες Μάγων κρατίστων.	Præstantissimi Magorum.

[1] Græc. et lat., ed. du Fresne, Paris, 1670; in *Hist. Byzant. script.*, Venet., 1729; ed. Im. Bekker dans *Corpus scriptor. byzant.*, Bonæ, 1837; Ἔκφρασις τοῦ ἄμβωνος, græc., ed. Im. Bekker, Berol., 1816, in-4°. Les deux, édit. Guefe, Lips., 1822.

[2] Ed. Morellus, Paris, 1684 et 1618; græc. et lat., ed. Fogginus, Bonnæ, 1777; édité par Bekker, avec Paul Silentiaire, dans le *Corpus scriptor. byzant.*, Bonnæ.

Χριστὸν ἐς ἀρτιγενῆ δῶρα λαβόν- [τες	Ad Christum recens natum, donis [acceptis,
Ἀστέρι σύν τε Μάγοις κόσμος [ἑπέσθω.	Stellam cum Magis orbis sequatur.
Ἐπὶ Χριστὸν ἄρτι πάντες	Ad Christum nunc omnes
Ἅμα τοῖς Μάγοις δραμοῦμεν	Una cum Magis properamus
Νέον ἀστέρα σκοποῦντες.	Novam stellam intuentes.

XI. — Maxime, abbé et confesseur (mort en 452). Voy. p. 612.

Hymnus in sanctam Trinitatem.

Μέμνησό μου, ἀνάρχου	Memento mei, æternæ
Ἀῤῥητε βλαστὲ ῥίζης,	Stirpis sacrum germen,
Ξένον τ' ἄημα ἀμφοῖν	Utrisque gratus Spiritus,
Ἴσον γόνῳ καὶ ἀρχῇ,	Filio Patrique compar,
Μορφὴ τρισήλιος μοι ·	Ter sol mihi facies ;
Ὅταν κρίνῃς μ' ἐλιτρόν	Cum me peccatorem judicabis,
Σῶσον πυρός με λάτριν	Ab igne æterno salva me
Τὸν σόν, ζάλης τε πάσης,	Tuum servum arceque a me
Ἄνελκε, Σῶτερ, αἰνῆς ·	Omnem Salvator, dirum turbinem.
Δεσμόν τε λῦσον αἶψα	Meorum fœdam malorum
Ἐσμου λυγρῶν κακῶν μου.	Illico rumpe catenam.
Γράψον δὲ σῇ με βίβλῳ	Cumque per hanc viam
Ῥόον φυγόντα τόνδε	Incolumis salvusque evaserim,
Ἄτρωτον ἠδὲ σᾶον.	In tuo vitæ libro inscribe ;
Ψάλλειν τε καὶ γεραίρειν	Et in sempiternis sæculis
Ἐν ἀπλέτοις χρόνοισι	Da mihi celebrare canereque
Νεῦσον τεὸν κράτος με.	Tuam venerandam potentiam.

XII. — Saint Jean Damascène (mort après 754). Voy. p. 617.

1. *Hymnus ad Theogoniam.*

Εὐεπίης μελέεσσεν ἐφύμνια ταῦτα λιγαίνει
Υἷα Θεοῦ, μερόπων εἵνεκα τικτόμενον
Ἐν χθονὶ καὶ λύοντα πολύστονα πήματα κόσμου.
Ἀλλ' ἄνα, ῥητῆρας ῥύεο τῶνδε πόνων.

Ἔσωσε λαὸν θαυματουργῶν δεσπότης,
Ὑγρὸν θαλάσσης κῦμα χερσώσας πάλαι.
Ἐκὼν δὲ τεχθεὶς ἐκ κόρης, τρῖβον βατὴν
Πόλον τίθησιν ἡμιν, ὃν κατ' οὐσίαν,
Ἴσόν τε Πατρὶ καὶ βροτοῖς δοξάζομεν.

Ἤνεγκε γαστὴρ ἡγιασμένη Λόγον,
Σαφῶς ἀφλέκτως ζωγραφουμένη βάτῳ
Μιγέντα μορφῇ τῇ βροτησίᾳ, Θεοῦ,

Εὖας τάλαιναν νηδὺν ἀρᾶς τῆς πάλαι
Λύοντα πικρᾶς, ὃν βροτοὶ δοξάζομεν.

Ἔδειξεν ἀστὴρ τὸν πρὸ ἡλίου Λόγον,
Ἐλθόντα παῦσαι τὴν ἁμαρτίαν, Μάγοις,
Σαφῶς πενιχρὸν εἰς σπέος τὸν συμπαθῆ,
Σὲ σπαργάνοις ἑλικτόν, ὃν γεγηθότες,
Εἶδον τὸν αὐτὸν, καὶ βροτὸν καὶ Κύριον.

Jucundis cantibus hymni isti canunt
Filium Dei, hominum gratia natum
In terra et solventem luctuosissima nocumenta mundi.
Sed, o Rex, locutores libera ab his laboribus.

Salvavit populum mira patrans herus,
Liquidam maris undam exsiccans olim :
Non invitus autem natus ex puella, callem accessibilem
Poli ponit nobis, quem secundum substantiam
Æqualem Patri et mortalibus glorificamus.

Portavit venter sacratus Verbum,
Manifeste incombusto figuratus rubo,
Commistum formæ mortali, Dei,
Evæ miserum ventrem maledictione vetusta
Solvens amara, quod mortales glorificamus.

Ostendit stella quod sole est prius, Verbum,
Profectum ad sedandum peccatum, Magis,
Palam pauperem in speluncam, misericordem,
Te fasciis involutum : quod lætati
Viderunt idem, et mortale et Dominum.

2. *In dominicam Paschæ.*

Ἀναστάσεως ἡμέρα, λαμπρυνθῶμεν λαοί, Πάσχα Κυρίου, Πάσχα. Ἐκ γὰρ θανάτου πρὸς ζωὴν καὶ ἐκ γῆς πρὸς οὐρανον Χριστὸς ὁ Θεὸς ἡμᾶς διεβίβασεν ἐπινίκιον ᾄδοντας.

Καθαρθῶμεν τὰς αἰσθήσεις, καὶ ὀψόμεθα τῷ ἀπροσίτῳ φωτὶ τῆς ἀναστάσεως Χριστὸν ἐξαστράπτοντα καὶ χαίρετε · φάσκοντα τρανῶς ἀκουσόμεθα ἐπινίκιον ᾄδοντες.

Οὐρανοὶ μὲν ἐπαξίως εὐφραινέσθωσαν, γῆ δὲ ἀγαλλιάσθω · ἑορταζέτω δὲ κόσμος, ὁρατός τε ἅπας καὶ ἀόρατος · Χριστὸς γὰρ ἐγήγερται, εὐφροσύνη αἰώνιος.

Resurrectionis dies, splendescamus populi, Pascha Domini, Pascha. E morte enim ad vitam et ex terra ad cœlum Christus Deus nos traduxit victoriam canentes.

Expurgemur sensibus, et videbimus inaccessibili resurrectionis luce Christum effulgentem et gaudete : dicentem aperte audiemus victoriam canentes.

Cœli quidem digne lætentur, terra autem exsultet : festum agat autem mundus, tum visibilis omnis tum invisibilis : Christus enim qui lætitia sempiterna est, ad vitam rediit.

Δεῦτε, πόμα πίωμεν καινόν, οὐκ ἐκ πέτρας ἀγόνου τερατουργούμενον, ἀλλ' ἀφθαρσίας πηγὴν ἐκ τάφου ὀμβρήσαντος Χριστοῦ, ἐν ᾧ στερεούμετα.

Agite, potionem bibamus novam, non ex saxo sterili prodigiose eductam, sed incorruptionis fontem e sepulcro pluente Christo, in quo solidamur.

Νῦν πάντα πεπλήρωται φωτός, οὐρανός τε καὶ γῆ καὶ τὰ καταχθόνια. Ἑορταζέτω δὲ πᾶσα ἡ κτίσις τὴν ἔγερσιν Χριστοῦ, ἐν ᾧ ἐστερέωται.

Nunc omnia repleta sunt lumine, cœlumque et terra et terrestria : ferietur autem omnis creatura suscitationem Christi, in quo solidata est.

Χθὲς συνεθαπτόμην σοι, Χριστέ, συνεγείρομαι σήμερον ἀναστάντι σοι, συνεσταυρούμην σοι χθές · αὐτός με συνδόξασον Σωτήρ, ἐν τῇ βασιλείᾳ σου.

Heri una tecum tumulabar, Christe ; conresurgo hodie tecum resurgente. Una crucifigebar tecum heri : ipse me tecum gloria affice, Salvator, in regno tuo.

3. *In Annuntiationem Beatæ Mariæ Virginis.*

Ἄκουε κόρη
παρθένε ἁγνή,
εἶπατο δὴ ὁ Γαβριήλ,
Βουλὴν ὑψίστου
ἀρχαίαν ἀληθινήν
Γενοῦ πρὸς ὑποδοχὴν ἑτοιμη Θεοῦ.
Διὰ σοῦ γὰρ ὁ ἀχώρητος,
βροτοῖς ἀναστραφήσεται ·
διὸ καὶ χαίρων βοῶ ·
εὐλογεῖτε.....

Audi, puella
Virgo casta,
Aiebat Gabriel,
Quæ sit Altissimi voluntas
Antiqua, sincera :
Esto ad recipiendum Deum parata ;
Per te enim qui immensus est,
Cum hominibus conversabitur ;
Ideo exsultans ego clamo :
Benedicite !

Ὡς ἐμψύχῳ ναῷ Θεοῦ κιβωτοῦ,

Templum quum sit animatum est [arca Dei,

Ψαύετω μηδαμῶς χείρ ἀμυήτων.

Hanc nunquam attingat manus pro- [fanorum.

Χείλη δὲ πιστῶν τῇ θεοτόκῳ ἀσιγήτως Φωνήν
Τοῦ ἀγγέλου ἀναμέλποντα
ἐν ἀγαλλιάσει βοάτω ·
χαῖρε
κεχαριτωμένη
ὁ Κύριος μετὰ σοῦ.

Labia vero fidelium ne sileant Vocem
Dum Angeli referunt,
Summa cum lætitia clament :
« Ave,
Gratia plena,
Dominus tecum. »

XIII. — Cosme Mélodus de Jérusalem (vers 743).

Wirth, dans son *Anthologia græca carminum*, pag. 161-204, reproduit de Cosme quatorze grandes pièces de vers ; Daniel, t. III, p. 55-79, cite le même nombre, mais plus brièvement. En voici quelques échantillons :

HYMNUS X.

Κατακόσμησον τὸν νυμφῶνά σου Σιών,
Καὶ ὑπόδεξαι τὸν βασιλέα Χριστόν.
Ἄσπασαι τὴν Μαριὰμ τὴν οὐρανίαν πύλην·
Αὕτη γὰρ θρόνος χερουβικὸς ἀνεδείχθη,
Αὕτη βαστάζει τὸν βασιλέα τῆς δόξης·
Νεφέλη φωτὸς ὑπάρχει ἡ παρθένος,
Φέρουσα ἐν σαρκὶ υἱὸν πρὸ ἑωσφόρου,
Ὃν λαβὼν Συμεὼν ἐν ἀγκάλαις αὐτοῦ
Ἐκήρυξε λαοῖς, δεσπότην αὐτὸν εἶναι
Ζωῆς καὶ θανάτου καὶ σωτῆρα τοῦ κόσμου.

Adorna thalamum tuum, Sion,
Et suscipe regem Christum.
Amplectere Mariam cœlestem januam,
Hæc enim thronus cherubicus constituta est.
Hæc portat Regem gloriæ :
Nubes luminis est Virgo,
Portans in carne Filium, qui est ante Luciferum,
Quem accipiens Simeon in ulnis suis,
Prædicavit populis eum Dominum esse
Vitæ et mortis et Salvatorem mundi.

XIV. — Théophane, surnommé Graptus (vers 845), archevêque de Nicée.

Théophane a été surnommé *Graptus*, ainsi que son frère Théodore, à cause d'une marque que Théophile, empereur iconoclaste, lui avait fait imprimer sur le front pour sa constance à défendre les images. Daniel[1] nous a transmis de lui un chant de funérailles, Κανὼν ἐξωδιαστικός, dont voici le début :

Ἐν οὐρανίοις θαλάμοις διηνεκῶς οἱ γενναῖοι μάρτυρες δυσωποῦσί σε Χριστέ,
Ὃν ἐκ γῆς μετέστησας πιστὸν, αἰωνίων ἀγαθῶν τυχεῖν ἀξίωσον.
Κατακοσμήσας τὰ πάντα, ζῶον μικτὸν, μέσον με τὸν ἄνθρωπον
Ταπεινότητος ὁμοῦ καὶ μεγέθους ἔπλασας,
Διὸ τὴν τοῦ δούλου σου ψυχὴν, σῶτερ, ἀνάπαυσον.

Τοῦ παραδείσου πολίτην καὶ γεωργὸν κατ' ἀρχάς με ἔταξας,
Παραβάντα δὲ τὴν σὴν ἐντολὴν ἐξορίσας,
Διὸ τὴν τοῦ δούλου σου ψυχὴν, σῶτερ, ἀνάπαυσον.

Νομίμως ἤθλησαν οἱ σοὶ μάρτυρες, ζωοδότα,
Καὶ στεφάνῳ τῆς νίκης κοσμηθέντες,
Ἐκτενῶς τῷ μεταστάντι πιστῶς, αἰωνίαν λύτρωσιν βραβεύουσιν.

[1] *Thesaurus hymnolog.*, t. III, p. 110, 111.

Παιδεύσας πρότορον πολλοῖς τέρασι καὶ σημείοις ἐμὲ τὸν πλανηθέντα,
Ἐπ' ἐσχάτων σεαυτὸν κενώσας, ὡς συμπαθὴς, καὶ ζητήρας, εὗρες καὶ διέσωσας.

Ῥεόντων ἄστατον φθορὰν, τὸν πρὸς σὲ διαβάντα
Ἐν σκηναῖς αἰωνίοις κατοικεῖν χαρμονικῶς·
Ἀξίωσον ἀγαθὸς δικαίωσας πίστει τε καὶ χάριτι.

XV. — Joseph l'Hymnographe (vers 883).

Nous avons de lui, outre de longs cantiques à Marie, *Mariale*, un Κανὼν εἰς φόβον σεισμοῦ (sur les horreurs du tremblement de terre)[1] :

Ὡς φοβερὰ ἡ ὀργή σου, ἐξ ἧς ἡμᾶς ἐλυτρώσω, κύριε,
Μὴ συγχωρήσας ἐν τῇ ἅπαν τὸ ἀνάστημα ἡμῶν.
Εὐχαρίστως σε διὸ ἀεὶ δοξάζομεν.

Χαίρων ἡμῶν καθ' ἑκάστην τῇ πολυτελεῖ διορθώσει, δέσποτα,
Ὥσπερ φύλλον εὐτελές, διασείεις ἅπασαν τὴν γῆν
Εἰς τὸν φόβον σου πιστοὺς στηρίζων, κύριε.

Ῥῦσαι σεισμοῦ βαρυτάτου πάντας ἡμᾶς,
Καί μὴ δῴης, κύριε, ἀπολέσθαι παντελῶς τὴν κληρονομίαν σου.
Πολλοῖς παροργίζουσαν κακοῖς σε τὸν μακρόθυμον.

Σείσας προβλέψει σου πᾶσαν τὴν γῆν, παμβασιλεῦ,
Ἐναβαλες εἰς φόβον ἡμῶν τὰς διανοίας.
Ἀλλ' ἄνες, δέσποτα, οἰκτίρμων τὴν ὀργὴν σου,
Καὶ μὴ δῶς εἰς παντελῆ ἀφανισμὸν τὸν σὸν λαόν.

Les Latins sont incomparablement plus riches en productions poétiques et montrent une grande supériorité de talents. « La prééminence de l'hymnologie latine est tellement décisive, disait Augusti[2], que, soit pour le nombre des chants religieux, soit pour la richesse du fond, la vigueur et la plénitude des pensées, l'élévation et la beauté du langage, etc., les Grecs et les Syriens ne sauraient les égaler. » Bælir[3] a recueilli dans différentes époques et de critiques très-divers, un jugement analogue. Herder, dont Kayser rapporte les paroles, est encore plus élogieux. Voici comment il termine son apprécia-

[1] Daniel, *Thesaurus hymn.*, t. III, p. 112-114, extrait de Goarii *Euchologg.*, p. 690; Migne, sér. gr , t. CV. — [2] *Merveilles de l'archéologie chrétienne*, part. v, p. 291. — [3] *Histoire des poètes chrétiens*, 2e édit., p. 9-14.

tion : « Quand on recherche la cause du singulier effet produit par ces vieux chants chrétiens, on éprouve une étrange surprise : ce n'est rien moins que la nouveauté des pensées qui ici nous émeut, et là nous ébranle puissamment. Ces hymnes sont généralement sobres de pensées; plusieurs ne sont que le récit solennel d'une histoire connue, des prières et des supplications ordinaires. Elles roulent presque toutes sur le même sujet. Ce qui envahit notre âme, ce sont rarement des sensations délicates et nouvelles, ces hymnes ne visant ni à la délicatesse, ni à la nouveauté. Qu'est-ce donc qui nous ébranle? La simplicité et la vérité. Nous y entendons la langue d'une même confession, d'un même cœur et d'une même foi. La plupart sont disposées de telle façon qu'on peut les chanter tous les jours, ou bien elles se rattachent aux fêtes de l'année. Quand ces fêtes reviennent, la confession chrétienne revient aussi par un reflux éternel. » Ecoutons maintenant ce que dit Guillaume de Schleger de ces « hymnes populaires et accessibles à toutes les intelligences : Les anciennes hymnes d'Eglise, surtout chez les catholiques, où l'allégorie et la mystique sont de la dernière hardiesse, étaient et sont encore éminemment populaires, tandis que les nouvelles qu'on leur a substituées, sont sans images et sans élan ; ces hymnes, qu'on dit rationnelles et claires comme de l'eau, ne sont ni claires ni rationnelles. Et pourquoi? Parce qu'il n'y a rien dans leur dégoûtante uniformité qui éveille l'attention, rien qui frappe soudainement l'esprit, ni rien qui le transporte au milieu de ce qu'il ne pourrait apprendre par l'enseignement journalier [1]. »

§ 97. Poètes latins les plus importants.

Voy. Bæhr, *Die christlichen Dichter und Geschichtschreiber Roms*, 2e éd., Carls., 1862, et Ebert, *Geschichte der lateinisch-christlichen Literatur* ; Kayser, *Zur Geschichte und Erklærung der Kirchenhymnen*, etc.

I. — Juvence. (Voy. ci-dessus p. 288.)

Juvence naquit en Espagne, d'une illustre famille et embrassa l'état ecclésiastique sous Constantin. Il fit des essais poétiques sur des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament

[1] *Ouvrage de critique*, Berlin, 1828.

dans un temps où ces sortes de travaux, de même que l'art plastique, étaient en défaveur dans l'Eglise, ce qui faisait dire à saint Jérôme « qu'il ne craignit point de faire passer sous les lois du mètre la majesté de l'Evangile. » Il ne reste que deux de ses poésies :

Liber in Genesim, où Juvence conserve la division des 50 chapitres, qu'il traduit en 1414 vers hexamètres d'un tour souvent heureux. Il débute ainsi :

Principio Dominus cœlum terramque locavit;
Namque erat informis fluctusque abscondita tellus,
Immensusque Deus super æquora vasta meabat,
Dum chaos et nigræ fuscabant cuncta tenebræ.
Has dum sidereo disjunxit cardine fatur :
Lux fiat, et læto nituerunt omnia mundo;
Cumque Deus primi complesset facta diei
Condidit albentem nebulis nascentibus axem,
Accipit immensus errantia littora pontus
Multiplices rapiens validis cum tractibus amnes.

L'Histoire évangélique en quatre livres, beaucoup moins importante, peut être considérée comme la première épopée chrétienne. Ici, comme pour la Genèse, Juvence suit exactement le texte des Evangiles selon l'ordre chronologique, et s'applique à présenter sous une forme digne de la sublimité du sujet les vérités qu'ils renferment. La beauté poétique éclate dès le début :

Immortale nihil mundi compage tenetur;
Non orbis, non regna hominum, non aurea Roma
Non mare, non tellus, non ignea sidera cœli.
Nam statuit genitor rerum irrevocabile tempus
Quo cunctum torrens rapiet flamma ultima mundum.
Nam mihi carmen erunt Christi vitalia gesta
Divinum populis falsi sine crimine donum.

Il est surtout intéressant de voir comment il caractérise les sources où il a puisé, les quatre Evangiles :

Virtutum instituit *Matthæus* tramite mores
Et bene vivendi justo dedit ordine leges,
Infremuit ore pio *Marcus* similisque leoni
Insonat æternæ pandens mysteria vitæ.
Lucas uberius describit prælia Christi,
Jure sacer vitulus, quia juxta mœnia fertur.

Terras inter amat cœlumque volare *Joannes*
Et vehemens aquilæ stricto secat omnia lapsu.

Opera ed. Reusch, Frcf., 1710; ed. Arevalus, Romæ, 1792; dans Gallandi, *Bibl.*, t. IV; Migne, sér. lat., t. XIX; Pitra, *Spicilegium Solesm.*, t. I; sur l'auteur et le texte, Ebert, p. 109-115.

II. — Le pape Damase (367-384).

Ce pape s'est signalé par l'introduction du psautier latin dans le chant ecclésiastique. On a de lui, outre des lettres, près de quarante pièces de vers peu étendues, les unes lyriques, les autres sous formes de panégyriques ou de descriptions *(De Christo et apostolis, De summis Pontificibus et martyribus)*, d'autres en guise d'épitaphes. Il est un des premiers qui ont employé la rime et remplacé les quantités par l'accent rhythmique.

De sancta Agatha.

Martyris ecce dies Agathæ
Virginis emicat eximiæ,
Quo sibi Christus eam sociat
Et diadema duplex decorat.

Stirpe decens, elegans specie
Sed magis actibus atque fide,
Terrea prospera nil reputans,
Jussa Dei sibi corde ligans.

Fortior hæc trucibusque viris
Exposuit sua membra flagris ;
Pectore quam fuerit valido
Torta mamilla docet patulo.

Deliciæ cui carcer erat,
Pastor ovem Petrus hanc recreat,
Lætior inde magisque flagrans
Cuncta flagella cucurrit ovans.

Ethnica turba rogum fugiens
Hujus et ipsa meretur opem ;
Quos fidei titulus decorat,
His Venerem magis ipsa premat.

Jam renitens quasi sponsa polo
Pro miseris supplica domino ;
Sic sua festa coli faciat
Se celebrantibus ut faveat.

Nous négligeons, à cause de leur insignifiance poétique, les productions de Commodien et de Marius Victorinus, et nous renvoyons à la page 449.

III. — Saint Hilaire de Poitiers (mort en 366).

Voy. ci-dessus p. 449 et suiv.

Le quatrième concile de Tolède (633) le mentionne en ces termes dans son XIII^e^ canon : *Nonnulli hymni humano studio in laudem et apostolorum et martyrum triumphos compositi esse noscuntur, sicut hi quos beatissimi doctores Hilarius atque Ambrosius ediderunt.* Voici un extrait de sa versification ;

Hymnus matutinus.

Lucis largitor splendide,
Cujus sereno lumine,
Post lapsa noctis tempora
Dies refusus panditur :

Tu verus mundi Lucifer,
Non is qui parvi sideris
Venturæ lucis nuntius
Angusto fulget lumine :

Sede toto sole clarior
Lux ipse totus et dies,
Interna nostri pectoris
Illuminans præcordia.

Adesto rerum conditor,
Paternæ lucis gloria,
Cujus amota gratia
Pavescunt nostra corpora ;

Tuoque plena spiritu
Secum Deum gestantia,
Ne rapientis perfidi
Diris patescant fraudibus ;

Ut inter actus sæculi,
Vitæ quos usus exigit,
Omni carentes crimine
Tuis vivamus legibus.

Probrosas mentis castitas
Carnis vincat libidines
Sanctumque puri corporis
Delubrum servet spiritus.

Hæc spes precantis animæ,
Hæc sunt votiva munera,
Ut matutina nobis sit
Lux in noctis custodiam.

Voyez Kaiser, *Beitræge*, etc., p. 58-71.

IV. — Saint Ambroise, archevêque de Milan (mort en 397).

Nous l'avons déjà mentionné comme hymnographe (p. 481). Les douze hymnes citées comme authentiques dans l'édition bénédictine de ses œuvres, sont : *Æterne rerum conditor ; Somno refectis artubus ; Splendor paternæ gloriæ ; Consors paterni luminis ; Jam sol recedit igneus ; Æterna Christi munera Christo profusum sanguinem ; Jam surgit hora tertia ; Bis ternas horas explicans ; Deus creator omnium ; Veni Redemptor gentium ; A solis ortus cardine ; Illuminans altissimus.*

Elles révèlent une plus grande culture poétique, en même temps que leur adoption dans la liturgie atteste un progrès dans la poésie chrétienne. Le chant grégorien, imité de l'ancienne musique des Grecs, leur a donné une mélodie en rapport avec le mètre. C'est, du reste, pour ce but qu'elles ont été composées, contrairement à ce qu'on croyait autrefois, ainsi que le prouve le quatrième concile de Tolède (633), dont nous avons cité les paroles. Plusieurs hymnes composées du temps de saint Ambroise, dans le même esprit et sur le même mètre, ont reçu le nom d'ambrosiennes. Sur l'hymne dite de saint Ambroise, le *Te Deum*, voyez p. 481.

1. *Hymnus matutinus.*

Æterne rerum conditor
Noctem diemque qui regis
Et temporum das tempora
Ut alleves fastidium !

Præco diei jam sonat
Noctis profundæ pervigil,
Nocturna lux viantibus
A nocte noctem segregans.

Hoc excitatus Lucifer
Solvit polum caligine,
Hoc omnis erronum chorus
Viam nocendi deserit.

Hoc nauta vires colligit
Pontique mitescunt freta :
Hoc ipsa petra Ecclesiæ
Canente culpam diluit.

Surgamus ergo strenue,
Gallus jacentes excitat
Et somnolentos increpat,
Gallus negantes arguit.

Gallo canente spes redit,
Ægris salus refunditur,
Mucro latronis conditur.
Lapsis fides revertitur.

Jesu, labantes respice,
Et nos videndo corrige ;
Si respicis lapsi stabunt
Fletuque culpa solvitur.

Tu lux refulge sensibus
Mentisque somnum discute ;
Te nostra vox primum sonet
Et ore psallamus tibi.

Voyez sur cette hymne Kayser, *Beitræge,* etc., p. 81-104.

2. *Hymnus vespertinus.*

Deus creator omnium
Polique rector, vestiens
Diem decoro lumine,
Noctem soporis gratia.

Artu solutus ut quies
Reddat laboris usui
Mentesque fessas allevet
Luxusque solvat anxios.

Grates peracta jam die
Et noctis exortu preces
Voti reos ut adjuves,
Hymnum canentes solvimus.

Te cordis ima concinant,
Te vox canora concrepet,
Te diligat castus amor,
Te mens adoret sobria ;

Ut cum profundæ clauserit
Diem caligo noctium,
Fides tenebras nesciat
Et nox fide reluceat.

Dormire mentem ne sinas,
Dormire culpa noverit
Castos fides refrigerans
Somni vaporem temperet.

Exuta sensu lubrico
Te cordis alta somnient,
Ne hostis invidi dolo
Pavor quietos suscitet.

Christum rogemus et patrem,
Christi patrisque spiritum,
Unum potens per omnia
Fove precantes Trinitas.

3. *De adventu Domini.*

Veni Redemptor gentium,
Ostende partum Virginis,
Miretur omne sæculum :
Talis partus decet Deum.

Non ex virili semine
Sed mystico spiramine
Verbum Dei factum est caro,
Fructusque ventris floruit.

Alvus tumescit virginis
Claustra pudoris permanent,
Vexilla virtutum micant
Versatur in templo Deus.

Procedit de thalamo suo,
Pudoris aula regia,
Geminæ gigas substantiæ
Alacris ut currat viam.

Egressus ejus a patre,
Regressus ejus ad patrem,
Excursus usque ad inferos
Recursus ad sedem Dei.

Æqualis æterno patri
Carnis tropæo cingere,
Infirma nostri corporis
Virtute firmans perpetim.

Præsepe jam fulget tuum
Lumenque nox spirat novum,
Quod nulla nox interpolet
Fideque jugi luceat.

(Gloria tibi, Domine,
Qui natus es de Virgine
Cum Patre et sancto Spiritu
In sempiterna sæcula.)

Voy. Kayser, *loc. cit.*, p. 104-117.

4. *Hymnus vespertinus.*

O lux beata trinitas
Et principalis unitas,
Jam sol recedit igneus,
Infunde lumen cordibus.

Te mane laudum carmine,
Te deprecemur vesperi;
Te nostra supplex gloria
Per cuncta laudet sæcula.

5. *De martyribus.*

Æterna Christi munera
Et martyrum victorias,
Laudes ferentes debitas
Lætis canamus mentibus.

Ecclesiarum principes,
Belli triumphales duces,
Cœlestis aulæ milites
Et vera mundi lumina.

Terrore victo sæculi
Pœnisque spretis corporis
Mortis sacræ compendio
Vitam beatam possident.

Traduntur igni martyres
Et bestiarum dentibus,
Armata sævit ungulis
Tortoris insanit manus.

Nudata pendent viscera,
Sanguis sacratus funditur,
Sed permanent immobiles
Vitæ perennis gratia.

Devota sanctorum fides
Invicta spes credentium,
Perfecta Christi caritas
Mundi triumphat principem.

In his paterna gloria,
In his voluntas spiritus,
Exultat in his filius,
Cœlum repletur gaudiis.

Te nunc Redemptor quæsumus,
Ut ipsorum consortio
Jungas precantes servulos
In sempiterna sæcula.

6. *Hymnus de adventu Domini.*

Vox clara ecce intonat,
Obscura quæque increpat:
Pellantur eminus somnia
Ab æthere Christus promicat.

Mens jam resurgat torpida
Quæ sorde exstat saucia,
Sidus refulget jam novum
Ut tollat omne noxium.

Et sursum agnus mittitur,
Laxare omnis debitum
Omnes pro indulgentia
Vocem demus cum lacrymis.

Secundo ut cum fulserit
Mundumque horror cinxerit
Non pro reatu puniat,
Sed pius nos tunc protegat.

7. *Hymnus ad Laudes.*

Aurora jam spargit polum
Terris dies illabitur,
Lucis resultat spiculum,
Discedat omne lubricum.

Phantasma noctis decidat,
Mentis reatus subruat,
Quicquid tenebris horridum
Nox attulit culpæ, cadat.

Ut mane illud ultimum,
Quod præstolamur cernui,
In lucem nobis effluat
Dum hoc canore concrepat.

Voy. Bæhr, *Die christl. Dichter,* etc., 2e éd., p. 57-64; Ebert, p. 164-176.

V. — Paulin, évêque de Nole (mort vers 431).
Voy. p. 557.

Nous allons donner quelques extraits des pièces de vers indiquées ci-dessus. — Paulin et son ami Sulpice Sévère avaient construit de grandes églises. Après avoir restauré et embelli un baptistère, Paulin décrivait ainsi le baptême d'un enfant :

Inde parens sacro ducit de fonte sacerdos
Infantes niveos corpore, corde, habitu.
Circumdansque rudes festis altaribus agnos
Cruda salutiferis imbuit ora cibis
Hinc senior sociæ congaudet turba catervæ.
Alleluia novis balat ovile choris.

Voici comment il vantait le bonheur et le mérite qui s'attachent à l'œuvre de la construction des églises (*Ep.* XXXII, ch. 18) : « Si nous achevons cet édifice terrestre avec une gravité spirituelle, il nous deviendra une agréable préparation à la demeure céleste. En le commençant avec esprit de foi, nous sommes édifiés dans le Seigneur par la plénitude de la foi ; car c'est lui qui est le fondement et le sommet, le principe et la fin » (*Apoc.*, I, 8). — Il décrit donc les édifices qu'il a élevés (*Carmen* XXIV et XXVIII), et il termine par l'église dédiée à saint Félix :

Natalem geminant Felicis in ædibus ejus
Nata recens opera hæc, quæ molibus undique celsis
Cernitis emicuisse pari splendentia cultu.

Istic porticibus late circumdata longis
Vestibula impluvio tectis reserantur aperto
Et simul astra oculis, ingressibus atria pandunt.

Illic adjunctæ sociantur mœnibus aulæ,
Diffusoque sinu simul et coeunte patentes
Æmula consertis jungunt fastigia tignis,
Et paribus variæ èt speciosæ cultibus exstant
Marmore, pictura, laquearibus atque columnis.

Inter quæ et modicis variatur gratia cellis
Quas in porticibus (qua longius una coactum
Porticus in spatium tractu protenditur uno)
Appositas lateri tria comminus ora recludunt,
Trinaque cancellis currentibus ostia pandunt.
Martyribus mediam pictis pia nomina signant,
Quos par in vario redimivit gloria sexu.
At geminas quæ sunt dextra lævaque patentes,
Binis historiis ornat pictura fidelis.

Interior variis ornatibus area videt,
Læta super tectis et aperta luce serenis
Fontibus, atque infra niveis redimita columnis.

Cujus in exposito prælucens cantharus exstat,
Quem cancellato tegit aerea culmine turris.

Cætera dispositis stant vasa sub aere nudo
Fonticulis, grato varie quibus ordine fixis
Dissidet artis opus, concordat vena metalli
Unaque diverso fluit ore capacius unda.

Basilicis hæc juncta tribus, patet area cunctis
Diversosque aditus ex uno pandit ad omnes,
Atque itidem gremio diversos excipit uno
A tribus egressos,medio spaciosa pavito :
Quod tamen ordinibus structis per quinque nitentum
Agmina concharum, series densata coacto
Marmore, mira oculis aperit spatiantibus arte.

Sed circumjectis in porticibus spatiari
Copia longa subest, interpositisque columnas
Cancellis fessos incumbere, et inde fluentes
Adspectare jocos, pedibusque madentia siccis
Cernere, nec calcare sola ; et certamine blando
Mirari placido salientes murmure fontes.

Voy. Bæhr, *Christl. Dichter,* etc., 2e éd., p. 93-103 ; Ebert, p. 283-300 ; Teuffel, 3e éd., p. 1028-33.

VI. — Aurélius Prudence (mort vers 413).

Aurélius Prudence Clément naquit à Sarragosse *(Cæsar-Augusta)*. Cependant Calagurris *(Calahorra)* revendique aussi l'honneur d'être le lieu de sa naissance. Il est certain en tout cas qu'il sortait d'une famille distinguée. Après avoir achevé l'étude de la rhétorique, il embrassa la carrière d'avocat, où il obtint de brillants succès ; aussi le voyons-nous peu de temps après remplir à deux reprises les fonctions de gouverneur impérial. Mais il était de ces hommes, nombreux alors, qui, dégoûtés des splendeurs terrestres et des agitations mondaines, se retiraient dans la solitude pour se donner tout entier à Jésus-Christ. Eloigné des affaires publiques dans sa cinquantième (?) année (398), il consacra le reste de sa vie à la poésie religieuse, et en 405 déjà il publiait un recueil de morceaux, dont il parle ainsi dans sa préface (vers 35-42) :

Peccatrix anima stultitiam exuat,
Saltem voce Deum celebret, si meritis nequit :
  Hymnis continuet dies,
Nec nox ulla vacet, quin Dominum canat.
Pugnet contrat hæreses, catholicam discutiat fidem,
  Conculcet sacra gentium.
Labem Roma tuis inferat idolis,
Carmen martyribus devoveat, laudet apostolos.

Dans ces productions, Prudence se montre un des poètes chrétiens les mieux doués et les plus féconds dans le genre lyrique, didactique, moral et même apologétique. Gracieux et élégant, plein de feu et de majesté, l'auteur du *Salvete flores* avait dans l'âme un lyrisme tendre et élevé [1]. La richesse, la variété, la parfaite orthodoxie du fond sont encore rehaussées et rendues plus attrayantes par l'élan poétique et par l'aisance de la diction. Ses poésies, dont la plupart portent des titres grecs, sont les suivantes :

1° Liber Καθημερινῶν, ou recueil d'hymnes pour tous les jours, le soir et le matin, pour l'office des morts, Noël et l'Epiphanie. C'est de ces dernières qu'est tiré le *Salvete flores martyrum,* où les saints innocents de Bethléem sont comparés à des fleurs abattues par l'orage.

[1] F. Clément, *les Poètes chrét.*, p. 88. *(Cit. du trad.)*

2° *Liber* Ἀποθέωσις, en 1085 hexamètres, où l'auteur exalte la divinité de Jésus-Christ et la venge des injures des païens.

3° *Liber* Ἁμαρτιγένεια, en 965 hexamètres sur l'origine du péché, en réfutation des marcionites et des manichéens : *Gignimus omne malum proprio de corpore nostro.*

4° *Psychomachia,* poème didactique en 915 hexamètres, qui dépeint la lutte du vice et de la vertu dans l'âme humaine.

5° *Deux livres contre Symmaque,* préfet de Rome, qui menaçait de réintroduire l'idolâtrie en voulant faire relever l'autel de la Victoire dans la salle des séances *(curia)* du sénat romain.

6° Liber Περὶ στεφάνων *(De coronis),* recueil de quatorze hymnes et cantiques, la plupart très-étendus, en style lyrique et élégiaque, sur les saints qui ont conquis la couronne de la victoire.

9° *Diptychon* (Διπτυχαῖον), *enchyridion historiarum Veteris et Novi Testamenti,* ou chaque groupe de quatre hexamètres retrace un fait et offre ainsi un abrégé des principaux évènements de l'histoire sainte. Son authenticité est douteuse, et il est bien inférieur aux autres pour le fond des idées.

Nous donnons ici quelques échantillons de chaque partie :

1. *Pour la fête des saints Innocents.*

(Extrait du *Cathemer.,* hymnus XII.)

Salvete flores martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit
Ceu turbo nascentes rosas !

Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram ante ipsam simplices
Palma et coronis luditis.

Audit tyrannus anxius,
Adesse regum principem,
Qui nomen Israel regat
Teneatque David regiam.

Exclamat amens nuntio :
« Successor instat, pellimur ;
Satelles i, ferrum rape,
Perfunde cunas sanguine. »

Mas omnis infans occidat,
Scrutare nutricum sinus,
Fraus ne qua furtim subtrahat
Prolem virilis indolis.

Transfigit ergo carnifex,
Mucrone destricto furens,
Effusa nuper corpora
Animasque rimatur novas.

O barbarum spectaculum !
Vix interemptor invenit
Locum minutis artubus,
Quo plaga descendat patens.

Quid proficit tantum nefas,
Qui crimen Herodem juvat ?
Unus tot inter funera
Impune Christus tollitur.

2. *Espérance de la résurrection.*
(Extrait du *Cathemer.*, X, v. 113-120.)

Qui turba superstes inepta
Clangens ululamina miscet,
Cur tam bene condita jura
Luctu dolor arguit amens ?
Jam mæsta quiesce querela,
Lacrimas suspendite matres.
Nullus sua pignora plangat,
Mors hæc reparatio vitæ est.

3. *Eloge de Jésus-Christ et paraphrase du psaume* CXLVIII.
(Extrait du *Cathemer.*, hymn. IX, v. 106-114.)

Macte judex mortuorum, macte rex viventium,
Dexter in parentis arce qui cluis virtutibus
Omnium venturus inde justus ultor criminum.

Te senes et te juventus, parvulorum te chorus,
Turba matrum virginumque simplices puellulæ,
Voce concordes pudicis perstrepant concentibus.

Fluminum lapsus et undæ, littorum crepidines,
Imber, æstus, nix, pruina, silva et aura, nox, dies,
Omnibus te concelebrent sæculorum sæculis.

4. *Propagation et triomphe du christianisme.*
(Extrait de l'*Apotheos.*, v. 424-434.)

Audiit adventum Domini, quem Solis Hiberi
Vesper habet roseus, et quem novus excipit ortus.
Laxavit scythicas verbo penetrante pruinas
Vox evangelica, hyrcanas quoque fervida brumas
Solvit, ut exutus glacie jam mollior amnis
Caucasea de cote fluat Rhodopeius Hebrus.
Mansuevere Getæ, feritasque cruenta Geloni
Lacte mero sitiens exsanguia pocula miscet
Libatura sacros Christi de sanguine potus :
Novit et Atlantis pridem plaga perfida Mauri,
Dedere crinitos ad Christi altaria reges.

5. *Pèlerinage au tombeau de saint Hippolyte.*
(Extrait du *Perist.*, XI, v. 195-212.)

Jam cum se renovat decursis mensibus annus
Natalemque diem passio ferta refert :
Quanta putas studiis certantibus agmina cogi,
Quæve celebrando vota coire Deo ?
Urbs augusta suos vomit effunditque Quirites,
Una et patricios, ambitione pari.
Confundit plebeia phalanx umbonibus æquis
Discrimen procerum precipitante fide
Nec minus Albanis acies se candida portis
Explicat et longis ducitur ordinibus :

Exultant fremitus variarum hinc inde viarum,
Indigena et Picens plebs et etrusca venit.
Concurrit Samnitis atrox habitator et altæ
Campanus Capuæ jamque Nolanus adest.
Quisque sua lætus cum conjuge dulcibus et cum
Pignoribus rapidum carpere gestit iter.
Vix capiunt patuli populorum gaudia campi,
Hæret et in magnis densa cohors spatiis.

6. *Effets du péché originel dans la nature.*
(Extrait du *Hamart.*, v. 208-245.)

Non aliter quam cum incautum spoliare viantem
Forte latro adgressus, prædæ prius immemor ipsum
Ense ferit dominum, pugnæ modumque moramque
Quo pereunte trahat captivos victor amictus
Jam non obstanti locuples de corpore prædo:
Sic homini subjecta domus, ditissimus orbis
Scilicet in facilem domino peccante ruinam
Lapsus herile malum jam tunc vitiabilis hausit.

Tunc lolium lappasque leves per adultera culta
Ferre malignus ager glebis male pinguibus ausus
Triticeam vacuis segetem violavit avenis:
Tunc etiam innocuo vitulorum sanguine pasci,
Jamque jugo edomitos rictu laniare juvencos
Occiso pastore truces didicere leones.
Necnon et querulis balatibus inritatus,
Plenas nocte lupus studuit perrumpere caulas.
Omne animal diri callens solertia furti
Inbuit et tortos acuit fallacia sensus:
Quamvis maceries florentes ambiat ortos,
Sepibus et densis vallentur vitea rura
Aut populator edet gemmantia germina bruchus,
Aut avibus discerpta feris lacerabitur uva.

Quid loquar herbarum fibras medicante veneno
Tinctas letiferi fudisse pericula suci?
Noxius in teneris sapor æstuat ecce frutetis,
Cum prius innocuas tulerit natura cicutas,
Roscidus et viridem qui vestit flos Rododaphnem
Pabula lascivis dederit sincera capellis.
Ipsa quoque oppositum destructo fœdere certo
Transcendunt elementa modum rapiuntque ruuntque
Omnia legirupis quassantia viribus orbem.
Frangunt umbriferos Aquilonem prælia lucos,
Et cadit in modicis silva exstirpata procellis,

Parte alia violentus aquis torrentibus amnis
Transilit objectas præscripta repagula ripas,
Et vagus eversis late dominabitur in agris.
Nec tamen his tantam rabiem nascentibus ipse
Conditor instituit, sed laxa licentia rerum
Turbavit placidas rupto moderamine leges.

7. *Combat de l'orgueil contre l'humilité, et allusion au luxe qui régnait du temps du poète.*
(*Psych.*, 178-190.)

Forte per effusas inflata Superbia turmas
Effreni volitabat equo, quem pelle leonis
Texerat et validos villis oneraverat armos;
Quo se fulta jubis jactantius illa ferinis
Inferret tumido despectans agmina fastu.
Turritum tortis caput accumularat in altum
Crinibus; exstructos augeret ut addita cirros
Congeries celsumque apicem frons ardua ferret.
Carbasea ex humeris summo conlecta coibat
Palla sinu teretem nectens a pectore nodum.
A cervice fluens tenui velamine limbus
Concipit infestas textis turgentibus auras.

Opera, ed. Daventr., 1492 et 1495; Weitzius, Hannov., 1613 et 1618; Chamillart, Par., 1687; Cellarius, Hal., 1723; Faust. Arevalus, Rom., 1788-1799; Obbarius, Tub., 1845; Dressel, Lips., 1860; Migne, sér. lat., t. LIX-LX, avec les *Prolégomènes* d'anciennes éditions.

VII. — Sedulius (vers 494).

Cœlius Sedulius, sur la vie duquel on ne sait rien de positif, naquit, dit-on, en Ecosse, et figure sous le titre de *antistes* et *episcopus*. Il se fit, vers le milieu du cinquième siècle, une grande réputation par ses poésies douces et harmonieuses. Cellarius, son éditeur, a dit de lui : *Cœlium Sedulium poetam inter christianos nemini secundum*, et il a édité ce poète *non tam propter dictionem puram et veterum imitatricem, quæ me, fateor, non mediocriter delectavit, quam propter argumenti majestatem in mysteriis aptissime a poeta hoc expressam*.

Ses principaux ouvrages sont :

1° *Mirabilium divinorum libri IV* (et plus tard V) *seu carmen paschale* (cui continenter respondet opus paschale prosaico sermone scriptum), sur divers sujets importants tirés

de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il expose ainsi les raisons qui lui ont fait entreprendre ce travail.

Cum sua gentiles studeant figmenta poetæ
Grandisonis pompare modis tragicoque boatu
Ridiculove Getæ seu qualibet arte canendi ;
Cur ego Davidicis adsuetus cantibus odas
Chordarum resonare decem sanctoque verenter
Stare choro et placidis cœlestia psallere verbis
Clara salutiferi taceam miracula Christi ?

Sa manière d'élaborer les matériaux de la Bible est déjà beaucoup plus libre que celle de Juvence. Sedulius joint souvent au sens littéral une interprétation mystique.

2° *Elegia,* appelée par Trithème *Exhortatorium ad fideles,* en cent dix vers élégiaques, bien que le morceau appartienne à la poésie narrative et descriptive. Arntzenius l'appelle *Collatio Veteris et Novi Testamenti per schema* ἐπαναλήψεως *alternis versibus repetitæ.* L'auteur développe son sujet d'après la pensée contraire de saint Paul, *Rom.,* v, 18, avec des tours souvent très-heureux.

3° De l'hymne *alphabétique,* pour la glorification des miracles de Jésus-Christ, l'Eglise a formé deux hymnes, l'une pour la Nativité du Seigneur (vers 1-28), l'autre pour l'Epiphanie (vers 41-44), qui ont passé dans le Bréviaire et que nous reproduisons ci-dessous.

4° *De Verbi incarnatione,* un centon virgilien, ou poème formé de demi-vers et de vers entiers de Virgile, auquel on a donné une base chrétienne.

Opera, ed. Cellarius, Hall., 1704; dans Gallandi, *Bibl.,* t. IX; cum notis Arntzenii, Leoward, 1761; ed. Faust. Arevalus, Rom., 1794; Migne, sér. lat., t. XI, avec les *Prolégom.* des précédentes éditions. Voy. Bæhr, *Die christ. Dichter,* ch. XXIX, p. 103-112; Ebert, p. 358-366.

De Nativitate Domini.

A solis ortus cardine
Ad usque terræ limitem
Christum canamus principem,
Natum Maria virgine.

Beatus auctor sæculi
Servile corpus induit,
Ut carnem carne liberans
Non perderet, quos condidit.

Clausa parentis viscera
Cœlestis intrat gratia,
Venter puellæ bajulat
Secreta, quæ non noverat.

Domus pudici pectoris
Templum repente fit Dei :
Intacta nesciens virum
Verbo concepit Filium.

Enixa est puerpera
Quem Gabriel prædixerat,
Quem matris alvo gestiens
Clausus Joannes senserat.

Fœno jacere pertulit,
Præsepe non abhorruit,
Parvoque lacte pastus est,
Per quem nec ales esurit.

Gaudet chorus cœlestium,
Et angeli canunt Deo,
Palamque fit pastoribus
Pastor, creator omnium.

De Epiphania Domini.

Hostis Herodes impie,
Christum venire quid times ?
Non arripit mortalia
Qui regna dat cœlestia.

Lavacra puri gurgitis
Cœlestis agnus attigit :
Peccata quæ non detulit
Nos abluendo sustulit.

Ibant magi quam viderant
Stellam sequentes præviam :
Lumen requirunt lumine,
Deum fatentur munere.

(Miraculis dedit fidem
Habere se Deum patrem
Infirma sanans corpora,
Resuscitans cadavera.)

(Caterva matrum personat,
Collisa deflens pignora,
Quorum tyrannus millia
Christo sacravit victimam.)

Novum genus potentiæ :
Aquæ rubescunt hydriæ,
Vinumque jussa fundere
Mutavit unda originem.

VIII. — Dracontius (fin du cinquième siècle).

On a souvent prétendu qu'il était originaire d'Espagne et qu'il écrivait déjà vers l'an 430. C'est une double erreur. Il sortait plutôt d'une riche famille d'Afrique, comme l'atteste l'ancienne inscription d'une poésie intitulée *Satisfaction,* qui se trouve à la bibliothèque du Vatican : *à Gontamond, roi des Vandales* (484-496), qui l'avait condamné à la prison, *dum esset* (auctor) *in vinculis*. Arevalus, en appliquant cette adresse à Gontharius (mort en 428), roi des Vandales d'Espagne, s'est trompé de pays et d'époque. Les œuvres qu'on lui attribue et qui subsistent encore, révèlent un poète de talent. Saint Isidore de Séville (*De scriptor eccles.,* cap. XXIV), lui attribue d'abord :

1° Un grand ouvrage intitulé : *Hexaemeron,* en vers hexamètres, sur l'histoire de la création, que Chindasvin, roi des Goths, fit réviser et compléter par Eugène, évêque de Tolède. Un examen attentif du manuscrit de Paris a démontré que ce poème n'est qu'une partie du grand poème *De Deo,* en trois livres, qui a pour objet la glorification du vrai Dieu et l'éloge

du christianisme. De là vient que le premier livre de cette épopée commence par le tableau de la création du monde d'après la Genèse, qu'il dépeint comme l'ouvrage de l'amour et de la grâce. Le second livre traite de la miséricorde de Dieu, qui a envoyé son Fils pour effacer et expier les péchés des hommes; le troisième est une exhortation à louer Dieu, à l'exemple des patriarches, des prophètes et même des grandes âmes du paganisme, à se soumettre à ses desseins et à ses commandements. Le poète commence par l'aveu de ses propres péchés.

2° D'après le manuscrit du Vatican dont nous venons de parler, Dracontius aurait composé dans sa prison un second poème sur le repentir, *Satisfactio,* en 316 vers. Il s'accuse lui-même d'avoir chanté un roi étranger, au lieu des princes de la maison royale des Vandales :

> Culpa mihi fuerat dominos reticere modestos
> Ignotumque mihi scribere vel Dominum.

Puis il adjure le roi d'imiter Dieu dans sa miséricorde, afin que le peuple dise vrai quand il l'appelle un bon roi, *rex pius.* Ce poème ressemble au premier par la composition et le style, et cette circonstance, jointe à l'aveu de l'auteur, achève de constater son authenticité. — D'autres morceaux qu'on lui attribue aussi, tels que : *Metrum de virginitate, de raptu Helenæ, de Medea et Argonautis,* sont probablement d'un homonyme.

Un autre poète qui se rapproche de lui, bien qu'un peu antérieur, est Claudius Marius Victor, rhéteur de Marseille, auteur d'un grand poème épique : *Libri III carminum, seu commentarii in Genesim,* et d'un autre plus petit : *De perversis suæ ætatis moribus, epistola ad Salmonem abbatem,* qu'on donne aussi comme formant le quatrième livre du premier[1].

Dracontii de opere seu dierum omnia (avec les libri III de C. M. Victor *in Genesin*), Paris., 1560; d'après Morellus, Weitzius, Sirmond, ed. Rivinus, Lips., 1651, et *Bibl. max.,* Lugd., t. IX; ed. Arevalus, Romæ, 1791, in-4°; d'après celui-ci, Migne, sér. lat., t. LX. — On peut consulter aussi les ouvrages allemands de Bæhr, Ebert et Teuffel, déjà mentionnés.

[1] Tous deux se trouvent dans *Biblioth. max.,* t. VIII; ed. Morellus, Paris, 1560, sans l'*Epist. ad Salmon.;* Migne, sér. lat., t. LXI.

IX. — Claudien Mamert (mort vers 470).

Mamert, d'abord ermite, puis prêtre à Vienne, partagea avec son frère l'administration de l'évêché de cette ville. Il fut l'un des plus savants hommes de son temps, et son ami Sidoine Apollinaire l'appelait *peritissimum christianorum philosophum et quorumlibet primum eruditorum.* Ritter, en son *Histoire de la philosophie chrétienne,* t. II, page 567, dit à propos de son *De statu animæ,* que « l'auteur se montre disciple habile de saint Augustin. » Il regrette seulement qu'il soit un peu embarrassé quand il traite des sujets philosophiques.

Entre autres productions poétiques, on lui a souvent attribué une pièce intitulée : *Contra poetas vagos* et le *De statu animæ.* Dans le *Carmen,* il montre la futilité de la poésie païenne, dont la plupart des éléments sont empruntés à la mythologie. Il y a parfaitement imité les formes de la poésie païenne. Ce travail appartient à Paulin de Nole. Si on lui a souvent attribué l'hymne de la Passion : *Pange, lingua, gloriosi,* etc., que l'antiquité met généralement sur le compte de Fortunat, cela vient sans doute d'une interpolation de Gennade (*De viris illustribus,* cap. LXXXIII); c'est pourquoi Fabricius a mis le passage qui s'y rapporte entre parenthèse[1]. Nous ne connaissons pas l'hymne que Sidoine appelle *commaticus, copiosus, dulcis, elatus, qui quoslibet lyricos dithyrambos amænitate poetica et historica veritate supereminet.* Il n'est guère croyable que ce soit le *Pange, lingua.* Bæhr pense qu'on peut lui attribuer avec vraisemblance quelques courtes pièces, telles que : *Carmen paschale, Laus Christi, Miracula Christi,* qu'on assigne le plus souvent au poète païen Claudien, étranger à ces sortes d'idées. Cependant les témoignages précis font défaut.

Opera, dans *Bibl. max.,* Lugd., t. X; Gallandi, *Bibl.,* t. X; Migne, sér. lat., t. LIII; Bæhr, *Bibl. des Pères de l'Eglise* (en allem.); Bæhr, *op. cit.*

[1] Comparez sa *Biblioth. eccles.,* ad hunc loc., avec les remarques critiques.

X. — Paulin de Pella et Paulin de Périgueux (deuxième moitié du cinquième siècle).

Le premier, fils d'un préfet d'Illyrie, composa en 465, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, une autobiographie en 616 hexamètres. Ce travail, inspiré par la reconnaissance envers Dieu et par le désir de s'édifier lui-même, est intitulé : *Eucharisticon Deo sub ephemeridis meæ textu. Carmen incultum,* ainsi qu'il l'appelle ; il ne peut ni ne veut le recommander aux savants. Cependant il fournit d'intéressants détails sur l'histoire contemporaine, notamment sur l'émigration des peuples et sur son inébranlable confiance en Dieu dans les plus cruelles épreuves.

Paulin de Périgueux *(Petrocorius)* composa, vers 470, six livres *sur la Vie de saint Martin,* dans lesquels il suit presque toujours Sulpice Sévère. On a encore de lui : *Versus Paulini de visitatione nepotuli sui,* en 80 hexamètres, à propos d'un miracle opéré par saint Martin sur un neveu du poète et sur sa femme, tous deux malades; puis un court morceau en 25 hexamètres, sur la nouvelle basilique que Perpétue avait construite à saint Martin.

Tous deux se trouvent dans *Oper.*, ed. Daumius, Lips., 1886; *Œuvres de Paulin de Périgueux,* par Corpet, Paris, 1852. Voy. Ebert, *op. cit.*

XI. — Arator (vers 544).

Arator, originaire de la province de Ligurie, avait pour père un homme considéré et savant. Il fit ses études à Milan et à Ravenne, et fut au nombre des jeunes amis d'Ennodius. Il écrivit en vers deux livres : *De Actibus apostolorum,* histoire versifiée des Actes des apôtres.

> Versibus ergo canam, quos Lucas retulit actus
> Historiamque sequens carmina vera loquar.

Devenu sous-diacre de l'Eglise romaine, il les dédia au pape Vigile, qui les fit lire dans l'église de Saint-Pierre ès-Liens, en 544. Nous en reproduisons le passage suivant, sur l'appel de saint Paul à l'empereur Néron (ch. xxv des Actes).

> Stringitur et Festi servatur præsidis anno.
> Linquimus hic nimium, ne gaudia nostra morentur.

Ad Latium jam Paule veni, certamina crebro
Quæ fuerint agitata foro quantique legantur
Judaici fluxisse doli, nam talia Paulus :
Cæsaris ad solium vos provoco ; Cæsaris, inquit,
Appello Romanus opem ; cui Festus : abibis
Ut cupis, Augusti citius visure tribunal.
Non stimulante metu fugiens discrimina Paulus.
Judicii vitavit onus ; mens anxia semper
Pro vita meliori mori ; sed muneris auctor
Præconi testique suo jam dixerat olim,
Quod Romam venturus erat. Clementia Jesu
Omnibus in terris fidei sitientibus haustum
Pocula dat de vase suo, cunctosque rigari
Multifluo sermone jubet, meruitque venustas
Nominis occidui de lumine crescere verbi.

Nous avons encore de lui deux lettres poétiques, des lettres d'accompagnement, lorsqu'il envoya son grand poème à Florian et à son ami de jeunesse, Parthénius, fils de la sœur d'Ennodius.

Opera, dans *Fabricii corpus poetarum christ.*; avec Juvence et Sedulius, dans *Bibl. max. Patr.*, Lugd., t. X ; ed. Arntzen, Zutphan., 1769 ; *Carmen de actibus apost.*, ed Huebner, Nissæ, 1853 ; Migne, sér. lat., t. LXVIII. Cf. Heimbach, *Ueber den Dichter Arator,* dans *Theol. Studien und Kritiken vom Jahre,* 1873 ; Bæhr, p. 142 ; Ebert, p. 490-93.

XII. — Elpis, femme de Boèce (vers 500).

On lui a souvent attribué, non sans raison :

Hymnus de Petro et Paulo apostolis.

Aurea luce et decore roseo
Lux lucis omne perfudisti sæculum,
Decorans cœlos inclyto martyrio
Hac sacra die, quæ dat reis veniam.

Janitor cœli, doctor orbis pariter,
Judices sæcli, vera mundi lumina,
Per crucem alter, alter ense triumphans
Vitæ senatum laureati possident.

Jam bone pastor, Petre, clemens accipe
Vota precantum et peccati vincula
Resolve tibi potestate tradita,
Qua cunctis cœlum verbo claudis, aperis.

Doctor egregie, Paule, mores instrue
Et mente polum nos transferre sategage,
Donec perfectum largiatur plenius
Evacuato, quod ex parte cernimus,

Olivæ binæ pietatis unicæ,
Fide devotos, spe robustos, maxime
Fonte repletos caritatis geminæ
Post mortem carnis impetrate vi-
[vere.
Sit Trinitati sempiterna gloria,
Honor, potestas atque jubilatio,
In unitate cui manet imperium
Ex tunc et modo per æterna sæcula.

XIII. — Vénance Fortunat (mort vers 603).

Vénance Fortunat, le meilleur et le plus fécond des poètes du sixième siècle, naquit à Trévise, en Italie, et fut probablement élevé à Ravenne. Tourmenté par une maladie d'yeux très-douloureuse, il se rendit au tombeau de saint Martin, et y trouva la guérison qu'il espérait (565). Pendant son séjour en France, il fut nommé évêque de Poitiers, et mourut en 603.

De ses trois cents compositions nous mentionnerons : une *Vie de saint Martin* (quatre livres), composée sur l'invitation de Grégoire de Tours. Il y célèbre, d'après la prose de Sulpice Sévère, la vie, les actions et les miracles de saint Martin, ainsi que l'avait fait Péricorius : un *Poème sur son voyage ; Onze livres de poésies* sur divers sujets et sous toutes les formes, des épitaphes, des épigrammes, des lettres.

Plusieurs compositions de courte haleine, des épitaphes, ont une grande valeur poétique ; quelques-unes ont passé dans la liturgie, telles que : *Pange lingua gloriosi prœlium (lauream) certaminis, — Crux fidelis inter omnes arbor una nobilis, — Vexilla regis prodeunt, fulget crucis mysterium, — Quem terra, pontus, æthera,* etc.

Libelli III, seu carmen elegiacum de excidio Thuringiæ ex persona Radegundis, où il exprime la douleur de cette reine sur la ruine de sa patrie et l'oppression de son peuple.

Une *Vie de saints* (en prose) : saint Hilaire de Poitiers, saint Remy de Reims, saint Médard, sainte Radegonde, reine, etc. L'authenticité de quelques-unes est douteuse. L'*Expositio fidei catholicæ* (Symb. Athanase), imitée du travail de Rufin, fait aussi partie de ses ouvrages en prose.

Opera. La meilleure édition, publiée d'après les anciennes, est de Brower, Mogunt., 1603; Lucchi, Romæ, 1786, 2 vol. in-4°; Migne, sér. lat., t. LXXXVIII. Voy. R. Ceillier, t. XVIII, 2e édit., t. XI; *Histoire littéraire de la France,* éd. Palmé, t. III.

Voici quelques échantillons de sa poésie :

1. *Hymnus de Nativitate Domini.*

Agnoscat omne sæculum,
Venisse vitæ præmium,
Post hostis asperi jugum
Apparuit redemptio.

Esaias quæ præcinit,
Completa sunt in virgine,
Annunciavit angelus,
Sanctus replevit Spiritus.

Maria ventre concipit
Verbi fidelis semine :
Quem totus orbis non capit,
Portant puellæ viscera.

Radix Jesse floruit
Et virga fructum edidit ;
Fœcunda partum protulit
Et virgo mater permanet.

Præsepi poni pertulit,
Qui lucis auctor exstitit,
Cum patre cœlos condidit,
Sub matre pannos induit.

Legem dedit qui sæculo,
Cujus decem præcepta sunt,
Dignando factus est homo,
Sub legis esse vinculo.

Adam vetus quod polluit,
Adam novus hoc abluit ;
Tumens quod ille dejicit,
Humillimus hic erigit.

Jam nata lux est et salus,
Fugata nox et victa mors ;
Venite gentes, credite :
Deum Maria protulit.

2. *Hymnus de passione Domini.*

Vexilla regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium,
Quo carne carnis conditor
Suspensus est patibulo.

Quo vulneratus insuper
Mucrone diro lanceæ,
Ut nos lavaret crimine
Manavit unda sanguine.

Impleta sunt quæ concinit
David fideli carmine
Dicens : « In nationibus
Regnavit a ligno Deus. »

Arbor decora et fulgida,
Ornata regis purpura,
Electa digno stipite,
Tam sancta membra tangere.

Beata, cujus brachiis
Pretium pependit sæculi,
Statera facta sæculi
Prædamque tulit tartaris.

3. *De passione Domini.*

Pange lingua gloriosi prœlium certaminis
Et super crucis tropæo dic triumphum nobilem,
Qualiter redemptor orbis immolatus vicerit.

De parentis protoplasti fraude *factor* condolens,
Quando pomi noxialis morsu morte corruit,
Ipse lignum tunc notavit, damna ligni ut solveret.

Hoc opus nostræ salutis ordo depoposcerat,
Multiformis proditoris ars ut artem falleret.
Et medelam ferret inde, hostis unde læserat.

Quando venit ergo sacri plenitudo temporis,
Missus est ab arce patris natus orbis conditor
Atque ventre virginali caro factus prodiit.

Vagit infans inter arcta conditus præsepia,
Membra pannis involuta virgo mater alligat,
Et pedes manusque cruca stricta cingit fascia.

Lustra sex qui jàm peracta tempus implens corporis
Se volente natus ad hoc, passioni deditus
Agnus in cruce levatur, immolandus stipite.

Hic acetum, fel, arundo, sputa, clavi, lancea,
Mite corpus perforatur, sanguis, unda profluit,
Terra, pontus, astra, mundus, quo lavantur flumine.

Crux fidelis, inter omnes arbor una nobilis,
Nulla talem silva profert fronde, flore, germine :
Dulce lignum dulci clavo dulce pondus sustinens.

Flecte ramos arbor alta, tensa laxa viscera
Et rigor lentescat ille, quem dedit nativitas,
Ut superni membra regis miti tendas stipite.

Sola digna tu fuisti ferre pretium sæculi
Atque portum præparare nauta mundo naufrago,
Quem sacer cruor perunxit fusus agni corpore.

4. De Beata Virgine.

Quem terra, pontus, æthera
Colunt, adorant, prædicant,
Trinam regentem machinam
Claustrum Mariæ bajulat.

Cui luna, sol et omnia
Deserviunt per tempora,
Perfusa cœli gratia
Gestant puellæ viscera.

Beata Mater munere,
Cujus supernus artifex
Mundum pugillo continens
Ventris sub arca clausus est.

Benedicta cœli nuntio,
Fœcunda sancto Spiritu,
Desideratus gentibus
Cujus per alvum fusus est.

Quod Eva tristis abstulit,
Tu reddis almo germine :
Vitam datam per Virginem
Gentes redemptæ plaudite.

Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula !

XIV. — Grégoire le Grand (mort en 604).
Voy. p. 648-656.

Dans les hymnes qui nous restent de lui, saint Grégoire se rattache le plus souvent à saint Ambroise, à l'exception de deux, qui sont en vers sophiques. Il les a lui-même améliorées en les adaptant à son chant corrigé *(cantus firmus gregorianus)*, et en organisant une école de chantres pour les solennités de l'Eglise : modèle incomparable donné au moyen âge. Nous en reproduisons quelques passages.

1. *Hymnus matutinus diebus dominicis.*

Primo dierum omnium,
Quo mundus exstat conditus,
Vel quo resurgens conditor
Nos morte victa liberat,

Pulsis procul torporibus
Surgamus omnes ocius
Et nocte quæramus pium,
Sicut prophetam novimus ;

Nostras preces ut audiat
Suamque dextram porrigat,
Et expiatos sordibus
Reddat polorum sedibus ;

Ut, quique sacratissimo
Hujus diei tempore
Horis quietis psallimus,
Donis beatis muneret.

Jam nunc, paterna claritas,
Te postulamus affatim,
Absit libido sordidans
Omnisque actus noxius.

Ne fœda sit vel lubrica
Compago nostri corporis,
Per quod averni ignibus
Ipsi crememur acrius.

Ob hoc, redemptor, quæsumus
Ut probra nostra diluas,
Vitæ perennis commoda
Nobis benigne conferas ;

Quo carnis actu exules,
Effecti ipsi cælibes,
Ut præstolamur cernui,
Melos canamus gloriæ.

2. *Ad nocturnum.*

Nocte surgentes vigilemus omnes,
Semper in psalmis meditemur atque
Viribus totis Domino canamus
Dulciter hymnos ;

Ut pio regi pariter canentes
Cum suis sanctis mereamus aulam
Ingredi cœli simul et beatam
Ducere vitam.

Præstet hoc nobis deitas beata
Patris ac Nati pariterque sancti
Spiritus, cujus reboat per omnem
Gloria mundum.

3. *In passione Christi.*

Rex Christe factor omnium.
Redemptor et credentium,
Placare votis supplicum
Te laudibus colentium.

Cujus benigna gratia
Crucis per alma vulnera
Virtute solvit ardua
Primi parentis vincula.

Qui es creator siderum,
Tegmen subisti carneum,
Dignatus hanc vilissimam
Pati doloris formulam.

Ligatus es, ut solveres
Mundi ruentis complices,
Per probra tergens crimina,
Quæ mundus auxit plurima.

Cruci Redemptor figeris,
Terram sed omnem concutis ;
Tradis potentem spiritum
Negrescit atque sæculum

Mox in paternæ gloriæ
Victor resplendens culmine
Cum Spiritus munimine
Defende nos, Rex optime !

Remarque. — On place aussi dans cette époque, ou beaucoup plus tard dans le dixième siècle, l'hymne de la Dédicace : *Urbs beata Hierusalem,* ou, d'après le Bréviaire romain : *Cœlestis urbs Jerusalem* (dans

Daniel, sous les deux formes, *Thesaur. hymnolog.*, t. I, p. 239-240). On s'en est beaucoup occupé de nos jours; elles ont suscité une multitude de vues et d'interprétations différentes. Voy. Lœmmer, *Cœlestis urbs Jerusalem,* avec un appendice; Mone, *Hymnes lat.* (en allem.), p. 320; Daniel, *Die Kirchweihhymnen,* Halle, 1867, et son *Thesaur. hymnolog.*, t. IV, p. 193.

Origine de la poésie chez les Francs et les Germains.

Nous devons les premiers essais poétiques à Bède le Vénérable, à saint Boniface, au diacre Paul, à Théodule, évêque d'Orléans, à Alcuin et à Charlemagne, ou à l'auteur qui écrivit en son nom.

I. — Bède le Vénérable (mort en 735).
Voy. p. 666 [1].

Hymnum canamus gloriæ,
Hymni novi nunc personent,
Christus novo cum tramite
Ad Patris ascendit thronum.

Apostoli tunc mystico
In monte stantes chrismatis,
Cum Matre *clara* virgine
Jesu videbant gloriam.

Quos alloquentes angeli
« Quid astra stantes cernitis ?
Salvator hic est, inquiunt,
Jesu triumpho nobilis. »

Sicque venturus asserunt,
Quemadmodum hunc viderant
Summa polorum culmina
Scandere Jesum splendida.

(Da nobis illuc sedula
Devotione tendere,
Quo te sedere cum Patre
In arce regni credimus.

Tu esto nostrum gaudium,
Qui es futurus præmium ;
Sit nostra in te gloria
Per cuncta semper sæcula.)

II. — Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne (mort en 755).
Voy. p. 667.

Wilibald, dans sa *Vie de saint Boniface,* ch. II, vante de lui ce qu'il appelle : *metrorum modulatæ facundiæ modulatio;* cet éloge est justifié par ses lettres à une parente qui avait embrassé la vie monastique et qui l'avait surpris par les essais poétiques, surtout par ses *Ænigmata,* aujourd'hui entièrement publiés. Nous en extrayons un passage sur les dix vertus principales et les dix péchés capitaux. On trouve la solution de l'énigme en les lisant en acrostiche.

[1] Daniel, dans son *Thesaurus hymnologicus,* donne déjà des échantillons d'Isidore de Séville, de Cyxilla, d'Eugène de Tolède et d'auteurs inconnus (ἀδέσποτοι), t. I, p. 183-206.

Fides catholica.

Fecunda et fortis, vernans virtutibus almis
Ipsius Altithroni ductrix et nuntia dicor,
Dum Christi populo per mundum labara porto
Et virtute mea viventes legibus æquis
Sacrantur Christo et demuntur crimina prisca.
Clamor cuncta Dei cernentur prævia legis
Accolarum terris, sed cœli ad gaudia plures
Transmitto illustres superis et sedibus aptos,
Hic sine me nullus Petri consortia sancti
Omnibus aut Pauli captat, qui finibus orbis
Luciflua promunt fuscis mea lumina seclis,
Incolit, atque nullus electa ad præmia regni
Conscendit, Christi misero nec gratia fulget.
Ast tamen, heu misere! non scando regna polorum.

Superbia loquitur.

Serpens angelicus genuit me in culmine cœli,
Viperea adspirans et crimina noxia cordi.
Pellexi et populi insidiando milia multa,
E superis regnis trudens in Tartara nigra,
Regina et mater peccati et prævia dicor,
Bella movens animis, caste qui vivere malunt,
Irasque insidiasque et mille crimina trado.
Altera in terris non est crudelior ulla.
Luciferum ut dudum deduxi fraude malignum,
Omnes sic passim mortales perdere tempto.
Qui me sub sinu gestant, se sternere temptant.
Viribus infestis alias convinco sorores.
In terris gradior, sed nubila vertice tango,
Terrificas grassans germanas subsequar ima,
Viribus invisis sanctos in calce perimo,
Rectos ex armis propriis prosternere nitor.

Voy. Bæhr, *Die christ. Dichter und Geschichtschreiber.* 2e éd., p. 179-182.

III. — Le diacre Paul (mort vers 800).

Paul était issu d'une famille noble de Lombardie et avait été élevé à Pavie, dans la cour du roi Rachis, où il avait acquis la connaissance parfaite de la langue grecque. Il occupa ensuite une position élevée (comme secrétaire ou chancelier) auprès du roi Didier, et remplit aussi les fonctions de diacre dans le patriarcat d'Aquilée. Charlemagne, après avoir détrôné

Didier, le manda à sa cour, dans le royaume des Francs, et il lui accorda une grande influence. Charlemagne le chargea notamment de composer un *Homiliaire,* d'après les homélies des plus célèbres Pères de l'Eglise. Vers 787, Paul se retira au Mont-Cassin, où il passa le reste de ses jours, dans les paisibles occupations de la science. Trithème, *De script. eccles.,* c. CCLIII, lui attribue plusieurs écrits en vers et en prose. Voici un extrait de ses compositions en vers :

De sancto Joanne Baptista.

Ut queant laxis resonare fibris
Mira gestorum famuli tuorum,
Solve polluti labii reatum
Sancte Joannes !

Nuncius celso veniens olympo,
Te patri magnum fore nasciturum,
Nomen et vitæ seriem gerendæ
Ordine promit.

Ille promissi dubius superni
Perdidit promptæ modulos loquelæ,
Sed reformasti genitus peremptæ.
Organa vocis.

Ventris obtruso positus cubili
Senseras regem thalamo manentem,
Hinc parens nati meritis uterque
Abdita pangit.

Antra deserti teneris sub annis,
Civium turmas fugiens petisti,
Ne levi saltem maculare vitam
Famine posses.

Præbuit hirtum tegimen camelus,
Artubus sacris strophium bidentes,
Cui latex haustum, sociata pastum
Mella locustis.

Cæteri tantum cecinere *vates*
Corde præsago jubar adfuturum,
Tu quidem mundi scelus auferentem
Indice prodis.

Non fuit vasti spatium per orbis
Sanctior quisquam genitus Joanne,
Qui nefas sæcli meruit lavantem
Tingere lymphis.

O nimis felix meritique celsi,
Nesciens labem nivei pudoris,
Præpotens martyr eremique cultor,
Maxime vatum!

Serta ter denis alios coronant
Aucta crementis, duplicata quosdam :
Trina centeno cumulata fructu
Te sacer ornant.

Nunc potens nostri meritis opimis
Pectoris duros lapides repelle,
Asperum planans iter et reflexos
Dirige calles;

Ut pius mundi sator et redemptor
Mentibus pulsa livione puris
Rite dignetur veniens sacratos
Ponere gressus.

Laudibus cives celebrant superni
Te, Deus simplex pariterque trine,
Supplices et nos veniam precamur :
Parce redemptis.

(Gloriam Patri resonemus omnes
Et tibi Christe, genite superne,
Cum quibus sanctus simul et creator
Spiritus regnat.)

IV. — Théodulf, évêque d'Orléans (mort vers 825).

In dominica Palmarum.

Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe, redemptor,
Cui puerile decus prompsit Hosanna pium.
Israel tu rex, Davidis et inclyta proles,
Nomine qui in Domini, rex benedicte, venis.
Cœtus in excelsis te laudat cœlicus omnis
Et mortalis homo, cuncta creata simul.
Plebs hebræa tibi cum palmis obvia venit :
Cum prece, voto, hymnis adsumus ecce tibi.
Hi tibi passuro solvebant munia laudis,
Nos tibi regnanti pangimus ecce melos,
Hi placuere tibi, placeat devotio nostra,
Rex bone, rex clemens, cui bona cuncta placent.

V. — L'abbé Alcuin (mort en 804).

Voy. p. 669-676.

1. *Carmen Adonicum.*

Te homo laudet,
Alme Creator,
Pectore, mente,
Pacis amore :
Non modo parva
Pars quia mundi est.

Sed tibi sancte
Solus imago
Magna, Creator,
Mentis in arce
Pectore puro
Dum pie vivit.

O Deus et lux,
Laus tua semper
Pectora et ora
Compleat, ut te
Semper amemus
Sanctus ubique.

Hæc pia verba
Virgo fidelis
Ore caveto,
Ut tua mitis
Tempora Christus
Tota gubernet.

Te cui castum
Corpore, mente
Dirige templum
Dulcis amica,
Et sine semper
Fine valeto.

Qui tibi solus
Sit rogo semper
Lux, amor atque
Forma salutis,
Vita perennis
Gloria perpes.

2. *Cum Pippinus servum Christi Willibrordum Romam direxerat, ut archiepiscopus ordinaretur.*

Crescere Pippinus dum viderat inclytus auctor
Ecclesiam Christi, fidei et venerabile donum,
Congaudens nimium tali doctore salutis,
Ac melius ratus, citius se mittere Romam
Præcipuum fidei præconem, quatenus illum
Pastor apostolicus firmaret in ordine primo,
Esset ut Ecclesiæ præsul, summusque sacerdos.

3. *Inscriptiones in quodam (forte Turonensi) monasterio.*

1. De schola et scholasticis.

Hic pueri discant senioris ab ore magistri
Hymnidicas laudes ut resonare queant.
Hauriat os tenerum lymphas devote salutis,
Forsan in Ecclesia ne sileat senior.
Sunt anni juvenum habiles addiscere quidquam :
Usus in antiquis postulat Ecclesiæ,
Instruat in studiis juvenum bona tempora doctor,
Nam fugiunt anni more fluentis aquæ,
Annosa sylvis quercus vix flectitur unquam,
Sed frangit hominis dextra potentis eam.

Nam nec senior multis adsueta rapinis
Sub juga nullatenus fortia colla dabit.
Nec bene namque senex poterit edicere postquam
Tondenti in gremium candida barba cadit.
Esto pius, pueris studiosus et esto magister,
Vos vestros, pueri semper amate patres.

2. Ad musæum libros scribentium.

Hic sedeant sacræ scribentes famina legis,
Necnon sanctorum dicta sacrata Patrum.
Hæc interserere caveant sua frivola verbis,
Frivola nec propter erret et ipsa manus :
Correctosque sibi quærant studiose libellos,
Tramite quo recto penna volantis eat.
Per cola distinguant proprios et commata sensus,
Et punctos ponant ordine quosque suo,
Ne vel falsa legat, taceat vel forte repente,
Ante pios fratres, lector in Ecclesia.
Est opus egregium sacros jam scribere libros,
Nec mercede sua scriptor et ipse caret.
Fodere quam vites, melius est scribere libros,
Ille suo ventri serviet, iste animæ.
Vel nova vel vetera poterit proferre magister
Plurima, quisque legit dicta sacrata Patrum.

VI. — Charlemagne (mort en 814).

On lui attribue aussi deux productions poétiques d'une grande beauté, l'épitaphe aussi profonde que spirituelle du pape Adrien (mort en 795) et l'hymne de la Pentecôte.

1. Nomina jungo simul titulis Clarissime nostra
Hadrianus Carolus Rex ego Tuque Pater.

2. *Hymnus in die Pentecostes.*

Veni Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita,
Imple superna gratia,
Quæ tu creasti pectora.

Qui Paraclitus diceris
Deique donum altissimi,
Fons vivus, ignis, caritas
Et spiritalis unctio.

Tu septiformis munere,
Dextræ Dei tu digitus,
Tu rite promisso Patris
Sermone ditans guttura.

Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus
Infirma nostri corporis.
Virtute firmans perpeti

Hostem repellas longius
Pacemque dones protinus,
Ductore sic te prævio
Vitemus omne noxium.

Per te sciamus, da, Patrem
Noscamus atque Filium,
Et utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.

Tandis que Daniel attribuait encore sans hésiter à Charlemagne cette hymne aussi remarquable pour le fond que pour la forme[1], le savant Mone, si versé dans la connaissance des manuscrits, a établi, d'après des manuscrits encore existants, qu'elle est d'une époque antérieure; il croit qu'il faut l'attribuer à Grégoire le Grand[2].

§ 98. **Conclusion.**

Quand on jette une vue d'ensemble sur l'ancienne littérature chrétienne, née du génie grec et romain retrempé dans le christianisme, on reconnaît aussitôt que la seconde période, la période chrétienne des lettres grecques et romaines, est non-seulement égale, mais supérieure à la période païenne sous bien des rapports. Si, au point de vue de la forme, la prééminence appartient aux classiques grecs, nous avons aussi plus d'un écrivain remarquable par la correction du style et l'élégance de la diction: chez les Grecs, l'auteur de la lettre à Diognète, Méthode, saint Basile, Synésius, Isidore de Péluse, etc.; chez les Latins, Minuce Félix, Lactance, Sulpice Sévère, saint Jérôme, Paulin, Cassien, etc. Ce qui est indubitable, c'est que la littérature chrétienne l'emporte incomparablement par la fécondité des doctrines, des idées et des faits; elle participe au caractère même du christianisme, source des vérités révélées.

La littérature patristique a encore cet avantage, attesté par l'expérience universelle, d'avoir exercé sur le moyen âge et sur les temps modernes, pour le fond comme pour la forme, une très-grande et très-salutaire influence, et aujourd'hui nous voyons les protestants eux-mêmes manifester le plus vif intérêt pour les ouvrages des Pères de l'Eglise, en publiant des éditions souvent excellentes de leurs ouvrages.

Enfin, il est avéré que, dans les quarante années qui viennent de s'écouler, la théologie a d'autant plus gagné en solidité, en richesses et en crédit, qu'on a mis plus d'empressement à reprendre, en s'aidant des travaux préparatoires

[1] *Thesaur. hymnolog.*, t. I, p. 214. — [2] Voy. *Hymnes latines* du moyen âge, t. I, p. 242 (en allemand).

des bénédictins, l'étude des saints Pères, si négligée au commencement de ce siècle. Nous ajouterons qu'à toutes les époques de l'histoire, c'est par l'étude des œuvres des saints docteurs que les plus éminents théologiens ont posé, avec les fondements de leur érudition, les bases de leur future célébrité.

FIN.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES ANCIENS AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES.

Vers 70.	Barnabé, Epître catholique, aujourd'hui complète en grec.
Mort vers 101.	Clément de Rome, 1re Epître aux Corinthiens reconnue authentique; deux aux vierges, douteuses. Autres ouvrages apocryphes.
107 ou 114.	Ignace, évêque d'Antioche, sept lettres authentiques; sept autres interpolées.
Vers 117.	*La lettre à Diognète*, première apologie chrétienne.
Vers 100 ou 130.	Hermas et son livre le *Pasteur*, première morale chrétienne.
	Quadrat, évêque d'Athènes, et Aristide, philosophe, apologies perdues à l'empereur Adrien. Voy. saint Jérôme, *Catal.*, cap. xix et xx; *Ep.* lxxxiii, *ad Magnum*.
	Agrippa, surnommé Castor, contemporain des deux précédents, écrivit contre le gnostique Basilides.
Mort en 168	Polycarpe, évêque de Smyrne, lettre aux Philippiens.
168.	*Epistola Ecclesiæ Smyrnensis de martyrio Polycarpi.*
	Papias, évêque d'Hierapolis, *Exégèse*, Chiliasme.
	Militon, évêque de Sardes, apologie à l'empereur Antonin, et autres écrits. Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, xxvi; saint Jérôme, *Catal.*, c. xxiv.
166.	Justin, philosophe et martyr, deux apologies, dialogue contre Tryphon, etc.
Vers 166.	Minuce Félix, premier auteur chrétien chez les Latins.
Mort vers 170.	Tatien l'Assyrien, apologie et Diatessaron.
	Athénagore, philosophe, apologiste.
	Denis, évêque de Corinthe. Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, xxiii, cite de lui huit lettres qu'il appelle catholiques. Voy. Jérôme, *Catal.*, c. xxvii.
	Claude Apollinaire, évêque d'Hiéraples, en Phrygie, composa une apologie à Marc-Aurèle, des écrits contre les gnostiques et les montanistes, un ouvrage *De Paschate*. Il ne reste du tout que des fragments. Voy. Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, xxvi, xxvii; saint Jérôme, *Catal.*, c. xxvi.
Mort en 180	Hégésippe, juif converti, historien ecclésiastique.
Mort en 181	Théophile, évêque d'Antioche, apologiste.

Vers 190.	* [1] Sérapion, évêque d'Antioche, contre l'*Evangelium Petri*, livre apocryphe, et de nombreuses lettres perdues. Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, XIX; VI, XII; saint Jérôme, *Catal.*, c. XLI.
	Hermias le philosophe, *Irrisio gentium*.
	* Héraclite, auteur d'un commentaire perdu sur les Epîtres de saint Paul; voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, XXVII; saint Jérôme, *Catal.*, c. XLVI.
Après 192.	Pierre Victor, contre les montanistes et en faveur de la pratique romaine sur la célébration de la fête de Pâques, contre Polyeucte, évêque d'Ephèse, également combattu par Théophyle, évêque de Césarée.
Mort en 202	Irénée, évêque de Lyon, cinq livres contre les hérésies.
200 ou 212.	Pantène, philosophe, fondateur de l'Ecole catéchétique d'Alexandrie.
Vers 210.	* Apollonius (inconnu d'ailleurs), auteur du grand ouvrage contre Montan et ses prophétesses Priscille et Maximille. Il n'en reste que des fragments dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, XVIII, recueillis dans Gallandi, *Bibl.*, t. II.
Mort vers 217.	Clément, prêtre, chef de l'Ecole d'Alexandrie.
Mort vers 220.	Caïus, prêtre romain, disciple de saint Irénée, combattit le montanisme.
Mort vers 232.	Jules Africain, exégète et historiographe.
Mort vers 240.	Tertullien, prêtre de Carthage, apologiste, polémiste, ascète rigoureux.
Mort vers 250.	* Alexandre, évêque de Jérusalem, ami de Clément d'Alexandrie et d'Origène, fonda à Jérusalem une bibliothèque remarquable. Voy. Eusèbe, *Hist. eccles.*, VI, XX, XXXIX.
Mort en 252.	Corneille, pape, trois lettres *inter Epist. Cypriani*, et dans Coustant.
Mort en 254.	Origène, chef de l'Ecole catéchétique d'Alexandrie, exégète, apologiste, dogmatique, systématique.
Mort en 257.	Etienne, pape, trois lettres, *inter Epist. Cypriani*, et dans Coustant.
Mort en 258.	Cyprien, évêque de Carthage, lettres et traités apologétiques; constitution ecclésiastique, culte.
	* Pontius, diacre de Carthage, *Vita et passio Cypriani*.
	Novatien, schismatique de Rome.
260-267.	* Macaire Magnès, prêtre de Jérusalem. Fragments de ses cinq livres de critique *adversus Theosthenem ethnicum*; Gallandi, *Bibl.*, t. III.
Mort en 264	Denis, évêque d'Alexandrie, surnommé le Grand.
Mort en 269.	* Firmilien, évêque de Césarée, deux lettres *inter Epist. Cypriani*, epist. LXXV.

[1] Les noms marqués d'une astérisque ne sont pas mentionnés dans l'ouvrage ou ne le sont que brièvement. Quand le chiffre de l'année n'est pas indiqué, l'année de la mort est inconnue ou elle coïncide à peu près avec l'année qui précède immédiatement.

* Bérylle, évêque de Bostra, auteur d'une théorie particulière contre la Trinité. Voy. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, xx, xxiii; saint Jérôme, *Catal.*, lx.

Denis, pape, trois lettres *Adversus sabellianos,* dans Coustant et dans Migne, sér. lat., t. V.

270. * Malchion, prêtre d'Antioche, dévoile les subterfuges de Paul de Samosate. Fragments de lui dans Gallandi, *Bibl.*, t. III.

Mort en 270. Grégoire le Thaumaturge, évêque de Néocésarée, panégyrique d'Origène.

Vers 280. Archelaus, évêque de Cascar, *Disputatio cum Magnete.*

* Antoine, poète, *Carmen adversus gentes;* Gallandi, *Bibl.*, t. III; Migne, sér. lat., t. V.

* Anatole d'Alexandrie, évêque de Laodicée, outre des fragments d'arithmétique, *Canon paschalis;* Gallandi, *Bibl.*, t. III.

Mort vers 300. * Théonas, évêque d'Alexandrie, *Epistola Luciano cubiculariorum præfecto,* sur les devoirs envers l'empereur et l'Eglise; Gallandi, *Bibl.*, t. IV; voy. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, xxxii; VIII, i.

Mort en 303. Victorin, évêque de Pettau, en Styrie, *De fabrica mundi* et *Scholia in Apocalypsin Joannis apostoli,* premier exégète chez les Latins; Gallandi, *Bibl.*, t. IV; Migne, sér. lat., t. V.

Mort en 309. Pamphyle, prêtre de Césarée, en Stratonide, apologie d'Origène.

Mort en 311 Méthodius, évêque de Tyr, adversaire d'Origène.

Pierre, martyr, évêque d'Alexandrie.

Mort en 311. * Lucien, prêtre et fondateur de l'Ecole d'Antioche, *Epistola ad Antiochenses* et fragments d'autres écrits dans Athanase, Hilaire, Socrate et Sozomène.

Alexandre de Lycopolis, *Tractatus adv. manichæos.*

* Phileas de Thmuis, en Egypte, *Epistolæ;* Gallandi, *Bibl.*, t. IV; Migne, sér. gr., t. XIII.

Mort après 325 Arnobe, rhéteur, apologiste.

Mort en 326. Alexandre, évêque d'Alexandrie; *Epistolæ; Sermo de anima et corpore deque passione Domini.* Fabricii *Bibl. gr.,* ed. Harless, p. IX; Migne, sér. gr., t. XIII.

Mort vers 325. Lactance, Firmien, apologiste.

Mort en 332. Grégoire l'Illuminateur convertit le roi Tiridates, en Arménie. On lui attribue divers fragments, des stromates, des prières, des canons, d'une authenticité douteuse.

Mort après 337 Juvence, prêtre et poète espagnol, *Historiæ evangelicæ,* lib. IV.

Mort vers 340. Eusèbe, évêque de Césarée, en Stratonide, père de l'histoire ecclésiastique, apologiste, polémiste, exégète.

Vers 348. Firmin Materne, apologiste.

Mort en 348. * Pachome, moine, *Regula monachorum,* ed. cum notis Gallandi, *Bibl.*, t. IV; Hieronymo interprete, Migne, sér. lat., t. XXIII.

Mort en 352. — Jules Ier, pape, lettres dans Coustant et Migne, sér. lat., t. VIII.

Mort en 357. — Antonii M. abbatis *Sermones XX ad suos monachos; Epistolæ VII, ad fratres Arsenoitas* (autres écrits apocryphes); Gallandi, *Bibl.*, t. IV; Migne, sér. gr., t. XXXIV.

Mort en 359. — * Sérapion, évêque de Thmuis, *Adversus manichæos;* Gallandi, *Bibl.*, t. V; Migne, sér. gr., t. XXXIV.

— * Jacques de Nisibe, en Syrie, moine, évêque de Nisibe. *Sermones,* armenice et lat., ed. Rom., 1756.

Mort vers 360. — * Eustathius, évêque d'Antioche, *Contra Originem de engastrimytho,* apocryphe. *Commentarius in Hexaemeron.* Migne, sér. gr., t. XIII.

Mort en 360. — * Eusèbe, évêque d'Emèse, *Homiliæ* L *ad populum et ad monachos,* 145 autres homélies apocryphes dans Gallandi, *Bibl.*, t. IV; ed. Augusti, Elberf., 1829.

Mort en 361 — Osius, évêque de Cordoue, en Espagne.

Mort en 366 — Hilaire, évêque de Poitiers, l'Athanase de l'Occident.

370-382. — Marius Victorin.

— Lucifer, évêque de Calaris.

Mort en 371. — * Eusèbe, évêque de Verceil, *Epistolæ;* Gallandi, *Bibl.*, t. V; Migne, sér. lat., t. XII.

Mort en 372 — Marcelle, évêque d'Ancyre, *Epistola ad Julium papam.*

Mort en 373 — Athanase, archevêque d'Alexandrie.

Mort en 383. — Ulfila, évêque des Goths, traducteur de la Bible ; *Confessio fidei,* Migne, sér. lat., t. XVIII. Cette dernière franchement arienne.

— * Tite, évêque de Bostra, lib. III, *Adv. manich.* et *Oratio in ramos Palmarum.* Gallandi, *Bibl.*, t. V; Migne, sér. gr., t. XIII.

Mort en 379 — Basile le Grand, archevêque de Césarée, en Cappadoce.

Mort après 379 — Ephrem le Syrien.

Mort vers 380. — * Orsiesius, abbé de Tabenne, *Regulæ de institutione monachorum;* Gallandi, *Bibl.*, t. V.

Mort vers 380. — Zénon, évêque de Vérone, orateur, prédicateur.

Mort après 384 — Optat, évêque de Milève, *De schismate donatistarum.*

Mort en 384 — Damas, pape, *Carmina et Epistolæ;* Migne, sér. lat., t. XV.

Vers 384. — Faustin, luciférien, prêtre; *Op.* in Gallandi, *Bibl.*, t. VIII.

Mort en 386 — Cyrille, évêque de Jérusalem, *Catéchèses.*

Mort vers 387. — Philastrius, évêque de Brescia, *De hæresibus.*

— Astérius, évêque d'Amasée.

Mort en 390 — Macaire, l'Aîné et le Jeune, moine et mystique.

Mort vers 390. — Diodore, évêque de Tarse, représentant de l'Ecole d'Antioche.

Vers 391. — Grégoire de Nazianze, le théologien.

Vers 391. — * Pierre, évêque de Sébaste, *Epist. ad Gregor. Nyss. fratrem.*

Vers 391. — Pacien, évêque de Barcelone.

Vers 392. — Apollinaire, évêque de Laodicée.

Mort en 394 — Didyme l'Aveugle, chef de l'Ecole d'Antioche.

Mort vers 395. GRÉGOIRE, évêque de Nysse, frère de saint Basile.

Vers 395. * AMPHILOQUE, évêque d'Iconium, *Homiliæ* VIII; *Iambi ad Seleucum; Sententiæ et fragmenta;* Gallandi, *Bibl.*, t. VI; Migne, sér. gr., t. XXXIX.

Vers 396. CYRILLONAS, poète syrien.

NECTAIRE, patriarche de Constantinople, *Sententia synodica.*

EUNOME, évêque de Cysique, *Libellus fidei.* — AUSONE, poète latin.

Mort en 397. AMBROISE, évêque de Milan. — PAULIN, clerc de Milan, son biographe.

Mort en 399 EVAGRE PONTICUS, moine.

NONNUS DE PANOPOLIS, poète.

Vers 400. * JULIUS HILARIANUS, *Libellus chronologicus de duratione mundi, seu de cursu temporum; Liber de ratione Paschæ;* Gallandi, *Bibl.*, t. VIII; Migne, sér. gr., t. XIII.

Mort en 403 EPIPHANE, évêque de Salamine, hérésiologue.

NÉMÉSIUS, évêque d'Emèse en Phénicie, platonisant.

Mort en 405. * VIGILE, évêque de Trente, *Epistolæ II de martyrio SS. Sisinii, Martyrii et Alexandri;* Migne, sér. lat., t. XIII.

CHROMATIUS, év. d'Aquilée, *Homiliæ;* Migne, sér. lat., t. XX.

Mort vers 406. * VICTOR, prêtre d'Antioche, *Commentarius in Evang. Marci.*

SULPICE SÉVÈRE, prêtre, appelé le Salluste chrétien.

Mort après 406 JEAN CHRYSOSTOME, patriarche de Constantinople.

Mort en 407. * SÉVÉRIEN, évêque de Gabala, en Cœlé-Syrie. *Homiliæ in Chrys. Op.*

Vers 408. RUFIN, prêtre d'Aquilée, traducteur.

Mort en 410 COMMODIEN, poésies en acrostiches.

Vers 411. * THÉOPHILE, patriarche d'Alexandrie, *Epistolæ III paschales,* autres *epistolæ et canones;* Gallandi, *Bibl.*, t. VIII.

Mort en 412. * PHILON CARPASIUS, ami et disciple d'Epiphane, *Comment. in Cant. canticor.;* Gallandi, *Bibl.*, t. VIII et IX.

Mort vers 413. AURELIUS PRUDENCE CLÉMENT, poète.

Mort vers 414. SYNÉSIUS, évêque de Ptolemaïs. — * TYCHONIUS L'AFRICAIN, auteur donatiste renommé.

Mort après 417 PAUL OROSE, prêtre d'Espagne.

* GAUDENCE, évêque de Brescia, *Sermones;* Migne, sér. lat., t. XX.

Mort en 420 JÉRÔME de Stridon, en Dalmatie, prêtre, exégète.

* CÉPONIUS, évêque d'Espagne, poète.

PROBA FALTONIA, femme poète, *Cento virgilianus.*

Mort en 422. PALLADIUS, évêque d'Hélénopolis, biographe de saint Chrysostome et auteur ascétique.

BALÉE, chorévêque et poète syrien.

PHILOSTORGE, arien et historien ecclésiastique.

Mort en 428. THÉODORE, évêque de Mopsueste, principal représentant de l'Ecole d'Antioche.

Mort en 430. AUGUSTIN, évêque d'Hippone, le plus grand docteur de tous les siècles.

Mort vers 431. — Paulin, évêque de Nole, poète. — Polychronius, frère de Théodore de Mopsueste.

Célius Sedulius, prêtre et poète latin.

Mort en 431. — Isidore, abbé de Péluse. — Nil l'Aîné.

Mort vers 435. — Jean Cassien, abbé de Marseille et semipélagien.

Marius Mercator, laïque, contre les pélagiens et les nestoriens.

Vers 436. — * Mesrob, traducteur de l'Ancien et du Nouveau Testament en arménien.

439. — Socrate, avocat à Constantinople, continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe.

Vers 440. — * Moïse de Chorène, auteur d'une histoire d'Arménie en arménien, armenice et lat., ed. Whiston, London, 1736; ed. Zohrab, Venet., 1805, avec traduction française.

Avant 446. — Sozomène, avocat à Constantinople, continuateur de l'*Hist. ecclés.* d'Eusèbe jusqu'en 423.

Martianus Capella, auteur païen en Afrique; son influence sur les écoles savantes du moyen âge par son *De septem artibus liberalibus*.

Mort en 447. — Cyrille, patriarche d'Alexandrie, apologiste, polémiste, exégète.

Proclus, patriarche de Constantinople; vingt homélies sur les fêtes du Seigneur et des saints. *Ep. ad Armenios de fide*, vers 435; Gallandi, *Bibl.*, t. IX.

Mort vers 449. — Eucher, évêque de Lyon.

Mort en 449. — Hilaire, évêque d'Arles.

Mort vers 450. — Vincent, au couvent de Lérins. — Les poètes Dracontius et Marius Victor.

Après 450. — * Euthalius, diacre à Alexandrie, sur les passages de l'Ecriture servant dans la liturgie et la division des chapitres du Nouveau Testament.

Loup, évêque de Troyes.

Mort en 450 ou 451. — Pierre Chrysologue, archevêque d'Aquilée, orateur chrétien.

Mort vers 455. — Prosper d'Aquitaine, laïque, contre les semipélagiens et en faveur de saint Augustin.

Mort vers 457. — Basile, évêque de Séleucie.

Mort vers 458. — Théodoret, évêque de Cyr, historien, exégète, apologiste et polémique.

Mort vers 460. — Isaac d'Antioche, auteur syrien.

Mort en 461. — Léon Ier, le Grand, pape; services rendus à l'Etat, à l'Eglise et à la science.

Mort après 465. — Maxime, évêque de Turin, orateur chrétien. — Le poète Paulin Pellée.

Vers 470. — * Arnobe le Jeune, semipélagien; Migne, sér. lat., t. LIII.

* Acace, patriarche de Constantinople, *In Epiphanii operibus*.

Mort vers 474. — Claudien Mamert, prêtre de Vienne, philosophe et poète; Migne, sér. lat., t. LIII.

Vers 476.	GÉLASE, évêque de Cyzique, *Historia concilii Nicæni.*
	PAULIN, poète de Périgueux.
	* LUCIDE, prêtre gaulois, prédestinatien, Canisii-Basnage *Lat. antiq.*, t. I.
Après 485.	ENÉE DE GAZA, ancien sophiste et philosophe platonicien.
	VIRGILE, évêque de Tapse, écrivit quantité de choses sous le nom d'Athanase.
Après 487.	VICTOR, évêque de Vite, *Historia persecutionis vandelicæ.*
Mort entre 482-488.	SIDOINE APOLLINAIRE, lettres et poésies. Migne, série lat., t. LIX.
Mort après 495	GENNADE, prêtre de Marseille. Migne, sér. lat., t. LVIII.
Mort après 495	SALVIEN, prêtre de Marseille, le Jérémie de son temps.
Vers 500.	DENIS, le prétendu Aréopagite, mystique.
514-523.	HORMISDAS, pape, contre les monophysites et les pélagiens.
Mort en 521.	* ENNODIUS, évêque de Pavie, *Epistolæ* CCXCVI; panégyrique, défense du pape Symmaque; 30 discours, 21 poésies, 150 épigrammes, etc.; Gallandi, *Bibl.*, t. XI; Migne, série lat., t. LXIII.
Vers 524.	BOÈCE, sénateur et patrice romain, mort en prison.
529.	S. BENOÎT, abbé du Mont-Cassin, sa *Règle.*
530.	PROCOPE DE GAZA, sophiste et rhéteur à Constantinople.
Mort en 553.	FULGENCE, évêque de Ruspe, en Afrique, le plus important auteur dogmatique de son temps.
Mort après 536	DENIS LE PETIT, abbé, *Collectio canonum et Epist. decretalium.*
	JORDANIS, *De rebus Geticis.*
	THÉODORE, lecteur de Constantinople, historien ecclésiastique.
Vers 540.	COSMAS INDICOPLEUSTES, géographe.
Mort en 332	CÉSAIRE, évêque d'Arles.
Vers 545.	* VICTOR DE CAPOUE, *Harmonia evangelica.*
Vers 550.	FULGENCE FERRAND, diacre de Carthage.
553.	RUSTIQUE, diacre romain. — FACUNDUS, évêque d'Hermiane. — LIBÉRAT, archidiacre de Carthage. — VICTOR, évêque de Tununum, en Afrique. — PRIMASIUS, évêque d'Adrumis. — JUNILIUS, évêque d'un diocèse d'Afrique inconnu. — } Querelle des Trois-Chapitres.
560.	JEAN PHILOPONE, philosophe aristotélicien.
Mort vers 565.	CASSIODORE, sénateur, sous la domination des Ostrogoths, abbé du couvent de Vivarium, fondé par lui.
Mort en 594	GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum.*
	EVAGRE, avocat à Constantinople, historien ecclésiastique.
	LEONTIUS, avocat à Constantinople, polémiste fécond.
Mort en 597.	LÉANDRE, évêque de Séville, à qui succéda son frère Isidore de Séville; *Regula S. de institutione virginum* et *Discours* au concile de Tolède en 589.
Mort en 604.	GRÉGOIRE Ier, LE GRAND, pape, termine la série des Pères latins.

	JEAN CLIMAQUE, moine et auteur ascétique.
Mort après 614	ANTIOCHUS, moine du couvent de Saba.
Mort vers 620.	JEAN MOSCH, moine.
630.	*Chronicon paschale.*
Mort en 636.	ISIDORE, évêque de Séville, montre déjà un savoir étendu parmi les Germains. — Après lui, également savant, ILDEPHONSE, archevêque de Tolède, mort en 667. Ses écrits dans *Bibl. Patr.*, Lugd., t. XII.
Mort en 637.	SOPHRONE, patriarche de Constantinople, contre le monothélisme.
Vers 640.	ANASTASE LE SINAÏTE, moine et auteur ascétique.
638-682.	HONORIUS, pape, mort en 638; MARTIN Ier, pape, mort en 655; AGATHON, pape, mort en 682, pendant la querelle du monothélisme.
Mort en 662	MAXIME, abbé, principal adversaire des monothélites.
715-731.	GRÉGOIRE II, pape, contre l'empereur Léon l'Isaurien, en faveur des images; nomme saint Boniface évêque régionnaire en Allemagne.
Mort en 735	BÈDE LE VÉNÉRABLE, savant homme parmi les Anglo-Saxons.
754-787.	JEAN DAMASCÈNE termine la série des Pères grecs.
Mort en 755	BONIFACE, apôtre de l'Allemagne.
Mort en 806.	ALCUIN, chef du couvent d'York, se rend auprès de Charlemagne et devient le fondateur des écoles et de la science dans le royaume des Francs. — A côté de lui, dans l'école palatine et ailleurs dans le royaume des Francs, nous trouvons Paul Warnefried, précepteur de Charlemagne pour la langue grecque; Eginhard, Riculf, Adelhard, Paulin d'Aquilée, Richebod, archevêque de Trèves; Arnon, archevêque de Salzbourg; Théodulphe, évêque d'Orléans, etc.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction à l'histoire de la littérature chrétienne pendant la période des Pères.

§ 1er. Notion et objet de l'histoire de la littérature chrétienne. . 1
§ 2. Les Pères de l'Eglise, les écrivains ecclésiastiques et les docteurs de l'Eglise. 2
§ 3. De l'autorité des Pères dans l'Eglise catholique. 4
§ 4. Des rapports de l'histoire littéraire du christianisme avec les autres branches de la théologie. 7
§ 5. Les règles de la critique. 8
§ 6. Editions des écrivains ecclésiastiques. — Leurs collections. . 9
§ 7. Travaux entrepris sur l'histoire de la littérature chrétienne. 14

De l'influence des littératures grecque et romaine sur les origines de la littérature chrétienne.

§ 8. La langue et la littérature romaine. — La langue et la littérature grecque. 21
§ 9. Des rapports de la littérature païenne avec la littérature chrétienne chez les Grecs et les Romains. 25
§ 10. Différence de la littérature chrétienne chez les Grecs et chez les Romains. 29

L'ÈRE PATRISTIQUE.

ÉCRITS DES GRECS, DES ROMAINS ET DES ORIENTAUX.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Origine de la littérature chrétienne jusqu'à l'an 150.

LES PÈRES APOSTOLIQUES.

§ 11. Nombre des Pères apostoliques. — Les rares écrits qu'ils ont laissés sont rédigés sous forme de lettres et seulement en grec 30
§ 12. Saint Clément de Rome. 32
§ 13. L'Epître catholique de saint Barnabé. 44
§ 14. Saint Ignace, évêque d'Antioche. 56
§ 15. Saint Polycarpe, évêque de Smyrne. 66
§ 16. Lettre encyclique de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe *(Epistola encyclica Ecclesiæ smyrnensis de martyrio Polycarpi)*. 68
§ 17. Papias, évêque d'Hiéraples (dans la Petite-Phrygie). . . . 76
§ 18. L'auteur inconnu de la lettre à Diognète. 78
§ 19. Le *Pasteur* d'Hermas. 90

DEUXIÈME PÉRIODE.

La littérature chrétienne, de 150 à 325.

OUVRAGES APOLOGÉTIQUES ET POLÉMIQUES.

§ 20. Progrès de la littérature chrétienne quant au fond et à la forme. 104

CHAPITRE PREMIER.

Auteurs grecs.

LES APOLOGISTES GRECS.

§ 21. Justin, philosophe et martyr. 105
§ 22. Tatien l'Assyrien. 117
§ 23. Athénagore 122
§ 24. Théophile d'Antioche 128
§ 25. Hermias le Philosophe. 133
§ 26. Ecrits interpolés et falsifiés employés dans les apologies. . . 136

Adversaires des hérétiques représentants de la science chrétienne parmi les Grecs.

§ 27. Saint Irénée, évêque de Lyon. 139
§ 28. Caïus, prêtre romain. 155
§ 29. Hippolyte. 156
§ 30. Archélaus de Cascar; — Alexandre Lycopolites. 164
§ 31. L'Ecole catéchétique d'Alexandrie. 166
§ 32. Clément d'Alexandrie 168
§ 33. Origène. 184
§ 34. Amis et ennemis d'Origène. 205

Travaux historiques du II^e^ et du III^e^ siècles.

§ 35. Actes des martyrs et Mémoires d'Hégésippe. 216

CHAPITRE II.

Auteurs latins.

§ 36. Minuce Félix; son dialogue *Octavius*. 218
§ 37. Traduction latine de la Bible : l'Italique, la Vulgate. . . . 221
§ 38. Tertullien. 225
§ 39. Saint Cyprien. 256
§ 40. Novatien, schismatique romain. 270
§ 41. Arnobe. 272
§ 42. Lactance Firmin 277
§ 43. Corneille, Etienne et Denis, évêques de Rome. 283
§ 44. Coup d'œil rétrospectif. 284

TROISIÈME PÉRIODE.

Apogée de la littérature patristique.

Du concile œcuménique de Nicée (325) à la mort de Léon le Grand (461).

§ 45. Progrès de la littérature chrétienne. — Coup d'œil général. . 285

CHAPITRE PREMIER.

Ecrivains orientaux.

§ 46. Eusèbe, évêque de Césarée. 289
§ 47. Saint Athanase, archevêque d'Alexandrie. 296
§ 48. Saint Ephrem le Syrien. 310
§ 49. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem. 327
§ 50. L'Ecole syrienne d'Antioche; — Diodore, évêque de Tarse; — Théodore, évêque de Mopsueste; — Polychronius. . . . 333
§ 51. Saint Basile. 338
§ 52. Saint Grégoire de Nazianze. 359
§ 53. Saint Grégoire de Nysse. 375

§ 54. Didyme l'Aveugle. 387
§ 55. Macaire l'Aîné ou l'Egyptien, et autres auteurs qui ont écrit sur l'ascétisme et la vie cénobitique. 391
§ 56. Saint Epiphane. 393
§ 57. Saint Jean Chrysostome. 398
§ 58. Synésius, évêque de Ptolémaïs. 421
§ 59. Ecrivains secondaires de cette époque. 425
§ 60. Saint Cyrille d'Alexandrie. 427
§ 61. Socrate, Sozomène et Philostorge, historiens ecclésiastiques. 435
§ 62. Théodoret, évêque de Cyr. 437
§ 63. Isidore, abbé de Péluse; — saint Nil l'Aîné. 442

CHAPITRE II.

Auteurs latins.

§ 64. Commodien (Gazæus) 445
§ 65. Firmicus Maternus 447
§ 66. Marius Victorinus l'Africain. 449
§ 67. Saint Hilaire de Poitiers. 449
§ 68. Osius, évêque de Cordoue; — Lucifer, évêque de Cagliari; — Pacien, évêque de Barcelone. 462
§ 69. Saint Optat de Milève. 468
§ 70. Saint Zénon de Vérone; — Philastre de Bresse. 471
§ 71. Saint Ambroise, évêque de Milan. 472
§ 72. Sulpice Sévère. 485
§ 73. Rufin, prêtre d'Aquilée. 487
§ 74. Saint Jérôme. 490
§ 75. Saint Augustin. 504
§ 76. Paulin de Nole et plusieurs Papes. 557
§ 77. Continuation de la querelle pélagienne, surtout dans le sud de la Gaule. 560
§ 78. Saint Léon le Grand, pape. 571
§ 79. Saint Pierre Chrysologue et saint Maxime, orateurs chrétiens. 585

QUATRIÈME PÉRIODE.

De la mort de Léon le Grand (461) à saint Jean Damascène, chez les Grecs ; chez les Latins, jusqu'à Grégoire le Grand (640), et Alcuin, parmi les Germains.

Décadence de la littérature patristique.

CHAPITRE PREMIER.

Auteurs grecs.

§ 80. Historiens ecclésiastiques du sixième siècle. 592
§ 81. Denis l'Aréopagite. 593
§ 82. Auteurs moins importants de cette époque. 606
§ 83. Sophrone, patriarche de Jérusalem; — Jean Mosch. . . . 610
§ 84. L'abbé Maxime, confesseur. 612
§ 85. Saint Jean Damascène. 617

CHAPITRE II.

Auteurs latins.

§ 86. Virgile, évêque de Tapse; — Victor, évêque de Vite; — Gennade, prêtre de Marseille; — Fulgence, évêque de Ruspe. 626
§ 87. Auteurs qui ont écrit pendant la querelle des Trois-Chapitres. 629
§ 88. L'abbé Denis et le pape Gélase. 631

§ 89. Boèce, sénateur et patrice de Rome. 632
§ 90. Cassiodore le Sénateur. 638
§ 91. Césaire, évêque d'Arles ; — Benoît de Norcia. 642
§ 92. Saint Grégoire le Grand, pape. 648
§ 93. Les papes Hormisdas, Honorius, Martin Ier, Agathon, Grégoire II. 656
§ 94. Premier auteurs chez les Francs et les Germains. 662

CHAPITRE III.

Les poètes chrétiens.

§ 96. Œuvres poétiques des Grecs et des Orientaux. 679
I. Clément d'Alexandrie 679
II. Auteurs inconnus. 680
III. Méthodius, évêque 681
IV. Synésius, évêque. 683
V. Ephrem de Syrie. 685
VI. Saint Grégoire de Nazianze. 685
VII. Nonnus de Panopolis. 690
VIII. Paul le Silentiaire. 691
IX. Georges le Pisidien. 691
X. Sophrone, moine et patriarche de Jérusalem. . . . 691
XI. Maxime, abbé et confesseur. 692
XII. Saint Jean Damascène. 692
XIII. Cosme Mélodus de Jérusalem. 694
XIV. Théophane, surnommé Graptus. 695
XV. Joseph l'Hymnographe. 696
§ 97. Poètes latins les plus importants. 697
I. Juvence. 697
II. Le pape Damase. 699
III. Saint Hilaire de Poitiers. 699
IV. Saint Ambroise, archevêque de Milan. 700
V. Paulin, évêque de Nole. 703
VI. Aurélius Prudence 705
VII. Sedulius 709
VIII. Dracontius 711
IX. Claudien Mamert. 713
X. Paulin de Pella et Paulin de Périgueux. 714
XI. Arator 714
XII. Elpis, femme de Boèce. 715
XIII. Vénance Fortunat. 717
XIV. Grégoire le Grand. 718
Origine de la poésie chez les Francs et les Germains. 720
I. Bède le Vénérable. 720
II. Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne. 720
III. Le diacre Paul. 721
IV. Théodulf, évêque d'Orléans. 723
V. L'abbé Alcuin. 724
VI. Charlemagne. 725
§ 98. Conclusion 726

FIN DE LA TABLE.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. BONVALOT.

208.091
A1 99 # 7
ALZOG
AUTHOR
Patrologie
TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER
	OCT 19	
	Luger	
	Rock Shoulder	
	Hrei	7
	STORAGE - C	